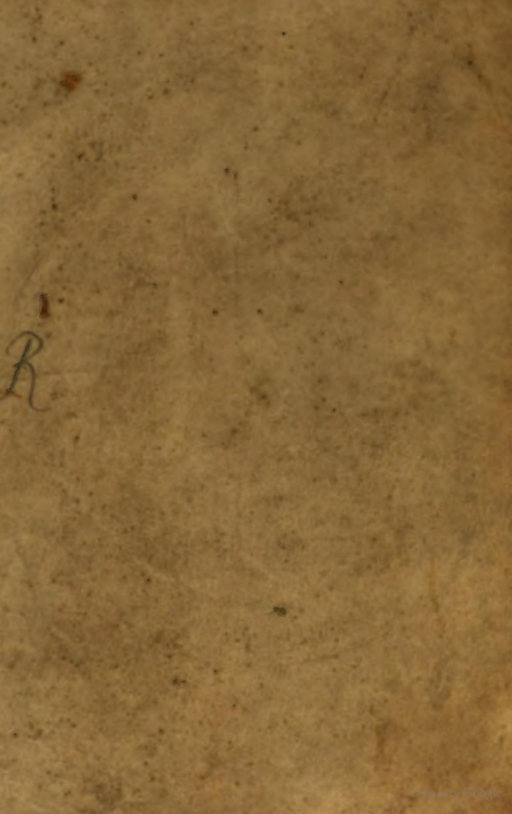



AUS FEUER UND WASSER GERETTET
BEIM GROSSEN BRANDE DER
BAYERISCHEN STAATSBIBLIOTHEK
IM MÄRZ DES KRIEGSJAHRES 1943

HISTOIRES, DISPVTES ET DISCOVRS, DES ILLVSIONS ET IMPOstures des diables, des magiciens infames, sorcieres & empoisonneurs : Des ensorcelez & demoniaques, & de la guerison d'iceux : Item de la punition que meritent les magiciens, les empoisonneurs, & les sorcieres.

Le tout comprins en SIX LIVRES *(augmentez de moitié en ceste derniere edition) par* IEAN WIER *medecin du Duc de Cleues.*

DEVX DIALOGVES DE THOMAS ERASTVS Professeur en medecine à Heidelberg, touchant le pouuoir des sorcieres : & de la punition qu'elles meritent.

Auec deux indices : l'vn des chapitres des six liures de Iean Wier : l'autre des matieres notables contenues en tout ce volume.

POVR IAQVES CHOVET.

M. D. LXXIX.

PREFACE DE IEAN Wier au lecteur, touchant l'argument de ses liures.

IE confesse, certainement, que i'ay entrepris vne chose mal-aisee & dificile, laquelle surmonte mes forces, en ce qu'estant sorti en public, i'ose bien cōbatre les esprits trompeurs, les Luttons, & les princes de ce monde: veu qu'ils ont des moyens infinis pour tromper, tant de destours & tant de cachettes reculees pour eschaper, pouuans en tant de façons tromper nostre lourdise à raison de la subtilité de leur essence, la vistesse de leur mouuement, l'vsage de leur vie treslongue & la mauuaistié de leur volonté: tellement que lon se void manifestemēt trompé & deceu, nonobstant tous les moyens par lesquels on les pense assaillir. Or encores que ie sache bien ces choses estre vrayes, toutesfois ayāt esté nourry en vne autre escole & endoctriné par autres precepteurs & enseigneurs que ne fut pas Platon, chez ces superstitieux Egyptiens & prognostiqueurs Memphitiques: ou biē Procle aupres de Marc, esclaue du diable: i'ay apprehendé la doctrine du Createur du ciel de la terre, & de toutes les choses qui sont en icelles, par le conseil de S. Paul, vaisseau d'election & guerrier inuincible es choses celestes contre les finesses spirituelles: & ce par les mains asseurees de la ferme foy. Et par mesme moyen aussi i'ay empoigné la parole de

Iesus Christ, (au nom duquel les genoux de ces esprits sont fleschis, & au commandemēt duquel ils sont chassez plus soudain) laquelle parole est le glaiue de l'esprit trenchant des deux costez, pour essayer ce que ie pourray faire en la clarté, m'aidant du rayon de la diuine lumiere & de la force de raison cōtre les Princes & gouuerneurs des tenebres de ce monde, principalement en ceste espece de tromperie, par laquelle iusques à maintenant ils ont obscurci les yeux des hommes auec des espaisses nuees: tellemēt que plusieurs ont ignoré, comme marchās à tastons au milieu de ces tenebres, de quel costé ils se doyuent retirer pour estre à seurté.

Qui a esmeu l'auteur d'escrire ces 6. liures.

CES tenebres ont esté le labyrinthe des enchantemens, à cause duquel i'ay entrepris cest œuure, afin qu'ayant trouué quelque fil, ie peusse monstrer vne toute autre voye pour s'en retirer, que celle que i'ay veu estre suyuie iusques à maintenant. Et afin que la suite du langage n'engendrast quelque obscurité, ie l'ay diuisé en six liures, tellement toutesfois que son ordre s'accorderoit commodement à chacune de ses parties, tout ainsi qu'il se fait en l'œconomie & distribution d'vne chose bien entreprise.

Le premier liure traite de l'imposture & tromperie des diables

Or pour autant que tout cest afaire est entrelassé de l'imposture & trōperie des diables: afin de preparer le lecteur à l'intelligence des choses qui seront traittees es liures suyuans, i'ay descrit au premier liure que c'est que le diable, quelle est son origine & cōmēcement,

quelles

quelles ont esté ses premieres fallacieuses entreprises, quels ont esté ses pernicieux progres & auancemens depuis Eue, & depuis le commẽcement des choses iusques à ce temps. Item quel est son pouuoir, quelle son impuissance, & quelles sont les limites que Dieu luy a ordonnees, outre lesquelles il ne luy est permis de passer.

Le second liure traite des magiciẽs infames.

De là voulãt monstrer les choses qu'il fait par le moyen de ses esclaues, ie passe aux magiciens infames, lesquels à l'aide des diables mettent diuersemẽt au deuant de nos yeux, & ce de leur propre malice, toutes impostures, & par diuers masques de leurs deuinations trompent les autres, & souillent vilainement par leurs impostures sataniques les diuins enseignemens de la medecine.

Le troisieme traite des sorcieres.

Ie separe au troisieme liure les magiciens d'auec les sorcieres, lesquelles estans (à cause de leur sexe) inconstantes, douteuses en la foy, non assez rassises de leur esprit à raison de leur aage, sont beaucoup plus suiettes aux tromperies du diable, lequel s'insinuant & meslant en leur imagination, soit en veillant, ou soit en dormant, leur phantastique toutes formes & aparitions, esmouuant les humeurs & les esprits vitaux pour acomplir ses finesses, d'vne telle dexterité & adresse, qu'elles ne sauẽt autre chose confesser, sinon qu'elles ont fait les choses, executees toutesfois par le diable, suyuant la permission & volonté de Dieu: & que elles sont cause des calamitez auenues aux hommes, ou aux bestes, ou des meschancetez

pourpensees,ou des maux suruenus selon l'ordre de nature, tout ainsi que nous voyons auenir que l'esprit est blessé, troublé & rempli de diuerses phantasies & apparitions en ceux qui ont le cerueau brouillé par la melancholie, ou par les vapeurs d'icelle. Elles n'ont aucuns liures, nuls exorcismes, characteres, ou semblables mõstres, cõme ont les magiciẽs infames: & n'ont nuls autres precepteurs ou enseigneurs que leur propre esprit gasté par le diable, ou leur imagination corrõpue. Pour ces causes chacun pourra voir aisémẽt qu'elles sont beaucoup differẽtes d'auec les magiciens infames: car les magiciens sont ordinairement gens doctes & auisez, mais curieux, lesquels souuentesfois font de longs voyages pour apprendre l'art magique, à celle fin qu'à tout le moins ils se vantẽt de quelques impostures & trõperies es choses qui sont par dessus l'ordre de nature. Et celles ci sont femmes ordinairement, vieilles radotees, & retirees en leurs maisons, dedans la fantaisie desquelles, comme estant toute endormie & conuenable organe ou siege acõmodé à ses œuures, le diable, qui est esprit, se coule facilement: & principalement si elles sont malades de melancholie, ou bien si elles sont attristees & en vn desespoir extreme. Il ne les trõpe pas tant par ses impostures, cõme il leur imprime en la fantasie qu'elles sont cause de toutes les infortunes des hõmes, des calamitez & des morts ce qu'il fait par telle vehemence, qu'elles ont opiniõ comme i'ay dit, d'auoir commis tou-

tes

tes ces meſchãcetez, tant grãdes elles ſoyent, deſquelles toutesfois elles ont eſté fort eſlongnees, & en ſõt du tout incoulpables. Ie les ay auſsi diſtinguees & ſeparees d'auec les empoiſonneurs q̃ les Grecs nõmẽt *Pharmakeues*, leſquels bleſſent les hõmes, ou le beſtail par des venins baillez par la bouche, ou apliquez ſur le corps, ou cachez en quelquesendroits, ſi biẽ qu'ils puiſſẽt bleſſer par leur vapeur & fumee. Ainſi conoiſtra-on qu'il y a grande diference entre les magiciẽs infames, les ſorcieres & les empoiſonneurs, deſquels toutesfois iuſques à maintenant, on a parlé, diſputé, & iugé comme ſi c'euſſent eſté meſmes perſonnes. *Les empoiſonneurs.*

A fin auſsi que lon entẽdiſt ces choſes plus aiſément, ie parle au quatrieſme liure de ceux leſquels on penſe eſtre trauaillez par les ſorcelleries des ſorcieres : monſtrant qu'ils ſont tourmẽtez par les diables ou poſſedez d'iceux ſuiuant l'occulte permiſsion de Dieu, & ſans aucune cooperation des ſorcieres, ou d'autres hommes. *Le quatrieſme liure traite des enſorcellez & demoniaques.*

De là ſuyuant l'ordre conuenable, i'eſcri au cinquieſme liure de la gueriſon de ceux que lon penſe eſtre enſorcelez & demoniaques : ceſte gueriſon toutesfois eſt autre en tout & par tout, que celle qui a eſté pratiquee iuſques à maintenant. Ie refute les erreurs par autorité de la ſaincte Eſcriture, & par viues raiſons : puis ie chaſſe hors toutes gueriſons illicites controuuees par le diable, pour l'eſtabliſſemẽt de ſon regne, leſquelles ſe font par coniurations defendues, characteres, *Le cinquieſme liure traite de la gueriſon des enſorcelez & demoniaques.*

liaisons, colliers, ou billets pendus au col, par anneaux, signets, images, & par telles & semblables furies infernales. Ce que ie fay, afin que les esprits des hommes repurgez de ces ordures, ayent doresenauant recours en toutes leurs afflictions aux moyens ordinaires que Dieu a establis, leuans les mains pures vers le ciel: & aussi que les sacrez remedes de la medecine soyent appliquez en cest afaire sans corruption, & auec vne conscience plus pure. Qui a esté le principal but de toute la peine que i'ay entreprise en cest œuure.

Dauantage estant quelque temps arresté & occupé, plus que lon ne sauroit estimer, d'vn pensement profond, & grieuement tourmenté de ce que ie voyois ces poures vieilles radotees, trompees par le diable, n'ayans commis aucun forfait particulier (ie ne parle point de celles qui empoisonnent) estre toutesfois en plusieurs lieux si cruellemẽt & incõsiderémẽt precipitees & ietees sans aucune pitié dedans des cachots obscurs & vilains, qui sont comme les retraites des esprits horribles & la demeurance des diables: & de là estre tirees pour estre menees aux tortures, & en fin iettees dedans les flammes deuorantes: voyant aussi que lon s'arrestoit à la propre confession de ces poures vieilles insensees: que lon ne mettoit pas assez grande difference entre les sorcieres & les empoisonneresses: que les magiciens & sacrileges, qui estoyent grieuemẽt punis sous la loy de Moyse, conuersoyent auiourd'huy impunément, voire auec louange, entre plu-

sieurs

ſieurs: ie n'ay peu pour toutes ces raiſons tãt à cauſe de l'œuure entrepris, qu'eſtant pouſſé par l'inſtinct de ma conſcience, ie n'aye aiouſté mon opinion auec ces cinq liures, & declairé au ſixieme, qui eſt comme vn acceſſoire aux precedens ce que ie penſe, & ſur quelles raiſons apuyé, ie donne auis touchant la punition des magiciẽs infames, leſquels auec Simon & Elymas diuertiſſent les hommes de la verité de Ieſus Chriſt, & troublent l'eſtat public lors qu'il eſt en paix. I'y ay adiouſté auſsi ce qu'il me ſembloit que lon deuoit obſeruer en la punition des ſorcieres ſeduites par le diable, comme eſtans tourmentees de melancholie, & non heretiques. Car l'eſprit des heretiques doit eſtre apellé pluſtoſt opiniaſtre que troublé. En fin i'ay adiouſté la punitiõ des empoiſonneurs, en laquelle on donne lieu à la loy de Moyſe, publié ſelon la volonté de Dieu, lequel a eſté traduit en Grec par les ſeptante anciens, & comme expliqué en la diuerſe ſignificatiõ des mots Hebrieux: Vous n'endurerez point viure les empoiſonneurs, ou comme les Hebrieux diſent, les empoiſonnereſſes.

Le ſixieſme liure traite de la punitiõ des magiciens, empoiſoneurs & ſorcieres.

Edict de Moyſe cõtre les empoiſonnereſſes.

QVE les magiſtrats & Iuriſconſultes ne penſent que ie leur vueille impoſer loy en ceci: car ie proteſte deuãt Dieu que ce n'a point eſté mon intention. Mais au contraire ie m'offre & prie que ceſte mienne entrepriſe ſoit ſeulement eſpluchee & conſideree d'vn œil pur & ouuert de l'eſprit, par les plus prudens & gens de bien, pluſtoſt que par ceux

qui auront conclu de defendre, par affection & ſans aucune conſideration, vne opinion enracinee des long temps. Ceux qui reconoiſtront que i'auray fait vne choſe vtile & prouſitable, prendront en bonne part ceſte mienne franche liberté: & ceux qui penſeront le contraire, pardonneront à celuy qui a voulu bien faire. Cependant ie deſire que ſans aucun preiugé, lon face conference des arguments, dont ie m'ayde en tout ceſt œuure, lors qu'on voudra lire le Speculateur & Iean And. au tiltre des Sorcieres, ou les Summiſtes Hoſtienſ. Godfrid. Reiner au ſomm. des ſorcelleries: Canon in c. 1. & 2. vbi Alb. poſt Ioh. And. de ſortil. in antiq. Alb. conſ. 55. 1. vol. incip. Caſus talis. Oldrad. conſ. illo. 210. incip. Regularis: ou bien les modernes poſt gl. in c. accuſatus. §. de hæretic. initiis: Alber. de Roſatis en ſon dictionnaire ſur le mot ſortilegium Ou Boniface de Vitalin. in tit. de ſortilegiis in tractatu criminalium. ou Matth. de Aflict. in conſtitution. Neapolit. des mauuais & dõmageables medicamẽs, partie troiſieme. Item ſon auditeur Grilland: ou bien le 2. liure de Syluestre Prierats de Strigomagis: ou Bonauent. ſuper 3. ſenten. Le lecteur equitable & non afectionné conoiſtra manifeſtement par la conference de ces liures, ſur quels fondemens les autres ont apuyé leurs eſcrits.

Au reſte, il n'eſt point beſoin que ie parle dauantage de la matiere traitee en ces liures, dautant qu'elle concerne la doctrine de verité, le repos de l'Egliſe de Chriſt, & l'vtilité du

pro-

prochain. Elle eſt aufsi telle, qu'encores qu'elle aye rencontré en moy vn rude ouurier, ſi eſt-ce qu'elle ne laiſſera pas pour cela de ſe faire ſoymeſme conoiſtre & ſe pouuoir rendre recommandable à chacun: principalemẽt à raiſon de pluſieurs choſes deſcouuertes en lumiere, leſquelles iuſques à maintenant ont eſté inconuës, ou bien cachees par obſcurité. Ie ſay bien toutesfois que lon auoit acouſtumé anciennement entre les Grecs, de dire (par maniere de prouerbe) aux hommes, qui s'eſtoyent mal aquitez en vne choſe grande & excellente de ſoy meſme: La matiere, diſoit-on eſt fort bonne, ſi elle euſt rencontré vn bon ouurier: mais de ma part ie laiſſe en la liberte de chacun de iuger ſelon que bon luy ſemblera, de l'œuure de l'artizan. Car quant à moy, tout ainſi comme ie ne crain la cenſure de ceux qui veulẽt tout reprendre, ni quelque ſubtil Ariſtarque ou ſeuere Caton, ſi ie la merite: aufsi ne ſuis-ie pas grand recercheur du bruit commun & faueur populaire, ou d'autre telle louange, eſtant apuyé ſur ma bonne conſcience, par laquelle i'ay entrepris la perfection de ce mien ouurage. Le iour viendra auquel le Seigneur donnera la louange deuë à celuy qui l'a merité: & de ma part i'auray attaint le comble de mes deſirs, ſi ie voy que la gloire du Seigneur acroiſſe, & que la tirannie de Satan diminue.

IN IOANNEM WIERVM ILLVSTRISS. CLIVORVM DVCIS Archiatrum.

E. CAROLI VTHENOVII F.
Allusionum Lib. I.

EPIGRAMMA.

Ille VIA *tota totóque* ERRARE *videtur*
E RRO *vagus cœlo, docte* WIERE *mihi,*
Qui Paracelsistæ latitans sub nomine sectæ,
Nomen ab ERRANDO *credidit esse tibi.*
Ni quòd ABERRANTES *recto de tramite, rectam*
(Ceu Paracelsistas) cogis inire viam.
Nam neque cognomen tibi DEVIVS *indidit* ERROR
Quem neque transuersum DEVIVS ERROR *agit.*
Non VIA *Tartarei quæ fert Acherontis ad vndas*
Latior: angustum dat tibi nomen ITER.
Fit VIA VI *quæ nos supera ad conuexa polorum*
Ducit, & accliui surgit in astra VIA.
Tu modò qua ducit VITAE VIA, *perge, beate,*
VI *que tibi cœlo sterne* WIERE VIAM.
Sic fueris Latia VITAE'*que* VIAE'*que* CVPIDO,
Argolicáque ΒΙΟΥ *voce* WIERVS ΕΡΩΣ.

LE TRANSLATEVR AVX Lecteurs, Salut.

IL y a neuf ans passez que cinq liures de l'imposture des diables prins du latin de Iean Wier, & traduits en François par Iaques Greuin, furent imprimez à Paris. Depuis est auenu que l'auteur a tellement reueu son œuure, qu'il l'a augmenté de la moitié, & disposé toutes choses par le meilleur ordre qu'il a iugé conuenable pour l'intelligence de la matiere qu'il traite. Or voyant plusieurs histoires, disputes & discours en iceluy qui meritoyent de sortir en lumiere, i'ay estimé faire plaisir à nos François de leur presenter en leur langue, ce que Greuin auoit premierement traduit, vn peu adouci & ragencé, puis le reste qui estoit en Latin meslé ça & là par les cinq liures, ausquels y en a vn sixieme aiousté. En quoy ie me suis porté le moins ineptement qu'il m'a esté possible. Reste de dire qui m'a esmeu de mettre la main à tel ouurage. Car aucuns estiment qu'il ne faut aucunemẽt disputer des matieres ici contenues, veu que ce sont choses dont la resolution est assez scabreuse: & que souuentesfois tel y pense voir bien clair, & en veut discourir, qui se rend ridicule. Les autres au contraire en font la conclusion, mais ils sont de deux sortes directement repugnantes: car les vns estiment que les sorcieres ne doyuent pas estre traitees si rudement: les autres maintienent qu'elles meritent le supplice de mort, allegans l'autorité des loix Diuines & humaines. De ce differẽt les quatriesmes inferent qu'il en faut laisser la decision

aux magiſtrats, qui ſelon leur prudẽce adminiſtrẽt iuſtice pour le repos public. Cela fait qu'on diſpute diuerſement du fait des ſorcieres, & ſe treuue peu d'hommes, qui ayent quelque iugement, qui ne facent des diſcours à part ſur ceſte matiere.

OR ſelon l'auis des premiers, i'auray mal fait de preſenter vne diſpute des choſes qui valent (à leur auis) mieux teuës que dites. Il leur faut donc ſatisfaire en vn mot auant que paſſer outre. Ce qu'ils alleguent que ceſte diſpute eſt ſcabreuſe, eſt receuable, non pas en tout & par tout: car encores que les impoſtures & illuſions de l'ennemy de noſtre ſalut ſoyent enueloppees, ſi eſt-ce que ceux que Dieu veut eſclairer peuuent voir à trauers & les deſcouurir aux autres. Vray eſt que tous Chreſtiens n'ont pas vne eſgale meſure des dons de Dieu, & l'eſprit de diſcretion eſt donné en plus grande abondance à quelques vns. Mais quand il auient que quelqu'vn deſcouure quelques ſtratagemes de Satan, diſsipe ſes tenebres, & diſcourt ſur des matieres qui donnent occaſion aux perſonnes de reconoiſtre leur foibleſſe pour recourir à Dieu, & s'appuyer en ſa miſericorde: i'eſtime que cela eſt receuable. Les vns combatent, l'atheiſme, l'epicuriſme, l'impieté: les autres font la guerre à l'idolatrie, ſuperſtition, & à diuerſes profanations du Nom de Dieu: les autres taſchent de couper les teſtes du monſtre de vices, & chacun d'eux tend en ceſt endroit à deſtruire les œuures du diable, & merite louange, pour vn ſi ſainct trauail. Si quelques autres monſtrent les efforts de Satan qui veut aneantir la gloire de Dieu en ce fait des ſorcieres, pourquoy condamnera-on

telle

telle entreprinse? I'accorde que la matiere n'est pas seulement scabreuse, mais difficile & fort enueloppee: item que plusieurs voulans en decider ont fait autant que s'ils n'eussent dit mot, & eust mieux valu qu'ils se fussent reposez. Mais ie desire qu'on lise auant que iuger. Car si quelques vns ont discouru mal à propos sur ce suiet, il ne s'ensuit pas qu'on doyue reietter les autres qui en voudrōt dire leur auis puis apres: car il auient souuent qu'vn homme de peu d'autorité pourra bien & doctement resouldre vne dificulté, laquelle aura tourmenté plusieurs beaucoup plus habiles que luy au demeurant. Quand on aura leu cest œuure qui est presenté, qu'on iuge lors d'iceluy auec modestie & raison. Au reste, s'il fut iamais temps de veiller & se donner garde des embusches du Prince de ce monde: si iamais les gens de bien ont deu se souuenir qu'il ne demande qu'à seduire & deuorer: c'est maintenant.

MAIS dira quelqu'vn, à qui pourra on adiouster foy en ceste question, veu que les auis de ceux qui en disputent sont directement contraires? Quant à moy tant s'en faut que i'en aye voulu dire ce qui m'en semble, que pour ne preiudicier aux parties qui en debatent, i'ay conioint les raisons de l'vne & de l'autre. Et combien que Iean Wier qui maintient que celles qu'on appele communément sorcieres, doyuent estre traitees moins rudement, ait escrit fort au long sur tout ce qui depend de ceste question: au contraire Erastus propose succinctement vn auis contraire: pour la longueur de l'vn ie n'ay voulu faire preiudice à la brieueté de l'autre, laissant au lecteur le iugement sur

ces deux plaidoyez, desquels ie pense qu'il sera aisé de tirer vne bonne resolution, quand d'vn esprit rassis on examinera & confrontera les argumens & raisons des deux contendans. Quant à Wier sa preface mōstre de quelle affection il a esté mené, & ce qu'il declare sur la fin, où il permet au lecteur d'asseoir iugement sur ces liures, le fait conoistre assez, sans qu'vn autre responde pour luy. Erastus aussi en sa preface sur le deuxieme dialogue descouure sufisammēt de quel esprit il est guidé en debatant ceste question. Ie serois temeraire d'en vouloir prononcer la sentence, veu que ie ne suis pas seul accepté arbitre, & la briefueté de cest aduertissement ne respondroit pas aux argumens de celuy que ie condamnerois. Qu'vn chascun en iuge, selon que Dieu luy donnera à conoistre la verité, en regardant au but, qui est de se destourner de Satan pour adherer à Iesus Christ.

VRAY est que la conoissance & decisiō de tels faits apartient proprement aux Magistrats: ausquels aussi la lecture de ce volume aportera contentement comme i'espere. Mais comme les particuliers s'esiouissent d'entendre que les iugemens donnez contre les brigands & autres tels malfaiteurs sont fondez sur les loix diuines & humaines & ne mesprisent pas les discours qui leur en peuuent estre presentez: aussi cuide-ie que ces liures ne nuiront à personne. Il semble toutesfois que beaucoup de choses curieuses, ou trop gayes, ou peu honnestes, & partant indignes d'estre presentees aux Chrestiens, y soyent contenues: Item que quelques particuliers y sont trop viuement taxez. La dispūte sur ce point requiert necessaire-

ceſſairement qu'on touche à quelques queſtions qui de prime face ſemblent curieuſes voirement: mais tout conſideré on verra aiſément que la curioſité (ſi aucune y en a) eſt adoucie par aduertiſſemens ſalutaires.

QVANT à quelques diſcours vn peu gais ou peu honneſtes, ie m'aſſeure auoir tenu telle meſure en la verſion françoiſe, que ce qui à l'auanture eſtoit dit plus librement en Latin, a eſté tellement agencé, que nul, (s'il n'eſt du tout tetrique & par trop chatouilleux) n'aura occaſion de s'ofenſer. Il a eſté impoßible de deſcouurir les impoſtures de Satan & de ſes inſtrumens que quelques traits ou gaillards ou piquans ne ſoyent eſchapez: mais cela ne ſe rencontre pas ſouuent. Et quant aux particuliers, vray eſt que quelques Empyriques, Triacleurs, Exorciſtes, Iuges inconſiderez, y ſont touchez en quelques endroits, mais les gens de bien ne s'ofenſeront aucunement de cela. Il a eſté touſiours permis de condamner les fautes des particuliers, pourueu que les legitimes vocations ſoyent reconues de Dieu.

AV demeurant, ce qui m'a eſmeu en ce temps de mettre ces hiſtoires, diſputes & diſcours en lumiere, a eſté le deſir de proufiter au public, en preſentant à ceux qui deſirent entendre par où il faut entrer & ſortir quand telles queſtions ſe debatent, quelque moyen pour ſe reſoudre. Car on a acouſtumé d'en diſcourir aſſez promptement, & tombe on ſouuentesfois au dãger taxé par le cõmun prouerbe, qui dit, que de fol iuge procede brieue ſentence. Afin dõc que, cõme außi il le merite, ce qui ſe peut conoiſtre de ces matieres fuſt bien eſpluché, ne

ſachant hõme qui en euſt eſcrit ſi expreßément & plus amplement que Wier, i'ay commencé par luy, prenãt ſa derniere edition Latine imprimee depuis quinze mois en ça, augmẽtee de moitié, & reueuë ſoigneuſement, à laquelle i'ay adiouſté deux dialogues d'Eraſtus, qui luy reſpond par expres touchant le pouuoir & la punition des ſorcieres. Ce ſont les deux points dõt ils ont diferent enſemble. I'ay penſé que cela ſufiroit pour le preſent, tant pource que ce volume eſt de iuſte groſſeur, que pour ce que Wier & Eraſtus ont comprins tout ce que pluſieurs autres de noſtre temps ont eſcrit pour & contre les ſorcieres, Sachez außi (Lecteurs) que ie n'ay pas voulu vous donner du paſſetemps par la conſideration des hiſtoires admirables & prodigieuſes miſes en auant, ni par quelques contes fabuleux meslez à la trauerſe: ains en vous propoſant Wier qui deſcouure les fallaces de l'ennemi de noſtre ſalut, ie vous prie que vous y apreniez, par la conſideration de ſes ruſes & efforts, à vous aprocher de Dieu par vraye foy & repentance, à fin que ceſt eſprit immonde & furieux s'enfuye de vous: & qu'außi vous puißiez paracheuer voſtre courſe en repos de conſcience, prians pour ceux qui ſont es liens du malin, à ce qu'ils en ſoyent deſpeſtrez, pour ſeruir d'vn meſme acord à noſtre pere celeſte, en la vocation à laquelle nous ſommes appellez, iuſques à ce qu'il nous ait retirez hors des tempeſtes de ce monde en la vie eternelle & bien heureuſe. Ainſi ſoit-il.

INDICE DES CHAPITRES CONTENVS ES SIX liures de l'imposture des diables,&c.

Le premier nombre signifie le chapitre, le second monstre la page.

LIVRE I.

I De l'origine du diable, du temps de sa creation, de son essence,& de sa cheute 1
II Quels Theologiens ont escrit de la cheute des diables,de la cause d'icelle,de leur nature,& en quels endroits de leurs liures cela se trouue 4
III Pourquoy, & en quelle maniere le diable trompa Eue,& corrompit premierement le monde 7
IIII Ce que le diable a machiné au commencement du second monde en ceux de la race de Noe, & en quel temps la magie infame commença 10
V Comment les diables ont voulu estre estimez dieux & presider sur les pays: & du denombrement de leurs noms,selon leur charge. 11
VI Des dieux de chasque prouince: de l'idolatrie des Grecs:de l'institutiõ des dieux des Romains: du nõbre des sacrifices. Item cõment l'idolatrie est entree parmi le peuple de Dieu 14
VII Des sacrifices du sang humain inuentez par le diable: celebrez entre le peuple de Dieu,entre les Grecs,entre les Romains,& ailleurs.Ité des prognostications prinses des entrailles des hommes sacrifiez 19
VIII Des faux prophetes du diable, des Enthusiastes, des femmes pythiennes,& de plusieurs Sybilles 23
IX De la mesme & pareille adoration du diable en diuerses regiõs fort esloignees les vnes des autres: & en combien de sortes il se ioue en la Chrestienté 25
X Doù vient que les diables peuuent faire des choses si esmerueillables,& principalemét d'où vient qu'ils peuuent predire les choses à venir 30
XI Les diables ont conu Iesus Christ deuant les Apostres,& la cause pour laquelle il estoit enuoyé. Item pour quelle raison il fut tenté du diable. 34

XII. Plusieurs pratiques du diable & quelques vnes de ses œuures briefuement descrites 37
XIII. Il est monstré par le formulaire dont les prestres se seruét pour interroguer les esprits malins, auec quelles impostures le diable se mocque des prestres en faisant acroire qu'il est l'ame d'vn trespassé 45
XIIII. La maniere & la corpulence par laquelle le diable machine commodément des choses estranges & esmerueillables. Item, l'histoire d'vne petite beste, laquelle sortit de la bouche d'vn gédarme qui dormoit:puis y rentra 49
XV. Exemples memorables de diuers fantosmes & œuures des diables 52
XVI. Autres illusions des diables 61
XVII. Histoire de deux apparitions de diables en forme de moines descrite par George Sabin. Deux autres histoires de mesmes apparitions publiees par Philippe Melancthon 65
XVIII. On estime quelquefois que les choses naturelles & artificielles soyent œuures des diables 70
XIX. Il y a quelques choses artificielles és animaux, lesquelles semblét quelquesfois estre diaboliques 75
XX. Quelques sentéces & auis des peres touchant les machinations des diables, & de la fin á laquelle ils tendent. Item pour quelle raison Dieu les a faits aduersaires des hommes 77
XXI. Les noms du diable lesquels descouurent son occupation,&par lesquels aussi il est nommé és sainctes lettres 83
XXII. Les noms des diables selon la diuersité de leurs actions entre les Ethniques, & par leur office selō les Latins. Le denombrement des diables poetiques, les Ternistrateurs, les Gobelins, les Nains terrestres & montagniers. Les esprits familiers, & les Fees ou Sybilles blanches. Item, les noms de quelques dieux des Payens 90
XXIII. Les distinctions des diables selon les Theologiens & Philosophes. Item, la difference des bons & des mauuais esprits 99
XXIIII. Que le diable ne peut pas toutes choses & ne peut rien sans la permissiō de Dieu: & pour quelle

raison Dieu luy permet plusieurs choses sous certaines bornes & limites 103
XXV. Les choses impossibles au diable: ensemble plusieurs malefices qui iusques à present luy ont esté attribuez 109
XXVI. Il est monstré par tesmoignages des docteurs anciens que le diable ne conoist point les pensees des hommes 111

LIVRE II.

CHAP. I. Les noms des magiciens infames & des empoisonneurs au vieil Testament 113
II. Que c'est que magicien infame. Item, de la Goetie & Theourgie 120
III. L'origine de la Magie: qui ont esté les premiers Magiciens. Item, les liures de Magie faussement attribuez aux Peres anciens 123
IIII. Qui ont esté ceux qui depuis ce premier temps ont exercé la magie infame: & la malheureuse mort de plusieurs 128
V. De quelques liures de magie 134
VI. De Iean Tritheme: & de son liure intitulé Steganographie 139
VII. Plusieurs manieres d'enchantemens 142
VIII. Que les œuures faites par les magiciens de Pharao n'estoyent autres choses qu'impostures 150
IX. La femme Pythienne en Endor ne tira pas Samuel hors du tombeau, mais seulement vn fantosme diabolique sous la figure de Samuel 150
X. Les opinions de S. Augustin, sur ce que le vray Samuel fut ressuscité par la deuineresse 162
XI. De la Necromance, que c'est, & qui sont ceux qui en ont vsé 166
XII. Des deuinations magiques 168
XIII. Des sorceleries 171
XIIII. De la Gastrimance & des Pythoniques 174
XV. De la Geomance, des Charlatans ou Triacleurs, & des images appellees Theraphim 178
XVI. Qu'il ne faut point croire aux prognostications des deuineurs magiciens: & qu'il ne se faut point a-

dresser à eux 181
XVII. Du deuinement magique & fausse medecine de quelques prestres & moines 186
XVIII. Les indoctes medecins & chirurgiens couurent leur bestise & erreur par les sorcelleries & par la vertu des saincts 189
XIX. Les medecins ignares renuoyent la guerison de la morsure du chien enragé, & celle du haut mal, à l'aide des saincts 195
XX. Neron trouua que les arts magiques estoyent vaines,& Moyse les condāna,auec ceux qui en font profession,& qui y adioustent foy 198

LIVRE III.

CHAP. I. De la Sorciere,& que c'est 201
II. Les ceremonies que font les sorcieres, pour estre au rang des autres, sont ineptes,& ne s'accordent aucunement 207
III. La profession des sorcieres est descouuerte & refutee : & est monstré que leur paction & accord n'est qu'vne imposture & folie, à quoy lon ne doit s'arrester 209
IIII. Le reste des preuues par lesquelles il est monstré que la paction des sorcieres est vne chose friuole 212
V. Quelles gens sont plus suiets aux illusions & impostures des diables 218
VI. De la facile croyance & fragilité du sexe feminin 220
VII. De la deprauee imagination des melancholiques 222
VIII. De la fantasie,& cõment elle est interessee 226
IX. Sentences & passages de S. Augustin,par lesquels il apert comment le diable corrompt la fantasie des hommes,& cõme il semble qu'il prognostique 230
X. De la fantastique transformation des hommes en bestes 234
XI. Comment, & pourquoy les sorcieres sont tellement mises hors de leurs sens par le diable, qu'elles croyent & confessent auoir fait les choses que iamais elles

elles n'ont peu faire 236
XII. A sauoir si le diable peut porter les corps en l'air, & quand, & par quel moyen il le fait 240
XIII. Les corps ne peuuent estre portez, sinon par iustes espaces: & en vn mesme temps ils ne peuuent estre en diuers lieux 246
XIIII. Que les sorcieres n'enuoyent point les maladies dont elles se confessent estre cause. Item, il est prouué par exēples que tout ce que lon en raconte ne merite d'estre mis & aprouué pour histoires, mais seulement pour fables 248
XV Preuues touchant la folle fantaisie des sorcieres: la fausseté des histoires de mesme argument, prise de l'histoire de Dannemarc escrite par Saxon le grammairien. Item vn fort bel exemple d'vne femme fantastique 256
XVI. Que l'air ne peut estre aucunement troublé par les sorcieres: & comment le diable les induit à la fausse persuasion qu'elles ont de le pouuoir faire. Item que les bledz ne sont point enchantez 261
XVII. De quelques medicamens naturels qui endorment, & par le moyen desquels les sorcieres sont quelquesfois trompees: Item de leurs onguens & de quelques plantes endormantes, qui troublent merueilleusement l'esprit 276
XVIII. De l'Opiō, Heiran-luc, Gelotophylide, Morelle furieuse, Theangelide, & du bruuage lequel fit deuenir fol vn frere lay à Berne 281
XIX. De l'illusion de l'incube, suscouché ou Cauchemare demoniaque, & de l'Incube ou Cauchemare naturelle 284
XX. Que la taye nommee par les anciens Hymen se peut prouuer par raisons estre en toutes filles: Que l'embrassemēt des femmes, est du tout faux, & purement imaginaire 288
XXI. Histoire memorable de la perpetuelle virginité de la vierge Marie 292
XXII. De quelques autres choses apartenantes au propos precedent, & dignes d'estre notees par les medecins 295
XXIII. Explication du passage de Moyse, où il est es-

crit que les fils de Dieu eurẽt afaire auec les filles des hommes:par lequel la fausseté de l'embrassemẽt diabolique est manifestee. 297
xxiiii. Que les demidieux ont pris naissance comme les autres mortels:& qu'il est impossible qu'vn homme,ou autre animant parfait,puisse estre engendré & naistre sans embrassement charnel, & sans la semence du masle & de la femesle. 302
xxv. Discours fabuleux touchant la naissance de Martin Luther, que aucuns ont maintenu auoir esté engendré par vn diable 306
xxvi. La raison pour laquelle on a controuué qu'il y auoit des hommes engendrez par les dieux & pucelles: il est aussi monstré par quelques histoires en quelle maniere les esprits & les faux dieux ont afaire aux femmes 308
xxvii. De la vilaine copulation des Sorcieres. 313
xxviii. Que ce que lon pense de la semence iettee par les Cauchemares,succube ou incube,est vne chose vaine 314
xxix. Des Syluains,Faunes & Satyres, 316
xxx. Il auient quelquesfois que mesmes les preudefemmes sont trompees par l'illusion des Cauchemares ou incubes, ensemble vn ridicule exemple de l'adultere d'vn diable. 319
xxxi. Que toutes les histoires,par lesquelles on pense prouuer la copulatiõ charnelle des diables,sont fausses 320
xxxii. De Merlin,du cygne qui tiroit vne petite nauire auec vne chaine d'argent: de la tour du cygne de Cleues: de l'espouse fantastique,& autres exẽples de l'embrassement Satanique. 323
xxxiii. Histoire des illusions diaboliques touchant l'acte venerien fait par le diable: & la raison pour laquelle ceste matiere est traitee plus au long 326
xxxiiii. Histoire admirable de l'enfantement d'vne femme demoniaque,lequel fut imputé à vne sorciere 329
xxxv. Que les sorcieres ont seulement leur fantasie pour docteur & enseigneur:que les choses par lesquelles on pense qu'elles nuisent sont friuoles 331
Ce que

XXXVI. Ce que les hommes ont naturellement ne doit estre estimé dependre de la puissance des sorcieres. 334
XXXVII. Qui sont ceux que lon doit proprement apeller empoisonneurs ensemble plusieurs exéples memorables de diuers empoisonnemens 337
XXXVIII. Histoire memorable d'vn vallet de bourreau qui empoisonna son maistre : & de la femme de ce maistre, laquelle s'ingera de vouloir decapiter trois malfaicteurs 343
XXXIX. Des Philtres, de l'Hippomanes, & autres drogues amatoires 345
XL. Que les boissons amoureuses, l'Hippomanes, & toutes telles choses rendent plustost les personnes furieuses qu'amoureuses 348
XLI. Les moyens par lesquels les sorcieres nuisent au bestail 354

LIVRE IIII.

I. Qui sont ceux que lon dit estre empoisonnez, & desquels ensorcellez il est parlé en la Bible : Item que tous ceux que lon pense estre tourmentez par les charmes des sorcieres sont poursuyuis ou possedez du diable 356
II. Des choses monstrueuses reiettees par la bouche, lesquelles, comme il est monstré par plusieurs argumens, n'ont point esté dedans le corps 360
III. Histoire memorable d'vne fille demoniaque, laquelle on disoit estre tourmentee par les sorcieres: ensemble quelques discours du signe de la croix 367
IIII. La guerison qui s'est ensuyuie tant de ceste fille que de quelques autres, par le moyen d'vne certaine maniere de benisson, recitees par des femmes prisonnieres & soupçonnees de ce mesfait 370
V. L'opinion de Paul Grilland touchant la diuerse & rude matiere qui sort du corps des ensorcellez 373
VI Histoires de quelques demoniaques, qu'on pensoit estre tourmentez par les sorcieres 375
VII. Autres histoires de pareil argument 379
VIII. Histoires de quelques ieunes enfans demonia-

ques 381
IX. D'vn quidam, auquel encores viuant on tira vn clou, & dedans le corps duquel, apres qu'il fut mort, on trouua des cousteaux, du bois & des ferremens. 382
X. Des religieuses de Vvertet, lesquelles estoyent demoniaques, & qu'on pensoit estre ensorcellees 385
XI. Les tourmens diaboliques auenus au monastere de Kentorp, & imputez aux sorcieres 389
XII. Histoires des religieuses du couent de Nazareth à Cologne, lesquelles furent afligees par le diable 394
XIII. Histoire admirable d'vne ieune fille, du coste de laquelle on tira vn cousteau 396
XIIII. Explication de ce spectacle esmerueillable 399
XV. Moyen ridicule de fourrer des choses dures dedans le corps humain. 405
XVI. Que les medecins plus doctes sont souuét trompez par les demoniaques 406
XVII. Comme souuentesfois il y a des choses naturelles qui s'engendrent dedans le corps, lesquelles toutesfois on pense estre auenues par sorceleries 410
XVIII. Confutation de ce que le diable disoit auoir esté enuoyé dedans le corps où il estoit par le commandement de quelqu'vn. Et que personne ne le peut faire. Que les maudissons & imprecations malignes n'ont aucune efficace, & de l'imprecation des peres & meres 419
XIX. Exemples des imprecations faites au nom du diable, reprimees par le iugement de Dieu 421
XX. Que les parties honteuses ne peuuent estre arrachees par charmes. Item, que le diable peut par moyens naturels empescher l'execution venerienne 423
XXI. De diuerses liaisons 426
XXII. Que les hommes ne peuuét estre, par quelque moyen que ce soit, transformez en bestes. L'explication de la fable des compagnons d'Vlysse & de Diomede. Item, des Arcades transformez 429
XXIII. De la maladie nommee Lycanthropie, par laquelle les hómes pensent estre transformez en loups, que nous nómons vulgairement Loups-garoux 435

XXIIII. De la naturelle transmutation du sexe humain 438
XXV. Que lon pense plusieurs estre demoniaques, lesquels toutesfois sont seulement tourmentez par la melancholie & au contraire 441
XXVI. Deux histoires memorables touchant deux hommes qui feignoyent estre demoniaques: & le second se disoit estre ensorcelé & enchanté 442
XXVII. Histoires de pareil argument que les precedentes, lesquelles ont esté conduites par des prestres 446
XXVIII. Histoire plaisante de mesme argument 448
XXIX. De ceux qui ont esté empoisonnez 452
XXX. Que quelquefois le bestail meurt de poison, mais le plus souuent de peste 454

LIVRE V.

I. Du preseruatif contre la sorcelerie & assaut du diable 458
II. La maniere par laquelle le peuple est quelquesfois seduit par les pasteurs des Eglises en la guerison de la sorcelerie 467
III. Par quels moyens les magiciens Ecclesiastiques ont acoustumé de seduire en la guerison des demoniaques 471
IIII. De l'execrable abus de la saincte Escriture, & des noms de Dieu, en la magique guerison des malades, & en autres actes 475
V. Moyens magiques par lesquels on trouue les larrons, on blesse la sorciere: auec vn abus blasphematoire, tant du nō de Dieu que de la saincte Escriture. 481
VI. Sorcellerie magicienne pour recouurer les choses desrobees 485
VII. Du meschant & bon vsage de la parole de Dieu: & du moyen illicite de guerir les sorcelleries 488
VIII. Magiques & superstitieuses guerisons des maladies faites par charmes & paroles inconues: & que la vertu des paroles ne s'accorde auec l'harmonie du ciel 491
IX. De la guerison magique faite par liaisons, colliers,

characteres,efigies,anneaux & ſignets 496
x. Inuention magique pour guerir & oſter toute ſorcellerie 500
xi. Des characteres,images,exorciſmes,& autres choſes illicites, par leſquelles on cerche les threſors, on ouure les portes fermees, & pend on les ſorcieres par les cheueux, & autres tromperies diaboliques 502
xii. Des choſes par leſquelles on penſe que ceux à qui on baille la queſtion ne ſentent aucun mal, & ne peuuent dire mot 505
xiii. Qu'en la choſe figuree des Characteres il n'y a aucune vertu à raiſon de la figure 509
xiiii. Vne façon ſuperſtitieuſe pour guerir la ſorcellerie. Item vne autre folle maniere de chaſſer le diable 516
xv. Impoſtures infames & deteſtables d'vn certain chirurgien qui s'entremit de guerir vn malade, & ce qui en auint 518
xvi. Que les diables ne gueriſſent point les maladies en autre maniere ſinon en ceſſant de mal faire, & deſmouuoir les maux dont ils eſtoyent cauſe. 523
xvii. Que la gueriſon des diables eſt vne choſe feinte,& que quelquesfois elle eſt permiſe de Dieu,à raiſon de l'incredulité des malauiſez, voire que le plus ſouuent elle eſt de grande eficace 527
xviii. Quelques hiſtoires plaiſantes, par leſquelles eſt monſtré, combien peut la temeraire croyance es gueriſons magiques 529
xix. Que pluſieurs grands medecins ſe ſont aidez de liaiſons,characteres & charmes: Item de la gueriſon Homerique,& du miracle de Veſpaſian 533
xx. Des liaiſons,colliers,& fermaillets naturels. Item que les diables ne peuuent eſtre atirez ni chaſſez par aucunes plantes ou matieres terreſtres 536
xxi. Par quelles matieres les anciens & ceux de l'Egliſe Romaine penſoyent que les diables & ſorcelleries fuſſent chaſſees 539
xxii. Que le diable ne peut eſtre tiré par aucune herbe,comme Ioſephe le maintient. Item de la racine nommee Baaras 549
xxiii. Le grief & abominable abus des preſtres exorciſtes

exorciſtes 553
XXIIII. Hiſtoires memorables de quelques exorciſtes 558
XXV. De l'exorciſme & de la meſſe qui condamne & enuoye en enfer 561
XXVI. Hiſtoire memorable de l'eſprit d'Orleans 563
XXVII. Hiſtoires ſemblables à la precedente, auenues en Suiſſe, en Italie, en Eſcoſſe, & en Flandres. Item que le diable eſt exorciſte. 567
XXVIII. Certain moyen pour guerir la ſorcelerie 573
XXIX. Les moyens par leſquels les demoniaques & enſorcelez doyuent eſtre inſtruits de l'impoſture & impuiſſance des diables 577
XXX. Comment il faut inciter les demoniaques à patience inuincible 579
XXXI. L'efficace des prieres communes en la gueriſon de la ſorcellerie 583
XXXII. L'efficace du iuſne à chaſſer les œuures du diable 586
XXXIII. La vertu des aumoſnes. 588
XXXIIII. Comment il ſe faut diuerſement comporter enuers ceux qui ſont affligez en diuerſes ſortes. Item pluſieurs exemples de diuerſe gueriſon, dignes d'eſtre imitez 589
XXXV. Remedes certains & eſprouuez pour guerir ceux qui contrefont les demoniaques 594
XXXVI. Ce qu'il faut faire en la ſorcellerie par laquelle la compagnie charnelle des mariez eſt empeſchee 596
XXXVII. En quel temps, en quelle maniere, & par quelles gens les exorciſmes doyuent eſtre pratiquez. 598
XXXVIII. Maniere de chaſſer les diables pratiquee en l'Egliſe ancienne 602
XXXIX. Auis de Philippe Melancthon, touchant les demoniaques, recueilli des epiſtres d'icelui 604
XL. La folle & inepte recepte de laquelle on vſe couſtumierement pour guerir le beſtail enſorcelé. Item le moyen plain d'impieté, par lequel on penſe appaiſer la tempeſte 606
XLI. Ce qu'il faut faire contre les venins & recon-

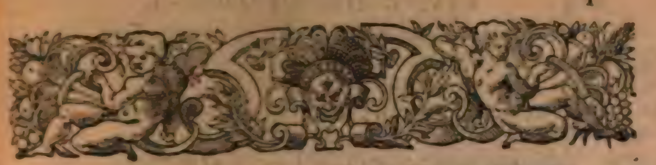
tre les maux que le bestail semblera endurer supernaturellement 610

LIVRE VI.

I. Que selon la diuersité des magiciens infames on doit imposer diuers supplices 613
II. Quels chastimés meritent les deuins, & ceux qui portent les diables enfermez en vn anneau, ou en du voirre. Item que tous les liures de magie doyuét estre bruslez 617
III. Ce que les loix & les decrets ont arresté touchant les magiciens, deuins, & ceux qui vont au conseil par deuers eux 621
IIII. Edits des Empereurs, touchant la punition des deuins & magiciens infames 627
V. L'histoire du Pape Syluestre, deuxieme du nom, est ici proposee aux magiciēs qui se repentiront 630
VI. Histoire admirable d'vne sorciere Espagnole nommee Magdelaine de la croix, laquelle se repētit de ses fautes & obtint grace 632
VII. Recit de la malheureuse fin d'vne sorciere 636
VIII. Qu'il ne faut point mettre les sorcieres au rang des heretiques. Item de leur garde & prison 638
IX. Les fausses & trompeuses experiences pour conoistre les sorcieres 640
X. Que c'est qu'il faut faire en l'inquisition d'vne sorcellerie commise: & qu'il ne se faut arrester à la seule confession 642
XI. Les confessions de trois femmes bruslees pour soupçon de sorcellerie ici proposees & expliquees 645
XII. Explication d'vne autre confession. Item que personne ne peut estre blessé par maudissons, & que les sorcieres ont perdu leur esprit & entendemēt 651
XIII. La confession de ceux qui ont pensé estre transformez en loups 654
XIIII. La confession susdicte expliquee de point en point, & refutee 658
XV. Exemples de plusieurs femmes innocentes que lon a fait mourir pour estre soupçonnees de sorcelerie

rie 665
XVI. La singuliere prudence de laquelle ont vsé quelques Princes en l'accusation de sorcellerie 669
XVII. L'auis des peres anciens, par lequel il appert qu'il ne faut faire mourir ceux qui sont seduits par erreur ni les heretiques. 673
XVIII. Auis d'Erasme, comment il faut traiter les heretiques 678
XIX. Auis de quelques insignes Iurisconsultes touchant les sorcieres, lesquelles euitent les peines corporelles pourueu qu'elles se repentent. Item, es causes criminelles il ne se faut du tout arrester à la confession 686
XX. L'auis d'Alciat excellent iurisconsulte, touchant l'innocence des sorcieres. Item vne histoire recueillie des escrits de Grilland, touchant l'innocence de celles qu'on estime sorcieres 688
XXI La punition de laquelle les Boulognois ont accoustumé de punir les sorcieres 690
XXII. Que les femmes doyuent estre moins punies que les hommes 691
XXIII. Comment les sorcieres ayans l'esprit troublé d'erreur par le diable,& ne faisans aucun mal à autruy doyuent estre reduites, & quel chastiment elles meritent. Item, que toute volonté ne doit estre punie, ensemble l'explication de la loy de Moyse,& briefue responce à quelques obiections 693
XXIIII. Refutation de quelques obiections mises en auant contre le chapitre precedent 695
XXV. Refutation de l'auis de George Pictorius, par lequel il maintient que les sorcieres doyuent estre punies de cruelle mort 712
XXVI. La punition des empoisonneurs & empoisonneresses 714
XXVII. Recapitulation touchant les sorcieres 717
XXVIII. Determination faite à Paris par la faculté de Theologie, l'an mil trois cens nonante huit, touchant certaines superstitions suruenues de nouueau 740.
Conclusion de tout l'œuure. 745





LE PREMIER LIVRE, TRAITANT DV DIABLE, DE SON ORIGINE, DE SON EFFORT ET POVVOIR.

* * *

De l'origine du diable, du temps de sa creation, de son essence, & de sa cheute.

CHAPITRE PREMIER.

PVISQVE i'ay entrepris d'expliquer les impostures & enchantemens des malins esprits, ie commenceray à parler du diable leur premier auteur, ensemble de ses finesses, efforts & pouuoir: à celle fin que par la conoissance de sa nature & de son autorité, chascun voye aisément ses actions par le luysant œil de son entendement, & qu'il soit aise par ce moyen d'en iuger plus exactement & auec moins de difficulté. Or tout ainsi que par la sacree doctrine de la religion chrestienne, & par la confession de la foy indoutable, ie reiette en tout & par tout les opinions d'Aristote, & des Peripateticiens, lesquels soustiennent qu'il n'y a point d'esprits en la nature: aussi ne puis-ie du tout aprouuer la distinction cõtrouuee qu'en fait Platon, ni les opinions de Porphire, Pselle, Procle, Plotin & Iamblique, lesquels ont assez abondamment parlé des esprits, toutesfois ils en ont escrit plusieurs choses, comme histoires aduenues, lesquelles ils n'ont ni veuës ni conuës.

Aristote n'a point pensé qu'il y eust d'esprits.

Les Platoniciens ont controuué plusieurs choses touchant les esprits.

IL nous faut donques croire par l'histoire sainte de Moyse (ambassadeur de la diuine Maiesté & fidele se-

cretaire, auec lequel DIEV a parlé, comme face à face,
Genes. 1. ainsi que nous trouuõs par la verité des saintes lettres)
Exod. 33. que DIEV tout-puissant, architecte de l'vniuers, a basti
En quel temps les Anges ont esté creez. vn mõde incorporel, embelli d'ordres admirables d'esprits pour son seruice, auant que de parfaire l'ordre de celuy que nous voyons à l'œil. Tous ces esprits estoyent bons, ainsi que toutes choses creees par le souuerain bien: c'estoyent natures remplies d'intelligence: ils
Heb. 1. n'auoyent point de corps, & estoit leur essence aucu-
Quels sont les Anges nement conforme à celle de la diuine nature, toutesfois finie. DIEV estoit conu & adoré d'iceux en la maniere que bon luy sembloit, & qu'il auoit ordonné, & leur communiquoit reciproquement sa bonté en toute eternité. Parquoy il leur bailla vne excellente intelligence, vn subtil entendement & vne claire conoissance de son eternelle & immuable iustice, ainsi que rayõs allumez de la lumiere de son eternelle sagesse. Nazianzene ancien docteur de l'Eglise a escrit entre autres, de la nature des Anges, au discours du sainct baptesme, & en d'autres traitez. Mais lors que quelques vns d'entre eux se glorifierent, s'esleuerent de leur propre mouue-
L'origine des diables ment, à raison des graces desquelles ils estoyent douez, & s'estimerent semblables à DIEV ne se maintenans
2. Pier. 2. en leur origine, delaissans leur lieu & pechans: DIEV
Iud. epist. courroucé les effaça du nombre de ses ministres, les
Iob 4. chassa, les precipita, & les reserua en perpetuels liens
Luc. 11. d'obscurité, pour le iour de son grand iugement.

Isaye. 14. PLVSIEVRS appliquent à cela (mais vn peu trop allegoriquement) la prophetie que fait Isaye de l'orgueil & de la profonde cheute du Roy de Babylone,
Apoc. 12. que le Prophete nomme Lucifer. Cestuy-ci est le grãd
Isaye. 27. dragon qui fut precipité en terre auec ses anges, c'est le vieil serpent qui se nomme Diable & Satan, comme dit sainct Iean, c'est le serpent tortu d'Isaye. Or non seulement nos Theologiens & ceux des Hebrieux nous monstrent ceste cheute, mais les Assyriens, Arabes, Egyptiens, & Grecs la conferment par leurs escrits. Homere semble en auoir obscurement exprimé quelque chose sous le nom de la deesse Até, & en la description de la guerre des Geans qui assaillirent les dieux, & amõcelerent vne montagne sur l'autre, sous lesquelles ils

furent accablez par la foudre de Iupiter. Pherecides descrit la cheute des esprits,& dit qu'Ophis,c'est à dire le serpent demoniaque, a esté le chef & portenseigne du camp rebelle & desobeissant aux decrets de la diuine intelligence.Trismegiste descrit ceste mesme ruine en son Pimandre, & Plutarque au traité de l'vsure nous monstre comme l'ancien Empedocle a conu la cheute des esprits, lesquels il nomme Ouranopetes, c'est à dire,tombez du ciel.Sainct Augustin escrit fort elegāment à ce propos: Demandes tu dont vient le diable? Il vient du mesme lieu, duquel tous les autres Anges. Mais les autres Anges sont demeurez en leur obeissance: & cestuy-ci est tombé par desobeissance en s'enorgueillissant, tellement qu'il a esté fait Diable.Il dit encore au liure de la vraye religiō,chapitre 13. Le Diable n'est point mauuais, entant qu'il est ange, mais il l'est entant qu'il est peruers à son escient. Car s'aimant dauātage que Dieu,il ne luy a voulu estre suiect:ains s'est enflé d'orgueil & s'est reuolté de la premiere essence. Item au 8.liure de la Cité de Dieu,chapitre 22. Il faut croire que les diables sōt esprits fort desireux de nuire, esloignez de iustice,enflez d'orgueil, noircis & passes d'enuie, subtils pour deceuoir. Ils habitent en cest air ci: pource ayans esté precipitez du plus haut ciel, c'est à bon droit qu'ils sont detenus pour condamnez à demeurer cōme prisonniers en l'air,pour chastimēt de leur trāsgression irremissible. Ce n'est pas à dire,encor que l'air soit par dessus la terre & les eaux,qu'ils soyent plus excellēs que les hōmes,lesquels les surmontēt, nō pas en l'esgard du corps terrien, ains par vne bonne & saincte pensee, ayans choisi le vray Dieu pour refuge. Mais ces malins esprits dominent sur plusieurs du tout indignes d'auoir part à la vraye Religion,comme estās prisonniers & esclaues d'iceux, qui leur ont persuadé par signes admirables & illusoires de faits ou de choses predites, qu'ils sont dieux. On peut voir ce que le mesme docteur en escrit au 6. li. contre Iulian,chap.9. au traité de la nature du bien contre les Manicheens, chap.33. & au 1.liure des hypognostiques contre Pelagius.Ces esprits donc qui parauant estoyent diuins,celestes,purs,pleins de lumiere,exemptsde toute malice,

au 42.traité sur saint Iean.

Heb.1.
Pseau. 103 & 104.
Ephe.2.6.

Luc. 8. 9. obseruans la volonté d'vn seul DIEV, & lesquels de-
11. uoyent seruir de ministres à ceux qui estoyent futurs
Act. 29. heritiers de salut, n'ont en tout & par tout perdu l'essen
Iudic 9. ce Angelique, ains ont malheureusement & meschamment failli, estans priuez de la lumiere de grace, & ont tellement preuariqué, que maintenant ils sont nõmez & estimez aeriens, mondains, obscurs, tenebreux : & brief ils sont impurs & mauuais. Et encores qu'ils retiénent quelque chose de la lumiere de l'intelligence naturelle, toutesfois ils soustiennent la peine de leur faute, infiniement plus rigoureuse que celle que le genre humain attend de sa transgression, ce qui aduient à cause de la lumiere de la diuine sagesse, laquelle ils ont obscurcie. Aussi-est il vray que si l'homme eust retenu les rayons de la supreme sagesse lesquels Dieu auoit allumez de son eternelle lumiere en l'esprit de nos premiers pere & mere : certainement il verroit plus clairemét, & discerneroit asseurémét, par le subtil discours de son entendement, plusieurs choses, lesquelles il voit maintenant par l'œil obscurci de sa pensee, tout ainsi que s'il regardoit la face du soleil au trauers d'vn nuage espais, ou au trauers des noires nues, lors qu'elles sont esparses dedans l'air.

Quels Theologiens ont escrit de la cheute des diables, de la cause d'icelle, de leur nature : & en quel endroit de leurs liures cela se trouue.

CHAP. II.

Au 1. liure à Monimus.

FVLGENCE, ancien docteur de l'Eglise parlãt de la cheute des Anges, dit ces mots: L'orgueil a prins commencement lors que l'Ange s'esleuant contre Dieu, & renuersé par cest orgueil, est descheu & s'est reuolté de Dieu, en voulant vsurper ce qui ne luy appartenoit, par vne meschante concupiscence, racine de tous maux. S'il fust demeuré ferme en Dieu il ne fust point tombé. Mais la mauuaise concupiscence, qui luy a fait desirer ce qu'il n'auoit pas, luy a osté ce qu'il auoit. Or combien qu'il n'ait peu rassasier ceste concupiscence, il en a tousiours retenu depuis la volõté. Par ainsi luy-mesme est

son

ſon bourreau & ſon ſupplice, ayant continuellement vne meſchante volonté qui le tourmente, comme vn aueugle eſt affligé de ſon aueuglement.

ALCIMVS poete Chreſtien, au diſcours qu'il a fait du peché originel, parlant du diable, dit

Long temps auparauant il eſtoit vn bon Ange,
Mais s'eſtant eſchauſé d'vn penſement eſtrange,
D'orgueil il s'embraſa, eſtimant s'eſtre fait,
Et n'auoir Createur que ſoy-meſme parfait.
La rage & la fureur couuant en ſa penſee,
Son Prince reniant d'vne voix inſenſee,
Ie ſeray Dieu: dit-il, & par deſſus les cieux
Ferme ie planteray mon throne glorieux,
Egal au ſouuerain en grandeur & puiſſance.
Mais comme il ſe hauſſoit d'vne telle arrogance,
Le treshaut l'arreſtant du ciel le dechaſſa,
Et de ſes beaux eſtats à l'inſtant le caſſa.
Si que ce malheureux, qui en lumiere pure,
Precedoit autrefois toute autre creature,
Eſt le premier puni de la puiſſante main
De celuy qui viendra iuger le genre humain.

Or dautant que les anciens Theologiens ont eſcrit ſi amplement & doctement de la cheute des diables, de la cauſe d'icelle & de leur nature, que ce ſeroit faire ce qui eſt fait ſi ie ramaſſoye dans ce chapitre ce qu'ils en ont dit: ce me ſera aſſez de marquer les noms des auteurs & les paſſages de leurs liures, où le lecteur pourra aiſément recourir. Ie ſuis contraint faire cela, & le fay auſſi d'autant plus volontiers que mon intention eſt d'inſerer en tout mon diſcours les allegations des auteurs que ie mets en auant, ſelon leurs propres termes, ſans y rien meſler du mien. Car en ce faiſant i'eſtime n'auoir oſté la louange à perſonne, ni falſifié le dire d'aucun: ains auoir maintenu la verité & pourueu à mon honneur. Ainſi donc les auteurs qui s'enſuyuent ont eſcrit amplement des points ſus mentionnez.

Les docteurs Grecs.

EPIPHANIVS au 2. liure, tome premier, hereſie 64. Athanaſe au liure de la virginité: & ès queſtions de l'Eſcriture ſaincte, queſtion 6. Gregoire Nazianzene en la premiere declaration touchant la reconciliation des moines, & au traicté de la Theologie. Gregoire

Nyssene au liure de la vie de Moyse. Basile, surnommé le grand, au sermon, Que Dieu n'est point auteur de maux. Chrysostome en la quinzieme homelie sur le premier chapitre de l'Euangile selon sainct Iean: & en l'homelie de Adam & Eue. Cyrille au dialogue de l'adoration en esprit. Theodoret es questions 19. & 24. sur le liure de Genese. Damascene au premier liure, chapitre dixhuitieme.

Les Docteurs Latins. S. AMBROISE au 10. liure de ses epistres, epistre 84. Eusebe au troisieme liure de la demonstration Euãgelique, chapitre 5. Lactance au second liure de ses institutions, chapitre neufieme. Isychius au quatrieme liure sur le treizieme chapitre du Leuitique. S. Ierosme en l'epistre à Antoine, & contre les erreurs de Iean Euesque de Ierusalē. Antoine en sa 2. epistre. Le poete Prudentius en son Hamartigenie. S. Gregoire au secōd liure de ses morales, chap. 9. & 19. Item au 92. chap. du 9. liure sur Iob: & au 2. chap. du 2. liure sur le premier des Rois: & au septieme chapitre du 3. liure sur le mesme. Plus au 4. liure des Morales, & au 13. chap. sur Iob. Leon à Turbius Euesque d'Asture, & au 4. sermon de la collation des aumosnes. Prosper au troisieme liure de la vie contemplatiue, chapitre 2.3. Primasius sur le premier chapitre de l'Epistre aux Romains. Cassian en la 8. coll. chapitre 10. Paulin en l'epistre 4. Sedulius sur le premier chapitre de l'epistre aux Romains. Eucherius au premier liure sur les histoires des Rois. S. Bernard au 5. sermon des paroles d'Isaye: item au 17. & au 27. sermon sur le Cantique des Cantiques.

RABANUS au 4. liure de la proprieté de la parole, chap. 10. au liure de penitence, chap. 18. au troisieme liure sur l'Ecclesiastique, chap. 3. & en l'epistre de Rabanus & des moines de Fulden à l'Archeuesque Otgarus. Haymo sur les Pseaumes 18. 81. 143. Au premier liure sur l'Apocalypse, chap. 2. aux sermons sur l'Euangile, & sur le troisieme chapitre d'Osee. Hincmarus au chap. 44. du liure escrit à l'Euesque de Laon nommé Hincmar. L'auteur incertain, qui s'est surnommé Idiot, au 2. ch. de la vraye repentance. Giselbert au liure des disputes, chap. 3. Radulphe sur le Leuitique, liure 8. chapitre 1. Anselme, au liure pourquoy Dieu s'est fait homme,

chap.

chap. 7. sur le 12. chapitre de S. Mathieu. sur le 10. de la 1. epistre aux Corinthiens. sur le premier chapitre de l'epistre aux Ephesiens. au 3. & 6. chapitre de la premiere epistre à Timothee: & au 3. chapitre du dialogue traitant de la cheute des Diables. Pierre Damian, en l'epistre qui se commence Prodigium. Rupert au 7. & 8. liure de ses commentaires sur l'Euangile selon S. Iean. au 7. & 8. liure sur l'Apocalypse, chap. 13, 18. & au 10. liure chap. 17. item en l'onzieme & au douzieme, chap. 21. plus au cinquieme liure sur S. Mathieu, chap. 5. & au 13. chap. 26. item au 3. liure sur Exode, chapitre 10. au premier liure de la victoire de la parole de Dieu, chap. 8. 21. au 3. liure de la glorification du fils, chap. 8. Pierre Alfonse au titre 10. Honorius sur le 18. pseaume. Hugues de S. Victor en la louange de l'espouse.

Pierre Lombard surnommé le maistre des sentences, au second liure, distinction 6. Pierre de Blois en la 34. epistre. Pierre le chantre au 13. chapitre, de l'enuie, & au 15. de l'humilité. Hildebert en l'epistre 31. Hildegarde au 1. liure, vision 2. Hugues Eterian au traité du retour des ames, chapitre neufieme. Barthelemi l'Anglois au second liure de la proprieté des choses, chapitre dixneufieme.

Pourquoy & en quelle maniere le Diable trompa Eue, & corrompit premierement le monde.

CHAP. III.

DAVANTAGE, les malins esprits ont conceu vne si grande & irreconciliable haine encontre DIEU à cause de leur bannissement, dechassement & ignominieuse precipitation de leur domicile naturel, que deslors ils essayerent de cercher soigneusement tous les moyens par lesquels ils le pourroyent offencer, diminuer sa gloire, ou corrompre, effacer, ou endommager l'œuure du monde, construit par son esmerueillable prouidence. Ainsi doncques, de despit qu'ils eurent d'estre decheus d'vn si excellent estat, & aussi pour l'enuie qu'ils portoyent à la felicité de l'homme, ils s'adresserent à Eue nostre premiere mere, noble entre les

La hayne irreconciliable du diable enuers Dieu.

creatures, illuminee du clair rayon de la sagesse celeste & conioincte à DIEV par vne alliance sans macule: laquelle ils essayerent retirer de DIEV, & faire compagne de leur damnation: ils la deceurent par belle tromperie, & par les choses esquelles il sembloit n'y auoir aucune finesse, reiectans bié loin l'opinion de la menace de mort, & disans: vous ne mourrez point: puis reiectât & abusant frauduleusement des loix que DIEV luy a-

Genese 3

uoit imposé, ils enorgueillirent Eue, & l'attirerent par leurs fausses promesses, en vne esperance de beaucoup plus grands biens, & pouuoir plus excellent, asçauoir: DIEV conoit bien qu'au mesme iour que vous mangerez du fruict de cest arbre, vos yeux seront ouuers, & serez comme dieux, sachans le bien & le mal. Et ainsi firent-ils tant qu'à la parfin elle enfraignit le commandement, & ensuyuit les conseils establis & ordonnez cótre DIEV, au dam & malheur d'icelle.

La transgression d'Eue.

Car Satan desia mauuais, ayant appris tout mal par sa transgression, & se sentant coulpable de sa faute: asçauoir qu'il auoit pensé d'outrepasser par arrogâce les bornes de la charge qui luy estoit donnee, essaya d'attirer Eue à mesme volonté par les appasts & allechemens d'vne legere persuasion, donnant à entendre à Eue & Adam qu'ayans les yeux ouuerts & ne gardans la deffense qui leur auoit esté faite de ne manger du fruict, ils sçauroyent non seulemét le bien desia conu, mais aussi le mal inconu. Aussi ne fut-il trompé, preuoyant bien la calamité qui deuoit suyure vne telle desobeissance, encores qu'elle cófessast & reconust trop tard qu'elle auoit esté trompee par le serpent: car l'homme ayant violé l'obeissance qu'il deuoit, deuint ennemi de DIEV, & fut assuietti aux peines imposees aux transgresseurs: asçauoir à la condamnation, à la tyrannie du diable, & à la mort eternelle: il fut aussi despouillé des honneurs de la dignité & puissance de laquelle DIEV l'auoit ennobli auec grande autorité.

L'homme fait ennemi de Dieu par desobeissance.

Pour ceste cause Tatian Assyrien dit, escriuant contre les Grecs: Le Verbe (qui est le Fils de DIEV) crea les Anges deuant les hómes: & l'vne & l'autre creature fut laissee en liberté de son arbitre: &c. & vn peu apres, Mais incontinent que les hommes eurent suyui le plus cauteleux, qui auoit esté

En quel temps & quels ont esté creez Anges

creé

creé deuant eux,& l'eurent pris pour leur DIEV, encores qu'il s'opposast à la diuine Loy,alors la puissance du Verbe priua de sa compagnie & l'auteur de ceste folie,& les hommes qui luy auoyent obey : & l'homme, qui auoit esté fait à l'image de DIEV, fut fait mortel, estant despouillé d'vn esprit plus puissant : & l'Ange qui auoit esté le premier cree,fut mué en Diable,& les autres qui auoyent suyui ses impostures,furent estimez du camp des Diables,& furent abandonnez à leur fureur,à raison de la liberté de leur arbitre. Sainct Augustin aussi escrit fort bien sur ceci au Comte Iulian. Le Diable est vn Ange separé de Dieu par son orgueil: lequel ne s'est arresté en la verité,c'est le docteur de mensonge: car par luy premierement le mensonge fut inuenté. Il adiouste en vn autre endroit : s'estant deceu soy-mesme il a desiré tromper autruy : c'est luy qui est fait aduersaire de nostre genre humain, il est l'inuenteur de mort, le maistre d'orgueil, la racine de malice, le chef de meschanceté,le prince de tout vice,& le persuaseur des vilaines voluptez. Luy donc voyant Adam nostre pere auoir esté fait de DIEV,& considerant l'hōme estre composé du limon de la terre à l'image de DIEV,orné de pudicité,composé d'attrempance, enuironné de charité,& vestu d'immortalité: il fut enuieux de ce que l'homme auoit receu la beatitude,laquelle il confessoit auoir perdue lors qu'il estoit Ange, par le moyen de son orgueil:& lors cest insatiable homicide en eut mal au cœur,& despouilla premierement nostre premier pere de tant & tant de biens, & par ce moyen nous mit à mort.

Que c'est que le Diable.

Estat de l'homme auant le peché.

CES esprits malins se glorifiās outre mesure en l'heureux succes de leur premiere entreprise,commencerēt de forcener dauantage, d'espier furieusement tous les moyens,& de machiner par toutes subtilitez les choses qui pourroyent deprauer & abolir ceste promesse,qui seroyent contumelieuses contre DIEV,& pernicieuses aux hommes : ce qu'ils firent dauantage, & auec plus grand soin, dautant que l'homme estoit de nouueau r'entré en grace auec DIEV, par la peine qui luy estoit imposee, & par la promesse qui luy estoit faite de CHRIST, semence de la femme, qui deuoit briser la

teste du serpēt, estre le prix de la redemption des captifs, & mediateur pour le genre humain entre DIEV & les hommes, contre la violence des diables. Ainsi ces meschans homicides enflammerent incontinent par les brandons d'enuie, Cain troisieme, pour cõmettre le meurtre cruel d'Abel le iuste, quatrieme viuant au monde: & ainsi depuis ils deprauerent peu à peu les successeurs de Cain, & tout le genre humain, par l'abondãce & enormité de ceste malice, si biē que DIEV se repentit d'auoir fait l'homme, & noya tous les viuãs par le desbord des eaux, excepté les huit qui furent conseruez en l'arche.

Cain tue son frere. Gen.4. Iean.8. Gen.6. Gen.7.

Ce que le Diable a machiné au commencement du second monde en ceux de la race de Noé: & en quel temps la Magie infame commença.

CHAP. IIII.

LES esprits malins esperoyent triompher, quãd ils eurent presque ruiné les hommes par leurs machinations. Parquoy incontinēt que le deluge des eaux fut seiché, estãt le monde renaissant comme en son enfance, ils pousserent Chã le plus ieune des fils de Noé, à se moquer de son pere enyuré, en luy descouurant les parties honteuses, si bien que depuis il en entēdit l'execration de son pere. Nous monstrerons cy apres comment son fils Misraim, endoctriné par ces esprits, fut le premier qui trouua l'impieté pleine de blasphemes de la magie infame, & comment de là les Egyptiens, Babiloniens & Perses ont pris leur origine. On rapporte aussi en quelque endroit l'oracle de Iupiter Hammon, à la lignee de Noé, comme venu de Cham, qui est vn mot que les Hebrieux prononcent auec vne aspiration assez dure: on rapporte aussi celuy de Dodone à Dodanim petit fils, ou neueu de Noé, lequel occupa, cultiua, & donna son nom à Epire nommee Dodone: tellement qu'il est vray semblable qu'il diffama le saint siege de l'Eglise des Peres, & en fit vn execrable bourdeau des esprits. La sacree histoire nous tesmoigne que les abominables

Le premier monde destruit par le deluge. L'execration de Cham. Gen.4. Le commēcement de la magie infame. Clem. liu. 4. des recog.

bles idolatries se fourrerent en l'Eglise de DIEV par la continuelle poursuite des malins esprits, Noé estāt encore viuant: lesquels il falut que ce pauure vieillard vist & endurast en ceux de sa posterite, non sans vne grande douleur d'esprit, dautāt qu'il ne les pouuoit empescher. Depuis ce temps ceste armee de malins esprits brouilla tellement les citez de Sodome & Gomorrhe par les horribles fureurs d'vne vilenie infame, qu'à grand peine en peut-on trouuer en tout ce grand nombre dix qui fussent iustes: & DIEV ayant enuoyé le soulphre, & le feu du ciel, ces citez furent abysinees & reduites en cendres, auec toute la plaine, & tous les habitans des villes, & les biens de la terre. Loth estant sorti de là fut par eux griefuement blessé d'yurognerie, & du malheureux inceste qu'il commit auec ses filles. Le malin esprit ne solicita-il pas importunément Esaü de tuer son frere l'innocent Iacob? Il incita par-apres par enuie, les freres encontre Ioseph le iuste, tellement que peu s'en falut, qu'ils ne fussent meurtriers de leur frere. Luy mesme le voulut perdre par la trompeuse occasion d'adultere. Satan n'incita-il pas aussi Dauid à nombrer le peuple d'Israel, tellement que depuis septante mil hommes moururent de peste?

Gen. 19. *Isaye.* 13. 2.*pierre* 2. *Gen.* 27. 37.39. 2.*Rois* 24 1.*Chr.* 22.

Comment les Diables ont voulu estre estimez Dieux, & presider sur les pays: & du denombrement de leurs noms selon leur charge.

CHAP. V.

AINSI derechef ces malins esprits estans deuenus plus audacieux par leurs heureux succes, commencerēt à brigander plus arrogammēt la principauté de ce monde, & controuuerent plusieurs seruices & diuers oracles contraires aux diuins, ausquels ils attirerent, & amorserent les ames inconstantes, tellemēt que petit à petit ils gagnerent, comme par embusche, tout le monde, lequel ils rendirent rebelle à la loy de DIEV, & le remplirent d'idolatrie, de mespris de ceux ausquels il deuoit obeir, brief de tout vice. En fin leur insolence & leur artifice paruint à telle audace & haultaineté effrontee,

qu'ils voulurent estre estimez dieux, tant par les sçauãs que par les ignorãs, presider sur les pays, peuples & isles montagnes, fontaines, lieux, villes, villages, & familles, comme dieux propres & particuliers gardiens: les nõs desquels ont esté nombrez en partie par la saincte histoire, en partie par Origene, Tertulian, Apulee, Diodore Sicilien, & en partie par plusieurs autres historiographes & escriuains assez renommez. Et n'y a point de doute, que par leurs noms, leur estude & occupation ne soit souuent descouuerte.

Tertull. en l'apol. contre les Gẽtils, chap. 23.

Lilius Gyraldus en son commẽtaire des dieux des Gentils.

AINSI Bel, vaut autant à dire, que vieil, rien, & cõfus: il estoit estimé le Dieu des Babyloniens, au 46. ch. d'Isaie, & au 4. de Dan. Beelzebub, maistre de la mouche, lequel tendant les rets à vn chacun, prend à tout le moins la mouche, c'est à dire le moins rusé. C'estoit la tressale Idole des Accaronites mesprisеurs de DIEV: encore qu'ils habitassent au pays de Iudee. Voyez le 1. chap. du 2. liu. des Rois. De cestuy-ci les Hebrieux ont nõmé le prince des diables Beelzebub, en S. Mat. 12. en S. Luc 11. Les Grecs ont nommé Pluton Archidiable & Monarque des diables. Les Gentils le nomment Priapus. Porphire l'appele Serape, & Proserpine, principaux des malins esprits. Baal, vaut autãt à dire cõme idole ou dominateur, ou assuiettisseur, ou possesseur. Ce nom d'idole est venu des Sidoniẽs aux Iuifs, & estoit le Dieu des Samaritains & Moabites. Les Grecs pensent que ce soit Mars. Nomb. 22. Rom. 11. Gedeon le destruisit, Iuges 6. Beelphegor est le maistre qui baaille, qui ouure, qui est nud, ou bien le Seigneur d'ouuerture, ou de descouuerture. C'estoit le Dieu des Moabites. Osée 9. Nomb. 25. Deut. 4. Ainsi estoit Phegor, Nomb. 25. Deut. 3. 4. Iosué 22. Adramelech, signifie la robe du Roy, la grandeur ou puissance du Roy, ou du conseil. C'estoit l'idole de Sepharuaim. 2. des Rois. 17. Anamelech signifie l'affliction, ou la responce du Roy, le Dieu de Sepharuaim. Succot Benoth signifie les tabernacles des filles, c'estoit le Dieu des Babyloniens. 2. des Rois 13. Nergal signifie l'espieur, ou la lãterne du tombeau. C'estoit l'idole des Cutheens peuples de Perse & venus de Mede. Iosephe liure 11. chap. 2. Asima signifie le delict, & c'estoit l'idole de ceux d'Emath. Nibbas, signifie le prophe-

Beelzebub

Lactance liure 2. ch. 15. de l'origine d'erreur.

prophetisant, ou plustost celuy qui parle les visions, ou les profits des visiõs, c'estoit le Dieu des Heueens. Tartac, 2. signifie enchesné, c'estoit le Dieu des Heueens. 2. des Roys, 17. Nisroch, signifie la delicate tentation: ceste idole estoit adoree de Sennacherib. 2. des Roys. 19. Chamos, signifie quasi comme flatteur, ou bien reculant, ou ostant, c'estoit le Dieu des Moabites Nomb. 21. 3. des Roys. 11. 2. des Roys. 23. Ieremie 48. Melchom le Roy, ou l'appointeur d'iceux: c'estoit l'idole que les Ammonites adoroyent. 2. des Roys 23. 1. Chron. 20. Ier. 49. Dagon, froment, ou la douleur, ou le poisson d'iceux: c'estoit l'idole des Philistins. Iuges 16. 1. Machab. 10. Astarté séble estre vn mot tiré de la bergerie, ou du troupeau, c'estoit le nom de la deesse des Sidoniens laquelle fut adoree par Salomon. 1. des Roys. 11. Aucuns estiment que c'estoit Venus.

Novs trouuõs és lettres sainctes que les esprits malins ont quelquesfois pris les noms des hommes tresmeschans, & de la demeure d'iceux: comme Astaroth fut le Dieu des Palestins, selon Iosephe: lequel fut abatu par les Iuifs, & par le commandement de Salomon 1. des Roys, 7. Il fut aussi adoré de Salomon, & encore qu'il signifie troupeau, ou faisant les richesses, ou faisãt l'espreuue, ou le ver de la loy, si est ce que ce fut iadis le nom d'vne cité d'Og Roy de Basan, en laquelle les Geans habiterent. Ce fut aussi le nom d'vne ville des Amorrheens. On lit encores autres denombremens de noms es Bibles, comme Baalim au plurier nombre. 1. des Roys. 7. 2. Chron. 28. Iere. 2. Baalberith, maistre de l'aliance. Iuges. 9. Rempham. Act. 7. Remmon, c'est à dire altesse. 2. des Roys. 5. Adonis, ou Thamuz, en langue Hebraique, c'est à dire consumé, ou bruslemẽt. Ce mot est Syrien. Ezech. 8.

Liu. 9. ch. 14. des antiq. Iud.

Philo raconte que les Amorrhæens auoyent sept statues d'or, qu'ils nommoyent sainctes Nymphes, & lesquelles estant inuoquees mõstrerẽt aux Amorrhæés d'heure en heure leurs œuures, & leurs noms: les noms des fémes qui furẽt femmes des sept hõmes de peché, lesquels les consacrerent apres le deluge, asçauoir Canaã, Phut. Selath, Nembroth, Abiriõ, Elath, & Desuat.

Le Dieu Vualdath est nommé par Abdias Euesque

de Babylone au huictieme liure de l'histoire Apostolique.

L'on adoroit aussi des veaux d'or. 1. des Rois. 12. La gendarmerie du ciel, 2. Rois. 17. La Royne du ciel, Ierem. 44. Anciennement, selon ce qu'on en trouue par escrit es Chroniques de Saxe en la vie d'Otton, liu. 2. chap. 21. 22. & au 3. liure chap. 21. les Pomeraniens adoroyent vne grosse noix : & ceux de Stetin conoissoyent par certains signes que leur faisoit vn beau cheual noir entretenu à ceste fin, s'ils seroyent heureux ou malheureux en guerre.

Des dieux de chasque prouince: de l'idolatrie des Grecs: de l'institution des dieux des Romains: du nombre des sacrifices. Item comment l'idolatrie est entree entre le peuple de Dieu.

CHAP. VI.

Les dieux des prouinces.

LES autres prouinces ont aussi adoré leurs dieux. Les Egypt. ont adoré Osis & Isis: & pource que leur fils Anubis prenoit plaisir aux chiens, les Egyptiens l'ont aussi adoré sous la figure d'vn chien, comme dit le poete Virgile. Il y a quelques animaux (ce dit Strabon au 16. & 17. liu. de sa Geographie) que tous les Egyptiens adorent : asçauoir trois terrestres, le beuf, le chien, le chat : des volatilles l'espreuier & l'ibis: des aquatics, le poisson nommé lepidot & l'oxirinche. Puis apres il y a d'autres animaux adorez par chasque prouince & peuple particulierement comme les Saites & Thebains adorẽt la brebis, les Latopolitains vn poissõ du Nil nõmé latus, ceux de Lycopoli vn loup, les Hermopolitains vn chien qui a vne teste d'homme, les Babyloniens pres de Memphis vn oignon, ceux de Thebes vn aigle, ceux de Leontopoli vn lion, les Mendesiés vne chevre & vn bouc, les Athribites la muzareigne, les Perses adorent le feu qu'ils nomment Orimasda, les Ethiopiens habitans de Meroé, Iupiter, & Bacchus: les Arabes, Venus, & Diasare auec Bacchus: les Boëtiens, Amphiaree: les Africains Mopsus: les Scythes, Minerue : les Naucratites Serapis: les Sy-

les Syriens, Aſtarté: les Noriciens, Tibilæne: les Maures Iuba: les Macedoniens Gabire: les Carthaginiēs, Vrane: les Samiens, Iunon: ceux de Paphos, Venus: ceux de Lēnos, Vulcain. ceux de Naxos, Bacchus: ceux de l'iſle Diomediēne, Diomede, au temple duquel les oyſeaux par grãde obeiſſance apportent l'eau en leur bec, pour ſuyuent & chaſſent auec grande hayne les eſtrangers, & ceux qui viēnent de dehors, & non ſeulement ils endurent les Grecs, mais auſſi les flattent: ce qui ſe fait par le miniſtere des diables, auſquels il touche de pres de perſuader que Diomede a eſté fait DIEV: ainſi ceux de Delphe adorēt Apollon, & comme dit Ouide en ſes Faſtes

S. Auguſtin liu. 18. de la cité de Dieu, chap. 18

Palas eſt adoree en Athenes & Crete,
Où Minos commanda, à Diane eſt ſuiette.
Aux champs Hypſipylens Vulcain eſt redouté:
On reçoit de Iunon la haute deité
En Sparte & en Mycene & en Menale encore
Au milieu des grands pins les Faunes on adore.

Les Perſes auoyent vne autre idole nommee Mithra, qui auoit la figure d'vn lion, auec vn chapeau royal ſur la teſte, & tenoit entre ſes pattes vn beuf par les cornes. Elle eſtoit dans vn carreau ou s'aſſembloyent ſes preſtres, comme iadis au trou de ſainct Patrice en Hibernie, & appeloyēt à haute voix ceſte idole Apollon, puis tiroyent par les cornes le bœuf hors du caueau & le ſacrifioyent à l'idole. Pour chaſſer les mouſches, les Cireniens ſacrifioyent à vne idole nommee Achor: cõme auſſi les Canopiens à Hercules afin de n'eſtre moleſtez des puces. De meſme on reclamoit Apollon Parnopeen a ce que les ſouris ne mangeaſſent le fromage & autres choſes: car en la langue des Bæotiens Parnopion ſignifie vne ſouris.

L'idolatrie des Grecs.

Les Grecs qui ont eſté les plus ſuperſtitieux apres les Egyptiens, ont fait Iupiter maiſtre du ciel, Neptune des eaux, & Pluton des plus profondes cauernes de la terre: & à chacun d'eux ils ont donné pour adioints vne infinité d'autres dieux. A Iupiter Saturne, Cibelle, Mercure, Apollon, Mars, Iunon, Minerue, Venus & Diane l'Epheſienne, dõt il eſt parlé aux actes des Apoſtres, 19. Ils ont adioint à Neptune, Neree, lequel ils nomment Garde-ports: ils luy ont auſſi adioint les troupes des

Nymphes. Dauantage le Diable a persuadé qu'il y a-uoit en chacun corps qui est en nature, vne particuliere deité, & a augmenté & confirmé ceste opinion, en se monstrant sous les especes de ces deitez.

Les dieux des Romains.

Les Romains n'ont pas eu moins de dieux, entre lesquels les anciens ont nombrez ceux-ci pour attirer les foudres, les Stateurs, les Tonans, les Feretriens, Iupiter Elicien: puis les dieux des grands peuples, Iunon, Vesta deesse des Troyens, que le fugitif Aenee transporta en Italie: Item Minerue, Ceres, Diane, Venus, Iupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, & Apolon, lesquels sont nombrez par Ennius, & sont nommez Consentes, lesquels consultent de toutes choses auec Iupiter: auec lesquels on mettoit comme adioints & coadiuteurs, les huit dieux esleus qui suyuẽt, asçauoir Ianus, Saturne, Genius, Plutus, Bacchus, le Soleil, la Lune, & la Terre. Les dieux particuliers Iunon & Minerue: les dieux communs Mars, reueré par les Latins, pourautant qu'il preside aux armes: Item Bellone, & Victoire: les dieux geniaux, ou de volupté, la Terre, l'Air, l'Eau, le Feu, le Soleil, la Lune, ausquels chacun sacrifioit le iour de sa natiuité, pour autant que lon pensoit qu'ils eussent la force d'engẽdrer & produire les choses. Deux anges l'vn bon & l'autre mauuais. Les Lares que lon disoit auoir la charge, & le soin des afaires priuees, des carrefours, des chemins, & de la ville: on les appeloit aussi les petis dieux, & dieux des moindres nations. Item les Prestites ou preuoyans, nommez par Ouide au cinquieme des Fastes:

Les dieux des grands peuples.

Les dieux generaux.

L'Ange bon & mauuais.

Les Lares

Les Prestites.

Pourtant que tout est seur au deuant de leurs yeux.

C'EST à dire pour autant qu'ils conseruent & defendent toutes choses en la maison: car on pensoit que ils possedassent la maison, apres que la deite estoit appaisee, ils controuuerẽt aussi des dieux indigetes, qui estoyent hommes mis au nombre des dieux à cause de leur vaillance & prudence en guerre & en paix, & à cause aussi de leurs biens faicts. Ils y adiousterent aussi des dieux patriaux & tutelaires: & le reste de la famille des Faunes des Syluains, des Satyres, & Gobellins. Vn Iuif nommé Rabi Abraham escriuant sur le passage du second chapitre de Genese où il est dit que DIEV se reposa au

posa au septieme iour de toute œuure qu'il auoit faite, dit que par ces mots sont entendus les Faunes, Satyres, Incubes, Gobelins, & autres telles choses qui sont creatures imparfaites: pour ce que Dieu estât preuenu de la nuict precedente le Sabbat, ne leur donna leur perfection. Qu'à cause de cela ils fuyent la saincteté du iour du Sabbat, cerchans les montagnes & caueaux tenebreux, où ils demeurent cachez tant que le Sabbat soit passé, puis ils reuiennent, pour tourmenter & endommager les hommes. Mais ce Rabin ne fait que resuer & badiner. Les Gots nommoyent leur plus grand Dieu du nom de Thor, le second Odhen, & le troisieme Frigga. Varron qui a recerché auec grande diligence les dieux des Payens, escrit qu'il a trouué plus de trente mille faux dieux. De là s'est augmenté le nombre des seruices & sacrifices, dont les Egyptiens en ont eu en vsage six cens soixante especes. Les Grecs & les Romains n'en ont eu gueres moins, & encores que lon pése qu'ils ayent esté iadis surpassez par les Egyptiens en nombre de dieux, & de sacrifices: si est-ce que ie crain bien que le changement des choses n'ait esté tel auec le temps, que les Romains ayent gagné la victoire en matiere de superstition. *Olaüs le grand, liu. 3. chap. 3. de l'histoire des Egypten.*

Ce ne seroit iamais fait à qui voudroit faire vn roole des faux dieux des peuples Barbares, comme les Rugiens ont eu Vite, Rugieuithe, Poreuithe, Porenuce, & Stanitie, desquels parlent amplement Saxon le Grammarien au 14. liure de son histoire de Dannemarch, & Albert Crantz, es 12. & 13. chap. de l'histoire des Vandales. Les mesmes peuples adoroyent vn autre faux dieu nommé Zuanteuith, selon que le recite Helmold au second liure de l'histoire des Sclauons, chapitre 12. & 53. Item es chapitres 70. & 84. il fait mention d'vne autre idole nommee Proue, qui estoit adoree dans les bois. Les Polabes auoyent vne idole nommee Suma: les Obotrites, Rodigast, Podaga, Siuua, comme il appert par les Chroniques de Saxe. Vne idole nommee Flins estoit adoree par les Vandales demeurans en Lusatie: Triglas idole à trois testes par ceux de Stetin: & comme on lit en la vie de l'Empereur Otton, liure 2. chap. 11. 12. & au 3. liu. chap. 5. ceux de Vuolgast adoroyent vne *Idoles de diuers peuples.*

certaine idole nommee Herotin, qu'aucuns estiment estre le Dieu Mars des anciens Payens. Or le DIEV tout-puissant vueille enseuelir de plus en plus la memoire de ces diables. Iean Cuspinian, au liure de la religion des Turcs, fait mention des saincts que les Turcs inuoquent en mesme sorte que font auiourd'huy ceux de l'Eglise Romaine. Ils en ont vn surnommé Hattscipettesch, c'est à dire secourant les pelerins, desquels il est le patron. Ascikpassa estimé patron d'amour, est inuoqué es nopces afin qu'on obtiene lignee, ou quand les femmes sont en trauail d'enfant, ou quand le mari & la femme ne sont pas de bon accord ensemble. Vairpassa est le patron & apointeur de ceux qui plaident, & se monstre par fois en figure de vieillard, par fois en figure de ieune homme. Schleychpassa console ceux qui sont troublez & affligez. Chiridelles a acoustumé d'assister aux voyagers & passans qui sont en danger, & disent qu'il aparoist à cheual à ceux qui l'inuoquent. Ils adorent aussi d'autres idoles qui sont les patrons du bestail & des autres animaux, qui font venir la pluye, & qui rameinent le beau temps, dont l'vn est appelé Goiuelmirschin, l'autre Batscumbassa. pour ofrande ils leur portent du beurre & du pain chaud qu'ils appelent Passama.

Les idoles des Turcs.

I'AY esté vn peu long sur ce catalogue des dieux des Gentils, à celle fin que ceux qui pour le iourd'huy s'en aidét encores, se puissent souuenir que les diables se cachent souuentesfois en leurs barboteries & exorcismes, sous le manteau des paroles barbares & inconues. Le royal prophete Dauid tesmoigne que les dieux des Gentils sont diables, lesquels sont nommez es sainctes lettres les dieux des Gentils, des terres, & dieux des peuples de la terre, 2. Chron. 33. Les dieux des peuples. 1. Chroniq. 16. Les dieux de la terre, Iuges. 3. Les idoles des nations, Sapience. 16. Les dieux des montagnes, 1. des Rois, 20. Les dieux des fils de Seir. 2. Chron. 25. Les dieux de Damas, 2. Chron. 28. Ils sont nommez souuentesfois les dieux estranges, tels que Manasses chassa de la maison de DIEV, 2. Chron. 33. Item Iosias, 2. des Rois, 23.

Pseau. 95.
Les dieux des Gentils sont diables.
L'idolatrie parmi le peuple de Dieu.

Et non seulement ces monstres d'idolatrie ont eu

les ma-

credit entre les Gentils: mais aussi sont paruenus par les machinatiōs du diable, iusques au peuple de DIEV, où ils ont espandu leur poison. Car Rachel s'enfuyant desroba les dieux de Laban son pere, & beau-pere de Iacob. Mais Iacob dit en sa maison à tous ceux qui estoyent auec luy, Iettez les dieux estranges, qui sont auec vous, lauez vous & chāgez vos vestemēs. Adōc ils luy baillerēt les dieux estranges qui estoyent en leurs mains, & les oreillettes, & les cacha sous vn chesne au pres de Sichem. Le peuple d'Israel aussi estāt au desert adore la semblāce d'vn veau, & luy sacrifie, disant, Ceux ci sont tes dieux, ô Israel, lesquels t'ont faict mōter du pays d'Egypte: & pour ceste impieté les Leuites firént mourir en vn iour trois mil hommes du peuple. Au liure des Iuges, chapitre 10. les enfans d'Israel firēt derechef mal en la presence du Seigneur, & seruirent à Baalim & Astaroth, aux dieux de Syrie, aux dieux de Sidon, aux dieux de Moab, aux dieux des enfās d'Ammon, & aux dieux des Philistins. Ils abandonnerent le Seigneur, & ne luy seruirent point. Item Ephraim est participant des idoles, en Osee 8. & Ezechiel 8. 18. & en plusieurs autres endroits.

Gen. 31. 35

Exode, 32.

Des sacrifices du sang humain inuentez par le diable: celebrez entre le peuple de Dieu, entre les Grecs, entre les Romains & ailleurs. Item des prognostications prises des entrailles des hommes sacrifiez.

CHAP. VII.

MESME (ce qui est plus à deplorer) cest ouurier cauteleux forgea en la saincte compagnie des Israelites de trescruelles meschancetez, & horribles assassinats, sous le trompeur pretexte de blasphemes, sacrifices, & prognostications: tellement qu'abandonnant & reiettant opiniastrement les loix & oracles celestes, ils sacrifierent le sang humain. Il fit passer les fils & les filles par le feu par vne cruauté plus que bestiale en l'honneur, & pour le seruice de Moloch, idole des Ammonites en la vallee des fils d'Hennon, cōme il en est parlé au 2. des Chron

chap.33.Ierem.32.Pseau.106.

Le Diable auoit reduit les Grecs & les Romains iusques à ce point de folie & d'inhumanité, que selon son commandemēt ils sacrifierent le sang humain. Car & les Grecs & les Romains auoyent plusieurs choses cōmunes en leur meschācete & diuerse idolatrie:& entre plusieurs autres, les Romains mesme auoyent pris des Grecs quelques certaines ceremonies de leurs seruices. Par ce mesme auteur les predictions de Tiresias, & de Calchas, commandoyent de sacrifier des victimes humaines, & establissoyent vne idolatrie toute manifeste, auec la detestable opiniō de plusieurs dieux. Tiresias promit la victoire aux Thebains, mais à telle condition que le fils de Creon fust escorché, & sacrifié pour le païs. Calchas predit la ruyne de Troye, & promet bonne issue, mais incontinent il commande d'immoler Iphigenie fille d'Agamēnon. Lors que les Ioniens demandoyent à l'oracle Delphique remede contre la peste, laquelle ruinoit leur pays, il leur respondit que la peste ne cesseroit point que premieremēt lon n'eust offert à Diane Triclarie, Menalippe auec Comethone, laquelle il auoit rauie au temple de Diane: & si d'an en an on ne sacrifioit en mesme temps deuant l'autel de Diane vn beau ieune garson pour Menalippe, & vne belle ieune pucelle pour Comethone. Il en fit autant aux Messeniēs du temps de ceste longue guerre qu'ils eurent auec les Lacedemoniens: car lors qu'ils luy demanderent l'issue de la guerre, il leur predit la victoire: mais à telle condition qu'ils sacrifieroyēt à Dieu vne pucelle de la famille des Aepitides. La Aristodeme l'vn des principaux de ceste race pour gratifier à sa patrie, voüa vne sienne fille au sacrifice: mais vn quidam espris de son amour feignit pour sauuer la pauurette, qu'elle estoit grosse de son faict, & que pour ceste cause elle ne pouuoit estre sacrifiee à Dieu. Ce que le pere ayant entendu entra en vne si ardēte colere qu'il tua & mit sa fille en pieces sur l'heure. Et peu apres luy-mesme veincu de grande douleur, pour auoir en dormant veu l'horrible representation de sa fille blessee & despecee, laquelle Satan luy auoit mise deuant les yeux, il se coupa la gorge pres son tombeau.

CESAR escrit que la nation Gauloise est merueilleusement superstitieuse, & que pour ceste cause ceux qui estoyent affligez de griefues maladies, & qui estoyent en perils es guerres, auoyent acoustumé d'immoler des hommes, ou bien de se voüer eux mesmes à estre sacrifiez. Que pour ce faire ils auoyent les Druydes pour Sacrificateurs: pour autant qu'ils pensoyent que pour racheter la vie d'vn homme, on ne pouuoit appaiser la diuinité des Dieux immortels, sinon par la vie d'vn homme: & à ceste cause, dit-il, ils auoyent institué des sacrifices publics. Les autres auoyent des images d'vne esmerueillable grandeur, qui auoyent les membres tissus d'ozier: lesquels ils remplissoyent d'hommes viuans, & puis y mettoyent le feu, tellement que les pauures hommes enuironnez de la flamme rédoyét incontinét l'ame. Ils pensoyent que les supplices de ceux qui estoyent conueincus de larcin, ou de quelque autre forfaict estoyent plus agreables aux dieux immortels: & lors qu'ils n'auoyét des malfaicteurs, ils prenoyent mesme les innocens. Ce n'est donc pas sans cause que le poete Lucain appele fols & estourdis ces sacrificateurs & faux prophetes que Cesar nomme Druydes. Tertulian raconte en son Apologetique, qu'en Afrique on auoit acoustumé d'offrir à Saturne, les enfans iusques au temps de Tibere, lequel fit pendre les prestres de ceste fausse religion. Certainement cela estoit fort agreable à celuy qui des le commencement a esté homicide, & par l'authorité duquel les Gaulois auoyent acoustumé d'offrir les vieillards à Mercure, qui estoit vn ieu fort agreable aux Tauriciens. Vn certain Iupiter estoit mouillé du sang humain en la cité des Enchadares. Ils pactionnoyent auec Bellone deesse de la guerre, par le moyé du sang tiré de leurs reins. Les enfans de noble race estoyent fouëttez en l'office diuin, en la presence de leurs parens, lesquels les exhortoyent d'endurer iusqu'à la mort. Fernand Cortez escrit que les idoles de Temixtitá en l'Amerique estoyét arrousees du sang humain.

Au liu. 6 de la guerre Gauloise.

LES Gots auoyent tousiours acoustumé d'apaiser par vn trescruel & funebre seruice, le plus grand Dieu Odhen, c'est à dire le plus fort qui preside aux armes,

asçauoir par la mort des captifs,estimãs qu'il estoit conuenable d'apaiser par sang humain le Dieu de la guerre, duquel ils auoyent si bien apris l'art militaire, qu'ayans veincu les puissants Empires d'Europe, & d'Asie, ils auoyent raporté le surnom de tresforts. Item Froé d'Vpsale, Satrape des idoles, & depuis estimé le dieu de sang, sacrifioit les corps humains.

Les anciens Gaulois adoroyẽt deux idoles, Teutates & Hesus, & ne leur offroyent autre chose que sang humain, comme le Poete Lucain tesmoigne. Entre les diuerses idoles des Sclauons, comme Helmold leur historien le recite au chapitre 53. le principal estoit Suuãtenith, dieu des Rugiens, pource qu'il auoit plus d'efficace en ses responses: & quand ils auoyent veu ceste idole la, ils ne tenoyent pas grand conte des autres. Et pourtant aussi tous les ans, pour vn honneur special, ils luy sacrifioyent le premier Chrestien qu'ils pouuoyẽt attraper.

Telles choses certainemẽt ne procedoyent point de ceste eternelle sagesse, iuste, chaste, misericordieuse & qui cõserue les choses ainsi qu'elle les a creées: mais sans doute elles venoyent des diables, lesquels dés le cõmencemẽt de toutes choses, en haine du vray Diev, ont cruellement tourmenté par tous moyens les consciences, & les corps des hommes, & ont prins singulier plaisir à espandre le sang: & mesmes quelquesfois durant ces horribles sacrifices ils ont monstré par certaines risees le contentement qu'ils auoyent de seduire ainsi les hommes. Car qui pourroit auoir esté auteur du ris manifeste, que les historiens disent estre sorti du gosier d'vne ieune fille que Mithridates sacrifia aux furies par le commandement des deuins, si ce n'est le diable? Cela auint pendant le consulat de Sylla & de Pompee, comme le recite Iules Obsequens. A cause de ce les Philosophes escriuẽt que les malins esprits s'esmeuuẽt par le flair des sacrifices, & president aux enchantemẽs, lesquels se font souuẽtesfois par effusion de sang, auec le meslinge de perfums. O l'erreur & miserable tromperie, de seruir à vne deité, laquelle cõme Cassiodore escrit en ses epistres, s'appaise par la mort des hommes, non par pieté & amitie! Or nous lisons que ce vilain & malheu-

malheureux monstre Heliogabale Empereur de Rome, vsa premierement, & seulement par l'instinct du diable, de l'anthropomance, c'est à dire de la prognostication faicte sur les entrailles des hômes: tost apres il porta la peine de telle cruauté plusque bestiale, car il fut cruellemét meurtri, puis ietté dans les priuez où il pourrit parmi les ordures.

Des faux prophetes du diable, des Enthusiastes, des femmes Pythiennes, & de plusieurs Sybilles.

CHAP. VIII.

OR afin que le diable embellist de dignes personnages la tragedie qu'il iouoit en ce Theatre du monde, & qu'il la rendist parfaicte en toutes ses parties: il mit en auant des Enthusiastes & predíseurs, à l'enuy du vray DIEV, lequel par ses prophetes a parlé auec les Peres: & fit cela, afin que lon ne pensast qu'il voulust ceder en aucune chose aux faicts de DIEV, & aussi pour pousser les hommes en plus grande ruine. Il s'aida en outre de femmes de mesme mestier, prognostiqueuses Pythiennes, lesquelles ont presques esté parmi toutes nations, tellement que mesmes elles ont vilené le peuple de DIEV, si bien que Moyse a tresexpressément defendu par sa Loy, que lon ne prist conseil d'elles, & a commandé qu'elles fussent lapidees. Le Roy Saul fut griefuement puni pour s'estre adressé à l'vne d'elles. Nous pouuons ici rapporter plusieurs Sybilles renommees, lesquelles ont esté poussees du diable, pour la conseruatiõ & approbation du regne qu'il establissoit sur le gẽre humain: & par les liures desquelles les Romains ont esté induits à faire plusieurs folies comme nous pouuons lire en diuers auteurs, & principalemẽt en Zozime, qui recite plusieurs de leurs vers remplis de superstitions des Gentils. encores que l'œuure de la Sybille Erythree, ou Cumane, escrit en vers heroïques, ait declaré les louanges prophetiques de CHRIST. car il a esté aisé au diable, de les extraire des reuelations des Prophetes, & principalement de celles d'Isaie & de Dauid. Toutesfois la principale autorité &

Enthusiastes.

Femmes deuineresses.

Leuit. 19. 20.

Sybilles.

reuerēce de ces prognostiqueurs demeura iusques à la venue de CHRIST, Fils de DIEV eternel, apres la naissāce duquel, & lors qu'il apparut, à celle fin que selon la volonté de son Pere celeste, il mist à execution sa charge, les oracles cesserent par tout le monde, & toutes sortes de diuinations cōtraires à la parole de DIEV: comme tesmoignent Athanase, Augustin, Eusebe, Lactāce, Plutarque, & Pline. Les malins esprits aussi se teurent & deuindrent muets, comme les grenouilles de l'Isle de Seriphe, & delaissant toutes les tenebreuses cauernes de leur enorme malice, ils quitterent la place, non pas de leur bon gré, mais contraints en partie par l'horrible crainte de la toute puissāce de CHRIST, venu pour vēger les siens de l'imposture de ces mōstres: & en partie à cause de leur condamnation, laquelle ils touchoyent du doigt: car ils conoissoyent bien que IESVS CHRIST estoit enuoyé pour abolir les œuures de Satan, pour restablir en son entier le genre humain, & pour le racheter des cautelles & de la rage du diable: & ce par les propheties de Zacharie, long temps deuāt reuelees par la voix de DIEV en ceste maniere. En ce iour là, dit le Seigneur des armees, i'extermineray les nōs des idoles hors de la terre, & n'en sera-on plus memoire. i'osteray les faux prophetes, & l'esprit immonde hors de la terre. Que si quelcun allegue que depuis lon a encores ouy des oracles, nous luy respōdrons, cōme la verité est, qu'ils ont esté si rares, foibles, defectueux, & inutiles, qu'ō ne les doit mettre en ligne de cōte. Athanase dōc dit fort bien, Les diables anciennement enuelopoyent les hommes par vne fausse semblance, & par trōperies, occupans en vn lieu les fontaines, & ailleurs les fleuues, les pierres, & les bois: & ainsi par leurs illusiōs ils mettoyent en fureur les pauures sots: mais maintenant que le verbe de Dieu est apparu, ces apparitions & tromperies imaginaires se sont esuanouyes.

Athan. de l'humanité du verbe. August. de la cité de Dieu. Euseb. li. 7 chap. 6. & liu. 5. cha. 1. 8. Plutarque de l'abolit. des oracles. Pline, liu. 30. chap. 1 Zach. 13.

De la mesme & pareille adoration du diable en diuerses regions fort esloignees les vnes des autres: & en combien de sortes il se ioue en la Chrestienté.

CHAP.

CHAP. IX.



EN fin, & non sans grande astuce, le diable a machiné (encor que ie sache bien que plusieurs ont eu diuerses ceremonies) que non seulement vne mesme façon de luy seruir fust obseruee es parties de tout le monde, les plus esloignees les vnes des autres, comme iadis, les Druydes es Gaules, & les lointains Gymnosophistes es Indes: mais aussi (ce qui est plus esmerueillable, & plus à douloir) que l'honneur luy fust rendu par vne mesme ceremonie en nostre Chrestienne Europe, sous des idoles de diuerse matiere, & de diuers noms. Il a augmenté cest aueuglement par les organes commodes à ses tromperies, par la voix, par le chant, par les mouuemẽs de la teste, tãtost en auãt, tantost en arriere, tãtost à costé, par les passe-passes des doigts, & autres telles bouffõneries. Et ainsi il a mõstré par les statues, les marques de sa volõté, ou propice ou contraire: & a prophané les lieux qui estoyent le domicile, & le siege de la doctrine celeste, de la tressaincte escole des peres, & les temples saincts, & habitations de DIEV: dedans lesquels (cõme s'ils estoyent conuertis en tasnieres pour y exercer son impieté & superstition) il a essayé de vomir & desgorger ses blasphemes contumelieux contre DIEV, & apportãs la mort au genre humain. Mesme en ceste vieillesse du monde, lors que ses tromperies manifestes devoyent cesser, il s'est parqué au vray temple de DIEV, & estant transformé en ange de lumiere, il commande aux esprits des hommes. Voila comme il se vange auec plus enorme mespris de la diuine maiesté, & auec plus grande ruyne de l'homme. *Sapien. 14 15.* *1. Cor. 3. & 2. Cor. 11.*

ON peut ici rapporter la moquerie, dont il a besflé la pluspart des hommes, qui pensent, & se sont sottemẽt persuadez, que le diable doit faire tomber du haut des clochers les cloches, qui n'ont point d'ames & sont mortes, si parauãt elles ne sont purgees par le sacré baptesme qui est le lauement de regeneration, appartenãt seulemẽt aux membres de CHRIST, & si elles ne sont exorcisees: qui sont moyens desquels doyuent seulemẽt vser ceux qui ont puissance & don particulier de chas- *Du Baptesme & exorcisme des cloches.*

ser les diables hors de leur siege:& si elles ne sont encores sanctifiees apres y auoir conuié des comperes,& tesmoins de toutes parts,pour augmenter le pillage & sacrilege qu'ils font de l'or & argét qu'ils y amassent.Mesme on monstre des fosses,& des estangs que i'ay veus(si lon m'en veut croire)là où ils tiennét pour certain que les cloches non baptizees & consacrees ont esté iettees du haut en bas des clochers,& cassees. Ils disent dauantage qu'on les entéd sonner tous les ans, sur les dix heures de nuict es iours de Noel,& es iours qu'ils nommét les quatre temps,& que quiconque les oit,doit mourir en bref.ainsi les fols se gardent d'entendre le son, & ne se rencontre personne qui die les auoir entendues : & encore qu'il se trouuast quelqu'vn qui die les entédre: si est-ce, qu'il ne faut point douter que le diable ne le trompe à raison de son impieté : ce temps pendant ils sont entretenus en ces mocqueries de nostre religion: & n'y a pas long temps que i'ay esté mené pres l'Abaye de Knechtestein où i'ay entendu que lon adiouste encore foy à ce sacrilege,mesmes on y monstre encore la fosse & le cloché.

Auis de l'Empereur Maximilian touchant le baptesme des cloches

POVR ceste cause,& auec bonne raison,l'Empereur Maximilian fit mettre dans les griefs,que les Alemans proposoyent contre le siege Romain, la consecration des cloches, es termes latins traduits comme s'ensuit. Les Suffragans ont dóné ordre de faire que nul prestre, fors eux, baptisast ces cloches. Puis les simples gens croyent, comme les suffragans afferment, que telles cloches baptisees chassent les diables & les tempestes de l'air. Au moyen dequoy,l'ordinaire est de semondre force comperes à ces baptesmes, specialemét ceux qui sont riches. Pendant qu'on baptise la cloche ils touchent la corde à quoy elle est attachee, & respondent tous d'vne voix au suffragant qui parle le premier,comme au baptesme des petits enfans : puis apres auoir imposé nom à la cloche,& iceluy repeté par plusieurs fois, ils la couurent d'vn nouueau vestement. Cela fait tous ensemble vont faire bonne chere,& fait-on asseoir ces comperes les premiers, afin qu'ils facent de plus riches presens : les suffragans, leurs chapelains, & autres prestres en grand nombre y sont aussi traitez & seruis magnifique-

gnifiquement. Encor n'est-ce pas tout:car il faut payer monsieur le suffragant, & ce qu'on leur baille ils l'appelent petit present. Ainsi il auient quelquesfois qu'en quelque petit village on despendra cent florins en tels baptesmes. Cela n'est pas seulement superstitieux, ains aussi contraire à la religion chrestienne:c'est vne tromperie des simples gens & vne pure exaction. Qui pis est les Euesques soufrent que ces suffragans commettent telles fautes & autres plus estranges, moyennant qu'ils ayent tant soit peu part au butin. Vne chose si meschante & illicite merite d'estre abolie.

Lactance donc escrit fort à propos en ceste maniere. Ainsi les diables trompent la croyance des hommes, par vne fausse diuinité: car aussi ne leur est-il expediét de descouurir la verité. Ce sont eux qui ont enseigné de faire des images & des statues : & qui pour destourner les esprits des hommes du vray seruice de Dieu, ont fait establir & consacrer les feintes semblances des Rois trespassez, & leurs ornemés embellis à l'auantage: & se sont encore attribuez leurs noms, se cachant sous iceux, comme sous des masques. Mais les Magiciens, & ceux que vulgairement & à bon droit lon nomme sorciers, les prouoquent par leurs propres nôs à sçauoir par les celestes, que nous lisons es lettres sainctes, alors qu'ils exercent leurs ars execrables. Or ces esprits pollus & vagabonds, pour mieux troubler tout & enraciner leurs erreurs es cœurs des hommes, ont accoustumé d'entrelasser & mesler les choses vrayes auec les fausses: car ils ont côtrouué qu'il y en auoit plusieurs celestes : mais ils ont retiré la verité de deuant les yeux cachee sous des noms faussement controuuez. Vn peu apres il dit : & ceux qui se sont retirez du ministere de Dieu, pourautant qu'ils sont ennemis de Dieu, & preuaricateurs, ils taschét de s'attribuer le nom de Dieu, & le seruice d'iceluy, non qu'ils desirent auoir aucun honneur (car quel hôneur auroyét ils perdu?) ne qu'ils pensent nuire à Dieu, auquel on ne peut nuire : mais seulemét aux hommes, lesquels ils taschent de retirer du seruice & vraye conoissance de sa souueraine maiesté, à celle fin qu'ils n'acquierent l'immortalité, laquelle par leur malice eux ont perdue. Ils les embrouillent donc

Au 2. li. chap. 17.

en tenebres, & cachent la verité sous les tenebreuses obscuritez, à celle fin qu'ils ne reconoissent leur Seigneur, & leur Pere: & pour plus facilement les y attirer, ils se cachent es temples, & sont prests & appareillez à tous sacrifices. Ils font quelquesfois des signes monstrueux, à celle fin que les hommes estonnez par ce moyen estimét dieux, & attribuét vne puissance diuine à leurs images. Il dit encores vn peu apres. Parquoy ils s'acquierent vne autorité, & se font craindre par les hómes, qui ne les conoissét, & par ceste finesse & pratique ils ont affoibli & comme enuieilli par tous les peuples, la conoissance d'vn vray & seul DIEV: car estans perdus par leurs vices, ils exercerent leurs cruautez & brigādages pour perdre les autres. Pour ceste cause aussi ils ont inuenté les victimes humaines, eux qui sont ennemis du gēre humain, afin qu'ils peussent deuorer plusieurs ames. Lactance en escrit encores dauantage en ce mesme endroit.

Vilaine & deshonneste rise du diable.

MAIS il ne se faut point esbahir (cóme dit Saxon le Grammarien, escriuant des Rugiens au 14. liure de l'histoire de Dannemarck) si les Rugiens craignoyent la puissance de ceux, par lesquels ils se resouuenoyét leurs paillardises auoir esté souuentesfois punies. Car en la ville de Karenti, les hommes ayans appelé les femmes à coucher auec eux, auoyent acoustumé de s'attacher auec elles en la maniere des chiens, & ne s'en pouuoyent desfaire. Quelquesfois l'vn & l'autre pendus à vne perche, & attachez par ce lien extraordinaire, seruoyent au peuple d'vn spectacle ridicule. Le seruice de leurs images parauant delaissees, & presques inconues, fut augmenté par le moyen de ce vilain miracle, estimans que cela fust fait par la puissance des images, encores que ce fust sous la couuerture des tromperies des diables: lesquels laisserent les temples & les villes des Rugiens, incontinent que les images furent demolies.

En l'Apologetique contre les Gentils, chap. 17.

VOICY comme Tertulian depeint le diable & ses pratiques. Nous sauons dont telles choses procedent, qui est cause de tout cecy: nous sauons comme maintenant par astuce de persuasion, & maintenant par leurs cruautez ils essayent de renuerser nostre constāce. C'est l'esprit participāt de la nature demoniaque & Angelique,

que,lequel nous portant enuie à cause de son diuorce, & nous voulãt mal à cause de la grace de DIEV, cõbat contre nous, à cause de nos ames lesquelles il auoit enchantees & subornees en toute peruersité de iugemẽt, & iniquitez de tourmens, ausquels auons esté nez dés le commencement. Car encores que toute la puissance des malins esprits, voire ces esprits mesmes nous soyent assuiectis : toutesfois comme meschans seruiteurs ils meslent la rebellion auec la crainte, & taschent de blesser ceux, lesquels autrement ils craignent : dautant que la crainte est suyuie de hayne:& dauantage leur cõdition desesperee, à raison de leur damnation, estime que celuy est autant de soulagement, tandis que par le retardement de la peine elle iouist de toute malice: & toutesfois estãs apprehendez ils sont surmontez,& succombẽt à leur condition,& reuerent de pres ceux, lesquels ils combatent de loin. Or sur tous ils en veulent à ceux qu'ils conoissent auoir promesse de la felicité qu'eux ont perdue. Mais escoutez S. Augustin descriuant fort propremẽt en ses sermons les diuers efforts de ce malin esprit. Qu'est ce que lon sauroit trouuer de plus depraué, plus malin & plus meschant que nostre ennemi? qui a mis la guerre au ciel, la fraude en paradis, la hayne entre les premiers freres,& qui a semé la zizanie entre toutes nos œuures? car il a mis au boire & au manger la gourmandise, la luxure en la procreatiõ: la paresse en l'exercice: l'enuie en la conuersation des hommes: l'auarice aux gouuernemens:la cholere & l'ire en la correction: l'orgueil en la preseance & au commandement : il a posé les mauuaises pensees dans le cœur, les fausses paroles en la bouche, les mauuaises œuures es membres, lesquel il excite & pousse en veillant:& en dormant, il meut les songes deshonnestes, il incite les ioyeux à dissolution, les tristes à desespoir: brief tous les maux du monde ont esté commis par sa meschanceté.

Sermon. 4

On lit le semblable en S. Gregoire, liu. 29. de ses Morales, sur Iob. Aussi en Leon Pape, serm. 8 de la natiuité.

D'ou vient que les diables peuuent faire des choses si esmerueillables, & principalement d'ou vient qu'ils peuuent predire les choses à venir.

CHAP. X.

IL ne se faut esmerueiller, si les esprits entreprennent ces choses, & vne infinité d'autres pareilles. Car estans subtils en leur substance, ils peuuent & entendent plusieurs choses, en partie par la permission de DIEV, & en partie fallacieusement au moyen de leur tenureté, subtilité, vistesse incroyable, vigueur de sens, & de la lumiere naturelle, beaucoup plus claire & excellente en eux, qu'en tous autres corps terrestres & tardifs en leurs sens. Ils ont auec toutes ces choses, comme escrit saint Augustin, la longueur du temps, pendant lequel ils ont vescu dés le commencement, auec vne remarquable experience, laquelle ils ont acquise des choses grandes, & qui ne peut estre es hommes, à raison de la briefueté de leur vie. Et pour ces raisons ils font des choses esmerueillables, & predisent l'auenir, principalemét à raison de la conoissance qu'ils ont des propheties de la saincte escriture, ou bien ils les entendent à cause d'vne probable cõiecture qu'ils ont. Quelquesfois aussi ils predisent les choses qu'ils doyuent faire, & ainsi ils attirent les hommes, ils les amorsent, ils les seduisent & trompent. Pour ceste cause Platon en son Epinomide leur attribue vne esmerueillable prudence, vn esprit aigu, & vne memoire solide & asseuree. Parquoy Clement escrit qu'estans esprits demoniaques ils comprennent beaucoup plustost & plus parfaictement: car ils ne sont point empeschez par pesanteur de corps: & puis il adiouste, Ils conoissent sans difficulté, & entendent soudainement les choses que les medecins apprennet auec vn long tẽps, & auec grande peine: car ils sont esprits. Il ne se faut dõc esmerueiller s'ils sauent dauãtage que les hõmes: mais il faut craindre qu'ils n'acommodent les choses qu'ils sauent, non pour nostre proufit & salut, mais pour deceuoir les ames, & introduire par ce moyen vne fausse religion.

De l'esprit et de l'ame chap. 28.

Liure. 4. des recog.

TERTVLIAN dispute en ceste maniere sur ceste question. Tout esprit est leger, tels sont les Anges, & les diables: parquoy en vn moment ils sont par tout. Tout le mon-

En l'Apologetique contre les Gentils, chap. 22.

le monde ne leur eſt qu'vne place:ils ſçauent auſſi aiſément les choſes qui ſe ſont par tout, cõme aiſement ils les racõtent: leur viſteſſe eſt eſtimee diuinité, car leur ſubſtance eſt inconue. Et ainſi quelquesfois ils veulent eſtre eſtimez auteurs des choſes leſquelles ils annõcẽt, & quelquesfois ils ſont vrayemẽt auteurs des mauuaiſes, & iamais des bõnes. Ils ſont extraict maintenãt des conſeils de DIEV es ſermons des Prophetes, & maintenant en leurs leçons: ainſi retirans de ces choſes quelques diſpoſitions des temps, ils veulent contrefaire DIEV en luy deſrobant la predictiõ des choſes à venir. *Crœſus*, Pyrrhus & leurs ſemblables ſçauent bien auec quelle malice les diables attrempoyẽt l'ambiguité des choſes auenir. Ainſi le diable conut bien par les propheties d'Iſaye & de Daniel (leſquels remarquent expreſſément le ieune Alexandre) que le meſme Alexandre deuoir iouir de toute l'Aſie, apres auoir veincu Darius, & que l'Empire des Babyloniens ſeroit transporté aux Grecs. Parquoy Alexandre s'enqueſtant de la deuinereſſe de Delphes, & maugré elle tirant reſponſe, à la parfin elle dit, Alexandre tu ſeras inuincible. Puis apres ainſi qu'il menoit ſon armee en Perſe, le diable mit en auant pluſieurs choſes monſtrueuſes. L'image d'Orphee ſua ainſi qu'Alexandre entroit en Aſie. De là ainſi qu'il combatoit contre Darius, on vid vn aigle laquelle fondãt du haut de l'air, ſe balança ſur ſa teſte, puis paſſa au camp des ennemis. *Daniel. 8.*

CERTAINEMENT c'eſtoyent des tromperies du diable, expreſſément inuentees & appareillees pour cõfermer l'obſeruation des ſignes monſtrueux, & des deuinations, auſquelles on adiouſtoit foy de ce temps. Il eſleua Darius au contraire en vne fauſſe opinion de victoire, par des ſonges ambigus. il preuit par les propheties d'Iſaye que Tyr deuoit eſtre deſtruicte par les Macedoniens: car il dit ainſi, Vrlez vous nauires de la mer, car la maiſon dont elles auoyẽt acouſtumé de venir eſt gaſtee. Cela leur a eſté reuelé de la terre de Cethim. Or par la terre de Cethim pluſieurs ont entẽdu les Macedoniens, & meſmes Homere a nõmé les Macedoniens Cithiés: toutesfois quelques vns entẽdent par la terre de Cethim les Cypriots. Apres dõc que Darius fut mis en *Iſaye 23. Ioſephe des antiquitez des Iuifs li. 1. chap. 6.*

route,& qu'Alexandre eust amené son armee à Tyr: le diable admonnesta quelqu'vn de predire aux citoyens qu'Apollon delaisseroit la ville, á celle fin que la chose aduenant ainsi il confermast la bonne opinion qu'ils auoyent des idoles. Il preuid aussi par les propheties d'Isaye & de Daniel, que la Monarchie des Assyriēs seroit ruinee, & ce par Cyrus, duquel nommémeṅt Isaye a escrit. De la il coniectura aussi que Crœsus seroit en danger de perdre son royaume de Lydie, parquoy vn peu deuant il prognostiqua, estant enquis en l'oracle Delphique, que le petit fils de Gyges (lequel il voyoit venir au temps de Cyrus) deuoit perdre le royaume de Lydie. & vn peu apres lors que Crœsus eut le gouuernemēt du royaume, afin de le renuerser; lors qu'il s'enorgueillissoit par la confiance qu'il auoit en ses richesses, & qu'il affectoit le royaume des Perses: il l'attira á faire guerre á Cyrus, luy promettant en peinture la victoire par vne prognostication incertaine: & par ce moyen Crœsus fut veincu, pris & despouillé de son royaume, & mourut en Perse.

Esaie 44.

Le but auquel tend le diable par ses prognosticatiōs appert assez au fait de l'Empereur Valent, lequel, comme disent les historiens, estant transporté de certaine fureur qui le surprint, s'équit du diable quel successeur il auroit en l'Empire. Le diable respond ambiguement & monstre quelques lettres grecques qui conuiennent auec les cinq suyuantes THEOD. voulant dire que ce seroit le commencement du nom de ce successeur. Au moyen dequoy Valent fit tuer tous ceux qui auoyent ces lettres au commencement de leurs noms, asauoir les Theodores, Theodotes, Theodoses parens de celuy qui fut Empereur puis apres, Theodules, & entre autres vn Seigneur d'Espagne nommé Theodosule. Les autres redoutans ceste nouuelle sorte de rage changerēt leurs noms. Nous auons pour tesmoins de cela Socrates au 4. liure de son histoire ecclesiastique. chap. 19 Sozomene au 6. liure, chap. 35. Paul Diacre au liu. 12. Zonare au 3. Tome.

On lit es histoires vne infinité de tels exemples: mais venons á ce qui est auenu de nostre temps, & que chascun sait. Toutesfois i'adiousteray premierement vne

vn exemple ſingulier & tout nouueau de l'impoſture de Satan. eſcrit par noſtre maiſtre le docteur Iean Henri Colen de Bolleduc, à noſtre maiſtre Auguſtin Hunæus docteur de Louuain, le 3. iour de Mars 1574. Vn ieune enfant de noſtre ville predit, ce dit on, par l'inſpiration du S. Eſprit, que le meſchant & tyrannique complot des Gueux du pays bas s'en va predre fin. Nous craignons toutesfois que ce ne ſoit vne fourbe du malin eſprit: combien que perſonne d'entre les hõmes doctes qui ſont par deça n'en ait peu encor rien deſcouurir. Ceſt enfant crie & demande qu'on prie DIEV continuellement & de bon cœur: luy meſmes trois heures du iour prie à bras eſtendus. Il a predit merueilles de noſtre temps, & tout ce qu'il a predit eſt auenu, ſans qu'il ſe ſoit abuſé en aucune circonſtance. Il dit auſſi que l'Ange Gabriel luy a reuelé que toutes ces tragedies de Flandres prendront fin auant que la moitié de l'æſté prochain ſoit expiree: que le Roy d'Eſpagne viendra es pays bas, & appaiſera tout par tresheureux moyens. Il a predit auſſi le moment de temps de la prinſe de Middelbourg, & infinies autres choſes auenues ſelon ſes predictions. Moy indigne ay eſté auſſi appelé pour examiner ce ieune enfant, & ay eſté tout eſtonné & raui de voir vn ſi ſimple enfant, qui ne ſait lire ni eſcrire, reſpondre ſi promptement à toutes demãdes, & ſoudre les plus grandes difficultez qu'on luy euſt ſceu propoſer. Et pource que Satan ſe transfigure en ange de lumiere, ie luy ay fait pluſieurs & diuerſes queſtions: mais tant s'en faut que ce ſoit vn Ange qui ait horreur de la croix du Seigneur, ou du nom de Ieſus: qu'au contraire il a aprins vne priere à ceſt enfant, contenant en ſubſtãce ces mots: O Ieſus de Nazareth qui as eſté crucifié pour nous, aye pitié de nous: ſubuien aux poures pecheurs, afin que nous retournions à la foy. Voila le contenu de la lettre de ce docteur.

Hiſtoire d'vn ieune enfant demoniaque.

MAIS l'euenement contraire a monſtré que ceſt enfant eſtoit poſſedé du diable qui parloit & prognoſtiquoit par la bouche d'iceluy. Car les troubles de Flandres n'ont pas prins fin l'eſté ſuyuant, ni trois ans apres, & n'eſtoit nouuelle auſſi que le Roy d'Eſpagne vinſt es pays bas. Or l'Eſprit de DIEV ne peut errer ni fail-

Ces troubles durent encor en la presente annee 1578. & le Roy n'a bougé d'Espagne.

lir au moindre poinct du móde. Par ainsi lon peut voir qui est ce Gabriel qui a peu annoncer le moment du temps de la redition de Middelbourg en Zelande: asauoir que c'est le diable qui pour estre esprit se transporte d'vn lieu en autre en vn instant, à cause de sa vistesse incomprehensible. Le mesme a incité ce ieune enfant aux prieres sus mentionnees afin de donner couleur à ses impostures & faussetez. C'est ainsi qu'il est coustumier de mesler tousiours la verité auec le mensonge.

Les diables ont conu Iesus Christ deuant les Apostres, & la cause pour laquelle il estoit enuoyé. Item pour quelle raison il fut tenté du diable.

CHAP. XI.



LES sainctes escritures nous tesmoignent que le diable a plustost conu IESVS CHRIST que n'ont pas fait les Apostres, auec lesquels il parloit, & demeuroit familierement: tellement qu'auant la mort & resurrection de IESVS CHRIST, Satan reconut, & declara, outre son gré, pour quelle raison CHRIST estoit venu, à sçauoir pour faire conoistre Satan, & ses tromperies: pour renuerser ses pratiques, & abolir son royaume. Parquoy tremblant de la crainte qu'il auoit du iugement de DIEV, & des peines eternelles, & quasi comme perdant toutes forces, il cria à haute voix deuant IESVS CHRIST: Ah, qu'as tu afaire auec nous IESVS Nazarien? es tu venu pour nous destruire? Ie sçay que tu es le sainct de DIEV: & IESVS le reprit disant, tais-toy, & sors hors de cest homme, & l'esprit immonde le derompant, & s'escriant, s'en sortit, & depuis ne luy fit aucune nuisance. Il est aiousté puis apres que les diables sortoyent des corps de plusieurs, crians & disans: Tu es le CHRIST Fils de DIEV: & IESVS les tençant ne leur permettoit de dire, qu'ils seussent que il estoit le CHRIST. Sur ce Athanase dit, IESVS CHRIST empeschoit la parole du diable, de peur que auec la verité, il ne diuulguast sa meschanceté, & pour nous acoustumer aussi de ne nous soucier d'eux, encores

Marc. I. Luc. 4.

res qu'ils difent la verité. Il nous eft auffi enfeigné par le tefmoignage des fainctes lettres que cefte chofe n'eftoit conue aux fideles, tellement que quelques vns penfoyent qu'il fuft Helie, les autres Iean Baptifte, les autres Ieremie, & les autres l'vn des prophetes, & lors que S. Pierre luy dit, Tu es le CHRIST Fils de DIEV viuant, il luy refpondit: Tu es bien-heureux Simon fils de Iona, car la chair & le fang ne t'a point reuelé cela, mais mon Pere qui eft és cieux. Satan auoit conu & teftifié publiquemét, encor qu'il n'en fuft requis, ce que IESVS CHRIST dit ici auoir efté reuelé à S. Pierre par le Pere celefte. Par cela donc nous pouuons conoiftre la fubtilité de fon efprit, au moyé duquel il peut conoiftre les chofes les plus cachees & efloignees de nos fés. *Matth. 16* *Marc. 8.* *Luc. 9.* *Iean. 6.*

NOVS pouuons raporter à ce mefme point le tefmoignage de la feruante qui auoit l'efprit Pythonique laquelle crioit de Paul & de Barnabas, Ces hommes font les feruiteurs du DIEV Tref-haut, lefquels vous enfeignét la voye de falut. Nous lifons auffi que pareils tefmoignages furent portez: par les idoles Aftaroth & Berith, & par ceux qui auoyent le diable es corps touchát fainct Barthelemy, fainct Thomas, & quelques autres Apoftres. Ce qu'ils faifoyent, non pas pour confeffer la verité, non pour efmouuoir le peuple à entendre & embraffer leur doctrine: mais pour autant qu'ils auoyent en horreur, & craignoyent la vertu du miniftere Euangelique, enfemble leur condemnation & banniffement des corps, lefquels ils occupoyent, & dedans lefquels s'ils euffent demeuré plus long temps, ils euffent peu troubler le miniftere des Apoftres, par feditions, ou bien faire la guerre à ce qui euft efté defia cómencé: & ce en femant des nouueaux bruits par le moyen de la prognoftiqueufe Pythienne, par les demoniaques, & par les idoles: toutes lefquelles chofes ont fort grande autorité enuers le peuple. Adiouftons encores la refponfe du malin efprit, Ie conoi IESVS, Ie fçay qui eft Paul, mais vous qui eftes vous? Qu'auons-nous afaire auec toy IESVS Fils du DIEV treshaut? Tu es venu pour nous tourmenter deuant le temps: Ie te prie ne nous tourmente point. Le diable fauoit bien que CHRIST, femence de la femme, deuoit brifer la *Actes. 16* *Actes. 19* *Matth. 8.* *Marc. 5.* *Luc. 8.*

Genese. 3. teste du serpent : il sçauoit les propheties des Pro-
Michee 5. phetes,par lesquelles il estoit dit,que CHRIST deuoit
Matt. 1.2. naistre en Bethleem de Iudee:il sauoit le temps prefix,
Luc. 1.2. auquel IESVS deuoit estre côceu au ventre de la Vier-
Isaye. 10. ge, & enombré par la vertu du Tres-haut, selon le message de l'Ange Gabriel:il sçauoit sa natiuité admirable, & le long chemin qu'auoyent fait les sages, depuis Orient, pour le venir adorer. Parquoy il alluma de cruelles flammes en l'esprit d'Herodes, qui estoit entré en esperance & crainte, afin de se bander contre IESVS CHRIST: tellemét qu'il pésoit aneâtir IESVS CHRIST auec les petits enfans de Bethleem, de deux ans & au dessous. Mais le diable experimente par effect que ses entreprises s'aneantissent, & s'en vont à perdition par le salutaire conseil de DIEV.

OR afin que rien ne defaillist à l'incroyable audace & incomparable orgueil du diable,& afin qu'il fust honoré de l'adoration qui apartient seulement à DIEV: ou bien, afin que plus certainement il conust IESVS CHRIST, il le tenta au desert: & l'ayant porté au plus haut d'vne montagne,il luy monstra tous les royaumes & toute la gloire du monde, les luy promettant d'vne audace plus que sacrilege, si se prosternant il le vouloit adorer: encores que lon sçache bien que la maiesté Diuine est celle qui commande seule aux royaumes & empires des hommes, & les donne à qui bon luy semble. Dauâtage apres que IESVS CHRIST fut conu,en-
Math. 4. cores le vouloit-il confondre. Parquoy il mit au cœur
Marc. 1. de Iudas Iscariot fils de Simon,le desir de trahison, &
Luc. 4. entra en son corps apres que IESVS CHRIST luy eut
Iean. 13. baillé le morceau trempé. Car telle & si grande est la haine de ce subtil ouurier contre DIEV & le genre humain,que tout ce qu'il machine est au detriment & perte des hommes, encores qu'il soit couuert sous finesse & tromperie.

Plusieurs pratiques du diable, & quelques vnes de ses œuures briefuement descrites.

CHAP.

CHAP. XII.

AV reste, à fin que mon intention soit plustost conue, ie ramasseray comme en vn petit faisseau quelques actions & puissances du diable. Or dautant que son essence angelique n'est perie, mais est seulement corrompue par les effects de sa propre volonté: & pour autant aussi que par si long laps de temps, il a acquis vne grande conoissance & vn vsage merueilleux des choses: Il n'y a doute qu'il ne soit armé de grande puissance, qu'il n'ait vne finesse incroyable, vne science plus qu'humaine, vn entendement fort aigu, vn grand soin & vigilance, vn incôparable artifice de bastir ses tromperies, qu'il enrichit d'vn fard magnifique: vne malice infinie, vne haine immortelle & irreconciliable enuers le genre humain: aussi ne faut-il point douter, que par la permission, ou pour le moins par la patience de DIEV, il ne face des choses admirables, & qu'il ne se fourre dedâs les bestes, dâs les statues, dâs les cauernes, dans les cachettes, dâs les chesnes de Dodone en Epire: il ne faut point douter qu'il ne prognostique en Egypte par Hercule, Apollô, Minerue, Diane, Mars, Iupiter: par le bœuf Apis, par Latone en la ville de Bute: par les prestres furieux d'Apollon en Colophon: par Trophone à Thebes en Bœotie, & en Lœbadie: par vne vache à Mêphis: par le bœuf Mnee en Heliopoli: par les Crocodiles en Arsinoé: par le prognostiqueur Amphiaraus en Attique: & ce, ou par la voix humaine, par abaissement de teste, ou autre geste: quelquesfois par les gestes des furieux, & des yurongnes, quelquesfois des trêblans & badinans, quelques fois par songes, quelquesfois par paroles à deux ententes, & souuentefois par enigmes: car le diable ne sçait pas iusques à quand il plaira à DIEV d'endurer & permettre ce qu'il fait.

Strabon au 16. liu. de sa Geographie.

Av reste, Valerius Maximus, au huitieme chapitre du premier liure des faits & dits memorables par luy recueillis, monstre assez qu'ancienement Dieu a fait conoistre à quelques gês de bon esprit, entre les payês mesmes, ces impostures & illusions du diable: car il dit ces mots, Ie say que ce sont choses fort incertaines que

les bruits que lon fait courir que les dieux se sont remuez & ont parlé, & que des personnes les ont veus & ouys : comme quand Iuno vint à Rome. Car apres que Furius Camillus eust prins la ville de Veies, vn des soudarts demanda (ce dit le conte) à l'image de Iuno, surnommee Moneta, si elle vouloit venir à Rome. La deesse respondit qu'elle en estoit contente. Il n'y eut qu'vn qui ouit ceste voix, neantmoins tous se persuadoyent de l'auoir entendue. Aucuns disent que l'image fit signe de la teste seulement: les autres tienent que ce soudart fit courir ce bruit au camp & dedans Rome. Quoy qu'il en soit, il auint que ces gens se firent acroire qu'ils ne portoyent pas vne image, mais la deesse Iuno mesme tombee du ciel, & auec grand feste la porterent en ce quartier du mont Auentin, & la mirent au lieu où nous voyons auiourd'huy son temple. Nous voyons en ces paroles de Valere, auec quels artifices & pour quelle raison ce singe de DIEV trompe ainsi le monde par le moyen des images.

Plaisant conte de deux crucefix qui se recommandoyẽt l'vn à l'autre.

MAIS à ce propos d'opinion de religion, on lit vn autre conte en la vie de la Comtesse Ermengarde, qui fut canonisee apres sa mort. Icelle estant allee pour la troisieme fois en pelerinage à Rome, & entree au temple de S. Paul, y trouua vn crucefix du tout semblable à celuy que lon void à Cologne au grand temple de S. Pierre, deuant le grand autel. S'estant agenouillee, comme elle estoit en grande contemplation elle ouit vne voix sortant de la bouche de ce crucefix, & luy disant ces mots, Ermengarde fille esluë & bien aimee, ie te prie si tost que tu seras à Cologne, que tu ailles saluer de ma part vn crucefix, qui me ressemble, & qui est au temple de sainct Pierre deuant le grand autel. Ayant mis bas son chapeau de pelerine, & remercié le crucefix de l'honneur qu'il luy faisoit, promit de s'acquiter de ceste charge, puis qu'il luy plaisoit s'en fier en elle: & par mesme moyen elle vid le crucefix arrachant le bras droit cloué au bois, duquel il benit Ermengarde son espouse esluë. Derechef apres auoir rendu graces à Dieu pour vn si long voyage qu'elle n'auoit fait en vain ni à la volee, elle reuint à Cologne, & s'estãt agenouillee deuant le crucefix au temple sus mentionné luy dit,

Il y a vn crucefix qui vous ressemble fort en l'Eglise de sainct Paul à Rome, lequel m'a chargé bien expressément de vous saluer bien affectueusemẽt de sa part. Incontinent le crucefix de Cologne baissant la teste, dit, Ma fille bien-aimee, ie te remercie. A l'occasion de ce bruit l'Euesque de Cologne aporta en grand' solennité le S. sacrement, qu'ils appelent, & l'enferma dans la teste de ce crucefix, lequel en vn instant s'ouurit & ferma si proprement que lon eust dit qu'il n'auoit iamais esté entamé. On conte là dessus que ce crucefix a fait depuis tout plein de miracles, & qu'il y a vne lampe ardante continuellement deuant luy, sans que lon y mette rien pour l'entretenir. Ceste mesme Comtesse donna par testament à l'Eglise de sainct Pantaleon à Cologne vn beau village nommé Suchtelen en la duché de Iuilliers: & dressa-on à ce sainct vne chapelle dans vn bois, ou tous les ans le mardi d'apres Pasques on void courir par deuotion vn grand nombre de malades de corps & d'esprit. Or dautant que de nostre temps on ne void plus de tels miracles, & qu'il n'est pas permis aux Medecins de iuger de tels mysteres, aux Theologiës en soit le debat, & d'autres choses semblables fort deuotieusement remarquees es chroniques des moines du mont Cassin, liure 4. chap. 68. Item au 4. liu. ou aage de Schedel. au 26. liure de Vincent de Beauuais, chap. 12. au 27. chap. 23. 81. 98. 99. 100. 101. au 29. chap. 6. 7. 8. 9. 10. & en plusieurs autres endroits. Semblablemẽt en celuy qui a cõtinué l'histoire de Sigebert, & en Helmoldus en la Chronique des Sclauons, chap. 8. 43. 70. en la Chronique de Saxe: au premier liure de la vie de S. Bernard, chap. 10. au 7. liu. d'Otto de Frisingen, chap. 32. en la description d'Austriche de Iean Cuspinian.

Le diable aussi a eu pouuoir d'inciter Cambyses fils de Cyrus, & Alexandre, à cercher l'oracle de Iupiter Hãmon, iusques au plus profond de Lybie, entre les Garamantes, par dela Cyrene, dedans les grands deserts bruslez & steriles: il a eu aussi pouuoir de rendre plus renõmé que tous les autres Apollõ Pythié en Delphe, en diuers seruices en religiõ, en renõmee, en richesses, & en presens. Il a biẽ sçeu prognostiquer par certains indices & cõiectures, ou par l'obseruatiõ de choses faites

auparauant: tellement qu'on pense qu'il ait preueu les pensees & conceptions de l'esprit: encore que quelquefois il trompe, & se trompe soy-mesme, qu'il brouille tout, qu'il obscurcisse la verité, & qu'il mente. Car par le tesmoignage mesme de Porphire, il acertene perseueramment les choses qu'il ne conoist point, & parmi vne verité qu'il dit de choses lesquelles il conoit, il mesle dix menteries.

Clemen. liu. 4. des recogni. Il peut aussi exercer ses tromperies par les Images en plusieurs lieux, à celle fin que les maladuisez y acourent des lointaines regions, pour les honorer & adorer, pour requerir leur aide en leurs afaires, en leurs maladies, & en toutes autres afflictions: ce qu'il fait pour les destourner du vray seruice de DIEV, & inuocation de son sainct Nom, & pour les attirer à croire ses impostures, & les faire perir eternellement. *Liure I. en la vie de sainct Martin.* Et ainsi Seuere Sulpice escrit que les païsans Gaulois auoyent acoustumé, par vne miserable folie, de porter par les châps leurs images diaboliques, couuertes de beaux couurechefs blancs. Aussi ne luy est-il pas dificile de representer faussement les figures des ames qui sont hors des corps, de se pourmener à l'entour des tôbeaux par les cœmitieres, d'espouuanter par aparitions les heritiers des defuncts, ou autres, à celle fin de côtraindre les simples, & ceux qui se fiét moins en Dieu, à faire des seruices illicites & des voyages defedus, sous ombre de religion des payemens dânables pour les conuois, obseques & obits, selô la forme qu'il en baille. Vne fois aparut vn esprit qui demandoit absolution à vn prestre, pource qu'il estoit mort sans confession, ce dit Erasme, au 22. liu. de ses epistres, en la penultieme. Il tasche aussi de côfondre ceux qui ne sont fermes en la foy: de guerroyer partout moyé ceux qui y sôt asseurez pour essayer de les esbranler en quelque maniere que ce soit: d'enrichir par promesses & par gloire les desesperez, les credules, & les fols: de perdre ceux qu'il alleche, par l'esperance des riches successions, & de les tourmenter par la crainte des mauuaises aduentures.

Il sçait encore dauantage monstrer des diuerses figures, façôner artificiellement des idoles inutiles, troubler la veuë, esblouir les yeux, bailler les choses fausses

pour

pour les vrayes, & empescher par vne singuliere dexterité, que lon ne s'en aperçoyue : cacher celles qui sont vrayes, à celle fin qu'elles n'aparoissent, mettre en auant les choses qui veritablement ne sont point, & toutesfois les faire paroistre : se transformer en mille façõs comme vn Prothee, & comme dit le Poete Virgile au 4. liure de ses Georgiques,

Alors on est trompé par estranges figures,
Et par les animaux de diuerses natures:
Car il se fait tantost vn sanglier sourcilleux,
Or' vne orde Tigresse, ou dragon escailleux:
Or' comme vne Lyonne à l'encolure rousse:
Tantost on oit vn bruit qui hors d'vn feu se pousse,
Tantost il se transforme en monstres les plus grands,
En feu, en beste horrible, & en fleuues coulants.

Il a acoustumé aussi de gaster la phantasie des hõmes, par les mocqueries de plusieurs phantosmes : de troubler ceux qui veillent, d'estonner par songes ceux qui dorment, d'esgarer du droit chemin ceux qui voyagent, se moquer de ceux qui faillent, & des autres aussi: de les espouuanter, de brouiller & mesler plusieurs choses par les inexplicables Labyrinthes d'opinions, semer le plus souuent de grands maux sous couleur de bien, & par la confession de verité attirer & enfermer en sa nasse, & tromper beaucoup plus lourdement. Aussi a il acoustumé de retenir le laict des vaches, & d'empescher qu'il ne s'amasse en beurre, d'apporter du vin d'ailleurs, d'ouurir les portes & serrures, de fourrer vilement au plus profond du gosier des personnes viuantes mille choses estranges, comme des roigneures de drap, des os, des ferremens, des cloux, des esguilles, des espingles, des plotõs de fil, des cheueux entortillez, des morceaux de bois, & vn tas de telles choses mõstrueuses, lesquelles il ne fourre plus auãt, afin qu'elles sortẽt par la bouche. Item d'amasser cauteleusement, & ietter des morceaux de bois, des couteaux, & autres telles matieres lors que lon ouure l'estomach des morts, ou les autres parties, qui sont propres à telles trõperies estans ouuertes apres la mort. Et non seulement il fait cela, mais aussi il oste de deuant les yeux de ceux qui voyẽt

faire telles anatomies, les parties vitales auant que lon s'en puisse apperceuoir. Ce n'a pas esté autre que luy, qui autresfois a fait de tels tours en la meschante superstition que les anciens Payens auoyent de considerer les entrailles des bestes par eux sacrifiees : comme en vne hostie de Cæsar dictateur lon trouua qu'il n'y auoit point de cœur: en ceux du consul Posthumius, de Catô, des dix gouuerneurs, de Herennius, de Lucilius Lupus defailloit le foye, & quelquesfois la teste ou le gros bout d'iceluy.

Semblablement ce malin esprit sçait faire sortir cauteleusement par le conduit de derriere, & par le col de la matrice, des cheueux entrelassez, vne quantité de sable, des clous de fer, des morceaux de bois, du verre cassé, des estoupes, des pierres, des os, & des choses semblables: ce qu'il fait apres auoit esblouï la veuë: mesme il met en cachettes des vers & insectes dedans les oreilles, lesquels aparoissent, ou bien s'enuolent. Ie les ay veu sortir hors des oreilles d'vne ieune fille nõmee Henriette, laquelle estoit miserablement tourmẽtee des esprits. Ce diable est merueilleusement enclin à gaster le corps par vlceres, & principalement les parties honteuses auec des apostumes miellieres, ou des vlceres boueux : à persuader que lon est chastré & efeminé: à maistriser tout le corps, & le renuerser sus dessous, tant & si long temps que Dieu le permet. I'ay empesché quelquesfois auec grãde asseurãce & resistance les violens souleuemens de la ieune fille que i'ay dite, ce que ie fis, par la grace de Dieu, au chasteau de Caldembroc en Gueldre : il me falloit toutesfois tenir sus mes gardes, à ce qu'elle ne me mordist en ce renuersement horrible qu'elle enduroit, pendant lequel elle taschoit à me prendre les mains. Car pourquoy Dieu ne m'auroit il autãt fait de graces pour subuenir à telles afflictions comme il a permis au diable de poursuyure ses practiques en mal faisant?

Ce malin esprit a dauantage acoustumé de transporter les corps diuersement, & en diuers lieux, & d'esmouuoir les humeurs d'iceux, de troubler la source des nerfs, qui est au cerueau : à celle fin de pousser les hommes, & les attirer en admiration, à deffiance, à mau

uaises

uaises opinions des autres, à menteries, aux remedes defendus, & aux meurtres, par des cruelles & inacoustumees especes de retiremens de nerfs, par vn incroyable debatement, & par vn bruit craquetant qui se fait dedans les assemblages des ioinctures. Il peut par ce moyen retirer cruellement, & contre tout ordre de nature, les nerfs, & les muscles, & souuētesfois esmouuoir vne telle passion au corps qu'il demeure tellemēt droit & piqué, que le col, & le reste du corps est immobile, & ne se peut flechir ni deça ni dela, mais est esgalemēt tendu de tous costez. Il les fait encores quelquesfois tellement retirer en deuant, que la teste, le col, & le reste du corps se racourcit, cependant que les veines gosselieres, qui sont entour du col, demeurent tendues à merueilles: & quelquesfois il les renuerse si estrangement en derriere, que la teste est cruellement retiree presque du tout sur les espaules, & le dos, & les cuisses encores retirees en haut. Il fait aussi paroistre es membres du corps diuersement & inegalement des especes & estranges sortes de conuulsions, & horribles retiremens de nerfs: il debilite à quelques vns tout le corps, tellement qu'ils ressemblent aux iointures rompues, & mises hors du lieu par la gehenne, ou autres tourmés: il fait paroistre les muscles tremblans, & tressaillans: il rend la bouche & les yeux des autres tous haues & renuersez: & estraint si fort l'entredeux trauersant des hōmes, qu'à peine peuuent-ils retirer leur vent: & cependant il n'empesche pas beaucoup le poux des arteres: toutesfois il renuerse l'estomach de plusieurs hoquets. Il auient aussi quelquesfois qu'il trompe les plus excellens Medecins, lesquels voyans les miserables accidens de ces maladies, ains plustost de ces espouuentails, essayent en vain y remedier par medicamens & rapportent le tout aux causes naturelles.

Le diable fait semblant de craindre l'eau benite des prestres.

Le diable aussi fait semblant par mines & par la voix qu'il rend dedans le corps où il est entré, de craindre beaucoup l'eau beniste, dediee aux coniurations, cōme aussi il fait semblant d'estre tiré par les narines, par la vertu de la racine enfermee dedans vn aneau, & selon la doctrine de Salomon (ce dit Iosephe) apliquee aux narines. Il a dauantage acoustumé d'obseruer plusieurs

Au 8. li. des antiq. Iudaiques chap. 2.

choses, & de les imiter artificiellement, bien qu'elles soyent fausses, ou bien qu'elles soyent vrayes: de discou rir & recueillir, par vne astuce incroyable, plusieurs cho ses qui sont faites ou mises en auãt: de subtilemét tirer à son proufit & totalement descouurir plusieurs choses à son auantage, & ce par les causes naturelles: d'entrepré dre beaucoup en l'estat des Empires, & des personnes priuees: d'ourdir par grande astuce & finesse les lõgs & diuers filez, lesquels nous ne pouuons delasser, & par lesquels sans y penser, & contre toute opinion & attente, plusieurs se sentent pris & empestrez. Brief, il peut brouiller les hõmes, les bestes, & l'air, feindre des prodiges en l'air, semblables aux choses qui naturellement s'y engendrent: y representer les figures de deux cãps bataillans, faire entendre les sons des trompettes, le cliquetis des armes, le bruit des combatans qui tõbent à force de coups: il peut imiter les cris des blessez, & de ceux qui s'esiouissét: il peut meschãmét abuser de la na ture des choses, pour le detrimét du genre humain: former cauteleusemét des malheureuses trõperies, par les effets naturels: cõfondre plusieurs choses qui agissent se lõ leur nature & auãcemét en l'ordre des causes: il peut attirer & haster les maux par la plus grande finesse dõt il s'aduise: il peut exclure & chasser au loin le bien: quel quesfois aussi persuader le bien, mais à mauuaise inten tion: persuader aussi les maux, sous aparence du bien: dissuader le mal pour conduire à vne chose pire, & en la parfin mesler & brouiller le ciel auec la terre.

Contre les Gentils chap. 22. POVR ces causes Tertulian à merueilleusemét bien dit en son Apologetique, que l'ouurage des diables est le renuersement des hommes, ainsi la malice spirituelle a commencé dés les premiers ans, à la perdition de l'homme. Parquoy ils enuoyent des maladies, & des mauuais accidés aux corps, mais à l'ame des exces violens, subits, & extraordinaires. Ce qui les rend plus disposts à faire mal à l'vne & l'autre substãce de l'homme, & leur subtilité & tenvreté meslee à leurs forces spirituelles, encores qu'ils aparoissent inuisibles, & nõ touchables plustost en effects qu'en actiõ: comme lors que ie ne sçay quel vice caché fait tomber les fleurs des põmiers, ou des bleds, ou bien qu'il fait mourir leur germe &

me, & qu'il les blesse quãd ils sont pres de meurir: & lors aussi que l'air pestilentieux a vne cause cachee & espãd ses mauuaises fumees. Par vne telle contagion d'obscurité, le vent des diables & mauuais anges tourmente & tempeste la corruption de l'esprit par fureurs & folies, par ordes & furieuses voluptez ioinctes auecques diuers erreurs: le principal desquels est qu'ayans pris & enuironné les esprits & pensees des hommes il les mange eux-mesmes, afin de se faire vne particuliere viande de sang & d'odeurs presentez aux images, laquelle luy est dautãt plus exquise, que par ses folles impostures, il destourne l'homme du pensemẽt de la vraye diuinité. Le reste des paroles de Tertulian est contenu ci dessus au neufieme chapitre.

Il est monstré par le formulaire dont les prestres se seruent pour interroguer les esprits malins, auec quelles impostures le diable se mocque des prestres en faisant acroire qu'il est l'ame d'vn trespassé.

CHAP. XIII.

AFIN que chascun puisse voir plus clairement que le diable se iouë quelquesfois des prestres, & fait semblant d'estre l'ame de tel ou tel trespassé, i'adiousteray ici de mot à mot ce qu'en dit vn Chartreux, nõmé Iacques de Chuse, docteur en Theologie, au traité qu'il a fait des apparitions de quelques esprits, & comment on les doit sonder & conoistre si ce sont vrayes ou fausses apparitions. Ie fay cela, dautant que ie sçay que les enseignemens de ce docteur sont estimez comme quelque grand mystere entre les prestres & entre ceux qui s'aident de tels moyens.

Plaisant discours des exorcismes & coniurations.

PREMIEREMENT, il semble expedient, dit-il, de iusner trois iours, faire chanter quelques messes, & dire certaines deuotes oraisons plusieurs fois, asauoir, les sept Pseaumes penitentiaux. Cela fait, il faut appeler quatre ou cinq prestres bien deuots. Ie pense que cela se feroit plus proprement par des moines bien mortifiez, deschargez de tous empeschemens du monde, & ayans la pensee du tout à Dieu, afin de repousser plus

aiſément l'horreur & la frayeur. Que ces preſtres ou moines aprochent en humilité de cœur, auec vne droite intention, du lieu ou l'eſprit a acouſtumé de ſe monſtrer, & qu'ils s'abſtienent de toute ſuperſtitieuſe inquiſition: non pas qu'il ne faille vſer de certaines ceremonies, veu que l'Egliſe en vſe en la diſtribution des Sacremens & es meſſes. Ainſi donc, que lon prene vne chandelle benite le iour de la Chandeleuſe, qu'on l'allume, & qu'on aporte la croix & l'eau benite, & l'encenſoir garni d'encens ſi lon veut. En aprochant qu'ils recitent en forme de priere les ſept Pſeaumes & l'Euangile de ſainct Iean. Quand ils ſeront entrez, qu'ils arrouſent la place d'eau benite & la perfument d'encens. Ie ne di pas qu'il ſoit neceſſaire de faire toutes ces choſes, ni qu'elles ſoyent requiſes, mais i'eſtime qu'il eſt expedient de le pratiquer ainſi: car ie n'ay point de fondement en l'Eſcriture ſaincte pour prouuer que cela doyue eſtre ainſi fait: mais i'ay leu quelques exemples des Saincts touchant ces choſes. Doncques, quand ils ſerőt entrez qu'ils s'agenouillét, & ſemble que par la bouche de l'vn d'eux ils doyuent dire humblement l'oraiſon qui s'enſuit. Seigneur Ieſus Chriſt qui cõnois tous ſecrets, qui as touſiours acouſtumé de reueler à tes fideles & petis les choſes vtiles & ſalutaires, & qui as permis qu'vn eſprit aparuſt en ce lieu ci: nous ſuplions humblement ta benigne miſericorde, pour l'amour de ta paſſion & de ton precieux ſang, que tu as eſpandu pour nos pechez, qu'il te plaiſe cõmãder à ceſt eſprit, que ſans eſtrayer ni bleſſer nous ou autres, il ſe declare, & face entendre à tes ſeruiteurs, ſoit à nous pecheurs, ou à autres, qui il eſt, pourquoy il eſt venu, ce qu'il demande, afin que tu en puiſſes eſtre honoré puis apres, que luy auſſi en puiſſe eſtre conſolé, s'il eſt poſſible, & tes fideles maintenant ſoulagez, au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit, Amen.

Apres cela, il faut venir aux interrogats, ſelon mõ auis, & dire ainſi, Eſprit, nous te prions au nom de Ieſus Chriſt, que tu dies qui tu es: & s'il y a quelcun entre nous à qui tu vueilles reſpondre, que tu le nommes, ou que tu le monſtres par ſignes. Eſt-ce vn tel ou vn tel, & ainſi faut nommer les vns apres les autres tous ceux qui

qui ſont preſens : car lon a experimenté, que l'eſprit ne reſpond pas à chaſcun. Or s'il reſpond ou fait bruit en nommant l'vn de la compagnie, on dóne charge à ceſtuy-là de faire les autres demandes : aſauoir, l'ame de qui il eſt, pourquoy elle eſt reuenue, ce qu'elle demande? Si elle veut qu'on luy face quelques ſeruices, ſi c'eſt en meſſes, ou en aumoſnes : combien elle veut de meſſes, trois, ſix, dix, vingt, trente, &c. par quels preſtres ou moines elles ſe dirõt? Si elle veut qu'on iuſne, combien de iours, en quelle ſorte, & qui deura iuſner? Si elle veut des aumoſnes, quelles, combien, & à quelles perſonnes? ou aux hoſpitaux, ou aux maladeries, ou aux mendians & pauures? & quel ſera le ſigne de ſa parfaite deliurance, & pour quelles cauſes elle eſt tourmentee en Purgatoire? car S. Gregoire met pluſieurs exemples en ſes dialogues, eſquels les ames des treſpaſſez ont declaré de viue voix les cauſes de leur purgation & deliurance. Toutesfois il ne les faut interroguer de choſes superflues, curieuſes, inutiles ou ſuperſtitieuſes, ſinon que ces eſprits les vouluſſent reueler de leur propre mouuement. Au demeurant, ie penſe qu'il eſt plus conuenable de faire ceſt examen les iours de feſte, à ieun, comme deuant diſner, ou bien de nuit, ce qui eſt plus agreable à Dieu, & ſelon auſſi qu'on a acouſtumé de faire. Mais ſi alors aucun ſigne n'aparoiſſoit, il faut diferer iuſques en autre temps, que l'eſprit aparoiſſe derechef, & laiſſer au lieu la croix & l'eau beniſte: car, par vn ſecret iugement de Dieu, ces eſprits ne ſe deſcouurent qu'à certaines perſonnes, non pas à toutes, & à certaines heures ſeulement. Il ne faut pas craindre auſſi que ceſt eſprit (ſi c'eſt vn bon eſprit) bleſſe vne telle perſonne en ſon corps. On n'a iamais veu cela, ce croy-ie : car lors ceſt eſprit eſt ſur le point de meriter ou demeriter, & ne peut plus pecher, ains eſt en vn eſtat entre les bons & mauuais, aſſeuré de ſa predeſtinatió: vray eſt qu'il eſt encor en eſtat de ſatisfactió, c'eſt aſauoir en peine pour vn temps, &c. Si vn tel eſprit ofenſoit le corps de quelcun lors on pourroit ſoupçonner que ce ſeroit vn eſprit malin, ſauf toutesfois le iugement de Dieu.

Il faut noter dauantage, ſelon l'auis de ce docteur, Qu'il n'eſt pas expedient à toutes perſonnes indiferé-

ment d'aſſiſter à telles reuelations & aparitions, ains faut que ce ſoyent gens de forte complexiõ,qui ne s'effarouchent pas aiſement:car ie penſe(dit-il)ſauoir par experiẽce,que quelques vns apres auoir veu ces eſprits ou les lieux de leur tourment,ſont tombez en des maladies incurables: Il faut donc que ceux qui veulent interroguer ces eſprits ſoyent en bõne & forte diſpoſitiõ de corps & d'ame.Car comme il n'y a point de conuenãce entre l'ame viuãte dãs le corps, & celle qui en eſt deſpouillee: cela fait que les eſprits effrayent touſiours les hommes viuans, à qui ils aparoiſſent: dont il ne ſe faut pas esbahir, car les ſaincts Anges ne ſont iamais apparus aux ſaincts perſonnages,qu'ils ne les ayent fort effrayez, comme il apert en pluſieurs endroits des ſainctes eſcritures.

Les illuſiõs ſont lors beaucoup plus grandes à cauſe des tenebres de la nuict.

En ſecond lieu faut noter touchãt le temps de l'aparition des eſprits,que cela depẽd de la volonte deDieu, combien que nous liſons, dit-il, que telles apparitions ſe ſont faites ſouuentesfois de nuict,à cauſe que les ſens exterieurs ſont à requoy, & que lon eſt deſchargé du ſoin des afaires mondaines: alors vne perſonne eſt capable & mieux diſpoſee à entendre ces eſprits. Vray eſt qu'on lit que des eſpritsſont aparus,& ſe ſont monſtrez de iour.Quant à eux, ils ſeroyent touſiours preſts de ſe monſtrer,pour eſtre tant pluſtoſt deliurez.

Povr le troiſieme point, conuient noter auſſi que ces eſprits aparoiſſent en diuerſes façons: car ils ne ſe monſtrent pas touſiours en corps,ni en forme corporelle,comme firẽt les diables, ainſi qu'il eſt eſcrit en la vie de ſainct Martin: mais ils aparoiſſent inuiſiblement, tellement que les viuans entendent ſeulement le ſon, la voix ou le bruit, comme vn frapement ſur quelque choſe, vn ſifflement ou eſternuement, des plaintes ou gemiſſemens, vn batement de mains, pour inciter les perſonnes à interroguer & reſpõdre.Au moyen dequoy lon eſtime qu'ils ne ſe monſtrent pas en lieux ſeparez des compagnies, ſur tout quand ils deſirent d'eſtre deliurez:mais la deliurance auenue ils diſparoiſſent, car l'effect ceſſe auec la cauſe: combien qu'ils puiſſent eſtre punis en des lieux eſcartez.

La ma-

La maniere & la corpulence, sous laquelle le diable machine commodement des choses estranges & esmerueillables, extraict de Pselle. Item l'histoire d'vne petite beste laquelle sortit de la bouche d'vn gendarme qui dormoit, puis y rentra.

CHAP. XIIII.

VN homme nommé Marc, afectionné seruiteur du diable, lequel viuoit solitairement en la Chersonese voisine de Grece, expliqua au long à Michel Pselle la maniere & raison par laquelle & pourquoy les diables faisoyent les choses que nous auons dites, & plusieurs autres encores. Combié, dit-il, que les diables n'ayent aucun sexe, ni langue propre, toutesfois ils changent, agrandissent, ou appetissent (comme bon leur semble) le corps qui leur a esté donné de nature aëree, tout ainsi que nous voyons auenir aux nues quand le vent les soufle, ou bien aux vers à raison de leur corpulence beaucoup plus aisee & maniable. Or non seulement ils se diuersifient en grandeur, mais aussi ils se changét en plusieurs figures, & couleurs dissemblables. Car le corps d'vn malin esprit, est naturellement disposé à l'vn & à l'autre: & entát qu'il a le corps fait d'vne nature, laquelle facilement obeit, il se transforme en diuerses especes & figures, & entant qu'il est de nature aëree, il reçoit facilement, ainsi que fait l'air, plusieurs & diuerses couleurs. Toutesfois l'air est coulouré en son dehors: mais le corps des diables change les especes de couleurs selon les afections de son esprit, comme aussi fait celuy de l'homme: mais beaucoup mieux, dautant qu'il obeit plus promptement à l'esprit. Toutesfois le tout s'esuanouit facilemét à cause de la facilité de son mouuemét & à cause aussi de la tenvreté. Ainsi aparoit-il maintenant comme vn homme, & maintenant comme vne femme: il fremit comme vn lion: il saute comme vn panthere, il abaye comme vn chien, & quelquesfois il se transforme en vne vessie, ou en vn vaisseau.

Ie raconteray en cest endroit vne histoire assez gentille. Le Moyne Helinand escrit auoir quelquesfois entendu de son oncle Ebaude valet de chambre de Hen- *Au 13. li. de ses Chroniques.*

ry Archeuesque de Reims, frere de Loys Roy de Frãce, qu'il auint cõme l'Archeuesque alloit par pays en tẽps d'esté, & cõme il se reposoit apres disner, qu'vn soudart se mit à dormir auecques les autres, & ainsi qu'il dormoit à bouche ouuerte, ceux qui estoyent à l'entour, virent sortir de sa bouche vne beste blanche, semblable à vne bellette, laquelle s'en alla droit à vn petit ruisseau qui passoit assez pres du lieu, là où ayant monté & descendu le long du ruisselet, & ne trouuant aucun passage pour passer de l'autre part, il y eust vn des regardãs lequel tira son espee, & la mit par dessus le ruisseau en maniere d'vn petit pont. La petite beste passa incontinent par dessus, & s'en courut plus loin, ou elle se retira pour quelque temps, sans estre veuë. Incontinent apres on la vid reuenir: & comme derechef elle cerchoit le pont, & ne pouuoit passer à raison que lon l'auoit osté, celuy mesme qui parauant luy auoit donné passage, remit son espee par dessus le ruisseau, puis se retira à costé. Alors la beste passa, & s'en retourna à la bouche ouuerte de celuy qui dormoit, ou elle entra, & incontinẽt il se resueilla. Estant interrogué s'il n'auoit point enduré en dormant, il respondit qu'il se sentoit fort lassé & pesant, autant que s'il eust fait vn long voyage, la ou il auoit passé par deux fois sur vn pont de fer. De là ses cõpagnons se douterent qu'il auoit songé veritablement, ce qu'ils auoyent veu.

QVANT à moy, il me semble que c'estoit vne imposture du diable, lequel pour trõper ceux qui veilloyent ou pour leur faire croire que l'ame estoit corporelle, & que pour ceste cause elle mouroit auec le corps, leur mit au deuant ceste similitude de beste entrant & sortant du corps de celuy qui dormoit. Nous auõs trouué dit Pline, entre les exemples d'Hermotimus Clazomenien, que son ame laissant le corps, auoit acoustumé de aller çà & là, & raporter de bien loin les choses, lesquelles ne se peuuent sçauoir que par celuy qui est present: cependant elle delaissoit le corps my-mort, tellement que ses ennemis, qui se nomment les Cantarides, ayãs bruslé le corps, osterent comme la gaine à l'ame qui retournoit. On a veu aussi l'ame d'Aristee, sortant de sa bouche en forme de corbeau, & volant vers le Proconnese.

Liure 7. chap. 52.

nese. Nous lisons presque vne pareille chose du Roy Gontran, & cela n'est pas nouueau : car comme dit le mesme Marc, au lieu que i'ay dessus allegué: Les demōs aprochent fort de nostre esprit phantastique, atendu que mesmes ils sont esprits: ils nous donnent à entēdre des paroles de perturbation, & de voluptez, ne mettās hors toutesfois aucune voix par frapement ou par son, mais seulement faisans entendre leurs voix sans aucun bruit. Mais cōment est-il possible, respond Pselle, qu'ils nous puissent dōner à entendre leurs paroles sans voix? quelle merueille y trouuez-vous, dit Marc, si vous prenez garde comment celuy qui parle de loin a besoin de plus haute voix pour estre entendu, & que lors qu'il est aproché de plus pres il parle en murmurant seulement en l'oreille de celuy qui l'escoute? si bien que s'il luy estoit possible de se ioindre auec l'esprit & l'ame, certainemēt il n'auroit afaire d'aucun bruit, car sa parole, conceuë en la volonté, entreroit sans aucun son en l'entendement de celuy qui escoute. Il dit encores vn peu apres: Tout ainsi comme l'air en la presence de la lumiere, apres auoir pris les couleurs, & les formes, les communique aux choses, lesquelles naturellement les peuuent prendre, comme nous voyons es mirouërs, & es choses semblables aux miroirs: ainsi les corps des demons receuans les figures, les couleurs, & toutes telles formes que bon leur semble, de ceste essence phantastique qui est au dedans ils les transportent en nostre esprit animal, & nous donnent beaucoup d'afaires, nous subministrans des volontez & conseils, nous opposans des formes, nous rememorans les voluptez, & renouuelans en nous souuentesfois (soit que nous veillions, soit que nous dormions) les idees & les images de nos passions. Quelquesfois aussi ils nous chatouillent les cuisses, & les aines, & nous incitent par ce moyen aux iniques, & folles amours, & principalement s'ils rencontrent les humeurs chaudes & humides, conuenables à cest effect. Mais il trouble les ames par vn certain art & fraude sophistique, voyant chacun, & n'estāt veu de persōne. Voila ce que racōte ce Marc, qu'Irenee appele Magicien: & Epiphanius dit qu'il estoit tresexpert en l'art magique, & parlant de certaine sorcelerie dont

vſoit ce magicien en s'employant à donner du plaiſir à quelques vns, dit qu'il eſtoit couſtumier à charmer les yeux des regardans & eſcoutans, auec vn verre plein de vin, qu'il faiſoit paroiſtre incontinent de couleur de ſang, afin que lon eſtimaſt que ce fut quelque grand miracle. Irenee fait mention de pluſieurs autres illuſions de ce Marc, en ſon premier liure contre les hereſies, chapit. 9. &c. Tritheme monſtre que les diables ne prénent volontiers autre figure que celle de l'homme. Mais lors que la matiere de l'air ne leur ſemble aſſez conuenable, ils prennẽt vne figure aparente ſelon que l'humeur, où la vapeur contraire la repreſente: ainſi les void-on ſouuentesfois en forme de loup, de pourceau, d'aſne, d'Hippocentaure, d'hôme cornu auec des pieds de chevre, tels qu'ils aparoiſſent en pluſieurs endroits. Nous prouuerons cela es chapitres ſuyuans, par exemples anciens & modernes.

Exemples memorables de diuerſes ſortes de fantoſmes, & œuures des diables.

CHAP. XV.

Liure 8. des epiſtres a Sura.

PLine le ieune deſcrit pluſieurs exemples memorables des diuerſes ſortes de fãtoſmes & œuures diaboliques, comme s'enſuit. Premieremẽt de Curtius Rufus, gouuerneur d'Afrique, auquel il tenoit compagnie eſtant encores ieune & ſans charge. Il ſe promenoit ſur le ſoir en vne galerie, quand il aperceut la figure d'vne femme plus grãde & plus belle que le naturel, laquelle luy dit (voyant qu'il s'eſtonnoit) qu'elle eſtoit Afrique, prognoſtiqueuſe des choſes auenir: qu'il iroit à Rome, qu'il ſeroit eſleué aux hôneurs, & reuiendroit auec toute charge & pouuoir en ceſte meſme prouince, & que là il demeureroit. Toutes ces choſes auindrent ainſi. Au ſurplus comme il aprochoit de Carthage, & ſortoit de la nauire, on dit que la meſme figure luy vint au deuant ſur le bord de la mer: mais luy abatu de maladie, preuoyant les choſes futures, par la conſideratiõ des paſſees, & les mauuaiſes auẽtures par les bõnes, per-

dit

dit toute esperãce de guerison, encores que nul des siés n'en desesperast. Mais ce qui s'ensuit est-il beaucoup plus terrible, & non moins esmerueillable, que ie vous raconteray, comme ie l'ay entendu. Il y auoit en Athenes vne grande maison, mais fort descriee & dangereuse. lors qu'il estoit nuit on y entendoit vn bruit comme de plusieurs fers, lequel commençoit premierement de loin, puis estant aproché plus pres, il sembloit que ce fust le bruit de quelques manotes, ou des fers que lõ met aux pieds des prisonniers: incontinent aparoissoit la semblance d'vn vieil homme tout maigre, crasseux, portant vne longue barbe, & les cheueux herissez: il auoit les fers aux pieds, & des manotes aux mains, qu'il faisoit cliqueter. & aussi ceux qui habitoyent la dedans passoyent les nuits en grand peine sans dormir, estans remplis de peur, & d'horreur: dont ils tomboyent en maladies, & en la fin par augmentatiõ de peur, ils mouroyent. Car le long du iour, encore que l'image fust absente, si est ce que la memoire leur en demeuroit en l'entendement, si bien que la premiere crainte estoit cause d'vne plus longue. Ainsi la maison descriee demeura deserte, & du tout abandonnee à ce fantosme: toutesfois on y auoit mis vn escriteau pour la vendre ou louer à quelqu'vn qui parauanture ne seroit aduerti du fait. Or sur ces entrefaites le philosophe Athenodore vint en Athenes, il leut l'escriteau, il sceut le pris, & soupçonnant ie ne sçay quoy par le bon marché que on luy faisoit, & s'en estant enquis, on luy en dit la verité: ce nonobstant il la loua de plus grande afection. Le soir aprochant, il commanda que lon fist son lit sur le deuant de la maison: il demanda ses tablettes à escrire, sa touche, sa lumiere, & laissa tous ses domestiques au dedans & afin que son esprit oisif ne luy phantastiquast les espouuantails & les craintes dont on luy auoit parlé, il se mit atentiuement à escrire, & y employa non seulemẽt les yeux, mais aussi l'esprit & la main. La nuit venue, il entendit le fer qui cliquetoit, toutesfois il ne leua point l'œil, & ne laissa point d'escrire, mais il s'asseura dauantage, & presta l'oreille. Alors le bruit augmenta, redoubla, & aprocha tellement qu'il l'entendoit desia cõme à l'entree, puis au dedans. Il regarde, & void

Sabellic li. 10. des exẽples, cha. 3

Athenodore philosophe.

& reconoit la ſemblance, de laquelle on luy auoit parlé, elle eſtoit debout, & luy faiſoit ſigne du doigt, côme ſi elle l'euſt appelé: & luy au contraire luy faiſoit ſigne de la main qu'elle atendiſt vn petit. Derechef il ſe mit a eſcrire: mais elle vint ſonner ſes cheſnes à l'entour de la teſte de l'eſcriuain, lequel la regarda comme au parauant, & voyant qu'elle luy faiſoit ſigne, tout ſoudainement il prit la lumiere & la ſuyuit. Elle alloit lentement, comme ſi elle euſt eu peine à marcher à cauſe de ſes fers, & incontinent qu'elle fut au milieu de la maiſon elle diſparut, & laiſſa le philoſophe tout ſeul, lequel prit quelques herbes & fueilles pour marquer le lieu auquel elle l'auoit laiſſé. Le iour ſuyuant il s'en alla vers le magiſtrat, & l'exhorte de faire fouiller au lieu marqué. On trouua des os entrelaſſez de cheſnes, que le corps pourri par la terre, & par la longueur du temps auoit quicté aux fers, leſquels eſtans raſſemblez furent enterrez publiquement, & n'y eut onques depuis eſprit qui aparuſt en la maiſon.

Valere le grand, liu. 1. chap. 54

CASSIVS de Parme ſe ſauua en Athenes, apres que le camp de Marc Antoine eut eſté desfaict, lequel il auoit ſuyui. Là comme il eſtoit en ſon lict, au plus coy de la nuit, ayant enſeueli les faſcheries auec le dormir, il luy ſembla qu'il voyoit venir à ſoy vn grand homme noir, ayant la barbe mal pignee, & les cheueux fort longs, lequel il interrogua qui il eſtoit, & il luy reſpondit, qu'il eſtoit vn diable. Eſtant doncques eſtonné d'vne ſi eſtrange viſion, & d'vn nom ſi horrible, il apela les ſeruiteurs, & leur demanda s'ils auoyent veu entrer ou ſortir vn homme ainſi habillé, leſquels l'aſſurerent que perſonne n'eſtoit aproché de ſa chambre. Il ſe remit à dormir, & la meſme figure luy vint au deuant: parquoy ſe reſueillant il commanda qu'on luy aportaſt de la lumiere, & defendit que ſes ſeruiteurs ne s'en allaſſent de la chambre. Il y eut bien peu de temps entre ceſte nuit la, & le iour qu'Auguſte luy fit couper la teſte: & ainſi le diable auoit bien peu preuoir ſa mort par les paroles de l'Empereur, & par l'apareil qu'il en faiſoit. Valere deſcrit auſſi l'image de Iules Ceſar, telle qu'elle aparut à Caius Caſſius qui l'auoit tué.

Liure 1. [illegible]p. 6.

DION de Syracuſe abatu de penſees & de faſcheries

ſe re-

se retira en sa maison vn peu auant que d'estre tué: là où luy aparut ceste laide image habillee de l'habit de Satan, laquelle nettoyoit la maison auec vn ballay, dont il fut tellement espouuanté, que iamais il n'osa la nuit se tenir seul en sa maison, & pria quelques siens amis de la passer auec luy.

Ainsi que Marcus Brutus faisoit en Asie vne grāde entreprise contre Octauian Antoine, il auint qu'estant pres de la chandelle, songeant à choses de grande importance, il aperceut quelqu'vn entrer dedans la chambre, & venir vers luy. Il regarde ouurant les yeux si aucun de ses familiers ou seruiteurs luy vouloit quelque chose, & sans y penser, il void vne representation espouuentable, laquelle auoit vn port farouche cōme d'vn brigand ou sauuage. Alors Brutus beaucoup plus hardi & magnanime que Diō, luy demāda s'il estoit vn esprit ou quelcun des dieux, & ce qu'il vouloit. L'esprit luy respōdit assez bas & cōme murmurant, Ie suis vn diable, & malin esprit: tu me verras derechef aux champs Philipiens. Brutus luy respondit hardiment comme vn gentilhomme Romain, & de grand cœur: Ouy da ie te verray derechef, & sans crainte. Mais alors qu'il se fut enquis de ses seruiteurs s'ils auoyent point veu sortir ou entrer quelcun, & qu'ils luy eussent respondu que non, il s'estonna & soupçonna des l'heure mauuaise issue de la guerre entreprise, ainsi comme il auint. *Voyez Plutarque en la vie de Brutus.*

Saxon le grāmarien escrit, que les Saxons armez furent desconfits par les Sclauons, lesquels virent au haut d'vne montagne vn esprit, comme si c'eust esté vn bon signe & augure desiré: car estans fortifiez par ceste aparition cōme si c'eust esté vn Capitaine enuoyé du ciel, ils se promirent la victoire, & à l'heure mesme ils tuerent à l'improuiste tous les Saxons. *Liure 4. de son histoire.* Ainsi que les Romains & les Albanois se faisoyent la guerre, & que desia les deux parties estoyēt prestes de combatre: il aparut incontinent vne certaine personne en forme mōstrueuse, couuerte d'vne peau noire, laquelle crioit que le pere Dis, & la deesse Proserpine cōmandoyent qu'on leur fist sacrifice, auant que commencer la bataille. Dōt les Romains espouuantez bastirent soudainement vn autel sous terre, lequel ils couurirent d'vn rempart de *Ange Politian en ses meslanges. cha. 58*

vingt pieds apres qu'ils eurent acheué leur sacrifice, à celle fin que nuls autres que les Romains n'en eussent conoissance.

Iulius Obsequens au liure des prodiges.

DVRANT le Consulat de M. Claudius Marcellus, & Lucius Valerius Flaccus, on vid en plusieurs lieux à Rome des aparences de robes : mais quand on aprochoit pour les regarder de pres ce n'estoit rien. Les deuins sur ce enquis respondoyent que la ruyne des magistrats & des prestres aprocheit. En l'annee que Caius Lælius & Lucius Domitius estoyent consuls, on vid en la ville de Fesules vne grāde multitude se pourmenāt en troupe en vestemens de dueil, en plain iour, á teste baissee, parmi les sepulchres: & toutesfois ce n'estoyēt que fātosmes. Pendant le consulat de Caius Pansa, & de Hircius, lors que Cæsar sacrifioit, on trouua doubles entrailles au ventre d'vne beste. Ciceron en ses liures de diuination, parlant selon ce qu'il en auoit recueilli de la doctrine des Hetrusques, d'vn certain Tages premier inuenteur de la deuinatiō qui se fait par les entrailles des bestes, & par le vol & gazouillis des oiseaux, ainsi qu'vn paysan labouroit la terre, ayant fait vn seillon plus profond que de coustume, soudainement sortit ce Tages en forme d'enfant, mais discourant en sage vieillard, & apres auoir deuise auec ce laboureur, iceluy tout effrayé commença à s'escrier, tellement que tous ceux de Hetrurie y acoururent, & entendirēt de cest enfant plusieurs choses: mais il ne tenoit propos que de magie detestable. Neantmoins le peuple print cela en bōne part, & fit coucher par escrit les discours de ce Tages. Si cela est vray, qui doutera que ce n'ait esté le diable faisant ses harangues sous la figure de cest enfant?

SYMMACHVS & son gēdre Boëtius, senateurs de Rome, estoyent en grand credit de leur temps. Theodoric Roy des Gots les fit venir à Pauie, ou il les detint longuement prisonniers, pource qu'ils s'estoyent opposez à quelques siens edits, & (peut-estre) empesché qu'on ne baillast des temples aux Arrians. En fin il les fit tuer tous deux & confisqua leurs biens. Vne tant iniuste cruauté fut punie de Dieu comme s'ensuit. Peu de temps apres leur mort, comme Theodoric soupoit, on mit sur table vne grosse teste de poisson: lors tout soudain il pēsa voir

ſa voir la teſte de Symmachus grinçante les dens, eſtincellãte des yeux, & le menaſſant. Ce qui l'efroya de telle ſorte que tout tremblant il ſe fit coucher, & ayant apelé ſon medecin Elpidius, luy conta & à ſes familiers qu'il auoit veu ceſte terrible image de Symmachus: puis en deplorant ſon forfaict, il mourut toſt apres.

Les hiſtoriens racontent qu'en ceſte grande bataille donnee entre les Atheniens & les Perſes, auant que les armees s'entrechoquaſſent, lon ouyt de terribles bruits, & vid on des fantoſmes, que les Atheniens dirent auoir eſté le dieu Pan, lequel effroya tellement les Perſes, qu'ils tournerent le dos. A cauſe de cela, depuis on a appelé Paniques effrois les frayeurs ſoudaines.

Alexandre d'Alexandrie eſcrit qu'vn ſien familier, homme digne de foy, auoit fait faire les funerailles de ſon amy, & comme il retournoit à Rome, s'eſtant retiré en vne hoſtelerie aſſez pres du chemin, pour paſſer la nuit & ſe repoſer du long trauail, il ſe coucha. Mais comme il eſtoit ſeul, & n'auoit encore fermé l'œil, il vit en vn inſtant la repreſentation de ſon ami n'agueres treſpaſſé, laquelle luy aparut toute paſle, maigre, & de meſme forme qu'il eſtoit lors qu'il giſoit au lit malade. L'ayant donc regardé, tout eſtonné & eſmeu de crainte & frayeur, il luy demanda qui il eſtoit, l'autre ſans reſpondre oſta, comme il luy ſembloit, ſes veſtemens, & ſe coucha à coſté de luy, dedans le meſme lict, & s'aprocha auſſi pres de luy que s'il l'euſt voulu embraſſer. Alors preſque mi-mort de crainte, il ſe retira ſur le bord du lict, & chaſſa l'autre qui ſe vouloit aprocher: lequel ſe voyant ainſi repouſſé, commença à le regarder d'vn œil farouche, reprit ſes veſtemens & ſe leua du lict, puis eſtant chauſſé & veſtu il s'en alla, & oncques depuis n'aparut. L'autre pauure homme euſt tellement peur qu'il tomba en vne groſſe maladie, dõt il penſa mourir. Il diſoit encores dauantage, que pendant que ſon compagnon ſe debatoit auec luy dedás le lict, il auoit touché ſon pied nud, lequel il auoit trouué ſi froid, que la glace ne ſçauroit eſtre plus froide. Le meſme Alexandre eſcrit encor ſur ce propos, Gordian l'vn de mes plus grans amis & homme digne de foy m'a raporté, que lors qu'il cheminoit auec Aretie ſon fa-

Liure 2. des iours generaux.

milier,& que (comme souuentesfois il auient) ils se fussent esgarez dedans des mauuais chemins, ou ils ne voyent rien de cultiué, mais seulement des forests, & boscages inaccessibles, & la terre deserte, & que là ils se fussent reposez. ainsi que desia le Soleil estoit pres de se coucher, il leur fut auis qu'ils entendirent de loin la voix d'vn homme, laquelle ils pensoyent suyure, lors qu'ils aperceurent au sommet de la prochaine montagne les aparitions de trois hommes, plus grands & espouuentables que les naturels, lesquels auoyent des vestemens noirs,& pendans comme des robes de dueil, la barbe & les cheueux aualez, & la face horrible, lesquels les appeloyent par paroles,& par signes, tellemét qu'ils les eussent attirez plus pres s'ils ne leur fussent apparus tousiours plus grands que les autres hommes, & s'ils n'en eussent encores veu vn autre, de mesme semblance, lequel estoit nud, & qui faisoit vne infinité de saults esmerueillables,& des gestes deshonnestes. Estãs donc estonnez d'vn tel spectacle, ils se mirent en fuite au long d'vn grand & dangereux chemin, tellement qu'à peine peurent-ils iamais trouuer vne pauure maison de paisan pour retraite.

Aux iours generaux, liure. 4.

Le mesme Alexandre escrit vne histoire de pareil argument, au quatrieme liure en ces mots. N'agueres vn mien ami, homme de grand esprit, & digne de foy, me raconta vne chose esmerueillable, laquelle il disoit luy estre auenue, & qu'il prouuoit par le tesmoignage de plusieurs : asçauoir qu'estant vne fois à Naples chez vn sien parent & familier, il entendit de nuict la voix d'vn homme qui estoit en la rue, lequel crioit à l'aide: ce qui fut cause qu'il alluma la chandelle, & y courut pour sauoir que c'estoit. Là estant arriué il vid vn diable & cruel fantosme, qui auoit vn port espouuentable & horrible, lequel vouloit à toute force prendre & arrester vn ieune homme : le pauure mieserable crioit & se defendoit, mais incontinent qu'il le vit aprocher il luy vint au deuant, luy prit la main & la robe le plus estroitement qu'il peut,& s'estant long temps defendu en vain, en la parfin apres auoir beaucoup enduré, il inuoqua le nom & l'aide de DIEV, & ainsi se sauua du diable. Ainsi donc apres auoir mené le ieune homme

chez

chez luy, à celle fin que l'ayant asseuré il s'en desfit, iamais il ne peut: car il estoit tellement estonné & plein de frayeur, que du tout il estoit sorti hors de soymesme & pensoit tousiours voir deuant ses yeux ceste image espouuentable. En fin le pauure homme ayant repris ses forces & ses esprits, luy raconta comme le tout alloit. Il auoit iusques lors mené vne fort meschante vie, esté contempteur de DIEV, rebelle à pere & à mere, ausquels il auoit dit & fait tant d'iniures, & outrages insuportables, qu'ils l'auoyent maudit, & sur ce il s'estoit departi de leur maison.

ET afin que lon ne pense que ces choses soyent controuuees comme folies, le moyne Thomas homme de bien & duquel i'ay experimenté la bonté, & la fidelité en plusieurs choses, m'a raconté pour verité, que luy estant au Monastere situé aux montagnes de Luques, auint vn iour qu'il eut grosse querelle auec quelques vns, & qu'apres plusieurs iniures ayant l'esprit tout troublé, il s'en alla seul par les bois, là où vn homme luy aparut, lequel auoit la face horrible, la veuë fort vilaine & cruelle, la barbe noire, & le vestement fort long: auquel il demanda pourquoy il alloit seul par les lieux destournez. Luy respõdit, qu'il auoit perdu le cheual que ordinairement il cheuauchoit, & pensoit qu'il se fust esgaré par les champs circonuoisins. En fin comme ils alloyent ensemble cercher ce cheual esgaré, ils arriuerent sur vn petit ruisseau, où il y auoit des abysmes fort dangereux & espouuentables. L'autre pressa fort le moyne, qui desia se deschaussoit pour passer, de monter sur ses espaules, disant qu'il luy estoit plus aisé à luy qui estoit plus grand de le passer outre: lors il s'y acorda, & le prit au col: mais comme ils cerchoyent le passage il vid ses pieds, lesquels luy paroissoyẽt autres que ceux d'vn homme, asçauoir difformes & espouuentables. Ce qu'ayant aperceu, fort estonné il se recommanda à DIEV: lors le diable oyãt ceste saincte inuocation, cõmença à murmurer, comme se complaignant, & s'en alla auec vn tel tourbillon, qu'il en froissa vn grand chesne, rompit les branches, & l'arracha hors de terre. Quant au moyne il demeura estendu de son long contre terre vne assez longue espace. Sans cela le diable

l'eust precipité & acrauanté dedãs les goufres & creux abysmes du torrent.

Mais entre toutes les choses dont i'aye iamais entendu parler, ou que i'aye veu, ceste ci est digne de merueille, laquelle est auenue depuis peu de temps à Rome. Vn ieune homme natif de Gabie, & de parens fort pauures, estant furieux, de mauuaises conditions, & de meschante conuersation de vie, iniuria son pere, & luy fit plusieurs outrages: puis agité de rage, il inuoqua le diable, auquel il s'estoit voue, & incontinent se partit pour aller à Rome, afin d'entreprendre quelque plus grande meschãceté contre son pere. Il rencontra le diable sur le chemin, lequel auoit la face d'vn hõme cruel, la barbe & les cheueux mal pignez, la robe vsee & orde, lequel luy demanda en l'acõpagnant, la cause de sa fascherie & tristesse. Luy respõdit qu'il auoit eu quelques paroles auec son pere, & auoit deliberé de luy faire vn mauuais tour: alors le diable luy fit response, que tel inconuenient luy estoit auenu, & ainsi le pria-il de le prendre pour compagnon, à celle fin qu'ensemble ils se vẽgeassent des torts qu'on leur auoit faits. La nuict doncques estant venue ils se retirerent en vne hostellerie, & se coucherent ensemble. Mais le malheureux compagnon prit à la gorge le pauure ieune homme, qui desia dormoit profondement, & l'eust estranglé n'eust esté qu'en se resueillant il pria DIEV. Dont il auint que ce cruel & furieux se disparut, & en sortant estonna d'vn tel bruit & impetuosité toute la chambre, que les soliueaux, le toict, & les tuilles en furent toutes brisees. Le ieune hõme espouuãté du spectacle, & presque demi mort, se repẽtit de sa meschante vie, & estant assisté d'vn meilleur esprit, deuint ennemi des vices, passa sa vie loin des bruits du peuple, & seruit de bon exemple. Voila les discours d'Alexandre d'Alexãdrie.

Mercvre abbé d'Alexandrie, estant surprins de la nuit, comme il alloit par les champs, entra dans le tõbeau d'vn Payen, apres en auoir leué la tombe, afin de dormir leans. Or il luy fut auis que des os sur lesquels il estoit couché sortoit vne voix disant, Ie viendrois s'il m'estoit possible: mais ie suis pressé de ce qui repose sur moy. Alors Mercure dit, Sors & t'en va si tu peux: de ma part ie coucheray ici maugré toy. Au-

Autres illusions des diables.

CHAP. XVI.



ON conte qu'vne fois en presence de l'Empereur Maximilian, ayeul de Charles le quint, fut faite métiõ d'Achilles & de Hector: & surce qu'vn des Conseillers discouroit sur les louanges d'iceux, comme ayans esté les plus courageux & vaillans de leur temps, l'Empereur dit qu'il voudroit bien voir leur semblance & hauteur. Dauanture estoit lors en cour vn certain magicien qui se vantoit de pouuoir satisfaire au desir de l'Empereur. Ce qu'estãt raporté, on l'appela, & luy fut commandé de faire preuue de sa suffisance: ce qu'il promit executer sans endommager personne, moyennant que lon ne sonnast mot, tandis que ces personnages aparoistroyent, ce qui luy fut promis auec bonne recompense de ses peines. Lors il fit vn grand cerne, & enferma dedans l'Empereur assis en sa chaire: puis commença à lire tout bas quelques paroles dedans vn petit liure. Tout soudain Hector heurte si rudement à la porte que tout le palais trembla. La porte estant ouuerte il entra armé à la mode de son temps, ayant en main vne hache fort luysante, terrible de face & les yeux enflammez. En grandeur de corps il surpassoit tous les plus hauts hommes qui ayent esté de nostre temps. Puis apres vint Achilles auec vne mesme grauité, qui cõmença à regarder Hector de trauers, faisant bransler souuét sa hache, comme pour la darder contre iceluy. Apres auoir fait quelques pourmenades, & salué l'Empereur par trois fois en passant par deuant luy, ils s'esuanouïrẽt incontinent. Apres eux arriua vn fantosme du prophete Dauid, vestu royalement & portant vne couronne sur la teste, & sa harpe en main: au reste il auoit le regard plus paisible que les deux precedens. Il passa aussi par trois fois deuant l'Empereur assis en sa chaire, sans luy faire aucun honneur, puis s'esuanouit. L'Empereur demanda au magiciẽ pourquoy Dauid ne l'auoit salué? il respõdit que le royaume de Dauid auoit surpassé l'excellence de tous les autres, & que Christ Fils de Dieu

Hector, Achilles, & Dauid representez à l'Empereur Maximilian.

eternel estoit issu de la race de Dauid.

Le diable en forme de menestrier

Vn certain menestrier loué par ceux de Hammelle au pays de Brunsuic pour chasser les Loirs, n'ayant esté assez bien payé, se vengea cruellemét comme s'ensuit. Car l'an mil deux cens huitante quatre, le vingtsixiesme iour de Iuin, ce menestrier, nommé Tout-couleur, à cause qu'il portoit vne robbe de plusieurs couleurs, fut suyui de six vingts & dix enfans par vne place qui en a prins depuis son nõ, hors de la ville en vn lieu où lon amassoit les ossemens des morts, nommé Sous Koppen, sur le chemin vers le Septentrion : où ils perirent tous, & fut impossible d'en trouuer vn seul. Ces choses escri tes es annales sont soigneusement gardees parmi les titres & papiers de la ville de Hammelle, & sont escrites es liures dont lon se sert es temples, & representees es verrieres, ce que ie puis asseurer, l'ayant veu & leu. Pour confirmation de ceste histoire, le Magistrat a acoustumé de datter ses lettres & actes publiques, de deux dattes, asauoir, de l'an de Christ, & de l'an de la sortie des enfans. Et pour memoire perpetuelle d'vn si estrange accident, lon remarque encor auiourdhuy qu'en la place par ou passerent & sortirent les enfans, on n'oseroit sonner du tabourin lors mesme que quelque espousee est conduite par là, iusques à tant que elle en soit hors, & n'y danse-on nullement. La place est appelee *Burgelosestraß*. Cela auint (ce dit-on) sur les sept heures du matin, & au nombre de ces enfans estoit la fille du Consul de Hammelle, preste à marier, laquelle perit auec les autres. Vn ieune enfãt qui suyuoit les autres, n'estãt pas vestu, reuint en la maison pour em porter ses habillemés: mais ce pendãt tous les autres se perdirét dans vne petite fosse sur le costau, laquelle m'a esté monstree. Voila le diable menestrier sanguinaire.

Place consumant les bourgeois.

Platine en la vie des Papes.

Benoist 8. Pape, porté sur vn cheualnoir apres sa [mort]

QVELQVES vns aussi racontent qu'vn Euesque vid le Pape Benoist huitieme en vn desert, lequel apres sa mort estoit monté sur vn cheual noir, & auquel il demãda pour quelle raison il estoit apres sa mort ainsi porté? Benoist le pria de donner l'argent aux pauures, lequel il auoit caché, & luy mõstra le lieu, disant que ce qu'au parauant il auoit donné en aumosnes ne proufitoit de rien, pour autant qu'il estoit acquesté par rapines. L'E-

uesque

uesque executa ce dont il estoit prié, & soudain se desfit de son Eueschè pour se rendre moyne.

Nous lisons aussi que le Pape Benoist neufieme fut esgorgé en vne forest par vn diable, l'an 1056. & que peu apres il fut veu par vn hermite, sous vne figure horrible & herissee côme vn ours, ayât vne teste d'asne, & estant interrogué de la cause de telle transformation, il respôdit qu'il aparoissoit tel qu'il auoit vescu. I'adiousteray vn côte plaisât de l'apparitiô des ames. Vn certain Curé enuiron le iour de la preparation, sema par le cœmitiere des escreuisses viues, & leur atacha sur l'escaille des chandelettes ardentes. Ce spectacle efroya beaucoup de bonnes gens qui voyoyent marcher de nuict ces ardans, & personne n'en osoit aprocher: tellement que le bruit en fut fort grand. Tout le monde estant efroyé, le Curé monte en chaire & dit que ce sont les ames des trespassez qui demandoyent d'estre deliurees du feu de purgatoire par messes & aumosnes. Mais sa mine fut incontinent esuentee, car on trouua vne ou deux de ces ames parmi des pierres auec leur chandelette esteinte encor attachee: à quoy le curé n'auoit pas soigneusement pourueu. Erasme recite ce conte plaisant au 22. liure de ses epistres, en la penultieme. Ie pourrois raconter plusieurs semblables tesmoignages tant anciens que modernes de tels espouuentails & trôperies des diables: mais il me semble que ce seroit chose superflue de m'amuser plus long temps à choses qui sont assez communes à chacun, & principalement attendu qu'aux liures suyuans il y aura plusieurs histoires de pareil argumêt, lesquels y viêdrôt plus à propos.

Naucler. 2. generat. chap. 35.

Nous en trouuerons aussi plusieurs exemples en la vie des peres, comme en celle de sainct Martin, sainct Antoine, sainct Euloge, & plusieurs autres. Entre lesquelles on lit qu'vn hermite auoit son pere demeurant assez pres de son hermitage, lequel voulant aller voir sô fils prit vne coignee, à celle fin qu'au retour il peust couper du bois pour raporter en sa maison. Ce pendant le diable aparut au moyne en figure d'Ange, & luy dit, que le diable venoit à luy sous la figure de son pere, lequel portoit vne coignee pour le tuer: & quant à luy il estoit venu pour l'en auertir, à celle fin qu'il al-

Seuere Sulpice en la vie de S. Martin, li. 1. aussi en la vie de Clement.

laſt au deuant de l'entrepriſe du diable, & que pluſtoſt il le tuaſt, que d'endurer d'eſtre tué. Parquoy l'hermite penſant que ſon pere, qui venoit, & qui deſia le ſaluoit, fuſt le diable, le tua, & quand & quand le diable l'eſtrãgla. Il ſemble bien que ce ſoit vne fable: toutesfois ſi c'eſt vne hiſtoire, le moyne fit vne grande faute, ignorant que le diable qui eſt eſprit, ne peut eſtre veincu d'autres glaiues que de ceux qui ſont ſpirituels.

AVTANT en faut-il croire de ce qui eſt eſcrit touchant S. Bernard, auquel ſe preſenta vn diable qui ſe vantoit de ſauoir ſept verſets es Pſeaumes de Dauid, & que qui les diroit tous les iours, ne pourroit faillir d'aller en paradis. S. Bernard le preſſoit de les luy declarer. Ce que le diable ayant refuſé, tu ne gaignes rien, dit S. Bernard, car ie liray tous les iours le pſautier, dans lequel ſont enclos les ſept verſets que tu dis. Le diable craignant d'auoir donné entree à vn tel bien, aima mieux monſtrer ces ſiens verſets. Ainſi pluſieurs attribuent au diable vn ſi grand bien, dont on ne trouue mention d'vn ſemblable en l'Euangile.

ON pourroit ici raporter vne charretee de telles aparitions & tromperies, controuuees au liure des Conformitez, à cauſe de la conformité de la vie de S. Frãçois auec celle de noſtre Seigneur IESVS CHRIST: ainſi intitulé par frere Barthelemi de Piſe, & aprouué par frere Henry General de l'ordre des freres Mineurs, l'an mil trois cens huitãte neuf, le ſecõd iour d'Aouſt, & imprimé à Milan pres le temple de S. Satyr, l'an 1510. acheue d'imprimer le 10. d'Auril. Ce liure eſt en quelques endroits appelé l'Alcoran des Cordeliers. On lit dedans que quelquesfois le diable eſtant deſguiſé en vne femme de Rauenne, nommee Zanteſe, confeſſa à vn certain meſſire Iaques preſtre de Bologne, que S. François occupoit en paradis la chaire de Lucifer, qu'il eſtoit le Port'enſeigne de IESVS CHRIST, que pour ceſte cauſe il eſtoit le plus prochain du Roy, qu'il n'y auoit aucun ordre eccleſiaſtique qui fut plus prochain de CHRIST que le conuent des Cordeliers, que ſainct François fermoit glorieuſement le coſté du Roy des Rois, & qu'il eſtoit aſſis par deſſus tous les ſaincts du Ciel, excepté la vierge Marie, & ſainct Iean Baptiſte,

ſainct

sainct Iean l'Euangeliste,& les Apostres. C'est vne chose esmerueillable que Satan ait conu que sainct François a succedé en son lieu,& que lon garde tel ordre au ciel, veu que depuis sa cheute iamais il n'y a peu rentrer. Il est aussi raconté en vn autre endroit de ce beau liure de verité, que Rodolphe Euesque d'Erfort auoit obserué le mesme par visions,& que pour ceste cause il s'estoit fait moyne du troupeau des Cordeliers. Itē que deux citoyens de Venise l'auoyent veu, comme aussi frere Pacifique auoit esté raui au ciel en extase. La vieille Legēde tesmoigne encores qu'vn moyne auoit chassé vn diable, lequel interrogué de la sainctteté de sainct Frāçois, auoit respondu qu'à sa naissance tout le college des diables auoit esté tellement estonné,& qu'il y auoit eu tant de troubles, & si dangereux, qu'ils craignoyent que la fin du mōde n'arriuast: mais voyās que ils estoyent trompez,ils disoyent que certainement il y auoit vn enfant né, lequel troubleroit les enfers & leur feroit vne grande playe. Parquoy il disoit,que le prince Beelzebub enuoya incontinent ses espions par tout le monde, pour cercher en quel lieu l'enfant estoit aparu, & que à la parfin ils entendirent asseurément que sainct François estoit celuy qui deuoit mettre Enfer en grand'peine. Pour ceste cause ils espioyent de faire mourir l'enfant: mais que c'auoit esté en vain: car l'Ange du Seigneur estoit venu habillé en pelerin, à la mere de François, & à la chambriere de la maison, les admonester qu'ils prinssent garde aux embusches que le diable faisoit à l'enfant. Et que pour ceste raison les diables indignez auoyent dit: Or bien donc, si François ne peut estre tué, pour le moins poursuyurons-nous son ordre,nous le tourmenterons & afligerons. Il est encores escrit en vn autre endroit du mesme liure, que Satan confessa par vne femme, dans laquelle il estoit entré, que quand IESVSCHRIST vid que son Pere se hastoit pour les pechez du peuple, à faire la derniere fin,& punition du monde,il le pria de luy bailler S. Frāçois pour coadiuteur, à celle fin qu'il luy aidast à porter sa croix. Itē que les stigmates des cinq playes aparurēt en S. Frāçois,lesquels IESVSCHRIST luy auoit imprimees,cōme a son coadiuteur & à celuy qui luy estoit sembla-

blé en tout & par tout. Mais ie mettray fin à ces histoires, à celle fin que ie ne passe les limites, lesquelles ie me suis proposees.

Histoire de deux aparitions de diables en forme de moynes, descrite en vers latin par George Sabin. Deux autres histoires de mesmes aparitions publiees par Philipe Melancthon.

CHAP. XVII.

GEORGE Sabin, Aleman, docte poete de nostre temps, a laisse entre ses poemes latins vne elegie de six vingts vers, contenant le recit de deux aparitions de diables en forme de moines. Ceste elegie a esté traduite en vers françois comme s'ensuit.

Au long du Rhin fameux sont les murs anciens,
D'vne cité voisine aux champs Vormaciens.
Certains peuples, nommez Nemetes, l'habiterent.
Quatre de leurs Ducs morts les Francons y porterent.
Les cohortes de Rome y eurent leur logis:
Et pour cela le nom de Spire luy fut mis.
Autresfois demeuroit au clos de ceste ville,
Vn pauure barquerot, qui d'adresse gentile
Souloit en ses filez & rusez hameçons,
Quand Phebus se cachoit, atraper les poissons.
Vn iour, comme assez pres de ton plaisant riuage,
O Rhin viste-coulant, il tient son equipage
De nasses & filez ainsi que l'œil du iour
Es bras de l'Ocean couroit faire seiour,
Et la brunette nuit se hastoit de descendre:
Vn passant inconu deuant luy se vint rendre,
Reuestu d'vn froc noir, aux moines ressemblant,
Teste rase comme eux, lequel d'vn beau semblant
S'aproche: le barquier d'vne parole humaine
Le salue, & s'enquiert qui sur la nuict le meine?
Messager suis (dit-il) enuoyé de fort loin,
De me passer bien tost vueilles prendre le soin.
Ia la nuict noire estoit au milieu de sa course,
Et penchoit assez bas le chariot de l'Ourse:
Quand le barquier pensant desmarer son basteau,

Aperçoit aprocher du riuage de l'eau
Cinq autres enfroquez, qu'il salue, & demande
Ou veut aller si tard la monachale bande.
L'vn d'eux respond soudain, à cause des dangers,
Contraints sommes marcher de nuict comme estrangers.
Tous nous sont ennemis: la populace infame
Sans pitié veut chasser de nostre corps nostre ame.
Mais si dedans ton cœur loge quelque pitié:
Si aux religieux tu portes amitié:
Reçoy nous en ta barque, & d'vne main soigneuse
De ce fleuue puissant tranche l'onde escumeuse.
Afin que ne soyons sur la riue arrestez.
Ainsi force poissons demeurent enrethez
En tes engins diuers: ainsi ton industrie
Bien heure ta maison & soulage ta vie.
Le Barquier se prepare & les fait tous entrer,
Demande qui payera? Ia n'en faut contester,
Respond l'vn: tu sais bien quelle est nostre indigence:
Le peuple diuisé à nous donner ne pense.
Toutesfois tu seras tresbien recompensé,
Si tost qu'à l'autre bord tu nous auras passé.
Et quand nous iouyrons de fortune meilleure,
Plus grand loyer auras du trauail de ceste heure.
Il lasche le basteau, qui les vagues fendant
Vers le milieu du Rhin alloit desia pendant.
Lors du ciel les flambeaux couuerts de gros nuage
Se desrobent des yeux, du vent le rude orage
A la poupe donnant fait voler le basteau.
A l'instant de flots noirs se va reuestir l'eau:
La pluye à grand randon, vne fiere tempeste
S'esleue, & coup sur coup gronde, tonne, tempeste.
Le Nocher, blanc de peur, ne sait d'ou vient ce mal
Ni l'estrange accident de ce dur fortunal.
Ie n'ay marqué (dit-il) signe de pluye proche,
Alors que le Soleil a remené son coche
Et ses ardens cheuaux es ondes de la mer.
Ie n'ay veu sur les eaux l'harondelle ramer.
Nul heron ie n'ay hui descouuert de la veue:
La lune en se leuant pasle n'a esté veue.
Et le Roy des flambeaux estoit clair se couchant.
Comme il alloit ainsi les causes recerchant

De l'accident soudain, la sifflante tempeste.
Porte au vent sa parole, & luy trouble la teste.
Les flots impetueux l'empeschent de parler:
Et ia la barque tourne estant preste d'aller
Sous la vague impiteuse, à cause de la rage
Du puissant tourbillon pere de cest orage.
Le Nocher esleuant aux estoilles ses mains,
Implore le secours du Prince des humains.
Quoy? meschant: dit alors vn de la troupe rase
N'importune point Dieu qui du monde te rase.
Ce disant il empoigne vne perche au lourd poids
Dont le pauure Barquier se seruoit autresfois,
Et de cruelle force, à tour de bras, descharge
Sur les reins du pauuret vne si rude charge,
Qu'il le couche tout plat pres les portes de mort.
Alors du faux Satan se descouure l'effort
Couuert de trahison: car ces moines fantosmes
S'enuolerent en l'air, perdans figure d'hommes.
Vne puante odeur en la barque resta,
Le nuage s'enfuit, & le vent s'arresta,
Le ciel comme deuant print sa face seraine,
Et des Zephires doux on resentit l'halaine.
Le basteliér batu, d'vn tel monstre effroyé,
Gaigne le premier bord, & du coup tout broyé,
Dessus l'herbe estendu gist tant que la barriere
Fust ouuerte au soleil pour prendre sa carriere.
Lors vn garson passant le meine en son logis,
Ou demi-mort il conte à ses plus chers amis
Son piteux accident: ce iour la blesme parque
L'empoigne & le conduit de Charon en la barque.

* * * * * * * * *

VNE autrefois auint presque semblable cas.
Mais si tragique fin le regardant n'eut pas.
Desia la blanche aurore aux deux ioues de roses
Auec son char doré du ciel auoit descloses
Les portes au soleil, qui ses traits eslançoit
Sur la pointe des mons que son œil aperçoit:
Vn passant cheminant, sans personne compagne,
Du finage de Spire en la proche campagne,
Vn chariot couuert de noir void aprocher
De moines tout chargé, ayans pour leur cocher

Vn certain dont le nez & la terrible face
Monstroyent qu'il auoit plus qu'humaine l'audace.
Brief il faloit trembler à le voir seulement.
Sept cheuaux attelez tiroyent vistement,
Quoy que l'vn des aisseuls du venerable coche
Eust faute d'vne roue : à l'heure qu'il s'aproche
Les yeux de ce passant estonnez regardans
Au lieu des moines voyent des fantosmes dedans.
Soudain le chariot s'enuole en la nuee,
Suyui de feux ardens & d'espaisse fumee:
Et d'vn triste presage en l'air on entendit
D'vne guerre funeste & des armes le bruit.
A Spire le passant retourne & fait entendre
Ce qu'en ces vers m'a muse a tasché de comprendre.
S'il faloit exposer que presagent ces traits
De l'homicide esprit, ie diroy que la paix
Estant volee au ciel, la discorde cruelle
Les plus grands de la terre agite & ensorcelle,
Afin de maintenir par martiale horreur,
Des moines enfroquez l'ambitieuse erreur,
Que la foudre, le feu, la roue defaillante
Et la grise fumee amplement represente.
Mais Dieu les siens orra, pour en temps & saison,
Parfaire les desirs de leur humble oraison:
Si vers luy sans cesser ils enuoyent sans fainte
Sur l'aile de leurs cœurs vne ardente complainte:
Desirans que sa main, qui sur terre a pouuoir,
La iustice & la paix leur face aperceuoir.

Le docte Melãcthon contoit aussi autresfois qu'il auoit vne tãte, laquelle apres le decez de son mary estãt assise toute triste aupres du feu, voicy entrer deux personnages en la maison, dont l'vn ressembloit au mari, & se disoit estre le mari trespassé: lautre de plus grãde stature, estoit vestu d'vn habit de cordelier. Ce mari aprochãt du feu, salue la femme, la prie de n'auoir peur, & dit estre venu vers elle pour l'aduertir de quelques choses: puis commande au grãd cordelier d'entrer dedans le poisle. Lors il entre en deuis, & la prie instamment qu'elle fournisse argent à des prestres pour chanter plusieurs messes: la suplie & adiure de ne l'oublier.

Et comme il vouloit partir, la prie de luy toucher la main, promettant de ne luy faire aucun mal : car elle estoit esfroyee & n'osoit aprocher. En fin elle luy tend la main, laquelle ne fut pas blessee, mais tousiours depuis elle demeura noire, tellement qu'elle sembloit auoir esté fort bruslee. Cela fait, il appele le cordelier, & estans sortis ensemble ils disparurent tout à l'instant.

Le mesme Melancthō racōtoit qu'vn iour vn certain moine vint heurter rudemēt à la porte du logis de Luther: auquel le seruiteur ayant fait ouuerture, & demādé qu'il vouloit, respond qu'il vouloit parler à Luther s'il estoit en la maison. Luther entendant cela commāde qu'on le face entrer, ioint qu'il y auoit fort long tēps qu'il n'auoit veu aucun moine. Cestuy ci estant venu au poisle, dit qu'il estoit en doute de quelques erreurs papistiques desquels il desiroit conferer auec Luther: & sur ce proposa quelques argumens, ausquels Luther respondit sur le champ. Il en mit en auant d'autres plus dificiles : ce qui esmut Luther iusques à dire, Tu me donnes bien de la peine : car i'auois autre chose à faire, disant cela, il se leue & monstre au moine l'exposition du passage dont ils estoyent en dispute : & comme ils conferoyent, Luther aperceut que le moine auoit les mains comme griffes d'oiseaux : alors il luy dit, est-ce toy donc? escoute, voici la sentence prononcee contre toy, luy monstrant quant & quand l'arrest escrit au troisieme chapitre de Genese, la semence de la femme brisera la teste du serpent : puis il adiousta, Tu ne nous engloutiras pas tous. Le diable confus, tout despité en murmurant à part soy deslogea auec grand bruit, & laissa dans le poisle vne odeur puante par l'espace de quelques iours.

On estime quelquefois que les choses naturelles & artificielles soyent œuures des diables

CHAP. XVIII.

Choses naturelles au grand mō



PLUSIEURS choses se presentent par fois à nos yeux lesquelles, pour sēbler estre plus que naturelles sont estimees illusions & ouurages diaboliques : cōbien que pour certaines causes & raisons assez euidētes, nature

ture, mere de toutes choses, les ait produites. De ce nõbre est le feu folet, qu'on appele vn ardant, qui est vne exhalaizon esleuee de terre iusques à la plus basse regiõ de l'air, ou elle s'allume par antiperistase. car en montant elle est repoussee par le froid qui est en la moyenne region, & lors elle aparoit comme sautelante & cerche les lieux qui sont en pente : tellement que de nuit il semble qu'elle meine aux riuieres celuy qui la suit : mesme par fois on diroit qu'elle marche deuant ou derriere ceux qui voyagent à pied ou à cheual, ou qui sont sur la mer, pource qu'elle dure assez long temps en l'air. Pline appele ce meteore Castor & Pollux. *Les ardãs.*

De telle sorte est le feu qui leche le crin & le poil des bestes, & les habillemens des personnes : car il est fait d'vne exhalaizon esparse en l'air, laquelle, venant à rencõtrer & choquer sa semblable qui la suit, s'allume. Tels feux bruslans sans rien endommager sont aperçeus le plus souuent es lieux humides, visqueux, pourris, marescageux & fumeux, comme à l'entour des cuisines, es vallees, es cœmitieres, sous les gibets, & ou on a laisse pourrir plusieurs corps morts : car ces lieux exhalent des fumees grasses, espaisses & glueuses, mais non assez chaudes pour monter iusques en la plus haute region de l'air : mais en montant ainsi continuellement elles s'allument en s'entreheurtãt comme le feu sort de deux cailloux qu'on frape l'vn contre l'autre. *Le feu lechant.*

L'HERBE communement nommee Lunaire, que aucuns appelent l'estoile de terre, qui porte sa semence en vne petite graine rõde, s'ouure de nuict : & reçoit tellement les rayons de la lune qu'il semble que ce soit vne estoile luisante. Les habitans des lieux ou telle herbe se trouue, voyans ceste clarté la fuyent, estimans que ce soit vn fantosme dangereux. Aucuns s'en seruent pour en preparer de la poison, les autres pour esmouuoir les malins esprits, les Chymiques rendẽt leur Mercure fixe par le moyen d'icelle. Le docte Gesner l'appele Lunaire grecque. *La lunaire.*

SOSIGENE precepteur d'Alexandre, à tasché de rẽdre quelque raison en son troisieme liure de la veue, pourquoy quelques choses semblẽt luire de nuict. Ces

choses flamboyantes, dit-il, participent en quelque sorte de la nature ætheree & du cinquieme element. Que ceste conuenance fait qu'elles illuminent l'air ou tout autre corps transparent qui aproche d'elles. Et quant à ce qu'elles ont telle proprieté, principalement de nuict, est dautant que le plus grand luminaire (asauoir le soleil) est absent. De iour leur clarté qui est petite n'aparoist, estant offusquee par l'autre qui est sans comparaison plus grande. Ainsi donc en luisant de nuict elles esclairent legerement l'air prochain & espars à l'entour: non pas de telle sorte que par leur clarté lon puisse voir autres choses, mais seulement elles se font voir parmi les tenebres de la nuict. Ce qui auiêt de la petitesse de la chose dont procede ceste clarté. Le feu mesmes combien qu'il espande sa lueur plus au lõg & au large, tellement que mesmes il fait conoistre les choses prochaines de luy: toutesfois s'il est vn peu esloĝné, les yeux ne voyêt que le feu, qui a peine sufit pour se monstrer soymesme.

On void cela es petis vers lui sans de nuict.

Choses naturelles au petit mõde.

AINSI souuentesfois on void auenir aux hommes plusieurs cas que lon estime miraculeux & contre nature, qui toutesfois sont naturels & auienêt souuent: cõme durant le consulat de Seruius Flaccus & de Q. Calphurnius, nasquit à Rome vn enfant qui n'auoit point de trou au fondemêt, & vn autre à Nursie sous le consulat de Sergius Galba & de M. Scaurus, lequel cria, puis mourut soudainement: & vn autre à Fesules, lors que Caius & Marcus Perpenna estoyent consuls. Nous auõs monstré en nos obseruations de medecine, que ce n'est point chose nouuelle qu'vn enfant naisse sans pertuis de nature pour vuyder les excremens, l'vrine & autre chose: & qu'il y a raisõ naturelle & remede à cela: cõme aussi ce n'est chose contre nature qu'vne femelle deuiêne masle, ce que i'expliqueray plus amplemêt ci apres au 24. chapitre du 4. liure: combien que plusieurs estiment que ce soyent choses diaboliques. A cela apartiêt aussi le 6. chapitre du 4. liure.

Basteleurs & ioueurs de passe-passe.

LES simples gens estiment miracle, ce qui est merueilleux voirement en quelque sorte, mais que nous voyons tous les iours estre fait par l'adresse & souplesse des mains des basteleurs & ioueurs de passe-passe.

Pompo-

Pomponatius, au liure des enchantemés, dit auoir veu à Mantouë & à Padouë vn maistre de ce mestier, nommé Reatio, lequel faisoit merueilles, & croyoit on qu'il auoit acointance auec les malins esprits: á raison dequoy il fut empoigné par l'inquisition & mis à la torture: mais il descouurit aux Inquisiteurs le secret du mestier, leur faisant voir que c'estoyent pures impostures & agilité de mains, & qu'il iouoit ces ieux à l'aide de quelques vns qui entendoyent la fourbe. Pourtant il fut relasché & tué depuis par vn quidam qu'il auoit affronté.

On a veu vn Turc allãt ça & là par les villes d'Italie, lequel entre autres choses estranges qu'il faisoit voir aux assistans par la souplesse de ses doigts, sembloit briser d'vn coup de poing, & quelquesfois tordre & rompre auec les mains, vn gros & grand pilon de fer.

Vn autre maistre ioueur de passe-passe m'a autresfois confessé, qu'en faisant tels miracles, les maistres du mestier pour n'estre descouuerts, auant qu'entrer en besongne font prouision d'instrumens propres à leur dessein, lesquels ils changent & rechangent par habileté de mains, tandis qu'ils amusent les assistans qui les regardent & les paissent de paroles. Iules Scaliger & Mathiole racontẽt vne notable imposture de ces ioueurs de passe-passe. Ils meslent dedans du vin la poudre d'vne certaine racine, ce bruuage pique le palais: lors ils commandent à celuy, duquel ils se seruent pour dõner passetemps aux autres, de mouiller le doigt en ce vin, puis le succer, afin de dire quel goust il a. Si tost qu'il l'a trempé & mis en sa bouche, il est contraint de le presser & mordre auec douleur & grand cri. D'autre costé le basteleur faisant semblant de le consoler, luy frote les tempes & le poignet de quelque autre medicament: puis tirent vne piece d'argent qu'ils laissent choir exprès, & l'exhorte de la recueillir. S'estant baissé il ne se peut releuer, & par la vertu de l'onguent deuient cõme insẽsé & tõbe tout plat: puis en mesme sorte qu'vn qui craindroit se noyer en l'eau, il nage & crie que les flots de l'eau l'emportent. Le basteleur le redresse en pieds, alors il commence à le regarder de trauers & luy reprocher ces outrages, puis il semble courir sus au basteleur

& le poursuyure : ce qu'il continue iusqu'à tât que l'onguent soit osté, & lors il reuient à soy. Soudain, cõme vn qui seroit eschapé d'vn naufrage, il tord & espraint ses cheueux, sa barbe, les habillemens comme on feroit les voiles d'vn nauire, torche ses bras & se mouche fort. Ce ne sont point fables, ains y a plusieurs tesmoins qui l'ont veu, qui estimans qu'il y eust de l'imposture, le firent esprouuer en la ville de Prage tant à leurs laquais qu'aux laquais de leurs amis.

Les volleurs sur corde.

DAVANTAGE, on met au nombre des miracles de nature le vol & balancement de ceux qui volent & se guindent sur la corde. Ces annees passees, il y en auoit vn assez conu par toute l'Italie, nõme le petit Venitien, tant pource qu'il estoit natif de Venise, qu'à cause de sa petite stature : au reste si adroit & agile à courir sur la corde sans peine aucune, que par fois il se cousoit dans vn sac, n'ayant que les mains libres pour manier son cõtrepoids, d'autresfois il mettoit sous chacun de ses pieds vn bassin tout rond, ou des boules à ses talons, & ainsi equipé montoit & couroit d'vne hardiesse & vitesse incroyable sur vne longue corde atachee au faiste d'vne maison, depuis la tour du palais de Boulogne iusques à la place du marché. Dauâtage il estoit si fort & robuste qu'il pouuoit rõpre au genouil les os de la cuisse d'vn bœuf tant gros fussent-ils. Auec ses mains enuelopees d'vn mouchoir il tordoit ensemble trois gros clous de fer de la grosseur du petit doigt, comme s'ils eussẽt esté mols & ployables. Il chargeoit sur ses espaules vn soliueau de plus de vingts pieds de lõgueur, & d'vn pied d'espaisseur, & le soustenoit longuement dessus, sans qu'il touchast terre, ne qu'il s'aidast de ses mains, puis le faisoit passer d'vne espaule sur l'autre. Mon fils Theodore, docteur en loix, qui a veu ces choses, auec plusieurs autres tesmoins, m'en a fait le recit.

Il y a quelques choses artificielles es animaux, lesquelles semblent quelquesfois estre diaboliques.

CHAP.

CHAP. XIX.



AIS qu'est-il besoin de parler des hommes, veu mesmes que les bestes brutes font des choses merueilleusement estranges, y estans duites & façonnees par les hommes qui les maistrisent. En vn des faubourgs du Caire en Egypte, nommé Beb-elloch, se retirent plusieurs basteleurs qui donnent plusieurs passetemps, specialement celuy de l'asne : pource qu'apres l'auoir fait quelque peu dancer, son maistre commence à luy dire à haute voix que le Souldan est sur le point de faire vn grand bastiment : au moyen dequoy il a besoin de tous les asnes du Caire, pour porter la chaux, les pierres & autres telles matieres. Lors tout en vn instant l'asne se laisse tõber en terre estendu de son long les pieds contremont, s'enfle le ventre, & cligne les yeux comme s'il estoit prest à mourir. Cependant le basteleur se plaind de l'accident de son asne, priant instamment la compagnie de luy donner moyen d'en acheter vn autre. Ayãt acheue sa queste : n'estimez pas (dit-il) que mon asne soit mort, car le gourmant conoissant bien la pauureté de son maistre contrefait ainsi le mort, afin qu'on luy donne quelque chose pour acheter de l'auoine. Puis se tournant vers l'asne, l'admoneste de se leuer en pieds: ce que l'asne ne voulant faire reçoit force bastonnades. Pour cela il ne bouge : au moyen dequoy le basteleur recommence sa farce, & dit aux assistans, Seigneurs, sachez que le Souldan a fait publier à son de trompe que tout le peuple du Caire ait à sortir demain pour l'acompagner en son triomphe, & que toutes les damoiselles & belles dames de la ville soyent montees sur les plus beaux asnes, ausquels elles donneront pour recompense vne bonne repeuë d'auoine & de l'eau du Nil. A peine a-il acheué ces paroles, que l'asne commence à se leuer, ruer des pieds, braire & sauter d'aise. Mais le basteleur poursuyuant sa farce, adiouste, le Capitaine de nostre quartier m'a prié de luy prester ce mien bel asne pour porter sa femme qui est laide & fort vieille. A ce propos l'asne, comme tout fasché, baisse les oreilles, & clochant d'vn des pieds fait le boiteux: dont le maistre

La dance & passetemps de l'asne.

Iean Leon au 8. liure de la description d'Afriq.

se prend à luy dire, Les ieunes femmes te plaisent donc? L'asne baisse la teste, & semble vouloir dire qu'ouy. Sus donc, dit-il, en voici plusieurs, choisi celle qui t'agree le plus. L'asne se tournant de part & d'autre, s'adresse à la plus notable & la touche de sa teste. Lors chacun se prend à rire & crier, ho ho, voici la fauorite de l'asne.

Iean Leõ, au 9. liure de la mesme histoire

La dãce du Chameau.

Il y a d'autres basteleurs qui enseignent aux chameaux à danser par certaine mesure. Ils prenẽt vn ieune chameau, & par l'espace d'vne demie heure l'enferment dans vn poisle commode, dont le paué soit bien chaud: hors duquel y a vn certain tabourineur qui sonne de son tabourin. Le chameau sentant le feu aspre, commence à cause de cela (non pas pour le plaisir du tabourin) à leuer tantost vn pied, tantost l'autre, comme s'il vouloit danser. Ayant esté exercé à cela enuiron dix mois ou vn an, si on le meine en public, incontinent qu'on sonne du tabourin, se souuenant de la chaleur qu'il a enduree sous les pieds, soudain il danse, & cuidãt estre sur vn mesme plancher il hausse les pieds l'vn apres l'autre comme vn danseur: & prenant vn naturel par long vsage il le garde tousiours apres.

Le pigeon de Mahumet.

Mahvmet, suyuant l'instruction du moine Sergius son precepteur, auoit apriuoisé vn pigeon, tellement qu'il venoit becqueter la viande dans l'oreille de ce faux Prophete, qui faisoit à croire que c'estoit le S. Esprit qui luy annonçoit les conseils secrets de Dieu, toutes les fois qu'il venoit becqueter en son oreille. Le peuple idolatre n'apperceuoit point ceste fourbe, estant ensorcelé du diable qui taschoit soigneusement de bastir sur tels fondemens la malheureuse secte des Arabes & Turcs. Quant au pigeon qui voltigeoit au long des oreilles de S. Athanase, lors qu'il marchoit par la ville, les heretiques & schismatiques Arrians prenoyent cela comme si ce sainct personnage eust esté magicien: poussez à ceste calomnie par le diable, afin de rendre sa doctrine suspecte. Au reste, afin que cest imposteur Mahumet abusast encor dauantage ce peuple gourmãd & stupide, il nourrit & apriuoisa tellement vn taureau qui ne prenoit à mãger qu'es mains de Mahumet. Il lia entre les cornes de ce taureau vn liure tresexecrable, par luy escrit, intitulé Alcoran, & en la presence de la sotte

populace

populace à haute voix il appela ſon taureau caché en quelque lieu ſecret. Et apres auoir fait vne longue harangue touchant ſes loix, le taureau ſortit à l'impourueu, renuerſant ceux qu'il rencontroit, & trauerſant la foule du peuple, ſe deſchargea entre les mains de Mahumet de ce liure, comme d'vne choſe enuoyee du ciel. Ce garnement l'empoigne en grande reuerence, & fit lecture de quelques chapitres d'iceluy au peuple. Par telle inuention il ſe fit declarer Roy, & ſon moine Prophete: car le pigeon auoit aporté autour de ſon col vn billet contenāt ces mots eſcrits en lettres d'or, quiconque impoſera le ioug à vn taureau ſoit Roy. Le moine aporta le ioug, ſous lequel Mahumet rengea aiſémēt le taureau qu'il auoit apriuoiſé. Ainſi il fut ſalué par tout le peuple, comme Roy à eux donné du ciel. Et voila d'où l'Alcoran eſt deuenu ſi authentique, tant on eſtimoit ſainctes toutes ces belles inuentions.

Quelques ſentences & auis des peres touchant les machinations des diables, & de la fin à laquelle ils tendent. Item pour quelle raiſon Dieu les a faicts aduerſaires des hommes.

CHAP. XX.

OR afin que l'intention des malins eſprits paroiſſe dauantage, & que i'acheue pluſtoſt, il m'a ſemblé bon d'adiouſter encores en paſſāt quelques opiniōs des peres, leſquelles ſe peuuent raporter en ceſt endroit, & conuiennent aſſez à noſtre diſcours. Sainct Clement monſtre que les malins eſprits aimēt merueilleuſemēt *Liure 2.* à entrer dedans les corps des hommes, à celle fin que *des recogn.* par leur miniſtere ils puiſſent mettre en executiō leur cupidité, les contraindre d'obeir à leurs apetits deſor- *Pourquoy* donnez, & rendre les mouuemens de leurs eſprits plus *les diables* enclins, & à celle fin auſſi qu'ils ſoyent faicts en tout & *aiment à* par tout vaiſſeaux des diables. Et au quatrieme liure, il *entrer de-* dōne la raiſon de ce que les diables ont enuie d'entrer *dans les* es corps des hommes: Ils ſont, dit-il, eſprits enclins à *corps des* malice: ils incitent doncques les hommes par le boire *hommes.* & le māger immoderé à faire peché: ie di ceux qui ont

proposé de pecher, lesquels ayans enuie d'acomplir les necessitez de nature, & en ce faisant, ne tenans aucune mediocrite, font place au diable pour entrer en leur corps, iusques à ce que la mediocrité de nature, & le legitime moyen soit gardé: & lors DIEV par sa clemence ne permet pas qu'ils entrent dãs les hommes. Mais s'il auient que la phantasie des hommes s'encline à impieté, & que le corps vse immoderement des viandes, alors comme estans semonds par la volonté, & par le propos delibere de ceux qui tiennent si peu de conte d'eux, ils prenet quasi puissance sur ceux qui ont enfrei t la loy que DIEV a baillee. Il dit encore apres, Les diables fuyent les hommes dautant qu'ils les voyent croistre en foy: toutesfois s'ils s'arrestent en quelque partie d'infidelité, alors qu'ils en trouuent les occasions, ils subministrent des pensees aux cœurs des hommes, lesquels ne conoissant dont cela vient, croyent aux persuasions des diables, comme aux sens de leur ame. Ils persuadẽt donc à quelques vns, par l'ocasion de leur necessité corporelle, de suyure les delices. ils excusent la cholere des autres, par l'abondance de leur fiel. ils coulourent & excusent la manie des autres, par la vehemence de l humeur melancolique. aussi rendent-ils moindre la folie des autres par l'abondãce du phlegme. Lesquelles choses (encores qu'elles fussent ainsi) ne peuuent molester le corps, sinon par la trop grande abondance du boire & du manger, lequel estant pris outre mesure, il auient que les superfluitez des choses que nature ne peut cuire, se conuertissent en vn venin, lequel apres entrãt dedans les entrailles, & dans les veines, & la regorgeant comme dedans vne sentine, il rend les actions du corps folles & deshonnestes.

SAINCT Cyprian escrit au second sermon du zele & de l'enuie: le diable nous circuit, & nous tente, cõme vn ennemi qui espie vne ville fermee, à celle fin qu'il puisse conoistre s'il y a point quelque partie de nos mẽbres afoiblie & moins ferme, par laquelle il puisse entrer dedans. Il nous met au deuant des yeux des representations attrayãtes, & des voluptez aisees à executer, à celle fin de destruire nostre chasteté: il esprouue nos oreilles par la douce musique, à celle fin que le son ren

de la

de la vigueur du Chrestié plus foible & effeminee, par vne ouye plus douce & atrayante : il incite la langue à mal parler : il pousse les mains par iniures piquantes à commettre homicide:pour faire vn trompeur il propose vn iniuste gain:pour prendre l'ame auec de l'argent, il luy propose des espargnes pernicieuses.il promet des honneurs terriens pour oster les celestes:il monstre les choses fausses pour oster les vrayes:& lors qu'il ne peut tromper en cachette,il menace ouuertement.il propose la crainte du trouble & persecution pour veincre les seruiteurs de DIEV : iamais il ne se repose, il est tousiours ennemi:il est trompeur:cauteleux en paix,& violent en persecution.Il dit encores en la huitieme epistre du premier liure: Euitez la langue venimeuse du diable,lequel estant trompeur,& menteur dés le commencement du monde,dit menterie pour tromper,flate pour nuire, promet du bien pour donner du mal, & promet la vie afin de l'oster. Ses paroles sont conues,& ses venins sont manifestes. Il promet la paix, à celle fin que lon ne paruienne point à la paix : il promet salut, à celle fin que celuy auquel il le promet,ne puisse paruenir à salut. Il promet l'Eglise, encores que tout ce que il fait, ne soit à autre fin, sinon que celuy qui croit perisse hors de l'Eglise.

NOVS lisons ce qui s'ensuit au traité de la vanité des idoles,où il est parle des dieux des Romains, & de l'esprit familier de Socrates. Les malins esprits vagabons ne cessent point estans perdus de perdre,& estans deprauez,de persuader l'erreur de la deprauation: pour autát qu'ils sont enseuelis dedans les vices terrestres,& se sont absentez de la force & vigueur du ciel,par la contagió terrestre. Sainct Augustin monstre que ces esprits enclins à deceuoir procurent à vn chacun les choses,ausquelles ils les voyent enuelopez, par soupçons & consentemens. Parquoy Lactance escrit fort bien : Le diable, dit-il, nous enuoye des desirs illicites, à celle fin que ceux la souillent les choses qui ne leur apartiennent, lesquels toutesfois en peuuent licitement auoir de propres. Car il propose aux yeux des representations lesquelles irritent:il donne des rechaufemens, & administre nourriture aux vices : puis il trouble & esmeut

Liure 2. de la doctrine Chrest. chap. 24.

au dedans des entrailles les eſguillonnemens: il incite & enflamme la naturelle chaleur, iuſqu'à ce qu'il deçoiue le pauure homme pris & empeſtré. Athenagore philoſophe Chreſtien l'a ainſi penſé & eſcrit. Si quelquesfois le diable apreſte des maux à quelqu'vn, il luy corrompt premierement l'eſprit. Tatian a laiſſé par eſcrit en l'Apologetique aux Gentils, que les diables tombez en pluſieurs meſchancetez, deçoyuent les ames de ceux qui ſe ſont rangez auecques nous, par ignorance & aparence. Pour ceſte cauſe DIEV, comme dit Lactance, qui a formé l'homme à telle guerre, a voulu qu'il fuſt touſiours preſt à combatre: & qu'il veillaſt atentiuemẽt pour deſcouurir les embuſches, ou les aſſauts manifeſtes d'vn ennemi inuiſible, lequel ainſi que ont acouſtumé de faire les capitaines bien experimentez, nous fait la guerre par pluſieurs entrepriſes, & exerce ſa cruauté ſelon la nature & les mœurs d'vn chacun, car aux vns il enuoye vne inſatiable cupidité, à celle fin que par leurs œuures eſtãs empeſtrez comme par vn cep, ils ſe deſtournent de la voye de verité: il enflamme les autres par les eſtincelles d'ire, à celle fin qu'eſtãs plus attentifs à nuire, ils ſe deſtournent de la contemplation de DIEV. Il plonge les autres en des apetits & voluptez deſordonnees, à celle fin que ſeruans à leurs voluptez, & à leurs corps, ils ne puiſſent prendre garde à la vertu. Il emplit les autres d'enuie, à celle fin qu'eſtans ocupez à leurs tourmens, ils ne penſent à autre choſe qu'à la proſperité de ceux qu'ils haiſſent. Il enflamme les autres d'ambition: ce ſont ceux qui ont mis toute leur eſtude à auoir des eſtats en la republique, à marquer les feſtes, & impoſer le nõ aux annees. La cupidité de quelques vns, tẽd beaucoup plus haut, nõ pour gouuerner les prouinces par vn glaiue temporel, mais pour eſtre nõmez maiſtres & ſeigneurs de tout le genre humain, par vne infinie & perpetuelle puiſsãce. Ceux q̃ le diable void eſtre religieux, il les embrouille en vaines religions, à celle fin de les faire tomber en impieté. il iette la philoſophie contre les yeux de ceux qui cerchẽt la ſageſſe, à celle fin qu'il les aueugle par vne ſemblance de lumiere, & que perſonne ne comprenne ou ſache la verité. Ainſi il eſtoupe toutes voyes aux hommes,

Liu. 6. du vray ſeruice, chap. 4.

mes,& enuironne tous les chemins agrandis par les erreurs publiques: mais DIEV nous a armez & illuminez de la vraye & celeste vertu pour abatre, & veincre ce mal-heureux auteur de mal. Il dit aussi en la preface du liure, où il traite de l'ouurage de DIEV: Sçauez-vous combien ce luicteur & aduersaire est cauteleux,& souuentesfois violent? Il a toutes choses qui peuuent atirer en ses rets, lesquelles sont si subtiles, que les yeux de l'esprit ne les peuuét descouurir: ce qu'il a fait, de peur que l'homme en les preuoyant n'eust moyen de les euiter. Sa viande, dit sainct Ierosme en l'epistre à Damase, est yurognerie, luxure, fornication, & tous vices. Ces choses sont douces,& lasciues, lesquelles, par le moyen de la volupté, amignardent les sentimens, si bien qu'incontinent qu'elles aparoissent, elles inuitent à en prendre l'vsufruict. Synesius, au premier liure de la prouidence, dit que les calamitez des hommes seruent de viandes delicates aux diables.

DERECHEF Lactance escrit fort elegamment au 15. chap. du second liure de ses diuines institutions, ce qui s'ensuit. Ces esprits souillez & perdus rodent par tout le monde, & prenent plaisir à atirer les hommes à leur perdition. Voila pourquoy ils remplissent le mõde d'embusches, d'illusions & de frayeurs. Car ils acostent les personnes en particulier,& se fourrẽt en chasque maison, s'apelans esprits familiers,& c'est ainsi que les latins expriment le mot de *Dæmons*. Les hommes les reçoyuent fort deuotement chez eux, les honorent comme dieux terrestres, & comme chasseurs de maux qu'ils font & aportẽt. Pource que ce sont esprits prõpts, legers & incomprehensibles aux sens, ils se glissent dãs les corps humains, & s'estans couuertement cachez es entrailles blessent la santé, atirent les maladies, efroyẽt les cerueaux par songes terribles, font tomber les personnes en des resueries estrãges, afin que par tels maux ils contraignent les hommes d'auoir recours à eux. Voyez ce que dit le mesme docteur au 17. chapitre de ce second liure, & au 29. du 3. Alcimus ancien docteur & poete Chrestien faisant mention des œuures du diable, les deschifre en peu de mots au liure intitulé du peché originel, comme s'ensuit.

Ce que l'esprit malin penetre viuement
Dans ce que ne pouuons conoistre nullement,
Qu'il conoist l'auenir & le caché descœuure,
Du reste de l'estat excellent fait la preuue
Auquel il estoit promp & d'ardant zele espris
A seruir au grand Dieu, comme les saincts esprits.
Mais quand ore il aprend tout le mal & l'ordure
Dont ce monde est souillé par mainte creature,
C'est vn cas treshorrible & du tout monstrueux:
Qu'il soit ainsi tant fort & tant industrieux
De guider les conseils, les efforts & l'audace
De tant de reprouuez, tousiours, en toute place.

MAIS afin de ne desgouster le lecteur delicat si ie touchoye ici tout du long les tesmoignages des docteurs de l'Eglise qui descouurent les estranges & mōstrueux artifices des diables: & que ie contente aussi en quelque sorte ceux qui desirent sauoir ces diuers tesmoignages: ie marqueray seulement les principaux endroits es liures des anciens docteurs, ou sont descrites & descouuertes, l'essence, les affections, la puissance, la malice, les finesses & fureurs inexpliquables de ces malins esprits, afin que ceux qui en voudront sauoir dauantage que ce qui a esté declaré ci dessus, puissent contenter leur apetit. Ces tesmoignages sont autres que ceux qui ont esté cotez au second chapitre de ce premier liure.

EPIPHANIVS au second liure, tome 2. & au 3. liure tome 1. *Faustin* au 1. liure de la foy contre les Arrians. *Denis* au discours des noms diuins, chap. 4. *Athanase* au traité de la beatitude du fils de l'homme. *S. Ambroise* au dixieme liure de ses epistres, epistre 80. & 84. *S. Augustin* au 5. liure de la cité de Dieu, chap. 9. au 8. chap. 22. au 9. chap. 18. 20 1. au 10. chap. 21. es questions du vieil & nouueau testament, question 11. 27. 98. au 49 traité sur S Iean. en la 10. homilie sur l'Apocalipse. Item en l'onzieme liure sur Genese, chap. 16. au 3. liure de l'acord des Euangelistes, chapit. 3. au traité de l'esprit & de l'ame, chap. 17. 26. 28. au 2. liure du Symbole aux catechumenes, chap. 1. *Chromatius* sur le 5. chap. de l'Euangile selon S. Mathieu. *Theophylacte* sur le 12. chap. du mesme Euangile. sur le 1. chap. de S. Marc. sur le 10. de S. Iean. sur les

ſur les 10.13.14.de S. Luc.ſur le 2.chap.de l'epiſtre ſainct Paul aux Coloſſiens.ſur le 2. de l'epiſt. aux Philipiens. ſur le 3. de la 1. aux Theſſaloniciens. ſur les 1. & 2. du Prophete Abacuc.& ſur le 2.de Nahum. *Baſile* en la 141. epiſtre,& es ſermōs ſur certains paſſages de l'Eſcriture, & au ſermon de l'exhortation au Bapteſme. *Gregoire Nyſſene* en la ſeconde harangue de l'amitié qu'il faut porter aux pauures. *Leon* au ſixieme ſermon de la natiuité du Seigneur. *Theodoret* au troiſieme dialogue intitulé l'Impaſſible,& ſur l'onzieme chapitre de la ſeconde epiſtre aux Corinthiens. *Euchere* eueſque de Lyon au quatrieme liure ſur l'hiſtoire des Rois. *Iſychius* au 5. liure ſur les 16. & 18. chapitre du Leuitique. *Chryſoſtome* en la 53. homilie ſur le 28.chapitre de Geneſe,en l'homilie de Lazare, & ſur le ſecond chapitre de l'epiſtre aux Epheſiens. *Cyrille* ſur le Leuitique,liure 3.& au 4.liure contre Iulian l'apoſtat. *Olympiodore* ſur l'eccleſiaſte, chapitre 4.7.9. *Caſsiodore* ſur le troiſieme chapitre du Cantique des Cātiques. *Philaſtrius* au catalogue des heretiques. *Maximus* en l'homilie d'hyuer. *Marc l'hermite* en ſes ſentences. *Salonius* ſur l'eccleſiaſte. *Syneſius* au liure de la prouidence.

GREGOIRE ſurnommé le grand en ſes commentaires ſur Iob,ſur le premier chapitre, liure 2. chapitre 4. ſur le 5.chap.liure 6.chap.16. ſur le 10.chap.liure 9. chap.19.ſur le 19.chap. liure 14.chap.18. ſur le 30.chap. liure 29.chap.22. ſur le 37.chap.liure 27.chap.17. ſur le 39.chap.liure 30.chap.73.item au 31.liure chap.13.& ſur le 40.chap. liure 42.chap.21. & au 33.liure, chap.8. Le meſme au 2.liure ſur le 3.chapitre du 1.liure des rois,& au 4.liure ſur le 10.chap.du meſme liure des rois. Item ſur le Cantique des Cantiques. Sur Ezechiel, liure 1. homilie 2.3.12. ſur les Euangiles, homilie 11.14.23.27. 39.ſur les Pſeaumes penitentiaux, au 2.liure, indict.10. epiſtre 21. au 4. liure, indict.13. epiſtre 38. & au 2. liure des Morales ſur Iob,chap.26.41.41. *Rabanus* en la remōſtrance au peuple, enuoyee à Rheginar. au 3. liure ſur l'Eccleſiaſtique.chap.1.au 5.liure,chap,1.au 6,liu.chap. 3.9.au 8.liure,chap.7.& au 9.liure, chap.1.item au 4.liure de la proprieté de la parole: chap.10. *Haymo* ſur le 7. chapitre d'Oſee: ſur le 3. du Cantique des Cantiques.

& sur le 17. Pseaume. Vn docteur ancien, qui s'est surnommé Idiot au 2. chap. de ses contemplations de la mort. *Angelomus* sur le 4. chap. du 1. liure des Rois. S. *Remi* au 30. Pseaume, ou il traite des deux pieges que le diable tend aux fideles, asauoir terreur & erreur: & sur le Pseaume 71. *Smaragdus* sur le 8. chap. de l'Euangile de S. Luc. sur le 14. de S. Ieã. sur le 4. de l'epistre aux Ephesiens. *Radulphe* au 6. liu. sur le Leuitique: ité au 20. chap. 2. *Berno* au traité Qu'il faut mespriser les predictiõs des diables. Anselme en l'exposition des Euangiles, & sur l'vnzieme chap. de la 2. aux Corinthiens. *Rupert* au 1. liure sur l'Euangile de S. Iean, chap. 1. au 6. liure, chap. 6. au 9. & 11. liure, chap. 14. & au 12. liure, chap. 16. Item au 2. liure sur S. Mathieu, chap. 2. au liu. 7. chap. 8. au liu. 13. chap. 26. Au 5. liure sur l'Apocalypse, chap. 9. au 7. liure chap. 12. au liure 11. chap. 2. Item au 2. liure sur Zacharie, chap. 5. & au 1. liure sur Abacuc, chap. 1. *Hildegarde* au second liure, vision 1. 6. S. *Bernard* au sermon 17. & 32. sur le Cantique des Cantiques, & au sermon des diuerses afections de l'ame. *Pierre de Blois* en l'epistre 49. *Pierre Lombard* au 2. liure des sentences, distinct. 3. 8. *Pierre de Clugny* au liure des miracles, chap. 14. 17. & au 3. liure, epistre 24. *Bartholemi l'Anglois* au 2. liuer de la proprieté des choses, chap. 20.

En somme, il faut dire que le diable n'a tendu à autre fin par tous ses miracles, artifices & aparitions, sinon à confermer, ou commander, ou presenter & faire receuoir quelque erreur & blaspheme directement contre Dieu. Et, comme dit Lactance, Dieu a baillé cest esprit meschant & cauteleux pour aduersaire à l'homme, auec lequel il luy conuient batailler sans aucune asseurance de repos, tandis qu'il sera en ce monde. Car comme lon ne peut obtenir victoire sans combat, aussi la vertu ne peut estre sans ennemi. Et pource que Dieu a donné la vertu à l'homme, aussi luy a-il mis en teste vn aduersaire, de peur que par nonchalance la vertu ne s'aneantist. Car il n'a point voulu que l'homme paruinst par vn chemin aisé à la felicité eternelle. De mesme Theophylacte en l'exposition sur S. Marc au 5. chapitre, Pource que vostre vie est vne guerre continuelle, Dieu n'a pas voulu que les diables fussent hors de ceste

Au liure de l'ouurage de Dieu, cha. 19. 20.

vie,

vie, afin qu'en combatant contre nous ils nous fissent paroistre plus aprouuez. Et, comme il le dit sur le 8. chapitre de S. Luc, S'il n'y auoit point d'aduersaires il n'y auroit point de couronnes. Semblablement Berno au traité, Qu'il faut mespriser les predictions des diables, dit, Que Dieu n'a point chassé le diable hors de la principauté de ce monde, pource que ses machinatiõs sont necessaires pour les combats & victoires des bienheureux. Car si les diables n'auoyent ceste liberté, nul n'assaudroit les champions de Iesus Christ. Et si nul ne prenoit les armes & couroit sus, il n'y auroit point de combat, lequel cessant il n'y auroit victoire ni loyer.

Les noms du diable, lesquels descouurent son ocupation & par lesquels aussi il est nommé és sainctes lettres.

CHAP. XXI.

LE diable a ses noms en plusieurs endroits, & principalement en la saincte Escriture, par lesquels son estude & intention est descouuerte. Aussi ie les veux ici inserer, afin qu'outre l'ample denombrement que i'en ay fait ci dessus parlant de Satan qui contrefaisoit le Dieu, & s'attribuoit son honneur, on conoisse plus aisemét quel il est par ses effets : car la diuersité des noms monstre la diuersité des vices de celuy auquel mille noms ont donné mille moyens de nuire, afin qu'on ne pense que sans ocasion i'escriue derechef le catalogue des noms des diables

En l'endroit, auquel l'Elephant est escrit en Iob, il est nommé *Behemoth*, c'est à dire bestes brutes, comme aussi les Grecs le nomment souuentesfois *Thira*, demonstrans sa grande destruction par le nombre pluriel: & par l'allegorie de l'Elephant, le pouuoir de Satan. Voici maintenant Behemoth (dit le Seigneur à Iob) que i'ay fait auec toy, il mãge l'herbage cõme le bœuf, voici maintenant sa force est en ses reins, & sa vertu est au nombril de son ventre. Car par les alechemens de paillardise, qui chatouille principalement les reins & le nombril, le diable assaut souuentesfois les persõnes.

Il fait feste de sa queuë, laquelle est comme vn cedre, & les nerfs de ses genitoires sont entrelassez : ses os sont forts comme ærain, & ses cartilages sont comme lames de fer. Toutes ces choses sont raportees à la force du diable, pour autant qu'il n'a peu estre dissuadé de la malice, laquelle il a vne fois embrassee, & est plus dur que l'ærain & le fer. Il est caché sous les fueilles des arbrisseaux. C'est ce dont il est escrit du meschant au Pseaume : Il est assis en embuches à couuert, afin de tuer le pauure alors qu'il l'atire à soy.

Psal. 9.

Leuiathã

Ce qui est escrit de *Behemoth*, est aussi escrit en autres paroles de *Leuiathan* : & aussi est monstree la force des diables, laquelle est puissante & cauteleuse outre mesure, & renuerseroit toutes choses humaines, si elle n'estoit retenue par les resnes de la volonté de Dieu. Voyez le 40. & 41. chap. de Iob. Le mot de Leuiathan signifie autant que abandonné à soy-mesme, ou aditiõ: car il aiouste à la parole de Dieu & à toutes choses. Isaye, 27. Iob. 3. *Asmodeus*, c'est à dire, l'esprit, ou le Dieu d'aueuglement, destruiseur, dissipateur, abondance de forfaits, abondãt en peché, ou mesurant le feu. Tobie 3.

Asmodeus.

Mãmona.

Mammona, signifie en langue Syriaque, auidité d'argent ou de richesse, en saint Mathieu au sixieme chapitre. Il empestre les esprits des mal-aduisez, tellement qu'ils ne peuuent seruir à Dieu, depuis qu'il a commencé à seruir à *Mammona*. Diable signifie calomniateur, Math. 4. Iean 8. Apocalyp. 12. & en autres endroits souuentesfois. *Dæmon*, & *Dæmonium*, signifient sçauant, cauteleux, & entendant plusieurs choses: Math. 8. Iaques 2. il vient du mot Grec qui signifie sauoir. Et Platon escrit au dialogue intitulé Cratylus que selon l'opiniõ d'Hesiode, *Dæmon* venoit du mot qui signifie autant que prudent & sauant. Eusebe dit qu'ils sont ainsi nommez à raison de la frayeur. Philo au liure du monde dit que Moyse appele anges ceux que les Grecs nomment Heroës & Dæmons. *Cacodæmon* vaut autant à dire comme sachant en meschanceté. Porphire escrit que tous ceux que les anciens ont adoré comme dieux estoyent Cacodæmons. Il est aussi nommé malin Dæmon, & Dæmon fort nuisible, au banquet des sept sages. *Satan* mot hebrieu vaut autant à dire comme aduersaire, qui s'o-

Dæmon

Cacodæmõ

Satan.

pose & qui trouble, Iob 1. 2. Zachar. 3. Item Satanas, Matth.12. Marc 1. Apocalypse 12. Basile au sermon, Que Dieu n'est point auteur de maux. Moyse fils de Cepha, Syrien au liure qu'il a escrit de paradis, partie 1. cha. 28. dit que Satan viēt de Sat qui signifie en langage Siriaque & Chaldaique se reculer & destourner. *Abaddon*, mot Hebrieu, vaut autant que celuy qui fait perdre, ou perdant. les Grecs le nomment destructeur. Apocal. 9. Il est aussi appelé Dieu de ce siecle, aueuglāt les enfans de ce monde, 2. Corinth. 4. Et es Pseaumes il est dit que les dieux des Gentils sont diables. Au 6. chap. de l'epistre aux Ephesiens S. Paul appele ces meschans esprits *Princes du monde*. Ils sont aussi nommez en ce mesme chapitre *principautez, puissances, gouuerneurs des tenebres de ce monde*, & malices spirituelles es choses celestes. Ils sont nommez *Legion*, pour autant qu'ils sont plusieurs, Marc 5. & Luc 8. Le prince qui a puissance en l'air, qui besongne es enfans rebelles. Ephes. 2. Le *Prince du monde*, Iean 8. 12. 14. 16. Ayant l'empire de mort, Hebr. 2. *Seducteur du monde*, Apoc. 12. Roy sur tous les fils d'orgueil, Iob 41. Nostre aduersaire le diable lequel court cōme vn Lion rugissant, cerchant qui il pourra deuorer: 1. Pierre, 5. Celuy qui a esté homicide dés le commencement, qui n'est point demeuré en la verité, menteur & pere de mensonge: Iean. 8. *Auteur de peché*, 1. Iean 3. *Esprit*, Act. 16. Esprit de Dieu, à cause qu'il sert de bourreau à Dieu, & lors il est appelé mauuais esprit, 1. Samuel 16. Act. 19. Iuges. 6. L'*Esprit du monde*, 1. Cor. 2. Les esprits creez pour la vengeance, lesquels ont conferme en fureur leurs tourmens: & au temps de la consommation espandront leur force, & seront executeurs de la fureur de celuy qui les a faits. Ecclesiastic. 39. L'*Esprit de l'Antechrist*, Iean 4. L'*Esprit d'Egypte*, & d'estourdissement, qui a fait errer Egypte en toute son œuure, tout ainsi comme celuy qui est yure, & qui vomit: Isaye 19. L'esprit Pythien, ou de diuination. Leu. 20, menteur, 1. des Rois 22. immonde, Zachar. 13. Matth. 10. 12. Marc. 3. 9. Luc. 6. 9. 11. Act. 5. Apocal. 16. imposteur, 1. Timoth. 4. L'Esprit d'ire: Iob. 4. & Psal. 17. d'endormissement, Isaye. 29. de crainte: Timoth. 1. L'*Ange*, ou le messager de Satan: 2. Corint. 12. L'*Ange* cruel, Prouerbe 17. L'*Ange* de l'a-

byſme, Apoc. 2. ayant fort grande ire. Apoc. 12. *L'accuſateur* des ſaincts freres, Apoc. 12. Le *ſemeur d'yuroye* Mathieu 13. Marc. 4. Luc. 8. *Tentateur*, Mathieu 4. 13. 25. Luc 4. 8. Iean. 6. 8. 13. 1. Theſſal. 3. *Vengeur & ennemi*, Pſeaume 8. *Fort armé*. Math. 12. Marc, 3. Luc. 11. *Mauuais*, Epheſ. 6. 1. Iean. 2. *Malitieux*, Math. 12. Il eſt nommé malitieux, & meſchant, pour autant qu'il eſt prince & inuenteur de toutes meſchancetez. *Ennemi*: Luc. 10. *Enuieux*, Sapience. 2. Le *veneur*, la fineſſe d'iceluy, le cordeau, la crainte de nuit, & la fleche volante de iour, la peſte qui gaigne de nuit, la maladie ſoudaine qui degaſte à midi. Pſe. 91. *Les oiſeaux du ciel*: Mathieu 13. ils ſont ainſi nommez, pour autant qu'ils rauiſſent incontinent la ſemence de la parole de Dieu qui eſt tombee en vne terre dure & non labouree par le ſoc de repentance. Le diable eſt nommé *Aſpic & Baſilic*, pour ceux qu'il a veincus de premiere arriuee : car l'Aſpic fait mourir par ſa morſure, & le Baſilic par ſon regard. Il eſt nommé *Lion*, lors qu'il aſſaut ouuertement : *Dragon*, lors qu'il nous eſpie couuertement par ſon vent venimeux, Iſaie 13. 14. Pſal. 91. Apocalypſe 16. 20. mais il eſt promis à l'homme iuſte qu'il marchera ſur le Baſilic, & qu'il foulera le Lion & le Dragon.

Le *grand Dragon*, Apocalypſe. 12. *Serpent*, *Scorpion*, Geneſe. 3. Luc. 10. car tout ce que le diable perſuade eſt vn venin, duquel toutesfois le Sauueur nous preſerue, diſant, Voici ie vous ay donné puiſſance de marcher ſur les ſerpens & ſcorpions. *Vieil ſerpent*, Apocalyp. 12. Serpent tortu. Iſaie, 27. Il eſt auſſi nommé *Olim*, *Onocrotale*, *Heriſſon*, *Ibis*, *Corbeau*, *Onocentaure*, *Satyre*, *Fee*, *Milan*, *Cheueche*: *Ziim* en Hebrieu, Iſaie. 13. & 14. *Perdrix*, *Maillet*, *Thaninim*. Voyez ſaint Ieroſme en l'epiſt. à Damaſe. Les diables ſont auſſi nõmez *Sauterelles* ſemblables aux cheuaux preparez pour combatre, pour autant qu'ils ſont furieux: ils ont ſur leur teſte comme des couronnes ſemblables à l'or, pour autant qu'ils ſont orgueilleux: leurs faces ſont ſemblables à celle de l'homme, & leurs cheueux aux cheueux d'vne femme, pour autant qu'ils eſpient & l'homme & la femme: ils ont des dents comme celles d'vn Lion, pour autant qu'ils tuent ceux qu'ils ont veincus: ils ont vn ha-

secret, comme vn halecret de fer, pour autant qu'ils sont endurcis en malice: ils bruissent les aisles, ils portent des queues de scorpions, lesquelles ont des aiguillons, car leur dernier but est de nuire à l'homme: ils ont par dessus eux vn Roy, l'Ange de l'abisme, lequel se nomme en Hebrieu, Abaddon: Apocalypse. 9.

De mesme les anciens docteurs de l'Eglise ont imposé diuers noms au diable. Hsychius l'appele *Beste intelligible*, laquelle surprend les hommes qui ne prenent garde à ses ruses: ce qu'il prouue par le tesmoignage de S. Pierre au 5. chap. de sa 1. epistre. & au 7. liure sur le 26. du Leuitiq. il dit que les diables sont bestes malicieuses, qui se glissent couuertement, puis font sentir le venin mortel qu'elles portent. *Beste de la terre*, Gregoire liu. 6. chap. 6. sur le 5. chap. de Iob. *Dragon* & *Serpent assyrien* qui a assuietti à soy l'humaine liberté. André Ierosolimit. *Leopard*. Rabanus au 6. liure sur l'ecclesiastic, ch. 9. *Ours*, à cause de sa cruauté. Giselbert au liure des debats chap. 19. *Loup ennemi spirituel*. Theophil. sur le 10. chap. de S. Iean. *Serpent venimeux*, beste cruelle, lion viuant de chair humaine, & Basilic. Eusebe au 3. liure de la demonstration Euangelique, chap. 5. *Corbeau*. Beda liu. 3. chap. 8. *Ange apostat*. Rabanus au 1. liure de la proprieté des paroles, chap. 5. & au 6. liure sur l'Ecclesiastique, chap. 3. *Larron adultere*. Beda au 2. liure sur Iob, chap. 7. *Pierre d'obscurité*. Le mesme au 2. liure, chap. 1. *Hypocrite* & desguisé. Le mesme au 3. liure, chap. 3. L'*ombre de mort*. le mesme au 1. liure, ch. 12. *La mort*. au Concile de Tolede, can. 11. *Puissances reuoltees*. Greg, Nazianzene. *Sophiste malfaiteur*. luy mesme en la 1. oraison de la reconciliation des moines. *Vieillard, fol roy*. Salonius sur l'Ecclesiaste. *Peché*. Theodoret sur le 7. des Romains. *Iument* de ceux qui sont enflammez en luxure: & L'*oyseau* de ceux qui sont portez par orgueil. Gregoire au 3. liu. des morales,

Les membres de Satan sont quelquesfois nommez de ces noms par plusieurs, comme au 6. chap. de sainct Iean, Iudas est nommé diable par Iesus Christ. Pharao, Antiochus, Roy de Babylone, Assur, & tous les meschans sont la figure & l'image du diable.

Les noms des diables selon la diuersité de leurs actions entre les Ethniques, & par leur office selon les Latins. Le denombrement des diables Poetiques les Ternistrateurs, les Gobelins, les nains terrestres & montagniers. Les esprits familiers, & les Fees ou Sybilles blanches. Item les noms de quelques dieux des Payens.

CHAP. XXII.

LES Ethniques ont, outre les noms susdits, changé les noms du diable, selon la diuersité de son action: cõme ils ont nommé *Empuse* celuy lequel aparoissoit aux malheureux, par le commandement de Hecate, vers midi, sous diuerses especes & figures, lors que lon faisoit des obseques aux dieux infernaux. L'interprete d'Aristophane l'explique ainsi & est ainsi nommé, pour autant, comme dit Eustace, interprete d'Homere, qu'il marche d'vn seul pied: ou bien comme disent les autres, pour autant qu'il a l'vn des pieds fait d'ærain. Ces especes d'espouuentails sont quelquesfois nommez par les Grecs Hecateens, à cause qu'ils sont enuoyez par Hecaté.

Hecaté.

ILS nomment aussi *Deicele*, celuy, lequel, par representation, ou imitation, espouuante. Il y auoit encor des dæmons Dionysiens, rudes & cruels. Ce sont ceux que ils nomment *Kobales*, c'est à dire qui mordent en riant & trompent. Celuy dont on auoit opinion qu'il troubloit, & rompoit les choses salutaires, qui aportoit les calamitez & incommoditez, ou bien qui hastoit, & faisoit tomber sur la teste de quelcun, celles qui seulemẽt estoyent en chemin: qui excitoit tout à meschanceté, qui poussoit les hommes en danger de leurs vies, & les precipitoit en vn malheur extreme: celuy là, di-ie, estoit nommé par les anciens, pernitieux, impur, sanguinaire, & maistre des execrations. Ils nommoyent ceux qui incitoyent à ennuy, & degast, assesseurs ou cõseillers. Eusebe a noté que la vertu diabolique pareille à celle qui estoit en Simõ le magicien, estoit nommee *Paredre*.

Deicele.
Kobales
Paredres

LES Latins ont distingué les diables selon leurs offices: comme ceux que lon pensoit presider à l'administration

ſtration des regions,dont nous auons parlé, leſquels eſtoyent nommez *Penates*:ceux qui commandoyent doucement en la maiſon eſtoyent nommez *Lares*, & lors qu'ils eſpouuantoyent, & gaſtoyent quelque choſe en la maiſon,on les nommoit *Larues*: ceux qui auoyent la charge d'vn chacun des hommes, eſtoyent nommez *mauuais Anges*, les autres eſtoyent nommez *Manes*,que les Grecs nommoyent *Heroes*.Menandre dit qu'ils ſe faſchoyent & faiſoyent mal à ceux qu'ils rencontroyent: les vieux Latins auoyent acouſtumé de les nommer *Lemunes*: les Italiens les nomment Follets, & empeduſes. Les dæmons controuuez & poetiques ſont eſcrits par Platon au Timee:par Ciceron au liure de l'vniuers, comme Matute,l'Ocean,Galacie,Phorcis,Saturne,Opis,Iupiter,& Iunon, Les diables *Terniſtrateurs*,eſtoyent ceux, leſquels on nommoit ainſi, à cauſe que par trois moyens & chemins,ils cerchoyent la damnation des ames,aſauoir par paroles,par penſees & par œuure.

Penates. *Lares.* *Larues.* *Mauuais Anges.* *Empeduſes & ſolets.* *Les dæmons poetiques.* *Terniſtrateurs.*

CEVX que les Alemans nomment *Nains terreſtres*,& les François *Gobelins & Luitons*,ſont du reng des Lares& Larues: toutesfois ils n'aparoiſſent plus comme ils faiſoyent,depuis ſeulement que lon a deſcouuert les manifeſtes impoſtures des diables.ils ſõt diſtinguez en deux ſortes.Les vns ſont doux & plaiſans,& ſont à bon droit nommez *Eſprits familiers*: ce ſont ceux leſquels ſe tienét principalement dans les maiſons au plus coy de la nuit & font la beſongne des ſeruiteurs, leſquels on entend monter & deſcendre les degrez, ouurir les portes,faire le feu, tirer de l'eau, apreſter à manger, & faire toutes choſes neceſſaires à vne maiſon: encores qu'ils ne facent rien. On en entend quelques vns d'entr'eux, leſquels quelquesfois font long temps auparauant les choſes,que peu apres nous voyons eſtre faites, ce qu'ils font par la preuoyance qu'ils ont des choſes futures, au moyen de quelques ſignes ocultes, tellement qu'ils auertiſſent qu'en brief les marchans doyuent venir pour emporter la marchandiſe qui eſt en vente: ce que autresfois i'ay obſerué eſtant fort ieune auec mes freres Arnaud & Mathias en la maiſon de Theodore & Agnes mon pere,&mere(deſquels Dieu ſe ſouuiendra par ſa miſericorde au iour de la reſurrection des iuſtes) ce

Gobelins. *Luitons.*

qui n'estoit sans nous esfroyer grandement, car lors que il y auoit beaucoup de houbelon au grenier, & que les marchans estoyent en chemin pour venir l'acheter, nous entendions toute la nuit les Gobelins le ietter par sachees du long des degrez, en la mesme maniere que le iour suyuant en monstroit la verité. On prenoit tousiours ce presage en bonne part. Car quand les marchās auisent à leurs trafiques, & qu'ils ont quelque voyage à faire pour leur train de marchandise, ils ont acoustumé d'en deuiser quelque temps deuant, & dire qu'ils vont en voyage pour ceste cause. Ce que le diable ayant entendu, monstre beaucoup au parauant ses tromperies à ceux, vers lesquels les marchans s'acheminent: car la distance des lieux luy en donne tout loisir: & ainsi il semble que le diable preuoye & prognostique les choses, lesquelles sont desia commencees.

La seconde espece de dæmons est de ceux qui sont mauuais, lesquels par quelque maniere que ce soit troublent & estonnent les familles. George Agricola, homme tresdocte, & diligent recercheur des choses metaliques, dit que ces diables sont mis au reng des substances souterrestres (comme aussi quelques Theologiens lont escrit) qu'ils habitent dedans quelques mines, qu'ils sont horribles & espouuantables à voir, & ennemis mortels de ceux qui tirent les metaux. Tel estoit ce diable d'Anneberge, qui fit mourir douze ouuriers en la carriere nommee Couronne de roses, laquelle pour ceste cause fut delaissee, encore qu'elle fust fort abondante en argent: ce qu'il faisoit seulement en souflant, lors qu'il hennissoit: car on le voyoit en forme d'vn cheual, ayant le col fort lōg & les yeux cruels. Tel fut aussi ce diable de Sneberg vestu d'vn capuchō noir, lequel enleua de terre vn des maneuures de la mine Georgienne, & le porta tout au plus haut du creux de la carriere, iadis abondante en argent, non toutesfois sans luy auoir moulu le corps. Vn Iuif fut contraint en Turquie par vn diable minier (lequel aparoissoit souuētesfois aux hommes en forme de chevre portāt des cornes d'or) de laisser vne fort riche & proufitable mine. Aussi Pselle dit qu'entre les six especes de dæmons, celuy est le plus meschant, lequel a pour sa couuerture,

vne

vne matiere plus espaisse. Quelques philosophes nomment les demons, & ceux qui leur ressemblent, *Brutes* & sans raison. Les autres comme les Grecs aussi, nomment les plus doux, *Cobales*, pour autant qu'ils sont imitateurs des hômes, car ils rient comme estans ioyeux, & semble qu'ils facent beaucoup de besongne, encore qu'ils ne facent rien. Les autres les nommêt *Nains montagniers*, pour signifier leur figure, en laquelle le plus souuent ils aparoissent comme petits nains, de la hauteur de trois palmes, vieux, & vestus comme ceux qui besongnent aux mines, asauoir d'vn vieil robon, & d'vn tablier de cuir, qui leur pend au foys du corps. Ceux-cy n'ont point acoustume de faire mal aux ouuriers, mais seulement ils tracassent dans les puys, & dedans les petites carrieres, & encor qu'ils ne facet rien, si est ce que il semble qu'ils s'exercêt en toutes façons, comme s'ils fouyssoyêt, maintenant dedans les mines, & maintenât s'ils mettoyent dedans des vaisseaux ce qu'ils auroyêt fouy, ou côme s'ils manioyent les ciuieres & autres outils. Et encore qu'ils iettêt quelquefois du grauier aux maneuures, si est-ce qu'ils ne les blessêt point: & ne fôt point de mal sinon qu'ils soyent premieremêt agassez & irritez par iniures. Parquoy ils ne sont pas beaucoup dissemblables aux dæmons, tant à ceux qui aparoissent peu souuent aux hommes, & qui tous les iours font vne partie de la besongne de la maison, & seruent de valets d'estables: & lesquels pour la cause qu'ils executent doucement ce qu'ils font pour l'amour de nous, & semblêt estre amis du genre humain, ont esté nommez par les Alemans, *Gutels*: comme à ceux aussi que lon nomme *Trulles*, lesquels desguisez en hommes & femmes, seruent de valets & chambrieres en plusieurs pays, principalement en Suione, ainsi comme on dit. Or ces dæmons montaigniers trauaillent principalement es cauernes, desquelles on tire les metaux, ou bien dans lesquelles on a esperance d'en tirer, tellement que les ouuriers ne laissent point pour tout cela d'en trauailler, ains prenans bon signe de là, ils se mettent à la besongue d'vne plus grande alegresse en trauaillant mieux, & les desirent fort.

L'ABBE Tritheme fait mention d'vn certain diable

familier qui conuersoit fort priuément entre les gens au diocese de Hildesheim, specialement en la maison de l'Euesque, en la cuisine duquel il seruoit. Ie reciteray ses propres mots, laissant à la discretion du lecteur d'en croire ce qu'il luy plaira. De nostre tẽps vn esprit malin aparut à plusieurs par longue espace de temps, en habit de païsan, au diocese de Hildesheim: & pource qu'il portoit vn bonnet, les villageois l'appeloyent cõmunement *Hedeckin*, c'est à dire porte-bonnet. C'est esprit qui se nommoit *Hugin*, & prenoit singulier plaisir de hanter les gens, faisant merueilles, parlant, interrogant, respondant familierement à chascun, aparoissant par fois en forme inuisible, par fois parlant sans se faire voir. Il ne faisoit mal à personne si on ne l'agaçoit: mais si quelqu'vn luy faisoit outrage il s'en souuenoit bien & rendoit la pareille. Burcard Comte de Lucque ayant esté tué par Herman Comte de Vuisenbourg, ceste Comté de Vuisembourg sembloit estre exposée en proye: au moyen dequoy cest esprit vint trouuer Bernard Euesque de Hildesheim, & le resueillant luy dit, Sus debout teste chauue, dresse vne armée, car tu conquesteras aisément la Cõté de Vuisembourg, abandonnée & laissee en proye à cause d'vn meurtre. L'Euesque se leuant, apres auoir auerti ses gens de guerre enuahit & posseda ceste Comté, laquelle il ioignit pour tousiours à l'Eueſché de Hildesheim, du consentement de l'Empereur. Le mesme esprit souloit auertir souuent cest Euesque de plusieurs dangers, encor qu'on ne l'en requist point. Il se monstroit maintesfois parmi la maison de l'Euesque, seruant assez promptement les cuisiniers, auec lesquels il deuisoit presque ordinairement en la cuisine. Par acoustumãce il deuint si familier que personne ne le craignoit: tellement qu'vn iour auint qu'vn des valets de cuisine commença à le brocarder & outrager, iettant contre luy toutes les ordures qu'il pouuoit trouuer en la cuisine. L'esprit pria par plusieurs fois le maistre cuisinier de reprimer ce valet, autremẽt il s'en vengeroit: mais pour toute response le cuisinier luy dit, Tu es vn esprit & tu crains vn valet. A quoy le diable repliqua, Puis que tu ne le veux pas chastier quand ie t'en prie, auant qu'il soit long temps tu verras combien

combien ie le crain. Cela dit, il s'en alla tout despité. Tost apres, comme vn iour sur le soir ce valet las du trauail dormoit tout seul en la cuisine, ce diable vint, l'estrangla, le despeça & ietta les pieces en vne grãde marmite laquelle il mit pres du feu. Le maistre cuisinier ayant descouuert ceste tragedie commença à maudire l'esprit, lequel plus irrité que deuãt le lendemain print des vilains crapaux, & espraignit leur sang & leur venin sur le rosti qu'on deuoit seruir sur la table de l'Euesque & de ses courtisans: à cause dequoy le cuisinier l'ayant outragé derechef, il le ietta du haut du pont dans les fossez du chasteau. Puis il faisoit la rõde toute nuict sur les murailles de la ville & du chasteau, & contraignit toutes les gardes de faire le guet. Tritheme fait vn autre conte de ce diable, comme s'ensuit. Vn homme du pays estant sur le point de faire quelque lointain voyage, & estant en peine de sa femme qui n'estoit gueres chaste, dit comme en se iouant à cest Hutgin, Hau bon compagnon, ie te recommãde ma femme iusqu'à mon retour, auise de la bien garder. La femme en l'absence de son mari, se voulut incontinent acointer d'vn adultere, & taschoit d'en attirer plusieurs les vns apres les autres: mais cest esprit se mettoit inuisiblement entre-deux, iettant du lict en bas les paillards, de telle sorte que pas vn d'eux ne peut iamais auoir la compagnie de ceste femme, laquelle toutes les nuicts & presques à toutes les heures de l'absence de son mari, introduisoit en sa maison nouueaux paillards: mais si tost qu'ils s'auanceoyent pour la toucher, l'esprit les iettoit au loin contre terre. Finalement le mari reuint, & comme il estoit encor assez loin de sa maison, son commis le vint recueillir ioyeusement & luy dit, Ie suis tresioyeux de ton retour, afin d'estre deliuré de ceste fascheuse commission que tu m'auois baillee. Sur ce le mari demanda, qui es tu donc? Ie suis, dit-il, Hutgin, auquel tu baillas ta femme en garde il y-a tel temps. Ie te l'ay biẽ gardee, mais auec toutes les peines du monde: tellement qu'elle n'a commis aucun adultere. Mais ie te prie que desormais tu ne m'en laisses plus la charge: car i'aimerois mieux garder tous les pourceaux de Saxe que ceste tiẽne femme qui a essayé tout ce dont elle s'est peu

auiser pour me tromper & faire folie de son corps. Cest esprit fit vne infinité de tels autres tours qui seroyent trop longs à escrire, & quad ils le seroyent peu de gens y adiousteroyét foy. On conte de luy que par le moyen d'vn aneau fait de fueilles de laurier auec quelques ceremonies, il rendit grand clerc en peu de temps vn pouure haire de prestre qui auoit esté cité au Senne à cause de son ignorance. Finalement l'Euesque susnommé nommé Bernard contraignit par censures ecclesiastiques ce malin esprit à sortir du pays.

Il y a encore des esprits familiers, lesquels font semblant d'obeir aux hommes. On dit que Socrates estoit conseillé d'vn pareil esprit, lequel Apulee a nommé Dieu: dont il a fait vn traité que chascun peut voir, & le 26. & le 27. sermon de Maximus Tyrius philosophe Platonique. Socrates toutesfois en receut tel proufit, qu'en la fin sans estre aidé de son dieu, il fut contraint de mettre fin à sa vie par poison, ne plus ne moins que Quintus Sertorius, lequel encore qu'il eust pour conseiller (ainsi qu'il se vantoit) vne biche de Diane, si ne laissa-il pas de mourir alors qu'il fut (sans estre admonnesté par sa deesse) meurtri par ses domestiques. On dit aussi que Numa Roy des Romains adoroit la Nymphe Aegerie, & qu'il se conseilloit à elle.

Simon Samarien se vantoit qu'il auoit par grands enchantemés atiré à soy l'ame d'vn ieune enfant vierge, lequel auoit esté tué, & que de ceste ame il estoit assisté, par le moyen de laquelle aussi tout ce qu'il commandoit estoit fait.

Sigebert & Vincent escriuent que du temps de Benoist III. Pape de Rome, il y eut vn diable qui s'estoit caché sous la chasuble d'vn prestre, auquel il estoit familier, & qu'ainsi qu'il iettoit l'eau beniste, il l'accusoit d'auoir la nuict precedente couché auec la fille d'vn procureur.

Il faut aussi mettre en ce catalogue les dæmons, lesquels estans familiers à quelques hommes monstrent en plain iour ou autrement, le signe de leur prochaine mort: ce qu'ils font ou par quelque gemissemét, ou par quelque bruit & heurtement, en clouant la biere pour le conuoy du corps qui doit mourir, ou bien en monstrant

ſtrant le poille funebre en plain iour d'vn conuoy inconu, auquel toutesfois on doit apres aſſiſter.

Il y auoit encore des impoſtures du diable il n'y a pas long temps : aſauoir vn peu deuant que la doctrine de l'Euangile fuſt reconue & repurgee des tenebres de ſuperſtition, leſquelles aparoiſſoiét en pluſieurs lieux de l'Alemaigne, & eſtoient tellement familieres, que lon ne faiſoit autres contes que des dances publiques des Fees faites çà & là. Les Alemans les nommoient femmes blanches, & Sybiles blanches, en leur vulgaire. Ceſte eſpece de fantoſmes eſtoit merueilleuſement contraire aux acouchees, & aux petits enfans en maillot. Et encore que iadis ces Fees fuſſent ordinaires, lors que lon croid par trop aux impoſtures des diables, & que trop pareſſeuſement les eſprits eſtoyent adonnez à ſuyure Ieſus Chriſt noſtre vnique aduocat, & leur aduerſaire, qui les a ſupplantez: lors di-ie, que le diable ſe iouoit & ſe rioit: & que par pluſieurs cautelles, par leſquelles il auoit aleché les ſimples & moins auiſez, il eſtabliſſoit vn ſeruice contre l'honneur de Dieu: ſi eſt-ce que depuis que la pure & feruente predication de l'Euangile a commencé à ſonner aux oreilles des hommes, toutes ces folies ſe ſont tellemét eſuanouyes, que nous en deuons rendre grandes graces à noſtre bon Dieu. Il ſemble que ſainct Ieroſme ſe ſoit ſouuenu de ceſte eſpece de diables en l'epiſtre à Paule, ſur la mort de Bleſille, eſcriuãt ainſi : Dont vient que les petits enfans de deux ou trois ans, leſquels tirét encore la mammelle de leurs nourrices, ſont ainſi corrompus par le diable? *Les dãces des Fees.*

Le Roy du havre, tant celebré es Indes, nommé Calecut, adore vn mauuais eſprit, nommé *Deume*, ſe confiant que Dieu luy a baillé la puiſſance de iuger toute la terre, & de retribuer à vn chacun le loyer des biensfaits ou mesfaits. Loys Vartoman gentil-homme Romain eſcrit, que le Roy en a l'image en ſa chapelle, grande comme vn monſtre eſpouuentable, aſſiſe, & a deſſus la teſte vn grand diademe ſemblable à celuy des Papes de Rome, pourautant qu'il eſt enrichi de trois cornes. Les habitans de Tameran le nomment le Dieu treſgrand. *Au liu.5. des nauig. chap.2.*

Le diable Agnan. Frere André Theuet cordelier, natif d'Angoulesme, raconte en ses obseruations qu'il a faites en l'Amerique, au chap. 35. & 36. que le diable, nommé *Agnan*, est veu par ceux de l'Amerique, maintenant en vne forme, maintenant en vne autre, & que les habitans en sont fort tourmentez. *Le diable Grigri* Vn diable nommé Grigri, se monstre en Canada, & en la Guinee, & principalement dedans les forests.

Ils ont aussi des prestres qui seruent à leurs dæmons, & les nomment Pages ou Caraibes, l'vn desquels apres s'estre abstenu de ses fémes par l'espace de neuf iours, se retire en quelque petite cabane, là où il porte les choses necessaires pour son viure, selon la coustume du pays, & apres que son lict a esté fait par vne ieune pucelle de douze ans, il se couche seul, & ayant fait retirer le peuple il inuoque son diable qu'il nomme *Hauioulsira* & continue ainsi par l'espace d'vne heure auec quelques certaines ceremonies. Apres l'inuocation faite, le diable aproche, & dit ce que le prognostiqueur a enuie de sçauoir. Le peuple entend quelques-fois le fremissement, & buglement du diable, lors qu'il arriue, & l'oyant il crie à haute voix: Nous te priõs que tu dies verité & que tu la racõtes à nostre prognostiqueur qui trauaille là dedans. Ces choses paracheuees le prognostiqueur sort hors peu de temps apres, puis il raconte amplement les choses qui luy ont esté declarees par le diable. *Voyez le liu. 3. ch. 9.* Dauantage les diables s'atribuent souuentesfois des noms ridicules alors que lon leur demande. Ainsi en auint-il dernierement à Hammone, lors que les vns & les autres demandoyent les noms à ceux qui estoyent demoniaques, en la presence du ministre: l'vn *Plumet.* dit qu'il se nommoit Plumet, l'autre Piéplat, & l'autre *Piéplat.* Arbre de roses. Ainsi le diable qui pour lors iouoit ses *Hornuar.* ieux au conuent de Kentorp, s'appeloit Hornuar. Il me fasche de m'amuser plus long temps au denombrement de ces sots noms, desquels nous ne trouuerions iamais la fin. Il nous faut donques prier DIEV soigneusement & afectueusemét, qu'il luy plaise, pour l'amour de son Fils, nettoyer nostre ame, qui est son vray temple, & nous conseruer, par sa clemence, de l'ordure & pollution du Malin.

Les

Les distinctions des diables selon les Theologiens & Philosophes. Item la diference des bons & des mauuais esprits.

CHAP. XXIII.



IL y a quelques Theologiens qui font neuf ordres de mauuais esprits, comme contraires aux neuf ordres des Anges: ceux du premier ordre sont nommez *Pseudothees*, c'est à dire Faux dieux, lesquels s'attribuent le nõ de la diuine maiesté, veuleut estre reconus pour dieux, & honorez de sacrifices & adorations. Tel estoit Satan, duquel il est parlé, Math. 4. Marc. 1. Luc. 4. I'en ay parlé cy deuant. Ceux du second ordre, sont les *esprits de mensonge*. tel estoit l'esprit menteur, lequel sortoit de la bouche des prophetes d'Achab. Ceste sorte d'esprit se fourre parmi les oracles, & trompe les hommes par les diuinations & prognostications des prognostiqueurs Pythiens. Ceux du troisieme ordre sont nõmez *Vaisseaux d'iniquité*: ce sont esprits inuenteurs de maux, & de meschãtes pratiques, tel qu'estoit le dæmon Theute en Platon, lequel enseigna les ieux & le hazard. Ils sont nommez *Vaisseaux de fureur* en Isaye 13. chapitre, Vaisseaux d'ire, en Ieremie, 50. Vaisseaux de mort en Dauid, Psal. 7. Ceux du quatrieme ordre, sont les *Vengeurs de meschancetez*. Ceux du cinquieme, sont les *Imposteurs*, qui cõtrefont les miracles, qui seruẽt aux magiciens infames, & qui par ces moyẽs seduisent le peuple. Ceux du sixieme ordre sont les *puissances aerees*, qui se meslent parmi les tonnerres, les tempestes & les esclers, qui corrompẽt l'air, & ameinent les pestes & autres maux. Ceux du septieme ordre, sont les *Furies*, qui sement les maux, les discordes, les guerres, & degasts. Les *Acusateurs & espies*, sont au huitieme ordre. Et au dernier, sont les *Tentateurs & insidiateurs*, que lon pense assister à vn chacun des hõmes: & pour ceste cause sont nommez mauuais anges.

Eccles. 29.

Apoc. 13.

Apoc. 8.

Apoc. 9.

IE ne veux pas à l'imitation de Pselle & des autres Magiciens, distinguer les dæmons en ignees, aeriens, aquatiques, terrestres, souterrestres, fui-lumieres, ou Iouialistes, Saturniens, orientaux, occidentaux, meridionaux, septentrionnaux, iournaux, nocturnaux, my-iour-

Autre distinction des malins esprits.

naux,forestiers,montagniers, champestres & domestiques. Ie ne veux aussi raconter leurs nõs & offices selon les douze signes du Zodiaque,selon les decuries du ciel, les quinaires, triplicitez, elemens, planetes, & selon le reste de la farce controuuee par les Magiciens,lesquels cependant les masquent du nom des bons esprits. Encores moins veux ie raconter les opinions d'vn Marc, toutes lesquelles sont procedees de l'escole des diables & ont esté estimees comme vrayes,& escrites par Pselle:car ie me veux contenir dedans les limites de la saincte doctrine & de la religion,ainsi comme i'ay protesté au commencement.

Opinion des Philosophes touchant les diables.

Les philosophes qui ont creu qu'il y auoit des dæmõs,les ont diuisez en trois:les vns immortels,du tout mauuais & imbecilles,comme a dit Pselle, lequel estãt chrestien, a en ceci, ensuyui l'opinion des chrestiens. Les autres mortels: les vns desquels sont bons,& les autres mauuais,& puissants: lesquels toutesfois regardent à eux, & ont soin d'eux mesmes, pour la crainte de mort qu'ils ont. Les troisiemes sont, selon les Platoniciens, immortels, puissans,& familiers aux hommes,& sont en partie bons, & en partie mauuais. Or l'opinion de tous les philosophes, est que ces dæmons sont naturels,lesquels,selon Platon,sont establis aux sorceleries, enchantemens magie,ruses & oracles des prestres.

Distinctiõ des bons & des mauuais esprits.

Au reste,Iamblique au liure des mysteres,distingue beaucoup plus apertement, que ne fait pas Procle, les bons dæmons d'auec les mauuais,disant: Les dieux,les anges, les bons dæmons n'aparoissent point par vne maniere phantastique,ains proprement & veritablement. Mais les mauuais esprits aparoissent cauteleusement,& phantastiquement feignans la presence des dieux, & des bons esprits. Parquoy ils commandent à ceux qui les adorent, & croyent cõme iustes: à celle fin que lon ait opinion qu'ils sont bons, comme sont les dieux. Et pour autant que de leur nature ils sont mauuais, si on les prie de faire mal, ils le font tres-volontiers, & sont profitables & vtiles, à choses mauuaises. Ce sont ceux qui mentent, & trompent par le moyen des oracles, & qui conseillent & font des choses vilaines, Mais les dieux & les bons dæmons ne trompent iamais, & ne

seruent

eruent à choſes iniques. Dauantage la nature des mauuais eſprits eſt inconſtante en ſoy meſme, & ſe contrarie, conſeillant maintenant l'vn, & maintenant l'autre. Mais la nature des autres, eſt touſiours conſtante, ſtable & aſſeuree, & retient touſiours vne meſme façon en toutes ſes actiós. Plató, Porphire, & pluſieurs autres platoniciens ont penſé quelquesfois que les mauuais eſprits eſtoyent bons: car Platon auoit apris ſa philoſophie des Egyptiés, & des autres eſtrágers, ainſi que dit Plutarque.

Or la droite reigle, par laquelle on peut diſtinguer les eſprits, eſt ainſi propoſee par ſainct Pierre, & par Clement, au troiſieme liure des recognitions: Les ſignes que fait l'eſprit mauuais ne proufitent à perſonne, mais ceux que fait le bon, proufitent aux hommes. Car (dites moy, ie vous prie) quelle vtilité y a-il à monſtrer des ſtatues marchantes? de faire abayer des chiens d'ærain, ou de pierre: ſauter les mótagnes, voler par l'air, & autres choſes que lon dit auoir eſté faites par Simon? Mais ce qui procede des bons eſt raporté au ſalut & vtilité des hommes: comme ſont les choſes que noſtre Seigneur a faites, lequel fit voir les aueugles, fit ouyr les ſourds, fit marcher les debiles & boiteux: chaſſa les langueurs, & les diables: fit reſſuſciter les morts, & pluſieurs autres choſes, leſquelles vous voyez que ie fais. Le malin eſprit donc ne peut faire les ſignes, qui ſont pour le ſalut des hommes, & qui leur proufitent de quelque choſe.

Athanase eſcrit, comme aucuns le diſent, que S. Anthoine diſcernoit les bons anges d'auec les mauuais comme s'enſuit. Les bons aparoiſſent auec vn viſage paiſible & raſſis, ils n'eſtriuent ni ne crient: on n'entend point leur voix quand par vn inſtinct ſecret ils verſent la ioye & l'aſſeurance dans le cœur des pecheurs: dautant que le Seigneur, qui eſt la ſource de lieſſe, eſt auec eux. Parquoy lors noſtre ame n'eſt nullement troublee, ains douce & paiſible, eſtant eſclairee du rayon des Anges de lumiere: & d'affection qu'elle porte aux biés celeſtes, deſire d'eſtre deliuree de ceſte loge terreſtre & habitation mortelle, s'eſleuant au tabernacle eternel auec les Anges qu'elle void. Vray eſt que quelques perſonnes ſont aucunement eſtonnees au premier re-

gard d'vne telle ſplendeur, à cauſe de la foibleſſe de la nature humaine: mais les bons Anges ont vne aparence ſi amiable, que ſoudain ils aboliſſent toute frayeur. Ainſi Gabriel parlant à Zacharie au temple, les Anges annonçans aux bergers la naiſſance de Ieſus Chriſt, & ceux auſſi qui eſtoyent pres de ſon ſepulchre, commandoyent à ceux qui les voyoyent de ne craindre point. Mais les eſprits malins ont vn furieux regard, font des bruits eſtranges, aportent des penſees vilaines, tiennēt des contenances de brigands ou de gens laſcifs: ce qui aporte ſoudainement frayeur à l'ame & horreur aux ſens. A cela ſuruient vne haine contre les Chreſtiens, vne triſteſſe es moines, faſcherie contre les ſiens propres, conuoitiſe de mal faire, nonchalance de bien faire, ſtupidité & abrutiſſement. Si donc apres auoir eſté eſperdu & eſtonné lon deuiēt ioyeux, aſſeuré en Dieu, & bien afectionné enuers luy ſachez, que ſon ſecours eſt prochain, & que le contentement de l'ame ſignifie que la maieſté de Dieu n'eſt pas loin. Ainſi le Patriarche Abraham voyant Dieu s'eſt eſiouy: & Iean ſentant aprocher la vierge Marie, qui portoit en ſon ventre le createur de toutes choſes, ſauta de ioye dans le ventre de ſa mere. Mais ſi la frayeur dure, c'eſt le diable qui aparoiſt, lequel ne peut pas fortifier & aſſeurer, comme l'ange Gabriel commande à la vierge d'auoir bon courage: mais il redouble la frayeur, & pouſſe les perſonnes au profond abiſme d'impieté, afin qu'ils luy facent hōmage. Et pourtant les pauures payens, qui ignoroyent la loy de Dieu, ont fauſſement eſtimé que les diables fuſſent dieux.

Iean 8.
Luc 1.

I'ADIOVSTERAY encore ceſte diſtinction, que les Anges nous aiment & gardent: mais le diable eſt ennemi de Dieu & de nous. Eux s'eſiouiſſent de noſtre bien: luy s'en contriſte. Eux prenent garde que nous ne ſoyons incommodez: les diables nous font tout le mal qu'ils peuuent, comme il apert par ce qui eſt eſcrit en l'hiſtoire de Iob, de Tobie, & en l'Apocalypſe. Item les Anges ſont comme meſſagers entre Dieu & nous: mais le diable eſt acuſateur des fideles. Au reſte, qui voudra plus curieuſement ſauoir les noms, charges, lieux & temps des bons & mauuais Anges, il le pourra voir au

liure des temples escrit par vn Rabin nommé Simon, & au liure des lumieres du mesme auteur: item au traité de la grandeur de la stature, & au traicté de Rabin Ismael. puis aussi en tous les commentaires sur le liure de la formation. &c.

Que le diable ne peut pas toutes choses, & ne peut rien sans la permission de Dieu: & pour quelle raison Dieu luy permet plusieurs choses, sous certaines bornes & limites.

CHAP. XXIIII.

ENCORE que Dieu par son conseil, & pour nos demerites, permette quelquefois que le diable exerce ses cautelles & sa tyrãnie sur toutes sortes d'hõmes: toutesfois il ne les luy abandõne pas en tout & par tout, & ne luy donne vne licence infinie, ou non bornee de certains limites: car autrement nous peririons tous incontinent, estans meurtris par le Diable: mais il luy ordonne ses bornes, iusques ausquelles seulement il veut endurer que son pouuoir s'estende, & dedans lesquelles aussi il a tellement reserré Satan, qu'il ne peut rien sans son consentement, non pas mesmes contre les bestes, tant s'en faut que sa puissance se puisse estendre contre les hommes. Ce pendant toutesfois il nous garde, nous entretient & defend par sa grande clemẽce, & comme sous l'ombre de ses ailes. Nous en auons vn exemple en saint Mathieu au huitieme chapitre, où il est dit que le diable ne put entrer dedans le corps des pourceaux, que par la permission de Iesus Christ: & que iamais Dieu ne permet qu'il atente aucune chose contre les hommes, sinon pour esprouuer ceux qui sont bons, ou pour chastier & punir les mauuais: ayant toutesfois prefix les limites, lesquelles ne luy est permis outrepasser. Il a esté permis, dit Clement, au malin d'vser de telles pratiques, par lesquelles l'afection d'vn chacun portee enuers le vray pere est esprouuee, à celle fin que les infideles soyent discernez & reconus d'auec les fideles, & les bons d'auec les meschans. Ainsi au Deuteronome, chapit. trezieme, la cause de la tentation per-

S. Augustin sur l'Euangile de S. Iean traité 7. & au serm. 241. du temps.

mise,est expliquee. Si au milieu de vous se leue vn prognostiqueur,ou songeur de songe,lequel vous dóne signe,ou miracle, & que le signe ou miracle qu'il vous predit auienne,&puis qu'il vous dise:Cheminós apres les autres dieux, lesquels vous n'auez conus, & seruons à iceux, vous n'escouterez pas les paroles de ce prognostiqueur ou songeur de songes: car le Seigneur vostre Dieu vous tente pour sauoir si vous aimez le Seigneur vostre Dieu de tout vostre cœur, & de toute vostre ame. La sentence de sainct Gregoire est fort belle quand il dit, La volonté du diable de soy mesme est tousiours mauuaise,mais la puissance qu'il prend de Dieu ne l'est iamais:car ce qu'il desire d'executer iniquement,Dieu ne le luy permet sinon pour iustes raisons.Parquoy il ne faut point craindre celuy, lequel ne se peut faire sinon ce que Dieu veut,& ce qu'il luy permet.Il dit presques le mesme sur le 19.chap.de Iob.liu.14.chap.18.& au liu 2.des morales sur Iob,chap. 16. & au 23.chа.sur Iob,liu. 16.chap.18.& au 40.chap.liu.32. chap.11. & au 3 liu. des dialog. Cassian aussi maintient au 21.chap.de la 7.collation,que les diables n'ont pas puissance de nuire toutes les fois qu'ils le voudroyent bien. Clement aussi est autheur que ses limites sont posees tellement; que les diables n'ont aucune puissance,sinon sur ceux,lesquels ont fait preallablement la volonté des diables.

Liu.2. des Morales.

Liu. 8. des recogn.

DIEV permit aux Magiciés d'Egypte, d'imiter par impostures quelques miracles de Moyse, & ce par le moyen du diable: tellemét qu'il sembloit qu'ils transformassent leur verges en dragons, qu'ils rougissent les fleuues de sang, & qu'ils tirassent les grenouilles hors des riuieres. Mais il ne leur fut pas permis d'imiter les poulx creez de la poudre de la terre, ou les mousches qui tourmentoyét seulement les maisons des Egyptiés, ou les vilains vlceres des hommes & des bestes, ou bié les autres œuures miraculeuses que Moyse faisoit: à ce qu'ils fussent cótraints de confesser que ces choses venoyent d'vn seul DIEV.

Exod.7.8.

IL estoit bien permis à Satan d'afliger & tourmenter par l'espace de sept ans Nebuchadnezar roy de Babylone, lequel en deuint furieux, fut chasse en vn desert loin de la compagnie des hommes, & eut le corps merueil-

merueilleusement defiguré: toutesfois il luy fut defendu de toucher à son ame. Cependant DIEV ne le reietta pas du tout, & ne le delaissa pas, mais les sept ans passez il le deliura de sa furie, & le remit en son royaume. DIEV aussi consentit que le diable fist effort au corps, & aux biens de Iob : mais il luy defendit de toucher à son ame. Il consentit que le diable mit à mort les sept maris de la vierge Sara, à cause de leur effrenee concupiscence, pour laquelle ils estoyent indignes du mariage : il ne luy fut rien permis contre le ieune Tobie. Lors que Iosue prince des sacrificateurs (par lequel IESVS estoit signifié) assistoit en la presence de l'Ange, il fut permis à Satan de demeurer à sa dextre, à celle fin qu'il luy contrariast. Il luy fut aussi permis de tenter IESVS CHRIST, mais seulement iusques à quelque fois. Satan demanda fort sainct Pierre, afin de le faire passer par le crible, ainsi que lon fait le blé: toutesfois il ne luy fut pas permis. Aussi ne pense-ie pas qu'on doyue confesser qu'il puisse la moindre chose du monde, qu'elle ne soit testifiee par exéples, ou similitudes des sainctes lettres, ou des liures dignes de foy : atendu que tous les liures du vieil & nouueau Testament, les exhortations des Prophetes, & l'aduenement de IESVS CHRIST tendét à ceste fin, que le diable, ses pratiques, ruses, entreprinses & puissances soyent descouuertes: ses forces soyent rompues, ses ouurages mis par terre, & son royaume destruit. Parquoy si lon entend que quelque chose se raporte au pouuoir du diable, laquelle toutesfois soit contre toute croyance : il ne faudra pourtát auoir incontinent recours à ceste sentence des ignorans: asauoir que le diable, par la permission de DIEV, peut toutes choses indiferemment. Car il faut considerer qu'en ces choses a esté dés le commencement l'ordre, & le moyen tenu par la diuine Maiesté: asauoir si ce que lon dit estre aduenu y contreuient point, veu que la cause de l'ordre vniuersel, voire l'ordre mesme, n'a rien estably confusement, ou sans ordre.

Iob 1.2. — *Tobie* 3. — *Zachar*. 3. — *Math*. 4. — *Luc* 22. — 1. *Iean*. 3

CAR il a donné à chasque chose son essence, sa forme, sa proprieté, force, & son office, en telle sorte que creature quelconque ne peut faire chose aucune sinon selon le mouuement qui luy a esté donné de nature, la-

quelle n'est autre chose que la puissance ordinaire que DIEV a donnee à chasque creature selon sa condition: & ne peut rien outre ceste puissance qui luy est dónee dés les commencement: & DIEV ne luy acorde rien sinon ce qu'elle peut selon son naturel: autremét DIEV seroit contraire à soy-mesme, qui est vne absurdité totalement eslongnee de son Essence immuable. Nous voyons la fermeté de cest ordre es esprits, asauoir comme les bons Anges sont ordonnez pour demeurer es lieux celestes, afin d'y receuoir les commandemens de DIEV, pour le glorifier, & s'employer à la cóseruation de ceux qui ont & peuuét auoir quelque correspondance auec leur pureté & sainćteté, & aussi pour faire des messages aux autres, comme ie l'ay exposé plus amplement au premier chapitre de ce liure: au contraire les diables inferieurs aux bons Anges, à cause de leur reuolte & deprauation, comme esprits plus grossiers sont descendus plus bas, asauoir en l'air & en la region plus basse, où ils rodent, atendans le commandement de DIEV, duquel ils sont executeurs, ou pour tenter, ou pour chastier & punir les hommes, selon qu'il plait à DIEV, & non autrement. En cest esgard tout ce qu'il execute il le fait comme bourreau de DIEV. Mais quand il s'eforce d'atirer par fausses persuasions les hommes à cómettre quelque mal, il ne besongne pas comme esprit & seruiteur de DIEV, ains comme vn malin esprit qu'il est, corrompu par sa propre volonté, taschant de perdre les autres auec soy, ce qu'il conoit & pense estre aisé de faire par les indices exterieurs qui luy font iuger que les personnes sont enclines à tel ou tel vice. Ainsi donc, comme c'est vn esprit immonde & tenebreux, aussi cerche-il des hommes qui ensuyuent son naturel, & se glisse en eux. Voila quel est l'œuure du diable, par la secrette & incomprehensible ordonnance & permission de DIEV. Et ne trouuera-on point es sainćtes Escritures ni en histoires aucunes dignes de foy que le diable ait eu autre pouuoir depuis la creation du monde.

IE di le mesme de la puissance & faculté donnee dés le commencement à l'homme. Pour estre mieux entendu, i'esclairciray mon propos par vn exemple. Si

DIEV

DIEV me permettoit devoler en l'air auec les oiseaux, ou me trainer dans terre auec les vers, ou nager dans l'eau comme les poissons: ie ne le pourroy' faire, pource que cela contreuiendroit á l'ordre establi de DIEV au commencement, & á la faculté naturelle que DIEV m'a donnee, veu que de la poudre de la terre il m'a creé homme, & composé d'os, de nerfs, ligamens, chair, veines, arteres, sang & esprit, & a ordonné qu'en vertu de ceste creation ie marcheroy sur terre pour la cultiuer, auoir soin de ce qui la cócerne, & viure d'icelle: & que par l'ame, qu'il a infuse en moy, i'aspirasse aux choses celestes. Ainsi dés le commencement il a commandé & ordonné aux plus legers oiseaux de voler plus haut en l'air, & aux animaux chargez de matiere plus terrestre de pancher contre terre: il a donné aussi les eaux pour logis aux poissons, la superficie de la terre aux plã tes, & le fonds d'icelle aux vermisseaux. Il ne veut donc point que les cerfs courent & paissent en l'air, ou que les poissons viuent sur terre, ou que celuy qui est es Indes boyue l'eau de la Saone, ou que l'Aleman s'abreuue du fleuue Tigris & non du Rhin. Tout de mesme il a par sa puissance posé des limites & baillé des loix aux esprits, qui ne peuuét passer outre le trauers d'vn doigt, encor que DIEV les laissast faire. Or il ne permet vne chose qui ne se puisse faire en son ordre. En ceci ie ne deroge en rien á la puissance infinie de DIEV: mais ie veux monstrer la foiblesse du malin esprit. Il ne sauroit faire vne mouche (cela apartient á DIEV seul qui est la seule source & origine de toute chose qui a estre) & n'y a creature, soit homme, soit ange, qui se puisse atribuer cela. Aussi le diable ne sauroit auoir compagnie charnelle auec vne femme, ni engendrer: car il n'a pas les instrumens & la matiere donnees des le commencement tant seulemét aux animaux qui ont chair, sang, esprit & os, que les diables n'ont point. Vous voyez de quel mal est cause ceste fausse persuasion de la puissance trop grande qu'aucuns atribuent au diable. Quant á moy, ie maintien qu'il ne peut rien outre la vertu qu'il a receuë dés le commencement, laquelle est conuenable á son essence & luy est naturelle. Il faut acorder qu'il fait selon ceste puissance ce que DIEV luy per-

met de faire : mais en l'execution il est souuētesfois retenu en bride, pour ne pouuoir acomplir ce qu'il voudroit bien. Pour vengeance il est seruiteur de DIEV, executeur de la haute iustice d'iceluy, brief c'est son bourreau, iusques où sa vertu naturelle se peut estendre & non plus auant.

PAR la mesme raison on peut aisément refuter l'obiection commune de la puissance des Sorcieres, asauoir qu'à l'aide du diable elles font des merueilles qui surpassent l'industrie & la force humaine. Ie di au contraire qu'elles ne peuuent rien outre la vertu donnee à la nature humaine, encor que le diable besongne auec elles tant que lon voudra : ains plustost à cause de leur susdite aage, constitution & habitude froide, humide, crasse & stupide de leur corps mal propre entre tous autres, elles empeschēt l'œuure du malin esprit qui est prompt & leger : tellement que si le diable se veut seruir d'elles, elles le troublent & retardēt en l'execution de ses entreprinses. Car par l'adresse de sa nature il peut (comme esprit qu'il est) beaucoup de choses possibles & naturelles, lesquelles outrepassent en beaucoup de sortes les limites de nostre nature, à cause de la pesanteur de l'essence humaine. Si quelqu'vn replique que les Sorcieres font ces merueilles par la communion qu'elles ont auec ces esprits, & comme les bons Anges se ioignent aux bons & vertueux esprits qui aprochent de leur pureté, pour porter leurs prieres au ciel deuant DIEV, aussi les mauuais anges, cōme esprits plus grossiers se ioignent aux esprits impurs & desreiglez des hommes, pour acomplir le desir d'iceux : i'acorde cela en quelque esgard, mais ie di qu'il ne s'ensuit pas que la puissance naturelle de l'homme en prēne tel acroissement qu'elle puisse vne chose plus ou autrement que la vertu qui luy a este donnee dés le commencement ne le porte : mais seulement l'ame & la volonté est corrompue par le malin esprit, tellement qu'elle veut & execute auec malice ce à quoy l'impetuosité de son naturel la pousse : & ne s'ensuit pourtant que par leurs sorcelleries toutes personnes puissent estre ofensees de telles sortes de maladies & de maux que bon leur semblera. Et quant au desir des sorciers & sorcieres, le diable

ble

ble leur en presente quelque chose par ses illusions en leur fantasie ou en l'air, afin d'abuser ceux qui par corruption de leur naturel symbolisent en quelque sorte auec luy: & ainsi se peut acomplir la volonte du diable & du sorcier, autant que l'ordre de nature le permet. Aussi DIEV, qui est souuerainement bon & iuste ne permet ces choses sinon afin que les meschans demeurent liez ensemble tant en volótez qu'en œuures: auec limitation toutesfois, afin qu'ils ne facent pas tout le mal qu'ils voudroyent bien faire. Mais la volonte & l'action des bons Anges est libre: aussi ne veulent-ils rien sinon en ce qui est le souuerain bien, c'est asauoir en DIEV qui est infini & incomprehensible.

PARQVOY toute chose ne luy est permise, mais seulement celle que requiert l'ordre naturel diuinement estably: en la conoissance duquel, si lon ne peut paruenir par le moyen des commencemens ordinaires de toutes choses, & de la raison: alors il faudra ficher les yeux de vostre esprit dedans les liures de verité & contempler par vn luisant rayon de l'esprit, ce qui a esté quelquesfois permis au diable. Car là vous verrez euidemment, comme dedans vn miroir trespur, l'Idee, & representation de l'ordonnance de DIEV, à laquelle lon pourra facilement & proportionément raporter tout ce qui vous pourroit donner empeschement en ceste contemplation.

Les choses impossibles au diable: ensemble plusieurs malefices lesquels iusques à present lon luy a attribuez.

CHAP. XXV.

AV reste, tout ainsi que i'ay cófessé plusieurs merueilles & illusions de Satan, encores qu'il machine, qu'il bastisse, qu'il entreprẽne, qu'il compose, qu'il reface, qu'il cõtreface, qu'il change les choses quarrees aux rondes, qu'il se vente tant que bon luy semblera, & qu'il esblouysse les yeux: toutesfois ie ne laisseray de proposer des choses, qui luy sont inimitables & impossibles: luy niant tres-expressement que luy ou ses Anges puissent creer le moindre corps, ou faire quelque chose de rien, ou veritablemẽt, selon son vouloir, trãsformer, ou bailler quelque nouuelle forme, vertu ou proprieté. Il

ne ſcauroit veritablemẽt tranſmuer vn corps en pierre de ſel: ainſi qu'il auint à la femme de Loth. Il ne peut veritablemẽt tranſmuer les verges en Dragõs, ni l'eau en ſang, ni engendrer des grenouilles, ni tranſmuer la poudre de la terre en poux, ni deſioindre la mer pour paſſer au trauers des ondes, ni rẽdre douce l'eau qui eſt ſalee, ni la faire ſortir en touchãt contre la pierre: toutes leſquelles choſes toutesfois ont eſté faites par Moyſe. Il ne peut amplifier les choſes petites, cõme nous voyons ordinairemẽt auenir es graines, & autres choſes creees de DIEV. Heliſee auſſi tira l'huile des vaiſſeaux vuides de la veſue: & Ieſus Chriſt raſſaſia tãt de mil hommes, auec cinq pains d'orge, & deux poiſſons, & ſi reſta douze pleines corbeilles. Auſſi ne peut-il par ſa vertu trãſformer l'eau en vin, guerir les ladres, rẽdre la veuë aux aueugles, l'ouye aux ſourds, le marcher ferme aux boiteux, ni guerir veritablement aucune maladie, ou bien faire que les femmes ſteriles ſoyẽt fecondes. Le diable auſſi ne peut, auec ſes mẽbres, donner la vie à aucũ, reſuſciter les morts, ou troubler leurs ames qui ſont en la main de Dieu, & repoſent au Seigneur: ou bien empeſcher, & corrompre, ou deſtourner le cours naturel diuinemẽt inſtitué, ainſi que nous liſons eſtre auenu à Ioſué cõbatant les Amorrhæens: & apres, lors que Ezechias retournoit en ſanté: & à Ieſus Chriſt lors qu'il pendoit en croix. Il ne peut encore reſtablir les choſes du tout deſtruites, faire deſcendre la Lune du Ciel, tranſporter ailleurs les moiſſõs qui ſont encore en herbe, aimer les hommes honneſtes & gens de bien, hayr les meſchans, regarder & conoiſtre parfaitement les penſees & diſcours des hommes (contre Platon en ſon Epinomide) faire entrer des matieres dures, raboteuſes, & aigues, par les parties ſolides du corps, ſans leur faire mal, ou par les conduits plus eſtroits, ne reſpondãs aucunemẽt en proportion ou dimenſion, ſelon l'ordre de nature, à la grandeur de telles matieres. Il ne peut qu'il ne ſoit enclin à mal, quelque commandement, ou art, ou paction que l'hõme face auec luy: puiſqu'en iceluy, de ſon propre gré, il eſt adõné & iour & nuit: eſtant tout mauuais, & de mauuaiſe volonté, & ne pouuant autrement faire, à raiſon de ſa nature vitieuſe & corrompue. Il ne peut

ſe met-

se mettre dedans le corps des hommes selon le plaisir, ou par imprecation & maudisson de quelque vieille adonnee à mal : ni n'en peut sortir lors qu'elle luy commande. Bref il ne peut preuoir commēt Dieu veut disposer la destinee du monde, des empires, des choses particulieres, auant qu'elles ayent esté prononcees, & publiees par la voix de Dieu.

Il est escrit aux decrets, que celuy est plus meschāt qu'vn payen ou infidele, qui croid que par vn autre que le createur de toutes choses, vne creature puisse estre faite ou transformee en autre espece ou figure. Il'est donc publiquement annoncé à chascun, que celuy qui croid ceci & telles choses, a perdu la foy, & que quicōque a perdu la vraye foy, n'est plus à elle, mais à celuy auquel il croid, asauoir au diable. Car il est escrit de nostre Seigneur que toutes choses sont faites par luy. Pselle philosophe Platonicien & Chrestien, escrit, que les diables promettent souuentesfois aux hommes des richesses, la gloire, la victoire, & l'amour, lesquelles d'eux mesmes ils ne peuuent bailler, pour autant qu'ils n'ont aucun commandement. Ils aportent toutesfois à leurs adorateurs quelques folies aparoissantes aux yeux muables, & de peu de duree, que les meschans pensent estre aparitions diuines. Ainsi faut-il que plusieurs choses lesquelles ont esté iusques ici attribuees au diable, & à ses sectateurs, s'en voisent en ruine, comme cauteleuses, ou pleines d'impostures, ou n'estant vrayement telles qu'elles sont aparues, ainsi que par plusieurs & bonnes preuues il sera mōstré bien ou long es liures suyuās.

1. partie 29. q. 5. episcopi.

Iean. 1.

Il est monstré par tesmoignages des docteurs anciens que le diable ne conoit point les pensees des hommes.

CHAP. XXVI.



POVRCE que iusqu'à present il y-a eu grand debat entre les plus doctes, asauoir si le diable conoist les pensees: encores que les tesmoignages de l'escriture saincte conferment assez l'opiniō, dautant qu'il apert

par iceux que Dieu ſeul void, conoit, ſonde les cœurs & les penſees, Act. 1.15. Apoc.2.&c. toutesfois pour ſatisfaire à ceux qui atribuent trop à la puiſſance de Satan, i'ay voulu ici adiouſter pour ſuplement quelques paſſages des docteurs anciens ſur ce point, afin que ci apres les aduerſaires ſe deportent de diſputer au contraire. S. Auguſtin au traite des enſeignemens Eccleſiaſtiques, chap. 81. dit ces mots. Nous tenons pour certain que le diable ne void point les ſecrettes penſees de l'ame: mais nous auons aprins par experience qu'il iuge d'icelles par les paſſiôns qui aparoiſſent au viſage & par les geſtes du corps. Mais quant aux ſecrets du cœur, celuy ſeul les conoit auquel il eſt dit, Toy ſeul cônois les cœurs des fils des hommes. Rabanus dit le meſme au 4. liure de la proprieté des paroles, chapitre 10. Anſelme ſur le 10. chapitre de ſainct Matthieu: les diables, dit il, ne peuuent entendre les penſees, ſi elles ne ſe deſcouurent par quelques teſmoignages exterieurs. Luy-meſme ſur le 15. chapitre du meſme Euangeliſte: il faut redarguer par ceſte ſentence ceux qui penſent que le diable mette au cœur les penſees, & qu'elles ne naiſſent point de la propre volonté. Le diable pouſſe & enflamme les mauuaiſes penſees: mais il n'en eſt point l'auteur car il ne conoit point le dedans ſinon par quelques geſtes & contenance du dehors. Comme pour exemple, S'il vous void ſouuent regarder vne belle femme, il cõiecture que le cœur eſt bleſſé de fol amour. Haymo ſur l'Euangile de la 4. ferie apres le troiſieme dimanche de Quareſme: le diable, dit-il, n'eſt point auteur de malices, mais pluſtoſt embrazeur: car il ne peut ſonder le fond de noſtre cœur, ains ſeulement deſcouurir noſtre penſee par les contenances du corps. Caſſian au 15. cha. de la 7. Collat. Perſonne ne doute, dit-il, que les eſprits immondes ne puiſſent conoiſtre qu'elles ſont nos penſees, mais par ſignes & indices exterieurs, aſauoir par noſtre port, & par les paroles & ocupations auſquelles ils nous voyent le plus enclins. Mais ils ne peuuent penetrer es penſees qui ne ſont pas encore ſorties du fond de noſtre ame.

Fin du premier liure.



LE SECOND LIVRE, AVQVEL IL EST TRAITE DES MAGICIENS INFAMES.

Lès noms des Magiciens infames & des empoisonneurs au vieil Testament.

CHAP. I.

ENCORES, que quelquesfois en deuisant, & disputant, des œuures des sorciers, on ait acoustumé de mettre incontinent en auãt les tesmoignages de l'Escriture saincte, esquels on lit le nom de Magicien, ou de sorcier, ou d'enchanteur, ou d'empoisonneur, ou d'imposteur, (comme aucuns l'interpretent) par lesquels on afferme sans distinction les sorcieres estre entendues, & remarquees : Ie trouue toutesfois que les noms de ceste monstrueuse maniere de gens, auec leurs pratiques, impostures, & illicites diuinations, ont esté diuersemét exposez par les Rabins & interpretes Hebrieux: tout ainsi comme les Latins les ont nommez de diuers noms. Ie trouue aussi que la translation Grecque ne se raporte exactement au texte Hebrieu, ni à la version Latine. Ce qui sera manifeste, si vous conferez diligemment le texte Hebrieu, auec l'vne, & l'autre version : si vous obseruez atentiuement les opinions des Rabins & expositeurs, es passages ausquels il est fait métion de ces monstres : comme en Exode, chapitre septieme, neufieme, vingtdeuxieme: au Leuitique dixneufieme, vingtieme: au Deuteronome dixhuitieme : en Ieremie vingtseptieme : en Daniel deuxieme : au second liure des Rois, chapitre vingtvnieme : au deuxieme des

Chroniques, chapitre trentetroisieme. Or à cause de ceste diuersité des interpretes,& qu'ils ne s'acordent es lieux alleguez, i'ay pris l'auis de M.André Masius,homme fort docte, & qui entend bien les langues: lequel m'a expliqué,comme s'ensuit,sept mots Hebrieux, qui concernent la magie, & desquels on s'aide en cest endroit.

Chasaph. Le premier mot est. CHASAPH,lequel ie voy ordinairement estre tourné es Bibles vulgaires, comme signifiant la sorcellerie, par laquelle les hommes, trompez par les diables, nuisent, ou bien pensent nuire par leurs meschantes pratiques,au bestail,aux bleds,& aux hommes: à raison desquels mesfaits ils sont nommez sorciers,lesquels la loy de Moyse veut que lon face mourir,en Exode, au vingtdeuxieme chapitre,par ceste sentence: Tu ne soufriras point viure la sorciere. Car le mot MECHASSEPHA, duquel la loy vse en cest endroit vient du mot CHASAPH: & est mis au genre feminin: non pas que les hommes en soyent exempts,ni que la loy vueille qu'on les espargne, mais pourautant que ce sexe obeit plus facilement aux embusches du diable,à raison de sa naturelle simplicité.Parquoy l'interpretation Grecque, laquelle nous atribuons aux septâtes, a tourné ces mots plus au large en ceste façon: Vous ne retiendrez point les sorciers en vie.I'ay icy remarqué que le mot CHASAPH, & tous ceux qui en procedent ne sont point autrement interpretez en la translation Grecque,que par sorcellerie,combien que le mot *Pharmakos* se prenne aussi en bonne part & signifie medicament. Car on dit communement que ceux que nous nommons sorciers, n'executent point leurs arts & sciences sans medicamés. Ie laisseray les auteurs Grecs & Latins, & allegueray Aben-Ezra escriuain de grande autorité entre les Hebrieux, lequel dit que ce mot CHASAPH, apartient proprement aux impostures,asauoir aux trõperies, par lesquelles les choses nous sont representees autres qu'elles ne sont.Encore que ie luy confesse cela,bien que par la saincte Escriture l'autre opinion ne puisse estre veincue: toutesfois au secód chapitre de Daniel, où nous lisons que Nebucadnesar fit venir auec les autres interpretateurs de son songe,
des

des *Mechassephim*: si vous interpretez ce mot *Imposteurs*, ie ne voy point quel proufit ils eussent peu aporter auec leur art, qui est fallacieuse & trópeuse. Parquoy Leui, fils de Gerson, interpretateur de ce passage, & grád Philosophe entre les Hebrieux, dit que *Mechassephim* sont ceux qui disent entendre la science des astres: de pouuoir tirer les esprits du ciel, les amadouer par le moyen des characteres faits selon certaines heures, & certains cours des astres: les ayant atirez, de les inciter au proufit ou dommage de quelques hommes, ou s'en aider en autres choses, aux presages & significations des choses cachees. Au 3. chapitre de Malachie, vers. 5. les enchanteurs & adulteres (apellez *Mechassephim* & *Memaphim*) sont conioints. Quant à moy s'il m'est loisible d'en dire mon auis, i'ay bien opinion que ce mot s'estend plus loin à toute sorte de Magie, qui est aussi la commune opinion des Hebrieux.

Le second mot estoit CASAM: qui semble, selon les auteurs Hebrieux, apartenir particulieremét aux prognosticatiós des choses auenir. Parquoy en tous les endroits de la Bible Grecque il est tourné par vn mot, lequel signifie autant comme prognostiquer: comme en Deuter. 18. chap. en Ieremie 27. & ailleurs: & aux Bibles Latines (i'entens tousiours des vulgaires) il est tourné quelquefois d'vn mot Latin qui signifie deuiner, comme en ces lieux que i'ay desia alleguez. *Casam.*

Le troisieme mot, ONEN, signifie quelquesfois aux Bibles Latines obseruer les songes, comme en Deuter. 11. chap. & au 2. des Chroniques, 33. Aucunesfois pour coniecturer par le vol des oiseaux, comme en Ier. 27. quelquesfois pour deuiner, comme en Michee, 5. & aux Bibles Grecques il est tourné aucunesfois par vn mot, qui signifie predire par les oiseaux, comme en Ier. 27. & souuentesfois aussi par vn mot qui signifie prononcer des oracles: en Michee 5. Les anciens Hebrieux disent que ce mot apartient proprement à ceux, qui obseruent superstitieusement les temps, & en establissent les vns bons, les autres mauuais pour le maniement des afaires. *Onen.*

Le quatrieme, NAHAS, est en Deut. 18. & 2. Chron. 33. On l'a traduit auoir esgard aux oiseaux. Ce mot se *Nahas.*

trouue fouuent es Bibles. Les Hebrieux difent qu'il s'attribue proprement aux coniectures, par lefquelles d'vne chofe auenant fortuitement, nous deuinons trop curieufement & par folle religion, l'eftat des chofes prefentes, & futures: comme par le voler des oifeaux fait à droite ou à feneftre, par la rencontre de quelque animal, par le figne de quelque membre, par refonnemét, ou par cheute, efternument, fanglot, chant, mouuemét de crible: & par mille telles fuperftitiõs, lefquelles font en vfage entre les femmelettes.

LE cinquieme mot eft, HABAR, enchãter. Les Hebrieux vfent de ce mot, lors que les Magiciens murmurent quelques fecrettes paroles, efquelles ils penfent tenir enclofe quelque vertu fecrette. Virgile parle de ces enchantemens, quand il dit que

Le froid ferpent par les enchantemens
Se creue aux prez.

I'AY veu quelques gens, lefquels par paroles faifoyét demourer les beftes, & les contraignoyent d'atendre le coup: ils faifoyét auffi demourer tout court ce vilain animal domeftique que nous nommons le Rat, incontinent qu'ils l'auoyent regardé, & le rendoyent comme tout eftonné, iufques à ce qu'ils l'euffent pris dans la main, & qu'ils l'euffent eftranglé. Dauid mefme femble affez ouuertemét fignifier que tels miracles fe peuuent faire par enchantemens, lors qu'il parle du fourd Afpic, au Pfeaume 58. ou il vfe du mot hebrieu, HABAR, & auffi du mot LAHAS, qui fignifie autant que le premier.

LE fixieme mot eft OB, lequel eft tourné en Latin Python, ou efprit Pythonique, comme au Deuter. 18. Ifaie 19. 1. de Samuel, 28. & 2. des Rois 23. & en autres endroits fouuentesfois. Il eft auffi tourné Magicien, mais affez improprement, comme il me femble: comme au 2. des Chroniq. 33. Les Grecs l'ont appelé *engaftrimythos*, qui fignifie autant comme Parle-ventre, excepté qu'au 2. des Rois 21. & 23. ils l'ont tourné d'vn mot qui fignifie deuineur. Ie ne trouue point qu'il foit en autre endroit. Au refte ce mot OB, fignifie en Hebrieu autát qu'vne veffie ou vne bouteille: tellement que les Hebrieux ont nommé OB, ou OBOTH en pluriel nombre,

bre, les diables, lesquels par paroles obscures, & par les parties cachees du corps, comme par les esselles, ou par les parties honteuses des femmes, donnoyent leurs responses, comme s'ils eussent esté enfermez dedans des vessies ou petites bouteilles. Les Grecs doncques les ont bien surnommez Parle-ventres, puis qu'ils parloyent estans enfermez dedans le ventre des hommes. Quelques Latins ont suyui ceste diction, & les ont nômez *Ventriloqui*. Ces mots sont proprement attribuez aux mauuais esprits, & quelquesfois aussi aux hômes, qui en sont possedez. Aristophane escrit en sa comedie des Bourdons, qu'vn certain Magicien nommé Eurycles deuint en grande autorité en Athenes, par le moyé d'vn tel diable: c'est à l'endroit, ou il dit, qu'il a beaucoup proufité à la republique des Atheniens, par le moyen de ses comedies supposees, lesquelles il auoit fait iouër en derriere, & estant entré dedans le ventre des autres poëtes, à l'imitation de l'oracle d'Eurycles. De cest Eurycles (ainsi que tesmoignent les doctes cômentaires Grecs) les deuineurs furét depuis nommez Eurycliens & Parle-ventres. Il me souuient aussi auoir leu que le tant celebre oracle Delphique auoit acoustumé d'estre prononcé par la deuineresse Pythienne, laquelle s'escarquilloit dessus le trepié, & receuoit le diable en ses parties basses. Sainct Augustin escrit aussi au liure qu'il a composé de la doctrine Chrestiénne, que ceste fille de laquelle il est fait mention aux Actes des Apostres, chapitre 16. parloit du ventre.

Le dernier mot Hebrieu est IIDONI, lequel vient, comme il me semble, de IADA, qui signifie sçauoir & conoistre: encore que ie sache bien quelles fadaises les Rabins ont acoustumé de raconter d'vn certain animal né de la terre, lequel a la figure d'vn homme, & se nomme IADVA, de l'os duquel les deuins nommez IIDONIM, auoyent acoustumé de dire les choses futures. Car ces gens sont vn peu trop sots & legers à croire, ou inuéter des contes de vieilles. Ce mot IIDONI, est tourné quelquesfois Deuin, comme au Deuter. 18. Leuitique 20. & ailleurs: Il est quelquesfois tourné Deuineur, comme au Leuitique 19. 2. des Rois 23. Isaie 19. Les Grecs l'ont tourné quelquesfois Enchâteur, com-

me au 2. des Chron. 33. Leuitique 19. & 20. Et quelquesfois conoissant, qui est vn mot, lequel me semble fort bien expliquer le mot susdit: comme au 1. de Samuel 28: au 2. des Rois 21. & 23. Il y-a quelques endroits, ausquels ils l'ont tourné, Celuy qui crie de la terre, côme en Isaie 8. & 19. Toutesfois ie ne suis pas bien asseuré, si cela se doit raporter à l'oracle qui est rendu de la terre, ou bien au moyen de tirer les esprits hors des sepulchres, comme nous lisons auoir esté fait au premier de Samuel 28. Quant à moy ie penserois bien que ce mot *Iidoni*, comprend toutes especes de diables, lesquels deuinent, & rendent des responses, & qui ont esté ainsi nommez, à raison de la conoissance de toutes choses, de laquelle ils font profession. Ie penseroy aussi que ce mot OB, signifie ceste espece de diuination, laquelle par vne voix obscure parloit dans le ventre, ou sous les aisselles, ou par les parties plus secrettes. Ie le di, pource que lon void peu souuent dedans les liures de la Bible ces deux derniers mots separez l'vn de l'autre: & à dire la verité, ceste derniere diction, asauoir IIDONI, ne se trouue iamais sinon qu'apres la penultieme. Ainsi donc les cinq premiers mots apartienent aux vaines superstitions des hommes, ou aux sorcelleries, par lesquelles ils pensent conoistre les choses cachees, ou bien faire des miracles. Les deux derniers se raportent aux oracles des malins esprits, ou des hommes demoniaques.

MAIS il ne nous faut pas oublier le principal mot, par lequel aussi ces monstres sont remarquez, asauoir HARTVMIN, par lequel, comme dit Rabbi Leui, ceux sont nommez, lesquels par moyens naturels, font des choses merueilleuses à ceux qui moins diligemment prenent garde à leur subtilité & adresse. Aben Esdra dit que ce mot s'acommode à ceux qui conoissent les secrets de la qualité des choses, & de la nature: toutesfois il apert que ceux dont nous auons parlé cy deuant n'ont esté tels: car les effets, desquels il est fait mention en Exode 7. & 8. chap. n'eussent peu aparoistre tels par la force de nature: & mesmes les Magiciens bien entendus es choses naturelles, eussent esté agreables à Dieu, & n'eussent rié entrepris au deshonneur de sa maiesté.

Toutesfois

Toutesfois nous trouuons en Exode que ce mot HARTVMIN, ſignifie pluſtoſt les Magiciés infames, leſquels comme ſtipendiaires des diables, ont eſſayé, par impoſtures diaboliques, tout ce qu'il leur a eſté poſſible, pour empeſcher que lon ne creuſt à Moyſe & Aaron ambaſſadeurs de Dieu. Or ce mot vſité entre les natiõs eſtranges, a eſté receu entre les Hebrieux, comme il appert en Geneſ. 41. chap. verſ. 8. & 24. en Exode 7. verſ. 13. & 24. & chap. 8. verſ. 18. & chap. 9. verſ. 11. Item au 1. chap. de Daniel, verſ. 20. & chap. 2. verſ. 2. S. Ieroſme eſcriuant ſur Geneſe dit que ce mot ſignifie deuineurs: & ſorciers, ou enchanteurs, en ſon expoſition de l'Exode. De fait au 7. cha. d'Exode, verſ. 11. ou ceux qui premierement ſont appelez Sages & enchãteurs, puis les deuins ou Magiciens d'Egypte, ce mot *Hartumin* ſe rencontre. Vn Rabin nommé Iſaac Natar dit que les Hebrieux appeloyent de ce nom tous ceux qui faiſoyent profeſſion de ſageſſe entre les peuples, ſpecialemẽt en ce qui concernoit leurs fauſſes religions.

Les Alemans ſignifient par vn ſeul mot *Zauberer* tant le magicien impoſteur, qui de plain gré s'aide de telle impoſture, & en fait ordinaire profeſſion, comme la ſorciere trompee du diable à cauſe de l'imbecilité de ſon eſprit, & de ſa fantaſie corrompue: ils nõment auſſi de ce meſme nom l'empoiſonneur. Il aduiẽt de là, que depuis que lon fait mention des ſorcieres & ſorceleries, ils diſent que les Magiciens de Pharaon eſtoyent fort contraires aux operations des ſorcieres & ſorciers. Ce qu'ils font eſtans trõpez par le mot Alemã, lequel ſignifie pluſieurs choſes. Parquoy ie ne craindray point de dire que tous les eſcriuains Alemans, qui ont eſcrit iuſques à maintenant touchant ceſte matiere, ont failli lourdement, encores qu'ils ayent embelli leurs liures de braues titres, & qu'il ſemble qu'ils ayent allegué pluſieurs teſmoignages de la ſaincte Eſcriture: dautant que ie conoi qu'ils ont penſé que les ſorcieres ont plus de pouuoir, qu'elles n'ont, à troubler l'air & dõner des maladies: & auſſi qu'ils ont, ſans y penſer, fourni d'eſpees, & de flambeaux allumez, les bourreaux cruels ſans iugement, diſcretion, ou aucune marque de compaſſion & pitié. Or à celle fin que la confuſion n'engen

dre des tenebres en ceste varieté d'opiniōs: pour mieux entendre nostre but, & pour plusieurs causes, il m'a semblé bon de distinguer le Magicien infame d'auec la sorciere: tellement que ceste matiere sera plus clairement entendue, & lon conoistra à quelles choses ces mots doyuent seruir: principalement en ce temps tant & tāt depraué & mal instruit en tels afaires: on pourra aussi mieux conoistre ceux desquels ie parleray en ce traité. Bref on entendra en quoy, non sans bonne ocasion, & principalement estant apuyé sur le fondement de la raison, & de la saincte escriture, ie me suis retiré de l'opinion des autres escriuains, laquelle iusques ici est assez mal acruë. Encore que ie ne vueille nier que les magiciens & les sorcieres n'ayent quelque chose de commun en leurs arts & impostures.

Que c'est que Magicien infame: Item de la Goetie & Theourgie.

CHAP. II.

Le Magicien.



LE nom donques de Magicien sera plus general, & ne sera enferme en si estroites bornes, comme celuy des sorcieres. Car i'apele Magicien celuy qui contre le cours & loy de nature, estant apris par le diable, ou par autres, ou sciemment par les liures, s'eforce d'atirer illicitement les esprits malins, afin de s'en aider en quelque ministere d'imposture falacieuse, ou d'importance, ou pour faire quelqu'autre œuure, telle que bō luy semble par ce mesme moyen: & ce, ou par le recit & aplication de quelques mots barbares, inconus, ou conus: ou par characteres, exorcismes, maudites execrations, ceremonies, & solennitez, ou par adiunction de plusieurs choses selon son vouloir: à celle fin qu'ils comparoissent sous quelque figure empruntee & remarquable: qu'ils mettent quelques choses en auant, & qu'ils respondent aux interrogations qui leur seront faites par voix, par murmures, par figures, & representations: par notes, ou par quelque autre maniere que ce soit. Ie comprens aussi sous ce mesme mot, tous ceux qui estans distinguez par plusieurs & diuers noms, selō

les

les Hebrieux, Grecs, & Latins, deuinoyent les choses futures superstitieusement, & par vn moyen illicite & defendu. Ie comprens encor (à cause de l'acord qu'ils ont ensemble, & qu'ils le meritent, bien que ce soit improprement) tous ceux qui se fians en ces prognostications & deuinemens resentans la superstition, le mespris de Dieu, & l'œuure du diable, ont recours aux maistres de ce mestier pour prendre leur conseil & auis.

Il apert que le Magiciē (nommé par les Grecs *Goete* ou *Epode*, encore que ce mot soit le nom le moins general des Magiciens) entreprend des choses qui sont par dessus l'ordre de nature, lors qu'il compose diuersemēt sa fausse substance aëree pour monstrer quelque figure, lors qu'il tire les ombres des morts, lors qu'il monstre les choses cachees, & celles qui sont absentes & merueilleusement esloignees: ou bien lors qu'il deuine d'icelles: bref lors que lon pense qu'il fait des miracles, lesquels surpassent les choses naturelles. Lactance escrit que l'art & toute la puissance des Magiciens depend de l'inuocation des diables, lesquels trompent tellement les hommes par leurs aueuglissantes impostures, qu'ils ne voyent point les choses qui sont, & pensent voir celles qui ne sont point. Ainsi Simon le Magicien auoit si bien troublé les yeux de sainct Clement, & des autres freres, qu'en la face du pere Faustinian sembloit estre emprainte celle de Simon: toutesfois il ne pouuoit trōper sainct Pierre. Cela s'appele propremēt enchanter. Sainct Paul vse de ce mot en l'epistre aux Galates. O Galates insensez qui est-ce qui vous a enchantez, & vous a tellement bandé les yeux par imposture, que vous ne croyez point la verite. Ce qui suit apres monstre clairement que sainct Paul a entendu cela des yeux trōpez. C'est vne espece d'imposture par laquelle vous ne voyez point ce qui est, & pensez voir ce qui n'est pas, tant la veuë est trompee. On la peut appeler enchantement, fascination, sorcelerie, ou charme: & Magie en langue Persique, Magie infame, art magique, lequel porte malheur, à cause de la conionction qu'il a auec les esprits malins. On la nomme aussi en Grec *Epode*, & *Epaoide* comme si lon disoit enchanteresse: ou bien par vn mot plus celebre *Goetie*, laquelle est faite par en-

Liu 2 cha. 15. de l'orig. d'erreur.

Gal. 3.

châtemẽs & charmes, cõposez par art de malheureuse curiosité: ils l'osent aussi nõmer plus honnestement du mot de *Theourgie*, toutesfois auec quelque petite distinctiõ, cõme estimãs que ceux qui s'aidẽt de l'autre doyuent estre condamnez comme abuseurs d'vn art illicite: & que les defenseurs de ceste ci sont louables, encore que les vns & les autres soyent adonnez aux faux seruices des diables sous la couuerture du nom des Anges. Car Porphire promet vne certaine purgation de l'ame par le moyen de la *Theourgie*: mais c'est vn peu lascheměť, & par vne dispute aucunement honteuse: niãt au reste que par cest art aucun puisse aprocher de Dieu. Il pense toutesfois que par quelques consecratiõs Theourgiques, lesquelles on nomme Teletes, on peut estre rendu idoine à receuoir les esprits & les Anges, pour par ce moyen voir les dieux: mais plus certainement, comme ie pense, les diables. Sainct Augustin la condamné. Quelques Grecs desguisent vn peu ceste matiere, & disent que la Magie est vne euocation du bon esprit, faite pour bonne cause, telles qu'ont esté les deuinations d'Apollone Tyanee: ils disent encor que la Goetie resuscite les morts. Aussi ceux qui ont acoustumé d'assister aux sepulchres des morts, & que lon pensoit atirer les malins esprits à leur aide, tirent ce mot de Goëtie, d'vn mot Grec, qui signifie dueil: pour ceste cause les sepulchres estoyent purgez auec arrousement d'eau beniste, & auec le feu des torches, de peur que les diables ne les ocupassent, ou leur fissent dommage. Toutes les loix diuines & humaines condamnent cest art, & l'ont en horreur. On raconte entre les mesfaits & meschancetez du Roy Manasses, par lesquelles il irrita Dieu, qu'il estoit Magicien & prenoit conseil des esprits familiers. 2. des Rois. 21. 6.

Au 10. liure de la Cité de Dieu.

L'origine de la Magie: qui ont esté les premiers Magiciens: Item les liures de Magie faussement atribuez aux peres anciens.

CHAP.

CHAP. III.



SAINCT Pierre dit que l'origine de cest art vint premierement des Anges preuaricateurs, au quatrieme liure des recognitiõs en Clement, & qu'ils ont donné à entendre aux hommes, que les esprits pouuoyent estre contraints d'obeir aux mortels, par le moyen de quelqu'art: asauoir par inuocation Magique, tellement que les diables chasserẽt la lumiere de pieté, & remplirent tout le monde d'vne fumee d'impieté, laquelle sortit comme d'vne fournaise & cõmune boutique de toute malice: de là proceda le deluge. Mais Cham l'vn des enfans de Noé, lequel s'estoit sauué du deluge des eaux donna la science de Magie malheureusement inuentee à l'vn de ses enfans, nommé Mesraim, duquel sont depuis descendus les Egyptiens, Babiloniens, & Perses. Les peuples de son temps le nommerent Zoroastre, premier auteur de ceste estrange magie, sous le nom duquel il y a encores des liures touchant ceste matiere. Il fut bruslé de feu, par le diable, lequel il trauailloit trop importunément: & ceux qui auoyent esté premierement deceus, ramasserent ses cendres, comme les reliques d'vn corps foudroyé par le tonnerre, & les porterent aux Perses, à celle fin que par iceux il fust perpetuellement gardé, comme vn feu diuinemẽt descendu du ciel: & qu'il fust aussi adoré cõme vn dieu. Plusieurs pareilles choses sont escrites en cest endroit, comme depuis, & pour ceste ocasion, les temples furent bastis, les images esleuees, les mysteres, les ceremonies, & sacrifices instituez: tellement que de là, les hommes ont peché plus licentieusement, sachans que les idoles ne voyoyent, n'oyoyent. & ne se mouuoyent point. Ainsi Pline escrit que la Magie print son origine de Zoroastre en Perse (cestuy estoit fils d'Oromase, que quelques vns disent estre Cham fils de Noé) & monstre biẽ au long son origine, en quel temps, & à quelles personnes elle commença, & par qui elle fut exercee. Iustin escrit en son abregé que ce Zoroastre inuẽteur de l'art Magique fut Roy des Bactriens, lequel fut plus de 800. ans deuãt le tẽps des Troyens, cõme tesmoigne Eusebe, au

Zoroastre bruslé par feu.

liure des temps, & au dixieme liure de la preparation Euangelique : auquel temps aussi Abraham & Ninus viuoyent, en l'an du monde deux mil cent octãte cinq. En mourant il predit aux Assiriens que s'ils gardoyent les cendres de son corps, iamais leur monarchie ne periroit. Il eut pour precepteur en ceste vanite vn nommé Agonax, lequel vescut (selõ le calcul de quelques vns) quelques miliers d'annees auãt la guerre de Troye laquelle, à ce qu'ils disent, fut prinse quatre mil vingt ans apres la creation du monde.

Les autres disent que Zabulon & Zamolxis estoyét adonnez à vn art illicite, & qu'ils furét les premiers qui l'inuenterét, ou plustost l'amplifierét, & luy donnerent cours apres qu'il eust esté mis en auant par le diable, lequel sans doute en est le pere. Les Grecs ont escrit que la Magie vint de Perse, en Grece, par le moyen d'vn Hosthan, lequel acompagnãt le Roy de Perse Xerxes, lors qu'il faisoit la guerre en Grece, espandoit couuertemét & malencontreusement les semences de cest art, si bié que quelque part qu'il passast il en infectoit le monde. Pline tesmoigne asseurément que cest homme induisit les peuples de la Grece iusques à non seulemét desirer, mais enrager apres ceste science. Almadal, Alchinde, & Hipoque Arabes, suyuirent le chemin frayé par ces premiers, Apuscore & Zarate chez les Medes: Marmaride entre les Babyloniens: Zarmocenide parmi les Assyriens : Abbaris chez les Hyperboreens: Thesphetion entre les Ethiopiens: Arnuphis parmi les Egyptiens: Iulian surnommé l'enchanteur (fils du philosophe Iulian qui escriuit quatre liures des dæmons du temps que Marc Antonin estoit Empereur) fut renommé entre les Chaldeens. Item Cambyses, Zamares, Charondas, Dæmogorgon (ou Damigeron,) Eudoxe, & Hermippe. Il y en a eu d'autres, encores tresrenommez, comme Mercure Trismegiste, que lon nomme aussi Hermes, lequel viuoit du temps de Moyse en la cour de ce Pharaon, lequel fut noyé en la mer rouge : Apollone Tyanee, Dardane, Gog le Gregeois, Germa Babylonien. Depuis, ce premier Hosthan, vn autre aussi nommé Hosthan, qui suyuoit le camp d'Alexandre le grand, illustra fort cest art. Finalement le venin d'iceluy fut espandu par tout

Contre Amadal & Alchinde a escrit tout expres Iean fr. Pic. liu. 7. chap. 5. & 6. touchãt l'effect, & direction des rayons

tout le monde. Entre autres lieux il paruint à Athenes, ou Antisthenes disciple de Socrates & precepteur de Diogenes en fit profession & escriuit des liures de l'art magique. Onomacritus cõpagnon de Musæus fut chassé d'Athenes par Hipparchus à cause qu'il estoit Magicien. L'Empereur Tibere aimoit fort vn certain Thrasyllus qui estoit fort expert en cest art. Vn Espagnol nõmé Sempronius Ruffus fut relegué en vne isle à cause de ses impostures magiques par l'Empereur Seuere, puis rappelé par son successeur Antonin. Il y-a eu d'autres Magiciens celebres, asauoir Cetieus, Hermogene, Philete, Cyprian qui (auant qu'auoir la conoissance de Iesus Christ) fit tout ce qu'il peut pour atirer la vierge Iustine à l'amour d'vn nommé Aglaius: item Didius Iulian & Heliogabale Empereurs Romains. Voyez Herodote au 7. liure, Dion en la vie de Tibere & d'Antonin, Spartian & Capitolin historiens Romains en ce qu'ils ont escrit de Iulian & d'Heliogabale: & Volaterran au 13. & 23. liures de l'Anthropologie.

PORPHYRE qui a esté fort honoré par les derniers Gentils, & surnommé Philosophe entre les Platoniques, à cause de son excellence: mais ce meschant ennemi de Christ deuoit estre nommé Asophe, ou Misosophe, c'est à dire sans sagesse, & ennemi de sagesse. Plotin fut son precepteur, defenseur de l'escole Platonique, en Italie: cõme Iamblique en Egypte, & Proclus en Asie. Ce Proclus fut estimé tres-sauant en tous les mysteres de Platon. Son liure du Sacrifice & de la Magie a esté refuté non moins grauement que viuement par Iean François Pic, en son liure septieme, chapitre cinquieme, de la superstitieuse preuoyance. Ceux-ci ont pris peine tous ensemble de deuenir fols auec peine & estude, encores qu'au reste ils fussent philosophes dignes de louange. Pausanias aussi racõte qu'Amphion & Orphee furent grands magiciens. Il faut encor mettre en ce rang Apulee, qui par tous ses contes de la transformation de l'asne ne monstre autre chose, sinon qu'il estoit maistre en ceste vanité execrable: & Artephie, lequel en l'abregé de l'estude de Theologie, certifie auoir voyagé par toutes les regions Orientales, afin de cercher la sapience: & dit qu'il vint iusques à Tantale assis en

vn throne d'or, lequel, comme il dit, encores qu'il enseignast les choses celestes, la nature & les meurs: si estce qu'il aprint plusieurs choses d'Artephie. Ceste magie fut illustree, & presque amenee à sa perfection par Democrite Abderite, lequel tira de terre les liures de la Magie escrits par Dardane tressauãt magicien d'Egypte, & enfermez en son tõbeau : que depuis il expliqua par cõmentaires, selon la doctrine d'Apollone, Captidene, & de Dardane Phenicien, pour l'amour duquel la sorcellerie a esté appelee art dardanique par Columelle. Valerius Flaccus fait mētion d'vn Choastes insigne enchãteur. & Syllius au 1. liu. de son poeme des guerres d'Italie, parle de deux autres maistres sorciers, Harcalo & Atyr, qui charmoyent les lions, les dragons, & serpẽs. A l'imitation aussi de ce Dardane, Numa Pompilius, Roy & Pontife Romain, voulut qu'on enfermast dedãs son sepulchre, auec son corps, les 12. liures qu'il auoit escrits de la Magie. Hermes en a fait aussi des liures.

Liure 10. chap. 1.

Pline escrit, que Pythagore, Empedocle, Democrite & Platon, nauigerent & entreprindrẽt pluftost vn exil qu'vn long voyage, seulemẽt pour aprẽdre cest art: estans de retour ils la magnifierent, & la retindrent entre leurs plus grands secrets. Mesmes nous trouuõs que Pythagore & Platon allerent pour l'aprendre iusques aux deuineurs de Memphis, & qu'ils visiterent presque toute la Syrie, l'Egypte, la Iudee, & l'escole des Chaldeens. Aussi est-il tout notoire qu'elle a esté plus exercee & magnifiee du commencement entre les Chaldeens (qui changerent la religion en ceste vanite) Assyriens, Perses, Arabes, Ethiopiens, & Indiens, qu'en toute autre nation du monde. Il est encore trescertain que les Egyptiens superstitieux de leur nature, ont conuerti la religion en fables de vieilles & en bouffonneries: & ont esté tresexcellens en ceste Magie, à cause que principalement le seruice des diables a esté fort recommandé & obserué parmi eux. Dauantage ils n'eurent iamais rien en plus grande recommẽdation, que d'embabouïner les hommes chancelans, les enlasser dedans leurs cauteleuses finesses, & les retirer par tous moyens de la vraye contemplation de DIEV, & de nature. Ainsi les Grecs, grands amateurs de nouuelles & ingenieuses inuen-

inuentions, changerent la religion en disputes Pyrroniennes: tout ainsi comme les Romains naturellement cupides de commander, l'ont semblablement tiree & flechie selon leurs afections & l'ont rendue semblable à vn gouuernement politique: & pour ceste raison les vns & les autres donnerent plus facilement la main, & s'acointerent des arts diaboliques.

Pyrrō disputoit de tout & ne resolwoit de rien.

Mais encores que lon m'obiecte que la plusparl de ces auteurs ont exercé la Magie naturelle: toutesfois si trouuera-on qu'ils y ont meslé beaucoup de superstitions de la magie infame, & contraire à la maiesté de DIEV: tellement que la Magie naturelle meslee parmi l'alechement de la sorcellerie & enchanterie, & enuelopee és impostures des mauuais esprits, ne se peut aisément discerner. Au reste ie ne desprise icy la conoissance & profonde contemplation des choses naturelles cachees: asauoir la vraye Philosophie, qui doit estre receuë, cherie & honoree par les sages: aussi ne luy veux-ie deroger en sorte que ce soit. Car ceux que les Grecs ont nommez sages ou Philosophes, & les Caldees, Magiciens (comme tesmoigne sainct Ierosme sur Daniel) ont esté recommandez en l'histoire de verité, en sainct Mathieu au second chapitre: dautant qu'ils conurent par l'aduertissement de l'estoille, le moment & le lieu, auquel le Fls de DIEV auoit esté nay: & ce par le moyen des propheties, lesquelles du temps de la captiuité d'Israel auoyent esté espandues en leur Royaume, & en celuy de Babylone: laquelle estoille ils conurent n'estre aparue fortuitement, & à l'auanture, ni enflammee en vne matiere physique & naturelle selon la conduite de nature: ains allumee diuinement, pour signifier la natiuité de IESVS CHRIST, & pour les conduire iusques au lieu, ou il estoit.

Que c'est que Magie naturelle.

Or on conoistra l'infamie des autres Magiciens, par ce qu'en escrit Ciceron au liure des diuinations, disant, que les Magiciens prognostiquoyent en Perse, & deuinoyent lors qu'ils estoyent assemblez au temple pour traiter de la Magie & parler ensemble: & ce qui est encore plus meschant, Proclus escrit au liure du sacrifice, & de la Magie (là où il monstre au long la sympathie & acordance, ou, si vous voulez, la compassion naturelle)

que les Magiciens auoyēt acoustumé d'inuoquer leurs deitez par le moyen de ceste Sympathie. Laërtius tesmoigne qu'ils ont donné aussi grande ocasion à l'idolatrie, & qu'ils ont forgé temerairement plusieurs especes de superstitions, & de fausses croyances. Mesme l'ignominie de cest art est manifeste, en ce que sous l'inuocatiō de la diuinité, elle encline aux tromperies des diables, elle s'empestre en erreurs dificiles, & tire à perdition les moins auisez.

MAIS encores si les derniers Magiciens eussent eu telle conscience, qu'auoyent ceux de Perse, les Prestres d'Egypte, & les Druydes des Gaules, lesquels estimoyent estre vne meschanceté que d'escrire les liures de Magie, de peur qu'elle ne fust conue par le vulgaire: que s'il eust esté ainsi, on eust peu esperer que cest artifice monstrueux du diable, & pernicieux au genre humain, eust pris fin, tout ainsi comme maintenant il faut que les Theologiens & medecins taschent & essayent par tous moyens que cest artifice diabolique & pernicieux, & entre tous les autres plein de fraudes, soit chassé bien loin des ceremonies de nostre religion: & du tout banni hors du camp de la sacree medecine, atendu qu'il a souillé & gasté l'vne & l'autre, par les exorcismes fardez, par les barboteries de mots barbares, par le recit de paroles inconues, par l'abus que lon a fait de la parole saincte, par liaisons, suspensions au col, & par charmes: toutes lesquelles choses ont esté pour perdre & damner les hommes. Ainsi nous lisons que par le moyen de cest art, la plus secrette interpretation de la loy diuine, nommee Cabale, a esté deprauee & gastee entre les Iuifs: tellement que ces infideles n'ont point d'horreur de dire, qu'au moyen de ceste Magie Cabalistique Iesus Christ a fait des miracles esmerueillables & incomparables.

Les liures de Magie

ON mōstre encore auiourd'huy des faux liures sous des faux titres que ces magiciens escriuent au commēcement, par lesquels ils les pensent rendre plus braues: asauoir sous le nom d'Adam, d'Abel, & d'Enoch, que l'antiquité tesmoigne auoir de plus pres aproché de la diuinité: Item sous le nom d'Abraham, & d'Aaron, & de Daniel, à cause de l'interpretation qu'il faisoit des

songes

ſonges. Item de Salomon, de Zacharie Babylonien, de Paul, Honoré, Cyprian, Thomas, Ieroſme, & d'vn certain Eboracenſe: ce qu'ils ſont afin de plaire dauantage par l'amadouëmét de ces beaux noms:& afin auſſi d'atirer à eux,& pluſtoſt ſe faire croire. Toutesfois celuy qui y regardera de pres, conoiſtra euidemment la trompeuſe impoſture de ces pendarts & baſteleurs: car les liures meſmes monſtrent aſſez qu'ils ſont faux, & fauſſement atribuez aux anciens. Iuſtin auſſi accuſe fauſſement Ioſeph fils de Iacob, d'auoir conu & s'eſtre aidé d'arts Magiques:lequel eſtãt Prophete,par vn don particulier de Dieu, interpretoit les ſonges, auoit eſté choiſi par la prouidence de Dieu pour ſecourir ſes freres, & eſtoit la figure de Ieſus Chriſt. Il eſcrit dauantage que de luy ceſte Magie eſt deſcedue à Moyſe, & aux autres. Pline & Tacite en eſcriuent autant de Moyſe, que les hiſtoriographes peu diligens (comme dit Capnion)ont dit auoir eſte preſtre d'Egypte:comme Strabon au ſeziesme liure de la Coſmographie. Poſidone, Lyſimaque,Appollone,Molon, Apion, & pluſieurs autres l'ont nommé Magicien & trompeur.mais Ioſephe, par pluſieurs argumens, les a conuaincus de menterie, d'ignorance,& de folie.Les Gentils en accuſerent pluſieurs Chreſtiens de la primitiue Egliſe, leſquels eſtoyent auſſi eſloignez des Magiciens,comme ſont les tenebres de la lumiere,le menſonge de la verité,la grãde & ſyncere pieté de la plus profonde vanite.Origene a maintenu & prouué l'innocence des Chreſtiens.

Iuſtin.liu. 16.

Liu.30. c.1.

Liu. 1. & 2. contre Apion.

Il y a eu encore vne infinité d'heretiques, qui ſont ſortis du college des Magiciens, & ſont entrez en l'Egliſe:& qui ſe ſont oppoſez à la verité Apoſtolique:tout ainſi que Iannés & Mambrés reſiſterent à Moyſe. Le premier & principal d'entr'eux fut Simon le Samaritain,auquel pour ceſte cauſe on eſleua vne ſtatue à Rome, du temps de Claude Cæſar, auec telle inſcription *A Simon le Dieu treſſainct.* Ce Simon en la parfin,comme il eſtoit porté dedans l'air par les diables, ainſi que s'il euſt volé, tresbucha par les prieres de ſainct Pierre, & mourut malheureuſement.Ses blaſphemes ſont amplement deſcrits par Clement, Irenee, Egeſippe au 3. liure de la ruine de Ieruſalé,chap.2. Euſebe, Nicepho-

Pluſieurs heretiques deſcendus des Magiciens.

2.Tim.3.

re au 2. liure de son histoire Ecclesiastique, chapit. 27. Ambroise en l'Hexameron, & par Fulgose au 8. liure chap. 21. Menander, qui estoit aussi de Samarie, succeda à Simon le Magicien, & fut encor plus execrable que son maistre, car il s'appeloit Sauueur, & disoit que les Anges & diables ne pouuoyent estre domptez & contrains par les hommes que par le moyen de la magie qu'il auoit enseignee, & du baptesme qu'il administroit à ses disciples: & soustenoit que par ces deux choses toute personne se rendoit immortelle. Eusebe recite ces choses au 3. liure, suyuant en cela ce qu'Irenee en auoit escrit auparauant. Au reste, de ce Simon, comme d'vne miniere de toutes heresies, pullulerent & s'augmenterent par plusieurs successions, les monstrueux Ophites, les vilains Gnostiques, les meschans Valétinians, Cerdoniens, Marcionistes, & plusieurs autres heretiques, lesquels atirez par le gain & par vaine gloire, controuuerent mille menteries contre l'honneur de Dieu, & n'aporterent aucun fruit ni proufit aux hommes: ains les deceurent, & les precipiterent en erreur, & ruine horrible. On peut icy rapporter l'histoire de Cynope insigne Magicien, auec lequel sainct Iean eut debat, lors que par le commandement de Domician il estoit banny en Pathmos. Il y en a encore plusieurs exemples en Iosephe, au vingtieme liure des antiquitez Iudaiques, chap. 6.

Qui ont esté ceux qui depuis ce premier tẽps ont exercé la Magie infame: & la malheureuse mort de plusieurs.

CHAP. IIII.

Ieã Fran. Pic. a refuté les resueries & impost. de ces malheureux, ens ses liures de ..ænot.

APION le Grammarien, Iulian l'Apostat, Artephie, Robert l'Anglois, qui mourut miserablement en Suisse, Roger Bachon, Pierre d'Apone, nommé le Conciliateur, Albert Teutonique, Arnaut de Villeneufue, Anselme de Parme, Picatrix Espagnol, ou bien l'autheur du liure enuoyé à Alphonse, sous le nom de Picatrix: Ciccho d'Ascule Florentin, & plusieurs autres moins conus, hommes de mal-heureux esprit, ont ensuyui

suyui sotement les folies & bastelleries des premiers Magiciens : & promettans de monstrer la Magie, ils n'ont amassé autre chose que des folies sans raison, & des superstitiõs indignes d'hommes religieux. La plus part de ces hommes, voire les plus renommez en cest art, ont esté difamez, & sont sortis miserablement hors du monde, cõme tesmoigne Iean Reuchlin, iadis l'honneur de toute l'Alemagne, & tresdocte es langues, lequel escrit en auoir conu vne partie, & auoir entendu l'histoire des autres, par personnages dignes de foy. *Liu. 2. du verbe mirif.* Ainsi quelquesfois les diables font mourir ceux qui leur sont astraints par droit de compagnie : ou bien apres qu'ils les ont poussez par ambigues & fausses impostures, ils les liurent ainsi liez & garrotez aux iuges: afin qu'ils soyent bourrelez & mis à mort : ou bien eux mesmes les emportent, apres les auoir fait mourir par quelque tragique & horrible suplice. Voila comme les puissances des tenebres ont acoustumé d'honorer leurs suiets. Abdias Euesque de Babylone escrit au 6. liure du cõbat des Apostres, qu'au mesme iour & nuit que S. Simon & S. André Apostres furent martyrisez. Zoroastre fut bruslé de la foudre, & Simon le Magicien se rompit le col. Zaroes, & Arfaxat Magiciens, qui trõpoyent les habitans des citez de Perse, furẽt consumez par foudre. *Zaroes & Arfaxat foudroyez.* Aussi lisons-nous qu'à la priere de sainct Iean l'Euangeliste, Cynope prince des Magiciens fut englouti dans vn fleuue. *Cynope magicien englouty.* L. Pison escrit au premier des Annales, que le Roy Tullus Hostilius fut frape de la foudre, pource qu'en faisant le sacrifice suyuant les liures de Numa, par lequel il pẽsoit tirer Iupiter du ciel, il faillit en ce qu'il ne fit pas quelque chose assez deuotement selon l'ordonnance. Amphiaraus Argien, deuin fort renommé entre les Grecs, ne put euiter qu'au premier iour qu'il arriua au camp deuant Thebes, la terre ne l'engloutit tout vif. L'Empereur Maxence, adonné à la Magie, & plus propre à faire ce mestier qu'à gouuerner l'Empire, faisoit par fois fendre toutes viues des femmes enceintes, & par fois des enfans nouueaunez pour voir & cõsiderer leurs entrailles. D'autresfois il inuoquoit les diables par autres moyens secrets, taschant par leurs responses de destourner la guerre que

Constantin & Licinius luy vouloyent faire. Mais quelle fut la fin de telles meschancetez? Ayant perdu quelques batailles contre Constantin, finalement il fut noyé auec ses troupes dedans le Tibre, pource que le pont de bois qu'il auoit fait faire se rompit. Les Chrestiens dirent lors que la fin de ce tyran estoit semblable à celle de Pharaon. Voyez Eusebe au 9. liure, chapitre 9.

OLAVS Magnus escrit au troisieme liure des peuples Septentrionaux, chapitre quatrieme, que Methotin insigne Magicien, s'atribuoit vne grande opinion de fausse dignité, ou plustost de diuinité : & que par ce moyen il auoit amené iusques là les esprits des pauures ignorans seduits par le bruit de son imposture, qu'il les contraignoit de luy aporter des ofrandes. Estant souuerain Pontife des dieux il ordonna tellement & distingua les sacrifices & ceremonies, que les seruices & offrandes furēt ordonnees à part pour chacun dieu: car il disoit que les ofenses faites contre les dieux ne pouuoyent estre remises par communs sacrifices ou ceremonies meslees. En la parfin ses meschancetez estans descouuertes, il fut tué par la populace : & pourautant que la puanteur de sa charogne en infectoit plusieurs, il fut tire du tōbeau, & embroché au bout d'vn pau, ainsi que son imposture le meritoit. Le mesme auteur raconte au dixhuitieme chapitre du mesme liure, qu'entre les dieux adorez par les peuples septentrionaux, il y auoit vn Magiciē nommé Hollere, lequel s'atribuoit enuers le peuple curieux l'opinion de diuinité, & le seruice qu'on doit à Dieu : non par moindre fraude & tromperie, que par vne singuliere superstition. Car s'estant aquis au milieu des dieux vne pareille grandeur qu'Othin : il fut si excellent en armes & impostures, qu'au lieu d'vne nauire pour passer la mer, il vsoit seulement d'vn os marqué de quelques charmes, par le moyen duquel il passoit tous les empeschemens des eaux, comme s'il eust esté aidé par les voiles, & poussé par les vents. En fin toutesfois, afin que sa diuinité fust monstree estre mortelle, il fut meurtry cruellemēt par ses enuieux. Il escrit aussi qu'Oddo, grād Pyrate & escumeur de mer en Dannemarch, passoit sur la mer sans

Methotin magicien tué.

Hollere.

Hollere magicien meurtry.

aucune

aucune nauire, & qu'il faisoit perir & enfondrer les nauires des ennemis au milieu des vagues, lesquelles il faisoit esmouuoir par quelques charmes: & qu'en la fin estát surpris par vn sien ennemy plus expert, il fut submergé dans les goufres: luy qui autresfois souloit marcher dessus les abismes, par le moyen de ses charmes & impostures. *Oddo magicié noyé.*

IEAN Fauste natif d'vne bourgade d'Alemagne nõmee Kundling, aprint la Magie en la ville de Cracavv, ou lon en faisoit profession publique autresfois: puis voyagea en diuers endroits de l'Alemagne il y-a enuiron cinquante ans, ou, au grand estonnement de plusieurs, il faisoit ce mestier en trompant & abusant les vns & les autres par ses mensonges & diuerses illusiós. Il se vantoit follement & promettoit merueilles. Pourueu que le lecteur me promette de n'ensuyure la recepte de ce Magicien, ie monstreray par vn tour de son mestier ce qu'il faut iuger des autres. Ce Magicien fut constitué prisonnier pour ses malefices à Batembourg en Gueldres, en l'absence du seigneur du lieu. Ieã Dorstein chapellain de ce seigneur, hõme simple & croyãt de leger, traitoit doucement son prisonnier qui promettoit luy descouurir tout plain de beaux secrets: au moyẽ dequoy il luy dóna tãt & si souuẽt à boire que le Magicien vuida vn grand tonneau de vin. Fauste voyãt sa boisson faillie, & que le Chapellain se preparoit pour aller en vne autre ville nommee Graue pour faire sa barbe, promit luy enseigner vne recepte fort propre pour faire sa barbe sans rasoir, s'il luy vouloit donner du vin. Le Chapellain ayant accepté la condition, Fauste luy fit frotter le menton d'Arsenic, sans dire s'il se faloit preparer ou non: tellement qu'il suruint vne telle inflammation de ce frotement que non seulement tout le poil tomba, mais aussi la peau & la chair furent bruslees. Le Chapelain m'a souuentesfois fait ce conte, non sans detester l'imposture de ce Magicien. Vn autre personnage que ie conoy, qui porte la barbe noire, qui a le visage pasle & melancholique aprochant vn iour de ce Fauste, il luy dit incontinent, Pour certain ie vous prenois pour mon beaufrere, en regardant à vos pieds, pour voir si i'y remarqueroy point des ongles

courbes & longues. Voila comme il comparoit ce personnage au diable, lequel il appeloit ordinairemēt son beaufrere, & pensoit lors qu'il vinst à luy. Finalemēt ce mal-heureux fut trouué mort pres de son lict ayant le col tors & rompu, en vn village de la duché de Vvirtemberg: & la nuict precedente que le diable le traita ainsi, la maison où il estoit fut brisee en plusieurs endroits.

Vn maistre d'escole de Goslaire, disciple de ce Fauste susnommé, aprint entre autres choses le moyen d'enfermer le malin esprit en vn verre. Pour n'estre empesché de personne, vn iour il s'en alla dans vne forest, & comme il estoit apres ses coniurations le diable luy apparut auec vn visage horrible, ayant les yeux ardans, & les narines longues & tortues comme les cornes d'vn bœuf, les dents crochues & telles que les mires d'vn sanglier, les ioues fort velues, & du tout espouuétable en tout le reste. Ce miserable efroyé d'vne telle aparition, tombe esuanouy, & demeure par terre mimort l'espace de quelques heures, au bout desquelles estant reuenu à soy, tout tremblant il prend le chemin de la ville & rencontre à la porte quelques siens amis qui luy demandent la cause de ce changement de visage. Luy tout tremblant & comme furieux demeure muet: lors ils le menent en sa maison, ou il commence à bruire d'vne façon estrange, & à deuenir enragé. Vn an estant expiré il recouura la parole, & conta comme le diable luy estoit ainsi apparu. Apres auoir communié à la Cene du Seigneur, au troisieme iour il rendit l'esprit à Dieu.

Vn autre Magicien, demeurant à vne demie lieuë de la ville d'Ihene, cōtrefaisoit le medecin. Il eut quelque diferent auec vn charpentier son voisin qui luy dit beaucoup d'outrages. Au bout de quelques mois, ce charpentier fut afligé d'vne fort griefue maladie, & apres auoir demandé pardon à ce Magicien le pria de luy aider. Le Magicien feignant auoir oublié l'outrage, presenta au malade vn certain bruuage composé d'herbes venimeuses. Apres l'auoir beu, il fut de iour à autre tourmenté si cruellement qu'en fin il mourut. Sa vefue & ses parens acuserent le Magicien de l'auoir empoisonné,

ſonné. Le fait eſtant raporté au magiſtrat d'Ihene, il fut conſtitué priſonnier, & mis à la torture, ou il confeſſa le tout, notamment que par vengeance il auoit fait mourir l'autre, & aprins ceſte recepte d'vne vieille deuineresse aſſez pres de la foreſt noire : & que le diable eſtoit touſiours apres luy pour luy inſpirer & cõſeiller ce qu'il auoit afaire à l'endroit des malades preſens & abſens. A cauſe de tels forfaicts il fut bruſlé tout vif.

IEAN Frãçois Pic teſmoigne auoir parlé à pluſieurs, leſquels eſtans trompez par la vaine eſperance des choſes futures, furent en la fin tellement tourmentez par la preſence du diable, lequel ils auoyent inuoqué pour pactionner auec luy, qu'ils s'eſtimerent bien heureux d'auoir la vie ſauue. Il auoit auſſi quelquesfois entendu par les compagnons & complices meſmes, qu'vn Magicien fut enuiron cinquante ans auparauant emporté tout vif par vn diable, ſans que depuis il ſoit comparu: ce qui auint apres qu'il euſt promis à vn trop curieux & peu ſage prince, qu'il luy preſenteroit comme ſur vn eſchafaut le ſiege de Troye, & luy feroit voir Achilles, & Hector, en telle maniere qu'ils eſtoyent lors qu'ils combatoyent.

VN moine de Clugny, nommé Hugues, dit que le Bailli de Maſcon Magicien, fut emporté par les diables à l'heure du diſner, & fut mené par trois fois tout à l'entour de la ville de Maſcon en la preſence de pluſieurs, ou il cria par trois fois, Aidez moy Citoyés, aidez moy: dont toute la ville demoura eſtonnee, & luy perpetuel compagnon des diables.

Paradin & pluſieurs autres eſcriuent que ce fut vn moine de Cluny magicien qui l'emporta.

L'AN mil cinq cens trente, le diable monſtra à vn preſtre, au trauers d'vn chriſtal, quelques threſors en la ville de Nuremberg : mais ainſi que le preſtre les cerchoit dedans vn lieu foſſoyé dehors la ville, ayant pris vn ſien ami pour ſpectateur: & comme deſia il commẽçoit à voir vn cofre au fond de la cauerne, aupres duquel il y auoit vn chien noir couché, il entra dedans, & incontinent il fut eſtoufé & acrauanté dedans la terre, laquelle luy tõba deſſus & remplit derechef la cauerne.

IL y auoit vn enchanteur à Saltzbourg, lequel ſe vãtoit de pouuoir amaſſer & faire mourir en vne foſſe tous les ſerpens de demie lieuë à la ronde: ce qu'ayant expe-

Vn magicien tué par vn serpent.

rimenté, le vieil & grand serpent y arriua, & comme il le pensoit faire entrer par ces charmes dedans la fosse, il se leua, & entrelassa comme d'vne ceinture l'enchanteur, si bien que l'ayant tiré dedans la fosse il le fit mourir. Voila le salaire de ceste Magie, voila les fruicts de ceste feinte amitié : voila les fausses phioles, le aneaux, les fers, & prisons feinctes: bref, les folles & pernicieuses tromperies. Parquoy Pierre Lombard dit fort bien: Les arts Magiques sont exercez, par la science & pouuoir des diables, ausquels toutesfois Dieu a donné & le pouuoir & la science, ou pour tromper les trompeurs, comme les Egyptiens: ou pour admonester les fideles, qu'ils n'ayent à desirer de faire telles choses: ou bien pour exercer & esprouuer la patience des iustes. Elle est aussi baillee aux Magiciés, afin que par ouurage de ces mesmes esprits, ils soyent admirez par ceux, lesquels les doyuent condamner. Car aussi ne faut-il penser que la matiere des choses visibles soit au commandement des diables, mais plustost en la disposition de Dieu, duquel telle puissance procede.

Liu. 2. des sent. dist. 7

De quelques liures de Magie.

CHAP. V.

DAVANTAGE, les Magiciens ne se vátent pas seulement que ces excellens personnages & saincts Patriarches, messagers de Dieu, sont auteurs de ces preceptes meschans & execrables: mais qui pis est, ils n'ont point de honte de monstrer des liures, lesquels ils disent auoir esté baillez par Raziel & Raphael anges d'Adam, & de Tobie: a fin que par ce moyen ils donnent plus belle couleur à leurs illusions. Ces liures toutesfois estans fueilletez (comme aussi tous ceux, desquels nous auós parlé au chapitre precedent) se descouurent par les amas de preceptes, par vne maniere de seruice, vne acoustumance de mots, vne sorte de characteres, vn ordre barbare en la construction, vne phrase indocte. Item par la vertu des sentences, & telles cho-

ses sotes:ils monstrent aussi assez que les titres sont falsifiez & suposez : qu'il n'y a rien dedans que des pures folies & impostures: qu'ils sõt tous sortis depuis peu de temps d'vn mesme bourbier & reuelez par vne mesme cõspiration: qu'ils ne resentent aucunement l'antiquité de la langue Chaldee & Hebraique : qu'il est certain qu'on ne reconoist en iceux le double charactere des Egyptiés, l'vn es choses sacrees, & l'autre es choses prophanes : qu'ils ont esté cependant forgez par des pernicieux ouuriers d'obominatiõ, ignares en la vraye sapiéce, lesquels les ont pris des obseruatiós payennes, parmi lesquelles ils ont meslé à leur escient, cõme par embusches & pour mieux tromper, des ceremonies de nostre religion: ils y ont aussi entrelassé des noms & signes inconus, à celle fin d'estonner & espouuanter les plus grossiers, les simples & moins rusez.

On pourra à bon droit mettre au reng des liures precedens vn petit liuret, qui depuis peu de temps a esté mis en auant par quelque meschant homme, & lequel est atribué à Henri Corneille Agrippa, qui a esté autresfois mon hoste & precepteur, & est mort il y a enuirõ vingt sept ans : si bien que ie m'asseure que lon luy fait tort, & que faussement on luy impose ce quatrieme liure de la philosophie oculte, ou des ceremonies magiques. Ils disent que ce liure est la clef des trois premiers liures, & mesmes de toutes les operations magiques: mais comme on dit en commun prouerbe, les mõtagnes trauaillent pour enfanter vne souri : ce ne sont que toutes badineries & pieces rapetassees, tellement que celuy qui s'en voudroit seruir, ne le pourroit faire, encore qu'il executast chaque chose selon l'ordre que l'auteur commande y estre gardé: & qu'il poursuyuist apres auoir commencé à la figure du monde, & ramassé les lettres dés le leué du corps de la planette, selon l'entresuite des signes, par chasque degré selõ les degrez regnãs de la mesme planette, faisãt l'estédue du degré de l'ascendant, ainsi cõme le liure le propose, & mõstre par plusieurs paroles, & encores plus sotement qu'il ne se peut dire. I'en dis autant des tables, par lesquelles les nõs des esprits sont tirez, & du calcul lequel a esté laissé par escrit aux Egyptiens par Trimegiste: lequel aussi

a esté le premier, comme on dit, qui a traité la maniere de tirer les noms des esprits. Il y a dauantage en ce liure vne excellente fabrique des characteres des bons & mauuais esprits, lesquels toutesfois il est facile de iuger à tout homme de bon entendement, qu'ils ont esté ainsi faits pour tromper, & qu'il n'y a aucune vertu en iceux. Il y a encore vne table par laquelle on trouue quelques figures familieres aux malins esprits, ensemble des images sous la forme desquelles ils ont accoustumé d'aparoistre à ceux qui les inuoquent. Item des figures familieres aux esprits de Saturne, de Iupiter, de Mars, du Soleil, de Venus, de Mercure, & de la Lune. Il y a aussi vne description des Pentacules, comme vne figure sacree qui nous preserue des mauuais euenemens, & nous aide pour esteindre & exterminer les mauuais esprits. Itẽ pour faire venir les mauuais esprits, & nous les rendre amis: lesquelles choses sont diuersement cõposees de characteres, peintures, & des noms des bons esprits. Mesme ils s'aident & abusent, comme blasphemateurs, de la saincte Escritute. Entre autres prieres, le malin esprit est inuité de contraindre les hommes: & mesme son nom y est adiousté: ce qui se fait lors que l'œuure tend à mauuaise fin, ou à vengeance, peine, ou destructiõ. Outre cela, s'il y a quelque verset des Pseaumes, ou des autres liures de la Bible, lequel se puisse acommoder à leurs desirs, il est meslé parmi les oraisons. Et apres l'oraison faite à Dieu, elle est quelquesfois adressee à l'executeur & ministre de ce qui est demandé par la precedente oraison, soit qu'il n'y en ait qu'vn ou deux, ou plusieurs, soit vn Ange, ou vne estoile, ou vne ame, ou quelcun du nombre des Heros.

PVIS apres on lit plusieurs consecrations de diuerses choses, & du liure, par lequel quelques vns s'aident du ministere des mauuais esprits, & dans lequel les esprits inscrits ont voüé par serment solennel vne obeissance prompte. Ce liure est gardé soigneusement apres la consecration, à celle fin qu'il ne soit ouuert cõtre l'intention & coustume. Mais certainement ce sont fumees, & fables de vieilles. Autant en faut-il penser de l'inuocation des bons esprits, laquelle y est descrite, là où apres plusieurs folies on recite à genoux le Pseaume 119.

119. *Bien heureux sont ceux qui sont entiers en leur voye:* ce qui se fait auec quelques noms diuins & Angeliques. Ce qu'estant fait, l'operateur se leue,& commence à tourner par vn tour continuel dedans le cercle consacré,cõmençant en Orient, vers Occident, iusques à ce qu'estant estourdi de force de tourner,il se laisse tomber en terre dedans le cercle, là où se reposant il entre incontinent en extase, en laquelle celuy qui doit tout annoncer,se manifeste à luy.Ainsi les oracles se rendent pendant les songes, pourueu qu'apres les autres choses administrees,selon qu'il est ordonné,l'operateur entre dedans le lict en pensant fermement à la chose laquelle il desire sauoir,& qu'il dorme en ceste maniere.Or il n'y a point de doute que le diable ne se mesle parmi ces songes, alors que les choses ainsi bien imprimees en la fantasie & pensee,s'arrestent obstinément dedans les organes qui seruẽt à l'imagination.Il poursuit par mesme estroite obseruation, ce qui est requis en l'inuocation du mauuais esprit, là où aussi sont mises en auant les choses consacrees, necessaires, tant pour la defense de celuy qui inuoque & de ses compagnons, que pour les liaisons des esprits: telles sont les cartes sacrees, les Planches, les peintures, les Pentacules, les glaiues, les sceptres,& les vestemẽs faits de matiere,& de couleurs conuenantes. On y met aussi les bancs pour les esprits, lesquels ils inuitent au boire & au manger apres les auoir inuoquez. On y adiouste encore ce petit liure pestilentieux,nommé l'Heptameron,ou bien les elemens magiques de Pierre d'Abe, lequel merite le feu, tout ainsi que les autres qui sont de telle matiere.Le cercle & sa compositiõ est descrite en ce liure: Item les noms trop barbares des heures & des anges qui leur presidẽt, tout ainsi cõme le denombrement des Anges,des quatre temps de l'an.Item les consecrations,& benedictiõs du cercle,& des parfums, l'exorcisme du feu,sur lequel on met les parfums: la robe & le Pentacule fait au iour & heure de Mercure,la lune estant en croissant,asauoir en vn parchemin fait de la peau d'vn cheureau, sur lequel premierement la messe du sainct Esprit ait esté dite, & l'eau beniste iettee. Le moyẽ qu'il faut tenir pour besongner seuremẽt suit apres: asauoir le mal-heureux

Les elemens magiques de Pierre Abbé.

exorcisme des esprits aëriens: l'oraison à Dieu pleine de blaspheme, laquelle se doit reciter dans le cercle, aux quatres parts du monde: puis les visions & aparitions excitees par la vertu de l'exorcisme, auec l'horrible inuocation de celuy qui exorcise. Item les sots nós des Anges du iour de dimanche, sa coniuration, & celle de tous les iours de la sepmaine.

A l'ocasion de ce liure atribué à Agrippa, ie ne veux plus dissimuler la verité d'vne chose que i'ay leuë es vies de Paul Ioue & en quelques autres auteurs, que le diable a tenu compagnie à Agrippa iusques au dernier souspir: & que puis apres il s'esuauouit par ie ne say quel moyen. Ie ne me puis assez esbahir que gens de telle reputation escriuent par fois des choses tant ineptes, au vain raport de la populace. I'ay veu & conu familierement ce chien dont est questió, qui estoit noir, & de moyenne taille, nommé monsieur: & du temps que ie demeurois auec Agrippa, l'ay mené souuent en lesse. Mais c'estoit vn vray chien masle, qui auoit pour femelle vne chienne de mesme taille & couleur, appelee madamoiselle. Ie pense que ceste fausse opinion est procedee de ce qu'il mignardoit trop ce chien (comme c'est l'ordinaire de plusieurs maistres) le baisoit, le tenoit pres de soy à table, le couchoit en son lict, notamment depuis qu'il eust repudié sa femme l'an 1535. aussi le tenoit-il en son estude qui estoit bien fonrnie de liures, & d'ordinaire ce chié estoit assis entre Agrippa & moy. Or pource qu'Agrippa estoit continuellement ataché aux liures, & demeuroit par fois huit iours entiers en sa chambre sans bouger d'aupres des liures, & lors estoit auerti de ce qui se faisoit en diuers pays: aucuns attribuent cela à magie, estimans que ce chien fust vn diable qui luy contast des nouuelles: mais à la verité, il les sauoit par lettres que les hommes doctes luy enuoyoyent de toutes parts. L'an susdit il partit de Bonne pour aller à Lyon, où estant arriué on le mit prisonnier, pour auoir autresfois escrit trop libremét quelque chose contre la mere du Roy François premier: mais ayant esté eslargi à la solicitation de quelques amis, il se retira à Grenoble en Dauphiné, où il mourut paisiblement au bout de quelques mois. I'estois lors à Paris.

De Iean Triteme: & de son liure intitulé Steganographie.

CHAP. VI.

LA Steganographie de Iean Triteme Abbé de Spanheim doit estre mise au mesme rãg que les autres: de laquelle Charles de Bouuelles parle en la maniere qui s'ensuit. I'ay fueilleté Triteme, lequel ie trouue estre Magicien & n'auoir aucune bõne part de Philosophie. I'ay leu assez legerement sa Steganographie, prenant les commencemens de quelques chapitres. mais à grãd peine ay-ie eu son liure en mes mains l'espace de deux heures, car ie l'ay ietté incontinent, à cause de tant & tant de coniurations barbares, & noms inacoustumez des esprits (ie ne sçay si ie dois dire diables) lesquels commencerent à me faire peur. Or tous ces noms, comme il me semble, sont pris des langues estrangeres: car ils sont ou Arabes, ou Hebrieux, ou Chaldees, ou Grecs, il y en a bien peu de Latins, ou presque point. Il y a vne infinité de characteres, par lesquels chacune coniuration est marquee. Et quant est de l'epistre que Triteme escrit à Boscius, où il dit que les paroles y sont cleres & entendibles, sans aucune transposition de lettres ou de mots, tellement qu'vn chacun les peut lire & entendre, mais que le secret tel qu'il demeure inconu: ie desire que cela puisse estre vray. Car il entrelasse çà & là en toute ceste Steganographie, des oraisons tressaintes & deuotes, lesquelles doyuent estre enuoyees à vn ami au lieu de lettres: mais à dire la verité ce sont larmes de Crocodile, & me semble qu'il fait ce que sainct Denis escrit d'Apollophane en l'epistre à Sosipatre, il se sert meschamment des choses sainctes contre Dieu, & tasche de chasser la diuine sagesse, par vne qui est folle & mondaine. Et en ce qu'il promet de faire tout sans l'aide des esprits, certainement il controuue & forge des mensonges à son propre dam, & ie pense que le bon Ange de Dieu est prest auec l'espee pour le scier par le milieu, & rompre l'inique acord qu'il apert par son œuure auoir fait & contracté auec les malins esprits.

En l'epistre à Germain Ganaye conseiller du Roy.

Av reste, s'il m'en souuient, il garde cest ordre en sa

L'ordre de la Steganographie.

Steganographie: premierement il met les noms des esprits, il dispose leurs coniurations, il marque les characteres d'vn chacun: puis il distingue les figures, desquelles on peut prendre & retirer les plus commodes noms des esprits par chacunes coniurations, toutesfois & quantes que la necessité le requiert. Il partit en ces figures tous les esprits en quatre, asauoir en Empereurs, Ducs, Comtes, & seruiteurs. Il met seulement douze Empereurs en tout le monde, autant comme les Philosophes y ont mis de vents: & de ces douze il en remarque quatre principaux, d'Orient, de Midi, d'Occident & de Septentrion, lesquels comme estans plus grands il nomme Empereurs. Il baille à chasque Empereur trente ou quarante Ducs: à chaque Duc plus grand nombre de Comtes: & vne infinité de seruiteurs à chaque Comte. Par ce moyen donc il vient aux effects de son art. Alors qu'il veut faire entendre ses conseils (lesquels il nõme ses secrets) à quelque sien ami absent, il escrit au lieu d'vne lettre, vne oraison facile, affettee & couuerte du fard de saincteté & deuotion. Il la marque du charactere de l'vn des 12. Empereurs, puis il l'enuoye à son ami, lequel entend cest art: cest ami ouure le papier & regarde au bas de la lettre le charactere, pour voir à quel Empereur il apartient. Si c'est le Prince d'Orient, il se tourne vers Orient, il ouure & estend la lettre vers ceste partie: puis il cerche dans ces liures par quelles cõiurations ce Prince est cõtraint à luy enuoyer quelcun de ses subiets. Il en retire deux coniurations, l'vne desquelles il recite sur les lettres encores ouuertes, regardant du costé du Soleil leuant: laquelle estant acheuee, l'Empereur enuoye incontinent l'vn de ses Ducs ou Comtes, ou seruiteurs, lequel aprochant, incontinent est veu de loin par le coniurateur, en la forme d'vne petite nuee, ou vn petit brouillard pẽdu en l'air: & lors qu'il a acheué la seconde coniuration, l'esprit aproche incontinent, & luy declare à l'aureille l'aduis & secret de son ami. Or ces coniurations, comme il me semble ne sont pas faites d'vn propos continué: ains seulement de ramas des noms des esprits, disposez selon la diuerse maniere de l'art Magique, & sont ces noms, comme i'ay dit, presque tous inconus, comme sont les Arabes.

bes. Il me souuient aussi auoir veu dedans cest œuure les mots qui suyuent, Ces esprits sont trespernicieux & meschans: ils ont en haine la lumiere, & aiment fort les tenebres. On a mestier d'vne coniuration bien forte pour les contraindre, quand nous en auons afaire. Que s'il auient qu'en les coniurant on soit estonné, & que lon tremble si peu que rien: ou bien qu'en lisant la coniuration on face faute, laissant ou changeant quelque mot ils ne feront faute de tuer. Qui sera donc celuy tãt sot soit-il, qui pense que ces esprits, ainsi adonnez à vengeance, soyent bons & clemens? I'ay veu dauantage en cest œuure des coniurations, lesquelles il nomme puissantes, & par lesquelles vn chacun, qui aura enuie de s'aider continuellement des esprits, en pourra lier vn chez soy, & le contraindre de tousiours demeurer en sa maison, pour le seruir en toutes afaires. Mais comme i'ay dit, il faut loger cest esprit en vn lieu qui soit esloigné des personnes, de peur qu'il ne tue ceux lesquels pourroyent entrer sans y penser. Il me semble que i'ay assez fait de t'auoir expliqué ces choses par lesquelles tu peux clairement conoistre les tromperies & fausses couuertures tant de cest homme que de son art. Voila ce qu'escrit Bouuelles, lequel, encores qu'il soit acusé, par Triteme, d'impieté, & de mensonge, en la preface du liure de la Poligraphie, laquelle il dedie à l'Empereur Maximilian: toutesfois la verité du fait monstre euidemment qu'il est tout autre, & que ce qu'a dit Bouuelles est vray: ce qui aparoistra à tout homme, lequel regardera vn peu de pres aux liures de la Steganographie: la pluspart desquels i'ay autresfois leu chez feu de bonne memoire Henry Corneille Agrippa, & mesme ie les ay copiez a son desceu.

Ie suis tout expres demeuré long temps à monstrer les sommaires de ces infames liures, afin que par la conoissance d'iceux, lon puisse plus promptement iuger des autres qui sont de pareille farine. Vlpian nõme ces liures de tenebres, comme dignes d'estre condamnez, liures de leçon reprouuee, & ordonne qu'ils soyent abolis: & le doyuent estre aussi, suyuant l'exemple qu'en proposent ceux d'Ephese au 19. chapitre des Actes.

Voila la fontaine de leur art & science: voila leur

origine & fondement : voila la methode & diſpoſition de leur afaire & negoce plein de ſacrilege, par le pouuoir de laquelle toutesfois ces doublement miſerables hommes ſe perſuadent & ſe vantent qu'ils font obeir les ombres des treſpaſſez : qu'ils aſſemblent les eſprits: qu'ils troublént les eſtoiles: qu'ils font ſeruir les elemés & que par leur inexpugnable puiſſance & violence cachee, apres qu'ils ont aſſemblez les eſprits, ils font des œuures admirables, voire par deſſus la nature. Mais les trompeurs euenemens qui procedent de leur grande & laborieuſe eſtude, monſtrent combien ils ſont miſerables. Ils monſtrent par vaine gloire des impoſtures, & non des miracles, leſquelles ne ſe font par l'aſſiſtance de Dieu, mais par ſa patience, à cauſe de l'incredulité des hommes, & de la paction qu'ils ont traitee auec les diables. Les regiſtres de ceſte eſchole ſont l'art d'Almadel, l'art Notoire, l'art de Bulaphie, l'art d'Arthephie, l'art Pauline, l'art de reuelations, & pluſieurs tels monſtres d'impieté, leſquels ne doiuent eſtre endurez, & qui ſont dautant plus malheureux & pernicieux, que les ignorans les eſtiment excellens.

Pluſieurs manieres d'enchantemens.

CHAP. VII.

IL y a eu de long temps diuerſes manieres d'enchantemens. Les vnes ont eſté plus exercées & renommees en vn temps & en lieu, qu'en vn autre : & auec icelles il faut nombrer toutes eſpeces d'impoſtures & de trõperies, par leſquelles ces ſorciers (qui aimẽt mieux eſtre nommez du nom plus honorable de Magicien) font leurs fauſſes viſions & leurs eſpouuentails: ſe vantans fauduleuſement de pluſieurs miracles, leſquels ils mettent en auant par enchantemens Goetiques, par lourdes coniurations, par illicites ſacrifices des Gentils, par maudiſſons, par le recit de quelques noms diuins, & paroles ſacrees ou barbares : ou par adionction de quelque murmure ou babillement : quelquesfois en s'aidant ſans propos & ſuperſtitieuſement

ou cauteleusemẽt des plantes,des animaux,ou de leurs parties:& quelquesfois aussi de certains parfums,lumieres,collires,liaisons, & suspensions de metaux, de corps faits artificiellement, de statues, de petites images, d'anneaux, de cachets, de characteres acommodez en vne autre maniere, par lesquels ils disent que les vertus esmerueillables sont imprimees es choses. Item les mirouers, & semblables monstres & instrumens de cest art Magique, ausquels encores que souuentesfois il y ait quelques vertus naturelles, toutesfois ordinairement en la construction d'iceux, & en leur vsage, ils adioustent par grande meschanceté,ou des sacrees propheties de Dieu,des paroles ou sentences: ou vn babillem ent blasphemateur de voix diaboliques, dont ils s'asseurent que toute la force depend & est communiquee en ces choses qui leur seruẽt de moyens:cependãt toutesfois que le diable se ioue, besongne, & acheue tout par la permission que Dieu luy a donnee: à raison de l'impieté du Magicien, & de l'incredulité des assistans, lesquels autrement l'enchanteur ne pourroit seduire. Ce qui seruira de responsè à toutes les merueilleuses actions des hõmes, lesquelles surpassent le cours & l'ordinaire disposition de la vertu naturelle. Car l'aiguillon de ceste Satanique profession a penetré si auãt en l'esprit de ces malheureux, que lon a creu fermemẽt que par ces impostures diaboliques toutes choses que lon demandoit estoyent parfaites & acomplies: tellement que nouuelles vertus estoyent dõnees à la nature des choses:ou bien celles qui y estoyent parauant en estoyent retirees, ou diminuees, ou augmentees: ou le cours de nature changé,les foudres amenez,les tonnerres, les vents, & les pluyes esmeues à l'improuiste, ou bien apaisees, les serpens despouillez de leur cruauté & venin, les bestes cruelles domptees, le fer brisé, les maladies enuoyees ou gueries. Ils ont pensé aussi que par ce moyen les morts & leurs ombres estoy ent rapelees des enfers, & (comme dit Apulee) les ames agiles retournees des nouueaux corps creez,la mer rendue paresseuse,& comme enfermee ou liee.

IE ne raconteray point ici les choses malencontreuses, que Dieu abolira quand bon luy semblera, auec la

Coracesie, Callicie, Menaide, Corinthiade, & l'Aproxie, qui estoyent des herbes, fort recommandees par Pythagore, lesquelles estoyent commodes à cest art : si ce n'est que lon les ait controuuees pour faire peur par l'estrange son de leurs noms. Ie ne parleray point aussi de la Chirocinette de Democrite, de l'Aglaophotide, Marmaritide, Achimenide (laquelle, comme dit Pline, estant iettee dans vn camp d'ennemis faisoit trembler les bataillons, & leur faisoit tourner le dos) de l'Hippophanade, de l'Adamãtide, & de tels ou semblables mõstres de plantes, desquelles les Magiciens s'aidét, & que Dieu par sa bonté a pour le iourd'huy chassees hors de la memoire des hommes, & presque du tout abolies. Car il y a vn nombre infini de ces choses, & de tels ouurages falacieux, lesquelles il vaut beaucoup mieux cacher, ou pour le moins en auertir les moins rusez & trop credules, afin qu'ils ne se laissent tromper par des noms diuins, vsurpez contre l'honneur de Dieu, ou bien par les paroles de la saincte Escriture iniquement & falacieusement alleguees (ainsi comme nous voyons auoir esté fait iusques à maintenant) afin aussi qu'ils se excusent & purgent de ce, en quoy on fait la plus grande faute, lors qu'ils inuoquent les noms des saincts & sacrez Anges, & meslent la Parole de Dieu en ceste œuure diabolique, auquel, par vne meschanceté horrible, le nom tressainct de Dieu est prophané, & la saincte Escriture souillee par vn abus abominable.

ET encores que ces hommes malencontreux se vantent glorieusement de pouuoir faire venir les diables, & leur cõmander par ces moyens iniques & contraires à l'honneur de Dieu: & qu'il semble que les diables obeissent comme contrains & poussez par leurs barbotemens & bastelleries illicites : si est ce qu'ils tiennent plus contraints & assuiettis ces beaux maistres & commandeurs, lesquels ils cõtraignent de croire à chasque fantosme du diable, aux luitons, aux aparitions deceuãtes, & aux trõperies des images qu'ils leur proposent. Et si pour tout cela, le proufit qui en auient, n'est autre, sinon que par ce moyen ils se plaisent dauantage, tirét les autres en admiration : & veulent aparoistre bien entendus es choses non vulgaires, toutesfois curieuses.

Cepen-

Cependant les diables font femblant d'eftre contrains par eux, encores qu'ilsfoyét defireux de cóparoiftre(cõ me dit Porphire) afin d'enlaffer les autres en leurs impostures. Ainfi Fernel efcrit auoir veu quelcun, lequel par la vertu de certaines paroles faifoit comparoiftre plufieurs fantofmes en vn miroir, qui incontinent reprefentoyent fi clairement(comme il dit)ou par efcrit ou par vrayes images, tout ce qui leur cõmãdoit, que les affiftans pouuoyét prõptement & facilement difcerner le tout. Ils entendoyét bien quelques mots facrez, mais ordemẽt contaminez par des vilaines paroles: comme font les puiffances des elemens, les nõs des princes horribles & non acouftumez, lefquels commandent aux regions d'Orient, d'Occident, du Midi, & du Septentrion. voila ce qu'il en efcrit. Mais encores que les figures & les lettres aparoiffent & foyent mifes au deuant de nos yeux par l'impofteur, & pere de menfonge: fi ne peut il faire qu'elles ne foyent deceuantes, menteufes, & enuelopees en menfonges, fi bien que le diable, lequel n'oublie iamais fa nature, les recompenfe liberalement d'vn loyer requis, & digne d'vn hõme curieux.

OLAVS le grand, efcrit plufieurs particuliers moyens d'enchantemens obferuez par les feptentrionaux, en ces paroles. Lon trouuoit ordinairement des forciers & Magiciens entre les Bothniens, peuples Septentrionnaux, comme fi en cefte contree euft efté leur propre habitation: lefquels auoyent apris de defguifer leurs faces & celle d'autruy par plufieurs reprefentatiós des chofes, au moyen de la grande adreffe qu'ils auoyét à tromper & charmer les yeux. ils auoyent auffi apris d'obfcurcir les veritables regards par trompeufes figures. Et non feulement les luiteurs, mais auffi les femmes & ieunes pucelles ont acouftumé, felon leur fouhait, d'emprunter la fubtile & tenvre fubftance de l'air, pour fe faire comme des mafques horribles & pleins d'vne craffe plõbeufe, ou bien pour faire paroiftre leurs faces diftinguees par vne couleur pafle & contrefaite, lefquelles apres elles defchargent à la clarté du temps ferain de ces tenebreufes fubftãces qui y font atachees, & par ce moyé elles chaffent la vapeur qui les couuroit. Il apert auffi qu'il y auoit fi grãde vertu en leurs char-

Liu.3.cha. 39.de l'hiftoire des peu.feptẽt.

mes, qu'il sembloit qu'elles eussent pouuoir d'atirer du lieu le plus distant, & se rendre visible à elles seules, & toucher vne chose la plus esloignee: voire eust elle esté arrestee & garrotee par mille liens. Or font elles demõstrances de ces choses par telles impostures. Lors que elles ont enuie de sauoir de l'estat de leurs amis ou ennemis absens en lointaines contrees, à deux cens ou quatre cens lieues, elles s'adressent à Lappon ou Finnõ grand docteur en cest art, & apres qu'elles luy ont fait quelques presens d'vne robe de lin, ou d'vn arc, elles le prient de regarder en quel païs peuuent estre leurs amis ou ennemis, & que c'est qu'ils font. Parquoy il entre dedans le conclaue acompagné seulemẽt de sa femme & d'vn sien compagnon, puis il frape auec vn marteau dessus vne grenouille d'ærain, ou sur vn serpent estẽdu sur vne enclume, & luy baille autãt de coups qu'il est ordonné: puis en barbotant quelques charmes, il les retourne ça là, & incontinent il tombe en extase, & est raui, & demeure couché peu de temps comme s'il estoit mort. Ce pendant il est gardé diligemment par son compagnon, de crainte qu'aucune puce, ou mouche viuante, ou autre animal ne le touche. Car par le pouuoir des charmes, son esprit qui est guidé & cõduit par le diable, raporte vn anneau, ou vn cousteau, ou quelque autre chose semblable, en signe & pour tesmoignage qu'il a fait ce qui luy estoit commandé: & alors se releuant il declare à son conducteur ces mesmes signes, auec les circonstances. Le mesme auteur au chapitre 18. du troisieme liure, escrit le miracle qui s'ensuit touchant les vents à vendre. Les Finnons auoyent quelquesfois acoustumé, entre les autres erreurs de leur race, de vendre le vent à ceux qui negocioyẽt en leurs havres, lors qu'ils estoyent empeschez par contraire tẽpeste des vents. Apres donceques qu'ils auoyent receu le payement, ils donnoyent aux acheteurs trois nœuds magiques, liez d'vne courroye ou autre liẽ, & les auertissoyent qu'en desnouant le premier ils auroyent les vents amiables & doux: en desnouãt le second, ils les auroyent plus forts: & là ou ils desnoueroyent le troisieme, il leur suruiendroit vne telle tempeste qu'ils ne pourroyent iouir à leur aise de leur vaisseau, ni ietter l'œil hors la proue pour euiter les rochers, ni asseurer

Vents à vendre.

le pied en la nauire pour abatre les voiles, ni mesme l'asseurer en la pouppe, pour manier le gouuernail. Olaus adiouste encor, Ce sont certainement, dit-il, de sots enseignemens que nostre croyance a inuentez, à celle fin que plus cruellement nous fussions tourmentez. Pleust à Dieu que ces choses cõtrouuees fussent chassees hors de l'esprit des hommes, lesquelles ont esté monstrees par les anciẽs estre fausses & de nulle importance. Mais ces peuples septentrionaux n'ont iamais vsé de cest art en public, depuis qu'ils ont receu la confession de la religion Chrestienne, à cause qu'il leur a esté defendu par edit, aussi ne l'ont-ils monstré à personne, sinon auec danger de la vie. Olaus raconte assez impudemment plusieurs & pareils ouurages des Magiciens, en diuers chapitres du mesme liure: ce qui a fait que i'ay voulu estre plus brief en les proposant. Herodote toutesfois testifie en son septieme liure, que les vents furent apaisez par ce moyen, lors que les lieutenans de Xerxe perdirent quatre cens nauires par vne tempeste laquelle cõtinua trois iours, & iusqu'à ce qu'au quatrieme les Magiciens l'eussent apaisee par incisions, enchantemẽs & sorceleries, & par les sacrifices qu'ils firẽt à Thetis, & aux Nereïdes: ou biẽ iusqu'à ce qu'autremẽt elle se fust apaisee. Ainsi estimoit-on des Ephesiẽs qu'ils venoyẽt à bout de toutes afaires par le moyen de quelques characteres & paroles magiques.

NOVS pourrons bien mettre en cest endroit la fable d'Apulee, lequel escrit ce qui s'ensuit: estant en Athenes deuant la galerie nommee Pœcile, i'aduisay de mes deux yeux, vn Charlatan monté sur vn cheual, lequel auala vne dague fort pointue, & incontinent apres pour peu d'argent qu'on luy offrit, il en fit autant d'vn espieu, & mit la pointe la premiere, & le cacha au plus profond de son ventre, & voici au fondement par lequel le fer de l'espieu deuoit sortir, la part ou la hãte d'iceluy se retournoit depuis l'aine iusques au derriere de la teste, il sortit vn enfant delicat & mignon, lequel se reuoltoit à dos rompu, & flechissoit tellement cõme en sautãt, que chacun de nous s'en esmerueilloit, & sembloit à le voir que ce fust vn serpẽt vigoureux entortillé à l'entour du baston que Mercure porte, nou-

Liure 1. de l'Asne doré.

eux & à demi esbranché.

ADIOVSTEZ encores les diuerses manieres d'enchantemens d'Artephie, grand obseruateur de la folie magique, lesquelles ont esté deduites par Cardan, & par lesquelles chacun pourra imaginer à bon droit que ces Magiciés ne sont pas seulemét trópeurs, mais aussi fols à la haute gamme. Au reste, plusieurs des Grecs ont escrit qu'autresfois il y eut vn certain Pasetes, des plus renommez entre les sectateurs de la vanité Magique, lequel auoit acoustumé par quelques charmes, de mõstrer vn banquet bien ordonné, & les tables bien couuertes de viandes à ceux qui deuoyent banqueter: puis quand bon luy sembloit, il faisoit esuanouir le tout, tellement qu'il n'aparoissoit plus aucune chose, & par ce moyen il trompoit les conuiez, lesquels s'en retournoyent afamez au possible. Lors qu'il achetoit quelque chose, il faisoit que les deniers aparoissoyent dedans la bource des vendeurs, cependant il se moquoit d'eux. Nous trouuons par escrit que Menippe Lycie fut aussi trompé le iour de ses nopces par la machination de sa nouuelle espouse: car les beaux meubles dorez, & l'argent imaginaire se disparut comme fumee. Les seruiteurs, les cuisiniers, & le reste de la famille s'esuanouit. En presence du Roy Tarquinius Priscus & de plusieurs autres, Accius Nauius coupa d'vn rasoir vne queux, cõme Ciceron le dit au 1. liure de diuinat. Pline raconte qu'en l'an six cens neuf de la ville de Rome, Tuccie religieuse acusee d'inceste puisa de l'eau auec vn crible, apres qu'elle eut fait quelque priere. Tertulian aussi s'est souuenu de ceci, disant: que disputeray ie dauantage des autres subtilitez ou forces de la tromperie spirituelle? des fantosmes aparus aux chastes sacrifices, lesquels si souuent ont annoncé les victoires à Rome? de l'eau qui a esté portee dans vn crible? de la nauire trainee auec vne ceinture par Claude la religieuse, & de la barbe qui deuint rousse seulement en y touchant, tellemét que lon a pensé que des pierres fussent des dieux, si bien que le vray Dieu n'a pas esté reconu? Nous trouuons par escrit que deux ieunes hommes portans vne face magistrale aparurent quelquesfois à Lucius Domicius, ainsi qu'il reuenoit des champs, auquel ils commanderent

Menippe Licie trõpé par sa nouuelle espouse.

Liure. 28. ch. 2. Val. le grand, liure 8.

manderent d'annoncer la victoire au Senat, & au peuple, de laquelle lon estoit encores incertain. Et afin que lon aioustast foy à son dire, ils luy frotterent si bien les ioues, que de noir qu'il estoit, ils le firent deuenir le poil luisant & de couleur iaune, semblable à celle de l'ærain, dont depuis la famille des Aenobarbes est descendue. Suetone le raconte ainsi. Ceste maniere de gés aussi a ses moyens & trafiques, par lesquelles elle cômãde, apres auoir baillé argét, que lon luy aporte de quelques lieux esloignez du vin, du beurre, & de telles choses, ce qu'elle fait par le moyen de Satan. Nous en auons veu quelques vns en Alemagne depuis quelque temps.

OR ne se faut-il point esmerueiller si quelquesfois les Magiciens, auec lesquels le diable se ioue, sont trãsportez de lieux en autres. Ainsi est-il escrit es histoires que Pythagore fut en mesme moment en Thurie & en Metaponte: & qu'Apolonius ayant dit vn petit mot fut soudainement transporté de Smyrne en Ephese. Mais cela est aussi vray, comme ce qu'on conte que S. Ambroise fut en mesme heure à Milan & à Tours aux obseques de S. Martin. Item ce qu'on dit de Iean Teutonique curé de Halberstad insigne Magicien, asauoir que par son art magique il chanta messe en trois diuers lieux la nuit de Noel 1271. l'vne à Halberstad, l'autre à Mayence, & la troisieme à Cologne. Vn imposteur Magicien môstroit pour de l'argent, en la ville de Magdebourg, vn petit cheual en vne grãde assemblee, lequel il faisoit passer par dedãs vn cercle: en fin apres qu'il eust remôstré qu'il gagnoit trop peu d'argét en ce monde, il dit qu'il vouloit monter au ciel. Parquoy il ietta vne corde en l'air, laquelle fut suyuie par le petit cheual que cest imposteur incôtinét prit par la queue, côme fit aussi sa garse: tellemét qu'il sembloit qu'ils fussét atachez côme par vne chaine, & qu'ils montassent en l'air. Mais ainsi que le peuple regardoit ces choses, il arriua de fortune vn citoyen de la ville, lequel leur demanda que c'estoit qu'ils regardoyent, & lequel ayant entendu que le Charlatan montoit au ciel, leur dit qu'il le venoit de rencontrer en la rue, ou il entroit en l'hostelerie: lors voyans qu'ils estoyent trompez, ils se retirerent

en leurs maisons. Or ie m'asseure que persone ne niera que toute ceste acointance, pratiquee par quelque moyé que ce soit, auec les diables, & toute leur illusió, est vne imposture mortelle introduite pour ruiner le genre humain.

Que les œuures faites par les Magiciens de Pharaon n'estoyent autres choses qu'impostures.

CHAP. VIII

OR à celle fin que ces fables, ces puissances, ou plustost tromperies des Magiciés soyét mieux descouuertes à chacun: regardons à œil ouuert, contemplons & recerchons soigneusement l'entreprise, l'ouurage, & le pouuoir des Magiciens de Pharaon: & ainsi nous satisferons à ceux, lesquels incontinent qu'ils ont entendu parler des pauures femmelettes deceuës & troublees de leur entendement, ont recours aux volontaires Magiciens de Pharaon, comme si les vns & les autres estoyent de ce mesme estat & profession, lesquels toutesfois sont beaucoup differés, comme ie pense. La verge qui estoit en la main de Moyse ambassadeur esleu de Dieu tout-puissant par deuers Pharaon, se transformoit veritablement en vn serpent viuant, par la force de la parole de Dieu: & par ce moyen il testifioit qu'il estoit enuoyé par le Dieu du ciel, de la terre, & de toutes les choses qui sont en iceux. Car la creation & vraye trãsmutation apartient à vn seul Dieu. Et quant à ce que l'Escriture dit qu'au moyen de quelques charmes, le mesme a esté fait par les magiciens de Pharaon: certainement celuy qui voudra regarder vn peu plus auãt trouuera qu'ils n'ont pas fait pareille metamorphose ou transmutation que celle de Moyse, ains seulement qu'ils ont mis au deuant des yeux du Roy la feinte figure d'vn serpent fait par la folie Magique, lequel fut englouti par le serpent de Moyse, en signe & reuelation de l'imposture: tout ainsi comme le mensonge est veincu & deuoré par la verité. Pour ceste cause ainsi qu'escrit Iosephe, Moyse dit, Maintenant ie declareray manife-

Exode 7. La verge de Moyse veritablement trãsformee.

manifestement que ces choses ne sont impostures, lesquelles sous ombre de verité ont acoustumé de tromper les mal aduisez : mais la mesme vertu de Dieu, laquelle seruira pour prouuer sa volonté trespuissante enuers les incredules: & en parlant il ietta sa verge en terre, laquelle obeissant à sa parole & à son commandement, assaillit & deuora les verges des Egypriens, les vnes apres les autres, apres que Moyse luy eust cómandé de se faire serpent. Or si le serpent des Magiciens eust esté vn vray serpent, il faut que la verge eust esté ainsi trãsformee par le diable: mais est ce vne chose asseuree que la transmutation de la matiere d'vne verge en vne beste viue est du tout inepte: comme aussi il n'est en la puissance du diable, de faire quelque chose de rien, ou de transporter selon sa volonte vne chose dedans vne nature & essence beaucoup dissemblable, ou biẽ du tout contraire. S. Augustin tesmoigne que la matiere corporelle n'est suiette au pouuoir du diable, en ce qui concerne sa transmutation en nouuelle forme, disant : il ne faut penser que la matiere de ces choses visibles soit assuiettie au vouloir des anges transgresseurs, ains seulement à celuy de Dieu. Toutesfois il faut confesser que les diables, par leur grande vitesse & alegresse peuuent oster & faire euanouir quelques choses au lieu desquelles ils peuuent supposer des dragós, des serpens, ou autres telles matieres. Les Magiciens sembloyent plustost faire des signes, que veritablement en faire, ce dit sainct Clement. Et mesme Iamblique escrit fort bien au liure des mysteres, Les choses que nous fantastiquons comme charnels, n'ont aucune verité d'actió, ou d'essence, excepté les choses imaginees : car la fin de l'art Magique est de ne point faire simplement ains seulement de faire voir en aparence les choses que lon imagine, desquelles incontinét on ne void ni pied ni aisles, ainsi que lon dit communément.

L'eau chãgee en sang.

AVTANT en faut il penser des autres signes, asauoir quand Moyse leuant la main frapa l'eau du fleuue auec sa verge, en la presence de Pharaon, & de ses seruiteurs, laquelle fut incótinent chãgee en sang : & s'esleua vne telle puanteur au fleuue, à cause des poissons qui estoyent morts, que les Egyptiens ne pouuoyent boire de

ſon eau,eſtãt toute l'Egypte pleine de ſang. Les Magiciens d'Egypte en firent autant par leurs enchantemẽs, deſquels dependoyent pluſieurs Egyptiens, idolatres, & idoines vaiſſeaux de Satan:auſſi eſtoit il facile au diable de leur mettre deuant les yeux des fantoſmes de telle figure & couleur que bon luy ſembloit, & ce par la permiſſion de Dieu, à celle fin que le cœur de Pharaon(que Dieu preuoyoit deuoir eſtre endurci) le fuſt encore dauantage, & qu'en la fin il fuſt puni ſelon ſon demerite. Or eſt-il tout notoire que ceſte transformation ne fut autre choſe qu'vne pure impoſture des Magiciens. Car le Nil,ſeul fleuue d'Egypte,auoit eſté conuerti en ſang,& ſes poiſſons en pourriture par l'œuure de Moyſe ſeruiteur de Dieu,& n'y auoit aucune eau en Egypte,laquelle ne fuſt teinte,tellement que les Egyptiens eſtoyent contraints d'en tirer des foſſes qu'ils faiſoyent à l'entour du Nil,dõt il faut cõclure ſans doute, cõme l'eſcriture teſmoigne, que les Magiciens auoyẽt parauãt gardé quelque peu d'eau dedans des vaiſſeaux, ou biẽ qu'ils l'auoyẽt tiree des foſſes,à laquelle ils baillerent quelque exterieure forme de rougeur par leur charme & tromperie, c'eſt à dire par le trompeur ouurage des diables, leſquels eſmouuoyent les humeurs commodes à receuoir ces illuſions, & pouuoyent remplir de telles aparences que bon leur ſembloit l'eſprit viſuel, tout ainſi que nous voyons aduenir à pluſieurs melancholiques : ou comme au commencement des ſuffuſions qui auiennent aux yeux, nous obſeruons que par la deſcente des humeurs ſur les organes & inſtrumens de la veuë,il aparoit comme des petits moucherons, & quelquesfois auſſi des choſes ſemblables à des petits corps eſclairans & eſtincelans:quelquesfois auſſi il aparoiſt des esblouiſſemẽs,& à quelques vns comme des filets de laine,ou des toiles d'araignes: & quelques autres encor voyent des cercles à l'entour des lanternes. Dauantage ceux qui ſont malades de la iauniſſe, à cauſe qu'ils ont la cholere iaune eſpandue par tout,penſent que tout ce qu'ils voyent ſoit iaune. Et certainement toutes ces choſes ſe ſont ou plus ou moins, en vne forme ou en vne autre, ſelon la conſtitution des humeurs & des eſprits viſuels, ainſi que ceux qui entendent

dent les choses naturelles peuuent bien sauoir.

QVE faut il dire autre chose des grenouilles tirees hors des fleuues d'Egypte, par lesquelles selon le commandement de Dieu, toute la terre fut couuerte, ce pendant qu'Aaron estendoit la verge sur les fleuues & les lacs? Il est aussi clair comme le Soleil mesme, que les grenouilles des Magiciens furent seulement imaginaires, & ce par mesme raison: car il leur eust falu creer de nouueau ce grand amas de grenouilles: qui est vn œuure, lequel apartient à vn seul Dieu, & qui iamais ne fut permis à aucune creature, tant s'en faut qu'il le fust à Satan, ou à ses suiets. Ceste singuliere prerogatiue à esté à Dieu dés le commencemẽt, laquelle il n'a baillee à personne. Dauantage si les Magiciens eussent mis en terre des vrayes grenouilles, certainement ils les eussent peu renuoyer par mesme moyen: car il estoit beaucoup plus facile apres les auoir veuës, de les faire retourner en leur lieu naturel: asauoir en la riuiere, & aux estangs: que n'estans encores aparues, les faire venir au plus profond des maisons, dedans les chambres, dedans les licts, dedans les fours, dedãs les celiers, & dedans les autres lieux, qui sont non seulement dissemblables à leur nature, mais trescontraires: esquels il leur conuenoit mourir, veu qu'auant elles viuoyent librement dedans les eaux, comme en leur lieu naturel: ou pour le moins il leur estoit facile d'oster la vie à celles, ausquelles il sembloit qu'ils l'eussent donnee. Quel pouuoir donc penserons nous que les Magiciens ont à nuire ou parfaire quelques choses, s'ils n'ont peu faire mal, ou chasser les grenouilles, lesquelles il sembloit qu'ils eussent fait venir par la vertu de leurs charmes? Or ne le peurent-ils faire, tellement que Pharaon fut contraint de s'adoucir, & de prier Aaron & Moyse, ses aduersaires, qu'ils voulussent faire priere à Dieu, afin que les grenouilles fussent chassees au loin de luy, & de son peuple. Ce qui fut aussi fait: & les grenouilles chassees vn certain iour, lesquelles estans mortes, & amassees en vn monceau, empuantirẽt le païs. Et ainsi il falut que Pharaon, bon gré mal gré, rendist honneur au Seigneur Dieu incomparable, tout ainsi comme firent les Magiciens, lesquels n'eurent pas ce pouuoir. Car alors

Exode 8. Les grenouilles d'Egypte.

que Dieu ne vouloit plus permettre leur imposture, & qu'ils ne peurent, à l'imitation d'Aaron & de Moyse, produire des poux, pour tourmenter les hommes & les bestes, ils cõfesserēt en la presence de Pharaon, C'est-ci le doigt de Dieu, comme s'ils eussent dit, C'est le doigt ou la puissance de Dieu, laquelle veritablement engendre & bastit de poudre, voire de rien, tout ce qu'il veut selon son bon vouloir, & comme il luy plaist: & ce que vous auez veu que nous auons fait, est le doigt de Satan lequel ne peut iamais rien creer: mais seulement trompeusemēt monstrer vne image fantastique des choses. Parquoy nous qui sommes ses seruiteurs nous auons voulu par impostures imiter la verité de Dieu Tout-puissant, nous vous auõs trompé, vous & vostre peuple, par la permission toutesfois de Dieu, lequel l'a ainsi voulu, à raison de vostre incredulité & dureté de vostre cœur. Or maintenant l'heure est venue que ceste permission a pris fin, tellement que les tromperies de Satan n'ont plus de lieu, ains nous sommes contraints de rendre tesmoignage de la verité du Dieu viuāt. Voila comme ceux lesquels auparauāt auoyent derogé par leurs impostures à la verité, maintenant conoissent la main de Dieu, & comme la gloire de Dieu est annoncee par ceux qui parauant l'auoyent desguisee par leur fait. Ils n'eussent toutesfois ainsi glorifié le Dieu viuant, si premierement estans empeschez, ils n'eussent essayé leur art: aussi Dieu n'eust eu si iuste ocasion de les punir s'il n'eust conniué à leurs impostures: dauantage il eust empesché le moyen de se donner à conoistre, de faire paroistre sa puissance, & monstrer qu'elle est toute autre, voire mesme contraire à celle que les idolatres Egyptiens & Magiciens auoyent iusques à ces iours tant adoree, au mespris du vray Dieu.

Fulgose, au 8. liu. cha. 11. dit que Iannes & Mambres, desquels parle S. Paul au 3. chap. de la 2. epistre à Timothee, estoyent les Magiciens qui s'oposerent à Moyse en Egypte, & que Pharao est celuy que les historiens prophanes appelent Cenchrees. Iustin martyr en l'exposition des questions proposees aux Chrestiēs, question 26. maintient que les miracles des magiciens de Pharaon n'estoyent par vrais miracles, ains ouurage des dia-

des diables, qui charmoyent les yeux des regardans.

Mais qu'est-il besoin de disputer dauantage? veu que de ce que S. Paul escrit au 2. chap. de la 2. epist. aux Thessalon. touchant l'Antechrist, on peut aisement recueillir que plusieurs seront seduits par les miracles mensongers de ce fils de perdition, & que ce que les magiciens font est illusoire. Cependant ie ne condamne pas l'interpretation de ceux qui disent que ces miracles de mensonge, pource qu'ils poussent les incredules en mensonge, comme la cause prend ordinairement quelque titre de son effect: mais aussi i'estime qu'ils ne condamneront pas la mienne: veu mesmes que S. Augustin conferme toutes les deux, disant: Ces signes & prodiges sont appelez mensonges, ou pource qu'on les verra combien que ce ne soyêt que fantosmes, ou pource qu'ils pousseront les hommes en erreur. Alcimus Anitus, Euesque de Vienne, qui florissoit sous l'Empire de Zenon & d'Anastase, l'an 490. exprime en des vers Latins fort elegans au 2. liure du peché Originel, l'auis que i'ay mis en auant sur ce point, asauoir que les Magiciens ont contrefait les miracles de Moyse, mais quelque chose qu'ils ayêt peu faire, ils n'ont peu besongner à la verité comme a fait le seruiteur de Dieu.

Ce ne sera hors de propos d'alleguer vn tesmoignage du Decret, auquel nous lisons ce qui s'ensuit: Ce n'est chose nouuelle que l'imposture des Magiciens, desquels les arts d'enchantemens sont tellemêt acreus, que mesme en maniere de faire des signes, ils ont resisté à Moyse, faisans changer les verges en serpens, & l'eau en sang. Nous lisons aussi aux liures des Gentils, que Circé la magicienne faisoit changer les compagnons d'Vlysse en bestes: Item que quicôque goustoit du sacrifice que les Arcadiens immoloyent à leur Lycee, estoit transmué en forme de beste. Toutesfois ces choses estoyent plustost feintes par impostures Magiques, qu'acomplies par verité. A celle fin doncques que telles erreurs soyent manifestees aux ignorans, nous auons pensé qu'il estoit bon de parler de leur propriété, & de leurs inuenteurs, selon la tradition de nos peres anciens. Les Magiciens sont ceux lesquels vulgairement sont nômez enchanteurs & mal-faisans,

En la 2. part caus. 26.q.5.

à cause de la grandeur de leurs mesfaits. Ce sont ceux qui, par la permission de Dieu, font trembler les Elements, & troublent les esprits des hommes, qui n'ont assez de confiance en Dieu. Voila ce qu'en disent les Decrets.

La femme Pythienne, en Endor, ne tira pas Samuel hors du tombeau; mais seulement vn fantosme diabolique sous la figure de Samuel.

CHAP. IX.

IE veux bien maintenant que lon me propose la femme enchanteresse, ou pleine de l'esprit Pythonique, laquelle estoit en Endor. Car ie ne veux en ceci m'aider d'autre tesmoignage, que de celuy de la sainte Escriture. Nous lisons qu'elle ressuscita Samuel, lequel sortit de terre auec son habit & vestement acoustumé, & prophetiza les choses futures, lesquelles estoyent encore en la main de Dieu. L'auteur de l'ecclesiastiq. escrit que les actes, & propheties de Samuel, ont este telles: quand il dit, qu'il dormit, qu'il signifia au Roy la fin de sa vie, qu'il esleua sa voix hors la terre, & qu'il prophetiza qu'il faloit chasser l'impieté des Gentils. *Eccle. 46.*

Or encore que les circonstances de l'histoire, & Iesus Syrach, semblent tesmoigner que Samuel aparut: toutesfois si monstreray-ie à qui voudra regarder vn peu plus auant, que ce ne fut point Samuel qui fut veu, mais vn fantosme du diable, lequel auoit pris sa figure, & qui pour mieux tromper, obeït volontairement à la femme Pythienne.

La voix de Dieu a defendu par vn tres seuere edict, & sur peine de mort, qu'aucun n'eust à s'enquester de la verité vers les morts, car aussi ne veut-elle que les viuans soyent enseignez par iceux, ni qu'ils en atendent aucunes manifestations, Personne ne soit trouué entre vous qui prene conseil des morts, que si quelcun le fait il sera abomination à son Dieu, c'est à dire, tel que Dieu hait, abominé & ietté en eternelle cõdemnation. Pour ceste cause Iesus Christ a voulu que nous nous asseuriõs *Leuit. 19. 20. Deut. 20.*

ferme-

fermement en sa parole, par laquelle il a expressément declaré sa volonté, disant en saint Luc, Ils ont Moyse & les Prophetes. *Luc.16.*

DAVANTAGE, ou c'est vne chose fausse de dire que par les charmes des sorciers les ames soyent rapelees du lieu qui leur est ordonné de Dieu, pour rentrer dedans les corps, lesquels ne sont enterrez : ou bien il faut dire que les ames qui sont cõseruees en la main de Dieu, ne sont asseurees au sein d'Abraham, qui est le lieu que Dieu leur a assigné. Mais on est maintenant d'acord que Satan n'a iamais rien peu sur les ames des saints, que les bons esprits ne sont point suiets aux arts Magiques, & que depuis que les ames sont separees des corps, & receues es lieux qui leur sont ordonnez, iamais elles ne reuiennent, encore qu'elles soyent rapelees : ce que toutesfois les Ethniques pensoyent pouuoir estre fait. Bien est vray que les diables se monstrent quelquesfois sous figures empruntees. Parquoy les Necyomantiens, ne prenoyent pas leurs deuinations des morts, mais des diables habillez de leurs robes, lesquelles deuinations estoyent nommees *Necyomanties*, lors que les morts aparoissoyent entierement en corps : ou *Sciomanties*, alors que seulement ils espandoyent des ombres petites, nebuleuses, & faciles à s'esuanouir. Chrysostme donc dit fort bien, que ce n'est pas l'ame du defunct, qui dit, ie suis l'ame d'vn tel : mais c'est le diable, qui le controuue ainsi pour deceuoir les hommes. *Les ames des bien-heureux n'obeissent point aux magiciens* *En l'homelie 29. sur S. Matt.*

AVSSI le corps de Samuel estoit mort il y auoit bien deux ans, & si son corps n'estoit du tout pourry, pour le moins il est certain qu'il estoit tellement desfiguré, que ceste belle face viue ne se pouuoit mõstrer, en laquelle deuãt que mourir il paroissoit, & en laquelle derechef ce feinct Samuel estoit aparu. Chacun conoit encore qu'vn corps pourry n'eust peu representer la magnificence des dieux : & toutesfois la deuineresse afermoit qu'elle voyoit les dieux sortir de terre : encore moins eust-il peu parler & prophetizer. Mais pour quelle raison aussi le corps du tressainct Samuel, de si long temps enterré, eust-il pris en vn mesme moment au seul commandement d'vne meschante femme sorciere, sa robe acoustumee, non suiette à corruption, la-

quelle il n'auoit emportee auec soy dedans le sepulchre, & de laquelle estant mort il n'estoit enuelopé? Toutesfois ie ne veux pas aller au contraire, qu'il ne fust bien aisé au diable, de monstrer le fantosme de ce tressainct homme: puis qu'il se transforme en Ange de lumiere, principalement estât en la presence d'vn meschant Roy, & d'vne malheureuse seruante de Satan.

Davantage, puisque l'histoire testifie vn peu deuant que Dieu ne voulut bailler aucune responce, ni par les Prophetes ou Sacrificateurs viuans, ni par songes, à ce Roy rebelle & reprouué, qui la luy demandoit: il ne faut point douter qu'encore moins l'eust-il voulu par le moyen de ce diuin Prophete ressuscité, ou par vn Ange descendu du ciel, atendu qu'en son ire il auoit du tout reprouué ce Roy: lequel pour ceste cause voulut meschamment demander conseil à la deuineresse Pythienne, laquelle s'estoit cachee furtiuement & qui parauant auoit esté par edit public, à cause de sa profession, chassee d'Israel selon la volonté de Dieu. Il fit dôc en cela comme vn esprit plein de desdain qui eust dit,

Si ie ne peux fleschir les hauts dieux, pour le moins
Ie fleschiray l'enfer.

Parquoy Dieu a reietté à bon droit, pour execrable, & par son iuste iugement puni l'impieté de Saul aueuglé par le diable, & entreprise contre le commandement de Dieu, & contre le tesmoignage de sa propre conscience: tellement qu'à bon droit il abandonna la pensee de l'opiniastre Saul au pouuoir du charme du diable. Ceci n'est nouueau que Dieu voyant les hommes se plonger en impieté obstinee, les rend aueugles dauantage, les endurcit, les abandonne à l'esprit de mésonge, & les liure à vne pensee reprouuee. L'inflexchible opiniastreté de Pharaon me seruira d'exéple, auec la fiance qu'il eut aux esprits de mensonge, & la cruelle punition qui s'en ensuyuit.

Et encores que l'histoire raconte que le vieil Samuel, vestu d'vne robe, fut indigné de ce que lô l'auoit retiré de son repos, & qu'il parla & prophetiza au Roy Saul: si est-ce que vous ne pourrez pas de là iuger asseurement que ce fantosme fust le vray Samuel: car il n'est pas malaisé au diable, qui est vn esprit cauteleux à merueilles,

ueilles, de repreſenter fauſſement toutes formes & figures:de feindre & contrefaire tout ce que bon luy ſemble, & de predire les choſes futures qui eſtoyent parauant declarees par les Prophetes, & principalement dont les apreſts manifeſtes & les indices d'vn euenement certain ſe pouuoyent comme toucher du doigt. Auſſi Satã n'ignoroit pas que ce que l'homme de Dieu Samuel auoit prophetizé à Saul eſtoit tres certain:pour ceſte cauſe il repete ce qui auoit deſia eſté predit par Samuel. Il peut encore coniecturer aſſez bien ce qui pouuoit auenir à Saul de ceſte bataille, tant par le magnifique apareil des ennemis, de leurs troupes bien deliberees & bien en point, des paroles, des faits, & autres circonſtances de la guerre preſente:que principalemẽt voyant Saul reietté de Dieu, ſans toutesfois ſe repentir, le voyant contre le commandement de Dieu prendre conſeil à la deuinereſſe Pythienne, eſclaue du diable: & voyant auſſi comme il le tenoit en ſa puiſſance, comme il le pouſſoit ſelon que bon luy ſembloit, & comme il le pouuoit precipiter pour ſe perdre en ceſte guerre. Et par ainſi l'Eſcriture teſmoigne que Saul mourut en ſa rebellion ayant commis trahiſon contre le Seigneur, aſauoir contre la parole de Dieu, laquelle il n'auoit gardee: & pourautant auſſi qu'il auoit interrogué & demãdé conſeil à Python, & n'auoit requis le Seigneur: pour cela di-ie le Seigneur le tua, & tranſporta ſon regne à Dauid fils d'Iſai. Si lon m'alegue en outre le teſmoignage de Ieſus Syrach (encore que, ſelõ S. Hierome, ne luy ſoit baillee aucune autorité de confermer les points de doctrine ou de reſoudre les controuerſes d'iceux) ie diray ceci, afin que lon ne penſe que ie vueille en rien diminuer la bõne doctrine de ſon liure. que Ieſus Syrach a ſeulement propoſé l'hiſtoire du premier liure de Samuel: qu'il a ſimplement raconté ce qui a eſté fait, comme lon le lit, à celle fin d'inuiter & eſmouuoir ceux qui deuoyent venir apres, à enſuyure la vertu de leurs maieurs: qu'il a ſuccinctement raconté les louãges de Samuel, & qu'il ne s'eſt arreſté à diſputer, ſi ſon aparition eſtoit vraye ou feinte.

La pluſpart des Rabins Hebrieux ſont d'opinion, encores que quelques vns le penſent autrement, que

ceste aparition a esté vn ouurage Pythonique, & rien autre chose qu'imposture, vanité, mensonge & deception. Par Samuel ils entendét l'esprit Pythonique, lequel auoit pris la semblance de Samuel. Item, que Samuel sembloit parler á Saul. La femme voyoit bien Samuel, toutesfois elle ne l'entendoit pas lors qu'il parloit á Saul: tout ainsi cóme Saul ne voyoit pas Samuel, c'est á dire, l'illusion diabolique qui luy sembloit estre Samuel. Il y en a d'entr'eux qui pensent que toutes ces choses ont esté feintes par l'art de la femme, laquelle par certaines coniectures trompa ainsi Saul. Kimchi dispute ainsi contre ceux qui sont d'opinion contraire. Si DIEV, dit-il, a suscité Samuel, pour predire les choses futures á Saul, pourquoy ne luy a-il plustost reuelé par songes, ou par Prophetes, ou par les Sacrificateurs, que par vne femme sorciere? Saadias toutesfois, & Aias ont faussement pensé, que ceste vision estoit vraye, & qu'elle n'estoit faite par art de la femme: mais aparue par la vertu de Dieu, á cause que ceste femme voyant outre coustume des choses esmerueillables, comme estonnee commença á crier á haute voix.

Les opinions de sainct Augustin sur ce que le vray Samuel fut resuscité par la deuineresse.

CHAP. X.

AV reste, afin que ie conferme dauantage ceste miene opinion, escoutez, ie vous suplie, sainct Augustin tres subtil reformateur & censeur de la plus saincte Theologie, au liure des questions du vieil & nouueau testament. I'estime, dit-il, que ce seroit vn indigne forfaict que de iuger du sens selon les mots de l'histoire. Car comment se pourroit-il faire qu'vn homme sainct en sa natiuité, & iuste en œuure de sa vie, fust tiré par art Magique? ou bien s'il n'a esté tiré, pour le moins il a consenti. l'vn & l'autre toutesfois est hors de raison: & ne peut-on croire qu'il ait esté fait par vn homme iuste. Car si contre son vouloir il y a esté atiré, la iustice n'a aucun sufrage: & s'il y est venu de son gré, il a perdu le me-

le merite spirituel, lequel il auoit cerché lors qu'il viuoit. ce qui est toutesfois absurde: car celuy qui sort iuste de ce monde, demeure tousiours iuste. Dauantage ceci est vne imposture de Satan, lequel pour tromper plusieurs personnes fait semblant de les auoir en sa puissance. Ce que l'Apostre dit entr'autres choses, Satan se transforme en Ange de lumiere. Il se desguise de l'habit & du nom d'vn homme iuste, à celle fin de faire vne faute en laquelle il se puisse glorifier, & à celle fin aussi de dire mensongerement que l'esperance, laquelle on presche aux seruiteurs de Dieu, ne sert de rien: puis qu il feint que les iustes sortis de ce mõde sont encores en sa puissance. Mais ceci en trõpe quelques vns voyans que le Diable n'a point menty sur la mort de Saul, & de ses fils: comme si c'estoit vne chose si grande au diable de preuoir la mort d'vn corps auant que le iour soit venu auquel il doit mourir: veu que les signes ont acoustumé de paroistre à ceux qui doyuent mourir, à sçauoir à ceux, desquels il semble que la protection de Dieu est desia retiree. cecy n'est il pas plus facile au diable, lequel les oracles prophetiques tesmoignent auoir esté esleué en Angelique maiesté, & de la grandeur duquel l'Apostre dit: Ignorez-vous les profondeurs de Satan? Quelles merueilles donques y a-il s'il a peu preuoir vne mort prochaine, veu que c'est le moyen par lequel il trompe & veut estre adoré, comme s'il auoit la puissance semblable à celle de DIEV? Car Saul a esté fait sot par si grande bestise, qu'il a eu recours à la Pythonique: dautant qu'estant deprané par la cause de son peché, il s'est retiré à ce que parauant il auoit cõdamné. Mais si quelcun pense que pour la reuerence de l'histoire, il ne soit loisible laisser ce qui y est expressément escrit, de peur que le cours d'icelle ne demeure comme de nulle importance: il le pourra faire, pourueu qu'il n'estime ces choses deuoir estre raportees au cours de la verité, ains plustost à la veuë, & au sens. Car Saul estant reprouué pouuoit encore auoir bon entendement: & l'Historiographe a descrit l'intention de Saul, & le port de Samuel, il a raporté les choses qui furent dites & veuës, & a laissé à dire & iuger si elles estoyent vrayes ou fausses. Car que dit-il? Ayant ouy en quel ha-

2. Cor. 11.

2. Cor. 2.

2. Sam. 28

bit il estoit ressuscité, il conut, dit-il, que c'estoit Samuel. Il raconte ce qu'il entendit, & pourautant qu'il n'entendit pas bien, il adora, contre le commandemét de l'Escriture sainte, vn autre que DIEV : & pésant que ce fust Samuel il adora le diable, à celle fin que Satan eust le fruit de sa tromperie, Car il tasche tousiours d'estre adoré comme DIEV. En outre, si le vray Samuel lui fust aparu, ce bon homme iuste n'eust pas enduré d'estre adoré, luy qui auoit presché qu'il faloit adorer vn seul Dieu. Et commét est-ce que l'homme de Dieu, qui estoit en repos auec Abraham, eust dit à vn homme pernicieux & digne de damnation: Tu seras demain auec moy? Satan preuoyant le mal, a descouuert la subtilité de sa fallace par ces deux moyens, en ce que, contre la loy, il se permit adorer sous l'habit & le nom de Samuel, & en ce qu'il mentoit, disant qu'vn homme chargé de pechez deuoit estre auec Samuel : car Saul deuoit estre auec le diable. Il s'en alla vers celuy qu'il auoit adoré. Ie suis vn peu long à reciter les propos de saint Augustin, pourautant que depuis peu de temps ie me suis trouué au sermon d'vn moine, lequel s'esforçoit de defendre, par les autoritez de saint Augustin, que le vray esprit de Samuel auoit esté rapelé. Le mesme Augustin donques escriuant à Simplician, apres auoir en toute maniere disputé ceste question du ressuscitemét de Samuel, dit en fin : Encores qu'en ce fait il y peut auoir vne intelligence plus facile, & plus breue pour en sortir: non pas que nous croyons que veritablement l'esprit de Samuel ait esté excité de son corps: mais plustost quelque fantosme & illusion imaginaire, faite par la machination du diable, lequel est nommé par l'Escriture du nom de Samuel, pour autát que les images ont acoustumé d'estre nómees du nom de ceux, ou de celles, dont elles sont images. Car qui est-ce qui doute d'appeler vn homme, celuy qui seulement est peinct? Et qu'il ne soit ainsi, lors que nous voyons les Peintures d'vn chacun, nous leur baillons incontinent les propres noms, comme quand nous regardons vn pourtrait, nous disons, voila Ciceron, voila Saluste : encores que ce ne soit autre chose qu'vne image peinte. Il dit encores vn peu apres : Mais s'il est tout certain que les images

Liu. 2. q. 5.

ges

ges sont nommees par le mesme nom de ceux desquels elles sont images, quelle merueille y a-il en ce que l'Escriture dit, Samuel auoir esté veu: encores que parauanture la seule image de Samuel soit aparue par la machination de celuy, lequel se transforme en Ange de lumiere, & ses ministres en ministres de iustice? Or si cela vous trouble, que les choses veritables ont esté dites à Saul par le malin esprit: on pourra par mesme maniere s'esmerueiller comment les diables ont conu IESVS CHRIST, lequel les Iuifs ne conoissoyent point. Car alors que DIEV veut que quelcun conoisse les choses veritables par les esprits plus bas & infernaux, à sauoir les choses temporelles apartenantes à ceste vie mortelle: il est facile & côuenable que le Tout-puissant & iuste communique quelque diuination à ces esprits, par l'apareil occulte de ses mysteres, afin d'augmenter la peine de ceux, par lesquels telles choses sont predites, afin aussi qu'ils endurent en preuoyant le mal qui leur doit auenir, auant qu'il soit auenu, apres qu'ils l'ont entendu des Anges, pour l'annoncer aux hommes. Or ils entendent autant comme le Seigneur & gouuerneur le commande & permet. De là aussi l'esprit Pythonique porte tesmoignage auec saint Paul aux Actes des Apostres, & tasche par ce moyen d'estre Euangeliste. Mais ces meschans meslent tousiours leurs tromperies, & annoncent la verité qu'ils ont peu entendre, non tât pour enuie qu'ils ayent d'enseigner, que pour le plaisir qu'ils prenent à deceuoir. C'est parauanture ce que ceste image de Samuel, en predisant la mort à Saul, disoit aussi, qu'il seroit auec luy: ce qui est en tout & par tout faux. & le mesme auteur au 2. liure de la doctrine chrestienne, chap. 26. dit que ce Samuel fut vn fantosme representé par vn art illicite. Et celuy qui a escrit le liure des merueilles de l'Escriture sainte, lequel on atribue à S. Augustin, nie que c'ait esté le vray Samuel. Tertulian est de la mesme opinion, disant au liure de l'ame, que le diable trompa la deuineresse & Saul, par les yeux & par les oreilles. Origene en l'histoire de Barlaam maintient que les bons Anges & esprits bienheureux n'obeissent point aux enchantemês. Iustin martyr en l'explication de la 52. question, aferme que le diable aparut en l'habit

2. Cor. 11.

& figure de Samuel. Rabanus en l'epistre à l'abé Bonasc dit que Saul contreuint au commandement de Dieu en adorant vn autre que le Seigneur, & pensant que ce fust Samuel il adora Satan, qui receut lors le payement de ses illusions: car tout ce à quoy il tend est de se faire adorer comme Dieu. Par deux moyens l'esprit malin descouurit, sans y penser, le masque duquel il estoit couuert: en ce qu'il se laissa adorer sous l'habit & le nom de Samuel, contre la loy de Dieu: puis il fit acroire faussement (veu qu'il y a trop grande diference entre les meschans & les bons) qu'vn homme acablé de pechez seroit auec Samuel fidele seruiteur de Dieu. Or on peut voir aisément, en taisant le nom de Samuel, que Saul deuoit aller au diable.

De la Necromance, que c'est, & qui sont ceux qui en ont vsé.

CHAP. XI.

ON appele Necromance, ou Necyomance, ceste espece de Magie, laquelle par sacrifices solennellement instituez & executez, & par horribles execratiõs, retire les ames des enfers, & les ayant tirees, les enqueste des choses futures: ainsi qu'il auint lors que la femme ressuscita Samuel en Endor. On dit qu'Enee s'en mesla estant venu en Italie, & apres que Misene le trompette eut esté tué. Il est aussi escrit en Lucain qu'Erychthone sorciere Thessaliene & enchâteresse ressuscita vn mort, lequel prognostiqua à Sexte Pompee l'euenement de la guerre Pharsalique. On raconte encor qu'Apollone ressuscita à Rome vne ieune fille le iour de ses noces, ayant ocultement prononcé quelques mots, dont ie m'esmerueille comment ce tant renommé escriuain Philostrate luy a en ceci serui de tesmoin. Il se vâte aussi d'auoir appelé des enfers l'ame d'Achilles, à celle fin qu'il eust à luy monstrer la grandeur de son corps, & qu'il luy respondist des choses qui auoyent esté faites en la guerre de Troye: Ie n'ay pas fait, dit-il, ainsi comme fit Vlysse en fouyssât la terre, & par le sang des agneaux tire l'ame d'Achille: mais ie me suis aidé de toutes les prie-

Liure 6. Erychtone sorciere.

Philostrate liu. 4. en la vie d'Apollone.

prieres, lesquelles les prestres Indiens commandoyent estre dites pour apaiser les ames des grands seigneurs. Apion Grammarien escrit aussi qu'il a fait venir l'ombre d'Homere, pour sauoir de quel pays il estoit, & de quelle parenté. Mais si ces choses ont esté ainsi faites, certainement ce sont pures mensonges & moqueries du diable, ausquelles les anciens ignorans Dieu estoyét fort adonnez, ne plus ne moins qu'ils se sont monstrez tellement estonnez de la vertu des herbes, qu'ils ont pensé que par le moyen d'vne herbe on pouuoit estre ressuscité. Ainsi Xante l'historien escrit au premier liure de ses histoires, qu'vn petit dragon occis fut ressuscité par vne herbe que les Magiciens nomment Balis, par laquelle aussi Tillon, qu'vn dragon auoir fait mourir, fut ressuscité. Et Iuba roy de Mauritanie a escrit que vn homme fut ressuscité en Arabie par le moyen d'vne autre herbe. Ie suis d'opinion, dautant que cela ne se peut faire, que ces hommes estoyét tombez en foiblesses & euanouissemens, ou bien qu'ils estoyent presque morts par maladie, & que par l'application de ces herbes, leurs forces furent tellement restaurees, que par la vertu de la nature qui reprenoit sa vigueur, ils estoyent quasi comme ressuscitez.

Et non seulement Saul a esté trouué delinquant en ceci, entre les Israelites: non seulemét aussi les Ethniques se sont adressez aux diables cachez dedans les ombres des morts (car il ne se faut esmerueiller si ignorans Dieu, ils ont inuenté plusieurs manieres pour sauoir la volonté diuine, pour apaiser la diuinité, & pour sauoir les choses futures) mais aussi ceste folie est courue parmi le reste du peuple de Dieu, & a duré iusqu'en nostre temps, en quelques esprits mal arrestez. Car nos anciens ont conu es derniers ans, que lon auoit acoustumé d'appeler & interroguer les esprits des morts. Il y en a encore qui se peuuent bien souuenir qu'il y a eu plusieurs grans volumes ramassez touchant ceste matiere, qui ont esté proposez publiquement en quelques escoles. Quant á nous, nostre deuoir est de detester toute societé auec les diables & leurs seruiteurs, de peur que par leur conuersation nous soyons poluez, & empestrez en leurs rets par nostre nonchalance.

Des deuinations Magiques.

CHAP. XI.

GASPAR Peucer, homme ſauant & de grande leçon, à eſcrit treſdoctement, en ſes commentaires des principales eſpeces des deuinations, les ceremonies par leſquelles les anciens auoyent opinion que les ames eſtoyent tirees des enfers. Item les monſtrueuſes eſpeces des diuerſes deuinations Magiques, & leurs prodigieuſes matieres, falacieuſement inuentees par l'artifice de Satan, pour l'eternel damnement des hommes: toutes leſquelles ont eſté eſcrites dedans les hiſtoires, & executees par les Ethniques. Combien qu'en ce docte œuure lon trouue pluſieurs choſes treſdignes d'eſtre leuës & ſeruãtes à ce propos: toutesfois nous adiouſterõs quelques points notables es articles ſuyuans. S. Auguſtin au liure de la nature des dæmons, diſtingue entre les enchanteurs, deuins, aruſpices, augures, pythoniques, faiſeurs de natiuitez & ſorciers: ce qui eſt auſſi noté es Decrets 26. q. 3. & 4. c. *igitur*. Nous appelons deuins tous ceux qui ſe meſlent de predire l'auenir, en vertu de l'aſſociation manifeſte par eux cõtractee auec les diables, ou par arts ſuperſtitieuſes procedantes de l'accord ſecret qui eſt entre le diable & eux ſes eſclaues. On peut dire auſſi que deuiner eſt afermer vne choſe qui n'eſt recueillie d'aucunes cauſes ni de ſignes vray ſemblables. Conſiderons maintenant les diuerſes ſortes de deuinations.

Deuins

Lecanomance.

PSELLE deſcrit la *Lecanomãce*, & dit qu'elle a eſté en vſage entre les Aſſyriens, auſſi a elle bien eſté familiere aux Chaldees & Egyptiens. Les Turcs en vſent auiourd'huy, mais vn peu autrement. On auoit acouſtumé de mettre des lames d'or & d'argent, & des pierres precieuſes marquees de certains characteres en vn baſſin plein d'eau: & apres que les mots acouſtumez eſtoyent prononcez, par leſquels l'eſprit eſtoit appelé, on propoſoit vne queſtion: puis incõtinent on entãdoit vn petit bruit ſans aucune voix, qui eſtoit vn ſigne de l'entree de l'eſprit: & apres ainſi que l'eau bouillonnoit il en

ſortoit

ſortoit des paroles greſles par leſquelles eſtoit reſpondu à la queſtion. Les paroles eſtoyent ainſi greſles tout expres, de peur que l'eſprit ne fuſt repris de menſonge es choſes qu'il ne conoiſſoit pas.

La *Gaſtromance* eſtoit diferente à celle de deuant, en ce que les reſponces ne ſe faiſoyent point par la voix, mais par peintures. On diſpoſoit des vaiſſeaux de verre, faite en forme ronde, & remplis d'eau pure & clere: à l'entour deſquels on mettoit des cierges allumez: puis apres que l'inuocation de l'eſprit eſtoit parfaite par vn ſecret barbotement, on auoit vn petit garçon vierge, ou vne femme enceinte qui prenoit garde au verre ententiuement, & regardoit tout à l'entour, prioit, commandoit, & inſtammēt demandoit reſponſes, leſquelles à la parfin le diable dōnoi par des images emprain tes dedans l'eau, qui ſe monſtroyent au trauers des verres clers & luyſans. *Gaſtromance.*

La *Catoptromance*, deuine les choſes par le moyen des miroirs clers & bien nets: dedans leſquels les images des choſes propoſees aparoiſſent feinctement repreſen tees par le diable. Didie Iulien Empereur vſa fort de ceſte deuination, & dit-on qu'il preuit pluſieurs choſes par les aduertiſſemens de Satan, leſquelles auindrēt depuis. *Catoptromance.*

La *Chryſtallomance*, fait raport à ſes magiciens, ainſi cōme ſi elle prognoſtiquoit de quelques marques peintes, & des figures qui repreſentent les choſes à auenir, deſquelles on s'enquiert, & ce par le moyen des Chriſtals compoſez & bien polis, dedans leſquels le diable ſe iouë. Car en pluſieurs il eſt caché & ſerré ſous vne petite figure, & quelquesfois ſous vne autre matiere. *Chryſtallomance.*

La *Dactylomance* eſt lors que les Magiciens deuinent par le moyen des anneaux, compoſez ſelon quelque certaine conſtitutiō du ciel, ou conſacrez par ceremonies diaboliques. Il y en a pluſieurs qui s'aident de ce diabolique deuinement, qui eſt defendu, leſquels toutefois ſans eſtre punis demeurēt entre les Chreſtiēs. Il n'y a pas long temps qu'vn compagnon de ce meſtier bailla à vn ſeigneur vn anneau conſacré par meſme ceremonie, lequel il luy vendit la ſomme de vingt eſcus, & qui, comme il diſoit, auoit la vertu de le faire touſ- *Dactylomance.*

iours gaigner pendant qu'il le porteroit, iouant à quel que ieu que ce fut. Et pour en faire l'experience il le prit,& ioua fort heureusement. Estant donc alleché par ce premier gain, il luy bailla les vingt escus,& retournant en son premier exercice du ieu il perdit deux fois autant qu'il auoit gaigné parauant. Parquoy se voyant trompé il fit rompre son anneau.

L'HYDROMANCE se faisoit en plusieurs manieres. On emplissoit vn petit vaisseau plein d'eau,puis auec le doigt on laissoit descendre dedans l'eau vn anneau pendu à vn fil: & ainsi par quelques mots on demandoit la declaration,ou confirmation de la chose demandee.Si ce que lon proposoit estoit vray, l'anneau frapoit de soy-mesme le vaisseau certains coups, sans estre poussé. On dit que Numa Pompilius se mesloit fort de ceste *hydromance*,& qu'il demanda conseil à ses dieux appelez dedãs l'eau. Il y en a encores quelques autres manieres.

L'ONYCHOMANCE se faisoit auec de l'huyle & de la suye, dont on frotoit l'ongle d'vn petit garçon vierge, que lon faisoit tourner vers le Soleil. Car ils pensoyent que les figures des choses desirees se fissent par le meslange de l'huyle, de la suye, & des rayons du Soleil, encores qu'elles fussent faites par le diable tressubtil ouurier, & qu'elles semblassent paroistre & resplendir par ce meslange fait sur l'ongle.

LES Magiciens vsent de la *Coscinomance* & *Axinomance* pour reconoistre & descouurir les auteurs des mesfaits, alors qu'on ne les peut apprehẽder,ils la font par le moyen d'vne hache qu'ils emmãchẽt en vn pau, & par le moyen de quelques paroles, & des noms de ceux que lon tient pour suspects. Ils estiment celuy estre coulpable du mesfait,sous le nom duquel la hache s'est tournee,ou branslee. Ils la font aussi par le moyen d'vn crible imposé sur des pincettes,lesquelles ils leuẽt auec deux doigts seulemẽt: puis ayans recité quelques prieres,ils font la cõiuration par mots inconus & à eux, & aux autres, & nomment aussi les noms des suspects. Ils tiennent celuy pour coulpable, sous le nom duquel le crible aura tremblé,ou panché,ou tourné.Mais la fidelité qui est es diables monstre combien ceste chose est veritable: encores que celuy qui soustient auec les doigts

doigts le crible sur les pincettes le puisse bié faire mouuoir selon son plaisir.

La *Cephaleonomance* se fait auec la teste d'vn Asne rostie sur les charbons, & auec quelques autres ceremonies, pratiquees iadis par les Alemans.

La *Ceromance* se pratiquoit en fondant de la cire & la faisant degouter dedans l'eau, ou lon voyoit les representations des personnes. Ceste sorcellerie est encores auiourd'huy pratiquee entre les Turcs.

L'AEROMANCE magnifiee par Aristophane poete Grec en sa comedie intitulee Les Nuees, s'aidoit de l'air & des mouuemens & parties d'iceluy.

THEOCRITE en son eglogle intitulee la Pharmacentrie fait mention de l'*Alphitomance* & *Aleuromance* qui se consideroit au froment meslé auec la farine. La *Tiromance* espece de sorcellerie, en laquelle on s'aidoit de fromage, & *l'Ichthyomãce* ou lon vsoit de poissons, ont esté iadis pratiquees par Tiresie & Polydamas.

La *Capnomance*, deuination en laquelle on se seruoit de semence bruslee de pauot, ou de sesame ietté sur les charbons. La *Botanomance* estoit vne sorte de charme faite par le moyen des herbes, comme auec fueilles de sauge. *Sycomance* auec fueilles de figuier. *Libanomance* auec l'encens. *Daphnimance* auec fueilles de laurier. Car par le son qu'elle rendoit en bruslant, ils coniecturoyent de l'auenir, comme il y en a plusieurs tesmoignages es anciens auteurs.

La *Tephramance* estoit vne autre sorte de sorcellerie, quand on escriuoit dans les cendres, sur le doigt ou sur vn baston, la chose dont il faloit deuiner: car ils auoyét opinion que les lettres qui demeuroyent en leur entier monstroyent ce qu'il faloit esperer pour l'auenir.

DES SORCELERIES.

CHAP. XIII.



QVANT au mot de Sortilege ou de sorcelerie que les Grecs apelent Cleromance, il en faut maintenant dire quelque chose pour deux raisons. Premieremét, pource que ceste meschãceté n'est pas encor eua

nouïe du monde, comme la pluspart des diuers enchantemens susmentionnez : au contraire lon void par trop souuent les grands & petits obseruer malheureusemét les charmes & sorceleries. En second lieu, dautant que ie ne sache personne qui ait soigneusement remarqué les diuerses sortes de sorcelerie. Isidore dit ceux là estre Sortileges qui sous pretexte de religion, & par certains sorts, qu'ils nomment du non des Apostres & autres Saincts, font mestier de deuiner. C'est vne sorte de superstition sous laquelle le diable se iouë souuentesfois couuertement. De là procedent diuerses façons de deuiner, comme les points de la figure iettee, les dez, les figures de plomb iettees dans l'eau, la soudaine rencontre de quelques mots en vn liure ouuert à l'auenture, & de quelque sentence non pensee : Item diuers autres indices compris sous ce nom de sort: cōme l'*astragalomance*, la deuination qui se faisoit par les osselets ou dez, selon le nombre qui se presentoit, comme du nombre des maris, femmes, enfans, pieces d'heritage & autres choses, ou quand le nombre ietté est consideré sur son auenture. Ces liures de la bonne ou mauuaise auenture, parlent de tous afaires qui peuuent tomber en l'entendement : & d'iceux à vn chacun est assignee l'assiette des dez & le nombre des points selon qu'ils sont iettez : & à l'endroit ou ils se rencontrent, c'est signe qu'il y faut cercher la resolution de ce qu'on veut sauoir. Plusieurs François passent le temps à fueilleter tels liures de sort enrichis de leurs points & figures. Ceste sorcelerie est procedee des Pythagoriques, comme aussi l'arithmance. On peut voir ces choses plus amplement en Archid. in c. accusatus. §. sane, de hæret. li. 6. in summa confess. in tit. de sortil. 2. & 3. question. Hostien. & Raym. in summa, eodem titulo. & S. Thom. secunda, quest. 95. in tit. de superstil. vers. ad quartum dicendum.

Onomance L'ONOMANCE est vne sorte de charme prinse du nom de celuy qui a recours au sorcier, asauoir par des *Alectryomance.* lettres de son nom & par les figures d'icelles lettres. Il y a vne autre sorte de sorcelerie nommee Alectryomāce qui conuient auec la precedente, mais la façon de la pratiquer est estrange & ridicule. Car ils font vn grand cercle

cercle distribué en vingtquatre parties egales, en chascune desquelles y a vne lettre de l'Alphabet, & sur chascune d'icelles vn grain de bled. Puis on lasche vn coq nourri expres pour cela, en prenāt de pres garde quels grains il mangera. L'Empereur Valent estant en grande perplexité pour conoistre qui seroit son successeur, vn coq mangea les grains sur les lettres T H E O D. remarquant Theodose. En cest exemple on peut voir cōme le diable sait se mesler parmi telles sorceleries. Iean Leon au 8. liure de la description d'Afrique fait mentiō d'vn sēblable trait des basteleurs du Caire en Egypte, qui monstrent des petits oiseaux en des layettes quarrees, lesquels presentent auec le bec des billets de bonne & mauuaise auenture. Celuy qui la desire sauoir, iette vne petite piece de monnoye à l'oiseau, qui le prent du bec & le porte en la layette, d'où il sort portant au bec vn billet ou est la response. On peut voir par ce qu'en dit ce mesme auteur, que tout cela est vne imposture dont le diable se sert pour imprimer tant plus auant la superstition en l'entendement de ces peuples.

VENONS maintenant à la *Stichiomance*, laquelle se pratique en regardāt soudainement en vn liure ouuert pour s'arrester à la sentence ou au vers reuenant à la question proposee quelquesfois auec le iet de dez, parfois sans iceluy. Et pource que les poemes estoyent estimez predictions, & les Poetes iadis apelez deuins, c'estoit par le moyen de leurs vers que ceste charmerie estoit en credit. Es causes publiques on s'arrestoit aux vers des Sybilles: es particulieres des Grecs, aux vers d'Homere, & des Latins à ceux de Virgile, comme les exemples s'en lisent es histoires de Socrates, Alexandre Seuere, Marcus Brutus, Claude Cesar, Opilius Macrinus, l'Empereur Adrian, Claude second predecesseur d'Aureliam, & en plusieurs autres. Voila les diuerses sortes de sorts & sortileges ainsi appelez non seulement pource qu'on tiroit les sorts de dedās vne vecie ou autre vaisseau, mais aussi pource qu'on les lisoit. Car les vers rencontrez par sort estoyent leus, comme nous l'auons monstré ci deuant, & il apert par les oracles de Delphes, que ceux qui interroguoyent le diable receuoyent les sorts cōme vne response par escrit. Valerius

Stichiomance.

Liure 1. chap. 6. Maximus escrit que les Ambassadeurs enuoyez en Delphes, à cause du desbordement du lac d'Albe raporterent que les sorts commandoyent que lon espandist par les champs l'eau sortie de ce lac. I'estime que lon appele sortileges ceux qui recueilloyent & lisoyent ces sorts escrits en papier, ou en parchemin, ou sur quelque autre escorce. Or il apert que le diable n'oublioit pas à mesler ses illusions parmi tels sortileges, pource que les ceremonies qui s'y pratiquoyent estoyēt abominables, & inuentees seulement pour entretenir les gens en superstition, les rendre plus idolatres & sanguinaires.

De la Gastrimance, & des Pythoniques.

CHAP. XIIII.

COMBIEN que nous ayons dit quelque chose ci deuant des Pythoniques, toutesfois d'autant que lors nostre intention n'a esté sinon d'expliquer les noms que l'Escriture donne aux Magiciens infames: maintenant premier que passer plus outre il faut considerer vn peu plus exactement ce mot, à cause de son frequent vsage. Aucuns ont estimé qu'Apollon auoit esté surnommé Pythien, à cause d'vn fort dangereux dragon nommé Python, lequel il tua à coups de flesches: & que depuis l'esprit dont estoyent inspirez ceux qui entre les idolatres predisoyent l'auenir, fut apelé Python. Les autres disent que cest oracle fut apelé Pythien, du mot Grec *Pyntanesthe* qui signifie s'enquerir, pource qu'on demandoit auis de choses auenir, cachees & secrettes. De cest oracle, la ville de Delphes fut apelee Pythus, & Apollon qu'ils estimoyent patron du lieu, & qui estoit dans le temple en image d'homme faite de fin or, fut surnommé Pythien. La deuineresse qui receuoit le diable, & par son instinct prononçoit les oracles en Grec, estoit apelee Pythie & Pythomante. Chrisostome parlant de ceste deuineresse & de l'oracle d'Apollon, dit que c'estoit vne femme qui s'asseoit sur vn trepié, & en escarquillant les iambes l'esprit malin venoit par dessous & entroit es parties honteuses d'icelle: lors elle deuenoit

hors

hors du ſens, ayant les cheueux eſparpillez, eſcumant par la bouche, puis commençoit à pronócer ſes oracles. Sainct Hieroſme dit que Methodius compoſa vn liure de la deuinereſſe, contre Origene, lequel au troiſieme liure des principes eſcrit que l'eſprit Pythonique poſſede pluſieurs perſonnes des leur enfance. Ceſte ſeruante, qui auoit vn eſprit Pythonique, dót eſt faite métion aux Actes des Apoſtres, gaignoit beaucoup d'argent à ſes maiſtres en deuinant. Ces deuinereſſes de Delphes ſe lauoyent premierement au fleuue de Cephiſus qui paſſoit au long de la ville: aucuns tiennent qu'elles en buuoyent, & qu'il leur en prenoit comme à ceux qui buuans de l'eau d'vn fleuue de Phrigie, nommé Gallus, deuenoyent furieux: à l'ocaſion duquel les preſtres de Cibele furent nommez Gallois: car ils ſe chaſtroyent eux-meſmes, & en leurs ſacrifices tenoyent des contenances de gens furieux. Act. 16.

Reste maintenant de conſiderer vne autre ſorte de deuination nommee *Gaſtromance*. Or combien que la deuination procede de l'eſprit malin enclos dás le corps humain, il y en à toutesfois de diuerſes ſortes, ſelon les lieux & parties d'ou elle procede. Car en la *Sternomance* les eſprits enclos en la poitrine, l'orifice de laquelle les Grecs nomment *Sternon* ſuggeroyent où eux-meſmes prononçoyent par la bouche des deuins (qu'ils empeſchoyent de parler) ce qu'on leur demandoit. Mais la *Gaſtromance* deuine par le moyen des eſprits enfermez dedans le ventre. Et pourtãt nous auons dit que tels deuins ſont appelez *Ventriloqui* par les Latins & *Engaſtrimyti* par les Grecs, & que les oracles des eſprits Pythoniques mentionnez es ſainctes eſcritures, & des deuinereſſes en Delphes, eſtoyent ainſi prononcez: encores qu'il y ait quelque diference à raiſon du ſexe, ce qui n'a point encor eſté remarqué que ie ſache. Le diable qui parloit par la deuinereſſe Delphique ſe faiſoit ouyr par les parties baſſes. Tertulian auteur de fort grande autorité aferme auoir veu des deuinereſſes parlantes du ventre, & que de leurs parties honteuſes procedoit vne voix qui reſpondoit à ceux qui les interrogoyét. Auſſi Cœlius Rhodiginus eſcrit qu'il a veu du temps de nos peres en ſa ville qui eſt en Italie vne fem-

me engastrimyte, des parties honteuses de laquelle il a souuent ouï la voix de l'esprit immonde, fort gresle & toutesfois entendible en tous les mots, parlant des choses presentes & passees au grand estonnement de tous: mais pour le regard de ce qui estoit à venir plus souuét vain & mensonger. Mais ces esprits immondes ne peuuent pas proferer leurs predictions par vn si vilain moyen es hommes, ains s'aident de la bouche d'iceux, comme dit a esté ci dessus d'Eurycles celebré par Aristophane. L'an mil cinq cens soixante, comme Adrian Turnebe lors professeur en Grec à Paris interpretoit vne comedie d'Aristophane intitulee les Guespes, il aferma en vne de ses leçons publiques, ou se trouuerent mes deux fils Theodore docteur en loix, & Henri docteur en medecine: qu'autresfois il auoit veu dás Paris vn tel rustre qu'Eurycles, qui s'apeloit Pierre le Brabáson. Iceluy, quand bon luy sembloit parloit du ventre, tenant la bouche ouuerte, sans remuer les leures: & par telle art & dexterité ou par l'imposture du diable il afrontoit beaucoup de gens. Il deuint amoureux d'vne ieune & belle Parisienne, orpheline de pere. Ne pouuant induire la mere à la luy donner en mariage: finalement, comme vn iour ils en estoyent en propos, il commence à faire sortir vne voix de son corps, comme si le defunct mari se fust plaint d'estre fort tourmenté eu purgatoire à cause de la desiance de sa femme, qui ne vouloit bailler leur fille pour femme à Brabanson qui l'auoit tant de fois demandee, & qui estoit si homme de bien. La femme effrayee de telles complaintes, ayant compassion de son mari, consentit à ce que demãdoit ce garnement, lequel ne cerchoit pas tant la fille que l'argent que son pere luy auoit laissé par testament, comme il aparut puis apres. Car six mois apres estre marié, & qu'il eust despendu tout le mariage de sa femme, il abandonna femme & belle mere, & s'enfuit à Lyon. Il entédit qu'vn riche banquier estoit mort quelque temps auparauant, lequel en sa vie auoit esté fort mal renommé à cause de ses rapines. Sur ce il va trouuer le fils & heritier vnique de ce banquier, lequel se pourmenoit en vne gallerie pres du cœmitiere, & luy fit entendre qu'il estoit enuoyé vers luy pour luy apren-
dre ce

dre ce qu'il auoit à faire. Et sur ce qu'il l'admonnestoit de penser plus à l'ame & à l'honneur de son pere qu'à sa mort, on entendit soudain vne voix contrefaisant celle du pere, laquelle le Brabanson faisoit sortir de son ventre: & cependant il iouoit à l'esbahi auec vne dexterité singuliere. Par ceste voix le fils estoit admonnesté de l'estat auquel le pere estoit reduit par sa meschanceté, & de quelles peines il estoit tourmenté au feu de purgatoire, tant pour soy que pour son fils qu'il auoit laissé heritier de tous ses biens acquis en mauuaise conscience: declarant qu'il ne pouuoit estre deliure, si son fils ne satisfaisoit deuëment, distribuant des aumosnes à ceux qui selon le temps d'alors pouuoyent estre en plus vrgente necessité: que ceux là estoyent les Chrestiens prisonniers des Turcs: & qu'il s'en fiast au personnage qui parloit à luy, lequel estoit enuoyé en Constantinople, par d'autres gens de bien, & que Dieu l'auoit adressé bien à point vers ce fils pour mesme effect. Le fils qui n'estoit pas des plus auisez du monde, encor qu'il ne se doutast d'aucune fraude, toutesfois ne pouuant bien digerer ce mot de fournir argent, respondit qu'il y penseroit, & assigne le Brabanson au lendemain en ce mesme lieu. Ce pendant il se trouuoit en merueilleuse angoisse, & tenoit pour suspect ce lieu ou la voix auoit parle, pource qu'il estoit à couuert, à l'ombre, resonnant, & propre à faire quelque fourbe. Parquoy le lendemain il mene le Brabanson en vn autre lieu descouuert, plat, & ou il n'y auoit buisson ni ombre quelconque. Neantmoins en deuisant ensemble il ouyt la chanson susmentionnee, auec adition, que sans aucun delay il baillast six mille francs au Brabanson, & que tous les iours il fist chanter trois messes pour le salut de son pere: autremẽt il estoit damné pour tout iamais. Le fils conscientieux ou plustost superstitieux, mit es mains du Brabanson, assez à regret neantmoins, ceste somme de six mille frãcs sans se soucier d'en prendre quelque recognoissance par escrit. Le pere deliuré de purgatoire, & des coups de marteau de Vulcain, ne reuint plus importuner son fils, lequel apres auoir dit adieu au Brabanson, qui se retira auec sa proye, cõme il se monstrast plus ioyeux que de coustume, dõt les autres bãquiers estoyẽt esbahis, apres

en auoir entendu l'ocasion, se mocquerent de luy de s'estre ainsi laissé purger la ceruelle & la bourse, ce qui le fascha tellement que peu de temps apres il mourut & alla vers son pere pour sauoir la verité de ce faict. Berno refute les opinions & erreurs de tous ces deuins, au liure du mespris des deuinations diaboliques, comme il apert par l'epistre escrite à Meinfroy.

De la Gyromance, des Charlatans ou Triacleurs, & des images appelees Theraphim.

CHAP. XV.

ON trouue à Fez en Afrique vne sorte de Charlatans & de deuins appelez *Muhazzimin*, c'est à dire enchanteurs. Ils ont le bruit entre tous autres Magiciens, de pouuoir chasser promptement les diables. Et pource que quelquesfois les choses succedent selon qu'ils les ont predites, on ne sauroit estimer combien cela acroit leur credit. S'ils ne peuuent chasser quelque diable, ils disent que c'est vn esprit de l'air. Or la maniere de le coniurer est telle. Ils forment certains characteres dans des cercles au milieu d'vn fouyer ou autre chose: puis font certaines marques sur la main ou sur le frōt du malade: & apres l'auoir perfumé de quelques senteurs commencent à faire l'enchantement, coniurans l'esprit à qui ils demandent par quel moyen il est entré dedans ce corps, d'où il est, comment il a nom, finalement ils luy commandent de sortir.

Il y en a d'vne autre sorte, qui se gouuernēt par vne *Zairagia.* certaine reigle cabalistique qu'ils apelent *Zairagia*, laquelle n'est point escrite, car ils estimēt que ce soit vne science naturelle: & ne trouue-on deuins en la ville de Fez qui respondent plus veritablement & asseurémēt aux demandes qu'on leur fait. Mais ceste reigle est tres dificile, & faut que celuy qui s'en veut aider ait aussi grāde conoissance de l'astrologie que de la cabale. Iean Leon Africain testifie au 3. liu. de sa description d'Afrique, ou il raconte ce que dessus, qu'il a veu vn de ces maistres Cabalistes employer tout vn iour à faire vne figure laquelle est composee presque en la maniere suyuante. Ils font plusieurs cercles l'vn dedans

l'au-

l'autre,au premier desquels ils formét vne croix,& aux extremitez d'icelle les quatre parties du monde, c'est asauoir Orient, Occident, Septentrion & Midy. Au centre ou les lignes se rencontrent, ils mettent les deux Poles, & hors du premier cercle sont situez les quatre elemens. Puis ils diuisent le cercle en quatre parties, & le suyuant finalement. Apres cela ils partissent chasque partie en sept,& y impriment certains grands characteres Arabiques au nombre de vingtsept ou vingthuit pour chaque element. En l'autre cercle ils posent les sept planettes:au suyuant les douze signes du Zodiaque,& en celuy d'apres les douze mois de l'an selon les Latins:au suyuant les vingthuit maisons ou signes de la Lune:au dernier les trois cens soixante cinq iours de l'an. Hors de tout cela ils mettent les quatre principaux vents,puis choisissent vne lettre de la chose demãdee,& vont multipliant auec les choses nõbrees, iusques à ce qu'ils sachent quel nombre porte le charactere. Apres ils la diuisent en certaine maniere,la mettans en parties selon que le charactere est & selon l'element situé: tellement qu'apres la multiplication,diuision & dimension,ils sauent le charactere propre pour le nombre qui est resté. Et font du charactere troué ainsi que du premier, & ainsi consequemment iusques à ce qu'ils vienent trouuer vingthuit characteres,desquels ils forment vne diction & reduisent la diction en oraison,tousiours en vers mesuré,selon la premiere sorte des vers Arabiques, qui s'appelét Ethauil, lesquels ont huit pieds & douze bastons,selon l'art poetique des Arabes. Or de ces vers qui prouiennent des characteres sort vne vraye & infaillible respõse.Premieremét la chose demandee en procede, puis la responce de ce qui se demãde,& ne se mescontét iamais en cela: chose (ce dit Iean Leon) certainement miraculeuse & dautant plus admirable que ie ne pense point auoir veu chose qui fust estimee naturelle auoir tant de diuinité, ni qui seblast mieux supernaturelle que ceste ci. I'ay encor (adiouste-il) veu faire vne autre figure au college du Roy Abul Hunan, en la cité de Fez, en vn lieu descouuert, lequel estoit paué de fin marbre, blãc & poli, & y auoit distance entre chacun angle l'espace de cin-

quante coudees, dont les deux tiers furent occupez des choses dequoy se deuoit faire la figure, pour laquelle fournir y auoit trois hommes, vn chacun desquels prenoit garde de son costé: neantmoins ils y demeurerent vn iour entier. I'en vis faire vn autre à Thunis par vn excellent maistre, lequel auoit commenté sur la reigle susmentionnee, en deux volumes qui sont tenus en grā de reputation par ceux qui ont l'intelligence d'icelle. Ie me suis trouué depuis ma conoissance es lieux où lon en a fait trois: & ay encore veu auec ce deux commentaires sur ceste reigle, & vn autre de Margian, qui estoit pere du maistre que ie vis à Thunis, auec vn autre d'Ibne Caldun historien. Et si quelqu'vn auoit enuie de voir ceste reigle commencee, il ne sauroit despendre cinquante ducats, pource que passant à Thunis qui est prochaine d'Italie, on la recouureroit aisément. Brief, & en general il y a trois sortes de deuins à Fez. Les premiers vsent de figures Geomantiques ou Gyromantiques. Les seconds mettēt de l'eau dans vn bassin de verre, & auec vne goute d'huyle qui la rend transparante, comme vn bassin d'acier, disent qu'ils voyent passer les diables à gros esquadrons, venans les vns par eau, les autres par terre, & combatans en campagne. A l'heure qu'ils les voyent arrestez ils les interroguent: & les malins esprits respondent auec quelque mouuemēt d'yeux ou de mains: ce qui monstre assez combien sont despourueus de sens ceux qui y aioustent foy. Aucunefois ils mettēt le bassin es mains d'vn enfant de huit ou neuf ans, auquel ils demandent s'il a pas veu tel & tel esprit. Plusieurs sont si hebetez qu'ils despendent de grands deniers apres telles badineries. Les troisiemes sont certaines femmes qui se disent auoir acointance auec des diables blancs, & disent qu'il y en a d'autres noirs & rouges.

Trois sortes de deuins à Fez.

Il y a encores auiourd'huy au cœmitiere, ou marché public de Constantinople, des Turcs hommes & femmes, & principalement des Egyptiennes, lesquelles estoyent premierement idolatres, & font profession de deuiner, & en viuent. Ils prognostiquent apres auoir marqué quelques figures dedans le sable, ou ietté quelques dez, ou bien ramassé quelques nombres de marques,

ques, leu & barboté ie ne ſay quoy dedans vn liure: ou apres qu'ils ont meſlé de la cire auec de l'huyle, ils atendent qu'elle ſoit refroidie, puis ils deuinent ſelon les characteres qui y aparoiſſent. Quelquesfois ils prognoſtiquent par le moyen de l'eau, d'vn verre, d'vn miroir, & autres pareils inſtrumens, & y ſont tellement façonnez par le maiſtre d'impieté & incredulité, que meſme il ſemble que de leur premiere ieuneſſe ils ayent tetté ce pernicieux laict aux mãmelles de leurs meres. Ainſi Appulee eſcrit d'vn deuin nommé Diophanes: Il y a dit-il, maintenant à Corinthe vn Chaldeen eſtranger, lequel trouble toute la ville par des reſponces eſmerueillables, & pour amaſſer de l'argent donne entendre au peuple les ſecrets des deſtinees, quel iour eſt bon pour faire que le mariage dure long temps, quel iour fait les edifices perpetuels, quel iour eſt commode aux marchans, plus celebre aux voyageurs, & plus oportun aux nauigateurs. Il m'a meſme reſpondu pluſieurs choſes eſmerueillables & eſtranges, lors que ie l'ay enqueſté de l'iſſue de mon voyage. Toutesfois la Sibile Erithree teſmoigne toutes ces choſes eſtre fauſſes, diſant: Que tout ce que les hommes cerchent curieuſement des iours ſont toutes impoſtures.

THERAPHIM eſtoyent des images prediſantes les choſes auenir, faites en la forme que s'enſuit, ſelõ le teſmoignage d'Elie Leuite. Ils tuoyent vn homme premier né, en luy tordant & coupant la teſte, puis la garniſſoyẽt de ſel & de ſenteurs aromatiques, la couuroyẽt d'vne platine d'or, ſur laquelle eſtoit eſcrit le nom d'vn eſprit. Cela fait ils dreſſoyent ceſte teſte contre vne paroy, alumoyent des chandeles deuant, & l'adoroyent.

Qu'il ne faut point croire aux prognoſtications des deuineurs Magiciens: & qu'il ne ſe faut point adreſſer à eux.

CHAP. XVI



R ces manieres de prognoſtications anetiologites, c'eſt à dire qui n'ont aucunes cauſes en nature, ſont defendues treſexpreſſément en la loy de Dieu, où elles ſont nõmees de diuers noms: cõme auſſi touſiours

les impostures des deuinations ont esté diuerses entre tous les Gentils. Au 8. chapitre de Deuteronome, le Seigneur dit, Il ne se trouuera point en toy Magiciē vsant d'art magique, ni homme ayant esgard au temps & aux oiseaux, ni sorcier, n'enchanteur qui enchante, ni homme demandant conseil aux esprits familiers, ni deuins, ni demandans auis aux morts. Par le mot de Magicien ou deuin, aucuns entendent celuy qui par charmes & intelligence qu'il a auec l'esprit malin s'enquiert s'il est bon se mettre en chemin ou entreprendre ceci ou cela. Par celuy qui a esgard au temps est entendu le deuin qui donne responsé en considerant les nuees & les astres, & qui conseille qu'on se garde de tel & tel iour, encores qu'ils ne soyent suiets aux influences des planettes & estoiles pour tel regard, comme si lon se marie, ou qu'on bastisse sous tel & tel aspect, ils se meslent de dire qu'il y aura de la malécontre. Par le deuin qui prend garde aux oiseaux est entendu celuy qui obserue le vol & gazouillis des oiseaux pour en prognostiquer biē ou mal auenir, cōme il predira la mort de quelcun s'il oit craqueter vn corbeau. Il se faut toutesfois esmerueiller grādemēt que la prudēce soit ostee aux hōmes iusques à ce point, qu'ils pensent qu'vn esprit tresnoble de nature, mais tresmeschant par malice, à cause de sa rebellion, vueille escouter, obeir, estre poussé & lié par la propre vertu de l'homme, lequel luy est inferieur de nature, & presque semblable en malice: comme si celuy se vouloit contre sa nature donner à l'homme, lequel a refusé d'estre suiet de Dieu le Createur, vers lequel sa nature le tiroit. Celuy donc, qui a violé la paction naturelle, ne gardera iamais le traité qui sera à nostre vsage & proufit. Ioint qu'vn menteur, & pere de mensonge tourne toutes les choses vrayes à fausseté, & toutes les bōnes à malice. Qui se fiera donc à luy, si ce n'est vn hōme qui soit hors du sēs pour sauoir vne verité future, laquelle ou il ignore du tout (car elle n'est pas conue par sa nature, ou biē elle ne luy est pas reuelee) ou s'il la conoit il l'enuelope en mensonges par vne finesse malicieuse? Et s'il auient que quelquesfois il la prononce telle qu'elle est, ou il sera contraint, ou s'il fait librement & de sa volonté, ce sera d'vn mauuais vouloir, &
pour

pour mauuaise fin, asauoir pour puis apres nuire plus pernicieusement: & afin qu'ayant dit vne telle quelle verité, qui ne sera de grande importance, il puisse apres blesser plus cruellement, par le moyen d'vne autre, laquelle n'estant conue en tout & par tout, doit aporter quelque grand inconuenient ou perte. Voila comme par ce moyen ce pecheur infernal cache plus cauteleusemẽt ses mensonges, ou son amorce venimeuse & pernicieuse. Celuy donc est bien fol, qui va au conseil à luy, & encores plus fol celuy qui y estant allé ne s'en repent au retour. Cependant toutesfois ie ne veux pas nier qu'il n'entende bien la nature des choses: & que par ce moyen il ne puisse sauoir plusieurs choses deuant qu'elles soyent conues par les hommes: & dautant plus exactement, que son esprit est plus subtil. Il annonce ces choses aux ignorans, comme vn larron: & prinpalement à ceux, par les actes desquels il aperçoit quelque cõmencement de croyãce, par laquelle ils puissent pẽser qu'il prognostique, & conoist les choses occultes & cachees. I. Frãçois Pic, philosophe tresinsigne, dispute doctemẽt & religieusemẽt à ce propos cõtre les prognosticatiõs Magiques, en neuf liures des Predictions, & principalement au 7. S. Chrisostome sur l'Euangile de sainct Iean, Homelie 18. La prediction des choses futures, dit-il, est seulement vne œuure de Dieu immortel, & non d'autre. Mais s'il est auenu que les diables ayent predit quelque chose, ils ont deceu le pauure & simple peuple: car toutes leurs prognostications se trouuẽt tousiours fausses. Nous auons aussi dit quelque chose à ce propos au 1. liu. chap 9. Et pourtant ce que dit Origene au 3. liure de ses commentaires sur Iob demeure ferme: Ceux (dit-il) qui ont recours aux vains augures & enchantemens, prognostications, ligatures & sorceleries, se fouruoyent, leur trauail est inutile, la grace de Dieu s'esloigne d'eux, les saincts Anges les abandonnent, le diable leur tient compagnie, infatuant leurs esprits, endurcissant leurs cœurs, & les destournant de droite intelligence. &c. I'adiousteray encor le tesmoignage de Pierre de Blois en l'epistre 49. Souuentesfois (dit-il) le pere de mensonge descouure quelque ombre de verité, iusqu'à ce qu'il ait precipité auec soy en en-

ser les enfans d'infidelité. Ainsi donc le Chrestien pour estre sauant, ne se doit point enquester des choses auenir, mais s'assuiettir humblement à la volonté de celuy qui dispose sagement de toutes choses, & à qui personne n'a donné conseil. &c. Ne te tourmente point pour conoistre les temps & les saisons que le pere a reseruees sous sa puissance. Car de vouloir conoistre l'auenir par augures ou autres moyens illicites, c'est vne tentation diabolique, & ocasion de damnation eternelle, &c. Il auient souuent que les predictions auiennent selon qu'elles ont esté declarees, pour cela toutes fois il n'y faut pas aiouster foy: car combien qu'ils disent vray de fois à autre, si est-ce que le plus souuent ils mentent à la confusion de ceux qui y aioustent foy. Et ne te scãdalise si quelquesfois il est auenu par la permission de Dieu que gens de marque ayent accepte telles impostures. Il faut ioindre à ce que dessus vne telle sentence de sainct Antoine, Encore que nous acordions (dit-il) que les diables annõcent pour certain ce qui doit auenir, dites moy quel proufit il y a de conoistre les choses futures? Celuy qui les a sceuës en a il esté plus estimé, & celuy qui les a ignorees plus chastié? Ce en quoy vn chacun s'apreste tourment ou gloire est le mespris ou l'acomplissement des commandemens de Dieu. Personne de nous n'entre au monde pour auoir conoissance des choses auenir: mais pour obeir aux commandemens de Dieu, & en ce faisant de seruiteur deuenir maistre. Il ne se faut pas soucier de sauoir ce qui est auenir, mais d'acomplir ce qui est commandé.

PARQVOY Phauorinus en Aulugelle, voulant retirer, & empescher les ieunes hommes d'aller à ces faiseurs de natiuitez, & autres, qui par art monstrueux promettẽt de dire les choses futures: & leur voulãt persuader qu'il ne faut aucunemẽt se cõseiller à eux, en faisoit la preuue par tels argumens: Ces gens, dit-il, disent les choses futures bõnes, ou mauuaises. s'ils disent des choses bonnes, & qu'ils te trompent, tu seras miserable en atendant en vain: mais s'ils t'annoncent des choses vrayes, & qu'elles ne soyent point bonnes, tu seras desia miserable en esprit, deuãt que tu le sois par la destinee. si elles sont bonnes & qu'elles doyuent auenir, alors il y

aura

aura deux incommoditez : car l'atente qui tousiours te tiendra suspens te laissera, & l'esperance aura desleuré tout le fruit de ton aise. Il ne faut donc se seruir aucunement de ces gens qui prognostiquent les choses auenir.

I'ADIOVSTERAY ici vn exemple nouueau d'estrã ge cruauté, duquel se seruit le Duc Iean Galeaz pour rembarrer les deuinations & la vanité de l'astrologie iudiciaire. Vn certain Astrologue, coustumier de conoi stre & predire, auec heureux succes, plusieurs choses d'importance, fichant vn iour fort atentiuement les yeux sur Iean Galeaz, luy dit, Pensez vistement à voz afaires, car vous ne pouuez plus gueres viure. Pourquoy donc, dit Galeaz? à cause, respond l'autre, que les estoilles, dont i'ay marqué les regions & situations au iour de vostre naissance, vous menacent de mort auant que soyez sorti de ieunesse. Sur ce Galeaz commença à l'interroguer pour le surprendre, en ces termes : & toy, dit-il, qui aioustes foy à ces natiuitez, comme à Dieu mesmes, combien de temps as-tu encor à viure? L'Astrologue respond que les estoilles luy promettoyent vn assez long terme. Voire, repliqua Galeaz, & afin que ci apres tu ne te persuades viure trop longuement en te fiant ainsi en la bonté & douceur des estoilles, tu mourras promptement, & contre ton opinion: & quand toutes les estoilles seroyent assemblees elles ne te pourront sauuer toy qui si inconsidérément & vilainement menaces de mort les hommes d'autorité. Disant cela il fit empoigner, emprisõner, puis estrãgler cest Astrologue.

OR ie permets vn plus exquis denombrement de ces arts diaboliques à ceux qui les ont apprises, & qui par le conseil, conduite, & aide de leur maistre & docteur, sont si osez, que de l'exercer à leur ruine, & à la perte des autres qu'ils atirent meschamment en la cõmunicatiõ de leurs execrables mesfaits. Il nous faut cependant douloir que ceste peste court ainsi cruellemẽt, & demeure trop long temps entre les Chrestiens, principalement és lieux ou le nom de l'Euangile n'est encore clairemẽt entẽdu, & où la verité du seruice diuin est gastee par ie ne scay quelles payennes ceremonies & superstitions, lesquelles sans aucun doute, ont esté inuen-

tees par la finesse du diable, pour tromper les hommes.

Du deuinement Magique & fausse Medecine de quelques prestres & moynes.

CHAP. XVII.

IL y a plusieurs prestres & moynes, qui doyuent estre mis en ce roolle & estimez de la famille de ceux qui sont remplis de l'esprit Pythonique, & qui doyuét à bõ droit estre escrits au papier des Magiciens, & pour quelque occasion que ce soit n'en doyuent estre rayez. Ce sont gens qui, comme ils sont ignares, sont aussi impudens & meschans iusques au bout. Ie n'entens ici detracter des gens de bien, lesquels i'honore & reuere. Ils se vantent impudemment de conoistre la sacree Medecine: & encores qu'il soit certain qu'onques ils ne la gousterent du bout des leures: si est-ce qu'ils n'ont point de honte de respondre d'vne bouche mensongere, & persuader au pauure peuple (i'ay honte de nommer des Conseillers, gens de sauoir, de iugement, & d'autorité) lequel a recours à eux en plusieurs maladies, & leur en demande conseil: Ils n'ont, di-ie, honte de respondre qu'elle procede de sorcellerie & d'enchãtement, & cependant encore ces bons deuineurs Pythiens osent bien malheureusement monstrer souuentesfois, & par le moyen de leur art, l'enchanteresse ou sorciere, qu'ils disent en estre cause. Mesme ils en donnent le plus souuent le blasme à quelque honneste, innocente, & bonne matrone, dõt iamais elle n'en pourra, ni mesme sa posterité estre du tout purgee. Car ce ne leur est pas assez, & ne leur sufit d'auoir controuué la maladie en mentant, si quant & quant ils ne calõnient les innocens, & s'ils ne remplissent le vulgaire, qui de sa nature croit facilement, d'vne haine irreconciliable: & s'ils ne font retentir tout vn voisinage de proces & de plaideries, s'ils ne desioignent les amitiez, s'ils ne rompent le lien d'vnion estraint par l'alliance de consanguinité: s'ils n'incitent à debats, s'ils ne procurent des poisons, & si en la fin ils ne machinent, & sont cause

des

des meurtres que feront ceux qui veulét venger l'innocéce de celle qui est acusee du mesfait, & qui par ce moyé luy veulét aider: bref s'ils ne sont cause de la mort de la femme qui est meurtrie par les autres, ou mal punie par le magistrat. Si ie dis que ie suis tesmoin viuant de ces choses, ie ne métiray point: & en deusse creuer l'enuieux, ou les adherans de ceste secte. Voila comment ces bons piliers d'Eglise sont les principaux esclaues de leur maistre Beelsebub, lequel se glorifie d'estre bien serui, principalement sous le manteau de religion. Car pour mieux atirer de l'argét, & comme se demangeans de l'enuie qu'ils ont d'estre bien estimez, ils font marché par ce moyen de leurs ames, & de celles d'autruy qu'ils voüent au diable: & par ceste fausse opinion d'enchantemens, qu'ils disent estre és maladies naturelles, ils gastent au preiudice de la vie, & du salut la medecine la plus ancienne, & la plus vtile, & plus necessaire de toutes les sciences.

Qvelcvn du nombre de ces imposteurs escrit en vn sot Dialogue composé depuis peu de temps, imprimé en langue Alemãde (aussi n'eust-il peu (tant il estoit beste) l'escrire en latin) que le vétre d'vne femme paruint à telle enflure, que lon pensoit qu'elle fust grosse d'enfant, si bien qu'esperant acoucher auant Caresmeprenãt, & voyant qu'elle en estoit trompee, elle s'adressa vers luy. Cest imposteur iure fort & ferme, qu'il luy fit sortir du ventre deux quartes de noyaux de cerises, apres qu'il luy eust donné vne medecine, la pluspart desquels estoyent desia germez, & les autres estoyent montez d'vn doigt de haut. Or sa menterie est descouuerte, parce que tous ses noyaux n'eussent sceu estre en autre lieu que dedans les boyaux. Mais si par l'espace d'enuiró neuf mois, qu'il y auoit que les cerises de l'annee passee estoyent faillies, ils eussent esté entassez en ceste partie, & que là ils eussent fait vne telle enflure, que mesmes ils commençoyent à germer: par quelle voye, ie vous prie, les ordures ordinaires sortoyent-elles du corps cependant, puisque les boyaux estoyent remplis de noyaux entassez? C'est merueille qu'il n'a ataché à ceste menterie, que la femme ayant pris la medecine sema par mesme moyé tout vn chãp de noyaux

de cerises, ou que si elle ne les eust iettez hors, elle eust peu, en peu de temps apres engendrer & faire paroistre de fort belles cerises, puisque les racines estoyent prises en vn lieu si bien fumé : vous me pardonnerez, si la sottie du fait me contraint ainsi parler. Ce mesme rustre en fit autant en vne ville de Gueldres, ou quelquesfois i'ay exercé la medecine aux gages du public. Il entra donques en vne Abbaye de religieuses, & fit acroire à l'vne d'elles, qui estoit malade de quelque maladie, que son mal venoit de sorcellerie & de charme, & qu'il ne pouuoit estre chassé que premierement on ne celebrast le sacrifice de la Messe, sur son ventre : mais depuis que elle l'eut permis, & qu'il fut ainsi executé, la gouuernāte de l'Abbaye, que lon nomme la mere, femme noble & reueree tant à cause de son aage, que de sa saincteté, s'est tousiours pleinte que dés ceste heure elle auoit commencé à estre malade de sorcellerie, là où parauant elle ne l'estoit que biē peu de maladie naturelle. Ce pēdant ce sot ioueur de farces, escriuain de folies, & mesme Curé de son estat, ne laisse pas d'auoir des gens qui le reuerent, à cause parauenture du nom de religion. encore que ie le conoisse & dedans & dehors, si ne le veux-ie nommer: car la conscience me commande d'estre modeste, & veut que les pechez d'autruy soyent cachez. Parquoy ie laisse à parler tout expres de ses semblables, lesquels sont coulpables de pareille sorcellerie, & sont de mesme estat, & lesquels aussi ie conois fort bien: mais s'ils ne se reconoissent, cōme ie desire de bō
Isaye 28. cœur, il y a danger que ce qu'a escrit Isaie ne se raporte à eux: Nous auons traité alliance auec la mort, & auons fait apointement auec l'enfer.

Il faut dire ici vn mot de cest execrable Magicien, lequel estant endoctriné par le diable, & sortant de la boutique des tenebres, ioua dernieremēt l'vn des actes de sa Tragicomedie, en la maniere qui s'ensuit. Vn certain nommé Pierre qui a descouuert les mines à Hambach, auoit puis peu de temps, à sauoir, l'an mil cinq cēs soixante trois au commencement d'Aoust, ataché vne cloche au col de son cheual, & l'auoit mis au pasturage, dont incontinent il sortit. Pensant donc que son cheual luy eust esté desrobé, il se retira vers vn prestre sorcier

cier, nommé Gerard, vicaire de Blatz, diocese de Colongne : lequel apres auoir consulté son maistre de verité, luy asseura qu'vn larron auoit passé le Rhin par Bône auec son cheual, lequel il alloit vendre à la premiere hostellerie. Pierre creut à ceste response, & sans s'arrester il courut apres, & demanda en passant le Rhin si vn tel cheual auoit passé : on luy respondit qu'ouy, & mesme on luy enseigna le train du cheual de lieuës en lieuës: en la parfin apres plusieurs iournees il arriua à Hacckemberg, au comté de Senen, ou il trouua vn hôme armé qui luy sembloit estre monté sur son cheual: l'ayant acosté, il luy commêce à parler de la restitution du cheual qu'il asermoit estre sien, & regarda ça & là par quelle partie moins couuerte il le pourroit tuer, s'il venoit au combat: qui estoit la seule fin pour laquelle le menteur, & sanguinaire homicide dés le commencement auoit machiné toute ceste fable. Apres qu'ils eurent assez debatu, Pierre tasta aux testicules du cheual, se souuenant qu'on les auoit autrefois coupez au sien: au reste ils estoyent tous deux de mesme couleur, & de mesme trot. Voyant doncques sa faute, il demanda pardon à l'autre, luy raconta tout, & s'en retourna en sa maison. Mais il entendit par le chemin qu'incontinent apres qu'il estoit parti, on auoit trouué son cheual mort, ayant l'vn de ses pieds de derriere passé d'auanture par la corde qu'il auoit au col, dont il ne s'estoit peu depestrer: ce qui auoit esté cause de sa mort. Ainsi la verité de ce malheureux prestre sorcier fut descouuerte, laquelle certainemêt est digne de la punition du fouët. L'autre auoit fait despense d'enuiron dixhuit ou vingt francs en ce voyage, dont il se faschoit fort, & menaçoit encore en ma presence le prestre sorcier, se promettât d'en auoir la raison.

Les indoctes Medecins & Chirurgiens couurent leur bestise & erreur par les sorcelleries, & par la vertu des saincts.

CHAP. XVIII.


E pendant ie ne veux nier que le plus grand recours qu'ayent les hommes ineptes, qui se vantent impudemment & cauteleusemêt de la conoissance de Medecine, ne soit incô-

tinent qu'ils ignorent la nature de quelque maladie, & encore plus la guerison d'icelle, de dire qu'elle procede de sorcelerie: & alors qu'ils sont cõtrains d'en iuger comme aueugles des couleurs, ils couurent auec ce mãteau l'ignorance qu'ils ont des œuures de ceste science excellente: & s'en deuelopent tout ainsi que ceste indocte & ignorante troupe de certains Chirurgiens qui raportent les gangrænes, mortifications ou phagedænes, ou les vlceres malins, contumax, & dificiles à guerir, à sainct Quirin, à sainct Antoine & autres: lesquelles maladies toutesfois n'estoyent si malignes & dangereuses au commencement, comme peu à peu elles sont depuis tombees en ceste malignité par l'ignorance de ceux qui les pensoyent guerir par quelque recepte, & par vne incertaine & perilleuse empirie ou experience mal asseuree. Toutesfois ils prennent peine d'euiter finement la calomnie, ou plustost la iuste action que lon pourroit auoir contre eux, par le moyen de ce nom de sorcelerie, encore qu'ils soyent plustost dignes d'estre nommez sorciers: comme aussi ces esprits nouueaux, sortis depuis quelque temps de l'eschole d'vn certain Theophraste Paracelse, homme mesdisant au possible: lesquels se glorifians arrogamment de la fumee d'vn feu Chymique, comme esclaues d'arrogance, de presumption & de vaine gloire, peuuent tout & n'ont rien impossible à force de crier & parler haut, de promettre & de prononcer des mots qui remplissent bien la bouche: en quoy ils sont vrais imitateurs de leur maistre. Ils ont premierement apris, & retiré du liure qu'il a intitulé *Paragrammon*, des mots salles & deshonnestes, qui ne procedent point d'homme de iugement sain: par lesquels ils s'esforcent de mesdire, de calomnier, de reietter & fouler aux pieds l'ancienne saincte & sacree Medecine, apres auoir controuué des nouueaux principes, & nouuelles paroles, qu'eux mesmes n'entendent & ne peuuent maintenir par raison: ains se contentent d'vn amas de mots inutiles, dont Paracelse a rempli ses escrits. Ce rustre se vante d'estre monarque de medecine, inuenteur de la vraye science, & pour tel l'estiment, l'honnorent, & le reuerent ses sectateurs. Il faut doncques que iusques à ce iour, cest art tant vtile

Theophraste Paracelse.

entre

entre les autres,& principalement necessaire (si rien il y a de necessaire)pour la conseruatiõ du genre humain ait esté tousiours caché. Rien ne seruira doncques ici qu'Adam ait conu des le commencement les facultez & vertus de toutes choses que Dieu auoit crees: rien ne seruira que Ioseph ait commandé que le corps de son pere fust embaumé par les medecins: rien ne seruiront les loix que Moyse a publiees pour les Medecins: rien ne seruira la louange de Iesus Sirach, par laquelle il a voulu que les Medecins creez du treshaut pour la necessité, fussent honorez, comme il leur apartient. Ce sera dauantage vne chose inepte, que Iesus Christ ait fait vne similitude de ce qui n'estoit point, lors que il monstre que ceux qui se portent bien n'ont besoin de Medecin, mais les malades. Le liure de verité tesmoigne, que sainct Paul a appelé, & s'est recommandé à S. Luc Medecin son bien aimé. Tous ceux ci certainemẽt ont eu en reuerence l'ancienne Medecine, apuyee en discours veritables,& confirmee par vsage & raison, telle que nous l'exerçons. Nous ne trouuons qu'il y soit escrit, qu'il doit venir es derniers iours vn Theophraste Paracelse, monarque & inuenteur de la Medecine. Ie ne veux toutesfois mesdire de la Chymie qui n'est pas petite partie de Medecine, laquelle ie prise beaucoup, comme aussi font les anciens auec moy: & me resiouis du biẽ auenu à nostre Medecine, en ce qu'elle est maintenant plus estimee: i'auoue encor que par la Chymie on tire les esprits, les huyles, des poudres,& des sels propres à guerir toutes maladies, soit de souphre, de vitriol, d'antimoine, ou d'autres mineraux de mesme especes & des metaliques mesmes. Car moymesme en ay fait les extractions & experiences.

Genese 2.
Genese 50
Exode 21.
Eccles. 38.
Matth. 9.
Colos. 4.

MAIS pour reuenir à mon point: il y a enuiron trois mois qu'vn des plus habiles & bragards hommes de ceste eschole (le nom duquel vaut mieux teu & aboli que publié) fut appelé par vn Gẽtil-homme de Iuliers tormenté cruellemẽt d'vne schiatique, qui pour auoir esté mal pẽsé auoit la cuisse gauche fort enflee. Cest imposteur estãt venu, luy promet de la guerir dãs vn mois, & se courrouçoit fort, disant mille iniures du medecin,

lequel luy auoit parauant apliqué des cauteres ou fers chauds au dessous des iointures, ce qui toutesfois fut fait depuis par ce Paracelsite, côtre toute raison, lequel ne les apliqua en temps & en lieu commode. Premierement il luy fit prendre par quelques iours vne poudre pour le faire suer, & ainsi il le rendit merueilleusement foible. Au bout de treize iours apres, le malade voyant que tout alloit de mal en pis, dit. Comment? commencerons nous à conter auiourd'huy le premier iour du mois? Non respondit l'autre: Car i'ay de l'huyle à Cologne, laquelle est encore sur le feu, par le moyen de laquelle ayant frotté vostre cuisse i'en feray sortir le diable s'il y est. De là en auât doncques il aplique son huyle: & presque de iour à autre il luy fit prêdre vne cueilleree de vin sublimé, dedans lequel auoit trempé quel que temps vne poudre purgeante, & auec quoy il auoit meslé son calciné, qu'il appele: si bien qu'à la parfin d'vne simple quarte qu'auoit le malade, il en fit vne double & tierce quarte. voila la grâde puissance de cest art: tout est aprouué. Cependant toutesfois la cuisse en grossissoit estrangement, sans qu'elle fust aucunement diminuee par la prise de ce vin ardent & purgeant: & la cuisse droite s'amenuisoit à cause d'vn vlcere, qui dés long temps couloit & s'estoit fait de soymesme.

DAVANTAGE il adoucissoit vn petit les grandes & insuportables douleurs, & les perpetuelles veilles pour quelques heures, par le moyen de certaines pilules faites en maniere de crotes de rat: dont elles sont nômees les crotes de rat de Paracelse. Il les luy faisoit prendre auec de la maluoisie, voire en l'acces de fieure, dôt s'ensuyuoit vne grande destresse de cœur. Il se vantoit que son ôpiate de fiè estoit faite d'or trespur de deux vieux ducats, & ce par le moyen de l'alchimie. Parquoy le malade luy bailla pour cest efect deux ducats d'Espagne & deux nobles à la rose, afin d'auoir dauantage de ceste crotte de rat: mais l'autre estant retourné de la ville ou il demeuroit, dit que l'or ne s'estoit trouué assez pur, ce qu'il faisoit afin d'en tirer encore de l'autre, qui deuoit estre digeré par vn autre chaleur naturelle que par la Chimique: ce pendant toutesfois il ne rendoit pas celuy qu'il disoit estre plus impur. Et en outre

il taschoit

il taschoit en cachette de chasser la sorcelerie auec du Millepertuis, que lon nomme aussi la fuite des diables, lequel il mettoit dedans des sachets, & l'apliquoit sur la teste. Item il luy pendit au col du coral, & luy en attacha aux poignets. Or le Gentil homme perseuera en ceste cure Paracelstique par l'espace de deux mois, & quand ce principal sectateur du monarque Paracelse, vid que rien ne s'auançoit, & que tout estoit merueilleusement empiré, il retourna en sa maison, promettāt de reuenir dans deux ou trois iours, & de tirer de sa fumee chymique, des choses de plus grāde vertu, lesquelles il aporteroit. Le malade luy enuoya des cheuaux, mais ce grand guerisseur fit semblant d'estre malade, & peu de iours apres par vn sien fidele compagnon il enuoya lettres au Gentil homme, par lesquelles sa maladie estoit descrite, asauoir qu'ayant pris trois ou quatre grains d'vne poudre, & premierement vomi vne fois, il auoit de rechef vomi auec grande peine du cuir, plusieurs charbōs, du sable pierreux, de la soye de pourceau disposee en croix, & de tels autres monstres : mais qu'il ne prenoit d'autre medecine que de celle qu'il auoit laissee, & qui estoit serree dans vn petit cabinet chez le Gentil homme & qu'il la desiroit fort. Il adioustoit aussi que le Paracelsiste estimoit vne sorciere auoir charmé le Gētil homme, & mesme qu'elle auoit gardé que les medicamens n'auoyent sorti efect, & mesme qu'elle auoit charmé le Gentil homme par enchātemens. I'ay ces lettres chez moy : car toutes choses estans desesperees, ie fus mandé auec maistre Cosme Slotena docte & expert chirurgien de nostre illustre Prince, pour aider à ce pauure malade ainsi afligé. Nous ne luy voulusmes rien promettre temerairement: seulement nous vsasmes par l'espace de dix iours de Cataplasmes pour apaiser la douleur, & pour meurir: cependant nous adoucismes aussi l'insuportable mal qu'il sentoit, & fismes meurir si diligemment & soigneusement, que la cuisse fut ouuerte auant cinq iours apres, dont nous laissasmes sortir peu à peu vne bouë blanche & parfaite, iusques à la quantité de dix liures. Il suruint en outre quelque mutation en ceste triple quarte: aussi ne pouuoit elle estre si facilement surmōn-

tee,principalement en temps d'hyuer, en vn corps ain ſi corrompu,en entrailles intereſſees, & en forces dimi nuees par la vehemence des douleurs, leſquelles l'a-uoyét attaché quelques mois dedans le lict où il eſtoit couché ſur le dos, ce pendant que lon attendoit l'aide & la grace de Dieu.

Voila le manteau d'ignorance, les charmes, les enchantemens,& la ſorcelerie:& ainſi nous experimé-taſmes que ce Gentil-homme malade enduroit des ma ladies naturelles, & que les medecines du Paracelſiſte n'auoyét eſté gaſtees d'autre charme que par celuy du feu chymique, & par l'ignorance du mal, ainſi que les efects nous monſtrerét. Car demie once de la poudre qui faiſoit ſuer,laquelle il bailloit deux fois le iour,tira beaucoup de ſueur de ce corps: vne cueilleree de vin ſublimé meſlé par auant auec la poudre purgeante, luy troubla le ventre & l'emut. La crotte de rat endor mante, faite (ſelon mon opinion, & ſi ie puis iuger quelque choſe) de ius de Pauot,l'endormoit. Les ſtig-mates vlcerez auec la crouſte & eſcharre monſtrent le cautere actuel. Pourquoy donc eſt-ce que ces choſes ont eſté empeſchees en leur action par les charmes?Da uantage ſi le recit de la lettre enuoyee eſt vray, celuy qui touſiours a eſté imposteur des le commencement, a peu facilemét eſblouïr par ſes barbouilleries les yeux des Paracelſiſtes deſia remplis de fumees chymiques: mais les mieux auiſez penſent bien que ceſte feinte a-uoit eſté controuuee, de peur que l'impoſture & igno-rance ne fuſt deſcouuerte:attendu meſme qu'ils ſauent bié que leurs medicamés ne ſe font point d'or fin, & de pierres precieuſes diſſoutes par la vertu du feu(comme toutesfois ils ſe vantent impudemment,afin de pluſtoſt deſcharger, & auec plus grande exaction, les bourſes de mille malades) & ce pendant, il n'y a or ni pierre precieuſe en leurs medicamens, auſſi n'en eſt-il be-ſoin, atendu que le plus ſouuent ils ne ſeruent de rien. Mais ils baillent aux malades ordinairement des ve-nins,ou des choſes venimeuſes,& là où ils auroyent des medicamens propres, toutesfois la vehemence du feu leur laiſſe vne telle vertu bruſlante,que le plus ſouuent au lieu qu'ils eſtoyét benins,ils ſont rendus venimeux.

Ie ſçay

Ie ſçay bien toutesfois que,par la vertu du feu chymique,on prepare des liqueurs,des huiles,& des poudres, leſquelles ont vne grande ſubtilité, & vertu eſmerueillable,& auſquelles ie ne veux deroger en vn ſeul point, meſme ie veux que la louange qu'elles meritent leur ſoit baillee: mais ie m'atache ſeulemēt à ceux,leſquels ſous pretexte de ceſt art, & de leur ignorance,inuētent des ſorcelleries que fauſſement ils perſuadent aux malades. I'auois preſque oublié que ce meſme Paracelſite conſeilla vn excellent Docteur és loix & venerable vieillard, pour guerir vne maligne eſcorcheure de iābe,d'y apliquer du poyure-d'eau, plongé dedans l'eau du Rhin, prinſe au milieu du fleuue: & puis en remettre encore de l'autre, & pourſuyure ceſte façon de guerir iuſques à quelques iours: & cependant mettre les herbes que lō oſteroit de deſſus la playe entre deux tuilles courbees, & regarder ſoigneuſement ſi elles ſe fleſtriroyent,& corremproyent: car à meſure,diſoit-il, qu'elles ſeicheront, l'vlcere deuoit auſſi ſeicher. Il luy auoit promis que dans quinze iours il ſeroit gueri:toutesfois il continua vn mois,& ſi ne fit rien. voila vne cure Magicienne digne de ces gentils Medecins.

Les medecins ignares rennoyent la gueriſon de la morſure du chien enragé,& celle du haut-mal,à l'aide des ſaincts.

CHAP. XIX.

I'ENROLERAY en ceſt endroit ceux qui contre l'honneur de Dieu renuoyent la gueriſon de la morſure du chien enragé à S. Hubert des Ardennes, & qui conſacrent le haut mal à S. Iean, S. Corneille,S. Valentin,ou S. Gilles: tellemēt qu'il faut craindre qu'ils n'endurēt à bon droit les peines de ceux qui ont recours aux deuins, où à la famille Pythienne. Ce ne ſera point hors de propos ſi i'allegue ici en paſſant la ſentence du vieil Hippocrate, ou d'vn autre homme memorable (comme veut Galien) au liure de la maladie ſacree,ou du haut mal, que les Grecs nomment Epilepſie, auquel, apres auoir monſtre qu'il n'y a rien de

Il ne faut pas attribuer aux Saincts la gueriſon des maladies.

Sentence d'Hipocrate touchāt les maladies que le vulgaire nomme du nom des Saincts.

plus sacré & diuin en ceste maladie qu'es autres, il escrit ainsi : Ceux qui premierement ont dit que ceste maladie estoit sacree, me semblent auoir esté tels, que sont maintenant les Magiciens, Exorciseurs, Charlatans, & quelques arrogans, qui font semblant d'estre fort religieux, & sauoir quelque chose dauantage que les autres. Ceux-cy donc s'excusans de n'estre capables de telle chose, & toutesfois se couurans de diuinité, & voyans qu'ils n'ont rien qui puisse profiter, ont dit que ceste maladie estoit sacree, de peur que leur ignorance ne fust descouuerte : puis ayans ramassé quelques raisons, ils ont establi vn moyen de guerison asseuré pour eux : ils ont mis en auant des exorcismes & enchantemens, & ont commandé que lon s'abstinst des bains, & des viandes abondantes, contraires aux hommes malades, &c. Puis ils ont dit qu'il ne faloit point porter de vestement noir, pourautant que la couleur noire est mortelle : qu'il ne faloit point mettre les pieds l'vn sur l'autre, ni vne main sur l'autre, pourautant que toutes ces choses empeschent la guerison. Or ils ordonnent toutes ces choses, à cause de la diuinité: comme sachās quelque chose dauantage & mettans en auant certains autres pretextes, afin que si le malade eschape, la gloire & la conduite d'vne telle guerison leur soit baillee : & s'il meurt, qu'ils ayent tousiours leurs excuses prōptes, & mettent en auant pour leur pretexte qu'ils n'en sont pas cause, mais que ce sont les dieux : car ils n'ont ordonné aucun medicamēt à prendre par la bouche, dont on les puisse acuser. Il dit encore apres : Ceux donc qui pensent & parlent ainsi, font semblant de sauoir dauantage, & trompent les hommes, leur proposans des exorcismes & purifications, dautant que leurs paroles s'estendent en la pluspart à Dieu, & au Demon. Mais il me semble qu'ils ne parlent point de la pieté, comme ils pensent, ains de l'impieté : item qu'ils ne croyent point de Dieu, & que leur pieté & diuinité est meschante & contraire à l'honneur de DIEV : ainsi que ie monstreray. Car ils se vantent de sauoir mettre à neant la Lune, obscurcir le Soleil, faire la tempeste & le beau temps, la pluye & la seicheresse, rendre la mer, la terre, & telles autres choses steriles : ils disent auoir ceste puissance

par

par les mysteres sacrez ou par quelque autre profession ou exercice : mesmes s'ils s'estudient en telles choses, il me semble qu'ils croyent n'y auoir point de dieux : ou s'ils en croyent, ils pensent qu'ils n'ont point de pouuoir, & qu'ils ne peuuent empescher quelque grande maladie. Comment donc en faisant ainsi ne seroyent-ils haïs d'iceux? Car si vn homme vsant d'enchantemens, & de sacrifices, met la Lune à neant, obscurcit le Soleil, & fait la tempeste & le beau temps, i'auray opinion que toutes ces choses ne serōt point diuines, mais humaines, puisque la puissance diuine est forcee, & veincue par l'humaine volonté. Aussi parauanture ces choses ne se font pas ainsi, mais les hōmes qui ont afaire à viure, essayent & changent toutes choses : & tant en toutes autres comme en ceste maladie, & particulieres especes de maux, ils en raportent la cause à Dieu. Car ils font mention d'icelles non seulement vne fois, mais plusieurs. Parquoy si ceux qui tombent du haut-mal beellent à la façon des chevres, s'ils grincent les dents, & que les membres du costé droit soyent retirez, ils disent que la mere des dieux en est cause: s'ils rendēt vne voix plus aiguë & plus esinouuante, ils l'acomparēt au cheual, & disent que c'est Neptune qui en est auteur : s'ils laissent aller de leur ordure par bas (ce qui aduient souuentesfois à quelques vns, contraints par la force du mal) ils aioustēt le nom d'Hecaté Enodie: s'ils rendent vne voix plus deliee & serree ainsi que les petits oiseaux, Apollon Nomien, c'est à dire pasteur, en sera la cause : mais s'ils rendēt de l'escume par la bouche, & qu'ils debatent des pieds, ce sera Mars. Ils disent que les espouuantemens, qui suruiennent de nuit, les craintes, les resueries, les sousleuemens du lict, les horreurs & fuites dehors du lict, sont les embusches d'Hecaté, & les assauts des Heros: lors ils vsent d'exorcismes & d'enchantemens, & forgent, selon mon iugement, vne diuinité tresmeschante. Car ils exorcisent les malades auec du sang: ils en font autant à ceux qui sont coulpables de quelques grandes meschancetez, ou aux malfaiteurs, aux empoisonnez par les hommes, & à ceux qui ont commis quelque forfaict, qui toutesfois deuroyent faire toutes choses contraires : asauoir sacrifices, aller aux

Les noms des faux dieux chāgez en ceux des saincts de nostre tēps.

temples, & y faire prieres aux dieux. Mais maintenant ils ne font rien de tout cela, ains seulement ils exorcisent, & cachent en terre vne partie de leurs exorcismes: ils en iettent vne autre partie en la mer, & portent l'autre aux montagnes où personne ne la touche, ni marche dessus. Il faloit plustost les porter au temple, & les presenter à Dieu, s'il en estoit auteur. Toutesfois ie ne pense point que le corps de l'homme soit souillé de Dieu, autremẽt le tres vilain le seroit du trespur: & encore qu'il auint que le corps fust souillé, ou qu'il endurast, si devroit-il plustost desirer d'estre purgé & purifié de Dieu, que non pas souillé. C'est donc Dieu qui purge les grands & enormes pechez, & qui est nostre deliurance. Aussi auons nous dedié aux dieux les enceintes des temples, à celle fin que personne ne les passast, que premierement il ne fust pur: & estans entrez dedãs nous nous relauons, non point pour estre souillez, mais pour estre purifiez, si encore nous auons quelque ordure. Voila ce qui est touchant les purifications. Mais ceste maladie ne me semble en rien plus diuine que les autres: ains elle a la mesme nature que les autres maladies, & mesme matiere, de laquelle elles sont faites & engendrees. Il est bien vray que la matiere, & la cause est faite de Dieu comme sont toutes autres choses. I'ay iusques ici transcrit le texte d'Hipocrate, & plus au lõg recité ses argumens, pour autant qu'ils ne m'ont semblé inutiles à nostre propos.

Chrestiẽne sentence d'Hipocr.

Le haut mal n'est point fait d'autre matiere que les autres maladies.

Neron trouua que les arts Magiques estoyent vaines, & Moyse les condamna, auec ceux qui en font profession, & qui y aioustent foy.

CHAP. XX.

OR maintenãt ie mettray fin en bref auec Pline, & auec l'edit de Moyse, à ce present traité, touchãt les fallacieuses œuures de Magie. Pline escrit que de son temps Neron trouua que les arts Magiques estoyẽt vaines & fausses: car, dit-il, il ne prit iamais plus de plaisir au

ſir au ſon de la Lyre ou au chant tragique,pendant que la plus grande fortune des choſes humaines s'eſgayoit en la profondeur des vices de ſon eſprit : & en premier lieu il deſira de commãder aux dieux,& ne voulut rien de plus magnanime. Iamais perſonne ne fauoriſa dauãtage les autres ſciences,en outre les richeſſes ne luy mãquoyent point,ni les forces,ni l'eſprit pour aprendre,ni pluſieurs autres choſes à quoy le monde entier ne ſauroit fournir. Neantmoins il a monſtré finalement ce qu'il eſtimoit de ceſte ſciẽce. Tridates Magicien eſtoit venu vers luy & auoit amené des Magiciens auec ſoy,il l'auoit meſme deſia introduit & receu aux banquets Magiques, & toutesfois encores que Neron euſt donné vn royaume à Tridates, ſi ne peut-il aprendre de luy ceſt art.Parquoy il ſe perſuada qu'elle eſtoit deteſtable, ſans effect & vaine, laquelle toutesfois auoit quelques ombres de verité, mais qu'en icelles les arts de ſorcelleries auoyent puiſſance, & non les Magiciens. Neron donc vn peu curieux en la recerche des arts Magiques, les abolit,pourautant qu'il n'auoit aperceu aucun ſigne ou argument de la certaine verité. Car la vanité d'icelles eſtoit venue iuſques à ce point, que meſme elles eſtoyent haïes & tenues pour execrables par les philoſophes Payens. Auſſi les ſectateurs d'icelles ſont deteſtez & condamnez par l'eſtroit commandement de
Dieu au Leuitiq.& au Deuter. Qu'il ne ſe trouue aucun *Leuit.* 19.
entre vous, qui face paſſer ſon fils ou ſa fille par le feu, 20.
ne Magicien vſant d'art Magique, ni homme ayant re- *Deut.* 18.
gard au temps & aux oiſeaux, ni ſorciers,ni enchãteurs qui enchantent, ni homme qui demande conſeil aux eſprits familiers,ni deuin, ni demandãs auis aux morts. Car tous ceux qui font telles choſes, ſont abomination au Seigneur. Iſaye prophetiſe la cheute & ruyne de Babylon, pour autant que les Magiciens eſtoyent ſouferts & eſcoutez : car l'eſtude de ceſt art execrable fut cauſe de ſa deſolation, lors qu'elle fut reduite par Cyrus ſous l'Empire des Perſes. Voici ce que le Prophete en dit: Ces deux choſes te viendront ſubitement en vn iour, à ſauoir ſterilité & vefuage:elles viendront entierement & du tout ſur toy,pour la multitude de tes enchãteurs, & par la grande abondãce de tes deuins: puis il adiouſte,

Or te tien auec tes deuins & auec la multitude de tes enchanteurs, esquels tu as pris peine dés ton adolescẽce, si parauanture tu en pourras tirer proufit, ou si tu en pourras estre confortee. Ce n'est donc pas sans raison que les anciens ont tousiours esté en doute, si les enchãtemens valoyent quelque chose, puis que ce ne sont qu'impostures.

Fin du second liure.





LE TROISIEME LIVRE, TRAITANT DES SORCIERES.

De la Sorciere, & que c'est.

CHAP. I.



AINTENANT ie parleray des Sorcieres, que lon appeloit aussi Striges, à cause d'vn oiseau malencontreux, qui vole de nuit, lequel se nomme Strige, & est fort bien depeint par Ouide en ces vers:

Ce sont oyseaux gourmands, non pas ceux dont la table
De Phinee trompoit la gorge insatiable,
Mais ils en sont venus: ils ont les yeux ouuerts,
Et d'vne grand blancheur les panaches couuerts:
Ils ont la teste grande, vn bec plein de rapine,
Vn hameçon pendant à la griffe mutine:
Ils vont volant de nuict vers les petits enfans
Qui n'ont point de nourrisse: ils leur vont estoufans
Les corps pris au berceau, & du bec ils arrachent
Les boyaux pleins de laict qui là dedans se cachent.
Ils ont le gosier plein de sang qu'ils ont humé.
Strigie c'est le nom duquel on a nommé
Cest oyseau mal-faisant, pourtant qu'il a coustume
De bruyre en pleine nuict d'vne crissante plume.
Soit qu'il soit né oyseau, ou faict par charmes faux:
Soit que la vieille aussi conuertisse en oyseaux
Ses sots barbotemens.

Il adiouste plusieurs autres choses touchant les Sorcieres, & la verge d'or par laquelle on les chasse, & qu'on cueille d'vn aubespin, disant qu'apres auoir ouuert d'icelle vne fenestre qui respond sur la chambre ou reposent les petits enfans, ces oiseaux malencôtreux

ne touchent plus aux berceaux,& les petits enfans malades recouurent leur premiere santé. Les Rabins Hebrieux appelent cest oiseau ennemi des acouchees *Lilis*, mot deriué d'vn autre qui signifie la nuict, pource que cest oiseau vole de nuict: mesmes ils escriuent es quatre coins de la chambre deux mots, hebrieux signifient: vaten malheureux oyseau, estimans follement pouuoir chasser ceste illusion diabolique par tel charme. Il y a d'autres Rabins qui babillent sotement de cest oyseau en leurs liures. Les Armeniens appelent la Sorciere Nahas. Aucuns l'appelent Saga à cause de sa curiosité: mais on trouuera vne etymologie de ce mot prinse de plus loin es origines de Goropius Becanus. Aucuns le tirent du mot Hebrieu Sagan, qui signifie prestre ou deuin. Les anciens Gots l'appeloyent Alrumne ou Heller, c'est à dire, celle qui communique en secret auec les diables& malins esprits,& de là la Mandragore a esté appelee Hellerumne,& par les Alemans Alrun. Auiourd'huy la Sorciere est nommee en Alemagne & Flandres Hex & Zaubersche ou Zauberin: Sorciere en France, Iannara, incantatrice, Strea,Striga,Maga, Fattureia en Italie, Bruxe en Espagne. Or ie nomme Sorciere, celle laquelle ayant fait vne paction abusiue ou imaginaire auec le diable, est estimee faire & destiner toutes choses mauuaises, par pensee, maudisson,ou par choses friuoles & ineptes à l'œuure qu'elle entreprend,& ce par vne propre volonté & election: ou par l'instinct,& poussement ou aide du malin esprit, comme de faire ardre des foudres inacoustumees en l'air, de l'esmouuoir d'vn tonnerre espouuantable,degaster la terre par vne abondance dommageable de gresle,d'esmouuoir les tépestes,de transporter les bleds en espic ailleurs, ou les gaster & rauager: enuoyer des maladies outre le cours naturel aux hómes, aux bestes, & y remedier: aller en peu d'heure en lieux fort esloignez, dancer auec les diables, banqueter, faire la cauchemare, changer les hommes en bestes; & monstrer mille follies monstrueuses. Il y a plusieurs vers des Poëtes, qui sont sortis d'vne boutique d'opinion peruerse, par lesquels elles sont descrites plus au long. Encore que ie pense qu'ils n'ayent conu ceste espece particu-

Que c'est que sorciere.

liere

liere de Sorcieres, lesquelles sont auiourd'huy bruslees, pour l'opinion que lon a qu'elles ensorcellent les hommes & les bestes, à la maniere que nous dirons cy apres. Virgile donc escrit au quatrieme liure de l'Eneide, ou il introduit Didon qui parle à sa seur Anne,

D: là i'ay veu vne vieille prestresse
Maßilienne habille enchanteresse.
Elle promet par ses vers enchantez
Rendre les cœurs de l'amour tourmentez:
Ou deslier les captiues pensees,
Qui de l'amour se trouuent ofensees.
Arrester cour des fleuues la carriere,
Et destourner les Astres en arriere.
Tu luy verras par ces vers murmurez
Tirer de nuict les esprits coniurez,
Mugler sous toy les tremblantes campagnes,
Et deualer les fresnes des montagnes.

Et en l'Eglogue huitieme, intitulee Damon, ou la sorcellerie.

Circe fit eschanger par charmes murmurez
Les compagnons d'Vlysse. &c.

HOMERE aussi raconte la toute puissance de Circe l'enchanteresse, & mesmes le Poete Virgile a escrit en ceste 8. Eglogue.

Le froid Serpent aux prez par charmes est creué.

Dequoy est-ce que la Sorciere ne se vante en Ouide au 7. de la Metamorphose?

Alors que i'ay voulu, les riuieres coulantes
Ont repris le chemin vers leurs source bouillantes,
Dont les bords d'alentour se sont esmerueillez,
Ie fay mouuoir en l'air les nuages brouillez,
Puis ie les chasse loin: ie fay mouuoir les ondes,
Puis ie fay arrester les eaux les plus profondes:
Ie chasse & fay mouuoir, comme ie veux, les vents,
Par charmes ie desromps les gorges des serpens,
Ie fay mouuoir les bois & trembler les montagnes,
Ie fay außi mugir les terrestres campagnes.
Ie fay changer de lieu aux rochers my-cachez
En terre, dont ils sont tout soudain arrachez.

Ie fay aussi sortir les esprits hors des tombes:
Ie fay, ô Lune, encor qu'en la terre tu tombes.

Nous lisons aussi de Medee:

Elle dit par trois fois les paroles nuisibles
Desquelles elle fit les somnes plus paisibles:
Et dont la mer troublee & les fleuues esmeus,
Sont en leurs propres bords paisibles retenus.

Et encores apres il est escrit.

Trois fois el' se tourna, trois fois elle laua
Ses cheueux, auec l'eau qu'au fleuue elle trouua.
Trois fois elle baailla: &c. Item,
Le bled charmé se meurt comme l'herbe sterile,
Par charmes se pert l'eau qui des sources distille.
Le glan tombe du chesne, & le beau raisin noir:
La pomme tombe encor' sans qu'on la face choir.

Virgile, Horace, Tibulle, Lucain, Ouide, & Manilius au premier liure de son Astronomie, en ont escrit plusieurs choses: & mesme Lucain adiouste la matiere des sorcelleries, en l'endroit où il parle de ceste Thessalienne Magicienne, laquelle rappeloit les morts.

Là ce que de malheur engendra la nature
Fut meslé, sans laisser la Fatale ioincture
De l'Hyene cruelle, & du Lynx les boyaux,
Et l'escume des chiens qui vont fuyant les eaux
Et la mouelle des cerfs nourris par les couleuures.

On peut ici raporter les cinq liures des Macaronees de Grugne Stryace Carosse. C'est vn poeme fort plaisant, entrelassé de dictions Italiennes, par vne bonne grace, & gentil artifice. Or encore que le consentemẽt ou la contradiction des poëtes ne soit pas de grãde importance touchant ce point: si suis-ie content de recõmencer encore, par vn mesme fil, à alleguer leurs opinions, à celle fin que ie satisface aux plus curieux. Si Medee, tant renommee en cest art, eust peu quelque chose, elle ne l'eust pas laissé lors que veincue par Iason elle crioit,

Helas si ie pouuoy ie serois bien plus sage:
Mais vn nouueau pouuoir me contraint le courage.

La beauté de Iason estoit plus forte que les sorcelleries de Medee. Aussi Lucian dit au traité de sa transformation en asne, qu'on ne sauroit enchanter amour, qui est

est le maistre de tous charmes. Dauantage Circe la magicienne qui estoit fort belle, laquelle on pensoit pouuoir reietter, atirer, lier, empescher, & rapeler tout ce qu'elle vouloit, ne peut iamais arrester son Vlysse. ains elle fut sans art plus astreincte à Vlysse, que iamais elle n'auoit peu lier ou tromper auec toutes ses arts. Ce que Ouide a escrit d'Vlysse en son premier liure du remede d'Amour, où il monstre que les charmes & medicamens n'ont aucun pouuoir sur ceste afection.

Et quant est de ce que Virgile dit en l'Eglogue de Damon,

Par charmes on peut bien tirer du ciel la Lune:

Et aussi de ce que Canidie se glorifie en Horace,

Ie peux bien par ma voix tirer du ciel la Lune,

Et de ce dont la Sorciere se vante en Ouide:

Lune aussi ie te tire:

Tovt cela certainement est fort bien reprouué par Hipocrate. Car si l'homme, dit-il, pouuoit par charme tirer la Lune du ciel, il faudroit que Dieu & le vouloir diuin, createur & recteur des astres, fust suiet à la puissance des hômes, & aux enchantemens des Magiciens, ce qui seroit tres meschamment parler. Mais l'opinion entretient cest erreur. Aganice fille de Hegetor Thessalien, comme dit Plutarque, conoissant l'eclipse des Astres es pleines Lunes, & sachant bien le temps auquel la Lune deuoit eclipser, par l'obiect de l'ombre de la terre, estoit estimee tirer par enchantemens la Lune du ciel, pour autant qu'elle predisoit aux femmelettes ceste chose deuoir auenir. Ie sçay bien toutesfois que les Poëtes ont feint que Pirithous a esté le premier qui tira la Lune du ciel, dont Properce escrit au premier liure. Vous trouuerez sur la fin du liure suyuant l'explication de quelques poëmes, de ceste mesme matiere.

Au liure de l'Epileps.

Aux preceptes de mariage.

Chap. 39.

Mais il y a vne infinité d'histoires plus fabuleuses que les fables mesmes, lesquelles meritent d'auoir lieu entre ces fictions poëtiques: elles sont escrites es vnze liures de la Metamorphose, ou du ieu de l'asne, composé par Apulee de Madaure philosophe Platonique. En voicy deux que i'ay retirees, à celle fin qu'on puisse côferer celles qui auiourd'huy sont racontees pour vrayes par le vulgaire credule & sans esprit: & à celle fin aussi

que lon y aiouste autant de foy encore que ce soyent pures mensonges, que lon croid aisément. Il descrit dōc ainsi vne royne tauerniere : elle est, dit-il, sorciere, qui peut deuiner, abatre le ciel, pendre la terre en haut, endurcir les fontaines, faire couler les montagnes, tirer les ombres des morts, afoiblir les dieux, esteindre les astres, & allumer les enfers mesmes. Auec vn seul mot seulement elle transmua son rufien en vne beste que lon nomme Bievre ou Castor, pourautant qu'il estoit allé autrepart qu'ailleurs: car ceste beste craignant d'estre prise par les chiens & par ceux qui la poursuyuent, se sauue d'eux par le moyen de ses testicules, qu'elle arrache à belles dents. elle le fit donc à celle fin qu'autāt il luy en auint, puis qu'il auoit couché auec vne autre. Elle trāsmua aussi en grenouille son voisin qui estoit tauernier, & pour ceste cause luy portoit enuie : maintenant ce pauure vieillard tout enroué nage dedans vn muid de son vin, & estāt caché là dedans auec vne voix enrouee il appele ses chalās. Elle transmua vn plaideur en belier, pourautāt qu'il auoit parlé cōtre elle: & maintenant ce gentil belier plaide les causes. Elle a aussi tellement fait enfler la femme de son rufien, pourautant qu'elle luy auoit dit quelque iniure, que maintenant ayant le ventre fermé, & le petit enfant arresté, elle est condānee à vne perpetuelle grossesse. Et ainsi que chacun dit, y a desia huit ans que la pauurette est tellement enflee, qu'il semble qu'elle doyue acoucher d'vn Elephant. Il escrit encore au 2. liure, touchant Pamphile mariee à Milon: On la tient, dit-il, pour vne Magicienne, maistresse en tous charmes mortels, laquelle sçait bien auec des iettons d'arbres, & des petites pierrettes & telles friuoles alenees submerger & peslemesler toute la lumiere du monde estoillé au profond des enfers, & la faire retourner dedans le Chaos ancien. Car incontinent qu'elle a aperceu quelque beau ieune homme, elle est esprise de sa beauté, & soudain elle y arreste son œil & sa pensee. Elle desprise les moins obeissans, & ceux qui sont de basse condition elle les transforme en bestes ou en pierres, & fait aussi mourir du tout les autres. I'ay honte de demeurer si long temps à raconter ces choses: parquoy ie mettray fin à ces mensonges par

les pa-

les paroles d'Apulee au liure premier. Certainement ce mensonge est aussi vray que si quelqu'vn vouloit dire, que par les barbotemens Magiques, les fleuues qui courent bien fort retournent contremont, la mer est liee, & demeure arrestee, la Lune est escumee, les estoilles sont arrachees, le iour est osté & la nuit retenue.

Les Ceremonies que font les Sorcieres pour estre au rang des autres, sont inepte, & ne s'acordent aucunement.

CHAP. II.

OR ainsi que toutes les ordonnances de Satan sont discordantes, & trouuees variables & mensongeres: ainsi la ceremonie des Sorcieres pour estre au rang des autres est inepte & manque, & se raconte diuersement par ceux qui sont coulpables de ceste faction, alors qu'ils en sont interroguez en iugement. Nous en auons des exemples dedans le liure qui est intitulé le Maillet des sorcieres. Il y a deux manieres de professió, l'vne solennelle, laquelle est semblablement faite par veu solennel: l'autre est particuliere, & se peut faire à part entre les mains du diable, à telle heure que bon il semble. La solennelle se fait entre eux, lors que les sorcieres viennent en la Synagogue à certain iour & voyent le diable en forme d'homme, lequel les admoneste qu'ils ayent à luy garder la foy: & leur promet tout heureux succes és choses de ce monde, auec longue vie. La nouice luy est recommandee par celles qui sont presentes. Et le diable ayant trouué la nouice ou le disciple enclin à renoncer à la foy, au Christianisme, à la femme estendue, (car ainsi nomment-ils la tresheureuse vierge Marie) & à la reuerence que lon porte aux Sacremens, alors il baille sa main, & la nouice en fait autant, en signe de garder toutes ces belles promesses. Puis le diable luy dit que ces choses ne suffisent pas, & demande l'hommage, auquel il est contenu, qu'à tout iamais ils se donnent à luy corps & ame, & que de tout leur pouuoir ils pourchasseront

que les autres de quelque ſexe qu'ils ſoyent, ſe ioindrõt à luy. Il leur dit encore qu'ils facent pour leur vſage quelques certains onguens compoſez d'os & des membres de petis enfans, principalement de ceux qui ſont baptiſez, par leſquels ils peuuent parfaire toutes leurs entrepriſes, au moyen de l'aide qu'il leur baillera. Nous inquiſiteurs (diſent les auteurs du Maillet des Sorcieres) auons conu ceſte maniere de faire en la ville de Briſſac, dioceſe de Baſle, eſtans bien informez d'vne ieune Sorciere. I'ay entendu par l'inquiſiteur ſuſdit, qu'il y a des Magiciens au dioceſe de Lauſane, leſquels ont fait cuire & mange leurs propres enfans. Or la maniere d'aprendre vne telle art a eſté, comme il m'a dit, que les magiciens viennent en vne ſynagogue où ils voyent le diable en forme d'homme, auquel le diſciple promet neceſſairement de renier le Chriſtianiſme, de n'adorer iamais l'euchariſtie, & de marcher ſur la croix en cachette, toutesfois & quantes qu'il le pourra faire. Le bruit eſt auſſi tout commun, comme Pierre, iuge de Boltingen, raconte, qu'il y a eu au territoire de Berne treize enfans mangez par les Sorcieres: dont la iuſtice auoit aſſez rigoureuſement puni ces meſchantes meurtrieres de leurs propres enfans. Il y a apres vn ieune hõme, toutesfois marie, lequel dit que l'ordre qu'on y tiẽt eſt tel. Il faut premierement en vn iour de Dimanche, auant que l'eau beniſte ſoit conſacree, que le diſciple entre en l'Egliſe auec les maiſtres, & que là il renonce, &c. Puis il fait hommage au petit maiſtre: car ainſi nomment-ils le diable, & non autrement. S'enſuit en la parfin: Il boit en la veſſie comme vous entendrez: cela fait, il ſent dedans ſoy conceuoir les images de noſtre art, & eſtre imbu, & confirmé és principales ceremonies de ceſte ſecte. Et alors que Pierre demanda à la Sorciere la maniere par laquelle elles mangeoyent les enfans, elle luy reſpondit eſtre telle: Nous eſpions les enfans qui ne ſont point encore baptiſez, ou bien les baptiſez: mais principalement ceux qui ne ſont point encore marquez du ſigne de la croix, & ſur leſquels on n'a point encore dit des oraiſons. Nous les faiſons mourir dedans le berceau, ou aux coſtez de leurs meres, auec nos ceremonies, puis apres que lon penſe qu'ils ayent

eſté

esté estoufez, ou morts d'autre maladie, nous les desrobons du sepulchre, & les faisons cuire dedans vn chauderon, iusques à ce que la chair laisse les os, & que le reste soit presque facile à boire, comme cire fondue. Nous faisons vn onguent de la matiere plus espaisse, lequel est fort commode à nos desseins, à nostre art, & à nos transports : & de ce qui est plus liquide & humide nous emplissons vne bouteille, de laquelle quiconque aura beu, auec peu de ceremonies, deuiendra incontinent compagnon, grand clerc, & maistre de nostre mestier. Voila ce qu'il escrit. *Bruuage infernal.*

La profession des Sorcieres est descouuerte & refutee: & est monstré que leur paction & accord n'est qu'vne imposture, vne folie, à quoy lon ne doit s'arrester.

CHAP. III.

L'HOMME qui ne voudra estre du tout lourdaut, iugera aisement ces choses s'entretenir mal, & estre absurdes, & indignes qu'on y adiouste foy. Aussi conoistra-il aisement que l'acord n'est qu'vne imposture faite par l'aparence de quelque fantosme, ou imagination, ou d'vn corps phantastique pris par l'esprit qui esblouit : ou par quelque tromperie meslee es nerfs de la veuë, de telle figure en aparence que Satan le veut, & void estre idoine aux humeurs & esprits esmeus en ceste partie: ou fait & asseure par vn sifflement, vn bruit sourd, ou murmure dedans les organes de l'ouye, lequel respond & s'acorde aux figures de l'imagination trompee, & est poussé & esmeu par l'art du malin esprit. Voila comme on verra qu'il n'est de nul efect, principalement si on regarde de pres, & que lon poise à la balance de raison, & de nostre foy, la diuerse essence des contractans, la forme du contract, la maniere & les circonstances. Ainsi est-il notoire que lon atribue plusieurs actiõs aux Sorcieres, lesquelles ces malauisees ont cõfessé proceder d'elles au moyen de leur imagination corrompue par l'imposteur, & qui toutesfois ne procedoyent point des Sorcieres, mais de Satan auquel il n'est besoin d'au-

tre aide à monstrer ce qui est en sa puissance, ou à declarer ses actions : luy qui n'est contraint par volonté ou puissance d'aucun, que par celle de Dieu, & de ses bons ministres. Ce malicieux trompeur obeit aux meschans de son propre vouloir, sans estre contraint, encore qu'il feigne, & face semblant de faire autrement, comme dit Porphyre, à celle fin qu'il nous empestre dauantage par ses impostures. Or il n'est pas necessaire que ceste paction imaginaire oblige estroitement, estant faite en fraude & mensonge par l'vne des parties, puis qu'autrement ne se pourroit faire par l'esprit qui esblouit vn hôme estonné, endormy, & hors de son sens. Car ce que lon estime que le diable tende la main, & stipule auec la Sorciere, est vne fausseté : atendu que c'est vn esprit qui n'a ni chair ni os. Et Tatian escriuant contre les Grecs, dit que les diables sont creatures de nature spirituelle comme l'air & le feu elementaire, & ne peuuét estre veus que de ceux qui sont munis de l'esprit de Dieu, & nô par les autres hômes qui n'ont que l'ame. Dauantage si ceste stipulation trompeuse, faite en fraude, & principalement inuentee à mauuaise fin, contre la volonté de Dieu, sans tesmoins & pleiges, est de si grande importance & pouuoir que par nul moyen elle ne puisse estre rompue, mais qu'il falle necessairemét que l'vn suyue la volonté de l'autre, & qu'il soit contraint de luy obeir : pourquoy est-ce que le premier, veritablement passé au baptesme, par la particuliere volonté & mandement de Dieu, & par paroles solennelles, auec respondans & cautions, ne sera préposé, côme par prerogatiue ? Il y a beaucoup plus de fermeté entre le contract de Dieu veritable & les personnes de sain entendement. Tout ce qu'il promet & stipule il l'acomplit, & ne trompe point, ni ne danse ou banquette en contractant auec les siens, lesquels il ne seduit ni met hors du sens, comme Satan auec son corps imaginaire.

Ceux qui renoncét à la foy chrestienne.

Si quelcun nie ceste inegalité, ie ne say quelle verité il pourra croire. Mais vous m'obiecterez, que la vieille a renoncé à la foy Chrestienne. Et nous si nous cerchons vne autre voye de salut que Iesus Christ, n'obseruans ses commandemens, & ne les suyuans pas à pas en viue foy ouurante par dilection, nous renonçons la foy, &

Galat. 5.

par

par cela mesme nous le tesmoignons de sain esprit : là où ce que lon pense auoir esté fait par l'autre, procede d'aage stupide, de sexe inconstant, de legereté, par impuissance d'esprit, de desespoir, par la maladie de sa pensee, lors que la vieille est trompee imaginairement, ou par l'art de l'esprit malin. Escoutez vn petit & prestez l'aureille aux paroles de sainct Paul, par lesquelles il depeint fort bien ceux qui veritablement renoncent à la foy chrestiéne. L'Esprit dit notamment qu'és derniers iours aucuns se reuolteront de la foy, s'amusans aux esprits abuseurs, & aux doctrines des diables, enseignans en hypocrisie, ayans la conscience cauterisee, defendãs de se marier, commandãs de s'abstenir des viandes que Dieu a creees pour en vser auec actions de graces, aux fideles & à ceux qui ont conu la verité. Item sachez ceci, qu'aux derniers iours il y aura des temps fascheux. Car les hommes seront s'aimans eux-mesmes, auaricieux, vanteurs, orgueilleux, difamateurs, desobeissans à peres & meres, ingrats, contempteurs de Dieu, sans afection naturelle, gens à racointer, calomniateurs, sans attrempance, cruels, haïssans les bons, traistres, temeraires, enflez, amateurs de volupté plustost que de Dieu: ayans l'aparence de pieté, & preud'hommie, mais reniãs la force d'icelle: destourne toy donc d'iceux, car ils sont de ceux qui se fourrent és maisons, & qui tiennent captiues les femmelettes chargees de pechez, menees par diuers desirs, qui aprennent tousiours, & iamais ne peuuent venir à la conoissance de verité. Et comme Iannes & Mambres ont resisté à Moyse, ceux cy pareillement resistent à la verité, hommes corrompus d'entendement, reprouuez quant à la foy: mais ils n'auanceront de rien plus : car leur folie sera manifestee à tous, comme aussi a esté celle de ceux-là. Voila ce que dit S. Paul. Or si vous retournez au chresme, lequel ils disent estre osté par ceste pactiõ, encore qu'en vn mot i'y puisse bien satisfaire, si est-ce qu'il sera meilleur d'y respondre, afin que cela n'empesche dauantage. S'il y a quelque vertu au Chresme, certainement elle ne consiste pas dauãtage en l'exterieure onction, qu'en l'exterieur lauement qui se fait par l'eau au baptesme, par lequel l'hõme est tellemẽt sanctifié, & confirmé par le moyen

1. Tim. 4.

2. Tim. 3

de la foy qui interuient, que s'il estoit laué cent fois de toute l'eau que voudrez, & que mesme toute la peau fust escorchee, toutesfois l'essence du baptesme y demeure par le charactere que la foy y a laisse : & encore que l'homme trompé en renonce la vertu, si est-ce que reuenant à meilleure vie par penitence & amendemét, la mesme force & vertu du baptesme y demeurera ainsi qu'autresfois elle y auoit esté imprimee. Il y aura mesme raison au Chresme, si vous voulez, depuis que l'hóme reuiendra à la bonne voye: autrement il s'ensuyuroit qu'il fust aboly par vne playe que lon auroit faite en la teste, ou par quelque vlcere qui pourroit estre suruenu en la partie, en laquelle il auoit esté apposé. Encore que ie pense bien qu'en ceste paction, le sommet de la teste n'est point raclé veritablement, mais seulemét par imagination, tout ainsi comme nous auós opinion que plusieurs choses auiennent en ceci, afin que ces hommes credules & insensez soyent induits par mauuaise persuasion : tellement qu'ils pensent estre si bien empestrez es laqs du diable, que toute voye d'en sortir leur soit fermee, à celle fin qu'ils se mettent au desespoir, & qu'ils entreprennent toutes choses extraordinaires & meschantes: encore que la voye de conuersion ne soit dauantage fermee pour eux, qui sont trompez par leur fantasie corrompue, que pour plusieurs autres qui pechent grieuement. Car sainct Pierre ayant esté admónesté par Iesus Christ, ne laissa pas contre le tesmoignage de sa consciéce de le nier par trois fois auec serment : toutesfois apres qu'il eust reconu sa faute, & qu'il eust pleuré, il fut receu en grace.

Le reste des preuues, par lesquelles il est monstré que la paction des Sorcieres est vne chose friuole.

CHAP. IIII.



DAVANTAGE c'est vne chose fausse, vne pure supposition de Satan, & vne folle croyance, de penser que par aucunes ceremonies il soit possible de faire mourir des petis enfans. Item il aparoistra que ce qu'ils

ce quils disent les tirer des sepulchres, n'est autre chose qu'vne diabolique persuasion, procedante de la vertu imaginatiue corrompue, ou interessee par vn profond somne: principalemét si on regarde les sepulchres, d'ou ils disent les auoir tirez: car on les y trouuera encore enterrez. Ie ne say point aussi de doute que la cuisson de l'enfant faite dans le chauderon, iusqu'à ce que la chair laisse les os, & soit rendue aisee à estre prise en bruuage, ne soit entree en leur esprit par le mesme moyen. Car cela est si inhumain, horrible, cruel, & dificile à croire, qu'encore que ie le visse de mes yeux, si croiroy-ie plustost qu'ils seroyent charmez par le charme d'vn tel spectacle, que de confesser voir l'apareil de ceste cuisson meschante & plusque tragique, laquelle surpasse toute croyance. Mais prenez qu'il soit ainsi que les sorcieres, horribles ouurieres de cest onguent, soyét sorties du fond des enfers, qu'elles ayent depouillé tout image d'humain sentiment: ie vous demande maintenant dont procede ceste vertu en cest onguét, que quiconque en est froté, soit fait participant de meschantes volontez, arts execrables, & de transportemens incroyables? ou qu'apres en auoir graissé vn siege, ou vn bois, celuy qui s'assied dessus soit incontinent porté dedans l'air, ainsi que les Sorcieres se persuadent, & comme ce liure le tesmoigne? Ie ne veux point ici disputer curieusement de la complexion, temperament, & vertu de ceste chair morte, pourrie, & venimeuse: car ie croy fermemét qu'on ne la sauroit trouuer en la nature ainsi preparee: autant en estime-ie de la preparation, bruuage, & vertu de ceste matiere liquide qui est en la bouteille, comme nous auons dit. Cependant il ne faut pas nier que ces miserables femmelettes ne soyent tellement afolees par le diable, au moyen des figures qu'elles ont empreintes en la fantasie, que mesme elles sauent ces choses ne plus ne moins que si elles estoyent ainsi faites: comme la plus part de toutes leurs operations & actions semblent estre imaginaires: si bien que estans interroguees & prochaines du feu, elles confessent ouuertement les fautes, qui leur sont seulement conues par songes ou aparitions. Cela mesme est conformé es decrets. Quelques femmelettes seruantes à

Les enfans ne peuuent estre tuez par ceremonies.

En la 2. p. cause 26. q. 5. Episcopi.

August. de spir. & ani. ch. 28.

Satan, seduites par les illusions des diables pensent faire plusieurs autres meschancetez, comme tirer les petis enfans de la mammelle de leurs meres, les rostir, & les manger: entrer aux maisons par les cheminees & fenestres, tourmenter & inquieter les habitans par diuerses manieres : lesquelles choses toutesfois & autres semblables leur auiennent seulement en fantasie. Dauantage le diable se ioue de la Sorciere, qui ayant fait vne petite fosse en terre l'emplit d'vrine ou d'eau : puis la remuant du doigt, pense esmouuoir la tempeste, cependant que le diable trouble l'air pour l'entretenir tousiours en son ofice. L'vsage donques de ceste boisson infernale prise dedans la bouteille ou vessie, toutesfois imaginaire en la conuention, demonstre clairement qu'il procede d'imposture, outre la grande diuersité d'iceluy : dont auecques Horace ie diray qu'il ne faut pas que les fables soyent estimees dire vray en tout ce qu'elles reuelent : ou penser qu'on tire vn petit enfant tout vif du ventre d'vne Sorciere, sortant du disner.

La vanité de ceste conuention est aussi monstree, par ce qu'apres l'auoir fait, on est contraint d'obseruer des ceremonies contraires aux statuts de l'Eglise: comme de iusner les iours de Dimanche, mãger de la chair le vendredy & samedy, celer ses pechez en confession, cracher en terre lors qu'on leue le dieu de la Messe, babiller pendant que lon la chante, ou faire telles autres choses, comme les forgeurs du Maillet des Sorcieres l'escriuent. Mais tout homme de bien qui sera vn peu versé en la lecture des sainctes lettres, conoistra aisémét quels & combien sont grands ces pechez. Car puisque le iour du Dimanche est ordonné pour ouïr la parole de Dieu, pour le prier & le seruir, personne ne sauroit mieux vacquer à ces choses, que celuy qui conseruera son esprit net & deliure des vapeurs du manger & du boire. Il y a, ce dit Iesus Christ, vne sorte de diables, laquelle ne se iette point dehors qu'auecques oraisons & iusnes. C'est pourquoy sainct Pierre nous commande d'estre sobres & vigilans à prier : car le diable nostre aduersaire va ça & là, comme vn lion rugissant, cerchãt qui il deuorera. Sainct Paul dit aux Corinthiés, Ne fraudez point l'vn l'autre, si ce n'est par consentement mutuel

On peut aussi bien ieusner les dimãches comme les autres iours.

Mat. 17.

1. Pier. 45.

tuel pour vn temps, afin que vous vacquiez à iusne & oraison. Ainsi le iusne & oraison sont presque tousiours ioints ensemble, & certainement par vn ordre tresbon: tellemét que non sans grande occasion ie m'esmerueille de ce qui est escrit en Tertulian, que iusner le iour du Dimanche est mal fait. Les autres auteurs maintienent par ces paroles de Iesus Christ, qu'il est loisible en cas de necessité de manger de la chair les iours defendus par le Pape Romain, pourueu que lon ne scandalise personne, & qu'il n'y ait ni mespris ni gourmandise. Escoutez & entendez, dit Iesus Christ, Ce n'est pas ce qui entre en la bouche qui rend l'homme souillé, mais ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme. *Matt. 15.* Item sainct Paul aux Colossiens, second chapitre: Que nul ne vous condamne en manger, & en boire, ou en distinction d'vn iour de feste, ou de nouuelle Lune, ou de Sabats, lesquelles choses sont ombres de celles qui deuoyent auenir, mais le corps est en Christ. Et apres: Si vous estes morts auec Christ quant aux rudimens du monde, pourquoy vous charge lon d'ordonnances, cóme si vous viuiez au monde? Ne mangez, ne goustez, ne touchez point: toutes lesquelles choses ordonnees par les commandemens & doctrines des hommes perissent par l'vsage: lesquelles certes ont quelque espece de sapience, en superstition & humilité d'esprit, & en mespris du corps, & sans aucun honneur à rassasier la chair. Le mesme sainct Paul escrit aussi à Timothee: Or l'esprit dit notamment que és derniers temps aucuns se reculeront de la foy, s'amusans aux esprits abuseurs, & aux doctrines des diables, enseignans mensonges en hypocrisie, estans cauterisez en leurs propres cósciences, defendans de se marier, commandans de s'abstenir des viandes que Dieu a crees pour en vser en action de graces aux fideles, & à ceux qui ont conu la verité: car toute creature de Dieu est bonne, & rien n'est à reieter, quand il est pris auec action de graces: car elle est sanctifiee par la parole de Dieu, & par oraisó. Si tu proposes ces choses aux freres, tu seras bon ministre de Iesus Christ, nourri és paroles de foy, & de bonne doctrine que tu as soigneusement suyuie. Au reste reiette les fables prophanes, & semblables à celles des vieilles, & te *1. Tim. 4.*

1. Cor. 10. exerce à pieté. Voila ce qu'escrit sainct Paul, qui dit encore: Mangez de tout ce qui se vend en la boucherie, sans en enquerir rien pour la conscience: car la terre est au Seigneur & le contenu d'icelle. Psea. 24.

Et quant est de ce que suyuant la paction ils sont cõtraints de celer aucuns de leurs pechez en confession: qui sera-ce, ie vous prie, qui les pourra tous raconter distinctement? veu mesme que le plus souuent nos pensees, nos paroles, & nos actions sont entachees de pechez? Ou par quel tesmoignage de la diuine volonté nous est-il enchargé de raconter si exactement tous nos pechez les vns apres les autres? Par quel ordre les contera le publicain au tẽple, & le brigand en la croix? Luc 18. & 25.

Il y a aussi grand peché de cracher en terre pendãt que lon leue le dieu de la Messe, comme de retenir la saliue en la bouche: & aussi grande peine meritent les paroles inutiles proferees pendant la Messe, qu'apres la messe. Alleguez encor leur forfaict cõmis en marchant sur la croix: Item qu'ils entrent le dimanche en l'Eglise deuant la consecration de l'eau beniste, & mille autres folies de vieilles, lesquelles ont esté mises en auant par les diables, afin d'establir vne superstition & impieté, sous pretexte de religion.

Tout homme de bien donques void ici aisément la force de ce contract. Et sainct Augustin dit fort bien: Toutes ces arts mensongieres, & de superstition dommageable, procedantes d'vne pernicieuse societé des hommes, & des diables, comme pactions d'infidelité & deceuante amitié, doyuẽt estre du tout reiettees. Et Origene au 3. liure sur Iob, Les enchantemens, dit-il, sont seductions de diables, mocqueries des malins esprits, bourbe d'idolatrie, abestissement des ames, & scandale des cœurs. Voyez la recapitulation de cest œuure ci au 6. liure chapit. 25. ou ie traite encor de la nullité de ces paches & acords. Ie raconteray auec les folies susdites ce que Pselle escrit des Euchetes & Gnostiques, lesquels on dit faire des meschans & horribles sacrifices, à celle fin de receuoir les diables en toute leur pensee. Ils s'assemblent le iour que le sauueur fut crucifié, sur le soir, en vn lieu ordõné auec des filles qu'ils conoissent: & apres quelques sacrifices ils esteignent les chandelles, &

Liu. 1. de la doct. chre. & en la 26. quest. 2

Euchetes & Gnostiques.

les,& habitent indiferemmét auec leurs filles,ou seurs, ou autres. Puis neuf mois apres ils reuienent, ils appelent les filles,& prenent les enfans qui en sont nez, lesquels ils incisent par tout le corps, & emplissent des phioles pleines de leur sang: ils bruslent le corps & meslent les cendres auec le sang. Ils assaisonnét auec ceste sausse,tant leur viande,& leur boire,que celle d'autruy, quelque part qu'ils le peuuent mettre en cachette. Car ils pensent que par ce sacrifice, & nourriture, comme tresmeschante qu'elle est, le charactere diuin qui nous est imprimé, & qui chasse les diables bien loin,est dutout aboli, & qu'ainsi les diables en aprochent plus asseurément. Carpocrate, comme tesmoigne Irenee docteur Chrestien,esleua & auança les Gnostiques: car il faisoit profession,& monstroit publiquement à vn chacun, les arts d'impostures, lesquelles Simõ le Magicien faisoit en cachette. Il requeroit vne louange des auditeurs,lesquels il deceuoit,& en recompense de grandes & bonnes estudes,il vouloit qu'ils la confessassent proceder des publiques & meschantes actions. Il haranguoit des tenebres Magiques en plein iour, comme de choses qui excitét à amour, des songes enuoyez par les puisšáces demoniaques,& de telles semblables fraudes.

Execrable sacrifice.

Carpocrate enseigne publiquement la Magie execrable.

Il faut ici aiouster vne horrible histoire des freres de Naples escrite par Génadius. Du temps de l'Empereur Louys de Bauiere, lors qu'il y auoit schisme entre les Papes, certaines gens nommez les freres de Naples inuenterent vne meschante & vilaine secte, au mespris de la religion Chrestienne. Car hommes & femmes de ceste secte s'assembloyent en des cauernes & lieux escartez,& auoyét des prestres entre eux,qui pour pallier l'ordure chantoyent des Pseaumes, comme les Chrestiens ont acoustumé de faire. Cela se faisoit de nuict,& vn de ces prestres ayant fait quelque preface pour confermer les auditeurs en leur meschante erreur, employoit le reste de son sermon à monstrer qu'auant toutes choses il faloit entretenir charité, qui estoit la premiere de toutes les vertus,selon le tesmoignage des saintes escritures: & que le moyen de la conseruer entre les hõmes, sous l'autorité de Dieu, estoit qu'vn masle & vne femelle se ioignissent ensemble. Lors on esteignoit les

Horrible histoire si elle est vraye.

chandelles, & chacun prenoit celle qu'il auoit marquee, & apres s'estre meslez vilainemét ensemble, leurs ceremonies estoyent acheuees. Car ces gens enseignoyent tout ouuertement que le testament de Christ n'estoit point contenu en ces mots, Ie vous donne ma paix, ie vous laisse ma paix : mais en ces mots, Croissez & multipliez, & remplissez la terre. Si quelque femme cõceuoit en cest acte abominable, les prestres se faisoyent aporter l'enfant, & apres s'estre asséblez solénellement au lieu destiné pour les sacrifices, brusloyent cest enfant, & en gardoyent les cendres comme vne relique fort precieuse : & puis quand il faloit receuoir quelcun de la secte au nombre de ces prestres, il y estoit receu en buuant de ces cendres meslees parmi du vin. Si leur Euesque mouroit, afin qu'il n'y eust point d'enuie, & que il semblast que Dieu guidoit le tout & non les hommes, l'ordre qu'ils tenoyent pour en establir vn autre estoit tel. On commãdoit á vne de celles qui auoit esté engrossee en leurs conuenticules, d'aporter son enfant, ce qu'elle faisoit volontairement : lors en presence de tous, les prestres s'asseoyent en rond, & faisoyent tant courir de main en main ce pauure enfant qu'en fin il y rédoit l'esprit, & celuy es mains de qui il mouroit estoit Euesque. Tout cela auint á Naples, dit Gennadius, du temps que Gilles estoit Euesque de Rome.

Quels gens sont plus suiets aux illusions & impostures des diables.

CHAP. V.

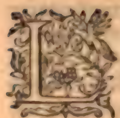
LES gens plus suiets á estre assaillis de ces folies, sont ceux qui ont vn temperament & complexion qui aisément obeit á vne persuasion deuenue telle, ou par les causes de dehors, ou estant touchee par les illusiõs du diable, ou essayee & tentee par le faux donner á entendre d'iceluy: ou comme estant instrument assez propre á sa volonté. Tels sont les melancholiques qui pour peu de perte ou autre chose s'attristent legierement, cõme dit Chrisostome, en ces mots : La grandeur des fascheries

theries a plus de puissance à nuire que n'ont toutes les actions du diable : car tous ceux que le diable dompte, il les dõpte par fascherie & tristesse. Tels aussi sont ceux qui se desfiẽt de Dieu, les meschãs, les curieux des choses illicites, ceux qui sont mal instruits en la religion Chrestienne, les enuieux, les malicieux, les vieilles qui sont presque hors du sens, & toutes semblables femmes qui sont insignement malicieuses, & de legiere croyance: car qui croid soudainemẽt se retire aussi soudainemẽt. Le diable est aux embusches apres telles gens, le plus qu'il peut, & par tous moyens, obseruãt tousiours le lieu & le temps : & selon qu'il conoit les personnes, par certains indices, estre adonnez ou afectionnez naturellement, il les aborde par quelque raison particuliere, il les poursuit, il les alleche, ou en prenant quelque figure agreable, ou en tourmentant & corrompant diuersement la pensee & imagination, iusqu'à ce qu'ils consentent à la parfin à son attente, qu'ils se laissent aller à ce qu'il persuade, qu'ils croyent tout ce qu'il leur met en fantasie, comme luy estans obligez par contract, ou conuention, comme dependans de sa volonté, luy obtemperans & estimans tout ce qu'il dit estre vray, s'asseurãs certainement que les figures qu'il leur represente en la fantasie, sont telles qu'elles aparoissent & veritablemẽt substantielles. Aussi ne peuuent-ils autrement penser depuis qu'il a interessé par folles images leur pẽsee dés le premier consentemẽt qu'ils ont donné, & qu'il a endormi ou esmeu les esprits ou humeurs du corps, & les a rendus aptes & commodes à son ouurage : tellement qu'il represente des figures en ces organes & instrumẽs desia disposez, lesquelles aparoissent au dedans, comme si veritablement elles estoyent au dehors : ce que non seulement les pauures abusez aperçoyuent en dormant mais aussi en veillant : & ainsi ils pensent que plusieurs choses sont ou se font au dehors, lesquelles toutesfois ne sont ou ne se font veritablement : & mesme le plus souuent elles ne sont & ne furent oncques en la nature des choses. Voila la subtilité presque incomprehensible de ces esprits immondes, & leurs tromperies, esquelles iamais ils ne se lassent, & par lesquelles ils deçoyuẽt les sens des hommes. Et comme dit S. Pierre en sainct

Clement, par ce moyen le diable posseda les esprits des Anciens Egyptiens.

De la facile croyance & fragilité du sexe feminin.

CHAP. VI.



E diable ennemi fin, ruzé & cauteleux, induit volontiers le sexe feminin, lequel est inconstāt à raison de sa complexion, de legere croyance, malicieux, impatient, melancolique pour ne pouuoir commander à ses afections: & principalement les vieilles debiles, stupides & d'esprit chancelant. Pour ceste cause il s'adressa à Eue, qui estoit vn peu plus conuenable organe à ses
Genese 3. persuasions, que n'estoit Adam, alors qu'ils estoyent en-
1.*Timo*.3. cor seuls en ce monde: aussi la vainquit-il par vne assez
1. *chap*. 3. legere dispute. De là sainct Pierre a nommé à bō droit
Home.23. les femmes vaisseaux debiles: & sainct Chrisostome (si c'est luy) en la seconde partie des homelies sur sainct Mathieu, Le sexe des femmes, dit-il, est imprudent & mol, pour autant que facilement elle flechit, ou du mauuais au bon, ou du bon au mauuais. Il dit encore sur la seconde epistre aux Corinthiens, homelie 23. que le propre des femmes est d'estre deceuës. Sainct Hierosme, ou, comme il me semble, quelqu'autre escriuant de la reigle des religieuses à Eustoche, chapitre 16. Vostre sexe, dit-il, est debile, fragile & mol, depuis que lon le laisse au commandemēt de sa volonté. Il dit encore fort bien, Le sexe des femmes, disoit Eleazar en Aristee, suit volontiers ses afections, & facilement se laisse tomber, à cause de son imprudence, & de sa nature debile. Quintilian dit que la femme est vne chose imbecille. Et Valere le grād au neufieme liure des choses memorables, chapitre 1. leur atribue vne imbecillité d'esprit. Caius parlant pour Lucille en Stobee, sermon 17. escrit que la femme croid facilement & principalement lors qu'elle est en calamité. Fulgence dit que la credulité est mere des tromperies. Aristote au commencement du neufieme liure de l'histoire des animaux, escrit que les femmes sont facilement deceuës, & qu'elles desesperent

beaucoup

beaucoup plustost que les hommes: antãt en dit Albert au commencement du huitieme liure des animaux, la plus-part duquel il a transcrit du neufieme d'Aristote.

Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont nõmé la femme *Mulier* (comme interprete Varron, & est repeté par Lactance, & sainct Augustin, si c'est luy, au sermon du temps 243.) quasi venant du mot *Mollier ou mollicies*, qui signifie mollesse. Gratian l'escrit au paragra. *sed illud*. 32. q. 7. Homere aussi baille vn particulier surnõ aux femmes, qui vaut autant à dire que molles. Gratian raporte ceste mollesse à l'esprit, comme aussi fait la glose au chapitre 1. *de claud. desponſ.* Les loix aussi tesmoignent que les femmes sont imbecilles, infirmes, & faciles à estre deceuës: & pour ceste raison il y a en icelles plusieurs choses establies, comme il est escrit en la loy, *Si mulier. c. ad Velleianum*: & en la loy, *Si pater. c. de sponsal.* & en la loy premiere, paragra. penultieme. *c. de rei vxor. act.* & en la derniere & c. *de donat. ante nuptias*: & en la loy, *Sicut. ibi sexus fragilitas c. de præscrip. 30. vel 40. annorum*: & en la loy *Assiduus post princ. c. qui potior. in pign. habean.* & en la loy, *Quisquis* paragra. *Ad filias. Cod. Ad leg. Iul. maiest.* & au paragraphe premier *ad fin. instit. qui alien licet: & in capitulo ex parte Abbatissa extr. de priuileg. & in capitulo Adam* 33. q. 5. & 24. *quæst.* 5. Item en la loy. 2. paragraphe. *verba in fin.* en ces mots, *infirmitas mulierum*, & en la loy *Regula*, incontinent apres le commencement. *D. de iur. & fa. igno.* & en la loy, *Cuius bonis. D. de cu. fur.* & en la loy, *Deferre*, au commencement. *D. de iure fisci*: & en la loy prem. paragraphe, *Accusationum: ibi, Propter sexus infirmitatem, D. S. C. Turpil.* & en la loy premiere, *ibi fœminæ infirmitates. c. quan. mulier tut. offi. fung. pot.* & en la loy, *Quisquis*, maintenant alleguee: & en la loy, *Nullus. c. de iure fisci. li.* 10. & en la loy *Nullus solius. c. de cur.* au mesme liure, & au paragraphe, *His consequens. ver. vnde volumus. in Auth. de æqual. dot. & text. in d.* Paragraphe, *verba: ibi, propter imbecilitatem*: & en la loy, *Imperialis.* au commencemẽt. *c. de nupt.* & au paragraphe premier, apres le milieu, *in Auth. vt immobi. ante nupt. dona.* en ces mots: *Mulier quippe mariti seductionibus facile decepta, &c.* Lucas Penna l'a annotté en la loy derniere. col. 3. *c. de priuil. schol. li.* 12. De là nous lisons que selon les ordonnãces des Grecs, on auoit acou

ſtumé, & ſagement, de bailler des tuteurs & curateurs aux femmes, ſans la volõté & autorité deſquels il ne leur eſtoit licite de rien faire, comme raconte Harpocratiõ. Martian eſcrit que Minerue fut nee ſans mere, pour autant qu'il n'y a point de prudence aux femmes. Nous liſons ces vers en l'hymne de Pallas,

On dit qu'elle naſquit d'vn pere, ſans auoir
De femme qui veſcut, certaine conoiſſance:
Car des meres la cour onques ne peut ſauoir,
Quelles choſes ce ſont, conſeil, & preuoyance.

Parquoy Platon ſemble faire doute aſſez' ciuilement, en quel nombre il doit mettre les femmes, ou au nombre des animaux qui ont raiſon, ou au nombre des beſtes.

De la deprauee imagination des melancholiques.

CHAP. VII.

MAIS afin qu'il ne vous ſemble que ce ſoit choſe eſtrãge de dire, comme i'ay dit, que les inſtrumens de la vertu imaginatiue ſont ainſi intereſſez, & que les yeux ſont esblouïs en ces femmelettes : ie vous prie de regarder de pres les penſees des melancholiques, leurs paroles, leurs viſions & actions, & vous conoiſtrez comme tous leurs ſens ſont deprauez par vn humeur melancholique, reſpandu dedans le cerueau, lequel leur charge tellement l'eſprit que quelques vns d'entr'eux penſent eſtre beſtes, deſquelles meſmes ils enſuyuent la voix & les geſtes. Quelques vns penſent qu'ils ſont vaiſſeaux de terre: & pour ceſte cauſe ils ſe reculent de deuant les paſſans, de peur qu'ils ne les caſſent : les autres craignent la mort, laquelle toutesfois ils ſe donnent le plus ſouuent à eux-meſmes. Les autres imaginent qu'ils ſont coulpables de quelque crime, tellement qu'ils tremblent, & ont peur depuis qu'ils voyẽt quelcun venir à eux, penſans qu'il vueille mettre la main ſur leur colet pour les mener priſonniers, & les faire mourir par iuſtice. Il y auoit vn ancien Gentil-homme qui ſe leuoit quelquesfois ſubitement, penſant eſtre

assailli par ses ennemis, lesquels (cõme il luy sembloit) il prenoit par force, & les enfermoit dedans vn four. L'autre craignoit qu'Atlas (que les poetes disent soustenir tout le monde) ne se lassast, & qu'il ne laissast tomber sa charge, dõt chacun seroit acablé & meurtri. I'ay conu vn melancholique Italien, qui pensoit estre Empereur & Monarque de tout le monde, & disoit qu'à luy seul ce nom apartenoit: au demeurãt il estoit eloquẽt, bien à son aise, & n'auoit autre maladie. Cependant il prenoit vn singulier contentement en certaines rymes Italiennes de sa façon, où il discouroit de l'estat de la Chrestienté, des diferens suruenus à cause de la religiõ, du moyen d'apaiser les troubles de France & de Flandres: comme si tout cela luy eust esté reuelé du ciel: & à tous propos il publioit ses tiltres sous ces lettres, R. R. D. D. M. M. *Rex Regum, Dominus Dominantium, Monarcha, mũdi*: c'est à dire, Roy des Rois, Seigneur des Seigneurs, Monarque du monde. Athenee fait vn conte d'vn certain Athenien qui estoit en opinion que toutes les nauires qui arriuoyent au port de Piree estoyent siennes, il en faisoit le denõbrement, les saluoit & reconuoyoit, faisant aussi ioyeux recueil aux mariniers qui abordoyent, comme si la marchandise qu'ils amenoyent eust esté sienne. Mais s'ils auoyent perdu quelque chose, il n'en parloit plus: & s'ils arriuoyent saufs, il estoit merueilleusement contẽt. Il mena ce train iusqu'au retour d'vn sien frere nommé Crito, qui arriué de Sicile le mit entre les mains d'vn medecin, par le moyen duquel il fut gueri de sa maladie. Estant reuenu en bon sens, il disoit n'auoir iamais vescu plus plaisamment que durãt sa gaillardise de cerueau. De ma part il me souuient d'auoir veu trois fols assez pres de Groninge en Frise, qui s'estimoyent estre le Pere, le Fils, & le S. Esprit, & que la grange où ils seiournoyent estoit l'arche de Noe, à laquelle plusieurs autres piquez de mesme humeur se retiroyent pour auoir salut.

PAVL Grilland Iurisconsulte, escrit qu'vn prestre Espagnol docteur en droit Canon, aagé de 45. ans, deuint amoureux de quelques ieunes nonnains à Rome. Les ayant esté voir en leur conuent, il les trouua tellement à son gré, qu'il perdoit toute contenance, puis tascha de

les allecher par presens & belles paroles, Ne pouuant rien obtenir, il tomba en telle frenaisie que nuit & iour il ne songeoit ni pensoit qu'à elles, & en son cœur en ses paroles, en ses gestes & contenances, il monstroit son impudique afection. Finalement peu à peu, il deuint si insensé que de maintenir publiquement qu'il estoit espoux de l'Eglise & que ces nõnains estoyēt ses espouses, disant qu'elles estoyent espouses de Christ, lequel est representé par l'Eglise: puis il concluoit que les espoux & espouses spirituels, c'est à dire les prestres & les nonnains, pouuoyēt habiter charnellement ensemble sans peché: que Dieu l'auoit ainsi ordonné, & qu il pensoit que le souuerain bien consistoit en cela. Souuentesfois aussi il chantoit ceste chanson aux nonnains mesmes. Puis apres, il composa des meschantes prieres & oraisons par lesquelles il prioit afectueusement Dieu & les saincts d'auoir vne grande force es reins & vne chaleur telle que souuent il peust assouuir sa vilaine concupiscence. Il prioit aussi S. Cecile, Vrsule, Magdeleine, & Claire, d'inspirer par vne grace speciale les nõnains nommees de ces mesmes noms, que l'œuure le plus meritoire qu'elles pourroyent faire deuant Dieu estoit d'auoir compagnie d'homme, croistre & multiplier sans distinction de personnes, & sans blesser le vœu de chasteté, & que cela seroit plus agreable à Dieu que sacrifice quelconque: item qu'elles enflammassent les cœurs de ces nonnains d'vne ardente amour enuers le prestre espoux de l'Eglise, afin qu'elles ne desdaignassent satisfaire en toute humilité à son desir, & comme aux commandemens de leur vray pere, &c. Il portoit tous les iours ces oraisons escrites dans vn fueillet de papier au temple des Cordeliers, où il assistoit à la messe, & apres auoir donné vn Iules au premier mendiant qu'il trouuoit, il presentoit son papier à celuy qui chantoit messe, le priant qu'en son memẽto il fist ces prieres à Dieu & aux saincts, les supliant d'exaucer la requeste de ce prestre. Par ces artifices il trompa quelque sot moine ou deux. A cause de ce il fut acusé & emprisonné, puis on luy pardonna apres auoir abiuré son erreur, à la charge d'estre plus sage à l'auenir: & cependant il fut banni de Rome par le commandement du Pape.

I'EN

I'EN ay veu vn autre qui refusoit opiniastrement le boire & le manger pensant estre condamné. Il y en a d'autres si miserablemẽt tourmentez par petits scrupules de conscience, que cerchans cinq pieds de mouton où il n'y en a que quatre, ils imaginent vne faute où il n'y en a point: & se desfians de la misericorde diuine, ils pleurent iours & nuits, & ont opinion d'estre damnez. I'en ay conu vn qui disoit voir son frere, lequel toutesfois demeuroit fort loin de luy, & vn autre Sodomite qui se plaignoit d'entendre tousiours à ses oreilles les passans faire bruit, & mesme ses plus proches parés: il m'escriuit pour ceste cause assez discretement pour sauoir si ie luy pourrois donner quelque conseil, veu que les autres disoyent que le mal estoit en l'instrumét de l'ouïe: toutesfois l'esprit de ce prestre estoit blessé, comme aussi estoit celuy de l'autre, lequel promettoit de pouuoir contraindre l'Ange Gabriel & Michel, de venir parler à luy, & les faire respondre à ses interrogatoires: mais estant prié de ce faire par le Cardinal de Tournon, il respondit qu'il ne pouuoit, si premieremét il ne preparoit son corps par plusieurs iusnes & oraisons, & si ce n'estoit pour des afaires d'importance, concernans la Chrestienté. Cestuy-ci composa vn liure de la Phyale du Pape & de ses parties.

I'AY conu aussi vn melancholique, lequel disoit que quelcun sentoit le soulphre & la poix: & iugeoit que ce que lon luy bailloit à manger sentoit le poyure, encore que lon vist bien que c'estoyent choses fausses. Il disoit aussi que ses parties honteuses estoyent tellement tourmentees d'enflammement & de puanteur, qu'il craignoit bien fort qu'elles ne vinsent à mortification & gangrene: & cependant toutesfois ces parties estoyent fort saines. Ie pourrois ici ramasser vne infinité d'exemples, là où vous pourriez voir les sens interessez en diuerses sortes, par ce seul humeur, ou par les vapeurs fumeuses de la melácholie, qui infecte le siege de l'esprit, dont procedent tous ces monstres fantastiques. Galen aussi au liure des diferéces des accidens ou symptomes, monstre que toute la vertu imaginatiue est quelquesfois corrópue, & du tout gastee par les autres humeurs, comme en la maladie nommee Catalepse, ou stupeur

veillante,ou seulemét interessee,cóme enla phrenesie: ou seulement debilitee,comme en la lethargie. Le diable donc n'en pourra il pas bien faire autant,luy qui est esprit, lequel se peut,par la permission de Dieu, entremesler dedans les instrumens des sens, esinouuoir les humeurs & vapeurs qui luy sont commodes,ou enuoyer vn vent idoine dedans les instrumens, principalement apres auoir choisi la complexion, l'aage, le sexe, ou autres choses interieures & exterieures,par lesquelles des nouuelles figures,conceuës en la vertu imaginatiue, sont souuentesfois communiquees à l'esprit de la veue,par le nerf d'icelle:tellement que les hommes osent bien asseurer sur leur vie,auoir fait ou veu les choses qui ne furent iamais veuës,& ne furent iamais en la nature. Plusieurs legers tesmoignages de ces choses apparoissent es suffusions des yeux. Parquoy Thomas allegue à bon droit souuétesfois ce passage de S. Augustin,

Lib. 83.q.

Ce mal diabolique,dit-il, passe par tous les passages sensuels, il se donne aux figures, il s'acommode aux couleurs, il s'atache aux sons il se submet aux odeurs, & se verse parmi les saueurs.

De la fantasie & comment elle est interessee.

CHAP. VIII.

La fantasie.

IAMBLIQVE escrit de la fantasie: La fantasie est iointe à toutes les vertus & facultez de l'ame: elle figure & represente toutes les similitudes des especes & aparitions,& transporte les impressions des choses és autres:elle esmeut en l'opinion ce qui procede des sens:& ce qui procede de l'intelligence, elle le propose apres à l'opinion : mais elle reçoit en soy les images de toutes choses: elle figure & represente toutes les actiós de l'ame, & accommode les choses de dehors à celles de dedans. Marsile Ficin Platonicien, en l'explication de Priscian Philosophe Lydien, lequel interprete le liure de Theopraste de la fantasie & intelligence, dit au chapitre second: L'imagination represente les actions de raison sous la condition des choses sensibles, elle

peut mettre hors les fantaſies beaucoup plus loin que les actions des ſens, elle outrepaſſe le ſens, car elle feint des images ſans eſtre eſmue d'ailleurs : bref, l'imagination eſt comme vn Protee ou camæleon. Item au treizieme liure, cha.1. de la theologie Platonique, il dit qu'il y a quatre effects qui ſuiuent la fantaſie, l'appetit, la volonté, la crainte & la douleur. Tous ces efects eſtans vehemens, agiſſent incontinent en leur propre corps, & iamais en celuy d'autruy. Qu'eſt-ce que l'imagination de la femme groſſe n'imprime au petit enfant, eſtant encore au ventre de la mere, par vn ſubit trepercement des eſprits qui ſe portent aux nerfs par leſquels l'amarry eſt conioint auec le cerueau? tellement que ſi elle imagine vne grenade, incontinent le petit enfant en portera les marques : ſi elle imagine vn lievre, il portera la levre de deſſus fourchue : car la vehemente penſee imprime au petit enfant la forme de ce que par continuelle imagination elle a conu cependant qu'elle meut auec vehemence, & retourne ça & là les formes des choſes : ainſi les eſprits de dedans, & l'afluence des humeurs impriment la figure de la choſe à laquelle on penſe fermement & atentiuement. Pluſieurs voyans donner vne boiſſon amere à quelqu'vn, ſentent incontinent vne amertume en la bouche, laquelle vient ſans doute d'vne fort grande imagination : les autres ont le ventre laſche par meſme imagination, quelques vns encores en voyant ou entendant quelque choſe, ſentent incontinent leurs dents s'agaſſer, ou grinſer, ce qui eſt eſmerueillable, & ce que ſouuentesfois i'ay experimenté en moymeſme. Theodore Bizantin eſt de ceſte opinion, que iamais, ou peu ſouuent, les hommes magnanimes voyent des fantoſines: pour autant que leur conſtance naturelle ne permet point qu'ils les imaginent. Car la crainte a acouſtumé entre toutes les autres afections, d'engendrer en nous des figures fermes & paroiſſantes: puis l'amour apres. Les Schytes, auſquels tuer des hommes eſt faire ſacrifice, ne voyent iamais ni les morts, ni les fantoſines, pour autant qu'ils ſont conſtans de nature & d'accouſtumance : auſſi ne font pas les larrons. Toutes ces aparitions auienent ſouuentesfois

La vertu & force de l'imagination.

Crainte & amour cauſent des fortes imaginations.

p. ii.

aux petits enfans, aux femmes, aux paoureux, aux delicats, & aux malades, lesquels sont incessamment tourmentez & persecutez de frayeur, & de songes vains, à raison tant de leur esprit que de leur corps.

Aristote au liure des mouuemens communs des animaux, chapitre sixieme, dit que les fantosmes & les sens, changent les pourpensemens: mais que la fantasie & intelligence ont la vertu des choses. Car l'espece comprinse du chaud & du froid, de la chose plaisãte ou triste, est telle cõme vne chacune de ces choses. Pour ceste cause ceux qui entendent seulement, tremblent & ont crainte: ioint qu'apres que les choses sensibles sont absentes, les fantosmes & imaginatiõs demeurent, comme dit le mesme Aristote au second des animaux: & de là les choses qui ne sont point aparoissent quelquefois par la vertu du mouuement local des formes, lesquelles demeurent en la vertu fantastique, auec les humeurs, dedans lesquels elles sont comme en leur suiet. Ainsi, dit-il, au liure du dormir & du veiller, Lors que beaucoup de sang descend au principe ou commẽcement sensitif, les formes & images conceuës en l'imagination, descendent auecques: car l'imagination est comme vn thresor, là où les formes, receuës par les sens, sont gardees. Par ce moyen les diables peuuent mouuoir les humeurs, & les esprits, des sens tant interieurs qu'exterieurs, & esleuer quelques especes dedans les instrumens des sens, comme si les choses mesmes aparoissoyent veritablement, ou en dormant ou en veillant.

Davantage, Aristote escrit parlant du songe, que les figures qui aparoissent es songes, sont portees dedans la teste, & aux instrumens des sens, tout ainsi comme les images, emprecintes dedans les nuees, s'esleuent, & là diuerses figures d'animaux sont representees en vne vapeur aquee & terrienne, laquelle est tiree de dessus la terre, iusques au milieu de l'air, par le moyen des rayons du soleil. ainsi les images des songes prenent diuerses figures lesquelles suyuent les fumees qui s'esleuent, si bien qu'vne fumee cholerique, chaude & seiche, semble esmouuoir vne flamme: celle qui s'esleue du phlegme, se porte quelquesfois auec sa douceur iusques à l'organe du goust, là où elle est conue, & fait des

ſonges apartenans à l'eau:mais par la fumee melancholique & noire,il aparoit vne choſe horrible,& quaſi vne figure de diable : & pour ceſte raiſon,le diable ſe meſle volontiers en ceſte matiere,comme eſtant la plus commode à ſes illuſions. Et ce qui s'eſleue de la cholere bruſlee (laquelle ſe fait melancholique par accident & inconuenient) ſe ſent mordant, eſcorchant, poignant & imbu d'vne amertume fieleuſe : ainſi ce qui s'eſleue du ſang pur & net, aparoit beau & delectable, comme eſt la veue des roſes & des fleurs, les danſes, la muſique & toutes choſes voluptueuſes,leſquelles ſont iointes auecques vanité.

Or les diables ayans receu de Dieu la puiſſance de faire telles figures, & les imprimer dedans les eſprits animaux,monſtrẽt ſous ces figures des perſonnes maintenant ioyeuſes en mangeant, en buuant, en ſautant, en chantant,& en paillardant: maintenant triſtes,leſquelles ſont & endurent toutes ces choſes mauuaiſes: maintenant humaines,maintenant brutales, maintenãt oppreſſantes & eſtouſantes, & maintenant volantes, par leſquelles les ſens de l'ame ſont marquez & imprimez, comme ſi veritablement les choſes meſmes y eſtoyent. Il auient de là que quelquesfois vn homme penſe eſtre vn aſne couuert d'vn ſac,quelquesfois vn aigle volante, quelquesfois il penſe eſtre auec Diane & ſes nymphes, ou tranſporté de plaine en plaine auec quelque autre compagnie de femmes, danſer, voyager en lointains pays, & aſſiſter à pluſieurs folies. Ainſi telles choſes auiennent ſouuentesfois de nuict en ſongeant, & non ſi ſouuent de iour, ſi ce n'eſt à quelques melancholiques & inſenſez, leſquels en veillant endurent les meſmes choſes que ſont les autres en ſongeant. Varron (comme dit Nonius) nomme ces images Somnorines, c'eſt à dire ſuruenantes és ſonges. *Sõnorinæ imagines.*

Il ne ſe faut point eſmerueiller ſi le diable a ceſte puiſſance naturelle,veu que meſme vn homme veillãt, & d'eſprit poſé, peut facilement ſelon ſon vouloir propoſer des figures au deuant de ſes inſtrumens ſenſuels, & s'arreſter en icelles par imagination:ainſi qu'experimentent ceux, leſquels languiſſent apres les choſes abſentes qu'ils deſirent. Le diable le peut plus facilement

faire es instrumens commodes à ses tromperies, comme es femmes, & en ceux qui ont l'esprit troublé, lesquels il trompe & charme par ses fantosmes, ausquels il fait qu'ils se delectent. Et tout ainsi comme par les humeurs & fumees l'vsage de la raison est interessé es yurõgnes, es frenetiques & aussi es melãcholiques passions: ainsi le diable, qui est vn esprit, peut aisément, par la permission de Dieu, les esmouuoir, les acommoder à ses illusions, & corrompre la raison: tellement que les aparences des choses qui ne sont point, soyent imaginees comme les choses mesmes, qu'elles soyent tousiours aperceuës deuant les yeux, aprehendees, & que par icelles les pensemens soyent blessez. Thomas monstre par iuste raison, que le diable peut faire representer imaginairement quelque forme à l'aprehension. Sainct Denis aussi tesmoigne que l'intelligence humaine peut estre aidee par la bonne intelligence de l'ange, tellement que quelque chose soit conuë par le moyen d'vne illumination: car la faculté d'entendre, qui est cõme vne chose patissante, peut imprimer en l'intelligence quelque espece, de laquelle l'efect d'icelle intelligence peut reussir.

P. p. 2. q. 70. ar. 2.

Or il faut que chacun confesse que le diable peut faire cela par la vertu naturelle, qui n'est point diminuee, & ce en persuadant, & non en illuminant: & que dautant plus vn homme est illuminé, dautant plus acroist-il en la conoissance de verité, & dautant mieux se garde il prudemment des impostures, lesquelles seules le diable exerce par ses persuasions.

Sentences & passages de sainct Augustin, par lesquels il apert comment le diable corrompt la fantasie des hommes, & comme il semble qu'il prognostique.

CHAP. IX.

Liure I. de la diuin. des diables chap. 3. 5. Et au liure de l'esprit & de l'ame. cha. 28

MAIS afin que ces choses soyent plus authentiques, & de plus grande autorité, i'ay bien voulu alleguer ici saint Augustin, lequel dispute de ces choses plus au long, & monstre que les diables peuuent beau-

coup en icelles, & ce par deux moyens, comme par vne prerogatiue: asauoir par la subtilité de leur sens, & par la vistesse de leur mouuement. Il dit donc que par ce moyen ils mettent en l'esprit des hõmes, ou ils prognostiquẽt, ce qu'eux mesmes doyuẽt faire en apres: ce que toutesfois ne peut estre ni conu, ni discerné par les hommes, à cause de la lourdesse de leur sens terrien. Car les diables prennent, dit-il, la puissance d'enuoyer des maladies, de rendre l'air maladif par corruption, & de persuader des meschancetez aux peruers & amateurs des proufits terriens, estans certains de leurs complexions, & qu'ils doyuent consentir à ce qu'ils leur mettront en auant. Or persuadent-ils par esmerueillables & nuisibles moyens, à cause de la subtilité de leurs corps passans au trauers de ceux des hommes, lesquels ne les sentent point: ils se meslent en la pensee des dormans, & des veillans, au moyen de quelques aparitions imaginaires. Quelquesfois aussi ils predisent les choses qu'ils ne font pas: mais celles qu'ils sauent deuoir auenir par les signes naturels, lesquels ne peuuent venir en l'entendement des hommes. &c. Et vn peu apres: quelle merueille est-ce, si comme le Medecin preuoid la maladie, ou la santé, par la naturelle complexion du corps, troublee, ou attrempee: ainsi le diable preuoid les tempestes, qu'il conoit par la constitution de l'air, lesquelles toutesfois nous sont inconues? Ainsi quelquesfois les diables conoissent facilement les dispositions & auis des hommes, & non seulement ceux, dont ils ont desia parlé: mais aussi ceux qu'ils ont conus en leurs pensees, lors que quelques signes ont esté transportez de l'esprit au corps: & de là ils predisent plusieurs choses futures, lesquelles semblent estre merueilleuses à ceux qui n'ont pas conu comme parauant elles se disposoyent. Car tout ainsi comme le grand mouuement de l'esprit aparoist au visage, si bien que les hommes peuuent exterieurement conoistre quelque chose de ce qui se fait au dedans: ainsi ne doit-il estre incroyable, si mesme les plus legeres pensees donnent quelques signes par le corps, lesquels ne peuuent estre conus

par les trop lourds entendemens des hômes, mais ils le
Chap. 11. sont bien par la subtilité des diables. Il escrit encore au troisieme liure de la Trinité, qu'il est aisé aux malins esprits de faire plusieurs corps en l'air, dont mesme s'esmerueillent les ames de meilleure afection enseuelies dedans les corps terriens. Car si les corps terriens, acoustumez par art & exercice, font de si grandes merueilles en la presence des hommes es theatres, voire telles que ceux qui ne les ont point veuës, & les oyent raconter, à peine le peuuent-ils croire: quelle merueille est-ce si le diable & ses anges font des corps d'elemés corporels, desquels la chair s'esmerueillera: ou bien s'ils composent des fantosmes d'images par inspirations cachees, pour tromper les humains, par lesquelles ils deçoiuent les veillans, & les dormans, & trauail-
Liu. 2. q. 3 lent les furieux? Parquoy il escrit à Simplician: La falace de Satan, & son falacieux ouurage à composer des images, & feinctes, s'estudie à deceuoir les diuers sens
Liu. de la diuin. des diables chap. 6. des hommes. Il trompe par l'enuie qu'il a de tromper, & par la volonté enuieuse, par laquelle il se resiouit de la faute des hommes. Et afin qu'il ne perde son autorité enuers ceux qui le reuerent, il fait qu'alors qu'il est trõpé, ou qu'il a menti, toute la faute en est atribuee à ses interpretes, ou aux deuineurs des signes qu'il baille. Le
Chap. 12. mesme sainct Augustin descrit fort bien la fantasie interessee & blessee, au liure du soin que lon doit auoir des morts, en telles paroles: Les visiós de quelques veillans, qui ont leurs sens troublez sont semblables à des songes, comme sont les Phrenetiques, & les autres, lesquels afollissent en autre maniere: car ils parlent en eux-mesmes, comme s'il y auoit quelqu'vn present: & parlẽt encore tant aux presens qu'absens, dont ils voyẽt les images, soit des viuans, soit des morts. Mais tout ainsi que ceux qui sõt viuãs ne sauẽt pas s'ils sont veus d'iceux, ou s'ils parlent auec eux (car aussi n'y sont ils presens, & ne parlent point, ains les hommes troublez de sens imaginent telles visions) ainsi ceux qui sont decedez de ceste vie, sont veus comme presens par les hommes troublez, encore qu'ils soyent absens & ne sauent aucunement s'il y a quelqu'vn qui les voye imaginairement. Vne mesme chose se fait lors que les hommes

sortent

ſortét de leurs propres ſens, plus fort que s'ils dormoyent, & ſont ocupez à telles viſiõs: car les images des vifs & des morts leurs aparoiſſent: mais lors qu'ils ſont reuenus à eux-meſmes, on penſe que veritablement ils ayét eſté auec ceux, qu'ils diſent auoir veus. & ceux qui entédent ces choſes ne penſent pas que ſemblablement ils ont veu les images & figures de quelques hommes abſens, leſquels ne le ſauent point. On peut encore raporter ici ce que ſainct Auguſtin a eſcrit au liure de l'eſprit & de l'ame: & ce que les decrets enſeignent: Les diables prediſent quelques choſes futures, & font des choſes merueilleuſes, par leſquelles ils amorcent, & ſeduiſent les hommes: Dont il auient que quelques pauures femmelettes, ſeruantes de Satan, ſeduites par illuſions, & fantoſmes des diables, croyent, & atteſtent aller à cheual de nuict auec la Diane des Payés, ou auec Herodiade, ou Minerue, ou auec vne grande multitude de femmes, auſquelles elles péſent ſeruir, & obtéperer à leurs commandemens. Parquoy les ſeruiteurs de Dieu doyuent preſcher au peuple, & les admonneſter de penſer ces choſes eſtre fauſſes, & que ces fantoſmes ſont enuoyez en la fantaſie des fideles par le malin eſprit, & nõ par le diuin. Car ce Satan qui ſe trãsforme en Ange de lumiere, apres s'eſtre aſſerui la penſee de quelque femmelette, & ſe l'eſtant aſſuiettie par infidelité, ſoudain prend la ſemblãce de l'Ange de lumiere, & de pluſieurs eſpeces & ſemblances de diuerſes formes, puis il trompe & meine en pluſieurs endroits ça & là l'eſprit qu'il tient captif. Et pour autant que la ſeule penſee infidele endure ces choſes, elle penſe que cela ne luy auient point en l'eſprit, mais en corps. Car qui eſt celuy qui en ſongeant, & en viſions de nuict, n'eſt tranſporté hors de ſoy meſme, & ne void en dormant ce qu'il n'auoit iamais veu en veillant? Parquoy celuy eſt trop ſot & lourdaut, lequel péſe que toutes les choſes qui viennent en l'eſprit, ſoyent ainſi faites & auenues au corps, quand meſme Ezechiel, & les autres prophetes, S. Iean l'Euangeliſte & S. Paul, ont eu les viſions en eſprit, & non en corps. De là Syneſius dit fort bien au liure des ſonges: l'ame charmee par les dons de la matiere, eſt tout ainſi que ceux qui ſont amoureux de quelques chambrie-

Chap. 28. 26. queſt. 5

2. Corinth. 12.

Ezech. 3. 2. Cor. 12. Apoc. 1. &c.

res,lesquels,encores qu'ils soyent libres,se louent quelque temps, & deliberent seruir le maistre de leurs amoureuses,à celle fin qu'ils ayent moyen de demeurer auec elles.

De la fantastique transmutation des hommes en bestes.

CHAP. X.

Voyez le liu. 4. cha. 21. & liu. 6. cha. 12. de cest œuure.

LA memoire de l'opinion qui dure encore maintenant touchant la fantastique mutation des hommes en bestes, est tellemét recente, qu'elle ne se peut mettre au nombre des choses oubliees. Car Guillaume de Malmebry, moine, raconte en son histoire que du temps de Pierre Damian, il y eut deux vieilles en la voye commune, par laquelle on va à Rome (telles que sainct Augustin nomme stabulaires, c'est à dire, celles qui par le païs reçoyuent les passans es hosteleries) lesquelles demeuroyent en vn mesme logis, sauoyent l'art de sorcelerie, & transformoyent les hostes qui venoyét seuls loger chez elles, en cheuaux, en pourceaux, ou en asnes, lesquels puis apres elles vendoyent aux marchās: & en receuoyent vn certain prix. Il auint vn iour que elles receurent en leur logis vn ieune garçon, qui gaignoit sa vie à basteler, lequel elles changerent en asne, & en faisoyent vn grand gain, pour autant que par basteleries merueilleuses iceluy faisoit passer le temps aux passans, car selon le commandement & vouloir de la vieille il se mouuoit en toutes sortes: dautant que il n'auoit point perdu son entendement, ains seulement la parole. De là doncques les vieilles auoyent fait vn fort grand gain: qui fut cause que le voisin l'acheta. Car il sauoit le proufit qui luy en reuiendroit. Mais elles l'aduertirent en marché faisant, qu'il gardast bien de le laisser descendre en l'eau. Or apres qu'il l'eut longuement gardé, auint qu'il eschapa, & descendit au prochain estang : là où s'estant veautré quelque temps, il reprint sa premiere forme: & ainsi qu'il retournoit, son gardien le rencontra, & luy demanda s'il n'auoit

uoit point veu vn asne, il luy respondit que c'estoit luy: le seruiteur le raporte à son maistre, & le maistre au Pape Leon, homme qui estoit estimé tressainct de ce temps là.

Les vieilles estans apprehédees en confesserent autant: & Pierre Damian homme tresdocte en asseura le Pape qui en doutoit, luy alleguant l'exemple de Simon le Magicien, lequel imprima sa semblance en Faustinian. Toutesfois ces fables, & toutes autres semblables doyuent estre estimees aussi vrayes que la Metamorphose d'Apulee & de Lucian. Vincent escrit encore, qu'vne femme de bien & pudique fut aimee & pourchassee par vn Egyptien, lequel par charme la trásfigura en iument, dont depuis elle fut garentie par sainct Macaire hermite d'Egypte. *Liu. 18. de son hist.*

Si lon rencontre quelquesfois des loups dangereux, lesquels courent en la Liuonie, & qu'on pense estre Sorcieres, que les Alemans nomment *Vveruuolff*: il faut penser que ce sont vrais loups, tourmentez & poussez par les diables à faire ceste tragedie, lequel cependant par ces diuerses & vagabondes courses & actions remplit les organes de la fantasie des fols Lycantropes, ou Loupgaroux, si bien qu'ils pensent & confessent estre auteurs de ces courses, & actions desordonnees, tant leur imagination est corrompue. Ce qui se trouue estre beaucoup moins dificile à faire au diable par la description de la maladie, nômee Lycanthropie: lors qu'il esmeut les humeurs, & les esprits idoines à ces folles resueries, principalement en ceux qui ont acoustumé d'auoir le cerueau troublé par les vapeurs de l'humeur melancholique, tels que sont ces sots & monstrueux hommes Lycanthropiques. Ou bien il faut penser que ces loups sont les diables mesmes, qui ont pris ceste figure, à celle fin de mieux enlasser en leurs deceptions ceste maniere de gens credules, pour charger dauantage les innocens, & rendre le Magistrat coulpable du sang innocent. Cependant ceux qui se disent estre transformez en loups, sont trouuez couchez en quelques endroits endormis profondement par l'art du diable, qui leur mesle les songes des images, lesquelles ce rusé ou-

Vueruuolff c'est à dire Loup de l'air.

Lycanthropie maladie en laquelle les hômes pensent estre Loups.

ouurier met par imposture au deuant des yeux de ceux qui les voyent courir ça & là apres les enfans, ou apres les troupeaux qu'ils gastent ou deuorent : si bien qu'il ne se faut legerement esmerueiller s'il s'est trouué des hommes de bon sens & gens de bien, lesquels par la deposition de ces fols, n'ont doute de prononcer sentence de mort contr'eux. Mais ie voudrois bien qu'ils m'eussent respondu à ce mot, asauoir s'ils pensent que veritablement les hommes soyent transformez en loups, ou non. Nous auons monstré bien au long tant au premier liure chap. 24. & au 2. chapitre 8. & le monstrerons au 20. chapitre du liure suyuãt (où de propos deliberé nous traicterons cest argument) que le diable ne sauroit veritablement transformer les creatures. Laissons donc toutes ces folies en arriere. Il ne faut aussi alleguer en cest endroit ce que Pline, Sabelique, Pontan, & plusieurs autres escriuains de nóm (lesquels i'allegueray au liure suyuant) escriuent des femmes tranformees en hommes par vn miracle caché de nature: car nous ne parlons ici que des fantastiques illusions des diables.

Comment, & pourquoy les Sorcieres sont tellement mises hors de leurs sens par le diable, qu'elles croyent & confessent auoir fait les choses que iamais elles n'ont peu faire.

CHAP. XI.

AV reste, ces vieilles, dõt nous parlõs, pourroyent estre facilement comparees à ceux qui sont en extase, lesquels, comme estans rauis hors d'eux mesmes, & destituez de tous sens & mouuement, sont couchez cõme morts, puis apres reuenans à eux & se releuans d'vn somme tresprofond, ou comme ressuscitans de mort à vie, racontent des fables estranges. Or le diable s'ingerant en ces pensemens, ourdit ceste toille & la diuersifie subtilement par la repetitiõ des choses passees, par la conionction des presentes, & par l'entrelassis de quelques admonitions, touchant les choses auenir, de peur qu'ils ne tombent en soupçon de fables de vieilles, & de folies temerairement controuuees: mais en les persuadant

ſuadant tellement, qu'ils penſent auoir veu veritablement ce que le diable met au deuant. Voila comment il met hors du ſens ceux deſquels il s'aide en tels myſteres, ſi bien qu'ils ne ſont pas raſſis d'eſprit: ains comme aſſeruis ils penſent en leur eſprit, & comme s'ils voyoyent d'eux meſmes les choſes que le diable leur propoſe, ils ne font rien ſi ce n'eſt alors qu'il leur eſt permis, & encore ce qu'ils font, eſt le plus ſouuent ridicule.

MAIS les hõmes cupides de mauuaiſes choſes, ainſi que dit ſainct Auguſtin, par vn oculte iugemẽt de Dieu ſont liurez pour eſtre trompez & deceus ſelon le merite de leurs volontez, par les anges preuaricateurs, qui les trompent & deçoyuent: & auſquels par la loy de la diuine prouidence, & ſelon l'ordre des choſes, la partie plus baſſe du monde eſt aſſuiettie. Les decrets enſeignẽt le meſme en ces termes: La curioſité humaine eſt trompee de ces choſes monſtrueuſes, par la falace du diable, lors que les hommes deſirent impudemment ſauoir ce que par aucune raiſõ il ne leur apartiẽt de cercher. Ceſte puiſſance eſt donnee aux eſprits malins, afin qu'ils adioignent à eux les hõmes pernicieux, c'eſt à dire afin qu'ils meſpriſent la verité, & croyent au menſonge, ſelon la ſentence de ſainct Paul, Ils ne ſoufriront point la ſaine doctrine ains ayans les oreilles chatouilleuſes, ils s'aſſembleront des docteurs ſelon leurs deſirs: & deſtourneront leurs oreilles de la verité, & s'adonneront aux fables, eſtans chargez de pechez, & menez de diuers deſirs: aprenans touſiours, & iamais ne pouuans venir à la conoiſſance de verité. Sainct Paul les nõme enfans de rebellion, eſquels ceſt eſprit beſongne, qui eſt le prince de la puiſſance de l'air, lequel trompe, par ſubtilité & fraude inimitable, les inſtrumens qui ſont aptes à receuoir ſes inſtructions. c'eſt a ſauoir ces pauures femmelettes troublees d'eſprit, charmees, & malheureuſemẽt oiſeuſes: leſquelles il met ſi bien hors du ſens que ces pauures miſerables croyent fauſſement, & confeſſent eſtans queſtionnees, eſtre cauſe de tout ce qu'il leur a mis en la fãtaſie, de tous les maux qu'il a fait ou ont eſté faits des hommes, par vne inconue permiſſion de Dieu. Elles penſent auſſi eſtre cauſe de toutes les tromperies & impoſtures qu'il leur a monſtrees, &

En la 2. part. cauſ. 26.q.5.

2. Tim.4.

1. Tim.3.

Epheſ.2.

qu'elles ont entreprises par l'instigation de ce mauuais conseiller (encores qu'elles les sachent seulement en fantasie ou en songes) si bien qu'à la parfin par leurs propres confessions, elles entendent leur sentence de mort, & sont bruslees viues. Voila comme ce meschant diable ofusque les yeux spirituels & corporels de ceux qui ont iuré de le seruir. Voila le guerdon duquel il recompense ceux qui luy sont esclaues. De là sainct Augustin escrit fort bien : Les malins esprits, que ceux-la appelent dieux, veulent qu'on les estime estre cause des maux qu'ils n'ont point faits : pourueu que par ces opinions ils puissent retenir, ainsi que par des rets, les esprits humains, & qu'ils les puissent aussi atirer au suplice qui leur a esté predestiné.

Li. 2. de la cité de Dieu, cha. 10.

LA maniere de ces tromperies, le pouuoir du diable en icelles, & ce qu'il ne s'y peut faire, est assez bien descrit en vn liure intitulé, La Forteresse de la Foy, là où les mots qui s'ensuyuent sont escrits:

au liure 5. de la guerre des diables.

LA dixieme diference des diables, est de ceux qui deçoyuent quelques vieilles, lesquelles sont nommees Xurgumines ou Bruxes. Il faut doncques sauoir qu'il y a des hommes apostats en la Foy, heretiques & faux, lesquels se presentent d'eux-mesmes au diable, qui aussi les deçoit, & leur baille des arts pleins de vanité & de folie, par lesquelles il leur semble qu'ils font cent lieuës, & reuienent en moins de quatre ou cinq heures : & pensent destruire des creatures, leur succer le sang, & faire plusieurs autres mesfaicts, selon leur opinion & selon la volonté du diable : mais elles sont miserablement deceuës par Satan : & non seulement ces femmes ci en sont deceuës, mais aussi ceux qui leur aioustent foy. Or la verité est telle. Lors que ces mauuaises femmes ont entrepris de s'aider de telles tromperies, elles se vouënt au diable par paroles & onctions, lequel s'en aide pour parfaire son ouurage, & gouuerne leur fantasie, & les meine par les lieux que elles desirent. Leurs corps doncques demeurent sans sentiment, & sont couuerts de l'ombre du diable, afin qu'ils ne soyent aperceus d'aucun. Et lors qu'il aperçoit que les choses qu'elles desiroyent sont parfaites

tes en leurs fantasies, alors il les descouure de son ombre, & les rend à leur propre sens. Or n'ont elles point esté transportees de lieu en autre, mais c'est l'image de la fantasie, qui est telle que le diable l'a faite. Aussi pour oster cest erreur, par lequel on pensoit que elles fussent transportees en corps, le Canon qui commence, *Episcopi*, a esté fait, comme Iean François Ponziuibie, docteur és loix, le prouue par la distinction, & recit par luy proposé: Car apres auoir dit que ces femmes testifioyent qu'elles cheuauchoyent de nuict sur des bestes, & qu'elles passoyent en plusieurs lieux de la terre, & que plusieurs estoyent deceuës par ceste opinion, pensans qu'il y auoit quelque diuinité outre celle d'vn seul Dieu · Il escrit au verset qui se commence *Quapropter*, que toutes ces choses sont reputees fausses, & que les fantosmes sont enuoyez en l'esprit des hommes par les malins esprits, & non par le diuin. Puis rendant la raison au verset *Si quidem*, pourquoy Satan se transfigure en Ange de lumiere, il dit, que lors qu'il a gagné l'esprit de quelque femme, & que par infidelité il se l'est asseruie, incontinent il se transforme en especes & diuerses similitudes de personnages: puis il meine en diuers lieux la pensee qu'il tient captiue & qu'il trompe par songes, à laquelle il monstre des choses maintenant tristes, & maintenant ioyeuses, maintenant des personnes conues, & maintenant des inconues. Il dit apres que le seul esprit endure ces choses, & que l'infidele pense qu'elles auiennent en son corps & non en son esprit. Il ameine aussi l'exemple d'Ezechiel le Prophete lequel vid en esprit les visions du Seigneur, & non en corps: & que sainct Paul n'a osé dire qu'il a esté raui en corps. Il s'ensuit doncques (ce que nous auons à conclure) que non seulement ces choses sont faites par l'esprit malin, & non diuin: mais aussi que telles & semblables visions sont faites en l'esprit & non au corps. Et pour ceste cause il apert qu'encores que ces personnes aferment qu'elles sont portees par les diables transfigurez en boucs, & que semblablement la dame, laquelle elles disent assister en

Volum. 10 *trait. des Sorcieres. nomb.* 49.

2. *Cor.* 11.

Ezec. 1. 2 *&c.*

2. *Cor.* 12.

la chaire, est le diable transformé: toutesfois nous deuons dire que ces choses & autres qu'elles confessent faire, leur auiennent fantastiquement & en esprit. Voila la conclusion de Ponziuibie, telle qu'est aussi celle de Grilland, laquelle il prouue par l'exemple d'vne histoire que nous dirons ci apres estre auenue au territoire Sabin.

Asauoir si le diable peut porter les corps en l'air, & quand, & par quel moyen il le fait.

CHAP. XII.

IL ne se faut point esmerueiller de l'estude du diable, par laquelle il se veut iouer des miserables ames, s'en mocquer, & les tourmenter: voulant toutesfois imiter, comme vn singe, toutes les œuures que Dieu a acōplies par ses bons Anges: tout ainsi comme nous lisons
Daniel 14 qu'Abacuc le Prophete fut veritablement transporté en peu de temps, par les cheueux, depuis Iudee iusques en Babylone, & qu'apres qu'il eust rassasié Daniel auec ses tourteaux, il fut raporté au mesme lieu dont il estoit parti. Or tant par le naturel pouuoir de Satan & ses anges, que par l'experience qui nous le tesmoigne, nous trouuons que non seulement il fait ces choses en
Mat. 4.18 la fantasie & dans l'esprit des hommes, ainsi que nous auōs dit: mais aussi que veritablemēt il enleue les corps & les porte en l'air. Premierement il est plus que certain qu'il porta nostre Seigneur Iesus Christ sur le pinacle du temple: & ne faut point douter que toutes les œuures de ceste tentation n'ayent esté corporelles & sensibles: atendu que le diable luy aparut en forme hu-
Tho. 4.*ch.* maine. Telle est l'opinion vnanime de tous les Theolo-
sur S. Mat. giens. Toutesfois ils sont en dispute, asauoir si Iesus Christ fut porté & raui par le diable: ou bien s'il y fut seulement conduit, si bien que luy-mesme y eust monté à pied: mais pour autant qu'il eust falu que par les persuasions diaboliques Iesus Christ l'eust suyui: ie reietteray ceste seconde opinion, & m'arresteray à la premiere suyuant l'opinion de la plus grande partie des docteurs:

docteurs: car l'Euãgeliste dit, Il le mit, & nõ pas, Il le mena: tout ainsi comme vn peu deuant, où il dit, qu'il l'auoit amené en la saincte cité. Il est donc certain quant à Christ qu'il fut transporté en corps par Satan. Et Thomas d'Aquin argumente fort bien qu'vne possibilité posee en vne chose, par consequent se peut faire en toutes autres, qui sont de mesme grandeur & pesanteur. Parquoy puis que Iesus Christ a esté fait en tout & par tout conforme à nous, excepté peché: qui empeschera que la mesme chose ne puisse auenir aux hommes, par le moyen des diables? Pour ceste cause nous auons desia monstré au premier liure, que les diables ne font, & ne mettent rien à execution, que ce qui est selon leur nature, ou proprieté naturelle. Ce qu'ils font donc, ils ne le font point sinon par le vouloir & permission de Dieu: toutesfois par vne certaine faculté de leur nature: tellement que de leur pouuoir & premiere naissance, ils peuuent dauantage que les effects ne s'en monstrent, ausquels toutesfois nous auons souuent esgard, sans que de là nous tirions le reste de leurs sciences, lesquelles ils ne peuuent pour autre raison mettre en execution, sinon que pour ce qu'il ne leur est permis. Car ce n'est point vne chose contraire à la nature des anges & des esprits, que de porter des corps en telle part qu'il plait à Dieu. Satan est encore esprit, & auons monstré au commencement que par sa cheute il n'a pas perdu son essence spirituelle. Or l'Ange a porté Abacuc par l'air, l'Ange a raui S. Philipe sur le chemin, tellement qu'il fut trouué en Azote: pourquoy donc le Diable ne pourra-il bien faire le mesme, si Dieu le permet? Ainsi l'estiment tous les docteurs & Canonistes. Toutesfois on peut demãder assez à propos, à sauoir s'ils ont pris corps, ou s'ils n'en ont point, lors qu'ils esleuent vn corps de son lieu naturel, qui est contre la nature du mouuement corporel. Thomas pense qu'ils prennent vn corps, si bien que veritablement & naturellement ils les transportent, comme si l'vn de nous les transportoit: ce qu'il s'efforce prouuer par les deux raisons du mouuement. Quant à moy ie respons auec Sainct Augustin: premierement que les Diables le font en la maniere que les Anges. A sauoir donques (puis qu'il est ainsi que les Anges rauis-

Thom. d. gl. Albert mag. ibid. Bonauent. 2. sent. lib. 2. dist. 7.

Que les Diables peuuẽt porter les hommes par l'air, au traité qq. 1. part. q. 5. au tiltre des mirac. & au tilt. des diabl. q. 6. articl. 10. sur la fin.

Heb. 2. Rom. 9. 1. Augu. lib. 3. de la Trinité. Act. 8

La maniere par laquelle les diables trãsportent les hõmes. Tit. des diab. q. 16 act. 10. 1. part. traité qq.

sent dont ils veulent & transportent où bon leur semble toutes sortes d'animaux terrestres)s'ils le font auec peine,& s'il faut croire qu'ils en sentêt le fardeau? Comment est-ce que l'Ange a peu tuer en vne nuict tous les premiers naiz d'Egipte, & vne si grande multitude d'hommes,tellement que par lassitude il n'ait point desisté?Secondement pour respõse ie demande, par quel moyen ce corps ainsi emprunté, lequel porte vn hõme, peut estre porté en l'air sans vu autre corps? Car il faut qu'il soit naturel.Et ainsi nous ferons tousiours vne mesme question, & iamais il n'y aura fin. Parquoy il n'y a point de raison de dire qu'il faut que les Anges, ou les diables empruntent des corps, pour porter les autres par l'air.Tiercement,l'experience ordinaire tesmoigne qu'ils n'vsent,& n'ont afaire d'aucun corps pour cest effet:ce que iay veu,& empesché,par l'aide de Dieu, comme i'ay dit au premier liure.Il y a encor plusieurs autres exemples,par lesquels il appert que les hommes sont portez par les diables,de place en place,par iustes espaces, sans toutesfois qu'ils ayent pris vne forme humaine. Et toutesfois il ne s'en ensuiura aucun inconuenient de là, comme de dire,que le diable, par ce moyen,peut faire plusieurs choses contre le magistrat,les Princes, & cõtre l'ordre de toutes choses:comme de deliurer les captifs hors des prisons,manifester à chascun les deliberations & secrets des Princes,& rendre en leur pays tous ceux qui par quelque droit que ce soit sont sous puissance & autorité d'autruy:ainsi comme lon dit que du temps du Roy François premier,lors que les enfans de France estoyent en ostage en Espagne,on fit venir vn Magicien d'Alemagne, lequel selon le commun bruit,estoit si grand personnage,& si bien experimenté en son art,qu'il pouuoit ramener par l'air les enfans du Roy,cercher les thresors,& les transporter.

Liure 13. chap.18. de la cité de Dieu.

Assauoir si le Diable porte les hõmes sans auoir pris vn corps.

Chap.2.

Le diable ne peut pas tousiours porter les hommes.

Bocace raconte aussi vne fable d'vn Gentil-homme Lombard,lequel pensant bien meriter,s'enrolla en la guerre qui fut faite pour le recouurement de la terre sainte,lors que lon fit vne croisade pour aller en Hierusalem.Se departant donques d'auec sa femme,il luy laissa la moitie de son anneau,où son signet estoit graué, auec telle cõdition,que s'il ne retournoit dans trois ans,

Au Decameron.

ans, il seroit loisible à sa femme de se remarier à vn autre, sans auoir esgard à cest anneau & paction. Estant donques enrolle & faisant la guerre en Iudee, il fut pris & mené en Egypte, là où il fut receu, aymé & caressé par le Souldan, à cause qu'autres-fois voyageant par l'Europe en habit desguisé & inconu, il auoit esté receu chez son Pere. Pour ceste cause donceques, & à raison de sa prudence & dignité, il pleut tellement au Souldan, qu'ayant experimenté ses meurs par longue familiarité, il l'establit premier apres soy en toutes ses afaires. Ce pendant, comme les iours se passoyent, & que la fin des trois ans approchoit, il tomba en vne fort grā de fascherie, dont le Souldan ayant conu la cause, fit venir vn magicien, lequel le fit porter la derniere nuit des trois annees, iusques en l'eglise cathedrale de Pauie ce pendant qu'il dormoit en vn lict tresprecieux chargé d'vne grande somme d'or & de pierreries. Le secretain de l'Eglise, l'apperceuant là de grād matin, s'en retourna en fuyant: & ainsi comme il racontoit ceste vision Egyptienne, on l'apperceut venir en la maison de sa femme, là où s'il ne fust arriué le matin elle deuoit le soir prendre vn autre homme pour mary. Or les Thresoriers de Charles cinquieme, ceux de Francois premier, & les nopces de la Royne Eleonor, monstrent assez que le premier Magicien ne fit rien pour la deliurance des enfans de France. Et quant est du second, il n'y a point de doute, que ce ne soit vne chose inuentee par Bocace, ne plus ne moins que ce que lon cōte de S. Nicolas de Varengeuille, qui est à deux lieuës de Nancy, semblable à ce que nous lisons de Hermogene en la legende de sainct Antoine. Il y auoit en Constantinople vn prisonnier enfermé dedans vn cachot, lequel estoit si puissant, que les Turcs craignans qu'il ne rōpist ses fers, luy mirent au col vn collier de cinq doigts de large & de trois d'espesseur, lequel estoit attaché auecque des chaisnes de fer. Le prisonnier se resouuint du S. Nicolas de son pais, & apres qu'il l'eut prié d'interceder & aduocasser pour luy enuers Dieu, il s'endormit fort profondement. Le lendemain matin, ainsi que le margueillier de l'Eglise ouuroit les portes il l'apperceut comme il dormoit encore, & estoit attaché auec

Au liure des princi pales citez & lieux saincts de la Gaulle.

ses chaisnes: & luy estant resueillé conut qu'il estoit en l'Eglise saint Nicolas, que le iour de deuant il auoit inuoqué. Incontinent que la chose fut diuulguee, le peuple y accourut, & apres que les prestres eurent chanté quelques Alleluya, on fit venir quatre serruriers pour le dechaisner: mais ainsi que la chose sembloit du tout impossible, le carcan se rompit en la presence de tous & fit vn bruit pareil à celuy des chaisnes de Cerbere, lors que lon entend le cliquetis, & qu'il les traine par derriere.

TOVTES ces fables & autres semblables sont controuuees, & ne faut craindre qu'elles aduiennét: Car Dieu tout iuste & tout bon ne permet toutes choses, & n'endure que Satã face tout ce qu'il voudroit bien, & pourroit faire par la subtilité de sa nature: ains seulemét les choses qu'il a deliberees, non pour establir vne superstition, mais pour nous rappeler au bon chemin, ou pour punir les meschans. Nous verrons ceci en vn tauernier lequel à cause de son larrecin & pariure fut sur le chãp emporté par le diable, & onques puis n'apparut. Parquoy Dieu n'endure point que les diables exercent ces violentes tromperies en nos sorcieres, lesquelles sont assez punies par leur aage decrepit, par leur fantasie corrompue, & par leur esprit diminué. Car il ne se iouë point auec le Diable.

Liure 4. chapit. 16.

AV reste, encore que nous ne puissiõs si exactemét entendre, comment ces esprits qui n'õt point de corps, peuuent porter les corps en l'air, (ainsi comme nous entendons la tardiueté, & maniere de nostre mouuemét) toutesfois nous ne nous en esmerueillerons pas beaucoup, si nous considerons comment nostre ame peut si bien mouuoir sa prison & son corps, que nous le voyons courir, sauter & monter. Car l'esprit est vne substance plus deliure & legere, qui prend son origine de la mesme lumiere, & est ou par dessus tous les elemens, ou bien faite du plus excellent element. Dauantage, nous le trouuerons moins estrange si nous nous resouuenons des choses faites par la vertu des vents: cõme des vaches transportees d'Espagne par dessus les monts Pyrenees. Car l'Ecnephie & le Typhõ sont des soudains tourbillons: l'vn desquels esleue en l'air, &

l'autre

l'autre rabbat en terre: puis, comme faisant rebondir & reiaillir les corps, il remporte en haut les choses que au parauant il auoit abatues. Pour ceste cause il pleut souuentesfois des pierres & des tuiles cuites, lesquelles auoyent esté enleuees par les vents. Ce pendant ie ne nie pas que parmi ce conflict & combat de nuees les diables ne se meslent pour augmenter les foudres & tonnerres, & faire tout ce qu'ils peuuent pour briser les rochers & lieux hauts, renuerser les bleds, tuer le bestail, arracher les arbres & faire telles autres choses. Il y a á Rome sur le mont Auentin en l'Eglise saincte Sabine, qui fut anciennement le temple de Diane, vne pierre noire & ronde, laquelle pend á l'vn des bouts de l'autel, & que les moines disent auoir esté iettee par le diable, á sainct Dominique pendant qu'il prioit Dieu: toutes-fois qu'elle ne le blessa point, á cause que les mains & les bras du diable trembloyent. On en void vne presque semblable au grand temple de Cologne, de laquelle (ce dit le conte) le diable se voulut seruir pour froisser & mettre en poudre les corps des trois rois qui y sont gardez en grand honneur: & que la pierre reiaillit contre mont, craignant d'ofenser ces corps. Cela est aussi vray que ce qui se trouue par escrit en la chronique de Saxe, asauoir qu'en la prinse de Milan l'Euesque Reinhold chargea vn chameau des ossemens de ces trois rois, & qu'estant auenu par la nonchalãce des conducteurs que le chameau se perdit en chemin auec ce grand thresor, ils iusnerent & firent tant par leurs prieres enuers Dieu que le chameau reuint volant en l'air, & se reioignit á ses compagnons. Autant a d'autorité en ceste mesme chronique le pourparler de Bruno Euesque d'Hildesheim auec la vierge Marie. Voila le moyẽ par lequel ie pense que le diable peut porter haut & bas chaque chose corporelle, non toutesfois sans la volonté & permission de Dieu.

Pline liure 2. chap. 38. 54.

Les corps ne peuuent estre portez, sinon par iustes espaces: & en vn mesme temps ils ne peuuent estre en diuers lieux.

CHAP. XIII.

Iehan 20

MAIS de châger l'essence d'vne creature, ou de faire qu'vn corps passe au trauers d'vn autre, sans que l'vn des deux, ou tous deux ensemble soyent interessez, ou de faire passer vn grand corps par vne espace ou lieu non proportionné à sa grandeur : comme quâd on dit que les sorcieres passent par des petits pertuis, & entrent és maisons: tout cela, est autant impossible à faire aux diables, côme il est de faire passer vn chable par le pertuis d'vne aiguille: ce que toutesfois Iesus Christ a tenu pour chose impossible. Car le corps & tout ce qui est compris en vn lieu, & toute chose logee, doit estre proportionnee à son lieu: autremêt il faudroit côfesser qu'il y auroit penetration des corps : ce qui est contre la nature, & contre tous les principes de physique. Et quant est de ce que Iesus Christ entra à ses disciples les portes estans fermees, cela ne veut dire autre chose, sinon ce qui est mô stré par le propos precedent: Iesus Christ vint à eux, les portes estans fermees, à raison de la crainte que les disciples auoyent des Iuifs. Ce n'est pas à dire qu'elles ne s'ouurissent lors qu'il voulut entrer. Car, pourquoy n'obeiroyent-elles à la presêce du corps de Christ, & pourquoy ne s'ouuriroyent & fermeroyent elles à sa puissance ? Tous les anciens l'ont ainsi pensé. Car son entree a monstré la verité de son corps, & principalement à Sainct Thomas, auquel il dit, luy monstrant ses mains & son costé, & aux autres, aussi monstrant ses pieds : Touchez & voyez, car vn esprit n'a ni chair ni os. Parquoy le Diable ne pourra rien faire des choses que nous auons dites, & encore moins qu'vn mesme corps soit en vn mesme temps en diuers lieux & endroits. Car comme ainsi soit que Dieu a mis toutes choses en leur mesure, en leur nombre & en leur poids, chasque chose a son poids, sa mesure & son nombre. Ce qui est sans lieu, sans mesure, sans poids, & se meut sans temps & sâs lieu, est infiny: & cela est vne seule chose. Le reste donc, comme les esprits & les corps se meuuent en temps & en lieu. Les esprits aussi sont substances corporelles, & sont compris en certains lieux. Comme nostre ame est en vn lieu, & estant la, elle est presente en vn lieu, & est logeable

Matt. 19. Marc.10. Luc.18.

Arist. 8. de la Physique.

Luc 24.

Vn mesme corps ne peut estre en deux lieux

Vn seul Dieu est en tous lieux

Saint Augustin de l'esprit & de l'ame. chap.18.

L. Filius

geable : car ce qui eſt tout preſent en quelque lieu, ne peut eſtre ailleurs. Les Iuriſconſultes diſent que ce qui eſt par tout, n'eſt eſtimé eſtre en certain lieu:& encore qu'en l'ame il n'y ait ni ligne, ni ſuperficie, ni poinct, comme au corps, elle ne laiſſe pas toutes-fois d'eſtre finie:& ce qui eſt par tout, eſt infini. Or il n'y a aucune proportion de ce qui eſt fini à ce qui ne l'eſt point.

fam.§ ſecundũ de leg.

S'IL eſt donc ainſi que l'ame ſoit tellement bornee qu'eſtant toute en vn lieu, elle ne peut eſtre ailleurs, combien dauantage le ſeront les corps terreſtres? Sainct Auguſtin en a ainſi penſé de Ieſus Chriſt reſſuſcité, diſant: Tout ainſi comme, lors qu'il eſtoit en terre, il a eſté manié par les mains de ſes diſciples: ainſi a-il eſté conduict par leur veuë, lors qu'il eſt monté au ciel: & ainſi il viendra, c'eſt à dire, en la meſme forme & ſubſtance de chair, à laquelle il a donné immortalité, & ne luy a point oſté ſa nature. Et ſelon ceſte maniere, il ne faut pas penſer qu'il ſoit eſpãdu par tout: car ce n'eſt point vn corps, s'il ne s'arreſte, & meut par eſpace de lieu en certaine longueur, largeur & profondeur, tellement qu'en la plus grãde partie de ſoy, il occupe plus grand lieu, & en la plus petite, plus petit, eſtãt moindre en ſa partie, qu'en ſon tout. Pour ces raiſons Sainct Germain a penſé qu'il ne ſe pouuoit faire que les femmes fuſſent de nuit en la tauerne, & couchees aupres de leurs maris. Car on lit en ſa legende, qu'eſtant vn ſoir en vne hoſtellerie, & voyant remettre vne nappe apres ſoupper, il s'enqueſta pour qui c'eſtoit que lon apreſtoit vn ſecond ſouper, on luy reſpondit que c'eſtoit pour ces bons hommes & bonnes femmes, qui volent de nuict. Parquoy le ſainct commanda qu'on veillaſt, & voici vne grande troupe d'hommes & de femmes, qui ſe mirét à table, & auſquels il enchargea de ne deſplacer: puis il demanda à ceux de la maiſon qui eſtoyent tous eſtonnez, s'ils conoiſſoyent aucun de la troupe, on luy reſpondit que c'eſtoyent des voiſins & voiſines, deſquels il fit viſiter les maiſons, où lon les trouua endormis:& ainſi il coniura tous ceux qui eſtoyent en la tauerne, qui cõfeſſerent qu'ils eſtoyent diables. Voila comme Simon le magicien eſtoit au cõclaue auec Neron : & en meſme heure parloit auec le peuple. Nous pourrons raporter

Ariſto. 8. de la phiſique

Epiſt. 146. à Conſentius.

A Dar. epi. 17. li. 1. chap. 2. de l'origine de l'ame à Hiero.

En la vie de Sainct Germain.

en cest endroit,ce que iay escrit au chapitre septieme de ce liure,touchãt le Charlatan magicien,lequel fut veu à Magdebourg mõter en l'air auec son petit cheual.

Que les sorciers n'enuoyent point les maladies dont elles se confessent estre cause. Item il est prouué par exemples que tout ce que lon en racõte ne merite d'estre mis & approuué pour histoires, mais seulement pour fables.

CHAP: XIIII.

Liur. II. de l'hist. d'Escoce. De la varieté des choses.

IE proposeray en cest endroit vne esmerueillable histoire touchant cest afaire, laquelle a esté escrite par Hector Boece historiographe, & refutee par Hierosme Cardan, à fin que lon puisse par le recit de ceste-ci iuger egallement de toutes les autres. Le conte est tel qu'il s'ensuit: Le Roy Duffus tomba en vne maladie, laquelle de soy mesme n'estoit si dangereuse que dificile à conoistre par les plus doctes Medecins: ayant esgard à la maniere de viure des Escossois, & à la constitution du temps, & des corps, lesquels n'auoyent encores esté assaillis de maladies estrãgeres. Car encores que le Roy n'eust aucun signe paroissant de trop grande abondance de cholere, ou de phlegme, ou d'autre humeur pechant, ou de la complexion humaine interessee: il ne laissoit toutes-fois d'estre tourmenté peu à peu. Car il suoit toute la nuit, & ne pouuoit dormir, & de iour il se reposoit, à peine soulagé de la douleur qu'il auoit enduree toute la nuit: il tomboit en langueur, & estoit semblable à vn corps du tout debilité. Il auoit la peau tendue, au trauers de laquelle on pouuoit discerner les veines, les nerfs, & la maniere par laquelle les os humains sont assemblez l'vn à l'autre. Le mouuement des esprits du cueur estoit doux & posé, ce qui monstroit que l'humidité vitale n'auoit outrepassé les bornes d'atrempance: & ce qui se conoissoit par le toucher de la veine du cueur, & des arteres. Il auoit la couleur vermeille, l'œil & l'ouye fort bonne & attrempee, auec l'appetit de boire & de manger assez bon. Les Medecins s'esmerueilloyent de tous les signes de santé en vn homme lãguissant

sant & batu de douleurs: si bien qu'ayans faict leur deuoir, & ne trouuans rien pour empescher ceste grãde & nuisible sueur, & pour l'esmouuoir & inciter à dormir, mais au contraire voyans qu'il estoit de plus en plus tourmẽté par sueurs & veilles, commencerent à le consoler (car il n'y auoit plus autre moyen selõ leur auis & opiniõ) & le prier de biẽ esperer de sa santé, l'exhorter à prẽdre courage de soy mesme, & luy dire qu'ils auoyent opiniõ que sur le printẽps, à la venue du nouueau Soleil, qui est le cõseruateur de la vie des animaux, il recouureroit sa santé perdue, par le moyen des medicamẽs & des medecins que lõ feroit venir en bref des autres païs, dautãt que la maladie leur estoit inconue. Or couroit-il vn bruit de ce tẽps là (sans toutes-fois que lõ en sceust l'auteur) que le Roy estoit detenu par vne si lõgue espace de temps en langueur, & qu'il tomboit en chartre, non par maladie naturelle, mais au moyẽ de l'art diabolique des sorcieres, lesquelles exerçoiẽt cõtre luy l'art de Magie & sorcellerie, en vne ville de Morauie, nõmee Forres. Incõtinent que ce bruit fut venu aux oreilles du Roy, on enuoya des hommes en Morauie, pour s'enquerir si ce qu'on disoit estoit vray : ce qui fut fait sur l'heure, de peur que les sorcieres, apres en auoir ouy le vent, ne se missẽt en fuite pour crainte de punition. Les messagers que lon auoit enuoyez, dissimulerẽt la cause de leur voyage, & firent entendre qu'ils estoyent là venus pour faire la paix entre le Roy & ceux de Morauie, lesquels au parauãt auoyẽt coniuré cõtre luy. Estãs donc entrez de nuict au chasteau, qui estoit encore demeuré en l'obeïssance du Roy, ils firent sçauoir leur charge au capitaine Doneual, & le prierẽt de leur aider en cest afaire. Les soldats qui gardoyẽt le chasteau s'estoyẽt desia aucunemẽt doutez du fait. Car ainsi que l'vn d'entre eux caressoit sa garce, fille d'vne sorciere & enchãteuse, il s'estoit en partie informé du tẽps de la maladie du Roy, de la maniere & lõgueur d'icelle, de quelles sorcelleries & charmes magiques les sorcieres s'aidoyẽt, dõt il auertit l'vn de ses compagnõs qui le raporta à Doneual, & Doneual aux Ambassadeurs du Roy. Ainsi Doneual fit venir incõtinẽt la garce qui auoit si à propos esté messagiere de ceste grãde meschãceté, & l'ayãt interroguee, & cõ

trainte de confesser la maniere par laquelle le tout se faisoit,& le lieu où les sorcieres besongnoyēt:il enuoya des soldats en plaine nuit pour les descouurir: lesquels entrans de force en la maison fermee, trouuerent vne sorciere qui tenoit vne image de cire,representant la figure de Duffus, laquelle estoit faicte,cõme il est vraysemblable,par art Diabolique ,& attachee à vn pau de bois deuant le feu,là où elle se fondoit,ce pendant que vne autre sorciere en recitant quelques charmes,distilloit peu à peu vne liqueur par dessus l'efigie. Ces sorcieres doncques estans prises sur l'heure, menees au chasteau auec leur image, & interroguees pour quelle occasion, en recitant des charmes, elles mettoyent l'image du Roy deuant le feu:elles respondirent que le Roy Duffus fondoit en sueur,pendant que son efigie estoit deuant le feu:& que tandis que lon prononçoit les charmes il ne pouuoit dormir,tellement qu'à mesure que la cire fondoit,il tomboit en langueur,& qu'il mourroit incontinent qu'elle seroit du tout fondue. Elles dirent aussi que les Diables les auoyent ainsi apprises,& que les principaux de Morauie leur donnoyent argent, & grande recompense pour ce faire.Ceux qui estoyent la presens se mirent tellement en cholere, qu'ayans rompu l'efigie,ils poursuyuirent iusques à ce que les sorcieres furent brusleees pour punition d'vn tel mesfait.Et dit on que ce pendant que ces choses se faisoyent au Chasteau de Forres,le Roy commença à se reuenir, & passa la nuict sans suer, si bien que le iour suyuant il reprit ses forces,& s'aida promptement des facultez & puissāces naturelles,tout ainsi comme si parauant il n'eust point esté malade.Tant y a qu'en quelque maniere que la chose soit allee,le Roy Duffus fut incontinent guery.Voila ce qu'en escrit Boece. Toutes-fois il me semble que Satan peut bien estre auteur du bruit, qui courut premierement. car comment est-ce que lon eust sceu conoistre le lieu ou ces choses se faisoyent, si le diable n'eust designé & marqué l'endroit,ou il pouuoit inciter les vieilles insensees à faire cest ouurage? mesmes apres que par ce moyen le bruit fut semé, que le Roy estoit malade & que les vieilles sorcieres de Forres en estoyent causes?Ne peut-il pas bien les pousser à

faire vn tel appareil, à celle fin de tousiours maintenir le Roy & ses subiets en incrudelité, de procurer la mort des femmes, & d'allumer en Morauie des nouuelles torches de dissentions par mensonges? Ie dis ceci encores que l'histoire fust vraye, ce que ie ne pense: car comment eust-on conu que l'image de cire fut faite à la semblance du Roy, puis que desia elle estoit fondue en partie? Comment la vertu de la fusion de la cire, de la liqueur respãdue par dessus, & des charmes eust-elle eu pouuoir sur Duffus eslongné par si grandes espaces de pays? Comment est-ce aussi que le Roy pouuoit fondre en sueur, & deuenir en chartre peu à peu, pendant que la cire couloit deuãt le feu, puis que la cire fond incontinent? Cõment est ce aussi que par la consumption de la cire, la mort en fut ensuyuie? Ie dis cecy contre ceste fable, pour respondre à ceux, lesquels obstinément la voudront defendre. Voila comment aussi maistre Iean Legeret president de Sauoye fut trompé, lors qu'il confessa qu'il pouuoit faire des efigies, par lesquelles il blesseroit & endommageroit Philipe Duc de Sauoye. Nous voyons dauantage, comment en la fin de ce conte l'historiographe est en doute par quel moyen le Roy Duffus fut gueri.

CARDAN aussi escrit en ceste maniere, apres auoir racõté ceste histoire, & plusieurs autres de pareil argument: monstrons, dit-il, si parmy tous ces miracles controuuez, il se peut rencontrer quelque verité: car ceux mesmes qui les escriuent pour vrais n'oseront nier que la plusspart de telles histoires ne soyent fabuleuses & controuuees. Ce qui est donc escrit par Boece, (lequel n'est apprentif à escrire des histoires peu ioyeuses) a esté fait pour attirer & allecher les lecteurs, à celle fin que les fables diminuassẽt l'ennuy qu'ils pourroyent auoir de lire les faits, les mœurs, & la description de la religion des Scythes. Ce qui n'est pas vicieux en vn historiographe lors que l'histoire est sterile de soy mesme, laquelle il luy est licite d'embellir de contes ioyeux & de fables. Parquoy Tite Liue s'en est gardé à iuste & bonne raison. Herodote en est iustement taxé, & Saxon le Grammarien loué. Dauantage Boece a trouué ces choses escrites, & le fait de soy mesmes est hors le cours de l'histoire: cõ

Liure 15. de la varieté des choses, chap. 80.

me à raconter les mœurs du pays, les guerres, les com-
Liure 3. chap. 7. bats, le nombre des tuez, ou le nombre de ceux qui ont assisté és batailles, ou qui se sont portez vaillamment: les commencemens des familles, les causes des guerres, les temps, l'ordre, & les gestes des Princes: de toutes lesquelles choses l'histoire est composee, comme de ses propres membres. Et qu'il ne soit ainsi, il n'y a rien si petit, appartenant à l'histoire, qu'il ait laissé derriere, ou racõté autremẽt qu'il n'est: comme les situations des regiõs, & des villes, leur grãdeur, les bourgades, les isles, les forests, les montagnes, les nouuelles especes de plantes, les animaux à quatre pieds, les oiseaux, les serpẽs, les poissons, la bonté de la terre, les vicissitudes & changemens des vents, la douceur du ciel, les estangs, les marests, les distances & les autres choses qui sont rares, & propres toutesfois pour l'intelligẽce de l'histoire. Or a il estimé qu'il falloit orner son histoire de telles choses: au reste il n'estoit aucunement philosophe. Et quant est des choses que Berne & Piret (desquels nous parlerons cy apres lors que nous discourrons de la coquemare) & que nostre villageois lequel vomissoit le verre, les poils, & les cloux, & lequel sentoit le son d'vn verre cassé en son ventre, & les coups des heures en son cueur: quãt est, dis-ie, des choses que toutes ces personnes pensoyent veoir ou entendre, i'estime qu'en partie elles sont vrayes, & en partie fausses. Car c'est vne chose contraire à toute raison que de voir veritablement, & perseuerer longuemẽt, en vne visiõ, s'il n'y a quelque chose qui soit veuë. Or voyent ils, & oyent quelque chose, dont il faut rapporter la cause à la melancholie, laquelle procede en partie du boire & du manger, de l'air, & des fascheries, de la crainte de pauureté, en partie de la constitutiõ du ciel, & en partie de la communication que l'on a auecques les autres maniaques & fols. I'ay eu autresfois vn mien amy, lequel fut contraint de demeurer l'espace de dixhuit mois en l'vne de ces vallees: estant reuenu vers moy, il commença à me raconter des choses incroyables touchãt ces fãtasies, encore qu'il fust assez docte en la philosophie. ie l'admonnestay de ne dire plus telles choses, s'il ne vouloit estre estimé fol & insensé, & estre au danger de sa vie. Parquoy il se messa de

li en auant de grandes afaires,& changea sa maniere de viure:puis ainsi qu'il hantoit auec les autres,il reuint à son bon sens. La supression aussi des femmes, & de la semence,est cause en plusieurs de l'origine ou acroissement de ceste maladie,& en general il y a trois choses desquelles procede ceste tromperie,à sçauoir des fantosmes, de la melancholie , de la constance ou opiniastreté de ceux qui sont malades de ce mal,& de la fraude des iuges.Car il estoit iadis permis à ceux,ausquels le bien des condamnez deuoit apartenir , d'accuser, & de condamner : si bien qu'ils adioustoyẽt plusieurs choses à la fable,de peur qu'on ne pensast qu'ils eussent iugé iniquement.Au reste il n'y auoit en leur interrogatoire aucune chose,qui ne fust ou sotte,ou fausse,ou inconstãte,ou de nulle estime,excepté le mespris de la religion. car il y en auoit quelques vnes qui nioyẽt Iesus Christ: les autres qui cousoyent le Canõ de la Messe entre leurs robes , les autres qui crachoyent contre les images des saints,& commettoyẽt telles choses.Telle puissance fut premierement ostee à ces Iuges par le tressage senat de Venise, lors que les Venitiens apperceurent que le rauissement & pillerie de ces loups estoit venue iusques à ce point,qu'en esperance de proye ils condamnoyent les innocens,& ne cerchoyent point les contempteurs du seruice de Dieu,mais les possesseurs de richesses. Sur ces entrefaites la secte des Lutheriens est suruenue, & pourautant qu'en icelle les pauures n'estoyent surpris, mais le plus souuẽt les riches,ils ont laissé les premiers, & se sont iettez sur ceux-cy.Toutesfois on les traite vn peu plus doucement,si bien que nous voyons aysément que tout est plein ou de folie,ou d'auarice.

Or pour retourner à mõ propos,ceux là se persuadoiẽt voir & entendre aucunes choses,lesquelles puis apres ils augmentoyent & enrichissoyent de mẽsonges,si biẽ qu'en la fin à force d'en parler,il naissoit (comme on dit communément) vn Elephant d'vn moucheron.Il y a aussi quelques hommes,lesquels voyans & entendãs des choses inacoustumees , n'en font grand conte , & par vn sain iugement les reiettent. Voila ce qu'escrit Cardan,lequel dit encore que souuentesfois il auient qu'vn homme tõbera malade d'vne maladie naturel-

le,& toutesfois correſpondante aucunement à la ſorcel lerie,au meſme temps que ces femmes l'auront voulu enſorceler: ſi bien que lon pẽſe qu'elle procede de ſorcelerie, pour autant que la nature de la maladie, & le tẽps s'y accordent. Ainſi le diable coulpable de la maladie naturelle, & de ſon iſſue,corrompt la fantaſie de la vieille affollie par fauſſe ſupoſition. Voila auſſi comment Dieu permet que les autres ſoyent trompez par meſme moyen à cauſe de leur incredulité. Mais pourautãt que les Inquiſiteurs eſtoyẽt ignorãs des choſes naturelles & encore plus des S. lettres, ils ont tout redigé en hiſtoire,quoy que ce fuſt, ſelõ que leur opinion leur commandoit: ce qui eſtant petit à petit augmenté & enrichi,a donné fort grande occaſion à ceſte folie.

Or comme tels plaiſans contes ont eſté fourrez dãs les hiſtoires par pluſieurs qui, ou par faute d'experience, ou pour auoir creu legierement aux bruits qui couroyent,ou aux eſcrits des autres que tels cas pouuoyent auenir, mais n'eſtoyent auenus de fait,ſe fondans ſur les exemples du temps paſſé qu'ils eſtimoyent choſes auenues, combien que ce ſoyent diſcours fabuleux: ainſi ces menſonges touchant le Roy Duffus ſemblent auoir eſté empruntez de ce que les Poetes ont dit de la mort de Meleager fils d'Eneas Roy d'Aetolie, qui auoit ſa deſtinee atachee à vn tiſon de feu. Car eſtant auenu qu'vn fier ſanglier gaſtoit l'Aetolie, Meleager inuita les grands ſeigneurs du pays à la chaſſe de ce ſanglier. Vne ieune dame nommee Atalanta ayant donné le premier coup au ſanglier, Meleager en deuint amoureux, & apres auoir tué la beſte donna la teſte à Atalanta: ce que deux oncles d'icelle portans impatiemment la luy voulurent oſter: mais Meleager les tua. Althea ſœur d'iceux & mere de Meleager ſe voulant venger de la mort de ſes freres, fit mourir par feu ſon fils Meleager en iettant au feu le tiſon fatal de ſa vie. Car toſt apres la naiſſance de Meleager ſa mere vid les Parques qui mettoyent vn tiſon dans le feu,& diſoyent ces mots, Enfant tu viuras autant que ce tiſon durera. Apres que les Parques s'en furent allees Althea tira incontinent le tiſon hors du feu & le garda fort ſoigneuſement. Or eſtant deſeſperee pour la mort de ſes freres,& trop cruelle en-

uers

uers son fils, ietta ce tison dans le feu, lequel estant consumé, Meleager le fut aussi.

IAQVES Meyer escrit au 16. liure des Annales de Flandres ce qui s'ensuit. 1. I'ay leu vne terrible histoire auenue en Arras l'an mil quatre cens cinquante neuf, que plusieurs furent bruslez cruellement pour auoir esté de nuict en la synagogue auec le diable, qui leur 2. auoit donné grande somme d'argent. Les executez à mort accuserent des principaux de la ville & plusieurs femmes: 3 aucuns furent prins & gehennez d'vne façon estrange: 4 les autres rachetez à force d'argent: 5 aucuns s'absenterent du pays: 6 il y en eut d'autres si fermes en la torture qu'ils ne voulurent rien confesser. 7 Lon dit qu'il y eut quelques vns d'entre les iuges si detestables que de contraindre à force de tourmens les prisonniers d'acuser certains particuliers à qui ils vouloyent mal cõme estans de la bãde. 8. ils aioustoyét que en ces assemblees de nuict se trouuoyent des hommes & femmes de tous estats qui adoroyent le diable transformé en homme, sans que toutesfois ils le vissent en face, & qu'ils promettoyent solennellement de faire tout ce qu'il leur commanderoit: 9 qu'ils auoyent fait grand chere au banquet que le diable leur auoit aprelté: 10 que toutes les chãdelles auoyent esté esteintes, & chasque homme auoit prins la premiere femme qu'il auoit peu trouuer & habité auec elle: puis sans aucune aide du diable ils s'estoyent retrouuez es lieux d'ou ils estoyent partis.

1 CES contes, comme plusieurs autres en tel afaire diabolique, ont esté leus & escrits par erreur de la confession des iuges ou du menu peuple. *Auis de l'Auteur sur le discours precedent.*

2 Le diable a acoustumé de bailler de l'argent, ou en aparence, ou par vne fausse opinion qu'il en imprime, & enrichit les siens de promesses: mais il ne tient rien, & se moque par tels artifices.

3 Vous voyez l'ignorance, l'iniquité, l'excessiue rigueur & insuportables suplices des iuges.

4 Ce qu'aucuns furent rachetez à force d'argent monstre qu'ils aimerent mieux saouler l'auarice des iuges, que d'estre bourrelez à tort, & estre contraints de confesser par tortures extraordinaires.

5 Ils se sont absentez pour euiter les sanglantes & cruelles mains des iuges & des bourreaux.

6 Ceux qui maintindrent constamment leur innocēce furent despecez à la torture.

7 L'apetit de vengeance d'aucuns iuges monstre combien on fait souuent confesser de crimes par force, specialement en ce fait enuelopé & diabolique, & par iuges trop desireux de se venger, & de s'emparer du biē d'autruy, tant ils sont insatiables.

8 Quant à ce qu'il dit qu'en la synagogue se trouuoyēt toutes sortes de gens, &c. quiconque aura quelque iugement entendra assez que c'estoyent pures illusions, que la fantasie estoit corrompue, l'entendement blessé, que ce n'estoit en somme que des songes vains.

9 En se leuant au matin & ayant bon apetit comme de coustume, ils ont aisément conu que ce banquet de nuit n'estoit qu'vn songe.

10 Il n'a point falu esteindre les chandelles allumees ou il n'y en auoit point : partant c'est vn pur songe, comme ceste cohabitation des hommes auec les femmes, veu que les vns & les autres estoyent demeurez chacun en son lict: parquoy sans aucune peine & sans que le diable s'en meslast ils se retrouuoyent en leurs places qu'ils n'auoyent pas laissees: & n'y a rien plus veritable en ce discours. Si les autres semblables histoires sont espluchees de mesme, le manteau de mensonge tombera bas.

Preuues touchāt la folle fātasie des sorcieres: la fausseté des histoires de mesme argument, prise de l'histoire de Dannemarch, escrite par Iean le Grammairien. Item vn fort bel exemple d'vne femme fantastique.

CHAP. XV.

ACELLE fin que ceste folie fātastique puisse estre conuë d'vn chacun, ie transcriray fidelement vne histoire prise de Iean le Grammairien, qu'il a mise parmy les autres comme vraye, & laquelle toutesfois lon iugera estre purement fausse & mensongiere (ce que ie dy sauf la reuerence d'vn homme docte tel qu'il estoit) si on



si on la veut examiner par raison : & voir, s'il est possible qu'vn homme puisse auoir le souuerain don de raison & d'eloquence,& l'adresse de combatre agilement, par le moyen d'vn gracieux ou mauuais goust des viandes. Il escrit donc au cinquieme liure de son histoire de Dannemarch: Eric & Roller fils de Regner l'escrimeur estoyent issus d'vn mesme pere, mais de diuerses meres, car la mere de Roller, & belle mere de Eric, se nõmoit, Craque. Auint vn iour que Roller fut enuoyé deuãt par son pere,pour voir ce que lon auoit fait en la maison,pédant son absence. Incontinét qu'il vid fumer la cheminee,ou estoit sa mere,il approcha par dehors & regarda au trauers d'vne fête iusques dedãs la maison,où il la vid remuant vn potage, qui cuisoit dedans vn chauderon, qui estoit au four. Il vid encore au dessus trois couleuures pendues á vne petite corde, de la gueule desquelles distilloit vne humeur dedans le potage: les deux estoyent de couleur de poix, & l'autre auoit les escailes blanchastres,& pendoit vn peu plus lóg que les autres, car elle estoit attachee par la queuë,& les deux autres par le ventre. Luy adonc se doutãt bien que cestoit vne sorcellerie ne dit mot,de peur qu'il ne semblast accuser sa mere d'estre sorciere,car il ne sçauoit que la nature de ces serpens estoit venimeuse, & encore moins quelle vertu s'apprestoit par ceste viande. La dessus arriuerent Regner & Eric, lesquels voyans la maison fumer & estans entrez dedans demanderent á manger. Mais comme ils estoyent á table,Cracque mit vn petit plat,plein de viande de diuerse couleur au deuant de son fils & de son beau fils qui deuoyent manger ensemble: car vne partie paroissoit non seulement noire, ains entremeslee de gouttes iaunastres,& l'autre estoit blanchastre, pourautant que selon la diuerse espece des serpens, le potage estoit colouré de deux couleurs. Or apres qu'ils en eureut gousté chacun vn petit, Eric qui n'auoit esgard á la couleur de la viande, mais á l'efect du dedans,fit incontinent tourner le plat,& fit venir de son costé la partie qui estoit noire, & pleine de ius dauantage que l'autre, & bailla la blanchastre qui luy auoit este mise deuant, á Roller, si bien qu'il en soupa beaucoup mieux. Et de peur qu'il ne fust acusé d'auoir

à son escient tourné le plat: On a dit-il acoustumé, lors que la mer est en tourmète, de tourner la poupe du costé ou estoit la prouë. Il n'eut pas mauuais esprit de dissimuler sa fraude par la coustume des mariniers. Eric donc fut rassasié d'vne heureuse viande, par la vertu de laquelle il paruint au comble de la sagesse humaine: car la vertu d'icelle luy engendra vne abondance de tout sçauoir, voire dauantage que lon ne sauroit croire: si bié qu'il pouuoit interpreter les voix des bestes. Dauantage il ne sauoit pas seulement les choses humaines: mais aussi il raportoit les sons sensuels des bestes à l'intelligéce de certaines afections. Il estoit au reste si gracieux & bien disant, que toutesfois & quantes qu'il vouloit disputer de quelque chose il l'embellissoit à l'heure mesme de beaux prouerbes. Or incontinent que Cracque suruint, & qu'elle vit l'escuelle retournee & la meilleure partie du potage mangee par Eric, elle fut marrie de voir que la fortune qu'elle auoit preparee à son fils estoit transportee au fils de son mari: auquel en plorant elle suplia qu'il luy pleust de ne laisser iamais son frere, la mere duquel luy auoit donné tant de nouuelles felicitez, que par le sauoureux goust d'vne seule viande il s'estoit acquis le comble de raison & d'eloquence, & la grace d'acheuer heureusement tous combats. Elle luy dit encore que Roller estoit presque capable de cõseil, & qu'il auiendroit en apres, qu'il ne seroit du tout frustré de la viande qui luy auoit esté aprestee. Puis elle l'admonesta que lors qu'il seroit en extreme necessité il auroit vn prompt remede par l'inuocation de son nom: l'asseurant quelle estoit en partie appuyee sur la vertu diuine: & qu'elle en portoit la puissance emprein te en soy-mesme, comme estant quasi compagne des celestes. Eric luy respondit que naturellement il estoit tenu d'aider à son frere, & qu'il estimoit l'oiseau meschant, lequel souille son propre nid. Cracque estoit plus faschee de sa propre nonchalance, que son fils n'estoit de la fortune contraire: car c'est vne grande occasion de rougir quand l'ouurier est trompé par son art. Voila ce que raconte Saxon. Or est-il si manifeste que nulle creature, & encore moins l'humeur venimeux qui distille des serpens, n'a pouuoir de donner le souuerain

rain don de raiſon & de faconde, ou la proſperité des combats, mais ſeulement que ce ſont dons particuliers que Dieu departit à qui bon luy ſemble: cela di-ie, ſi manifeſte, qu'à bon droit ie deurois eſtre repris de mal employer les heures, ſi i'eſtois plus long à racôter ceſte hiſtoire. Dauantage ſi ceſte venimeuſe viande ainſi apreſtee, & mangee par Eric, auoit telles vertus, pourquoy la mere ne la refaiſoit-elle derechef plus ſoigneuſement pour ſon fils Roller, atendu qu'elle portoit auec ſoy ceſte diuine puiſſance? Si ce n'eſt que quelqu'vn ſe vueille follemét aider de ce que les menſongieres vertus de telle viande ne ſont qu'vne fois dedieеs pour le repas de quelqu'vn, à la maniere de la benediction, par laquelle Iſaac bien-heura incontinent ſon fils Iacob. Cependant toutesfois il ſe faut eſmerueiller grandement de ce que ces menſonges ſi manifeſtes ont eſté meſlez par des hommes illuſtres, entre des choſes, leſquelles ſont veritablemét auenues: ſans auoir parauant admoneſté le lecteur, que c'eſtoit vne fable leuë ou entenduë en quelque endroit: car par ce moyen la lecture en eut eſté beaucoup plus aſſeuree.

I'ADIOVSTERAY vne autre hiſtoire auſſi authentique que la precedente & autres ſus mentionnees, recueillie des Chroniques d'Angleterre, & ce pour faire plaiſir à vn certain François qui ſe fait apeler Leo Suauius, lequel a prins occaſion de me reprendre en vn abregé qu'il a fait de la doctrine de Paracelſe, peut eſtre pource que i'ay deſcouuert aucunement le pot aux roſes des Paracelſites. Entre autres choſes friuoles il me reproche que ie me mocque des hiſtoriens. Or ie luy ay reſpondu au long en vn liure à part, en telle ſorte que i'eſpere que ci apres il penſera de plus prés à ſoy auant que d'eſcrire ſans ocaſion contre moy. L'hiſtoire que ie veux reciter maintenant eſt telle. En vne iſle nommee Deyſa fut vne fille, du nom de laquelle l'iſle fut ainſi appelee. Vn ſoldat deuint amoureux de ceſte fille: neantmoins tant qu'elle veſcut il luy fut impoſſible de iouir d'elle. Eſtant morte il eut ſa compagnie, & lors il profera ces mots, Ce que ie n'ay peu obtenir de la viuante, ie l'ay commis apres ſa mort: alors Satan entra dans la charongne & dit à ce ſoldat, Tu as engendré

vn fils en moy : si tost qu'il sera nay ie te le porteray. Au bout de neuf mois elle auorta d'vn fils qu'elle porta à ce soldat auec tel mandement, Voici l'enfant que tu m'as fait, coupe luy la teste & la garde bien. Car toutes les fois que tu voudras veincre ton ennemi, ou fourrager son bien, couure ceste teste d'vn plat & la tourne vers les biens ou la personne de ton ennemi : lors tout soudain ils periront. Quand tu voudras cesser descouure la teste, & le mal s'arrestera. Cela auint ainsi. long temps apres ce soldat se maria, & sa femme luy demandoit souuent par quel moyen ou industrie il veinquoit ainsi son ennemi sans combatre ? ce qu'il ne luy voulut declarer, defendant à sa femme de l'en presser dauantage & d'en plus parler. Vn iour en son absence elle crocheta vn cofre, esperant y trouuer quelque chose de cela: & rencontrant ceste teste elle fut merueilleusement effrayee d'vne rencontre si abominable: puis soudainement elle ietta dedans le goulphe de Satalie. Que Leo Suauius plaide maintenant pour telles histoires, pourueu que preallablemēt il s'enquiere si elles sont vrayes ou nō: puis que le lecteur iuge qui de nous deux a meilleure cause.

MAIS estant maintenant las d'escrire des fables ie raconteray vne chose vrayement auenue, laquelle est assez belle, & aproche de nostre question : c'est touchāt vne vieille femme fantastique. Le vulgaire appele volontiers fantastiques ceux, qui se detraquent du commun sentiment: ils nomment aussi la fantasie vn degastement d'intelligence, de raison & de pensees. Ceste miserable composoit des medicamens, & deuinoit en Vualdsassie enuiron l'an mil cinq cens cinquantecinq. Parquoy elle fut appelee & adiournee par deuant le gouuerneur de cest cōtree, par lequel estāt interrogee, & le voulant tromper, elle reprocha la folie de ceux qui la suyuoyent. Mais alors qu'elle se sentit gehennee plus rigoureusement, elle dit qu'elle estoit du nombre des esprits que les Alemans nomment vagabonds, & que quatre fois l'an elle laissoit son corps mi-mort, pendant que son esprit alloit ça & là aux assemblees solennelles, aux banquets, & aux dances, ausquelles mesme l'Empereur assistoit. Elle dit encore qu'elle auoit lettres

tres de priuilege donné de l'Empereur, par lesquelles il luy estoit permis de cõposer des medicamens, de deuiner, & d'assister en esprit à telles assemblees. Mais apres qu'on les luy eut demandees, elle monstra les lettres du sacre de N. Chapelain de la M. Imperiale, & maintenãt Euesque, lesquelles auoyent esté perdues à Eger en vn voyage de guerre fait en Saxe: elle monstra aussi quelques papiers d'vn certain Charlatan, par lesquels il louoit grandement ses onguens, son art de rompre la pierre dans les reins, & dans la vessie, & toutes telles bastelleries. Ceste malheureuse vieille trompee sans aucun doute par le diable, pensoit estre appuyee, & se confioit en ses tesmoignages (s'il est ainsi qu'elle dit ces choses à bon escient) & qu'ainsi il luy estoit permis de donner des medicamens, & de deuiner. Toutesfois apres qu'elle fut admonestee de desister & de reuenir à soy elle fut punie par bannissement. Cependant elle desiroit fort que lon luy rendist ses papiers, sans lesquels parauanture elle pensoit qu'elle ne pourroit rien faire en son art. Et ainsi que quelques vns raportoyent que lon auoit veu autrefois son corps comme mi-mort, le seigneur Henry Vveß, Docteur en loix, tresdocte, & iadis administrateur de Valdsassie (lequel m'a raconté ces choses ainsi qu'elles sont auenues) leur conseilla prudemment, que si derechef on la rencontroit en tel estat, on ne fist faute d'y aprocher le feu. Il auoit leu, comme ie croy, au liure des conformitez, que le diable mit vn tison contre la main de frere Rodicosane, pendant qu'il dormoit pres du feu, & que le frere estant resueillé le prit, & l'arracha de la main du diable, pour l'en fraper s'il ne se fust esuanouy.

Que l'air ne peut estre aucunement troublé par les sorcieres: & comment le Diable les induit à la fausse persuasion qu'elles ont de le pouuoir faire. Item que les bleds ne sõt point enchantez.

CHAP. XVI.

DAVANTAGE ces pauures vieilles sont subtilement trompees par le Diable: car incontinent qu'il a conu & preueu selon le mouuement des elemens, & le cours de nature (ce qu'il faict plustost & plus facile-

ment que ne ſcauroyent faire les hômes) les mutations de l'air & les tépeſtes,ou alors qu'il a entédu que quelcũ doit receuoir vne playe par l'oculte volonté de Dieu, de laquelle il eſt en cela executeur, il tormente les eſprits de ces femmelettes, il les remplit de diuerſes imaginations,& leur donne des diuerſes occaſions:comme ſi pour ſe venger de leur ennemy elles deuoyent troubler l'air, eſmouuoir des tempeſtes, & faire tomber la greſle. Parquoy il les inſtruit tellemeut, que quelquesfois elles iettent des cailloux en arriere contre le ſoleil couchant : quelquesfois elles iettent en l'air du ſablon d'vn torrét:quelquesfois elles mouillét vn guipillon en l'eau,puis elles en aſpergét vers le ciel:ou bien elles fõt vn trou en terre,& y mettent de l'vrine, ou de l'eau que elles remuent auec le doigt : quelquesfois elles font bouillir des poils de pourceau dedans vn chauderon, quelques fois elles mettét de trauers quelque tronche, ou autre piece de bois au bord d'vne riuiere,&font vne infinité d'autres telles follies. Et à fin que Satan les tiene plus eſtroictement enſerrees, il leur predit par les raiſons ſuſdites l'heure & le iour, auquel telles choſes doyuent auenir.Puis quand elles voyent ce qui en enſuit, à ſcauoir tous ces troubles qu'elles ont deſiré eſtre faits en l'air, elles en ſont confermees dauantage en leurs opinions: comme ſi tel euenement eſtoit ſuruenu à cauſe de leur ouurage, par lequel toutefois elles ne pourroyent tirer vne ſeule goutelette deau . Auſſi ne conuient il pas à vn homme de penſer, que les elemens obeiſſent aux operations friuoles de ces femmelettes inſenſees : & que ſelon leur vouloir le cours des choſes naturelles inſtitué de Dieu, ſoit empeſché ou renuerſé: ce qui toutefois auiendroit ſans doute, ſi les tempeſtes, les pluyes, les greſles & les foudres ſeruoyent & obeiſſoyent tellement à leurs volontez, qu'elles ne fiſſent faute de venir toutefois & quantes, & en la maniere que ces ſottes le voudroyent. Ainſi la puiſſance diuine ſeroit veincue par la volonté humaine, & demeureroit comme aſſeruie, ainſi que Hipocrates le monſtre fort bien. Ceſte ſentence de Seneque ſera donques vraye: L'ancienneté encore lourde, dit-il, penſoit fermement que par enchantemẽs les playes eſtoyent attirees & repouſ-

Au liure du haut mal.

poussees:ce qui est toutesfois si loin de toute verité,que pour le prouuer il ne faut entrer par l'eschelle d'aucun philosophe. Mais si elles se persuadent que par meschãs maudissons,ou par certain barbotement de paroles, elles peuuent faire des choses grandes, ie diray auec Socrates, que les enchantemens sont paroles qui deçoiuẽt les ames,ou selon l'interpretation, ou selon l'esmotion de crainte, ou selon le desespoir: toutes lesquelles choses ie n'estime vn niquet, atendu qu'elles ne peuuent naturellement produire aucun effect, & ainsi ne peuuent elles changer la santé en maladie: encore que ces vieilles le pensent faire par tels moyens. Toutesfois ces maladies sont le plus souuent esmeuës par les diables, selon que Dieu le permet à raison de l'incredulité des hommes, lesquels ont conceu vne opinion du pouuoir de ces sorcieres. Le mesme doit estre entendu des bleds, lesquels on dit auoir esté gastez par les enchantemẽs,ou par maudissons: ce qui toutesfois se fait par le diable,Dieu le permettant ainsi,ou bien par poisons.Encore moins peuuent ils estre transportez,iaçoit que les anciens ayent tiré ceste opinion des escrits des Poëtes, laquelle est venue iusques à nous. Pour ceste cause on fait mention & allegue lon à tout propos la loy,qui estoit aux douze tables:

Les paroles des enchantemẽs ne peuuent rien.

Celuy soit puni qui enchantera les bleds.
Gardez vous d'atirer par charmes les bleds d'autruy.
Gardez vous d'enchanter.
Gardez vous aussi de destruire le bled d'vn champ.

Sous le tiltre de Iniurisaliisque delictis l.9 *Al.tit.*11: *Plin li.*18. *chap.*6.

Au reste,C. Furius Cresinus,monstre quels sont les vrais charmes, & sorceleries, par lesquelles les bleds sont attirez,& transportez en vn champ: car apres qu'il fut deliuré de seruitude, & qu'il cõmença à receuoir vn peu plus de fruits d'vn sien petit labeur, que ne faisoyẽt ses voisins de plus grandes terres,il fut enuié tellement, que l'on l'acusa de faire venir & attirer les bleds d'autruy en son chãp,par art de sorcelleries. Parquoy estant adiourné par deuant SP. Albin, & craignant d'estre condamné (atendu qu'il falloit y aller auec tesmoignage de trois) il apporta au Palais tous ses instrumens ru-

ftiques, il y amena sa fille qui estoit puissante, & comme dit Pison, bien nourrie & vestue: ses ferremens bien faits, ses pesans hoyaux, le soc de sa charrue, & ses bœufs bien nourris: puis il dit: Messieurs, voicy mes sorcelleries: au reste ie ne vous puis monstrer, ny apporter en ce lieu au Palais mes besongnes faites à la chandelle ni mes veilles & sueurs. Ainsi il fut absouls, par l'opinion d'vn chacun.

Ie descriray ici en passant, à cause de la nouueauté du fait, vn autre moyen (non toutesfois si louable que le precedent) d'amasser des biens, sans aucun enchantement toutesfois, selon le recit qu'en a fait à vn docte & vertueux persõnage. L'homme de qui ie veux parler, habitoit en vne ville du pays bas, lequel pensoit estre fort habile. Il ne se voulut iamais marier, se contentant de viure tout seul en sa maison, auec vn peu de reuenu qu'il auoit. Tous les samedis il achetoit pour peu d'argent du petit laict autant qu'il estimoit sufire pour toute la semaine, & mesloit du pain de seigle dedans, puis laissoit tremper ce brouet huit iours afin qu'il s'enaigrist, & n'en mangeoit pas deuant, craignant que les trop grandes delices ne luy fissent trop despendre. Par le moyen de ce laict aigre il apaisoit non seulement sa faim mais aussi sa soif: tellement que cela luy seruoit de viande & de bruuage. Toutesfois à quelque iour de feste, ou lors qu'il estoit en ses bonnes, pour faire grand chere & se traiter magnifiquement, il mangeoit auec cela vn œuf ou deux, par le moyen d'vne poule qu'il nourrissoit de sa fiente. Pour se garantir du froid il vsoit d'vn remede fort gentil, c'est assauoir en montant au grenier, & iettant de là en bas quelques buches de bois qu'il retournoit querir, & continuoit ainsi iusques à ce qu'il fust eschaufé. Par ce moyen la cuisine estoit tousiours fermee, & n'y auoit en la maison rien plus froid que le fouyer. Aussi n'auoit-il besoin de lumiere que de celle du Soleil & de la Lune: car il se sauoit acommoder au temps comme l'arondelle, la cigongne & autres tels oiseaux: pource que l'an durant il se couchoit auec le Soleil, & se leuoit auec luy. Quant à la Lune il ne s'en seruoit pas tant. Il estoit aussi bon mesnager à lauer son linge: car l'excrement de sa poule luy seruoit de sauon.

Par le

Par le moyen d'vntel mesnage il entretint sa maison sans rien despendre, satisfaisant au reste tellement à la conuoitise de son cœur, qu'il bailloit à vsure tout son reuenu. Voila comme finalement ce taquin deuint riche, s'il faut ainsi appeler celuy qui est esclaue des biés terriens. Combien que i'aye liberalement descouuert ceste ruse pour s'enrichir, toutesfois ie pense bien qu'il ne faudra pas vser de grande remonstrance pour empescher les hommes de l'ensuyure. Mais qu'auint-il? A peine ce raquedenare auoit rendu l'esprit, que ses heritiers changeans de façon de viure s'assemblerent autour du corps, duquel ils font le dueil à grands coups de verres, & en buuant à toutes restes alentour, se moquoyent de l'extreme auarice de celuy qui leur auoit amassé des biens, protestans de les manier de toute autre sorte, comme il auint aussi. Car ce qu'il auoit amassé auec vne chicheté incroyable en plusieurs annees fut ioyeusement auallé en peu de iours. Mais reprenons nostre premier propos.

Ie suis contraint de m'esmerueiller & estre faché, que ces dernieres annees, en quelques endroits de l'Empire prochains de ceux ou l'on pense que la voix de l'Euangile sonne plus clairement il soit auenu que le magistrat n'a eu esgard à la main de Dieu, qui benit ou punit: car pour vne tempeste auenue sur les bleds qui estoyét encore en herbe, il n'a fait cas de ceste iuste punition de Dieu, ains s'est arresté à plusieurs femmes folles, & d'esprit debile, lesquelles il a fait mettre és prisons serrees & obscures, qui sont les hostelleries des diables, & leurs horribles bourreleries. ces femmes confesserét qu'elles estoyent cause de la tempeste suruenue, & du degast qui s'en estoit ensuyui, dont elles furent bruslees publiquement. Et toutesfois il ne faut pas douter, que leur esprit ne fut trompé par le diable, lequel auoit gasté leur phantasie par tromperies & impostures, si bien qu'elles confesserent auoir fait ce qu'elles n'eussent peu faire, ainsi comme font les fols, les melancholiques, ceux qui sont tourmentez de la cauchemare, les lougaroux, ceux qui ont perdu l'entendement, les fols, & les enfans. Car nous auons assez monstré que Dieu iuste & misericordieux n'a point asseruy l'air & les elemens à la volonté

& puissance d'vne femme malicieuse, ou de quelque homme malin, tellement qu'ils puissent nuire toutesfois & quãtes que bon leur sembleroit. S'il est ainsi que le diable est le prince & a la puissance de l'air, il ne faut point douter que luy qui est auide & prompt à nuire, n'entende & desire la permission d'vn seul Dieu. Ainsi donques ie dis franchement que c'est vn erreur treslourd de penser que le diable soit suiet au commandement d'vne femme vieille, folle, & sorciere. Car elle luy est tellemét suiette, que souuentesfois elle luy obeit par pensee, par parole, & par effect: & luy toutesfois ne peut pas tousiours faire ce qu'elle demande, encore que l'vn & l'autre le vueille, d'autant que tousiours il est contraint d'obeir au commandement d'vn seul Dieu, & quelquesfois à celuy de ses fideles ministres. L'esprit des tempestes atend tousiours le vouloir & consentement de Dieu, pour corrompre les choses par le moyen de l'air esmeu, ou autrement que ce soit, lors que Dieu veut esprouuer, ou chastier les siés: les vrais ministres du quel pourrõt apres chasser le diable au nom & en la vertu de Iesus Christ. Pour ceste cause, il falloit que ceux qui pensent auoir les yeux remplis de la lumiere, & des rayons de verité, fissent changer d'opinion au magistrat, & au peuple: & qu'ils trauaillassent diligemment par saintes exhortations, de retirer leurs auditeurs du mesfaict d'idolatrie: ils deuoyent aussi chasser ceste tresmal-heureuse espece d'idolatrie, par laquelle on raporte aux sorcieres, ce qui seulement apartient à la maiesté diuine: àsçauoir de faire les tempestes, selon son bon auis, & d'esmouuoir la gresle: & par laquelle idolatrie on est encore tellement desesperé en aflictions, qu'à grande peine croid-on qu'il y ait vn Dieu, qui peut donner aide & confort.

Si les vieilles pouuoyent faire ce qu'elles confessent, à peine y auroit-il assez de grains pour sustenter & nourrir le genre humain: voire mesme rien ne demeureroit en la nature qui ne fust corrompu, & l'homme mesme ne pourroit subsister. Pour ceste cause encore on n'auroit à faire de si grand apareil és guerres, là où on prend tant de peine, & à grands frais, de fabriquer toutes sortes d'i-

tes d'instrumẽs, & des matieres pestilentieuses, par lesquelles on puisse nuire à l'ennemi, corrompre & gaster les pays, faire degast des bleds, arracher les vignes, & gaster les eaux. Car il ne faudroit seulement que ceste vieille que lon nomme sorciere, laquelle selon son desir & opinion, par vn seul clin d'œil, feroit non seulement ces choses: mais aussi elle afligeroit tellement les armees, & briseroit les villes, & les regions, que les ennemis s'estimeroyent tres-heureux de se rendre incontinent. Qu'auroit-on à faire de ces somptueuses artilleries? de si grande quantite de poudre diabolique? de si grands monceaux de balles & boulets? qu'auroit-on à faire de lard, ou d'autre peste pour faire plustost mourir les blessez? qu'auroit on à faire de feu pour brusler les villes, les chasteaux, & les villages? dequoy seruiroit vn si grand nombre de ministres de Satan? de quoy seruiroyent tant d'hommes d armes? Il ne faudroit seulement que la Sorciere, pour monstrea sa puissance en telles afaires, & s'en aller contre le Turc, à fin que l'Alemagne fust tout à vn coup deliuree, & soulagee de la peine de leuer secours contre le perpetuel ennemy du christianisme. Il sembleroit certainement que nous ne verrions goute en plain iour, si ainsi lourdement nous mesprisions vne si grande & prompte occasion. Mais on me respondra que nos Sorcieres ne peuuent faire des choses si grandes & excelletes: & qu'il ne faut aussi que les Chrestiens s'aident de leurs secours. Ainsi ie voudrois que lon me monstrast par l'aide de qui ces dissensions sont semees: par quel instinct & appuy il auient que les Chrestiens temerairement enflez d'orgueil & d'insolence, facent la guerre pour vn rien, ruinent les villes paisibles, gastent les regions florissantes, & respãdent auec grande tyrannie, & en la plus grande abõdance qu'ils peuuent, le sang innocent: en ceste guerre qui est l'escole frequente & le refuge asseuré de violence, de paillardise, d'adultere, de rapine, de larrecin, & de toutes sortes de meschans & mal heureux actes, tant contre les amis, que contreceux qu'ils nomment ennemis: & qui plus est de toutes ordures & mesfaicts Sataniques? Qui est-ce qui est en ceci architecte, Empereur, Duc, & gouuerneur? Si lon s'aide es guerres de ces mõ-

ſtres peſtilentieux, & de tous tels inſtrumens du diable, pourquoy ne s'aidera-on des Sorcieres, qui (ſelon l'opinion de ces hommes) peuuent, par vn ſi bon moyen, perdre tout, meſler le ciel auec la terre, gagner l'ennemi, voire, ſi vous voulez, ſans efuſion de ſang, ou bien, auec grandes peines & tormens, ſelon leurs fantaſies & volontez, ſans aucun doute, & ſans grand couſt? Ie me plains ſouuentes-fois en moy-meſme que ceſte perſuaſion que lon a de la puiſſance des ſorcieres, & laquelle eſt deſcendue des menſonges des poëtes, eſt encore ſi fort enracinee en l'eſprit de pluſieurs gens de bien: toutesfois il n'y a point de doute que nos pechez n'ayent merité ce fleau. Et encore que lon m'obiecte que tout ainſi que les hõmes font ces maux par l'inſtinct du diable, ainſi les diables beſongnét par l'inſtigation & volonté des hommes deprauez: ſi reſpondray-ie que cela ne s'enſuit pas neceſſairement. Car il faut que les ſubſtances des choſes, dont les actions procedent, ſoyent diſtinguees: dautant qu'il y a vne autre proprieté au diable, qui eſt vn eſprit fait de Dieu pour le ſeruir, & vn autre en l'homme terreſtre. Le diable, comme eſprit qu'il eſt, peut entrer dedans l'homme & le tourmenter, dont il eſt nommé Demoniaque & poſſedé du diable: mais l'homme terreſtre ne peut en meſme façon entrer dedans le diable, qui eſt vn eſprit, tellement que de là le Diable puiſſe changer ſon nom & operation par ſon commandement.

L'ANNEE que les Rois de Dannemarch & de Suede ſe faiſoyent vne treſcruelle guerre, qui fut l'an mil cinq cens ſoixante & trois, on eſcriuit du camp du Roy de Dannemarch, que le Roy de Suede menoit entre ſes gẽdarmes quatre vieilles Sorcieres, leſquelles par charmes empeſchoyent toutes les victorieuſes entrepriſes de ceux de Dannemarch, tellement qu'ils ne pouuoyent faire aucun dommage à leur ennemy: & par le moyen deſquelles auſſi ceux qui eſtoyent aſſiegez par le Roy de Suede, deuenoyent laſches, deſcouragez & preſts à ſe rendre. Et encore qu'au commencement lon n'euſt adiouſté aucune foy à tel cõte, ſi eſt ce qu'il fut eſcrit que l'vne des quatre auoit eſté priſe par l'vn des gẽdarmes de Gonthard Comte de Schvvart Zenbourg,

Colo-

Colonel de l'armee, laquelle le confessa: & que puis apres on trouua le long des chemins, dedans le pays, & es lieux aquatiques & marescageux, des filets fort longs & estēdus, au bout desquels pendoyent plusieurs croix & autres characteres. Si l'histoire est vraye, certainement les vns & les autres ont failli grandement contre l'expres commandement de Dieu: ceux de Suede pour autant qu'ils se sout voulu aider d'vne chose defendue: & ceux de Dannemarch, pourautant qu'ils ont eu peur des tromperies & impostures des diables. Car ces vieilles insensees ne peuuent rien en tont cela, encore que le maistre de mensonge leur eust persuadé le pouuoir faire. au reste Dieu permet bien souuent par son iuste iugement, que ceux qui cerchent des dissentions, tombēt en vn esprit reprouué, tellement qu'ils craignent, & trēblent à chasque mouuement des fueilles d'arbres.

Mais afin que telle machination, lors que les afaires de guerre sont deplorees, ne soit trouuee du tout nouuelle, ie ne plaindray pas ma peine de transcrire ici ce que raconte le docte Iouianus Pontanus touchāt vne sorcellerie pratiquee de son temps pour attirer du ciel la pluye: & ce au cinquieme liure de la guerre que le vieil Fernand Roy de Naples fit contre Iean Duc d'Aniou. Ce que dit Pontanus exprimé en nostre langage est tel: L'estoille du iour commençoit à se monstrer, quand les ennemis voyans nos soldats marcher & grauir au haut de la montagne, abandonnerent leur forteresse, & sans atendre l'assaut gagnerent de vistesse les montagnes & se retirerent à Suesse. Or combien que le Roy menaçast les habitans de faire tout passer au fil de l'espee & ruiner entierement la ville: si est-ce que peu de iours apres il leua le siege sans auoir rien fait, car vne soudaine pluye qui vint du ciel rompit le coup & rendit vain tout l'efort des assiegeans, qui autrement auoyent en leur puissance les assiegez presques morts de soif. La raison estoit que par l'espace de quelques mois auparauant il n'estoit tombé goute d'eau du ciel, tout ce qui estoit dans les cisternes auoit esté espuisé par les assiegez, les paysans perissoyent de soif, & pour la disette d'eau, ceux de Suesse estoyent en merueilleuse perplexité. Sur ce ils eurent recours aux Sorcelleries & en-

chantemẽs, par l'adresse & induction de quelques meschans prestres, qui en telles miseres par leurs malefices attirerent l'ire de Dieu & troublerent l air d'vne façon estrange. Aucuns des habitans & assiegez dans la ville, sortirent de nuict & tromperent les corps de garde, puis trauerserent les plus rudes montagnes, & gagnerent finalement le bord de la mer. Ils portoyent quand & eux vn crucefix, contre lequel ils prononcerent vn certain charme execrable, puis le ietterent dans la mer, prians que la tempeste troublast ciel & terre. Au mesme temps quelques prestres, des plus meschans que lon sauroit trouuer au monde, desireux de s'acommoder aux sorcelleries des soldats, en inuenterent vne autre, estimãs atirer la pluye par tel moyen: c'est qu'ils aporterent vn asne aux portes de leur Eglise, & luy chanterent vn requiem, comme à quelcun qui eust rendu l'ame. Apres cela ils luy fourrerent en la gueule le corpus domini, qu'ils appelẽt, & apres auoir fait tout leur seruice diuin à cest asne, finalement ils l'enterrerent tout vif aux portes de leur Eglise. A peine auoyent-ils acheué leur sorcellerie que l'air commença à se troubler, la mer à estre agitee, le plain iour à s'obscurcir, le ciel à esclairer, le tonnerre à esbransler tout: le tourbillon des vens arrachoit les arbres, & remplissoit l'air de cailloux & d'esclats volãs des rochers: vne telle rauine d'eaux suruint, & de la pluye en si grande abondance, que non seulement les cisternes furent remplies, mais aussi les monts & rochers fendus de chaleur seruoyent lors de canal aux torrens. Le Roy qui n'esperoit prendre la ville que par faute d'eau, se voyant ainsi frustrés, leua le siege, & s'en reuint trouuer son armee à Sauonne. Au reste, d'estimer que Dieu despité par telles sorcelleries voulust faire merci à tels malheureux, ce ne seroit à Chrestiens, ni à gens exercez en la conoissance des causes naturelles. Car tant plus les seicheresses sont grandes soit en hyuer soit en æsté, les orages s'en ensuyuent tant plus grands. Dauãtage, si quelquesfois le diable preuoid par raisons naturelles quelques tẽpestes, lors il resueille ceux qu'il conoit adonnez à telles impietez pour faire leurs charmes & sorcelleries.

Il ne faut oublier touchant la tempeste de laquelle i'ay

i'ay parlé ci dessus,qu'vn gentil-homme prudent,docte & experimenté en plusieurs afaires, m'a asseuré, que lors qu'il alloit en poste vers l'Empereur, & qu'il couroit iour & nuict sans s'arrester en aucun endroit (qui estoit au temps mesme que telle tẽpeste auint, laquelle il remarqua soigneusement,ensemble le dommage que elle faisoit en chaque lieu) il n'auoit aperceu aucune chose qui se peust raporter à l'ouurage des sorcieres: & qu'il auoit considere atentiuement les diuers endroits, ausquels ces nuees orageuses s'esleuoyent, & mesme qu'il les auoit veuës & considerees plus atentiuement en diuerses prouinces esloignees les vnes des autres: à sauoir au Duche de Vvitemberg, en Franconie, en Bauiere, à Saltzbourg, & à Vienne. Il me dit dauantage, qu'il s'estoit esmerueillé grandement de ce qu'au retour il auoit conu par le recit de son hoste, que quelques femmes auoyent esté mises en prison, acusees d'auoir fait venir ceste tempeste dommageable. Ce qui l'esmerueilloit en outre estoit que ceste opinion auoit esté conceue par ceux qui par vn œil d'esprit plus clair voyant, que n'est celuy du vulgaire, deuoyent iuger de la puissance du diable, & des piperies des Sorcieres trompees à raison de l'estude particuliere & continuelle qu'ils font en la pure Theologie, à laquelle lon pense qu'ils se soyent du tout dediez, & par laquelle il estoit loisible de conoistre les auteurs & les causes de telles playes. L'exemple manifeste en est proposé en Iob. Nous lisons aussi dans les Prophetes, les menaces contre tous ceux dont les aureilles se sont endurcies aux aduertissemens de la Parole de DIEV. Comme en Aggee au second chapitre: Ie vous ay frapez d'vn vent bruslant, & de rouilleure & gresle, & toute l'œuure de voz mains: & toutesfois aucun ne s'est trouué qui se soit retourné vers moy. Et au chapitre premier: Considerez vos voyes,dit le Seigneur: vous auez semé beaucoup & en auez peu recueilli. Et vn peu apres: Vous auez regardé à beaucoup, & a esté fait le moins: vous auez aporte en la maison, mais ie le soufleray. Pour ceste cause, dit-il, vous ont esté serrez les cieux dessus vous, qu'ils ne donnassent la rousee,

& a esté defendu à la terre qu'elle ne donnast son fruict. Et en Ioel au premier chapitre: Le champ est gasté, & la terre lamente, pource que le froment est gasté, le vin est desseiché & l'huyle languit. Et au Leuitique, 26. cha. Si vous ne faites mes commandemens, ie vous donneray vn ciel de fer par dessus vous, vne terre d'airain, & vostre labeur sera consommé en vain: mais si vous marchez en mes commandemens, ie vous donneray les pluyes en leur temps, & la terre produira son fruict. Par ces paroles & celles du second chapitre de Ioel, l'abondance des choses est promise: Le Seigneur a esté ialoux de sa terre, & a pardonné à son peuple, & a dict: Voici ie vous enuoyeray froment & vin & huyle, & serez rassasiez. Et en l'Ecclesiastique, chapitre trenteneufieme: Les choses bonnes ont esté creees pour les bons des le commencement: & ainsi les choses bonnes & mauuaises, pour les meschans. Le commencement de la vie de l'homme est l'eau, le feu, le fer, le sel, le laict, le pain de froment, le miel, la grappe de raisin, l'huile & le vestement. Toutes ces choses sont bonnes aux saincts: & aussi elles sont conuerties en mal aux meschans & aux pecheurs. Ce sont esprits creez à vengeance, lesquels en leur fureur ont confermé leurs tourmens: & qui au tẽps de la consommation feront efusion de la vertu, & confondront la fureur de celuy qui les a faicts. Le feu, la gresle, la faim, & la mort, sont toutes choses creées à vengeance.

Ie desire afectueusemẽt, que tous ceux qui sont encores arrestez en l'erreur susdit, & ne veulent reconoistre la main de Dieu au troublemẽt de l'air, sans aucune cooperation de l'homme, imputans les pertes qui en sont ensuyuies, au vouloir des hommes: Ie prie, dy-ie, qu'ils soyent admonestez de reprendre le droict chemin Car si l'esprit de ces obstinez s'endurcit à ceste miene priere, ie preuoy qu'ils s'enlasseront en vn si dificile & fascheux labyrinte du diable, qu'il n'y aura moyen de les en pouuoir retirer, si le fils de Dieu misericordieux n'y met la main: dautant que cest ennemy coniuré de Dieu & des hommes, inuente iournellement des bourreleries, tant Beelzebub est afamé du sang innocent, & tãt il aime les meurtres. Et si ie ne doute point que l'euene-

uenement des choses ne nous le mette deuãt les yeux, ce que Dieu vueille diuertir: car i'aime beaucoup mieux que lon die que que i'aye esté trompé en ma prediction: toutesfois le passé m'espouuante. I'en ay connu plusieurs exemples: & quant à eux ils seront les tesmoins plus asseurez de ce qu'ils auront experimenté a leur dam, & au dommage du public. Il ne sera pas dificile au diable de tistre vne longue rets en la ruine & perte des hommes, de laquelle toutesfois il sera dificile de sortir: ce qui se fera principalement à la ruine de ceux, enuers lesquels il conoit que son entreprise prend pied, selon qu'il desire: c'est à sçauoir es lieux où il s'aperçoit que pour ses particuliers ouurages faits par la permission de Dieu, on vse de grieues punitions cõtre la vie innocente. Car se sentant fort en ceste part, il machine autres choses semblables, voire plus meschantes & abominables, par lesquelles il enuelope plus estroitement dedans sa nasse, & fait tomber de Carybde en Scille, ou de fieure en chaut mal, ceux qu'il void estre prompts à prester l'aureille à ses finesses. Dieu dissimule souuentesfois à ces choses: ce qu'il fait tresiustement, à raison de l'incredulité opiniastre de ceux, qui estans mal instruits ne reconoissent pas tant la main de Dieu, qui est iuste, laquelle approuue ou chastie, lors que les bleds, vignes & les troupeaux se perdent, comme ils embrassent la singuliere benediction & grace de celuy qui est misericordieux, alors qu'il y a grande afluence de tous biens.

Ie ne veux pas oublier à dire en cest endroit qu'enuiron le temps que les regions de la haute Alemagne estoyent afligees par ceste calamiteuse tempeste, ie receu grand dommage, selon la proportion du bien que Dieu m'a donné: ce qui auint par le rauage de la gresle, ou plustost par vn tourbillon de glace, au terroir de Rauestin, pres de Graue. Ceste tempeste batit si bien les bleds assez heureusement ciez, & desia assemblez par le champ pour seicher, selon la coustume du païs: & tellement les secoua, qu'il sembloit qu'ils fussent batus au fleau, & que le champ eut esté semé derechef. Dont il a uint que le fermier ne le voulut point semer pour l'annee suyuante, ains seulement fit passer la charruë sur la

terre, pour autant qu'elle estoit assez semee pour raporter aux prochaines moissons. Ie vis aussi les branches des arbres espandues par terre, comme si lon les eust coupees, ce qui auint par la violence de la glace: toutesfois ce vent ne s'espandit pas en largeur, ains seulement passa droit, tellement que les terroirs prochains ne s'en sentirent que bien peu. Mais la tempeste de l'air pareille à ceste ci, ne fut pas estimee si miraculeuse à Virgile, qui estoit Ethnique, quand il escrit au premier de ses Georgiques:

I'ay souuent apperceu, lors que le laboureur
Dans les champs iaunissans mettoit le moissonneur,
Qui ia s'appareilloit de cier & de prendre
L'orge qu'il separoit d'auec le chaume tendre:
I'ay veu, di-ie, amasser tous les combats du vent,
Qui depuis la racine arrachoyent bien souuent,
Et esleuoyent en l'air vne moisson pesante.
Comme on void en hiuer vne paille volante,
Et le chaume leger s'esleuer dedans l'air,
Lors qu'vn noir tourbillon le chasse & fait voler:
Il vient souuent du ciel des glatissans rauages,
Et au milieu de l'air les amas des nuages
Par vn orage noir amoncellent par tas
La tempeste, qui doit bien tost tomber en bas.
Le ciel s'esclate en haut & de pluyes bruyantes
Il noye l'œuure au bœuf, & les moissons riantes.
Les fossez sont remplis & les fleuues profonds
S'enflent auec bruit: la mer à gros bouillons
S'esleue, en ce pendant que se meuuent les ondes:
Le pere du milieu des nues plus profondes,
Brandit de sa main dextre au milieu de la nuict
Les foudres esclairans. De cest estrange bruit
Et d'vn tel mouuement la terre est fremissante,
Les bestes vont fuyant, & la frayeur tremblante
Abat les cœurs mortels en maints pais diuers:
Et luy d'vn dard ardant faict tomber à l'enuers,
Ou Atho, ou Rhodope, ou les roches pointues
Des Ceraunes, qui sont les voisines des nues.
Alors les vens doublez & l'orage espaissi
Font plaindre les forests & les riues aussi.

CEVX

Cevx qui penseront que ceste douce & fraternelle admonition les touche, se souuiendront que ie leur propose ceci sinceremét, & par vne singuliere afection d'esprit. Mais si plusieurs hommes de nature farouche veulent recalcitrer & s'esleuer orgueilleusemét cõtre moy, ie ne les empescheray, pourueu qu'ils ne s'esleuent point contre le tesmoignage de la conscience & de la verité, & que lon cerche la gloire de Dieu auecques le repos & vtilité de l'Eglise.

Les villageois moins confermez par la viue fiance en Dieu donnét grand vogue à ceste incredulité, car ils sont tourmentez diuersement par Satan, mesmes en ce temps, & suyuant leur desfiance, tellement qu'ils pensent que les Sorcieres leur ostent maintenant le laict, maintenant les petis enfans, maintenant les bleds, & maintenant ils croyent qu'elles font mourir leurs troupeaux & haras: si bien qu'en vraye foy ils ne raportent pas toute la conduite de leur labeur à la benediction de Dieu, ains aux folles volontez des sotes vieilles. I'adiousteray icy les paroles, que dit le docte Iules de la Scale à Cardan: Tu dis que la constance du Sorcier donne eficace à la Sorcelerie. As-tu pensé que les afections d'aucuns puissét agir en autres qu'en ceux desquels elles sont afections. Aussi n'est-il pas vray qu'vn homme puisse nuire à vn autre, par l'eficace des paroles. Car qui est-ce qui luy a enseigné ces paroles? ce n'a pas esté vn autre homme qui les luy a mõstrees. ce n'a pas esté vne celeste intelligéce: car qui l'a faite cause de sorcellerie? Parquoy c'est le malin esprit, qui le fait, non point pour rendre l'homme plus puissant: mais pour le tromper par folle croyance, & se le faire compagnon tant en son impieté, qu'en son damnement eternel. C'est donc le diable qui agit: & l'autre sot & fol le pense faire par ses paroles. *Liu. 16. de la subtil. Exer. 349.*

Mais au contraire, quelqu'vn pourra obiecter que par charmes la pluye peut estre excitee & comme appelee par les Sorcieres, qui ont enuie de nuire & faire mal: puis qu'il appert par le droit escrit, qu'il y a quelques sorcieres, qui font venir la pluye à bonne fin: car il y a la loy *ex 4. l. de Mathemat. & mal.* qui est de Constantin, par laquelle il tolere ceux, qui par prieres ou charmes,

bulens. Et ainsi en dormant elles pensent estre portees en diuerses regions,& là auoir plusieurs afections,selon la complexion d'vne chacune d'elles: & le tout par l'aide de l'onguent. I'adiousteray ici vne huyle qui n'a pas moins de vertu à faire dormir longuement & profondement. Prenez de la graine d'yuraye,d'hyoscyame,ou hanebane, de ciguë, de pauot rouge & noir, de laictue, de pourpier, de chacune quatre parties, de l'herbe,nõmee Belle-done par les Italiens, vne partie: faites de l'huile de toutes ces choses selon l'art, & en chacune once d'icelle meslez vn scrupule d'opium Thebaïque. Puis prenez vn scrupule ou vn scrupule & demi de ceste huile,& il en ensuyura vn somne de deux iours. I'escrirois volõtiers en cet endroit d'vne liqueur,laquelle fait dormir incontinent qu'elle est prise seulement à la quantité d'vne goute ou deux: & qui mesme fait dormir autant d'heures que lon en prend de goutes: toutesfois il vaut mieux ne la diuulguer.Ainsi donques il y a plusieurs plantes conues par ceux qui entendent les choses naturelles: comme l'yuraye, l'herbe que les Italiens nomment Belle-done,l'opium, l'hyoscyame,la ciguë, les especes de Pauot, la morelle furieuse, & plusieurs autres, par lesquelles l'entendement est osté, ou du tout troublé: tellement que celuy qui en vsera,semblera estre fol en parlant, en oyant, & en respondant: ou bien il tombera en vn profond sommeil par l'espace de quelques iours: l'vsage de toutes lesquelles choses i'ay mieux aimé taire,cõme sont aussi les eaux, les vins, les poudres, les trochisques, les huyles, & le moyen de les composer: qu'en les escriuant donner occasion à quelcun d'en abuser. Car l'auteur benin de tout bien,a tousiours donné l'esprit, lequel fait proufiter & aide, & non celuy qui fait le mal & qui aporte nuisance. Toutesfois afin que lon s'en dõne garde, i'adiousteray deux histoires assez profitables touchant la vertu de ces medecines endormãtes. Il y auoit vne femme vn peu trop adonnee à son proufit & assez conue (toutesfois elle est desia morte) laquelle auoit loué par plusieurs iours,des bateurs en grãge: & à celle fin qu'elle les nourrist à plus petis frais, elle auoit fait amasser de l'yuraye, qu'elle fit moudre & mesler auecques de la farine de seigle, & en

fit du pain. Mais apres que les bateurs en eurent mangé, ils entrerent premierement en vne longue folie: puis estans esblouis & lassez de tourner, ils tomberent tous en vn profond & long somme: tellement qu'au lieu de faire la besongne de la vieille, ils ronfloyent incessamment: ce qu'ils continuerēt tant qu'elle se fut aperceuë, au bout de deux ou trois iours, de la faute qu'elle faisoit & iusques à ce qu'elle eust fait changer le pain.

DAVANTAGE Renier Solenādre docteur medecin fort experimenté en l'obseruation & vsage de plusieurs choses, qui est mon cōpagnon en l'estat de nostre tresillustre Prince, & qui m'a communiqué les choses qu'il auoit obseruees apartenantes à ce mien traicté: m'a raconté que lors qu'il estudioit à Louuain, lan mil cinq cens quaranteneuf, sous Hierome Brachel, il vid l'enfant de Seruais Sassen libraire, estre tourmenté d'esmerueillables symptomes, pour auoir mangé vne grapette de l'herbe nommee Belle-done, laquelle par cas fortuit & sans y penser, comme estant ignorant des choses, à cause de la ieunesse, il auoit (pensant par auenture que ce fut vne cerise) cueillie & mangee au iardin de Gemme Frison son voisin, lequel pour lors prenoit plaisir à esleuer ceste plante qui estoit en fleur, auec quelques autres. Le petit enfant deuint premierement furieux & n'auoit conoissance ni de pere ni de mere: puis il commença à aparoistre languissant & de corps & d'esprit. Monsieur Brachel estant appelé, s'esmerueilla de ces accidents si subits & dangereux: puis estant entré en soupçon que parauenture il auoit pris quelque venin maniaque, il s'enquit du lieu ou il auoit esté, & que c'est qu'il auoit fait. On luy respondit qu'il auoit esté iouër au iardin de Gemme Frison, & que lon l'auoit veu à lentour de la plante de laquelle il auoit tiré quelques grappettes. Toutesfois auāt que lon eust descouuert cela, il estoit desia tombé en vn somme tellement profond, que lon ne l'en peut retirer iusques à vingt & quatre heures apres, qu'estant esueillé de soy-mesme, il commença à conoistre premierement son pere, & puis les autres: si estoit-il tousiours vn peu endormi, iusqu'à ce que lon lui eut fait vser de quelques remedes, selon l'art commun, par lesquels il fut du tout gueri.

Ce

continent apres qu'elles se sont oinctes de l'onguêt endormât. Et afin que lon ne pense que ce que ie dis soyét fables, i'ay bien voulu transcrire ici ce que Iean Baptiste Porte Neapolitain, subtil recercheur des causes cachees, a escrit au second liure de sa Magie naturelle, ou bien des miracles des choses naturelles: La desbordee cupidité, dit-il, a tellement gagné l'entendement des hommes, que mesmes ils abusent des choses que la nature leur a donnees pour leur commodité: si bien que les sorcieres composent des onguents de plusieurs de ces choses brouillees: & encore qu'elles y meslent plusieurs choses superstitieuses, si est-ce que qui regardera de pres, verra que les efects procedent de la vertu naturelle. Ie raconteray ce que i'ay entendu d'elles. Elles font bouillir vn enfant en vn vaisseau de cuyure, & en prenent la graisse qui nage au dessus, & font espaissir le dernier bouillon en maniere d'vn consumé: puis elles serrét cela pour s'en aider à leur vsage: elles y meslét du persil, de l'eau de l'Aconite, des fueilles de Peuple & de la suye: ou bien elles font en ceste maniere. Elles meslangent de la Berle, de l'Acorum vulgaire, de la Quintefueille, du sang de chauuesouris, de la Morelle endormāte, & de l'huyle. Ou bien si elles font des autres compositions, elles ne sont dissemblables de ceste ci. Elles oignent auec cest onguent, toutes les parties du corps, les ayant auparauant frotees iusques à les faire rougir, afin d'atirer la chaleur, & relascher ce qui estoit estrainct par la froidure. Et afin que la chair soit relaschee, & que les pertuis du cuir soyent ouuerts, elles y meslent de la graisse ou de l'huyle: il n'y a point de doute que ce ne soit afin que la vertu des sucs descende dedans, & qu'elle soit plus forte & puissante. Ainsi pensent-elles estre portees de nuict à la clarté de la Lune par l'air, aux banquets, aux musiques, aux dances, & aux embrassemens des plus beaux ieunes hommes qu'elles desirent. Telle est la vertu de l'imagination, & l'effect des impressiōs, que presque toute ceste partie du cerueau que lon nōme memoratiue, en est remplie. Et pourautant que de leur naturelle inclination elles sont adonnees à croire de leger, elles prenent tellement ces impressions, que mesme les esprits en sont changez, & iour & nuit ne

Chap. 26.

Les onguēs des Sorcieres.

penſent à autre choſe. Encore y ſont-elles plus promptes, dautant qu'elles ne viuent communément que de poires, racines, chaſtaignes, & legumes. Ainſi que ie m'eſforçois de deſcouurir ces choſes plus ſoigneuſement (car i'en eſtois encore en doute) ie rencontray vne certaine vieille, du nõbre de celles que lon nomme ſorcieres, & qui ſuccent le ſang des petits enfans au berceau. Ceſte vieille, de ſa propre volõté, me promit qu'en bref elle m'en donneroit reſponſe: elle commanda que tous ceux qui eſtoyent auec moy, & qui euſſent peu ſeruir de teſmoins, ſortiſſẽt dehors, ce qui fut fait: puis no⁹ la viſmes par les fentes de la porte, qu'elle ſe frota tout le corps d'vn onguẽt, cõme elle tõba en terre par la vertu des onguens endormãs, & entra en vn ſomme treſprofond. Nous ouuriſmes la porte, & entraſmes dedãs, nous la commençaſmes à fraper: mais ſõ ſomme eſtoit ſi fort, qu'onques elle n'en ſentit riẽ. Ainſi nous retournaſmes hors la porte: & cependant, la force des onguens eſtant diminuee elle ſe reſueilla, & nous cõta pluſieurs folies: aſçauoir qu'elle auoit paſſé la mer & les mõtagnes, & riẽ ne nous reſpõdoit qui ne fut faux. Nous luy nions tout, & elle l'afermoit dauãtage: & encore que nous luy mõſtriſſions les marques des batures, ſi eſt-ce qu'elle s'obſtinoit dauãtage. Voila ce qu'en eſcrit I. Baptiſte Porte.

De la ſub. liure 18. des choſes admirables.

Hierosme Cardan fait mention d'vn onguent preſque ſemblable à ceſtuy-ci, par l'onction duquel il apert que lon void merueilles, car il parle là des choſes qui ne ſont point, & toutesfois ſont veuës. Il eſt composé de graiſſe d'enfant (comme ils diſent) de ſuc d'Ache, d'Aconite, de Quintefueille, de Morelle, & de ſuye. Toutesfois on croid qu'elles dorment cependant qu'elles voyent ces choſes. Elles penſent voir des theatres, des beaux iardins, des banquets, des beaux ornemens, des veſtemens, des beaux ieunes hommes, des Rois, des Magiſtrats: & meſme, toutes choſes deſquelles elles ſe delectent, & dont elles penſent eſtre iouiſſantes. Elles voyent auſſi des diables, des corbeaux, des priſons, des deſerts, & des tourmens. Voila donques les cauſes des ſonges violents. Il dit auſſi qu'elles viuent d'ache, de chaſtaignes, de feues, d'oignons, de choux, & de phaiſols: toutes leſquelles choſes eſmeuuent des ſonges turbulens.

esmerueillables. Quand on leur a demandé que c'estoit plusieurs ont respõdu, que c'estoit de la graine de chãure, laquelle encore que selon qu'escrit Galien, ait la vertu de blesser le cerueau, depuis qu'on la prend en trop grande quantité, à raison des vapeurs, & à raison de son grand eschaufement: ie penserois toutefois qu'elle seroit plustost faite de Gelotephyllide, si les Turcs ont conoissance de ceste plante qui croit en Bastre, & à l'entour de Borysthene, laquelle estant prise auec du vin, & de la myrrhe, fait, comme on dit, aparoistre plusieurs & diuerses figures, & tousiours rire, iusques à ce que ceux qui l'ont prise, ayent beu des noix de pin, du poyure, & du miel, dedans le vin de palmes. Ou bien on pourroit soupçonner & non sans raison qu'elle soit faite de Morelle furieuse, la racine de laquelle estant prise auec du vin au poids d'vne drachme, comme escrit Dioscoride, fait apparoistre des figures vaines & ioyeuses, & estant prise double, elle fait perdre l'entendement l'espace de trois iours. Ce que lon escrit de la Theangelide, qui croist au Liban en Syrie, n'est pas beaucoup diferent de ce que i'ay dit: car on raconte que les hommes qui l'auallent, prophetisent. Mais selon ce que i'en pense, ceux qui la mangeoyẽt estoyent tellemẽt hors du sens, que le diable pouuoit entrer en eux, qui estoyent organes desia preparez & propres, pour en iceux ambiguëment prognostiquer à sa mode, ou malignement mentir & asseurer les choses futures.

Liu 1. des aliments.

Li. 4. cha. 69.

LES quatre Iacopins de Berne, troubloyent & rendoyẽt comme stupide l'esprit du frere lay, par vne telle, ou semblable boisson venimeuse, l'an mil cinq cens neuf: tellemẽt que sans aucun sentiment il soufrit l'eau ardente & caustique, par le moyen de laquelle le moyne, qui iouoit le personage de la vierge Marie, faisoit semblant d'imprimer les quatre playes de Iesus Christ, en ses pieds, ses mains, & son corps: le moyne, dy ie, lequel s'estãt preparé pour iouer ceste tragedie, luy auoit desia passé vn clou au trauers de l'autre main, & auoit persuadé, sous le feinct habit de la vierge Marie, toutes choses à ce pauure frere lay, le tout pour abuser de sa simplicité & folie. Il estoit aidé (pour mieux paruenir à bout de son entreprise) des autres trois freres religieux,

La tragœdie des Iacopins de Berne.

compagnons de ce chef d'œuure. Ainsi ce pauure hom me ayant premieremẽt bien beu, fut mis en l'Eglise sur l'autel de la vierge Marie: où, comme demi apoplecti-que il estoit regardé de toute la foule qui là acouroit: là il demeura à genoux insensible & immobile, cependant que le Docteur Estienne principal personnage de tout le ieu estant caché derrierre les images de Iesus Christ & de la vierge, parloit à luy par vn canal, comme si ce fussent esté les mesmes images. La fraude en fin descou uerte, la verité du fait fut confessee par les moines e-stendus sur la gehenne, qui furent bruslez en la mesme annee, le dernier iour de May. Ceste histoire est certai-nemẽt digne d'estre leuë, à fin que par ce moyẽ on puis se plus aisément conoistre toutes autres semblables impostures, lesquelles ont este autresfois inuentees par telle maniere de gens, pour perdre les ames: & para-uenture aussi que les sorcieres en vsent de pareilles en leurs corps.

De l'illusion de l'Incube, suscouché ou Cauche-mare demonia-que, & de l'Incube, ou Cauchemare naturelle.

CHAP. XIX.

COmmençons maintenant à parler de ces es-pouuẽtaux de Cauchemare, & cerchons soi-gneusement & plus au long ce qu'il y a de ve rité en iceux, à fin que la fantasie de ceste fausse persuasion soit ostee pour tout iamais, non seule-ment du cerueau de la populace, mais aussi de l'esprit de quelques gens doctes. Il sera monstré par raisons e-uidentes que ce qui auient aux vieilles trompees & a-besties par les impostures & ensorcellemens de ceste heresie, qui pensent estre embrassees par les diables & endurer la Cauchemare, ne procede d'ailleurs que de la vertu imaginatiue blessee, comme la plus part des au tres telles folies: tellement que ce qu'elles experimen-tent n'est vn vray embrassement, ains seulement vn chatouillement procedant de quelque attouchement ioinct auecques l'imagination. Ce que ie feray apres que i'auray remonstré que nous auons en l'art de Me-decine

Ce qui auint a vn Gentil-homme Gascon, est encore beaucoup plus esmerueillable, d'autant qu'il semble estre ridicule, & toutefois digne de cōmiseratiō. Ce pauure homme ayāt esté pris par les Turcs sur le chemin, & mené en Italie, fut donné à vn grand Seigneur, qui estoit Beglierbeg, comme ie pense, delà le Bosphore de Thrace, & Capitaine de gēdarmes en la Macedoine. Il fut assez humainement receu au commencement selon la maniere de faire des Barbares, pour-autant qu'ils l'auoyent dedié pour le plaisir du Seigneur, à cause qu'il estoit ieune & beau. Or auint vn iour qu'à force de boire & de manger plusieurs & diuerses viandes, il tomba en vn somme qui lui dura trois iours : à la fin duquel estant esueillé, & voulant vriner, il aperceut que lon luy auoit coupé les genitoires : & lors tout estonné il conut combien il auoit dormi, & pour quelle raison on l'auoit traité si opulemment & delicatement, & mesme de quelle viāde il estoit entré en ce somme si profond. Il retourna en fin en sō païs, & allegua ceste cause, pour laquelle il se passeroit aisément d'estre marié. Albert le grād & Dioscoride, escriuēt que lon trouue en Egypte vne pierre nommee Memphyte, (à raison de la ville de Memphis) laquelle estant mise en poudre, & beuë auec de l'eau & du vin, fait vn tel endormissement de tous les sens que lon ne sent aucune douleur. Cela est allegué par les Iurisconsultes, lors qu'ils escriuent des gehennes & tortures.

Au lapidaire li. 5. cha. 115. Paris de Puteo au traicté de Syndic. C. tortu. l. 2.

De l'Opion, Heirā-luc, Gelotophylide, Morelle furieuse, Theangelide, & du bruuage lequel fit deuenir fol vn frere lay à Berne.

CHAP. XVIII.

Ie ne veux pas oublier (à cause de la rareté, & quasi comme vn miracle) que l'vsage de l'Opion est tellement commun entre les Turcs, & encore d'auantage entre les Perses, qu'ils n'ont rien plus familier: pourautant qu'ils pensent qu'en le mangeant ils deuiennent plus forts, & que moins ils craignent les dangers de la guerre : tout ainsi que nous voyons en ces pais que les

L'Opiō en grande recommandation entre les Turcs.

yurongnes moins craintifs, se presentent plus facilemét à toutes sortes de dangers & naufrages. Parquoy incontinent que le grand Seigneur amasse vne armee, tout l'Opion du pais est enleué: encore que tous les ans on y en amasse vne grande quantité par le moyen du pauot blanc incisé, apres qu'il a desia monstré ses testes, dont il tombe quelques goutes de laict, lesquelles s'amassent & s'endurcissent peu à peu. La terre n'est pas moins soigneusement semee en Turquie de la graine de pauot que de bleds en nos regions: principalement à Achare, Carachare, Spartade, Emeretinde, & en autres villages circõuoisins de la Paphlagonie, Cappadoce, & Cilicie. Et à peine trouuerez vous Turc, qui n'achete de l'Opion: car n'eust il vaillant qu'vn Aspre, il en emploira la moitié, & le portera sur soy tant en temps de paix qu'en temps de guerre. Quelqu'vn acoustumé à en prendre, en aualoit sans danger vne demie drachme, & le iour d'apres il en prenoit encore vne drachme, sans qu'il s'en trouuast endommagé, excepté qu'il sembloit qu'il fust yure. Belon qui ne s'y estoit iamais acoustumé ne sentit autre incõuenient apres qu'il en eut pris, sinon vne eschaufeure en l'emboucheure de l'estomach, quelque petit troublement de cerueau, & vn somne sans repos. Aussi les Turcs ont en prouerbe commun, quand ils veulent calomnier quelqu'vn, de dire qu'il a mangé l'Opion: comme qui entre nous reprocheroit l'yurongnerie à vn homme. Le bon Opiõ est fort amer, chaud tellemét au goust, qu'il enflamme la bouche: il est roux en maniere du poil de Lyon, de mauuaise & mal-plaisante odeur: & est vne chose esmerueillable comment il soit au dernier degré des choses qui refroidissent, veu qu'il est extremement amer. Les Turcs vulgaires le nõment Masschlach, & les mieux parlans Aphion. Ils ont aussi vne poudre qu'ils nómment Heiran-luc, laquelle estant prise pleine vne cuillier, fait perdre la parole, & fait incontinent rire celuy qui l'a prise, lequel pése voir des choses merueilleuses: & de fait, il fait de tels gestes du corps, qu'il esmeut les assistans à vne fort grand risee, puis, estant reuenu en son bon sens, il raconte qu'il a esté en diuers lieux, & qu'il a veu des choses grandes & esmer-

Liu. 3. cha. de ses obseruat.

Heirã-luc.

decine vne maladie nommee Incube par les Latins, pour autant que ceux qui en sont tourmentez, pensent en dormant qu'ils ayent vn fardeau appuyé sur eux, lequel empesche le respirer, & par consequent la voix & la parole: tellement qu'encore qu'ils veulent crier, si est-ce qu'ils ne peuuent. Cela auient auec des songes horribles & telles imaginatiõs qu'il semble que quelqu'vn vienne les surprendre pour leur faire tort. Aussi auient il communement de nuit & au commẽcement du somme: si bien que tout ce que les epileptiques endurent quelquesfois en veillant, cela mesme endurent, en dormant de nuit, ceux qui sont tourmentez de ceste maladie. Pline l'appele quelquesfois Suppression, & estoufemẽt, quelquesfois tromperie nocturne, & par fois la tromperie que les Faunes nous font en dormant. Les Arabes, comme dit Auicenne, la nomment Albealilon & Alcranum: Auerrois, Elgadum: Azarauius, Alcaiq: nous la nommons en vulgaire, Coquemare ou Cauchemare, & semble que ce soit vne pesanteur qui soit dessus l'estomach: aussi les Alemans la nomment en leur langage, *Die mar rydet vns.* Quelques vns pẽsent que ce soit vne Epilepsie, ou haut mal diminué, lequel se fait en songeant, & dont Aristote a entendu parler au liure du somme & de la veille. Les Grecs la nomment *Ephialte*, quasi comme le sauteur, pourautant qu'il semble que quelque chose saute sur nous, laquelle nous offense & nous estrainct tellement, que nous ne nous pouuons mouuoir, iusques à ce que nous en soyõs deliurez. Themison pour ceste raison la nomme *Pnigalie*. Tous ces accidẽs procedẽt de la chaleur diminuee, & se font lors que les esprits animaux qui habitent dedans le cerueau, sont tellement ofusquez par les vapeurs, qui mõtent & procedent du phlegme & de la melancholie, que leur vertu en est opressee: si bien, qu'il semble que quelqu'vn les poursuyue pour faire tort, encore que veritablement ce ne soit rien. Cela auient principalemẽt lors que lon est couché sur le dos, & le plus souuent quand l'emboucheure de l'estomach est oppressee par vn phleme espais & gluant, ou par trop grande quantité de viandes dificiles à digerer. Et pourautant que ces vieilles sorcieres sont volontiers, tant à cause de

Incube maladie.

Causes naturelles de la Cauchemare.

Les anciẽs ont pensé que ceste charge fut vn Diable ou demon. en Aesse liu. 6. cha. 2. selon la sentence de Posidonius.

leur ſexe que de leur aage, phlegmatiques, & melancholiques à raiſon de l'afection de leur eſprit: pourquoy eſt-ce qu'eſtans couchees ſur le dos, elles ne ſeront ſuiettes à ceſte maladie? principalement depuis que le ſens commun y eſt adiouſté, lors qu'il eſt gaſté par les continuels ſouflemens du malin eſprit: pourquoy ne penſeront elles & confeſſeront auoir veritablement enduré ce que ſeulement elles ont conu ou par ſonges, ou par vne grande imagination? I'ay penſé eſtre bon d'eſcrire icy vne hiſtoire d'vn preſtre, laquelle eſt à propos & eſt retiree des eſcrits de Iaſon Pratenſis: qui la racóte en ceſte maniere. Il vint dernieremét vn preſtre au conſeil à moy & me dit: Monſieur, ſi vous ne me ſecourez moy poure miſerable & afligé, c'eſt fait de moy, ie mourray, & meſme deſia ie ſuis en chartre. Voyez vous commét ie ſuis maigre & deſcharné: à peine ſuis-ie maintenant couuert d'vne peau deliee, moy qui auois acouſtumé d'eſtre en bon point, auoir beau viſage & eſtre bien à mon aiſe: maintenant ie ne ſuis qu'vn laid eſpouuentail, & image ſeulement de l'image d'vn homme. Qui a-il luy di-ie, qui vous tourmente? qui en eſtimez vous eſtre cauſe? Ie vous le diray, me reſpond il, franchement & vous vous en eſmerueillerez. Il viét preſque toutes les nuits vne femme chez moy, laquelle ie conois fort bien, & ſe coule ſur ma poictrine qu'elle preſſe violentemét, & eſtoupe les conduicts de mon eſprit, ſi bien qu'a grand peine puis-ie reſpirer. Meſme lors que ie veux reſpirer, elle me bouche le paſſage de ma voix, tant que ie ne la puis eſleuer, encore que pour la frayeur que i'ay, ie m'en mette en peine. Ie ne puis auſſi leuer les mains pour me defendre, ni deſempeſtrer mes iambes pour me ſauuer à la fuite: car elle me tient comme ataché. Comment, ce luy dy-ie en me riant, vous ne me dites rien de noüueau (car par ſon recit ie conoiſſois que c'eſtoit la Cauchemare) ce n'eſt qu'vne fantaſie & vne pure tromperie. Il ne me donna pas loiſir d'acheuer, & me dit, Vne fantaſie! vne trómperie! non eſt ie vous aſſeure: ainſi Dieu m'aide s'il n'eſt ainſi que ie l'ay veuë de ces deux yeux, & touchee de ces deux mains. Et certes veillant & eſtant raſſis de mon eſprit ie l'ay veuë deuant moy, & lors qu'elle venoit

De la maladie du cerueau. chap. 26.

noit pour m'assaillir ie l'ay prise, & me suis mis en deuoir de me reuãcher: toutes-fois ie n'ay rien peu à cause de ma foiblesse, crainte, angoisse, & à cause aussi de l'efort qu'elle me faisoit. Pour ceste cause i'ay couru de ça delà comme vn fol, cerchant & demandant si ie pourrois trouuer quelqu'vn qui peust donner allegement à ce mal, qui me tue miserablement. Ie me suis conseillé à vn Cordelier que lon dit estre fin & rusé, & pour ceste cause ie pensois qu'il me deust donner incontinent allegeance, mais i'en ay esté dautant frustré, car il ne m'a donné aucun moyen de guerison: seulement il m'a admonesté de prier à force le bon Dieu, que desia i'auois ennuyé de prieres, à fin qu'il luy pleust de destourner ce mal-heur loin de moy. Ie me suis addressé à vne vieille, qui selon le bruit commun, est sorciere & assez fine: elle me dit que des le poinct du iour apres auoir vriné, ie ne faillisse d'estouper l'vrinal auecque l'vn de mes chaussons, assauoir celuy du pied droit, & qu'il auiendroit que la sorciere viendroit chez moy le iour mesme. Or encore que ie sceusse bien que c'estoit vne chose fausse, & que la foy Chrestienne me retirast de ceste experience: toutes-fois veincu en la fin d'impuissance, & me desplaisant d'vn si long trauail, ie l'essayé. Et ie vous asseure que sa prognostication auint: Car la meschante venant chez moy se plaignoit d'vn mal de vessie. Il ne me fut onques possible, ni pour priere, ni par menace d'impetrer d'elle qu'elle s'abstinst ainsi de venir de nuit m'espouuanter: mais estãt du tout imployable, elle n'a point laisse sa coustume, & est vne chose toute asseuree qu'elle me fera mourir en langueur. Il ne me fut onques possible, qu'auecques toutes les peines du monde, nonobstant toutes les raisons que ie luy alleguasse, de retirer cest homme de sa folle opinion: toutesfois ayant communiqué deux ou trois fois auecques moy, il deuint plus gaillard, commença à conoistre sa maladie, & à entrer en bonne opinion de santé. Mais venons à cest embrassement imaginaire.

Que la taye nommee par les anciens Hymen, se peut prouuer par raisons estre en toutes filles. Que l'embrassement des diables auec les femmes, est du tout faux, & purement imaginaire.

CHAP. XX.



Remierement lon conoistra par euidens tesmoignages, lesquels se pourront voir à l'œil,& par vn argument qui ne peut estre refuté, que cest embrassement est vne chose vaine & pure tromperie, si la ieune vierge, l'opinion de laquelle est deprauee par ce sort, & qui a enduré telles folles fantasies, si bien que lon pense qu'elle soit corrompue par l'embrassement du diable, telle que ie scay bien qu'en Holande, vne religieuse par sa propre confession a esté iugee à estre bruslee pour auoir eu afaire au diable: si ceste ieune vierge, di-ie, est reuisitee & maniee par vne sage femme, ou par quelqu'autre qui entêde cest estat. Car lon trouuera qu'elle a encore la ceincture de virginité munie de la taye nômee Hymen, pourueu qu'elle n'ait point encores eu conoissance d'homme. Aussi veux-ie monstrer que toutes les filles l'ont receu dés le commencement, & qu'elles en ont esté reserrees par le Createur. Premierement ie proposeray & expliqueray le conseil de Moyse selon la volonté de Dieu, touchant l'asseuree conoissance des marques & indices de la virginité, lors que le mary est entré en soupçon de la fille que lon luy baille en mariage, laquelle auparauant auroit perdu sa pudicité. Ce conseil est tel: Si vn homme a pris vne fille en mariage, qu'il soit venu à elle, qu'il ait commencé à la haïr, cerche les occasions de diuorce, luy obiectant vn mauuais bruit,& die: I'ay pris ceste-cy en mariage,& estant couché auec elle, ie ne l'ay point trouuee vierge, ou les signes de virginité: alors son pere & sa mere la reprendront,& feront aparoir des signes de virginité de la fille, aux anciens qui sont en la porte de la cité: & le pere dira: I'ay baillé ma fille pour femme à cestuy-cy, & pourtât qu'il a quelque haine côtre elle, il luy baille vn mauuais bruit,& dit, Ie n'ay pas trouué ta fille vierge: & voicy les signes de la virginité de ma fille. Alors il desploira les vestemens deuant les anciens de la cité lesquels feront prêdre son mary,&c. Que si sa parole se trouue vraye, & que les signes de virginité ne soyent trouuez en la fille, ils la meneront deuant la porte de la

Vne religieuse bruslee en Holande pour auoir eu afaire auecque le diable.

Toutes les filles ont la taye de virginité.

Deuter. 22

maison de son pere, & les citoyens de la cité la lapideront, tellement qu'elle en mourra. Or pour l'explication de ce passage & à fin que ie satisface aux Medecins, qui ne pensent pas que ceste taye se trouue en toutes filles: & que cependant ie poursuyue le fil de mon discours, ie noteray premierement l'opinion de quelques vns, puis i'adiousteray quelques choses qui semblent apartenir à ceste matiere.

AVICENNE escrit en ceste maniere: Deuant la defloration de la pucelle, il y a au conduit de l'amary des tayes tissues de veines, & de liens tres-subtils, qui procedét de toutes les parties d'iceluy, lesquelles sont rompues par l'homme, & lors tout ce qu'il y a de sang en sort. Item Almansor escrit: Le conduit des pucelles, dit-il, est estroict & ridé: en ces rides du conduit, il y a des veines tres-subtiles entrelassees, lesquelles se rompent à la defloration, & les rides s'estendent. Iehan Guintier Medecin tres-docte, l'explique plus manifestement. Tu couperas, dit-il, le conduit iusques à l'embouchure de l'amary, & pourras mettre les doigts en iceluy, si la femme a experimenté l'embrassement, attendu qu'autrement, à raison de la taye, tu ne le pourrois pas faire à ton ayse, car le conduit membraneux l'empesche, à cause de l'entrelassement des muscles, dont il auient que pour le rompre, la premiere rencontre est vn peu dificile. Pour ceste cause aussi, Celse, au passage, auquel il monstre cóme il faut tirer la pierre des femmes, veut que lon mette les doigts en la pucelle, ainsi comme aux hommes, (asauoir par le siege, à cause de ceste taye qui est au deuant, & à cause aussi que ce conduit est plus estroit) & aux femmes il veut que ce soit par le conduit naturel. Alexãdre Benoist & Cælius escriuent qu'en la partie honteuse des pucelles, ou au conduit de l'amary, la taye est interposee, laquelle est certain argument de l'integrité ou virginité. Nous entédõs ceste petite taye nerueuse, en laquelle il y a plusieurs petites veines espar ses: toutes lesquelles sont rõpuës au premier embrassement. Or encores que ceste preuue touchãt la taye des pucelles, soit improuuee par plusieurs Anatomiques François, comme par Fernel, Syluius, Vassæus, Rõdelet, & Charles Estienne: toutesfois elle est aprouuee par

Li.3. feuil. 21. traicté 1. chap. 1.

Liu. 2. de l'institutiõ anatomique.

Liu. 7. cha. 26.

Liu. 2. cha. 24. Ana.

Liu. 2. des antiq. lect. chap. 55.

d'autres fort exercitez en la dissection des corps : entre lesquels tient le premier lieu André Vesal, le premier de tous les Anatomistes de nostre temps. Iceluy en la premiere edition de son anatomie du corps humain, fait mention en passant de ceste taye virginale, suyuant la doctrine des Arabes : mais en la seconde edition qui est plus correcte & parfaite, il confesse que les vierges ont ceste taye & la depaint. Cependant il dit qu'elle est de chair, & molle, & a vne longue fente par le moyen dequoy elle dóne passage. Or à cause que cela est brieuement dit, i'ay aiouste encor ce qu'en dit Gabriel Fallope docte medecin & chirurgien en ses obseruatiós Anatomiques, comme s'ensuit. Il y a encor vne autre chose à remarquer en ce destroit des femmes, ce que les Anatomiques ont repris, & se sont moquez de ceux qui ont pensé qu'il eust vne taye, toutes-fois seló mon opinion il ne s'en faut ainsi moquer: car veritablement vous pouuez voir en quelques pucelles vne certaine membrane nerueuse & non charnue, laquelle immediatemét est situee incontinent apres le canal, par lequel les femmes vrinent, qui est le col de la vessie: ceste membrane ou taye clost ce conduit en trauers. Toutesfois ceste taye n'est pas du tout entiere, ains percee par le milieu, tellement qu'en celles qui sont desia grandes, le bout du petit doigt y peut bien entrer. Ceste cy est la closture virginale, par le pertuis de laquelle les fleurs tombent aisément. Soranus n'a pas voulu que ceste taye fust membraneuse: mais seulement a dit que c'estoyent les destroicts du códuit des femmes, lesquels sont faits de plusieurs rides amassees & tissues des veines & arteres, lesquelles procedent de l'amary, & aboutissent en ces parties. Lors que ces rides s'estendent au depucellement, & que ces veines & arteres se rompent, il se fait quelque douleur, & le sang en sort comme d'vne victime nouuellemét tuee. Toutesfois sous correction d'vn tel personnage, ie pense que c'est plustost vne taye, qui n'est gueres espaisse, & percee par le milieu comme vn anneau : laquelle aussi estant apres rompue au depucellemét, & estendue outre mesure, apporte quelque douleur. En fin toutesfois elle se perd, ainsi comme le fillet des hommes apres qu'il est rompu. Voila ce qu'il escrit

pour la defense de l'opinion de Carpus, & de quelques anciens Anatomiques.

PARQVOY ceste taye conseruatrice de chasteté est attachee & cachee dedãs la nature des pucelles, & dedans les cachettes de la generation, laquelle estãt rompue par le premier combat, les emboucheures des veines de l'amary aboutissent en cest endroit, & laissent couler le sang que vulgairemẽt nous nõmons les fleurs. Pour ceste cause les nouuelles mariees, la premiere nuict de leurs nopces, laissent couler le sang par les veines de ceste taye rompue: les trasses duquel demeurees dedans les draps, comme marques & tesmoins de la virginite, Moyse commande estre monstrees, en la presence du magistrat, aux maris soupçonneux, qui accusent faussemẽt les femmes d'auoir perdu la virginité deuant qu'estre mariees. L'auteur des vers vulgairement alleguez, a conu ceste taye virginale, quand il dit,

Passage de Moyse explique.

C'est vn grand crime & grand' meschanceté
Rompre l'Hymen de la virginité.

C'EST aussi vne chose fort commune en Espagne que les nouuelles mariees gardent les linges esquels les marques de leur depucellement aparoissent. Aussi y a il quelques femmes trop cupides de gagner, qui ont acoustumé de vendre souuentes-fois des filles pour pucelles, & contrefont ceste taye inuiolee, auec le sang qui en sort, par quelques drogues propres à cest effect.

DAVANTAGE, outre ce que i'ay moymesme conu pour certain en vne pucelle ceste taye estre és vierges, ie l'ay aussi apris par le raport de quelques chastes & honorables matrones auec qui i'en ay cõferé en toute honnesteté, & selon que ma profession de medecine l'a requis quelquefois, qui m'ont asseuré toutes auoir obserué ceste defense de pudicité la premiere nuict de leurs noces, & auoir entendu d'autres femmes, auec qui elles en auoyent deuisé priuément, que toutes vierges ont ceste taye. Vray est que les vnes l'ont plus espaisse & ferme, les autres plus tenvre & plus aisee à rompre: comme aussi il auient par fois aux vnes de la rompre ellesmesmes, es autres elle se pourrit par vn esgoust d'humeurs corrompues qui se rendẽt là, ou se rompt par maladie. Ie pourroye confermer cela par exemples, n'e-

ſtoit que mon but eſt autre que de traiter de ces matieres, le diſcours deſquelles eſt faſcheux aux oreilles pudiques. C'eſt aſſez d'auoir deſcouuert & monſtré les vrayes & fermes raiſons qui deſcouurent l'impoſture des ſuccubes & incubes, & eſclairci aucunemẽt le paſſage de Moyſe: & donné ocaſion aux medecins qui nient que toutes vierges ayent ceſte taye, d'y regarder de plus pres: & me ſouuient qu'vn certain perſonnage à bon droit reprocha vn iour à ſa femme de ne l'auoir trouué entiere & pourueuë de ceſte taye.

MAINTENANT ſi quelqu'vn deceu par la conſideration de la petite fente & ouuerture de ceſte taye, inſiſte que le Diable ſubtil à merueilles peut auoir la compagnie d'vne vierge: ie le prie de me monſtrer, comme ſans rompre ceſte taye virginale, le ventre puiſſe conceuoir de ceſte cohabitation tant de matieres groſſes, dures, inegales, aſpres, aiguës, & telles que ietta hors vne fille nõmee Magdelaine prinſe priſonniere à Conſtance pour opinion qu'on auoit qu'elle euſt eſté engroſſee par le diable, cõme nous en parlerõs plus amplement ci apres. De ma part, ie maintien q̃ ſi la fille eſtoit viſitee & maniee, lors qu'elle vuide telles matieres eſtranges & monſtrueuſes, par gens entendus, ſelon les obſeruatiõs anatomiques, que lon deſcouuriroit incontinent l'impoſture, & conoiſtroit-on que l'imagination auroit eſté premierement corrompue, ſi que la fille auroit penſé auoir compagnie de quelqu'vn: puis apres le malin eſprit voulant faire eſtimer vraye & reale ceſte cohabitation imaginaire, auroit troublé le ventre & cauſé des douleurs comme d'enfantement, & fait aparoir vn amas de choſes eſtranges, inſenſibles & mortes, comme ſi c'eſtoit le fruit de ceſte copulation.

Au 31. ch.

Hiſtoire memorable de la perpetuelle virginité de la vierge Marie.

CHAP. XXI.

En l'explication du nom de Ieſus.



POVR plus aſſeuré teſmoignage de ceſte matiere, i'ay pẽſé q̃ ce ne ſeroit choſe inutile d'alleguer briefuemẽt en ceſt endroit vne hiſtoire de Suidas memorable en tout temps, & laquelle eſt eſcrite cõme s'enſuit.

Du

Du temps de l'Empereur Iustinian, il y auoit vn Prince entre les Iuifs, nommé Theodose. Ce Theodose estoit fort familier d'vn sien argentier Chrestien, nommé Philippe, lequel l'exhortoit souuentes-fois à receuoir la foy Chrestienne. en fin il confessa librement qu'il ne doutoit aucunement que Iesus que nous adorons comme Christ, ne fust celuy que les S. Prophetes auoyent predict deuoir estre le Sauueur du monde: toutesfois qu'il ne pouuoit laisser les honneurs qu'il auoit entre ceux de sa religion, & se faire Chrestien. Il disoit que ce qui le faisoit croire cela de Iesus Christ, ne venoit seulement de la persuasion qu'il en auoit par les tesmoignages des saincts Peres: mais aussi d'vn certain mystere, gardé entre les choses secrettes des Iuifs: & tel que s'ensuit. La coustume estoit anciennement entre les Iuifs, du temps que le temple estoit encore en Ierusalem, d'auoir tousiours vingt & deux Prestres, asauoir autát qu'il y a de lettres en la langue Hebraïque, & que lon conte de liures au vieil Testament: & toutesfois & quantes qu'il en mouroit vn, d'y en subroguer vn autre, le nom duquel estoit escrit au liure auec celuy de son pere & sa mere, & le iour aussi que le defunct estoit mort, & le nouueau prestre receu. Du temps donc que Iesus Christ conuersoit en Iudee; auant qu'il se fust manifesté, & qu'il eust enseigné publiquement la vraye foy, auint que l'vn du nombre des prestres mourut. Et pour autant qu'apres sa mort on ne trouuoit aucuns selon le raport de plusieurs qui fust assez suffisant d'estre mis en son lieu: en fin on proposa Iesus, fils (comme ils pensoyét) de Ioseph le Charpentier, lequel, quoy qu'il fust ieune, toutesfois estoit fort recommandable, à raison de sa vie, de ses mœurs & de sa doctrine. Or estant ceste proposition trouuee bonne d'vn chacun, on auisa de faire venir sa mere au conseil, (car desia son pere estoit mort) afin de sauoir les noms qui deuoyent, comme i'ay dit, estre escrits dedans le liure. Elle donc estát appelee & interroguee touchant son fils, respondit que veritablement elle estoit la mere de Iesus, & qu'elle en auoit acouché, comme elle en auoit plusieurs tesmoins, sauoir est les femmes qui assisterent lors qu'elle trauailloit, toutesfois qu'il n'auoit eu aucun pere en terre: ce

Histoire fort cōtraire aux Iuifs.

que vous cognoistrez, dit-elle, par le tesmoignage que ie vous en rendray. Car lors que i'estois vierge en Galilee, l'Ange de Dieu estant entré en la maison, en laquelle i'estois, m'annonça en veillant & non en dormant, que du S. Esprit ie deuois engendrer vn fils, auquel il me cómanda de donner le nom de IESVS. Parquoy estant vierge ie côceus par ceste vision, & enfantay Iesus, demeurant vierge iusques à maintenant. Les Prestres l'ayant ouye, commanderent que lon fist venir des sages femmes fideles, afin que soigneusement elles auisassent, si Marie estoit vierge. Icelles conoissans la verité du faict, certifierent qu'elle estoit vierge. Mesme les femmes furent mandees, qui d'auenture auoyent assisté à son acouchement, & auoyent veu l'enfant manger, qui atesterent que IESVS estoit son fils. Dont les Prestres estonnez, interroguerent derechef Marie, & la prierent d'atester librement de quels parens il estoit né, à celle fin que les noms d'iceux fussent escrits au liure des Prestres. Derechef Marie leur dict: Veritablemét ie l'ay enfanté, & ie say qu'il n'a aucũ pere en terre, & ay entendu de l'Ange qu'il estoit fils de Dieu. Il est donc mon fils & celuy de Dieu. Les Prestres apres auoir entendu le tout, escriuent dedans le liure qui leur fut aporté: Vn tel iour mourut vn tel Prestre né de tels parens, au lieu duquel a esté subrogé par le commun consentemét de tous, Iesus fils du Dieu viuant & de la vierge Marie. Au reste ce liure a esté sauué & gardé diligemment & soigneusement de la ruine du temple & de la ville par les principaux des Iuifs, & est maintenant gardé en Tiberiade, &c. En la fin l'auteur escrit qu'il a entendu cecy de ceux qui l'auoyent ouy raconter par la propre bouche de Philippe l'argentier. Combien que ie pense que plusieurs n'en croiront rien & y contrediront.

De quelques autres choses apartenantes au propos precedent, & dignes d'estre notees par les Medecins.

CHAP. XXII.

L m'a semblé bõ de reciter icy en passant, à raison de la conuenance des choses traitees, ce qui est rare & digne d'estre remarqué, & que i'ay obserué en plusieurs pucelles: ce qui seruira pour secourir plus prõptement celles qui seront tombees en tels maux & inconueniens, s'il auient que la necessité le requiere: & que par tel moyen on se souuienne que les pucelles qui ont ceste taye confesseront aisément d'auoir eu la compagnie de l'esprit malin, si d'auenture il les assaut par ses impostures & illusions: & afin aussi qu'on descouure plus clairement la fourbe de ceste copulation imaginaire. Il y auoit vne ieune fille aagee de dixhuict ans en la ville de Graue, laquelle auoit la taye espaisse & forte en l'embouscheure de l'amary. Ceste taye estoit estenduë par vn amas de sang figé, & fort enflee, non sans grande douleur. Aperceuant doncques & iugeant par sa couleur plombee, qu'elle se pourrissoit en ce lieu, ie m'essayay de l'ouurir, mais en vain: toutesfois apres elle se creua d'elle-mesme, & en sortit beaucoup de sang, si bien que peu à peu la fille se guerit. Graué

Il y auoit quelques matrones voisines, acõpagnees d'vne sage femme, qui ensemble acoururent à vne autre ieune fille, extremement malade a Cranebourg, & d'vn commun consentement croyoyent qu'elle estoit grosse, mesmes elles nommoyent desia le pere de l'enfant: seulement, pource qu'elles voyoyent que le ventre luy estoit enflé au costé dextre: ce qu'elles pensoyent estre veritable, encore que la pauure fille leur contredist auec grans serments, iurãt n'auoir iamais eu conoissance d'homme. Ie fus appelé pour la voir lors que les femmes ne luy pouuoyent plus rien faire, & qu'elles en desesperoyent à raison des douleurs insupportables, qui auoyent desia duré trois semaines sans luy donner repos ni de nuict ni de iour: auec quelque supression d'vrine, veilles perpetuelles & perte de l'appetit. Ie maniay donques la partie malade selon la necessité du cas, & que l'art nous commande, là où ie trouuay l'embouchure de la mere tellement estoupee par ceste taye, qu'à grand peine la pointe d'vne esguille y fust entree, excepté en l'extramité de l'embouchure de la vessie Cranebourg.

qui est voisine de cest endroit, encore que nous y regardissions soigneusement: ce qui estoit aussi auenu en celle dont i'ay parlé cy deuant. Or apres que i'eus cõsideré la chose plus auant, & que ie fus informé de l'aage de ceste fille qui n'auoit point encore vingt & vn an, belle, de couleur bonne & viue, du tout sanguine, que parauant ce temps elle n'auoit point eu ses fleurs sinon quelque goute, & que sa mere estoit morte depuis quatre ans: ie me doutay que les embouchеures des veines de ces parties estoyent dauantage estoupees au dedans, & que là il y auoit eu vne subite descharge de sang: car i'auois esgard à son aage, à sa complexion, à sa maniere de viure otieuse, & à la saison du temps qui estoit le renouueau: alors ie commãday que lon retinst vn peu l'aleine de la fille qui estoit couchee sur le dos: qu'elle escarquillast les cuisses & les retirast vn petit en arriere, afin que la taye s'estẽdist d'auãtage: incontinent voyãt au milieu d'icelle quelque trasse imprimee depuis la membrane qui enuelope toutes les parties du ventre vers le conduit de la vessie, & aussi qu'il y auoit vne assez susisante ouuerture; ie priay le Chirurgien (qui trembloit à raison de la nouueauté de ceste maladie) que sur mon hõneur, il dõnast du rasoir en ceste partie. Parquoy apres qu'il y eust fait vne double ouuerture, à raison de l'espaisseur de la taye, il en sortit peu à peu, bien huict liures de sang noir, ainsi que plusieurs femmes qui y assisterent le pourront tesmoigner. Ie luy cõmanday de demeurer tousiours couchee iusques à trois iours de la, à cause du flux de sang, encore qu'elle se sentist merueilleusement allegee depuis l'ouuerture, & que pour l'abondance du sang sorti dehors du lieu, où il auoit demeuré si long temps hors des veines, elle ne se pleignist d'aucune debilité. Apres que le reste de cest amas de sang fut nettoyé, elle fut dans les trois iours suyuãs guerie parfaitement, luy ayant seulement seringué de l'eau d'orge auec du miel rosat, tellement que vingt deux iours apres l'ouuerture, elle commença à auoir ses fleurs naturelles, lesquelles depuis garderent leur cours acoustumé.

ANTOINE Beniuenius raconte vn pareil accident en ces mots: I'eu entre mains vne ieune fille preste à

marier

marier, l'amary de laquelle s'estoit reserré. Or ainsi que ie regardois pour la guerir de ce mal, i'aperceu vne petite taye qui estoit deuant l'embouchure de son conduit. dedans laquelle ie fis vne ouuerture, en croix, dont tout soudain il sortit impetueusement vne si grande abondãce de matiere noirastre, que la lumiere que mon seruiteur tenoit en fut esteincte. Car les fleurs des mois passez auoyẽt esté retenues là dedãs, & luy esmouuoyẽt vne douleur de mois en mois. Depuis ayant traité ceste playe à la maniere des autres, ie la laissay peu de iours apres saine & preste à marier. Voila ce qu'il escrit. I'en conoi deux autres maintenant mariees, lesquelles ont esté ouuertes par la sage femme. L'yuer dernier il y auoit vne petite fille, qui vrinoit fort mal à l'aise, & auoit vne taye paroissante dehors, à cause qu'elle s'estoit trop esforcee: dont la mere idiote pensant qu'elle n'eust point de conduit, me l'amena pour la voir, à laquelle apres auoir monstré l'assiete de la taye, & le pertuis de l'vrine, ie donnay des remedes pour faire vriner la fille plus aisément que deuant. La sentence d'Aristote fait beaucoup à ce propos, lequel entre les empeschemens de la conception, & les procreations des natures monstrueuses, raconte ceste maladie en ces mots: L'embouchure de l'amary est demeuree long temps pressee & endurcie des le commencement de l'aage iusques au temps des fleurs, auquel temps d'elle-mesme elle s'est rompue en quelques vnes, par la force du sang qui demãde à sortir & des douleurs vrgẽtes, & aux autres filles il a fallu que les Medecins y ayent mis la main, & quelques vnes en sont mortes, pour autant que ceste embouchure estoit rompue à force, ou bien qu'elle ne se pouuoit rompre.

Des causes cachees des guerisons. chap.28.

Liu.4.cha. 4.de la gener. des animaux.

Explication du passage de Moyse, où il est escrit que les fils de Dieu eurent afaire aux filles des hommes: par lequel la fausseté de l'embrassement diabolique est manifestee.

CHAP. XXIII.

SI maintenant quelqu'vn plus dificile à contẽter veut auoir recours à la sentẽce de Moyse, pour me la mettre au deuant, où il dit, que les fils de Dieu sont entrez auec les filles

Genes.6.

des hommes, lesquelles en ont engendré des enf
puissants & renommez : tellement que par ce passag
me vueille prouuer, auec quelques autres gens do
au demeurant, qui ont esté de ceste opinion, que
diables peuuent exercer l'acte venerien auec les fe
mes, & engendrer d'elles : ie leur oposeray les paro
Liu.6.cha. 23. de l'eternelle philoso. d'Augustin Steuch d'Eugubio Euesque de Kisame,
refute fort bien cest erreur. Il faut, dit-il, separer &
ietter de la vraye nature des esprits, & remettre au
te de ceux qui sont fabuleux, ce que non seulem
quelques vns des nostres se sont persuadez, mais au
quelques vns qui font profession de la philosop
prophane, touchant ces fils de Dieu, lesquels on es
me, selon le passage de Moyse, auoir veu les filles
hommes, desquelles estans amoureux, ils ont engen
des enfans. Et pour autant qu'ils sont nommez en H
brieu, *Nephilim*, quelques Chrestiens & philosophes
strãgers ont pensé que c'estoyent esprits qui eussen
nature en partie humaine & en partie diuine : Mesm
s'en est trouué plusieurs qui ont soupçonne que ces
Liu.1.ch.3. de Dieu estoyẽt les Anges, entre lesquels Iosephe au
plusieurs Hebrieux en son histoire de l'antiquité d
Iuifs, a nommé les fils de Seth quasi comme Ang
pourautant qu'is plaisoyent à Dieu, & suyuoyent la v
des Anges : dont toutesfois l'historiographe Zona
Liu.2.c.15 l'excuse. Quelques autres ont esté en ceste mesme op
nion, comme Lactance, & semble certainement que
vieil erreur soit venu des liures de Moyse mal enter
dus. Car Plutarque escrit que Pythagore, Xenocrat
Platon, & Chrysippe qui ont suyui les anciens Theolo
giens, ont pensé que les dæmons ont esté plus forts qu
les hommes, & de vertus plus excellentes, ayans, dit-
la diuinité non pure ni simple, mais faite de nature d'a
me & de sens corporel ioints ensemble, laquelle est ca
pable de volupté & de peine. Athenagore philosoph
Chrestien a pensé le mesme : aussi ont fait Iustin le ph
losophe & Tertullian, tous trompez de l'ambiguité d
mot, & ont eu opinion que les Anges estoyent fils d
Dieu, puremẽt diuins, & que ceux qui estoyẽt nais d'i
ceux, estoyent dæmons selon aucuns, ou Heros selo
les autres, ainsi nommez du nom Grec, qui signifie l'a
mou

mour, duquel les fils de Dieu estoyẽt espris de la beauté des femmes, & auroyẽt engẽdré d'icelles des enfans de grãde vertu & magnanimité. Ce que Platon racõte en son Cratyle: & Athenagore en sa legatiõ dit, Telle aussi a esté la condition des Anges: car estans tous de libre volonté, les vns sont demeurez en la condition en laquelle Dieu les auoit creez: les autres ont violé leur nature & condition. Ce dæmon doncques a esté le capitaine de la matiere & des formes qui sont en icelle, & les autres aussi, lesquels procedent de ces deux & habitent au plus haut de l'air. Vous sçauez que nous ne disons rien sans tesmoignage, puisque nous sommes appuiez sur les paroles des prophetes. Eux donques ont esté trouuez veincus par la chair & sont tombez en cõcupiscence: & luy a esté negligent & a vsé meschamment des choses qui luy auoyent esté baillees en garde. Ceux que lon nomme Geans ont esté procreez de ceux, lesquels sont deuenus amoureux des pucelles. Parquoy les Anges tombez du ciel ont esté empeschez de retourner derechef au ciel, & sont demeurez à l'entour du ciel & de la terre: & les esprits aussi des Geans à l'entour du monde. Voila ce qu'il escrit. Tertullian aussi a esté de mesme opinion. Ce que toutesfois les plus doctes & meilleurs Theologiens, ausquels le nom du fils de Dieu est plus conu, n'eussent iamais escrit: comme Sainct Hierosme, Sainct Augustin, Gregoire Nazianzenien, ni le tresprudent Chrysostome. Aussi n'est il pas dificile de reconoistre la fontaine de cest erreur, & de prouuer que les sainctes & sacrees lettres ont acoustumé de nommer fils de Dieu ceux, lesquels l'aiment & adorent. Comme il est escrit d'Israel: I'ay appelé mon fils d'Egypte. Et en Exode: Israel mon fils.
Nous voyons encore és Pseaumes la manifeste diference quand les hommes sont fils de Dieu ou quand ils ne le sont point: I'ay dit vous estes dieux, & tous fils du Tres-haut: mais vous mourrez ainsi que les hommes. Voila comme il nomme les mesmes, fils de Dieu, & hommes: mais fils de Dieu, s'ils adorent Dieu, qui les a creez & les a faicts comme Dieux, & seront tels: & hommes, pourautant qu'ils sont tombez en la fragilité terriẽne, apres auoir souillé l'image du Roy

Osee 11.
Nom. 24.
Matth. 2.
Psal. 81.

celeste. Tels estoyent fils de Dieu, du temps du del[...] ceux qui estoyent sortis de la bonne race de Seth : s'estoyent meslez auec les filles des hommes, à sça[...] auecques des femmes corrompues, lesquelles à l'im[...]tion de la femme d'Adam, & de toutes celles qui [...] venues depuis, ont corrompu leurs maris : dont les [...]fans en sont sortis plus corrompus, qui a esté l'orig[...] du mal, apres que le sang des bons a esté meslé auec [...]luy des meschans : tellement que ceux qui en sont [...]scendus ont esté belliqueux, superbes & outrageux. C[...]stes-ci sont les meilleures interpretations, non co[...]traires à la nature, ainsi comme les autres qui resse[...]blent aux fables des Poëtes. Car aussi ne se peut il [...]re naturellement, & toute philosophie y est co[...]traire, que les esprits qui n'ont point de corps, pu[...]sent estre espris de l'amour des femmes, & qu'ils puisse[...] engendrer en icelles. Aussi les cupiditez ont leurs sou[...]ces & origines plus basses. Là où il n'y a point de pa[...]ties generantes, il n'y a point de desir de conionctio[...] Là où il n'y a ni viande ni bruuage, il n'y a point de [...]mence. Là où il n'a esté necessaire auoir succession [...] repeuplement, la nature n'a point baillé de desir d'en[...]gendrer. Et tout ainsi que les esprits nuds ne peuuen[...] auoir faim ou soif: ainsi ne peuuent ils estre enflamme[...] de la cupidité venerienne. Aussi est-ce vne chose ab[...]surde de dire qu'il y a deux especes de demons, à sçauoi[...] les Anges qui sont tombez en concupiscence, & les a[...]mes des Geans. Car les Geans ont esté hommes, & n[...] faut point que nous facions des dæmons de ceux qu[...] ont esté hommes : & la cheute d'iceux n'a point est[...] pourautant qu'ils estoyent deuenus amoureux. Ce se[...]ront doncques des dæmons fabuleux, tant ceux que la[...] cupidité a atirez, que ceux qui en ont esté engendrez. Ils seront tels qu'Hector, Achille, Aenee, Hercule, que les poëtes disent auoir esté engendrez de dieux & d'hommes. Voila ce qu'en dit Augustin Steuch. Et encores que Lactance par sa supposition semble estre contraire de ceste sentence prouuee par raisons: en general toutesfois il n'est discordant en ce faict touchant les dieux des Gentils. Car il argumente ainsi: Qui a il plus esloigné de Dieu que cest œuure qu'il a dôné aux hommes

Liu. 1. de l'inst. de la relig. chre.

mes pour repeupler,& qui ne peut estre sans substance corporelle? Si donques les dieux sont immortels & eternels, qu'ont ils à faire d'vn autre sexe? ce ne sçauroit estre que pour engédrer. Qu'ont-ils à faire de telle generation? puis qu'ils n'ont que faire de successeurs, d'autant qu'ils seront tousiours? Il pouuoit bien adiouster l'argument de Lucrece, lequel i'estime estre merueilleusement vallable:

Si nous pensons la diuinité estre
Qui autre fois en ce monde ait peu naistre: Liu.1.
Si ne faut il penser aucunement,
Qu'aucun des Dieux ait eu commencement.

Il est encore escrit en Lactance, ensuyuant ce que i'ay desia dict: Qu'est-il donc mestier du sexe feminin, veu que Dieu qui est Tout-puissant ainsi que nous le nommons, peut procreer des enfans sans l'vsage & operation de la femme? Car s'il a donné ceste proprieté à quelques petits animaux, que de prendre leurs petits sur les fueilles, & les tirer du bec dessus les herbes plus odorantes & suaues: qui est-ce qui pensera que Dieu ne puisse engendrer sans permixion d'aucun sexe? Il n'y a donques celuy tant hebeté soit-il, qui ne pense que ceux-là ont esté mortels, lesquels les indoctes & peu sages hommes appelent & adorent comme dieux. Or sur le passage sus allegué Rabi Dauid Kimchi dit que quand l'escriture veut magnifier vne chose elle adiouste le mot de Dieu, cõme on lit en Ionas le prophete que Niniue estoit vne grande ville de Dieu, c'est à dire fort magnifique. Aben Esra dit que par les fils de Dieu sont entẽdus les hommes qui conoissoyent Dieu & faisoyent profession de la vraye religion.

Que les Demidieux ont pris naissance comme les autres mortels: & qu'il est impossible qu'vn homme, ou autre animant parfaict, puisse estre engendré & naistre sans embrassement charnel, & sans la semence du masle & de la femelle.

CHAP. XXIIII.


L apert donques par les choses sus scrites combien l'opinion de Lactan est absurde & indigne d'vn Chrestie lequel dit que les Heros, Semidieux Dieux Senons, sont ceux que l'Escritu nomme *Nephilim*, & la theologie des Hebreux *Issim*: le quels sont ainsi demeurez, ou à raison que pour la pau ureté de leur merite ils ne sont estimez dignes du cie & toutesfois ils ne sont estimez du tout terrestres pou la reuerence de leur grace, tels qu'ont esté anciennement Priape, Hippo, Vertumne: ou pourautant qu'ayans esté excellens en vertus diuines & en biens-faits enuers le genre humain, pendant qu'ils ont vescu, ils sont maintenant, apres auoir esté despouillez de l'homme mortel, trāsportez au rang des saincts bienheureux: là où ils ont perpetuellement le mesme soin, & font les mesmes biens, & donnent les mesmes vertus aux hommes, comme ils faisoyent lors qu'ils estoyent viuans: ou bien à raison que ceux qu'ils pensent estre procreez par la meslange des Dieux, ou des dæmons auecques les hommes, sont engendrez par la semēce cachee des Dieux: & pour ceste cause ils disent qu'ils ont vne certaine nature moyenne, tellement qu'ils ne sont ni Anges ni hommes. Car non seulement les Chrestiens, mais les Ethniques aussi, ont des diuinitez, les vnes seulement terrestres, les autres seulement celestes, & les autres moyennes, qu'Apulee dit estre animants raisonnables d'esprit, subiects à endurer en l'ame, aëriens de corps, & eternels à cause du temps. Les anciens les ont nommez *Medioxumes*, pourautant qu'ils sont comme intercesseurs, moindres que Dieu: mais plus grands que la nature des hōmes, lesquels on estime nous faire participans de quelques dons, comme en estās moyenneurs. Tels estoyent AEsculape, Pollux, Castor, Liber, Quirinus, Atlas, & les autres qu'Augustin Steuch a nommez. Seruius escrit qu'Hercule estoit Dieu, participant de l'vne & de l'autre nature, entre la diuinité & l'humanité. Car on a cōtrouué qu'il estoit nay de Iupiter, & d'Alcmene femme d'Amphitryon. De là quād les Latins iurent par Hercule, ils disent Medius fidius, comme s'ils disoyent, par le fils metoyen. Or tout ainsi

Sur le 8. li. d l'Eneide.

qu'il

qu'il n'y a aucune raison ni diuine, ni humaine par laquelle on doyue croire qu'vn Dieu puisse naistre d'vn homme, ou d'vne femme ensemble, oud'vne seule vierge, comme dit la Sybille Erythree:

Dieu ne peut naistre, ainsi comme
Hors d'vn ventre sort vn homme.

Ainsi nul homme, ou autre parfait animāt ne peut estre conceu, ou prendre naissance sans copulation du masle & de la femelle. Car cela repugneroit non seulemēt à la verité, mais aussi à l'vniuerselle nature des choses. Dautant certainement que la diuersité du sexe, l'acte d'amour, & la generation, n'ont esté introduits tant entre les hommes, qu'entre tous les autres animaux: sinon à fin que toutes especes des choses viuantes, lesquelles sont nees à condition de mourir, fussent perpetuées en leur succession. Que si sans l'acouplement de l'vn & l'autre sexe, ou par quelque autre maniere cela se pouuoit faire, Platon eut fait des loix tres-iniques & ridicules, lequel non seulement a chassé le cœlibat hors de sa Republique, mais aussi a imposé des amendes & punitions à ceux qui ne se marieroyent point. Et c'est la seule naturelle raison & cause du mariage, à laquelle les sages Iuriscōsultes ont eu esgard. Aristote & Theophraste ont bien escrit que les animaux estoyent engēdrez en deux sortes: les vns par copulation des sexes: les autres par la terre & pourriture: les premiers sont parfaicts, & ceux cy imparfaicts: desquels nous ne parlons pas en cest endroit. Car Dieu dés le commencement a creé toutes choses parfaites, à sçauoir l'homme, & toute autre chose en son espece masle & femelle, sans en excepter aucune, soit des choses aquatiques, soit de volatilles, soit des terrestres. Mesme au general deluge du monde, encore que par sa vertu il eust peu derechef creer toutes choses, il fit toutesfois tel commandement à Noé: Tu prendras de toutes bestes nettes sept paires, le masle & la femelle; mais des bestes non nettes deux paires seulement, le masle & femelle. Aussi des oyseaux du ciel, sept paires, le masle & la femelle, à fin que la semence en viue sur la terre vniuerselle.

Dialogue de la Rep. 10.
L. 1. ff. soluto matri.
Iustin. in Nou. de Nup.
Genes. 1.
Aug. li. 1. des Sent. Sent. 7.
Genes. 7.

Parquoy Enee Syluius pense estre vne chose fausse ce que Saxon le Grammarien a escrit, que les oyes en

Escosse naissent des fruicts qui des prochains a
tombent en l'eau. Toutesfois Guillaume Turner
glois escrit que ces oyes nommees Bernicles (do
n'a iamais veu ni le nid, ni les œufs) sont engendr
produits d'eux-mesmes sans conionction de ma
de femelle,comme s'ensuit.Si quelque mast, ou pl
ou autre piece de bois de sapin est tombee d'vn n
en la mer,apres estre pourrie,on en void sortir du c
mencement comme des champignons,esquels pa
cession de temps aparoissent des figures d'oiseaux
la plume leur vient,lors ils viuent & volent. Il adi
qu'outre ce que cela est tout commun entre ceu
habitent és riuages de la mer d'Angleterre,d'Hyb
& d'Escosse, qu'aussi est-il maintenu veritable p
nômé Gyraldus qui a escrit l'histoire d'Hybernie
heureusement que l'ignorance de son temps ne le
toit. Cependant Turner mesme estimant que ce
pas le plus seur d'adiouster foy à vn bruit commun
iouste qu'vn cas si nouueau l'a empesché de croi
que Gyraldus en escriuoit, & que pour se mieux re
dre luy qui estoit Medecin en demanda auis à vn T
logien Anglois,qui lui iura estre vray ce qu'il auoi
tendu de la prodigieuse generation de ces oyes.Ma
penseroy qu'en la conoissance des choses naturel
faudroit plustost receuoir le tesmoignage de Tu
docte medecin,que d'vn Theologien. Il faut mettr
ce mesme rang ce qu'Aristote escrit de l'oiseau E
mere,au cinquieme liure de l'histoire des animaux
fleuue Hyppanis pres du Bosphore Cimmerien pro
(dit-il) enuiron le Solstice des petites fueilles de la
geur d'vn gros grain de raisin , dont sortent des ois
à quatre pieds qui viuent & volent depuis le matin
ques à midi : puis sur le declin du soleil commence
s'amaigrir & defaillir: finalemēt à soleil couché ils
rent : & par ainsi ne viuent qu'vn iour, à raison deq
ils ont aussi esté appelez Ephemeres , c'est à dire i
naliers. Mais ces côtes prodigieux ne sont pas tousi
Liu.32.ch. croyables , non plus que ce qu'Ouide escrit que P
7.liu.8.ch. escrit que le chien de mer engendre de soy-mesme
55.liu.10. que les lievres ont l'vn & l'autre sexe , & peuuent
cha.65. gendrer sans masle,ce dit Archelaus. I'en pense au
d

de ce qu'Ariſtote & les gens d'armes d'Alexandre ont controuué, que les rats s'engendrent en leſchant, & non par accouplement, comme les autres animaux: & de ce que lon dit l'Hyene engédrer ſans maſle, comme le vulgaire penſe, & ce qu'Ariſtote dit eſtre faux : autant en dit-on des femelles entre les Vaultours. Sigiſmód baró de Herberſtein eſcrit en ſon hiſtoire de Moſcouie que les brebis y naiſſent de la terre. Toutes ces mêteries ne ſont rien au pris de celle de Pline qui dit, qu'en Portugal, pres Lisbonne, ſur le fleúue Tayo, les iuments eſtans tournees contre le vent Fauonius, lors qu'il ſoufle conçoyuent vn eſprit animant, duquel il ſe fait & engendre vn poulain, qui eſt merueilleuſement viſte, toutesfois qu'il ne dure que trois ans:

Plin. li. 8. cha. 3.

Pli. liu. 8. chap. 42.

Toutes eſtans vers Zephire tournees,
Elles ont pris les douces halenees
Des petits vents & ont eſté ſouuent
Sans vn mary enceintes de ce vent.

Virg. 3. Geor.

Voila touchant les beſtes brutes. S'il eſt doncques ainſi que la raiſon ne le puiſſe permettre en iceux, & que la ſainɛte Eſcriture y ſoit contraire : cóbien moins le confeſſerons nous auenir es hommes? Car le principal fondement de noſtre foy ſe ruineroit auecques le myſtere caché de l'incarnation de Chriſt : tellement que lon diroit la choſe auoir eſté faite naturellement, laquelle a eſté par deſſus la nature, ſuyuant l'operation de l'eſprit de Dieu : dautant que la ſeule Marie, vierge deuant & apres ſon enfantement, ſans œuure d'homme a conceu & enfanté Chriſt, homme & Dieu, ainſi que nous auons monſtré ci deuant: ce qui n'a iamais eſté & ne ſera attribué à aucune femme, à fin que lon ne penſe point s'opoſer à la puiſſance & volonté diuine, par ces menſonges ainſi eſcrits. Comme quand on dit que Platon a eſté engendré d'vne pucelle engroſſee par vn phantoſme d'Apollon, & que les femmes Gothiques, nommees Alrunes, belles & de bon eſprit, eſtans iadis ſorties hors le champ de Filunire, ou d'Idanthreſe Roy des Goths, & ayans couru ça & là par les deſerts de la Scythie Aſienne, furent forcees par les Faunes & Dæmons, & que de là ſont ſortis les Huns. Les Dæmons ſont ſemblant d'eſtre eſpris d'amour, à celle fin qu'ils

Eſa. 7.

S. Auguſtin contre les Iuifs, cha. 9.

retiennent mieux cependant les folles femmes en leur seruice: car ils cerchent merueilleusement la perdition des ames. Et quant est de ce que les femmes conçoyuēt d'elles mesmes sans le masle, c'est vne chair sans forme & sans esprit, laquelle on nomme Moles ou charges. Et pourautant qu'elle n'est issue de deux, elle n'est aussi animee. Et mesme Galiē au 14. liu. de l'vsage des parties maintient qu'on n'a iamais veu vne femme conceuoir telles choses sans compagnie d'homme. C'estoit donc faussement que Simon le Magicien se vantoit estre né d'vne vierge à fin de se faire Dieu. C'est aussi vne chose fausse que Merlin est fils d'vn esprit & d'vne pucelle comme nous dirons cy apres. Et faussement lon a pensé que Seruius Tullius fut fils d vn esprit familier : & ainsi de tous ces autres demidieux, desquels nous auons parlé. Car ils ont esté mortels, & leurs peres ont esté hommes, & leurs meres femmes.

Plin. li. 7. cha. 15. liu. 10. ch. 64.

Pli. li. 37. chap. 37.

Discours fabuleux touchant la naissance de Martin Luther, que aucuns ont maintenu auoir esté engendré par vn diable.

CHAP. XXV.

L'AN mil cinq cens soixante cinq, vn certain Euesque preschant publiquement dās vn college d'vne ville fort renōmee, pour descrier la doctrine de Luther fit vn conte fort gaillard de la naissance d'iceluy. Et pource que le recit en est memorable, ce n'est pas raison de le laisser passer en si propre endroit que cestui-ci: afin que ceux qui ont des yeux & quelque iugement voyent & considerēt les choses pour en faire leur proufit. Il disoit donc que le diable en forme de marchant lapidaire vint à Vvitēberg, & pria vn des bourgeois de la ville de le vouloir loger, dautant qu'à cause de ses bagues & pierres precieuses il n'osoit se retirer es hostelleries: promettāt bonne recompense à son hoste. Quelque temps apres il solicita tellement la fille de son hoste par presens, belles paroles & autres allechemēs, que en fin il eut sa compagnie, & peu de iours suyuans il disparut sans se monstrer depuis. De iour en iour le ven-

tre de la fille croissoit: mais comme son terme approchoit elle tenoit des contenances si horribles & estranges qu'il estoit aisé de conoistre que le fruict qu'elle portoit n'auoit esté engendré comme les autres. L'enfant estant deuenu grandelet proufita tellement en peu de temps à l'eschole, qu'il deuançoit tous ses compagnons, desquels il n'estoit pas conu tel qu'il estoit. Puis apres par l'instinct & inspiration de son pere il fut rendu moine, & rauit vne nonnain (comme plusieurs hommes doctes le disent) & ietta le froc aux orties. De là il s'en alla à Rome, pour trouuer meilleure cõdition: mais n'ayant pas bien fait ses besongnes & estant mal-voulu du Pape & des Cardinaux, il print auis de son pere comme il se pourroit venger d'vn tel rebut. Le diable sachant que le menu peuple se laisse aisément persuader, lui conseilla d'escrire vn Cõmentaire sur l'oraison Dominicale, que tous Chrestiens doyuent sauoir: afin de pouuoir paruenir par tel moyen à ce à quoy il aspiroit. Or il dressa ce Commentaire auec tel artifice & apareil que non seulement les ignorans, mais aussi les hommes doctes l'auoyent en grande estime, auant que son masque fust descouuert. Ce cruel ours se voyant bien venu entre le peuple, commença à s'esleuer furieusement de la langue & de la plume contre les pardons du siege Romain, & contre quelques autres ordonnances de l'Eglise, iusques à tant qu'il fut reprins & conueincu. Ce ne seroit iamais fait de conter tout par le menu. A bon entendeur ne faut qu'vn mot. Les gens doctes appellent Ours ce personnage, & n'est pas besoin de le nommer par son nom, car nous le monstrons au doigt: aussi est-il indigne d'estre nommé en la chaire où se presche la parole de Dieu. En somme, c'est la source & fontaine de toute l'heresie, pour l'extirpatiõ de laquelle le sainct Concile de Trente a esté commencé & continué par tant d'annees, & maintenant est terminé auec grand proufit, par la grace de Dieu. Voila le conte de l'Euesque.

L'HISTOIRE Catholique de l'estat de la Religion en nostre temps escrite en François, par vn certain docteur en Theologie nommé S. Fontaines, dit que ceste opinion publiee par liures imprimez est vray-sembla-

ble, asauoir que Marguerite mere de Luther fut engrossee de lui par le diable, qui auoit eu sa compagnie autresfois auant qu'elle fust mariee à Iean Luther.

Mais il faudroit refuter la doctrine de Luther par des tesmoignages veritables, & non par tels contes forgez à plaisir: autremẽt les plus idiots verront le pot aux roses descouuert. Car ceste fable est si grossiere que rien plus, veu que par le recit de la vie de Luther, chacũ sait qu'il nasquit l'an mil quatre cens huitãte trois, le dixieme iour de Nouẽbre, à onze heures de nuict, en la ville d'Islebe apartenante aux Cõtes de Mansfeld: d'vn pere bien conu, hõme d'autorité, nommé Iean Luther, & de sa femme Marguerite, dame honnorable: & fut appelé Martin, pource que le lendemain qu'il deuoit estre baptizé, est dedié en l'Eglise Romaine à S. Martin.

La raison pour laquelle on a controuué qu'il y auoit des hommes engendrez par les dieux & pucelles: il est aussi monstré par quelques histoires, en quelle maniere les espris & les faux Dieux ont à faire aux femmes.

CHAP. XXVI.

Ces choses ont esté feinctes & controuuees par les hommes du temps passé: & par quelques vns de ce temps, ou par flateries, à fin d'illustrer & mettre sus les familles & maisons des hommes riches & puissans: ou par honte, à fin de couurir l'obscurité, ou la turpitude de leur naissance: ou bien par crainte, à fin de cacher les paillardises & adulteres des femmes: ou tout expres & artificiellement, pour contenter la cupidité de quelques vns, lesquels sont volontiers ou ieunes hommes, ou prestres oisifs espris de la beauté & diuersité des dames qui frequentent ordinairement es Eglises. Par ceste maniere on cõte qu'autrefois Iupiter enuoya de la pluye d'or au girõ de Danaé. Et Chœrea, aussi dit, qu'il auoit autrefois ioué vn mesme personnage, que Iupiter s'estoit conuerty en homme, & qu'il estoit venu en cachette par dessus le toict d'autruy, à fin de tromper vne femmelette. Mais, quel Dieu, dit il, Celuy qui faict trembler la voute du

Terent. en l'Eunu.

ciel:

ciel: Moy qui ne suis qu'vn simple homme ne le feray-ie pas?

Ceci sera encore plus manifeste par la tres-elegante histoire de Iosephe. Enuirō le temps de Iesus Christ, on descouurit, dit-il, vne fort grande vilenie à Rome, mesme pendant que lon faisoit les sacrifices d'Isis. Il y auoit à Rome vne ieune femme nommee Pauline qui n'estoit pas moins honneste & de bonnes mœurs que nee de bonne maison. Elle estoit riche & belle, comme estant en la fleur de son aage, mais encore estoit elle plus pudique: son mary se nommoit Saturnin homme digne d'vne telle femme. Decius Mundus ieune gentil-hōme, & Cheualier Romain, en deuint amoureux, lequel dautant qu'il la voyoit estre femme qui malaisément pouuoit estre gaignee par presens, dautant plus en estoit il espris & ferme en son opinion, tellement que pour coucher vne nuit auec elle il luy offrit deux cens milles drachmes. Mais voyant que par là il ne la pouuoit fleschir, & ne pouuant suporter l'impuissance de son amour, il delibera de mettre fin ensemble à son mal & à sa vie. Ceste deliberation ne trompa point Ide, qui estoit vne femme que son pere auoit afranchie, & qui sçauoit beaucoup de choses, desquelles toutesfois il ne faisoit bon vser. Ceste femme suportant impatiemment l'obstinatiō du ieune homme, s'essaya de l'adoucir & luy bailler courage par belles paroles, & luy donna esperance qu'elle feroit tant qu'il iouïroit de Pauline. Puis quand elle vid qu'il acquiessoit volontiers à ses prieres, elle luy dict qu'elle n'auoit afaire seulement que de cinquante milles drachmes pour corrompre la pudicité de la dame. Le ieune homme fut regaillardi par ce moyen, & elle ayant desia touché deniers inuenta vne nouuelle subtilité, pourautant qu'elle voyoit que Pauline ne se pouuoit esbrāler par argent. Sçachāt dōcques qu'elle estoit fort deuote au seruice d'Isis, elle inuenta vne telle ruse. Premierement elle gaigna quelques Prestres, qui lui promirent tenir ceste afaire secret & elle leur monstra la recompense, & leur conta presentemét vingt & cinq mille drachmes: & autres vingt cinq mille qu'elle promettoit apres que l'afaire seroit acheué. Elle leur descouurit doncques l'amour du ieu-

Liu. 11. ch. 4. des Ant. des Iuifs.

La drachme valoit autant que sont en Frāce trois solz & demy.

Prestres macquereaux.

ne Gentil-homme, & les pria de tant faire, qu'il fu
iouissant de sa dame: les Prestres amorcez par le gai
promirent faire le tout: parquoy le plus vieil se tran
porta incontinent chez Pauline, là où estant entré,
deuisant auec elle seul à seul, il luy dit qu'il venoit de
part du Dieu Anubis, lequel estoit espris de sa beauté,
commãdoit qu'elle vinst vers luy. Elle fut tres-ioyeu
d'vne telle nouuelle, & incontinent s'alla vanter à s
plus familieres, que Anubis la daignoit bien aime
mesme elle auertit son mary, que lon lui apprestoit
banquet & le lict auec Anubis. Ce que le mary creu
plus aisément, dautant qu'il estoit asseuré de la pudici
de sa femme. Parquoy elle s'en alla au temple, là où
pres souper, lors que l'heure de dormir fut venue, el
fut enfermee par le Prestre: & là sous la faueur de
tenebres, elle tõba entre les mains de Mundus, qui y
stoit caché, & auquel elle accorda tout, pensant fai
plaisir & gratifier a vn dieu. Quand le matin fut ven
le compaignon se partit auant que les Prestres conse
tans fussent leuez. Et Pauline estant de retour auec so
mary, se vantoit magnifiquemẽt par tout, & mesme
uec ses voisines & amies d'auoir couché auec Anubi
Elles qui consideroyent le fait, ne la pouuoyent croir
& toutesfois elles s'esmerueilloyent beaucoup à cau
de la pudicité de Pauline. Trois iours apres ce faic
Mundus rencontra d'auanture sa maistresse: O mo
Dieu, que c'est bien fait à vous, luy dit-il, de ce qu
vous m'auez sauué ces deux cens milles drachme
qu'aisement vous eussiez peu ioindre à vos richesses
ne laisser pour cela à me contenter. Car ie ne me souci
pas beaucoup de ce que vous n'auez tenu conte d
Mundus, dautant que sous le pretexte d'Anubis, i
me suis rassasié de ma volonté tant desiree: puis quan
il eut ainsi parlé, il s'en alla. Mais la femme ayant par c
moyen premierement descouuert la meschancet
commença à rompre sa robe: puis ayant raconté le tou
à son mary, elle le pria de ne laisser vne si grande moc
querie impunie. Le mary en auertit incontinent l'E
pereur Tybere, lequel ayant esté informé au vray d
faict, fit pendre les Prestres imposteurs auecques Id
qui auoit inuenté ceste meschanceté, & qui auoit prin
cipalemen

cipalement besongné pour corrompre la pudicité de la femme: puis ayant fait abatre le tẽple, il commanda que l'image d'Isis fust iettee dedans le Tybre. Il se cõtenta toutesfois de punir Mundus d'vne peine plus douce, & reiecta sa faute dessus l'impuissance d'amour: parquoy il l'enuoya seulement en exil.

EVSEBE raconte vn adultere de Saturne, lequel n'est pas moins notable. Il y auoit vn Prestre de Saturne, nommé Tyran, qui disoit aux Gentils-hommes & autres qui venoyent adorer en son temple, & les femmes desquels lui estoyent agreables, que par la respõse de Saturne il estoit commandé que elles demeurassent á coucher au temple. Le mary auquel il adressoit sa parole, ioyeux au possible, que sa femme fust appelee par Saturne, ne faisoit faute de l'enuoyer la mieux paree qu'il pouuoit, & chargee de presens, de peur que ne portant rien, elle ne fust renuoyee. La pauure femme estoit enfermee dedans le temple, en la presence d'vn chascun, & Tyran se retiroit apres auoir fermé les portes & baillé les clefs. Puis apres auec peu de bruit il entroit dedans la grande image de Saturne, par des conduicts cachez sous terre. Car ceste idole estoit creuse par derriere, & estoit attachee fort pres de la muraille. Puis, ainsi que les chandelles estoyent allumees dedans le temple, il entroit dedans ceste image d'airain, & parloit á la pauure femme qui estoit á genoux, trẽblante en partie de peur, & en partie de ioye, de ce qu'elle se voyoit auoir esté trouuee digne de parler á vn tel Dieu. Or apres que ceste fausse & impudique diuinité auoit discouru assez longuement ce que bon lui sembloit, pour la rendre plus obeissante, ou pour l'inciter á plus grãde volupté: incontinent par vn certain moyen qu'il auoit, il faisoit esteindre toutes les chandelles. Puis descendant de la haut, il venoit commettre adultere par ces malheureuses inuentions auec la pauure femmelette toute estonnee. Apres qu'il eut assez mené ce train auec les femmes d'vn chacun, il auint qu'vne fẽme fort pudique eut horreur d'vne telle meschanceté: dont regardant de plus pres á la chose, elle reconut la parole de Tyran, si bien qu'estant reuenue á la maison, elle descouurit la fraude & la mes-

Hist. Eccle. liu. 11. cha. 21.

chanceté à son mary. Ce mary estant grieuemēt courroucé de l'iniure faicte à sa femme, mais plustost à luy, fit appeler en iugement ce Tyran: lequel conueincu, & ayant cōfessé ses fraudes cachees, les maisons des Payés furent remplies de honte de deshonneur, de peres incestueux, & d'enfans bastards.

De là nous pouuons aisement iuger, commēt la matrone Romaine fut engrossee par le Dieu Mars, comme Valere le Grand, & les autres historiens le racontent, ainsi que plusieurs autres choses semblables. Ceste fraude a tousiours esté practiquee par les Prestres, tellemēt que pour ceste cause ils ont donné à entendre que les images des dieux, & les dieux mesme, beuuoyent, mangeoyent, & prenoyent plaisir à l'acte venerien.

Chacun sçait l'histoire qui est en Daniel, touchant les septante Prestres de Bel: lesquels asseuroyent

Dan. 14. si effrontemēt qu'il mangeoit ce qu'on lui presentoit, que mesme ils mirent le prophete de Dieu en danger de sa vie, & endurerent que le Roy seellast la porte du tēple: toutesfois il descouurit prudēment par les traces des pieds, & monstra au Roy que ces Prestres auoyent vn lieu caché sous la table, par lequel ils entroyēt auec leurs femmes & enfans, pour māger les viādes & vuider les plats de leur dieu. L'esprit des Cordeliers d'Orleās, & le pour parler de Iesus Christ auec la vierge Marie, contrefait par les Iacopins de Berne, dont nous auons parlé cy dessus, monstrent assez combien ceste subtilité

Liu.3.chā. 17. seroit proufitable, voire necessaire en nostre temps.

De la vilaine copulation des Sorcieres.

CHAP. XXVII.

Pource qu'au chapitre precedent nous auons sufisammēt descouuert l'imposture de ces dieux qui anciennemēt cerchoyent de s'accointer des femmes sous pretexte de religion: voyons maintenant qui sont les esprits qui habitent charnellement auec les sorcieres, comme elles s'en vantent. Ie pourrois produire des exemples de nostre temps & de nos quartiers, mesmes

en des filles estimees fort chastes & honnestes : mais pource que cela est odieux, nous en prendrons vn de plus loin, fort propre & conuenable entre tous pour descouurir la vanité & fausseté de la cohabitation charnelle du diable auec la femme. Iean Leon Africain dit qu'en la ville de Fez il y a des femmes qui ont le bruit d'auoir grande acointance auec les diables, qu'ils appelent esprits rouges, ou blancs ou noirs : & quand elles veulent dire la bonne auenture à quelqu'vn elles se perfument de certaines drogues, quoy fait, le diable (ce disent elles) entre en leurs corps, & commence à parler par leur bouche. Lors ceux qui sont venus pour sauoir quelque chose s'en enquierent en grande reuerence, puis s'en reuont apres auoir baille argent à l'esprit familier. Mais ceux qui ont quelque iugement appelent telles femmes *Sahacat* que les Latins nomment *Fricatrices* : pource que par vne coustume abominable ces vilaines se polluent charnellement ensemble. Ie voudrois pouuoir exprimer ceste infameté plus couuertement, s'il estoit possible. Si par fois quelques belles femmes viennent trouuer ces sorcieres elles en deuiennent aussi furieusement amoureuses qu'vn ieune homme d'vne ieune fille, & au nom du malin esprit les prient de soufrir d'habiter ensemble pour payemẽt de leurs peines. Cela fait que telles femmes pensans complaire à l'esprit se polluent vilainement auec ces sorcieres. Et s'en trouue qui allechees d'vn si detestable plaisir, cerchẽt la cõpagnie des sorcieres, & faignans d'estre malades en font venir vne chez elles ou l'enuoyent querir par leur mari. La sorciere entendant la fourbe aferme que la malade est tourmentee d'vn esprit, dont elle ne peut estre deliuree qu'en se mettant de la bande des autres sorcieres. Le pauure mari ne sachant que repliquer à cela acorde à sa femme ce qu'elle veut : & outreplus apreste vn braue banquet à toute la troupe de ces femmes, en la fin duquel elles ont acoustumé de dãser à toutes restes au son des tabourins : puis le mari laisse aller sa femme à la garde des dieux & des vents. Toutesfois il y a quelques maris qui sans faire bruit sauent bien chasser ce diable à grãs coups de baston. Quelques autres font semblant d'estre possedez de l'esprit malin,

Au 3. liu. de la descr. d'Afrique.

Sahacãt.

& par tel moyen ont la compagnie de ces sorcieres vengeans ainsi de l'outrage qu'elles leur ont fait. M voyez quel tort on fait au malin esprit en lui impos vn crime qu'il n'a point commis : veu que les sorcie seules participent au plaisir, auquel elles maintienn qu'il a communiqué.

Que ce que lon pense de la semence iettee par les Cauchema ou Incube ou Succube, est vne chose vaine.

CHAP. XXVIII.

CE que quelques Theologiens ont contr ué trop impudemment & tiré en vne c sequence trop absurde touchant la par culiere feinte de l'embrassement du d ble auec vn homme, puis auec les femmes, es lourd & ridicule qu'il ne merite point d'estre re té par vn plus grand amas d'argumens. Ces Theo giens ont esté Henry Institoris & Iaques Sprenger copins, docteurs en Theologie, & inquisiteurs de la ste heretique, lesquels ont basti le liure intitulé *Ma Mallesicarum*, c'est à dire le Maillet des sorcieres. Tel a si esté Pierre de Palude moyne de mesme ordre, M tin d'Arles professeur en Theologie, & quelques aut de pareille farine, qui disent que le mesme diable quel s'est fait parauant le Succube, ou Soucouché d homme meschant, est faict apres l'Incube ou Susc ché de la femme, au giron de laquelle il laisse coul quand ce vient au poinct, la semence qu'il a premie ment prise d'vn homme. De ceste semence disent- vn enfant est engendré & procreé, lequel toutesf Grilland dit n'estre le fils du diable: mais de celuy d semẽce duquel il a esté faict. Et disent que tous les T logiens sont de cest auis, notamment Thomas d' quin au traicté qq. premiere partie, titre des mirac question huictieme. Toutesfois ie n'ay point trouué sainct Augustin ce qu'il en allegue. Ils disent donc, par ce moyen & que pendant que les femmes sont lees aux dances, Satan suppose au mari vn diable en f me de Succube: lequel comme dit Thomas, d. ti

Volum.10 trait. des sor. 7. q. nomb.13.

q

q. 5. se fait si bien acommoder au mary qui le veut embrasser, que mesme il tromperoit le plus fin & rusé. Ie diray seulement contre tout cela, que ceste temperature de semence faite de sang & d'esprit, laquelle est apte pour la generation qui se doit faire es parties que Dieu a destinees, estant si peu que tien transportee, est incontinent corrompue & perie, pour autant que l'esprit & la chaleur du cœur & de tout le corps en est absente: si bié qu'elle n'est plus iustement temperee ni en quantité, ni en qualité, encore que Thomas nous inuente & controuue qu'elle peut estre conseruee par le dæmon, tant à cause de la vistesse de son mouuement, que par les moyens desquels il s'aide à la defendre & garder. Car si cela se pouuoit faire, combien est-ce que le genre humain eust abondé, cõme vne feconde mere, en mõstres, depuis tant & tãt d'annees, par le moyen de la semence emprũtee des bestes brutes, & trãsportee par le dæmon incube, puis escoulee au giron d'vne femme? Voila vne horrible consequence. Ainsi doncques peut-on voir combien de foy on doit adiouster au Scholiaste d'Albert, lequel comme en songeant, escrit que si la semence tombee en terre estoit mise en l'amary, il seroit possible que la femme concevroit: mesme qu'il est auenu souuent en vn bain, qu'vn homme iettant la semence en la presence d'vne femme, l'a fait conceuoir sans autre copulation, dautant que l'amary est merueilleusement attrayant, & que la semence est vigoureuse, & non encore rendue impuissante par l'esuanouissement des esprits, tellement qu'vn enfant en est produit, comme l'experience l'a monstré. Mesme si vn chat laissoit tomber de sa semence sur de la sauge, & que quelqu'vn apres mangeast ceste sauge, il n'y a point de doute, dit-il, qu'il ne s'engendrast des petits chatons dedans le ventre de celuy qui l'auroit mangee, lesquels il rendroit apres par vomissement. Toutes ces choses toutesfois sont si absurdes qu'elles ne meritent d'estre refutees plus au long, non plus que le dire de la voisine d'Auerrois, laquelle, comme il escrit, auoit asseuré par serment qu'elle auoit conceu vn enfant de la semence qu'vn vilain auoit iettee, &

Liu. de la format. de l'homme. 1 de la generat. de l'embry.

Aussi nul le cõceptiõ ne se peut faire qu'il n'y ait meslange des semẽces tãt du masle que de la femelle.

Liui.liu.1. Plin.li.36. cha.37. qu'elle auoit receuë en vn bain. Autant en faut-il i
de la fille de chambre de la royne Tanaquille, laqu
pendant le regne de Tarquinius Priscus, se vantoit
estant au fouyer, il luy estoit aparu vn membre viri
quel estoit sorti de la cendre, & dont elle auoit esté
grossee, & que par ce moyen Seruius Tullius qui re
apres, auoit esté engendre. Autant deuons nous adi
ster de foy à ce que Pline escrit des perdrix, en c
Pli. li. 10. chap.33. maniere: Il n'y a point, dit-il, animal qui soit plus lu
rieux que cestuy-ci. Si les femelles sont pres des ma
elles conçoyuent seulemēt de l'aleine qui procede
ceux. Pendant ce tēps qu'elles ont chaud, elles ouur
le bec, tirent la langue, & conçoyuent par le vent seu
ment des masles, qui volent par dessus: ce quelles f
aussi souuentesfois en oyant leur seule voix.

Des Syluains, Faunes & Satyres.

CHAP. XXIX.

Liu. 15. de la cité de Dieu, cha. 23. IL n'y a point de doute que quelques a
tres m'allegueront au contraire ce que
Augustin escrit ainsi des dæmons Incub
Pourautant qu'il est tout notoire, dit-il,
que plusieurs aferment auoir experime
Liu. 1. des quest. sur Genese, quest. 3. té, ou bien entendu de ceux qui l'auoyent experimer
(de la foy desquels on ne doit douter) que les Sylua
& Faunes vulgairemēt nommez Incubes, se sont souu
tesfois trouuez meschans enuers les femmes, & que n
me ils ont desiré leur compagnie, & ont mis leur de
en execution: & pourautant aussi que plusieurs disen
asseurément qu'il y a des dæmons, que les Gaulois a
pelent Dusies, lesquels ordinairement s'esforcent
faire ceste vilenie, & mesme la font: tellement que
nier sembleroit vne grande impudence: Ie n'ose do
ner ici temerairement vne resolution, asauoir s'il
quelques esprits, qui ayans prins corps en l'element
l'air (car cest element se conoit & est touché sensibl
ment lors que lon le pousse auec vne esuentoire) puis
estre suiets à telle volupté, tellement que les femme
auec lesquelles ils se messēt, les puissent sentir. Mais c

li

luy qui plus exactement fera conference, & iugera des choses, auec nos raisons ci deuant deduites, pourra conoistre aisément que ceci ne fait rien, ou bien peu, contre nous: car seulement sainct Augustin raconte ce que par le bruit commun il auoit entendu, dont mesme il n'ose rien afermer. Et encore que nous confessions que quelques esprits se peuuent accommoder des corps en l'elemét de l'air, si ne s'ensuyura-il pas qu'il se puisse faire vne copulation charnelle de ce corps auec le corps composé de la meslange temperee des quatre elemens, telle copulation, di-ie, qui soit naturelle, ou semblable à celle qui est entre deux corps semblables, temperez de beaucoup plus de parties terrestres. Ces esprits y peuuent bien apoiter de l'air, ils agitent bien l'air, ils batent bien l'air: toutesfois en l'execution de cest acte, la chair & le sang y sont requis, ce que les esprits n'ont pas. Tout ce qui auient donc n'est que tromperie diabolique, confermee par la sote fantaisie d'vne femme abestie. Parquoy il faut que la raison, & la puissance de la verité soyent les plus fortes.

I'ADIOVSTERAY ici en bref ce que Pausanias a escrit en ses Attiques touchant les Satyres luxurieux, lesquels on nous pourroit obiecter, & qui sont semblables aux Syluains & Faunes: ce que ie feray afin que nous puissions sauoir s'ils sont vrayement diables. Certainement, dit-il, ie me suis enquis fort soigneusement de plusieurs pour sauoir quels sont les Satyres, à celle fin d'en tirer quelque chose plus certaine, que n'ont pas fait ceux qui ont escrit par ci deuãt. Euphemus Cardiã, homme assez renommé, m'a raconté qu'ainsi comme il nauigeoit en Italie, il fut transporté par l'impetuosité des vens, iusques aux marches plus esloignees vers l'Ocean, là où il y a plusieurs isles desertes habitees par des hommes sauuages, & ou les nochers ne voulurent abor der, pourautant qu'ils sauoyent bien quels estoyent les habitans, pour y auoir autresfois seiourné: toutesfois que maugré eux ils y auoyét esté poussez par la tempeste, & se nommoyent, disoit-il, les isles Satyriques: les habitãs desquelles estoyent roux, & auoyent des queuës longues entre les fesses, semblables à celles des cheuaux. Les mariniers luy conterent que ces hommes a-

coururent aux nauires sans dire mot, incontinent qu'
aperceurent qu'il y auoit des hommes en terre: & q
là estans arriuez, ils auoyent voulu forcer les femm
des nauires: dont les nautonniers estonnez, auoye
mis en l'isle vne femme barbare, sur laquelle les Sa
res s'estoyent ruez, & non seulement en auoyent ab
es parties naturelles, mais aussi en toutes autres de
corps.

Li.3. Ennead.6. ANTOINE Sabellique escrit aussi en ceste mani
d'vn Satyre : Sylla monta sur mer partant d'Athen
& passa par Thessalie & Macedoine, auec mille de
cens nauires qu'il menoit de Durazzo à Brunduse. P
de Durazzo est Apollonie & vn lieu nômé Nymphe
En cest endroit il y a vne chapelle enuironnee de
tites collines verdoyantes, de prez, & de fontaines
les arrousent ça & là. Les habitans des pays circonu
sins, enuirõ le temps que Sylla y passoit auec ses arm
trouuerent en ce lieu vn Satyre endormi. C'estoit v
nimal portant visage d'homme, & de mesme figure
lon a acoustumé de les peindre. Apres qu'ils l'eu
pris ils le lierent, & le menerent à Sylla, qui le fit in
roguer en diuers langages, par plusieurs hommes or
nez à ce faire: ausquels toutesfois il ne respondit rie
non d'vne rude voix aprochante du cri d'vne breb
d'vn cheual. Sylla esmeu de superstition, cômãda
fust remené, & acompagné iusques au desert. S. Hi
aussi escrit en la vie de Paul premier hermite, qu'
eu des animaux, nommez Satyres, qui ont parlé &
toutes actions de raison. Il raconte aussi qu'vn ce
Satyre parla quelquesfois à S. Antoine, & luy dit qu
Gentils commettoyent vn grand erreur de les ad
Il asseure dauantage qu'autrefois il en fut mis vn e
blic, lequel estoit vif, & fut incontinent enuoyé au
ce Constantin. Il aiouste apres toutes ces choses
est aisé au diable de prẽdre la semblance & le nom
Satyre. Aussi lisons nous en Strabon des Satyres, Si
Baches & Tityres, lesquels, comme il dict, sont nor
Dæmons & ministres des Dieux.

Il auient quelquesfois que mesme les Preude-femmes sont trompees par l'illusion des Cauchemares, ou incubes: ensemble vn ridicule exemple de l'adultere d'vn diable.

CHAP. XXX

NON seulement l'illusion de la Cauchemare auient (ainsi que dict Martin d'Arles Theologien) aux sorcieres, mais aussi quelque-fois elle tourmente les preudes femmes. Car i'ay entendu de quelques Prestres qu'en ce temps ci il leur a esté reuelé en confession par vne femme de bien, qui estoit mariee, comme souuentes-fois il luy sembloit en songeant qu'elle cheuauchoit sur des bestes, & estoit portee par les champs auec les autres, & que courant ainsi sur l'eau, il y auoit vn homme qui l'embrassoit, dont elle sentoit vn tres-grād plaisir. Or est il certain que cela luy aduenoit fantastiquement par l'illusion du diable: dont sainct Augustin escrit sur Genes. S'il est ainsi que quelqu'vn en songeant se souuienne auoir esté quelque chose que iamais il ne fut, ou auoir fait quelque chose que iamais il ne fit: c'est vne imposture diabolique: & debilité de cerueau: & quelle merueille y a il, si par vn iuste iugemēt de Dieu il est permis au diable de pouuoir faire des choses pareilles es cœurs des hommes? Voila ce qu'il escrit. *Au traité de la superstit.*

I'ADIOVSTERAY ici vn exemple fort ridicule touchant vn faux adultere. La femme d'vn marchand demeurāt à deux on trois lieuës de Vvittemberg, vers Silesie, auoit acoustumé pendant que son mary estoit allé en marchandise de receuoir vn paillard. Il auint dōc pendant que le mary estoit aux champs, que l'amoureux vint voir sa dame, & apres auoir beu & māgé en sa compagnie, ce luy sembloit, il aparut sur la fin en forme d'vne pie, montee sur le buffet, laquelle prenoit congé de la femme en ceste maniere: Cestui ci a esté ton amoureux. Ce qu'ayant dict, la pie disparut incontinent, & onceques puis ne retourna. Quant a moy, i'estime que ce soit vne fable, encore que Iean Lithodius *Illusion diabolique en vn faux adultere.*

Medecin tres excellent, homme de grand sauoir & n
bon ami, die l'auoir entendu du ministre de Vvitten
berg. Il ne faut donques aucunemét croire, dit Cassia
que les natures spirituelles puissent conoistre charne
lement les femmes. Car si cela s'est peu faire autresfo
pourquoy maintenant ne voyons-nous quelques v
engendrez d'iceux par la compagnie des femmes, sa
semence d'hommes, veu que c'est chose toute asseur
qu'elles prenent grand plaisir en telles voluptez, & n
a point de doute qu'elles n'aimassent mieux les prend
en elles mesmes & sans les hommes, s'il estoit possi
que cela se fist? Ce sera donc à bonne raison qu'auec
tres docte Philosophe & Medecin Iules de la Scale
me fascheray de ce qu'a escrit Psellus de l'embrasser
charnel des dæmons. Parquoy nous conclurons a
Iamblique, que tout ce que les ensorcelez imagine
n'a autre verité en action & en la nature, que les ima
nations.

En la coll. des peres.

Liu. 19. de la subt. contre Cardan exer. 355.

li. des myst.

Que toutes les histoires sont fausses, par lesquelles on pense pro la copulation charnelle des diables.

CHAP. XXXI.

IL est donques notoire que tous les c
tes des historiens par qui la fable de c
copulation fantastique & diaboliqu
approuuee, sont esloignez de verité,
bõ droit ils s'esuanouissent d'eux me
& que ce que nous en auons, a esté premierement e
par autres, ou bien faussement transcrit par ceux qu
ayans entẽdus d'autrui, ont esté trop credules. Mais
qu'on ne pense qu'à mon escient ie les aye voulu c
i'en transcriray ici quelques vns. Boëce entre a
escrit la fable qui s'ensuit: Il y auoit au païs de Ma
ainsi que i'ay entendu de ceux qui ont esté specta
de ceste orde & salle aduenture, vne ieune damo
de grande beauté, qui ayant refusé l'alliance de
sieurs gentils hommes, tomba en tel inconuenien
elle eut afaire auec le diable, dont elle deuint g
Parquoy estant contrainte par la rigueur de ses p
de a

de nõmer celuy du faict duquel elle estoit enceincte: elle respõdit qu'elle ne le conoissoit: qu'il estoit bié vrai qu'ordinairement les nuicts, & quelques fois de iour, il venoit vn beau ieune homme la voir: toutesfois qu'elle ne sçauoit ni d'où il venoit, ni en quelle part il se retiroit. Les parens considerans la chose de plus pres, encore qu'ils n'adioustassent gueres de foy aux paroles de la fille, estans conseillez de descouurir qui estoit celuy qui l'auoit depucelee, & ayans trois iours apres eu aduertissement par la chambriere, comme il estoit enfermé, dedans la chambre, ils y entrerent ayans fait ouuerture & auec forces torches allumees, où ils apperceurent vn monstre horrible, qui auoit vne figure terrible, & presque incroyable, lequel estoit couché entre les bras de la fille. Incontinent chacun acourut pour voir cest ord spectacle, & entre autres vn prestre homme de bien & mediocrement exercité es lettres sainctes, lequel pendant que les vns s'enfuyoyent en tremblant, & que les autres estoyent pasmez de peur, commença à reciter le commencement de l'Euangile de sainct Iean, & estant paruenu à l'endroit, où il y a, la parole a esté faite chair, le malin esprit s'en alla auec vn grand cry, bruslant les meubles du logis, & emportant le toict de la maison. La fille eschapee de ce danger acoucha trois iours apres d'vn monstre vilain à voir, & tel que iamais lon n'auoit veu en nostre païs: lequel fut incontinent bruslé dedans vn feu que les sages femmes firent, de peur qu'il ne demourast pour faire honte à la famille. Ceci est presque semblable à ce qu'Apulee escrit de l'embrassement venerien de Psyché auec le beau Dieu Cupidon, lequel estoit nommé des autres, venimeux serpent & malle beste: parquoy l'vn & l'autre merite de passer par vne mesme croyance. *Liure 5. de l'asne doré*

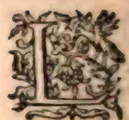
LE mesme Boece escrit vne autre histoire autant digne d'estre creue comme la precedente. L'an mil quatre cens quatre vingt & six, ainsi que quelques marchans estoyent partis du bras de mer de l'hortce pour aller en marchandise en Flandres, il suruint vne si grande tempeste de vents qu'il n'y auoit celui qui ne s'attendist de mourir, voyant desia les masts, les voiles, & autres vtenciles de la nauire estre rompus, & la nauire *Liure 8. de l'histoire d'Escosse.*

miserablement agitee au milieu des vagues. Le pat
qui s'esmerueilloit d'vne si estrange & nouuelle m
tion de l'air auenue es plus grands iours d'esté, c
mença à crier que cela ne procedoit point de la di
sition des astres, mais par les embuches des mauuai
prits, perpetuels ennemis des hommes: & incontin
du fond de la nauire, il entēdit la voix d'vne vieille
s'acusoit piteusement que à ceste mesme heure ell
uoit eu afaire à vn Incube en forme d'homme, a
comme dés plusieurs annees au parauant elle auoi
coustume: elle le prioit aussi que puis qu'elle estoit c
se d'vn si grand mal, elle fust incontinent iettee en n
& qu'ainsi les autres demeureroyent sauues par la m
ricorde de Dieu. Alors, par le commandement du
tron, vn prestre alla vers la femme esplеuree, qui t
pour sauuer sa vie que celle des autres, confessoit
peché deuant tous, & detestoit du profond du cœur
uec le tesmoignage de ses souspirs, l'horrible mesch
ceté qu'elle cemmettoit. Ce prestre la consola, &
conseilla de ne se vouloir oublier, & de s'aider, l'ass
rant que la grace de Dieu luy estoit presente, & que
pechez sont efacez par les larmes & repentance de l
sprit: mesme que la douceur de Dieu misericordieu
stoit telle enuers les hōmes mortels, que quelques
lors qu'ils se repentent il les reçoit à plus grande gr
qu'au parauant, encore qu'ils fussent tōbez en plus p
fond labyrinthe de maux qu'elle n'estoit pas. Au mil
de l'exhortatiō de ce bō pasteur, ainsi que ceste fem
afligee pleuroit auec plusieurs souspirs sa faute co
mise, vn chacun apperceut vne noire nuee sortant
fond de la nauire, & qui auec vn grand bruit, flāme,
mee, & puantise, se ietta dedans la mer. Ainsi l'air
changea en beau temps, la mer s'apaisa, & les march
furent portez au port auec leur nauire sains & sauu
eux & leur marchandise. Si ceci est vray, ceste femi
peut bien auoir eu vn Incube imaginaire en dorma
& à fin que chacun fust trompé plus finement, il est c
tain que le diable excita ceste nuee auec vn bruit &
antise. Cela fut aussi fait expres par le diable, à fin que
pauure femme fut incontinent iettee dedans la mer.

De M

De Merlin: du cygne qui tiroit vne petite Nauire auec vne chaine d'argent: de la tour du cygne de Cleues: de l'espouse fantastique, & autres exemples de l'embrassement satanique.

CHAP. XXXII.



E mesme Boëce escrit que ç'a esté vne chose tenue pour asseuree, que Merlin auoit esté engendré de l'embrassement venerien d'vn Incube, & d'vne femme Angloise: ainsi chacun peut voir quelle asseurance on doit auoir de tels miracles escrits par les historiographes. Mais à fin que la verité des choses aparoisse par la conferēce de diuers mensonges, ie reciteray de Vincēt l'historien quelques menteries controuuees touchant Merlin, autāt superstitieuses de son temps que celles du cygne. Il raconte que le Roy Vortigene prenant conseil de ce qu'il auoit à faire pour sa defence, commanda que lō fist venir des ouuriers, pour luy bastir vne tour. Mais dautant que la terre abismoit toute la besongne, on persuada au Roy qu'il fist cercher vn homme qui n'eust point de pere, du sang duquel les pierres & le ciment fussent arrousez: comme si par ce moyen le ciment eust esté rendu plus fort & de plus longue duree. On luy amena donc vn ieune ieune garçon nommé Merlin, auec sa mere, laquelle en la presence du Roy confessa que elle l'auoit engendré d'vn esprit apparu en forme d'homme. Ce Merlin luy reuela plusieurs choses obscures & cachees, & mesme luy predit les choses à venir. Il luy declara aussi que sous les fondemens il y auoit deux dragōs cachez, l'vn desquels estoit rouge, & representoit le peuple d'Angleterre, l'autre blanc, qui signifioit les Saxons. Il prophetisa lequel des deux deuoit estre vaincu au combat: qu'Aurele Ambroise regneroit apres auoir vaincu Hengiste, & faict brusler Vortigene. Ainsi Simon le magicien se vantoit faussement auoir esté né de sa mere Rachel encore vierge: ce qu'il faisoit à fin qu'on l'estimast Dieu.

Liu. 21. de ses histoires chap. 30.

Clem. li. 2. des recog.

VINCENT fait vn autre conte pris d'Helinand. Il y a au diocese de Cologne sur le Rhin, vn grand palais fort renōmé, que lon nomme Iuuamen, où autresfois plu-

Li. 3. c. 27

sieurs Princes furent assemblez, & pendant qu'il
stoyent, y arriua d'auanture vne petite nauire, tire
vn Cygne, auec vne chaine d'argent attachee à so
Il sortit de ceste nauire vn nouueau gendarme in
& incontinent le Cygne la remena. Ce gendar
maria apres, & eut des enfans. Mais il auint en fin c
Cygne & la nauire retournerent, comme le gend
estoit au mesme chasteau, dedans laquelle il r'entr
oncques depuis ne fut veu. Sa race dure encore iu
à ce iourd'huy. On approuue par c'est exemple la
lation venerienne des esprits auec les femmes : m
quelques vns tirent l'antiquité de la race des tres-
stres ducs de Cleues de ceste bourde, represent
vne vieille tapisserie au chasteau de Cleues: où on
vne vieille tour nommee la tour du Cygne, au som
de laquelle est l'image d'vn Cygne, au lieu de gir
te. Ainsi on a acoustumé d'embellir par telles mét
les origines des Rois puissans & des familles illu
à fin de persuader plus aisément qu'il y a ie ne say
de diuin caché: toutesfois la vraye histoire de l'or
de ceste illustre maison demonstre manifestemen
ste menterie controuuee.

Chap. 26. Le mesme Vincent, escrit au troisieme liure v
racle autant veritable que le precedent, pris de G
froy d'Auxerre, qui raconte qu'vn certain prestre
en, qui auoit demeuré quelque temps en Sicile a
sœur du Duc de Bourgôgne mariee à Roger roy d
cile, & asseuroit auoir trouué en ce royaume vne c
esmerueillable, d'vn ieune homme puissant, & fort
nageur, lequel se baignant sur le commencement
nuict, au clair de la Lune, print vne femme par les
ueux pensant que ce fust quelqu'vn de ses compag
qui le voulust tirer au fond de l'eau : & apres l'auo
terroguee, & qu'il n'en peut auoir responce, il l'e
lopa d'vn manteau, & la mena en sa maison, où p
temps apres il la prit pour femme en grande soler
Mais estant auenu quelque fois qu'vn sien compai
luy reprocha qu'il embrassoit vn fantosme, il s'es
uanta, & ayant tiré son espee, menaça sa femme d
l'enfant qu'il auoit eu d'elle, si presentemét elle ne
loit & confessoit son origine. Alors elle luy dit,

heur sur toy, miserable, qui pour m'auoir contrainte de parler, fais perte d'vne femme qui t'est vtile. I'eusse tousiours demeuré auec toy & pour ton proufit, si tu m'eusse permis le silence, lequel m'a esté enioint, mais tu ne me verras plus desormais, & en disant cela, elle disparut. L'enfant deuint grand, & frequenta fort le bagnoir de la mer, où en fin en presence de plusieurs il fut rauy par ce fantosme de femme. Vlric Molitor docteur es loix, a opinion que cest enfant estoit vn diable qui paroissoit en telle forme, & que sa mere, le succube, estoit vn autre diable. Item que le gendarme estoit aussi incube, & que Merlin estoit vn Dæmon supposé à la mere trompee par l'artifice du diable. Quant à moy, ie pense que ce sont folies à quoy plusieurs s'amusoyent alors, & employoyent les meilleures heures à escrire telles badineries qui sont venues iusques à nostre siecle.

Au traité des sorcieres & femmes Pythoniques.

Vous trouuerez aussi au cinquieme liure de cest œuure, vne histoire merueilleuse, prise de Boëce, touchant vn Dæmon succube, lequel paroissoit comme vne fort belle femme, & tourmentoit vn ieune homme. Sainct Hierosme escrit aussi en la vie des peres qu'vn moine fut souuentesfois alleché à l'œuure venerien par vn diable transformé en vne belle femme: & dit que ce moine luy obtemperant fut fait semblable au cheual & au mulet, qui n'ont point d'entendement, & que lors qu'il pensa l'embrasser pour prẽdre son plaisir charnel, ce fantosme, qui n'estoit que vne ombre, s'escoula d'entre ses bras, auec vn buglement horrible, & ainsi laissa le pauure miserable auec grande moquerie.

Chap. 28.

Iaqves le Roux escrit que de nostre temps il y a eu à Constance la chambriere d'vn bourgeois, nommee Magdelaine, qui a esté souuentesfois embrassee par vn Dæmon, auquel en fin elle donna congé par le conseil & penitence que luy enioingnirent les ministres de l'Eglise. Il escrit aussi que depuis ce temps là, presque d'heure en heure elle sentit tant de douleurs en son ventre qu'il luy sembloit qu'elle deust acoucher: dont en fin il luy sortit de l'amary des cloux de fer, du bois, des verres rompus, des cheueux, des estoupes, des pierres, des os, du fer, & vne in finité d'autres telles choses. I'ay opinion que la fantasie de Magdelaine fut trõ-

Li. 5. cha. 6 de la concept. des hom.

trompee par le diable, lequel depuis esmut toutes
douleurs, à fin que lon pensast plus asseurément qu'il
uoit eu afaire à elle : ce qui toutesfois estoit faux.
fin d'engédrer ceste opinion conceuë, il supposa to
ces choses prodigieuses, lesquelles il n'est besoin qu
preuue n'auoir esté en son amary, non plus que ce
lon reiette par la bouche n'a point esté au fōd du co
dautant que c'est vne mesme raison. Car comme
soit que toute semence produit son semblable, c
ment s'est il faict que de ceste-cy espandue en l'acte
nerien, telles matieres ayent esté procrees? Mais ces
ses sont si absurdes qu'elles ne meritent d'estre refu
plus au long, ce qu'aussi nous monstrerons au liure
uant. Aussi n'y a-il point de doute que si elles eus
esté en l'amary, elles l'eussent non seulement bl
mais aussi il eust esté rompu par ces matieres dures
boteuses, inegales, & aigues, lesquelles y estoyēt en
le quantité. Dauantage si la taye de virginité eus
regardee, on l'eust aperceuë encore entiere.

Histoire des illusions diaboliques touchant l'acte venerien par le diable : & la raison pour laquelle ceste matiere est tr plus au long.

CHAP. XXXIII.

I'Adiousteray encore deux exemples
chant ceste illusion & fallace Diabol
lesquels ie prendray de François de la
randole, tresillustre philosophe. I'ay c
dit il, vn homme nommé Benoist B
aagé de septantecinq ans, du nombre de ces sacri
teurs que nous nommons prestres, lequel par l'es
de plus de quarante ans auoit couché auec vn Dæn
qui lui estoit familier, & lui aparoissoit en form
féme, lequel mesme il menoit au marché, & lui te
propos, tellement que ceux qui estoyent prese
voyans rien l'estimoyent vn fol. Il le nommoit
meline, cōme si c'eust esté vne femme. I'en ay en
conu vn autre, dit il, nomme Pinnet, lequel auo
taint plus de quatre vingts ans, & auoit eu afair
l'es

l'espace de plus de quarante ans auec vn autre Dæmon qu'il pensoit estre vne femme, laquelle il nommoit Florine. Cestuy-ci viuoit encore lors que i'escriuois cecy : & l'autre auoit esté executé par iustice, à laquelquelle il auoit confessé qu'en disant la Messe, il n'auoit proferé les mots sacramétaux, qu'il auoit baillé l'hostie aux femmes pour en vser en leurs sorcelleries, qu'il auoit succé le sang des petits enfans, & faict vne infinité d'autres meschancetez, toutes lesquelles il confessa à la gehenne, afin que ne pensiez que ce fust vne bourde. Ces choses & plusieurs autres (dit Cardan, apres qu'il les a racontees) lesquelles ie pourrois escrire si bon me sembloit, sont absurdes, indignes d'vn grand homme comme il estoit, vaines & contraires à toutes raisons. Et premierement il est aisé de le refuter par ses propres exemples: car ces ieunes femmes sembloyét estre vrais corps, ce que toutesfois elles n'estoyét pas : & cela non seulement est contraire aux sens, & à la raison naturelrelle, mais aussi à l'autorité de nostre Sauueur. Car si par ce moyen non seulemennt la veuë, mais aussi le toucher peut estre trompé, l'argument de Iesus Christ ne conclud rien contre sainct Thomas. Mais s'ils ne voyoyent seulemét qu'vn corps feinct, quel plus grand & horrible tourment pouroyent ils auoir, que comme condamnez par Mezence, ils fussent contrains de coucher auec vn mort ? Mon ame en a horreur, & mon esprit est estonné lors qu'il pense à telles choses. Toutesfois cest homme, qui estoit en toutes autres choses assez prudent, mais vn peu trop adonné aux folles inuentions de quelques Platoniques, a meslé parmy les sainctes questions philosophiques, les mensonges des moynes, le bruit commun, les contes des femmes, & les fables dignes d'estre mises au rang de celles de l'Asne doré: dont il est auenu que lon a pensé que ce qu'il en a faict, à esté plustost pour resiouir & allecher les lecteurs que pour traicter serieusement quelque matiere. Mesme si sainct Augustin se fut abstenu d'escrire des contes aussi estranges & absurdes que ceux-ci, encore que parauenture il n'eust pas eu tant d'hómes qui eussent leu ses escrits, si est-ce que les doctes l'eussent eu en estime d'homme plus graue qu'ils n'ont pas. Telle toutesfois

a esté l'ignorance du temps que plusieurs se sont com
batus à qui emporteroit le pris à bien mentir,tout ain
que maintenant on se combat pour les royaumes. C
sainct personnage a pris ces menteries pour vrayes
les a inserees en ses liures, quasi à l'imitation des men
songes des Payens: en quoy cetes ie le croiray quan
il escrira les auoir veuës & non autrement. Car chacu
conoit maintenant que la pluspart de ces contes so
faux: aussi auons nous desia dit par quel moyen ces ab
surdes folies ont pris si grands auancemens: asauo
de l'auarice de ceux qui estoyent commis à l'inquisiti
de telles choses, & auoyēt puissance de punir ceux q
en abusoyent: Item de la vanité & folie de ceux qui
ont erré, du desir de nouueauté, & de l'ignorance d
causes & euenemēs naturels. Voila ce qu'en escrit Car
dan. Toutesfois selon mon iugement, le prestre & Pir
net furent trompez du diable, lequel estant entré e
leur fantaisie la gasta tellement, que sans fin il y repre
senta l'image d'vne femme: & y furent plus facilemen
poussez, dautant qu'ils y prenoyent plaisir.

AINSI se doit-on moquer de ce qu'vn quidam cō
toit en ma presence, à vn grand Seigneur, lequel n'es
moins sage que riche: asauoir que son seruiteur estoi
puis peu de temps party de grand matin pour faire ve
nir ses cheuaux au logis, lequel en son chemin auoi
rencōtré au milieu d'vn champ vne femme de village
soupçonnee d'estre sorciere, laquelle estoit couchee
la renuerse, & le diable dessus elle. Le seigneur auque
il faisoit ce conte, lui demanda de quelle forme estoi
le diable, & l'autre lui respondit qu'il resembloit à vn
chien noir: alors le Seigneur se moquant subtilemen
de telles foles inpostures & opinions vulgaires, lui dit
Ie ne pensois pas que le diable fust semblable à vn chiē
noir: monstrant par là, qu'il en pensoit tout autremen
& d'vn esprit beaucoup meilleur que le vulgaire n'a a-
coustumé d'en penser. Ie ne doute point que ceste fem-
me pour l'heure ne fust couchee en son lict, & que Sa-
tan n'en eust mis l'idole au deuant du valet, afin de cō-
fermer l'opinion mauuaise qu'on auoit conceuë d'elle.

I'AY esté vn peu long en ceste dispute, touchāt ceste
fallacieuse & vilaine compagnie charnelle. Ce que i'ay
faict

faict tout expres, afin que (puis que la pluspart des sorcieres confessent estre enchantees de ce mal, & que mesme chacune d'elles monstre au doigt son rufien ie prouue qu'en tel embrassement il n'y a aucune verité, & par ainsi toute ceste machine de phantosmes de diables s'esuanouira plus promptement, la verité aparoistra plus claire, le regne du diable se confondra plus profondement, & l'vnion du peuple Chrestien renaistra plustost, & sera conseruee inuiolablement.

Histoire admirable de l'enfantement d'vne femme Dæmoniaque, lequel fut imputé à vne sorciere.

CHAP. XXIIII.

EN cest endroit i'adiousteray vne histoire non moins admirable que rare, touchant vn faux enfantement supposé par le diable: ce que ie feray pour autant que ceste matiere est semblable à la precedente, & afin que les semblables abus soyent d'auãtage descouuerts, & que la verité soit plus apparente.

ANTOINE Sucquet Cheualier de l'ordre, renommé par toute la Flandre, & Conseiller celebre du Conseil priué de Brabant, outre ses trois enfans legitimes, a encore laissé vn fils bastard qui auoit pris femme à Bruges laquelle peu apres son mariage commença à estre miserablement tourmentee par le mauuais esprit, tellemét qu'en quelque part qu'elle fust, mesme au milieu de la plus honneste compagnie de femmes d'autorité, elle estoit soudain emportee & trainee par les chambres, & souuentesfois iettee puis en vn coin, puis en l'autre, encore que ceux qui estoyent presens taschassent de la retenir, & de l'empescher: toutesfois pour tout cela elle n'estoit beaucoup interessee en son corps. Chacun pensoit que ce mal luy fust procuré par vne concubine que son mary auoit autrefois entretenue, & qui estoit encores amoureuse du ieune homme beau & gaillard. Or pendant qu'elle estoit ainsi miserablement trauaillee par l'esprit malin, elle deuint grosse, & toutesfois

pour cela elle n'en fut moins tourmentee. En fin le
me estãt venu qu'elle deuoit accoucher, il ne se tro
qu'vne femme en sa compagnie, laquelle fut enuc
incontinét vers la sage femme & celles qui la pouu
aider en cest afaire. Cependant il lui fut auis que c
garce, de laquelle i'ay maintenant parlé, entroit da
chambre, & lui seruoit de sage femme : dont la pau
damoiselle qui trauailloit tomba en pasmoison, à c
de la grande angoisse d'esprit qu'elle sentit, de laqu
estãt reuenue, elle se trouua deschargee de son fard
toutesfois il n'aparut aucun enfant, qui fut cause qu
chascun s'esmerueilla. Mais il auint le iour suyuãt, a
que l'acouchee fut resueillee, qu'elle trouua vn enf
couché dedans le lict, lequel estoit emmailloté,
qui elle donna la tette par deux fois. Peu apres, a
comme elle s'estoit rendormie: l'enfant lui fut pri
ses costez, & onques depuis ne fut veu. On disoit
lon auoit trouué en la serrure de la porte quelques
piers auec des characteres magiques. Ceste histoire
esté racontee par mon beau frere, qui est vn person
ge autant digne de foy, comme il est excellent en
blesse, en doctrine & en pieté, lequel est parent d'A
toine, & a entẽdu ceste histoire du mary de l'acouch
& de son frere, des freres de sa femme, & de quelq
autres qui y auoyent assisté assez souuent.

Av reste, afin que lon ne pense que ie iouë vn p
sonnage muet comme estonné en cest acte si artifici
lement dressé, i'ay bien voulu adiouster en bref
que i'en pense. L'opinion que ceste femme tourme
tee par le malin esprit a conceuë contre la garce de
mary, pensant qu'elle l'auoit ensorcelee, s'est accr
premierement par les tourments, qui ont esté perm
par l'occulte volonté de Dieu: tellement que le diab
a machiné ceste grande tromperie de grossesse supp
see, alors que par le moyen de quelques vents il lu
fait enfler le ventre, afin que la mettant tousiours e
& les autres en ceste fausse croyance de sorcellerie,
luy fist croire que la mesme garce, qui luy auoit ser
de sage femme, auoit aussi desrobé son enfant: tellem
que par ce moyen, le diable qui est afamé d'impieté,
sentences iniustes, & de sang innocẽt, mettoit presq

ce

ceste femme accusee entre les mains du bourreau. Et pour ceste cause il esmut les douleurs qui ont acoustumé de preceder les acouchemens, lors qu'il n'y auoit qu'vne seule femme: afin qu'estãt enuoyee dehors il peust plus librement & manifestement faire semblant de seruir de sage femme, sous la semblance de la garce, la presẽce de laquelle la femme tourmẽtee haissoit sur toute chose, comme celle qui l'auoit ensorcelee. Apres la pasmoison & euanouissement que le diable auoit faussement excité, afin que sa fraude ne fust descouuerte, & que lon n'eust la conoissance, qu'il n'y auoit point d'enfant né, il desista de son œuure, par lequel il tenoit le ventre enflé, si bien que l'enflure fut diminuee. Ce mesme diable subtil ouurier, voulant faire pẽser qu'il y auoit vn enfant né, lequel auoit esté desrobé par la garce, ne faillit le iour suyuant, ou de representer à la femme dormante la semblance d'vn petit enfant emmailloté, ou en veillant luy mettre au deuãt, (lors qu'elle estoit encore estõnee par l'assiduë illusion & tourment que lui faisoit le diable) l'image feincte de quelque petit enfant, ou bien vn enfant naturel desrobé pour quelque temps, lequel par le mesme moyen soudainement s'esuanouit. Ceste fable n'a esté iouee par le diable à autre fin, sinon pour noyer la bonne femme, & ceux qui estoyent aussi mal asseurez en leur foy comme elle, dedans les flots d'incredulité & d'opinion contraire de nostre saincte foy: afin aussi que lon se iouast de la peau de la garce, & que par ce moyen le magistrat fust induit finement à prononcer vne sentence sanguinaire & inique. Voila comment ce fin, faux, & rusé, a apris d'ourdir vne estrange & pestilentieuse toile.

Que les sorcieres ont seulement leur fantaisie pour docteur & enseigneur: que les choses par lesquelles on pense qu'elles nuisent, sont friuoles.

CHAP. XXXV.



AV reste, afin que ie mette fin à cest acte de nostre tragœdie, ie dis que tout ainsi que les sorcieres ne vont cercher la doctrine de leur esprit corrompu, auec les infames magiciens, par longues peregrina-

tions,labeurs ou estude: ainsi n'ont-elles aucuns liures par le moyen desquels elles soyent instruites ou promues en leur professiõ: aussi n'ont elles aucunes formes prescrites de leurs coniurations,lesquelles elles suyuẽt, n'aucũ diable enfermé en vn anneau,ou emprisonné en l'espesseur d'vn chrystal,pour leur seruir à faire leurs operations,ainsi que plusieurs magiciens le font acroire. Elles reuerent & adorent seulement leur fantasie,cõme leur seul docteur, corrõpue de plusieurs imaginations que le malin esprit leur fournit,auquel aioustãs le plus souuent trop de foy,elles sont miserablemẽt deceuës & perduës. Aussi ne peuuent-elles rien de particulier & dauantage que ce qu'elles ont acoustumé, à cause de leur lourdesse d'esprit,& inhabilité d'iceluy,ce que toutesfois le diable fait facilement à cause de sa subtilité & ?? ???envreté.Et encores que ie voulusse soustenir qu'il n'est fait aucune mẽtion de celles que nous nõmons sorcieres,dedans les saintes lettres, ie pense que parauenture ie n'en serois pas aisémẽt conueincu. Car aussi le fils de Dieu estant en terre n'eust oublié la guerison & l'amendement de ces monstres trompeurs,si ceste peste pernicieuse eust regné de son temps.

Davantage, i'asseure librement auec Cardan, sous correction d'Agrippa mon precepteur(qui a escrit vn liure de telle folies) que toutes ces choses sont friuoles & mises en auant par l'instinct de Satan: à sauoir, que les sorcieres puissent ensorceler, & par le moyen seulement des excremens de celuy auquel elles en veulent: comme sont l'vrine, la fiente, le sang, les cheueux, & les rõgneures des ongles enfermez dedans les membres d'vn chien,aucunement semblables aux parties & excremens qui sont en l'homme,puis renfermez là dedans auec l'os d'vn hõme mort,& enterrez au nom de quelqu'vn, les vns sous le sueil de l'huis, les autres aux carrefours & les autres aux torrens. Comme si ces femmes hebetees pensoyẽt que ces choses du tout inutiles& friuoles eussent quelque puissance à faire le mal, qui toutesfois aparoit estre fait par le diable, ou autrement par vne occulte volonté de Dieu, ou bien procreé par vn vice naturel: principalement lors que faussement persuadees, elles pensent que ces choses soyent

remplies

remplies de quelque nouuelle efficace par le murmurement sot & plein de blasphemes, ou par les maudissons qu'elles y aioustent.

En ceste façon, depuis peu de temps, vn certain iuge de Hesse, en la ville d'Hammone, racontoit qu'il s'estoit enquis d'vne sorciere celebre & renommee, laquelle pour lors il tenoit en prison afin de la faire brusler, par quel moyen lon se pourroit garder des empoisonnemens des sorcieres, laquelle lui respondit sans se mocquer, qu'vn chascun gardast ses souliers rompus & vsez de vieillesse, comme si par le moyen d'iceux les sorcelleries pouuoyent estre executees. Qui est celui tãt hebeté qui ne se moque de ces folies? Aussi ne voy-ie point qu'il soit vray semblable que les choses qui ne vallent rien, ou bien que les poisons & venins cachez en quelques endroits, puissent nuire, lors que lon eniambe par dessus, ou que lon passe aupres, ou bien lors que des lieux plus esloignez on les iette, ils puissent estre portez violemment contre ceux ausquels ils sont enuoyez, ainsi que quelques hommes doctes & renommez ont opinion qu'il se face. Car & la chose mesme & l'experience monstre le contraire. Mais si seulemẽt ceux sont endommagez, ausquels ces vieilles veulent faire mal, cela ne procedera point des vapeurs du venin, ains seulement de la sorcellerie. Et toutesfois, puis que i'ay desia monstré qu'elle ne peut rien, il faut (atendu qu'il s'en ensuit vn dommage tel que nous voyons) que cela procede de Satan, par la permission de Dieu, ou à cause de l'incredulité de l'homme qui doit estre ensorcellé, ou biẽ à celle fin qu'il soit esprouué comme Iob. C'est celuy là qui rend les hommes aueuglez & les mutile en leurs membres. Cependant le diable persuade tellement, & met si auant en l'opinion de ceste vieille, laquelle enterre la matiere venimeuse ou autre, comme i'ay dit, qu'elle croid & asseure ce auoir esté fait par elle, qui toutesfois est executé par le Diable.

Or toutes ces tromperies Diaboliques sont apuyees le plus souuẽt sur la malheureuse croyãce des hommes, par laquelle ils consentent à ceste puissance diabolique. car si le serpẽt, caché sous le sueil de l'huis, empes-

che que les femmes deuiennent grosses, ainsi qu'il e
escrit au Maillet des sorcieres, pourquoy est-ce que to
tes les femmes ne sont steriles és païs ou les serpens e
trent ordinairement dedans les maisons? Item si le p
caché au fond du puits d'vn chasteau a empesché v
certain Côte d'auoir afaire à sa femme, pourquoy to
ceux qui buuoyêt de l'eau du mesme puits ne luy on
ils resemblé? Le diable pouuoit bien empescher les c
duits ordonnez pour la generation, & ce par plusieu
moyens naturels, iusqu'à ce que le Côte follement cr
dule eust bruslé le pot selon l'ordonnance de la vieil
demoniaque: mais alors il desista tres-volôtiers, afin
maintenir tousiours le Comte & les autres en fausse
pinion de la vieille. Aussi le diable a biê peu (si l'histo
re en est vraye) se ietter sur l'ouurier en forme de ch
& en mesme têps en la forme du mesme ouurier, bat
les matrones, afin que les pauures innocentes fussent
rees au supplice côme coulpables de sorcelleries, & q
de là il ensuyuist vn peril pour les iuges, & vn damn
ment pour les ames. Aussi ne faut-il penser que le gu
pillon mouillé d'eau & aspergé en l'air par vne femm
puisse faire venir la pluye: car c'est le diable (comn
i'ay dit ci deuant) qui preuoid la disposition de l'air, à
quelle il s'acorde, fin de plus estroitement maintenir
pauure folle en son opiniô. Toutes les autres cauillati
& trompeuses inuêtions du diable racontees tant en
liure nommé le Maillet, qu'en plusieurs autres, doyue
estre exactement desmeslees par ce mesme moyen.

Prima 2. par. q. 1. c. 1. 6. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. & plusieurs choses contraires à l'hôneur de Dieu escrites en tout le liure.

Ce que les hommes ont naturellement ne doit estre estimé d pendre de la puissance des sorcieres.

CHAP. XXXVI.

TOVTESFOIS, s'il se trouue d'auentu certaines familles en Afrique qui puisse enforceler par leur seule voix & par le langue (ainsi qu'Isigone, Memphodore Solin ont escrit) & qui facent incontine mourir les beaux arbres, les vignes mieux chargees, enfans plus puissans, les plus bragards cheuaux, & troupeaux mieux nourris, en les prisant grandemen il faut que ceste proprieté leur soit particuliere, do

Pli

Pline rend incontinent apres la raison. Pour cela en Italie,& principalement en la Toscane, il y a vn prouerbe ancien & fort commun pour le iourd'huy, lequel on obiecte à ceux qui louent les hommes outre mesure: *Di gratia non gli diate mal d'ochio*, c'est à dire, de grace gardez vous de luy donner mal des yeux. Dauantage, s'il se trouue quelques autres familles en la Transsiluanie,& Sclauonie, comme Isigone adiouste, qui font mourir ceux qu'elles regardent trop longuement, principalement lors qu'elles ont les yeux irritez, dedans chacun desquels (comme escrit Ciceron) y a deux prunelles, & principalement si les ieunes gens sont ainsi regardez ils sentent ce mal: ou si quelquesfois il se trouue des femmes en la Scythie de mesme nature, lesquelles selon Apolonide sont nommees Bythies: ou bien au païs de Pont, ceux que lon nommoit Thibiés, comme aussi plusieurs autres de pareille nature, ainsi que tesmoigne Philarque, qui mesme les remarque & dit qu'ils ont vne double prunelle en l'vn des yeux,& la figure d'vn cheual en l'autre, que mesme ils ne peuuent estre noyez, encores qu'ils soyent chargez de leurs habits: bref s'il y a en Ethiopie vne sorte de gens nommez Pharmaques de semblable nature, comme escrit Damon, & la sueur desquels fait venir en chartre les corps qu'elle aura touché: la cause de tels effects se trouuera en Pline: asauoir que la nature a engendré des venins par tout le corps de quelques vns,& dedans les yeux des autres, afin qu'il n'y eust rien de mauuais qui ne se trouuast en l'homme. Li.7.ch.2.

Or ces choses estans rares, comme elles sont, ne peuuent seruir à ce propos: car elles sont comme miracles donnez & infus à quelques particuliers, ce qui auient aussi à quelques autres animaux. Aussi elles ne procedent point de la volonté & election par la vertu de l'alliance faite auec le diable: qui est toutesfois la question que nous traitons. Autãt en di-ie des Psylliens & Marses renommez selon l'opinion du vulgaire par la grace de S. Paul, lesquels on dit estre descendus de Marsus fils de Circe. On peut bien ici raporter la gent sorciere nommee Paletheobore qui habite le Pont, laquelle, cõme recite Plutarque & Philarque, estoit contagieuse,

pestilentieuse, & bailloit des maladies mortelles, non seulemét aux petis enfans qui estoyent encore delicats & tendres, mais aussi aux grands qui auoyent desia le corps plus ferme & plus commode pour resister: non seulement aussi à ceux qui la hantoyent ordinairemét, mais aussi aux estrangers & passans qui estoyent du tout esloignez de sa conuersation. Mettez y encore les Telchines peuple de Rhodes, qui (comme on trouue par escrit) auoyent acoustumé de conuertir en pis les choses qu'ils regardoyent. La naturelle contagion des yeux rouges, & chassieux, ne peut estre icy alleguee au contraire: car il ne se trouuera aucun organe en la fabrique du corps humain, qui ait plus grande abondance d'esprits, & dont sorte vne plus grande splendeur, comme il est certain qu'il fait de la prunelle de l'œil. Mesmes on dit qu'Auguste Cesar auoit les yeux tellemét esclairans, qu'il contraignoit fermer les yeux de ceux qu'il regardoit atentiuement, comme s'ils eussent esté aux rayons du Soleil. Suetone aussi escrit que Tybere Cesar se releuant de nuict, voyoit tout ainsi comme fait vn
Li.9.ch.4. chat.. Gelle escrit aussi qu'en la derniere terre nommee Albanie, les habitans deuiennent blancs des leur enfance, & voyent beaucoup mieux de nuit que de iour, pour autant que la splendeur empesche leur veuë qui est na-
Heliod. en l'hist. Eth. liu.3. Plutarq. Sym.5.12. chap.7. Suid. au mot charad. Ael. li.1. ch.13. turellement tendre. On n'a que faire d'auoir recours à l'Apporie de Plutarque, c'est à dire, à la transfusion des vapeurs, & à la vertu de celles, lesquelles ne plus ne moins que le feu, consument, & espanouyssent toutes choses qui leur sont prochaines: ni à la vertu naturelle de l'huyle de Medee, dõt on fait le feu gregeois, laquelle tire à soy les vapeurs & estincelles: aussi ne doit-on alleguer le Loriot, que les Latins apelent Galgulus, lequel tire les iaunes vapeurs de la cholere hors les yeux de celuy qui est malade de la iaunisse, pourueu qu'il l'ait aperceu le premier. Car toutes ces choses vienent à cause d'vne similitude qu'ils ont entr'eux: mais celles desquelles nous parlons ici sont estimees faites par volonté & election. Cependant ie ne nie pas que quelquesfois les vieilles ne puissent infecter de leur puãte haleine les petits enfãs qu'elles manient: ce que peut faire aisément aussi tout autre personnage qui a la bouche &

che & l'alaine gastee:car cela penetre & a vne efficace merueilleuse pour infecter de son soufle & de sa senteur.

Qui sont ceux que lon doit proprement apeler empoisonneurs: ensemble plusieurs exẽples memorables de diuers empoisonnemens.

CHAP. XXXVII.

MAis venons maintenant aux empoisonneurs, nommez par les Grecs *Pharmaceues* & *Pharmaceutes*, & les femmes *Pharmaceutries*, lesquelles ils disent estre adõnees à vne art pernicieuse que lon peut nommer, Magie empoisonneuse. Il est tout certain que telles gens sont cause de plusieurs maladies pernicieuses auec des accidens trescruels, par le moyen de quelques medicamens ou venins qu'ils tirent de plusieurs matieres, soit des metaux, soit des plãtes, soit de quelques sortes d'animaux ou de leurs excremens, ou soit par le meslange de quelques corps qu'il font prendre ou dont ils oignet, ou qu'ils cachent en quelques lieux, à fin de pouuoir nuire par leur fumee & odeur: car par ces moyens les vns tombent en defaillance & amaigrissement de tout le corps, les autres en ont l'assemblage des ioinctures relasché, & en sont miserablement bourrelez: les autres en demeurent long temps en langueur, & les autres en meurent soudainement, comme si le filet de la vie leur estoit en vn instant rompu.

Ce qu'a escrit Antoine Sabellique, touchant les sorcieres est horrible, en ces termes. Apres cela suruint vne annee malheureuse, lors que M. Claude Marcel, & T. Valere Flacque, ou Potite, estoyent Consuls, car comme desia plusieurs des principaux fussent morts par vne pareille maladie & mesme euenement: il y eut vne certaine chambriere, qui s'adressa à Q. Fabius Maximus, Aedile Curule, & promit lui declarer la cause d'vn tel inconuenient, pourueu qu'on l'asseurast que le iugement que lon donneroit contre ses maistresses ne lui seroit preiudiciable. Or apres que Fabius en eut auerty les Consuls, & que par les Consuls le tout eut esté rapporté au senat, qui promit la foy à la chambriere, elle *Enneade 4 Liu. 4.*

descouurit que ceste meschanceté procedoit de la malice de quelques femmes, & qu'il y en auoit plusieurs qui cõposoyẽt des venins pour faire mourir les hõmes: que mesme, si lon la vouloit suyure, on en surprẽdroit quelqu'vne empeschee à brasser ceste boisson. Ceux qui furent enuoyez auec la chambriere trouuerent celles qui composoyent des venins: ils en trouuerent aussi de tout faits chez les autres. Elles furent toutes menees au Palais, iusques au nombre de vingt, où estans interroguees deuant tous & entre autres Cornelie & Seruilie Damoiselles romaines, elles soustindrent que les medicamens qu'elles faisoyent estoyent bons & salubres: mais ainsi que leur accusatrice soustenoit le contraire, on leur commanda de les boire si ainsi estoit. Parquoy apres auoir consulté quelque temps ensemble elles s'y accorderent: ce qu'ayans fait en la presence du peuple elles moururent toutes: & depuis on en prit encore iusques au nombre de cent septante, qui furent conuaincues du mesme fait, & punies capitalemẽt. La cruauté de ce fait fut estimee chose prodigieuse, pour autant que iusques à ce iour on n'en auoit iamais puni aucune pour la sorcellerie, & qu'il sembloit qu'estans alienees de leur esprit, elles eussent executé ceste meschanceté.

Vale. le grand liu. 2. cha. 26.

C'ESTOIT vne empoisonneresse que la femme de ce seditieux Romain nommé Crescence qui pour ces menees fut par le commandement de l'Empereur Oton troisieme pourmené par la ville de Rome sur vn asne la queue duquel luy seruoit de bride, puis fut pẽdu & estrãglé à l'vne des portes de la ville. Cest Empereu[r] deuenu amoureux de la vefue de Crescence & se preparant pour retourner en Alemagne, elle voyant qu'[il] ne faloit plus s'atendre d'espouser vn si grand Seigneu[r] le fit mourir par le moyen de certains gands empo[i]sonnez qu'elle lui donna. Ce qui auint le vinthuiti[e]me iour de Ianuier, l'an mil & vn. Semblableme[nt] Iean surnommé Cimises Empereur de Constantinop[le] fut empoisonne par vn sien valet de chambre nom[mé] Basile, qu'il auoit menacé de degrader de son estat. [Vn] autre Empereur de Constantinople nommé Rom[ain] & surnommé l'Argẽtier ayant laissé sa premiere fem[me]

en espousa vne autre nõmee Zoë femme lasciue & desbordee entre toutes, laquelle le fit mourir de poison, s'estãt amourachee d'vn gentil homme Paphlagonien nommé Michel.

Pareille poison fut brassee à Casal ville du Marquisat de Saluces, enuiron l'an mil cinq cens trente & six. Il y auoit quarante tant hommes que femmes, du nombre desquels estoit le bourreau du lieu lesquels coniurerent ensemble (apres qu'ils virent que la peste qui auoit duré quelque temps, commençoit à s'apaiser) & composerent vn vnguent dont ils frotterent les tiroirs des portes, afin que ceux qui les toucheroyent en fussent empoisonnez. Il preparerent aussi vne poudre, dont ils supoudroyent en cachette les mesmes tiroirs: tellement qu'ils empoisonnerent tous ceux qui y toucherent. Ceste tromperie demeura quelque temps cachee, dont plusieurs moururent empoisonnez par leurs proches parens, qui comme on disoit bailloyent argent aux sorcieres, afin de plustost succeder à l'heritage. Mais ayans fait mourir le frere & le fils vnique d'vn nommé Neci, & qu'a peine autres que les maistres & enfans des maisons mourussent: & on s'aperceut qu'vne certaine Androgyne entroit dedans les maisons, & que ceux la principalement mouroyent, chez qui elle auoit hanté: la meschanceté fut descouuerte, & tous les coupables cruellement executez à mort. Ils confesserent qu'ils auoyent deliberé de faire mourir tous les habitans au iour d'vne feste solennelle, seulement en frotant les bancs & les selles (sur lesquels ils se deuoyent asseoir) auec de l'onguent, & que pour cest effect ils en auoyent desia preparé plus de vingt potees. Le mesme fut essayé quelque temps apres à Geneue par quelques vns qui en furẽt punis. Il s'en trouua aussi quelques autres à Milan, qui oignoyẽt les couraux des portes, & lesquels toutesfois furent relaschez, pour autant qu'ils ne cõfesserent rien sur la question, & mesme que personne n'en mourut. Bassianus Landus escrit, qu'vn moyne acompagné de quelques autres essaya de faire le mesme à Pauie, & qu'en temps de peste ils iettoyent secrettement des linges pestiferez dedans les

maisons, afin que la contagion s'espandit sur plusieurs, dont ils furent punis par iustice.

IL y auoit deux freres à Boulogne en la famille des Petrins, l'vn desquels estoit marié, auoit plusieurs enfans & demeuroit auec sa mere, qui estoit vefue: l'autre qui estoit le plus ieune delibera, afin de demourer seul heritier, de faire mourir toute la famille, en mettant de l'arsenic dedans vn tonneau de vin. Or pourautant que ceux qui en beurent, enduroyent incontinent des accidens tresgrands & douloureux, on appela les medecins plus celebres, entre lesquels estoit Mathieu Curse, Iehan Marie Bette, Hispã Philippalde, qui soupçonnerent incontinent qu'il y auoit du venin, à cause qu'ils entendirẽt que quelques voisins qui auoyẽt beu du mesme vin, estoyent tourmẽtez de pareille maladie. Parquoy le vaisseau estant defoncé par leur conseil, on trouua l'arsenic au fond. Depuis ayãs entrepris, & acheminé la guerison, chascun en fut garẽti excepté la mere qui estoit vieille & debile, & vn petit enfant maladif. L'empoisonneur s'enfuit, & ainsi fut-il descouuert, Ceste meschanceté fut faite l'an mil 1538. en Aoust.

VN certain empoisonneur demeurant à Boulongne, bailla des cantharides à sa belle mere, lesquelles il messla parmy de la casse fresche mõdee. Ceste pauure femme fut tourmentee si cruellemẽt de douleurs en la vessie, que mesmes elle ietta grande quantité de sang, dont elle fut heureusement guerie par monsieur Helidees. de Forli medecin à Padoue, homme tres-excellent, & bien exercé en practique, ainsi que m'a raconté le seigneur Iean Ecthius medecin de Cologne, qui autresfois a esté son disciple, & le suyuoit, & fut present, pendant la guerison. Le seigneur Gilbert Horstius medecin tres-experimenté, racõte qu'il y eut vn hydropique, qui fut longuement malade à Rome, la femme duquel se delibera de le faire mourir par poison, pourautant qu'il despendoit trop en maladie: parquoy elle luy fit aualer la poudre d'vn crapaut brulé en vn pot neuf, dont il rendit vne grande abondance d'vrine: derechef elle luy bailla de la mesme poudre, afin que plus subitement il fist eschange de sa miserable & sumptueuse vie auec vne soudaine mort: mais ayant encore ietté vne

plus

plus grande abondance de ſable aqueux par la veſſie fut gueri contre l'attente de ſa femme : car le crapaut eſtant apliqué en certaine partie du corps des hydropiques, fait ſortir hors les eaux par le conduit de l'vrine: Le meſme Gilbert a quelquesfois enduré vn ſemblable mal de ceux dont il ne ſe fut iamais douté.

Il y a ſur ce propos vn plaiſant epigramme Latin es œuures du poete Auſone, lequel a eſté auſſi exprimé en François.

Quelque femme adultere vn poiſon apreſta
Pour ſon mary ialoux:mais craignant que la priſe
Aſſez toſt ne parfiſt ſa meſchante entrepriſe,
Vn poiſon d'argent vif encor elle apreſta.
A chacun de ces deux la nature preſta
Vn venin plain de mort,pourueu qu'on les diuiſe.
Mais celuy la qui but tous les deux par ſurpriſe
Par vn contrepoiſon heureux il les gouſta.
Car tandis que les deux combatent leur querelle,
Et qu'au ventre d'embas le tout eſt dechaſſe,
Poiſon contre poiſon(l'homme ſauf)fut froiſſé.
O Dieu,que tu es bon.La femme plus cruelle
Eſt la plus profitable:& alors que tu veux
On ſent par deux poiſons vn ſecours bienheureux.

Ce qu'eſcrit auſſi le poëte Ouide au premier liure de ſes Metamorphoſes peut eſtre commodément meſme en ceſt endroit ci, ces mots ſont tels, comme ils ont eſté tournez par Marot.

Chez l'hoſtelier n'eſt point aſſeuré l'hoſte,
Ne le beaupere auecques le ſien gendre:
Petite amour entre freres s'engendre.
Le mary s'offre à la mort de ſa femme:
Femme au mary fait ſemblable diſame.
Par mal talent les maraſtres terribles.
Meſlent ſouuent venins froids & horribles.
Le fils,afin qu'en biens mondains proſpere.
Souhaite mort(auant ſes iours)ſon pere.

Avssi eſtoit empoiſonnereſſe vne ieune fille nommee Ieanne, laquelle l'an mille cinq cens cinquante quatre,au mois de Nouembre, bailla par deux fois en cachette de l'arſenic,à vne honorable Damoiſelle nômee, Anne de Virmont,dame d'Vvell, à qui toutesfois

elle estoit fort tenue. Ie fus appelé pour la guerison de la maladie, faite par le premier venin, où ayant ordonné quelques choses assez heureusement, ie voulus faire prendre à la malade vn simple ius de chapon, lequel la mesme Ieanne, qui estoit sa fille de chambre, & auoit enuie de faire mourir sa maistresse bō gré mal gré que i'en eusse, adiousta d'auantage d'arsenic, qui pour n'estre assez bien meslé dedans le ius, & y estre en grande quantité, fut aisemené reconu à la veuë & au goust tant par la malade que par moy. Car parauant nous n'auions point encore pensé ni soupçonné rien d'Arsenic: mais seulement ie pensois que lon eust, meslé quelque poison dedans ce qu'elle auoit mangé: Ie luy demanday si elle n'auoit point mis quelque poudre à part pour faire mourir les rats, & autres vermines, afin que ie fusse certifié d'auātage par la conferēce que ie pourrois faire des deux. Ce qui nous seruit de beaucoup, car ainsi nous fusmes asseurez que pour la seconde fois, on auoit baillé du poison à la maistresse, & que moy & le seruiteur, ignorans ce que c'estoit, en auions gousté les premiers. Parquoy, apres que nous eusmes pris chacun vn vomitoire & autres choses qui ont la vertu de rabatre la force des venins, auec vn contrepoison, nous fusmes garentis de tout danger. Ceste Ieanne fut condamneé à la mort, apres auoir confessé l'empoisonnement par elle apresté: toutesfois à cause de sa grande ieunesse qui n'estoit encore de quinze ans, la vie luy fut donnee par les prieres de quelques autres, & fut seulement condamnee aux prisons perpetuelles, qu'elle brisa, & en fut peu de mois apres enleuee par des gensdarmes. I'ay bien voulu escrire briefuement ceste meschanceté, afin que chacun enseigné par cest exemple, prene plus soigneusement garde à soy.

I'AY veu vne vieille, qui par ialousie bailla dans vn bouillō de l'arsenic à son mary, bien qu'il meritast autre traitement, il mourut de grandes douleurs. Elle fut condamnee à estre noyee, comme de fait elle fut.

Liu. 8. de la nat. des chose fossi. GEORGE Agricola raconte qu'vne meschante femme fit aualler par plusieurs fois de l'argent vif à son mary, lequel le reietta par bas sans aucun inconueniēt: elle suprise & conuaincue, fut executee par iustice.

DEPVIS

DEPVIS quelques annees il y auoit vne femme à Tremone, laquelle auoit desia baillé par plusieurs fois de l'argent vif à son mary, dõt il n'estoit toutesfois auenu ce qu'elle esperoit. Parquoy ainsi que les sõs des cloches luy donnoyent signe que la messe estoit desia dite, elle s'en courut à la maison des Dorpes, qui sont marchands fort conus en ceste ville, où le seruiteur qui la voyoit acheter plus grande quantité d'argent vif quelle n'auoit point encore fait, luy demanda à quelle fin elle en achetoit tãt. Elle respõdit que c'estoit pour mesler auec vn medicament, duquel elle s'aidoit à faire mourir les rats & souris. Estant de retour en son logis, elle versa le tout dans le potage qu'elle auoit desia taillé & trempé pour son mary. Il s'apperceut qu'il n'estoit encore meslé, prit son potage & s'en courut au marché deuers les Consuls, lesquels à leur maniere acoustumee s'amusoyent d'aduenture apres la messe, à parler des afaires publiques. Cest homme accusa sa femme, comme celle qui l'auoit voulu empoisonner, & leur monstra le poison dedans le potage : dont elle fut prise toutesfois ie ne sçay de quelle peine elle fut punie.

Histoire memorable d'vn valet de bourreau qui empoisonna son maistre: & de la femme de ce maistre, laquelle s'ingera de vouloir decapiter trois malfaiteurs.

CHAP. XXXVIII.

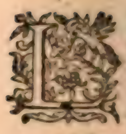
IE mettray en ce mesme rang à cause de la rareté & estrangeté du fait, vne femme nõmee Mechtelde, non pas moins malicieusse, que peut estre vne sorciere, & qui fit ce qui s'ensuit. L'an mil cinq cens soxãte deux en Septẽbre, en vne ville situee sur la Meuse aux frontieres de Brabãt, nõmee Graue, qui est le lieu de ma naissance, le iuge de la ville fit venir le bourreau de Nieumeghe en Gueldres, voisine de ce lieu, afin de faire executer en vn mesme iour, trois malfaiteurs, de cinq qu'il tenoit prisonnier. Ce bourreau pensant qu'on les condãneroit à estre pendus se mit en chemin : mais quand il fut arriué, & qu'il sceut que la sentence du magistrat

eſtoit qu'ils fuſſent decapitez, il s'adreſſa au preuoſt, ſe complaignant de ſon imbecilité qui luy eſtoit auenue par poiſon, qui depuis vn an luy auoit eſté baillé par vn ſié ſeruiteur qui auoit enuie d'eſtre mis en ſon lieu. (Voila l'enuie qui eſt entre les hommes appelez à vn ſi digne & honorable eſtat.) toutesfois afin que l'execution ne fuſt diferee, il luy promit d'enuoyer incōtinét vers ſa femme pour faire venir ſon compagnō, de la ville d'Arnem afin d'executer la ſentence des iuges. Car il auoit fait paction auec luy de communauté en ouurage & en gain, ainſi que ſouuentesfois il ſe fait entre fideles ouuriers, auſquels par ce moyen le profit reuient par egale portion. Le preuoſt s'y cōſentit, & ainſi il enuoya à Nieumege, vers ſa femme à ce qu'elle euſt à faire venir le bourreau d'Arnem. Mais elle, cupide du gain qu'elle voyoit preſent, ſe delibera de ſuppleer, par ſon adreſſe au defaut de ſon mary. Parquoy elle impetra du iuge, qu'elle porteroit à ſon mary, l'eſpee ſeruant à telles executiōs qu'elle porta incontinét chez l'eſmouleur, pour luy faire retourner le fil : car elle eſtoit gauchere. Puis ſur le ſoir elle ſe fit couper les cheueux en cachette: & de grand matin s'eſtant habillee des habillemens de ſon mary (excepté du pourpoint, dautant qu'elle vouloit eſtre à ſon aiſe, & craignoit que ſes mámelles n'apparuſſent ſous vn habillement eſtroict) & ayāt pris vn bōnet, la plume ſur l'oreille, & l'eſpee a ſon coſté, elle arriua à Graue: où le preuoſt (la voyant ſans barbe) luy demanda ſi eſtant ainſi ieune elle oſeroit biē entreprendre de couper trois teſtes en vn iour: elle reſpondit que c'eſtoit à elle à ce faire, & que ce n'eſtoit pas la premiere fois qu'elle auoit fait ces eſſais. Parquoy elle prit des cordes deſquelles elle lia les patiens, & les mena. Toutesfois eſtans arriuez où ils deuoyent eſtre decapitez, le preuoſt fut auerti ſecrettement par ſa femme & par ſon frere, que le bourreau eſtoit vne femme, dont il s'eſtonna fort, toute la cōpagnie auſſi. Parquoy ayāt ſceu la verité par le ſeruiteur du maiſtre bourreau, lequel il auoit interrogué par ſerment : il commanda que les patiens fuſſent remenez aux priſons. Mais ſi par le moyen du preuoſt, ce monſtre du ſexe feminin ne ſe fuſt euadé, il eſtoit à craindre qu'il n'euſt eſté ietté de-

dans l'eau prochaine, par la commune des hommes: ou bien assommé par les autres malicieuses femmes de la ville. Estant de retour à Nieumeghe, elle seruit de risee à plusieurs, estant ennoblie par vn tel acte: mesme apres que son mary fut mort, le bourreau d'Arnem son successeur à Nieumeghe, la prit à femme. Ainsi voyons-nous souuentesfois que les mariages se brassent entre les compagnons de mesme estat, à raison de la communauté qu'ils ont ensemble: & afin que ces nobles offices ne soyent transportez en autres familles, & que la race n'en soit perdue.

De Philtres, de l'Hippomanes, & autres drogues amatoires.

CHAP. XXXIX.



Les bruuages & medicamens amoureux sont de ce rāg, & sont nōmez par les Grecs *Philtres*: ils gastent les sens, & esmeuuent plusieurs diuerses especes & furieuses amours. Iuuenal s'en est souuenu. *Philtres.*

Là donc il apportoit des chams magiciens: *Saty. 6.*
Des Philtres il vendoit nommez Thessaliens,
Desquels, de leurs maris tourmenter elles puissent
Les esprits esgarez.

Raportons-y encore les vers de Lelius, escrits en l'Apologie premiere, & alleguez par Apulee.

Elles tirent de tous lieux.
Tous les Philtres dangereux. &c.

Parquoy aussi aura lieu en cest endroit l'Hippomanes, qui est vne louppe fort renommee, grosse comme vne figue, longue, & vn peu large, de couleur noire, aparoissant au front des ieunes poulains, lors qu'ils naissent, & qui est aualee par les iuments à force de lecher & nettoyer leur front. On dit que si on luy oste ceste louppe, elle ne peut iamais aimer son petit & ne l'endurē plus tirer à son pis. Pour ceste cause on a escrit que ceste louppe auoit vne grande force à acquerir l'amour. Lors qu'elle est mise en poudre, & baillee à boire auec le sang de celuy qui ayme. De là, dit Pline, Les cheuaux preneт l'ensorcellement d'amour. Aristote en *Hippomanes.* *Li. 6. de la nature des animaux, cha. 18. 22. & au 8. liu. ch. 42.*

Columel. lin.6. cha. 27. fait mention: aussi fait Solin, Columelle, & les autres. Item Virgile escrit:

Enei.li.4.

Alors Didon, la prestresse nouuelle,
Bien trois cens dieux à haute voix appelle,
Escheuelee, & par horribles mots
Inuoque aussi l'Erebe & le chaos:
Puis d'Hecaté trois fois iumelle, encore
Deuotement les trois fronts elle adore,
En espanchant quelques eaux desguisees,
Qu'ell' feinct d'Auerne auoir esté puisees:
Et puis on va, pour la faire bouillir,
L'Herbe nouuelle à la Lune cueillir,
Auec le suc du noir venin terrible.
On cerche aussi cest apostume horrible,
Que des cheuaux les meres vont suçant
Dessus le front de leur poulain naissant.

Ils nomment de mesme nom l'humeur qui distille de la nature des iuments, lors qu'elles sont en chaleur, & est ainsi descrit par Virgile,

Geor.

De là l'Hippomanes, apellé proprement
Par les bergers des champs, distille lentement:
Poison qui est meslé des marastres meschantes
Aux herbes & au bruit des paroles nuisantes.

Et Tibulle:

Liu.2.Ele. 4.

Mesme l'Hippomanes coule de tous costez
Quand Venus a rempli les troupeaux indomptez,
D'vn esprit amoureux.

Item Properce au 4. liure, detestant la meschanceté d'vne maquerelle dit ces mots.

Pour me faire mourir elle alla prendre auis
Des sorcieres: encor pour mesme effet depuis
Cueillit l'Hippomanes qui lentement decoule
D'vne cauale preigne.

Et Ouide au premier liure, Elegie huictieme escriuant contre vne autre maquerelle dit,

Elle sait bien que vaut l'humeur libidineuse,
Qui rend aucunesfois la iument amoureuse.

Aussi Iuuenal en a parlé quand il escrit.

Ie dis l'Hippomanes, les charmes, les venins
Donnez à son beau fils.

Ce nom d'Hippomanes luy a esté donné, pourautāt qu'il allume en l'homme les brādons d'amour semblables à l'effrenee cupidité des iumēs. De là comme tesmoignent Aelian & Pausanias, Phormis l'Arcadian, y trouua si grande efficace, qu'il le mesla auec de l'airin, dont il fit vne iument sans queuë car l'ouurage n'estoit pas si beau qu'il falust que pour ceste beauté fallacieuse, les cheuaux entrassent en furie seulement pour l'auoir veuë, lesquels toutesfois y estoyent tellement allechez, & entroyent en si grande fureur, qu'apres auoir rompu leurs brides & licols, ils montoyent dessus d'vne plus grāde ardeur que si elle eut esté viue. Et encore que leurs pasturōs ne peussent tenir sur l'ærain, ains glissassent tousiours, si est-ce qu'ils ne desistoyent de leur appetit, mais au cōtraire, plus ardēment que deuāt. ils hēnissoyēt, & ne les pouuoit on retirer de ce simulacre d'airin sinon à coups de fouët & de fourches. l'Hippomanes aussi, comme enseigne Theocrite, est vne plā te, ou vne herbe, de laquelle apres que les cheuaux ont gousté, ils entrent en fureur, & de là elle a pris son nom. *Plin. liu. 8. chap. 22.*

On nombre entre les venins amoureux vn poil qui est au bout de la queuë du loup aussi fait on sa verge, le petit poisson nommé le Retardeur, la ceruelle d'vn chat, & celle d'vn lesard, le serpent nommé l'Estoilé, lequel est aussi nommé le Stinc: les os d'vne grenouille verde, qui aura esté mangee dedans vn terrier à fromis. Quelques vns disent aussi qu'en touchant l'os du costé gauche, l'amour s'esmeut, mais touchant celuy du costé dextre la haine en procede. Ou bien comme les autres pensent: Prenez & iettez en l'eau, les os d'vne grenouille rongez par les formis, & dont vne partie nage dessus l'eau, & l'autre voise au fonds: enuelopez les dedans vn taffetas blanc, & les pendez au col, ils feront que vous serez aymé: mais si d'iceux vous touchez vn homme, la haine s'en ensuyura. Vne autre experience semblable auec les petits des harondelles. On prend tous ceux d'vne nichee, & les met on dedans vn pot: puis on les enfouït en terre, tellement qu'ils y meurent de faim apres les auoir retirez, ceux qui serōt trouuez morts le bec ouuert, seruēt à exciter à l'amour, & ceux qui aurōt le bec clos à haine. Si celuy qui aura attaché vn lesard *Detestables experiences.*

au costé gauche de l'amary d'vne Hyæne regarde vne femme, il en aura la iouyssance. Ces venins amoureux sont aussi composez d'excremens, ou d'animaux engendrez de pourriture, ou de quelque matiere approchante de la nature humaine: laquelle toutesfois comme elle est illicite, a acoustumé de troubler, & changer plustost le sens que de contraindre à aimer. Ainsi les fleurs des femmes, principalement de celles qui sont choleres & hargneuses, ont acoustumé de tellement enherber ceux qui en boyuét, qu'elles les rendent lunatiques & fols. Lon tire encore des autres medicamens amoureux pris des vestemens des morts, des cierges, des esguilles, & bref, de toutes les choses qui ont serui au conuoy des trespassez: lesquelles ie nomme plus volótiers, pourautant que ce sont plustost resueries, que choses approchantes de la verité: & ayme beaucoup mieux ne parler point des venins qui sont de pernicieuse vertu, conus par les Medecins, qui les voyent, au sixieme liure de Dioscoride, qui est de la matiere de medecine: & aux liures des autheurs Grecs, Arabes, & de quelques modernes, & qui sont trop remarquez par l'vsage ordinaire.

Que les boissons amoureuses, l'Hippomanes, & toutes telles choses rendent plustost les personnes furieuses, qu'amoureuses.

CHAP. XL.


AV reste plusieurs personnages renommez sont d'opinion que les boissons amoureuses, l'Hippomanes, & toutes autres telles choses sont de peu de vertu, voire ne valét rien du tout pour veritablemét esmouuoir à aimer, mais plustost qu'elles rendent les personnes furieuses. Ouide escrit au liure qu'il a fait des fards de la face:

Ainsi plustost l'amour nous touche dans le cœur
Que ces medicaments, que par vn art moqueur
Et terrible, la main qui est magicienne
Decoupe, à celle fin que l'amour en auienne.
Ne vous fiez à l'herbe, ou au ius meslangé:
N'essayez des iuments le poison enragé.

Par charmes la longueur des serpens n'est rompue,
Et l'eau ne s'en reua dont elle estoit venue.

Il escrit aussi au second liure de l'art d'aimer:

Celuy qui a recours aux sciences d'Aemone
Se trompe de beaucoup, comme celuy qui donne
La louppe, prise au front d'vn poulain nouueau né:
Car l'amour ne vit point, & point il n'est donné
Par mots, & par poisons que les magiciennes
Ont meslé, ni aussi par herbes Medeennes.

Il prouue en apres ces propositions par les exemples de Medee, & de Circé:

Circé la Phasienne eust bien en son seruice
Retenu pour tousiours son amoureux Vlisse,
Si par charme on pouuoit l'amour entretenir.
L'amoureuse boisson ne sçauroit maintenir
L'amitié qu'on requiert d'vne pucelle amie.
Elle nuit à l'esprit, & l'emplit de furie.

De là Eusebe de Cesaree escrit que le poëte Lucrece deuint tellement furieux, apres qu'on luy eut baillé vne telle boisson, qu'en la parfin il se tua de sa propre main: Quelques vns ont pensé que sa femme luy auoit baillé ce bruuage, & qu'elle estoit nommee Lucile, selon le tesmoignage de S. Hierosme, quand il escrit contre Rufin en ces mots: Liuie a fait mourir sõ mary, pour autant qu'elle le haissoit, & Lucile a fait mourir le sien, lequel elle aymoit trop: la premiere de son plein gré luy bailla du poison: & Lucile trompee donna au sien de la furie, au lieu d'vn bruuage amoureux. Politian a escrit de Lucrece comme s'ensuit: *Lucrece furieux.*

Celuy qui auala la boisson amoureuse, *In Nutriē.*
Et qui fut tout rempli d'vne amour furieuse,
Mourut s'estant le corps d'vn glaiue outreperçé:
Ainsi que son bon sens l'auoit desia laissé.

Ce qui auint à vn cheualier du royaume de Naples, est admirable. Il estoit gouuerneur de quelques places fortes & auoit des estats & pensions du Roy Alfonse. Or auint que par le moyē d'vn bruuage que lui dõna vne courtisane il perdit le sens: à cause dequoy quelques vns demanderent ses estats au Roy, allegant qu'il n'y auoit point de propos de laisser telle charges a vn fol. Mais le Roy leur fit response que ce seroit vne fort *Panor. au 4. liu. des gest. d'Alfonse.*

grande inhumanité à son auis, d'oster les bie moyen de viure à ceux à qui la fortune auoit os tendement & le cerueau, monstrant par cela faut pas afliger l'affligé.

Cornelivs Nepos, & Plutarque, ont escrit cius Lucullus Empereur, ayant beu la boisson reuse que luy bailla Callisthene, premierement aliené de son esprit, puis mourut. Pline s'en est so en son vingtcinquieme liure enuiron la fin du chapitre. Iosephe & Suetone racõtent que C.C prit vn medicament amoureux de Cæsonie sa fe mais qu'il en deuint furieux. Et le poëte Satyriq que ce bruuage estoit fait de l'Hippomanes:

Liu.11.des ant.Iud.

Si ce n'est que tu sois estonné de furie
Comme l'oncle à Neron, pour lequel Cæsonie
Meslangea tout le front d'vn poulain tremblotant.

Mais Aristote au liure huictieme de la natu animaux, chapitre vingtquatrieme, escrit que t qu'on croit de l'Hippomanes, n'est que fable de les & inuention de ceux qui font profession d'en terie. Il escrit aussi au secõd liure des grandes Mo qu'vne femme bailla vn bruuage amoureux à vn me, lequel en mourut subitement. Aussi est-il esc Hippolite Marsil, que la mort est souuentesfois cee par ces boissons, in d.l.eiusdem.§.adiectio. D. ca. Là où il est parlé au texte du venin amoureux: me il est aussi parlé du bruuage amoureux en la l quis aliquid.§.qui abortiuis. D. de pœnis. L'emp Frideric d'Austriche mourut par le mesme moyẽ pareil bruuage, l'an mil trois cens trente le trei iour de Ianuier. Or encore qu'il semble que Con premier des Empereurs Chrestiens ait pensé qu mour s'acqueroit par art magique, en la loy qu'il f de malef.l.eorum. en ces mots: Ou bien ils sont de uerts d'auoir attiré les hommes pudiques à volupt le moyen des sciences magiques. & Accurse en l' tique. quo. opor. epi. & cleri. §. hoc autem, in v propter quædam. & Alberic. in rubr. hæred. col. 3 tesfois Epiphanius escrit au premier liure cont heresies, tome second, en la section trentieme, que ces enchantemens amoureux, par lesquels la cha

des femmes est assaillie, seront sans vertu si on y oppose le nom de Christ & le signe de la croix: ce qu'il conferme par vne histoire, laquelle n'est à reietter. Mesme la constitution de Sicile, laquelle cómence, Les bruuages amoureux, estime que c'est vne chose friuole & fabuleuse de penser que les bruuages puissent tirer l'amour. Vous pourrez lire ci apres au liure 4. chap. 10. l'histoire de la religieuse sollicitee à l'amour d'vn ieune homme, par le moyen de l'art Magique. Ie l'ay transcrite de S. Hierosme en la vie de S. Hilarion: vous verrez en peu de mots ce que i'en pense. Par cela il appert que les femmes dont parle Irenee, qui se reconcilierent à l'Eglise & abiurerent l'heresie d'vn certain fantastique nommé Marc, qui les auoit tellement charmees, disoyent-elles, qu'elles l'aimoyét desmesurémét: n'auoyent esté ensorcelees par aucun bruuage, ains par sa doctrine & par ses impostures, ou par sa beauté cóme il auient souuent.

NOVS auons conu disent Henry Institoris, & Iaques Sprenger, docteurs en Theologie, vne vieille, laquelle non seulement enchanta par boissons amoureuses, trois Abbez l'vn apres l'autre: mais aussi (comme le cómun bruit est encore auiourd'huy entre les freres du conuét) les fit mourir, & mit le quatrieme hors du sens. Encore n'a-elle point de honte de confesser en public, qu'elle a fait ceste meschanceté & la fait encore, & que les Abbez ne se sont peu retirer de son amour, pourautant qu'ils auoyét mangé autát de sa fiente que son bras estoit gros. Or confessons-nous qu'encore elle est viuante, pourautant qu'on ne nous auoit baillé charge de la tirer en iugement, & la punir. Voila ce qu'ils escriuét. Quant à moy, i'ay bien opinion que la fiente qu'elle disoit leur auoir fait manger, n'estoit autre chose que les ordes voluptez, que ces moines, cóme pourceaux veautrez en vn bourbier auoyent souuétesfois experimentees auec ceste vieille paillarde exercitee en tel afaire & dont aussi ils estoyent tellement allechez, cóme par sorcelerie & empoisonnement, qu'onques ils ne peurét desister & retourner à leur bon sens. Voila ce bruuage amoureux, voila les ordures de la vieille putain dót les moines auoyent mangé aussi gros que le bras. Ceux en iugerót aisement, qui estás tóbez en pareille condition

Au maillet des sorcieres part. 1. quest. 7.

& allechez par mesme sorcellerie, sont soigneu
soustenir plusieurs coups, & de trauailler en cest
laine escrime. Virgile sur la fin de l'eglogue, inti
Pharmaceutria, tesmoigne que les charmes magi
ne peuuent rien en amour, quand il escrit:

Par là i'aborderay Daphnis mon cher soucy.
Il n'a soing ni des Dieux ni des charmes aussi.

Là ou Seruius remarque le mesme. Et Proper
de ceste opinion quand il escrit en l'Elegie prer
de son second liure.

Soit que doyue toucher au dangereux bruuage
De Phædre, qui ne peut porter aucun dommage
A son beau fils aymé:

Car il parle des bruuages amoureux, par lesq
Phædre tascha d'attirer à son amour son beaufils
polite : & qui ne luy seruirent de rien. Parquoy O
admoneste tresbien, qu'il se faut garder de ceste es
d'art Magique, quãd il escrit au second de l'art d'ai

Iettez au loin de vous tout mal fait detestable:
Il faut pour estre aimé, que vous soyez aymable,

Et au premier liure du Remede d'amour:

Ie m'en raporteray à celuy la qui pense
Que les magiciens ayent quelque puissance,
Et que l'herbe: qui croit aux champs Aemoniens,
Ait pouuoir de l'aider.

Aux precept. de mariage chap. 24.

I'Aiovteray icy vne histoire qui n'est pas
propos, escrite en Plutarque. Philippe, Roy de M
done aimoit vne ieune fille de basse cõdition, laq
pour la grandeur des richesses royales au regard
pauureté, auoit facilement accordé au Roy ce qu'
demandoit. Ce que la Royne Olympias entendan
tree de cholere, principalement à cause que lon
que par le moyen des boissons amoureuses ceste fi
uoit attiré Philippe à son amour commanda qu'e
chette on tirast la ieune garce hors de son logis, &
on la luy amenast, ayãt deliberé de la refermer en
que prison, ou bien de l'enuoyer de là la mer, en
que estrange contree. Ayant este amenee en sa pr
ce, & la voyant belle, de bonne grace, & de bon e
gentile, & amiable au possible. elle dit tout haut :
trois plus aux calõnies & faux raports, car tu as en

me

mesme la vertu des enchantemens. Ainsi s'appaisa son courroux tant contre la fille que contre son mary.

Ce qui est escrit en Stobee, & pris de Menandre, chapitre soixantecinquieme sert à ce propos. Les meurs & facons de faire benignes & douces, sont les boissons amoureuses, par lesquelles la femme a acoustumé de vaincre son mary: & certainement ce sont les vrayes sorcelleries amoureuses. Car nous auons en horreur les femmes, qui s'aident d'autres bruuages amoureux: comme mesme Plutarque le tesmoigne au liure qu'il a escrit du moyen d'entretenir la santé. si bien que par mesme raison il ensuit qu'il faut detester les femmes, qui s'aident de telles choses enuers leurs maris. Le mesme Plutarque escrit aux preceptes nuptiaux, que tout ainsi que la pescherie faite par medicamens, prend incontinent & aisement les poissons, lesquels toutesfois elle gaste & rend moins idoines à estre mis sus la table: ainsi celles qui pour obtemperer à leurs voluptez, s'essayent de dompter leurs maris par arts amatoires, & par charmes, passent leur vie auec les estonnez, les fols, & gens gastez d'esprit. Car (dit-il apres) Circe ne fut aucunement soulagee par ceux qu'elle auoit enherbez, & n'abusa d'aucun d'entr'eux, puis qu'ils auoyent pris la forme de pourceaux & d'asnes. toutefois elle ayma merueilleusement Vlisse homme sage & qui conuersoit auec elle prudemment. Voila ce qu'il escrit. Parquoy il faut que nous nous essayons de gaigner l'amitié de nos femmes, en leur portant vn amour mutuel, & celle des autres par chasteté & par autres conuersations sainctes & honnestes. Ainsi demeurera en son entier la loy matrimoniale d'André Tiraqueau tresdocte & excellent Iurisconsulte, en laquelle il escrit.

Qve l'homme & la femme s'abstiennent de bruuages, & autres sortes de boissons magiques, par lesquels on pense que l'amitié s'aquiert.

Av contraire que par afection mutuelle, & par autres moyens honnestes ils s'entreprouoquent à aimer & ainsi conseruent & augmentent leur amitié.

Ie confesse librement que i'ay esté vn peu long à prouuer ceste proposition assez plaisante, par laquelle i'ay monstré qu'il y a grande communication entre les

boissons amoureuses & la fureur Magique, & i'e
aussi que les lecteurs prendront cela en bonne pa

Les moyens par lesquels les sorciers nuisent au bestail.

CHAP. XLI.

LEs sorciers ont acoustumé de nuire
re de faire mourir le bestail, par le m
de quelques drogues qu'ils meslent p
la prouuande, afin qu'il l'auale, & qu'i
tire en respirant. Le mesme se peu
re par frotemens ou aplications, comme ie con
mais aussi se faut-il souuenir que quelques vns de
pre gré cachent de la fiente de loup en quelque li
l'estable: tellement que le bestail la descouura
fleurer, & craignant leur ennemi mortel & deuora
raison d'vne certaine contrepassion qu'ils ont en
ble) est tellement agité de fureur, que les ignares c
ent fermement qu'il est ensorcelé, & se vont consi
à ceux qui ont esté auteurs d'vne telle sorcelerie.
dit par mesme maniere, que la queuë d'vn loup
due en l'estable des bœufs ou des cheuaux, les em
che de manger: car ils sont estonnez de crainte pa
deur, tellement qu'encore qu'ils ayent faim, si e
qu'ils ne se souuienent point de manger: ainsi que
uentesfois nous voyons auenir aux hommes es gra
craintes & frayeurs.

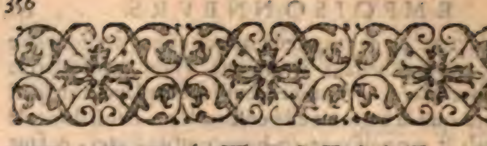
EN la duché de Vvirtemberg assez pres de Tu
gue, se trouua vn bourreau assez expert à brasser
sons, qui fit l'essay de ses drogues sur le bestail du
l'an mil cinq cens soixante quatre. Car dautant
les cuirs des bestes ainsi mortes luy apartenoyent, i
poisonnoit secrettemét les bœufs, brebis & pource
qui paissoyent par les champs: tellement qu'il am
& vendit tant de peaux, de suifs & de graisses par
menees à Augsbourg & à Strasbourg qu'il amassa
ce dallers, & deuint riche en peu de tẽps. Cela le
dit suspect & finalement il fut accusé d'estre empoi
neur. Le magistrat l'empoigne, luy donne si viuem
la question qu'il confesse la verité. Au moyen deq
il fut tenaillé au commencement du mois d'Aoust

ſaut mettre en ce rang ceux qui donnent des coups de poinçon aux cheuaux & iumens, ayant deſcouuert la peau premierement, puis recouurent la playe, afin qu'il ſemble que la beſte ait eſté enſorcelee. Ainſi donc, le beſtail eſt empoiſonné en beaucoup de ſortes, & faut y prendre bien garde, de peur que l'innocent ne ſoit chaſtié au lieu du coulpable. Or n'ay-ie pas deliberé d'expliquer plus au long les venins naturels, pour autant que ce n'eſt pas noſtre deſſein, atendu que nous auons deliberé de deſcouurir ſeulement les effects des maladies qui aduiennent contre la loy de nature.

Fin du troiſieme liure.



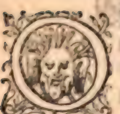




LE QVATRIEME L
VRE, AVQVEL IL EST
TRAITE DE CEVX QVE
lon pense auoir esté ensorcelez
par les sorcieres.

Qui sont ceux que lon dit estre empoisonnez, & de quels en celez il est parlé en la Bible: Item que tous ceux que lon pense tourmentez par les charmes des sorcieres, sont poursuyuis ou p dez du diable.

CHAP. I.



N dit communément que ceux là sont sorcelez, qui côtre l'ordre de nature(tesfois par la permission de Dieu) sont souuent tourmentez en leurs corps p diable en diuerses& non acoustumees nieres soyent hommes ou bestes:sauoir,quand le di entre en leur corps,ou bié s'il n'y entre, lors qu'il tr ble & gaste les vtiles humeurs d'iceluy, ou transp les nuisibles es parties principales,afin d'en estouper veines,& conduits naturels: ou lors qu'il demet la l son des instrumens,ou qu'il trouble les esprits dedan cerueau,les remplissant de diuerses & estranges figu lesquels esprits,il esmeut quelquesfois,afin que la ve animale se monstre en eux beaucoup plus puissa qu'en ceux qui sont sains; soit qu'il trouble le corps dans ou dehors par quelque matiere venimeuse, ou quelque fumee,ou par autres telles choses,qui cach en elles les causes d'vne infinité de grieues & esm ueillables maladies. Cependant les substances, & puissances, ou facultez de l'homme ne demeurent liurces des charmes de çe subtil & artificiel enne

N

Nous en voyons l'exemple plus cler que le iour en Iob lequel perdit à la poursuite du diable, premierement, cinquante paires de bœufs, & cinq cens asnesses, & furent ses seruiteurs frapez au trenchant de l'espee. Puis apres sept mil de ses ouailles auec ses seruiteurs, qui furent consommez par le feu du ciel. En troisieme lieu il perdit trois mil de ses chameaux qui luy furent emmenez, & ses seruiteurs moururent. Puis apres sa maison fut abatue de fond en comble par les vents impetueux que Satan auoit esmeus, & là dedans ses enfans furent tuez. Or apres que par tels amas de calamitez, le diable vid qu'il ne pouuoit tellement retirer Iob du vray seruice de Dieu, qu'encore il ne glorifiast le nom du Seigneur : derechef, par la permission de Dieu, il le toucha d'vn meschant vlcere, depuis la plāte des pieds iusques au sommet de la teste : & ainsi Satan le defigura si vilainement, que le pauure miserable estant assis dedans les cendres, faisoit purer auec vn test la bouë de ses vlceres, estant tellement tourmenté de sanglante douleur, qu'encore auec tout cela, sa femme souhaitoit qu'il mourust, & ses amis qui le visitoyent ne le pouuoyent reconoistre. Que dira-on autre chose de luy, sinon qu'il estoit ensorcelé & enchanté en tout ce qui luy apartenoit? De quels poisons s'est aidé le diable en cest endroit? quelle estoit la peruerse malvueillāce d'vne sorciere, & quel execrable medicament? Le diable, qui a la volonté prompte, est de soy-mesme assez puissant pour parfaire toutes choses mauuaises, pourueu que tant seulement il ait la permission de la maiesté diuine, à la volōté de laquelle il est contraint d'obeir bon gré maugré. Le diable tourmenta griefuement par l'espace de sept ans entiers Nebuchadnesar Roy de Babylone, lequel estoit furieux & chassé aux deserts loin de la compagnie des hommes, où il viuoit de foin à la maniere des bœufs, & auoit le visage defiguré, le poil croissant comme le plumage des aigles : il auoit les ongles comme ceux des oiseaux, & tous les sens troublez.

Iob 1.

Daniel 4.

Le demoniaque de la contree des Gadareniens fut tourmenté vn espace de temps par les ensorcellemens du diable : car il sortoit tout nud des monuments ausquels il demeuroit, & estoit tellement furieux que per-

sonne n'osoit passer par ceste voye: personne aussi ne l'a
uoit peu enchainer, pour autant qu'encore que souuen
tes-fois il fut emmenoté & enferré par les pieds, si ne
laissoit-il pas toutes-fois de les rompre, & d'estre pous-
sé & mené par le diable iusques aux deserts. Il crioit à
Mat.8. haute voix& disoit: Qu'auons nous à faire auec toy Ie-
Marc 5. sus fils de Dieu? tu es venu icy pour nous tourmenter de
Luc 8. uant le temps. Les diables le prioyent qu'il ne leur com
mandast d'aller en l'abisme: mais plustost qu'il leur per-
mist d'aller loin dedans les corps des pourceaux, qui e-
stoyêt en la môtagne. Alors si tost que Iesus Christ leur
eut permis, ils sortirent dehors & entrerent en la trou-
pe des pourceaux, lesquels ils precipiterent en la mer,
où ils les estouferent. Ainsi deux mille pourceaux tour-
mentez par les charmes des diables se ruinerent d'eux
mesmes. Ne mettons pas au rang des ensorcellez, celuy
Marc 1. que l'esprit immôde derompoit, lequel sortit par le cô-
mandement de Iesus Christ, sans luy faire mal. Nous ad
Mat.17. iousterons icy le Lunatique, qui des son enfance auoit
vn esprit muet, par le moyen duquel, toutes les fois que
il en estoit tourmenté, il se deschiroit en escumant, &
deuenoit sec: cest esprit le iettoit souuentes-fois dedans
Marc 9. le feu & dedans l'eau afin de le perdre: & ne peut estre
chassé par les disciples de Iesus Christ, à cause de leur
incredulité. Mais l'enfant estant en fin aproché de Ie
Luc 9. sus Christ fut incontinent desrompu, & veautré par te
re, il estoit comme mort & derechef il fut deschiré
Luc 13. mais par le commandement de Christ, l'esprit fut con
traint de sortir, puis Iesus le releua par la main. La fem
me qui auoit l'esprit d'infirmité, n'enduroit elle pas le
choses mesmes, que nous disons endurer celles qui son
ensorcelees, elle qui fut liee par Satan l'espace de dix
huict ans, & tellement entreprise de tout le corps qu'a
cunement elle ne pouuoit sousleuer la teste? toutes-fo
elle fut desliee de cest empeschement par Iesus Chris
au iour du Sabbath. Item celuy qui estoit muet, Matth
19. & l'autre qui estoit muet & sourd, Matth.12.

QVI est, ie vous prie, celuy si obstiné qui vueille n
er que si ceux, desquels i'ay maintenant parlé, estoyen
veus par le peuple, chascun ne dist qu'ils seroyent ain
agitez contre tout ordre de nature, miserablement a

folis, entrepris de leurs membres, piquez & tourmentez par la sorcellerie de quelque vieille damnee? Mais par quel moyen est-ce que l'escriture tesmoigne qu'ils ont esté ainsi assuiectis à ceste calamité? par celuy du diable? Par l'aide ou commandement de qui? De personne, ains seulement de la sanglante malice & peruerse volonté des diables, auec la permission de Dieu, selon le conseil de ses secrets: à celle fin que ceux qui sont ainsi tourmétez fussent par ce moyen esprouuez, ou chastiez ou amendez. Ainsi ne trouuera-on point en tout le grand volume du vieil & nouueau testament vn seul exemple, par lequel il aparoisse que Satan se soit aidé, ou qu'il ait requis aucun ministere de sorciere: & toutes-fois il faut confesser que là dedans rien n'a esté obmis qui peust descouurir la puissance, les actions, & les tromperies d'iceluy. Dauantage ce vieil trôpeur & pecheur, n'a besoin d'estre aidé d'aucun, luy qui peut assez & de soy-mesme tromper les hommes, leur charmer l'esprit & les yeux, les tourmenter de maladie contre l'ordre de nature, leur couurir le corps d'vlceres, & troubler l'air en diuerses manieres. Nous lisons dedans le liure intitulé le Maillet des sorcieres, que le diable fait ses sorts de soy-mesme, & que pour l'execution d'iceux il n'a aucun besoin du consentement de quelque malheureuse vieille, de laquelle toutes-fois il cerche la perdition & le dânement: Parquoy il la contraint de luy aider en quelque sorte. Gregoire testifie qu'il n'a besoin que de permission, puis-que tousiours il a la volonté mauuaise. Ce pendant il se rencontre quelques vieilles seduites, lesquelles confessent que toutes telles meschancetez procedent de leur ordonnance, & ont opinion qu'elles tourmétent les vns cruellement: qu'elles empeschent l'heureux succes des afaires, & qu'elles font tous les autres miracles diaboliques. I'ay dit cy dessus que toutes ces pauures folles sont tellement, & pour diuerses causes, enuironnees du diable, que leur esprit est blessé & ensorcelé par telle maniere, que leur cerueau, principal instrument des pensees & des imaginatiõs, est tellement embrouillé & imbu d'estranges & de trompeurs phantosmes & figures, à cause de leur incredulité, (tout ainsi que i'ay mõstré auenir es songes

Seconde part. quest. 2. chap. 7.

profonds & melancholiques) qu'elles ne sçauent ni
entendent rien que cela: si bien qu'estans sur la tortu
elles confessent que les meschãcetez veritablemẽt p
cedees du diable, par la permission de Dieu, sont l
leurs propres, encore qu'elles ne le soyent qu'en pha
tasie. Et par ce moyen elles racontent vn nombre ce
tain de ceux ausquels elles disent auoir mesfaict, & l
vns desquels elles cõfessent (tant elles ont l'opinion d
prauee) auoir fait aueugles, les autres estropiats, & l
autres tourmẽtez en diuerses manieres: dont elles m
ritent plustost destre nommees ensorcellees, & enh
bees, que sorcieres. Parquoy ie confesse librement &
certifie en conscience, que tous ceux qui sont tourm
tez si cruellement & si diuersement par espece de re
rement de nerfs, de maladies prodigieuses, de vomis
mens & vuidãges contre le cours de nature qui cont
sont des diuers bruits, qui parlẽt, qui remarquent fol
ment quelques certains personnages, qui nomment
accusent les hommes, comme font les inuenteurs
cruels spectacles: Ie certifie, di-ie, que toutes tel
gens sont poussez par le dæmon malin & menteur,
quel n'est aucunement aidé d'ailleurs, si ce n'est que l
s'apercoyue qu'on ait fait prendre du poison, ou qu'
ait apliqué quelque matiere venimeuse cõtre le co

Des choses monstrueuses reiectees par la bouche, lesquelles, co me il est monstré par plusieurs arguments, n'ont point esté dec l: corps.

CHAP. XI.

IL faut ici raporter le vomissement de p sieurs choses monstrueuses, en la vuidar desquelles cest imposteur sçait si bien c mer les sens de quelques vns, que iam ils ne veulent croire autrement, sinon elles ayent esté tirees du milieu du corps. Telles cho sont communément des morceaux de drap, de gr laine, des cloux de fer d'assez iuste grandeur, & des p ces rompues d'iceux, des agraphes de fer, & du cuyu des aiguilles, des espingles en grand nombre, quelqu

ſois atachees enſéble ou piquees en vne piece de drap & des plotons de fil. I'en ay veu de toutes ces ſortes. On vomit auſſi quelques fois des os, des eſguillettes, & autres telles choſes plus monſtrueuſes, qui le plus ſouuent ſont plus grandes que n'eſt la naturelle eſtendue du cõduit que nous nommons la gueule, par lequel ſeulemẽt la voye ſe preſente de la bouche au ventre: qui eſt vn argumẽt ſufiſant & non reprochable, par lequel ie prouueray que telles choſes ſont miſes à la bouche par la ſubtilité & habilité ſoudaine du diable, cependant que nos yeux ſont vaincus par ſon adreſſe ſubtile, ou trompez par charmes, ou par l'interpoſition de quelque corps aërien, ou autrement eſmeus au dedans ou en dehors, ou bien esblouïs en leur eſprit, ou en leurs humeurs. Voila les moyens par leſquels ce cauteleux ouurier nous tourmente en diuerſes manieres, par ſes machinations malitieuſes. Il auint à Nieumeghe, en l'vne des feſtes de Paſques, qu'vn quidam voulut follement entreprendre d'aualer vn œuf de poule tout entier: mais pource que le conduit n'eſtoit pas aſſez large, l'œuf s'arreſta & demeura ſi ſerré dans le goſier, qu'ayant eſtoupé entierement l'artere, & bouché le paſſage du ſoufle, ce pauure malauiſé fut eſtoufé ſoudainement.

Davantage ſi vous alleguez au contraire, que telles ou ſemblables choſes ne ſont aucunement reiettees de la bouche, mais auſſi du profond du corps: ie vous demanderay volontiers en quelle partie d'iceluy elles ont eſté arreſtees ou cachees, veu qu'en tout le corps il n'y a aucun conduit qui ſoit commun auec la bouche, ſi vous exceptez la gueule, & le ſiflet: la teſte duquel, que lon nomme le nœud de la gorge, eſt baſtie de trois tendrons. Lors que nous reſpirons, ceſt emboucheure eſt ouuerte, & lors que nous auallõs, elle ſe cloſt ordinairement, & ſouuentesfois du tout, Pour ceſte raiſon, elle a eſté afermie de liẽs membraneux & nerueux. Or par ce filet ſeulement paſſe & repaſſe l'air pur ou impur auec les excremens qui ſortent en expirant ou en inſpirant: & ces excremens ſont quelques humiditez, comme ſang, phlegme, ordure, ou autre bouë que lon pouſſe dehors en touſſant: tellement qu'il eſt tout manifeſte, qu'il ne paſſe par là aucune autre matiere

plus grosse, si ce n'est au dãger de la vie, encore qu
Des cau. cach. des malad. & guer. c. 24. cas d'auanture il y passe quelque matiere durette.
Antoine Beniuenius raconte quelles douleurs d
stez & quelles petites toux seiches, non sans granc
ne de mort, qui durerent par l'espace de trois ans, fi
petite pierre grosse comme vne auelaine, auant qu
peust estre chassee dehors en toussant. Alexandre T
Li. c. ch. 16 lian ameine vn exemple d'vn quidam, lequel ayant
vn fort long temps tourmẽté de la toux, n'en peut
deliuré qu'à grande force, & iusques à ce qu'il eust
vn petit caillou legier, dur & resistant au toucher.
uoit opinion que s'il n'eust vsé de conseil, il fust
ainsi que ceux qui sont malades de chartre. Il me s
ble que le semblable est auenu à vn bourgeois de D
bourg. Celuy que i'ay pour compagnon en ma cha
tient encore chez soy vne pierre de la grosseur d'
feue, laquelle il tira l'an mil cinq cens cinquante tr
en l'hospital de Pise, hors des poulmons gauches d
ieune homme, qui estoit mort phthisique. lequel ap
auoir esté tourmenté d'vne longue toux, l'espace
trois ans entiers, commença à choir en chartre, dont
pres il mourut: la pierre est fort raboteuse, rude, lege
blanchastre & faite en ouale. Par ces moyens donqu
ce conduit ainsi estroit, dur & tendronneux, ne peut
ceuoir ceste substance grosse, ample, solide, & diuer
ment conformee. Parquoy il s'ensuyuroit que tout
choses miraculeuses seroyent reiettees du fond de l'
stomach par la gueule, qui est le conduit destiné pour
boire & le manger, & l'vn de ceux qui est au fond de
bouche, s'il est ainsi que parauant elles auoyent esté a
plus profondes parties du corps. Or les Medecins c
noissent assez que l'estomach est du tout nerueux, & pri
cipalement en son embouchure: & que pour ceste cau
il est merueilleusement sensible, qu'il est facilement o
fensé par vne petite fumee ou vapeur pourrie, qu'il e
grieuement blessé par vn humeur poignant ou aigre, &
qu'en iceluy il se fait de trescruelles maladies. Car vou
en trouuerez quelques vns estre tourmentez grieuemẽ
par des vents engendrez en leur estomach, procedan
d'humeurs phlegmatiques, ou autrement corrompues
ou bien des viandes conuerties en vapeurs par vne cha-
leu

leur debile: vous verrez les autres tourmentez en defaillance & esuanouissement par vn amas d'humeurs crues & non digerees, ou corrompues & poignantes à l'endroit de l'embouchure de l'estomach. Quelques vns aussi sont tourmentez de la cholique par la mauuaistié des viandes, ou par vne abondance d'humeurs malins, côme par vne cholere corrõpue, & par vn phlegme salé & poignant, en laquelle quelquesfois il sort des ordures choleriques en si grande abondãce, & par haut & par bas, qu'il aduient qu'auec les humeurs, les forces sont incontinent abatues à raison de plusieurs esprits qui se consument: les malades sont alterez, ils suent, dõt il ensuit vn tremblement de cœur, vn esuanouissement & quelquesfois la mort tres douloureuse. Ces choses ainsi tresexactement considerees par la confrontation de la cause materielle, qui fait les grieues maladies & les accidens mortels, auec les vomissemens trompeurs d'vne matiere grãde, dure & aiguë, faite de fer, d'airain, de bois & d'os, & auec les vuidanges de linges & morceaux de drap, tellement ennemis & nuisibles à l'estomach, & principalement à son embouchure sensible, que mesme lon est en grand danger d'estre estoufé, si vn seul poil descend dedans le gauion de la nature merueilleusement sensible: (à plus forte raison n'endureroit-il vne aiguille ou vne espingle, lesquelles nous voyons estre quelquesfois auallees sans y penser, auec grand peine & danger de la vie:) les choses, di-ie, ainsi conferees, il faudra necessairement arrester & asseurer d'vn commun consentement, tant la force de raison & de la verité est puissante, que tout cest amas de matieres iettees par la bouche, est poussé au plus profond du gauion par le diable imposteur, subtil, & soudain, & non point plus outre entassé, car il se contente de menacer le pauure miserable d'vn prochain estranglement: ce qu'il fait pendant qu'il trompe la soudaineté de nostre veuë, ou qu'il trouble l'esprit, & obscurcit les rayons d'icelle veuë, crainte que ses impostures ne soyent descouuertes. Voila le moyen par lequel ce vieil pecheur atire plus profondemét en sa nasse les simples idiots, & ceux qui ont la foy volage & debile. Quelques vns ainsi trauaillez, publient que ce mal leur a esté faict par d'autres qui en sont innocens, lesquels parauãture sont plus gens

de bien & meilleurs Chrestiens que ne sont leu
cusateurs. Ce qu'ils font à la poursuite malicieu
Satan pere de mensonge, voire par la propre voix q
malin contrefait en eux, & ce que mesme i'ay en
de mes propres oreilles. Cecy sera encore plus m
feste, d'autant que le plus souuent ceux qui sont
afligez ne sentent aucune douleur en leur estom
auant les vomissemens violents de ceste substanc
guë, poignante & escorchante: veu toutesfois qu'à
peine se peut il faire qu'en vne telle quantité de ch
il ne s'en rencôtre quelqu'vne de trauers, laquelle
reste en quelque endroit, & face là des douleurs co
Des choses cach. des mal. chap. 20. nuelles. Ainsi que Beniuenius raconte estre auenu
ne femme qui auoit aualle vne aiguille d'arain. I
mierement, dit-il, elle n'en sentit aucun inconueni
puis vne douleur assez poignante commença à to
menter à l'entour de l'estomach, laquelle continuāt
plus en plus, elle se conseilla à plusieurs Medecins,
qu'elle se souuinst aucunement de l'esguille qu'ell
uoit auallee, Là dessus les Medecins furent de plusie
opinions: car les vns penserent que ce mal procedoit
quelque humeur aiguë: les autres, d'vn vent enfer
entre les membranes de l'estomach: & les autres est
ent d'opinion que cela estoit d'vne mauuaise habitu
Ceste pauure femme fut ainsi tourmētee par l'espace
dix ans, & viuoit miserablemēt, lors que l'aiguille ay
percé l'estomac se manifesta & sortit dehors. Beniuen
testifie auoir veu l'aiguille, & auoir gueri la femme.

I'ADIOVSTERAY en brief ce que i'ay veu aduen
ce que i'ay obserué, & ce que i'ay fait depuis peu de tē
& en pareil cas, afin que ceux qui iugeront que i'ay b
fait, en puissent auoir contentement. Il y auoit à Duss
dorp au mois de Mars l'an 1564. vne honneste femm
nommee Heluuiche, qui d'auenture voulant remu
son enfant, tenoit deux espingles en sa bouche, l'vne g
de & l'autre plus petite, lesquelles sans y penser, elle
ualla de haste qu'elle eust d'aller secourir l'enfant q
tōboit. Ces espingles s'arresterent l'espace de quelqu
heures enuiron quatre doigts au dessous du nœud de
gorge, là où elle enduroit vne grande douleur poignan
te, auec plusieurs angoisses. Or estant en fin apelé po

la voi

la voir, ie commanday qu'on ne luy baillast ne boire ne manger que premieremẽt ie n'eusse essayé de les retirer auec des petites pinsettes crochuës que i'auois cõmandé d'aporter. Mais à peine estois-ie sorti qu'on luy bailla vn bouillon, qui fut cause que les espingles descendirent plus bas dedans la gueule, vn peu au dessus de l'embouchure de l'estomach: dont ses douleurs recõmencerent cõme deuant, & fus rappelé pour la soulager. Ie luy fis bailler en assez grande quãtité de la biere, & du beurre, du pain de seigle rõpu en gros morceaux, duquel on a acoustumé d'vser en ce pays: puis ie la fis coucher sur le dos, car aussi estoit-il nuict. Par ce moyen ie pensay que les espingles descendroyẽt au fond de l'estomach, lesquelles autrement ne pouuoyent estre rendues par vomissement, atendu qu'elles estoyent attachees cõtre la gueule, & que par la force du vomissemẽt elles se fussent fichees encore plus auant, si la malade se fust efforcee de les reietter. Ainsi donc des le lendemain à trois heures du matin, les espingles furent aualees au fond de l'estomach par la pesanteur du pain. Lors ie luy fis prendre des bouillons de chair grasse, & de la ceruoise auec du beurre: & luy commanday de se tenir tousiours couchee sur le costé droit, & ne mettre rien sur son ventre, seulement soustenir ses cuisses & ses bras dessus des oreillers, afin que plus aisément les espingles sortissent par l'embouchure d'embas de l'estomach, & que par ce moyen elles entrassent dedans les boyaux. Ie la fis leuer vn peu deuant le soir, & luy commanday de se tenir droite sans se courber deçà ni delà, craignant que par vn mouuement inesgal, les espingles ne s'arrestassent aux replis des boyaux. Ainsi donc ie la fis pourmener doucement, & n'enduray qu'elle se penchast: car ie sauoye bien que par ce moyen les espingles s'aualleroyẽt plus commodement auec les ordures communes.

I'ADMONESTAY dauantage que lon gardast ses selles soigneusement, au milieu desquelles (apres qu'elles furent deslayees en de l'eau) les deux espingles apparurent le iour suyuant, la plus grande desquelles estoit vn peu tortue. Or encores qu'elle en fust deliuree, si est-ce qu'elle demeura quelques iours malade, soit que la crainte qu'elle auoit euë ou quelque autre accident en fust cause: toutesfois elle fut incontinent guerie.

Mais ie reprendray le fil de mon propos, pour m
ſtrer que telles choſes que lon rend par le vomiſſem
n'ont eſté dedans l'eſtomach, dautant qu'encores
lon les rende long temps apres auoir pris des viand
eſt-ce qu'on n'apercoit aucune partie d'icelles m
parmy ce vomiſſement trompeur : ce que i'ay ſoign
ſement & diligemment obſerué. Dauantage inco
nent que les malades ont reietté ceſte matiere dure
guë & diuerſe, par laquelle, encores qu'il n'y ait poin
doute que l'eſtomach & gueule n'euſſent eſté deſch
& raclez, ſi elle euſt eſté plus auant que le gauion : ſi
ce qu'ils ne laiſſent de manger d'auſſi bon appetit,
ceux qui ne ſentent aucune douleur en ces parties.
que i'ay obſerué pluſieurs fois en la ville d'Arnhem
Gueldres, lors qu'eſtant aux gages de la ville, i'y ex
çois mon eſtat, l'an mil cinq cens quarante & huict.
de ce temps on amenoit vne infinité d'hommes to
mentez du diable, & en la meſme maniere que c
dont ie parle, deſquels ie maniois atentiuement l'e
mach & deuant & apres le vomiſſement, & en la pre
ce de pluſieurs, les tournant & retournant deſſus & d
ſous, tantoſt du poing, tantoſt de la main, & tantoſt
doigts, à celle fin que s'il y euſt eu aucune matiere g
de, rude ou aiguë en ceſte capacité, elle ſe fuſt deſco
uerte par l'atouchement que ie faiſois en la partie :
lequel auſſi eſmouuant vne enuie de vomir, il n'
point de doute que ie n'euſſe fait ſortir quelque ch
de ceſte matiere, ſi elle euſt eſté en l'eſtomach. Au
eſt-il neceſſaire qu'elle y euſt eſté arreſtee, ſi comme
chacun penſoit elle fuſt ſortie du profond du corps :
toutesfois on n'aperceut iamais qu'en ce faiſant il ſo
tiſt rien par le vomiſſement : & meſme l'eſtomach
ſentit onques aucune douleur, par le maniement q
i'en faiſois, ce qui ne fuſt ainſi aduenu, ſi la matiere q
nous voyons deuant nos yeux ſortir de la bouche d
demoniaques, euſt eſté reſeruee plus bas que le gauio

*Hiſtoire memorable d'vne fille demoniaque, laquelle on diſ
eſtre tourmentee par les ſorcieres : enſemble quelque diſcours du ſig
de la croix.*

CHAP. III.

IL

L y auoit vne ieune fille demoniaque aagee de ſeize ans ou enuiron, laquelle i'ay maniee en la façon que i'ay cy deuãt eſcrite, incontinent ſon pere & vn autre qui auoit acouſtumé de la voir & garder, s'aperceurent qu'elle vouloit vomir. Or ainſi comme atentiuement & diligemment i'euſſe enuie de regarder en ſa bouche, au meſme inſtant que ie commençay d'y ietter l'œil, i'aperçeu vn morceau de gros drap noir, lequel eſtoit deſſus ſa langue, & ſur lequel ie mis incontinent la main, voulant eſpraindre les bouts de ceſte choſe prodigieuſe, du coſté qu'elle regardoit le plus profond de la bouche, à celle fin que par ce moyen ie mõſtraſſe qu'elle n'auoit eſté au parauant dedans l'eſtomach, ce que ie m'eſtois deſia eſſayé de prouuer plus au long. Car auſſi ſon pere me racontoit que pluſieurs fois auparauant elle auoit ietté beaucoup de telles matieres amaſſees: meſme il monſtroit des enſeignes de ce qui eſtoit vray: à ſçauoir vn morceau de gros drap noir, dedans lequel il y auoit pluſieurs eſpingles & eſguilles enfilees, & des morceaux de vieux cloux de fer atachez. La piece de drap deſchiree, que ie dis auoir veu, à peine eſtoit elle mouillee de ſaliue, encores qu'il y eut deſia 3. heures que la fille auoit diſné: & toutesfois il n'y a point de doute qu'elle n'euſt eſté meſlee parmy les viãdes deſia digerees, s'elle fuſt ſortie du fond de l'eſtomach. Mais afin que Satan laiſſaſt quelque opinion aux aſſiſtans que ce drap en eſtoit ſorti, il feignit vne petite voix puerile, non naturelle, & comme inarticulee, par laquelle il ſembloit que la fille diſt que ce qu'elle auoit ietté luy ſembloit amer. Et certes il n'y a point de doute qu'elle ne procedaſt du diable, lequel, cõme teſmoigne ſainct Auguſtin, a acouſtumé de s'aider de la langue de celuy, au corps duquel il fait ſa demeurãce. Dauãtage ce malheureux bourreau auoit peu au parauant excité vn horrible & tragique ſpectacle, qui auoit duré quelque tẽps en ceſte pauure fille, & durãt lequel nous aperceuiõs ſa bouche eſtre tellement fermee, qu'elle demouroit cõme muette: lon voyoit auſſi ſes mains fermees eſtroitemẽt, ſes yeux tournez de coſté, bref tout ſon corps eſtre miſerablement afligé par vn trẽblement eſtrãge. Et en-

cores que son pere & celuy qui luy faisoit compagn
asseurassent qu'on ne luy pouuoit faire ouurir les ma
& la bouche que par le moyen du signe de la croix
est-ce que ie les luy faisois ouurir & remettre en l
1. Corin. 1. naturel, sans aucun signe, par le moyen de la fiance q
i'auois en Dieu, contre la trompeuse hypocrisie du d
ble. Non toutesfois que ie vueille en rien deroguer à
Parole de la croix, puissance de Dieu. croix: car la parole d'icelle est la puissance de Dieu
ceux qui acquierent le salut: toutesfois ceste puissan
n'est pas au signe, ains elle consiste en l'imitation
1. Pierr. 2. Marc 8. Luc 9. 1. Corin. 1. Philip. 4. Iesus Christ crucifié, lors que suyuans ses pas nous r
nonçons à nous mesmes, & portons ordinairement n
stre croix pour le suyure. Les Iuifs demandent vn sign
mais sainct Paul leur presche Iesus Christ crucif
Nous pouuons toutes choses par luy qui nous fortif
Les Apostres chassent les diables en son nõ. Le diab
Le diable ne craint point le signe de la croix, mais la croix mesme. Mat. 8. ne craint pas le signe de la croix, mais plustost la cro
ou le crucifié, ou biẽ la punition. Et pour ceste raison
crie apres Iesus Christ: Tu es venu pour nous tourm
ter deuãt le temps. Et mesme si nous aioustons foy a
peintres & aux imagiers, nous ne voyõs iamais les cro
des larrons pres de celle de Iesus Christ, que sur cel
du costé gauche il n'y ait vn diable espouuantable
voir. Cepẽdant toutesfois ie n'ignore point que les ph
losophes Arabes n'ayent nommé la croix, la force d
choses celestes: dautant que leur puissance resulte de
droite conduite des anglets & des rayons: & mesm
que les estoilles sont merueilleusemẽt fortes lors qu'e
la figure du ciel elles obtiennent les quatre coings. D
uantage Rufin raconte en l'histoire ecclesiastique qu
la croix a esté mise entre les lettres sacrees par les pr
stres Egiptiens, la vertu & forme de laquelle signifio
l'esperance de salut aux hommes qui croyent en Iesu
Christ nostre sauueur. S. Hierosme encore admone
ste Demetriade, qu'elle fortifie souuentesfois son fron
par le signe de la croix, à celle fin que l'exterminateu
d'Egypte ne trouue lieu en elle. Il dit aussi escriuant
De la couronne du gendarme. Eustoche de la conseruation de virginité, qu'elle fac
le signe de la croix en toutes ses afaires & à chasque pa
qu'elle fera. Tertullian auoit escrit le mesme. Nous fai
sons, dit-il le signe de la croix sur nostre frõt à chasqu

pas & mouuement que nous faisons, à chaque entree & sortie: lors que nous nous vestons & chaussons, lors que nous nous lauõs, lors que nous sommes à table, aux entrees, aux licts, aux sieges, & à toutes autres afaires. Mais si on cerche es Escritures sainctes le commandement de ceste chose & autres semblables, il ne s'en trouuera aucune tradition: seulement la coustume a augmenté, conforme & obserué la foy. Athanase monstre que par le moyen du signe de la croix les finesses du diable sont chassees. Et mesme l'histoire Ecclesiastique Tripartite, racõte ce que fit Marcel Euesque d'Apamee pour chasser le diable hors du temple de Iupiter que lon deuoit brusler, lequel ne peut supporter la vertu de l'eau, sur laquelle le signe de la croix auoit esté fait auec foy, deuant que lon l'espandit. Personne à bon droit ne desprisera le signe, mais l'abus d'iceluy est du tout à reietter, & principalement si lon raporte à la croix l'honneur lequel seulement est deu à celuy qui y a este crucifié, & à la viue foy qu'on a en iceluy.

De l'humanité du verbe.

Li. 9. *cha.* 34.

Or comme depuis ie m'asseurois de la guerison de ceste fille, elle respondit par vne mesme voix puerile, qu'elle ne vouloit auoir afaire aucunement auec moy, que i'estois trop fin: & adiousta encore, voyez combien il a les yeux trompeurs. Lors ie l'interroguay si elle ne conoissoit personne qui fust cause de son mal, & elle me respondit tout d'vne mesme voix puerile, qu'vne femme (honneste selon mon iugement) laquelle pour lors estoit prisonniere & accusee d'estre enchanteresse, estoit celle qui luy auoit baillé le mal. Ceste femme toutesfois fut depuis deliuree & rẽuoyee en sa maison auec sa mere & deux autres femmes, lesquelles auoyent esté vn mois entier en prison, pour auoir esté faussement accusees de sorcelerie. Ie n'ay point voulu obmettre en cest endroit comment ceste fille iamais ne rendoit par la bouche les morceaux de drap, le fil, les espingles, les aiguilles, ou les cloux de fer, que premierement pour donner remede à la douleur quelle sentoit à raison de son incredulité, (pourautant que la douleur produite d'vne cause naturelle par vne inconnue volonté de Dieu, n'estoit manifestee, ains imposee faussement aux sorcieres, & pour autant aussi que pour

la guerison d'icelle on auoit recours aux moyen
tes)que premieremét di-ie, lon n'eust esté à An
village prochain de sa maison,par deuers vn pre
marguillier (si i'ay bonne memoire) lequel le
doit de l'eau, laquelle estoit beniste, comme
soyent,pour la valeur d'vne Berlingue, apres la
laquelle incontinent suyuoit ce vomissement p
eux.Dieu souuétesfois permet que telles tromp
facent lors qu'on delaisse les moyens & remed
rels diuinement ordonnez pour l'vsage des h
& lors que contre le manifeste cômandement
& la foy Chrestienne que lon delaisse, on a
au diable ou à ses anges, tels que sont ceux q
lent aux hommes peu asseurez en la foy ceste r
d'eau tiree des fonds, ou autremét mal-heureu
& irreueremment consacree, ou l'encens du ci
Pasques, ou bien telles autres choses sacrees
nom de pareille religion, lesquelles toutesfois
uent que pour confermer la mauuaise opinion,
l'instinct du diable on a conceuë de la sorcelle
vne hardiesse impudente, meschante & defendu

D'où le diable a puissance de tromper.

Deut. 18. Leu. 19. 20.

La guerison qui s'est ensuyuie tant de ceste fille que de autres, par le moyen d'vne certaine maniere de benisson, r des femmes prisonnieres & soupçonees de ce mesfait. Ce adiousté à cause de la suite de l'histoire precedente.

CHAP. IIII.

DAauantage estant commandé par l
de l'Empire aux femmes sorcieres,
les i'ay parlé cy deuant, qu'elles e
donner benediction à ceux qui e
diuersement tourmentez & pensoy
ensorcelez, sauoir est en ceste maniere: Ie donn
diction au nom du Pere, du Fils, du sainct Esprit,
tes biés, à ton sang, & à tous les troupeaux de tes
Incontinent qu'elles auoyent fait ce que lon leu
mandoit, les malades estoyent gueris. Or vn cha
ceuoit benediction de celle, laquelle il penso
cause de son tourmét, tant par le faux donner à e
du diable, ou de son ministre Pythié, que mesme

La benediction ordinaire en la gueriso des ensorcelez.

confession de celuy qui estoit detenu prisonnier. Mais afin que la suite de l'histoire entrerompue n'arreste ou trouble le lecteur, i'adiousteray ici quelque mot le plus brieuement que ie pourray, quoy qu'il semble plustost apartenir au traité du liure suyuant. Là doncques on ordonnoit suyuant ce Canon tant de fois repeté, Qu'il estoit necessaire que celle mesme deslie, laquelle a lié. Et toutesfois on peut conclure combien ceste sentence est absurde par le moyen qui s'ensuit. Si c'est la sorciere qui les deliure, on a opinion qu'elle ait acointance & pactiō auec le malin esprit, à l'aide duquel (cōme le vulgaire pēse) elle gehenne & tourmente les vns diuersement de diuerses peines, & les mesmes aussi elle deliure des tourmens, selon sa volōté, tāt par son moyē que par celuy de Satā, par lequel elle les auoit liez auparauāt. Or est il ainsi qu'elle est serue & assuiettie à celuy auec lequel, cōme lō pense, elle a fait pactiō & s'est obligee: tellemēt qu'on croira plus asseuremēt qu'elle ne peut rien faire en particulier par la vertu des paroles diuines, lesquelles estāt recitees, il n'y a point de doute qu'elles n'ayent plus grād effect, (si quelque vertu elles ont) lors qu'elles sont prononcees par les fideles ministres de l'Eglise, & par les hommes deuots à la vraye religion, que nō pas par les sorcieres, qu'on estime auoir de leur propre gré renoncé à toute acointance de Dieu auquel, comme ennemies, elles ont signifié guerre perpetuelle.

Il n'est pas necessaire que celle qui a lié, deslie.

Av reste, tout ce que le diable a lié, a esté deslié par Iesus Christ, par ses Apostres & ministres, lesquels mesmes ont rompu l'entreprise du diable. Et c'a esté le particulier ministere de Iesus Christ, pour lequel principalemēt il est aparu au mōde. Toutefois les disciples n'ont peu empescher les pernicieuces entreprises de Satan, ni le chasser, à raison de quelque incredulité qu'ils auoyent encores, laquelle leur est asprемēt reprochee par Iesus Christ. Que pourront doncques faire les sorcieres contre les tēpestemens & assiegemens des diables, puis qu'elles sont possedees de Beelzebub comme lon dit? Nos reigles, la raison & l'experience nous enseignent, que les cōtraires sont chassez par leurs cōtraire. Apres que Iesus Christ eust gueri l'aueugle & le muet *Matth. 12. Marc 3. Luc.*

tourmentez par le diable, & que les Scribes & I
siens luy eussent dit qu'il chassoit les diables à l'a
Beelzebub prince des diables, il les refuta, disant
ment est-ce que Satan peut chasser Satan? le reg
est diuisé cõtre soy mesme, ne peut durer en son
Et si la maison est bandee contre soy mesme, elle
rera point: & si Satan s'esleue contre soy-mesme,
diuisé, il ne poura subsister, mais il prendra fin.
qui n'est point auec moy, est contre moy: & ce
espãd, lequel n'amasse auec moy. Le Prophete m
par les paroles qui ensuyuent, que Dieu ne veu
que sa gloire soit preschee & annoncee pat le m
sa gloire, di-ie, laquelle paroist & reluit en la gu
des hommes, faite en son nom.

Il ne se fait rien de bien au nõ des diables.

Dieu ne veut point que sa gloire soit annoncee par le meschât. Pse. 50.

Aussi dira l'Eternel au meschant,
Pourquoy vas-en mes edicts tant preschant,
Et prens ma loy en ta bouche maligne,
Veu que tu as en haine discipline?

Ainsi est il tout manifeste qu'au moyen d
guerison on ne les sauroit conuaincre d'enchant
ou de sorceleries, & que ce Canon ou reigle n'e
cune vertu: dont Origene a fort bien escrit que
giciens ne peuuent donner benisson: car les dia
peuuent bien faire. Or le moyen, par lequel le
dies sont ainsi gueries, n'est autre que cestuy-cy
que le diable a tourmenté ces corps par la per
de Dieu, à cause de leur incredulité, il desiste de
treprise, non maugré soy, mais sans en estre requ
sa propre volonté, afin de tousiours confermer
lades & les assistans (lesquels n'auoyent enco
telles ou semblables maladies) en leurs fausses o
encores qu'il face semblant d'estre contraint d
afin de tousiours tromper d'auãtage, & d'attirer
que par ce moyen lon croye plus fermement
femelettes qui recitent ceste benisson sont sorc
enchanteresses, bien qu'elles en soyent innoce
afin aussi qu'il amorce & enlasse par ses finesses c
ne sont asseurez en la foy, & qui ont enuie de se
& qu'il rende le Magistrat coulpable d'auoir
des arrests inconsiderémét, & qu'il l'incite à fair
rir les femmes innocentes, lesquelles, par fausse

tions, il iette dedans le feu ardant. Car voila comme le diable pouruoit à ses afaires, comme des le commencement il s'est desuoyé de la verité. Tout ce qu'il parle & pense est mensonge, ou est sursemé de leuain de fausseté. Lors qu'on pense qu'il parle & fait quelque chose bonne, il apareille des homicides, & bastit des mensonges, afin de prendre les ames au filet, & les perdre, luy qui a esté homicide des le commencement. C'est donc luy qui desiste de tourmenter les malades, & tire de leur corps les maladies, lesquelles il auoit causees. *Iean. 8.*

L'opinion de Paul Grilland touchant la diuerse & rude matiere, qui sort du corps des ensorcelez.

CHAP. V.

EN cest endroit i'adiousteray l'opinion du Seigneur Paul Grilland, tres-excellēt Iurisconsulte, dautant qu'elle fait beaucoup à nostre propos. I'ay veu souuentefois, dit-il, les ensorcelez lors qu'ils prennent les remedes pour recouurer leur santé, vomir par la bouche, ou rendre par bas, des esguilles, des cheueux, des ferremés, des cloux de fer, des plumes, du soulphre, des pierres: & bref, des choses, telles qu'il estoit du tout impossible que le malade eust peu aualler non seulement entieres, mais encores mesmes qu'elles eussent esté rompues & emorcelees en petites parties: dont vn chacun void ce qu'il y a d'esmerueillable. Mais il faut dire, ainsi que quelques vns ont pensé & opiné, que Satan fait aparoistre ces choses exterieurement, tant pour mieux tromper les hommes, que pour faire la chose plus esmerueillable: dautant que lon void & considere ces choses estre de telle nature, telle forme & qualité, qu'il est du tout impossible qu'elles eussent peu entrer au corps de l'ensorcellé, par quelque partie naturelle: mais veritablement ce ne sont point especes naturelles. Et qu'il ne soit ainsi, il est du tout manifeste, pour autāt qu'elles sont iettees par le vomissement, ou par bas: & mesmes elles paroissent ainsi parmy les matieres liquides, lors que premierement elles sont iettees hors du *Au volume des Traitez des sorceleries.*

corps, que si vous gardez ces matieres deux ou t
cinq iours, comme autrefois ie les ay fait soigne
garder, vous verrez qu'elles se liquifieront du
qu'elles perdront leur forme. Or si elles estoy
turelles, il n'y a point de doute qu'elles demeure
en leur premiere forme, & ne pourroyent estre
pues par aucunes liqueurs ou humiditez, prin
ment le fer, & les pierres, à raison de leur nature
reté, comme chacũ sait. Quelques autres ont dit
diables, pour faire la chose plus esmerueillable, l
l'esnorcelé est excité à vomir, ou à aller à la selle,
soudainement & inuisiblemẽt ces especes ou m
dont nous auons parlé ci dessus, lesquelles sont vr
naturelles, & qu'ils ont prinses ailleurs pour les
ter. Mais notez ceci, encore que le diable le puis
faire par son pouuoir naturel, & encores que sa
personne l'aperçoyue, il les puisse mesler parmi
missemens ou les ordures des ensorcelez: toutesf
prouue d'auantage la premiere opinion, asauo
les especes non naturelles aparoissent sous telle
mes. Et que ceci soit vray, il est manifeste par la
susdite: car communément elles ne durent pas so
ste forme, ains elles se resoudẽt en bref, & se fond
ces humiditez auec lesquelles elles sont sorties &
meslees, comme i'ay souuentesfois veu & touc
mes propres mains, lors qu'elles paroissoyent du
mencement (comme i'ay dit) vrayes & naturel
retenoyent ie ne say quoy de dur, qui se resould
fondoit en peu de temps, ainsi que nous auons
stré. Voila ce qu'escrit Grilland. Aussi Cardan e
que le vomissement d'os, de cheueux, & de telles
blables choses, est vne vraye & pure tromperie.

La dure matiere iettee par le vomissement se liquifie.

Liu. 15. de la varieté chap. 80.

De ma part i'aprouue dauantage la seconde op
de Grilland, comme plus probable: car il n'y a hu
du corps qui puisse deuenir si dure que du fer ou d
rain, ni se seicher comme du drap ou du lin: & rec
quement telles matieres dures ne se peuuent fond
resoudre en liqueur. Et quant à ce qu'il dit que
ques iours apres on n'aperceut que l'humeur &
les autres formes s'estoyent esuanouïes, ie le conf
mais ceste humeur est la mesme qui auparauant

esté reiettee auec toutes ces barbouilleries dures & seiches, que le diable, qui les auoit aportees & fourrees en la bouche, transporta ailleurs. Au troisieme chapitre ci deuant i'ay fait mention d'vne fille, de la bouche de laquelle i'ay tiré des lopins de gros drap: mais ie ne sache point qu'ils se soyent fondus & liquefiez depuis.

Histoires de quelques demoniaques qu'on pensoit estre tourmentez par les sorcieres.

CHAP. VI.

ANTOINE Beniuenius escrit que de son temps il auint vne nouuelle & esmerueillable sorte de maladie. Vne femme agee de seize ans, dit-il, auoit les mains estrangement retirees incontinent qu'vne douleur luy commençoit au bas du ventre. Et comme elle s'escrioit effroyablement, tout le ventre luy enfloit si fort, que lon eust pensé qu'elle eust esté grosse de huict mois: en fin elle perdoit l'haleine, & ne pouuant demeurer en place, se tourmentoit çà & là dedans son lict, & mettoit quelquefois ses pieds par dessus son col, comme si elle eust voulu faire la culebutte. Ce qu'elle recommençoit tant & iusques à ce que son mal s'accoisast peu à peu, & qu'elle fust en partie soulagee. Lors estant interroguee sur ce que elle auoit fait, elle confessoit ne s'en resouuenir aucunement. Mais, dit-il, recerchant les causes de ceste maladie, nous eusmes opinion qu'elle procedoit d'vn estoufement d'amary & des mauuaises vapeurs, lesquelles s'esleuoyent en haut & interessoyent le cœur & le cerueau: toutesfois apres que nous-nous fusmes eforcez de la soulager par medicamens, & que par iceux nous n'eussions rien proufité, elle deuint plus furieuse, & regardant de trauers, elle se mit en fin à vomir de longs cloux de fer recourbez, des esguilles d'airain piquees dedans de la cire, & entrelassees parmi des cheueux, auec vne partie de son desiuner, si

Cha. 8. des causes cachees des maladies.

grãd qu'il n'y a celuy qui l'euſt peu aualler entier. (
pres qu'en ma preſence elle euſt recõmencé ſouu
fois tels vomiſſemens, ie me doutay qu'elle eſtoit p
dee de quelque eſprit malin, lequel charmoit les
des aſſiſtans pendãt qu'il faiſoit ces choſes. Parqu
pres que nous l'euſmes recõmãdee aux medecins
tuels, la choſe fuſt auerce par ſignes & preuues plus
nifeſtes. Car depuis nous l'entendiſmes propheti
faire des choſes, leſquelles ſurpaſsẽt toute vehemẽ
maladie, voire toute intelligẽce humaine. Voila ce
dit Beneuenius. Il n'y a point de doute que toute
matieres reiettees par le vomiſſement, n'eſtoyẽt e
corps, mais ſeulement auoyent eſté pouſſees en ſa b
che par les tromperies & par la ſubtilité & viſteſ
diable, lequel charmoit les yeux des aſſiſtans, de
qu'ils n'aperceuſſent les ordures, pẽdant qu'il les e
ſoit en la bouche de la malade: ce qui ſe prouuoit
mẽt (cõme i'ay deſia dit) par l'inegale capacité & o
ture de la gueule, au regard de la groſſeur de la ma
par l'eſtomach qu'elle n'auoit aucunement bleſſé
le vomiſſement, & par la force d'iceluy meſme, aua
vomiſſemẽt. Ce que toutefois ne fuſt auſſi auenu d
choſes pointues & d'vne ſubſtance dure & rabout
Car ſi l'eſtomach les a reiettees, quand eſt-ce qu'el
ont eſté miſes ſi facilement, qu'on ne les ait aperc
ou bien comment eſt-ce qu'elles peuuent eſtre vo
ſans qu'il en ſoit enſuyui quelque inconueniẽt, veu
l'embouchure de l'eſtomach eſt ſi ſenſible, qu'il ſe
merueilleuſement intereſſé & tourmenté de la m
dre quantité d'humeur poignante?

MEINER Clath, gentil-hõme demeurãt au cha
de Bontenbrouch ſitué au Duché de Iuliers, auo
valet nommé Guillaume, qui des quatorze ans e
tourmenté & poſſedé du diable, dont ainſi qu'il c
mençoit quelquefois à ſe porter mal, à la ſuſcitatio
ce malin eſprit, il demanda pour ſe confeſſer vn C
nommé Barthelemy Pauen, lequel ſe meſle de gu
les enſorcellez, & qui eſtant venu pout iouër ſon r
le en ceſte farce demoniaque, ne peut faire du
le muet. Or ainſi que ce demoniaque auoit la g
enflee, la face ternie, & qu'on craignoit qu'il n'eſ

fast, Iudith femme de Clath, honneste damoiselle, ensemble tous ceux de la maison commencerent à prier Dieu. Et incõtinẽt il sortit de la bouche de ce Guillaume, entre autres barbouilleries, toute la partie de deuãt des brayes d'vn berger, des cailloux, dõt les vns estoyẽt entiers & les autres rõpus, des petites plotes de fil, vne perruque semblable à celle dõt les filles ont acoustumé d'vser, des esguilles, vn morceau de doubleure du saye d'vn petit garçon, & vne plume de Paon, que ce mesme Guillaume auoit tiree de la queuë d'vn Paon des huict iours au parauãt qu'il deuint malade. Estant interrogué de la cause de son mal, il respõdit qu'il auoit rencontré vne femme pres de Camphuse, laquelle luy auoit soufflé au visage: & que toute sa calamité ne procedoit d'ailleurs. Toutesfois apres qu'il fut gueri, il nia que ce qu'il auoit dit fust vray: mais au contraire confessa qu'il auoit esté induit par le diable à dire ce qu'il auoit dit. Dauantage, il adiousta que toutes ces matieres prodigieuses n'auoyẽt point esté dedãs son corps, ains qu'elles auoyent esté poussees dedans son gauion par le diable, pendant qu'on le regardoit vomir. Il confessa vne autrefois qu'il s'esiouissoit de ce que le diable luy auoit donné beaucoup d'escus, lesquels il auoit cachez, cõme il disoit, dedans la paille de son lict, là où estans depuis cerchez, ils ne furent trouuez. Nous lisons presque vne chose pareille en la vie de sainct François, lors que luy & ses compagnons trouuerẽt quelque argẽt, lequel S. François ne voulut prendre, se doutant de l'imposture & tentation du diable: toutesfois son compagnon voulut qu'il fust dõné aux pauures, & l'ayant releué par le consentement de S. François, il luy aparut vn serpent dedans les mains, lequel s'esuanouit incontinent. Or apres toutes ces choses, on vid sortir vne petite souris hors la bouche de ce seruiteur, lequel se ietta soudainement sous le lict se plaignant que sa souris luy estoit eschapee: puis estant rentré en son lict, disoit l'auoir reprise. On pẽsa par plusieurs fois qu'il se voulust tuer, ou qu'il s'en voulust fuir: parquoy estant vne fois retiré en vne estable à pourceaux, dãs laquelle on l'auoit trouué, & estant gardé plus soigneusemẽt que de coustume, il demoura les yeux tellemẽt fermez, que par tous moyẽs

Il n'estoit pas permis au diable de toucher à sa vie.

on ne luy peut onques ouurir les cils, tant ils estoye
fermement atachez les vns contre les autres. En
Gertrude fille aisnee de Clath, aagee de vnze ans, s'
prochant de luy, l'admonesta de prier Dieu, qu'il l
pleust luy rendre la veuë. Et luy aussi la suplia de pri
ce qu'elle fit, & incontinét elle luy ouurit les yeux au
vn grand esmerueillement de chacun. Le diable l'a
monesta souuét qu'il ne prestast l'oreille à sa maistres
ni aux autres qui luy rompoyent la teste en luy parla
de Dieu: duquel il ne pouuoit estre aidé, puis qu'il
stoit mort vne fois, ainsi qu'il l'auoit entendu presch
publiquement. Or comme vne autresfois il s'efforç
de taster impudiquement vne chambriere de cuisin
& qu'elle le reprinst le nommant par son nom, il re
pondit d'vne voix enrouee, qu'il ne se nommoit p
Guillaume, mais Beelzebub : à quoy la maistresse re
pondit, Pense tu donques que nous te craignions ? C
celuy auquel nous nous fions, est infiniement plus pu
sant que tu n'es. Alors Clath poussé d'vn zele Chr
stien, en la presence de tous ceux de la maison, com
mença à commander à Satan qu'il eust à sortir au no
de Iesus Christ, lisant l'vnzieme chapitre de sainct Lu
là où il est fait mention du diable muet qui fut iet
hors par la puissance de Iesus Christ, & aussi de Bee
zebub prince des diables : dont en fin ce pauure Gui
laume se reposa toute la nuit iusques au matin, com
me s'il eust esté esuanouï: puis ayant pris vn bouillon,
se sentant du tout allegé, il fut ramené chez ses pare
apres qu'il eust remercié son maistre & sa maistresse,
prié Dieu qui les voulust recompenser du tort qu
leur auoit faict. Onques depuis il ne sentit aucun tou
ment du diable. Et s'est marié, a eu des enfans, & est e
cores viuant.

Histoire de pareil argument.

CHAP. VII


E fils du receueur de Morse fut quelq
peu malade, & pensa-on que son mal v
noit par l'ensorcelement d'vne femme
laquelle il auoit porté plein vne man
d'herbes, pour donner aux pourceaux :

ce ſoupçon auint, pourautant qu'ainſi qu'elle le remercioit, elle luy auoit baillé de la main ſur l'eſpaule. Ceſt enfant eſpouuanté commença peu à peu à s'afoiblir, & ſe porter mal. Et de fait, il ietta de ſon corps vn toupillon de cheueux de femme qui eſtoyent noirs & cendrez, ſans toutes-fois qu'il y euſt aucune matiere meſlee. En la fin il rendit par bas des choſes eſmerueillables, ſçauoir des ſoyes de pourceau, encores atachez contre la coënne tellement ſeiches, que facilement on les pouuoit garder en du papier: quelque-fois auſſi il en rendoit de ſemblables parmy ſes excremens ordinaires. Ce pauure enfant fut tourmenté l'eſpace d'vn an par telles & ſemblables moqueries, qui s'eſuanouïrent peu à peu, tout ainſi qu'elles auoyent pris leur commécement. Or n'y a-il point de doute que ces choſes ne ſoyent auenues, tant à raiſon de l'incredulité de l'enfant que de celle de ſon pere & mere: leſquels voyans qu'il commençoit à ſe porter mal, comme naturellement & ordinairement il auient, raporterent la cauſe de ceſte maladie pluſtoſt à l'atouchement de la femme qu'ils penſoyent eſtre ſorciere, qu'au vice de la nature, ou à la volonté de Dieu. Et ainſi ceſte illuſion diabolique fut permiſe au diable ſelon la volonté de Dieu, & par les moyens que i'ay ci deuant expliquez, iuſques à ce que parauanture ils ſe fuſſent reconus.

Dauantage, i'ay conu la femme d'vn conſeiller, laquelle ſouuentes-fois ſouloit rendre par bas du grauier. Ce qui ſe faiſoit par l'illuſió du diable, & permiſſion de Dieu, & pour autant auſſi que ceſte malade auoit eu recours aux remedes illicites des ſorcieres & deuins, contre l'ordonnãce de la diuine maieſté, laquelle reprouue toutes les actions de ces hommes mal-heureux. Ie luy promis, auec la grace de Dieu, de la guerir, pourueu qu'elle vouluſt faire ce que ie luy conſeillerois. Car ie iugeois aiſément que la maladie qui la tourmẽtoit, procedoit d'vne cauſe naturelle: & que le ſablon qu'elle rendoit ne venoit d'ailleurs que de l'illuſió de Satan, pour autant que ceſte pauure incredule auoit eu recours à vn conſeil defendu, pour le recouuremẽt de ſa ſanté. Ainſi voyós nous ſouuẽtesfois auenir à celuy, lequel eſt malade par vne cauſe naturelle, & ſe desfie de la puiſſance de

Du grauier ietté par bas.

Deut. 18. *Leu. 19. 20*

Dieu,qui nous a monſtré l'vſage des choſes leſquelles il a creees, & a voulu que nous y euſſions recours en nos neceſſitez : car eſtant rebelle à ſa volonté, il court volontairement auec Saül, pour prendre conſeil au diable : & ainſi il tombe en ſens reprouué, pour eſtre fait obiect aux tromperies & impoſtures du malin eſprit.

VN nommé Iean de Theodore demourant à Dordreck à l'enſeigne de S. Euuald auoit deux filles, dont l'vne en toutes ſes œuures ſébloit vomir & cracher de l'encre,ſans douleur toutesfois, l'autre abayoit,maugré elle,comme vn chien. Vn certain perſonnage homme craignant Dieu,apellé ſecrettemét pour venir voir tels ſpectacles ſuyuant la requeſte du pere, ne voyoit, ni n'oyoit rien de telles illuſions. Ma ſecōde femme nommee Henriette, ennemie de telles impoſtures,cognoiſſoit fort bien ces deux filles.

CARDAN eſcrit qu'vn laboureur hōme de bien,ſien ami, & homme qui plus facilement euſt eſté trompé, que de tromper autruy, luy racōta que par longues annees il auoit eſté malade d'vne maladie inconue, pendant quoy & par le moyen de quelques enchantemens, il auoit ſouuētesfois vomi du verre,des cloux & des cheueux,& qu'encores que depuis par ce moyen il euſt eſté gueri : toutesfois ſi ſentoit-il en ſon ventre vne grande quantité de verre rompu : lequel faiſoit vn bruit pareil à celuy qui ſe fait par pluſieurs pieces de verre rōpu,enfermees en vn ſac. Il dit dauātage, qu'il ſe ſentoit fort trauaillé de ce bruit, & que de dixhuit en dixhuit nuits ſur les ſept heures, encores qu'il n'obſeruaſt le nombre d'icelles, ſi eſt-ce qu'il auoit ſenti par l'eſpace de dixhuit ans,qu'il y auoit qu'il en eſtoit gueri, autant de coups en ſon cœur,cōme il y auoit d'heures à ſonner: ce qu'il enduroit non ſans vn grand tourment.

Vn villageois ſent le ſon des heures en ſon cœur.

QVI eſt-ce qui ne void maintenant les œuures, les impoſtures & tortures, tant precedentes que ſubſequentes,que le diable par maintes illuſions exerçoit en ceſt homme, lequel luy ſeruoit d'organe & ſuiet commode à raiſon de ſa ſimplicité.

Hiſtoire

Histoire de quelques ieunes enfans demoniaques.

CHAP. VIII.



'An mil cinq cens soixante six, le dix huitieme iour de Mars, auint en la ville d'Amsterdam en Hollande, vn cas memorable redigé par escrit par M. Adrian Nicolai chancelier de Gueldres, comme s'ensuit. Il y a deux mois ou enuirō, dit-il, qu'en ceste ville trente enfans commencerent à estre tourmentez d'vne façon estrange, comme s'ils eussent esté maniaques ou furieux. Par interualles ils se iettoyent contre terre, & ce tourmēt duroit demie heure ou vne heure au plus. S'estans releuez debout, ils ne se souuenoyēt d'aucun mal, ni de chose quelconque faite lors, ains pensoyent auoir dormi. Les medecins à qui lon en demanda conseil, ne proufiterent de rien, pource qu'ils estimoyent que ce fust vne maladie naturelle. Puis apres les parens soupçonnans que les sorciers s'en fussent meslez, eurent leur recours à eux, qui ne firent rien auec toutes leurs sorceleries. Finalement, à cause que lon croyoit que ces enfans estoyēt demoniaques, on s'adressa à plusieurs exorcistes, dautant que les enfans mettoyent en auant, sans y penser beaucoup de choses qui surpassoyent leur portee & leur aage. Ces exorcistes selō leur coustume commencerent par lectures, coniurations, & aportent tous leurs ferremens contre les diables: mais ils perdirent temps. En faisant leurs exorcismes, les enfans vomirent grand nombre d'aiguilles, des espingles, des doigtiers à coudre, des pieces de draps, des tessons & pieces de pots de terre, de verre, des cheueux, & autres telles choses: pour cela toutesfois les enfans ne furent gueris, ains retombent en ce mal de fois à autre au grand estonnement de chacun pour la nouueauté d'vn si estrange spectacle.

Ie di, pour mon auis sur ce fait, que Dieu permit au diable d'esblouir les yeux des assistans en iettant telles matieres hors de la bouche des enfans, pource que les parens d'iceux n'eurent pas recours aux moyēs legitimes: que ces matieres n'estoyent onc entrees dans les

corps, & que le diable ne les y auoit peu pousser ou attirer par le gosier qui est trop estroit. Or il ioua ceste horrible tragedie en ce lieu renommé, deuant tous, non seulement pour auancer & augmenter le bruit qu'il auoit de la sorcelerie & de l'enchantement en ce fait: mais aussi pour en charger quelques femmes innocentes, & les faire brusler viues puis apres, comme coulpables du fait. Procurant par tel artifice que le sang innocent s'espandist, & que ces opinions de sorceleries entrassent plus auant en l'esprit des hommes, & que à cause de ceste ville qui est de grand renom on en entendist le bruit de tous costez. Voila comme cest ouurier cauteleux pensa faire valoir ses efforts. Et Dieu aussi permet souuentesfois que les personnes soyent ainsi afligees pour esprouuer la fermeté de nostre foy: ce pendant il empescha soigneusement que le diable ne fist aucun mal aux enfans.

Cardan au 14. liu. de variet. cha. 76.

De mesme auint à Rome l'an mil cinq cens cinquante cinq: car en l'hospital des orphelins en vne nuit euiron septante ieunes filles deuindrent demoniaques, & demeurerent en cest estat plus de deux ans. Au reste, sur la fin du cinquieme liure vous trouuerez le vray remede contre ce mal.

D'vn quidam auquel encores viuant on tira vn clou, & dedans le corps duquel, apres qu'il fut mort, on trouua des cousteaux, du bois, & de ferremens.

CHAP. IX.

Liu. I. des epist.

Ce que Iean Langius homme tresdocte, & digne medecin des illustres Princes Palatins du Rhin, escrit estre auenu l'an mil cinq cens trẽteneuf, à Fugenstal, l'vn des villages de l'euesché d'Eysteten seroit incroyable, n'estoit qu'il y a encores des tesmoins viuans, qui ont veu ce qu'il escrit estre auenu. Vlric Neusesser, laboureur demeurant en ce village, estoit miserablemẽt tourmenté d'vne douleur qui le tenoit en l'vn des flancs, où mettant la main, il tira vn clou de fer, qui estoit sous la peau, laquelle le chirurgien

chirurgien luy auoit ouuerte auec le rasoir,& pour cela toutesfois ses douleurs ne s'apaisoyent:mais au cõtraire elles augmentoyent de iour en iour. Parquoy ce pauure miserable,voyant qu'il n'y auoit autre moyen de se depescher de tant de miseres que par la mort,prit vn cousteau & se coupa la gorge.Or comme on le portoit en terre trois iours apres sa mort,Eucharie Rosenbader demeurant à Vveissembourg,& Iehan d'Ettenstet barbier,luy ouurirent l'estomach en la presence d'vn chacun,dedans lequel ils trouuerent du bois rond & lõg, quatre cousteaux d'acier, dont les vns estoyent aigus, & les autres dentelez en maniere d'vne scie.Ils y trouuerent encores deux ferremens, chacun desquels surpassoit la longueur de neuf poussees. Il y auoit aussi vn gros toupillon de cheueux. Mais dequoy principalement nous esmerueillerons-nous en cecy? asauoir si ce sera de la maniere par laquelle cest amas de ferrement a peu estre dedans la capacité de l'estomach? ou bien par quel moyen il y a esté mis? Certainement cela n'a point esté fait que par l'astuce & finesse du diable.Voila ce qu'escrit Langius.

Du bois & des cousteaux trouuez dedãs l'estomach.

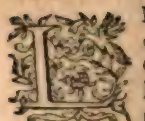
QVANT à moy, i'oseray bien soustenir, qu'auant qu'Vlric fust decedé, ces choses n'estoyent en son estomach, non plus que veritablement le clou estoit dessous sa peau auant l'entamure d'icelle. Car ceste douleur pouuoit bien proceder principalement en ces parties, à raison de l'amas des humeurs aigus & poignants, ou par vne abondance de ventositez, tout ainsi que nous experimentons auenir ordinairement en la maladie que nous nommons colique venteuse. Mais pour autant que parauanture le malade & les assistans, ou possible tous les deux, estoyent facilement persuadez qu'il y eust de la sorcelerie, & qu'en ce faisant ils auoyẽt eu plus de crainte de la mauuaise volõté du diable & de ses sectateurs,ensemble de la puissãce qui leur est permise, qu'à la defense,garde & puissance de Dieu, laquelle est par dessus toutes autres: il est auenu que ils ont esté liurez au diable pour en estre trompez, tellement qu'il luy a esté aise de supposer le clou,lors qu'on fit ouuerture de la peau estendue, sous laquelle ceste dureté aparoissoit, à cause de quelque matiere,

ou de quelques vents amassez par l'astu ce du diable. Il supposa aussi aisément toutes ces autres choses monstrueuses en l'ouuerture de l'estomach,& esblouit si bié les yeux des decoupeurs, que tres-aisément il parfit le ieu de sa tragœdie,pour la fin á quoy il l'auoit aprestee: c'est asauoir pour les rédre incredules & pour faire que laissant Dieu en leurs aduersitez, & les moyens que de sa grace nous a donnez celuy qui veritablement peut donner allegement à nos langueurs, nous confessions que Satan peut dauantage, qu'il ne fait, contre le corps de l'homme, creature que Dieu a faite à sa semblance:comme de penser qu'il puisse(ce que toutesfois il ne peut) changer la nature des choses en poussant insensiblement, & sans faire mal, vne matiere dure & aiguë, laquelle outrepasse la proportion des conduits, par lesquels il faudroit qu'elle passast, si ainsi il le faisoit, encores que la vertu soit telle, que le diable ne peut par aucun artifice estendre & faire ouurir le gauion & la gueule, ou autre partie par dessus & outre leur premiere nature,ainsi côme desia i'ay monstré plus au long en vn autre endroit. Mais si vous me soustenez qu'auant l'ouuerture, le clou de fer estoit cache en la partie douloureuse:comment est-ce,ie vous prie,qu'il y a esté mis si insensiblement que la peau & la chair n'en ayent esté blessees? Dauantage pourquoy est-ce que la douleur ne cessa apres qu'il fut tiré, puis qu'il faisoit la douleur,comme lon pensoit? Car la cause estant ostee, l'effect cesse, qui est vne reigle generale entre les physiciens. Quant est des choses qui apres la mort furent trouuees dedans l'estomach ouuert il n'y a point de doute qu'elles furent mises par le diable pendant qu'on l'ouuroit. Voila la maniere par laquelle le diable seme la graine de dissension toutesfois & quantes que nous acusons autruy d'auoir ensorcelé, & prenons plaisir de croire qu'ils ont machiné telle meschanceté à l'aide du diable, encores que veritablement ils en soyent innocens.

Les religieuses de Vuertet, lesquelles estoyent demoniaques, & qu'on pensoit estre ensorcelees par les sorcieres.

CHAP.

CHAP. X.



Es tourmens que les diables firent à quelques religieuses enfermees à Vvertet en la Comté de Horne, sont esmerueillables & horribles. On conte que le commencement vint d'vne pauure femme, laquelle en Caresme emprunta des religieuses vne quarte de sel, pesant enuiron trois liures, & depuis en rédit deux fois autant quand ce vint à Pasques. Des ceste heure-là, elles cõmencerent à trouuer dedans leur dortoir des petites boulettes blanches semblabes à de la dragee faite de sucre, lesquelles estoyét sallees au goust, toutesfois on n'en mãgeoit point, & ne sauoit on dõt elles venoyét. Peu de temps apres elles s'aperceurent de quelque chose qui sembloit se plaindre, cõme vn hõme malade: mais quelquefois elles entendirent vne voix, qui admonnestoit quelques religieuses qu'elles eussent à se leuer & venir à l'aide de leur sœur malade, lesquelles toutesfois estans leuees pour y acourir ne trouuoyét rien. Mesmes si quelquefois elles vouloyét vriner en leur pot de chãbre, il leur estoit incontinent osté, tellemét qu'elles gastoyét leur lict. Quelquesfois elle estoyent tirees de leur lict par les pieds, & trainees assez loin, & tellement chatouillees sous la plante, qu'elles craignoyent de mourir à force de rire. On arrachoit vne partie de la chair à quelques vnes: aux autres on retournoit sendeuant derriere les iambes, les bras & la face. Quelques vnes ainsi miserablemét tourmentees reiettoyent en vomissant vne grande quantité de liqueur noire, cõme encre, encore que parauãt elles eussent esté l'espace de cinquãte iours à ne manger autre chose, que du ius de refort sans pain. Ceste liqueur estoit tellemét amere & poignãte, qu'elle leur esleuoit la premiere peau de la bouche, & mesmes on ne leur sauoit faire aucun assaisonnemét, par lequel elles fussent attirees à prendre autre chose. Aucunes estoyent esleuees en l'air à la hauteur de la teste d'vn hõme, puis estoyent incõtinét iettees par terre. Or ainsi que quelques vns de leurs amis iusqu'au nõbre de treize fussent entrez au monastere pour resiouïr celles qui sembloyét estre soulagees & presque gueries,

les vnes tomberent incontinent à la renuerse hors de la table, où elles estoyent, sans pouuoir parler ou conoistre quelqu'vn: & les autres demeurerent couchees cōme mortes, ayās les bras & les iambes retournees. L'vne d'entre-elles fut esleuee en l'air, & encores que les assistās la pesassent empescher & y missent la main, toutesfois elle leur estoit arrachee maugré eux: & puis estoit tellemēt reiettee cōtre terre, qu'il sembloit qu'elle fust morte. Mais apres se releuāt cōme d'vn profond somne, elle sortoit du refectoir n'ayāt nul mal. Les vnes marchoyēt sur le deuāt des iambes, cōme si elles n'eussent point eu de pieds, & sembloit qu'elles fussent trainees par derriere en vn sachet, cōme si leurs liés eussent esté trop relaschez. Les autres montoyent au haut des arbres, ainsi que chats, & en descendoyent sans aucune blessure de leurs corps. Il auint aussi comme leur mere, qui est la premiere du monastere, parloit à feuë madame Marguerite, Contesse de Bure (de laquelle le pere de misericorde aura memoire par sa grace en la resurrection des iustes) on luy arracha vn morceau de chair de la cuisse, dont elle s'escria de grande douleur, & fut incontinet portee en son lict, là où la playe fut veuë en partie plombee, & en partie noire, toutesfois elle guerit. Il auint aussi q deux religieuses du nōbre des malades, estans ensemble & se resiouissans, commencerent à parler d'vn chat noir qu'elles disoyent estre en leur dortoir, & auoir esté enfermé en vne corbeille par vne dame qu'elles nommoyent, & qui demeuroit en la ville. Ceste chose ayāt esté entēdue par vne autre religieuse qui n'estoit malade, fut raportee à la mere, laquelle acompagnee de deux ou trois autres religieuses, alla cercher la corbeille, qui fut ouuerte, & en sortit vn chat qui se sauua. De là la pauure femme, soupçonnee comme sorciere, fut mise en prison auec sept autres, lesquelles y furent depuis amenees, & entre autres il y auoit vne matrone la plus vieille de toutes, laquelle, par le tesmoignage des voisins & des pauures, estoit tellement charitable enuers les soufreteux, que mesmes elle en auoit enduré disette. Ceste femme estant gehennee par le bourreau, ne confessa onques ceste meschanceté. En fin comme selon la coustume, on la presentoit

Marguerite Comtesse de Bure.

au Burchgraue, elle luy dit qu'elle estoit tellemẽt foible qu'impossible luy estoit de mãger,mais bien le prioit de luy faire bailler à boire: ce que luy ayant esté accordé & baillé par le mesme Burchgraue,elle le prit par la robbe, & s'appuyant sur ses genoux elle rendit l'ame. Tels & semblables miracles furent veus en ce monastere,& dura ceste bourrellerie manifeste par l'espace de trois ans,laquelle depuis elles recelerent.

Or n'y a-il point de doute que Satan ne possedast ces religieuses, lequel pensant auoir trouué occasion commode pour tromper, par le moyen du sel que la pauure femme auoit rendu,print peine de faire acroire à ces religieuses credules qu'il y auoit de la sorcellerie: afin de blesser la bonne renommee de ceste matrone innocẽte.Parquoy il sema ces grains semblables à ceux qui sont recouuerts de sucre, pour plustost inciter ces religieuses à en gouster:& leur bailla vn goust salé pour donner plustost soupçon de celle qui auoit rendu le sel: ce qui auint. Dauantage Dieu permit au diable de les tourmenter,ou afin que ces religieuses fussent esprouuees ou chastiees, ou bien à raison de leur incredulité. Or furent-elles trouuees n'auoir la foy ferme & stable, puis qu'elles raporterent la cause de ces maux à des femmes,& non à la volonté de Dieu. Et de là s'ensuyuit le conseil Satanique des deux religieuses, lequel fut inuenté par le Diable conducteur de leurs paroles mẽsongeres, afin d'imprimer vne marque perpetuelle à la pauure matrone innocente, laquelle elles accusoyent de sorcellerie: & que par ce moyen la prison,le tourment & la mort s'en ensuyuit. Mesmes si le chat estoit naturel, il ne faut point douter que le diable ne l'eust mis en la corbeille: & certes ie penserois plustost que ce fust le diable mesme sous la figure d'vn chat. Aussi voyons nous qu'en toute ceste tragœdie, Dieu luy limita tellement son pouuoir, que celle laquelle il esleuoit en haut & laissoit choir, ne sentoit aucun mal, encores qu'il semblast qu'elle fust morte: mais estant comme reuenue à elle d'vn somme profond,elle ne laissoit point de s'en aller.

Les religieuses de Brigitte demoniaques.

Ce qui auint iadis aux religieuses de Brigitte,

lesquelles sont reformees au conuent voisin de Xante, n'est gueres dissemblable à l'histoire precedente. Car elles estoyent diuersement & estrangement tourmentees. Maintenant elles tressailloyent, maintenant elles beelloyent comme brebis, & rendoyẽt des voix horribles. Quelquesfois elles estoyent poussees hors de leurs chaires en l'Eglise, là où mesmes on leur arrachoit le voile de dessus la teste: & quelquesfois leur gauiõ estoit tellement estoupé, qu'impossible leur estoit d'aualler aucune viande. Ceste estrange & cruelle calamité dura l'espace de dix ans en quelques vnes. Et disoit-on que vne ieune religieuse esprise de l'amour d'vn ieune hõme en estoit cause, pour autant que ses parens ne le luy auoyẽt voulu donner en mariage. Et que le diable trãsformé en vne forme semblable à son amy, s'estoit aparu à elle, lors que pour ceste occasion elle estoit extremement afligee: & qu'il luy auoit conseillé de se rendre religieuse, comme elle fit incontinent. Là estant enfermee elle deuint cõme furieuse & mõstra à vn chacũ des horribles & estranges spectacles. Ce mal se mit en plusieurs autres religieuses, comme s'il eust esté cõtagieux: lesquelles, par la confession mesme de la premiere, pẽserent asseurément qu'elle estoit seule cause de tout ce malheur. Parquoy estãt tiree hors & mise en garde en vn autre endroit, elle acoucha par deux fois du fait du geolier. Et depuis estant mise en liberté, ie pense qu'elle vescut long temps, sans que iamais on eust opinion qu'elle fust sorciere.

Le diable confesse par la bouche de ceste religieuse, qu'il est auteur du mal.

Les religieuses de Nieumeghe demoniaques.

I'AY entendu que le diable tourmenta par lespace de quelques annees les religieuses de Hessimõt à Nieumeghe, lequel estãt entré en leur dortoir cõme vn tourbillon cõmença à iouer du lut & de la harpe si melodieusemẽt, que les religieuses eussent volontiers dansé à tel son: puis il se transforma en chien, & se ietta dedans le lict de celle, laquelle on soupçonnoit coulpable du peché qu'elles nõment muet. Telles & semblables choses, voire plus grieues sont auenues en ce conuẽt du viuant du beau pere Paul, lesquelles ie ne veux deceler, puis qu'elles mesmes les tiennent cachees. Ie conois encor vn cõuent de nonnains assez fameux pres l'Euesché de Cologne, où, il y a enuiron huict ans, le diable se pour-

menoit

menoit en forme de chien, & se cachant sous la robbe des religieuses, monstroit vn ord & sale mouuement. Le mesme auint à Hensberg en la duché de Cleues, sous la figure de chats.

Les tourments diaboliques auenus au monastere de Kentorps & imputez aux sorcieres.

CHAP. XI.

NOus pouuons icy raporter les retirements de nerfs, ou conuulsions monstrueuses & innombrables, auenues aux religieuses du côuent de Kentorp pres la vieille Marque au Côté de la Marche pres Hammone, par l'artifice des diables, ainsi comme nous auons escrit au premier liu. ch. vnzieme. Lors qu'elles estoyent en acces & vn peu deuant, elles poussoyent de leur bouche vne puâte haleine: & ceste haleine leur venoit vne fois le iour, quelquesfois plus souuét, & quelques fois elle cõtinuoit plusieurs heures. Quelques vnes, encores que elles fussent en leur mal, ne laissoyent pas d'auoir l'entédement sain, d'ouyr & de reconoistre ceux qui estoyét à l'entour d'elles, ainsi que depuis elles confessoyét. Car à raison des conuulsions de la langue & des parties dediees à la respiration, elles ne pouuoyent parler pendant l'acces. Or estoyent les vnes plus tourmentees que les autres & quelques vnes moins: toutesfois elles auoyent toutes ceci de commun, qu'incontinent que l'vne d'entre elles commençoit à estre tourmétee, les autres aussi la suyuoyent & estoyét pareillemét afligees apres auoir seulement entendu le bruit des autres encores qu'elles fussent en diuers lieux.

MAIS afin que chacun conoisse le commencement & l'acroissement de ceste calamité, & le dernier acte de ceste histoire tragique, lequel a esté soigneusement poursuyui par ce deceueur & trompeur homicide, en ce cruel spectacle: & que cy apres on puisse plus aisemét aller au deuât des malicieuses entreprises du diable en telles estrâges & horribles cruautez, ie raconteray en bref & à la verité, ce qu'apres m'estre diligemment en-

questé, i'ay entendu par la bouche d'vne ancienne & honneste religieuse de ce conuent, laquelle fut afligee des premieres. Ceste bonne dame nommee Anne Lengon, fut enuoyee au commencement au monastere de Nonhertic incontinent qu'elle se sentit mal du costé gauche, & que lon eust opinion qu'elle fust malade du haut mal, ce que elle fit par quelque deuotion. Là apres auoir beu dans le test de sainct Corneille, les religieuses faisoyent courir le bruit qu'elle se portoit beaucoup mieux que de coustume: ce qui toutesfois estoit faux. Or apres que non seulement ceste ci, mais aussi toutes les autres se fussent plus mal portees qu'au parauant, elles enuoyerent par deuers le deuin, lequel leur fit entendre qu'elles auoyent esté toutes empoisonnees par leur cuisiniere, nommee Else Kamense. Le Diable prenant ocasion de là, cômmença non seulement à les tourmenter de diuerses conuulsions: mais aussi les inuita à se mordre les vnes les autres, & se ietter sur les estrangers: mesmes il les fit entrebatre, entreporter & s'entreietter par terre sans aucun mal, aussi aisément que si elles eussent manié des plumes, si bien qu'elles aperceuoyent bien que leur volonté n'estoit en leur puissance. Lors que lon les empeschoit de fraper ou faire autre violence, elles se tourmentoyent grieuement, tellemēt qu'à l'heure mesme qu'on les laissoit, elles se blessoyent se meurtrissoyent, & se mordoyent sans qu'elles sentissent mal: car aussi auoyent elles opinion qu'il estoit necessaire de faire mal à leur propre corps.

Si quelque fois Anne parloit en son accés, cela sembloit estre fait par le moyē de quelqu'autre qui tiroit & repoussoit son vent, tellement qu'elle s'entendoit bien parler, toutesfois les paroles finies elle ne se resouuenoit aucunement de ce qu'elle auoit dit: si ce n'estoit qu'on luy repetast: car lors elle se rememoroit les auoir pronōcees, mais de honte qu'elle en auoit, elle aimoit mieux s'en taire. Si quelquefois elle se mettoit en oraison, soudain elle estoit troublee par le malin esprit, tellement qu'elle ne pouuoit, comme elle eust bien voulu, atentiuement poursuyure son propos, ni mouuoir sa langue. Mais s'il auenoit qu'elle murmurast, sans y penser, les prieres ou heures que vulgairement on nomme canoniques

niques, tant s'en faut qu'alors elle se sentist empeschee, que mesmes il luy sembloit qu'elle estoit allegee de son mal. Au reste elle demeura hebetee de l'entendement sans aucun sentiment, discretion, & sans pouuoir iuger de ce qu'elle faisoit: si bien qu'onques elle ne peut penser atentiuement à quelque chose que ce fust, bonne ou mauuaise. S'il auenoit que quelque homme de bien, deuot & craignant Dieu, par[la] à elle, lors il sembloit que le diable l'en punist. Et au contraire si les autres femmes deuisoyent auec elle de petites afaires & de peu d'importance, elle y prenoit grand plaisir, & estoit allegee. Depuis aussi lors qu'on l'exorcisoit, elle ietta vne grande quantité de sang par la bouche, sans qu'elle en tombast pour l'heure en aucun inconuenient. Or toutes ces religieuses. ainsi tourmentees par le diable, sentoyent vne douleur, laquelle gaignoit inesgalemēt depuis la plāte de leurs pieds, qui leur sembloit estre bruslee d'eau chaude. Et encores que toutes fussent ainsi diuersement afligees, si est-ce qu'elles n'en perdirent point leur appetit, & ne laisserent de se nourrir. Le diable parloit souuentesfois & beaucoup par la bouche des ieunes, lesquelles auoyent l'esprit troublé: ausquelles aussi il se representoit en forme de chat noir, ou sous la fausse semblance de Else Kamense, ou sous celle de sa mere, ou bien celle de son frere: tellement que toutes pensoyent, mais faussement, que ces personnes fussent cause de leurs miseres & cruels tourmens. Apres que Anne se fut resoluë de ne plus retourner au monastere, duquel ses parens l'auoyent retiree, mais de seruir Dieu deuotement & par vn iugement beaucoup plus arresté, ceste calamité la laissa: toutesfois si elle receuoit seulemēt des lettres de la Mere du cōuēt, elle sentoit vn fremissemēt par tout sō corps, cōme si de bref elle eust deu retomber en ce premier mal. Peu de temps apres elle se maria, & oncques depuis elle ne s'est aucunement ressentie de ceste calamité.

Elle m'a raconté que Else Kamense estoit afligee de mesme mal que les autres, asauoir semblable à celuy que nous nommons le haut mal, & que mesmes quelquefois elle tenoit des propos sans raison: qui fut cause que les religieuses penserent qu'elle s'estoit ensorcelee,

afin qu'on ne la soupçonnast de mesfait:tellemét qu'autant qu'elles estoyent, ne raporterent onques les afections qu'elles enduroyent à la volonté de Dieu, ni au diable, ains seulemét à leur cuisiniere Else Kamése que le deuin leur auoit dit estre sorciere. Ceste pauure fille estant mise en iustice confessa premierement qu'elle auoit este cause de ce tragique spectacle, lequel elle auoit excité par le moyen du mesange de quelques venins:toutesfois estant au suplice & preste de mourir, elle declara que oncques elle ne s'estoit aidee de poisons, ains seulement que tout le mal n'estoit procedé que par maudissons. Nous expliquerons ci apres, si ces choses ont peu estre faites en ceste maniere.

Li. 10. c. 6

Citoyens d'Hâmone demoniaques.

Le diable prenant pied & quasi comme asseurant sa puissance sur ce que desia la fille & la mere auoyent esté bruslees, ne faillit point de se ietter sur les habitans de la prochaine bourgade, vne partie desquels il tourmenta par diuerses sortes d'aflictiós. Dont il auint que Charles le Cocq, ministre de leur Eglise, en appela cinq en son logis, afin de les instruire & fortifier encontre les impostures & tromperies des diables. Les cinq ayans recité les dix commandemés de la Loy le Symbole des Apostres, & l'oraison de nostre Seigneur, commencerent à demander le nom les vns des autres, & se nommerent chacun l'vn des noms ridicules que nous auons escrits au premier liure estre du nombre des noms controuuez du diable: ce qu'ayant fait, l'vn d'entre-eux se mocquant du Ministre, commença à dire, Que ferons nous maintenant? Le Ministre nous veut-il chasser dehors? Et alors vn autre luy respondit, qu'il vouloit monter sur son bouc noir pour s'en aller par deuers vne femme voisine du lieu, laquelle il nomma, disant qu'il y seroit le bien venu. Le diable faisoit cela tout expres, afin de rendre ceste femme soupçonnee de sorcellerie. L'vn des autres dit, qu'il en vouloit faire autant, & que le meme bouc le porteroit chez vne autre femme, laquelle il nomma. incontinent l'vn & l'autre, comme insensé, se mit à cheuauchon sur vne scabelle, & monstra tant par gestes que par parole qu'il alloit & estoit porté en la maison de ces femmes, encores que ce pendant il ne bougeast d'vne place. Le troisieme se mit à croupeto

Chap. 22.

&

& se recourba du tout en deuant, puis se roula vers la porte de la chambre, par laquelle soudainement ouuerte il se ietta, & tomba du haut en bas des degrez sans se faire mal.

Il y eut aussi de ce mesme temps, plusieurs demoniaques en vn village nommé Houel, pres Hammone, & plusieurs hommes furent encores tourmentez cruellement par ce diable assez pres de là: dont il auint que quelques femmes furent mises en prison & plusieurs accusees, comme il auient ordinairement en semblables afaires demoniaques.

Il y eut encores vne sotte femme demeurãt au Côté de la Marche, laquelle aporta du laict estendu par filets & desia tout seiché, qu'elle asseuroit auoir ainsi esté fait par les enchantemens d'vne sienne voisine, en allumant vn tison dedans le feu, sur lequel elle faisoit bouillir son laict. La verité du faict toutesfois aparoistra, par ce qu'en tout laict il y a trois substãces, à sçauoir le beurre, le fromage, & le laict cler. Or si on faict bouillir le laict incontinent qu'il commence à s'aigrir (ce qui se fait souuentefois en esté & moins en hiuer) le fromage dissouls parmi le beurre s'amassera & s'endurcira tellement qu'on pourra aisement l'estendre & le tirer par filets, comme lon feroit du lin. Mesme si on l'entortille à l'entour de quelque baston il y seichera en telle maniere, que facilement on le pourra rompre & mettre en poudre.

Qvant à ce que lon dit que les sorcieres font venir du laict (ce qui soit dit en passant sur ce propos) hors des ioncs, leur substance legere claire & presque seiche n'y conuient pas, cela est repugnant a toute raison & à verité mesme. Comment donc cela se fait-il? pour certain si quelqu'vn tirant des ioncs en void sortir du laict, c'est le diable qui l'aporte, deceuant ainsi les yeux de la sorciere, tellement qu'elle pense l'auoir tiré: & ainsi c'est vne imposture & pure illusion. Ie di le mesme du laict qu'on voudroit maintenir auoir esté tiré de quelqu'autre matiere nõ propre. Si lon void les vaches priuees de laict, cõtre leur naturel, le diable peut estouper les conduits, enserrer les tetines, comme nous auons dit que les hommes peuuent estre empeschez d'habiter auec les femmes.

Histoire des religieuses du conuent de Nazareth à Cologne, lesquelles furent afligees par le diable.

CHAP. XII

LEs Religieuses du Conuent de Nazareth à Colongne, furent presques tourmentees en la maniere que dessus. Car apres qu'elles eurẽt esté par plusieurs annees afligees, gehennees & tẽpestees diuersement & en plusieurs sortes par le diable, elles le furẽt encores plus prodigieusement & horriblement l'an mil cinq cens soixante & quatre, lors qu'outre vn estrange spectacle, aparu souuent par vne maniere prodigieuse, elles estoyẽt reuersees par terre le vẽtre en haut & rebrassees comme pour auoir compagnie d'homme, pendant lequel acte tenoyent les yeux fermez, qu'elles ouuroyent apres auec vne grande honte, & comme si elles eussent enduré vne grand' peine. Vne ieune fille nommee Gertrude aagee de quatorze ans, laquelle auoit esté enfermee en ce monastere, donna la premiere occasion à tout ce mal-heur. Elle auoit souuentesfois experimenté ces folles aparitions en son lict, en quoy mesmes elle auoit esté descouuerte par les risees qu'elle faisoit: bien qu'elle s'essayast de chasser auec vne estolle consacree son amoureux qui venoit toutes les nuicts coucher auec elle. Or ainsi qu'vne sienne compagne estoit couchee en vne couchette, tout expres pour la defendre de ceste aparition, ceste pauurette eut frayeur quãd elle entẽdit le bruit de ce debat. En fin estant faite le repaire du diable, fut miserablement afligee de plusieurs especes de retiremẽt de nerfs. Lors qu'elle estoit en son acces, il sembloit que quelquefois elle ne vist pas fort bien, & encores qu'il semblast qu'elle fut demeuree en bon sens, si est-ce qu'elle proferoit des paroles estranges & tres-inconstantes, lesquelles mesmes tiroyent à desespoir. Autant en faisoyent plusieurs autres. Et ainsi ceste peste gaigna petit à petit, & tant plus s'augmenta; lors

lors que ces pauures afligees commencerent á auoir recours aux remedes illegitimes. Ainsi que ie faisoy inquisition du faict en ce conuent le vingt-cinquieme du mois de May, mil cinq cens soixante & cinq, en presence de nobles & sages personnes M. Constantin de Lyskerken conseillier. maistre Iean Altenan, autre-fois Doyen de Cleues, maistre Iean Echt Docteur en Medecine, & de mon fils Henry, Docteur en Philosophie & Medecine, ie reconu des lettres fort horribles que ceste ieune fille auoit escrites á son amy, toutesfois personne de nous ne doutoit qu'elles ne fussent escrites par ceste demoniaque, pendant qu'elle estoit en son mal. Tandis que le diable bourrelloit ainsi ces nonnains, aucunes d'elles furent saisies de peste, & durant qu'elles en furét malades, le diable ne les tourmenta nullement, par vne singuliere bóté de Dieu, qui limite á satan certaines bornes lesquelles il ne peut outrepasser en afligeant ceux que Dieu luy liure en ce monde.

Or le commencement de toute ceste calamité procedoit de quelques ieunes hommes desbauchez, qui apres auoir prins acointance, par vn ieu de paulme prochain de lá, auec vne ou deux des religieuses, estoyent depuis montez par dessus les murailles, & auoyent iouy de leurs amours. Mais depuis ayans desisté á cause que les moyens leur en furent ostez, le diable cauteleux ouurier gasta la phantasie de ces miserables, & leur representa souuent les semblances de leurs paillards: & manifesta anx yeux d'vn chacun l'ignominieuse vilenie de ces mouuemens veneriens. I'ay expliqué amplement par les lettres que ie leur ay enuoyé, les moyens conuenables & chrestiés, par lesquels elles pouuoyent obuier á ceste tragedie.

Il faut mettre en ce rang vne autre nonnain, d'vn conuent de Bosleduc pres le temple de sainct Iean Baptiste, nommee Iudith, laquelle i'ay veu tourmentee du diable par estranges conuulsions: car il luy serroit la gorge tellement qu'elle ne pouuoit aualer aucune viande, & luy tenoit aussi lá lágue par fois en telle sorte que il l'empeschoit de parler: & d'autre fois ie lui ay oui proferer des propos ridicules & horribles. I'adiousteray en

cor vne autre ieune fille, seruante d'vne religieuse de noble maison. Vn païsan luy auoit promis mariage mais il s'amouracha d'vne autre, dont ceste-ci fut tellement contristee, qu'estant allee enuiron vne demie lieuë loin du conuent elle rencontra le diable, en forme d'vn beau ieune homme, lequel commença à deuiser familierement auec elle, luy descouurant tous les secrets du paysan, & les propos qu'il auoit tenus à sa nouuelle amie, & ce afin de faire tomber ceste ieune fille en desespoir, & en resolution de s'estrangler. Estans paruenus pres d'vn ruisseau, luy print l'huile qu'elle portoit afin qu'elle passast plus aisémêt la plâche: & l'inuita d'aller en certain lieu qu'il luy nommoit, ce qu'elle refusa, disant, que voulez vous que i'aille faire parmi ces marests & estangs? Alors le diable disparut, dont la fille fut tellement effroyee qu'elle tomba pasmee & demi morte: sa maistresse (que ie conoy fort bien) en estant auertie, la fit raporter au Conuent dedans vne lictiere. Là elle fut malade & comme transportee d'entendement, estant agitee de façon estrange en son esprit, & par fois se plaignoit d'estre miserablemét afligee par ce malin esprit, qui la vouloit oster de là & l'emporter par la fenestre. Pour certain la cause de ce malefice fut la trop grande melancholie procedante d'amour, laquelle Satan, desireux de tromper & perdre ceste pauure creature, empoigna incontinent. Mais la fille ayant esté mariee depuis à ce paysan, recouura sa premiere santé.

Histoire admirable d'vne ieune fille, du costé de laquelle on tira vn cousteau.

CHAP XIII

IE n'ay voulu obmettre en cest endroit ce qui est auenu au village de Leuensteet, appartenant au Duc de Brunsuic. Il y auoit vne ieune fille nommee Marguerite, fille de Henning Achils, aagee de vingt ans, laquelle demouroit auec sa sœur. Ceste fille voulant nettoyer les souliers de sa sœur, le iour de la visitation de la vierge Marie, qui est le second de Iuin, prit l'vn de ses cousteaux, (or y en auoit-il deux en vne mesme gaine lesque

lesquels estoyent emboutez d'airain) & se retira en vn petit coin pour s'asseoir : car elle estoit toute foible d'vne fieure qui l'auoit tenue long temps. Ainsi qu'elle cõmẽçoit, entra vne vieille à l'improuiste, qui l'interrogua si elle auoit encore la fieure, & comment elle se portoit de sa maladie. Incontinent que la fille luy eut donné response, elle sortit hors sans dire mot. Or apres que les souliers eurent esté nettoyez, ceste fille laissa tomber le cousteau en son giron, lequel depuis elle ne peut retrouuer, encores que diligemment elle le cerchast : ce qui l'effroya, & encores dauantage quand elle aperceut vn chien noir couché dessous la table, qu'elle chassa esperant retrouuer son cousteau. Ce chien tout irrité commença à luy monstrer les dents, & grondant se lança en la rue, & s'enfuit. Il luy sembla incontinent qu'elle sentit ie ne sçay quoy, qui luy descẽdoit par derriere le lez du dos comme quelque humeur froide, & soudain elle esuanouït, & demeura ainsi iusques au troisieme iour suyuant, qu'elle commença à respirer vn petit, & à prendre quelque chose pour se substanter. Or estant diligemment interroguee de la cause de son mal, elle respondit sçauoir certainement que le cousteau, qu'elle auoit tiré de la gaine de sa sœur, estoit entré dedans son costé gauche, & qu'en ceste partie elle sentoit douleur. Et encores que ses parens luy contredissent, dautant qu'ils eurent opinion qu'elle estoit melancholique, & qu'elle resuoit à raison de la longue maladie, des iusnes & autres accidens : si ne cessa elle point de persister en ses plaintes, larmes, & veilles continuelles, tellement qu'elle en auoit le cerueau troublé, & estoit quelquefois l'espace de deux iours sans rien prendre, encores qu'on l'en priast par douceur, & que quelque-fois on la contraignist par force. Or auoit-elle ses acces plus forts en vn temps qu'en l'autre, tellement qu'elle se pouuoit reposer, non toutes-fois long temps, à raison des continuelles douleurs qui la tourmentoyent, tellement que elle estoit cõtrainte de se tenir toute courbee sur vn baston. Et ce qui plus augmenta sa fascherie & diminua son soulagement, estoit que veritablement elle croyoit que le cousteau fust en son corps : & qu'en cela chacun luy contredisoit opiniastrement & luy proposoit l'im-

possibilité, iugeant qu'elle auoit la phantasie troublee, attendu qu'ils n'auoyent aucun signe ou conduict qui leur aparust, excepté ses iournelles larmes & complaintes, esquelles elle continua l'espace de trois mois, & iusques à ce qu'il aparust au costé gauche vn peu au dessus de la ratte, & entre les deux dernieres costes que nous nommons fausses, vne apostme grosse comme vn œuf de poule, & faicte en maniere d'vn croissant, laquelle s'augmenta & diminua selon que l'enfleure aparut & print fin. Alors ceste pauure malade leur dit, Iusques à present vous n'auez voulu croire que le cousteau fust en mon corps, mais incontinent que le iour de la visitation de la vierge Marie sera venu, alors vous verrez & entendrez manifestement comment il est fiché en mon costé. Et ainsi le trentieme de Iuin, sortit vne si grande abondance de bouë hors de l'vlcere qui s'estoit fait en ce costé, que l'enfleure commença à se diminuer, & alors apparut la pointe du cousteau que la fille desiroit fort d'arracher: toutes-fois elle en fut empeschee par ses parens, qui enuoyerent querir le chirurgien du Duc Henry, qui pour lors estoit au chasteau de Vvolffembutel. Ce chirurgien estant arriué le quatrieme iour de Iuillet, pria le Curé de parler à la fille, la consoler & l'instruire par la parole de Dieu, & de prendre garde aussi à ses responces, pourautant que chascun auoit opinion que quelque-fois elle estoit tourmentee du diable. Elle respondit alors qu'elle vouloit bien estre ainsi traictee, encores qu'elle s'asseurast que en bref elle deuoit mourir. Et ce mesme iour le chirurgien voyant la poincte du cousteau qui se monstroit sous les costes, le tira auec ses instrumens, & fut trouué semblable à l'autre, excepté qu'il estoit fort vsé enuiron le milieu du tranchant. L'vlcere fut depuis gueri par le chirurgien. Voila toute l'histoire en la maniere qu'elle a esté escrite & diuulguee en vulgaire Aleman.

Explication de ce spectacle esmerueillable.

CHAP. XIIII

ENCO-

ENCORES que ie ſache bien que pluſieurs crieront apres moy à haute voix, & qu'vn chacun eſt d'opinion que ceſte eſmerueillable hiſtoire & ſpectacle cy deſſus raconté, a eſté veritablement faict, ſans aucune impoſture du diable, tellemẽt qu'il n'y faut aucune gloſe ni commentaire: ſi eſt-ce que ie ne laiſſeray pas d'expliquer ſimplement ce que i'en penſe, & de monſtrer le plus brieuement que faire ſe pourra, que le couſteau ne fut oncques en ſon corps: ains ſeulement que les impoſtures du diable ont ofuſqué les yeux d'vn chacun: bref que la fille eſtoit poſſedee du diable. Ce que ie feray à l'aide de Dieu, afin que cecy tourne à ſa gloire & à la confuſion du mauuais eſprit, & de la troupe de ceux qu'il a trompez, & qui luy adherent.

Les moyẽs deſquels le diable s'eſt aidé en cet acte falacieux.

PREMIEREMENT il faut noter que ceſte ſimple fillette auoit eſté longuement malade de la fieure, laquelle ie penſe auoir eſté quarte, ce que ie ſoupçonne à cauſe de la longueur du temps qu'elle luy continua: & partant elle eſtoit iſſue d'vne abondance de malin & noir humeur melancholique, lequel s'eſtoit pourry dedans ſon corps: & qui auſſi eſtoupant ſouuentes-fois la ratte, engẽdre en icelle vne enfleure, vne dureté & vne apoſtume: & pour ceſte occaſion la fieure quarte laiſſe aſſez ſouuent de tels & pareils ſucceſſeurs.

CES choſes ainſi poſees, aſauoir le ſexe feminin, l'aage tendre & ieune, & l'ennuy d'vne ſi longue maladie: il eſtoit aiſé au diable d'edifier là deſſus le reſte de ſon baſtiment, par vne continuelle & ſoigneuſe eſtude. Car il luy eſt beaucoup plus aiſé d'eſtre receu & eſcouté par ceux eſquels toutes ces choſes ſont, que par les hommes qui ſont en fleur d'aage & bien ſains. Ce mal-heureux s'aida pour executer & mettre à fin ſon ouurage, de ceſt humeur melancholique, fort commode à ſes actions, duquel tant s'en faut que le cerueau & le corps de la fille euſt eſté purgé, qu'au contraire il en eſtoit encores fort chargé. Auſſi ay-ie monſtré au liure precedent par ſi pertinentes demonſtrations, de quelle affection le diable a acouſtumé de ſe meſler parmi ceſt humeur conuenable, commode & particulier tant à ſoy qu'à ſes actions, & comme par le moyen d'iceluy il a

L'humeur melancholique fort propre aux piperies du diable.

acoustumé de faire des esmerueillables phantosmes, rares & non acoustumees imaginations: qu'il n'est aucunement necessaire de le repeter en cest endroit.

Or afin que le diable poursuyuist l'acte commencé en ceste tragedie, il print occasion de ce que la ieune fille estoit seule, le matin, & lors que les autres personnes du logis estoyent absentes, qui parauanture eussent par viue foy empesché l'entreprise de ce cauteleux. Il print donques premierement la semblance d'vne vieille, laquelle s'enquesteroit de la santé de la fille: ce qu'il fit, afin qu'incontinent qu'il luy auroit mis en l'opinion que le cousteau seroit caché dedans son corps, elle se soupçonnast de quelque sorciere, qui par charme l'auroit fait entrer. Car ce sanguinaire & cauteleux n'a rien en plus grande recommandation que d'esmouuoir des proces & contentions, que d'entreprendre des homicides, principalement contre les innocens, & que de mettre & imprimer en la phantasie vne fausse persuasion contre le vray seruice de Dieu. Afin donques de faire croire plus fermement que par le moyen de ceste sorciere le cousteau auoit esté porté du giron iusques dedans le costé, & que ceste vieille auoit acointance auec le diable, il apparut en forme d'vn chien noir, tellemét que la fille estant vn petit reuenue à soy, se douta aisément que c'estoit le diable.

Mesme au mesme temps qu'il commença à la posseder, il luy fit sentir vn catharre ou humeur froide degouttant depuis la teste iusques au long du dos, afin que ceste fille sortant de pasmoison, creust qu'en ce mesme instant qu'elle sentit ceste froidure, le cousteau estoit entré en son corps. Des l'heure s'estāt meslé parmy les sens d'icelle, il en troubla tellement les organes & instrumens, qu'elle fust tenue par l'espace de trois iours comme morte: & cependant il conferma tellement en sa phantasie que ce cousteau estoit entré dedans son costé, que depuis il fut impossible luy persuader le contraire. Aussi ce cauteleux medecin auoit conu auparauāt que le reste des humeurs malignes procedees de ceste longue fieure s'estoit amassé en ceste partie, & qu'en icelle il esmouueroit quelque vlcere, dautant qu'il estoit suiet à se pourrir, ou bien que luymesme

mesme, qui est esprit, les pousseroit & induiroit à pourriture : ioint aussi qu'il pouuoit bien faire couler de la teste vn humeur froid, apte & commode pour s'amasser en la partie. I'ay veu vne apostume faite entre les muscles du costé gauche du ventre, par vn pareil degoutemēt, laquelle s'estoit engendree apres vne lōgue fieure qui tourmenta feu de bonne memoire Monsieur Antoine, Electeur, Archeuesque de Cologne, duquel le pere de misericorde se souuiene en la resurrection des iustes. Au reste l'vlcere fut fait en ceste partie & par cest humeur conuenable, tout expres, & afin que plus commodement estant ouuert il descouurist la pointe du cousteau, & qu'il semblast monstrer plus grande occasion d'ouuerture. Ainsi la forme de ceste pointe mise au deuant, ou bien la vraye pointe du cousteau mesme, pendant que le reste estoit caché par vn air espais, le diable charma les yeux de la fille, des parēs, des assistās & du chirurgien, comme il peut facilement faire par le moyē de l'air ou de l'esprit de la veuë, lequel il trouble & empesche. Par ce moyen doncques Satan posa dessus l'vlcere le cousteau qui s'estoit enrouillé parmy le fumier & les ordures de la maison, & en monstrant seulement la pointe, il cacha le reste par imposture & tromperie. De là le chirurgien le tira auec ses instrumens, pendant que le diable tenoit cōtre, afin qu'il semblast estre arraché auec force: non toutesfois qu'il fust dedās le corps, ains seulement dessus la peau, où il estoit couché & comme recouuert d'vn nuage. Il ne se faut aucunemēt esmerueiller de cela, veu qu'ordinairemēt nous voyōs le semblable estre fait par les ioueurs de passepasse, lors qu'il semble qu'ils font passer des dagues ou des caniuets au trauers de leurs ioues ou de leurs bras, sans qu'il en sorte vne seule goutte de sang : ou bien lors que ils attachent vn cadenas ou serrure contre leur bouche ou leurs levres : ou qu'ils iettēt vne boulette en la bouche, puis en retirent de la fiente, & ainsi ils font paroistre mille autres merueilles, esquelles toutesfois il n'y a aucune verité.

Or si vous pēsez que par ceste mienne interpretatiō ie ne vous aye satisfait, & que vous demeuriez en opiniō que le cousteau fust tiré hors du corps, ie vous de-

mande par quel moyen & par quels cōduits il y
Car il faut necessairemēt, s'il en est sorti, qu'il y so
tré auparauant. Premierement il n'a peu estre mis
diable depuis la teste & au long du dos iusqu'au
sans qu'il y fust demeuré vne grande blessure, a
qu'il n'est pas comme vn humeur, lequel degou
coule par les petits pores ou pertuis. Vne matiere
mode & non vn cousteau peut bien passer par la
che & non par autre endroit, & de là par la gueule
dedans l'estomach & les boyaux, iusques au siege.
cores que ie vous confessasse qu'il fust entré par la
che, toutefois si n'eust-il peu estre porté en ceste
du costé, que premieremēt l'estomach n'eust esté
auec la taye qui couure toutes les parties de deda
corps, ce qui ne se peut faire que la mort ne s'ē ensi
Il n'y a aussi aucun conduit par le siege, si ce n'est
qui passe par le tournoyement des boyaux, par l'
mach, la gueule, le gauiō & la bouche: tellemēt qu
ce conduit les passages estoyent bouchez au cous
par lesquels il eust falu passer pour aller au costé. M
vous voulez qu'il soit entré par la chair de dehor
vous prie que deuenoit la douleur, l'effusion de san
la playe, veu qu'il n'y aparut aucun vestige d'icell
mesme aucune cicatrice? Cest esprit cauteleux ne
conte en ceci de faire paroistre la pointe du cou
vers haut en l'embouchure de la playe, encores qu
stost par vne finesse plus asseuree il y eust deu mōstr
māche, s'il est ainsi que le cousteau fut entre deda
corps la poincte la premiere: laquelle n'eust peu
tourner là dedās sans la mortelle blesseure de plus
parties: si ce n'est que follemēt vous disiez le cousteau
stre premieremēt mōté par les parties inferieures d
tre, sans y auoir fait aucun mal, puis qu'en icelles ell
sentit aucune douleur. Or est-il aisé de monstrer
toutes les parties de dedans estoyent saines, puis qu
soudaine guerison de l'apostume en ensuyuit: & lo
diable desista du tout de son entreprise, quitta la po
siō & ne tourmēta plus ceste fille, dautāt qu'il se vo
auoir mis fin à sa tragedie, qui estoit de faire acroi
vn chacun que veritablemēt le cousteau estoit sort
costé. Ainsi donques on adioustoit plus de creanc
donq

dõnoit-on plus de puissance au diable qu'on ne deuoit. La mauuaise opinion que lon auoit du pouuoir des sorcieres, s'acrut par ce moyen, & par consequent on se fia moins en la sauuegarde & vertu de Iesus Christ, principalement es contrees ou les bourreleries ne laissent point d'estre exercees, soit à tort soit à droit par les indices qu'ils ont des impostures diaboliques.

Mais si dauenture on me met au deuant que le trẽchant du cousteau fut ainsi rouillé & mangé dedans la chair: ie respondray que le diable auoit pris le cousteau au giron de la fille, & l'auoit puis apres caché dans terre, ou en quelque liqueur salee, ou bien en quelque autre endroit, par telle dexterité & adresse, que le fer en seroit du tout gasté par l'espace d'vn an, au bout duquel il auoit deliberé iouër le plus fort de sa farce. Dauãtage si on cõsidere l'endroit de ce trenchant gasté, on trouuera qu'il estoit plus de deux doigts loing du bout du mãche, & qu'au dessous il y auoit vne fort grãde partie gastee & mãgee par la rouillure. Dõt vient dõques que la poincte de ce cousteau fut gardee entiere sans estre rõgee par la boue poignante & rongeante, & que le reste du fer qui estoit dedãs la capacité du vẽtre ait esté tout gasté, veu que ceste poincte auoit tousiours esté en la chair & parmy la pourriture de cest vlcere malin? Ou si vous voulez que le fer entier ait esté couché en la chair auec celuy qui estoit gasté, ie respons que cela n'eust peu se faire, sinõ que le cousteau eust esté couché en lõg selon la longueur des muscles. Que si vous dites, ce auoir esté ainsi fait, par mesme raisõ ie nieray qu'estãt en telle situation on l'eust peu manier par dehors, tãt s'en faut qu'à la veuë on l'eust iugé: ioint encores que tout ce fer ainsi egalement fiché dedãs la chair deuoit estre aussi rõgé par cest humeur poignãt & rongeant. Or cõme ainsi soit que le trenchant ait esté seulement rongé par le milieu, il faut necessairemẽt qu'il ait esté ailleurs que dedãs le corps, & que par la tromperie & œuure du diable le cousteau ait esté transporté & caché dedãs le fien, ou dedans vne liqueur salee, ou acre, ou pourrie, tant & iusques à ce que la matiere rongeãte l'eust seulement atteint au milieu. Et certainemẽt il n'y a point de doute qu'il n'eust parfait ceste entreprinse plus pru-

demment s'il eust preueu qu'en apres on eust examine si diligemment & prudemment son ouurage.

Si on allegue en outre pour la confirmation de l'histoire, qu'il estoit force à ceste fille de marcher tousiours courbee & apuyee dessus vn baston : de là certainemēt vn chacun qui entēdra les choses naturelles, iugera aisément que le cousteau n'estoit point dedans le corps. Car il est tout certain qu'il eust blessé & esmeu de grãdes douleurs, si elle se fust courbee ou en deuant, ou en derriere, ou en l'vn des costez, & que la seule cōstitution du corps droite & non courbee, estoit celle en laquelle la fille se deuoit le mieux trouuer. Mais si vous vous enquestez encores dauãtage de la verité de ceste histoire, ie demanderay en quelle partie la longueur de ce cousteau eust peu estre posee & arrestee l'espace d'vn an. Si c'a esté dedans les muscles du costé gauche, on l'eust aperceu à la veuë & au toucher. Et ne faut penser qu'il eust peu estre si long temps caché dedãs la ratte, sans esmouuoir quelque chose qui eust esté pire. Moins encores eust-il peu estre hors les muscles, dedans la capacité du ventre: ains fust tombé au fond d'iceluy, qui n'eust esté sans danger de la vie. Car ce cousteau auoit demy pied de long.

Av reste il ne faut point douter que ceste fille ne fust possedee du diable, ainsi que plusieurs gens doctes tesmoignerent alors : ce qui se peut prouuer par ses paroles & actions indiscrettes, & par ce qu'elle perdoit souuentesfois son sens, & refusoit le boire & le manger par plusieurs iours: par ce que ses amis n'en pouuoyēt aucunemēt venir à bout, encores qu'ils la traitassent doucemēt, quelquesfois serieusemēt, & quelquesfois par menaces: & parce qu'elle prognostiquoit & predisoit trois mois au parauant qu'au iour de la visitatiō de la vierge Marie le cousteau seroit fiché en son corps. Il faut donc dire que le diable parloit ainsi par sa bouche, lequel iugeoit qu'enuirō ce temps, l'apostume seroit ouuerte, & qu'alors prenant vne occasion commode, il mettroit en auant ses impostures. Car qui est-ce qui eust conu ce iour asseurément ? il ny a point de doute qu'elle ne l'eust peu sauoir par raisons naturelles. L'ouuerture de l'apostume se fit le trentieme iour de Iuin, auquel iour

cest imposteur mõstra la pointe du cousteau,& le secõd de Iuillet estoit la feste de la visitation de la vierge Marie: puis le quatrieme ensuyuant le chirurgiẽ tira le cousteau, tellement que ce gentil deuin menteur se trompe souuentesfois en son exacte raisonnement.

Moyen ridicule de fourrer des choses dures dedans le corps humain.

CHAP. XV.

IL y a vn certain docteur, lequel a fait vn liure en langage Alemand, sous le nom de Iacques, seigneur de Lichtemberg, auquel il monstre vne assez sotte & friuole maniere, par laquelle ces matieres dures sont mises dedans les corps par les diables, à l'instigation des sorcieres. Ie me suis fort esmerueillé comme Iacques Milich, homme de bien & docte, l'a aprouué en son liure Aleman intitule le diable Magicien. Ces deux aferment que les pores ou pertuis du corps sont ouuerts & estendus par le diable, & que par iceux il fait passer de la paille, des soyes de pourceaux, des copeaux, du cuir, des rongneures, du fil, des arestes de poisson, des espines, & telles autres matieres aigues. Ce qu'ayant fait il referme ses pertuis, par lesquels, quand bon luy semble, il peut retirer les mesmes choses. Ce docteur baille apres telles comparaisons. Tout ainsi dit-il, apres qu'on a mis vne pierre au fond de l'eau, & que lon a retiré la main, on ne sait par quel moyen elle y est entree, & ainsi que naturellemẽt la foudre passe au trauers des pertuis de la gaine sans la gaster, & fait fondre le fer qui est dedans: ainsi auient-il en ces illusions diaboliques, lesquelles aportent des stigmates, cicatrices & playes beaucoup plus dangereuses. Voila ses paroles.

MAIS celuy qui sera versé vn petit en la conoissance des choses naturelles, entendra aisément que ces raisons sont de petite importance & trop foibles. Car ie soustié que c'est vne chose impossible que les pores ou pertuis, lesquels des leur premiere creatió ont esté faits par la nature petits & reserrez, puissent estre, sans incon-

uenient,tellement estendus par le diable,que
il face passer de la paille, du cuir ou des coust
qu'en apres selon son plaisir & volonté ils soye
mez pour derechef ietter hors ceste substance,
reseruee,l'espace de tãt de iours ou de mois. I
les pores du corps ont esté dés le commenceme
serrez par leur premier createur, qu'il est du to
sible qu'autre substance plus espaisse y passe,
quelque liqueur fort deliee,comme la sueur ou
comme nous l'obseruons és pierres dures & esp
principalement es terres cuites, & es bois:les p
pertuis desquels laissent passer quelque liqueur,
pas autre matiere dure & solide sans ouuertur
pure de leur substance. Ces choses se peuuent ai
comprendre par la fantaisie, mais elles ne se p
pas ainsi executer. La similitude de la pierre mis
l'eau auec la main,est fort absurde:car c'est vne c
dicule de faire comparaison du corps de l'hõme,
est solide & amassé, auec l'eau humide, tenvre
lante,qui de sa nature est aisee à receuoir dedans
nauires & toutes autres choses. Aussi les rayons
& subtils,qui passent au trauers des pertuis de la
n'ont aucune semblance ou similitude auec vne
dure & espaisse,laquelle il dit & soustient entrer
pores du corps humain sans faire mal. Et si ce n
qu'vn chacun peut voir aisément combien ses pr
sont friuoles,ie m'arresterois dauantage à les refut
y a plusieurs telles preuues çà & là esparses dedan
liure.

Que les medecins les plus doctes sont souuent trompez par les demoniaques.

CHAP. XV.

Ieune fille demoniaque.

NOVS experimentons souuẽtesfois qu
doctes & exercitez medecins sont tr
pez par les actions & operatiõs du dia
Dont nous auõs vn exemple memor
auenu depuis peu de tẽps en vne ieun
le aagee de 20.ans. Car le medecin,tresdocte au der

rant, pensant qu'elle fust malade d'vne maladie que nous nommons melancholie, & voyant qu'elle auoit desia passé enuiron vnze nuicts sans dormir luy ordonna selon les preceptes de son art, des pillules de Cynoglosse, lesqueles ont la vertu de faire dormir. Mais apres qu'elle en eut pris vne, elle ferma l'vn de ses yeux auec le doigt, & dit au medecin : voyez comment ie dors maintenant. Incontinent le medecin voyant qu'elle se mocquoit de luy, asseura à fort bonne raison qu'elle estoit demoniaque. Or cóme il pensoit & faisoit instãce de là, que le diable conoit les pēsees des hommes, dautant qu'il n'auoit dit à aucũ qu'il voulust bailler des pillules à la malade (encores qu'il n'y ait point de doute que le diable ne l'eust reuelé à la fille, comme il estoit aisé à iuger par la mocqueuse response qu'elle auoit fait touchant la pillule que lon luy bailloit pour la faire dormir) ie luy dis, que le diable auoit eu conoissance que le medecin estoit appelé pour guerir la malade, & que pour ceste cause il auoit tousiours diligemment obserué les moyens qu'il y gardoit & la preparation des medicamens: & qu'estant esprit, comme il est, il a-uoit peu conoistre par la raisõ naturelle & assez prõptemēt, que les pilules estoyent ordonnees pour faire dormir, De là doncques prenant occasion, il ne luy fut pas fort malaisé de tromper & se mocquer du medecin. S. Augustin aussi tesmoigne que le diable ne conoit pas les pensees des hommes. Nous aperceuiõs quelquesfois en ceste fille vne face qui se monstroit horrible par des cruelles conuulsions & retiremens de nerfs, lesquels estoyent si grands, que les assemblages des ioinctures en craquoyent, mesmes elle se herissoit merueilleusement depuis que lon luy iettoit de l'eau benite.

Le medecin est mocqué par le diable.

Le diable ne conoit les pensees des hõmes.

Liu. des diffinit. des arrests Eccle.

PHILIPPE Melancthon voulant vn iour descourir ceste fourbe, alla trouuer vn demoniaque qu'on disoit estre merueilleusement tourmenté, toutes & quantes fois qu'on l'arrousoit d'vn peu d'eau benite : & porta auec soy sous son manteau de l'eau pure prinse en sa maison. Auint qu'vn autre ayant ietté de l'eau benite, incontinent ce demoniaque fit rage. Melancthon luy ietta à l'instant de son eau pure, & ce demoniaque fut aussi tourmenté d'icelle

que de la benite. A cause dequoy Melancthon d
quelquefois qu'il auoit trompé le diable, lequel n'a
peu conoistre ses actions & conceptions.

Liu. 1. des epist. medecin. 38.

Langius escrit vne histoire d'vne certaine me, laquelle, pendant qu'il exerçoit la medecine à logne, fut malade d'vn vlcere boueux, asauoir mei suruenu en ses parties honteuses. Or toutefois & q tes que cest vlcere donnoit quelque esperance q bref il seroit gueri, & que le chirurgien s'en esiouys il en sortoit incontinent & à grande quantité vn queur boueuse semblable à du miel: ce qui conti tousiours iusques à ce que le diable, duquel elle e possedee, eust esté chassé par prieres. Et lors en vne nuict l'vlcere se ferma de soy-mesme, sans qu'il y meurast vne seule marque ou cicatrice.

Il n'y a point de doute que le diable n'ait mon ses piperies en ceste femme qu'il possedoit, iusqu faire seulement paroistre vne semblance d'vlcere, dans lequel mettant vn humeur semblable au m il charmoit les yeux du chirurgien, tellement q pensoit que veritablement il en sortist vne liqu boueuse. Ce qui se peut iuger aisément, par ce qu'a que le diable fut chassé, il n'aparut aucune marque cicatrice de cest vlcere, lequel veritablement es seulement en aparence, & en vn instant fut parfa ment gueri.

Liu. 2. des caus. s cachees.

Vn quidā deuint demoniaque en mangeant vne pōme.

Davantage Iean Fernel excellent philosop & medecin, raconte de quelqu'vn, lequel estant alt pendant les grandes chaleurs, se leua pour aller bo mais ne trouuant de l'eau, print dauanture vne pom qu'il mangea, & incontinent il sentit vne douleur en gorge cóme si on l'eust estrāglé. Ce pauure personna possedé du diable pensoit voir vn grand chien tout n qui le deuoroit, ce qu'en apres il raconta estant gu de ce mal. Quelques vns iugeoyent par son pouls, pa chaleur & rudesse de la langue, que seulement il au la fieure & qu'il resuoit: ce qu'ils disoyent luy estre a nu des longues veilles & perturbations d'esprit. I'ay c nu quelques hōmes doctes de ce mesme estat, lesqu voyans ces accidens espouuātables, & se fians au rapo d'autruy, eurent opinion que le venin estoit cause c

cest

ceste maladie, dont ils ordonnerent des contrepoisons & des cauteres,mais ce fut en vain.

Le mesme Fernel escrit qu'vn ieune hōme fils d'vn cheualier de l'ordre auoit esté depuis peu d'annees malade de grans retiremens de nerfs,lesquels le prenoyent par interualles, & dont il estoit tourmenté d'vne si grāde vistesse tantost au bras gauche,tātost au droit,maintenant, en l'vn de ses doigts seulement, maintenant en l'vne de ses cuisses, quelquesfois en toutes les deux & par fois au seul tronc de son corps: que quatre valets estoyent assez empeschez de le tenir.La teste ne luy brāloit aucunement. il auoit la langue & la parole libre, l'esprit bon & tous les sens sains & entiers, voire au mesme temps que la conuulsion le tenoit.Or le tenoit-elle dix fois le iour pour le moins,& aux interualles il se portoit bien,excepté qu'il se sentoit las & moulu. On eust peu iuger que ce fust esté vne vraye epilepsie que nous nōmons le haut mal,si auec tous ces maux il eust perdu l'esprit & les sens, dōt plusieurs excellēs medecins apelez eurēt opiniō que c'estoit vne cōuulsion & retiremēt de nerfs,sēblable & fort prochaine du haut mal,lequel se faisoit par le moyen de quelques vapeurs venimeuses & malignes, attachees à l'espine du dos:& que de là la vapeur se couloit par les nerfs qui s'espandent çà & là aux membres & non en la teste.Parquoy,pour oster ceste cause qu'ils pensoyent estre la vraye & seule, ils ordonnerent souuentefois des clysteres,des purges fortes & de toutes especes: ils firent appliquer des ventouses sur le commencemēt des nerfs, des bassinemens & estuuemens, des onguens & des emplastres, qui auoyent la vertu de faire premierement esuanouïr & resouldre, puis de fortifier, puis de chasser ceste malignité venimeuse.Voyans que ces choses n'auoyent de rien auācé, on le fit suer dedās les bains & estuues,& luy fit on vser de Gaiac:mais tout cela ne seruit de riē, car nous estiōs fort esloignez de la conoissance de verité. Au bout de trois mois nous commençasmes à nous aperceuoir du diable,lequel estoit auteur de tout le mal: ce que nous descouurismes par la voix & paroles non acoustumees du malade,par ses sentences Latines & Grecques, encores qu'il n'entēdist aucunemēt la lāgue Grecque. Le

Vn ieune homme demoniaque.

malin esprit descouurit plusieurs secrets des medecins, & se moquoit de ce qu'il les auoit trompez au grand danger du malade, auquel, comme il disoit, ils auoyent presque coupé la gorge à force de medecines, qui n'a-uoyēt serui en rien. Toutes les fois q̃ son pere le venoit voir, il crioit à haute voix qu'on l'en gardast, & qu'on le chassast, ou bien qu'on luy ostast le colier qu'il portoit au col, auquel, selon la coustume des cheualiers de l'ordre de France, pendoit vne image de S. Michel. Ce diable estant interrogué quel il estoit, par quelle maniere, & par quelle vertu il faisoit ce qu'il faisoit, respondit que dedans ce corps il y auoit plusieurs demeures, ausquelles il se retiroit, & que pendant le repos du malade il s'en alloit à d'autres. Au reste qu'il auoit esté enuoyé en ce corps par vn quidã, duquel il ne vouloit dire le nom: qu'il estoit entré par les pieds pēdant qu'il estoit en court, & qu'il sortiroit par les pieds, lors que son iour seroit venu. Voila ce qu'escrit Fernel, auquel ie respõ que le diable feignoit craindre l'image de Sainct Michel, afin de tromper plus euidemment les assistans. Car celuy ne craint aucune image, qui n'a pas eu crainte de Iesus Christ mesme, la vraye image de Dieu, & qu'il ne douta d'affronter, de porter & de tenter: luy, di-ie, qui osa biē bailler sur la ioue de Sainct Paul vaisseau d'election: afliger Iob le iuste: & tromper par sa parole pipeuse nostre premiere mere Eue, lors qu'elle estoit encores en estat d'innocence.

Le diable fait semblant de craindre l'image de S. Michel.

Math. 4. Marc 1. Luc 4. 2. Cor. 12. Iob. 1. 2. Gene. 3.

Comme souuentesfois il y a des choses naturelles qui s'engendrent dedans le corps, lesquelles toutesfois on pense estre auenues par sorceleries.

CHAP. XVII.

Liure 2. à Glaucon. & au 14. liu. met. & Celsus au 5. liu. ch. 6.

NOVS auõs apris de Galien & Cornelius Celsus & de l'experiēce, qu'és vlceres nõmez par les Grecs Steatomates, et atheromates, & dedans les cauitez & destours des autres apostumes, il s'engēdre quelquefois des matieres semblables aux pierres, au tuf, au sable, à des tez de pots, à du bois, à du charbõ, à des cheueux, & à de la lie d'huile

d'huile:ce qui se fait apres que la chair a esté rongee & gastee par le moyen d'vn humeur gluãt & pourri,& des fibres ou deseichez outre mesure par vne chaleur cuisãte: toutes lesquelles matieres toutefois les hõmes ignares pẽsent estre faites par enchãtemẽs. En ceste tumeur contre nature, nommee Steatomate, lon a trouué par fois vne pierre nouuellemẽt creee de la grosseur d'vne auellaine, cornue, rõde en certains endroits, & de couleur baye. Monsieur Solenandre mon compagnon a pẽsé & guery vne honeste matrone desia aagee femme de Hierosme Luchesin gẽtilhõme Lucquois qui auoit vne apostume que long temps elle auoit porté dessus la clauette gauche. Quelques iours apres qu'elle fut ouuerte, il tira de dedans, outre vne grande quantité de bouë espaisse, ie ne say quoy de gluant & tenant qu'il faloit diligemment nettoyer, dautant qu'on ne le pouuoit arracher à l'aise: Estant ainsi laué il paroissoit tellement semblable à vne poignee de lin mouillé, qu'à peine pouuoit-on persuader à la malade & aux assistans que ce fust vn excrement du tout contraire à la nature, lequel s'estoit amassé d'vne matiere gluante, tant par la chaleur desordonnee, que par la longueur du temps que le mal luy auoit duré : car il n'y auoit celuy qui n'eust mieux aimé penser que c'estoit vne sorcellerie.

NE voyons-nous par ordinairement naistre des petites pierres semblables à du tuf, ou à de la chaux, que les Grecs appelent Pores, lesquelles on trouue dedans les ioinctures de ceux qui ont les gouttes, & sont engendrees d'vn phlegme crud, deseiché, & d'vn humeur espais & terrestre qui s'atache opiniastrement en icelles ioinctures, apres que les parties plus deliees sont esuanouies? ne voyons-nous pas en renaistre de nouuelles apres que les premieres en sont ostees? *Le tuf, dedans les ioinctures.*

NOVS auons veu naistre es iointures des gouteux du tuf, ce qui procedoit d'vne pituite espaisse, deseichee, l'humeur grossiere & terrestre s'enuelopant ainsi de telle façon qu'il estoit impossible la dissoudre. On a trouué dans le cerueau d'vn homme vne pierre de la grandeur & de la forme d'vne meure. Au bout des glãdes qui contiennent la saliue, vn petit caillou de plastre semblable au tuf qui a acoustumé de croistre dans les *Kentman. au traité des pierres engendrees es corps humains.*

iointures des doigts des gouteux. Sous la langue vn pierre ressemblant à vne fueille seiche de laurier, d couleur baye, & assez pesante. dans le poulmon plu sieurs cailloux rudes comme chardons, de la grande d'vn pois,par fois d'vne febue,larges, bossus,cendrez assez durs. Ci dessus nous auons fait mention de ceu que par violence ont ietté & craché vn petit caillo Lon a aussi trouué quelquesfois vn nõbre de gros cai loux dans la taye du foye, qui ont causé la mort à cel qui les auoit au corps, & en furent tirez apres son tre pas. Dedans le foye mesme on a trouué des pierres co me la moitié d'vn œuf de pigeon,dont l'vn estoit carr de couleur plombee, amassee de phlegme & d'hume melancholique. Item vne autre pierre de la grosseur grandeur d'vne amande. Es veines de la partie caue foye d'vn hydropique auant que d'aboutir à la poin qui y est, on a trouué des pierres qui eslargissoyent fermoyent,les vnes noires par dehors, & iaunes par d dans: aussi auoit-il le conduit de la bourse du fiel te dant cõtre l'intestin,estoupé d'vne mesme pierre.En autre malade on trouua en la bourse du fiel vingt deux pierres de couleur blafarde, d'inegale grãdeur, moindres resemblãtes à des petis pois, les plus gran à des febues, & toutes auoyent cinq, ou six,ou sept, huit pointes,& dauantage.Vne autre pierre de coul verdastre, & de la grosseur de l'vne des iointures doigts fut tiree de la mesme bourse. Item vne autre re & de couleur rouge,dans la bourse du fiel de Geo Roy de Boheme. Plusieurs moindres en la mesme p tie de Chrestien roy de Dãnemarch.Vne plus grãde ceste partie de Frideric troisieme duc de Saxe,surno mé le sage,de forme quadrangulaire, grande comm iointure d'vn doigt,& de couleur verdastre. En vn tre mort furent trouuez en ceste bourse ou vessie foye cent vingt & trois pierres, l'vne desquelles es grãde cõme la moitié d'vn œuf de poule,plus large ronde, grosse comme vn doigt, couuerte de plusi bosses,legere comme tuf, & blafarde. Vn vieillard cholere de son naturel fut ouuert apres sa mort & tr ué sans fiel & sans taye d'iceluy:au lieu dequoy lon t ua vn grand caillou. Dautres apres auoir eu long te

Beniuen. au 3.18. 24.94.ch. du liu. des causes cachees des maladies.

la iaunisse, estant suruenu vn flux de ventre ont vuidé par le fondement infinies pierrettes comme grains de pois ou d'orge. Lon trouue aussi souuentesfois dans le fiel des bœufs des pierres de la grandeur d'vne noix & de couleur rousse. On en trouue aussi bon nombre dans les boyaux, entre autres vn de la grosseur d'vn œuf. I'ay souuenance d'en auoir veu tirer deux de l'amary. L'an mil cinq cens septante deux, mon fils Galien, docteur en medecine, estant à Montpelier, trouua en l'anatomie qu'il fit d'vne ieune fille hydropique, deux vers de la longueur d'vne coudee chacun, dont l'vn estoit en la bourse du fiel & fermoit le passage, l'autre estoit attaché à la teste du fiel mesme. Luy mesmes à veu à Padouë vn ieune gentilhomme Aleman qui en faisant exercice iettoit par la bouche en toussant plusieurs cailloux comme petis pois, encor mols & qu'on pouuoit menuiser entre les mains.

On ouurit vne femme à Paris es escoles de medecine, & luy trouua-on vne pierre dans le ventre: item elle n'auoit point de rate. Vous pourrez voir Aesse au liure seizieme chapitre centieme, où il parle des pierres semblables au tuf, lesquelles s'engendrent quelquesfois dedans l'amary. Et certainement il n'y a aucune doute qu'elles ne se puissent engendrer en icelles parties, par la mesme cause & raison qu'ordinairement elles s'engendrent dedans les roignons & dedãs la vessie: asauoir par vne chaleur qu'ils nomment Eptyse, agissante en vne matiere espesse, gluante & terrestre, meslee parmi vne chaleur bruslante, & quelquesfois parmi vne chaleur naturelle & vraye, toutesfois non proportionnee à la matiere, laquelle elle brusle, amasse en vn, & endurcit en pierre, laquelle aparoist quelquesfois bizerre & d'vne façon esmerueillable. Galien escrit qu'il a veu des cheueux, lesquels estoyent sortis auec l'vrine hors du corps: & qu'il a esté de mesme opinion que ceux qui les disoyent estre engendrez dedans les veines, d'vne matiere espaisse & gluante, eschaufee & deseichee par la chaleur, ce qui s'aperceuoit tant à cause de leur couleur, qu'à raison de leur corpulence: toutesfois qu'il ne sait la cause pour laquelle ils aparoissoyent ainsi longs. Aussi voyons-nous souuentesfois au dessus de l'vrine

Liu. 6. des parties malades. ch. 3.

de ceux qui ont la verolle,des petites bestes semblables aux formis, tels principalement que nous les voyons en temps d'esté se noyer parmy l'eau de la pluye. Alexãdre Benoit escrit, que les femmes sont peu suiettes à auoir des pierres en la vessie: excepté qu'elles y ont des choses sẽblables à des soyes de pourceau,lesquelles apparoissent comme cheueux,& s'engendrent d'vne matiere gluante: ce qui ne se peut faire sans vne grãde douleur.Il adiouste encores qu'il s'engendre des choses en la vessie de quelques vnes,semblables à des coquilles.

Liure 2.de l'anato.

IEAN Evvich excellẽt medecin,m'a auerti auoir veu vne chose semblable en vne grande dame,qui est encores viuante.laquelle apres auoir esté longuemẽt afligee d'vne pierre en ses roignõs(car oncques elle ne peut estre soulagee par l'aide des plus experimentez medecins) en fin au bout de quelques annees elle rẽdit auec l'vrine,vne matiere semblable à de la laine deliee,laquelle quelquefois sẽbloit estre par toupillõs,quelquefois elle rendoit du fil long , blãc & en double,semblable à celuy duquel les cousturieres s'aident:& ce qui e[st] presque incroyable, elle le rendoit quelquefois nou[é] comme s'il eust esté fait expressẽmẽt pour coudre.De[-]puis elle ietta encores auec son vrine , vne matiere q[ui] resembloit plustost vne taye de laine meslee d'vne ch[o-]se semblable à de l'ochre , que non pas à du fil de lain[e] ceste taye estoit sẽblable à celle de laquelle se reuest[ent] les vers à soye,& luy cõtinua plusieurs iours.En la pa[r]fin elle vuida souuent,outre les choses susdites des poi[ls] de la lõgueur d'vn doigt & en partie blãcs par les deu[x] extremitez,& noirs au milieu: & en partie au cõtrair[e] noirs aux extremitez & blancs au milieu. Dauãtage [ils] estoyent pointus d'vn costé & plus gros & mousses [de] l'autre,comme s'ils eussent eu quelque commencem[ent] ou racine,& paroissoyẽt en ceste partie plus forts & d[u-]rables,encores qu'ils fussẽt sãs racine,& qu'ils n'en e[us-]sent aucune aparẽce. Ceste femme auoit plein vn pe[tit] coffre de telles & semblables matieres miraculeuses, [les-]quelles elle faisoit voir à vn chacun, & dont elle don[na] partie à Evvich.Toutesfois , selon mon opinion , si [ces] choses n'estoyent naturellement en ses roignons ou [en] sa vessie,il est tout certain que pendant qu'elle vrin[oit]

elles estoyent supposees par le diable à raison de l'incredulité,& principalemẽt si ceste femme eust eu quelque soupçon de sorcelerie.

D v temps que mon compagnon, qui est en l'estat de Monseigneur le Duc auec moy,demouroit à Pise, & suiuoit Gabriel Falloppe son precepteur,tres-experimenté medecin & chirurgien, il auint qu'ils visiterent la femme d'vn facteur Luquois, laquelle estoit fort maladiue & estoit souuentesfois afligee de la cholique.Trois ou quatre iours apres qu'ils l'eurent pensee,& qu'ils luy eurent ordonné plusieurs remedes, selon que l'art leur commandoit: elle ietta contre l'atente d'vn chacun, vne pelotte assez legere, laquelle estoit vn peu plus grosse que l'œuf d'vn pigeon: & tout depuis commença à se bien porter, & en la fin fut guerie. Mais ainsi que chacun s'en esmerueilloit, Falloppe testifia auoir veu le mesme aduenir à vn excellent medecin,& encores à vn autre,lesquels estoyent malades de la cholique.

O n conte que l'an mil cinq cens quarante & neuf, quelques hommes furent trouuez pres la riuiere de Thayse en Hongrie, dedans le corps desquels on auoit trouué des loutres & des laisarts formez.Ie laisse à iuger à vn chacun si cela se peut faire, encores que ie sache bien que quelques fois il s'engendre dedans le corps des hommes des vers prodigieux, procreez des causes naturelles. I'ay pensé vne ieune fille, laquelle on disoit auoir vn serpent dedans l'estomach qui la tourmentoit cruellement, & luy montoit quelques fois iusques à la gorge: toutesfois c'estoyent toutes choses fausses, & maintenant elle se porte fort bien.

Loutres & Laisartz trouuez dedans les corps de quelques hommes.

I l est aussi auenu depuis cinq ans,comme gens dignes de foy m'ont raporté, qu'vn villageois demeurant en vn isle pres Masech, apres auoir enduré de grandes douleurs de ventre & apres auoir pris de la Theriaque contre son mal, ietta vn ver long de huit pieds & vn doigt, lequel auoit la gueule comme cornue,assez pres approchante du bec d'vne cane.Aussi voyons-nous souuentesfois des vers que lon iette par la bouche,lesquels ont leurs figures fort estranges.

I'a y gardé long temps chez moy des pelottes grosses comme le poing,lesquelles estoyent parfaitement ron-

des, sans cousture, & pleines d'vn petit poil bien delié qu'on auoit trouuees dedans l'estomach & les boyaux des ieunes bouuillons tuez à l'escorcherie. Or encores que plusieurs fussent d'opinion qu'elles eussent esté faites par sorcellerie, si est-ce qu'il y a vne grande raison naturelle, touchant leur naissance. Il auient quelquesfois que les veaux de laict, n'ayans de la nouriture à sufisance, ou bien folastrans, comme ordinairement ils font, courent vers leurs meres, ou autres vaches, lesquelles ils succent tellement en la partie que premieremét ils rencontreut, & principallement aux cuisses, qu'encores qu'elle soit pleine de poil, si la pellent-ils à force de succer & de tirer. Ces poils ainsi tirez & auallez dedans l'estomach s'amoncellát tous ensemble, & s'entortillét par l'ordinaire mouuement que fait le veau, si bien que apres il s'amasse du laict à l'entour, ou quelque phlegme gluant lequel, par succession de temps s'endurcit, & se fait en maniere d'vne petite taye. Ceste taye apparoit recouuerte d'vne substance limoneuse & blanchastre incontinent que lon a ouuert l'estomach, laquelle se deseichant peu à peu, ressemble à vn cuir teinct en noir, & estant ouuerte auec le cousteau, on void incontinent le poil amassé, tel qu'ordinairement il est és parties, desquelles il est succé & arraché, comme i'ay dit. Ceux qui font estat de la mareschallerie, & qui ont obserué diligemment la nourriture des haras, croiront plus aisément ce que ie dis. Et ainsi ie ne veux aucunement desroguer à la raison, puis que manifestement ou oultement on la void estre es choses que nous appelons miraculeuses. Mais afin que la verité soit manifestee & separee d'auec le mensonge, que les piperies du diable estans conues soyent reiettees, que ci apres lon pardõne au sang innocent, & que par plus equitable sentence, les accusateurs, qui sont comme louez à gages du diable (quelques vns les nomment deuins, & moy ie les apelle sorciers) soyent iettez hors: bref, afin que la forme gardee es iugemens, par vne mauuaise coustume soit changee: ie propose les choses, inuentees par ce diable, & nommees enchantemens, par lesquelles les innocens sont souuentes-fois punis: choses, di-ie, qui surpassent l'ordre de la nature & de la raison commune, lesquelles sont

Comment des pelottes pleines de poil, se peuuent engẽdrer dedãs le corps des veaux.

ſont ainſi faites par ce cauteleux ouurier, par dol & imposture, afin de tirer en ſa naſſe ceux qui y adiouſtent foy: & ne ſont executees par aucun autre, ſi ce n'eſt phantaſtiquement.

Il y a quelqu'vn qui garde vne ſemblable pelote chez ſoy, laquelle eſt fort legere & groſſe comme vn gros œuf: toutesfois elle eſt ronde parfaictement, & fut trouûee à Piſe dedans le boyau cullier d'vne geniſſe. Elle eſt tellement ſemblable à vne pomme d'orenge, que ſi ce n'eſtoit la couleur, on la prendroit pour vne orenge: car elle eſt toute noire. Quelques vns eſtoyent d'opinion que c'eſtoit vne orenge, laquelle auoit eſté auallee entiere par la geniſſe, & qu'elle s'eſtoit endurcie dedãs le ventre: ce que toutes-fois fut trouué faux & ridicule. Car ayant eſté inciſee à grand peine par vn endroit de la peau, on la trouua toute pleine de bourre noire, & toute remplie, ou pluſtoſt toute faite de poil. Il ſemble que Pline ait voulu parler d'vne pelote ſemblable, quand il eſcrit: On trouue dedans le ſecond ventre des geniſſes vn tuf noir & rond, comme vne pelote, lequel eſt leger. Et dit-on que c'eſt vn grand remede pour les femmes qui ont l'acouchement dificile pourueu qu'il ne touche en terre. Si Pline entẽd parler de ceſte pelotte, il me ſemble qu'il ne la nomme pas biẽ tuf, car le tuf eſt vne pierre ſpongieuſe. Et ceſte pelote faicte de poil n'a rien de pierreux ou ſablonneux, ou de ſpongieux: ains elle eſt par tout maſſiue & eſpaiſſe.

Ce n'eſt pas choſe moins admirable du cœur d'Ariſtomenes Meſſenien, lequel (comme recite Valere au 1. liu. chap. 8.) fut ſurprins par les Atheniens qui le tuerent, & luy ayans fendu la poictrine, trouuerent qu'il auoit le cœur velu: autresfois ils auoyent prins priſonnier ce perſonnage, mais il s'eſtoit dextrement ſauué de leurs mains. L'an mil cinq cens ſoixante deux au mois de May, vne ieune femme demeurant à Cologne pres le temple de S. Antoine, allaitant vn ſien petit fils aagé de ſix mois, vuida par l'amary vn animal cheuelu de la longueur d'vne grãde chenille, ayant des ongles, le dos liſſe, le ventre blanchaſtre, la teſte de corne & noire, les yeux de couleur de la pierre nommee Agathe, la gueule ouuerte & reſpirante comme vne lemproye. On luy

voyoit dessus la teste trois aiguillons ou crochets a
& crenelez de part & d'autre, par le moyen de quo
ver empoignoit ce qui luy estoit presenté, & s'esle
Il sortit sans aucunes eaux sur les sept heures du m
comme la femme se baissoit pour chausser vn de se
liers: & vescut trois iours auec du laict dont on le n
rissoit. Apres sa mort il fut anatomizé par le chirur
en la presence de M. Bernard de Cronembourg ex
lent medecin, qui appela à ce merueilleux spectacl
Iean Echtius & Hubert le Feure medecin: & de
m'en a fait le recit.

Chap. 9. ALEXANDRE escrit des choses lesquelles se p
uent raporter à ces miracles merueilleux à sçauoi
troisieme liure de son Anatomie, quand il dict: Vn
rurgien laissa d'auenture entrer la pointe de sa lanc
laquelle il auoit rompue en faisant vne seignee, ded
la veine. Ceste poincte, apres auoir passé par plusi
destours, apparut en la fin derriere l'oreille, là où le
lade la sentoit piquer, & voulut que nous luy en d
nissions remede. Ce que nous auons veu en Can
pendant que i'y estois, est presque incroyable. Vn
lageois fut blessé d'vn coup de traict qui luy entra
dans le dos, pendant qu'il estoit en vn tumulte popu
re. Le traict fut tiré, mais le fer demeura dedans le
fre. Le chirurgien l'ayant cerché long temps san
trouuer, ferma la playe. Deux ans apres, ce fer sortit
bas, & fut monstré à plusieurs, comme par miracle. I
stoit long de deux doigts, & auoit des barbettes
costez. Or estoit-il passé au trauers de l'entredeux,
uersant la part ou il est plus charnu, puis il s'estoit c
lé le long des boyaux, & s'estoit fait passage pres le f
dement, où il aparut à demy mangé de rouillure dor
il y eut grande dispute entre les medecins.

Ceci n'est aucunemẽt vray-semblable.

IL escrit encores au second liure de son Anatom
Ceux se trompent beaucoup, dit-il qui pensent que
embouchеures des veines espandues par l'entre-boy
soyent plus grandes es viuans, qu'elles n'aparoissen
corps morts. Car ils pensent que par icelles il puisse p
ser des morceaux de viandes. Aussi pensent-ils que
dans le corps de la fille, laquelle de nostre temps, & p
dant que i'escriuois cecy à Venize, aualla vne esgu
de qu

Aiguille aualee & reietee par ...

de quatre doigts de long, ainsi quelle dormoit, & deux mois apres la reietta en vrinant, recouuerte d'vne matiere pierreuse amassee à l'étour par quelques humeurs gluants, & grosse comme vn œuf de poulle : ils pensent, di-ie, que ceste esguille passa premierement par les veines situees, comme i'ay dit, dedans l'entre-boyau. Or diray-ie en passant que l'exemple de ceste esguille ainsi iettee par le conduit de l'vrine a trauaille plusieurs personnages peu exercitez en l'Anatomie, lesquels ont faussement pensé que elle estoit passee de l'estomach iusqu'au foye par les veines susdites : & q̃ de là elle estoit tõbee par la grande veine iusqu'aux destroits des roignons & des roignons iusqu'en la vessie. Ainsi se sont-ils abusez, & ont eu opinion que les embouchures de ces veines estoyent plus ouuertes es viuans, qu'elles n'aparoissent es morts. Car la verité est telle, que ceste esguille auoit passé peu à peu la poincte deuant par le trauers des boyaux (car toute chose qui est poussee par la nature se fait voye) & que de là elle estoit venue iusques à la vessie la part en laquelle elle est charnue, si bien qu'elle peut estre iettee par le conduit de l'vrine. Autant en faut-il penser du fer du traict, lequel par l'espace de deux ans se fit passage commode par les parties du corps: ce que ie pourrois confermer par plusieurs autres exemples esmerueillables.

Confutation de ce que le diable disoit auoir esté enuoyé dedans le corps où il estoit par le commandement de quelqu'vn: Et que personne ne le peut faire. Que les maudissõs & imprecations malignes n'ont aucune efficace, & de l'imprecation des peres & meres.

CHAP. XVIII.

CE diable pere de mensonge, inuente & confesse librement telles & semblables choses sans qu'il en soit contraint : encores qu'il face semblant d'estre poussé par ceremonies & execrations & coniuratons : ce qu'il fait afin de retirer vn chacun du vray seruice de Dieu, & de donner mauuaise opinion de ceux qui sont innocens, & qu'on croye celuy estre cause de son entree en vn corps, du-

quel on a desia conceu ceste fausse opinion à sa p
te. Ainsi pense-il auoir beaucoup fait si par ce m
separe les esprits des hommes & fait mille m
Car tout ainsi qu'il n'est pas permis au diable
dedans le corps des hômes, ou des bestes toutes
que bon luy semble, aussi n'est-il en la puissance
ne vieille ou sage femme (ainsi que plusieurs p
ni encores d'aucun homme tant meschāt & ma
reux soit-il, d'euuoyer par maudissons les diable
le corps d'autrui. Autrement il faudroit que la p
ce maligne de l'homme outrepassast celle de Sa
l'homme pouuoit suyuant sa volonté corrompu
que nous sçauons bien n'estre permis au diable,
du qu'il est tout manifeste par les traditions des
sainctes, qu'il ne peut aucune chose faire ni ded
dehors le corps des hommes, sans le particulier
pres consentement de Dieu. Lequel le permettan
ce malin & meschant est plutost entré, & a plust
tu & tourmenté le corps que lon ne le sçauroit p
Voila sa seule volonté, son esperance & son aten
obserue la volonté de Dieu, & en demande le co
noñ les mal-heureux maudissons des hommes. Q
estoit vray qu'ils eussent aucun pouuoir, à grand'
demoureroit-il vn homme viuant qui ne fust r
& fourny d'vn milion de diables, ou qui ne fust e
té par iceux, ou tué par la peste, ou miserablement
menté & afligé de verole, ou d'vlceres de Iob. Car
a ville, bourg, ni village, où vous n'oyez ordinaire
sonner à tous propos les maudissons, tellement q
enfans mesme ne pardonnent au pere, & le plu
uent se donnent eux-mesmes à tous les diables
peu d'occasion. Et ce qui est encores plus esme
lable, le plus souuent le mary salue sa femme d'v
bon-iour execrable, & la femme le mary. Souue
fois aussi il y en a quelques vns, lesquels en choler
coustument si bien à tels maudissons, que peu a p
se les rendent ordinaires, tellement qu'ils leur ser
pour orner leur langage, soit en parlant familierer
les vns auec les autres, soit en se saluant, soit en se
ant, vous n'entendrez autre chose que telles horri
parolles: lesquelles toutes-fois n'emportent aucun

Personne ne peut par maudissons enuoyer les diables au corps d'autruy.

Contre les maudissons ordinaires.

ſect, comme nous le voyons ordinairement, ains ſeulement elles gaſtent & ſouillent l'ame de tels hommes meſdiſans, leſquels en rendront raiſon quelque iour, s'ils ne ſe conuertiſſent par vraye repentance. Mais au cõtraire ſi les ſouhaits ont quelque vertu, il n'y a point de doute qu'vn chacun ne ſoit ſauué, d'autant qu'il n'y a perſonne auquel quelqu'vn n'ait ſouhaité paradis, qui eſt vne priere, laquelle ſe fait ſelon la volonté de Dieu, tout ainſi que les maudiſſons ſe font à l'inſtigatiõ de Satan. Or s'il eſt auenu qnelque-fois vn mal-heureux euenement apres les maudiſſons des peres contre leurs enfans, cela ne ſera rien contre moy, dautant qu'il y a quelque naturel reſpect du pere au fils, à raiſon duquel, Dieu ſouuentes-fois propoſe des exemples tres-horribles. Parquoy Platõ eſcrit qu'il n'y a rien plus perilleux & dommageable que les maudiſſons du pere contre le fils. Le contraire eſt aparu es fideles cõme en Iob, Iſaac & leurs enfans, ſemblablement en Tobie & en ſon fils. *Liur. 7. des loix. Geneſ. 27. 29. Tob. 5.*

Exemples des imprecations faites, au nom du diable, reprimees par le iugement de Dieu.

CHAP. XIX

Ce pendant Dieu nous propoſe pluſieurs ſpectacles remarquables, à fin qu'eſtans tenus en crainte par iceux, nous laiſſions la vieille & trop familiere couſtume que nous auons de maudire & de iurer temerairement & contre la verité. Ainſi dit on qu'vn ſoldat n'y à pas long temps, paſſant par Marque, ſe ſentant malade & arreſté en vne hoſtellerie, bailla ſon argent à garder à ſon hoſteſſe. Quelques iours apres eſtant gueri, il le redemanda à ceſte femme, laquelle auoit deſia deliberé auec ſon mary de le retenir. Parquoy elle luy nia & l'accuſa comme s'il luy euſt fait iniure: le ſoldat au contraire ſe courrouça & accuſa ſon hoſteſſe d'infidelité. Ce que l'hoſte ayant entendu, defendit ſa femme & ietta le ſoldat hors de ſa maiſon, lequel choleré d'vne telle indignité tira ſon eſpee & en donna de la pointe cõtre l'huis: L'hoſte commença à crier au larron, & ſe complaignit qu'il luy vouloit forcer ſa maiſon. Ce qui fut cauſe que le ſoldat

fut pris, mis priſonnier & ſon proces fait par l
ſtrat, lequel eſtoit preſt de le condãner à mort.
eſtant venu que la ſentence deuoit eſtre prono
executee, le diable entra en la priſon, & anonça
ſonnier qu'il eſtoit condamné à mourir : toutesf
s'il ſe vouloit donner à luy, il luy promettoit qu'
roit aucun mal. Le priſonnier reſpondit qu'il
mieux mourir innocẽt, que d'eſtre deliuré par ce
Le diable derechef luy ayant mis au deuant l
ger ou il eſtoit, & voyant qu'il perdoit ſa peine
promeſſe de l'aider pour rien & faire tant qu'il le
geroit de ſes ennemis. Il luy conſeilla donc lors q
roit appelé en iugement de declarer qu'il eſtoit
cent: & que pour ceſte cauſe il priaſt le iuge de l
ler pour auocat celuy qu'il verroit la preſent, a
bonnet bleu: c'eſt à ſçauoir luy qui luy aſſiſteroit.
ſonnier accepte ceſte offre : Parquoy le iour ſuyu
ſtant en iugement, apres qu'il eut conu l'auis d
& l'acuſation dreſſee contre luy ne faillit point d
mander vn aduocat, qui luy fut acordé. Ce fin d
es loix commença à remonſtrer & à defendre ſu
ment ſa partie, diſant qu'elle eſtoit fauſſement ac
& par conſequent mal iugeé : que l'hoſte luy auoi
ſon argent & l'auoit forcé, meſmes il conta l'
comme elle s'eſtoit paſſee, & declaira le lieu ou l'ar
auoit eſté mis. L'hoſte au contraire ſe defendoit
nioit plus impudẽment, ſe donnant au diable, & p
qu'il l'emportaſt, s'il eſtoit ainſi que il l'euſt pris. A
ce gentil docteur au bonnet bleu, laiſſa la cauſe, p
l'hoſte l'emporta hors du parquet, & l'eſleua ſi hau
l'air, que depuis on n'a ſceu ſauoir qu'il eſt deuenu.

Femme emportee par le diable.

L'AN mil cinq cens cinquante & vn il a
pres Mekelbourg iognant Vvildſtat, les feſtes d
Penthecoſte, ainſi que le peuple s'amuſoit à boir
yurongner, qu'vne femme qui eſtoit de la com
gnie nommoit ordinairement le diable parmy ſes
remens, lequel en la preſence d'vn chacun l'en
par la porte, & la porta en l'air. Les autres qui eſtoy
preſens ſortirent incontinent tous eſtonnez, pour v
où ceſte femme eſtoit ainſi portee, laquelle ils vir
hors du vilage pendue quelque temps au haut de l'
d

dont elle tomba en bas,& la trouuerent apres morte au milieu d'vn champ.

Que les parties honteuses ne peuuent estre arrachees par charmes. Item que le diable peut par moyens naturels empescher l'execution venerienne.

CHAP. XX.

DAVANTAGE, i'estime ceux là estre aueuglez & hebetez par le diable, lesquels pensent que par charmes on leur ait osté toutes les parties honteuses, lesquelles leur estant comme disparues pour quelque tẽps, leur sont rendues par apres. Car il n'y a point de doute que le diable par sa puissance & finesse, ne retire les nerfs des parties honteuses deuers leur commencement, comme nous voyons auenir en plusieurs malades de grieues & mortelles maladies, & comme Hippocrate escrit estre vn tresmauuais signe, les testicules, dit-il,& les parties hõteuses retirees, denotent des grãdes douleurs & vn peril de mort. Car la vertu de vie se meurt en iceux, & les nerfs sont retirez vers leur commencement. Toutesfois en ceste cautelle du diable,il ne faut craindre aucunement ce danger de mort. Car aussi la cause naturelle n'y est telle, dautant que seulement il charme pour vn temps & trompe par ce fallacieux retirement de nerfs. Ainsi auient-il qu'apres que ils ont persuadé aux malades d'auoir recours à des remedes defendus,& qu'ils les ont faits coulpables d'impieté, ils mettent fin à leur entreprise, de leur propre volonté & sans estre contraints, encores qu'ils facent semblant de l'estre, à celle fin de tousiours les entretenir en vne superstition, & de tenir & enlasser de plus en plus les autres qui voyent telles choses auenues. Car si ces membres ont esté ainsi coupez,par quelle maniere cela est-il auenu, & par quels moyens? A ce esté sans effusion de sang? cela s'est-il peu faire & guerir en vn momẽt,sans qu'il y eust eu playe & blessure en la partie, & que cependant il n'y ait eu aucun sentiment? Et encores que nous laissions ceste chose, bien qu'impossi-

Clemẽt li. 5. des reco.

Liu.2. 10. prognost.

ble elle soit: dont est-il auenu, ie vous prie, que ces parties ayent esté rendues, s'il est ainsi qu'elles ayent esté du tout arrachees du corps, & par consequēt destituees de nourriture & de l'entretien de vie, mortes si longuement & suiettes à pourriture? Est-il en la puissance de Satan & de ses anges d'en creer de nouuelles? Ou bien ayant du tout coupé & separé des parties destituees de la vertu vitale, luy est-il possible selon son vouloir, de leur rebailler la vie, & de les ratacher, comme auec de la colle en leur lieu naturel, ainsi que nous voyons sans doute que l'oreille de Malchus coupee par sainct Pierre, fut rattachee par Iesus Christ? Certainement cela ne se peut faire. Nous auons veu par cy deuant que le diable ne peut rien creer, & si auons expliqué comme il ne peut aucunement imiter la creation.

Vn moyne se fit couper les parties honteuses.

Au reste les parties hōteuses de Hermā Vvolfratgen d'Euuerfeldé moyne & secretain du monastere des croisez de Duseldorp, furent veritablement & non fantastiquement coupees, l'an mil cinq cens cinquante & trois en Iuing. Ce pauure moyne estoit accusé par ses cōpagnons d'entretenir vne femme mariee, laquelle mesme, comme on disoit, ils entretenoyent. Or craignant qu'au proces qu'il auoit par deuant son general, touchant ce fait, n'entreuinst sentence à son dōmage, il feignit d'estre malade d'vne hargne à l'endroit du nombril. Parquoy il apella maistre Angelbert Holter d'Euerfeld, chirurgiē de nostre tres-illustre Prince, afin de se faire guerir. Apres que Hermand luy eust declairé la verité du fait, il songea à part-soy par quel moyen il pourroit euiter & eschaper les mains & la rigueur de ses compagnons les moynes. En fin ils furent d'accord que le chirurgien persuaderoit au Prieur que la maladie ne pourroit estre guerie, si le malade n'estoit pour quelque temps transporté en sa maison à Euerfeld. Ce qu'ils faisoyent afin que cependant le chirurgien luy coupast les genitoires, & que lon pensast que des sa ieunesse il auroit esté chastré, & par consequent qu'il auroit esté faussement accusé par deuant le general. Engelbert fait marché au Prieur, qu'apres la guerison, il auroit douze sextiers de seigle. Et ainsi il coupa en cachette les deux genitoires d'Hermand puis il receut

son

ſon ſeigle. I'ay ouy ſouuentesfois conter ce beau fait au chirurgien, lequel meſme s'en vantoit: mais il eſtoit digne de griefue punition: toutefois le moyne ayant ietté le froc aux orties quelques mois apres s'eſt marié, & vit encores.

Or quand à ce que lon dit que quelques vns ſont liez tellement par enchanterie qu'il leur eſt du tout impoſſible d'auoir afaire aux femmes ne plus ne moins que s'ils eſtoyent chaſtrez, il n'y a point de doute que ceſte choſe ne ſe puiſſe faire naturellement, au moyen de pluſieurs cauſes, aſauoir lors que les conduits naturellement ordõnez à ceſt œuure ſont d'eux meſmes, ou par quelque accident empeſchez: ce qui ſe fait auſſi quelquesfois par des boiſſons medicinales. Pour ceſte cauſe les theologiens ont fait la loy des froids & maleficiez, & de ceux qni ſont inutiles à l'acte venerien. Il ne faudra doncques toutes les fois que telle choſe aduiendra penſer que ce ſoit par enchantemens: auſſi n'en faudra-il accuſer les innocens. Toutesfois encore que ie confeſſe que les inſtrumens de ceſt acte peuuent eſtre rendus inhabliles à l'execution, par le moyen du diable ſi eſt-ce que ie nie fort & ferme, que telle choſe ſe puiſſe faire par la maligne volonté & deteſtable maudiſſon d'vne orde & ſalle vieille, iaçoit qu'autrement elle le croye, eſtant iniquement perſuadee par le diable. Ce meſme auteur peut bien quelquesfois tellement relaſcher & deliurer les inſtruments de la generation en vn homme, qu'il luy ſera aiſé d'executer l'acte venerien auec vne femme, & non auec vne autre: car il les empeſche derechef. En quoy faiſant il n'a beſoin d'auoir aide d'autruy. Ainſi les celebres & vilaines courtiſanes d'Italie, & de Rome principalement, ont opinion qu'elles rendent les hommes inhabiles à l'acte venerien, depuis qu'elles peuuent en cachettes releuer & puis nouër l'eſguillette de deuant de quelque perſonnage, lequel derechef elles penſent rendre habile quand elles luy rendent ſon eſguillete. Autant en dit-on de la verge d'vn loup liee ou deſliee au nom de quelqu'vn. On dit auſſi que ſi quelque malueillant frape ſeulement à la porte de la chambre en laquelle l'eſpouſé eſt couché auec ſon eſpouſe, & que fichant vn

Comme il ſe fait que les hõmes ne peuuẽt auoir afaire aux femmes.

Decretal. Greg. 9, tit. 15.

cousteau dedans la porte il l'appele, & que l'autre
respõde, si celuy qui bastit la sorcelerie rompt à l'he
la poincte du cousteau & qu'il la laisse dedans le b
se retirant sans dire mot le marié ne pourra aucu
ment auoir la compagnie de sa femme: toutesfois ce
sont que mensonges. Quelqu'vn raconte qu'vn gent
homme de son pays luy iuroit auoir esté lié, tellem
qu'il ne pouuoit auoir afaire auec les femmes: tout
fois qu'il en auoit esté garéty par vne subtilité & adr
se, par laquelle cestuy-cy pensant confermer la persu
sion de l'autre, luy fit voir le liure de Cleopatre: leq
elle auoit fait du moyen d'entretenir la beauté
femmes, & dedans lequel il est escrit, que ceux qui so
ainsi liez en sont garentis s'ils oignét tout leur corps
fiel de courbeau & d'huile de Iugioline. Ce qu'aya
entendu, & se confiant aux paroles du liure, il ne fai
de le faire & incontinent il fut guery. Tout ainsi q
par vne meschante & fausse croyance il auiét qu'on
blessé & interessé: aussi est-il possible que par le moy
d'icelle mesme, on soit soulagé, comme l'experien
le monstre.

I'AY assez parlé au liure precedent du fallacieux e
brassement des Incubes & Succubes auec les homm
là où nous auons disputé & consideré diligemment
actions des sorcieres.

De diuerses liaisons.

CHAP. XXI.

NOVS raporterons icy, comme en vn ca
logue, toutes les folles croyances qu'o
des diuerses liaisons, comme est celle
l'amour & de la haine: de la maladie &
la santé, & telles autres semblables: Ite
la liaison des larrons & volleurs, par laquelle ils
peuuent desrober en certains lieux: la liaison des ma
chands, par laquelle ils ne peuuét ni vendre ni achet
en certains lieux: la liaison des armees, par laquelle e
les ne peuuent passer quelques certains limites: la lia
son des nauires, par laquelle elles ne peuuent sortir
havr

haure, ni par la force des vents, ni par l'aide des voiles: la liaison du moulin, par laquelle il ne peut tourner ni moudre: la liaison de la cisterne ou fontaine, par laquelle on n'en peut tirer de l'eau: la liaison des terres labourables, par laquelle le bled n'y peut germer: la liaison de quelque lieu & parterre, par laquelle on n'y peut bastir: la liaison du feu, par laquelle il ne se peut allumer en certain endroit, ni brusler ce que lon en approche, voire fussent les choses les plus aisees à brusler, mises dedans vn grand feu & ardant: la liaison des foudres & tempestes, par laquelle ils ne peuuent nuire: la liaison des chiens, par laquelle ils ne peuuent aboyer: la liaison des oiseaux, & des bestes sauuages, par laquelle le voler & la fuite est empeschee: Item toutes autres telles liaisons, lesquelles certainement surpassent toute croyance, & sont en partie faussement controuuees, & en partie doiuent estre raportees ou aux raisons naturelles, ou à la folle & meschante croyance, ou à la collusion du diable, ou bien à l'occulte volonté de Dieu, si aucun effect en ensuit, & non à ces malheureuses liaisons.

DV temps que monsieur Rener Solenandre estoit au Gallicã de Lucques sous l'Apennin: auint ainsi qu'il se pourmenoit auec vn sien ami, qu'ils entendirent vn grand cry de villageois, qui chassoyent apres vn renard: & comme ils regardoyent, ils voyoyent le renard qui se sauuoit de vistesse le long de la montagne & emportoit vne poule grasse. Celuy qui estoit auec Solenandre dit, voulez-vous que ie luy face laisser la proye? & incontinent il fit tourner vne grande pierre qui estoit au chemin, & ainsi le renard s'arresta & quitta la poule, laquelle il prit, & afferma l'auoir fait seulemẽt en tournant la pierre, & que par ce moyen la poule estoit deuenue pesante, & se fust tousiours apesantie iusques à ce que le renard l'eust laschee: toutesfois en la tournant il murmura entre ses dents quelques paroles. Apres que ils furent de retour au Gallican, le laboureur qui auoit perdu la poule la redemanda à l'autre, lequel luy refusa, & pour ceste cause il le fit appeler en iugement, l'accusant de luy retenir sa poule, ce que l'autre ne nioit, mais disoit l'auoir iustement acquise, comme l'ayant arrachee de la gueule du renard. En fin apres qu'ils en eu-

rent plaidé quelque temps, le iuge ordonna qu'ils man geroyent la poule par ensemble, auec quelques vns d leurs amis.

Ainsi que quelquesfois on deuisoit de ces liaison Iean Sohet du Liege, medecin de gentil esprit, racon ta qu'autresfois il auoit obserué, que lors que sa mere aperceuoit desia la nuict estre venue, & que ses bœu n'estoyent retournez des champs : ou bien lors qu son haras estoit esgaré, elle prenoit vne coignee la pre miere qu'elle rencontroit en sa voye, qu'elle iettoit p sa fenestre, disant voila le gage pour cestuy-ci, ou pou cestuy-là. Car elle croyoit que par ce moyen son besta estoit hors de danger d'estre mangé des loups ou d autres bestes. I'employeray ici l'histoire escrite par C laus, touchant le magicien nommé Gilbert entre l

Liure 3 de l'hist. sept. chap. 20. Ostregots, lequel auoit esté lié en vne cauerne par so maistre Catil, à celle fin qu'il demeurast immobile pe dant qu'il l'assaudroit.

Les Turcs ont leurs sorcelleries par le moyen de quelles ils ramenent par force les esclaues qui s'en so fuis. Ils escriuent le nom de cest esclaue en vn breu qu'ils pendent au pauillon ou chambre d'iceluy : pu font des imprecations & prononcent des paroles strange s & horribles contre l'esclaue. Alors par la pui sance du diable, le fugitif estime que son chemin so plein de dragons & de lyons, ou que la mer & les riui res se desbordent pour le venir engloutir, ou qu'il e en tenebres : & ces effrois le ramenent à son maistr Ainsi dit-on qu'vne idole nommee Baal-zephon vei loit & retenoit les seruantes esclaues d'Egypte.

Or ceste folle opinion de diuerses liaisons est pa faite par sorceleries, collyres, onguens, boissons ou ph tres, & certaines matieres designees : par nœuds, suspe sions ou choses penduees, par fortes imaginations exces d'esprit, par images characteres, anneaux, lumi res, sons, nombres : par maudissons, inuocations, coni rations, sacrifices, consecrations, vœus, noms, paroles, par plusieurs & diuerses folies d'obseruations & supe stitions : parmy lesquelles ils ont acoustumé de mes des sentences de la saincte Escriture, lesquelles ils pe sent pouuoir estre commodes à leurs desseins. Ainsi s

de

dent-ils de la malediction du serpent faite au paradis terrestre, lors qu'ils veulent coniurer les serpens. Item l'eleuation du serpent au desert, comme s'il se pouuoit accommoder, Item les vers du pseaume, Tu marcheras sur l'Aspic & Basilic &cæ. La superstition est de fort grande efficace lors qu'ils vsent des ceremonies sacramentales en ce qu'ils ont enuie de lier ou empescher. Les diables aussi feignêt d'estre liez: mais ce n'est point d'autres liens que de ceux qu'ils ont baillez, asauoir de mensonges, sacrileges, & de vilaines & mensongeres choses, lesquelles i'ay honte de raconter. I'ay mesme conu plusieurs ensorcelez, lesquels estoyent souuent & en diuerses manieres transportez & tournez ça & là, & parloyent des langages estranges & diuers. I'en ay veu d'autres, des oreilles desquels il sortoit des petites bestes, les vnes rampantes & les autres volantes, & vn tas d'autres miracles semblables, qui se font par le seul moyen du diable, encores que les personnes trop credules l'attribuent aux vieilles sorciers.

Genese. 3. Nomb. 21. Pse. 90.

Que les hommes ne peuuent estre, par quelque moyen que ce soit, transformez en bestes. L'explication de la fable des compagnons d'Vlisse & de Diomede. Item des Arcades transformez.

CHAP. XXII.

L'Antiquité trop superstitieuse & credule, a pensé que plusieurs estoyent conuertis en bestes par les charmes des sorcieres. Ainsi Pline raconte que Demarque se conuertit en loup apres qu'il eust gousté des entrailles d'vn petit enfant sacrifié. Et certainemêt à bon droit celuy deuroit estre nommé loup rauissant, qui auroit mangé les entrailles d'vn homme. Et dit-on que Circe transforma les côpagnons d'Vlysse en bestes, lors qu'ils voyageoyent, & que ce fut par boissons medecinales, ainsi que Virgile a escrit.

Ceux que Circe cruelle auoit tous reuestus,
Par ses medicaments de tresgrande vertus, Liu 7. de l'Eneide.
De la face & du port des bestes effroyable
Bien qu'ils fussent auant à des hommes semblables

Et en la huictieme Eglogue.

Mœris m'a fait present de ces venins esleus,
De ces herbes aussi. ces venins sont venus
Des riues de la mer, où ils ont leur naissance,
Et par eux bien souuent il prenoit la semblance
D'vn loup, puis dans les bois subit il se cachoit,
Ou du fond d'vn tombeau l'esprit il arrachoit,
Ou bien il transportoit les moissons ia semees.

Liu. 4. de consol. philoso.

Boesse escrit aussi à ce propos:

Le vent poussa la voile, & les nefs passageres
Du Duc Naricien aux isles estrangeres,
Où la fille au Soleil excellente en beautez,
Mesle mille boissons au parauant touchees
De charmes vertueux & paroles cachees,
Pour les hostes qui sont auec elle arrestez.
Par ces diuers moyens sa main enchanteresse
Change l'vn en sanglier & d'vne mesme addresse
A l'autre estant Lion les ongles & les dents
Croissent de toutes parts & l'autre mis au nombre
Des grands Loups rauissans, veut pleurer son encombre,
Mais il hurle vne voix qui luy sort de dedans.

Et vn peu apres il dit.

Le seul espoir rassis leur demeure immuable,
Et se plainct au dedans de ce monstre effroyable.
O la main peu puissante, & charmes impuissans,
Qui peuuent seulement par leur folle meslange
Des membres corporels faire soudain eschange:
Et non pas des esprits qui demeurent constans.
Là dedans se retient des hommes la puissance
Cachee par effect d'vne occulte science:
Tous ces venins mortels que les hommes ont pris
Entrent bien au dedans, & tout soudain le changent,
Mais ores que nuisans sur le cœur ils se rangent,
Si ne peuuent-ils rien encontre les esprits.

Au dialogue de l'Asne.

On pourra mettre en ce mesme rang tant les fables d'Apulee transformé en asne, que la metamorphose de Lucian, lequel estāt allé en Thessalie pour aprēdre l'art magique, arriua d'auenture en vne maison en laquelle il y auoit vne femme qui fut conuertie en corbeau aussi tost qu'elle se fust oincte d'vn vnguent. Lucian s'en voulant oindre cōme l'autre, d'auēture print vne boitte

par mesgarde, laquelle le fit transformer en asne. Mais estant mené au theatre au milieu de plusieurs herbes,il redeuint homme apres qu'il eut mangé des roses, ainsi que la chambriere luy auoit enseigné.

Il ne faut penser qu'il y ait autre vertu es venins & herbes que celle qui procede des qualitez manifestes,ou bien de toute leur substance. Or sçauons-nous, bien que nulle de ces deux n'a la vertu de transformer les hómes en bestes : dõt il ensuit que ceste faculté leur est baillee par charmes.Escoutons ce qu'en escrit sainct Augustin : Si nous disons ces choses ne deuoir estre receues pour veritez, il n'y a point de doute qu'il ne se rencontre des hommes, lesquels diront incontinent auoir entẽdu des choses semblables,comme tresvrayes ou bien les auoir experimentees. Car moy-mesme estant en Italie,i'entẽdis raconter plusieurs choses faites en quelques regions du pais,là où les femmes gardiennes du bestail, experimentees en cest art, donnoyent, comme on disoit, du fromage à qui bon leur sembloit des passans,ou bien à ceux qu'elles pouuoyent attirer, par lequel ils estoyent incontinent transformez en cheuaux ou en asnes, tant & si long temps qu'elles en auoyent afaire pour porter quelques charges : & que incontinent apres ils reuenoyent en leur premiere nature. Cependant toutesfois ils disoyent que l'esprit & la raison leur demeuroit, comme Apulee escrit ou feint luy estre auenu es liures qu'il a escrits de l'asne doré, où il dit qu'apres qu'il eut pris vn venin, il deuint asne, & toutesfois ne perdit la raison humaine.Ces choses sont fausses ou tellement inusitees qu'à bon droit on ne les doit croire.Il escrit aussi au liure de l'esprit & de l'ame, l'humaine opinion, dit-il, est d'auis que par l'art de quelques femmes & puissance des diables,les hommes peuuent estre conuertis en loups & bestes cheualines pour porter toutes choses necessaires,& peuuent reuenir à leur premiere nature,sans auoir toutes-fois l'esprit abesti:mais tousiours demourans en leur esprit humain & raisonnant. Or faut il entendre ceci en la façon qui s'ensuit:sçauoir est que les diables ne peuuent creer les natures, ains seulement peuuent faire vne chose qui semble estre ce qu'elle n'est pas. Il poursuit encores au

Liu. 10. de la cité de Dieu chap. 18.

Chap. 26.

chapitre ſuyuant du liure que i'ay allegué de la cité de Dieu: Ie ne penſeray donc point que l'eſprit de l'homme ni meſme ſon corps, puiſſe eſtre veritablemét transformé par art ou puiſſance des diables en membres ou lineamens de beſtes: mais ie ſuis d'opinion que ſeulement le fantoſme d'vn homme eſt porté aux ſens des voyans ſous vne forme corporelle, par ie ne ſay quelle maniere qu'on ne peut expliquer: & que cependant les vrais corps ſont coulez en quelque part, où ils viuent, mais en telle maniere qu'ils ont tous les ſens beaucoup plus ofuſquez, que non pas quand on dort. Car la fantaſie ſe diuerſifie par les infinies eſpeces des choſes, non ſeulement en dormant, mais auſſi en ſongeant: & encores qu'elle ne ſoit pas corps, ſi eſt-ce que par vne grande viſteſſe elle prend des formes ſemblables aux corps, tandis que les ſens de l'homme ſont endormis ou oppreſſez. Or ceſte choſe fantaſtique, comme eſtant corporelle, aparoit aux ſens d'autruy ſous la ſemblance de quelque animal: & meſme l'homme penſe eſtre tel, comme tel il ſe peut perſuader eſtre, lors qu'il ſonge en dormant, & qu'il penſe porter des fardeaux: leſquels eſtans vrais fardeaux ſont portez par les diables, afin que les hommes ſoyent trompez, qui voyent en partie des fardeaux veritablement tels qu'ils apparoiſſent: & en partie des beſtes cheualines qui ſont fauſſes & ſeulement aparentes. Car vn homme nommé Preſtance contoit qu'il eſtoit auenu à ſon pere de prendre ce venin dedans du fromage, & que de là il eſtoit demeuré en ſon lict dormant ſi profondement, que pour choſe qu'on luy fiſt, il ne peut eſtre eſueillé. En fin il s'eſtoit reueillé & leur auoit racóté ce qu'il auoit enduré en ſongeant, aſauoir qu'il auoit eſté transformé en cheual, & porté les viures auec les autres cheuaux aux gens-d'armes, & que ces viures ſe nommoyent Retiques, pourautant qu'ils eſtoyent portez à Retie: toutesfois ceſte choſe qu'il diſoit luy eſtre auenue en dormant auoit eſté veritablement faite. Il y en auoit vn autre qui contoit qu'eſtant en ſon logis, vn peu deuant que dormir, il auoit veu vn philoſophe, qu'il cognoiſſoit, venir vers luy, lequel luy auoit expliqué quelques paſſages de la doctrine de Platon, qu'oncques au parauant il ne luy auoit

Le pere de Preſtance dormant profondement penſoit eſtre fait cheual.

uoit voulu dire, encores qu'il l'en euſt prié. Et comme quelque temps apres il demãdoit au philoſophe pourquoy il luy auoit dit chez ſoy ce qu'il luy auoit refuſé en ſa maiſon, il luy reſpondit, que veritablement il ne l'auoit pas fait, mais bien qu'il l'auoit ainſi ſongé. Ainſi ceſtuy-cy vid en veillant par image phantaſtique, ce que l'autre auoit fait & veu en ſongeãt. Ces choſes nous ont eſté raportees non par gens tels quels, & dont le teſmoignage doyue eſtre reuoqué en doute: mais par ceux que nous auons penſé n'auoir voulu mentir.

QVANT á moy, i'eſtime qu'en ceſte meſme maniere les hommes Arcadiens furent changez en loups par les dieux, ou pluſtoſt par les diables, & que Circé chãgea par charmes les compagnons d'Vlyſſe, s'il eſt ainſi que telle choſe ſoit auenue. Ie penſe auſſi que les oyſeaux Diomedeens furent faits, non point d'hommes transformez, mais ſuppoſez au lieu de ceux leſquels auoyent eſté emportez: car on dit que leur race dure encores iuſque'à ce iourd'huy. En ceſte maniere la biche fut ſuppoſee au lieu de la fille d'Agamemnon: dautant que telles impoſtures ne ſont malaiſees á faire par le diable, quand Dieu le permet. Lon a bien conu auſſi que la biche auoit eſté ſupoſee, pourautant qu'on auoit trouué la fille encores viuante. Mais on penſe que les compagnons de Diomede furent transformez, dautant qu'à l'heure meſme ils s'eſuanouyrent & qu'oncques depuis ils n'aparurent, ayns eſté abyſmez par les anges malins & vengeurs: & pource auſſi qu'occultement on vid des oyſeaux en leurs places, leſquels n'auoyent encores eſté veus en ces contrees, & y auoyent eſté aportez d'ailleurs. Quand eſt de ce que ces oyſeaux aportent & aſpergent de l'eau au temple de Diomede, & que ſeulement ils flattent les Grecs, & chaſſent les eſtrangers: il ne ſe faut point eſmerueiller ſi cela ſe fait à l'inſtigation des diables, qui ont intereſt en cela; c'eſt à dire qu'à eux appartient de perſuader que Diomede a eſté fait Dieu: ce qu'ils font pour mieux tromper les hommes, afin qu'au meſpris du vray Dieu, ils en adorent pluſieurs faux, & qu'ils ſeruent aux hõmes morts, qui en leur viuant n'ont veſcu comme il apartenoit: ie dis qu'ils leur ſeruent es tẽples, en autels, par ſacrifices

& prestres, lesquelles choses iustement obseruees, sont seulement deuës à vn seul Dieu, viuant & veritable. Voila ce qu'en escrit Sainct Augustin.

Il n'y a point de doute que si l'on n'eust obserué diligemment le pere de Prestance pédant qu'il dormoit, luy mesme eust pensé auoir veritablemét fait les choses que depuis il raconta, & que seulement il auoit veuës par songes: & par ce moyen vn faux bruit eust esté pris par plusieurs comme vne opinion de verité. Mais ce ne sont que songes & phantosmes, cóme mesme Thomas a pensé en la question des Miracles. Les Decrets aussi reputét celuy estre plus meschát qu'vn Payé & infidele, lequel pense que par vn autre que le Createur de toutes choses, vne creature soit creée ou trásmuee en mieux ou pis, ou trásformee en autre espece ou similitude.

2. partie. 20.q.5. Epis.

Plusieurs pésent auec Pline que c'est vne chose fabuleuse ou inuentee par les Poetes, que les cópagnons d'Vlysse ayét esté trásformez en bestes, ceux de Diomede en oyseaux, & que les Arcades ayent esté transformez en loups, apres auoir passé dedans vn certain estang. Car Pline escrit que lon doit tenir pour certain que c'est vne chose fabuleuse de dire que les hommes soyent conuertis en loups, & puis retournent à estre tels qu'ils estoyent: ou bien de croire toutes les choses fabuleuses que nous pensons estre auenues il y a long temps. Puis il dit apres, c'est vne chose esmerueillable cóbien s'est estendue la folle croyance des Grecs. Il n'y a mensonge tant impudét soil-il, qui n'ait son tesmoin. Il dit encores que les Poetes ont feint les compagnons de Diomede auoir esté transformez en oyseaux, pour autant que les oyseaux Diomedeens, nommez Cataractes par Iuba, ne sont veus en aucune partie de la terre excepté en l'isle en laquelle est le sepulchre & le temple de Diomede, asauoir vers l'Apouïlle. Ces oyseaux sont semblables aux foulques. Et pourautát qu'ils tourmétent les estrágers à force de crier, ils disent que seulemét ils sont doux & amiables aux Grecs, attribuát cela à la posterité de Diomede, le tépple duquel ils arrosent & purifient auec l'eau qu'ils y aportent à plein bec & dedans les plumes de leurs aisles. De là la fable a prins son commencement, & dit-on que les compagnons de Diom

Liu. 8 ch. 22.

Liu. 10. ch. 44.

Diomede furent transformez en ces oyseaux. Il y en a quelques vns, qui raportẽt ces fallaces à vne intelligẽce morale, & disent que les Arcades viuoyent en façon de loups, cõme hõmes cruels & rauissans, se nourrissoyent de chair cruë, & parauenture de celle des hommes. Autant en peut-on dire des compagnõs d'Vlysse, lesquels pour leur mauuaise vie sont accomparez aux bestes.

Ainsi, quand il est dit que Diomedes & ses compagnons chassez de Grece, & arriuez en Italie, furent changez en oyseaux: on a entendu par ceste feinte que ils estoyent deuenus escumeurs de mer, & auoyent esté tuez les vns apres les autres. Quant à la puissance & trãsformation de Circé, Xenophon au commencemẽt des dits & faits de Socrates, en dit ce qui s'ensuit. Socrates estoit si sobre au repas qu'il mangeoit ioyeusement, & estoit tellement disposé, allant à quelque banquet, que l'apetit luy estoit vne excellente refection. Tout bruuage luy estoit sauoureux, pource qu'il ne buuoit iamais qu'ayant soif. Si quelquesfois il se trouuoit en compagnie d'où il estoit mal-aisé de se departir sans faire quelque exces, neantmoins il s'en exemptoit fort aisément. Il conseilloit à ceux qui ne pouuoyẽt gagner cela sur eux, de s'abstenir de manger viandes & bruuages qui prouoquent & irritent l'estomach sans qu'il ait appetit: disant que cela nuisoit grandement au corps & à l'ame. Et en se iouant, i'estime, dit-il, que Circé a changé en pourceaux ceux qu'elle nourrissoit de plusieurs & diuerses viandes: & qu'Vlysses en partie par le cõseil de Minerue, en partie par son abstinence, auoit esté garanti d'vn tel abrutissement. Voila ce qu'il disoit en riant & à bon escient de ces choses.

De la maladie nommee Lycanthropie, par laquelle les hommes pensent estre transformez en loups, que nous nommons vulgairement Loups-garoux.

CHAP. XXIII.

GVILLAVME de Brabant a escrit en son histoire qu'vn homme bien auisé de soy-mesmes, fut toutesfois tellemẽt trauaillé du diable qu'en quelque saison de l'annee il pẽsoit estre vn loup rauissant, couroit çà

Voyez le liure 2. ch. 26. & le liu. 5. cha. 14. de ce present œuure.

& là dedans les bois, cauernes, & deserts, principalemét apres les petis enfans : mesmes il escrit qu'il fut trouué souuentesfois par les forests, courant comme vn homme hors du sens : & qu'en fin par la grace de Dieu il reuint à soy & fut guery.

Iob. Fincel au liure 2. des miracles. Il y eut aussi à Pauie, l'an mil cinq cens quarante & vn, vn villageois qui pésoit estre Loup, & assaillit plusieurs hommes par les champs, & en tua quelques vns. En fin estant pris, non sans grande dificulté, il asseura fermement qu'il estoit loup, & qu'il n'y auoit autre difference, sinon qu'il auoit la peau retournee, & que son poil estoit par dedans. Parquoy quelques vns trop inhumains, & veritablement Loups cruels & rauissans, voulans experiméter la verité du fait, luy donnerét plusieurs coups sur les bras & sur les iambes, qu'ils luy couperent, puis conoissans l'innocence du pauure homme, le baillerent aux chirurgiens pour le penser, entre les mains desquels il mourut quelques iours apres. Il n'y a point de doute que ces deux n'ayét esté malades de ceste espece de melancholie, que les Arabes nomment Chatrap, à cause d'vne petite beste qu'ils apellent ainsi, laquelle sans repos va & vient dessus les eaux. Les Latins nomment ce petit animal entaillé, Tipule: comme quelques vns escriuent, il habite ordinairemét es lieux marescageux. Ceste maladie qui fait que les hommes pensent estre Loups, est nommee par les Grecs Lycanthropie: quelques vns la nomment melancholie Louuiere, selon Marcel : Item folie Louuiere : quelques vns la nomment aussi Lycaonie, & les autres Cynanthropie. Ceux qui sont malades de ceste maladie, pensent estre transformez en Loups, ou en Chiens : ce qui leur auient par les fumees de la melancholie ou cholere noire. Parquoy ils sortent de leurs maisons principalemét de nuict, & ensuyuent en tout & par tout les Loups ou les Chiés. Ils sont pasles: ils ont les yeux enfoncez & haues: ils ne voyét que mal-aisémét: ils ont la lãgue fort seiche: ils ont soif, & n'ont aucune saliue en leur bouche. Ils ont tellement les os des iambes escorchez, à raison qu'ils s'y frapent souuét & que les Chiens y mordét, qu'à grãd peine les en peut on guerir. Les moyés de les guerir sõt la saignee iusques à l'euanouissemen

Auicenne li. 1. 3. fen. 1. trai. 4. cha. 21.

Paul. Aegin. liur. 3. chapi. 16.

Aesse. li. 6. chap. 11.

Melancholie Louuiere.

ement, les viandes de bon ſuc, les bains d'eau douce, le laict clair, la hiere de colocynthe ſelon l'ordonnance de Ruffus, d'Archigene, ou de Iuſte, la theriaque, & les autres medicamẽs cõtraires à la melãcholie. Deuãt que les accés les prenent on leur frote la teſte auec des choſes endormãtes, & meſmes on leur frote le nez auec de l'Opium. Il leur faut donner auſſi quelquefois vne medecine pour les faire dormir. Il eſt vray ſemblable que ce vice naturel & perte de l'eſprit humain a donné occaſiõ à la fable eſcrite par Ouide, de Lycaon Roy d'Arcadie, lequel cõme il eſcrit, fut à raiſon de ſes mesfaicts changé en Loup, par Iupiter. Cependant il adiouſte les accidens & les ſignes de la Lycãthropie, ainſi que ſouuẽtefois les folles inuẽtiõs des Poëtes ont acouſtumé d'eſtre apuiees ſur les cauſes naturelles: il eſcrit doncques, Liu. 1. des metamorphoſes.

Il s'enfuit eſtonné, & trouuant le ſilence
Dans les champs eſgarez, qu'il quiert pour demourance, Liu. 3. ſeu.
Il hurle, & vainement il s'efforce à parler. 1. traict. 4.

Avicenne a remarqué en ſes liures que pluſieurs tourmentez par ceſte cholere noire, ont penſé eſtre lions, ou diables, ou oyſeaux. Les Neures peuple de Scythie auoyent ceſte opinion qu'ils ſe pouuoyent tranſformer en loups, ce dit Herodote: & Baian, fils de Simeon prince des Bulgares, eſtoit eſtimé ſi adextre magicien, qu'il ſe pouuoit changer en loup ou autre beſte ſauuage, quand bon luy ſembloit. Pline & Edouart eſcriuent, que la ceruelle d'vn ours eſtant priſe par la bouche, eſmeut les imaginations, par leſquelles on penſe eſtre transformé en ours. Meſmes on conte que lon en a baillé de noſtre temps à vn Gentil-homme Eſpagnol lequel en eut la fantaiſie tellement troublee, que penſant eſtre transformé en ours, il s'enfuit dedans les montaignes & deſerts. Or auons-nous monſtré tant par raiſons que par les paſſages eſcrits au Decret, que le diable, ni autre creature ne peut creer aucune choſe, ni veritablement changer: ce qui apert auſſi tres-euidemment par le teſmoignage & confeſſion de ceux qui ont enduré telles folies, laquelle confeſſion i'expliqueray au chapitre onſieme du Sixieme liure. chap. 29.

De la naturelle transmutation du sexe humain.

CHAP. XXIIII.

Liu.7.c.4. Gell.liu.9. chap.4.

AV reste ie descriray ici les miracles de nature, lesquels me pourront estre obiectez en cest endroit. Pline escrit : Ce n'est point chose fabuleuse, dit-il, que les femmes ayent esté transformees en masles. Nous trouuons aux Annales que pendant que Licinius Crassus, & C. Crassus Longinus estoyent consuls, il y eut vne fillette muee en garçon chez ses parens, laquelle par le cõmandemét des deuins fut portee en vne Isle deserte. Licinius Mutianus escrit qu'il a veu en Argos vn apellé Aresconte, lequel parauant estoit fille nõmee Arecuse, estre marié, & depuis auoir eu barbe & estre deuenu hõme, & auoir pris femme en mariage. Il dit aussi qu'il en auint autant à vn garçon de Smyrne, comme il a veu. Puis il escrit encores, I'ay veu, dit-il, L. Cossitie, citoyen de Tisdritane, lequel de fille deuint homme le iour de ses noces. Tite Liue escrit au 4. de la seconde guerre Punique, que pendant le Consulat de Q. Fabius, & Marcus Claudius Marcellus, il y eut vne femme qui deuint hõme à Spolette. Hippocrate escrit aussi que le corps de Phaëtuse femme de Pytheus, deuint tout viril, & velu par tout, mesme que la barbe luy vint, & parloit d'vne voix virile. Ce qu'il dit encores estre auenu en Thasos à Mamysie femme de Gorgippus.

Liur.6. des epidimies, partie 8. Aphor.45.

MAIS afin que ce miracle de nature soit encores mieux receu, ie reciteray ce qui est auenu de nostre tẽps sous le regne de Ferdinand premier du nom, roy de Naples, Louys Garne citoyen de Naples auoit cinq filles, les deux aisnees nommees Françoise & Charlotte, ausquelles paruenues à l'aage de quinze ans, sortirent des membres virils, & lors changerent d'habillemét, on les tint pour masles, & les nomma-on François & Charles. Du temps du mesme roy, vne fille d'Ebulo qui des quatre ans auparauant estant fiancee, la nuict de ses noces se sentit & conut estre deuenue masle: par ainsi elle reuint chez son pere, redemanda son douaire en iustice, & depuis fut tenue au nombre des masles. Ces histoires sont recitees par Baptiste Fulgose au 3. liu. chap. 6.

DAVANTAGE Amat le Portugois escrit vn histoire semblable: Il y auoit dit-il, au bourg d'Esguerre distāt de neuf lieuës de Conybrice ville renōmee en Portugal vne ieune fille issue de noble parēté, laquelle se nōmoit, si bien il me souuiēt, Marie Pacheco. Ceste fille ayāt atteint l'aage auquel les filles ont acoustumé d'auoir leurs fleurs, au lieu de les pousser dehors, sētit sortir vn mēbre viril, lequel auoit esté tousiours caché dedans son corps iusques lors. Ainsi estant faite masle, il fut habillé cōme les ieunes hōmes, rebaptisé & nommé Manuel. Il voyagea depuis aux Indes, où il deuint riche & renōmé, puis estant de retour print femme: toutesfois ie ne sçay s'il a eu des enfans. Vray est que ie say fort bien qu'il est tousiours demeuré sans barbe. Voila ce qu'il escrit, & ce que i'ay bien voulu aleguer, pour prouuer que non seulement ceste eschange de sexe est veritable & apuyé en raisons naturelles: mais aussi que les femmes peuuēt estre transmuees en masle cōtre la vaine defense d'Ausonne, lequel pense nier l'oposite de ceste eschange par l'authorité de deux exemples. Car incōtinent apres que i'auray descouuert & fait conoitre la cause de ces effects incroyables, la necessité de la consequēce descouurira la fausseté de l'autre. Or afin que par recerches nous puissions tirer & fonder ceste consequēce, il nous faut supposer deux fondemens en tout & par tout conuenables à la demonstration naturelle. Le premier est qu'apres la naissance de l'animant, la vertu & faculté cō formatrice, c'est à dire celle qui engendre, n'est point otieuse. Le second est, que les femmes, de droict, ont quelque partie à elles particuliere: la presence de laquelle aministre la matiere à la generation, ainsi que l'autre luy baille l'action de la cause efficiente & operante. Que si cela est vray, cōme certainement il est, il faut que quelque mēbre soit caché en la partie honteuse des femmes lequel en figure soit semblable à la verge de l'homme. Car il apert par la certitude des raisons naturelles, que l'operation de la nature ne s'exerce & execute en tout suiect, mais en celuy qui est idoine & disposé: tout ainsi cōme la vertu & faculté qui engendre apres que l'animant est sur terre ne procree point de nouueau des parties, à raison du defaut de matiere conuenable, & des

Cent. 2. de ses consil. cure. 39.

autres ſemblables occaſions: mais elle peut facilem
parfaire & accomplir celles qui ſont imparfaites. I
quoy ces choſes ainſi donnees à entendre, il faut ſa
qu'il y a quelquefois vne choſe dedans le conduit n
rel des femmes, laquelle reſſemble en tout & par to
la verge virile, tellemét que meſmes elle a des liens
nerfs, des veines, des arteres, des muſcles, vn prep
vne teſte, & bref toutes choſes qui y ſont requiſes.
Modernes n'ont iuſqu'à preſent obſerué ceſte choſe
ligemment, comme ils deuoyent, à raiſon qu'elle eſ
couuerte de graiſſe: & toutesfois Auicenne l'a deſc
ſous le nom d'Albathara ou Albandar. Elle eſt auſſi
mee par Ruffus Epheſien, clitore en Grec, & ce qu
Latins apellent Nympha, eſt nommé par luy hypo
me. Or ceſte partie charnue peu à peu s'augmen
s'eſtéd ſi bien qu'en la fin elle ſe fait en tout & par
ſemblable à vn membre viril. Ce qui auient princ
lement lors que les fleurs commencent à ſortir, ou l
quand on marie les filles, pourautant qu'au temps
fleurs l'impetuoſité de la nature le fait agrandir: & p
vehemence du premier embraſſemét ce qui retenc
partie enfermee eſt rompu, tellement que la vertu
engendre eſtant deſchargee, beſongne plus prom
ment & le fait paroiſtre dehors. Anſi ſe fait-il, qu
corps deuiét velu, à raiſon que les fleurs ne coulét p
& encores plus robuſte, à cauſe de l'eſchange du
feminin en viril. Et cóme ainſi ſoit que la femme
ait ceſte partie (comme ie dis qu'encores que par e
elles ſoyent toutes femmes, par aptitude toutesfoi
les ſont hommes) il s'enſuit neceſſairemét que ceſ
dre d'eſchange s'entend du genre feminin en maſc
& non au contraire. Car la nature adiouſte touſiou
iamais elle ne diminue: touſiours elle chaſſe hors &
retient iamais, & touſiours elle encline vers ce qu
plus digne, & iamais vers le plus indigne. Par ai
dis qu'Auſonne a eſcrit en vain, qu'vn ieune gar
deuint ſoudainement fille à Beneuent. Les Poëte
controuué telles fables, comme il appert de ce q
content eſtre auenu à Tireſias deuin de Thebes, du
a eſté faite mention ci deſſus qu'ayant frapé d'vn ba
deux ſerpens ioints enſemble, il ſut transformé en

me: & onze ans apres ayant redonné le mesme coup il redeuint homme.

SABELLIQVE & Pontan se sont resouuenus de pareils miracles. Mais toutes ces choses qui auiennent par vne operatiõ cachee de la nature & cõtinuẽt en la metamorphose d'vn seul sexe, ne doyuent estre mises en ce lieu, auquel seulement nous expliquons, autant qu'il nous est possible, les fausses & soudaines formes, ensemble les impostures des diables. Liu. 9. chap. 8. des miracles.

Que lon pense plusieurs estre demoniaques, lesquels toutesfois sont seulement tourmentez par la melancholie, & au contraire.

CHAP. XXV.

NOVS auons cy dessus au septieme chapitre du troisieme liure, expliqué tout au long & parlé de l'imagination deprauee des melancholiques: Item de leurs folies ridicules, & des grandes & horribles & serieuses actions, qui souuentesfois s'en ensuyuẽt, tellement qu'il n'est besoin que ie le repete encores vne fois. On pense souuent que tels malades soyent ou fols, ou demoniaques, ainsi comme l'on pense que les demoniaques soyent melãcholiques. Parquoy il faut auoir en tels cas vn bon iugement, pour discerner ces diuerses maladies, qui souuentesfois sont acouplees ensemble. Car le diable, comme i'ay dit ci deuant, se mesle tres-volontiers auec l'humeur melancholique, comme le trouuãt apte & fort commode pour executer ses impostures: à raison dequoy S. Ierosme a dit fort à propos que la melancholie est le bain du diable. Et toutesfois tous les melancholiques ne sont tourmentez du diable: au contraire il auient ordinairemẽt que tous les demoniaques deuiennent melancholiques, à raison des grandes maladies & cruelles douleurs qu'ils endurent. Il y auoit vne femme à Buderic, laquelle tous les ans estoit malade de melancholie ou plustost de manie, tellement que par l'espace de quelques semaines elle ne bougeoit d'alentour des tõbes des morts es cemitieres,

& de là s'en alloit par les rues rompre les portes de l'vn & les fenestres de l'autre, & quelquefois aussi elle s'en couroit es lieux secrets & champestres. Pourautant que ce mal luy prenoit ordinairement vers Pasques, asçavoir sur le renouueau, auquel temps il auient plus volontiers à cause des humeurs qui s'esmeuuent: le peuple pensoit qu'elle fust tourmentee du malin esprit. Voyez aussi l'histoire de la demoniaque, que lon pensoit estre seulement melancholique, au chapitre dixseptieme de ce liure.

Deux histoires memorables touchant deux hommes, qui feignoyent estre demoniaques, & le second se disoit estre ensorceleé & enchanté.

CHAP. XXVI.

IL me semble que ce ne sera faire contre mon intention, si i'enrolle au nombre de ces histoires touchant les demoniaques, vne feinte naturelle d'vn belistre, laquelle est rare & que i'ay veuë à Nieumeghe en Gueldres. Ce maraut nommé Iuste feignoit estre demoniaque, afin d'amasser dauantage d'argent, & ordinairement se couchoit deuant la porte de l'Eglise. Tãtost il se leuoit, cõme s'il eust eu vne perpetuelle inquietude, tantost il se couchoit & se faisoit le ventre plat & enfoncé: puis il faisoit semblãt de s'en vouloir fuir, de se vouloir ietter sur quelqu'vn, pour l'endõmager: & auec tout cela il tournoit les yeux & toute la face, tellemẽt qu'il sembloit tout defiguré. Il auoit deux gardiẽnes à chasque costé, asçauoir sa femme & sa garce, qui faisoyẽt semblãt de l'arrester & l'emmenoter lors qu'il se vouloit leuer. Cependãt elles estoyẽt si bien instruites en leurs harangues, qu'elles faisoyent vn grand gain & amas des aumosnes que le peuple leur dõnoit le Dimãche matin, lors qu'il entroit & sortoit de l'Eglise. En fin le Magistrat se doutant de quelque trõperie dõna charge aux sergens de luy mettre la main sur le collet, lors qu'enuirõ l'heure du disner il sortiroit du cemitiere, & que le peuple se seroit escoulé: car le peuple a opinion,

que c'est meschamment fait de prendre telles gés principalement en vn lieu sainct & benit. En fin apres que lon eust conu qu'il auoit desia desrobé quatre fois par ce moyé, il cófessa en la prison cóme toutesfois & quátes que bó luy sembloit il faisoit enfler & abaisser só vêtre. Il s'estoupoit le fondemét, puis il mágeoit force beurre pour adoucir & preparer tant son estomach que ses boyaux, contre la malice venimeuse du vif-argent, dót soudain il prenoit quátité, lequel estoit incontinét descêdu de l'estomach dedãs les boyaux (à raison qu'il est pesant) où il rencontroit l'issue bouchee, cóme i'ay dit. Or estant, cóme il est, humide & de parties fort deliees & subtiles, iointes auec vn mouuemét sans repos, encores qu'il fut excité par la chaleur naturelle, si ne pouuoit-il toutesfois s'euaporer & esuanouïr, à raison que les boyaux estoyét oings de beurre. De là procedoit vne grande perturbatió dedans le ventre & l'inegal tressaillement d'iceluy, lequel estoit augmété & aidé par le volontaire mouuemét du mendiant, Les parties de dedans toutesfois n'en enduroyent aucun inconueniét à cause du beurre qui luy seruoit de cótrepoison. Incontinét qu'il auoit ramassé son aumosne & qu'il se voyoit loin de tesmoins, il se desbouchoit le fondement, & faisoit sortir son diable, qui estoit le vif-argent emprisonné. Dix iours apres que ce galland eust ainsi ioué son personnage, il fut mis pour ses larcins dessus vne rouë à la façó que lon a acoustumé en Alemagne, de laquelle toutesfois il descendit deux heures apres: & derechef y estant remis il y fut estranglé.

Il faut mettre en ce roolle l'imposture & liaison controuueé d'vn certain nommé Iean le Pere, apelé par les Alemans Hans Vatter, natif du bourg de Mellinge, à vn quart de lieuë de Vvymmar en Turingue. Ce compagnon, bouuier de son mestier, a couru l'espace de trois ans par les plus celebres villes d'Alemagne, feignant qu'il auoit esté enchanté gardant des bœufs, le iour de la feste sainct Iean au matin, par vn nommé Nicolas Gattel, lequel a esté depuis bruslé à Vvymmar pour ses mesfaits: & disoit cela luy estre auenu en mangeant du pain, que Nicolas luy auoit donné, lequel estoit fait de aubifoin auec la sixieme partie de sãg, tant

d'vn enfant non baptizé qu'il auoit tué, que de celuy d'vn serpent, d'vn crapaut, d'vn herisson, d'vn regnard & d'vn loup : & que par ce moyen il auoit esté l'espace de douze ans tourmenté par le diable. Il disoit aussi que Nicolas l'auoit confessé en la prison, & que depuis le diable l'auoit trauaillé en diuerses manieres, tellement que quelques-fois il luy lioit les mains derriere le dos si estroictement, auec des poils de cheual & des nœuds de soye, que si à l'heure mesme ils n'estoyent coupez, ils en faisoyent sortir le sang. Car aussi le nœud de la liaison estoit arresté si artificiellement, qu'il ne pouuoit passer plus outre, encores qu'elle fut faite en la façon qu'impossible estoit de la deslier. Or se plaignoit-il fort que parauant ce nœud, le sang luy sortoit d'angoisse par l'oreille gauche & par la bouche. Et disoit qu'vne fois entre autres il auoit esté porté en l'air par vn grand vent depuis Mansfeld iusques outre les murs de Hale, & que là il auoit esté lié auec des chaines d'argét. Item qu'il auoit esté tiré par le diable hors de Borne, où on l'auoit enfermé en vne tour, à fin qu'il fut vn peu soulagé des tortures du diable, & garenty de ses liens: qu'il estoit passé par vn petit trou d'vne voute espaisse ayant seulement sa chemise, & auoit esté mené en vn grãd desert, ou il estoit demeuré l'espace de trois nuicts sans boire ne manger : toutes-fois ne sçauoit par quel moyen. Il disoit encores que souuentes-fois il auoit esté lié par le diable auec des chaines de fer par le faux du corps, par les pieds & par le col, & qu'en ceste façon il auoit esté pendu dedãs vn grenier à vn gibet que le diable auoit fait de plusieurs pieces de bois, tout expres pour ce spectacle. Il adioustoit encores plusieurs phantosmes esmerueillables & aparitions d'esprits, lesquelles il ne pouuoit conter en bref: mais disoit que tout estoit escrit en l'histoire laquelle incontinent deuoit estre imprimee, afin qu'vn chacun conust combié diuersement & cruellemét il estoit tourmété & bourrelé par le diable. Il n'oublioit à dire qu'il estoit fort soigneux à prier Dieu, à aller aux sermons, & à communier tous les mois au sacremét du corps & du sang de Iesus Christ. Il disoit aussi qu'il estoit incité d'exhorter le peuple à penitence & amendemét de vie. Mais apres qu'il eut assez

longuement ioué ceste belle tragedie, il arriua en la fin à Nuremberg, où se voulant aider de mesmes finesses, le Senat tres prudent & aduisé commanda à quelqu'vn qu'il fust espié & obserué diligemment, & qu'on luy ostast ceux qui auoyent accoustumé de le garder. Et encores qu'au commencement il taschast fort de sortir la ville feignant de se vouloir desesperer, & inuentant tousiours quelque nouuelle tromperie en son art, si fut-il contraint finalement de confesser que iamais il n'auoit esté lié par le diable : que luy-mesme s'estoit preparé les liens, & que finement & en derriere il se les auoit acommodez. Il confessa aussi le lieu ou il auoit desrobé, ce dont il les faisoit. Il monstra librement le moyen de faire ces nœuds, & conta comment en suçant il faisoit sortir le sang de ses genciues, lequel derechef il mettoit en son oreille auec la main : & que toutes les autres choses qu'il disoit auoir esté faites, qui semblent estre merueilleuses, n'estoyent que pures mẽteries, & choses controuuees par luy, afin de gagner argent. Parquoy le 9. de May 1562. le Senat de Nuremberg excellent en prudẽce, iugement, vertu & authorité, luy bailla vne douce sentence, pourautãt qu'il auoit confessé franchement son mesfait, & le condamna d'estre seulement l'espace de demie heure ataché au carcan pour estre moqué de chacun, & puis banni. Il s'est trouué vn quidam, lequel par vne epistre a diuulgué ceste histoire, cõme vne vraye possession diabolique, & l'a fait imprimer vn peu trop tost, ne pẽsant qu'il y eust de la fraude cachee dessous. Souuentesfois par telle habileté on trompe lourdement le pauure monde. Ainsi Aunus Syrien contrefaisant le furieux fit prendre les armes à tous les esclaues, comme si les dieux le leur eussent commandé : & pour la preuue de cela, il cachoit vne noix dans sa bouche tellement acoustree auec du soulphre & du feu, qu'en respirant quelque peu il faisoit sortir la flamme en parlant. Au moyen d'vn tel miracle il assembla plus de soixante mille hommes, ruina beaucoup de villes, & desfit en bataille rangee les forces de quelques Preteurs Romains.

Histoires de pareil argument que les precedentes, lesquelles ont esté conduites par des prestres.

CHAP. XXVII.

EN la mesme annee, sauoir est, l'an mil cinq cens soixante deux, au mois de Mars, il vint à Dusseldorp vne ieune fille de Vberlem, aagee enuiron de vingt ans, de beau corsage, mais vn peu lousche. Elle auoit fait vœu d'aller à sainct Hubert des Ardennes, afin d'estre deliuree du ioug de Satan: & pour mieux faire valoir sa marchandise, elle auoit des testimoniales seellees & bullees, par lesquelles on attestoit qu'elle estoit possedee du diable. Il y auoit vn moyne en sa compagnie aagé de trente ans, ensemble vn sien oncle & vn autre qu'elle auoit prins pour sa conduite. Elle auoit vne estolle au col, & disoit qu'elle luy seruoit contre la puissãce du diable. Nostre tresillustre Prince, qui pour estre de bõ esprit ne se laisse aisément tromper par telles impostures, voulut que son predicateur & ses medecins, mes compagnõs, hommes tresexcellens en pieté & doctrine, s'enquissent diligẽmẽt de toute l'afaire, lesquels m'ont fidelement exposé le tout, ainsi qu'il s'estoit passé: car pour lors i'estois absent. Or estoit ceste fille Epileptique, c'est à dire malade du haut mal, selõ qu'ils peurẽt cõnoistre tant par son raport que par celuy de ses cõpagnõs. Et disoit qu'elle auoit pris le moyne en sa cõpagnie, afin que la presence d'vn homme d'Eglise empeschast les effects du diable: toutesfois elle fut si bien interroguee, qu'en fin elle confessa que le moyne couchoit auec elle la nuict, non pas tout nud, mais auec sa chemise. Or vn iour s'estãt reueillee sur les quatre heures du matin, & sentant son oncle & le conducteur couchez tous vestus pres d'elle (car parauẽture estoit-elle tellement yure le soir quãd elle se coucha, qu'elle ne se resouuenoit plus que ces deux s'y fussẽt couchez) elle les menaça de les chasser à coups de pieds s'ils ne se leuoyent incontinent, toutesfois elle ne dit mot au moyne. Estant aussi interroguee comment les

deux concubines du moyne,lesquelles elle disoit estre à Vvel, portoyent patiemment son absence: elle respondit qu'elles en estoyent fort marries. Le moyne aussi quelquesfois se vanta qu'en disant seulement trois mots il la feroit entrer en vn tourment terrible à voir. Et ainsi que mes compagnons luy eussent permis d'executer tout çe qu'il pouuoit,il ne peut toutesfois rien faire.

Vn acte semblnble auint à Maubuse, sur les lizieres de Henaut,ainsi qu'il m'a esté conté par vn homme digne de foy,maintenant mon allié, homme de bien & docte, & qui a veu le discours de toute l'histoire. Car pour lors il estoit logé chez le Preuost de la ville, son cousin, & l'estoit allé voir en passant. Ainsi qu'il regardoit à la porte, il vid d'auenture tout le peuple acourir & entrer au temple à grand foulle. Demandant que c'estoit,quelqu'vn des passans luy dit, que c'estoit vn demoniaque que lon alloit coniurer. Estant donques entré auec les autres au temple, il vid vn prestre qui chantoit messe, & le demoniaque assis pres l'autel, lequel auoit le regard effroyé & troublé, & ne disoit mot. Ce prestre l'auoit mené par vne infinité de pays, & taschoit tousiours à chasser le diable par exorcismes,Et ainsi qu'il se fut tiré pour dire l'Euangile vers le lieu où estoit le demoniaque, & qu'il prononçoit ces paroles:Ils chasseront les diables,& parleront langages incónus:le demoniaque commença,comme impatient d'ouyr ces paroles, à se batre, à se tourmenter & à crier haut.L'Euangile estant fini,il s'apaisa iusques à ce qu'en la fin de la messe, le prestre commmença à l'exorciser par paroles ridicules, sotes & ineptes: criāt quelquefois, respon maudit diable, respon maudit diable: toutefois le demoniaque respondoit bien peu à ce qu'il demandoit.En fin cest exorciseur recommençoit à crier encores plus haut, di maudit diable, qui t'est plus ennemy & cōtraire?Le demoniaque se taisoit vn peu,& puis tergiuersoit & rétroit du coq à l'asne.Mais l'exorciseur recommençoit encores plus que deuant & le contraignoit à respōdre, iusques à ce que le demoniaque cōme vaincu,eust crié que c'estoit l'eau benite. Alors le prestre emplissoit vne coupe d'argent pleine d'eau benite,

Autre histoire d'vn demoniaque puni.

Marc. 16

& la mettoit á force dedans la bouche du demoniaque, & la luy faisoit boire, dont il se tourmentoit, & commençoit á grongner en la façon qu'vn pourceau qu'on esgorge : si bien que peu apres il deuenoit gros & enflé, principalement á l'endroit de la gorge, & sembloit á chacun que cela luy auinst contre nature. Ainsi l'exorciste luy aprochoit contre la gorge les reliques de S. Gundule enchassees en argent, comme si c'eust esté vn grand remede pour chasser le diable : lors le demoniaque se tournoit, se tourmentoit & crioit aussi haut que si c'eust esté vn nouueau Stenteur ou vn Mars d'Homere. Cela fait, comme s'il eust este vaincu, il respondoit á tout ce qu'on luy demãdoit, toutefois ce que demãdoit l'exorciseur estoit tel, qu'il sembloit qu'il fut fait expres pour outrager quelques vns. Certainement sont toutes choses, indignes & insuportables. Le lendemain on remena le demoniaque á l'Eglise, afin de l'exorciser, mais incontinẽt que le prestre eut aperceu ce mien parent, il desista: car il auoit entendu (comme ie pẽse) qu'il auoit deuisé de ce demoniaque, auec vn vieillard, & qu'il soupçonnoit que le tout estoit feint & frauduleusemẽt inuenté. Parquoy luy venant au deuant, il luy dit en latin, afin qu'on pensast que ce fut quelque habile homme & qu'il estoit grand clerc: *ipse est extra*, c'est á dire, Il est dehors : donnant á entendre par lá que le diable auoit laissé le patient. Le iour suyuant ils sortirent la ville, & quelque temps apres on descouurit que le tout n'estoit qu'imposture, tellement qu'en fin l'vn & l'autre fut puni, comme ils meritoyent.

Histoire plaisante de mesme argument.

CHAP XXVIII

ON lit vne pareille feinte d'vne coniuration diabolique en vn liure françois, imprimé á Paris depuis quelques annees, intitulé les contes du monde auentureux. Ce conte est le trẽtedeuxieme en nombre. Il y a vn chasteau entre les montagnes de Dauphiné & Sauoye auec vne bourgade habitee d'vn peuple rude & grossier.

ſier. Entre lequel y auoit vn ieune preſtre, qui combien qu'il fuſt plus propre d'eſtre chartier que paſteur, toutesfois pour ſçauoir vn peu mieux lire que ſes compagnons, fut eſleu curé du lieu. Et comme la couſtume eſt en ces villages de ne rien faire ſans luy, ſuyuant ceſt vſage le curé ſe trouua (auec le temps) compere de toutes les femmes du bourg, qu'il ſcauoit tant bien entretenir, qu'vne ieune femme (nommee Liſette) comme la plus familiere emporta ſur toutes les autres plus grand credit. Le mary de ceſte ieune femme, ayant eſte longuement au ſeruice de pionnier en vne guerre faite en France, s'en retourna auec elle pour continuer ſon labeur, & comme celuy qui ne vouloit acouſtumer vn compagnon en choſe qui luy touchoit de ſi pres, comméça à ſe facher des priuautez du curé auec ſa femme: qui le firent entrer en tel ſoupçon, que iamais il ne la perdoit de l'œil, ou de conduite ſeure, luy defendant l'entiere frequentation de tous les preſtres: ce qui contriſta fort ces pauures amants, & principalemét ce bon paſteur: qui (ne pouuant ſouffrir telles defenſes) s'auiſa de s'aider d'vne vieille caqueteuſe, inſtruite de longue main au ſeruice de ces preſtres, qu'il enuoya ſecrettement vers ſa dame, afin de prendre conſeil auec ſa commere du moyen de pouuoir iouir de leur acouſtumee conſolation. Ceſte decrepite, experimentee en tels ouurages, commence à chatouiller les aureilltes de Liſette, luy diſant: Ma fille, ie voy que vous eſtes en vne merueilleuſe peine, auſſi eſt voſtre compere, à l'occaſion de l'empeſchement & iouiſſance de vos amours, dont i'ay grande compaſſion pour auoir eſté ieune & ſauoir l'ennuy que c'eſt, mais par tout peut on auoir remede, quand ſagement on l'execute: auriez vous point la hardieſſe de vous feindre demoniaque? Helas, ma mere, reſpond la ieune femme, ſi ie penſoy qu'il nous peut profiter, bien ferois ce perſonnage: car il me ſouuient des mon enfance qu'il y auoit vne de nos voiſines tourmentee de ſemblable maladie que ſi ſouuét ie rencontrois, qu'auec d'autres filles de mon aage (ainſi que ont acouſtumé ieunes enfans) la contrefaiſois au naturel. Doncques ma fille tout ſe portera bien, ſi demain (ſortant de l'Egliſe) pouuez iouer ce ieu auec les mines

qui y apartienent. Lisette, bien instruite de ceste vieille sorciere, vint le iour ordonné, & sortant de la messe, commença à tourner les yeux, à se tordre les mains, escumer & hurler comme vn loup. Le peuple fort estonné de ceste soudaine & nouuelle maladie, la iugea incontinent demoniaque. Le pauure mary, qui ne la laissoit que de pres, tout faché la fait conduire en sa maison, où les voisins venoyent pour reconforter sa tristesse. Ainsi ayant oublié partie de son ombrageuse ialousie, pour le grand inconuenient qu'il pensoit estre auenu à sa femme, comme hors du sens, va droit au logis du curé, pour le prier venir coniurer & chasser vn si mauuais esprit hors du corps de sa femme. Messire Maurice, faisant la meilleure mine dont il se pouuoit auiser, fit grandes exclamations & plaintes du mal de ceste patiente, disant: Ha ha, mon compere, vn homme se doit bien garder d'estre trop rude à sa femme, & d'auoir suspicion sans cause, car les femmes de bien aucunesfois en perdent l'entendement. Adonc il va prendre son estolle, & autres instrumens propres à sa coniuration, & tout deliberé vient visiter la malade, sur laquelle marmotant vne infinité de suffrages, & ceux que mieux il sçauoit par cueur, interrogue l'esprit, luy demandant qui il estoit. Lisette bien instruite par la vieille, respond en voix rauque & basse, ie suis l'esprit du pere de ceste ieune femme, condamné d'ainsi faire ma penitēce l'espace de dix ans, de corps en corps. Le mary present, oyant que c'estoit l'esprit de son beaupere, ne se peut garder de dire en pleurant: Mon pere ie vous prie de par Dieu de sortir, à fin que plus ne tourmentiez vostre pauure fille. Adonc la voix respond, ie sortiray: mais ce sera pour entrer en toy, où ie parferay le temps de ma penitence. Le Sauoysien, entendant si terrible sentence, eut telle peur que incontinent s'enuelopa le col de l'estolle du curé, criant mon pere mon amy, ne sçauriez vous trouuer moyen de me faire eschaper si cruel iugement, par prieres, iusnes, aumosnes & autres bienfaits? Adonc Lisette voyāt son entreprise & finesse succeder au point qu'elle demandoit, luy respond en voix feinte: Mon amy, tu es trop pauure pour faire si grandes largesses que il conuient, pour eschaper ceste penitence: mais au

lieu de

lieu de ce,tu t'en iras en quarante Eglises, & en chacune feras deuotement tes oraisons, demandant pardon à Dieu de tes ofenses, autrement tu ne peux eschaper l'ordonnance du ciel. Or estoit ceste penitence donnee de la femme au mary, à fin que par la distance des villages (ou estoyent les Eglises) en voyageant des vnes aux autres, cependant monsieur le curé eut tout loisir de chasser hors de Lisette, l'esprit qui si fort interieurement la brusloit. Et pour mieux venir à ses atteintes tant desirees, en voix contrefaite continuoit tels propos qu'à tort & faussement il auoit eu soupçon de son compere, qui estoit fort sainct homme, & dont les oraisons estoyent fort agreables à Dieu: qu'à ceste cause il laissast la guerison de sa patiente en ses mains. Le pauure Iouan de mary pensant estre sorti hors des peines de purgatoire à si bon marché, se met à genoux deuant le curé, luy demandant pardon, lequel ayant facilement obtenu, de crainte d'auoir pis, partit incontinent, pour aller faire son pelerinage. Cependant le curé, constitué gardien de Lisette, trauailla tellement son corps à chasser le mauuais esprit de la malade, qu'en son lieu il en forma vn autre, qui (auec le temps) aparut en espece d'enfant, duquel le mary, au retour de son voyage, pensoit estre le pere. bel esprit.

Ie mettray fin à tels contes ridicules par le recit d'vne experience assez lourde pour guerir vn epileptique, lunatique & demoniaque, enseignee par Iean l'Anglois, lequel dõne la recepte suyuãte. Qu'on dise en l'oreille du malade, sors dehors, diable retire toy, car les ef fimolei le commandẽt. Si le malade est demoniaque, il demeure comme mort enuiron l'espace d'vne heure, puis estant reuenu à soy il vous respondra de tout ce dont vous voudrez l'interroguer. Au contraire, si en oyant prononcer telles paroles il ne tombe par terre, sachez qu'il est epileptique. Car au reste les epileptiques, lunatiques & demoniaques, ont plusieurs accidens semblables.

De ceux qui ont esté empoisonnez.

CHAP. XXIX.



Mais si quelques vns sont empoisonnez de venin pris par la bouche, ou appliqué exterieurement, ou atiré par le flair: la conoissance en apartiét aux medecins qui pourront conoistre la diference des venins, la verité desquels estant oculte & cachee tourmente les hommes de diuers accidens. Ils pourront iuger aussi des maladies engendrees d'iceux, selon qu'elles seront contraires aux principes de la vie, non seulement par manifestes qualitez, mais aussi par la contrarieté de toute leur substance: Bref ils distinguent les maladies, dont les vnes sót vulgaires, les autres rares, les autres cachees, naturelles toutefois: & ce suyuant les signes particuliers de chascune d'icelles. Car les empoisonnez sont afligez les vns d'vne sorte, les autres d'vne autre, selon les diuerses qualitez manifestes, ou selon l'occulte proprieté de toute la substance ou nature des poisons qu'ils ont pris, ou qui leur ont esté appliquez: tellement qu'ils endurét de grandes douleurs en l'estomach, au ventre, aux boyaux, au foye, aux roignons, & en la vessie: ils ont des hoquets, se sentent ronger au dedans, fremissent, se refroidissent, perdent la parole, endurent des conuulsions, perdent le pouls, deuiennent endormis, leur semble que tout tourne, perdent le sens & le sang: sentent quelque chose qui les empesche, sont miserablement afligez de soif & de fieure, ne peuuent vriner, endurent des tranchees, ont des enuies de vomir, vomissent souuent, tóbent en defaillance, lesquelles procedent d'vne grande angustie de cœur, deuiennent maigres par vn flux de ventre, rougissent, deuiennent en chartre & pourrissement, deuiennent plombez & pasles, deuiennent fols, se couchent & perdent leurs forces. Il y en a quelques vns, lesquels estans mords par la Tarantule, rient incessamment, les autres pleurent, les autres crient, les autres dorment, les autres veillent tousiours, les autres vomissent, les autres sautent, les autres suent, les autres tremblent, les autres sont espouuantez, & les autres endurent des diuerses afections, & ressemblent aux phrenetiques,

Dioscoride li. 6. au proeme.

netiques,lymphatiques & maniaques. Et ce qui est encore plus esmerueillable en ceste maladie, c'est qu'incontinent qu'ils entendent les instrumens de musique, ils se mettent à danser tant & iusques à ce que la vertu du venin soit sortie par les pores & pertuis du cuir auec la sueur,& que par ce moyen ils soyent gueris.

DIOSCORIDE n'a pas moins diligemment & exactement que doctement escrit entre tous les autres escriuains,les venins & leurs signes tant generaux que speciaux. Ce que Matthiol, diligent rechercheur des simples, a doctement expliqué & enrichi de beaux cômétaires. Ceux que lon prend par la bouche sont beaucoup plus dangereux, & font mourir beaucoup plus tost que ne font pas ceux qui blessent par l'attouchement exterieur, lesquels aussi sont plus tardifs & de moindre efficace, & sont apuyez non en vne seule matiere subtile & aëree,ains en vn humeur qui leur baille force & puissance. Mais ceux qui empoisonnent par le seul flair,sont merueilleusement soudains,& n'ont afaire d'aucun humeur qui leur serue comme de voiture pour entrer en nos corps & agir en iceux. Car estans subtils, ils sont attirez facilement auec l'air dedans les poulmons, & de la dedans le cœur, principal domicile de la vie,& puis ils passent par les arteres & se communiquent à tout le corps,gastans premierement les esprits,puis les humeurs, & en la fin la mesme substance des parties. Les maladies, dit Hippocrate, qui procedent du membre le plus fort de tous,sont dangereuses. Car il est necessaire, si elles demeurent là où elles ont commécé, que tout le corps soit afligé, puis que la partie plus forte de toutes,endure. Cependant il faut noter que quelquefois il s'engendre des venins en nos corps par vne pourriture qui aura duré longuement, ou bien par quelque autre cause cachee. Galié monstre que les anciens ont disputé ceste question, & qu'ils ont concludpar raisons tresmanifestes, que par la corruption laquelle se peut engendrer dedans le corps, il vient vne maladie semblable à celle qui se fait par les poisons.

Liure 6. de la matiere medicale.

Liu. 2. de la nature humaine.

Liu. 6. des parties malades.

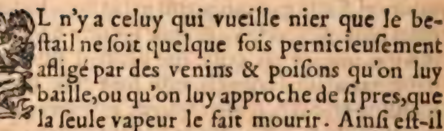
IL faut icy raporter les signes de ceux, lesquels ont esté empoisonnez par les boissons amoureuses, comme nous lisons en la vie de Marc Antoine, escrite par Plu-

tarque, où il est dit que Antoine auoit plus grande enuie de retourner en la ville, que vaincre: pourautant qu'il auoit perdu l'esprit & sa propre liberté, par charmes & boissons amoureuses, ayant la pensee & les yeux fichez entierement sur Cleopatra.

Que quelque fois le bestail meurt de poison: mais le plus souuent de peste.

CHAP. XXX.

L'empoisonnement du bestail.



IL n'y a celuy qui vueille nier que le bestail ne soit quelque fois pernicieusement afligé par des venins & poisons qu'on luy baille, ou qu'on luy approche de si pres, que la seule vapeur le fait mourir. Ainsi est-il escrit par ceux qui ont traicté de l'agriculture & mareschallerie, tant anciens que modernes, qu'vn grand nóbre de bestail est tué par certaine peste, qui leur est particuliere, & ne fait aucun mal aux hommes: & par aucunes maladies, soudaine sur chacun en son espece, lesquelles sont en partie familieres aux hommes & en partie particulieres à certain bestail : & toutesfois toutes ces maladies sont estimees proceder de sorcellerie par les hommes peu entendus : ie ne sçay si ie dois dire par ceux qui le pensent bien estre.

Les pestes des animaux.

NOVS aperceuons souuentefois, & mesmes nous l'auons veu puis peu de temps, que vne certaine peste tue seulement les bœufs, vne autre les pourceaux, vne autre les brebis, & vne autre les poules. Virgile descrit fort bien celle, qui est pernicieuse aux bestes & troupeaux:

3. des Geor.

Quelquefois en ce lieu par vn mal-heur des cieux
S'engendra la tempeste, & d'vn feu furieux
L'Autonne elle eschaufa, tant que ceste furie
Aux bestes & troupeaux fit estoufer la vie.
De venin trop mortel, & grandes pourritures
Elle infecta les eaux auecques les pastures.

Il en auoit mis la diference vn peu deuant, disant:

Il se troune aux troupeaux plusieurs pestes hideuses,
Mais elles ne sont pas à tous corps dangereuses.

Lors

Lors que monsieur Solenandre exerçoit l'art de medecine es bains de Luques, qui estoit l'an mil cinq cens cinquante & deux, François de Pergula, gouuerneur de ce lieu pour les Lucquois, luy conta qu'enuiron la fin de May, estoit suruenue autour d'vn village nommé Menabia, au dessus des bains, vne maladie qui auoit enuahi le bestail, laquelle estoit tellement pestilentieuse qu'incontinent les corps des bestes, qui en estoyent touchez, mouroyent d'enflure. Or apres que quelques villageois se furent aperceus de ce mal, ils en tuerent quelques vnes aussi soudain qu'elles en estoyent attaintes, & obseruerent qu'à l'instant mesme que leur sang touchoit contre le corps d'vn homme à nud, il s'y faisoit des antrax, lesquels n'estans ouuerts, ne faisoyent aucun mal, mais s'ils estoyent ouuerts, & que soudainemẽt lon n'y mist le cautere, ils s'espandoyent tellement qu'ils en faisoyent mourir quelques vns: ce qui certainement estoit fort esmerueillable. La chair de ces bestes nouuellement tuees estant cuite ne faisoit aucun mal à ceux qui en mangeoyent, toutesfois si lon en humoit le ius, incontinent on mouroit.

La peste du bestail, & la sterilité des bleds, procede souuent de nos pechez.

Exode 7.

Il faut noter aussi que la peste du bestail, tout ainsi comme la sterilité de bleds, procede quelque fois de la volonté de Dieu à raison de nos mesfaits. Ainsi par l'endurcissement de Pharaon la peste entra dans le bestail, les vlceres entre les hommes & les bestes cheualines, & la gresle par toute l'Egypte. Et au premier chapitre de Ioel: le champ est gasté, dit-il, & la terre a lamenté, pource que le froment est gasté, les troupeaux ont hurlé pourautant qu'ils n'ont plus de pasturage, & les troupes du bestail sõt peries. Et en Aggee, au premier chapitre: Considerez voz voyes, dit le Seigneur, vous auez semé beaucoup, mais vous en auez mis bien peu dedans: vous auez mangé, mais vous n'auez point esté rassasiez: vous auez beu, mais vous n'auez point esté yures. Et vn peu apres: vous regardez à beaucoup, & voicy peu: vous auez aporté à la maison, mais ie le soufleray. Et à ceste cause, dit le Seigneur, vous ont esté serrez les cieux sur vous, à ce qu'ils ne dõnassent la rousee, & a esté defendu à la terre qu'elle ne donnast son fruit, & ay appelé la seicheresse sur la terre, & sur les montaignes, & sur le fro-

ment, & ſur le mouſt & ſur l'huile, & ſur tout ce que la terre produit,& ſur les hômes& ſur les beſtes & ſur tout le labeur des mains.Il dit auſsi au chap.2. Ie vous ay frapé d'vn vent bruſlant & de rouilleure& de greſle, & de toute l'œuure de vos mains, toutesfois vous n'eſtes point retournez à moy,dit le ſeigneur. Item au Leuitique vingt & ſixieme chapitre.Si vous ne faites mes cômandemens,ie rendray voſtre ciel comme le fer,& voſtre terre comme l'airain: voſtre labeur ſe côſumera en vain : car voſtre terre ne donnera point ſon fruit, & les arbres de la terre ne donneront point de fruit. Ie vous enuoyeray les beſtes des champs & vous deſtruiront,& deferôt voſtre beſtai,& vous ap petiſſeront,&vos voyes ſerôt deſertes. Mais ſi vous cheminez ſelon mes preceptes & cômandemês,ie vous dôneray les pluyes en leur temps,& la terre germera.Ceſte promeſſe de l'abondance de biens eſt auſsi faite à ceux qui ſe repentiront. En Ioël au 2. chap. Le Seigneur a eſté ialoux de ſa terre, & a pardonné à ſon peuple, & a dit, Ie vous enuoyeray du froment, du vin & de l'huile, dont vous ſerez raſſaſiez, & ie ne vous donneray plus en opprobre aux Gentils.

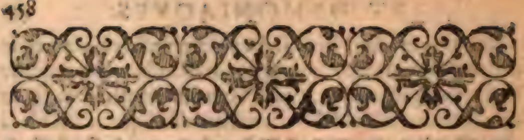
Or quelques vns ne portent pas patiemment,comme faiſoit Iob,la perte de leurs biens,& ne la raportét à la volôté de Dieu:mais pluſtoſt ont recours aux deuins & prognoſtiqueurs, aux preſtres,aux aduocats & defenſeurs des diaboliques actions, comme ſi par le moyen des ſorcieres, telle perte leur eſtoit auenue en leur beſtail:& puis ces deuins & autres les conferment en ceſte malicieuſe opinion deſia conceuë, & les font deux fois miſerables en perte & en incredulité, tant par les voyages qu'ils leur conſeillent de faire,que par pluſieurs autres moyens & perſuaſions fallacieuſes qu'ils controuuent. Meſmes ils s'aident de quelque maniere de gueriſon, non ſeulement ſuperſtitieuſe, ains contraire à la volonté de Dieu, laquelle i'expliqueray & declareray au liure ſuyuant, où auſſi ie monſtreray que quelquefois lon fait vn charme contre le beſtail en mettant de la fiente de loup dedans les auges des eſtables. I'ay dit cy deuant comment il ſe fait d'aſſez groſſes pelottes de poil dedans l'eſtomach d'aucuns animaux, & en ay monſtré le moyen.

Les pourceaux des Gadareniens ensorcellez par le diable se ietterent & noyerent dedans la mer, comme l'Escriture tesmoigne. Sainct Hierosme aussi tesmoigne que le bon vieillard Hilarion à monstré que le diable à cause des hommes entre dedans le corps du bestail : & dit qu'il est tellement ennemy de l'homme, que non seulement il desire de le faire mourir, mais aussi tout ce qui luy touche & apartient : dont il amene exemple en ce, qu'auant qu'il luy fut permis de tenter Iob, il auoit ruiné & gasté tous les biens d'iceluy.

Matth. 8.
Marc. 5.
Luc 8.
En la vie d'Hilariō.

Fin du quatrieme liure.





LE CINQVIEME LIVRE, TRAITANT DE LA GVErison de ceux que lon pense estre charmez par les sorcieres ou possedez du diable.

En ce liure ont esté aioustees plusieurs guerisons aprochantes des charmes diaboliques, à raison de la semblance qu'elles ont auec les choses traitees en ce liure: & auons monstré que ce que lon dit des liaisons, charactcres, anneaux, colliers, effigies, que lon fait tant pour guerir que pour blesser & endommager: pour ouurir les portes fermees, & cercher les larrons, & faire autres choses semblables, n'est que vanité & mensonge.

Du preseruatif contre la sorcelerie & assaut du diable.

CHAP. I.

LE moyen de la guerison des maux sus mẽtiõnez sera en partie preseruatif, qui est vne maniere de medeciner fort souhaitee, par laquelle on peut estre preserué de tous charmes, & de tous enchantemẽs. L'autre partie de ce mesme discours sera methodique, & par ce moyen ceux que nous pensons estre ensorcelez, seront legitimement & cõme il apartient remis en leur premiere santé. Ceste guerison sera aucunement commune, tiree des S. Escritures: non pas magique ni superstitieuse, telle que plusieurs la desirent & l'ont exercee.

Guerison preseruatiue cõtre les efforts du

cee.

cee. Et pource que toutes les choses monstrueuses, que nous auons allegueees es liures precedens ne sont autres & ne procedent d'ailleurs que des finesses, pratiques, ouurages & illusions des diables, il est necessaire de nous fortifier & remparer de forts bastions & asseurees defenses, contre vn tel assaillant. Or puis que de sa nature il est esprit, il nous conuient armer d'vne armure spirituelle, laquelle il nous faut aprendre de la diuine exhortatiõ de S. Paul, & l'embrasser de tout nostre pou- *Ephes. 6.*
uoir. Iceluy nous admoneste ainsi: Mes freres, fortifiez vous au Seigneur & en la puissance de sa force: soyez vestus de toutes les armes de Dieu, afin que puissiez resister aux embusches du diable. Car nous n'auons point la luicte contre le sang & la chair, mais contre les principautez, contre les puissances, contre les seigneurs du monde, gouuerneurs des tenebres de ce siecle, contre les malices spirituelles qui sont es lieux celestes. Parquoy prenez toutes les armes de Dieu, afin que puissiez *Armure de Dieu.*
resister au mauuais iour, & ayans tout surmonté, de- *1. Thess. 5.*
mourer fermes. Soyez donques fermes ayans voz reins ceincts de verité & estãs vestus du hallecret de Iustice: ayans les pieds chaussez de la preparation de l'Euãgile de paix: prenans sur tout le bouclier de foy, par lequel vous puissiez esteindre tous les dards enflammez du *Le glaiue*
malin. Prenez aussi le heaume de salut & le glaiue de *de l'esprit.*
l'esprit qui est la parole de Dieu, prians en toute sorte de prieres & requeste en tout temps, en esprit, & veillans à cela auec toute perseuerance & requeste pour tous les saincts. S. Pierre aussi nous admoneste fidele- *1. Pier. 5.*
ment, disant: Soyez sobres & veillez, dautant que vostre aduersaire le diable chemine comme vn liõ bruyant à l'entour de vous, cerchãt qui il pourra engloutir: auquel il vous faut resister estãs fermes en la foy, sachãs que les mesmes soufrances s'a complissent en la compagnie de vos freres qui est au mõde. Car aussi ce meschant s'adresse & besongne es incredules. La salutaire exhortation de Tertullian conuiendra bien en cest endroit, lequel veut que nous combations contre les assauts des tentations, ainsi que Iob le fort champion de Dieu: il veut aussi que nous soyons vestus de la soye de probité, de la pourpre de pudicité, & du manteau de

patience. Il nous conseille en outre de penser & croire que tout ce que le diable machine pour renuerser nostre integrité, tournera à la gloire de celuy qui demeurera constant, & que telles machinations luy sont permises de Dieu, afin d'experimenter de quelle constance nous voulons supporter les euenemens contraires: Comme nous lisons en Ieremie le Prophete, que le Dieu des armees est celuy qui esprouue.

S. Maxime nous commande, au liure de la charité, de resister & faire mourir les diables. Il dit la resistance estre certainement executee de par nous, lors qu'auec l'obseruation des commandemens de Dieu, nous pouuons vaincre les afections bouillãtes qui sont en nous. Mais nous les faisons mourir lors que n'ayans aucune afection nous leur ostons toute occasion de calomnie, & disons auec le prophete: Va homicide, le Seigneur, le fort guerrier est auec moy, tu tomberas, & seras confondu dedans moy pour tout iamais.

Olympiodore en l'interpretation de l'Eccles. chapitre dixieme, est d'opinion qu'il faut fermer les passages de tous nos sens: tellement que le diable ne puisse entrer par les attraits des yeux, ni par le demangement des oreilles, ni par la mauuaistié de la langue mal parlante: car ces choses sont tres-excellentes contre les diables. Quelques vns admonestent qu'il faut marcher en ceste bataille auec deux armes, sauoir est la saincte priere, qui esleue nos afectiõs au ciel, & la vraye science, qui communique les salutaires pensees à l'intelligence, & luy enseigne ce qu'il faut prier, afin que nous prions d'vne ardente afection sans douter. S. Antoine munissant ses freres alencontre des assauts que leur liuroyent les malins esprits: La vraye foy enuers Dieu, & la saincte vie, sont fortes armes cõtre le diable: Treschers freres, disoit-il, croyez moy qui en ay fait l'experience. Satan craint les veilles, prieres, iusnes, la debonaireté la volontaire pauureté, le mespris de vaine gloire, l'humilité, la charité, la patience des gens de bien, & principalement leur pure amour enuers Iesus Christ. Ce tresdangereux serpent sait bien que suiuant la sentence du Seigneur il gist brisé sous les pieds des Iustes, ausquels il est dit, Voici ie vous ay donné puis-

sance de fouler aux pieds les serpens & scorpions & toute vertu de l'ennemy. En ce qui est adiousté puis apres, il instruit amplemét & doctement les siens contre toutes illusions & tentations des diables. Hermes Trismegiste a fort bien dit, que la pieté est la seule & vnique defense & sauuegarde des hommes contre la cautelle du diable. Car ni le malin esprit ni la mort mesme n'ont pouuoir sur celuy qui est deuotieux & entier enuers Dieu. Et comme la vraye foy fait es croyans des choses esmerueillables contre le diable & sa puissance aussi la fausse croyance engendre, ou plustost merite quelquesfois des choses mal-encontreuses, depuis que la permission de Dieu, & la cooperation du diable y interuiennent. Nous dirons doncques en ferme asseurance auec Dauid : Le Seigneur est celuy qui m'aide, ie ne craindray point ce que l'homme me voudra faire.

Lactance de l'origine d'erreur li. 2. ch. 16.

Psea. 117.

Il faut donc premierement & sur toute chose qu'estans endoctrinez en la vraye & syncere doctrine de Dieu nous-nous submettions en tout & par tout à sa volonté, que nous pensions par vne viue foy qu'il a soin de nous, que nous sommes asseurez sous sa garde, que nous auons esté nais premierement par sa grace, & que nous sommes sauuez par sa singuliere misericorde: car en cela gist le principal poinct. Item il faut que nous croyons asseurément que Iesus Christ nous a esté enuoyé, & qu'il nous a esté donné fils de Dieu, qu'il a porté nos pechez sur soy en la croix: que par la puissance du pere il est ressuscité, il a vaincu la mort, & a demoly l'empire de Satan : tellement que toutes entreprises estans ainsi demolies, il machine & dresse en vain ses embusches contre nous, si estans enseuelis auec Iesus Christ par le baptesme en sa mort, & morts à pechez, nous cheminons en nouueauté de vie & viuons à iustice. Car si estans entez en Iesus Christ, nous croyons en luy & en son Pere, si nous obseruons ses commandemens, si nous le suyuons, si nous renonçons au diable, à tous ses conseils, bref à toutes ses impietez : si nous suyuons les œuures de l'esprit portans les fruicts de la foy en charité non feincte enuers Dieu & nostre prochain, en bonté, benignité, patience, attrempance, constance, chasteté,

refrenement de nos sens, & en supportant constamment toutes aduersitez, pertes & iniures: en innocence de vie, estans assidus en oraisons & ayans les mains pures, ioinctes & leuees en haut: bref, si nous nous destournons de toute souilleure de pechez, comme des vapeurs d'vn malicieux & mortel venin, lequel nous mettroit la mort au deuant des yeux: il n'y a point de doute que nous euiterons & ne tiendrons conte, ou suporterons facilement toutes les menaces des sorciers & sorcieres.
1. Iean 1. Mais si quelqu'vn a peché, comme dit Sainct Iean, nous auons vn aduocat enuers le Pere, sçauoir est Iesus Christ le iuste. Car c'est luy qui est l'apoinctement pour nos pechez, & non seulement pour les nostres, mais aussi pour ceux de tout le monde. Et par cela nous sçauons que nous l'auons conu, à sçauoir si nous gardons ses commãdemens. Qui dit, ie l'ay conu, & ne garde point ses commandemens, il est menteur, & verité n'est point en luy: mais qui garde sa parole, l'amour de Dieu est vrayement acomplie en iceluy: nous sçauons par cela que nous sommes en luy. Qui dit qu'il demeure en luy, doit cheminer comme iceluy. Celuy qui cõmet peché est du diable: car le diable a peché dés le cõmencemẽt. En cela diferent les enfans de Dieu, d'auec les enfans du diable. Tout hõme qui ne fait iustice n'est point de Dieu ni aussi celui qui n'aime point son frere. De là S. Paul dit
Galat. 5. 6 que la circoncision ne le prepuce ne seruent de rien en
1. Cor. 7. Iesus Christ: mais que c'est la foy ouurante par charité, au lieu de laquelle foy il met la nouuelle creature, au chapitre suyuant aux Galates, & en l'Epistre aux Cor. il adiouste l'obseruation des commandemens de Dieu.

Il appert assez de quelle foy ie parle maintenant, laquelle il faut embrasser, & à quoy il se faut arrester fermement. Ie ne propose point vne simple histoire de l'ordonnãce prescrite de la foy, laquelle le diable mesme prononceroit facilement: & moins parle-ie de celle que quelques vns & tant souuent ont en leur bouche pendant que leur cœur est loin de Christ, laquelle de-
La vraye foy. meure cachee, endormie, morte & sterile, ne porte iamais fruits non plus qu'vn arbre mort qu'il faut couper & ietter au feu: mais ie parle de celle, qui renouuelle l'homme en tout & par tout, laquelle par viue vertu se

manifeste és membres de Christ,&y fructifie :qui par la puissance de Dieu est de grande efficace en celuy qui l'a pour son salut, qui est l'anchre sacree de nostre sauuement, qui est la proue & la pouppe, la pierre immobile contre toutes les tempestes & les efforts de Satan, sur laquelle toute chose qui est bastie, dure sans estre violee ou gastee : & contre laquelle mesmes les portes d'enfer ne peuuét preualoir, & n'ont aucune puissance.

ESCOVTONS ici le conseil de sainct Augustin: Ceux qui liront cecy, dit-il, atendront parauanture ce que nous dirons de toute ceste tromperie des diables: & ce qu'il nous semble que les Chrestiens doyuent faire, lors qu'on leur raconte les miracles que lon dit estre faits par les idoles des Gentils Mais que dirons nous sinon qu'il nous faut fuir du milieu de Babylone? Car ce precepte prophetique s'entend spirituellement & en la façon que nous fuyons de la cité de ce monde, qui est certainement vne societé des hommes & des anges malins, ie dis que nous-nous en fuyons par le pas de la foy ouurant par charité,& qu'ainsi nous proufitions es choses qui concernent le Dieu viuant. Car tant plus nous voyons la puissance des diables plus grande en ces choses terrestres, tant plus nous-nous deuons arrester & ficher en contemplations,lesquelles nous facent laisser ces choses contemptibles pour monter en haut aux celestes. Item au liure de l'vtilité de croire,chapitre vingt & deuxieme, Les seruiteurs de Dieu chassent l'ennemi qui a sa puissance en l'air,& contraire à pieté,en l'exorcisant, & non en l'apaisant: ils surmontent toutes ses tétations & embusches par prieres adressees,non pas à luy,mais à Dieu contre luy. Car il ne subiugue personne que par alliance de peché. Ainsi donc il est surmonté au nom de celuy qui s'est fait homme, qui a vescu sans peché,afin qu'en luy sacrificateur & sacrifice s'obtinst remissió des pechez: iceluy est mediateur de Dieu & des hommes Iesus Christ homme, lequel ayant fait la purgation de nos pechez nous reconcilie à Dieu. S. Cyprian dit escriuant à Fortunat,au liure de l'exhortation au martyre: Nostre aduersaire, est vieil, & l'ennemi à qui nous auons à faire la guerre,est ancien. Il y a presque six mille ans que le diable a commencé à com-

Liu. 18. c. 18. de la cité de Dieu.

Ierem. 51.

batre l'homme. L'vsage & l'experience acquise par vne longueur de temps luy ont apris les cauillations & embusches pour faire trebuscher l'homme. S'il rencontre le gendarme de Christ à l'impourueu,,s'il le ren contre encores aprenti & non soudain & vigilant de tout le cœur, il le surprendra, il le trompera lors qu'il n'y pensera pas & qu'il ne s'en donnera garde, & le deceura s'il le rencontre mal apris & mal exercé. Mais si quelqu'vn gardant les commandemens de Dieu,& s'aioignant fermement à Iesus Christ, luy fait teste, il n'y a doute qu'il ne soit vaincu: car Iesus Christ qu'il confesse est inuincible. Ansbert au cinquieme liure sur l'Apocalypse chapitre vnzieme, enseigne chrestiennemét comme il faut resister au diable, Si nous voulons, dit-il, sauoir quelles armes a l'Eglise, & quelle guerre elle fait à la beste: ce sont foy & innocéce. Car les agneaux guerroyãs contre les loups se seruét d'vn glaiue à deux trenchãs, asauoir des deux testamés, & des deux preceptes de charité: & en oyant publier le mensonge ils preschent la verité: estans tourmentez ils se monstrent fideles, qui fait que la victoire leur demeure en la mort mesme. S. Bernard dit aussi, au sermon sur le Pseaume quinzieme, & au sermon de S. André: Veux-tu n'auoir point peur d'vn monstre si espouuantable, veux-tu estant mort, marcher en seureté sur cest aspic? garde de cheminer maintenãt apres luy, & tu n'auras occasion de le craindre pour l'auenir.

TOVS ceux qui d'vne asseurance ferme s'apuyeront sur ce fondement, tant s'en faut qu'ils puissent estre destournez de la vraye fiance qu'ils ont au Dieu viuãt, par aucune cauillation & astuce du diable, qu'au contraire de iour en iour estãs ainsi assaillis, exercitez & esprouuez cõme l'or en la fournaise, par ses efforts & assauts ils deuiendront de iour en iour plus saints & plus iustes. Parquoy S. Antoine a acoustumé en ses assiduels cõbats qu'il a contre le Diable, de luy reprocher son imbecillité, & peu de puissance qu'il a contre ceux que la grace de Dieu n'a point abandonnez. S. Pierre aussi comme escrit sainct Clement, tesmoigne que les diables ont peur de ceux qui croyent fermement en la foy Chrestienne. Item le mesme Clement escrit, que à ceux qui langui-

Liu. 4. des reco.

Les diables craignent ceux qui croyent fermement.

languissent en la vaine folie de telles pensees, par le iugement de Dieu, sont afligez & trauaillez pour estre gueris. Puis il dit apres, que le diable n'a point de puissance dessus l'homme telle qu'il faut pour le vaincre, si l'homme ne se submet de sa propre volonté à ensuyure son vouloir. Il faut donques par amendement de vie & par assiduelle & ardente oraison auoir recours vers Iesus Christ, à l'exemple de la Chananee, laquelle, comme Chrysostome dit, n'eut point recours aux deuins, elle ne cercha point les liaisons, ni les femmes coulpables d'auoir laissé la foy: mais delaissant toutes telles diaboliques tentations, elle s'adressa à Iesus. Car si nous voulons que Dieu change sa sentence, il faut que nous changiõs nostre mauuaise vie en meilleure. Iesus Sirach dit fort bien sur ce propos, Conuerti-toy au Seigneur, dit-il, & laisse tes pechez: prie deuant la face du Seigneur & diminue tes fautes. Retourne-toy vers le Seigneur, & t'esloigne de ton iniustice. Haïs en tout & par tout l'execration, & conois les iustices & les iugemens de Dieu, & tien-toy arresté en l'oraison de Dieu treshaut. Tu ne demeureras point en l'erreur des meschans. Iosaphat roy de Iuda conseille non moins sainctement que prudemment pour l'afliction receuë des ennemis, lors que nous ne sauons ce que nous deuons faire: cecy, dit-il, nous reste sans plus d'esleuer les yeux vers toy Seigneur Dieu. Aussi le nonante & vnieme Pseau. de Dauid doit estre pratiqué en tel afaire.

Matt. 15.

Chap. 17.

1. Par. 20.

Qui en la garde du haut Dieu
Pour iamais se retire
En ombre bonne & en fort lieu
Retiré se peut dire.
Conclu donc en l'entendement,
Dieu est ma garde seure,
Ma haute tour & fondement
Sur lequel ie m'asseure.
Car du subtil laqs des chasseurs,
Et de toute l'outrance
Des pestiferes oppresseurs
Te donra deliurance:
De ses plumes te couurira,
Seur seras sous son aisle:

Sa desense te seruira
De targe & de rondelle.
Si que de nuict ne craindras point
Chose qui espouuante,
Ni dard ni sagette qui poinct
De iour en l'air volante.
N'aucune peste cheminant
Lors qu'en tenebres sommes,
Ni mal soudain exterminant
En plein midy les hommes. &c.

I'ADIOVSTERAY encore à ceste gueriſon preſeruatiue vn ſalutaire conſeil contre les machinations du diable, lequel ie tranſcriray des liures de S. Chryſoſtome. Noſtre ſalut, nos richeſſes ſpirituelles, noſtre aſſeurance conſiſtent en ce que nous ſoyons fortifiez tous les iours par ouye & lecture de la parole de Dieu. Car par ce moyen nous pourrons deuenir inuincibles, eſcorner toutes les fineſſes du malin, paruenir au royaume celeſte, & obtenir la grace & miſericorde de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Item, tout ainſi que perſonne de vous ne voudroit aller au marché ſans chauſſures & veſtemés, auſſi gardez-vous d'y aller ſans parole de Dieu. Et alors que vous eſtes preſts de ſortir le ſueil de la porte, dites en vous meſmes, Ie te renonce, Satan, & ie me ioin auec toy, Ieſus Chriſt. Ne ſortez iamais ſans ceſte parole, car elle vous ſeruira de baſton pour vous ſouſtenir: elle vous ſeruira d'armure & d'vne tour imprenable. En diſant cela, faites la croix en voſtre front, & par ce moyen ni homme ni diable ne vous pourra nuire en chemin vous aperceuant en chaſque endroit armé de telles armes. Apprenez auſſi cecy à vous-meſmes que lors que vous aurez pris ce ſigne, vous eſtes vn gendarme preparé, & en plantant le trophee contre le diable, prenez la couronne de Iuſtice, laquelle ie prie noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qu'il luy plaiſe par ſa benignité & grace, que nous la puiſſions acquerir: auquel & par lequel ſoit gloire au Pere puiſſant, & honneur au ſainct Eſprit, maintenant, à touſiours, & au ſiecle des ſiecles.

En l'hom. 11. sur le 2. de Genese.

Homil. 21. de l'ornement des femmes.

La maniere par laquelle le peuple est quelquesfois seduit par les pasteurs des Eglises en la guerison de la sorcelerie.

CHAP. II.

SI les pasteurs des eglises bastissoyent de droite ligne sur ce fondement, & s'ils estoupoyent toutes les fenestres des fausses doctrines & impietez, certainement ils auroyent vn salutaire preseruatif pour ceux dont ils ont la charge, contre les pratiques, cautelles & impostures du diable: par lesquelles les moins auisez ne seroyent si souuent enlassez comme nous les voyons ordinairement, à la grande perte & detriment des ames. Ce qui auiēt non seulement par nonchaláce des prestres ausquels l'afaire touche de pres, & qui ont charge d'y prendre garde: mais aussi par leur poursuite, cōseil, peruerse doctrine, & trompeuse operation, par laquelle ils allechent & attirent incontinent le simple peuple à auoir recours aux illicites remedes, toutesfois & quantes qu'il est afligé par soudaines maladies, longues, conues, & inconues, procedantes des causes naturelles, ou de celles qui sont par dessus la nature. Mesmes ils n'ont point de honte de se vāter quelquesfois qu'ils peuuent les guerir: voire de leur vēdre telle guerison, encores qu'ils soyent gens ineptes, rudes & ignorans de la sainte medecine, qu'ils ne sceurent iamais & neantmoins se vantent de l'entendre: tellement que mettās vn tel bouchon à la porte, ils couurent, comme d'vn fort beau māteau, leurs actes frauduleux & trompeurs (ie parle seulement des mauuais, non des gens de bien, de bonne vie & craignans Dieu) ce qui tourne à grand scandale, attendu qu'ils font professiō d'estre gēs d'Eglise, & sont ordinairemēt prestres ou moynes, desquels on pense estre vne grande meschanceté que d'en auoir seulemēt eu vne mauuaise opiniō: attendu qu'ils doiuent seruir d'exemple à leur troupeau, & qu'ils sont docteurs.

Quelques pasteurs Ecclesiastiques magiciens.

MAIS par auenture que ces magiciens estiment que cest art leur apartient comme par vne prerogatiue, &

comme y ayans droit par succession hereditaire: pour autant que les prestres d'Egypte, desquels Pythagoras, Empedocle, Democrite, & Platon ont apris la magie, escriuoyent les moyés & remedes par lesquels vn chacun auoit esté gueri, & les mettoyent en reserue dedans l'Hepheste de Mēphis & dans le sanctuaire de Vulcain & d'Isis: cōme les prestres des Grecs, les premiers en la conoissance de la magie, gardoyent en Pergame leurs obseruations au lieu plus secret des temples d'Apollon & d'Aesculape, lesquelles comme estans enseignees par vn oracle d'Aesculape, ils communiquoyent aux malades qui auoyēt acoustumé de les receuoir d'eux, auec vne grande fiance. Nous auons le sainct auis d'Hippocrate sur l'impudence de telles gens: encores que de religion il fust Ethnique, par lequel il les reprend & accuse d'impieté, non seulement par raisons subtiles & fortes, mais aussi sainctes & accordantes à la volonte de Dieu: Ceux qui se vantent, dit-il, de chasser les maladies par diuines purgations & par enchantemens magiques, sont soufreteux, & raportent leurs paroles aux esprits, afin que le vulgaire pense qu'ils sçauent quelque chose dauantage que les autres, & que par ce moyen ils deçoiuent les hommes. Ils exorcisent aussi les malades souillez de sang & de mesfaicts iniustes & empoisonez, & cachent dessous la terre aucuns de leurs charmes ils en iettent quelques vns en la mer, & portent les autres dessus les montagnes, de peur que lon n'y touche. Mais Dieu, dit-il, est nostre deliurance, & celuy qui purge les grands & enormes pechez.

Gal. liu. 5. de la composition des medic. en general, & sur le li. 6. des epidi. Herodot. lib. 1. Au liure du haut mal.

On ne pense-ie pas que ceux qui voudroyent defendre ces prestres & l'vsage des enchantemens, fussent si olez que de m'obiecter plusieurs Papes de Rome sçauans en la magie infame, disant qu'ils l'ont exercee à leur grand proufit & soulagement: comme Syluestre second, lequel, ce disent Platine & Nauclere, occupa la Papauté par ce moyen: comme aussi fit Benoist neufieme, l'an mil trēte & deux, lequel auparauant estoit nōmé Theophylacte, & depuis Maudit, à raisō de ses mesfaits: tels aussi que furent Iean xx. & Iean xxi. comme escrit le Cardinal Benno, lesquels s'aiderēt familierement des Cardinaux Laurent, Iean, Gratian & Hildebrand

Plusieurs Papes de Rome magiciens infames.

brād', tous coulpables de ces enchantemens. Car tous les Papes qui furent depuis Syluestre second iusques à Gregoire septieme, lequel fut grand & insigne magicien, & qui comme Benno escrit, toutes les fois que bō luy sembloit, tellement remuuoit ses manches, que d'icelles il en sortoit cōme des estincelles de feu, dōt il trompoit les yeux des simples & moins rusez, comme si ce fussent esté miracles & signes de sa saincteté: tous ces Papes, di-ie, furent enchanteurs, ainsi qu'il est escrit en leurs vies, où on lit plusieurs exemples execrables, de ce qu'ils attiroyēt les fēmes à leur amour, & s'estoyēt adonnez à faire sacrifices aux diables dedans les forests & montagnes. ce que i'ay mieux aimé taire, de crainte que lon ne pensast que par desir de reprendre i'eusse raconté les meschancetez & sorcelleries de ces hommes, assis en si haut degré d'honneur. Car encore que quelques vns ayent esté tels, cōme aussi entre les Euesques Albert de Breme, Guillaume de Roschild, & Velstaue de Vigorne, il n'y a toutesfois point de doute que la plus part n'ayant esté innocés de tels actes & arts magiques. Il ne faut donc point que les magiciens de nostre temps se pensent couurir de ce manteau, & prendre ce pretexte.

Nous deuons toutefois deplorer ce qu'à grand' peine trouuerōs-nous aucunes personnes plus meschantes & moins punies que la plus part de ceux qui iamais n'admonestent les simples (qui se conseillent à eux en leur calamité ou de corps ou d'esprit, en pertes de biens, ou en quelque autre aduersité) que telles choses leur sont enuoyees par la permission de Dieu, afin qu'ils soyent esprouuez cōme l'or par le feu. Et que pour ceste cause il faut qu'ils ayēt recours à vn seul & vnique defenseur des afligez, qui est Dieu, & cercher deuëmēt les remedes diuins, instituez par vn ordre iuste, pour nous seruir en nostre necessité. Mais au cōtraire ils ouurent le chemin à l'impieté & incredulité, raportans tout ce qu'il y a de mal, impudemment & malicieusement, à la sorcelerie, qu'ils diront auoir este faite par quelque honneste matrone voisine. Et ainsi ils en bailleront quelques marques, qu'eux mesmes inuenteront, par lesquelles ils feront semblant que lon pourra conoistre celle

qui aura fait ce mal. Ceste semẽce d'extreme inimitié, est souuentesfois de longue duree entre les prochains & alliez si que non seulement tout vn voisinage, qui parauant viuoit paisiblement, est trouble de grandes dissensions & de meurtres par le moyen de ceste dãnable meschanceté : mais aussi les alliances faites en plusieurs villes & bourgades, & confermees par les communications & societez des anciens peres sont rompues,& plusieurs marques de calomnies demeurent en quelques races pour vn long temps. I'ay conu vn prestre de ceste secte, lequel ne fut point honteux d'afermer impudemment, comme il entroit en vne petite ville en laquelle ie demeure,& qu'autrement il ne conoissoit,qu'en icelle il y auoit trois cens sorcieres. I'ay presque honte de mettre en auant ce nombre certain.

Or comme par ce moyen le regne de Christ acroit & est confermé, ainsi est fait grand outrage à Iesus Christ, & son Eglise est cruellement blessee par ceux, à la poursuite desquels, il seroit plus decent qu'elle fust guerie,si d'auenture elle estoit blessee & offensee.

1.Timo.4. Sainct Paul prophetise manifestement en sa premiere epistre à Timothee, & monstre quasi au doigt la menee de telles gens, quand il dit : Or l'esprit dit notamment qu'es derniers temps aucuns se reuolteront de la foy, s'amusans aux esprits abuseurs & aux doctrines des diables, enseignans mensonges en hypocrisie, estans cauterisez en leurs propres consciences, defendans de se marier, commandans de s'abstenir des viandes que Dieu a creees pour en vser auec action de grace,aux fideles & à ceux qui ont conu la verité. Sainct Basile doncques a fort bien escrit: Celuy qui escoute vn enchanteur,dit il,& qui luy obtempere,quelque necessité qu'il en ait, encores que par parole il die auoir fiance en Dieu : si est-ce qu'il prend conseil & cerche aide aux choses folles & vaines,dautant que Dieu est le vray secours du iuste.Tels vilains malheureux sont aussi flestris en vne epistre enuoyee par Beelzebub aux prelats & gouuerneurs des Eglises, contenue en vn ancien auteur qui a escrit des tribulations & signes de la ruine de l'Eglise, où il a mis pour preface deux traitez, en la seconde partie desquels,chapitre onzieme,sur la fin ceste

epistre est adioustee, comme s'ensuit. Beelzebub prince des diables, capitaine des tenebres, auec ses satellites, & toutes les puissances d'enfer, aux Archeuesques, Euesques, Abbez, Preuosts, Prestres & autres gouuerneurs des Eglises, nos treschers amis, salut infernal, maintenant & à iamais, alliance & societé inuiolable & qui ne se puisse iamais dissoudre. Treschers amis, nous auons grand' fiance en vostre amitié, & sommes fort contens de vous, car vous estes de bon accord auec nous, & auez grand soin de ce qui nous attouche, entretenant & conseruant en tous lieux tout ce que vous conoissez estre de nostre iurisdiction. Sachez donc que toute nostre assemblee vous tient au rang de ses plus intimes & feaux, & vous remercions grandement de vos bons offices, pource que par vostre seruice, par vostre vie, & par vostre nonchalance de faire l'œuure de Dieu entre les peuples, infinies multitudes d'ames destournees du chemin de verité, & abandonnees en proye, sont amenees iournellement en ces prisons: au moyen dequoy la puissance de nostre royaume s'acroist merueilleusement. Perseuerez donc, comme feaux & intimes, en nostre amitié, selon l'œuure que auez commencé & que poursuyuez: & sachez pour certain que nous-nous aprestons pour vous retribuer à chacun de vous, pour tant de bons seruices, condigne retribution & conuenable loyer au fond d'enfer. Portez-vous bien, & l'heur dont nous sommes participans demeure eternellement auec vous.

Par quels moyens les magiciens Ecclesiastiques ont acoustumé de seduire en la guerison des Demoniaques.

CHAP. III.



OVTRE ceste mensongere persuasion, par laquelle ces sorciers trompent le vulgaire trop facile à croire: afin qu'estans asnes, ignorans & meschans, ils facent monstre en ce theatre d'ignorance, comme s'ils sa-

uoyent quelque chose dauantage & outre la cognois-
sance qu'ont les hommes doctes: ils font profession que par leurs exorcismes & blasphemes cueillis çà & là ils contraignent l'vnique auteur de mensonge, & le font cõparoistre en vn miroir, ou en vn vaisseau plein d'eau en la semblance de celuy qui est cause de la sorcellerie, pour descouurir la verité du fait, ne plus ne moins que si c'estoit vn tesmoin non reprochable. Dauantage ces malheureux, reprouuez en leurs sens, qui seront quelquesfois punis comme Iannes & Mambres, s'ils ne se repentent de bonne heure, osent bien en la guerison de ces hommes miserables, vser d'vne infinité de blasphemes enrichis de plusieurs croix, lesquelles ils figurent de leur main malheureuse & sacrilege.

L'EAV benite, outre la premiere benisson que Dieu luy donna, aspergee ou donnee à boire, à grande efficace en ceci: aussi a le sel exorcizé, vne partie du cierge de Pasques, consacré par mesme moyen, ou bien l'encens d'iceluy. Les chandelles & cierges de la chandeleur, estans allumez contre le diable qui les craint (pẽsez que voire.) Les fulmigations des rameaux benits au iour de Pasques fleuries. Item des herbes pẽdues deuãt la porte au iour S. Ieã Baptiste ou aspergees d'eau benite au iour de la feste de l'Assumption de la vierge Marie, par vne benisson solennelle, selon l'ancienne coustume, & par vne vertu celeste beaucoup plus grande contre la puissance du diable, qu'elle n'estoit au premier iour de leur creation. Item par ie ne say quels autres monstres de diuerses religions, par lesquels ils pensent faire esmerueiller & estonner les moins auisez.

Traitté de la superst. nom. 8. 9. & 14.

A ce propos Martin d'Arles professeur en theologie escrit: Plusieurs, dit-il, sont de ceste opiniõ que lors que lon sonne les cloches au iour de S. Iean, ou de la veille de saincte Agathe, non seulement les esprits malins sont chassez, mais aussi les sorcieres: si bien que elles ne peuuent estre portees ni çà ni là, ni mesmes nuire à aucũ. Il escrit encores au mesme traicté: Ceux-la sont imposteurs, deuins & necromanciens, vers qui le peuple sot & & ignorant court ordinairement pour sauoir les choses futures, & pour recouurer ce qu'ils ont perdu. Par lesquelles, ainsi qu'on dit, il se fait des aparitiõs de

diables

diables dedans des verres ou des anneaux,où ils comparoissent estans inuoquez tant pour predire les choses futures,que pour manifester les choses perdues. Mesmes, comme il dit, ces deuins taschent tousiours de messer les choses sacrees parmi les superstitions,ainsi que testifieront les simples & idiots, qui ont recours à eux: car les malheureux osent bien malencontreusement celebrer le sacrifice de l'eucharistie [le mesme iour qu'ils n'ont point de honte de cômettre telles meschancetez. Ce que maistre Iean Nider monstre en son Preceptoire, disant : les sorcieres veulent que les instrumens de leur malice soyent couuerts par les sacremens de l'Eglise, ou par autres choses diuines : comme quand ils font passer le fil par dedans le sainct chresme, quand ils mettent pour quelque temps vne image de terre dessous l'enceinte de l'autel, & quand ils font telles & semblables choses. Car mesmes ils abusent,comme on dit, en leurs sorcelleries du sacrement de l'eucharistie, & font plusieurs telles choses, meslans tousiours des choses sainctes parmi leurs superstitions. Mais tout cela se fait par l'instinct du diable,& pour trois raisons comme recite le mesme docteur. Premierement à celle fin que non seulement les hommes par telles occasions soyent faits pariures, mais aussi sacrileges, en contaminant entant qu'en eux est les choses diuines pour tousiours ofenser leur createur, souiller aussi leurs propres ames,& en faire tomber en peché le plus qu'ils peuuent.Secondement,afin que Dieu,estant ofensé,donne,selon la sentence de sainct Augustin,plus grande puissance au diable contre les hommes meschans ,ce qu'il ne voudroit & luy refuseroit s'il estoit apaisé. Tiercement,afin qu'il deçoyue plus facilement plusieurs simples personnes allechez par vne aparence de bien, lesquels touchez par ces choses sainctes & par oraison ont opinion d'auoir obtenu de Dieu quelque grand bien au lieu qu'ils l'ont grandement ofensé. Voila ce qu'il escrit. Mais es autres superstitiôs commises par ces rustiques, encores que les diables n'y soyent inuoquez expressément,ils se meslent toutesfois parmi les actes superstitieux , à celle fin qu'ils deçoyuêt l'esprit des hommes. Ce theologien a escrit ce que dessus. Les Euesques sont prisonniers du 2.qu.st.8.

Diable, lesquels delaissans le Createur, ont recours au diable. Escoutez: toutesfois & quantes que la sorcelerie est permise par l'occulte iugement de Dieu, il ne faut point pour en estre deliuré & pour cercher remede, auoir recours aux Magiciés, Necromanciens & sorciers, comme nous voyons de nostre temps en plusieurs lieux que le menu peuple ne craint point de courir à quelques meschans prestres: mais il se faut adresser à Dieu, tant par cófession des pechez que par deuotes oraisons cóme il est escrit 33.q.1.chapirre dernier. Aussi ne faut-il faire mal à celle fin qu'il en auienne bien. Il y a plusieurs choses semblables en ce passage: mesme il escrit apres: Parquoy nul ne doit auoir recours aux Necromanciens, sacrileges & deuins: car outre ce qu'ils pechét mortellemét, ils sont faits participás de la coulpe & damnation d'iceux: pourautant qu'encores que par la permission de Dieu il leur auienne de dire quelques fois la verité, si ne faut-il vser de leur tesmoignage: car ils trompent & mentent le plus souuent. Ce qui apert de ce qu'en l'esprit de verité il n'y a point de fausseté: mais en l'esprit de mensonge il y a quelques veritez, à celle fin qu'il trompe par vne fausseté cachee dessous, comme dit Gerson, au liure de la probation des esprits. Pour ceste raison, dit-il, Iesus Christ empescha les demoniaques de porter tesmoignage de verité, laquelle
Act. 16. ils confessoyent: & S. Paul empescha la Pithonisse.

Au sermó des Augures. SAINCT Augustin escrit à ce propos: Freres, vous sauez que ie vous ay suplié souuentesfois de ne garder les coustumes des payés & sorciers. Parquoy ie me deschar ge enuers Dieu, ores que derechef ie vous en admoneste & defens que nul de vous ne se retire aux deuins & sorcieres, & que personne ne leur demande cóseil d'aucune chose, ou d'aucune raison, ou d'aucune maladie. Aussi ceux qui vont par deuers eux ont renoncé à la foy comme les theologiens le prouuent par le tesmoignage de S. Augustin 27. q. 7. là où apres auoir nombré plusieurs superstitions, il conclud en ceste façon: Celuy qui obserue & qui s'aplique à toutes telles obseruations, faits, & augures, & qui consent à ceux qui les obseruent, ou qui croit à telles choses, qui hante en leurs maisons qui les retire en la siéne & qui les interro

gué:

gue:celuy la ſçache qu'il a renoncé la foy Chreſtienne & ſon baptesme, & qu'il a encouru grieſuemẽt & pour iamais l'ire de Dieu, comme vn payen, apoſtat & ennemi de Dieu: s'il n'eſt reconcilié à Dieu, en confeſſant ſa faute deuant toute l'Egliſe.

De l'execrable abus de la ſaincte Eſcriture, & des noms de Dieu en la magique gueriſon des malades, & en autres actes.

CHAP. IIII.

LEs pures & ſainctes paroles de l'Eſcriture ſaincte, & les noms de Dieu, ſont icy expreſſement meſlez & bon-gré mal-gré deprauez, afin que ceſte belle aparence fardee & bien coulorее ſoit ſuyuie de plusieurs : & qu'elle attire cauteleuſement les autres en ſon amour, par vn tel maquerellage emprunté. Mais ceux qui entendent bien la parole de Dieu, ſon eſſence, ſa nature & ſa viue puiſſance, iugent aiſément comme on s'en aide, & ſi c'eſt à bonne raiſon. Auſſi nous faut-il confeſſer que tel abus de la parole de Dieu eſt du tout deteſtable, & que ceſte prophanation du ſacré nom de Dieu doit eſtre à bon droit eſtimee eſtre vne meſchanceté horrible. Et certainement nous ne pourrions entẽdre vn plus impudent menſonge, ni plus contumelieux contre Dieu, que quãd on s'aide d'vne ſentence de l'Eſcriture, ou que lon prononce le nõ de Dieu, cõtre l'ordre que Dieu a eſtabli en l'Eſcriture ſaincte, & contre l'vſage de ſon ſacré Nom, en quelques choſes que ce ſoyent ou ioyeuſes ou ſerieuſes: ſoit auſſi en penſant obtenir quelque nouuelle vertu & action contre les maladies, pour obtenir ce que nous deſirõs. Ainſi abuſe-on *Exode 12.*
de ceſte ſaincte & ſacree prophetie touchant les os de *Iean 19.*
Chriſt qui ne deuoyent eſtre rõpus par les Iuifs: vous ne *Contre le*
briſerez aucũ de ſes os. Car ils diſent que ſi quelcun pro *mal des*
fere ces paroles en touchãt a ſes dents, pendãt qu'on dit *dents.*
la Meſſe, il perdra la douleur d'icelles. Vn autre laue ſes *Contre la*
mains auec le malade deuãt l'accez de la fieure, & au cõ *fieure.*
mẽcemẽt de l'accez il dit tout bas le Pſeaume qui cõ- *Pſeau. 144*
mence, *Exaltabo te Deus meus Rex.* Vn autre dit en pre-

nant la main du malade, *Aeque facilis tibi febris hæc sit, atque Mariæ virgini Christi partus*: c'est à dire, Ceste fieure te soit aussi facile à porter, comme l'enfantement de Christ a esté à la vierge Marie. Ils pratiquent vne autre recepte contre la fieure, en ceste maniere, Prenez trois hosties: escriuez en l'vne, tel qu'est le Pere, telle est la vie: en la seconde, tel qu'est le fils tel est le sainct: en la troisieme, tel qu'est le sainct Esprit, tel est le remede. Il faut bailler au febricitant ces trois hosties ainsi escrites, pour les manger en trois iours consecutifs sur le soir: à condition toutesfois de ne boire ni manger le iour qu'il les aura ainsi aualees. Il faut aussi que tous les iours au soir il dise quinze fois le pater & l'aue maria en l'honneur de la sainte & indiuisible Trinité. Derechef contre la fieure ils se seruent du charme suyuant. Ils meinent le malade vn iour de vendredy à l'aube du iour vers le leuant, & luy font leuer les mains contre le soleil, puis ils disent, Auiourd'huy est le iour auquel le Seigneur vint à la croix: mais tout ainsi que la croix ne viendra plus à luy: ainsi le chaud ni le froid ne vienne plus à toy. Au nom du Pe†re, & du Fi†ls, & du sainct † Esprit. Cela fait il faut dire neuf fois trois Pater & trois Aue Maria. Pour donner efficace à ce charme, les malheureux qui s'en seruent disent qu'il le faut continuer par trois diuers iours. Il y en a quelques vns, qui pour estancher le sang, prennent vne tasse pleine d'eau froide, dedans laquelle ils laissent degoutter trois gouttes de sang, & disent à chasque goutte l'oraison dominicale, auec la salutation angelique. Puis ils la baillent au patient & luy demandent: qui sera-ce qui t'aidera? le patient respond ce sera saincte Marie. Lors ils disent: *Sancta Maria hunc sanguinē firma*: c'est à dire, S. Marie arrestez ce sāg qui coule.

Pour estancher le sāg, Cardan de la subtil. li. 18.

Les autres escriuent contre le front du malade auec du sang qui sort, *Consummatum est*, c'est à dire: tout est accompli: Les autres pour arrester le sang disent ces paroles: *Sanguis mane fixus in tua vena sicut Christus in sua pœna. Sāguis mane fixus sicut Christus quando fuit crucifixus.* C'est à dire Sang demeure en ta veine comme Christ en sa peine: sang demeure figé comme Christ lors qu'il fut crucifié. Ils disent qu'il le faut prononcer par trois fois. Item. Au sang d'Adā, la mort est sortie† au sang de Christ la mort

est amortie† ie te commãde o sang † en vertu de ceste mort que tu arreste ton cours. Vn autre. *De latere eius exiuit sanguis & aqua*, c'est à dire: de son costé il sortit sang & eau. Les autres encores pensent arrester le sang coulant de quelques parties du corps par ces mots: Christ est nay en Bethlehem, & a souffert en Ierusalé: son sang s'est troublé: Ie te dis que tu t'arrestes par la puissance de Dieu, & par l'aide de tous les saincts: ainsi que le Iourdain dedans lequel S. Iean baptiza nostre Seigneur Iesus Christ, au nom du Pere & du Fils & du sainct Esprit. Tenez le doigt sans nom dedans la playe & faites trois croix sur icelle: dites cinq fois *Pater noster & Aue Maria*, & vne fois le *Credo*, en l'honneur des cinq playes. Ce grand philosophe Iule de Lascale escrit ainsi à Cardan, touchant ce poinct: Vous auez declaré, dit-il, en vos contredits que la foy de l'enchanteur fait beaucoup à rendre l'enchantement d'eficace: mesme qu'il sort de l'esprit du sorcier vne vertu laquelle change l'air, par la corruption duquel les sorcieres obtiennent ce qu'elles pretendent. Mais s'il est ainsi que vos paroles arrestent le sang qui sort par la veine ouuerte, certes il n'y a vertu de pierre d'aimant, laquelle soit digne d'estre comparee auec la force d'icelle. Et certainement il n'y a point moins d'impieté en l'autre raison.

Iean 19.

De la subtil. exerc. 112.

CHRYSOSTOME parle ainsi à ceux qui sont seduits par liaisons, & enchantemens sous ombre que le nom de Dieu y est meslé: Non seulement, dit-il, tu prens des liaisons, mais aussi des enchantemens lors que tu meines des vieilles yurongnes chancellantes en ta maison. N'es-tu point confondu & ne rougis-tu point tremblant apres vne telle discipline? Mais encores, qui est moins suportable que l'erreur, lors que nous admonestons & dissuadons ces choses à telles personnes, ils disent pour excuse que ceste femme qui enchante est chrestienne, & qu'elle n'a parlé d'autre chose que du nom de Dieu. Mais moy pour ceste seule raison ie la hays & me retire d'elle: car elle abuse contumelieusement du nom de Dieu, lors que se disant chrestienne elle fait les œuures des Gentils. Les diables confessoyent bien le nom de Dieu, & toutesfois ils estoyent diables, & parloyent ainsi à Iesus Christ: Nous te co-

Luc 4.

noiſſons, dautant que tu es le ſainct de Dieu: toutes-fois il les reprint & les ietta. Parquoy ie vous prie, autant qu'il m'eſt poſſible, que vous vous conſeruiez nets & entiers de telle falace, & que vous ayez la parole de Dieu comme vn baſton pour vous apuyer.

QVELQVES vns d'entre les Eſpagnols & Italiens qui faiſoyent guerre en Flandres, l'an mil cinq cens ſoixante huit: pour eſtre garantis de la peſte & de tous maux, ſe vantoyent d'auoir vn remede ſouuerain, authorizé par le Pape, & qui contenoit ces mots & characteres.

† *Crucem pro nobis ſubit:* † *& ſtans in illa ſitiit* IESVS, *ſacratis manibus, clauis ferreis & pedibus perfoſſis,* IESVS IESVS IESVS: *Domine libera nos ab hoc malo & ab hac peſte.* C'eſt a dire, Ieſus a eſté crucifié pour nous, & a eu ſoif pendant en la croix †: ſes ſacrees mains & ſes pieds ont eſté percez de cloux, de fer, IESVS IESVS IESVS. Seigneur deliure nous de ce mal & de ceſte peſte. Au bout de ce charme il faloit dire trois fois Pater & trois fois Aue Maria. En la meſme annee ces bons gensdarmes faiſoyent conſacrer auec ie ne ſay quelles ceremonies & cõiurations leurs armes & eſtendarts cõtre leurs ennemis: mais i'eſtime que la verité des hiſtoires de ceſte guerre monſtrera ſi tels remedes leur ont ſeruy ou non. Leur principal eſtẽdart auoit (comme i'enten) l'image de ſaincte Marguerite, laquelle on dit auoir vaincu le diable: & auſſi le cheual du lieutenãt pour le Roy d'Eſpagne en ces pais bas auoit ſa place en vne chappelle ou lon chãtoit Meſſe. Le chef de l'armee tenoit en ſa main l'eſtendart, tandis qu'on le baptiſoit auec les meſmes ceremonies dont on vſe au bapteſme des cloches. Pour donner plus de luſtre a la feſte, on faiſoit voler vne image de la vierge Marie tenant ſon petit enfant entre les bras, & deux mains ioinctes & ſe touchans, comme on fait en promeſſes & alliances.

I'AY veu depuis peu de temps au logis d'vn homme noble & d'autorité, vn liure eſcrit à la main, lequel eſt execrable, digne du feu, plein d'exorciſmes & de pluſieurs characteres de croix, auec quelques receptes priſes de la ſaincte Eſcriture, au Nom du Pere, & du Fils,

& du Sainct Esprit, non seulement contre toutes les maladies des cheuaux, mais aussi contre tous les empeschemens qui leur peuuent auenir: comme si le fer d'vn cheual est tombé par les chemins, incontinent auec vne telle priere il peut aller iusques à l'estable sans endommager sa corne, encores que le chemin soit fort long.

Contre les vers qui tourmentent vn cheual, aucuns se seruent du charme suyuant: & disent sur le cheual: Au nom du Pere †, & du Fils †, & du sainct † Esprit, ie t'exorcise ou adiure toy ver, par Dieu le pere †, & par le Fils †, & par le sainct † Esprit, que tu ne mâges ni ne succes la chair, ni le sang, ni les os de ce cheual, & que tu sois aussi paisible qu'a esté ce bon personnage Iob, & aussi bon que Sainct Iean, lors qu'il baptisoit nostre Seigneur au Iordain, au nom du Pere † & du fils † & du Sainct † esprit. Il faut dire puis apres trois Pater & trois Aue maria en l'oreille du cheual, a l'honneur de la saincte trinité, Seigneur †, Fils †, Esprit †, Marie †.

Mais est il possible que le monde ait esté si abruti & tant ensorcellé que de se seruir de moyens si vains & estranges, abuser si malheureusement de l'Escriture saincte, & se moquer ainsi de Dieu & de son Eglise! L'experience, & ce qu'vn chascun en particulier sait auoir esté & estre pratiqué de ces charmes & sorcelleries en diuers endroits des pais qui portent le titre de Chrestienté, monstrent l'horrible brutalité de ceux qui ne se veulent seruir de la parole de Dieu que pour en abuser, & l'horrible vengeance de Dieu sur eux. Cadamoste escrit que les cheuaux des Negres sont rendus plus forts & plus asseurez par le moyen de quelques charmes. Aphricanus escrit dessus le tonneau, pour empescher que le vin ne se gaste toute l'annee d'vn charme execrable, *Gustate & videte quod bonus est dominus*, abusant tresmeschãmét de ce que le Psalmiste aproprie à la conscience paisible & à la felicité eternelle des fideles. De mesme formulaire d'impieté se seruent-ils pour coniurer les serpés, ainsi que s'ensuit, O Serpét, ie t'adiure à ceste heure † par les cinq playes que tu t'arrestes en ce lieu sans te bouger, aussi certainement qu'il est vray que Dieu est né d'vne pure vierge. † Serpent, ie t'exorcise au nom

du Pere & du Fils & du sainct Esprit †. Serpent, ie te cōmande de par la vierge Marie nostre dame, que tu m'obeisses cōme la cire obeit au feu, & le feu à l'eau, & que tu ne nuises ni à moy ni à aucun Chrestien, aussi certainement que Dieu est nay d'vne vierge immaculee. † Et pour tant ie t'esleue au nom du Pere & du Fils & du sainct Esprit *eli lass eitter eli lass eitter eli lass eitter*. Serpent, il faut que tu aproches de moy comme nostre Dieu est aproché des Iuifs: serpent, il faut que tu t'en ailles arriere de moy, comme nostre Dieu s'en est allé loin des Iuifs. Cependant telles meschancetez pleines de blasphemes, quoy qu'elles meritent d'estre chassees & abolies, ne laissent pas d'auoir des gens qui les admirent: mesmes i'en conoi quelques vns qui les exercent, sans qu'ils en soyent punis. Et toutesfois elles ne meritent pas d'estre mises au rang des mensonges des Cabalistes qui asseurent faire toutes choses, qu'ils promettent auec parade, par les dix noms du vray Dieu, & par ces deux Anges, desquels il est fait mention es sainctes lettres: tout ainsi comme nous voyons ces gentils defenseurs de meschante impieté, faire souuētesfois des choses par l'œuure du diable & par la permission de Dieu lequel le veut ainsi à raison de leur incredulité. La Cabale de ceux-cy est pleine & puante de telles liaisons & de meschantes folies magiciēnes, desquelles Costeben Luca, Iuif, a escrit vn liure.

Liu. 8. des recogn. SAINCT Clement dit fort bien en cest endroit: la chose est venue en fin iusques à ce point que comme les diables sont chassez par la parole de Dieu, dont nous concluons qu'il y a vne prouidēce: ainsi l'art magique a inuēté, pour cōfermer l'infidelité, le moyen par lequel on la pourroit imiter par contraires. Ainsi a on inuenté par charmes d'adoucir le venin des serpēs, & a on trouué des guerisons contraires à la parole & puissance de Dieu. L'art magique a aussi controuué des ministeres contraires aux Anges de Dieu, opposant à iceux des aparitions d'ames & des fausses inuentions des diables.

Aloys Cadamuste cha. 28. des nauigat. escrit que les serpēs sont charmez par les Negres.

Moyens Magiques, par lesquels on trouue les larrons, on blesse la sorciere: auec vn abus blasphematoire, tant du nom de Dieu, que de la saincte Escriture.

CHAP.

CHAP. V.

IE descriray icy le moyen de descouurir & reconoistre le larron, que quelques vns disent deuoir estre ainsi experimenté: car aussi ceste chose apartient aucunement à ce que nous traitons. Estát tourné vers Orient, faites vne croix dessus du chrystal, auec de l'huile d'oliue, & escriuez dessous ceste croix, Saincte Helaine. Puis vn ieune garçon vierge & né de legitime mariage aagé d'enuiron dix ans préne ce chrystal auec la main droite, derriere lequel estant à genoux dites par trois fois, & bien deuotement ceste oraison: Ie vous prie madame saincte Helaine, mere du Roy Constantin, qui auez trouué la croix de nostre Seigneur Iesus Christ, qu'au nom & en faueur de ceste tressaincte deuotion & inuention de la croix: au nom de ceste tres-saincte croix, en la faueur de ceste ioye que vous eustes lors que vous trouuastes ceste tressaincte croix, en faueur de ceste grande amitié que vous auez portee à vostre fils le Roy Constantin: bref au nom de tous les grands biens desquels vous iouissez pour tout iamais, qu'il vous plaise monstrer en ce christal tout ce que ie demande & ay enuie de sçauoir: Amen. Et lors que le garçon verra l'ange dedans le christal, vous demanderez tout ce que vous voudrez, & l'ange vous respondra. Cecy se doit faire à soleil leuant, & lors qu'il sera desia leué, & que le iour sera serain & doux.

I'AVOIS acoustumé, dit Cardan, de me moquer de toutes ces folies, encores que plusieurs en aprouuassent l'experience, & qu'ils tinssent cela comme vn grand secret: toutesfois il auint vne fois qu'vn garçon qui mangeoit auec moy, & qui estoit fort auise pour son aage, m'aferma auoir veu, dedans le col d'vne phiole, le larron duquel on l'interroguoit, lequel estoit descendu au fonds, & n'estoit plus aparu, & que deux autres l'auoyét veu auec luy. Il disoit aussi, qu'alors qu'il luy commença à aparoistre, il vid comme vn esclair brillant: que ceste image auoit mis la main à sa teste, & qu'elle auoit tire le bonnet au deuant. Ceste phiole, disoit-il, estoit de voirre, fort clere & nette, pleine d'eau benite, posee

Liu. 16. de la varieté chap. 93.

dessus vn linge exorcisé, lequel estoit dessus vne escabelle auec trois chandelles de cire, allumees & exorcisees. Il y auoit aussi deux fueilles d'oliuier sur l'embouchure de la phiole posees l'vne sur l'autre en croix. La coniuration qui fut faite estoit telle & briefue : S. Ange, bel ange, ie te prie par ta saincteté & par ma virginité qu'il te plaise de me monstrer le larron. Il murmuroit ceste oraison dessus l'embouchure de la phiole, les assistans toutesfois disoyent par trois fois auparauãt l'oraison dominicale, & la salutation angelique, estans tous àgenoux: & à chasque fois ils faisoyẽt le signe de la croix dessus la phiole auec l'ongle du pouce. Ils estoyẽt seuls en vn lieu obscur. Ils virẽt vn homme tout entier, qui auoit vn manteau, la teste baissee & chauue, lequel montoit & descendoit par le col de la phiole tout ainsi que lon void descẽdre & monter les atomes aux rayons du soleil. Or le virent-ils enuiron l'espace de demy-quart d'heure. Et dura tout ce spectacle par trois heures: & toutesfois, cõme le mesme autheur du fait le cõfesse, le larron ne fut point trouué, ni les deux coupes d'argent, lesquelles il auoit desrobees. On conte que pendant que ces choses se font comme il apartient, celuy qui a desrobe endure quelque chose. Ainsi que lon contoit ces choses, i'eu enuie de les experimenter, & de fait l'occasiõ s'en offrit. Vne femme qui mãgeoit auec nous ayant enuie de voir quelque chose de noueau, fit venir vne magicienne laquelle s'entendoit fort bien en telles afaires & laquelle apres auoir aprelté son sacrifice, fit voir plusieurs choses à trois filles, ainsi comme elles disoyent : toutesfois ie n'y estois point. Ce qui fut cause que derechef i'apelay ceste femme, laquelle prepara son sacrifice, toutesfois sans fueilles d'oliuier & sans l'oraison dominicale: nous estions seulement en vne petite tente fermee de tous costez. Elle voyoit auec les filles non pas dedans de col de la phiole, mais au fond dessus la poincte qui s'esleue au milieu, non dedãs l'eau, mais, seulement au milieu du verre: elles voyoyẽt di-ie toutes ensemble quelques semblãces non du tout parfaites, ains seulement quasi aparoissantes en leur partie du haut: non pas grandes, mais de la grandeur de l'ongle du petit doigt & non plus: & disoyẽt qu'elles ne

desen-

descendoyent pas,mais au contraire qu'il leur sembloit qu'elles montassent du fond vers haut : ainsi le rapportoyent les filles & le garçon , duquel i'ay desia parlé & qui pour lors auoit vn sien frere en Espaigne qu'il disoit voir , comme aussi les fillettes disoyent voir leurs cousins. Ceste chose est aussi esmerueillable que si elle estoit inuentee à plaisir. Au cõmencement que les magiciénes virent le fils de ceste femme qui leur sembloit beau (ie dis ce petit garçon , lequel aussi estoit moyne) elles la prierent de le laisser faire, ce qu'elle ne voulut pourautãt que cependant son fils estoit tourmenté. Ioseph le Noir,hõme qui estoit fort versé en telles choses, racontoit que quelquefois le diable s'estoit aparu à des petis enfans sous la figure de Iesus Christ , & les auoit prié qu'ils l'adorassent: ce que l'vn d'entr'eux promit faire,pourueu que le diable luy declarast ce qu'il pésoit, dont estant courroucé s'esuanouït. Dauantage ils voyoyent ie ne say quoy de rouge dedans le col de la phiole au dessus de l'eau , car la phiole n'estoit pleine d'eau que iusqu'au goulet. La sorciere disoit q̃ c'estoit l'ange auec vne nauette en la main:les fillettes disoyent qu'elles voyoyét dedãs la vague de ce col vne face semblable à celle d'vn petit garçon , & le garçon disoit seulement voir le bras auec la nauette. Cest ange cóme ils disoyét, tournoyoit & aparoissoit tousiours seul : mais les autres images s'esuanouissoyent incontinent. Aussi la vieille commandoit,comme si elle eust esté vn maistre d'escole,aux petits enfans qu'ils eussent à apeler & faire venir les images les vnes apres les autres, Mais ainsi qu'elle mõstroit ces choses à chacun,ie luy demanday cõment il se faisoit qu'elle qui auoit desia eu cinq enfans , peut voir ce que ie ne voyois point. Elle me respõdit qu'elle me le feroit voir, mais qu'il faloit que ce fust au iour de S.Iean Baptiste,ou au iour de Noel.Et pourautãt que ce iour estoit prochain , ie ne faillis à me trouuer auec elle en pleine nuict pour entédre ce secret. Ce secret estoit de six paroles,lesquelles se pouuoyét expliquer diuersement:mais toutes,selon mon iugement,plustost au contémnement & contre l'honneur de Iesus Christ,qu'à sa gloire:comme, Iesus passe:ces mots signifient que Iesus meurt,ou bien qu'il passe par la vie,ou bien qu'il prend

fin,& ceste explicatiõ derniere semble estre veritablement celle qu'elle entendoit. Car elle dit incontinent apres: C'est moy, puis, S. ange &c. Ainsi ie descouuris que c'estoyent fables, & qu'elle ne sauoit rien que des folies. Car apres que par ie ne say quel moyen elle eust fait leuer quelques petites bouteilles à la riue de l'eau: elle me vouloit faire penser que c'estoyent des perles. Et n'est pas inconuenient que par son opiniastreté asseuree elle ne fist acroire ce que bon luy sembloit aux petits enfans, lesquels sont faciles d'eux-mesmes, tellement qu'ils confessoyent voir ce qu'ils ne voioyẽt pas. Car ie fis tant à la parfin que ces filles, desquelles i'ay parlé, me confesserent qu'elles n'auoyent rien veu, aussi y en a-il plusieurs en telles afaires, qui font semblant de voir, de peur que lon ne pense qu'elles ne soyent pas vierges. Cardan escrit tout ce que dessus.

OR afin que lon conoisse l'abus plein de blasphe-me, tant du nom de Dieu, que des lettres sainctes, i'escriray deux moyens de descouurir le larron ou la sorciere, lesquels i'ay trãscrits en cachette & les ay pris du liure d'vn prestre. Allez vous-en en vne riuiere coulãte, & là prenez autãt de petits cailloux comme il y a de personnes desquelles vous vous doutez auoir esté desrobé: portez-les à vostre maison & les faites rougir au feu, puis enterrez-les sous le sueil de l'huis, par lequel on a acoustumé d'ẽtrer en la maison, & les y laissez l'espace de trois iours, au bout desquels vous les tirerez deuãt que le soleil soit leué. Cela fait mettez vne escuelle pleine d'eau au milieu d'vn cercle, dedãs lequel il y ait vne croix trassee en trauers & en biez, sur laquelle il y ait aussi escrit *Christus vicit, Christus regnat, Christus imperat*, c'est à dire, Christ est victorieux, Christ regne, Christ commãde. L'escuelle estãt ainsi mise, & signee du signe de la croix auec vne coniuration faite par la passion de Christ, par sa mort & resurrectiõ (laquelle ie tais à raisõ des hommes trop curieux des choses meschãtes) iettez les cailloux les vns apres les autres dedãs l'eau, chacun au nom de l'vn des suspects. Et lors que vous viẽdrez au caillou de celuy qui aura fait le larrecin, il fera bouillir l'eau, tout ainsi que s'il estoit tout rouge de feu. Il n'est pas gueres dificile au diable d'esmouuoir ce bouil-

Le moyen de descouurir le larron.

lon

lon en l'eau, afin de charger l'innocent.

On conoiſtra le larron par l'arrachement de l'œil en ceſte façon. Premierement on lit les ſept Pſeaumes auec les letanies: puis on dit vne eſpouuantable oraiſon à Dieu le Pere, & à Ieſus Chriſt, & fait-on l'exorciſme contre le larron. Cela fait on fiche vn clou d'airain à trois quarres, conſacré par quelques certaines ceremonies, au milieu d'vne figure ronde faite en la façon d'vn œil, & marquee de quelques noms barbares, on chaſſe ce clou dedans auec vn maillet faict de bois de Cyprés, & dit-on en frapant, Seigneur tu es iuſte & tes iugemens ſont iuſtes. Alors le larró ſe manifeſtera en criant.

Le moyen de creuer vn œil au larron.

Pſeau. 11.

Si vous voulez par vn autre moyen bleſſer le larron, la ſorciere ou voſtre ennemy, & que cependant le mal qu'ils vous ont fait ceſſe, vous couperez le ſamedi matin, deuant que le ſoleil ſoit leué, vn rameau de noiſetier, lequel ſoit d'vn an, en diſant: Ie te coupe rameau de ceſt eſté, au nom de celuy que i'ay deliberé de fraper ou de mutiler. Cela fait, mettez vne couuerture deſſus la table en diſant † in nomine Patris † & Filij † & Spiritus ſancti. Dites cela trois fois auec ce qui enſuit, Et incute droch, myrroch, eſenaroth † betu † baroch † aſſ † maarot. Dites apres, Saincte Trinité puniſſez celuy qui m'a fait ce mal, & l'oſtez par voſtre grande iuſtice † eſon elion † emaris ales age: frapez la couuerture.

Moyen damnable par lequel on bleſſe le larron, la ſorciere & l'ennemy.

Sorcelerie magicienne pour recouurer les choſes deſrobees.

CHAP. VI.

I'Adiousteray ici vne ſorcellerie magicienne de S. Adalbert, où il n'y a rien que profanatió du nom de Dieu & de l'Eſcriture ſaincte. Ce que ie fay, afin que l'impieté cachee de quelqu'vns qui s'apellét gens d'Egliſe apparoiſſe à tout le monde. Or pour faire mieux valoir la beſongne & attirer l'eau au moulin, ils veulent que perſonne ne preſume de prononcer l'anatheme de ce ſainct, ſans licence de l'Eueſque de ſainct Adalbert & de ſon Dioceſain, ſur peine d'vne certaine excommunication. Au demeurant leur ſorcellerie ou

maudiſſon eſt telle. En l'authorité de Dieu tout-puiſſant, Pere Fils & ſainct Eſprit, & de la ſaincte vierge Marie mere de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & des ſaincts Anges & Archanges, & de S. Michel, & de S. Iean Baptiſte & au nom de l'Apoſtre S. Pierre & des autres Apoſtres, de S. Syluestre & de S. Adalbert, de tous les Confeſſeurs, de saincte Aldegonde, des ſainctes vierges, de tous les ſaincts qui ſont au ciel & en la terre, auſquels eſt donné pouuoir de lier & de deſlier : nous excommunions, damnons, maudiſſons, anathematizons, & forcluons de l'entree de noſtre mere ſaincte Egliſe, ces larrons, ſacrileges, rauiſſeurs, leurs compagnons, conſeillers, coadiuteurs & coadiutrices, qui ont commis ce larcin, ou qui en ont prins quelque portion: que leur part ſoit auec Dathan & Abiron que la terre engloutit à cauſe de leurs pechez & de leur orgueil: que leur part ſoit auſſi auec le traiſtre Iudas, qui vendit le Seigneur à prix d'argent, Amen: & auec Ponce Pilate: & auec ceux qui dirent au Seigneur Dieu, Va arriere de nous, nous ne voulons point cognoiſtre tes voyes. Que les fils de ces larrons ſoyent faits orphelins: qu'ils ſoyent maudits en la ville, au champ, & en la foreſt, es maiſons, es granges, es licts, es chambres, en la cour, en chemin, en la metairie, au champ, en la riuiere, en l'Egliſe, au cemitiere, en iuſtice, au marché, en la guerre, eſtans arreſtez, parlans, ne diſans mot, en mangeant, en veillant, dormant, buuant & en touchant, eſtans aſſis, couchez, debout, en oiſiueté, en trauail, en tout leur corps, en toute leur ame, & es cinq ſens de leur corps, en tout lieu. Maudit ſoit le fruict de leur ventre, le fruict de leur terre : maudit ſoit tout ce qui eſt à eux, leur teſte, bouche, narines, nez, levres, palais, dents, yeux, paupieres, ceruelle, langue, gueule, goſier, poitrine, cœur, ventre, foye, entrailles, eſtomach, ratte, nombril, veſſie, cuiſſes, iambes, pieds, talõs, col, eſpaules, dos, bras, coude, mains, doigts, ongles des mains & des pieds, coſtes, iointures, genoux, chair, os, ſang, peau, mouëlle, des os. Maudits ſoyẽt-ils depuis le ſõmet de la teſte iuſqu'à la plãte des pieds : tout ce qui y eſt ſoit maudit, auec leurs cinq ſens, &c. Et qu'ils ſoyent maudits en la ſaincte croix, en la paſſion de Chriſt, & auec les cinq playes de Chriſt,

Anatomie de l'hõme en excommunication.

& auec l'effusion du sang de Christ,& auec le laict de la vierge Marie. Ie t'aiure, *a* ô Lucifer auec tous tes satellites, de par le Pere le Fils & le S. Esprit,& de l'humanité & natiuité de Christ, & en la vertu de tous les saincts, *b* que tu ne cesses iours & nuits tāt que tu ayes abismé ces larrons, soit qu'ils se noyent es riuieres, ou soyent pendus, ou que les bestes sauuages les deuorent, ou que ils soyent bruslez, ou que leurs ennemis les tuent, *c* & qu'ils soyent hays de tout le monde. Et comme le Seigneur a donné donné ceste puissance à l'Apostre sainct Pierre & à ses successeurs,& à nous indignes, qui tenons leur place, que tout ce que nous lierons en terre sera lié au ciel & tout ce que nous deslierons en terre sera deslié au ciel: suyuant cela nous fermons le ciel à ces larrons, s'ils ne se veulent amender, nous ne voulons point qu'ils soyent inhumez en terre saincte, ains ordonnons qu'on les traine où les asnes paissent. Dauantage que la terre où ils seront enterrez soit maudite, qu'ils perissent au dernier iugement, qu'ils n'ayent aucune frequentation auec les Chrestiens, & soyent priuez du corpus Domini en l'article de la mort: que ils soyent faits comme poudre deuant la face du vent, & comme Lucifer a esté chassé du ciel, Adam & Eue de Paradis, ainsi soyent-ils chassez arriere de la lumiere du iour. Item qu'ils soyent compagnons de ceux ausquels le Seigneur dira au dernier iour, Allez maudits au feu eternel preparé au diable & à ses anges, où le ver ne mourra point & le feu ne s'esteindra iamais. Et comme la chandelle que ie tien en ma main s'estaind en la iettant contre terre, ainsi leurs œures & leurs ames serōt esteintes en la puāteur de l'abysme, s'ils ne rendent dās certain temps ce qu'ils ont desrobé. Que chacun dise Amen: & puis apres on chantera, *Media vita in morte sumus*.

Vrayemēt indignes.

a Outre ce qu'il n'y a qu'impieté en tout ce formulaire, ie vous prie voyez cōment Lucifer & ses satellites sont propremēt ioints auec le Pere le Fils & le S. Esprit.

b Il apert de là (si telles imprecations sont de quelque valeur) que cest Anatheme theologal attire sur le monde tous les maux & malheurs qu'on sauroit penser: & qu'il ne s'en faut pas prendre à ie ne say quelles vieilles radotees qui pour la pluspart ne sauroyent lire

ni pas mesmes prononcer tant d'horribles & estranges coniurations.

c Ie di que ceste excommunication est si execrable, qu'il faudroit la bannir du monde par edict public & solennel. Au reste, quand Iesus Christ a dit à S. Pierre, ie te donneray les clefs du royaume des cieux, il a entendu par ceste clef la doctrine celeste, laquelle tiendroit liez tous ceux qui seroyent liez par elle. Le fils de Dieu n'a point permis qu'on foudroyast ainsi par anathemes, encor moins l'a-il commandé.

QVELQVES autres, qui se surnomment gens d'Eglise, se seruoyent du Pseaume cent huitieme, selon la trãslation vulgaire, commençant *Deus laudem meam ne tacueris*: tenans pour certain que quand ils auroyent pronõcé les paroles de ce Pseaume (où il y a des imprecations fort efroyables) contre qui que ce fust, il mouroit bien tost, ou dedans l'an reuolu au plus tard. Mais ce Pseaume qui est le cent neufieme en son vray ordre, & se cõmence *O Dieu mon honneur & ma gloire*, &c. à vn tout autre sens, car il est plain de complaintes, larmes & gemissemens, specialement contre les Scribes & Pharisiens & les gens d'Eglise susnommez : & sera aisé d'en comprendre l'exposition si on l'aplique à la personne de Iesus Christ se plaignant du traistre Iudas, & de la cruauté des Iuifs qui ne demandoyent qu'à espandre le sang innocẽt. Qui voudra prendre le loisir de lire ce Pseaume, il verra combien ces magiciens difament malheureusement la sacree parole de Dieu. Et au reste pour confermer les vrais Chrestiens contre tous tels charmes & anathemes par trop pratiquez entre ces gens d'Eglise, ie proposeray ici le sainct conseil de Crysostome au sermon de l'Anatheme, afin que chacun le suyue : Pourtant, ie vous prie, dit-il, que vous ne mettiez iamais en oubli ces paroles. Il faut redarguer & anathematizer les fausses & meschantes doctrines: mais il faut pardonner aux abusez, & prier pour leur salut.

Du meschant & bon vsage de la parole de Dieu: & du moyen illicite de guerir les sorcelleries.

CHAP.

CHAP. VII.

DAVANTAGE quel plus grād ſacrilege ſauriez vous pēſer que ceſtui ci, aſauoir qu'apres auoir opiniaſtrement mis en oubli le propre ſalut, abuſer ſi meſchamment du ſacré nom de Dieu, & forcer ſa ſaincte parole pour la deſtourner au meſpris de Dieu, & en courir les impoſtures du diable? ſa parole di-ie, laquelle le fils de Dieu Ieſus Chriſt, vaincu de l'amitié qu'il portoit au genre humain, a aportee du ſein du Pere eternel, & l'a publiee pour la redemption des hommes miſerables & perdus: afin qu'eſtans auparauant ſeparez de Dieu par la cheute de leur premier pere, & qu'ayant perdu toute grace, ils conuſſent par ceſte parole qu'ils eſtoyēt receus en grace, & que par ce moyen ils auoyēt certains & expres teſmoignages de la volonté de Dieu enuers eux, au moyen de quoy ils ſe pourroyent releuer & endoctriner toutesfois & quantes qu'ils ſeroyent agitez & tourmentez par les flots de leurs ſens diſtraits ailleurs, & qu'ils ſeroyent vrayement humiliez en eux meſmes: Gaſpar Peucer pourſuit biē au long ce propos en ſon commentaire des deuinations. *Vray vſage de la parole de Dieu.*

SAINCT Paul eſcrit ainſi à Timothee touchant le vray & naïf vſage de la ſaincte Eſcriture, diſant: Toute eſcriture eſt diuinement inſpiree & proufitable à enſeigner, à conuaincre, à corriger & inſtruire en iuſtice: afin que l'homme de Dieu ſoit acōpli, apareillé à toute bonne œuure. Item aux Romains, l'Euāgile eſt la puiſſance de Dieu pour le ſalut de tous croyans. Il dit encores au quatrieme chapitre de l'Epiſtre aux Hebrieux, La parole de Dieu eſt viue & d'eficace & plus penetrāte que tout glaiue à deux trenchans, & atainct iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, & des ioinctures & des moëlles, & eſt iuge des penſees & intentions du cœur. La parole de Dieu a eſté baillee pour ceſt vſage, aſauoir pour regenerer la nature corrompue des hommes. Elle le fait ainſi depuis qu'elle eſt receuë par foy dedans le cueur des croyans, par la cooperation du S. Eſprit, lequel beſongne puiſſamment par ceſte parole: non pas prononcee de la bouche (comme le diable *2. Tim. 3. Rom. 1.*

l'a controuué) de ces meſchans & mal-heureux miniſtres de Satan,afin d'en faire autre choſe que ce à quoy elle a eſté ordonnee des les commencement.Et comme ainſi ſoit que la loy de Dieu ait dit,Tu ne prẽdras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain,car Dieu ne tiẽdra pas pour incoulpable celuy qui prendra le nom du Seigneur ſon Dieu en vain : il n'y a point de doute,que tous ceux qui s'aident de ces façons & manieres d'enchantemens couuers & maſquez de la parole de Dieu, en ſeront punis tres griefuemẽt. Parquoy ſi quelqu'vn, ſous le manteau de telle parole, penſe auoir eu veritablement ou par charme ce qu'il demandoit,ne doutez point que cela n'ait eſté fait par l'operation du diable. Toutesfois ces paroles ainſi prononcees par ces meſchans & mal-heureux hommes ne ſont ni augmentees ni diminuees en leur vertu.Ce que S.Auguſtin certifie, diſant:Mes treſchers freres, il eſt certain que Dieu permet ces choſes au diable pour prouuer le Chreſtien, ſi bien que par là il croit plus facilement au diable, lors que par tels ſortileges il penſe auoir receu remede en ſon infirmité, & auoir veritablement conu quelque choſe. Mais celuy qui deſire en tout & par tout de garder la religion Chreſtienne, doit les meſpriſer de tout ſon pouuoir.

Deuter.5.

Sermõ 141 du temps.

VOVS trouuerez au liure precedent, chapitre quatrieme, vn exemple memorable touchant vne gueriſon de la ſorcelerie demoniaque faite auec vne certaine maniere de beniſſon,& la pourrez raporter en ce lieu & la continuer à ceſte hiſtoire, enſemble ceſte cy que ie diray maintenant, laquelle ſurpaſſe la premiere en ſuperſtition, & que i'ay tranſcrite du liure d'vn preſtre. Ce que ie feray afin que par ce moyen on puiſſe iuger de toutes les autres ſemblables manieres de gueriſons.

PRENEZ trois meſures d'huile violat,& vous tenant contre le ſoleil, auant qu'il ſoit leué, nommez le nom de celuy qui eſt bleſſé & le nom de ſa mere,& les anges de gloire,leſquels ſont aſſis au ſixieme degré: faites cela l'eſpace de ſept iours, trois fois le iour. Et au ſeptieme vous mettrez le malade au ſoleil & luy oindrez toute ſa chair auec de l'huile.Puis en la preſence du Soleil vous

le parfu-

le parfumerez de myrrhe, d'Oliban & des principaux parfums. Cela fait vous escrirez en vne lame d'argent les noms de ces anges d'honneur, lesquels vous parfumerez & les pendrez au col du malade. Cela se fera le vingtieme du mois, & l'afaire succedera si bien que l'ensorcelé sera guery.

Magiques & superstitieuses guerisons des maladies faites par charmes & paroles inconues & que la vertu des paroles ne s'acorde auec l'harmonie du ciel.

CHAP. VIII.



LES monstres de superstition & de paroles inconues par lesquelles on ne sait si lon prie ou en bien ou en mal, doyuent estre mis en ce rang, ayans esté inuentez par gês meschans, & forgez selon leur apetit, & cõtre l'honneur de Dieu se sont peu à peu escoulez parmi nostre saincte & sacree medecine. Telles sont ces rimes que lon dit estre propres contre le haut mal.

Gaspare fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina regum,
Soluitur à morbo Christi pietate caduco.

C'EST à dire. Gaspar porte la myrrhe, Melchior l'encens, & Balthasar porte l'or: Celuy qui portera ces trois nõs de Roys, sera gueri du haut mal par la misericorde de Christ. Item en prenant la main du malade il luy faut dire en l'oreille, Ie t'adiure par le soleil & par la lune & par l'Euangile de ce iour baillé de Dieu a S. Hubert Gilles Corneille & Iean, que tu te releues: sans plus retomber, au nom du Pere du Fils & du S. Esprit, Amen.

Guerisons magiques superstitieuses & meschantes.

AINSI les vieux peres pensoyent que la veruaine pillee auec sa racine, enuelopee en vne fueille & eschaufee dessous les cendres, guerist les escrouelles, pourueu qu'elle fut apliquee dessus par vne fille vierge à ieun, que le malade aussi fust à ieun, & qu'en la touchant de la main elle prononçast ces mots: Apollon nie que la peste puisse croistre, laquelle vne vierge nuë aura esteincte. Il faloit en disant cela, cracher par trois fois. Beneuenius escrit qu'vn deuin mettant les deux doigts sur la playe d'vn gendarme, & murmurant ie ne

ſay quels charmes fit ſortir vne fleſche qui paſſoit dedás le coſté dextre de la poictrine : & eſtoit atachee en l'os de l'eſpaule ſeneſtre. Puis il dit, encores que cela ait eſté executé ſans mal faire au malade, ſi eſt ce que ce n'a point eſté ſans endommager l'ame de l'vn & de l'autre. Auſſi fut-il aiſé au diable, s'entédant auec les charmes du magicien, de tirer la fleſche, afin que par ces actiós frauduleuſes & pernicieuſes il ſe rendiſt les autres plus aſſuiettis. Mais ie vous dóneray pour neant ceſte recette, afin que vous conoiſſiez & deteſtiez tant plus l'impieté de ces charmeurs. Il faut dire à genoux par trois fois, Eſtans admonneſtez par commandemens ſalutaires, prions, en diſant, le Pater & l'Aue Maria : puis en faiſant le ſigne de la croix adiouſter ces mots, Vn gendarme Iuif pouſſé de mauuaiſe volonté frapa le Seigneur, Ieſus Chriſt. ✝ Seigneur Ieſus Chriſt ie te prie ✝ par ce fer ✝ par ceſte lance † par ce ſang † & par ceſte eau que tu tires hors ce fer † au nom du Pere ✝ & du Fils ✝ & du ſainct Eſprit, Amen. †

DAVANTAGE, pour arreſter le ſang on vſe de ces mots, *In nomine Patris & Filii & Spiritus ſancti, Curat, Cara ſtrite confirma conſana imaholite.* Item, Sepa † ſepaga † ſepagoga ✝ Sang arreſte-toy. Tout eſt conſommé, au nom du Pere † podendi † & du Fils ✝ pandera ✝ & du ſainct Eſprit † pandorica † paix ſoit auec toy, Amen. Ces inſenſez charmeurs croyent que ſi quelqu'vn porte par pays l'herbe nommee ſerpentine, il ſera fuir les ſerpens, crapaux, lezards & toute choſe venimeuſe. Puis ils font le charme qui s'enſuit, aſauoir trois cernes en terre en diſant, In nomine Patris an † & Filii elion † & Spiritus ſancti tedion † Pater noſter. Puis il faut dire par trois fois en diſant trois fois *Super aſpidem & baſilicum ambulabis & conculcabis leonem & draconem.* Pline liu. 28. chap. 2.

2. Cor. 6. IE dirois ici volontiers, quelle communion y a-il de la lumiere auec les tenebres? ou quel accord entre Chriſt & Belial? i'adiouſteray encores ce qui eſt eſcrit par Homere que le fils d'Autolyus arreſta le ſang qui couloit d'vne playe qu'auoit receu Vlyſſe. Ainſi ſeló l'opinió de Theophraſte, les charmes gueriſſét les ſchiatiques: & ſeló Cató les os deſnouëz ſont remis par ceſte chăſon: Danata, daries, dardaries, aſtararies: & ce qui enſuit.

suit. I'ay conu vn imposteur qui pour n'estre tourmenté de la goute, entoit de sa main vn certain petit arbre, en barbottant quelques prieres sur le champ,& croyoit que la maladie ne viendroit tandis que cest arbrisseau pousseroit des rameaux:mais que la goutte le tourmenteroit si l'arbrisseau venoit à mourir : toutesfois que le remede seroit d'en replanter vn autre. Si deux ensorcelez se portent haine l'vn à l'autre,escriuez les mots qui ensuyuent dedans le pain dont on chante la messe. Abrac,amon,filó:&c. & baillez ce pain à mãger à tous les deux,il ensuyura vne amitié perpetuelle entr'eux. Contre la morsure du chien enragé escriuez cecy dedans du pain : Irioni khiriori essera kuder fere : puis faites le aualler. Ou bié escrire en papier ou sur du pain ces mots & les fourrer en la bouche de l'hõme , ou en la gueule du chien enragé : O roy de gloire Iesus Christ vien en paix au nom du Pere + max au nom du Fils + max au nõ du S.esprit prax.Gaspar.Melchior Balthasar + prax+ max+Dieu imax+.

I'AY conu vn gentilhomme de bonne maison, qui estoit fort renommé pour vne guerison semblable. Il escrit dedans vn morceau de pomme Hax pax max Deus adimax: & puis il la baille à mãger à celuy qui est mords par le chien enragé. I'ay entendu qu'il prend de chacun qu'il guerit vn demy patard de brabant,& que de cest argent qu'il amasse ainsi, il a fait faire vne chapelle pres son chasteau, dedãs laquelle on dit plusieurs messes achetees du prix d'vne telle impieté. Et afin que lon pense qu'il y ait quelque efficace en ce mystere,on a persuadé aux credules & temeraires que la vertu de ceste guerison va seulement du pere au fils aisné, comme par droict de succession,& non à autres.On vse aussi de semblables monstres de paroles diaboliques cõtre la douleur des dents:*Galbes galbat galdes galdat.* On pend aussi au col ce sot dicton:*Strigiles falcésque dẽtatæ dentium dolorem persanate.*C'est à dire,estrilles & faux dentelees guerissez le mal des dents. Contre la fieure quotidiane certains sorciers partissent vne pomme en trois pieces,& escriuent en l'vne.*Increatus Pater*,en l'autre *Immensus Pater* : en la troisieme , *Æternus Pater* : puis font manger cela au febricitant à iun par trois diuers iours.

Si ce charme ne sert de rien, ils prenent trois hosties, qu'ils appelent Pain à chanter, & escriuent dessus l'vne *O febrim omni laude colendam*, sur l'autre *O languorem sanitati & gaudiis ascribendum*, sur la troisieme, *Pax † max † fax †* & les font manger à ieun au malade, Derechef si cela ne proufite ils prenent encor de ce pain & y escriuent, Pater pax † adonay † filius vita † Sabaoth † Spiritus sanctus †, tetragammaton † & faut que le febricitant les auale au matin, comme dessus. Quelle efficace d'erreur! quel iugement de Dieu contre ceux qui aiment le mensonge & fuyent la lumiere de verité!.

QVELQV'VN pour guerir toutes sortes de fieures intermittentes, fait attacher par le milieu deux verges de mesme longueur par la force de quelques paroles: puis il fait vne croix de la partie qui s'est aprochee & atachee, laquelle il pend au col, & en guerit quelques vns, toutesfois la plus part retombe en fieure mieux que deuant. Les Turcs ont acoustumé d'apliquer contre la poitrine vn bois tout rōd, sur lequel ils frapent auec vn autre semblable bois en murmurant ie ne sçay quoy, & disent que par ce moyen ils guerissent les fieures. Il y a des moines superstitieux, qui contre les mesmes fieures pendent quelques billets au col, & commandent de dire quelques prieres à chaque acces de fieure, & qu'au troisieme ils esperent la santé. Qui est-ce qui ne void la tromperie? premierement la confiance y sert de beaucoup: & puis on ne court pas du commencement au remede, tellement qu'es maladies aigues & soudaines desia ainsi auancees, il ne se peut faire qu'apres tant d'acces il n'ensuyue quelque changement. Si par la puissance de Dieu, ou du diable, à raison du billet, la guerison en ensuit, pourquoy est-ce qu'elle ne suit incontinent? Quelques vns escriuent ces mots & les atachent au bec d'vn poulet: Gibel, got gabet, puis auec vn poinson bien aigu ils percent la teste du poulet droitement par le milieu, & toutesfois il ne meurt point pour cela, & ne laisse d'aller, principalement en esté. La raison de ceci est telle: la teste & la ceruelle du poulet est diuisee en deux par vn os, & par ceste diuision ils font passer le poinçon, si bien que la ceruelle n'estant point blessee, il ne laisse point de viure. Toutesfois le vulgaire ignorant pense

que cela soit fait par la vertu de ces paroles. Pourquoy n'en sont-ils autant en perçant la teste d'vn agneau, d'vn homme, ou d'vn chien? Adioustez encores la recepte de Constantin, propre pour prendre des poissons, Iao, Sabaoth. C'est doncques à bon droit que Galien, bien qu'il fust payen, s'est mocqué de Cariachire & de Bamachie, & leur a preferé Dioscoride, lequel n'a baillé la medecine par imprecations & paroles superstitieuses, comme ils auoyent fait. Le mesme Galien escrit au dixieme liure des simples, Ce que lon pend, dit-il, est vne substance & non pas des paroles barbares, comme quelques imposteurs ont acoustumé de faire.

Liu. 6, des simples.

Il ne faut pas oublier en cest endroit le charme dõt s'aident quelques vns en la duché de Mont au pays de Cleues: pour chasser les chenilles qui rongẽt les choux es iardins. Les mots traduits de la rime Alemande sont tels, Chenilles bien-aimees ce repas que vous faites en Automne vous proufite autant que la vierge Marie prenoit de plaisir quand en buuant & mangeant on ne parloit point de Iesus Christ, au nom de Dieu, Amen. On s'aidoit encor d'vn autre charme. Si on cueille vne verge ou petite houssine au voisinage de la maison d'vn adultere ou d'vn bon escheuin, & que d'icelle on frape les choux couuerts de chenilles, elles s'esuanouissent: pourueu que celuy qui frape marche droit ou de trauers dans le parquet des choux: mais s'il tourne à l'entour, les chenilles demeurent.

Or ceci surpasse toute folie que plusieurs croyent qu'il y a des paroles, lesquelles ont accordance auec des images du ciel: mesmes qu'il y en a quelques vnes, qui estans seulement prononcees, õt la vertu de changer les sens des hommes & des bestes: & disent que de là on void des images dedans les mirouers consacrez: que les femmes sont poussees à l'amour, que les elements sont changez, que la terre est touchee diuersement, que le feu est empesché de brusler, & que les maladies sont gueries. O la folie incomparable! dont procede-elle? de qui est-elle receuë? Car si toute la vertu des paroles depend de l'harmonie du ciel, comme Alchinde soustient, pourquoy donc est-ce que ceste

Nulles voix ne cõuienent auec les images du ciel.

harmonie ne peut operer ſeule & d'elle-meſme, puis qu'elle eſt la cauſe ſuperieure? Parauanture, dira-il, que le ciel agit par cauſes moitoyennes. Mais qu'il monſtre ſi la forme d'ouurer eſt receuë par le ſon, ou par la voix, ou par les paroles. Car naturellement le ſon eſt deuant la voix, & la voix deuant la parole. La parole eſt faite de la voix, & la voix precede le ſon: elle comprend l'vn & l'autre: & en la definition de la voix le ſon eſt compris. Le ſon peut eſtre ſans la voix: car naturellement il eſt deuant, de meſme ſorte la voix peut eſtre ſans les paroles: mais les paroles ne peuuent eſtre ſans la voix & ſans le ſon. Si donc la vertu eſt receuë par le ſon, en la maniere que le ſon eſmeut les elemens: ceſte meſme vertu pourra eſtre communiquee, voire aux corps ſans ames, parquoy on n'aura afaire ni de voix ni de paroles. Mais ſi elle ſe fait en la voix, puis qu'elle eſt en pluſieurs autres animans auſſi bien qu'es hommes, elle pourra eſtre faite par les beſtes brutes. Or ſi vous me reſpondez qu'elle eſt es paroles des hommes, ie vous demande dont vient ceſte vertu, eſt-elle en la premiere ſyllabe, ou en celle du milieu, ou en la derniere? ſi elle eſt es ſyllabes, elle ne ſera pas es paroles. La ſyllabe s'eſuanouït incontinent, & ainſi il y a pareille raiſon es autres. Dont il s'enſuit qu'es paroles il n'y a aucune vertu celeſte qui opere.

Franc. Pic diſpute pl⁹ au long cõtre Aldin de liur. 7. ch. 6. de la ſuperſtit. prognoſtic.

AFIN que les gens de bien ſouſcriuent encor plus volontiers à mon opinion, ie concluray mon propos par l'authorité de ſaint Chriſoſtome, laquelle me ſeruira de glaiue pour couper ceſte teſte monſtrueuſe de charmes & ſorcelleries: Les paroles dit-il, ſont prononcees par la bouche du miniſtre, & ſont conſacrees par la puiſſance & grace de Dieu. Quant aux ſorcelleries, ſi elles ont quelque efficace, & vertu ſecrette, cela procede de la fiãce que les charmeurs ont au diable. Mais il n'y a nulle efficace en ces paroles, ains Dieu tres iuſte Iuge permet à Satan de tromper ceux qui ſe fient en ſes impoſtures.

De la gueriſon magique faite par liaiſons, colliers, characteres, effigies, anneaux & ſignets.

CHAP. IX.

LES

LEs liaisons magiques & les colliers pendus au col, tirez & comme desrobez de plusieurs lieux, & principalement des saintes lettres, doyuent estre icy enrollez. Par iceux les hommes sont affolis, lors qu'ils en vsent contre les efforts du diable les enchantemens & sorceleries : cõme pour exemple, lors qu'en vn petit billet ils peindent en petites lettres tout le premier chapitre de l'Euangile de S. Iean, & le font consacrer par vne messe, puis ils le pendent au col comme vn grand preseruatif contre les enchantemens & contre les machinations diaboliques. Mais si ce petit billet est de quelque efficace, ceux-la certainement auront vne singuliere prerogatiue contre les machinations de satan, lesquels tout expres ont tousiours la saincte Escriture en leurs mains, ou en leurs manches. Toutesfois si elle n'est enracinee en nos esprits (là où elle sert à effect, estant comme excitee en sa chaleur vitale) n'est que lettre morte, encore que mille fois elle soit pendue au col, liee portee, maniee, barbotee entre les dents, escrite, imprimee & grauee dessus des signets ou des anneaux, beuë & mangee voire auallee. S. Chrysostome le testifie, disant: Il y a quelques prestres, dit-il, qui portent vne partie de l'Euangile à l'entour de leur col. Mais di moy fol prestre, l'Euangile n'est il pas tous les iours leu & entendu d'vn chacun en l'Eglise? si l'Euangile mis dans les oreilles des personnes ne leur a de rien proufité, comment les pourra il garder estant pendu à leur col. Dauantage où est la vertu de l'Euangile? est-elle en la figure des lettres, ou bien en l'intelligence du sens? Si elle est es figures, vous la mettez à bon droit a l'entour du col: si elle est en l'intelligence, il n'y a point de doute qu'il ne fust mieux estant mis plustost à l'entour du cœur, qu'à l'entour du col. Le mesme Chrysostome dit encore ce qui s'ensuit: Lors que tu es tombé en vne griefue maladie, & que les vns te conseillent d'auoir recours aux enchantemens, les autres à des choses pendues au col, & les autres autrement: si tu resistes à toutes ces choses d'vn esprit constant, pour la crainte que tu as de Dieu: & que tu aimes mieux endurer que de t'acointer d'aucunes de ces choses, cela te

La parole de Dieu ne est pas vne lettre morte.

Iean. 6.

Homil. 43. sur le ch. 23. de Sainct Matt.

Au li. des diuers. questions.

fait & rend presque semblable à vn martyr. Pour ceste raison Athanase escrit que les diables craignent beaucoup les paroles du 68. Pseaume, lors que quelqu'vn les prononce attentiuement, & qu'il prie de tout son cueur.

Que Dieu se monstre seulement,
Et on verra soudainement
Abandonner la place.
Le camp des ennemis espars,
Et ses haineus de toutes parts
Fuir deuant sa face.
Dieu les fera tous s'enfuir,
Ainsi qu'on voit s'esuanouir
Vn amas de fumee :
Comme la cire aupres du feu,
Ainsi des meschans deuant Dieu
La force est consumee.

Le mesme tesmoigne que par telle oraison S. Antoine chassa Satan en ce rude conflict qu'il eut contre vne troupe de diables. Quelquefois aussi il chantoit ce qui est contenu au Pseaume 27. Tout vn camp vienne & moy seul enuironne, iamais pourtant mon cœur n'en tremblera.

Agnus dei.

Le Pape consacre des Agnus Dej, qu'il appele, contre les diables nuisibles & contre toutes leurs machinations : comme on lit au premier liure des ceremonies de l'Eglise Romaine, section 7. chapitre 3. de la consideration des Agnus Dej, ou, apres telle consideration ces mots sont adioustez : Nous lisons que le Pape Vrbain cinquieme enuoya à l'Empereur de Grece trois Agnus Dej auec les vers Latins qui s'ensuiuent.

Balsamus & munda cera cum chrismatis vnda
Conficiunt Agnum quod munus do tibi magnum,
Fonte velut natum per mystica sanctificatum.
Fulgura desursum depellit & omne malignum
Peccatum frangit, vt christi Sanguis, & angit.
Prægnans seruatur, simul & partus liberatur,
Dona refert dignis, virtutem destruit ignis,
Portatus munde de fluctibus eripit vnda.

Mais

Mais encore moins auront de vertu & puissance les characteres marquez de la main, les effigies, les anneaux & signets tournez & faits d'vne ou d'autre figure grauez ou marquez d'images selõ le point de certaine constitution du ciel. Et comme nulle vertu des astres n'est infuse es ouurages qui se font par la main: ainsi n'auiẽt il veritablemẽt aucune vertu aux substãces des choses, & nulle aussi n'en est retitee, encores qu'elles soyent enrichies d'vne infinite de marques diuines, de nõs, ou des mots tirez de l'escriture sainte: car en chacune d'icelles Dieu des le cõmencemẽt apose des vertus esmerueillables & particulieres, lesquelles sont causes des actiõs qui en sortẽt. Aussi ne se fait-il aucune meslãge des qualitez: il n'auiẽt en ceste nature garnie d'vn cõuenable tẽperamẽt des qualitez, selõ la premiere ordõnãce des choses, aucune nouuelle & essentielle forme ou nature: mais au contraire la matiere & la forme, desquelles ce corps a esté fait, luy sont cõtregardees, & seulemẽt on y trasse artificiellemẽt vne nouuelle figure, & ne laisse pour cela de retenir son temperament acoustumé, en la composition de laquelle figure les estoilles ne peuuent rien, ni les qualitez lesquelles pour lors sont dedans l'air. Et mesme pour dire en bref ce qui en est, ie n'auray point de honte de declarer librement que tout cest amas de figures controuuees, est vne chose friuole & sans efficace ou vertu, encores que lõ m'allegue pour me couuaincre, le philosophe Thebit premier maistre de la magie, lequel monstre les moyens de faire les anneaux, par lesquels ils font acroire que les esprits sont resiouis, les ennemis, les diables & les maladies sõt cassees & les miracles sont executez & parfaicts. Telles estoyent les folles opinions que lon auoit des anneaux qu'ils disent auoir esté composez par Eudeme le philosophe. Ils m'obiecteront Albert qui est tousiours semblable à soy-mesme & en tout ce qu'il fait grãd faiseur de ces anneaux & signets, & ne fait grand cas de se destourner de la verité. Ils m'allegueront aussi M. Ficin, grand philosophe au demeurant, & encores plusieurs autres. Il ne faut oublier l'anneau de Gyges roy des Lydiens, à celle fin que la sorciere femme de Menippe Lydien sorte mieux ornée d'vne chaine magique,

Les folies des characteres, effigies, anneaux & signets.

Platon li. 2. de Rep.

faite d'anneaux, dedás le doigt de laquelle, de peur que elle ne tombe du haut mal pendant que le philosophe la reprend, mettez vn anneau d'argent qui soit graué au dedans de ces characteres & marques † habi † haber hebr †. Donnez aussi contre les fieures des billets controuuez par vn certain garnemét porteur de rogatons.

Ananisapta ferit, mortem quæ lædere quærit.
Et mala mors capta, dum dicitur ananisapta.
Ananisapta Dei, iam miserere mei.

NICOLAS & Guillaume Varignana medecins & Pierre Argellat chirurgien disent que le mary ensorcelé, qui ne peut auoir afaire à sa femme, doit vriner par dedás l'anneau de son mariage, & que si quelqu'vn veut estre deslié de l'amour d'vne femme, il ne faut que mettre la fiente de la femme dedans le soulier de l'amoureux, car l'odeur luy fera petit à petit diminuer son amour: toutesfois il me semble qu'il ne faut point recercher ceste raison & la tirer des causes occultes & cachees: dautát qu'elle est assez manifeste de soy-mesme.

Inuention magique pour guerir & oster toute sorcellerie.

CHAP. X.

I'AY extrait des escrits de certains fantastiques & insensez ce ridicule secret, seruant (disent-ils) à oster toute sorcelerie: & maintenant ie le propose aux gens de bien & de bon iugement, afin qu'en considerant de pres les seaux, characteres, nombres, mots & coniurations dont les ignorans font si grand cas, ils en aperçoyuent & condamnent dauantage la folle vanité. Or les moyens dont ces charmeurs & sorciers ont voulu esblouyr & tromper le monde sont tels. Vn iour de ieudy, à l'heure que Iupiter domine & est au croissát de la lune, on prend vne platine de cuyure, & graue-on dessus deux grands cercles entre lesquels sont escrits les noms du Seigneur asauoir El † Elohim † Elohe † Zebaoth † Elyon † Esereheye † Adonay † Iah † Tetragrammaton † Sadai. Au milieu de ce cercle y a vn quarré répli de chifres distinguez en quarreure & diuers characteres magiques, auec ces deux mots Roguil & Iophiel

phiel. Cela fait, le charmeur dit, O Iupiter roy des planettes, o fortune douce & debonnaire, ô Damasses mahadus, Camas, Iadas, Dichidos, Offididus, Canores, ie te coniure par celuy qui t'a creé, dispose & rangé où il luy a pleu, que tu me vueilles assister en mon entreprise, à ce que par la vertu de ceste platine toutes sorcelleries soyent ostees, que celuy qui la portera deuienne riche, soit aimé, bien voulu & caressé de chacun. Cometetoro, Zedelay, Tropines, Zozin, Agare, Bitelbault, Viteluault Yton, par celuy qui doit venir iuger les vifs & les morts, & le monde par feu, Amen. Quand il aura dit cela par trois fois, il faut perfumer la platine de mastich, d'oliban, de bois d'aloes, & la garder en du tafetas iaune, ou la porter. Si lon veut aider & guerir quelques sorceleries, il la faut mettre au feu, & dire : ô vous esprits de Iupiter, d'amour & de dilection, rendez moy amiable & plaisant enuers tous. ye seraye faites que cóme ceste platine s'eschaufe dans le feu, aussi, &c. Puis on la retire, & la met on estaindre en du vin, disant: Cóme ceste platine est estainte en du vin, ainsi soit estainte toute sorcelerie, &c. puis le charmeur gouste & boit de ce vin disant, Iod, he, vau, het, fiat fiat fiat, Amen. Ie n'en descouuriray pas dauantage, ne voulant donner ocasion aux esprits curieux de se fouruoyer apres telles impietez, en la consideration desquelles les Chrestiens ont dequoy louer Dieu qui leur donne contentement en la conoissance & meditation de sa saincte Parole, & dequoy aussi trembler en contemplant l'horrible aueuglement de ceux qui en tant de lieux de la Chrestienté profanent si malheureusement le nom de Dieu & ses creatures, pour s'asseruir à mensonge, & de plus en plus s'obliger à mort eternelle.

Des characteres, images, figures, exorcismes : & autres choses illicites, par lesquelles on cerche les tresors : on ouure les portes fermees, & pend-on les sorcieres par les cheueux, & autres tromperies diaboliques.

CHAP. XI.



Es magiciens ont acouſtumé de cercher les threſors en ceſte façon: Premierement ils coniurent, & ſuperſtitieuſemēt, & meſchammēt & par blaſpheme, vne verge de coudre, marquee de trois croix. Ils y adiouſtent auſſi quelques characteres & des noms barbares, puis en fouiſſant la terre ils liſent le pſeaume *De profundis*, La meſſe, *Le Miſereatur noſtri*, *Requiem*, *Pater noſter*, *Aue Maria*, & le *Ne nos inducas in tentationem, ſed libera nos à malo. Amen. A porta inferi, Credo videre, Expectate Dominum, Requiem æternam*: auec vne certaine oraiſon. Si vous meſpriſez le temps auquel vous deuez fouir en terre, le diable emporte le threſor.

Povr ouurir les portes fermees, il faut prendre vn morceau du cierge dōt on s'eſt aidé à baptiſer, & y imprimer de fleurs que lon nomme clochettes de noſtre dame, & attacher le tout en la partie de deuant de la chemiſe. Puis quād vous voudrez ouurir il faudra souffler par trois fois, en diſant ces paroles Arato hoc partiko, hoc maratarikin, en ton nom i'ouure ceſte porte, laquelle ie ſuis contraint de rompre, tout ainſi comme tu romp les enfers, In nomine Patris, & filij & Spiritus ſancti. Amen.

On dit auſſi qu'au ſeul toucher de l'herbe Aetiopide toutes choſes fermees ſont ouuertes, en barbottant quelque chanſon. On dit le meſme eſtre auenu à vn lequel eſtoit condamné à eſtre pendu à Veniſe, & qui par le moyē d'vne ſeule herbe enchātee auec quelques marques & characteres ſe faiſoit paſſage par toutes les portes, deſquelles les ſerrures eſtoyent rompues & briſees. Mais ſi ceſte vertu eſt es herbes, pourquoy y faut il murmurer des chanſons & y adiouſter des characteres? Ou bien ſi les chanſons & characteres ont ceſte vertu, pourquoy eſt-il beſoin des herbes? ſi vous dites qu'eſtans iointes enſemble elles ont ceſte efficace, ie diray au contraire que ce n'eſt qu'vne ſuperſtition. Et cōme ie ne veux en rien deroguer aux miracles des choſes naturelles, auſſi aſſeure-ie librement qu'il ne faut penſer qu'il y ait aucune vertu en ces chanſons & characteres.

Car

Car comme ainsi soit que les herbes ne peuuent rien sans l'application des chansons & characteres, il s'ensuit aussi qu'elles n'ont aucune vertu semblable à celle qu'on leur baille. Mais si vous me respondez, que l'effect s'en ensuit, ie dis qu'il s'ensuit voirement, mais que c'est par l'œuure du diable, lequel s'aide de la chanson ou du charactere, à celle fin que par telles tromperies il enlasse plus estroitement ceux qui y pēsent le moins & que cependant il ne donne aucune ayde.

I'e diray donc auec Pline, n'eust il pas mieux valu que Scipion Aemilian eust ouuert les portes de Carthage auec vne herbe semblable, que cercher si lōg temps le moyen de les ouurir auec des engins? Pourquoy les princes chrestiens font ils tant de frais pour rompre les portes & murailles des villes auec tant de frais en boulets & poudre à canon? veu mesmes qu'ils ne feroyent dificulté d'aller fouiller en enfer pour y trouuer des richesses, s'ils auoyēt ce moyen que proposent ici les charmes. Pour se defendre on fait vne figure dedans la terre auec de la craye & auec quelques autres folies : puis on recite des Pseaumes & oraisons, & rend-on l'acte plus honorable par le recit de la messe. Cela fait, on fiche vn clou de fer dedans vn arbre. Pour faire aparoistre vn homme acompagné de mil hommes ou mille cheuaux on prend vn scion d'osier d'vne annee, lequel on coupe d'vn seul coup, on l'exorcise auec quelques noms barbares & des characteres phantastiques. Quelques vns pensent faire tort à autruy faisant vne image au nom de celuy qu'ils veulent blesser, ils la font de cire vierge ou neufue, & luy mettent le cœur d'vne harondelle dessous l'aisselle droite, & le foye sous la fenestre. Item ils pendent à leur col l'effigie auec vn fil tout neuf, laquelle ils piquent en quelque membre auec vne aiguille neufue, en disant quelques mots, que i'ay laissé expres, de crainte que les curieux n'en abusassent. Ceste image est quelquesfois faite d'airain, & pour plus grande deformité ils luy retournent les membres, comme luy faisant vn pied au lieu d'vne main, & vne main au lieu d'vn pied, & luy tournant la face le deuant derriere. Pour faire vn plus grand mal, ils font vne image en forme d'hōme, & luy escriuent vn certain nom dessus la teste:

& aux costez mettent ceci: Alif, lafcil Zazahit mel meltat leuatam leutace: puis ils l'enterrent dedans vn sepulchre. Pour le mesme effect, comme ils appelent, ils preparent deux images, lors que Mars domine, l'vne est de cire, l'autre est faite de la terre d'vn homme mort, on baille le fer duquel vn homme sera mort en la main de l'vne des images pour en percer la teste de l'image qui represente celuy que lon veut faire mourir. On escrit deux noms en l'vne & en l'autre, auec des characteres particuliers que lon fait à part, & ainsi l'autre est cachee & posee en vn certain lieu.

POVR aquerir l'amour d'vne femme, on fait vn image à l'heure de Venus, on la compose de cire vierge, au nom de celle que lon aime, on y apose vn charactere, & la fait-on eschaufer pres du feu: ce faisant on se souuient de quelque ange. On a acoustumé de composer vn semblable monstre pour faire que quelqu'vn obeisse en tout & par tout.

Image pour pendre la sorciere par les cheueux.

OR afin que les sorcieres soyent pendues par les cheueux, & que ce theatre prenne fin par vn acte tragique, ils composent vne effigie faite de la terre d'vne teste d'homme mort, laquelle ils baptizent au nom de celle qu'ils veulent pendre, & luy baillent le nom qu'ils escriuent auec vn charactere: puis ils la parfument d'vn os puant, & lisent à rebours les Pseau. *Domine dominus noster: Dominus illuminatio mea: Domine exaudi orationem meam: Deus laudem meam ne tacueris, &c.* Cela fait ils l'enseuelissent en deux diuers endroits.

OR afin que chacun puisse voir à l'œil la folie digne d'estre exterminee du monde, laquelle procede de ces coliers, paroles, characteres, figures, anneaux, images, & d'autres impostures, ie n'ay point voulu taire ces receptes que i'auois prises en cachette à ce prestre: car aussi on pourra iuger plus aisément de toutes les autres tromperies des autres ses semblables, & si i'y eusse aperceu la moindre estincelle de verité, certainement ie n'eusse failli de les mettre incontinent dedans le feu.

Des choses par lesquelles on pense que ceux à qui on baille la question, ne sentent aucun mal, & ne peuuent dire mot.

CHAP XII.

ON


N peut aisément iuger de ces bayes, par ceux, qui ayans commis quelque crime capital, pensant par vn escrit, ou par paroles prononcees ne deuoir endurer aucun mal, ni estre contraints de parler dessus la question & gehenne. Ce que quelques abusez se sont tellement persuadez qu'ils n'ont fait doute de se presenter de leur propre gré en prison & à la question. Car ils sõt confermez en ce mal par le diable, auquel il touche de beaucoup que les mesfaits ne soyent punis, ains plustost accumulez de iour en iour : si bien que non seulement les instruments & organes de leur voix sont empeschez tellement qu'ils ne peuuent parler : mais aussi ils tombent en vn somme si profond qu'ils n'entendent aucunement ce qu'on leur demande, ni ne sentent les tourments : mais pendant qu'on les y attache ils disent ces mots, ausquels certainemẽt il n'y a ne sel ne sauge, comme on dit en prouerbe:

Imparibus meritis tria pendent corpora ramis,
Dismas & Gestas, in medio est diuina potestas:
Gismas damnatur, Gestas ad astra leuatur.

C'est à dire: A trois rameaux inegaux, trois corps sont pendus, Dismas, Gestas, & Diuina potestas qui est au milieu : Dismas est condamné & Gestas est esleué aux cieux. Il y en a quelques vns qui prononcent cnrtaines autres paroles, *Eructauit cor meum verbum bonum, veritatem nunquam dicam regi.* C'est à dire: Mon cœur a parlé bonne parole, Ie ne diray iamais la verité au Roy. Quelques autres se conferment par ceste priere: Tout ainsi que le laict de la benoiste & glorieuse vierge Marie a esté doux & suaue à nostre Seigneur Iesus Christ: ainsi ceste torture ou ceste corde soit douce & suaue à mes bras & a mes membres. Quelques vns encores disent seulement ces mots: Iesus passant marchoit par le milieu d'eux: vous ne briserez aucuns os d'iceluy. Et toutesfois nous voyons auenir le cõtraire : car enores que le diable leur empesche tellement les organes du sentiment qu'ils ne entent rien, si est-ce que quelque fois leurs os sont brisez & rompus. Dont on pourroit conclure que leurs paroles n'ont aucune vertu, & que les choses desia par nous mises en auant sont plus ridicules que croyables.

Pourquoy le diable ne peut tousiours empestrer la langue & les sens.

Rom.13.

De la cité de Dieu li. 10. Thom. q.5.1.partie traitté qq. tit. des miracles. 2. senten. ex- cõ. C. vt fame, l. ita vulneret D. ad l. Aquil.

Au traitté des questions & tortures q. 4. nombre 14.

Aussi me semble-il bien pour deux raisons, qu'il n'est pas permis au diable de faire vne chose semblable à ceste ci, pendant que ces malfaicteurs abusent superstitieusement de ces choses. Premierement attendu que toute puissance vient de Dieu, le diable ne luy peut si bien resister & moins encor à ses legitimes actions & operations, que cependant & par ce moyen il arrache les mal-faicteurs d'entre les mains de la iustice publique, ainsi que sainct Augustin & Thomas d'Aquin le monstrent. Secondement, pour autant que l'impieté des mesfaicts n'est aucunement plaisante à Dieu, ni la licence de mal-faire permise. Autrement l'ordre institué & la iustice de Dieu contreuiendroyent l'vn à l'autre. Ie pense bien toutesfois que telles choses sont souuentesfois ainsi auenues par l'impieté des hommes, laquelle le meritoit ainsi. Car Paul Grillad iurisconsulte tres-renommé a testifié l'auoir veu par deux fois & experimenté de fait, disant: Premierement à Pise, lors que i'estois assesseur du magnifique seigneur Capitaine de la ville: Secondement à Rome, lors que i'estois auditeur criminel des causes sous le reuendissime seigneur l'Auditeur de la chambre. Il y auoit vn larron ruse coulpable de deux crimes, contre lequel on auoit desia examiné cinq tesmoins, sur diuers indices d'vn larcin de 137. ducats, lequel ayant entendu que la court de monsieur l'Auditeur procedoit contre luy, auant que comparoistre personnellement, print quelque charmes contre la torture, lesquels apres qu'il eust experimenté & conu par plusieurs fois estre sufisans, il vint de sa propre volonté vers moy, ainsi que i'estois d'auanture en la maison de la tour neufue, où i'examinois quelques autres prisonniers, & se constitua prisonnier, disant qu'il estoit venu de son plein gré, pour se purger des faits à luy imposez. Or fut il contraint de venir en fin en la torture, à raison des grãds indices qui faisoyent contre luy: en laquelle estant leué, il dormoit la teste baissee, comme s'il eust esté dedans vn lict, sans se lamenter ne crier: si bien que quand on tiroit la corde, il sembloit que ce fust vne statue de marbre. Il est vray que deuant qu'estre leué à la question, il disoit quelques paroles tout bas, puis se taisoit comme s'il eust dormi. Ce

qui

qui me fit douter incontinent que parauenture il auoit sur soy quelque sorcellerie ou charme : ou bien que par ces paroles il receuoit quelque aide. Ie cerchay doncques diligemment par toutes les parties de son corps, & trouuay en fin vn petit billet dedans ses cheueux, sous sa coiffe, dedans lequel il y auoit escrit † *Iesus autem* † *transiens* † *per medium illorum ibat* † *os non comminuetis ex eo* †. Il estoit marqué de croix. Ie luy ostay incontinét ce billet, & encores qu'il s'en pleignist fort: toutesfois estât remis sur la torture & derechef esleué, il ne laissa pas de faire comme deuant, ayant des le commencement dit quelques paroles si bas que ie ne peus oncques les entédre: & de fait il ne confessa rien. Depuis on luy changea les tortures, & fut mis en vne autre, là où semblablement il ne tint conte des douleurs & ne confessa rien: mais persista plus opiniatrement en sa negatiue, tellement que il me fust force de le laisser & l'absoudre. Semblable chose aduint á Hipolyte de Marsiles pendant qu'il estoit official du Duc de Milan.

En la loy repeti. col. 4. ff. de qu.

Autre exemple.

GRILLAND dit encores: Il n'y a pas vn an que i'ay entendu qu'on en a mis vn autre par plusieurs fois à la question où il auoit esté fort tourmenté, & proferoit tout bas des paroles touchant le laict de la vierge Marie, & sembloit qu'il n'endurast aucune douleur, mais au contraire il ne tenoit conte de tout ce qu'on luy faisoit. Il dormoit en la torture, comme l'autre, si bien que estant examiné par trois iuges en la presence du procureur fiscal, on n'en peut oncques tirer aucune confessió, encores que son compagnon, criminel de mesme fait, le declarast expressément, & le nommast, comme ayant esté complice en ce mesfaict. I'ay veu son proces & l'ay conu. Vn autre exemple, lequel semblablement a esté fait & m'est auenu à Rome, touchant vne sorciere, laquelle auant qu'estre leuee à la torture disoit quelques paroles tout bas, puis estant esleuee demeuroit muette comme morte, & aparoissoit noire par le visage, comme vn charbon estaint. Elle auoit les yeux espouuantables, qui luy sortoyent de la teste comme à ceux que lon estrangle, & ne disoit aucun mot, ni bien ni mal.

Autre exemple.

OR ceste derniere petite histoire ne fait rien contre

noſtre diſcours : car ſi ceſte ſorciere eſtoit du nombre de nos enchantereſſes, dequoy ſe doit-on eſmerueiller ſi le diable luy a empeſché la langue & eſtouppe la gorge, tellement qu'elle ne pouuoit parler ? Car il ne vouloit pas qu'elle prouuaſt ſon innocence, & que cependant ſes tromperies fuſſent deſcouuertes par ce moyen.

Opiniaſtreté d'vn bourreau.

NOVS auons veu vn exemple ſemblable à ceux de deuant, depuis peu de temps en vn bourreau d'Anuers, lequel eſtoit François. C'eſt homme encores qu'il euſt fait mille remerquables meffaits conus de chacun, ſi eſt-ce qu'il ne peut oncques eſtre contraint par aucune ſorte de tortures, voire des plus cruelles, à confeſſer verité. Car eſtant ſur la torture il tomboit incontinent en vne perte & alienation de tous ſens. Dont le tres-ſage Senat s'eſtant enquis des medecins ordinaires, conut que telle ſtupeur ne pouuoit eſtre excitee ſinon par des medicamens endormans, tels que nous auõs deſcrit cy deſſus au 2. liu. ch. 17. On peut dire auſſi que Dieu a permis qu'il ait ainſi ſupporté la torture, & ait eſté demembré cruellement, afin de l'amener comme par force à quelque reconoiſſance de ſes fautes, ou pour eſtre rudement chaſtié & ſelon ſes demerites, comme reprouué. Car apres auoir eſté torturé de toutes façons, il fut executé à mort ſans monſtrer aucun ſigne de repentãce tant il eſtoit ſtupide & enyuré de ſang d'infinis hommes & femmes qu'il auoit fait mourir de diuers ſuplices, pour la parole de Dieu, par l'eſpace de pluſieurs annees auparauant. Quelques vns toutesfois, comme eſcrit Grillãd, diſent que lon trouue des remedes contre ces ſorceleries, qui ſont faits de prieres diuerſes, & par leſquels, come ils diſent, toutes liaiſons & charmes ſont rõpus & rendus de nul effect: tellement que celuy que lon met ſur la gehenne endure en ſon corps pluſieurs tourmens. Entre autres ils diſent ces paroles du Prophete : Mon cœur a parlé vne bonne parole: ie diray toutes mes œuures au Roy, &c. Le Seigneur ouure mes leures, & ma bouche annoncera la verité. Item, la meſchanceté du pecheur ſoit confondue : tu perdras tous ceux qui parlent menſonge. Item, briſe les bras du meſchant accuſé, & la langue mali-

Traité des queſt. & tortures q. 4. nõb. 16.

Aſçauoir ſi la taciturnité peut eſtre empeſchee par paroles.

Pſeau. 44. & 118.

Pſeau. 50.

Pſeau. 7.

Pſeau. 9.

maligne sera renuersee. Ils disent doncques que par ces paroles, prieres & exorcismes les charmes sont rendus de nulle efficace, & que les mal-faicteurs sont merueilleusement tourmentez. Voyez Paris de Puteo au traité de Syndicatu, C. tortura to.3. fueillet 113. Voyez aussi Syluestre Prier. au traité de Strig. demonst. mirād. liu. quatrieme, chapit. cinquieme, toutesfois regardez y de pres: car ie ne puis rien attester de la vertu de ces remedes, dautant que iamais ie ne les ay experimentez, ni veu experimenter par aucun.

QVANT à moy, encores que le docteur Grilland & mille tesmoins auec luy auroyent veu cela de leurs yeux: si est-ce que ie ne croiray iamais que tels actes se puissent faire par la vertu de quelques paroles prononcees, ou escrites, ou grauees. Car mesme ce larron susmentionné estant dessaisi de son breuet, ne confessa rien pourtant, quelque torture qu'on luy dōnast: & i'ay prouué suffisamment que des paroles murmurees ne peuuent engendrer vne stupidité es membres. Parquoy il faut qu'il eust aualé quelque bruuage endormant, ou que le diable à qui il pouuoit s'estre donné auparauant & fait alliance auec luy, l'auoit rendu stupide: suyuant mesmes ce que i'ay monstré es 10. 11. 12. chapitre du liure precedent, que plusieurs demoniaques ont esté agitez du diable & par diuers tourmens, sans en rien sentir: ains apres l'agitation sont reuenus à eux, comme s'ils se fussent esueillez de quelque sommeil profond. Ie conclu doncques si telle chose auient qu'il faut plustost attribuer cela à l'artifice du diable, qui comme tres subtil & esprit qu'il est, trouble les humeurs du cerueau, endort profondement, estoupe la source des nerfs, oste le sentiment & stupefie, proposant à cest effect quelques breuets & paroles, afin qu'on croye qu'il y ait quelque vertu en icelles, & que le reste de ses fraudes & illusions demeure cachee là dessous. Ie di le mesme touchant vne vieille femme de Bruxelles estimee de tous à cause de sa modestie & sainctete en apparence, & la tenoit on pour vraye Apostre de Iesus Christ, pource quelle guerissoit plusieurs petis enfans comme miraculeusement redressoit les bossus, remettoit incontinent les iambes & cuisses desnouees, sans

y apliquer aucun medicament: mais par quelques ceremonies, comme en leur commandant de iusner deux ou trois iours au pain & à l'eau, ou lire trois fois l'oraison dominicale, ou aller en pelerinage vers nostre dame d'Ardembourg, ou vers Sainct Arnould d'Ardemberg, ou à sainct Iacques, ou à sainct Hubert des Ardennes: ou d'ouyr deuotement vne messe ou deux, ou de dire quelques menus suffrages. Cela estant fait & execute selon son ordonnance, les malades estoyent gueris, pour la grande asseurance & opinion qu'ils auoyent que ceste vieille auoit pouuoir de ce faire: car auant que rien entreprendre elle requeroit d'eux qu'ils creussent fermement qu'elle les pouuoit guerir. Or finalement sa ruse fut descouuerte: tellement qu'apres auoir esté torturee sans vouloir rien cõfesser elle fut bannie par le magistrat. Ceste histoire est descrite tout au long en la pratique criminelle de Iosse Damhoudere de Bruges, Iurisconsulte de nostre temps, au chapitre 37. ou il parle des questions.

Il ne faut pas oublier ce qu'Albert le grand maintiẽt auec mesme fidelité q̃ plusieurs autres choses qu'au raport de certains auteurs nommez Aaron & Hermes, la pierre nommee Mephites estant puluerisee, meslee en eau & beurre par celuy qui doit estre torturé, fait que il ne sent aucun mal. Voyez ce qui est contenu enuiron la fin du septieme chapitre du liure suyuant. où il est parlé des fausses & deceuantes preuues, qu'aucuns estiment tres-asseurees, pour remarquer les Sorcieres entre autres personnes. Afin que la conference des choses esclarcisse de plus en plus les artifices & impostures de l'ennemi du genre humain.

Qu'en la chose figuree de characteres il n'y a aucune vertu à raison de la figure.

CHAP. XIII.

DE

DE là nous pouuons voir combien de fiance lon doit adiouster au fait du diable descrit par S. Ierosme en la vie de S. Hilarion. Il y auoit, dit il, en ceste mesme ville du port de Gaza, vn ieune homme, fort amoureux d'vne religieuse, lequel voyant qu'il n'auoit rien peu gaigner par attouchement, par ieux, par signes, & par telles choses qui sont les commencemens qui paroissent lors que la virginité est preste de mourir : s'en alla à Memphis, afin qu'ayant descouuert sa playe, il retournast vers sa dame armé de sciences magiques. Parquoy ayant esté là l'espace d'vn an il reuint bien endoctriné par les deuins d'Aesculape, qui luy auoyent apris les moyens, non pour remedier aux maladies des ames, mais pour les perdre: parquoy venant auec la paillardise qu'il portoit en son esprit, il enterra dessous le sueil de la porte de la fille quelques paroles & quelques figures prodigieuses, grauees en vne platine de cuiure de Cypre. Soudainement la fille commença à affolir, & ayant ietté le voile de dessus sa teste, elle frisa & tortilla ses cheueux, commença à grincer les dents, & à nõmer en se lamentant le nom du ieune homme: car la grandeur de son amour l'auoit mise en fureur. Parquoy ayãt esté menee au monastere par ses parens, & baillee à vn bon vieil homme, le diable commença à crier & à confesser parlant en elle, I'ay esté forcé, i'ay esté amené malgré-moy. O comment ie trompois bien mieux les hommes par songes lors que i'estois à Memphis! O les croix & tourmens que i'endure! Vous me contraignez de sortir, & toutes-fois ie suis detenu lié dessous le sueil de la porte. Ie ne puis sortir, que le ieune hõme, qui me tient, ne m'ait laissé aller. Vrayement la force est biẽ grãde, dit le vieillard, veu que tu es detenu par vn filet & vne platine. Di moi cõmẽt tu as osé entrer en ceste fille de Dieu? Afin, dit-il, que ie la gardasse vierge. Que tu la gardasse, traitre de chasteté! Pourquoy n'es tu entré plustost dedãs le corps de celui qui t'a enuoyé? A quelle raison, respond-il, fusse-ie entré dedans le corps de celuy qui a dedans soy vn mien compagnon le diable d'amour. Or l'homme sainct ne voulut faire cercher ces characteres, auant que purifier la fille & le ieu-

ne homme, afin que lon ne pensast que le diable fust sorti par les enchantemens acoustumez, ou que lon pensast qu'il eust creu à sa parole: dautant qu'il sçauoit & testifioit que les diables sont fallacieux & trompeurs, & fins en leurs simulations. Apres qu'il eut rendu la santé à la ieune fille, il la tança plus que deuant, pour quelle raison elle auoit fait ces choses, par lesquelles le diable estoit entré. Voila ce qu'escrit Sainct Ierosme: toutesfois ie pense que ce diable menteur, possedoit dauantage la fille, que ne faisoit pas l'amour, & que ceste chose n'estoit auenue par la vertu des paroles ou des figures grauees dedans la platine dairain, mais que la puissance luy auoit esté baillee de tourmenter ceste fille par l'occasion qu'il auoit prise de ces figures, ainsi que Hilarion luy reproche. Les malades qui recourent à telles sorcelleries pour estre gueris, sont aspremant redarguez par Basile en l'exposition du Pseau. 45. Si ton enfant, dit-il, deuient malade, incontinent tu vas cercher vn enchanteur, ou tu pends au col de l'enfant innocent diuers characteres, ou des figures, ou des lettres, &c.

Sainct Thomas pense que les anneaux & toutes autres telles figures faites part art, n'ont aucune action à raison de telle figure, & qu'ils ne reçoiuent aucune nouuelle puissance & vertu des corps celestes, non plus que s'ils n'en estoyent point marquez: pour autant que les choses qui se font artificiellemēt ne suyuent pas la matiere ni la forme d'icelles. Il en pense autant des paroles prononcees, pour autant que les paroles ne peuuēt rien muer que l'ouye. Parquoy Martin d'Arles theologien, escrit fort bien que c'est vn erreur de penser que les images faites d'airin, de plomb, d'or, de cire blāche, de cire rouge, ou d'autre matiere, baptizees, adiurees, consacrees, mais plustost maudites par l'artifice des magiciens sous certains iours, de penser, di-ie, qu'elles ayent quelques vertus esmerueillables, telles qu'elles sont escrites dedans les liures qu'ils ont faits. Sainct Augustin aussi a prouué au dixieme liure de la Cité de Dieu, comme S. Thomas tesmoigne, que l'opinion de Porphire est fausse touchant la maniere de faire telles images. Il est bieu vray que les choses naturelles prennent leurs formes & vertus des choses celestes, mais les ima-

Au liure des œuures occultes de nature.

Liure de la superst.

les images artificielles ne peuuent attirer aucune puiſſance de l'art,ou auoir ancunes autres vertus,ſinon entant qu'elles les ont à cauſe de la matiere de laquelle elles ſont faites. Or eſt-il ainſi que la figure n'eſt pas le commencement d'eſchange ou action pourquoy l'or fait d'vne certaine façon n'a aucune autre vertu que celuy qui eſt figuré d'vn autre. Mais s'il enſuit quelque autre effect, certainement il vient de l'œuure des diables,leſquels trompent les hommes, comme dit S. Auguſtin. Doncques ces images aſtronomiques emportent quelque vertu par le moyen du diable, ce qui eſt manifeſte, pourautant qu'en icelles il faut qu'il y ait des characteres: à cauſe que de leur naturelle vertu elles n'ont aucune action. Les images magiques toutesfois ſont diferentes d'auec les aſtronomiques, en ce qu'es magiques il ſe fait des expreſſes inuocations des diables, ſi bien que ces efigies appartiennent expreſſémét aux pactions faites auec les diables.Mais en la façon des aſtronomiques il y a vne tacite paction auec les diables au moyen des characteres & figures inuentees par le meſme diable, ſelon l'impreſſion deſquels characteres,ils cooperent auec ceux qui beſongnent & qui les compoſent.Voila ce qu'il en dit.

PARQVOY Cardan philoſophe & medecin a fort bien eſcrit: encores,dit-il,qu'ils ne donnent petite vertu aux ſignets, comme quand ils attribuent au ſoleil le moyen de paruenir aux hõneurs, aux Magiſtrats,& à la grace des Princes: à Iupiter les richeſſes & les amis: à Mercure la ſubtilité d'eſprit: à Saturne la patience en endurant, & à la Lune la faueur du peuple: ie n'ignore pas toutesſois qu'il n'y ait quelque vertu aux prieres, mais aux figures rien. Il dit encore apres auoir declaré les decrets de la folie magicienne d'Artephie grãd magicien,par leſquels il monſtre que les magiciens n'ont ſeulement eſté trompeurs mais auſſi troublez de leur entendement: apres auſſi qu'il a monſtré les prodigieux characteres des planettes & des ſignets garnis de leurs monſtrueuſes formes,il dit incontinent: Ceux ſont les characteres inuentez par vn eſprit fraudnleux,deſquels il eſt certain que la force & vertu eſt nulle: car qu'y a-il de commun entre les characteres & les planettes qui

Li. 18. de la ſubtilité

Li. 6. cha. 10. de la varieté.

Le mesme est en Agrippa de la philosophie occulte. liu. 1. c. 33. & liure 3. chap. 29. 30. 31.

sont rondes? Ne pensez pas que ces noms soyent ou Arabiques, ou Chaldeens, ou Hebrieux, ou Grecs: & encores qu'ils le fussent, qu'elle vertu auroyent ils dauantage que les Latins? Il faut doncques que ce soyēt pures inuētiōs cōtrouuees, lesquelles n'ōt aucune vertu. Que si vous dites au contraire qu'elles en ont, certainement cela ne se peut faire que par le moyē des diables. Car qui est-ce qui a peu inuēter telles choses sinō à la persuasiō du diable? & toutesfois il est tout certain que les diables n'enseignent rien. Mais ils dirōt que les formes sont en la mesme sphere, lesquelles aparoissent en Inde: ie le veux ainsi: qui est-ce qui a monstré que ce charactere estoit celuy du soleil, & l'autre de Saturne? Nous voyons doncques par là tres-apertement que telles choses sont inuentions controuuees par des mocqueurs. Il y a plusieurs telles folies magiciennes en ce mesme liure, & tirees d'Artephie.

Si les magiciens disent qu'ils s'aident de choses naturelles, de characteres, figures, herbes & paroles, & que cepēdant ils ont en horreur les publiques acointances des diables, ils sont cōuaincus en ce qu'il est trescertain selon Aristote & les autres philosophes naturels, qu'il n'y a aucunes vertus actiues es figures, aux lettres, ni en quelques autres characteres, dautant qu'ils ne sont rien autre chose qu'vne composition & ordre inuenté par l'ouurier, soit peintre ou sculpteur. Item en ce qu'il est tres-certain que les images naturelles ne peuuent rien operer outre leur figure & forme, tant s'en faut qu'elles fissent choses admirables par dessus la loy prescripte par la nature. Mais s'ils disent que ce sont les signets dautant qu'ils ne sont point instituez diuinement, ains plustost reiettez comme choses abhorrentes de la nature, il reste qu'ils soyent plus que superstitieux, & inuentez par le diable, lequel les a fabriquez ouuertement ou figurez en cachette dedans la phantasie de ceux qui sont adonnez à croire les choses mauuaises. Aussi sont-ce songes que ce qu'Alchinde Aarabe dit, que les figures & les characteres imprimez en vne matiere elementaire engendrent des rayons, par lesquels les mouuemens sont excitez es autres choses: attendu qu'iceux

eſtans faits par artifice ne peuuent mouuoir les influences des choſes ſuperieures. Il faut mettre en ce meſme rang les folies de Porphyre, qui imagine que les dieux aiment merueilleuſement les figures, & qu'iceux ſont comprins ες images ſacrees: ce qui eſt cōtre Ariſtote & contre les theologiens, leſquels nieront touſiours que les intelligences ſeparees & qui ſont par deſſus l'hōme puiſſent eſtre arreſtees en quelque matiere, par la vertu des characteres, des herbes ou des paroles.

Si quelqu'vn prend plaiſir à voir diuers characteres & eſtime qu'on en doyue faire cas à cauſe de leur dignité & belle proportion : qu'il contemple ces lineamens marques & characteres diuers de l'homme qui eſt vn petit mōde. qu'il conſidere ſoigneuſemēt le ciel, la terre, & tout ce qui eſt en iceux : pour certain il y trouuera dequoy cōtenter & rauir ſes yeux & ſon eſprit. Parquoy la fabrique de ces prodigieuſes & fauſſes inuentions demeurera de nulle valeur par la defence que la verité en fait.

Aussi eſt-ce choſe meſchāte que de cōtrouuer que les paroles ſacrees ayent ceſte vertu (ſi c'eſt que quelqu'vn y ait encores recours) qu'en marquant ſeulement quelques figures de lettres il s'en engendre de ſi eſmerueillables effects. L'eficace de l'Euangile ne conſiſte pas en characteres marquez ou grauez ſur ceſte figure, ou *Rom.* 1.
anneau, ou ſignet, ou image: mais en la vertu myſtique *2.Cor.* 4.
pour le ſalut du croyant. La parole de l'Euangile ſemee *Matth.* 13.
au cœur pres du chemin, ouye, & nō entēdue eſt incon- *Marc.* 4.
tinēt rauie par le malin: mais eſtant ouye & receuë ſou- *Luc.* 8.
dainement & auec ioye ſans auoir pris racine non plus que ſi elle euſt eſté ſemee deſſus vne pierre, s'eſuanouit incontinēt. Itē eſtāt ouye mais ſuffoquee par les empeſchemēts de ce mōde, elle demeure infecōde & ſans efficace, cōme la graine ſemee parmy les eſpines : toutesfois ſi elle eſt ouye, entendue & aprehēdee d'vne ferme foy, elle demeure d'efficace, elle change l'homme en nouuelle creature, elle cōſole les eſprits affligez: elle les munit contre les aſſauts du diable, & les enflammant d'vne ardente inuocation, au nom de Ieſus Chriſt, elle leur fait obtenir tout ce qu'ils demandent.

Mais la parole escrite dessus du papier ne peut pas faire cela, ni celle qui est imprimee ou grauee en quelque matiere, ou portee au col, ou inscrite dessus l'entree de la maison, ou cachee dessous le seuil de la porte. Et tant s'en faut que le diable soit chassé en voyant les paroles ou sentences de l'escriture saincte peintes, imprimees ou grauees en quelque forme & maniere que ce soit, que au contraire luy mesme l'entend bien & n'a point de honte de l'alleguer pour tromper plus cauteleusement, cóme il fit lors qu'il tentoit Iesus Christ. Mais il est renuersé & vaincu par bonne conscience & viue foy engendree par la vraye conoissance de Dieu, & par l'inspiration du Sainct Esprit, & par la puissance de la parole de Dieu. De là S. Augustin reiette à bon droit toutes les liaisons & remedes condamnez aussi par les medecins.

Matth. 4. Marc. 1. Luc. 4. Pseau. 90. Liu. 2. de la doctr. chrestiẽne.

Vne façon superstitieuse pour guerir la sorcelerie. Item vne autre folle maniere de chasser le diable.

CHAP. XIIII.

IE transcriray icy vne maniere de guerir la sorcelerie, laquelle fait à ce propos, & est du tout superstitieuse: afin que l'opinion meschante de certains superstitieux soit tousiours descouuerte. Elle m'a esté communiquee par M. Iean Ecth renommé en doctrine, en integrité de vie & vsage des choses, & medecin qui a peu de semblables, lequel de sa grace a pris peine de m'aider en plusieurs choses touchãt ce Traité: non pas qu'il approuuast ceste recepte, mais dautant qu'il estimoit auec moy qu'il la faloit faire voir à chacun, comme digne d'estre moquee. Or l'auoit-il recouuree de la mere de la malade, qui disoit l'auoir obseruee auec grand soin & reuerence, & que sa fille en auoit esté guerie. Mais ie pense bien que voire. L'histoire & la guerison sont telles. La fille d'vn legiste tres-renommé N. aagee enuiron de treize ans, & religieuse d'vn monastere situé pres Susat, fut malade, & pensoit-on qu'elle fust ensorcelee: car elle auoit le ventre tellement enflé

Guerison superstitieuse d'vne fille demoniaque.

qu'il

qu'il n'y auoit celuy qui ne la iugeaſt hydropique : elle iettoit des pierres en vrinant, leſquelles veritablement eſtoyent petites pieces de tuilles inegales, les vnes de la groſſeur d'vne auelaine, & les autres moindres: ce qu'elle iettoit ayant auparauant enduré de grandes douleurs dauātage elle auoit l'vne des cuiſſes deboitee. Parquoy les religieuſes ſe doutans de plus grand inconuenient, renuoyerent la fille vers ſes parens qui incontinent firent venir deux celebres medecins de la ville: à ſçauoir M. Iean Echt, & Hubert le Feure, leſquels ayant recherché ſoigneuſement les cauſes de ceſte maladie, s'apperceurent en la fin & iugerent qu'il y auoit de l'art du diable. Ce qui fut cauſe que lon fit incontinent venir vn deuin vieil homme nommé Abraham, lequel bailla aux parents la maniere de gueriſon qui s'enſuit. Premierement & auant toute choſe il faut qu'elle reçoiue le ſacrement. Puis qu'au matin & au ſoir elle boyue plein vn petit voirre de la boiſſon qui s'enſuit. Prenez vne drachme de Rheubarbe bien eſleuë, des racines de cāpane, de l'armoiſe vulgairement ſurnommee rouge, de la petite centaure, & de la mente aquatique. Mettez le tout dedans vn pot neuf, excepté l'armoiſe, & le faites bouillir en vin blanc en l'hōneur des trois ſaints noms, & mettez l'armoiſe bouillir en vne chopine d'eau. Faites d'auantage dire par quelque pauure à cinq diuerſes fois la Patenoſtre & l'Aue Maria. la premiere fois ſera à l'intention de la fille enſorcellee, & en ſouuenance que Ieſus Chriſt fut mené au iardin: la ſeconde, en ſouuenance que Ieſus Chriſt ſua ſang & eau: la troiſieme, en ſouuenance que Ieſus Chriſt fut condanné: la quatrieme, en ſouuenance que Ieſus Chriſt innocent fut mis en croix: la cinquieme fois ſe dira en l'honneur de la paſſion, en laquelle Ieſus Chriſt rendit l'ame en la croix: & à fin que par ce moyen il luy plaiſe de conuertir la ſorciere, & oſter la maladie dont elle a eſté cauſe, il faut qu'vn homme ſimple prie deuotement en ceſte façon eſtant à genoux: il faut auſſi que le malade oye la meſſe l'eſpace de huit iours ſans diſcontinuer & qu'il ſe leue lors que lon chante l'Euangile. Il faut encor que parmy ſon boire & ſon manger on meſle de l'eau beniſte & du ſel exorciſé.

Rheubarbe euacue la cholere, mais à quelle raiſon peut-elle ſeruir auec les autres plātes pour chaſſer le diable?

Folle gueri son d'vne demoniaque.

Il y auoit vn autre fille demoniaque, laquelle à la suscitation du diable mesme fut ainsi guerie : à sçauoir le diable luy faisoit promesse qu'elle auroit certaine asseurance de guerison si se mettant en chemin pour aller à Marcodur elle se iettoit à genoux à chasque pas qu'elle feroit sans se destourner de la droite voye, encores qu'elle y rencôtrast des fosses, de l'eau, de la bouë ou autres ordures, dedans lesquelles il faloit qu'elle ne fist doute de s'agenouiller iusques à ce qu'elle seroit deuant l'autel de saincte Anne, où il faloit qu'elle ouist vne messe. Car il y a en ceste Eglise vne fort grande allee & pelerinage. Le prestre qui chantoit la messe dit qu'en celebrât il auoit veu à l'entour de la fille vn vmbrage blanc, que la fille disoit aussi auoir obserué, comme vn signe certain de sa guerison. Voyez la trôperie du diable qui par tel artifice vouloit establir vne idolatrie.

Les Paracelsites enchanteurs.

Les Paracelsites ont acoustumé de chasser les Luitons & Gobelins des maisons en pendant à chasque coin d'icelles vn parchemin qu'ils nomment vierge, sur lequel ils escriuent: Tout esprit louë le Seigneur: ou, Ils ont Moyse & les Prophetes : ou, Que Dieu se leue & ses ennemis seront dissipez. S'ils establissent ainsi les principes de leur art par lesquels ils ont inuenté leurs guerisons, & s'efforcent de chasser les diables, nous ne deuons auoir crainte qu'ils abolissent l'ancienne medecine. Car ceste premiere sentence du prophete, escrite dedans ce parchemin est du tout absurde, si vous la rapportez au dechassement des diables. Quand il a dit, tout esprit, il a voulu entendre que toute chose viuante louast le Seigneur, non les meschans : & encores moins Dieu veut il que ses louanges soyent celebrees, par les diables. Qu'ils iugent aussi eux-mesmes comment les paroles qu'Abraham dit au riche peuuent estre raportees à leur intention, à sçauoir ils ont Moyse & les Prophetes. Et quant est de la troisieme sentence s'ils y insistent, ie les renuoyeray au neufieme chapitre de ce liure, où i'ay parlé des colliers & des choses que lon pend au col.

Impostures infames & detestables d'vn certain chirurgien, qui s'entre-mit de guerir vn malade, & ce qui en auint.

CHAP. XV

IL

IL ne faut pas oublier ici le meschāt acte d'vn garnement qui fait du chirurgien au pais de Gueldres, ou il est supporte il y a trop long temps, & quelque fois aussi à Cologne. L'an mil cinq cens soixante sept en temps d'esté, il trouua moyen de s'insinuer en la maison d'vn gentil-homme begue demeurant en la duche de Mont, auquel depuis il a ioué vn tour de son mestier. Estant là comme vn iour il buuoit dautant auec quelques autres, suruint vn nommé Albert, capitaine d'vn chasteau prochain de là appartenant à ce gentil-homme begue, ayant la teste enuelopee d'vn couurechef à la coustume des malades. On l'auoit conseille de recourir à ce chirurgien pour recouurer sa santé, & lors il s'adressa à luy pour cest effect. Pour la premiere recepte, ce gentil medecin commande à Albert d'oster son couurechef & l'exhorte de s'asseoir pour faire carroux. L'autre disoit au contraire que les medecins luy auoyent enioint de boire peu de vin: mais cestuy ci replique qu'il auoit des receptes secretes inconues aux autres medecins. Or faisoit-il cela afin qu'ayant enyuré & par cōsequent priué de iugement le malade, il peust obtenir plus grande somme de deniers pour son salaire, & en tirer la moitié auant que passer plus outre, comme c'est sa coustume. Apres cela il tire à part le malade, luy propose la grandeur de sa maladie, laquelle il maintient estre venue de sorcellerie, affermant impudemment & contre toute verité que ce mal enuahiroit & ruineroit en peu de temps sa famille & son bestail, si lon n'y pouruoyoit de bonne heure: ce que le pauure malade se laissa persuader. Sur ce il fit marché à certaine grosse somme, & puis s'enquit soigneusement & auec grand artifice, si le malade auoit personne en sa famille de qui lon se peust fier. Le malade dit auoir vn seruiteur & vne fille aagee de vingt ans.. Elle sera propre à ce que nous voulons faire, dit l'imposteur, cest assez d'elle. Lors il commande au pere & à la mere de s'agenouiller deuant leur fille & la prier affectueusement d'obeir en tout & par tout au medecin, autremēt il seroit impossible de guerir le pere, lequel auec sa femme pour le desir qu'ils auoyent d'estre hors de peine, se ietterent aux pieds de leur fille,

& selon le dire de ce garnement la prient & adiurent. L'imposteur ayant gagné ce point ordóne au malade de tondre tout le poil de luy, de sa femme, de sa fille, de tous ceux de sa famille, & de tout son bestail: puis bailler le tout à la fille pour le luy apporter à certaine heure assignee au chasteau & ou seroit le malade. Apres auoir si bien ioué la premiere partie de sa farce tragique, il poursuit le reste comme s'ensuit. Comme la fille fut venue (suyuant le commandement à elle fait) pour secourir son pere, l'imposteur la mene en vne chambre à part, ou ayant fait semblant de dire tout bas certaine oraison, il ouure vn liure qui estoit sur la table, met deux cousteaux dessus en forme de croix bourguignóne, pronóce quelques mots tout bas, & fait des horibles coniuratiós auec certains characteres marquez à sa fantasie, finalement il trace vn grand rond par terre, & commande à la fille de ficher dedans l'vn des cousteaux cóiurez: puis il comméce à proferer tout bas quelques paroles estrágesou forgees à plaisir, & baille à la fille l'autre cousteau pour le ficher aussi en terre. En apres il presente vne soupe de pain trempé à ceste pauure fille tout esperdue, & pource qu'elle refusoit la manger il la luy fourra dans la gorge. Ceste souppe estoit extrememét froide, comme la fille la dit depuis, adioustant, qu'alors ou de frayeur ou par autre occasion elle fut comme transportee & priuee d'entendement. Et sur ce, le meschant imposteur luy fit descouurir le sein, & la mania long temps, puis luy commanda se coucher & descouurir: dequoy la fille faisant refus, ce vilain excecrable commence à la menaça & iurer que son pere mourroit promptement, & que mille maux luy auiendroyent si elle n'obeissoit: & qu'il faloit necessairement qu'il eust sa compagnie: comme il eut lors & la viola mal-heureusement. Le lendemain ayant fait les charmes susmentionnez il paillarda pour la seconde fois auec ceste pauure miserable. Au troisieme iour il voulut continuer, mais la fille a declaré depuis qu'il auoit eu deux fois sa compagnie, & non plus. Ce pendant, tous les iours il bailloit des medicamens si aspres & violents au malade, qu'il le mit en extremité de mort & l'abatit tout plat au lict, au lieu qu'auparauant il se pourmenoit estant indispost seulement. Ce

n'estoit

n'estoit pas de merueilles qu'il fust ainsi abatu, attendu que son medecin luy auoit baillé à boire du vif argent mal preparé, ce disoyent quelques vns, qui peut estre aussi estoyent compagnons de l'imposteur. Le malade se sentant ainsi torturé & tourmenté fait venir ce medecin, le prie d'adoucir la torture: & finalement prie sa fille de luy declarer quelle esperance elle auoit de sa santé, & ce qui luy sembloit des entreprises du medecin. Lors apperceuant sa pauure fille baisser la teste, rougir de honte & pleurer à chaudes larmes, il la presse tellement qu'elle luy conte ce que dessus, adioustant que ce vilain imposteur l'auoit corrompue & defloree. Ce miserable pere m'a fait le recit de ceste horrible tragedie. Est ce point là vn estrange malefice? Quel forfait! meritant l'vn des cruels suplices que lon sauroit inuenter. Or ie n'ay mis en auant cest acte execrable, sinon afin qu'en pareils accidens les malades rendus plus auisez par la misere d'autruy, ne se laissent si aisément persuader & traitter par le premier affróteur qui leur promettra merueilles, & ne demandera qu'à curer leurs bourses. Ce pendāt, le vilain imposteur (qui gaigna au pied) a encores des fauteurs qui font cas de luy, preschent sa sufisance, & luy procurent des pratiques, combien que tout le monde sache que tout vieil qu'il est il a espousé vne seconde femme du viuant de sa premiere. Mais il y a bien occasion de gemir, puis que l'enormité de pechez le merite aussi, que ceux qui employent en d'autres endroits si mal & iniquement le glaiue qui leur est baillé pour faire iustice, soyent si aueuglez de ne voir telles meschancetez que la susmentionee, pour la reprimer comme il apartient.

ESTANT vne fois appelé pour traiter vn malade qui estoit à l'extremité, i'entendis que le chirurgien sus mentionné y auoit mis la main, & pour le guerir de la fievre luy fit faire ce que s'ensuit. Il luy bailloit à mordre trois morceaux de racines l'vn apres l'autre, & en les mordant il luy faisoit prononcer des horribles blasphemes contre nostre Seigneur Iesus Christ. Il vaut mieux cacher cela sous silence que les exprimer plus particulierement. Cela fait il luy commanda de pendre ces morceaux de racines au col, l'asseurant d'estre

gueri quand ces racines seroyent seiches, & que celuy quiles osteroit de la emporteroit la fieure auec soy. Mais ce pauure malade mourut tost apres d'vn empyeme, ce me semble. On pratiquoit aussi vne autre recepte ridicule & pleine de sorcellerie contre la fieure, en disant ces mots & faisant les signes de croix, Iesus Christ† qui est né, te deliure N. de ceste infirmité†: Iesus Christ qui est mort, te deliure N. de ceste infirmité†: Iesus Christ qui est resuscité, te deliure N. de ceste infirmité. Puis il faut dire tous les iours cinq fois Pater & cinq fois l'Aue Maria.

De ce mestier estoit vn empyrique, lequel se trouuant à Xante ville de Cleues, n'y a pas long temps fit accroire à vn ieune homme malade d'hydropisie qu'il auoit dans le ventre par sorcellerie vne vieille vipere & deux ieunes auec deux coliers rouges. Or comme il estoit apres à le guerir, & qu'on auoit l'œil, sur luy, pour empescher que parmy les excremens du malade qui estoit trauaillé d'vn flux de ventre par les medicaments de ce medecin, il ne meslast frauduleusement des viperes mortes: finalement il alla dire que le malade sentiroit des tranchees & des douleurs comme d'enfantement, que partant il faloit qu'il mist les mains occultement aux parties honteuses du ieune homme La mere du malade instruite au parauant, luy respond qu'elle feroit de ses mains ce qui seroit de besoin si tel cas auenoit. Par ce moyen l'imposteur quitta le malade, qui mourut au bout de quinze iours & fut ouuert par vn chirurgien, afin que la piperie de ceste empyrique fust conue de chacun, comme il auint: & à raison de telle descouuerte ce malencontreux hibou s'enuola vistement en vn autre quartier.

Que les diables ne guerissent point les maladies en autre maniere, sinon en desistant de mal faire, & d'esmouuoir les maux dont ils estoyent cause.

CHAP. XVI.

OR si on me met au deuant que par tels moyens magiques plusieurs sont heureusement gueris: Ie respondray ce que nous lisons en la vie sainct Barthelemy, que le diable guerissoit les malades, nô pas qu'il le fit en guerissant, mais seulement en desistant de son entreprise, comme escrit Abdias Euesque de Babylone, en son huictieme liure du combat des Apostres, disant: Il y auoit vn diable dedans l'idole d'Astarot en Inde, lequel confessoit qu'il guerissoit les malades, & rẽdoit la veuë aux aueugles, qu'il auoit blessez. Car certainement ces hommes viuoyent sans la conoissance du vray Dieu, tellement qu'il estoit necessaire qu'ils fussent trompez par vn dieu faux, qui par ce moyen deçoit ceux qui ne conoissent point le vray Dieu. Il leur esmeut des douleurs, des maladies, des pertes, des dangers: il leur commande qu'ils luy sacrifient, & lors qu'il retire les maux qu'il a enuoyez, ces poures fols ont opinion de luy qu'il les ait gueris: toutesfois il leur baille secours non en guerissant, ains en cessant de les tourmenter, tellement que lors qu'il desiste, ils pensent qu'il les a gueris. Il escrit encores apres: Le diable rend par art les hommes malades, & leur persuade d'adorer les idoles, & afin de gaigner leurs ames il desiste de les tourmenter, tellement qu'ils adressent apres leurs prieres ou à vne pierre ou à du metail disãt, Tu es mon Dieu. Ainsi apres par le commandement de S. Barthelemy le diable confessa que premieremẽt il blessoit la chair des hommes: mais qu'il n'auoit aucune puissance sur leurs ames, si ce n'estoit qu'ils luy sacrifiassent. Il dit encore: Lors que pour la santé de leurs corps ils nous ont fait sacrifices, nous desistons des les afliger: pour autant que desia nous cõmençons par ce moyen d'auoir puissance sur leurs ames. Ainsi donques desistans de les blesser, ils pensent que nous les ayons gueris, & lors ils nous adorent comme dieux, encores que ne soyons que diables.

TERTVLLIAN aussi monstre fort bien cecy: Les diables peuuent, dit-il, sauoir les dispositions de l'air, tant à cause qu'ils y habitẽt que pourautãt qu'ils sõt voisins des estoilles & õt quelque cõmerce auec les nuees si biẽ

qu'ils ſentent les pluyes, leſquelles apres ils promettent & ſe monſtrent officieux en la gueriſon des maladies. Car premierement ils bleſſent, puis ils donnent des nouueaux remedes, comme ſi c'eſtoyent miracles, encores qu'ils ſoyent contraires: & lors qu'ils deſiſtent de bleſſer, on croit qu'ils ont gueri. I'adiouſteray dauantage ce que Tatian Aſſyrien eſcrit touchant ce poinct, contre les Grecs: Nulle maladie, dit-il, n'eſt oſtee par l'oculte diſſenſion des choſes: & n'y a aucun malade qui ſoit gueri par fermaillets ou autres preſeruatifs pendus au col. Toutes ces choſes ne ſont qu'aſſauts des diables. Celuy qui eſt malade, celuy qui ayme, celuy qui porte haine, & celuy qui appete vengeance les prend pour s'aider: & les diables s'aident de ceſt artifice. Comme les figures des lettres, les lignes, & les vers qui en ſont eſcrits ne peuuent d'eux-meſmes monſtrer ce qui s'eſcrit: ains ſeulement les hommes les ſont forgez pour monſtrer leurs penſees & donner à entendre les choſes par vn aſſemblage de lettres, tellement que l'ordre d'icelles eſt certain; ainſi diuerſes racines & l'application des nerfs & des os ne peuuent rien faire d'eux-meſme: mais telles choſes ſont comme les premiers elements pour eſtre inſtruits en la meſchanceté des diables qui ont preſcrit ce que chacune d'icelles pouuoit faire. Et lors qu'ils voyent que les hommes s'aident de leur miniſtere & gueriſon, ils ſe les rendent ſeruiteurs. Il dit encores apres: Les diables ne gueriſſent point, mais ils prennent les hommes par fraude: tellement que Iuſtin a fort bien dit, & eſt digne d'eſtre admiré, lors qu'il a monſtré que les diables eſtoyent ſemblables aux larrons. Car comme les larrons ont acouſtumé de prendre quelques hommes, puis ayant fait marché auec eux, ils les rendent à leurs amis: ainſi ceux que vous eſtimez eſtre dieux, s'eſtans inſinuez dedans les mẽbres de quelques vns & ayans là dedãs fabriqué leur gloire par ſonges & en dormant, ils commandent qu'ils ayent à venir en public, & là en la preſence de tous, apres qu'ils ſe ſont raſſaſiez des choſes qu'ils deſirent au monde, ils ſe retirent des malades, & aneantiſſans la maladie qu'eux meſmes auoyent excitee & engendree: ils rendent aux hommes la premiere ſanté. Sainct Ieroſme auſſi teſmoigne en-

gne encores que par art magique il se puisse faire quelques miracles, tels que sont ceux qui seulement apartienent à la curiosité & vanité (comme faisoit Simon le Magicien lors qu'il mõstroit des statues qui marchoyẽt qui parloyent, qui rioyent & faisoyent choses semblables) si est-ce que par cest art magique les diables ne peuuent executer ce qui apartient à la vraye santé, cõme est la guerison des lãgoureux, l'illumination des aueugles & autres semblables guerissons, S. Cyprian au traité de la vanité des idoles, apres auoir longuement discouru sur la deuination qui se fait par le moyen des oyseaux, exprime elegamment & en peu de paroles la ruse du diable, & le remede disant: Ces esprits malins inspirẽt les cœurs des deuins, font bouger les entrailles des bestes tuees, guident le vol des oiseaux, gouuernẽt les sorts rendent les oracles & enuelopent tousiours le vray & le faux ensemble. Car ils sont deceus & deçoiuent, ils troublent la vie, inquietent le repos & se glissans es corps effrayent l'entendement, tordent les membres, gastent la santé, attirent & irritent les maladies, afin qu'on les craigne & serue. Puis il adiouste, le remede qu'ils donnent à tous ces maux, c'est qu'ils cessent de faire mal à ceux qu'ils auront tourmentez long temps. Aussi n'ont ils autre but de penser, que de tirer les hommes loin de Dieu, les destourner de la vraye religion & les atirer à leur seruice: & pource que eux sont destinez à perdition ils cerchent des compagnons qui ayent part à leurs tourments, asauoir ceux que par fraudes ils ont rẽdus coulpables de leur crime.

De là S. Augustin dit, Les prestres fideles doyuẽt admonester leurs peuples, si bien qu'ils conoissent que les arts magiques & tous autres enchantemens ne peuuẽt apporter aucun remede aux maladies des hommes ni mesmes medeciner les animaux languides & boiteux ou mourans: mais que ces choses sont les liens & embusches du vieil ennemy, par lesquels ce traistre tasche de deceuoir le genre humain. Et s'il auient qu'vn clerc exerce ces choses, qu'il soit degradé, & l'hõme lay excommunié. Il en dit presque autãt en l'œuure de la cité de Dieu & 26.4.2. *qui sine*, là où il monstre que telle guerison doit plus tost estre nommee mort que vie. Isychi-

26. q. Vlti ma Admoneant.

us sur le 19. chapit. du Leuitique, au 6. liure de ses cõmentaires sur ce liure, dit: C'est vne tresmeschãte chose d'adherer aux magiciens, car ils mettent en auant les noms des diables nos ennemis mortels. Et cõbien que pour vn peu de temps ils semblent faire quelques choses pour guerir le corps d'vn malade par ie ne say quoy que les empyriques mesmes peuuent faire : c'est seulement pour entretenir les personnes en erreur, & n'aident aux hommes pour bonne afection qu'ils leur portent, ains ne demandent qu'à les rendre esclaues & à les separer de Dieu.

Eneade. 2. li. 9. Ce que Sabellique escrit, fait aucunement pour la conoissance de ces gerisons demoniaques. Telle, dit il, fut la pompe des ieux Circenses, qui pour lors furent renouuellez pour autãt que quelque persõnage du peuple nommé T. *Latinus*, ou comme les autres escriuent, *Tyberius Atinius*, auoit esté admonesté par Iupiter d'annoncer aux Consuls que celuy qui menoit la danse des ieux Circenses dernierement celebrez, ne luy auoit esté agreable : & que s'ils n'auisoyent de faire tant que derechef les ieux fussent recommencez, la ville estoit en danger de receuoir quelque perte. Or comme cest homme n'eust obtemperé au commandement qui luy estoit fait par Iupiter, craignant que si on n'adioustoit foy à ce qu'il auoit à dire, chacun ne se moquast de luy: il auint peu de iours apres que ceste figure luy aparut de nuict, qu'il perdit son fils sans qu'il y eust cause manifeste de maladie. Estant donc derechef interrogué par vn semblable Oracle, s'il ne luy suffisoit pas d'auoir receu tel loyer pour n'auoir tenu conte de la diuinité, & comme pour tout cela il celast encores l'apparition, il deuint soudainemẽt entrepris de tout le corps. Alors ayant pris conseil auec ses amis, il se fit porter au Senat dedans vne lictiere, & de là il fut porté par iceux mesmes iusques au parquet, où il exposa au long & par ordre ce qui luy auoit esté commandé de dire par l'apparition qu'il auoit eue de nuict. On dit que par vn grãd miracle il se leua incontinent sur pied, & retourna sain & gaillard en sa maison. Ie pense quant à moy que quelque malin esprit s'apparut à Atinius, lequel preuoyant qu'en bref il deuoit perdre l'vn de ses enfans, & que

peu

peu apres, il seroit guery d'vne grāde maladie, asauoir lors qu'il laisseroit de le tourmēter : print ocasion de là de trōper, pour tousiours enfondrer le peuple Romain en plus grandes tenebres, en remettant ces ieux encores vne fois, propres pour aueugler la sotte populace.

Que la guerison des diables est vne chose feinte, & que quelquefois elle est permise de Dieu à raison de l'incredulité des maladuisez, voire que le plus souuent elle est de grande eficace.

CHAP. XVII.

IL appert doncques que quelquefois le diable fait paroistre vne guerison feinte & simulee, asauoir lors que de plein gré il desiste de faire le mal duquel il estoit autheur. Par ce moyen il enlasse facilement les esprits des hommes esmerueillez d'vne telle chose: & se les assuiettit par infidelité, luy qui est vn esprit d'efficace es enfans rebelles. Il s'eforce principalement que ceux qu'il a trompez luy facent honneur & reuerence telle que lon doit à Dieu. Aussi croyōs-nous que Dieu souuentesfois permet telles choses à cause de l'opiniastreté & incredulité des hommes, si bien que ceux qui voyent, ne voyent point, ceux qui oyent n'oyent point, & n'entendēt point. Cela se fait encor, cōme pour la fiance que lon a au medecin il semble que les medicaments ayent vne plus grande vertu : ainsi quelques vns croyans que par la foy qu'ils ont aux paroles de tels enchantemens superstitieusement meslees (encore qu'elles soyent desrobees & tirees assez sotement des escritures sainctes) il y a vne plus grande efficace & particuliere puissance en iceux. Ce que Galien a bien conu, disant : que celuy en guerit dauātage, en qui lon se fie le plus. Voila combien peut ceste attentiue imaginatiō de santé. Parquoy Pomponatius ne craint point de dire que la guerison qui auient par la reuerence portee aux reliques des saincts, ne laisseroit pas d'auenir des os d'vn chien, si lon auoit telle & semblable opinion & imagination comme lon a des reliques des saincts. Et mesmes comme dit S. Augustin, nous portons reueren-

Liu. 2. des recog. ch. 2.
Liu. des enchātemēs cha. 12.

ce à plusieurs corps & reliques en ce monde, les ames desquels sont tourmentees aux enfers.

PLVSIEVRS allegnét des histoires tant des anciens que de la memoire de nos peres,& afferment que quelques vns ont recouuert leurs forces & leur santé perdue par les simples vœus qu'ils faisoyent aux saints,d'vne ie ne say qu'elle croyance & superstition : ou bien par le seul attouchement, ou par le seul regard des os, voire des boittes: dans lesquelles les carcasses & les os estoyét enfermez & reseruez. Mais il n'y a point de doute que le diable,seul & vnique autheur de superstition n'ait par ce moyen establi l'idolatrie. De là mesmes. comme on dit,a pris sa naissãce l'opinion d'aage en aage augmentee& renforcee, par laquelle on a pensé que les seuls vœus faits aux images, ont plus de force & puissance à chasser les maladies suruenues es corps,que n'ont pas tous les autres remedes.Ils disent encore que la coustume est venue de là qu'es aduersitez on n'a pas recours aux remedes ordonnez de Dieu,mais seulemét aux saincts,que lon a pensé estre maistres & presidens de telles ou telles maladies, si bien que par ce moyen Dieu a esté laissé derriere & les secours des medecins ont esté mesprisez & estimez comme rien : ils disent aussi que les prieres, qui selon les commandemens de Dieu se doiuent adresser à luy seul,ont esté transportees aux saincts & aux images: & que la vertu de medeciner donnee aux remedes naturels, a esté transportee aux vœus & aux pelerinages.

2 OR chacun sçait combien est de grande vertu l'opiniastre credulité. La superstition requiert la credulité comme la vraye religion requiert la foy.Car la credulité arrestee, peut tant, que mesmes on pense qu'elle fait des miracles es fausses opinions & actiõs. Et chacun en sa religiõ, ores qu'elle soit fausse, pourueu qu'il l'estime estre vraye,esleue son esprit,à raison de ceste incredulité,iusques à ce qu'il soit semblable aux esprits, qui sont les princes & conducteurs de telle religion, & iusques à ce q̃ lon voye qu'il face les choses,desquelles la raison & la natute ne peuuent iuger, Mais le doute & la defiance affoiblissent l'œuure encommencee non seulement en la vraye religion:elles aneantissent aussi l'effect que lon

çerche

cerche, encores qu'il soit conferme par long vsage. Les exemples, comme dit Agrippa, monstrent assez comment la superstition ensuit & contrefait la vraye religion: à sçauoir lors que lon excommunie les vers & les sauterelles, à fin qu'elles ne facent mal aux bleds: lors que lon baptize les cloches & les images, & que lon fait plusieurs choses semblables. Mais pour autant que ces premiers magiciens, autheurs de ceste science, ont esté Chaldeens, Egyptiens, Assyriens, Perses & Arabes, la religion desquels a esté toute peruertie & souillee du seruice des idoles: il nous faut bié garder de permettre que leurs erreurs soyent maistres de la pure verité de nostre religion Chrestiéne. Car ce seroit vn grand blaspheme, & vne chose execrable & abominable.

Quelques histoires plaisantes, par lesquelles il est monstré combien peut la temeraire croyance es guerisons magiques.

CHAP. XVIII.

AV reste, ie monstreray maintenãt par quelques exemples, combien peut la temeraire croyãce: le premier desquels i'ay apris d'vn homme d'Eglise, theologien de grand renom. Il me dit doncques, que d'auanture vn certain coureur trouuant vne femme trauaillee d'vne maladie des yeux, luy promit guerison, seulement en luy pendant vn petit billet au col, qu'il defendoit sur tout n'estre osté ou ouuert pour le lire, autrement qu'il ne seruiroit de rien, si elle faisoit faute en la moindre chose. La femme se confiant en ce qu'il luy auoit dit, desista de pleurer, qui estoit vne des occasions pour laquelle sa maladie s'augmentoit de iour en autre: si bien que peu à peu elle fut guerie. Depuis elle ne prit assez pres garde au billet, à cause qu'elle n'auoit plus mal aux yeux, tellement que s'aperceuant qu'elle auoit perdu ce en quoy elle auoit si grande fiance, elle recommença à pleurer, & son mal à rengreger. Le billet auoit esté troué par vn autre, qui l'auoit ouuert & leu, & troué dedans escrit en Alemand: Der teuffel kratze

Billet ridicule pendu au col.

dir die augen auff, vnd ſcheiſſe dir in die lœcher: ce que eſtant tourné de mot à mot, ſignifie, le diable te creue les yeux & en rempliſſe les pertuis de ſa fiente. S'il y euſt eu quelque vertu en ces paroles, il n'y a point de doute qu'elle n'euſt perdu les yeux: car ils luy euſſent eſté arrachez, & remplis de la fiente du diable.

CE que Pline raconte de Marc Seruile Nouian prince Romain, n'eſt beaucoup diſſemblable à ce que i'ay dit, craignant d'eſtre chaſſieux, & auant que nommer ceſte maladie, ou que quelque autre la luy euſt predite, il eſcriuoit dedans vn petit billet les deux lettres Grecques, P & A, & les pendoit à ſon col auec vn petit filet.

Autre breuet pendu au col. AINSI vn certain preſtre pendit vn petit billet couuert de cuir, conſacré deſſus l'autel par vne meſſe, au col d'vne fille poſſedee quelquesfois du diable, & agitee d'vne fureur terrible: à laquelle il promit gueriſon par ce moyen, à telle condition toutesfois qu'elle demeureroit touſiours en ferme opinion de ce billet: car il diſoit que la où elle n'en tiendroit conte, elle retomberoit en ſon mal. Pour ceſte cauſe chacun ſe mettoit en peine que le billet fuſt bien gardé. En fin vn iour que ma femme Iudith eſtoit allee à noſtre meſtairie, elle entendit la miſere de ceſte pauure fille, dont elle la manda. Eſtant venue, elle l'admonneſta ſoigneuſement & religieuſement, qu'elle euſt à mettre ſa fiance en Dieu defenſeur & protecteur des afligez, qu'elle chaſſaſt les tromperies du diable, en meſpriſant le conſeil du preſtre plein de ſacrilege. Et pour autant que la table eſtoit couuerte pour diſner, elle la pria de prẽdre le repas, ce fait elle luy oſta ſon billet hors du col. Dont ceux qui eſtoyent preſens s'eſtonnerent & s'eſpouuanterent, tellement qu'ils ſe retirerent de la chambre, où ils laiſſerent ſeulemẽt ma femme & ma fille Sophie auec la demoniaque: car ils craignoyent qu'elle ne rentraſt en furie, & ſe iettaſt ſur les aſſiſtans comme elle auoit accouſtumé de faire: pourautant qu'ils voyoyent qu'elle n'auoit plus ſa ſacree anchre de ſalut, au moyen de laquelle comme ils penſoyent, elle demeuroit en repos, comme en vn havre de grace. Ce pendant ceſte fille obeiſſant aux admoneſtemens de ma femme, print le repas ſans aucun ſigne de pertubation d'eſprit: ains au contraire

toute resiouye & tellement endoctrinee, que sans plus se laisser destourner de la vraye & viue fiance qu'on doit auoir en Dieu, elle s'est depuis tousiours bien portee. Le cuir estant couppé on trouua vn petit papier iaunastre, tout plain, & sans characteres, lequel ma femme ietta dedans le feu, en la presence de la fille.

ADIOVSTONS encor vn exemple d'vn autre demoniaque. Estant assailli par vn prestre fort outrecuidé, a force coniurations & fouldres d'exorcismes, tellement que le diable sembloit vouloir desloger: pource qu'il ne sortoit pas assez tost au gré de cest exorciste, il mit sur la teste du demoniaque vn morceau de bois de la croix caché dans vn estuy: au moins le peuple le croyoit ainsi. Apres que l'exorciste se fut fort tourmenté, le diable commença à dire. Combien que ie sache que la fiance, que vous auez au bois de la croix en laquelle Christ a esté pendu, soit fausse & meschante, atendu qu'à la verité c'est vn esclat de bois coupé d'vn gibet, toutesfois vostre obstinee opinion, & l'inueteree fiance de chacun, fait que pour m'acommoder à vos desirs, ie quitteray ce logis, & en sortiray maintenant.

OR n'y a-il personne qui ne voye bien que ceste guerison est captieuse, fallacieuse & perilleuse. Le diable se ioue souuentesfois sous ces choses de peu de valeur, & cependant il fait ce que les sorciers machinent & requierent, tellement que lon pense que toute la force & vertu procede de telles sottes inuentions. C'est donc à bon droit que Rabi Moses Egyptien certifie que ceux sont menteurs & fols qui donnent vne si grande force & vertu miraculeuse à la seule figure, à la seule escriture, aux seuls lineamens, bref, aux seules voix qui naissent par l'atouchement de l'air. Aelie Spartian escrit aussi qu'à iuste cause l'Empereur Antonin Caracalla commanda & ordonna que ceux fussent condãnez, qui portoyent des coliers contre les fieures tierces & quartes, dont aussi Lucian s'est moqué plaisamment. Sainct Augustin encores reiette toutes ces manieres de guerisons, comme superstitieuses, disant: Toutes ces choses sont superstitieuses, qui sont inuentees par les hommes pour faire ou pour adorer les idoles, comme pour faire Dieu, vne creature ou vne partie de creature, ou pour consul-

Li. 1. perplex. chap. 27.

Au dialogue des philosophes li. 2. de la doctrine chrestienne ch. 20. & .27 q. 2. c. illud

ter ou faire paction cõfederee auec les diables, tels que sont les desseins des arts magiques, qui sont plustost racontez qu'enseignez par les poëtes : tels sont aussi les liures des augures & haruspices, encores plus licécieux en folies. Telles & semblables sont toutes les liaisons & remedes que la science de medecine condamne, soit en diuinations, ou en quelques notes qu'ils nomment characteres, ou es autres choses qui sont propres à pendre ou à lier & attacher : dedans toutes lesquelles l'art des diables est meslé, & procede d'vne certaine damnable accointance des hommes auec les mauuais anges. Dôt il apert que toutes ces choses doyuent estre euitees par les Chrestiens, reiettees & condamnees par toutes sortes d'execrations. Il dit aussi au sermon 215. du temps. Si vous voyez quelques vns encores rendre leurs vœus ou aux fontaines, ou aux arbres, cercher les sorcieres, ou deuins, ou les prognostiqueurs, pendre à leurs cols des preseruatifs diaboliques, des characteres, des herbes, ou des sucs: dites-leur, en les reprenant aigrement, que quiconque fait ces maux perd le sacrement du baptesme. Il en dit autant au sermon 241. du temps.

La chemise de necessité.

Les François vsent des chemises de nostre dame de Chartres.

Il ne faut pas oublier icy la chemise, surnommee de necessité, que les Alemans appellent Nothembd, tant celebree par nos ayeuls, & qu'ils auoyét acoustumé de vestir en la guerre contre les coups des dards, des balottes & boulets de canons : tellement que par icelle ils euitoyent tous les dangers belliques & autres incómoditez qui peuuét suruenir aux corps. Les femmes grosses ont vsé de ceste mesme chemise, afin d'acoucher plus soudainement & plus à l'aise. De la elle a esté nommee chemise de necessité, pourtant que lon s'en aidoit en la necessité & qu'alors elle seruoit beaucoup. Il falloit qu'elle fust faite en l'vne des nuicts de la huitaine de Noël, tellement que les filles vierges filoyent le lin au nom du diable, elles le deuidoyent, tissoyent & en cousoyent la chemise. Elles attachoyent deux testes en la poictrine, celle du costé droit auoit vne longue barbe & comme vn morrion en teste : l'autre du costé gauche estoit effroyable à voir, & auoit vne couronne semblable a celle du roy Beelzebub : à chasque costé de ces deux testes y auoit vne croix, & toute la chemise cou-

aroit

uroit l'hõme depuis le col iusques à la moitié du corps, auec les manches. I'en ay veu vne semblable chez vn Gentil-homme de nom, laquelle il auoit recouuree d'vn sien oncle qui estoit braue gendarme, lequel auoit acoustumé de se fortifier d'icelle, & y adioustoit grande fiance: comme plusieurs Empereurs & autres grands seigneurs ont acoustumé de faire. Toutes ces choses toutesfois estans ainsi superstitieuses, sentent leur doctrine Satanique.

Que plusieurs grands Medecins se sont aidez de liaisons, characteres & charmes: Item de la guerison Homerique & du miracle de Vespasian.

CHAP. XIX.

CEPENDANT ie n'ignore pas que plusieurs excellens medecins n'ayent fait vne grandissime faute en cest endroit, aioustans foy à ces *Li.10. cha.*
folies, & du nombre desquels est Alexandre *1.li.9.cha.*
Trallian, tresdocte au demeurant, lequel escrit que l'i- *4. & au*
mage d'Hercule situé droit, & estoufant vn liõ, enchas- *li. 11. en la*
see en vn anneau & portee au doigt, est vn remede cõ- *fin. liu. 12.*
tre la cholique. Aussi conseille-il aux graueleux, aux *cha.9.*
podagres & aux febricitans, non seulemẽt des liaisons, *Io. Gerson*
mais aussi des characteres & des charmes. Il allegue *l'entrepréd.*
mesmes Galien, au traité de la guerison Homerique, comme si laissant les choses, lesquelles aparoissent euidemment, il se fust persuadé auec le temps qu'il y a quelque vertu es autres, laquelle toutesfois il auoit niee auparauant. Le tiltre de ce Traitté est venu de ce qu'Ho- *La gueri-*
mere a escrit, que par paroles le sang auoit esté arresté & *son Home-*
que par misteres les maladies auoyent esté gueries. Aes- *rique.*
se aussi n'a point eu honte d'enchanter par charmes superstitieux les herestes & les petis os arrestez dedans le gauion & en la gueule. Nous auons encores transcrit par ci deuãt des liures de Beniuenius commẽt la fleche auoit esté tiree hors le cofre du corps, par la vertu des charmes. Marcellus allegue des charmes à chasque bout de champ: & Octauian s'en est aidé es Euporistes. Q. Serenus a escrit que ce mot, Abracadabra, escrit en

vn papier, selon la figure qu'il en ordonne, & pendu au col, guerit les fieures, & principalement celles que les medecins nomment hemitritees. Gourdon aussi & plusieurs autres medecins modernes adonnez aux superstitions, ores qu'ils fussent des premiers, ont eu des charmes particuliers, tellement qu'ils en ont inuenté & trouué plusieurs pour arrester le sang, contre les accez du haut mal, contre les acouchemens dificiles, contre les fieures intermittentes & erratiques, contre les vers, les playes, les fistules, les deboitemés des os, les hargnes & ie ne sçay quelles autres maladies. Or quand vous voyez l'experience (dit Auger Ferrier,) confermee par l'authorité de tant d'hommes illustres, que ferez vous? Car ce n'est pas le fait d'vn homme arresté de iugement, que de contreuenir à ce qui aparoit aux sens, & est vne chose temeraire de penser aneantir les experiences des doctes. Et vous mesmes vous me demanderez ce que i'en sens. Ie le diray librement. Car ie ne suis ni superstitieux ni amateur de fables: mais ami de la verité: à laquelle me voulant du tout adõner i'ay bien voulu parler de ces guerisons prodigieuses, afin que ie ne semblasse manquer en quelque partie des operations de mon art. I'ay donques descouuert & aperceu que les euenemens de telle guerison ne procedent point des charactères ni des charmes: mais que la vertu de nostre esprit est telle, que depuis qu'il s'est persuadé quelque chose honneste, & qu'il a perseueré cõstamment en ceste persuasion, il execute puissamment la chose qu'il a commencee, pourueu que l'esprit de celuy sur lequel il agist ne luy soit repugnant & defiant. Car s'il le rencontre ayant fiance & comme coadiuteur, il executera plustost son intention s'il le rencontre ni confiant ni defiãt, la vertu de l'esprit qui opere, ne laissera pour cela d'agir & executer. Cela se void ordinairement es douleurs des dents, esquelles on a acoustumé d'vser souuentesfois de ceste maniere de guerison. Car l'enchanteur esmeut tellement l'esprit du malade qui ne luy contredit point, que la douleur se diminue & cesse petit a petit, pendãt qu'il barbote entre ses dẽts, ou biẽ qu'il agit auec ses charactères. Ce qui n'est pas sans grãde merueille. Mais si d'auenture le malade n'y a point de fian-

Li. 2. de sa methode c. 11. de la guerison Homerique.

de fiance, si bien qu'il estime ce remede estre du tout ridicule, ou bien s'il y a quelques assistás, qui l'empeschét d'y adiouster foy, & mesdisent du remede en sa presence, l'enchanteur ne fera rien: car il a vn esprit repugnant à ce qu'il s'est persuadé.

I'ENTRELASSERAY icy ce qu'il me souuient estre auenu à vne ieune damoiselle, qui fut guerie du mal des dents par le charme d'vn gentil-homme: mais estant reprise de ce qu'elle auoit eu recours à vn remede defendu de Dieu, elle s'en repentit, & la douleur luy recomméça, laquelle toutesfois s'en alla depuis de soy mesme. Quiconque entreprendra d'enchanter sans cófiance & persuasion, celuy la perdra sa peine, si ce n'est qu'il rencontre vn esprit si sot & insensible, qu'il ne puisse apperceuoir que lon le trompe par dissimulation. Ce ne sont doncques point les charmes & characteres qui peuuent ces choses: mais c'est la vertu confiante de l'esprit, lequel s'accorde auec celuy sur lequel il agit, comme a fort bien dit le poëte:

L'esprit qui dedans nous exerce sa puissance
Fait ces choses: en nous il fait sa demeurance,
Et non pas aux enfers, ou aux astres du ciel.

MAIS ceste cófiance & ferme persuasion s'engendre en l'esprit des indoctes, par l'opinion qu'ils ont des characteres & des paroles sacrees: toutes-fois les doctes qui ont l'intelligence des choses, n'ont que faire de l'exterieur, mais conoissans la vertu de l'esprit, ils peuuent par icelle faire des choses merueilleuses: telles que Philostrate raconte auoir esté faites par Apollonius, lors que laissant les afaires exterieures & mondaines, il se fust retiré à la seule contemplation de l'esprit. Parquoy l'esprit indocte, c'est à dire celuy qui ne sait sa puissance & nature, peut bien guerir les maladies apres qu'il s'est confermé par les choses exterieures. Mais le docte & constant guerira par la seule parole: ou bien afin que par vn mesme moyen il excite l'esprit de l'indocte, il s'aidera des choses exterieures, non seulement de celles, desquelles le vulgaire a acoustumé d'vser: mais aussi il en inuentera quelques vnes, qui luy seront pour lors en main, ou dont il se souuiédra. Voila ce qu'il escrit. Mais

M. Thomas Eraſtus excellent medecin refute doctement ceſte opinion de Ferrier, en la 1. partie de ſes diſputes contre la nouuelle medecine de Paracelſe.

Enneade 7. liu. 3.

Or afin que lon entende plus manifeſtement que le diable ſouuentes-fois beſongne & ſe ioüe pour le dannement des hommes en ces gueriſons, qui ſont ordonnees outre le cours de nature, ie tranſcriray icy les paroles d'Antoine Sabellique. C'eſt vne choſe eſmerueillable, dit-il, de combien d'impoſtures les malins eſprits s'aidoyent pour aueugler les yeux tant du Prince que des autres, du temps que Veſpaſian eſtoit en Alexandrie. Car pendant, qu'il ſacrifioit, Baſilides ſon ſerf afrãchi & qui pour lors eſtoit abſent, fut veu, comme s'il luy euſt miniſtré, ſi bien que le nom Royal fut comme vn augure du futur Empire. Vn peu apres, ainſi qu'il eſtoit aſſis au tribunal, deux hommes du peuple luy vindrent demander l'aide que Serapis leur auoit annoncee & monſtree: l'vn eſtoit aueugle & l'autre eſtoit boiteux, & diſoyẽt qu'en dormant ils auoyẽt eſté admoneſtez que l'aueugle verroit clair, ſi Veſpaſian daignoit oindre ſes yeux de ſa ſaliue: & que l'autre iroit droit s'il le touchoit de ſon pied. Mais comme chacun reiettoit cela & que lon penſoit tels faits impoſſibles, Veſpaſian n'oſa l'experimenter du commencement: toutes fois il fut tant prié par ſes amis, que en pleine aſſemblee il experimenta l'vn & l'autre: tant que l'euenemẽt s'en enſuyuit. Car le diable, qui eſtoit adoré ſous le nom de Serapis par toute l'Egipte mere d'erreurs, craignoit que l'Egliſe des Chreſtiens, nouuellement eſleuee en ceſte ville, ne le chaſſaſt de ſon ancienne habitation. Et preuoyant que deux malades deuoyent eſtre gueris en ce meſme iour, il les incita d'aller demander ſecours à Veſpaſian, à fin que par l'euenement qui en deuoit enſuyure, & par la faueur de celuy qui deuoit eſtre Empereur, la maieſté & le credit de l'oracle fuſt augmenté, & que Veſpaſian eſtant Empereur, ne s'adonnaſt & ſe tournaſt vers la ſplendeur de la vraye lumiere.

Miracle de Veſpaſian par qui fait.

Des liaiſons, colliers, & fermaillets naturels. Item que les diables ne peuuent eſtre attirez ni chaſſez par aucunes plantes ou matieres terreſtres.

CHAP.

CHAP. XX.



IE ne veux toutes-fois desroger aucunemét aux liaisons, colliers & fermaillets naturels car il y a plusieurs substances, lesquelles en leurs naissances, à raison de leur specifique & indiuiduale constitution (s'il m'est loisible de parler ainsi) reçoyuent vne vertu celeste, qui par vne cõtrepassion naturelle & oculte, empesche, & lie les actions des autres, dont est venu le nom & le commencement de la liaison naturelle. Ainsi la presence du diamant & de l'aux empesche l'operation de l'æmant, si bien qu'il ne peut tirer le fer, ainsi que naturellement il a acoustumé faire. l'huile aussi empesche que l'ambre ne tire la paille. Les colliers & fermaillets naturels ont vne raison naturelle, par laquelle ils agissent: aussi quelques medecins disent qu'il en sort des vapeurs, lesquelles estans occultement atirees par la respiration peuuent par leur vertu & faculté changer la cause de la maladie & remettre le corps en sa premiere santé. Pour ceste raison nous auons acoustumé, contre le haut mal, de pendre au col de la racine de Piuoine masle nouuellemét tiree de la terre, & de la Morgeline à la fleur rouge: nous vsons aussi en mesme façon de la fiente de loup & de son boyau contre les douleurs de la cholique, non pas à raison d'vne vertu d'enchantement, comme pense Pamphile le medecin, mais à cause d'vne vertu naturelle occulte, comme i'ay dit, ou bien à cause de quelques esprits harmoniques, ainsi que veut la pluspart des medecins modernes. Parquoy Galien les ayant experimentez veut que lon se fie aux periaptes ou colliers, en telle façon que la vertu de leur similitude ou semblance soit celle qui aide, & non les paroles des magiciens enchanteurs. Theophraste soustient ceste mesme opinion, disant: Il faut plustost penser ces choses estre absurdes, qui estant liees & pendues sont nommees contraires aux sorcelleries, & qu'on pense porter vne aide souueraine tant aux corps qu'aux maisons, encores que elles soyent controuuees par les hommes qui desirent de celebrer & magnifier leurs sciences. De là nous voyons qu'il n'y a aucune contrepassion entre les esprits

Voyez Theodore Prisc. medecin escriuant à Eusebe, liure dernier.

Li. 10. de simpl.

Li. 6. de l'histoi. des plātes.

malins & le Moly & le Millepertuis, encores que les superstitieux & credules le nomment la fuite des diables: aussi ne deuons nous penser que les malignes vapeurs des mauuais Dæmós puissent estre chassez loin de nous par autre puissance que par celle de Dieu. Autant en faut-il penser des testes des loups attachees contre les portes. Aussi à grand peine conois-ie maison où la fenestre soit plus ouuerte aux diables, qu'en celles esquelles on baille la garde des portes à ces testes. Ie sçay bien que quelques auteurs renommez & d'autorité ont escrit que ces herbes pendues en la maison chassoyent toutes sorcelleries loin des hommes & du bestail: ie say bien aussi que mesmes ils ont escrit que par la vertu du chardon Cnebusien, lequel est nommé aussi Cuns par les Egyptiens, on fait venir le diable & parle-on auec luy: mais il ne les faut croire outre les limites de verité, dautãt qu'il a esté plus aisé de leur faire croire ces choses par les arts simulez du diable, qu'il n'y a pas à ceux, qui ayãs vestu Iesus Christ, ont conu les tromperies de Satan. Pour ceste cause les histoires tesmoignent que les excellens esprits des anciens ont esté bien fort empestrez & enlassez dedãs les labyrinthes des practiques & prognostications diaboliques, lesquels ont cessé & sont deuenus muets par l'auenement de Iesus Christ, ainsi que plusieurs tesmoignẽt. Les diables sont esprits, & tout ainsi qu'ils ne peuuent estre attirez par aucunes plãtes ou autres matieres terrestres, ne peuuent aussi en estre chassez: encores que souuentesfois ils dissimulent fallacieusemeut à ceux qui les adorent, que par la vertu de quelques choses ils sont inuitez, attirez, trainez, contraints, voire chassez: ce qu'ils font afin de les rendre tousiours plus serfs par vne malheureuse croyance. Aussi S. Thomas tesmoigne, allegãt S. Augustin au vingt vnieme liure de la Cité de Dieu, que les diables sont attirez par plusieurs especes de pierres, d'herbes, de bois, d'animaux, de charmes, de ceremonies: non pas ainsi que les animaux sont attirez par les viandes, mais comme par des signes spirituels, pourueu qu'ils leur soyent offerts en signe d'vn honneur Diuin, dont ils sont tres-cupides. Parquoy le sorcier s'aide de ces choses à la solicitation du diable, & ce expressément ou tacite-

Le Moly. *Le Millepertuis.* *Fuite des Dæmons.* *Les testes des loups.* *Dio. lib.* 3. *chap.* 37. *Pline liu.* 28. *ch.* 10. *Dios. lib.* 3. *chap.* 15. *Proclus de la Magie & sacrif.* *I. François Pic oppugne fort ces opiniõs, li.* 7. *chap.* 5. *de la prognost. superstiti.* *S. Augu. de la Cité de Dieu.* *Eusebe li.* 5. *cha.* 18. *& liu.* 8. *cha.* 6. *Pline li.* 30 *chap.* 1. 1. *partie. q.* 115. *art. ad* 3.

cite-

citement par la paction de l'inuocation : ou bien pour difamer les creatures de Dieu : lesquelles sont bonnes d'elles mesmes, ou pour exciter vne plus grande croyance, & pour deceuoir dauãtage la foy & les ames des hommes perdus, lesquels s'aident de telles choses en leurs inuocations. Ce n'est dõques pas le sorcier, mais plustost le diable qui vse de ces choses, comme estans de grande efficace à vn tel sorcelage, & s'en aide comme des signes de la paction qu'il a faite auec le sorcier que desia il possede comme celuy qui l'adore, comme vn heretique & vn homme desuoyé de la foy. Voila ce qu'il escrit. Ie ne veux pas dire toutesfois qu'il n'y ait des corps, comme sont les melancholiques ou choleriques, lesquels pendant qu'ils sont agitez par le diable, ont aucunement apaisez, changez & soulagez de leur mal par aplications de quelques choses, ou par l'harmonie des sons : comme nous lisons que Saül fut apaisé 1. *des Rois*
& rendu plus doux par le moyen de la musique qui luy 16.
adoucissoit l'ouye,

Par quelles matieres les anciens & ceux de l'Eglise Romaine pensoyent que les diables & sorcelleries fussent chassees.

CHAP. XXI.

CEVX de ceste religion pensoyent que le soulphre chassast les diables, lors qu'on en faisoit vn persum : duquel les prestres, comme escrit Proclus, auoyent acoustumé d'vser en leurs purifications, comme aussi ils faisoyent de Bitum, & d'eau marine : car le soulphre purifie à raison de la subtilité de son odeur, & l'eau marine à cause d'vne partie ignee qu'elle comprend en soy. Pour ceste raison Ouide a escrit de Medee:

Trois fois par feu, trois fois par eau coulante,
Trois fois par soulphre à la senteur poignante,
L'homme vieillard par sa main fut purgé.

On dit aussi que la quintefueille a la vertu de purifier : & pour ceste cause les prestres anciens auoyent acoustumé d'en vser. Aussi dit-on que les rameaux de l'oliuier sont de si grande vertu & pureté que si vne pail-

larde plante l'oliuier, l'arbre demeurera tousiours ſterile, ou bien il ſe ſeichera du tout. Ils penſent auſſi que l'encens ſoit propre pour telles purgations, comme auſſi ils eſtiment de meſme vertu la mirrhe, la veruaine, la valeriane, (que les Arabes appelent Phu) le Palma-Chriſti porté ſur ſoy, la racine de couleuree, & la racine de Saraſine ſeiche & miſe en perfum : Item la benoiſte, la ſanemode ou galliot, & la ſcille pendue ſur l'entree de la porte. Aucuns ont attribué telle vertu à la veronique, qu'ils eſtimoyent vne maiſon preſeruee de toute ſorcellerie, ou ceſte herbe eſtoit plantee. On dit qu'il croiſt en Morauie vne herbe nommee Holitha qui chaſſe les diables.

Les choſes que lon pẽſe auoir la vertu d'oſter la ſorcellerie.

AVTANT en penſent-ils de l'amer d'vn chien noir mis en perfum, & diſent que ſon ſang oingt contre toutes les parois, eſt de grande eficace tant à chaſſer les malins eſprits, que les ſorcelleries en quelque lieu qu'elles ſoyent. Il y a encores pluſieurs choſes recommandees contre les faſcinations & charmes, cõme le petit noyau des dattes limé deſſous la dent : la racine du ſatyrion à ſcauoir de la femelle, laquelle eſt diſtinguee par entrenœuds & par la plus grande abondance de tiges. Ariſtote dit que la rue eſt vn preſeruatif contre la ſorcellerie & le charme. Et Dioſcoride a eſcrit que l'Aliſſum pendu en la maiſon, eſt vn grand preſeruatif contre les ſorcelleries des hommes & des beſtes à quatre pieds. Item vn des rameaux de la troiſieme eſpece de Rhamnus mis aux feneſtres & aux portes. Appion le grammarien dit que la Cynocephalie eſt de meſme vertu. Auſſi penſent-ils que l'herbe que nous nommons les gans noſtre-dame eſt de grande eficace contre le charme, & ce par le teſmoignage de Virgile, qui à eſcrit aux Bucoliques.

Li.3.c.89.

Pline li.30 chap.2.

Enlaſſez voſtre chef des gans de noſtre dame
De peur que cy apres la langue trop infame
Ne face quelque tort au poete futur.

NOVS liſons encores que le cuir du front d'vne Hyene reſiſte au charme. On raporte auſſi à ce propos pluſieurs pierres tant d'Albert que des autres qui ont eſté comme les foires marchãdes des diables, & y adiouſteton quelque foy. Ainſi Denis eſcrit que le iaſpe eſt contraire

traire aux apparitions des esprits. Ils racontent aussi que le corail rouge pendu au col des enfans, ou enchassé dedans des brasselets, & porté au bras, voire seulemét retenu en la maison, a vne grande prerogatiue contre les charmes. Ils disent que la pierre nommee Lyncurium empesche que les yeux ne soyent trompez & charmez: que l'Heliotropienne les esblouit: qu'elle rend inuisible celuy qui la porte: que le perfum de la pierre Lipparis fait sortir toutes les bestes: que la Synochitte fait sortir les ames des enfers: l'Aymant fait paroistre les images des dieux: & que l'Enectis mis dessous la teste de ceux qui dorment, leur fait rendre des oracles. Mesué escrit superstitieusemét que l'huile de gagate estant consacré est bon pour les demoniaques. On dit aussi que le perfum fait des plumes de Huppe, chasse tous les phantosmes. Il s'aident aussi des œufs es purgations, & les œufs sont nómez purgatifs, comme Ouide le monstre disant: Li. 3. des Antid.

La vieille y vienne aussi: qu'elle face en la sorte
Que le lict & le lieu soit purgé: qu'elle apporte
Du soulphre auec des œufs dans sa tremblante main.

On a pensé qu'en mangeant d'vn Piuert on estoit gueri de la liaison: que le perfum fait de la dent d'vn hóme mort en fait autant, & que lon est aussi gueri de ceste maladie quand on oingt tout le corps auec l'amer d'vn corbeau & de l'huile de Iugiolaine, selon Cleopatre: comme aussi on fait par le moyen du vif-argent enfermé en vne plume, ou dedans les escailles d'vne auelaine bié bouchee & atachee auec de la cire, puis mise sous le cheuet de l'ensorcelé, ou dessous le sueil de la porte par laquelle il doit entrer en la maison, ou en la chambre.

Cevx de nostre religion n'auront garde de faillir á m'alleguer le perfum que Tobie fit auec le cœur & le foye du poisson mis sur les charbons, par l'odeur duquel le diable s'en alla au plus loin de l'Egipte, où l'Ange l'atacha: toutesfois ie leur respódray que le diable ne s'en alla pas tant á cause du perfum, comme il fit par la chasteté & assiduelle oraison que Tobie le ieune & sa femme faisoyent á Dieu misericordieux, & par l'institution de l'Ange. Tob. 7. Tob. 6.

Evsebe raconte que le dieu Serapis, nommé Plu-

ton par les Grecs, donna quelques marques aux Egyptiés par lesquelles le diable estoit chassé, mesmes qu'il enseigna à ceux qui l'en requeroyent, comme les diables, aparoissans en figures de bestes brutes, espioyent à faire mal aux hommes: entre lesquels ceux estoyent plus en danger, qui se remplissoyent de plus exquises viandes. Les anciens auoyent acoustumé de cracher en leur sein contre les fascinations & charmes. Aussi lisons nous en Theocrite:

Il crachera trois fois dedans mon sein.

Et Ouide:

Chacun de vous crache dedans son sein.

Contre les tempestes. ON pése encores que les tépestes des diables aëriés sont apaisees & dissipees par vn grand bruit & par la fumee des herbes qui sentent mal. Et Gaudetius Merula dit que les femmes d'Italie en téps de tépeste ont acoustumé de brusler à couuert des herbes de mauuaises senteurs, comme si elles estoyent descendues de la boutique des Academiques. Les prestres ont recours en ce temps à leurs cloches, & se fient dauantage à ce grand bruit, lequel n'est d'aucune efficace enuers Dieu, qu'ils ne font pas aux oraisons & aux iusnes: imitans en cela les Thraciens, lesquels sentans aprocher la tempeste commençoyent à crier horriblement & esleuer leurs voix dedans les nues, estans armez de toutes pieces, & tenans leurs espees en leurs mains auec des cymbales.

Liu.1.ch.5. des choses memorables.

Li.3.ch.8. des septentrionnaux. Olaus le Goth escrit encore le semblable des peuples septentrionnaux, lesquels excitoyent vn son esclatant contre les nues, & tiroyét à coups de traits dedans l'air, voulans monstrer qu'ils donnoyent aide à leurs dieux, lesquels ils pensoyent estre pour lors assaillis par les estrangers. Ils n'estoyent encore contens de ceste temeraire superstition, mais ils auoyent & gardoyent à ce mesme vsage des marteaux de cuyure d'vne pesanteur presque incroyable, lesquels ils nommoyent marteaux de Iupiter, & les reseruoyent par grandes ceremonies, afin que par le moyen d'iceux, comme par les tonnerres Claudians, & par ceste chose inusitee ils esleuassent vn bruit dedans le ciel, lequel ils pensoyét estre excité par leurs marteaux, car ils cuidoyent par la force & vertu de ce son si estrange, qu'ils imitoyent des ouuriers & artistes,

Marteaux de Iupiter.

ſtes, leurs dieux eſtre pluſtoſt fauorables à leurs guerres: ce qu'ils obſeruoyent fort ceremonieuſement. L'vſage de ces marteaux de Iupiter a duré iuſqu'à l'an mil cent trente. L'hiſtoire des Gots au dixhuitieme liure, chapitre ſeizieme, dit que les Saxons s'aidoyent auſſi de telle ſorte de marteaux.

Nos peres auſſi ſe ſont perſuadez l'eſpace de lõgues annees, par le moyen d'vne mauuaiſe doctrine qu'ils receuoyent de leurs curez, que l'Armoiſe pendue en la maiſon le iour de S. Iean Baptiſte, cõme auſſi pluſieurs autres arbriſſeaux & plantes: des chandelles & flãbeaux benits à quelques certains iours plus feriaux, ou bien exorciſez par ie ne ſay quels autres moyés & allumez à la neceſſité: eſtoyent d'vne grande vertu, & auoyent comme vne prerogatiue contre les tempeſtes, les foudres, les tonnerres: contre la puiſſance & les œuures du diable, & toutes autres ſortes de ſorcelleries. Pendant les tempeſtes auſſi on court incontinent par troupes aux cloches, & les fait-on ſonner à toute force & volee, comme ſi elles eſtoyét vn tres-ſouuerain remede & comme vne anchre ſacree contre tous ces dangers. Martin d'Arles eſcrit que quelques vns allument vn petit faiſſeau d'herbes, lequel a eſté benit au iour ſainct Iean, eſtimans qu'il eſt d'eficace contre les tonnerres, les foudres, la greſle: & que par le perfum d'iceluy le diable eſt chaſſé & les tẽpeſtes apaiſees. Mais il ne faut pas que l'antiquité preſcriue cõtre la verité: car c'eſt la foy qui eſt ſpirituelle, laquelle chaſſe le diable: c'eſt la parole de Dieu qui eſt d'eficace par l'eſprit: dont nous liſons pluſieurs anciens teſmoignages & exemples dedans les ſaincts & ſacrez liures de verité, leſquels on ne pourroit refuter.

Au traité des ſuperſt. nombre 9.
Matth. 4. Marc. 1. Luc. 4.

On vſe d'vne ſemblable ſuperſtition en l'Apennin d'Italie entre Boulongne & Piſe: car incontinent que la tempeſte commence à s'eſmouuoir, les femmes ſortent dehors, & leuant les mains en l'air, elles l'arreſtent auec vn fromage fait le iour de l'aſcenſion noſtre Seigneur, & marqué par deſſus en croix bourguignonne, auec vne corde qui paſſe au trauers en croix: ſi bien que par ce moyen elles penſent eſtre deliurees de la tempeſte. Là meſmes elles gardent vn œuf ponnu le iour de

l'ascension,& l'attachent au haut du toict de la maison, & croyent que par ce moyen la maison est hors des dangers de la tempeste. Les autres mettent la table au milieu de la chambre & mettent dessus entre deux cierges allumez la pierre Ceraunienne,laquelle sue incontinent, & pensent que ce soit vn miracle, encores que cela se face naturellement, tout ainsi comme quād les vitres des fenestres rendēt de l'eau en mesme temps en la maniere qu'elles font en vn poisle.

POVR ce mesme effect on vse de quelques exorcismes pour consacrer plusieurs herbes, tellement qu'elles seruent pour la santé de l'ame & du corps de ceux qui en vsent: & prie-on que loin des hommes & des bestes qui en gousteront,la pourriture & tous autres phātosmes du diable soyent esloignez.

Eau benite L'EAV que Dieu tout puissant à creée pour vne infinité d'vsages,doit estre raportee en cest endroit, apres auoir acquis des plus grādes vertus par les paroles qui s'ensuyuēt.Ie t'exorcise creature d'eau au nom de Dieu le Pere tout puissant, & au nom de Iesus Christ son fils nostre Seigneur, & en la vertu du S. Esprit, à fin que tu sois faite eau exorcisee pour chasser toute puissance de l'ennemy, & pour arracher & desraciner le mesme ennemy auec tous ses anges apostats. Alexandre premier Euesque de Rome, fut celuy qui commanda que lon exorcisast ceste eau benite pour chasser les diables, afin qu'elle fust gardee au temple & en la maison. Item Regino au 1.liure de la discipline ecclesiastique, chap. 210.dit que l'eau est benite, afin qu'elle sanctifie ceux qui en sont arrousez. Il prouue aussi par le 5. chap. du Concile de Nantes qu'il en faut arroser les maisons, les champs,les vignes, le bestail & sa pasture, la viande & le bruuage des hommes: mais l'Eglise des Grecs l'a condamnee,comme vne chose superstitieuse.

LE sel a aussi sa vertu particuliere,par lequel Helisee,selon le commandement de Dieu,adoucit l'eau de Hierico,laquelle auparauant ne valoit rien. Et maintenant outre cela il est rendu plus sainct & plus excellent contre Satan par le moyen de ces exorcismes. Ie t'exorcise, creature de sel, au nom de Dieu † viuant, au nom du vray † Dieu, au nom de Dieu † sainct, au nom de

de Dieu qui commanda à Elisee le Prophete de te ietter en l'eau, afin que la sterilité de l'eau fust guerie: à ce que tu sois fait sel exorcisé pour le salut des croyans: à ce que tu sois fait la santé du corps & de l'ame à tous ceux qui te prendront, & qu'es lieux où tu seras aspergé tout phantosme, meschanceté & tromperie de la fraude diabolique, & tout esprit immõde adiuré, soit chassé & estrãgé, & cæ. Alexandre I. en l'epistre decretal. I. Idem textu, ext. in c. aquam sale consperſam, de consec. distinct. 3.

METTEZ encores au mesme rang ce tant celebre bausme, lequel a tant de diuerses vertus, outre la suaue odeur qu'il rend, & que Moyse institua en sa Loy, afin que les Roys & sacrificateurs Leuitiques en fussent oingts, pour confermer leur vraye election iusques à ce que le Roy & sacrificateur eternel Iesus Christ eust vestu chair humaine. Ce bausme est purifié de bien plus graues exorcismes en l'eglise Romaine, & est salué par neuf fois, le genouil trois fois en terre, auec vn grãd barbotement de telles paroles: Ie te salue saincte huile: ie te saluë par trois fois S. Chresme: ie te salue par trois fois S. bausme. On a opinion que non seulement par la vertu de ce S. bausme le diable est chassé, mais aussi on croid que le S. Esprit est substitué en son lieu. Mais ie veux bien que le lecteur Chrestiẽ sache qu'il n'y a rien moins que vray bausme en toutes ces ceremonies.

Que le diable ne peut estre tiré par aucune herbe: comme Iosephe le maintient. Item de la racine nommee Baaras.

CHAP. XXII.

OR quant à ce que Iosephe se glorifie, qu'en la presence de l'Empereur Vespasian il vid vn Iuif nommé Eleazar, lequel par l'aplication d'vn anneau qu'il auoit, ou estoit enchassee la racine trouuee par Salomon, tira le diable par le nez d'vn demoniaque à qui il le bailla à flairer, lequel estant tombé en terre, fut banni par le mesme Eleazar en prononçant vn charme de la coniuration Salomonique. Quant à ceste histoire, di-ie

il faut certainement confesser que Iosephe Hebrieu, Vaspasien ethnique, & Eleazar Iuif furent trompez par les impostures du diable, lequel faisoit semblant d'estre tiré par la puissance de la racine attribuee à Salomon, bien que de sa propre volonté il desistast par la permission de Dieu, & non contraint : car il fait semblant d'estre contraint pour tromper autruy plus cauteleusement. Ce qu'il faisoit afin que lon adioustast plus de fiance à l'anneau, ou à la fable controuuee touchant la racine du tout inepte à chasser le diable, que non pas à vn seul Dieu, lequel est le vray chasseur de Satan, & auquel par vn legitime ordre des choses nous deuons auoir recours. Et afin que l'issue de ceste farce prinst fin par vne mesme menterie, qu'estant meschant de soymesme, il fust couuert d'vn beau manteau, ne fust remis en doute & eust plus d'authorité, il fut attribué à Salomon, sous la renommee & bonne opinion duquel le diable cependant pouuoit establir & asseurer toutes ses fraudes & fallacieuses inuétions. Toutesfois il apert qu'il a esté le prince de la vraye sapience, & du tout destourné de la superstitieuse magie des diables, mesmes au contraire qu'il auoit acoustumé, comme nous trouuons es histoires des Hebrieux, de disputer des arbres & des herbes depuis le cedre du Liban iusques à l'hyssope: Item des bestes cheualines, des oiseaux, des serpens & poissons. Ce qui demonstre seulement vne conoissance des chosses naturelles, ou bien, si vous l'aimez mieux, vne naturelle magie. Si ce n'est que quelqu'vn vueille soupçonner trop obstinémét que pour l'amour de ses femmes il ait voulu aprendre les curieuses sciences.

Liu.7.ch. 25. de la guerre des Iuifs.

POSSIBLE que ceste racine est celle que le mesme Iosephe descrit en vn autre endroit : & afin que les impostures & tromperies du diable soyent mieux descouuertes, ie ne feray aucune dificulté d'en escrire icy l'histoire. Au reste, dit Iosephe, en la vallee qui enuirône la ville du coste de Septétrion, il y a vn lieu nómé Baaras, où croist vne racine aussi nommee Baaras, qui resemble de couleur à la flamme : & resplendit sur le vespre, comme iettant des rayons, de laquelle on ne peut pas aisément aprocher : on ne la peut aussi facilement arracher:

cher: car elle se recule aussi tost qu'on y veut atteindre, & ne la peut-on arrester, sinon quand on espand dessus de l'vrine de femme, ou du sang menstrual. Il y a dauantage, que si quelqu'vn la touche, c'est vne chose bien certaine qu'il en mourra, si dauanture il ne porte de la mesme racine pendue en sa main. Toutesfois on la prend d'vne autre façon sans danger, qui est telle: On essarte tout à l'entour, tellement que bien peu de reste de la racine demeure dedans la terre: puis on attache vn chien à la racine, lequel voulant suyure celuy qui l'a attaché, il arrache facilemẽt ceste racine, & meurt bien tost apres, comme au lieu de celuy qui la deuoit arracher & oster de là, dautant qu'apres la mort du chien, il n'y a nul danger de la prendre. Elle a vne vertu en soy qui fait mettre les hommes en danger pour la tirer de terre. Car si seulement on applique ceste racine aux malades qui sont possedez des esprits malins, qui sont esprits d'hommes meschans ayans mal-heureusement vescu, qui reprennent les autres viuans, & qui tuẽt ceux qui ne sont point secourus, elle les chasse hors. Voila ce qu'en escrit Iosephe. Toutesfois on estimera moins de ceste racine, si lon regarde plus attentiuement & d'vn œil plus subtil de l'entendement, le moyen de la tirer de terre. Or cy dessus nous auons monstré qu'on ne sauroit attirer ni chasser les diables, par vertu d'vne matiere terrestre. Aelian escrit presque le mesme au 14. li. ch. 27. d'vne herbe magique nõmee Cynospaste autrement nõmee Aglaophotis, & pẽse-on que c'estoit la racine de Baaras sus-mentionnee. De iour elle se cache parmi les autres herbes ausquelles elle ressemble, & ne la peut-on conoistre. Mais de nuict on la void luire cõme vn estoile, & auoir vne splendeur de feu, si qu'on la peut aisément choisir entre les autres, & par ainsi ayans mis quelques marques autour de la racine ils s'en vont, & sans cela ils ne pourroyent la reconoistre de iour. Au matin ils viennent & trouuent l'herbe à leurs marques, mais ils se gardent biẽ de l'arracher ni de fouiller à l'entour: car ils disent que le premier qui la touche, ne conoissant pas la propriete d'icelle, meurt incontinent. Ainsi donc ils amenent vn ieune chien qui n'a mangé de vingtquatre heures au parauãt, & lient biẽ fort d'vn

cordeau ceste herbe au plus bas de sa tige, puis attachent à l'autre bout du cordeau leur chié auquel ils presentent à quelques pas de là force chair cuite,& eux se tirent fort loin. Le chien flairant la chair tire de toute sa force pour l'aller prendre, & ainsi arrache ceste herbe: mais si le Soleil luit sur les racines d'icelle, le chien meurt soudainemét. lors ils l'enterrét auec quelques ceremonies secrettes, comme estant mort à leur seruice & pour l'amour d'eux. Pline au 4. liure cha. 17. entre autres herbes magiques enseignees par Democrite, fait mention d'vne apellee Aglaophotis, à cause de son excellente couleur: & croist parmi les marbres de l'Arabie du costé de Perse, à raison dequoy aussi on l'appelle Marmorite: & dit que les magiciens s'en seruent, quand ils veulent faire venir les malins esprits.

On raconte vne presque semblable fable de ce petit homme, que lon fait auec des racines de Mandragore, de roseau, de coulevree, & de quelques autres plãtes. Car les imposteurs engrauent en icelles, pendant qu'elles sont encores vertes, la forme d'vn homme ou d'vne femme: & fichent de la graine de millet ou de l'orge es parties esquelles ils veulent que le poil naisse: puis ayant fait vn trou en terre, ils l'enfouissent & la recouurent de sablon, iusques à ce que les petis grains ayent ietté leurs racines, ce qu'ils disent estre parfait en l'espace de vingt iours tout au plus. Lors ils la retirent derechef, & auec vn cousteau bien trenchant ils rongnent les petis filaments des grains & les acommodét si bien, qu'ils ressemblent à la barbe, aux cheueux, & aux autres poils du corps. Ils font acroire au simple peuple sot & niais, que ces racines, qui representent la figure d'vn homme, ne peuuét estre tirees de terre qu'auec vn tresgrand peril & danger de la vie: & que pour les tirer ils y attachent vn chien, qu'ils s'estoupent les oreilles auec de la poix, de peur qu'ils n'entendent les cris de la racine, lesquels entendus les feroyent tous mourir sans qu'il en peust eschaper vn seul. Les vertus que lon raconte estre en ce petit homme ainsi fait & forgé sont estranges: ils disent qu'il est engendré dessous vn gibet, de l'vrine d'vn larron pendu, & qu'il a de grandes puissances contre les tempestes, & ie ne say

quelles

quelles autres calamitez. Toutesfois ce ne sont que folies.

Ce qu'on lit au second des Decrets est memorable: Tousiours le diable caché sous les fausses couuertures se manifeste lors qu'il contrefait les choses qui sont es personnes, sous lesquelles il a enuie de tromper. Toutesfois si quelqu'vn s'opose au contraire, & qu'il die: comment est-ce que ces choses que les deuins predisent auiennent? ou comment peuuent-ils donner remede aux malades, ou enuoyer les maladies aux sains, s'il est ainsi qu'ils n'ayent aucune particuliere vertu ou puissance? Nous luy baillerons ceste responsé: Que pour ceste raison personne ne les doit croire, si quelquesfois les choses, qu'ils prognostiquent, auiennent, ou bien s'il semble qu'ils guerissent les malades, ou qu'ils blessent ceux qui sont en bonne santé: pourautant que ces choses sont faites par la permission de Dieu, afin que ceux qui oyent ces choses & les entendent, soyent esprouuez & qu'il aparoisse de quelle foy ou deuotion ils sont enuers Dieu. Comme on lit au Deuteronome que Moyse selon la parole de Dieu, cõmanda au peuple qu'il n'eust à croire au prophete ou au sõgeur, encores que le signe ou miracle qu'il auroit predit auint: si ce qu'il dit destourne du vray seruice de Dieu.

Cha. 26. q. 5. Episco.

Deuter. 13.

Le grief & abominable abus des prestres exorcistes.

CHAP. XXIII.

DAVANTAGE il y a des hommes sots, temeraires & audacieux, qui s'appelent gens d'Eglise, mais mondains par trop, à raison de leur orde & sale vie, tels que les demande celuy qui iouë le principal personnage en ceste farce, qui estans appelez pour guerir ceux que lon pense estre ensorcelez ou demoniaques, par leurs exorcismes acoustumez & par la formule de certaines ceremonies obseruees, acourent pour guerir la maladie ou pour chasser le diable, lequel quelquesfois se retire de sa propre volonté, au moyen de leurs execrables blasphemes: & se iouë ainsi pour tousiours

Superstitieuse guerison des ensorcelez. establir & confermer l'impieté. Ce sera bien fait de mettre ces exorcistes au nombre des enchanteurs & sorciers. Mais afin que lon puisse conoistre, comme on fait le lion par les ongles, leurs impostures, i'en descouuriray icy quelques vnes qu'ils obseruent. Apres qu'ils ont fait confesser celuy qui doit estre coniuré, ils font cercher diligemment par toute la maison, dedans les licts, & dedãs les coussins & oreillers & dessous le sueil, de la porte, s'il y a point quelque matiere de sort ou *Abus des exorcismes* charmes, laquelle doit estre aussi tost bruslee. Certainement ceste superstition n'est point venue des Apostres, ni de la primitiue Eglise: car si par les exorcismes les sorcelleries du diable sont entieremẽt gueries, pourquoy ces choses de peu de valeur cachees aux anglets de la maison, ou enfouies dessous terre, aurõt elles pouuoir d'empescher, puis qu'elles ne touchent aucunement le corps, & ne font aucun mal par leurs vapeurs? Cela fait, l'ensorcellé tient vne chandelle en la main, & s'agenouille en terre: on luy iette de l'eau benite, & luy attache-on vne estolle à l'entour du col, & outre les oraisons, on recite les Letanies vulgaires, adioustãt à l'inuocation des saincts ces mots: Prie pour luy, ou, Priez, & luy soyez secourable: Deliure-le Seigneur. Puis au lieu d'oraison ils vsent d'exorcismes, lesquels sont continuez pour le moins trois fois la sepmaine, à celle fin qu'en multipliant les intercessions, la grace de *2. de la 2. partie q. 3. chap. 5.* la santé soit obtenue. Les theologiens auteurs du Maillet des sorcieres prescriuent ceste forme d'exorcismes, contre l'euidente doctrine de Christ, qui dit, Venez à *Matth. 11.* moy tous qui trauaillez & estes chargez & ie vous sou*Iean 14.16.* lageray. Ie suis la voye, la verité & la vie. Tout ce que *Matth. 6.* vous demanderez en mon nom à mon Pere, il le vous *Matth. 11.* donnera. Item, quand vous priez ne soyez grand par*Iean 14.16.* leurs, comme les Ethniques, qui pensent par leur babil *Matth. 6.* estre exaucez, ne soyez dõc faits semblables à iceux: car vostre Pere conoit ce dont vous auez afaire, auant que luy demandiez. Ie ne diray pas dauantage de ces ama*ceremonies vaines figure des choses.* douëmens de ceremonies, sinon qu'ils ont quelque aparence de pieté, mais pour autãt que ce sont masques elles n'empeschent point les assauts des meschans esprits: au contraire elles donnẽt quelquefois ouuerture

à plus gran de impieté. Ta parole est la lanterne de mes pieds, dit le Psalmiste, & la lumiere à mes sentiers. Ceste lumiere a vne merueilleuse vertu de chasser les puissances de tenebres, qui la hayssent & fuyent vistement. Celuy qui a esté si hardi que de tenter Iesus Christ, ne craint point vn asperges d'eau benite. Mais il redoute ceux qui sōt vestus de robes lauees au sāg de l'Agneau.

Av reste, l'exorciseur pourra quelquesfois proceder outre l'ordre, & ce par oraisons: & s'il peut bien lire les escritures (ces theologiens parlent en ceste façon, dont il appert que l'exorciseur ne sait pas lire quelquesfois, & moins encores entēdre ce qu'il lit) qu'il lise les quatre premiers Euangiles des quatre Euangelistes: Item l'Euangile *Missus est Angelus*, & la passion du Seigneur, toutes lesquelles choses ont vne grande vertu à chasser les œuures du diable. Qu'il lise aussi l'Euangile S. Iean, *In principio erat verbum*, qu'il la face escrire & pendre au col de l'ensorcellé, & que par ce moyen il attende la grace de santé. Voila leurs paroles.

Novs pourrions refuter plusieurs de ces choses par les tesmoignages de l'Escriture, comme si l'exorciseur n'entend pas ce qu'il dit, & que seulement la langue parle, comment pourra-il veritablement prononcer Amen? Voyez sainct Paul en la premiere epistre des Corinthiens, 14. chapitre: car ie desire estre bref.

Iean l'Anglois dit auoir recueilli de Constantin, Gautier, Bernard & Gilbert, vne recepte pour guerir les epileptiques, lunatiques ou demoniaques: c'est que le malade & ses plus prochains parens apres auoir iusné trois iours, viennent au temple vn iour de vēdredi des quatre temps: qu'il y oye la messe de ce iour là, du Samedi & du Dimanche suiuant. Qu'alors quelque bon prestre (s'il s'en trouue) doit lire sur la teste du patient l'Euangile qu'on lit en Septembre, & en temps de vendanges apres la feste de Sainte croix aux quatre temps, asauoir, Ceste sorte de diables ne peut estre iettee hors que par iusne & oraison, puis il faut deuotement escrire cest Euāgile, le pēdre au col du malade & il sera gueri.

Il me semble que ie puis bien alleguer sur ce passage ce que S. Augustin a escrit sur l'Euangile de S. Iean, *Traitté 7.* en ceste maniere: Les esprits malins se forgent à eux-

mesmes des ombres d'honneur, afin que par ce moyen ils deçoyuẽt ceux qui suyuent Iesus Christ: tellement, mes freres, que ceux qui seduisent: par liaisõs, par prieres, par machinations de l'ennemy, ont acoustumé de messer le nõ de Christ parmy leurs enchantemens. Car ils ne peuuent pas seduire les Chrestiens en baillãt du venin, si ce n'est en y meslant du miel, afin que l'amer soit caché dessous ce qui est doux, & que par ce moyen il soit pris en bruuage: si bien qu'il me souuient auoir conu vn prestre de ce rang, lequel auoit acoustumé de dire: Cestuy est Chrestien desguisé, parlant de ceux qui se laissoyent ainsi seduire. Pour quelle raison est-ce, mes freres, sinon que les Chrestiens ne peuuẽt estre seduits autrement? Ne cerchez donc point Christ ailleurs que là où il a voulu estre presché: & en la maniere qu'il a voulu estre presché, tenez-le, & l'escriuez aussi en vos cueurs. C'est vn rempar cõtre tout assaut & embusche de l'ennemy. Ne craignez point. Il ne tente point si ce n'est qu'il luy soit permis, ou qu'il soit enuoyé. Il est enuoyé comme estant mauuais, par vne puissance qui le maistrise. Il luy est permis quand il demande quelque chose. Et cela se fait, mes freres, nõ pour autre cause sinon à fin que les iustes soyent essayez, & esprouuez, & que les iniustes soyent punis. Que craignez vous doncques? Allez au Seigneur vostre Dieu, & soyez certains que vous n'endurerez point ce qu'il ne veut pas que vous enduriez & ce qu'il veut que vous enduriez est vn fouẽt de correction, non vne peine de damnation. Nous sommes endoctrinez pour aller à l'heritage celeste, desdaignõs nous donc d'estre fouëttez? Voila ce que dit S. Augustin. Escoutõs à ce propos le docte auis de Iean de Saltzbery au 2. liu. du Polycrat. ch. 27. Les malins esprits sont si frauduleux, qu'ils font semblant de ne se mesler ou mesmes de faire par cõtrainte ce qu'ils executent alaigrement, & qu'ils aprennẽt aux hommes de faire & executer. Ils veulẽt qu'on estime que la vertu des exorcismes les a contrains & attirez: & afin qu'on s'en donne moins de garde, eux mesmes cõposent des exorcismes au nom de Dieu, de la S. Trinité, de la vertu de la conception & incarnatiõ de Iesus Christ: & baillent tels exorcismes aux hommes, obeissent à ceux qui s'en seruent,

seruent, tant qu'en fin ils les ayent enuelopez auec eux en mesme crime de sacrilege & damnation. Car par fois ils se transforment en anges de lumiere, commandans les choses honnestes, defendans les illicites. Ils se monstrét procureurs de chasteté, conseillent ce qui est vtile: afin de s'insinuer plus aisément comme bons & propices, item pour estre plus doucement escoutez, aimez plus estroitement, & qu'on ne leur refuse rien puis apres. Aussi prennent-ils la forme & figure de gens venerables, afin qu'on les reuere dauantage, & plus promptement.

DE QVOY seruira dócques ce recit d'Euangile pour chasser le diable, ou pour réuerser ses œuures, puis qu'elles n'ont pas esté instituees pour cest effect, ou qu'elles n'y accordent aucunement? Lors que Iesus Christ & ses disciples, & les autres saincts personnages, chassoyent les diables, ils vsoyent de paroles commodes & propres à tel effect, & respondoyent, comme on dit, categoriquement. Car si en la simple prononciation des paroles mal acommodees au fait, la vertu desiree est aparuë quelques Iuifs exorciseurs n'en eussent pas fait moins, mais plustost dauantage, lors qu'ils essayoyent de chasser les malins esprits, en inuoquant dessus les demoniaques, le nõ de nostre Seigneur Iesus, & disans, Nous vous coniurons au nom de Iesus que Paul annonce. Or estoyent ils sept des enfans de Sceue Iuif, prince des sacrificateurs, qui faisoyent ces cõiurations. Et toutesfois l'esprit malin respondãt leur dit: Ie conois Iesus, ie say qui est Paul, mais vous autres qui estes vous? Et l'hõme auquel estoit le mauuais esprit se iettant sur eux, & estant maistre d'eux, vsa de force contre eux, en sorte qu'ils s'enfuirét nuds & blessez de ceste maison. Et cela vint à la conoissance de tous les Iuifs & Grecs, qui habitoyét en Ephese, dont crainte les saisit tous & le nom du seigneur Iesus estoit magnifié, & plusieurs de ceux qui auoyent creu venoyét confessans & declarans leurs mesfaits. Et plusieurs aussi de ceux qui s'estoyent exercez en choses curieuses aporterent leurs liures, & les brusslerent deuant tous, contans le prix desquels ils trouuerent cinquante mille pieces d'argent.

Il faut vser de paroles commodes au fait pour chasser Satan.

Act. 19.

L'OFFICE des exorcistes & la coniuration des

espris malins possedãs quelques hommes, selon que cela est pratiqué à S.Pierre à Rome, ont esté imprimez à Rome, puis en Auignon l'an mil cinq cens quinze: où entre diuerses oraisons & exorcismes fort ridicules, y a vne priere qui propose à Iesus Christ l'anatomie du corps humain, comme s'il ignoroit quelle partie il faut guerir. Ceste priere est telle: Seigneur Iesus Christ ie te prie que tu tires toutes langueurs de tous les membres de cest homme: de la teste, des cheueux, du cerueau, du front, des yeux, des oreilles, des narines, de la bouche, de la langue, des dents, du palais, du gosier, du col, du dos, de la poitrine, des mammelles, du cœur, de l'estomach, des flancs, de la chair, du sang, des os, des iambes, des pieds, des doigts, du taló, de la mouëlle, des nerfs, de la peau, de toutes les iointures de ses membres, &c.

Histoires memorables de quelques exorcistes.

CHAP. XXIIII.

IE n'ay pas voulu obmettre en ce discours vne histoire rare, mais memorable, touchant vn exorciseur, du nombre de ceux qui pensent qu'a eux seuls apartient l'office de chasser les diables par exorcismes. Il y auoit vn certain Curé au village de Durvveiss pres Esvveiler, lequel promettoit asseurément & se vantoit que par ses exorcismes il deuoit deliurer vne ieune fille, nommee Helaine, qui estoit demoniaque, & demeuroit à Loen village situé pres Aldenhou en la Duché de Iuliers. De fait il apella, pour rendre le spectacle de ce miracle plus solennel, quelques prestres ses voisins, l'vn desquels curé de Biecht, nommé Iean Vvindel, qui assista à tout, me l'a raconté & escrit tout au long à ma requeste. Or ainsi que cest exorciste, par plusieurs coniurations eust en vain remonstré & suadé au diable qu'il sortist, le diable luy respondit en fin, qu'il demeureroit, pourautant que plusieurs de ses compagnons le confermoyēt & l'asseuroyent: qu'ils estoyēt tous assemblez à l'entour des vitres par lesquelles la lumiere estoit dõnee au lieu, auquel ils estoyent. Ce pauure curé se confiant

fiant en l'auteur de mensonges, s'adressa incontinent aux vitres, que le diable luy auoit monstrees, & voyant qu'il y perdoit sa peine, en fin tout indigné commença à parler Latin en ceste matiere, croyant, comme ie pense, que le diable n'entendoit point son langage: Si tu as aucune puissance, dit-il, de passer dedans le sang chrestien, sors hors du corps de ceste fille & entre dedans moy. Le diable incontinent luy respondit en Latin & brusquement: Qu'ay-ie afaire de tenter celuy, dit-il, lequel de tout droit ie dois posseder au dernier iour? Cela fait, Iean Sartor curé de Loen voulant sauoir quel tesmoignage le diable rendroit de la messe, luy demanda en lãgue vulgaire, pour quelle raison il contraignoit la fille d'aller au temple, toutesfois & quantes qu'elle entendoit la cloche qui sonnoit pour la messe, si c'estoit que la messe fust bonne ou mauuaise: le diable luy respondit que pour lors il ne pouuoit pas respondre à ceste question, mais qu'il en delibereroit. Cela auint l'an 1559. enuiron le 17. iour d'Aoust.

Le diable respond en Latin à l'exorciseur.

Si cest exorciseur eust quelquefois leu dedans la vie de S. François, il eust trouué vn moyen assez facile pour chasser le diable, Car ainsi que quelquesfois sainct François voyoit qu'il perdoit sa peine en coniurant vn, il commença à le menacer qu'il luy enuoyeroit frere Iuniperus nautonnier de Iesus Christ: & si tost que le diables oyoit ce mot il se sauuoit vistement.

Au liure des conformitez fueillet 85.

On lit encores dedans ceste mesme histoire, que S. François contraignoit vn diable par ses exorcismes de faire confessiõ de la verité, laquelle il repeta par quatre fois, touchant la vertu des indulgences de la vierge Marie, lesquelles sont de si grãde efficace pour la peine & la coulpe (comme ils disent) que par le moyen d'icelles toutes choses sont remises en l'Eglise, voire & eust-on tué tout le monde. Ce diable se plaignoit que par la vertu d'icelles toutes les ames leur estoyent retirees, sur lesquelles auparauant ils auoyent puissance. Et encores, ô quelle douleur! il disoit qu'il y en auoit plusieurs qui s'enuolloyent hors du purgatoire, lesquelles annõçoyẽt la grande efficace de ces indulgences. Il confessoit dauantage, qu'il estoit entré dedans le corps de ceste femme, afin que la vertu de ces indulgences fust conuë: &

Fueil. 154. 135.

estant interrogué, il confessa derechef qu'il vaudroit beaucoup mieux, que celuy qui n'en fait conte, tirast vn asne par la queuë depuis Rauenne iusques à Milan.

Vn moine voulant chasser le diable, fit faire vne procession solennelle, & en cest equipage vint trouuer le demoniaque. Mais Satan se iouât de toute ceste troupe, commença à dire en Latin par la bouche de ce demoniaque: *Popule mi quid feci tibi?* c'est à dire, Mõ peuple que t'ay-ie fait?

Il auint l'an mil cinq cens soixante & trois, qu'vne belle-mere trauailla tant la fille de son mary nommee Girarde, aagee d'enuiron douze ans, à force de la tâcer, de la battre, & de la faire iusner, qu'en fin elle en deuint malade du haut mal. Mais vn certain moine nommé Vbinand, de l'ordre des Iacopins, s'efforça de chasser le diable hors de son corps (car il pensoit qu'elle fut demoniaque) en luy mettant contre la bouche le pain de la messe auec vne boite. Ce mesme moine aplicqua des exorcismes à vne vache, & commanda que lon enfouïst vn morceau d'vne estoille à l'endroit où la vache auoit acoustumé de pasturer. Certainement c'est vne chose esmerueillable que ces esclaues du diable soyent impunément endurez par le Magistrat, lequel refuse audience aux gens de bien, ou à ceux qui poussez d'vn bon zele, ne veulent souscrire à quelque forme de confession. En quoy, comme en toutes autres choses, il faut preferer la moderation & iugement de mõsieur Theodore Cron cõsul de Vvesel, personnage digne de louange, du consentement de chacun à raison de sa doctrine, pieté prudence & humanité.

Celvy qui fait la guerre au diable à Cologne, est nommé Godart de Hagen, beau-pere du conuent des conuerses.

Simon le musnier, natif de Hesse, ou d'aupres de Mayẽce, aueugle des yeux du corps & de l'esprit: ayant fait le mestier d'exorciste auec des adiurations estranges, & des tours de finesse fort memorables, tant au pays de Vvestphale qu'es autres circonuoisins, l'espace de quelques annees, finalement il eut proces contre sa femme qu'il accusoit de larrecin, & ce en la ville d'Osnabourg où il auoit ia demouré par trois ans, & dont le

Magi-

Magiſtrat, auerti de ſes ruſes, eſtoit deliberé le chaſſer. Le neufieme iour de Feurier, l'an mil cinq cens ſoix ãte quatre, ſur le ſoir, ſa femme l'exhorta de monter au grenier de la maiſon pour cercher enſemble leur argent perdu. Eſtant monté ſur le plancher elle le ietta du haut en bas par vne trappe qui y eſtoit: puis elle deſcendit incontinent apres, & d'vne hache luy coupa la teſte & le bras gauche, qu'elle ietta dans le feu, deliberee d'en faire autãt du reſte puis apres. Les voiſins oyans le bruit & eſmeus de la puante odeur de ces membres bruſlez, acoururẽt & entrerẽt à la foule dans la maiſon où ils virẽt ceſt horrible meſnage. La femme fut empriſonnee, puis tenaillee & miſe ſur la rouë le 12. iour de Feurier enſuyuant. Conſiderez ici les iuſtes iugemens de Dieu.

Il y auoit à Magdebourg vne femme nommee Catherine, qui ſouloit vſer de certaine coniuration contre ſon mari quand elle conoiſſoit qu'il la vouloit batre: & ſouſtenoit que par tel expedient elle s'eſtoit garantie de pluſieurs coups qui autrement l'euſſent affolee. L'an mil cinq cens ſeptante trois au mois d'Aouſt, comme nous paſſions par là en grande cõpagnie, pour aller conduire en Pruſſe la treſilluſtre ducheſſe Marie Eleonor, elle nous faiſoit ce conte, diſant l'auoir apris d'vne damoiſelle. Les paroles Alemandes de ceſt exorciſme, traduites en François, portent ce que s'enſuit, Ie coniure ton inſolence, à ce que ton cœur ſoit rompu, que ta bouche ne parle point, que ton bras ſoit mutilé: ainſi m'aide Dieu le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, Amen. Il faut repeter trois fois les dernieres paroles. Mais voila vne impieté extreme.

De l'exorciſme & de la meſſe qui condamne & enuoye en enfer.

CHAP. XXV.



IL faut en paſſant adiouſter ici que certains docteurs ont vn ſecret formulaire d'exorciſme, fort execrable, qu'ils appellent *Condemnatio ad gehennam.* Ils s'en ſeruent, quand les eſprits (qu'ils apellent) rodent de nuict

par les chambres & es maisons, tourmentans ceux qui y habitent par souspirs & hauts cris, à cause des tourments qu'ils souffroyent en Purgatoire, pour auoir eu du bien mal acquis, ou commis quelques meschancetez, ou failli à bié executer quelque charge qui leur auoit esté cõmise, ou pour quelque autre telle occasion. Si vn tel esprit ne peut estre contraint par Messes, ou exorcismes cõmũs, ou autres imprecations, de s'en aller ou de demeurer coy: alors l'exorciste, apres quelques ceremonies, va fraper du pied sur le tombeau du mort duquel l'esprit reuient, & dit ces mots, *Vade ad gehennam*, c'est a dire va à la gehenne, & tout soudain l'esprit, obeissant à tel commandement, tombe en enfer où il est condamné pour iamais. De la en auant on n'oit aucun bruit de nuict. Vray est qu'on ne s'aide pas volontiers de ce remede que fort rarement, attendu qu'il y a du danger, & faut qu'au prealable tous autres remedes ayét esté pratiquez. Il y a vn personnage bien conu demeurant à Coblentz, qui a esté fort exhorté par les moines de permettre qu'on pratiquast cest exorcisme en sa maison.

A ce que dessus apartient la Messe qui condamne & enuoye en enfer, apllee *Seinckmiss* par les prestres Alemans. En celebrant ceste messe, l'esprit qui fait du trouble est soudainement precipité en enfer, sans espoir de remission. Ie suis content d'en proposer ici vn exemple que ie say bien, & qui pourra seruir pour faire conoistre semblables accidens. Enuiron l'an mil cinq cens quarante huict, en vne ville de la Comté de Monts au logis de madame de Vuiss, vn prestre de ma conoissance, lequel est depuis paruenu à plus haute dignité, estát couché en vne certaine chambre, ou i'auois aussi mon lict, quand i'estoye appellé pour le seruice de ceste dame (de laquelle i'estois pensionnaire) & dormant fut resueillé de nuict par vn chat qui passa par vne lozange rompue en la verriere, & fit du bruit par la chambre. Au matin ce prestre fit ses plaintes à la dame: assez & trop credule en cest endroit: alleguant que toute nuict dans ceste chambre mal-encontreuse il auoit esté miserablement tourmété & afligé d'vn esprit, & qu'il s'en sentoit encor. Quoy plus? La pauure dame estonnee & effrayee,

effrayee, comme il auient aux femmes, demãde incontinent comme elle auoit à se gouuerner. Le prestre respond incontinent, qu'il faudroit vne Seinckmesse, pour chasser l'esprit en enfer. Cest auis est trouué bon, & apres que le prestre eust promis d'y satisfaire, il se retira vers ses compagnons. Quelques semaines apres il se represente à la dame, demandant, auec vne impudence & importunité familiere à telles gens, le payement de la Seinckmesse : adioustant que pour son regard il ne demandoit rien, ains seulement pour certains poures prestres qui auoyent chanté grand nombre de Seinckmesses, & qu'il faloit payer promptement telles gens qui ne viuoyent d'autre chose. Elle demande combien il faut. Ce bon homme d'Eglise afferme là dessus qu'il faloit dixhuit cheualots de Gueldres. La dame qui estoit à Duisbourg, & n'auoit argent en main, prie le Gardien des Cordeliers de les luy prester, au desceu du prestre, qui ayãt receu l'argét en sortant de la maison auec sa proye rencontre d'auanture le beau pere qui venoit disner auec la dame, lequel il salua impudemmét, & en tendant la main ou estoit l'argent à descouuert, luy dit, Beaupere, voici ma part, où est la vostre? Le cordelier respõd, La derniere fois que i'ay veu cest argent il estoit mien. Surce le prestre se retire auec le salaire de sa Seinckmesse, riant sous son bonnet de ce que l'esprit d'enfer luy auoit aporté vne si belle rente : & fit bien parler de soy pour auoir attrappé si grasse proye. Il me souuient d'auoir quelquefois reproché à la dame sa credulité & tromperie.

Histoire memorable de l'esprit d'Orleans.

CHAP. XXVI.

I'A y bien voulu adiouster en cest endroit l'histoire d'vn exorcisme controuué & feinct, laquelle est digne d'estre leuë, afin que par la comparaison & semblance, on puisse iuger de toutes autres actions semblables. Ceste histoire est autant vraye, comme certainement ie l'ay conuë & veuë auenir. Car enuiron

ce temps ie parti de Paris pour aller à Orleans, ayant pris la charge des enfans de Noël Ramard medecin du feu Roy François & de la Royne de Nauarre, asauoir Noël prieur de S. Ladre es faux-bourgs de Paris, & Ieã, auec son nepueu Iean Vernet, lesquels peu de iours apres ie remenay à Paris. Pour lors i'estois fort familier de plusieurs hommes doctes & renommez, principalement de medecins, asauoir de Gerard le Feure de Cahors, de Vital Besumbé, de Ioachin natif de Prouence, de Michel de Villeneufue & autres. De ce mesme tẽps le docte Iean Sleidan demeuroit auec Iean Sturmius homme de grande doctrine. Et pourautant que Iean Sleidan a escrit au long le discours de ceste tragedie, ie l'ay seulement transcrit de luy, comme il s'ensuit.

L'AN mil cinq cens trente quatre, La femme du Preuost de la ville d'Orleans auoit ordonné par son testament, qu'elle seroit enterree sans pompes ou bruit. Car selon la façon de France, quand quelqu'vn est mort, les crieurs des trespassez qui sont louez pour ce faire, vont par les carrefours de la ville, & sonnãs leurs clochettes apellent le monde: puis nomment le trespassé, & ses tiltres, exhortans de prier pour luy & denonçans l'heure & le lieu où il doit estre inhumé. Quand on vient à le porter en terre, les Mendians y sont ordinairement mandez, & se porte force torches & autre luminaire. Ces mysteres se font à l'enuie: car où il y'a plus magnifique conuoy, là y a plus grande afluence de peuple & plus d'admiration. Mais la femme du Preuost ne voulut riẽ de toutes ces fanfares. son mari qui luy portoit bonne afection, fit selon sa derniere volonté, & donna six escus aux Cordeliers: au temple desquels elle estoit enterree, aupres de son pere & pere-grand. Ce don ne les contenta pas gueres, comme beaucoup moindre que la proye ia par espoir d'eux deuoree. Depuis ils requirent le Preuost de leur dõner du bois, qu'il faisoit couper & vendre. Ce qu'il leur refusa tout à plat. Ils prindrent cela fort à cœur, ioint qu'il n'estoit gueres en leurs papiers par deuant: & machinerent, pour se venger, de dire que la femme estoit damnee eternellemẽt. Les auteurs de la tragedie & maistres de l'œuure estoyent Colimã & Estienne d'Arras, tous deux docteurs

en theologie. Coliman iouoit le personnage d'exorciste, & auoit en main tout l'equipage qui fait besoin en telles afaires. Et voicy comme ils y besongnerent. Ils cacherent vn ieune nouice sur la voute du tẽple, qui lors qu'ils disoyent matines à minuict, fit grand tintamarre. On le coniure: mais il ne dit mot. Commandemẽt luy est fait de declarer s'il est esprit muet: derechef il se tempeste, & fait grand bruit. C'estoit le signe. Ceste entree faite, ils s'adresserẽt à quelques citoyens d'aparẽce, qui leur portoyent faueur, & leur raporterent qu'il estoit auenu vn piteux cas en leur conuent, sans leur rien declarer. Ils les priẽt de se trouuer à leurs matines. Ce qu'ils font: & comme ces matines se cõmençoyẽt, l'esprit commença à rabaster d'enhaut. On l'interrogue qu'il veut, & qui il est. Il fait signe qu'il ne luy estoit permis de parler. On luy commande donques de respondre par signes aux demandes. Or il y auoit vn pertuis où il mettoit l'oreille, pour entendre la voix de l'exorciste qui faisoit les coniurations. Puis il auoit vn aix en sa main, qu'il frappoit estant interrogué: de sorte que on le pouuoit ouïr d'embas. Premierement on luy demande s'il n'est point de ceux qui sont là enterrez, & les noms de plusieurs recitez par ordre, qui estoyent là inhumez, finalement on vient à la femme du Preuost, Là il donna signe qu'il estoit son esprit. Interrogué s'il estoit dãné, & pour quel demerite: si c'estoit pour auarice ou paillardise, ou orgueil, ou charité non exercee, ou pour la nouuelle heresie de Luther: dauantage que c'est qu'il veut dire par ce tintamarre: si c'est que son corps soit deterré, & transporté hors de terre saincte. A toutes ces demandes il respond comme on luy auoit aprins, par signes negatifs ou affirmatifs, selon qu'il frappoit son petit aix deux ou trois fois. Entendu doncques que la cause de sa dãnation estoit Lutherienne, & que il signifioit que le corps fut deterré: les Cordeliers requirent les citoyens, qu'ils auoyent fait venir, de tesmoigner des choses qu'ils auoyent veuës, & de sousigner aux actes faits les iours precedens. Ce qu'ils refuserent apres auoir pris conseil, craignans d'ofenser le Preuost, ou d'en auoir facherie. Les Cordeliers nonobstant transportent leur hostie (qu'ils apellent le *corpus*

Domini) auec toutes les reliques de saints en autre lieu, où ils chantoyent leurs Messes: ce qui se fait selon les Canons des Papes, quand quelque lieu est prophané & se doit reconcilier: car il y en a quelques chapitres en leurs liures. L'Oficial auerty de ce fait se transporta sur le lieu auec quelques honnestes gens, pour s'informer plus certainement du fait, & commanda les adiuratiōs estre faites en sa presence. Quant & quāt il requit quelques vns estre deputez pour monter sur la voute, & voir si quelque esprit leur aparoistroit. A cela Estiēne d'Arras repugnoit fort & ferme, & disoit pour ses raisons, qu'il ne faloit troubler l'esprit. Et combien que l'Oficial insistast viuement, pour faire faire les exorcismes & adiurations, toutesfois il n'en peut estre le maistre. Cependant, le preuost apres auoir admonesté les autres iuges du lieu de ce qui estoit à faire, alla par deuers le Roy, & luy conta le fait. Et pource que les Cordeliers s'armoyent de leurs priuileges & immunitez, pour entrer en conoissance de cause, le Roy donna la commission à certains Conseilliers du parlement de Paris, pour iuger la cause sans oposition ou apellation quelconque. Antoine du Prat Chancelier & Legat du Pape par tout le royaume de France, fit le pareil. Parquoy les Cordeliers ne pouuans plus reculer, ni tendre afin de non respondre, furent menez à Paris: mais il ne fut possible de rien tirer d'eux. On les auoit separez en diuers lieux, pour en faire bonne garde: & le nouice estoit au logis du cōseiller Fumee. Iceluy estant souuent interrogue, ne vouloit rien confesser, craignant qu'apres les Cordeliers ne le tuassent, s'il auoit difamé l'ordre. Mais apres que les Iuges l'eurent asseure qu'il n'auroit nul mal, & ne rentreroit iamais en leur suiettion, il leur deschifra toute leur menee: & estant depuis cōfronté deuant les autres, ne varia nullement. Se voyans conuaincus & comme pris sur le fait, toutesfois ils recusoyent les Iuges, & s'armoyent de leurs priuileges. Mais cela ne leur seruit de rien: car ils furent condamnez d'estre remenez à Orleans, & mis en prison: puis estre menez deuant la grande Eglise, & de là en la place où on execute les malfaicteurs, pour là confesser publiquement leur meschanceté. I'ay souuenance que de

là en

là en auant on disoit en commun prouerbe, lors qu'on contoit quelque fable, que c'estoit l'esprit d'Orleans.

Histoires semblables à la precedente, auenues en Suisse, en Italie, en Escosse & en Flandres: Item, que le diable est exorciste.

CHAP. XXVII.

OR d'autant que George Buchanan, le plus docte poëte Latin de nostre téps, descrit en son poëme Latin intitulé *Franciscanus*, c'est à dire le Cordelier, la precedéte tragœdie, & autres semblables assez conues iouees à Berne & à Sienne: & y adiouste vne elegãte description de l'entreprise d'vn certain moine d'Escosse, pour remettre sus le Purgatoire: i'estime que cela ne conuiendra pas mal en cest endroit-ci. Ainsi donc il introduit vn vieil cordelier haranguant en presence des autres, & disant entre plusieurs discours celuy qui s'ensuit, traduit du Latin au moins mal qu'il a esté possible.

De nos predecesseurs la riche inuention,
Faisans acroire aux fols de mainte nation
Que les ames des morts de nuict apparoissoyent,
Qu'auecques l'eau benite & charmes ils chassoyent:
Est allee à neant, lors que les bons esprits
Ont descouuert l'erreur duquel ont esté pris
Les pauures anciens: & ne reçoyuent chose
Qui n'ait au texte sainct sa ferme preuue enclose:
Quoy que toute Sorbonne en tiltres & en seaux
Iure & maintienne saincts tous ces songes nouueaux.
Las! ceste inuention du bon temps, fut si forte,
Que du plus chaste lict elle fauçoit la porte.
Le vueil des testateurs soudainement changeoit.
En terre saincte, à Rome, vn niais voyageoit,
Laissant son lict en garde au vilain adultere
Qui tandis s'en saouloit: mais alors qu'au contraire
Vn riche ne fondoit cent messes en mourant,
Ou à ses heritiers laissoit le demeurant
De ses biens, sans auoir soin de nostre cuisine,
Nos peres n'enduroyent vn oubli tant indigne.
Ce despit fit armer les freres genereux

Cordeliers d'Orleans.

A Orleans sur Loire, ou si par l'œil soigneux
De tant de surueillans leur adresse peu caute
N'eust monstré deuant tous la frauduleuse faute:
Nous serions maintenant en honneur & credit.
Nous nous nuisons souuent. Vn ordre contredit,
Ou s'arme contre l'autre à son propre dommage.

Iacopins de Berne.

Les Iacopins de Berne, auec grand auantage
Auoyent desia forgé vn sainct François nouueau:
Les mains & pieds flestris & perçez sous la peau
Paroissoyent à tous si des freres l'enuie,
Ne pouuans supporter des Iacopins la vie,
N'eust descouuert la fourbe, au danger & mespris
De tous ceux qui auoyent ce mensonge entrepris.
Ceux d'Itale plus fins ont à Siene les playes
De saincte Catherine, & les maintiennent vrayes.
Et ces songes plaisans ils sauent eschanger,
Tant adextres ils sont, à l'or de l'estranger.
Toutesfois en ce temps, par esprit temeraire,
Des miracles ne faut en tous lieux contrefaire:
Ains entre montagnards & quelques sots bergers,
Encores y a-il, par fois, de grands dangers:
Veu mesmes que sagesse à present se retire
Es forests, & y veut les idiots instruire.
Qui eust dit qu'en Escosse: en vn pays si froid,
On eust trouué des gens qui d'œil & cœur adroit
Eussent peu descouurir quelque deuote feinte
Langius Cordelier qui porte l'ame feinte?
De ruses à milliers, pour dextrement piper
Les vieilles qu'en ses rets il sait bien attraper:
Ayant vn creux obscur auec vne nuict sombre,
A son dessein ne put toutesfois donner ombre.
En Escosse il y a vn champ fort spacieux:
Sterile de tous fruits, qui ne presente aux yeux
Que du sable couuert d'vne seche bruiere,
Moutons & beufs paissans n'y aparoissent guere,
Brief c'est vn vray desert. Là sous des rochers creux
En des cailloux noircis sont enclos certains feux,
Qui souuent allumez par veines ensoufrees
Iettent à gros bouillons des fumeuses nuees.
De terre on void monter vne noire vapeur.
La flamme retenue en l'obscure espaisseur

Des cachots souterrains, bruit, tournoye & s'efforce
A trouuer vn pertuis, & de toute sa force
S'agite tellement qu'elle perce en maints lieux
Le champ, & creux nouueaux fait conoistre à nos yeux.
C'est en somme vn endroit puant & solitaire.
Là mainte & mainte fois, Langius, ce bon frere,
Auoit ouy (du moins il le disoit ainsi)
Des ames en tourmens demandantes merci,
Des diables hurlans qu'il voyoit sur la plaine
De leur queuë trater des rayes sur l'araine
Et souuent luy sembloit, venant illec à iun
Des marmites d'enfer qu'il humoit le perfum.
Ayant du peuple sot abruué les oreilles
Par le menteur raport de si grandes merueilles,
Ce moine se prepare afin d'exorciser.
Premier vn cerne rond on luy void deuiser,
Et des cernes petits au grand il fait enclorre.
Au beau milieu d'iceux lon plante droit encore
Vn gros pieu, pres duquel estoit mis vn vaisseau
Rempli d'vne salee & exorcisee eau.
Tout si bien agencé, Langius le bon pere
Vestu d'habits sacrez, dont chascun le reuere,
Arrouse tout ce cerne & dedans & dehors
De l'eau benite auec son asperges retors,
Barbotte hastiuement mots mystiques, terribles:
Adiure ciel & terre, & les enfers horribles.
Ia paroissoit la nuict du mystere entrepris,
Et du pays voisin le peuple auoit ia pris
Sa place, afin de voir ceste estrange nouuelle.
Mais Langius craignant quelque œil ou quelque oreille
Qui descouurist son fait, commande à haute voix
Que tous laics loin du pieu se tirent ceste fois,
Et quiconque ce iour n'a de parole expresse
Pour tous pechez passez fait au prestre confesse:
De peur que les esprits refusent d'aprocher
Des laics qui ne sont rien autre chose que chair:
Et que quelque diable à iun & cerchant proye,
Ne se rue sur ceux qu'il trouuera par voye:
Des griffes deschirant, despeçant, deuorant
De ces malauisez le pauure corps mourant.
Tandis vn villageois vers ce pieu lon ameine

Ainsi qu'en sacrifice. Or quoy qu'on le pourmeine,
Et marche iusqu'au lieu sachant tout le complot.
Neantmoins tout esmeu il ne sonne vn seul mot,
Non plus que s'il faloit sortir de quelque gouffre,
Ou qu'il vist Cerberus plain de feu, plain de soulphre,
Les ames empoigner & froisser en ses dens:
Soit qu'il se donnast peur des ses plus ieunes ans,
Quand vne fable rend des enfans plus faschez
Par ridicule peur tous les pleurs estanchez:
Soit que le lieu couuert de brouillaz & fumee,
A l'enfer ressemblant eust son ame troublee.
Le reste de ce ieu se fait secrettement:
Le peuple, chassé loin, l'ignore entierement.
Cependant lon oyoit de terribles complaintes.
Aux diables vne voix faisoit menaces maintes:
Mesloit vne priere & sans qu'aucun parlast
La response on oyoit. Langius se debat,
Leue les yeux au ciel, les baisse contre terre,
Et à son estomach de son poing fait la guerre.
D'eau benite poursuit tout le temple arrouser:
Tant que le point du iour venoit pour auiser
Les esprits lors errans de faire la retraite,
Et chacun se serrer en sa vieille cachette.
De ce temple au sortir Langius à l'instant
Ce qu'il faut dire & taire au peuple va contant.
Il descrit les tourmens, les ennuis, les miseres
Que souffrent dans le feu les ames solitaires.
La contenance il paint de ces pauures esprits,
Et de quelle chaleur purgatoire est espris
Combien d'ames on met bouillir dans les marmittes,
Et combien d'autres sont en longues broches cuites.
En quel nombre on les met es torrens tous glacez:
Combien de messes faut à tous ces trespassez,
Afin de soulager leur douloureuse peine.
Il disoit ceste chose estre seure & certaine,
Comme s'il eust vescu es enfers cinquante ans.
Aussi n'auoit il pas faute de sols croyans:
Si que l'opinion du feu de purgatoire
(En despit de Luther) ia recouuroit sa gloire,
Et de present encor se verroit en vigueur,
Si ce sot villageois, ou troublé de la peur,

Ou yure, ou corrompu d'argent, n'eust dit la fable
Et les afrontemens du cagot execrable.
Deslors tout cest espoir d'attirer de l'argent
S'esuanouit en l'air, & l'Escossoise gent
Au lieu de purgatoire & de mainte autre fainte,
S'esgaye aux beaux rayons de la verité saincte.

APRES ce discours, le beau-pere, qui fait la harangue, conseille les cordeliers d'estre bien auisez de là en auant, & ne dire qu'on ait eu des songes ou veu des esprits, sinon en quelques quartiers fort eslongnez, & d'où personne ne soit reuenue pour les conuaincre de mensonge.

CE que raconte Erasme est assez conforme à l'inuention du moine d'Escosse. Vn certain curé de village auoit vne niepce veufue bien fournie d'argent. De nuict il va en la châbre d'icelle enueloppé d'vn linceul & contrefait l'esprit, prononçant des paroles ambigues: car il esperoit que la femme appelleroit vn exorciste, ou qu'elle mesme parleroit. Mais elle plus courageuse, pria secrettement vn sien cousin, de venir coucher vne nuict en sa chambre. Iceluy pour faire son exorcisme préd vn gros baston, boit son saoul de bon vin, afin d'estre plus asseuré, & se couche. Tost apres suruiét l'esprit selon la coustume, gemissant & se lamentant tout bas. L'exorciste s'esueille, n'ayant pas du tout cuué son vin, & s'approche de l'esprit qui de voix & de contenances pensoit luy faire grand peur. Mais l'exorciste respond, Si tu es le diable, ie suis sa mere: sur ce il empoigne le prestre, le frotte viuement à coups de baston, & l'eust tué, s'il n'eust changé de voix & crié, Pardonnez moy, ie ne suis pas vn esprit, ie suis messire Iean. La femme reconoissant la voix, saute de son lict en bas, & separa les combatans, &c.

Liu. 22. de ses epist. en la penul.

IL faut rapporter en cest endroit vne autre histoire qui conuient à nostre propos, & dont ceux de Cleues peuuent bien parler. Vn chirurgien du tresillustre Duc de Cleues, nommé Euerard, auoit vne femme assez vieille, & vne belle ieune seruante laquelle il desbaucha & eut sa compagnie. Or pour pouuoir paillarder plus aisément à l'auenir, la seruãte fit semblant d'e-

ſtre tourmentee d'vn eſprit. Euerard continua ſes ordures ſous tel pretexte aſſez long temps, en telle ſorte que le peuple commença de ſoupçonner qu'il y auoit de la vilenie au fait de ceſte ſeruante. A raiſon de ce, Euerard va trouuer le curé de ſa parroiſſe, ſe plaint du tort qu'on luy fait de le charger d'vn tel crime, & le prie de le iuſtifier en ſon proſne & maintenir les aparitions des eſprits: ce qui fut fait. Finalement la ſeruante par le conſeil de ſes amis interroga l'eſprit, de ce qu'elle auoit à faire pour eſtre deliuree de ce tourment. Ils luy conſeillerent (diſoit elle) qu'il faloit iuſner deux fois la ſepmaine au pain & à l'eau, ce qu'elle faiſoit ſemblant d'obſeruer en preſence de ſa maiſtreſſe. Elle adiouſtoit que l'eſprit luy auoit enioint d'aller en pelerinage à Aix, acompagnee de deux perſonnes. Obeiſſant à cela, elle maintint qu'en tout le chemin l'eſprit luy eſtoit aparu auec vn viſage ioyeux, luy auoit ouuert les portes de toutes les chapelles rencontrees en chemin: & que le pelerinage acompli il luy auoit fait vne grande reuerence en la remerciãt. Mais il y auoit du myſtere en cela. Car Euerard eſtoit l'eſprit qui auoit ioué ce rolle, & tandis que lon penſoit que la garce fuſt allee en pelerinage, elle acoucha d'vne fille, qui en ſon viuant auoit le viſage fort paſle, à raiſon dequoy chaſcun l'apelloit l'Eſprit. Auint qu'au meſme temps quelques troupes partirent de Cleues pour aller à la guerre en France: alors Euerard donna ordre à ſes afaires, laiſſa ſa femme, & ſe fourra parmi ces troupes auec ſa putain: mais on eſtime qu'ils ſont morts en France, pource que depuis leur depart on n'a eu nouuelle d'eux.

VOYEZ les chapitre vingt, & vingt & vnieme du troiſieme liure, ou nous auons parlé des deux preſtres, leſquels faiſoyent ſemblant d'exorciſer vn diable qu'ils auoyent contrefait: & d'vne femme demoniaque, laquelle fut guerie. Ceſte maniere de gens ne faudra pas d'alleguer ſon priuilege de ce que le prince des preſtres adiuroit Ieſus Chriſt au nom du Dieu viuant. *Matt. 27.*

LE diable auſſi entend bien la maniere d'exorciſer, & a bien oſé aſſaillir Ieſus Chriſt par ce moyen, diſant: Ie t'adiure au nom de Dieu que tu ne me tourmentes point: mais Ieſus Chriſt par ſa puiſſance commanda *Marc 5.*

non

non seulement au diable, ains à plusieurs, Sortez hors, allez vous-en. Et incontinent ils furent contraints de luy obeir, tellement qu'Eusebe a fort bien dit en son Panegyrique: Le Sauueur commun de tous a chassé par vne inuisible & Diuine puissance, loin de ses brebis, ainsi qu'vn bon pasteur, toutes les puissances rebelles, lesquelles, (comme bestes sauuages volent dedans l'air qui est sur ceste terre habitable) s'insinuoyent dedans les ames des humains. Les Apostres & les disciples ont commandé en son nom & en peu de paroles que les diables sortissent: car ils portoyent en leurs bouches la puissance, de toute la nature & le commandement de toute la vertu cachee tant au ciel qu'en la terre. *Matt.8. Marc 5. Luc 8. Actes16.*

AYANS chassé doncques loin de nous & exterminé tous nos deuins & prognostiqueurs, qui sont les occultes princes des magiciens, & tous tels autres compagnons de superstitions & vulgaires exorcismes: laissons toutes ces sciences Egyptiennes, funebres secrettes de charmes, vaines fureurs, arts abominables, boissons d'amours, propres pour forcer mesmes les dieux, toutes poisons, demoniaques factions, liures Plutoniques & diaboliques, coniurations infernales, & ceremonies diaboliques escrites en parchemin ou en papier, laissons toutes ces supestitions & les consacrons au feu & à l'eau, au cõtraire appuions-nous en Dieu, & sinceremẽt & simplement remettons toute nostre fiance en Iesus Christ fils de Dieu, par le moyen duquel nous viuons, nous-nous mouuons, & sommes ce que nous sommes. Reste maintenant de proposer le moyen de guerir la sorcelerie.

Certain moyen pour guerir la sorcelerie.

CHAP. XXVIII.

IL nous faut maintenant prendre tout autre moyen que celuy que iusques ici lon a tenu pour coustume inuiolable: lequel moyen soit beaucoup plus conforme à la doctrine de Iesus Christ & des Apostres pour chasser Satan, ou pour guerir ses sorceleries. Pre-

mierement & deuant toute chose, incontinent que lon s'aperçoit de quelque mal engendré contre l'ordre de nature: il faut auoir recours, selō l'ordonnance de Dieu;
Eccles. 38. à celuy qui estant celebre par doctrine, profession & vsage, entend fort bien les maladies, leurs differences, leurs signes, & leurs causes: c'est asauoir au medecin qui soit de bonne conscience. Car il auient quelquefois de si grands & estranges accidens es maladies, encores qu'ils auiennent par vne force & impetuosité de la nature, que toutesfois les hommes indoctes & qui n'entendent point les choses naturelles, & sont d'vne foy chancellante, les rapportent incontinent aux sorcelleries, comme nous voyons auenir es diuerses especes de conuulsions & retiremens de nerfs, en la melancholie, au haut mal, en l'estousement de l'amary, en la semēce pourrissante, & en plusieurs autres effects des venins &
Certaine methode de guerir la sorcellerie. poisons. Mais le medecin prudent & auisé discernera les maladies, & les symptomes ou accidens, & lors que il les aura diligemment considerez, adioustant auec ceste diligente inquisition des choses naturelles, vne reigle & consideration la plus iuste & droite qu'il pourra, s'il void que le mal passe outre les limites de nature, & qu'il s'apperçoiue des mouuemens & actions de Satan, lequel est esprit: il renuoyera la charge de tou-
1. Timot. 3. te la guerison au medecin spirituel, asauoir au Ministre
Tit. 1. de l'Eglise, qui soit homme de bien, de saine doctrine, tenant le mystere de la foy auec pure conscience: qui soit conu estre d'vne vie innocente, non adonné au vin, ni suiet au gain deshonneste, & duquel les gens de bien portent bon tesmoignage. Cependant il sera necessaire se resouuenir qu'il y a plusieurs choses qui ne procedent de la sorcellerie, mais d'vne occulte raison & cause naturelle, & qui sont inconues aux medecins. Car comme il y a des choses qui ont vne occulte puissance de bien faire & aider, ainsi y en a-il qui l'ont de mesfaire, lesquelles toutesfois le medecin ne peut pas tousiours conoistre.

TOVTES-FOIS le medecin pourra seruir en ce, que si le malade est de son naturel, ou par maladie, ou par quelque autre maniere, chargé d'humeur melancholique (dedans lequel humeur le diable se mesle volontiers,

tiers, comme estant fort commode à sa tromperie) ou de quelque autre humeur malin, il le pourra bien purger deuëment. Pomponatius aussi raconte que les anciens exorciseurs, que lon nomme precătateurs, auoyẽt acoustumé, deuant que coniurer, de purger les corps des demoniaques auec les medecines qui ont puissance de tirer l'humeur melancholique. Car communément ces personnes sont tourmentees de doubles maladies, l'vne corporelle procedante de l'humeur melancholique, & l'autre spirituelle, en laquelle cest ennemy iuré du genre humain les trauaille de folie, de tristesse, de crainte, de desplaisir de viure, & de desespoir, dont ils sont tourmentez iour & nuict, & dont il les espoinçonne comme de tentations douloureuses & lugubres, ainsi que s'il rongeoit vn foye de quelque nouueau Titie confiné aux enfers. Le Conciliateur dit que il a veu & experimenté qu'apres la purge de cest humeur, les demoniaques ne faisoyent plus tant de merueilles comme ils souloyent. c'est en l'explication du probleme qu'il en a proposé. Par ce moyen Galgarand medecin tres-renommé à Mantouë, guerit parfaitement la femme d'vn cousturier, laquelle estoit possedee du diable, & parloit plusieurs langages.

Il y auoit vne fille melancholique à Burg, laquelle apres auoir esté long temps coniuree, confessoit estre possedee de l'esprit de Virgile: ce que lon pensoit plus aisément, pource qu'elle estoit simple fille & fort deuote, & qui auoit tousiours demeuré en la maison, & estoit Tuscane de nation, s'affectoit à parler le Mantuan, c'est à dire la langue Lombarde, tellement que quelque-fois elle laissoit eschapper quelque mot Latin. Or apres que les coniurateurs y eurent perdu leur temps, le medecin la guerit par la grace de Dieu, ayant premierement vsé, selon que l'art luy commandoit, de medicaments qui purgent la melancholie, & pris de ceux qui ont vertu de fortifier & reconforter. Ainsi doncques apres que lon a purgé le corps, le Ministre de l'Eglise pourra plus facilement vser des moyens pour chasser le malin esprit, comme estans les empeschemens naturels leuez, si bien qu'aisément il entreprendra le reste de la guerison.

Il s'enqueſtera diligemment de la vie & des meurs de celuy qui ſera poſſedé de l'eſprit malin ou enſorcelé. Item de ſa nourriture en la religion Chreſtienne, & es principaux poincts de noſtre foy, & de quelle aſſeurance il croit & a creu en Dieu. Eſtant ſufiſamment inſtruit de ces choſes, il trouuera le chemin tout frayé pour venir au reſte de la gueriſõ. Car Dieu permet que Satan ait puiſſance & eficace de tromper ſur les meurs corrompus, ſur la vie orde & ſale, & ſur les enfans rebel-

Ephe.2. les, les ſens deſquels le Dieu de ce monde a tellement
2.Theſ.2. offuſquez, que la lumiere de l'Euangile de la gloire de
2.Cor.4. Chriſt, qui eſt l'image de Dieu, ne les illumine aucunement. Auſſi faut-il qu'il y ait vne coreſpondance des afections, afin qu'il auienne ce qu'on dit en prouerbe, D'vn mauuais corbeau, mauuais œuf.

QVAND donc le Miniſtre de l'Egliſe aura, par diligente inquiſition & artificielle coniecture, conu aucunement la cauſe de la maladie, il appliquera vn medicament commode: comme ſi la vie du malade a eſté parauant trop diſſoluë, il l'admoneſtera ſelon les paſſages de la ſaincte Eſcriture, il le corrigera, il le retirera par exemples, il l'exhortera à amendement de vie: & en la fin voyant qu'il ſe ſera reconu, il le remettra au troupeau. Quand il verra vn homme opiniaſtre, il le pourſuyura & contraindra en temps & lieu, voire à toute heure. Item il reprendra & menacera les opiniaſtres du iuſte iugement de Dieu. Il releuera & confermera, autant qu'il luy ſera poſſible, les craintifs & desfians, il les aſſeurera de l'ineffable bonté & miſericorde incomprehenſible de Dieu, dont il y a pluſieurs teſmoignages pleins de cõſolation, deſquels il s'aidera, & les alleguera en tẽps & lieu. S'il en void quelques vns deſtournez par fauſſes doctrines, fanatiques opinions & tromperies ſuperſtitieuſes, & qu'il s'aperçoyue que de là le diable ait pris occaſion de les tourmenter, il faudra qu'il deſracine ceſte yuroye, & qu'au lieu d'icelle il y ſeme auec toute diligence vne doctrine pure & ſalubre. Il ne faudra pas qu'il ſe contente de reciter ſimplement & ſelon la lettre l'oraiſon dominicale, & le ſymbole des Apoſtres (ce que le plus malicieux peut bien faire) mais il faut qu'il plante tellement dedans l'eſprit la viue parole de

le de Dieu, que lon s'aperçoiue qu'elle aura esté aprehendee & receuë actuellement & en eficace, & que de là lon voye qu'elle est la puissance de Dieu pour le salut de tous croyans, contre tous les assauts des diables: que lon conoisse aussi que Dieu viuifie, luy qui est Pere eternel, tout-puissant & de grãde misericorde, au nom de son fils, lequel est mort pour noz pechez & resuscité puissamment pour nostre iustification, par la gloire du Pere, apres auoir englouti la mort, vaincu Satan & triomphé de l'enfer. Sainct Iaques commande que nous prions si quelqu'vn d'entre nous est afligé. *Rom. 1.* *Rom. 6. 8.* *Iacq. 5.*

Les moyens par lesquels les demoniaques & ensorcelez doyuent estre instruits de l'imposture & impuissance du diable.

CHAP. XXIX.

IL faut aussi qu'ils soyent instruits des œuures & impostures des diables, afin qu'ils conoissent combiẽ il est impuissant & languide, tellement qu'il ne peut rien sans la permission de Dieu: & que Dieu ne luy permet pas toutes choses, mais qu'il luy prescrit des limites outre lesquels il ne peut rien. Il leur faut remonstrer aussi que Iesus Christ estant monté au ciel est assis à la dextre de Dieu, & qu'il a dessous soy les Anges, les puissances & les vertus assuietties: que s'il a esté en son pouuoir de les subiuguer à plus forte raison a-il vaincu Satan, & l'a tellement reserré, qu'il ne peut rien, s'il ne luy est particulieremẽt ottroyé. Et que par ainsi ce que Dieu de sa clemence permet en nous, ne peut estre mal car il a soin de nous: qu'aussi estant Dieu de toute grace il nous restaurera, apres que nous aurons esté vn peu afligez il nous fortifiera & asseurera, puis qu'au nom de Iesus Christ nous sommes apelez à l'eternelle gloire. Qui est-ce qui nous pourra nuire, si nous sommes emulateurs des choses bonnes? Car tout ce qui est baillé au fidele, luy tourne en proufit & en bien, selon ce que S. Paul a dit: Toutes choses tournent à bien à ceux qui aiment Dieu. Il faut doncques que nous prions sans fin, afin que la volonté du Pere celeste soit faite en nous. *1. Pier. 3.* *1. Pier. 5.* *1. Pier. 3.* *Rom. 8.* *Matt. 6.*

Li.2.ch.4. Nous meritons par nos pechez tout ce que nous endurons, ainsi que dit S. Hierosme. Les diables n'ont quelconques vertus contre aucun, dit sainct Iean Damascene, si ce n'est que Dieu luy permette par dispence, comme on a veu par l'exemple de Iob & des pourceaux. *Iob 1.* *Matt.8.* Incontinent que Dieu leur a permis, ils ont force & se transforment en toute telle figure qu'ils veulent, selon l'image, c'est à dire, selon la phantasie. Sainct Gregoire dit aussi: l'esprit malin n'a aucune puissance contre l'hóme, sans la permission de Dieu tout puissant: aussi n'a-il peu entrer dedans les pourceaux qu'il ne luy ait esté permis. *Aux dialogues li.3.* *sur S. Mat. liu.1.* Sainct Chrysostome a dit encores: Le diable tente les hommes, mais ce n'est pas tant qu'il veut: car quant à soy iamais il ne desisteroit de tenter, d'autant qu'il n'a autre afaire. Il ne mange point & ne dort point, & n'a autre besongne que de tenter, de tromper & renuerser. Il ne faut doncques non plus craindre la puissance du diable, que nous craignons l'empeschement que Dieu luy donne, comme sainct Ambroise le tesmoigne, escriuant sur saint Luc. Car aussi les malins esprits sont nommez les esprits de Dieu, dautant qu'ils sont ses captifs, & n'osent toucher, chastier, ni tenter aucun, si ce n'est que Dieu leur permette. Satan ne peut pas blesser l'vn des cheueux de Iob, que premierement il n'eust impetré la permission, laquelle luy fut limitee. Il ne faut dócques craindre le diable, mais plustost Dieu qui tient cest ours attaché à des chaines, si bien qu'il ne peut rien sans son expres commádement. Ainsi le Chrestien receura du doigt de Dieu tout ce qui luy auiendra d'infortune: car il tient tout en sa main. Et ceux ne meritent pas d'estre nommez Chrestiens, qui imputent les maux auenus, à quelque femme maligne, au diable, & non à la volonté de Dieu. *Iob.1.2.* Iob est afligé par le diable, & toutesfois il le prend comme venant de la main de Dieu, disant: le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a osté: il a esté ainsi fait comme il luy a pleu, le nom du Seigneur soit tousiours benit. Il n'a eu aucun esgard à la verge qui le frapoit, ains seulement à la volonté du pere. La verge punit le fils, & toutefois le fils ne dit pas que cela soit venu de la verge, si ce n'est qu'il ne soit encores enfant sans raison. *Matt. 10.* Mais il dit que ç'a esté son pere, qui tient la verge

en la main,& s'en sert à le chastier. Vn seul poil ne tombe pas de la teste sans sa volonté: car au contraire ils sont tous contez. Il tient la verge & en vse griefuement & longuement, & à l'endroit qu'il veut.

Comment il faut inciter les demoniaques à patience inuincible.

CHAP. XXX.

POVR ces causes & raisons il nous faut supporter patiemmét toutes les aflictions qui auiennét à nostre chair, soit qu'elles auiennent naturellement, on contre nature. Autant nous en faut-il faire, s'il nous auient quelque douleur d'esprit, quelque fascherie, quelque tristesse, ou tentation. Il nous faut tousiours representer, comme vn miroir deuant les yeux, l'exéple du tressainct Iob, lequel apres auoir esté tourmenté en si diuerses façons, & estant opressé du fardeau de tant de calamitez & miseres, cômença à louer Dieu (encores que quelquefois n'estant sufisant de les porter, il semble qu'il ait prononcé des paroles d'impatience) & iaçoit qu'il ne fust coulpable d'aucune mauuaise occasion donnee, si est-ce qu'il n'accuse point le diable, & ne se plaint point d'auoir receu tant & tant de pertes de cestui ci, ou de cestuy-la: mais il confesse tout luy estre auenu par l'equitable volonté de Dieu: tellement que lors que sa femme luy reprochoit, disant: Où est maintenant ton Dieu, auquel tu te fies? il ne se descouragea pas, ains respôdit, tu parles comme vne folle. Si nous auons receu des biens de Dieu, pourquoy ne porterons-nous les maux patiemment? Ainsi nous faut-il en nostre afliction esleuer l'esprit & les yeux vers Dieu, & soubmettre doucement à sa volonté tressainte, tant nous que les choses qui nous appartiennent: car il ne veut rien sinon ce qui est bon, encores que quelquesfois il ne le nous semble pas. Il chastie ceux qu'il aime, & ne veut point la mort du pecheur, mais plustost qu'il se conuertisse & qu'il viue. Il vse du ministere de ses seruiteurs, comme de celuy du diable ou de quelqu'autre, afin qu'il nous punisse de nos meffaits & incredulitez, & que par ce moyé

Toute afliction doit estre portee patiémment.

Iob 2.
Hebr. 12.
Ezech. 18.

Pour quelle raisõ Dieu se sert du ministere du diable & de ses anges. *S. Augustin Sermõ 24. du temps.*

Iaq. 1.

il nous remette à la droite voye de conuersion. Ou bien le Seigneur nostre Dieu nous tente en la maniere que nous lisons au trezieme chapitre du Deuteronome, afin qu'il aparoisse si nous l'aimons ou non de tout nostre cœur & de toute nostre ame. S. Iaques escrit,
Iaq. 2. Mes freres, tenez pour vne parfaite ioye quand vous cherrez en diuerses tentations, sachans que l'espreuue de vostre foy engendre patience. Mais il faut que la patience ait vne œuure parfaite, afin que vous soyez parfaits & entiers, de sorte que rien ne vous defaille. Il dit aussi que l'homme est heureux qui soufre tétation, dautant qu'apres qu'il aura esté esprouué, il aura la couronne de gloire, laquelle le Seigneur a promise à ceux
1. Pierre 4. qui l'aurôt aimé. De là S. Pierre admoneste, Bien-aimez ne trouuez point estrange quand vous estes comme en la fournaise pour vostre espreuue, comme si quelque chose estrâge vous auenoit, ains entant que vous cômu niquez aux soufrances de Christ, esiouissiez vous, afin
2. Timo. 2. aussi qu'à la reuelation de la gloire d'iceluy vous vous esiouyssiez en vous esgayant. S. Paul admoneste Timothee qu'il porte les aflictiôs côme bô gêdarme de Iesus
Iaq. 5. Christ. Car nul n'est couronné que celuy qui a côbatu legitimemêt S. Iaques admoneste les fideles disant: Mes freres, prenez pour exemple d'afliction & de patience les prophetes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voila, nous tenons bien-heureux ceux qui ont enduré. Vous auez ouy la patience de Iob, & auez veu la fin du Seigneur, car le Seigneur est tresmisericordieux & pi-
2. Pier. 2. toyable. Et comme tesmoigne S. Pierre, Il fait retirer
Iob. 1. 2. les gens de bien hors des tentations. Satan a afligé Iob en tout & par tout (excepté en son ame que Dieu a voulu demeurer saine & sauue) voire en ses biens & en ses enfans: ce qu'il a fait par la permission que Dieu luy en
Iob 42. auoit baillee: mais apres sa patience inuiolee Dieu luy rendit le tout en tresgrande abondance & auec vsure, la main duquel n'est maintenant moins liberale, ains il peut faire encores le mesme, voire infiniement dauantage. Pourquoy doncques la malice ou la violence des hommes ou du diable nous pourra-elle estonner? pourquoy sommes-nous effrayez quand nous voyons leurs flesches? lesquelles encores qu'elles soyent descou-

descochees contre nous ou fichees en nous, si est-ce que la mort ne s'en ensuyura pas, pourueu que d'vne foy constante nous les repoussions & renuoyons au cõtraire. Il faut resister au diable, & il fuira de nous, il ne luy faut donner aucune place en nous ains luy dire comme a fait Iesus Christ, va arriere de moy Satã. Dieu est fidele, lequel n'endurera point que nous soyons tentez, outre ce que nous pouuons: ains il donnera l'issue auec la tentation, afin que la puissiõs soustenir. Il conoit ce dont nous auons mestier, voire auant que nous luy demandions. Dauid nous admoneste de ne nous estonner de la crainte nocturne, c'est asauoir de la tentation cachee: ni de la flesche volante de iour, c'est à dire de la tentation manifeste: ni des troubles nocturnes, c'est à dire des apparitions & espouuantemens: ni de l'assaut du diable de midy, que S. Paul apelle ange de lumiere, en qui le diable se transfigure.

Iaq. 4. *Ephes. 4.* *1. Cor. 10.* *Pseau. 91.* *1. Cor. 11.*

Il faudra aussi exciter diligemment les afligez à vne patience inuincible contre les assauts du diable, & à vne constante fiance en Dieu par les exemples de nos anciens Peres: comme par l'exemple de sainct Antoine d'Egypte, lequel fut tellement & si cruellement deschiré par les diables, pendant qu'il estoit caché dedans vn tombeau, que son seruiteur le raporta au logis comme mort: où ayant repris ses esprits, & estant reuenu à soy, il se fit rapporter derechef en cachette dedans le tombeau, estant estendu par terre de la grande douleur qu'il sentoit à cause de ses premieres playes. Il rappella par vne grande constance d'esprit les diables au combat, lesquels sans delayer prindrent les formes & aparences de diuerses bestes, & se iettans dessus sainct Antoine, le naurerent à coups de dents, de cornes, & d'ongles, iusques à ce que soudainement vn rayon de la lumiere les eust chassez auec les tenebres. Sainct Antoine estant gueri entendit bien que Iesus Christ luy assistoit, auquel il dit, où estiez vous bon Iesus, ou estiez vous? pourquoy ne m'auez-vous assisté des le commencement pour guerir mes playes? vne voix luy respondit, Antoine, i'estois ici present: mais i'ay differe à raison de ton combat, lequel il m'a pleu contempler premierement. Et doresnauant ton nom sera renõmé par tout le mon-

Le cõbat de S. Antoine d'Egypte auec les diables.

de, pour autant que tu t'es monstré vaillant guerrier. Vincent escrit au liure 14. de son histoire, que ces choses ont esté anottees par Athanase, & traduites du Grec par Euagrius, où on lit choses estranges de ceste luite & de l'excellente patience de ce S. personnage.

Ie ne sache homme qui ait esté plus courageux que Hilarion (qui viuoit du temps de S. Antoine, & estoit plus ieune) ne qui ait plus vaillammēt mesprise les impostures des diables: car estant au desert, souuent il luy estoit auis qu'en plain minuict il oyoit des voix de petis enfās, des beellemēs de brebis, des bœufs mugissans, des femmes qui pleuroyent, des lions rugissans, vn cliquetis d'armes, & des bruits estranges. Or vne fois il resolut de considerer de pres telles illusions, & apres auoir fait le signe de la croix, il sort de sa logette au cler de la Lune, & regardant de pres, il aperçoit vn chariot venant à course de cheuaux vers luy: lors ayant inuoqué le nom de Iesus de Nazareth, il s'arresta tout court, attendant ce que tout deuiendroit. Sur ce, toute ceste terrible apparence de chariots fut engloutie en terre deuant ses yeux. Au reste, combien qu'il fust tourmenté cruellement par le diable, il estoit victorieux lors qu'il prioit, mais incontinent qu'il desistoit si peu que rien, le diable le reprenoit par derriere & par les costez, & se moquoit de luy, disant: Bailleras-tu maintenant de l'orge ou de la paille à ton asne qui est las? car Hilarion auoit peu auparauant parlé ainsi à sa chair trop rebelle: Asne, ie te nourriray desormais non pas auec de l'orge, mais auec de la paille, afin que tu ne donnes des ruades.

Antoine Sabel. liu. 10. des exēples.

Vous pouuez voir ici que sainct François n'a pas bien conu la force de l'homme de bien, à supporter toutes les afflictions du diable. Car nous lisons en sa vie que frere Gilles interroga sainct François à sçauoir si le diable estoit si horrible qu'vn hōme ne le peust soustenir l'espace d'vne patenostre. Sainct François respondit que personne ne pourroit soustenir le diable l'espace de la moitié d'vne patenostre, qu'il ne mourust incontinent. Rapportez en cest endroict le sermon de sainct Cyprian, touchant le bien de penitence, là où on lit aussi plusieurs exemples de l'impatience. Item le 4. sermon de Chrisostome.

Au li. des cōformitez fueillet 42.

L'efficace des prieres communes en la guerison de la sorcellerie.

CHAP. XXXI.

IL faudra dauantage en ceste guerison aider les malades des prieres communes tirees auec cófiance du plus profond des entrailles de l'esprit, afin qu'il plaise au pere de misericorde augmenter la foy des ensorcelez, & ayant chassé le diable qui est leur bourreau, les guerir de leurs playes. Cela est cómãdé disertemét par l'auteur de l'Epistre aux Hebrieux, disant, ayez souuenance des prisonniers, comme si vous estiez emprisonnez auec eux, & de ceux qui sont tourmentez comme vous-mesmes aussi estans du corps. Priez les vns pour les autres, afin que vous soyez gueris, comme dit sainct Iaques. Car la priere de l'homme iuste auec efficace, sert de beaucoup. Elie estoit homme suiect à semblables passions que nous, & il requit en priãt qu'il ne plust point, & il ne plut point sur la terre trois ans & six mois. Et derechef il pria, & le ciel donna de la pluye, & la terre produit son fruit. Item, y a-il quelqu'vn d'entre vous malade? qu'il apelle les anciés de l'Eglise & qu'ils priét pour luy, & qu'ils l'oignét d'huile au nom du Seigneur: & la priere de foy sauuera le malade, & le Seigneur le releuera, & s'il a commis peché, il luy sera pardonné. De là s'ensuit qu'il y a grande vertu aux oraisons publiques de leglise & aux particulieres des fideles de Christ acommodees à la chose, dont est maintenant question. Iesus Christ impetra par son intercession que la foy de S. Pierre ne deffaillist point contre les assauts de Satan, lequel desiroit de la cribler comme le bled. S. Paul exhorte soigneusemét les Ephesiens de veiller auec toute diligence & priere pour tous les saincts contre les astuces & tromperies du diable. Il admoneste aussi Timothee qu'auant toutes choses on face requestes, prieres, supplications & actions de graces pour tous hommes. Les Apostres encores desirent que la foy soit augmentee en eux au moyen de Iesus Christ. Marie sœur de Moyse est deliuree de la lepre par la priere de son

Prieres cómunes. *Hebr.13.* *Iaq.5.* *3. Rois 17.* *Luc 22.* *Ephes.6.* *1.Timo. 2.* *Nomb.12.*

Matth.17. frere:ainsi par la priere du pere qui s'agenouilla deuant
Marc 9. Iesus Christ, & qui dit, Seigneur aye pitié de mon fils
Luc 9. pour autant qu'il est lunatique, & est miserablement afligé, le diable fut tancé & l'enfant fut guery. Cest
Matt.15. homme protestoit qu'il croyoit, & prioit Iesus Christ qu'il luy pleust donner aide à son incredulité. La
Marc 7. femme Grecque Syropheniciene de nation, estant à genoux deuant Iesus Christ, le pria qu'il luy pleust de chasser le diable, par lequel sa fille estoit miserablemēt tourmentee. Ainsi sa fille fut deliuree par sa priere.
Iudith 8. Iudith se confioit beaucoup en la priere de ses freres quand elle disoit, Priez à celle fin que Dieu fortifie ce que i'ay proposé de faire, &c. Ne faites autre chose pour
Actes 8. moy sinon prieres au Seigneur nostre Dieu. S. Pierre S. Iean prient pour les Samaritains, afin qu'ils reçoiuent le sainct Esprit.

Chrisostome en la 3. Homelie de l'incomprehensible nature de Dieu, tesmoigne que les demoniaques estoyent amenez au temple par le Diacre à l'heure qu'on s'assembloit, & que la Cene du Seigneur se celebroit, & leur faisoit on baisser la teste, puis tout le peuple prioit pour eux. Les demoniaques, dit-il, estoyent amenez comme retenus de quelques liens, afin qu'en presence du peuple & de toute la ville, chacun priast Dieu pour eux, & que tous d'vn commun consentement priassent vn mesme Dieu & Seigneur pour eux, & le suppliassent à grād cry d'en auoir compassion. Outreplus, Prosper d'Aquitaine recite qu'au temple, tandis qu'on celebroit la Cene du Seigneur, on amena vne fille demoniaque, pour laquelle chacun pria le Seigneur: cela fait, elle participa à la saincte Cene, & fut deliuree. Luy-mesmes au sixieme liure des Predictions & promesses, dit que de son temps vne fille Chrestienne estant en vn bain à Carthage, y regarda d'œil impudique l'image de Venus, à laquelle elle se compara: lors elle fut soudainement possedee du diable, qui la serra tellement par la gorge, que par l'espace d'enuiron septante iours & autant de nuicts, il luy fut impossible d'aualler viande ni bruuage. Ses pere & mere n'apperceuans aucun soulagement, meinent la fille à vn ministre de l'Eglise, & luy content comment les choses al-

loyét. La fille adiousta, qu'à la minuict vn oiseau inconu venoit vers elle & luy fourroit ie ne say quoy en la gorge. Finalement on la mena au temple, ou lon prie Dieu pour elle : & apres qu'on luy eust presente le pain de la Cene du Seigneur, qu'elle eut peine de prendre, à cause du diable qui s'y opposoit, elle fut deliuree.

THEODORE le lecteur, recite au 2. liu. qu'vn roy de Perse cômanda à vn euesque preschant à des Chrestiẽs en son royaume, de chasser les diables: à quoy l'euesque obeissant assembla les Chrestiens, fit prieres à Dieu, & les chassa par adiurations. Sozomene au 6. liu. cha. 28. dit qu'vn certain moine d'Egypte, nômé Iean, chassoit les diables par la seule inuocation du nom de Dieu. Theodoret au 4. li. ch. 21. de son histoire Ecclesiastique, raconte que du temps de l'Empereur Valens, plusieurs moines, entre autres Macaire & Isidore, furẽt releguez en vne petite isle où il n'y auoit point de Chrestiens, par la meschanceté d'vn nommé Lucius: & qu'estans là par leurs prieres mutuelles ils chasserent le diable hors du corps de la fille du prestre de l'isle, & la rendirẽt guerie à son pere. Le mesme auteur au 5. liu. cha. 21. dit que Marcel euesque d'Apamee du temps de Theodose, voulant ruiner le temple de Iupiter adoré en ceste ville-là, chassa le diable qui estaignoit le feu qu'on mettoit au temple, en la sorte que s'ensuit. Il fit aporter de l'eau dãs vn petit vaisseau & la mit sur l'autel, puis se prosternant en terre, il pria Dieu de ne laisser passer plus outre ceste tyrannie du diable. La priere paracheuee, il fit le signe de la croix sur l'eau, & commanda au diacre d'en arrouser la flamme: quoy fait le diable s'enfuit.

S. Augustin fait aussi mention au 22. liu. de la cité de Dieu, ch. 8. qu'vn certain Hesperius auoit vn heritage en Afrique, où les diables rodoyẽt de telle sorte, que ses seruiteurs ni son bestail n'y pouuoyẽt subsister. Ainsi donc estant contraint par ceste calamité domestique, il vint prier les ministres de l'Eglise que l'vn d'eux vinst faire illec les prieres. L'vn d'entr'eux y alla, fit les prieres d'vne tresardente affection, & mesmes y celebra la S. Cene: lors toute ceste tempeste des diables cessa. S. Ambroise dit que la priere est vn seur bouclier, dautant que par iceluy on repousse tous les dards enflammez du malin.

L'efficace du ieusne à chasser les œuures du diable.

CHAP. XXXII.

AVSSI faudra-il cõmander les iusnes, si d'auenture la chair, pour estre trop à son aise, est entree en arrogance, & que par ce moyẽ elle ait fait place au diable : afin qu'estant retenue en bride par ce frein, elle retourne en son rang, Dont Porphyre escrit, que le ieusne & la chasteté sont beaucoup à louer : non que par ces deux Dieu soit principalement appaisé: mais afin que les diables qui prennent plaisir au sang & à vilenie, & qui pour en iouir entrent dedans le corps de ceux qui en
Matt.17. vsent, soyent empeschez & retirez en arierre. Car il y a
Marc 9. vne certaine espece de diables, qui ne peuuẽt estre iet-
Luc 9. tez hors que par prieres & ieusnes, ainsi que dit Iesus Christ, lors qu'il reprend ses disciples d'incredulité, à cause de laquelle ils ne les auoyent peu chasser. Eliachim aussi grand prestre du Seigneur parle en ceste fa-
Iud.4. çon à tout Israël, Sachez que le Seigneur exaucera vos prieres, si vous accusant vous perseuerez en ieusnes & oraisons en la presence du Seigneur. Raphaël enseigne
Tobie 12. Tobie que la priere & les ieusnes sont choses bonnes.

Liure 8. de l'histoire d'Escosse. HECTOR Boëce raconte vne histoire fort à propos, asauoir qu'il y eut vn beau ieune fils demeurant en vn village du pais de Gareoth, distant de sept lieues d'Aberdon, lequel en public & en la presence de l'Euesque d'Aberdon se compleignoit qu'il y auoit desia plusieurs mois qu'il estoit trauaillé par vn diable succube, lequel estoit d'vne face la plus belle qu'il eust iamais veuë, & entroit de nuict en sa chambre les portes estãs fermees. Il declara qu'il le caressoit & couchoit auec luy, & que quand le matin venoit, lors que le iour ne faisoit que commencer à poindre, il se retiroit sans faire aucun bruit. Il dit dauantage qu'oncques il n'auoit peu se depestrer de ceste orde & vilaine folie, encores qu'il s'en fust mis en peine, & l'eust essayé par tous moyens. L'Euesque sage & bien auisé, commanda à ce ieune fils qu'il se retirast ailleurs qu'en la maison où il demeuroit, & qu'il s'acommodast, selon la religion Chrestienne, à ieusner & prier plus que de coustume, & zele plus

ardent: qu'il esperoit que par ce moyen se rendant attentif à bonnes œuures & à pieté, le diable le laisseroit & s'enfuiroit. De fait l'heureux succez ensuyuit incontinent ce sainct & salubre conseil, car le ieune fils, l'ayant execute religieusement, fut peu de iours apres du tout deliure de ces folles conceptions. Aussi nous lisons en la vie de sainct Bernard, que la femme de Nauet fut deliuree du diable apres qu'elle se fust confessee, & qu'elle eust communié au sacrement, ce qui a acoustumé d'estre acompagné de ieusnes & de prieres.

I'ALLEGVERAY en cest endroit & transcriray d'Athanase & Cyprian, la vertu & la louange du ieusne, cóme d'vn contrepoison tresspuissant, laquelle doit estre mise au deuant des yeux d'vn chacun, principallement en ce temps tant dissolu, vlceré, & suiect aux maladies du corps & de l'ame, & principalement aux assauts du diable, le ieusne guerit les maladies, il desseiche les distillations, il chasse les diables & les mauuaises pensees. Il rend l'esprit plus net, le cœur plus pur, le corps plus sain, & arreste l'hóme au trosne de Dieu. Item: Quiconque est trauaillé de l'esprit immonde, il se doit asseurer que par ce medicament, asauoir par le ieusne, les esprits malins qui l'afligét s'ensuyront cóme craignans la vertu du ieusne: car les diables se delectent fort en gourmandise & en l'oisiuete du corps. Cypriá au traité du ieusne & des tentations de Iesus Christ: Le ieusne estant conduit par discretion, domte toute rebellion de la chair, il despouille & desarme toute tyrannie de la gueule. Le ieusne enclot & garrote en vn cep les mouuemens extraordinaires, il lie & restraint les appetis desuoyez. Le ieusne orné d'humilite rend les seruiteurs de Dieu contépteurs du monde, le ieusne rend les chairs sans leuain, il les nettoye & affermit, il desciche & consomme les pourritures qui procedent de la gresse. Le ieusne se repaist des delices des Escritures: il se raffermit de contemplation: il s'apuye en grace, & se nourrit du celeste pain. L'interpretation des songes est reuelee à Daniel par le moyen du ieusne, & par ce mesme moyen de ieusne, les trois ieunes hommes sortent de la flamme Babylonique sans auoir mal. Moyse demeure l'espace de quarante iours en la montaigne, perseuerant auec le Sei-

gneur, & ainsi il merite de parler familierement auec Dieu, & d'auoir le ministere de la Loy. Elie demeure aussi au desert & s'abstient par autant de iours. La priere est d'eficace quand le ieusne a precedé: & toutesfois & quantes que l'estude des escritures saînctes a precedé, la priere deuote n'est esconduite. Origene sur le 17. chap. de S. Matthieu, où Iesus Christ dit que ses Apostres ne peurent ietter le diable à cause de leur incredulité: S'il nous faut, dit-il, quelques-fois estre autour des demoniaques, ne faisons point d'adiurations ni d'interrogations, & n'arraisonnons point l'esprit malin: mais perseuerans en prieres & en ieusnes obtenons de Dieu la deliurance du malade, & chassons les malins esprits par prieres & par ieusnes. Il y a deux beaux sermons en Basile, & vn en Chrisostome, à sçauoir le 8. touchant l'eficace du ieusne.

La vertu des aumosnes.

CHAP. XXXIII.

IL faut encores selon la faculté & richesse d'vn chacun departir & distribuer des aumosnes aux pauures: ce que sainct Paul escriuāt aux Philippiēs apelle odeur de bonne senteur, & vn sacrifice agreable & plaisant à Dieu. Lequel aussi exhorte instamment les Romains à patience en afliction, & à s'adonner aux prieres & à communiquer aux necessitez des saints. Corneille Centenier de la bande Italienne, homme craignant Dieu, faisoit beaucoup d'aumosnes au peuple, & priant Dieu assiduellement, quelle voix entēdit-il de l'ange? Corneille tes oraisons & tes aumosnes sont montees en memoire deuant Dieu. L'ange Raphael dit à Tobie, l'aumosne vaut mieux que faire amas d'or: car l'aumosne deliure de la mort, purge les pechez, & fait trouuer misericorde & vie eternelle. Item, Tobie le pere dit à son fils deuant que mourir: fais aumosne de ta substance & ne destourne point ta face du pauure, & il auiendra que la face du Seigneur ne se destournera point de toy: sois aussi misericordieux tant que tu pourras: si tu as beaucoup,

Philip. 4. *Rom. 12.* *Act. 10.* *Tobie 12.* *Tobie 4.*

beaucoup, donne abondammét: si tu as peu, tasche aussi de donner vn peu liberallement. Certainement tu thesaurises pour toy vn bon salaire au iour de necessité. Car l'aumosne deliure de tout peché & de la mort: & ne soufrira point que l'ame voise en tenebres. L'aumosne sera pour grande confiance deuãt le souuerain Dieu à tous ceux qui la font. La verité mesme dit en sainct Luc, dõnez l'aumosne, & toutes choses vous sont nettes. *Luc 11.* Daniel conseille à Nebuchadnesar Roy de Babylone *Dan. 4.* qu'il rachete son ame par aumosnes. Nous lisons aussi en l'Eclesiastique: Comme l'eau estaint le feu ardant, aussi l'aumosne nettoye les pechez: & Dieu considere *Eccles. 3.* celuy qui rend grace. Il luy en souuiét au temps à venir, & trouuera fermeté au temps de sa mort. Car l'aumosne *Eccles. 17, & 29.* de l'homme est comme vn sachet auec luy, & gardera la grace de l'homme comme la prunelle de l'œil: & puis apres ressuscitera & rendra retribution à vn chacun sur sa teste. Enclos doncques l'aumosne au sein du pauure, & icelle sera pour toy exaucee cõtre tout mal. On peut ici raporter & acommoder le sermon que S. Cyprian a fait de l'aumosne: item les 32.33.34.35.36.37. homelies de Chrisostome.

Comment il se faut diuersement comporter enuers ceux qui sont afligez en diuerses sortes. Item plusieurs exemples de diuerse guerison dignes d'estre imitez.

CHAP. XXXIIII.

PLVSIEVRS de ces choses peuuent estre proposees auec iugement par vn prudent Ministre de l'Eglise, au malade qui a quelques interualles francs entre les accez. Mais enuers celuy qui est continuellement afligé & a l'esprit troublé, les prieres publiques, & l'intercession des fideles, appliquees & correspondantes à la necessité presente, les ieusnes & le soulagement des pauures, aurõt tel efficace qu'il plaira à Dieu.

Ce qu'il faut faire depuis que il y a plusieurs qui sont demoniaques en vn mesme lieu.

Av reste, s'il y a plusieurs ensorcellez ou demoniaques en vn lieu, comme ordinairement nous voyons cela auenir es monasteres, principalement de filles (comme estans les commodes organes des tromperies

de Satan) il faut auant toute chose, qu'elles soyent separees, & que chacune d'elles soit enuoyee vers ses parens ou alliez: afin que plus commodement elles puissent estre instruites & gueries, ayant toutesfois esgard au moyen selon la necessité de chacune: à ce qu'on ne les chausse toutes à vne mesme forme, comme on dit communémét: à la façon de plusieurs ineptes, méteurs, imposteurs, & grands maistres de superstition & d'impieté. Ainsi donques laissant toutes les autres manieres de paroles peu commodes, toutes ceremonies mensongeres, & autres choses qui n'aident en rien, il faudra qu'il tasche à chasser le diable, lequel se moque le plus souuent de telles follies, & trompe ceux qui en vsent, faisant semblant de se vouloir mettre en fuite, comme s'il estoit chasse: encores que de son bó gré il face place, afin de tousiours nous enlasser dauantage dans les labyrinthes d'incredulité, si nous pensons qu'il soit chassé par ces moyens defendus. En ceste maniere donques il sort souuentesfois des corps, & certes tresvolontiers, d'autant que plus à l'aise il possede & commande aux ames. Mais les religieuses, qui sont renfermees, & ausquelles il n'est permis de sortir hors le conuent (ce que certainement ie ne puis aprouuer en ce cas) ou bien celles qui ont deliberé & arresté d'endurer patiemment & constamment auec Iob, & auec vn renoncement d'elles mesmes, la main clemente de Dieu & la verge du pere: celles-la, di-ie, se doiuent suporter les vnes les autres, & se consoler, & ensuiure entant qu'il leur est possible, les remedes ordonnez. Dauantage, il ne faut endurer que les ieunes voyent tels spectacles, de peur qu'estans estonnees par la nouueauté & grandeur des tourmens elles ne tombent en quelque mal. Car à telles le diable fait ordinairement la guerre & les espie.

Les ieusnes ne doyuent estre admises à tels spectacles.

IL m'auint vne fois d'enuoyer vne lettre à vne ieune fille enfermee en vn conuent, la priant qu'elle m'enuoyast les histoires de plusieurs religieuses qui auoyét esté autresfois tourmentees & afligees par le diable, d'incroyables especes de maux (comme i'ay escrit au liure precedent, chapitre dixieme) à quoy elle me fit response qu'il y en auoit encores deux du nombre d'icelles

celles qui auoyent bien quatre vingts ans, & dont elle auoit souuentesfois entendu qu'elles ne voudroyent pour rien n'auoir esté trauaillees de ceste cruelle calamité, qui leur estoit auenue par la volonté de Dieu: dautant qu'elles auoyent receu par ce moyen vn don de singuliere & Diuine grace & illumination: ce que mesme leur vie tesmoignoit. Quel inconuenient est-il auenu à Antoine d'auoir porté des rudes maistres sur son col? puis que les ayant endurez par la volonté de Dieu, il en a acquis plus grand gain & gloire? Elle m'escriuoit aussi que de ce temps là on y auoit enuoyé onze personnages doctes, afin qu'ayant veu les espouuantemens des accidens effroyables, ils les espluchassent de pres, & y donnassent remede: mais dautant qu'ils demeurerent constans & perseuerans, dautant le mal fut rengregé plus violentement que de coustume, tellement qu'elles confessoyent que leur guerison auoit esté en fin vn singulier ouurage de Dieu. Car conoissans qu'elles auoyent receu ceste afliction de la main de Dieu, elles s'estoyent du tout submises à son bras puissant, auoyent renoncé à elles mesmes, & tellement embrassé l'humilité, que par le moyẽ d'icelle elles auoyẽt resisté à toutes leurs affectiõs, & les auoyent vaincues: bref, elles s'estoyent tellement conformees de tout leur cœur à la reigle de la parole de Dieu, que peu à peu toutes ces furies s'estoyent esuanouies. I'ay bien voulu coucher ici la plus saincte partie de la lettre de ceste religieuse, pour iustes raisons, dautant que ce cõseil accorde fort à ce que i'ay entrepris de monstrer: & afin aussi que quelqu'vn ne se persuade temerairement que les religieuses sont du tout retirees du nombre des gens de bien: encores que ie ne vueille pas nier que lon n'y puisse desirer beaucoup de choses, qui y sõt permises par erreur, bestise & mauuaise informatiõ.

Histoire memorable des religieuses gueries.

Av reste, estant quelquefois entré en ce monastere auec vn autre, ie communiquay auec vne vieille religieuse, laquelle auoit enduré ce mal l'espace de dix ans, & pour ceste raison rendoit grandes graces à Dieu, & disoit que si l'aage le permettoit, elle endureroit encores fort volontiers telles calamitez. Dauantage, elle m'exhorta de ne permettre qu'en telles afaires on vsast

d'exorcisme si dauenture i'estois apellé au conseil. Il y en auoit vne autre, afligee de mesme, & qui par le conseil de quelques vns, estoit ordinairement bourrelee à coups de verges par vn sien frere: & encores nous voyōs cela estre conseillé par quelques vns, comme si les verges chassoyent le diable, lequel au contraire procure vne telle bourrellerie. Ceste pauure religieuse oultree de honte par ce faict tant indigne, deuint en chartre peu à peu, & voulant mourir commença à chanter. Parquoy estant interroguee pour quelle raison elle chantoit: elle respondit que c'estoit pourautant qu'elle s'asseuroit de son salut eternel. Il y en auoit encores vne autre, laquelle apres auoir esté longuement trauaillee par le diable, & se sentāt prochaine de la mort, s'offroit du tout à Dieu en attentiue priere, le supliant qu'il fist auec elle selon son bon plaisir en ce temps & pour tout iamais, pourueu que son nom fust glorifié. Elle pria ses autres sœurs religieuses qu'apres sa mort elles ne chantassent point le *Miserere mei Deus*, comme elles auoyent acoustumé de faire pour les autres: mais plustost le *Gloria patri*: monstrant par là vn tref-grand exēple du renōcemēt qu'elle auoit fait de soy-mesme.

Exemple d'vn vray renōcemēt de soymesme.

Exēple de la guerison d'vn demoniaque.

Vous pourrez retirer de l'histoire qui s'ensuit vne guerison singuliere & digne d'estre obseruee touchant ceux qui sont afligez par le diable. Philippe Vvesselich de Coulongne moyne de l'Abbaye de Knechtenstein, homme entier & simple, estoit tourmenté miserablement & diuersement par vn esprit qui representoit vn de ses Abbez, tout maigre & descharné, ia des long temps mort. C'estoit enuiron l'an mil cinq cens cinquante. Par fois il estoit porté dessus le toict, quelquesfois dessus les soliueaux qui passent en trauers par dessus la cloche. Et quelquefois il fut trouué ayant tout le corps dedans le viuier, & la teste sur la terre. En fin l'esprit se manifesta & donna à entendre la cause de ce long & diuers tourment: disant qu'il estoit l'esprit de cest Abbé nommé Mathias Duren, ia des long temps enterré, & qu'il estoit trauaillé dautant qu'ayant autrefois fait peindre l'image de la vierge Marie, il n'auoit assez sufisamment contenté le peintre nommé Nouesian, & qu'il y auoit eu si grande perte qu'il s'e-

stoit

ſtoit ſoy-meſme endõmagé. Or eſtoit-ce choſe vraye. Il adiouſtoit encores la maniere du payement, pour lequel il n'y a point de faute que le diable n'euſt entrepris ceſte tragedie : aſauoir que ce peche ne luy pouuoit eſtre remis, ni ne pouuoit eſtre deliuré, ſi Philippe (que le diable penſoit eſtre organe fort commode à ſes tromperies, à raiſon de ſa ſimplicité) n'alloit par deuotion en pelerinage iuſques à Treues & Aix, chanter trois Meſſes en ſon intention, l'vne de la Trinité, la ſeconde de Noſtre Dame, & la tierce du temps. Or pour ſatisfaire au plaiſir de ceſt eſprit ils demandoyent conſeil aux theologiens de Coulongne, & meſmes les moynes aſſemblez en chapitre requirẽt cela à leur Abbé M. Girard Strailgen de Morſen, lequel eſtant doué d'vn meilleur iugement, fut d'opinion contraire, diſant que il faloit pluſtoſt par reprehenſion faire changer d'auis au moyne Philippe, aſauoir que ſe confiant par viue foy en Dieu le pere de toute miſericorde, & en Ieſus Chriſt noſtre patron & defenſeur vnique, il meſpriſaſt conſtamment les impoſtures du diable: & que ſi l'eſprit reuenoit il luy reſpõdiſt qu'il n'eſtoit pas en ſa liberté, mais ſous la charge d'autruy, & que pour ſa pauureté il ne luy pourroit obeir. Ce qu'ayant fait, l'eſprit luy reſpondit qu'il le diſt au ſouprieur : car il auoit opinion que ceſtuy la confirmeroit ſon deſſein. L'Abbé voyant que le diable perſeueroit, & que le moyne ne reſiſtoit pas d'vne aſſez grande confiance à ſes tromperies, il l'endoctrina derechef & l'exhorta diligemment de ſe reconoiſtre, de reuenir à ſoy, & ne preſter ſi facilement l'oreille aux ruſes de Satã. Il le menaça aigremẽt que là où il pourſuiuroit, cõme de couſtume, à preſter l'oreille aux eſprits, il ne faudroit à luy faire bailler le chapitre. Onques depuis le diable ne reuint, & s'en alla ailleurs, voyant que ſes efforts eſtoyent repouſſez par la grande conſtance de l'Abbé, & par l'eſprit de Philippe eſleué par la confiance qu'il auoit en Dieu, pour reſiſter contre la trompeuſe & damnable intention du diable. Ie ſerois bien d'auis que lon vſaſt quelquefois de ſemblable remede en pareilles fraudes diaboliques.

Remedes certains & aprouuez, pour guerir ceux qui contrefont les Demoniaques.

CHAP. XXXV.

VNE certaine femme nommee Barthelemie, demeurant au village de Vvel, auoit prins vne coustume, si elle se trouuoit à la messe, quãd on chãtoit en Alleman l'hymne qui commence *Gloria in excelsis Deo*, de tomber en extase, comme si elle eust esté possedee du diable: & demeuroit en cest estat iusqu'à ce que l'hymne fust paracheuee. Pour quelque temps elle ioüa ceste farce, sans qu'aucun y prinst garde: mais en fin Anne de Virmont, dame du village, la fait venir au chasteau, luy demande doucement & amiablement, pourquoy elle se laissoit surmonter au chant de cest hymne, veu que les paroles Alemandes & les Latines n'estoyent differentes en signification. Sur ce elle commence à lire l'hymne en Aleman, & la luy interpreta, monstrant qu'il n'y auoit chose contraire au seruice de Dieu, ou mauuaise qui peust donner occasion à aucun de s'en offenser. Parquoy elle l'admonesta de prendre courage, dautant qu'elle se deliberoit de chanter l'hymne, & qu'elle s'asseuroit de la guerir presentement, si le mal la prenoit, par vne medecine qu'on luy auoit aprise, qui estoit fort souueraine à chasser les diables semblables à celuy qui la tourmentoit. Mais elle n'eut pas si tost commencé à chanter, que la femme se laissa tomber en terre, ayant toutesfois auparauant regardé le lieu plus commode où elle deliberoit de tomber. Incontinent la dame sage & honneste, auec sa fille de chambre Catherine Biland femme de gentil esprit, luy leuerent la robe, & luy baillerent des verges assez asprement, sans toutesfois passer les limites de raison: si bien que la demoniaque commença à tirer sa robbe, se couurir, & se defendre le mieux qu'elle pouuoit. Ainsi, comme dit Hippocrate, il faut vser de forts medicamens aux maladies fortes & pernicieuses. Derechef la dame persuada à ceste malade que la medecine qu'elle luy auoit baillee estoit vn preseruatif de grande vertu contre les

1. *Aphoris.*

pareils

pareils assauts du diable, comme des gens fort doctes luy auoyent apris. Parquoy elle l'exhorta derechef de prendre meilleur courage, l'asseurant que la plus grande partie de la force du diable estoit domptee par ce medicament : & mesmes elle luy commanda de chanter, si bien que ce doux cantique fut recommencé, & s'acheua sans que la femme s'esmust aucunemét. Ce que les seruiteurs qui estoyent à la porte de la chambre obseruerent diligemment : & incontinent qu'elle fut sortie ils la prindrent & l'acompagnerent chantans le cantique à haute voix, tellement que lon a obserué qu'il n'y auoit meilleur ni plus certain moyen de chasser les diables, que cestuy-cy. Toutesfois il faut estre prudent en l'vsage de telle theriaque: car on ne peut pas guerir toutes les maladies des yeux auec vn seul collyre. Seulement ce remede est propre à chasser incontinét, & sans delay, ceste espece de diable qui assaut & tourmente les hommes, toutefois & quantes que les mesmes demoniaques le veulent. Ceste Barthelemie m'a confessé elle mesme qu'elle auoit esté ainsi guerie au chasteau de Vvell, par le moyen de la dame du lieu. Le Canon soixantieme touchant ceux qui feignent estre demoniaques, eut quelque effect en ceste maladie, par lequel il est dit, qu'il faut punir ceux qui font semblant d'estre possedez du diable, & qui par vne deprauation de mœurs se contrefont, par les mesmes punitions & trauaux que ceux la ont acoustumé d'endurer, pour estre deliurez du diable, qui veritablement sont demoniaques.

RONDELET dit auoir veu vn homme à Rome nõmé Iules, lequel sembloit estre cataleptique toutesfois & quãtes qu'on prononçoit ces mots de la passion, *Consummatum est*. Parquoy ainsi qu'il estoit quelquefois chez Alexandre professeur en la langue Hebraique, sa femme les prononça en sa faueur, & lors le prestre sembla tõber en extase, dont Alexandre commanda que lon aportast vn baston pour le guerir de ceste maladie: ce qui le fit incontinent reuenir à soy. La cause qui le fit soupçonner que le prestre contrefaisoit le malade, fut que auant qu'il tombast il le vid regarder vn lieu, ou en seureté il pouuoit reposer sa teste. Aussi entendit-il

quelque temps apres que pour ceste cause les Venitiés l'auoyent banni auec vne garse qu'il auoit, laquelle semblablement feignoit estre malade de pareille maladie.

On n'estoit ce point vne feinte, mais vne vraye catalepsie causee par vn sang melancholique espandu par la substance du cerueau, laquelle tourmentoit vne ieune femme demourante pres de Nismes aux Seuenes. Elle estoit aagee de vingt & cinq ans, & estoit mariee à vn ieune homme, qu'elle n'aimoit pas beaucoup; & auoit demouré seulement huict iours auec luy quand ce mal la print. Ce qui fut cause qu'elle retourna en la maison de ses parens, où elle se portoit bien tant que l'oubly de son mary continuoit: car incontinent qu'elle se resouuenoit de luy, ou qu'on luy en parloit, ou bien que le mary la venoit voir, le mal la prenoit auant qu'il l'eust veuë ou entendue. Si d'auenture elle portoit vne cruche d'eau par les chemins, elle la posoit en terre quelquefois, & s'asseoit, ou bien elle se couchoit aupres, & y demeuroit vne espace de temps la bouche & les yeux ouuerts sans mouuement ou sentiment, excepté que lon voyoit les muscles du ventre & des costes inferieures, qui se debattoyent fort.

Ce qu'il faut faire en la sorcellerie, par laquelle la compagnie charnelle des Mariez est empeschee.

CHAP. XXXVI.

Au cha. si per sort. 33. q. 1.

HINCMAR Archeuesque de Rheims, escrit ainsi de l'empeschement fait par le diable touchát la cópagnie charnelle: S'il auiét, dit il, que la compagnie charnelle soit empeschee par sorcelerie, suyuant la permission de l'occulte, mais non pas iniuste, iugement de Dieu, & suyuant l'operation du diable: il faut exhorter ceux ausquels ces choses sont auenues, qu'ils ayent à se confesser d'vn cœur contrit, & d'vn esprit humilié, à Dieu & au prestre.

Autorité de sorcieres & Pyl.

VLRIC Moliter escrit qu'au proces, auquel le mary fut accusé de l'impuissáce naturele auenue par charme, il fut

il fut arresté au palais de Constance, que premierement les medecins visiteroyent celuy que les loix apellent maleficié & froid, pour sauoir si en luy il n'y a aucune cause naturelle d'impuissance: puis apres que la femme viuroit encores trois ans auec son mary, lequel cependant esprouueroit ses forces, donneroit l'aumosne plus que de coustume, & iusneroit, afin qu'il pleust à Dieu, lequel a institué le mariage, de retirer ce mal. Ce decret est certainement digne d'estre pratiqué. Il se faut aussi ayder en cest endroit des choses que i'ay escrites en la vraye guerison des autres sorcelleries.

Ie say vn autre remede, asauoir des characteres escrits en du parchemin vierge, & dont on fait grand cas, comme d'vn secret souuerain contre ce mal. Sur iceux on barbote par sept fois vn Pseaume de Dauid: & lie on le parchemin sur la cuisse du mary. Mais ie n'en diray pas d'auantage, & voudrois que telle recepte fust enseuelie en enfer.

Av demeurant, i'enseigneray ici secrettement au lecteur, pourueu qu'il me promette le tenir secret, vne autre guerison fort ridicule, mais pratiquee trop deuotieusement, par vne femme nommee Catherine Loë, de laquelle ie conoy les enfans. Du commencement, elle trouua que son mari n'auoit point vertu d'homme, parquoy apres auoir cerché diuers expediés pour remedier à ce mal, elle s'en va au téple d'Everfeld en la duché de Mont, presente à S. Antoine & fait pendre deuotement sur l'autel d'iceluy vn morceau de cire qui auoit la forme d'vn membre viril, afin de recouurer guerison pour son mari. Le Curé, qui ne sauoit rien de telle offrande, apres auoir prononcé à yeux clos & baissez, le Canon de sa Messe, les ouurant & leuant contremont, selon la coustume, apperceut soudain ceste offrande, & conoissant que c'estoit, cômença a dire tout haut en cholere, Qu'on m'oste ce diable de là.

En quel temps, par quelle maniere, & par quelles gens les exorcismes doyuent estre pratiquez.

CHAP. XXXVII.

AV reste, si cesto calamité & ouurage de Satan ne cesse par le moyen des choses susdites, il sera permis de l'arguer selon la doctrine de Iesus Christ contenue en S. Marc au seizieme chapitre, où il est dit que les croyans chasseront les diables en son nom. Pour ceste cause & à l'exemple des Apostres & de la primitiue Eglise, seule pure & nette de toutes superstitions, le Ministre le chassera au nom de Iesus Christ, estant poussé d'vn vray zele: s'asseurant du tesmoignage de sa bonne conscience, ayant ce don particulier du sainct Esprit de chasser les diables, estant armé du glaiue de l'esprit, asauoir de la parole de Dieu, & couuert par tout des armures diuines, ayãt pris sur toutes choses le bouclier de la foy, par lequel il puisse estaindre toutes les flambãtes fleches du malin, Bref, ayant toutes les armures, lesquelles i'ay proposees selon S. Paul, au commencement de ce liure, afin que Iesus Christ ne luy die ce qu'il disoit à ses disciples lesquels ne pouuoyent chasser les diables: O nation incredule & de trauers, iusques à quãd seray-ie auec vous? iusques à quand finalement vous suporteray-ie? mais au contraire qu'il s'asseure fermement sur ceste infallible promesse: Ie vous dis en verité que celuy qui croit en moy fera les œuures que ie fais, voire plus grandes: car ie vay à mon pere. Et tout ce que vous demanderez à mon pere en mon nom, ie le feray, à celle fin que le pere soit glorifié par le fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, ie le feray. S. Luc escrit encores que septante disciples reuindrent deuers Iesus Christ auec grande ioye, disant: Seigneur les diables sont mesmes assuietis à nous en ton nom. Et luy leur respondit, Ie voyois Satan lequel descendoit du ciel ainsi qu'vne foudre. Voici ie vous donne la puissance de marcher sur les serpens & scorpions, & sur toute la vertu de l'ennemy, si bien que rien ne vous nuira. Ainsi au nom de Iesus Christ tout genouil flechit tãt des choses celestes, terrestres qu'infernales. Il n'y a aucun autre nom donné aux hommes soubs le ciel auquel il faille que nous soyons sauuez. Par ce seul verbe du Pere eternel toutes choses ont esté creees, le ciel, la terre & tout ce qui est en iceux: selon sa volonté toute ceste grande assemblee d'Anges fut renuer-

Quel doit estre l'exorciste.

Matth. 17. Marc 9. Luc 9. Iean 14. Matth. 21. Marc 11. Luc 10. Philip. 2. Actes 4. Genese 1. Iean 1.

ſee & precipitee. Autant qu'il y auoit de diables, qui tenoyent les pauures miſerables mortels en leurs puiſſances & liens tres-ſerrez, ils eurent peur & s'enfuirent à l'auenement & regne de Ieſus Chriſt, au nom duquel les diſciples croyans ont chaſſé les diables. Et ſainct Paul chaſſa l'eſprit Pythonique en Macedoine, hors du corps de la fille demoniaque, diſant: Ie te commande au nom de Ieſus Chriſt que tu ayes à ſortir hors d'elle, & à l'heure meſme il s'en alla. Ainſi les diables s'enfuirent au commandement de ſainct Pierre, & prierent qu'on leur permiſt de demeurer encor vn ſeul iour es corps qu'ils poſſedoyent, comme eſcrit ſainct Clement.

Marc 1.5.9. Luc 4.8.9.11.13. Act. 16. Abd. li. 1. de l'hiſt. des Apo. Liu. 4. des recognit.

NOVS liſons en ſainct Hieroſme, en la vie d'Hilarion hermite de la Paleſtine, d'vn ſeruiteur de l'Empereur Conſtantin natif de Franconie en Allemagne, lequel le malin eſprit auoit touſiours poſſedé depuis ſa ieuneſſe. Ceſt homme fut mené à Gaza vers Hilarion, auquel il expoſa en langue Syriaque & Grecque (encores que le demoniaque ne les euſt oncques apriſes) les diuerſes cauſes pour leſquelles il eſtoit poſſedé. Mais le ſainct perſonnage luy reſpondit: Ie ne te demãde point comment tu es entré, ains ſeulement ie te commande de ſortir au nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Sainct Simon Apoſtre briſa en ce meſme nom l'idole du Soleil, & ſainct Iude celuy de la Lune, hors deſquels ſortirent les diables en forme d'Ethiopiens. Sainct Thomas chaſſa le diable de dedans l'idole du Soleil, & ſainct Philippe l'Apoſtre ſubiuga en Scythie vn dragon, lequel ſortit de l'idole de la mort. Sainct André chaſſa ſept diables, leſquels transformez en chiens ſe tenoyent parmy les ſepulchres pres le chemin & trauailloyent les paſſans. Ainſi dit-on que Syluestre enferma vn dragon dedans le Capitole, & que Philippe chaſſa Leuiathan.

Abdias Eueſque de Babyl. liu. 6. de ſon hiſt. & liu. 9.10.3.

APRES que S. Iean l'Euangeliſte euſt domté le venin, il chaſſa vn diable, lequel auoit touſiours eſté dedans le tẽple de Diane depuis deux cens quarante nœuf ans, en luy diſant: Ie te defens au nom de Ieſus Chriſt Nazarien de plus demourer en ce lieu, & incontinent le diable ſe partit d'Epheſe. Pour ceſte cauſe ce tres-ſainct perſonnage fut enuoyé en exil en l'Iſle de Pathmos. Ainſi que Cynops prince des magiciens eſtoit en

Les miracles de S. Iean cõtre Cynops magicien.

la ville de Phara, & qu'il trompoit le peuple par sorcelleries & le retiroit de la doctrine de S. Iean & des miracles qu'il faisoit au nom de Iesus Christ, dont il estoit faussemét accusé par les prestres d'Apollon: il se vantoit de resusciter les mors, sous la figure desquels les diables aparoissoyent sortans de la mer. En la fin, Cinops dit à S. Iean, Vien si tu veux iusques au Haure, afin que tu voies ma puissance, & tu t'esmerueilleras d'auantage. Parquoy sainct Iean y alla auec toute la troupe du peuple, & defendit aux trois diables, lesquels l'acõpagnoyent sous la forme de trois hommes nouuellemẽt ressuscitez, de s'en aller. Apres dõc que Cynops eust frapé des mains, & que la mer eust rendu vn grand bruit, il se ietta dedans comme il auoit fait auparauãt, & ainsi s'esuanouït de la veuë des hommes, qui ne cessoyent de crier en le louant & disant: Cynops tu es tres-grand, & personne ne l'est excepté toy. Ce pendant sainct Iean prioit le Seigneur qu'il luy pleust faire que ce magicien ne fust plus veu entre les viuans. Et tout soudain on entendit vn grand murmure dedans la mer, & les vagues estoyent esleuees à l'endroit ou il s'estoit precipité, & oncques puis il n'aparut. Et les diables qui là estoyent presens sous la figure de ceux que lon disoit estre des long temps ressuscitez, furent coniurez par l'Apostre de Dieu disant: Fuyez hors de cest isle au nom de Iesus Christ crucifié, & n'y reuenez iamais, & incontinent ils disparurent de la veuë de tous les assistans, lesquels en vain attendoyent Cynops pour sauoir s'il ressusciteroit. Arsatius excellent tesmoin de la verité de Dieu du temps de l'Empereur Licinius, vid vne fois certain demoniaque courant par les rues auec vne espee desgainee, dont il effrayoit & faisoit fuir tout le monde. Mais Arsatius se presenta à luy, inuoqua le nom de Iesus Christ, & par sa seule parole chassa le diable & deliura le demoniaque. Aussi Rufin testifie au 1. liure, chap. 4. Que les diables fuyoyent à la parole de Paphnutius. Cela monstre combien le nom du maistre a serui aux Chrestiens, & quel bien leur est reuenu de l'auoir ensuyui.

Sozom. li. 4. cha. 16.

L'AN mil cinq cens vingtneuf, Adolphe Clarbarch, homme docte & Chrestien, fut emprisonne a cause de la religion en vne tour de la ville de Cologne, fort agi-

tee de malins esprits,& apelee la porte des poules: afin d'y estre plus rudement tourmenté nuict & iour. La premiere nuict ces esprits tempestans à leur maniere acoustumee,& representans des spectacles effroyables, Adolphe se print à prier Dieu d'vne ardête afection de cœur & les vainquit & troubla tellement, que depuis rien n'apparut en ceste prison, non pas mesmes depuis que ce bon personnage eust esté bruslé pour auoir franchement & constamment auoué & confessé le nom de Iesus Christ. Tant est forte & pleine d'efficace l'ardente priere que le Chrestien fait à Dieu contre les machinations du diable. Or il auoit escrit de son doigt auec de l'encre fait de charbô puluerisé & meslé en eau (pource qu'on ne luy auoit voulu bailler encre ni papier durant sa captiuité) contre la muraille deux vers Latins, dont la substance estoit telle, Quand Dieu est auec nous, il faut que les illusions de Satan s'esuanouyssent.

VOILA la coniuration, voila le grand & fort exorcisme, voila la certaine maniere de chasser le diable, voila le moyen sommaire, voila les characteres par lesquels la puissance infinie est apelee pour faire les choses par dessus la commune force de la vie: voila la vraye doctrine, le ferme fondement, & la pierre des philosophes, laquelle est de toute autre efficace que n'est pas celle que les alchemistes trompez vont cerchant, ains plustost c'est la pierre angulaire, sur laquelle tout bastiment est fermement apuyé. Voila les tesmoignages diuins & les enseignemens de nos choses sacrees: voila les memoires du vray prestre, les signes purs, & les ceremonies, lesquelles sont contentes de peu, faciles à faire & de peu d'apareil: & desquelles nous deuons vser pour chasser les diables. Voila la sciêce plus haute que le ciel, plus profonde que les enfers, deliuree de tous perils, ennemie des esprits espouuanteurs, contemptrice des luitons, haineuse des idoles, laquelle n'a afaire d'encens ou de vin, & commande à toutes ombres mortelles, aux Gobelins & aux Luitons: ne fait cas des sepulchres & tombeaux, ni d'aucunes aparitions des morts: laquelle chasse hardiment à front ouuert, comme dit Capnion, tous les sots espouuentails: toutes les allees & venues, & toutes les munitions des enfers: laquelle

Esa.28. *Ephe.2.*

est victorieuse de la destinee & de la nature, & sans se lasser parfait & acomplit infalliblement tout ce que bien & droitement nous saurions demander, pourueu que nous obseruions les moyens que nostre maistre nous a commandez. Iesus Christ par sa seule parole a guery toutes maladies & a chassé les diables. Parquoy si vous voulez besongner droitement & seurement, il faut que vous mettiez ce conseil de S. Paul deuant les yeux: Tout ce que vous faites soit en parlant, soit en besongnant, faites-le au nom de nostre Seigneur Iesus Christ. Voila le salubre medicament: voila la panacee ou plustost nostre salut & guerison. Ainsi donques Nanzianzene a fort bien dit en son Defensoire: Les diables tremblent quand le nom de Christ est inuoque. Les impostures, les liaisons, les prodigieuses sorcelleries, toutes les œuures du diable ne peuuent rien contre luy, & ne subsisteront vn seul moment, mais elles s'esuanouïssent aussi tost que la parole. Et ainsi Lactance a fort bien escrit: les diables craignent les iustes, c'est à dire ceux qui sont vrais seruiteurs de Dieu, au nom duquel estans coniurez ils sortent des corps, & de la parole desquels estans batus, ils ne confessent pas seulement qu'ils sont diables, mais aussi se nomment par leurs noms: pourautant qu'ils ne peuuent mentir à Dieu, au nom duquel ils sont coniurez, ni aux iustes, par la parole desquels ils sont trauaillez. Ainsi dõques ils crient quelquefois auec grand hurlement, disans qu'ils sont batus & bruslez, & qu'ils sortiront incontinent. Or voyons-nous aussi cler que le iour, qu'en cest ordre de guerison apuyee sur le fondement de la saincte Escriture, n'y a aucun soupçon d'erreur, d'idolatrie, ni aucune opinion de blaspheme cachee.

Colos. 2.

Liu. 2. ch. 16. de l'ori. d'erreur. Et S. Clement li. 9. des recogn.

Maniere de chasser les diables, pratiquee en l'eglise ancienne.

CHAP. XXXVIII.



MAIS afin que personne ne calomnie mon intention, comme eslōgnee de la pratique ordinaire des Eclesiastiques de nostre tēps & conclue qu'on doit reietter ce que ie propose: I'adiousteray en cest endroit les propres mots de S. Clemēt qui escrit bien la maniere de

chasser

chasser les diables, pratiquee en l'Eglise primitiue, & conforme à ce que i'ay dit ci dessus. Ainsi donc il dit au 8. liure des Constitutions des S. Apostres, chap. 32. Que l'exorciste ne soit point ordõné: car ce combat procede d'vne volontaire bienuueillance, & de la grace de Dieu en Iesus Christ, par l'assistance du sainct Esprit. Car celuy qui reçoit le don de miracles, est declairé tel par reuelation de Dieu, veu que la grace qui est en luy est manifestee à tous. Et en ce mesme liure, chap. 7. Apres que les Catechumenes serõt sortis, que le diacre dise, Vous demoniaques priez: vous qui estes ici, priez affectueusement pour eux, afin que Dieu misericordieux, pour l'amour de Christ tance les esprits malins & immondes, & arrache ses seruiteurs de la puissance de l'ennemi. Celuy qui a reprimé la legion des diables & le prince des malins esprits, tance encor maintenant ces anges Apostats, & deliure ses creatures de leur tourmét, & nettoye ce qu'il a creé par grande sagesse. Prions de bon cueur, Sauue les, releue les, Seigneur, par ta vertu. Demoniaques, enclinez vous afin de receuoir benediction. Que l'Euesque prie, disant, Toy qui as lié le fort armé, & pillé toutes ses armes, qui nous as donné pouuoir de marcher sur les serpens & scorpions, & sur toute vertu de l'ennemi: qui nous as liuré lié l'homicide serpent, comme vn passereau à des petis enfans, combien qu'il soit redouté de toutes creatures quand tu luy lasches la bride: qui l'as deietté cõme la foudre du ciel en terre, non pas d'vne cheute locale, mais d'honneur en deshonneur à cause de sa malice volontaire, toy dont le regard desseiche les abysmes, & les menaces font dissoudre & fondre les montagnes: toy dont la verité demeure eternellement, qui es loué des enfans, benit des allaitans, celebré & adoré des Anges, duquel le regard fait trembler la terre: toy qui touches les montagnes & elles fument, qui rens la mer seiche en la menassãt, & vuides tous les fleues d'icelle, qui fais des nues la poudre de tes pieds, & chemines sur la mer, cõme sur vn plãcher: O vnique fils du pere souuerain, tance les malins esprits, & deliure de leur tourment les ouurages de tes mains: car à toy est la gloire, l'hõneur, & l'adoratiõ, & par toy, à ton pere, & au S. Esprit eternellement, Amen. A ce que dessus s'accor-

de sainct Augustin au liure de l'vtilité de croire, chap. 22. Par vraye pieté les hommes de Dieu exorcisent & chassent les puissances de l'air, ennemies & aduersaires de la pieté, non pas en les flatant : par prieres ils surmontent toutes aduersitez & tentations, non pas en priant les malins esprits, mais en priant Dieu contre iceux. Car ils ne vainquent ne subiuguent sinon ceux qui sont compagnons de leur meschanceté. Ainsi donc le diable est vaincu au nom de celuy qui a prins nostre nature humaine, qui a vescu sans peché, afin qu'en luy qui est nostre sacrificateur & sacrifice nous obtinssiós pardon des pechez : en luy, di-ie, qui est mediateur entre Dieu & les hommes Iesus Christ homme, lequel, ayant acompli ce qui estoit requis pour la purgation de nos pechez nous a reconciliez à Dieu.

Auis de Philippe Melancthon, touchant les Demoniaques, recueilli des epistres d'iceluy.

CHAP. XXXIX.

COMBIEN qu'il y ait par fois quelques causes naturelles de la phrenesie ou manie : c'est toutesfois chose asseuree, dit-il, que les diables entrent es cœurs de certaines personnes, & y causent des fureurs & tourmens, ou auec les causes naturelles ou sans icelles : veu que lon void par fois tels malades estre gueris par remedes qui ne sont point naturels. Souuent aussi tels spectacles sont autant de prodiges & predictions de choses à venir. Il y a douze ans qu'vne femme du pays de Saxe, laquelle ne sauoit lire ni escrire, estant agitee du diable, le tourment cessé parloit en Grec & en Latin de la guerre de Saxe qui auint puis apres, & prononçoit en Grec & en Latin des mots dont le sens estoit, Qu'il y auroit grãde angoisse en terre, & sedition entre le peuple. Quatre ans auparauant y

auoit vne fille au marquisat de Brandebourg, laquelle en arrachant des poils du vestement de quelque personne que ce fust, ces poils estoyent incontinent changez en pieces de monnoye du pays, lesquelles ceste fille maschoit auec vn horrible craquetis de dents. Quelques vns luy ayans arraché de ces pieces d'entre les mains, trouuerent que c'estoyent vrayes pieces de monnoye, & les gardent encor. Au reste, ceste fille estoit fort tourmentee de fois à autre : mais au bout de quelques mois elle fut du tout guerie, & vit auiourd'huy en bône santé. On fit souuent prieres pour elle, & s'abstint-on expressément de toutes autres ceremonies.

I'AY entendu qu'en Italie y auoit vne femme fort idiote, & neantmoins estāt agitee du diable quelqu'vn luy ayant demandé quel estoit le meilleur vers de Vergile? elle respondit tout soudain,

Discite iustitiam moniti & non temnere Diuos.

Aussi ay-ie ouy dire qu'à Rome il y a des nonnains miserablement tourmentees. I'estime qu'elles sont demoniaques, & que cela signifie les iugemens de Dieu sur l'Italie & sur autres pays. Au demeurant, ie croy que ces maux & les diables mesmes peuuent estre chassez par la priere des Chrestiens. Et ceux qui inuoquent purement nostre Seigneur Iesus Christ fils de Dieu feront bien, s'ils commandent hardiment aux diables de sortir hors des demoniaques : & que les fideles pasteurs des Eglises preschent publiquement du dernier iugement du Fils de Dieu, ou la malice du diable sera descouuerte, & que lon declare aussi que ces malins esprits seront tourmentez de punitions eternelles & incomprehensibles. Mais il faut proceder en cela d'vn cueur ardent & asseuré, sans s'arrester aux ceremonies ni à l'adoration du pain de la messe, ni à l'eau benite, ni à l'inuocation de S. Corneille ou d'autres tels saincts. Ie say plusieurs autres exemples, par lesquels il apert clerement que la priere de vrais Chrestiens a serui grandement à tels malades.

La folle & inepte maniere de laquelle on vse coustumierement pour guerir le bestail ensorcelé. Item le moyen plein d'impieté par lequel on pense apaiser la tempeste.

CHAP. XL.

Certainement ie ne puis entendre ni sauoir sur quel tesmoignage ou exemple de l'Escriture saincte s'apuye la vulgaire & mal acrue façon de guerir le sorcellage par vn homme inepte, sot, & le plus souuent doublement aueugle, en laquelle ceste maniere de gés s'aide, outre vne infinité d'inutiles ceremonies de mal heureux & meschans exorcismes, voire pleins de blasphemes. Ils veulent que lon pense qu'à force de crier haut, & de proferer vne infinité de paroles, ils contraignent le diable de sortir, repetans par plusieurs fois des Euangiles, qui n'apartiennent aucunement à ce dont il est question, le symbole des Apostres, l'oraison dominicale, la salutation Angelique, & ie ne say quelles autres choses semblables. Mais d'où vient que telles choses sont propres pour chasser Satan? où en est le commandement, où en est l'exemple en Iesus Christ, en ses Apostres, en ses disciples, où bien es Ministres de la primitiue Eglise? L'intelligence de ces paroles ne respond aucunement à ce dont il est question. Iesus Christ & ceux qui l'ont ensuyui ont vsé de paroles conuenables pour chasser les diables. Et toutesfois il n'y a celuy qui ne voye que le recit de paroles dont ceux ci abusent, n'a aucune accointance ou semblance auec ce qui est entrepris. Or maintenant que ceux la poisent vn peu leur abominable sacrilege, mais tant s'en faut qu'ils ayent honte d'vser de ceste maniere de faire, que messmes ils ne font point de dificulté d'apliquer solénellement aux bestes & aux choses sans ame leurs coniurations execrables, & d'vser ordinairement du nom de Dieu, lequel nous deuons craindre, sans qu'en ce faisant ils ayent aucun exemple de l'Eglise primitiue, en laquelle la pure doctrine estoit annoncee. Ils n'ont point de honte aussi d'adapter aux vaches le signe de la croix auec l'oraison dominicale, & la salutation Angelique repetee

Les coniurations superstitieuses appliquees aux bestes & aux choses sans ame.

2. Second. part. quæst. 2. chap. 7.

repetee par trois fois, comme les auteurs du Maillet des sorcieres l'escriuent. Les doctes Theologiens tiennent qu'ils font vne grande faute & transgressent le second commandement. de ma part ie l'estime ainsi.

OVTRE ce que dessus, Iaques de Chuse, chartreux, descrit comme il faut consacrer le sel, le pain, & l'eau, & comme il faut manger le pain auec l'eau neuf iours suiuans, durant lesquels faut reciter trois Pater noster, & trois Aue Maria en l'honneur de la saincte Trinité, de sainct Hubert, &c. contre toute maladie de gens & de bestes, contre les assaux de Satan, & contre la morsure du chien enragé. Mais il me semble que ce moine a tres mal employé son téps en tels mésonges. Il y a quelques endroits on lon pouldre de sel les gens & les bestes, & leur fait on vn parfum d'encens exorcisé: puis on prononce quelques Letanies.

Estranges & ridicules sorceleries.

ITEM pour empescher que les sorcieres n'empoisonnent le bestail, on donne la recepte qui s'ensuit. Prenez au temps de Pasques ce qui degoutte du haut d'vne chandelle benite alors, & faites de cela vne petite chandelle: puis vous leuez de matin vn iour de dimanche, allumez la chandelle, & en faites distiller les goutes sur les cornes & oreilles de la beste, en disant: Au nom, &c. puis bruslez vn peu auec le feu de ceste chandelle la beste au dessous des cornes ou des oreilles, &c. Ce qui restera de la cire ou chandele, plantez-le en forme de croix dessus ou dessus la porte par laquelle les bestes entrent & sortent: & de tout l'an vostre bestail ne sera endommagé des sorcieres. Ils benissent aussi le bestail à qui les sorcieres ostent le laict, comme s'ensuit. Prenez des rameaux de palmes & faites vne croix, puis escriuez ces noms Tetragrammaton, &c. & les mettez en croix, sur ceste croix, puis les couurez de cire consacree la veille de Pasques. Ou bien, escriuez ces noms en de la cire benite, & mise en croix sur vne croix de bois des rameaux recueillis de deuant le crucefix le iour des rameaux: puis mettez sur ce bois vn lopin de corporalier & d'estolle benite. En apres il faut enuelopper le tout en vn drapeau de lin, y mettant dessus vn peu de Auresne ou garderobe & des fueilles de rameaux. puis faut mettre cela dans le vaisseau à trauers duquel on

coule le laict tiré des bestes: & faut aussi que la beste malade boiue à neuf diuerses fois de l'eau benite: & les bestes qui perdent leur laict doyuent estre arrousees d'eau benite comme dessus, &c. Item, ce remede sert contre tous malefices au brassage, au labourage, pour les tainčturiers, pour toutes sortes de gens & bestes: & ainsi des autres, &c. Item les noms sus escrits doyuēt estre mis en de la cire benite, comme dit a esté ci dessus: lors ils chassent tous malefices.

POVR guerir gens & bestes ensorcelees, faut escrire ces mots † Iesus Nazarenus † rex Iudæorum †. Non percuties eos qui signati sunt hoc signo, Thau T. & faut mettre le billet où cela est escrit en leur viande & bruuage. Voila les beaux remedes de ce chartreux, & d'autres moines aussi bons Theologiens & Chrestiens que luy, qui pour repousser les sorceleries faisoyent percer la corne d'vne vache auec vne tariere, & mettre dedans vne drogue composee de cire de Pasques, d'encés du mesme iour, & d'vn lopin d'estole.

ADIOVSTONS encor la recepte dont vsoit Christine chambriere de Theodore Lopers vicaire de la maladerie de Kreueld, pour faire reuenir le laict à trois vaches qu'il auoit. A leur retour des champs, si elle voyoit ces vaches ne rendre pas tant de laict que de coustume, elle leur commandoit de sortir au nom de mille diables, & aller requerir leur laict. Lors il sembloit que ces vaches s'allassent rendre & arrester deuant la porte d'vne femme qu'on estimoit sorciere, ou elles mugissoyent quelque temps, puis retournoyent en l'estable, & disoit on qu'elles rapportoyent du laict. Quelles resueries & impostures!

Superstitieux apaisemēt de la tēpeste excitee par les sorcieres.

S. Augu. la defend. 37.q.7. nō obseruetis.

CES beaux theologiens escriuent que c'est vne chose bien experimenteee & asseuree contre la gresle & les tempestes excitees par les sorcieres, de ietter trois grains de gresle dedās le feu sous l'inuocatiō de la tres-sainte Trinité outre le signe de la croix. Il faut aussi reciter par deux ou trois fois l'oraison dominicale, & la salutation Angelique, & adiouster l'Euāgile de S. Iean: *In principio erat verbū.* puis faire le signe de la croix deuāt & derriere en toutes les parties de la terre. En la fin apres que l'exorciste aura repeté par trois fois *verbum caro factum*

factum est, & autant de fois, *Per euangelica dicta fugiat tempestas ista:* incontinent la tempeste cessera. Ces theologiens en ceste façon commettent la mesme faute laquelle ils veulent iuger es autres: & ressemblent ceux desquels le poëte satyrique a escrit

Cependant que les fols vont euitant les vices
Autres pechez ils sont.

CAR que s'en faut il que par telles coniurations ils ne representent veritablement la maniere de faire des imposteurs & enchanteurs? Et toutesfois ils n'esprouuent pas seulement ces choses & autres semblables es afaires de peu d'importance, mais aussi es benites creatures de Dieu: voire mesmes ils en abusent desloyaumẽt es mysteres & institutions de Iesus Christ. Toutesfois ces choses sont si absurdes qu'elles ne meritent d'estre dauantage refutees, & n'y a point de doute qu'ils ne facent vne grande faute contre le second commandement: encores qu'il leur semble tout autrement.

MAIS s'ils m'obiectẽt que bien souuent en prononçant le nom de Dieu & de Iesus Christ les exorcismes & prieres prennent fin, si bien qu'ils impetrent ce que ils demandent, ie leur prie d'entendre aussi les vrayes paroles de Iesus Christ: Plusieurs me dirõt en ceste iournee-là, Seigneur, Seigneur, n'auons nous pas prophetisé en ton nom? & n'auons nous pas fait plusieurs vertus en ton nom? Et lors ie leur diray ouuertement: Ie ne vous conus onques: departez vous de moy, ouuriers d'iniquité. Le diable donc ne cede point à la vertu des exorcismes des meschans: mais de son propre gré, afin de tousiours confermer l'impieté, & pour dauantage enfoncer les autres dedans les gouffres d'erreur. *Matth. 7.*

C'EST donques à bõne raison que S. Thomas a escrit au liure de la puissance de Dieu, question 6. art. 10. en la solution du troisieme argument: si Salomon a fait des exorcismes, dit-il, du temps qu'il estoit en estat de salut, il se peut faire qu'en iceux il y auoit quelque vertu de contraindre les diables, procedante de la puissance diuine. Mais s'il les a faits du temps qu'il adoroit les idoles, tellement que ç'ait esté par la vertu des arts magiques: certainement il n'y a eu aucune puissance en ces exorcismes pour chasser les diables.

Ce qu'il faut faire contre les venins & contre les maux que le bestail semblera endurer supernaturellement.

CHAP. XLI.



'IL auient que le bestail endure quelque maladie contre nature (ce qui est fort dificile à conoistre, dautant que souuentesfois il mange desvenins par les pasturages, ou bien il les attire par le vent) il faudra deuant toute chose luy bailler quelque medicament contre les autres affections semblables, & faire les autres choses que lon pense estre necessaires, selon la coniecture naturelle & selon les preceptes de l'art, ainsi que doctement & copieusement Vegece a escrit en ses quatre liure de l'art Veterinaire, ou mareschalerie, & cóme aussi Columelle, Cesar, Constantin, plusieurs autres tant anciens que modernes ont laissé par escrit. Cela fait, il en faudra premierement attendre l'euenement. Mais si tout ne sert de rien, & qu'au contraire le bestail se meure, il se faudra proposer la patience de Iob, & raporter toute ceste calamité & dommage à la volonté de Dieu, lequel dóne, & oste, & fait cóme bon luy semble. Et se faudra bien garder d'auoir recours aux magiciés, deuins, & ceux qui sont pleins d'esprit Pythonique, contre l'euident cómandement de Dieu, lesquels certainement par vne imitation pleine de sacrilege semblent aprouuer l'idolatrie de Marc Caton, touchant la purgation des champs faite par certaines ceremonies, solennels sacrifices, par paroles & vœus faits & dediez à la Terre, afin qu'il luy plaise nourrir des arbres estrangers: & mesmes par les prieres adressees aux arbres, à ce qu'estans transplantez il leur vienne à gré de croistre en vne autre terre: & aux raues, lors qu'on les seme, que il leur plaise estre vtiles à toute la famille & aux voisins. Item par les prieres adressees à Mars, à ce que le bestail & les champs soyent conseruez.

Li.6.&7. liu. 17.18. & 19.

NOVS lisons en Vegece vn perfum fort vtile à chasser les maladies du bestail, lequel (estant mal informe) il escrit estre bon pour purifier les animaux, oster la sorcelerie, chasser les diables, & pour empescher la gresle: toutesfois

toutesfois par son odeur & suyuant la cause naturelle il resiste aux maladies tant des hõmes que des autres animaux, & a la vertu de purifier l'air. la recepte en est telle. Prenez deux liures de soulphre vif, vne liure de bitume Iudaique de l'opoponax, de la branque vrsine, du galbã, du castoreõ, & du glayeul crud, de chacũ 6. onces: deux onces de sel ammoniac, de sel de capadoce, de corne de cerf, de la pierre gagatte masle & femelle, de chacũ 3. onces: de pierre hæmatite, de l'æmant, de la pierre argẽrite, de chacune vne once: des hippocãpes, ou cheuaux de mer, des queuës & des ongles marins, de chacũ sept onces: trois onces de raisin marin, de moëlle de cerf, de gõme de cedre, de poix liquide, de chacũ trois poids: sept os de seche, demie once d'or & vne gousse de balluque. Toutes ces choses doiuẽt estre meslees ensemble, & puis bruslees. Mais si vous ne pouuez trouuer les pierreries susdites, ou bien si le coust vous empesche de les acheter, vous ne laisserez pas de faire le demourant, car il est de grande vertu.

CEPENDANT toutesfois il se faudra diligemment enquerir & auiser s'il n'y aura point quelque meschanceté cachee en aucun lieu, ainsi qu'il me souuiẽt auoir esté fait en Holande par vn maçon, lequel entrant dedãs les estables cachoit en derriere de la fiente de loup dedãs les auges, par la senteur de laquelle, cõme par la presence de son ennemy deuorãt, & par vne cõtrepassiõ le bestail estõné & tout furieux se tourmẽtoit outre sa coustume deça & delà, tellemẽt que les laboureurs troublez pẽsoyẽt qu'il fust ensorcelé. Parquoy ils auoyẽt incontinent recours au maistre de toute ceste farce, qui estoit fort renommé à cause de la guerison qu'il faisoit des sorcelleries: lequel en ostant en cachette la matiere & la cause de tel sorcellage, asauoir la fiẽte de loup, faisoit incontinent cesser la maladie. Car depuis que la cause est ostee, l'effect est semblablement osté. Voila cõment par telle profession il gaignoit tellement quellement sa vie: toutesfois les gens de bien l'admõnestoyẽt qu'il eust à renoncer de bonne heure à telle fausseté, autremẽt qu'il en pourroit estre puni. *Le bestail ensorcellé par finesse.*

AV reste, il faudra recourir aux medecins, pour auoir remede contre les venins, & contre toutes bois-

Que c'est qu'il faut faire contre les poisons.

sons amoureuses, afin qu'estans diligemment instruits par le raport que lon leur fera, par les circonstances & par les accidens suruenus, ils puissent auoir asseurance, sinon de l'entiere conoissance du venin, pour le moins par quelque coniecture, & qu'ainsi le plustost qu'il sera possible (car le retardement aporte auec soy peril) ils puissent ordonner par ordre les contrepoisons, selon la qualité & grandeur du venin, & selon que l'artificielle & exacte methode leur enseigne d'y mettre la main. Si par ce moyen la cause de la maladie peut estre conuë, l'effect s'esuanouira incontinét. Ie n'expliqueray point icy les venins, ni les signes qui suyuent apres que lon les a pris, ni mesmes les particuliers contrepoisons d'iceux, dautant qu'ils sont conus par les medecins. Quand il auient que les malades de telles maladies ont recours à autres hommes temeraires qu'aux doctes medecins, certainement les pauures mal-heureux experimentent bien souuent le sort de la mort, encores que la vertu pestilente du poison soit tardiue: car son venin acroit peu à peu, & en fin il touche le cœur ou gist la vie.

Fin du cinquieme liure.

LE

LE SIXIEME LIVRE, TRAITANT DE LA PVNITION QVE MERITENT LES MAGICIENS INFAMES, LES SORCIERES, & EMPOSONNEURS.

Que selon la diuersité des magiciens infames on doit imposer diuers suplices.

CHAP. I.

ON ne me doit pas imputer à vice, si i'aiouste icy mon opinion, contraire à la vulgaire desia par plusieurs annees inueteree & receuë. Ce que ie fay comme donnant vn surcroist aux cinq liures precedens, encores que de ma profession ie sois medecin, & qu'il semblera parauenture que i'outrepasse les limites de ma vocation. Car il est loisible à chacun de cercher la verité cachee és profondes tenebres, & ne faut point qu'il y ait aucune autorité de l'ancienneté qui luy soit preferee. Et puis que ces impostures diaboliques sont tellement enueloppees en des labyrinthes inexplicables, qu'il est tredificile à vn chacun de s'en depestrer, encores qu'il eust pour aide le plus rusé du monde: certainement celuy ne doit estre repris, lequel tasche, selon la portee de son esprit, de descouurir la verité: mais au contraire il doit estre aidé, & est digne de louange, s'il auance vn bon œuure. Pourquoy doncques ne sera-il permis à vn medecin, lequel fait profession de recercher les choses cachees, a estudié & employé le temps quelquesfois en telles escoles (dont les autres pourront iuger combien heureusement) pourquoy di-ie ne luy sera-il permis de se presenter en iugement, & dire son opinion, laquelle ne preiudicie à ceux qui y ont interest? Les medecins

aussi ne porteront aucune enuie au legiste, ni à autres, au contraire l'honoreront doublement, toutesfois & quantes qu'il donnera son iugement de choses controuerses entr'eux ou bien de celles qui par vn long vsage & par opinions y ont pris pied. Nous irons au deuant & embrasserons cest auis s'il nous conduit à la conoissance de verité: mais si au contraire il se rencontre non receuable, nous le reietterons.

IE diray donques, sous correction des legistes, qu'il ne faut egalement, confusement & sans discretion des vns aux autres, chastier de pareille punition les magiciens infames, qui sont de diuerses sortes, lesquels à bonne raison i'ay cy dessus distinguez d'auecques les sorciers & empoisonneurs. Car tous ceux que i'ay nommez magiciens, sont ceux qui recerchent ces sciences curieuses & ces characteres de blasphemes, non par ignorance ou par contrainte, mais de leur propre gré & par grande estude, non sans y faire de grands frais & bien souuent de longs voyages pour la recerche d'icelles. Quelquefois ils achetent à grands cousts les liures execrables de cest art, desquels les suiets & nourrissons du diable tettent les mysteres de la science satanique: afin qu'en apres ces vaillans disciples puissent receuoir le degré de maistrise quand ils auront bien & fidelement serui leur maistre & principal docteur duquel degré il a acoustumé de recompenser ceux lesquels il s'est assuietti tant en corps comme en ame, & qu'il tire à damnement, si ce n'est que par la grace de Dieu & estans poussez par l'aiguillon de leur conscience, ils renoncent au mensonge de Satan, & se reconoissent de bonne heure. Moyse commanda iadis que les magiciens fussent punis de mort. Il appert aussi par les paroles de sainct Pierre (comme escrit sainct Clement) que depuis ils ont esté ainsi punis: Celuy, dit-il, mes freres, lequel ie vous monstre est venu par deuers moy vn peu au parauant, & m'a raconté des pratiques meschantes de Simon, comment il les auoit laissees & auoit quitté la boutique de telle meschanceté au profond des abysmes: non pas qu'il en eust regret ou qu'il s'en repentist, mais craignant qu'il ne fust puny par les loix. Et pour ceste cause il s'en est

Tous les Magiciens ne doiuent estre punis de mesmes peines.

Leuit. 20. *Deut.* 18.

Liure 3. des recog.

Abdi. liu. 1. de l'histoire des Apost.

fuy

suy tout effrayé en Anthioche de Iudee, pensant que *Liu. 11. des*
Cesar le fist cercher pour le punir. Cassiodore escrit *recogn.*
aussi que l'arrest d'Athalaric roy des Goths est tel, *Li. 9. cha.*
qu'il faloit punir par la rigueur des loix les sorcieres, *15.*
ou ceux qui croyent qu'il faut desirer quelque chose
par le moyen de leurs sciences mal heureuses. Car
c'est vne chose meschante que d'estre doux, à l'endroit
de ceux que la pieté celeste ne veut qu'on laisse impunis. Raportons encores icy l'opinion de sainct Augustin, lequel dit selon la sentence de Ciceron, qu'il estoit escrit es douze tables des antiques loix Romaines: Celuy soit puny par supplice, lequel exercera ces arts. On entend en ceste loy le magicien & empoisonneur, & non vne pauure vieille decharnee, laquelle n'a ni science ni conoissance d'aucun art. Toutes les republiques bien policees condamnent les sciences des magiciens. *Liu. 8. ch. 19. de la cité de Dieu.*

Il y a cependant plusieurs magiciens qui ne sont si exorbitans en meschanceté au detriment d'autruy, qui en recitant, selon que bon leur semble, vne maniere de coniuration superstitieuse ou pleine d'impieté, ou bien en murmurant tout bas & en secret quelques paroles sottes, à raison d'vne societé & acointance secrette qu'ils ont prise auec les diables par le consentement de leur volonté, font paroistre en vn vaisseau, ou dedans vn mirouër, ou en l'aer, ou en autre endroit, l'image & representation de quelque chose que ce soit, laquelle on demande, ayant parauant charmé les yeux de ceux qui les regardent. Or ne peuuent ils rien monstrer veritablement ou essenciellement par ce moyen, sinon des choses imaginaires & phantastiques: comme tous les magiciens de Pharaon, qui estoyent de mesme profession & pouuoir que ceux-cy, ne firent onques monstre que d'vne prestigieuse semblance des choses. Il faut admonester & contraindre ceste sorte de magiciens, qui ne sont point nuisibles, qu'en renonçant à l'acointance qu'ils ont auec le diable, ils ayent à se reconoistre. Il en faut autant faire en toute Republique bien policee aux charlatans, bastelleurs & ioueurs de passe-passe, afin que cy apres ils n'attrapent plus *Exod. 7. 8.* *La peine des magiciés qui ne font pas beaucoup de mal.*

par ce moyen cauteleux les deniers du simple peuple, lequel de sa nature est amateur de choses curieuses. Tous ceux qui s'essayent de tirer en choses serieuses ou ioyeuses aucun effect que ce soit, contre l'ordre de la nature, contre l'vsage de la parole de Dieu, & ce par meschãtes execrations, exorcismes, prieres, abus pleins de blaspheme du nom de Dieu, contre le second commandement, & par paroles barbares, qui d'elles-mesmes descouurent leur auteur: tous ceux-la, di-ie, doyuent estre premierement instuits par vne plus pure doctrine, puis contrains & retenus par tres expres commandement, à ce qu'ils ayent à se reconoistre, comme estans sectateurs des sciences curieuses contre leur propre salut. Et où il auiendroit qu'obstinément ils perseuerent, il leur faudra imposer vne amende arbitraire par laquelle ils soyent retenus, afin que lon ne die que ils ayent forfait contre la loy que Moyse establit contre les blasphemateurs.

Leuit. 24.

Av reste, il y a plusieurs magiciés, qui sont religieux de profession, cõme ils disent, & qui n'ont point honte de se vanter sçauoir des sciences occultes, d'entendre les sorceleries & leurs guerisons tellement que si quelqu'vn est afligé d'vne maladie fascheuse, inconuë au vulgaire ignorant, & non accoustumee, & que se confiant à leur fausse science on leur demande conseil: ils persuaderont que ceste maladie procede de sorcelerie ou enchantement, encores qu'elle soit issue d'vne cause naturelle & non inconuë à ceux qui sont mieux exercitez en la medecine. Ils passent encores plus outre, & par quelques indices ils monstrent comme au doigt vne pauure femme souuentesfois innocente: ils controuuent la maladie, ils chargent l'innocent d'vne calomnie inuincible, & sont trompeurs doublement, & doyuent estre mis au rang non seulement des faiseurs de fausse monnoye, qui sont les harpies du gain deshõneste, dautant que sous ombre de pieté ils amorsent les personnes & les vouent & offrent au diable: mais aussi il les faut estimer comme ceux qui sement des libelles difamatoires, si nous voulons iuger iustement & egalement de ceste semence feconde, de laquelle naissent tant de controuerses & haines mortelles, par lesquelles les voisina-

ges, les bourgs & les villes s'entremangent & ruinent. Et toutesfois ceste maniere de gens n'est destituee de ses defenseurs, à raison parauenture du tiltre de religion lequel ils portent. Car celuy qui touche ces oingts est accusé de vouloir creuer l'œil à Dieu mesme. Voila à leur conte, vne grande meschanceté & digne de mort. c'est, disent-ils, le moins qu'on puisse faire que de les retirer de ceste chose, ou de les debouter de la iouissance de leurs biens, ou de les enuoyer en exil. Or ie laisse entre les mains de ceux qui ont interest & pouuoir de les punir, d'augmenter, diminuer la peine, ou de la changer selon l'enormité du meffaict, afin que lon ne die que i'outrepasse les limites de ma vocation.

Punitiõ des medecins magiciens.

Il faut mettre en ce mesme catalogue des magiciens (car ainsi le meritent-ils) tous ceux qui contre la maiesté & vray vsage de la parole de Dieu & au mespris insuportable de la medecine sacree & tresutile entre toutes sciences, donnent contre toutes maladies tant des hommes que des bestes, du sel exorcisé par coniurations & par paroles sacrees, detorquees en cest exorcisme, & font aussi boire de l'eau exorcisee par ceste mesme puissance, ou par exorcismes destituez de vrayes vertus, ou par paroles mal sonantes & hors de propos, ou par quelque nom sacré, ou par quelques passages de la saincte Escriture, fardez & masquez finement, afin que la fraude n'aparoisse, comme dit sainct Augustin. Il y faut mettre aussi tous ceux qui s'aident de paroles sacrees ou estranges & sans significatiõ, recitees, ou escrites, ou pendues au col, ou attachees en quelque endroit que ce soit. Il n'y a point de doute, & faut confesser que toutes telles gens surpassent les bornes de superstition: & pour ceste cause ils doyuent estre repris aigrement & refrenez de peur que tant ceux qui font ces choses, que ceux qui les permettent, ne trebuschent en meschanceté & sacrilege d'idolatrie, & que quelque iour ils ne se repentent trop tard quand ils en seront punis.

Quel chastiment meritent les deuins, & ceux qui portent vn diable enfermé en vn anneau, ou en du voirre. Item, que tous les liures de Magie doyuent estre bruslez.

CHAP. II.

Les deuins & prognostiqueurs doyuent estre mis au rãg des perturbateurs de la republique & des faussaires.

AV reste, plusieurs magiciens enflez de l'esprit de Python, se meslent de deuiner, & se vantent de pouuoir faire retourner les choses perdues que quelqu'vn aura desrobees, ou de monstrer le lieu où elles ont esté serrees, ou de descouurir les choses cachees & desquelles on est en doute. Mais comme ainsi soit que telles gens poussez de l'amour qu'ils se portent, facent profession d'vne science occulte, laquelle ils ignorent, afin que lon les estime estre quelque chose: & qu'ils sont poussez de leur propre malice pour tromper, ou allechez par auarice pour faire gain par fraude, encores que le plus souuent ils n'entendent rien que par la cooperation de Satan, & ne laissent de se vanter qu'ils ont la conoissance des predictions (encores qu'ils parfacent ce qu'ils promettent, par quelques exorcismes, execrations, vœus & ceremonies) ie tien qu'on les doit mettre tous au rang des seditieux, perturbateurs de la republique & faussaires, cõme estãs tous apuyez sur mensonges, & sur l'auteur de mensonges, comme sur vn tesmoin tresasseuré, auquel se cõfiãs, ils accusent de larcin ou d'autre meschanceté, ceux qui ont tousiours vescu paisiblement & en estime de gens de bien entre leurs voisins, desquels ils ont esté tousiours reconus pour innocẽs. Et toutesfois estãs ainsi notez sans l'auoir merité, ils sont flestris d'vne calomnie qui demeure attachee à leurs successeurs, & par ce moyen il y a plusieurs familles, peuples & voisinages celebres, qui parauant auoyẽt tousiours vescu paisiblemẽt, lesquelles sont troublees & desiointes par enuies & par haines. Le magistrat leur doit premierẽt faire defense, puis les condãner à l'amende pecuniaire & arbitraire selon la qualité du mesfait: & où ils ne desisteront, ils doyuent estre punis par bannissement, comme il me souuient auoir esté autresfois prattiqué par grande prudence contre vn deuin nommé Ioachim, par le celebre Senat de Gueldres. Car ie ne leur souhaite pas la punition qui leur a esté ordonnee par Moyse en la Loy selon la volonté de Dieu, laquelle est telle: l'hõme & la femme esquels l'esprit pythonique

Leuiti. 20.

La punitiõ que Moyse a ordonné aux deuins & magiciens.

thonique ou de diuination ſera trouué, mourront de mort, on les lapidera, & leur ſang ſoit ſur eux. Item, la perſonne qui ſe retournera aux ſorciers ou aux deuins faiſant fornication apres eux, ie mettray ma face contre ceſte perſonne,& la feray exterminer du milieu de mon peuple. Item, en Deuteronome dixhuitieme chapitre: En toy ne ſera trouué magicien vſant d'art magique, ni homme ayant eſgard aux temps, ni aux oiſeaux, ni ſorcieres, n'enchanteur qui enchante, ni homme demandant conſeil aux eſprits familiers, ni deuins, ni demandant auis aux morts: car tous ceux qui ſont telles choſes, ſont abomination au Seigneur, & à cauſe de telles abominations le Seigneur ton Dieu les exterminera de deuant ta face. Ainſi mourut Ochoſias Roy d'Iſraël: car eſtant malade il meſpriſa le vray Dieu & les moyés legitimes,& enuoya vers Beelzebub dieu d'Accaron. Pour ceſte cauſe cauſe le Roy Saul, par vn edict public, les bannit ſous grandes peines qu'il ordonna: il chaſſa de la terre les magiciens & deuineurs, & fit mourir ceux qui auoyent des eſprits pytoniques en leurs ventres. Luy meſme auſſi ne peut eſchaper ceſte punition, pourautant qu'il recourut à la femme Pytonique en Endor. Le Seigneur Dieu encores ſe courrouça fort cõtre Manaſſé & contre les Iſraëlites, qui furent griefuement punis de ce qu'ils auoyent ſupporté les deuins, au ſecond des Rois, chapitre dixſeptieme & vingt & vnieme. Iſaye auſſi s'en eſt ſouuenu, es chapitres dixneufieme & quarantequatrieme.

La punitiō de ceux qui portent vn diable enfermé en vn anneau, ou enchaſſé dedans vn voirre.

Il faut enroller ici tous ceux qui portent vn miſerable diable, afin qu'il obeïſſe à leur volonté, & leur reſponde, lequel ils ont attiré par parfums & ceremonies, & l'ont empriſonné ſubtilement & artificiellement dedans vn anneau fait par vn orfeure: ou bien ceux qui le portent dedãs vn chriſtal ou dedans vn voirre dur & dificile à caſſer, la où il eſt ſi eſtroitement & irremiſſiblement enchainé, que ſeulemét il fait ſeruice en deuinant ou en deſcouurant les choſes cachees à ſes maiſtres, comme feroit vn ſeruiteur captif ou vn eſclaue car ainſi le demande l'ordre des choſes naturelles, que cõme le maiſtre eſt maiſtre du ſeruiteur, ainſi eſt le ſeruiteur ſeruiteur du maiſtre. C'eſt toutesfois vne choſe

eſmerueillable commẽt ce voirre ne ſe fond par la chaleur du diable qui de nouueau y eſt accouru du profond du feu d'enfer.

Il ne faut aucunement endurer ceſte maniere de gens, qui font premierement tort à leurs ames, trompent les hommes, & ſe ſouillent d'impieté. Les conſeillers d'Arnhem en Gueldres ont propoſé & diuulgué depuis peu de temps par l'autorité l'Empereur vn exẽple de iuſte punition, lequel eſt grand, & digne d'eſtre imité, par eux pratiqué contre vn homme de ceſte profeſſion nommé Iaques Ioſſe de la roſe, de Courtray, lors que le Chancellier M. Adrien Marin Nicolai, excellent en doctrine, bonne renommee, & prudence, auquel ie ſuis fort tenu pour pluſieurs raiſons, preſidoit en ceſte compagnie. C'eſt hõme portoit vn anneau dedãs lequel il pẽſoit auoir enfermé vn diable par exorciſmes, & à qui il eſtoit contraint parler de cinq iours en cinq iours pour le moins, pour ſauoir de luy des nouuelles & autres choſes dont il l'interroguoit. Il auoit auſſi des liures, dans leſquels pluſieurs ſorceleries & coniurations eſtoyent contenues, & au moyen dequoy il vouloit guerir & diſcerner les maladies, non ſeulement des hommes, mais auſſi des beſtes, procedantes de la ſorcellerie, d'auec celles qui ſont naturelles. Parquoy apres qu'il euſt eſté quelque temps detenu priſonnier, il fut mené au lieu public deuant le palais, où eſtant ſolénellement enuironné d'vne grande partie du peuple, il fut contraint par la ſentence qu'il auoit receuë de rõpre auec vn marteau la feincte priſon du diable captif, aſauoir l'anneau, & de donner par ce moyen liberté à ſon priſonnier, ſinon que quelqu'vn vouluſt dire que par la violẽce du marteau le diable eut eſté eſcaché, puis qu'il eſtoit enfermé dedãs la partie plus maſſiue d'iceluy. Et fut cõtraint de ietter ſes liures au feu, & d'attẽdre qu'ils fuſſent conſumez du tout. Puis il fut banny, ayant payé les deſpens de la pourſuite tels que de raiſon. Cela fut fait à Arnhem le 14. de Iuillet, l'an 1548. On doit par meſme moyen condamner & rompre par ſentence ſolennelle le chryſtal, les voirres & autres tels organes conſacrez & dediez à vſages ſemblables & malheureux: & la punition ordonnee à ceux qui les font & les maintien-

Les anneaux, chryſtail, voirre & autres telles choſes doyuent eſtre rõpues en public.

tiennent selon l'enormité du mesfait, comme le Magistrat auisera estre bon de faire suyuant l'equité.

Les liures des magiciens doyuent estre bruslez.

Av reste, nous ne deuons aucunement douter de ce que lon doit faire des liures de ces sciences curieuses, veu que nous en lisõs vn exemple memorable & digne d'estre imité par toute la posterité & sans aucune doute, lequel est escrit es Actes des Apostres, où nous lisons, cõme par la predication de S. Paul faite en Ephese tous les liures d'xecrations furent aportez & bruslez iusques au prix de cinquante mille pieces d'argent. Hermogene le magicien aporta vne grande quãtité de liures de magie à sainct Iaques, lesquels furent tous bruslez. Athanase escrit aussi au liure de l'humanité du verbe, que tous ceux qui auoyent eu la magie en admiration, bruslerent leurs liures. Et Vlpian le iurisconsulte veut que tous ces liures comme damnables & de lecture reprouuee, soyent deschirez. L.*Catera*.§.1.*ff.fam.hercisc*.

Act.19.

Abdi.liu. 4.de l'histoire des Apostres.

Rapportez ici tout ce grand theatre de deuinations demoniaques, lesquelles nous auons mises au second liure entre les magiciens infames. L. Apulee fut acusé de necromance par Sycionie Emilian par deuant Claude Maxime proconsul d'Afrique, par lequel, comme quelques vns veulent, il fut condamné, encores que plusieurs estiment estre auenu autremẽt. Le Roy Charles VII. fit pẽdre vn Mareschal de France, nõmé Gilles, pource qu'il estoit magicien. Plutarque en la vie d'Artoxerxes descrit la punition des magiciens en Perse.

Augu. de la cité de Dieu, li.8. chap.19.

Ce que les loix & les Decrets ont arresté touchant les magiciens, deuins, & ceux qui vont au conseil par deuers eux.

CHAP. III.

Il m'a semblé bon d'aiouster icy ce que les loix & les Decrets ont arresté touchant ceste orde & vilaine assemblee de magiciens desquels nous parlons. Et principalement a cause de ce que quelques vns nous obiectent, qui confessent que les sorcieres n'ont aucun pouuoir à faire venir la tẽpeste & la gresle. Il est donques escrit: Il y en a plusieurs qui exercent des sciences meschantes, troublent les elements & les ga-

L.*multi*. C. *de maleficiis & mathematicis*.

stent, ne pardonnans mesmes à la vie des hommes innocens, ausquels ils portent dommage. Et pour autant que telles gens sont aduersaires de nature, il faut qu'ils soyent punis de mort. Or auons nous assez monstré par cy deuant que nos sorcieres sotes, vieilles, & radotees, n'exercent aucun art, & que mesmes elles ne peuuent par aucun moyen troubler ou gaster les elemens, non plus qu'aucun des hommes. Parquoy ceste loy ne les concerne aucunement. Mais s'il y en a quelques vnes qui espient la vie des hommes pour l'endommager, il n'y a point de doute qu'elles ne le facent par le moyen des venins: & pour ceste cause elles doiuent estre nommees sorcieres & sont empoisonneuses, & par consequent elles doiuent estre punies selon cest edict. Il est aussi escrit au neufieme liure du Code par l'Empereur Constantin Auguste à Maxim. Nul deuineur, nul prestre (c'est à dire docteur de la magie defendue) & nul de ceux qui ont acoustumé de ministrer & semer telles superstitions, n'aproche du sueil de la porte d'autruy, ni pour autre aucune chose: ains que l'amitié de tels personnages soit chassee encores qu'elle soit d'ancienneté. Que lon brusle le deuineur lequel sera entré en la maison d'autruy, & que celuy qui l'aura fait venir par prieres ou par presens, soit enuoyé en exil en vne isle, apres que ses biens auront esté confisquez. Le mesme Empereur escrit au peuple: Que personne ne voise au conseil vers le deuin, ou vers le mathematicien, ou vers le necromancien: Que la fausse confession des deuins & prognostiqueurs ne soit entẽdue. Que les Chaldeens, magiciens & autres, que le vulgaire nomme empoisonneurs, à cause de la grandeur de leurs mesfaits, n'entreprennent aucune chose touchant cecy: bref, que la curiosité de deuiner soit abolie pour tousiours. Le mesme Empereur escriuant à Taurus, grand preuost de l'Empire: Encores que les corps de ceux qui sont constituez en dignité soyent mis aux tourmens, asauoir outre les crimes monstrez par les loix: & que les magiciens qui sont en quelque partie de la terre, soyent estimez ennemis du genre humain: pourautant toutesfois que ceux qui sont à nostre suite ont quasi la mesme maiesté: s'il se rencontre quelque magiciẽ, ou quelque

Les loix imperiales cõtre les deuins, magiciens, sacrileges & empoisonneurs.

Chaldeens, magiciens & empoisonneurs.

que autre adonné aux exercices magiques, que le vulgaire par coustume apelle sorcier, ou s'il se rencontre quelque deuineur, prognostiqueur, augure, ou mathematicien, ou autre qui cache vn art de deuiner par songes, ou face quelque chose de semblable en nostre suite ou de nostre associé à l'Empire, qu'il soit despouillé de sa dignité & n'euite point la peine & les tourmens. mais s'il est conuaincu & qu'il nie & repugne à ceux qui auront descouuert sa meschãceté, qu'il soit mis sur la gehenne & qu'en luy deschirãt les flancs auec griffes de fer il porte la peine deuë à sa meschanceté.

NVL ne doit prendre conseil du deuin, & tout homme doit cesser de deuiner: & quiconque sera le contraire, sera puny *h.d. secundum Sal.*

PERSONNE ne doit demander conseil à vn enchanteur pour sauoir les choses auenir ni aux Chaldeens, ni aux sorciers: & quiconque sera autrement, il sera puny capitalement. *Vinian.*

CEVX qui inuoquent les diables, ou qui font des charmes par des images de cire, soyent punis *h.d. Sal.*

CEVX qui font des enchantemens pour mauuaise fin, doyuent estre punis. Et encores qu'ils les facent à bonne fin, si est-ce qu'ils seront punis de droict Canon, *26. q. 2. cap. illos. & c. ex tuorum. extra. de sortilegis. & c. fin. e. tit. vbi glosa. Bart. Sali.*

VLPIAN *in l. item apud* Labeonem. *§. si quis. ff. de iniur.* dit que ceux sont condamnables par les constitutions des princes qui font profession d'aucune diuination illicite. *iuxta l. nemo habet. C. de mathemat.*

LES deuinations & les consultations des deuins sont condamnees au Synode de Tolede, & es epistres decretales, de Gregoire, *& hab. 26. q. 5. si quis*: Si quelcun s'arreste aux deuineurs, pronostiqueurs, ou enchanteurs, ou quicõque se sera aidé de phylacteres, qu'il soit excommunié. La glose dit que les phylacteres sont les billets ou breuets dedãs lesquels les enchãtemens sont escrits. Le mesme, *& hab. 26. q. 5. contra*: Nous exhortons soigneusement vostre fraternité qu'elle ait à prendre garde d'vn soin digne de pasteur, contre ceux qui adorent les idoles, & contre les deuineurs & sorcieres. Que s'il auient qu'ils ne se vueillent repentir & amender, *Phylacteres.*

nous voulons qu'ils ſoyent chaſtiez de verges s'ils ſont ſerfs: mais s'ils ſont libres, ils doyuent eſtre enfermez, & menez en priſon.

S. Auguſtin, *26. q. vltima admoneant*: Que les preſtres fideles amoneſtent leurs peuples de penſer que les arts magiques & enchantemens ne peuuent aporter aucun remede aux maladies des hommes &c. Item ſi quelque eccleſiaſtique exerce ces choſes, qu'il ſoit degradé: ſi c'eſt vn lay, qu'il ſoit excommunié.

ITEM au Concile d'Ancyre, chap. 34. Ceux qui cerchent les deuinations, qui enſuyuent la façon de faire des Gentils, ou qui introduiſent en leurs maiſons ces gens pour ſauoir ou pour purger quelque choſe par art magique, qu'ils ſoyent ſubmis à la reigle de cinq ans ſelon les degrez ordonnez pour penitence. La gloſe. les gens ſont bruſlez ſelon la loy: & ceux en la maiſon deſquels telles choſes ſont faites, ſont bannis apres la confiſcation de leurs biens. *C. de malefi. nullus.*

EN ce meſme Cócile furét condánez par vn decret general les enchantemens & ſorceleries comme pernicieuſes inuentions des diables: & eſt cómandé aux Miniſtres des Egliſes d'arracher entierement ce mal du milieu de leurs troupeaux. Item il leur eſt enioint de refuter & cõdamner l'opinion que les ſorcieres ont que de nuict elles ſont montees ſur des beſtes de toutes ſortes, & font beaucoup de chemin en l'air volás apres Diane: veu que rien de tout cela ne ſe fait à la verité, ains elles ſont trompees par les illuſions du diable.

ITEM en vn Synode du Pape Martin: Si quelqu'vn, ſuyuant la maniere de faire des payens, introduit des deuins ou des ſorcieres en ſa maiſon, comme pour en chaſſer le mal dehors, ou pour ietter quelque ſorcelerie ou pour faire les purgations payennes, qu'il en face penitence par l'eſpace de cinq ans.

26. q. 5. c. nõ oportet ITEM au Concile de Laodicee, *can.* 36. Il ne faut point que les preſtres ou clercs ſoyent magiciens ou enchanteurs, ne qu'ils facent des phylacteres, qui ſont autát de cordeaux pour eſtrangler leurs ames. Nous ordonnons que ceux qui pratiqueront telles choſes, ſoyent iettez hors de l'Egliſe.

ITEM ſelon le 4. Concile de Tolete cha. 30. Si quelque

que Euesque, ou prestre, ou diacre, ou autre de quelque ordre ecclesiastique, est surpris & descouuert d'auoir pris cõseil des deuineurs, enchâteurs, prognostiqueurs, augures, sorciers, ou autres qui facent profession de l'art magique, & qui exercent telles choses semblables : estant suspendu de l'honneur de sa dignité, qu'il prenne le soin d'vn monastere : & que là estant condamné à perpetuelle penitence qu'il paye sa sacrilege meschanceté commise.

GREGOIRE escrit à Adrian notaire : On nous a raporté que vous auez poursuyui quelques enchâteurs & sorciers. asseurez vous que vostre sollicitude & bon zele nous a esté agreable. Il faut aussi que vous ayez soin de vous enquerir diligemmét & de corriger d'vne punition estroicte autant que vous trouuerez de ces ennemis de Christ.

ITEM selon le Concile d'Orleans: Si quelque ecclesiastique, moyne ou seculier a opinion qu'il fale obseruer les deuinations & prognostications, ou qu'il fale appliquer à aucun les sorts qu'ils disent estre des saincts, que celuy soit chassé de la communion de l'Eglise, & ceux aussi qui auront creu auec luy.

ITEM selon le Concile de Carthage, chap. 39. Nous commandons que celuy qui sert aux augures & enchantemens, & qui s'arreste aux superstitions & sabbats des Iuifs, soit separé de la congregation de l'Eglise.

SELON le Concile Acquirence, *part. 2. caus. 26. quæst. 5. episcopi.* Que les Euesques & leurs ministres s'estudient de tout leur pouuoir a desraciner de fond en comble hors de l'entendement de leurs parroissiens la sorcellerie & art magique pernicieuse, inuentee par le diable : & s'ils rencontrent quelque homme ou femme qui suyue ces meschancetez, qu'ils les iettent hors de leurs parroisses comme estans vilainemét deshonorez. Car l'Apostre dit : Euite l'homme heretique apres la premiere & seconde correction, sachant que celuy qui est tel est renuersé, & qu'il a peché estant condamné par soy mesme. Ceux-la sont renuersez & detenus captifs par le diable, qui delaissans leur Createur cerchent l'aide du diable. Et pour ceste raison la saincte Eglise doit estre nettoyee de telle peste.

Il y a le Canon 61. de la condamnation des sorciers: Ceux qui se sont adonnez aux deuins, ou à ceux qui se nomment centurions, ou à quelques autres semblables gens pour aprendre d'iceux s'ils leur veulent reueler quelque chose, selon ce qui a esté par cy deuant arresté par nos peres soyent punis selon le Canon qui est des six ans. Il faut punir de mesme tous ceux qui pourmenent çà & là des Ours, ou des semblables bestes pour le plaisir & damnation des idiots: & ceux aussi qui discourent sur les folles trôperies de la fortune, du destin, des natiuitez, & de tous tels amas de vaines paroles. Autant en faut-il faire à ceux qui disent chasser les nues, aux maudiseurs, aux faiseurs de fermaillets & aux deuins. Au reste, nous disons selon les saincts Canons, qu'il faut du tout reietter de l'Eglise ceux qui perseuerent en ces choses, & qui ne changent point leur mauuaise opinion, comme aussi ceux qui n'euitent ces pernicieuses & Ethniques institutiõs. Car quelle accointance y a-il de la lumiere auec les tenebres? ou quel acord de Christ auec Belial?

Av troisieme canon du Concile d'Agde: Il se faut enquerir, s'il y a quelque femme qui se vante de pouuoir changer les entendemens & cœurs des hommes par quelques malefices & enchantemens: item, de les pouuoir conuertir de haine en amour & d'amour en haine, ou leur oster, ou leur gaster leurs biens: & s'il s'en trouue quelqu'vne qui se dise auoir esté transformee & emportee auec la troupe des diables pour courir de nuict en l'air sur certaines bestes, & estre de la bande: qu'on fouette telles femmes, & qu'elles soyent chassees hors de la parroisse. Ici n'est faite aucune mention des sorcieres, selõ que nous les auõs descrites, ni des crimes qu'on leur attribue: partant il ne les faut chastier de mesmes supplices que les malefiques dont est ici fait mention. Semblablement la loy Mahumetique condamne tout art diuinatoire, & tient que Dieu seul conoit les choses secrettes & auenir: au moyen dequoy tels deuins & leurs adherans sont quelques fois emprisonnez par les inquisiteurs Mahumetiques.

En cest endroit i'adiousteray l'auis d'Isichius, cõtenu au 2. liure de ses commentaires sur le 7. chapitre du

Leuiti-

Leuitique. Tous ceux, dit-il, qui obseruent les augures, deuinations,purgations,iours,& temps, & encores plus les magiciens & empoisonneurs, sont abominables deuant Dieu. Et au 6. liure des mesmes commentaires sur le 20. chapitre. Nous auons declairé ci deuant, dit-il, que ce n'est pas vne legere faute d'auoir recours aux magiciens ou empoisonneurs:car en l'vn & en l'autre on se recule de Dieu,soit qu'on estime les Pythoniques & empoisonneurs sensibles ou intelligibles au nombre desquels sont ceux la, les trompeurs & flatteurs,qui predisent choses fausses au nom de Christ,& qui par meschãtes doctrines corrompent l'entendement de plusieurs, tellement qu'ils destournent leurs oreilles de la verité, & s'adonnent aux fables & à mensonges.Item,C'est vne trop grande meschanceté d'estre deuin ou enchanteur: car celuy qui est tel est corrompu & corrompt les autres en son iniquité. S. Cyprian au liure du double martyre dit que les magiciens renoncent Iesus Christ couuertement, veu qu'ils ont alliance auec les diables qui sont ses ennemis.

Edits des Empereurs, touchant la punition des deuins & magiciens infames.

CHAP. IIII.

EN cest endroit i'adiousteray les edits publiez contre les deuins & magiciens infames, contenus au liure des Statuts de l'Empire publiez en Aleman: & les expliqueray sommairement.

En l'article 17. Que personne ne soit emprisonné,ni mis à la question estant accusé par vn magicien infame ou deuin:neantmoins ce magicien & delateur sera chastié. Si le iuge passe outre sur l'accusation du magicien, il sera tenu de payer les despens dommages & interests de l'accusé qu'il aura emprisonné,torture & difamé.

En l'art.35.Si quelcũ veut aprẽdre à vn autre l'art magique,ou qu'à cause d'icelle il ait menacé son prochain, & qu'il s'en ensuyue du mal: où si quelqu'vn a eu grande accointãce auec enchanteurs & enchanteresses: ou s'il s'est aidé de telles choses, & que pour ceste raison il

aiteſté eſtimé & appellé magicien : ces indices ſemblent ſufire pour faire qu'vn tel ſoit mis à la torture.

Or le chemin & la procedure que lon tiét maintenant eſt toute autre, veu que par l'accuſation malicieuſe ou par la fauſſe preſomption d'vne populace abeſtie, certaines vieilles mocquees & aſſaillies par le diable, ou pluſtoſt bleſſees & enſorcellees par iceux, ſont iettees par la iuſtice dedãs des cachots de brigands, & repaires des malins eſprits, puis on les liure aux bourreaux qui les deſchirent ſur la torture, inuentans auec vne horible cruauté, des tourments indicibles. Car bon gré maugré, tant innocentes puiſſent elles eſtre, on ne les oſte point de la torture qu'elles n'ayent confeſſé le forfait dont on les acuſe. Par ainſi il auient qu'elles aiment mieux eſtre bruſlees & mourir innocentes en peu d'heures, à l'apetit de ces ſanguinaires, que d'eſtre continuellement tirees ſur les gehennes & tortures de ces cruels bourreaux. Mais ſi à force de tortures elles meurét entre les mains des bourreaux, ou que par les tourmens leur vigueur ſoit tellement eſpuiſee en ces tenebres ou elles ſont, que venans à voir le iour elles expirent incontinét alors chacun crie, qu'elles ſe ſont tuees, ou que le diable leur a rompu le col, combien que cela puiſſe eſtre auenu de la rigueur de la torture, & de l'ordure des cachots. Mais quãd celuy qui ſonde les reins & les cœurs, ceſt enqueſteur & iuge de la verité plus cachee, aparoiſtra, vos procedures ſerõt manifeſtes, ô iuges ſanguinaires, ô hommes cruels, inhumains, & deueſtus de compaſſion. Ie vous aiourne deuant le treſiuſte throne de ce iuge ſouuerain, qui iugera entre vous & moy, alors la verité enſeuelie & foulee aux pieds ſera debout pour demander raiſon & faire vengeance de toutes cruautez. Alors aparoiſtra quelle conoiſſance vous auez eu de chreſtienté, dont quelques vns d'entre vous ſe glorifient tant : lors vous ſentirez quel poids la parole de Dieu aura eu parmi vous : lors on vous meſurera de la meſme meſure qu'aurez meſuré. Ie pourroy prouuer aiſément ces choſes par exemples manifeſtes en l'Empire Romain, ou ceſt edit a eſté publié : mais ie me contenteray d'vn ſeul, eſtãt deliberé de publier les autres (outre ceux qui ſont ia cõtenus en ceſt œuure) auec

Les iniuſtes & temeraires iuges doyuẽt pẽſer à ceci. Ceux qui procedent ſagemẽt & en crainte de Dieu en tels faits ne ſont touchez aucunement en toutes ces me[illegible]es.

le

le temps, si lon ne se deporte de ces cruautez & traitemens barbares.

Vn certain Comte que ie cognoy bien, eut depuis deux ans en çà deux sorcieres en prison, lesquelles il fit brusler, apres les auoir despecees en la torture: dont l'vne mourut auāt qu'estre menee au feu. L'autre, torturee à toute outrance, confessa que par ses sorceleries, & à l'aide d'vne ieune fille, seruante d'vne damoiselle, elle auoit fait deuenir fol vn certain gentilhomme. Alors & tout soudainement ceste fille fut emprisonnee auec vn homme: & tous deux furent tant tirez par le bourreau, que le iuge, estant venu par le cōmandement du Comte vers moy, qui auois demādé les confessions des deux femmes bruslees, me confessa de sa propre bouche, n'estre estonné d'autre chose que de ce que la fille auoit peu endurer tant de questions ordinaires & extraordinaires. Dauātage, lon auoit esprouué en ceste fille, s'elle nageroit sur l'eau, ce qui auint, & pense-on que c'estoit vn suffisant tesmoignage pour prouuer qu'elle estoit sorciere. Ie descriray la fausseté en vn mot, c'est que le gentilhomme n'estoit point ensorcelé, mais demoniaque: & pource qu'vn prestre & vn moine auoyent perdu leur peine voulans chasser le diable, on me demanda conseil là dessus. Ie priay aussi le Comte par son iuge & par lettres que ie luy escriuis, qu'il me baillast en garde ceste fille, pour conoistre la verité du fait. Au bout de quelque mois elle & l'homme furent deliurez de prison. Or quelque temps au parauant, le diable s'estoit pourmené en la maison du Comte, & (si i'ay bonne memoire) auoit tourmenté le frere bastard d'iceluy. Maintenāt ce Comte est tout plat au lit il y a quelques mois & ne se peut remuer, combien qu'il soit encores ieune.

Considerons maintenant le 42. article de ces constitutions imperiales. Si quelqu'vn est accusé de sorcellerie, qu'on s'enquiere de la cause & des circōstances, cōme dit a esté, asauoir par quels instrumens, commēt, quand, auec quelles paroles, & de quelle façon le mal a esté perpetré. S'il confesse auoir caché dans terre ou en sa maison quelque chose propre à executer ses sorcelleries: il faudra donner ordre de trouuer cela: mais s'il dit auoir marqué cela par paroles ou characteres, il faudra

aussi considerer si ce sont sorceleries ou choses y apartenantes : item, conuiendra s'enquerir qui luy a aprins ces sorceleries, comment il est paruenu là, s'il a pratiqué ces sorceleries en autres choses, sur qui, & quel mal s'en est ensuyui. Cest article commande notamment qu'on s'enquiere soigneusement de quelle matiere, par quels moyens, en quel lieu & téps le malefice a esté commis: Item si la sorcelerie est vn art ou vne illusion diabolique, & si cela se peut faire, & est en la nature des choses: si par tels instrumés & moyens, si cela conuient aux accusations & tesmoignages: & partát faut demâder conseil à ceux qui conoissent les substances des choses & les vertus d'icelles. Outreplus, il faut sauoir quel dommage cela a peu faire: car il auient souuent que telles choses sont descouuertes n'auoir non plus d'eficace que la paille qui vole en l'air, comme il en sera plus amplement parlé es septieme & huitieme chapitres suiuans.

L'ARTICLE nonantehuitieme veut que si quelqu'vn endommage autruy par enchantemens, qu'il soit bruslé vif. Mais que celuy qui aura vsé d'enchantemens sans faire tort à autre, soit puni selõ la grandeur du forfait: en quoy le iuge se gouuernera par conseil. Il ne faut douter que par la vertu des enchãtemens quelqu'vn ne puisse estre endommagé: si cela auiẽt, faut cõclure que c'est poison, & non autre chose: car le regard, les paroles ou quelque brouillerie cachee sous le sueil de la porte ou ailleurs, ne sauroyent blesser: comme nous l'auons prouué par diuerses raisons en cest œuure.

L'histoire du Pape Syluestre, deuxieme du nom, est icy proposee aux magiciens qui se repentiront.

CHAP. V.

I'AY bien voulu proposer à ceux qui reconoistront leur faute l'exemple memorable du Pape de Rome LXXXI. nommé Syluestre second : selon qu'il a esté escrit par Platine, Nauclere, Pierre de Premonstré, Benno Cardinal, en la chronique de frere Martin de l'ordre des freres prescheurs, & en plusieurs autres.

Ce

Ce Pape estoit nommé parauant Gilbert, François de nation,& estoit,comme on dit, paruenu au pontificat par mauuaises pratiques. Car estant encores ieune garçon, il fut rendu moyne au conuent de Flory diocese d'Orleans: & ayant laissé le monastere il suyuit le diable, auquel il s'estoit du tout adonné, & se transporta à Seville en Espagne, pour aprendre les bonnes sciences, où il s'acointa d'vn philosophe Sarrasin grãd magiciẽ. Estant logé chez iceluy il vid vn liure de necromance lequel il desira prendre en cachette: mais pourautant qu'il estoit gardé soigneusement, il fit tant par le moyẽ de la fille de son hoste, de laquelle il estoit fort familier, que l'ayant pris secrettement, il le leut. Et encores qu'il eust promis le rendre, si commença-il à penser cõme il le pourroit desrober & s'en aller: toutefois il craignoit le danger que portoit vn tel larcin. Gilbert donques poussé par la diabolique cupidité d'ambition, par le moyen de son maistre obtint premierement par presens l'Archeuesché de Rheims, puis celuy de Rauenne, & en fin il eut auec vn peu plus de peine, mais à l'aide du diable, la Papauté, qui fut l'an mil, comme escrit Pierre de Premonstré, ou bien l'an neuf cens nonante & sept, comme escriuent les autres. Mais ce fut à telle condition, qu'apres sa mort il demeureroit du tout à celuy par les fraudes duquel il estoit paruenu à ceste grandeur & dignité. Or encores que durant son Papat il dissimulast les arts magiques, si auoit-il vne teste d'airain, laquelle il gardoit en vn lieu secret, & qui luy rendoit responce si quelquefois il demandoit quelque chose à l'esprit malin. En fin il auint comme Gilbert cupide de regner s'enqueroit du diable combien de temps il demeureroit en son Papat, que cest ennemy du genre humain luy respondit ambiguëment, comme de coustume: Tu viuras, dit-il, long temps, pourueu que tu n'ailles point en Ierusalem. Ainsi donc il auint l'an quatrieme auec vn mois & dix iours de son pontificat, comme il disoit la Messe en l'Eglise de saincte Croix surnommee de Ierusalem, il tomba soudainement en vne grosse fieure, & conut par le bruit que faisoyent les diables, qu'il deuoit bien tost mourir: car eux s'attendoyent receuoir bien tost leur loyer. ainsi l'escrit Pierre

de Premonſtré. Toutesfois ce Pape ſe repentant pleura & confeſſa en preſence du peuple l'erreur qu'il auoit ſuyui en la magie. Et premierement il exhorta chacun à bien & ſainctement viure, à laiſſer toute ambition, & fraudes diaboliques: puis il pria qu'apres ſa mort on mit le trõc de ſon corps deſchiré & rompu comme il meritoit, deſſus vn chariot, & qu'il fuſt enſeuely au lieu auquel les cheuaux le trainans s'arreſteroyent d'eux-meſmes. Or ainſi qu'il eſtoit en ces angoiſſes de la mort, il ſuplioit, comme dit Benno, que lon luy coupaſt les mains & la lãgue par laquelle il auoit blaſphemé Dieu, en ſacrifiant aux diables. On dit donques (comme eſcrit Platine) que par le vouloir & prouidence de Dieu les cheuaux s'arreſterent d'eux-meſmes pres l'Egliſe de S. Iean de Latran, & qu'en ceſt endroit ſon corps fut enſeuely: afin que les meſchans conoiſſent qu'ils pourront trouuer pardon enuers Dieu, pourueu qu'en leur viuant ils ſe repentent.

Hiſtoire admirable d'vne ſorciere Eſpagnole nommee Magdelaine de la Croix, laquelle ſe repentit de ſes fautes & obtint grace.

CHAP. VI.

ENVIRON l'an mil cinq cens quarãte cinq, auint vn cas non moins eſtrange qu'admirable en la ville de Cordoue au Royaume d'Andalouſie en Eſpagne. Vne fille de pauure maiſon, des l'aage de cinq ans fut miſe en vn conuent de nonnains par ſes parens ou tuteurs. Lon ne ſait ſi c'eſtoit par deuotion ou à cauſe de pauureté. Eſtãt en ce bas aage qui ne ſait encor que c'eſt de mal, on dit neantmoins (tant les iugemens de Dieu ſont profonds) que le diable luy aparut en forme d'vn more fort noir & hideux. Combien que de prime face elle en euſt grand horreur, toutesfois ceſt ennemy la flatta tant, & luy promit tant de ces menues beſongnes à quoy les petis enfans prẽnent plaiſir, qu'il l'acouſtuma à deuiſer auec luy, luy enioignant touſiours fort eſtroitement qu'elle (qui eſtoit encor fort craintiue) ne deſcouuriſt riẽ de ceſte aſſociation. Or en ce tẽps, la fille monſtra

ſtra auoir vn eſprit merueilleuſement prompt, & vn naturel autre que les autres, parquoy elle eſtoit fort eſtimee des nonnains aagees & des autres ieunes filles. Car il ſemble que le diable viſaſt ſpecialement à ce but, de trouuer vne ieune fille qui luy peuſt ſeruir d'inſtrumēt propre pour ſe moquer de toute l'Eſpagne : & que pour y paruenir il luy faloit donner vn tel luſtre de ſainctеté & de religion, que par ce moyen (eſtimé propre par deſſus tous pour abuſer le mōde) il vinſt à bout de ce qu'il pretendoit. Magdelaine eſtant paruenue à l'aage de douze ans ou enuiron fut ſolicitee par le diable de ſe marier auec luy, & pour douaire il luy promettoit de faire, que par l'eſpace de trente ans ou enuiron elle viuroit en telle opinion de ſainctеté par toute l'Eſpagne, qu'il n'y en auroit iamais eu de pareille. Tandis que Magdelaine ſous l'opinion de ce contract paſſoit le temps en ſa chābrette auec ceſt eſprit immonde, qui l'entretenoit par ſes illuſions, vn autre diable ſeruiteur du marié prenoit la forme & ſemblance de Magdelaine, ſe trouuoit au tēple, au letrain, au cloiſtre, & en toutes les aſſemblees des nonnains, auec grande apparence de deuotion. Item il faiſoit ſauoir à Magdelaine, apres auoir fait ſon ſeruice en l'Egliſe, tout ce qui ſe manioit au monde : dont elle donnant aduertiſſement à ceux qui l'auoyent deſia en grāde reputation, fut eſtimee dauantage eſtre vne treſſaincte vierge, & cōmença-on de l'appeler Propheteſſe. A cauſe de ce, & combiē qu'elle n'euſt pas encor attaint l'aage, elle fut eſleuë abbeſſe par la cōmune voix de tous les moines & de toutes les nonnains. C'eſt vne choſe toute notoire en Eſpagne, que quand les nonnains faiſoyent leurs paſques aux iours accouſtumez entre elles, le preſtre crioit touſiours qu'on luy auoit prins vne de ſes hoſties, laquelle eſtoit ſecrettement portee, par l'ange ſus mentionné, à Magdelaine qui eſtoit au milieu de ſes ſœurs, & qu'elle mettoit dans ſa bouche, & la leur monſtroit comme par grand miracle. On dit dauantage, qu'auenant quelquesfois que Magdelaine n'eſtoit pas preſente quād la meſſe ſe diſoit, combien qu'il y euſt vne paroy entre deux, neantmoins quand on leuoit le corpus domini, ceſte paroy ſe fendoit en deux, afin que Magdelaine viſt l'hoſtie, & qu'elle la mangeaſt

puis apres. C'eſt auſſi vne choſe toute notoire, que ſi en quelque iour de feſte ſolennelle les nonnains la menoyent en proceſſion, pour rendre l'acte plus ſainct & admirable, par quelque inſigne & prodigieux accident, elle eſtoit ſouſleuee de terre en preſence de tous, de la hauteur de plus de trois coudees. Par fois elle portoit vne petite image de Ieſus Chriſt nouueau né & nud, & en pleurãt (car elle iettoit des larmes à foiſon ſouuẽtes-fois & quãd il luy plaiſoit) ſes cheueux luy croiſſoyent iuſques aux talons, dont elle couuroit l'image: puis ſes cheueux reprenoyent ſoudainemẽt leur premiere longueur. Elle faiſoit pluſieurs autres telles illuſions, principalement les iours ſolennels, pour rendre les myſteres de ſa religion plus venerables.

Or combien qu'au commencement du contract le diable euſt promis à Magdelaine que le renõ de grande pieté en elle dureroit tant d'annees, toutesfois en tout ce temps elle ne fit miracle qui valuſt: car iamais on n'ouit dire qu'elle euſt gueri vn ſeul malade. Cependant, les Papes, l'Empereur, les grãds Seigneurs d'Eſpagne luy eſcriuoyent, & par leurs lettres la ſuplioyent d'auoir eux & leurs afaires pour recommandez en ſes prieres: meſmes luy demãdoyent auis en choſes de tres grande importance, comme ſi c'euſt eſté quelque ſecon de Olda propheteſſe: ce qui eſt aparu par les lettres des plus grands de la Chreſtienté, trouuees au cabinet de Magdelaine, apres la reuelatiõ du ſecret d'iniquité. Outreplus il ſe trouuoit pluſieurs dames & damoiſelles, qui n'enuelopoyent leurs enfans nouueaux nez, que premierement Magdelaine de la croix n'euſt auec ſes mains ſacrees touché & benit les bandelettes. Auſſi toutes les Nonnains d'Eſpagne eſtoyent merueilleuſement contentes d'vn tel ioyau, & atribuoyent à leur patrone & deeſſe Magdelaine tout ce qu'il y auoit de ſaincteté en leur ordre. Ce pendant, il ne ſe trouuoit perſonne, entre tant d'excellens & doctes perſonnages Eſpagnols, qui conut ces impoſtures diaboliques, tant les tenebres eſtoyent eſpaiſſes, l'aueuglemẽt & la ſtupidité horribles. Toutesfois à la parfin, Dieu, Pere vnique de verité, par ſa bonté indicible voulut que ceſte deteſtable hypocriſie & fraude Satanique fuſt manifeſtee. Car Magdelaine

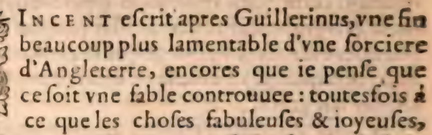
apres auoir employé trente ans pour le moins en ceste acointance auec le diable, & esté Abbesse douze ans, elle commença à se repentir de sa vie passee. Partant apres auoir detesté les arts diaboliques & la detestable societé de Satan, elle descouurit franchement, & contre l'opinion de tous, aux visiteurs de l'ordre qu'on apele, ceste insigne meschanceté. Or quelques Espagnols dignes de foy & fort doctes m'ont recité que Magdelaine auoit conu que ses nonnains apperceuoyent la fraude, & craignant d'estre accusee, les preuint & confessa la premiere son forfait: pour ce que la coustume d'Espagne est, que si quelqu'vn cõfesse vn mesfait volontairement, on luy fait grace.

A ceste confession chacun deuint tout esperdu, tant ces nouuelles estoyent estranges, & fut on d'auis de s'en querir fort curieusement de cest afaire. Pour y proceder legitimement & par meilleur ordre, Magdelaine fut emprisonnee au conuent dont elle estoit Abbesse. On l'interrogue, elle confesse tout: ce pendant le more continuoit ses illusions. Car tandis qu'elle estoit en prison, veillee de pres par gens qui estoyent d'ordinaire à la porte de son cachot, & qu'on examinoit son afaire, les nonnains estans entrees au temple à minuict pour chanter matines, le fantosme de Magdelaine se vint asseoir en la principale chaire du chœur à la maniere acoustumee, & fut veu à genoux cõme priant, & attẽdant les autres nonnains, tellemẽt que chacune d'elles pẽsoit que ce fust leur Abbesse, & que les visiteurs luy eussẽt permis de se trouuer à matines, pour les grands tesmoignages qu'elle donnoit de sa repentance. Ainsi ce fantosme se trouuoit à matines de nuit: au sortir desquelles chasque nõnain retournoit en sa chãbrete, sans oser parler à elle, à cause de l'honneur qu'elles luy portoyẽt encor pour sa reputation precedente. Mais le iour suyuant, les nonnains entendãs que Magdelaine estoit encor en prison, raporterent aux visiteurs qu'elle auoit esté veue la nuit precedente. Eux ayans examiné le fait, trouuerent que Magdelaine n'estoit point sortie de prison. Sõ proces fut finalement enuoyé à Rome, & pource qu'elle auoit volontairemẽt cõfessé son malefice, on luy fit grace & luy dõna-on pleniere absolution. L'histoire contient d'au-

tres tragedies plus horribles, que ie n'ay voulu ici inserer: car seulement i'ay voulu monstrer par vn tel exemple en vn si grand Royaume, que ceux qui se repentent doyuent estre plus doucement traitez qu'ils n'ont esté autresfois.

Recit de la malheureuse fin d'vne sorciere.

CHAP. VII.



Au miro. hist. li. 26. chap. 29.

VINCENT escrit apres Guillerinus, vne fin beaucoup plus lamentable d'vne sorciere d'Angleterre, encores que ie pense que ce soit vne fable controuuee: toutesfois à ce que les choses fabuleuses & ioyeuses, soyent meslees parmy les vrayes & serieuses, ie descriray ceste fable ou ceste histoire semblable à vne fable, pour recreer le lecteur. Il y auoit, dit-il, de ce temps vne femme à Berhel vilage d'Angleterre, laquelle estoit sorciere & deuine. Or ainsi qu'elle banquetoit, il y eut vne corneille, qu'elle nourrissoit pour son plaisir, qui commença à crailler plus que de coustume. Ce que la maistresse ayant entendu, laissa choir vn cousteau que elle tenoit en sa main, & incontinét le visage luy pallit: puis s'estant plainte vn long temps, en fin elle dit: Aujourd'huy ma charrue est paruenue iusques à son dernier sillon: i'entendray auiourd'huy & endureray vn grand dommage. Et comme elle parloit encores, il arriua vn messager, lequel luy raporta que ce mesme iour vn sien fils ensemble toute la famille estoyét morts de mort soudaine. Ce qu'ayant entendu incontinent de grande fascherie elle se coucha malade, & commanda qu'on fit venir deux de ses enfans, dót l'vn estoit moyne & l'autre religieuse: ausquels en pleurăt & se lamĕtant elle dit en ceste maniere: Ie me suis adonnee iusques à maintenant, par ie ne say quel malheur, à vn art magique qui est la sentine de tous vices & la maistresse de tout allechement, ayant seulement esperance en vostre religion, encores que ie desesperasse de moy-mesme. Parquoy maintenant que ie voy & que ie say que les diables me doyuét venir querir, puis que ie les ay creus & seruis, ie vous prie, par les entrailles maternelles, que

Ce qui est auenu à vne sorciere & deuineresse auant que mourir.

vous essayez de soulager mes tourments : car la sentence de la perdition de mon ame sera irreuocable. Prenez doncques mon corps, & le couchez dedans vne peau de cerf, puis enfermez-le dedans vne biere de pierre: faites enfermer le couuercle auec du fer & du plomb, & enlassez la pierre auec trois grandes chaines. Si ie demeure l'espace de trois iours en ceste maniere, sans que lon attente aucune chose cõtre moy, enseuelissez moy au quatrieme : encores que i'aye crainte que la terre ne vueille receuoir mon corps, à raison de mes sorcelleries. Que lon chante pour moy les Pseaumes l'espace de cinquante nuicts, & que lon face dire des Messes par autant de iours. Les enfans executerent la volonté de leur mere, & toutesfois ils ne peurent rien faire. Car ainsi que les deux premieres nuicts les gens d'Eglise chantoyent les Pseaumes à l'entour du corps, les diables briserent aisément les portes du temple, encores qu'elles fussent fermees auec de grands barreaux, & vindrent rompre les deux chaines qui estoyent aux deux bouts de la biere: toutesfois celle du milieu demeura entiere. A la troisieme nuict, enuiron le poinct du iour, tous les fondemens du monastere semblerẽt estre réuersez par le bruit que faisoyent ceux qui entroyent. Et y en eut vn entre autres plus terrible en visage & de plus grande taille, lequel mit les pieces des portes, qu'il rompit de force, en mille morceaux, & s'aprocha par grande arrogance pres du corps, où ayant nommé le nom de la morte, il commanda qu'elle eust à se leuer, laquelle respondit qu'elle ne le pouuoit pas à raison des liens. Tu les rompras, dit-il, & à ton dam : & incontinent la chaine que les autres n'auoyent peu rompre de leur force, se brisa comme vne cheneuotte. Ainsi ietta-il auec le pied le couuercle de la biere, & prenãt la morte par la main il la mena deuãt tous deuers la porte de l'Eglise, où il y auoit vn cheual noir enharnaché superbemẽt & de grand appareil, lequel hanissoit, & estoit tout enuironné de griffes de fer, sur lequel la miserable estant montee, s'esuanouït des yeux des regardans auecque toute sa suite: toutesfois on l'entendit bien la longueur de deux lieuës ainsi qu'elle crioit, & prioit qu'on luy aidast.

Qu'il ne faut point mettre les sorcieres au nombre des heretiques. Item de la difference de leur garde & prison.

CHAP. VIII.

Comment les sorcieres trõpees pẽsent que les œuures du Diable soyent les leurs.

OR pource qu'ordinairement les sorcieres, sont femmes ia vieilles, de nature melãcholique, de petit esprit, qui se descouragent aisẽmẽt & ont bien peu de fiance en Dieu, il n'y a point de doute que le diable ne s'acoste & insinue plus volontiers en tels organes, comme estans idoines & commodes pour leur troubler les esprits de diuerses apparitions & illusions, dont estans charmees elles ont opinion & mesmes elles confessent auoir fait ce qui a esté fort esloigné d'elles. Et qu'il ne soit ainsi, vous trouuerez que toutes ces choses sont executees par le diable, si par vne promptitude & bonté d'esprit vous raportez & conferez à la vraye reigle toutes les choses qui sont & peuuent estre faites par le diable, & celles que lon pense estre faites par les hommes au moyen d'iceluy & par les instrumens qu'il propose. Ce qui fait que ie n'ose les mettre au nombre des heretiques, attendu mesmes que personne ne merite d'estre ainsi nommé, sinon celuy qui ayant esté par quelquesfois admoneste demeure opiniastre en ses phantastiques & mauuaises opinions. L'erreur en l'esprit ne fait pas l'heretique, mais bien l'opiniastreté de la volonté. Parquoy ces pauures femmes qui ont la phãtasie toute corrompue par Satan, & qui sont distraites ailleurs par fausses imaginations, n'ayans commis aucun acte contre personne, doiuent estre examinees & mieux instruites es principaux poincts de nostre foy chrestienne: afin que ce qu'elles ont promis au commencement de leur religion encommencee, & que ce qu'elles ont depuis euité, se destournans, sans y prendre garde apres la fallacieuse & clandestine poursuite du diable (ce que nous sauons mesmes estre auenu à Eue nostre premiere mere) maintenant renonçant au diable & se reconoissant, elles s'efforcent de tout leur pouuoir de faire le contraire par la grace de Dieu. Que pourra faire en cecy moins que le diable (par vne persuasion contraire) le

fidele ministre de Iesus Christ, lequel ramenera en la bergerie de Christ la brebis perdue par la poursuite de Satan? Il le fera sans dificulté, s'il l'examine soigneusement des articles de la foy: & s'il luy remonstre doucement ceux esquels estãt mal conseillee, elle aura failly. Ainsi verra-il si opiniastrement elle resistera à la sainte doctrine, & si elle meritera le nom d'heretique: ou biẽ si estant conuertie & retiree de cest endormissemẽt de seduction & vice de l'esprit, elle desire & fait requeste de tout sõ cœur, qu'on prie pour elle qu'elle soit reunie au corps de l'Eglise. Il ne faut dõc pas que les Chrestiẽs soyent si promps & faciles, à la suscitation & selon la mauuaise opinion de quelque malvueillant, de ietter au fond des prisons ces pauures vieilles imbeciles d'esprit, tant à cause de leur aage que de leur sexe: des prisons, di-ie, noires, obscures, puantes, & qui ne doyuent estre ordonnees pour la garde des hõmes, comme estans les domiciles des esprits malins, lesquels y tourmentent les enfermez: il ne faut pas aussi qu'ils les liurent (comme nous voyons estre fait en plusieurs endroits, non tant prudemmẽt que rigoureusement) à estre miserablement tourmentees d'vn bourreau par les plus cruelles especes de tourmens, comme si on les enfermoit dedans le taureau de Phalaris, ou si elles estoyent mises en vne torture la plus horrible de toutes.

La differẽce qu'il y a entre garde & prison.

OVTRE toutes ces gehennes il faut noter que les Iurisconsultes ont mis grande difference entre garde & prison: car ils ne veulent aucunement que la garde de ceux qui doiuent estre punis capitalement soit contee pour peine. Mais comme lon tient conte d'equité & de compassion, ainsi le nom de garde est presque du tout hors d'vsage entre plusieurs. Ainsi il auiẽt que ces miserables creatures de Dieu troublees parauant en leur esprit par l'assiduelle poursuite, charme & illusion du diable, apres auoir esté long temps en solitude, dedans l'ordure des prisons, au milieu des noires tenebres, en perpetuelle horreur des trompeuses aparitions des diables, & sont derechef bourrelees par diuers tourmens, lors que lon les met sur la gehenne: il auient, di-ie, qu'elles aiment mieux tout à la fois changer ceste miserable vie auec la mort: si bien qu'elles confessent

Au code li. 9. de la garde des criminels.

librement toutes les meſchancetez qu'on leur propoſe pluſtoſt que d'eſtre derechef iettees & reſerrees dedãs ces cauernes de puantes priſons & tortures perpetuelles. Il eſt auenu, par ce moyen, qu'à force de tortures & de tourmens vne pauure vieille deſia preſte à bruſler, confeſſa qu'elle auoit engendré le long hyuer, & l'extreme froidure, & toute la glace qui dura ſi long temps l'an mil cinq cens ſoixante & cinq. Il y eut quelques perſonnages d'autorité qui penſoyent que cela eſtoit plus vray que la verité meſmes, encores qu'il n'y ait riẽ plus abſurde en toute la nature. Ainſi me l'a eſcrit Monſieur Antoine Houeau, Abbé d'Echternac, craignant Dieu & de grande reputation. Pour paracheuer ceſte tragedie, tellement que rien n'y defaille, le plus ſouuent on fait venir des bourreaux fort cruels, qui par bruuages (faits de mixtions qui enyurent ou oſtent le ſens) tirent des confeſſions de crimes eſtranges & de malefices, qui ſouuentesfois ne peuuent eſtre en la nature des choſes. Or quand vne perſonne a le cerueau bleſſé de tels bruuages, comment tirerez vous d'elle la verité: qui eſt ce à quoy il faut s'arreſter en matieres criminelles?

Les fauſſes & trompeuſes experiences pour conoiſtre les ſorcieres.

CHAP. IX.

C'EST vne choſe trop ridicule, & dont ie m'eſmerueille, qu'il ſe trouue homme ayant raiſon qui puiſſe adiouſter ſi peu que rien de foy à ceſte ſotte perſuaſion que lon a pour conoiſtre les ſorcieres, à ſauoir que les ſorcieres criminelles auſquelles on a lié les pieds & les mains, ou le poulce de la main droitte auecque le gros orteil du pied ſeneſtre, & le poulce de la main ſeneſtre auec le gros orteil du pied droit, eſtans iettees en l'eau ne vont iamais au fond, mais demeurent touſiours au deſſus. Et diſent que ceci eſt vne certaine experience & indice aſſeuré, lequel eſt pratiqué en pluſieurs endroits par le magiſtrat & par les bourreaux. S'il y a quel

que

que malefice il part de l'esprit:en ce que lon estime que les sorcieres, alliees auec le diable ayét renoncé Dieu, Pourquoy doyuent elles estre moins au dessus de l'eau que les autres. Car comme ie confesse que les causes naturelles du surnagement sont en ces femmes,comme la legereté, la rareté, le vent enfermé lequel souleue,l'habileté du corps viuát & autres occasions, ainsi soustien ie quelles sont es autres comme en celles qui sont coulpables. Que si lon aperçoit quelque chose qui surpasse l'ordre de nature, ie dis que cela est fait par le diable, lequel souleue ces femmes desquelles on a conceu vne fausse opinion,& empesche qu'elles n'enfondrent, afin que par ce moyen fallacieux cest imposteur & sanguinaire induise le iuge à donner vne inique sentence: car ainsi Dieu permet ceste fallacieuse experience à cause de l'incredulité du Magistrat. Il faut plustost croire à la raison naturelle qu'à vne folle & fausse experience, inuentee par le diable,& que tout Chrestien doit detester Or Hippocrate tesmoigne que la femme a la chair beaucoup plus rare & tendre que n'a pas l'homme. Et Philarque escrit qu'il y a vne maniere de gens en Pont, nommez Thibiens, lesquels ont deux prunelles en l'vn des yeux,& la semblance d'vn cheual en l'autre & iamais ne se peuuent noyer, encores qu'ils soyent chargez de leurs vestemens. Si cela est vray, il faut que ils ayent ceste particuliere vertu de nature.

Li. 1. des maladies des fémes, au commẽcement.

Pline liure 7. chap. 2.

NOVS lisons au liu. du Maillet des sorcieres vne semblable experiẽce de temerité & superstitieuse fausseté demoniaque. On fait oindre le dimanche les souliers des ieunes enfans auec du sain de porc, ainsi comme on a acoustumé de faire quand on les a racoustrez. Si pour l'heure les sorcieres entrent en l'Eglise,elles n'en pourront sortir iusques à ce que ceux qui les espient en sortent, ou bien tant qu'ils leur donnent expresse licence de sortir. Ce que lon obserue en plusieurs endroits pour ce mesme effect,& ce qui est plein d'impieté,n'est gueres dissemblable de ce premier moyen. On prend vne portion de la terre que les prestres iettent premierement par trois fois sur les morts qu'ils enterrent, laquel le estant sanctifiee par le sacrifice de la messe ils espandent sur l'entree de l'Eglise,& disent que la sorciere ne

2. de la seconde partie, quest. 2. au commẽcement.

pourra à cause d'icelle sortir hors l'Eglise. Item ils prennēt des coppeaux de bois de chesne auquel quelqu'vn aura esté pendu ou se sera estranglé de soy-mesme, il les arrousent d'eau beniste & les mettent à l'entree de l'Eglise, & disent que les sorcieres n'en peuuent sortir iusques à ce qu'on ait osté ces coppeaux.

On lit au liure des coniurations imprimé à Rome & en Auignon ce qui s'ensuit. Pour chastier & descourir vne sorciere prenez vn pot à traire le laict, vne chasiere, vn bassin neuf d'estain seruant à faire fromages: tirez du laict de toutes les vaches tant de laict que vous en puissiez faire vn fromage. Puis le percez d'vne espingle, & autant de trous qu'y ferez, autant la sorciere (au nom de laquelle auez fait ce fromage) aura de pertuis au visage, &c. Item, Regardez vne sorciere au front & vous trouuerez que le diable le luy a ratissé pour oster le chresme du baptesme, tellement qu'elle porte vne marque, qu'elle tasche de cacher auec son couurechef. Voyez le 3. liure, chap. 3. Outreplus, on tient que si vne sorciere mange le roy des mouches, cela la fortifie pour ne confesser la verité quand on la met à la torture. Mais la superstitieuse credulité est cause d'vne telle persuasion. Au contraire, Democritus disoit de son temps que il y auoit vne certaine racine iaune sans fueille en vn quartier des Indes, de laquelle si on faisoit des trochisques, & qu'on en fist vne infusion dans du vin, & qu'on en baillast à boire aux torturez, ils confessoyent en dormant leurs mesfaits, par les diuerses illusions qui se presentoyent en leur cerueau. Voyez l'onzieme chapitre du cinquieme liure.

Que c'est qu'il faut faire en l'inquisition d'vne sorcellerie commise: & qu'il ne se faut arrester à la seule confession.

CHAP. X.


IL faloit, apres les inquisitions faites, obseruer ceste reigle infallible, qui est de s'enquerir auec iugement & diligence d'vn chacun des forfaits confessez: & regarder si les pertes & calamitez dont elles se disent estre

estre cause, sont telles, & si elles sont en nature. Que si on en trouue quelques vns ainsi endommagez & malades ou afligez, si bien que lon pense ces maux estre auenus par le moyen de celles qui le confessent, il faudra s'enquerir du tout par quel moyen, matieres & instrumens ces choses sont auenues. asauoir-mon si ces matieres, moyens, & instrumens, ont la vertu de produire tels effects. En quoy faisant il faut prendre le conseil des celebres medecins entendus en la conoissance des vertus & facultez des choses naturelles: comme les loix veulent que lon face en tous autres cas de mesme matiere. Car tout ainsi qu'il ne se faut arrester à la confession d'vne personne melancholique ou troublee d'esprit, aussi ne faut-il temerairement determiner de la punition selon leur confession, si ce n'est que par certaines circonstances & euidentes demonstrations il aparoisse de la sorcellerie ou empoisonnemēt suruenu au moyen de quelque poison baillé, ou appliqué, ou mis en tel lieu que d'iceluy les vapeurs & fumees ayent peu nuire & empoisonner. Car il faut que les preuues soyent plus claires que le iour, principalement es proces que lon nōme criminels, qui est vne opinion treslouable des Iurisconsultes. Dautant que plusieurs choses se disent & se sement confusement en cest afaire de sorcellerie turbulemment ou par vne mauuaise opinion, ou soupçon, ou par malice & mauuaise affection, ou à cause de la dificulté, des maladies, ou de la perte des biens, & ce au moyen de l'incredulité, par ce que les hommes ne s'adonnent pas assez, & ne se submettent de tout leur cœur à la iuste volonté de Dieu. Plusieurs choses aussi sont arrestees suyuant la confession de ces vieilles que le diable a trompees ce pendant que le malin esprit conduit diligemment le gouuernail de toute la machination, si bien que quiconque y preste l'oreille legerement, pensant l'accusation & la confession estre vrayes, il se sent en fin tellemēt trompé, qu'estāt tombé & enlasse en vn labyrinthe inexplicable, à peine en peut il iamais trouuer le bout, s'il delibere d'executer toutes choses selon la reigle des loix & la rigueur du droict, & suyuant ce qu'il aura entendu. C'est l'artifice de Satan de confondre & entrelasser tellement les choses de subtils filets,

Il ne se faut arrester à la cōfession d'vn hōme troublé.

Il faut en proces criminels que les preuues soyent claires comme le iour.

qu'elles ne peuuent estre desliees par aucune bonté d'esprit, ni expliquees par la prudence d'homme quelconque, fust il habile par dessus tous les autres. Ainsi i'ay souuentesfois obserué par exemples, qu'il est beaucoup meilleur de s'arrester du tout des le commencement & se contenir dedãs ses bornes, ou bien se retenir de bonne heure, de crainte d'ouurir la fenestre au diable pour entrer en nous & s'insinuer en nos actions, lequel a esté des le commencement homicide, par le moyen des apperts mensonges, ou de la verité corrompue & falsifiee. Ainsi ne trouuera on aucune voye qui soit plus courte pour oster les occasions à Satan de passer outre: autrement iamais on ne verra la fin des mensonges & fausses calõnies entremeslees quelquesfois d'apparence de verité, afin que la trõperie soit mieux cachee. Et pourtant ie voudrois qu'en cest endroit la belle sentence contenue au droit Canon 30.q.ca 5. *Nec illud*, fust receue comme elle le merite. Ne iugeons nullement des choses incertaines, iusqu'à l'auenement du Seigneur, qui produira en lumiere les choses cachees, & illuminera les cachetes de tenebres, & manifestera les cõseils des cœurs. Car encores que les choses vrayes soyent telles, si ne faut il croire sinon ce qui est prouué par sufisans tesmoignages, conuaincu par preuue euidente, & publié par ordre de iustice.

Liu. 15. de la varieté cha. 80.

Il nous seruira d'adiouster ici l'opinion de Cardan. Il apert, dit-il, qu'elles sont quelquesfois punies, pourautant qu'elles sont accusees de sorcellerie ou d'impieté: toutefois le plus souuẽt elles ne sont que folles, & ne peut-on tirer d'elles aucune confession, ni iugemẽt entier, comme lon fait des voleurs & autres malfaicteurs, par lequel elles puissent estre condamnees à mort. Mais toutes leurs responces sont pleines de vanitez, mensonges, repugnãces, & inconstances: car quant à ce que lon dit que les absentes s'assemblent, il est du tout faux, & ne s'accordent aucunement que du iour de leur assemblee pource qu'il est tout notoire qu'elle a esté. Si lõ examine diligemment, & comme il apartient, cest argument, il aparoistra que cest art est du tout faux, & que veritablement elles ne s'assemblent pas en vn: car vne seule en pourroit descouurir cent ou dauantage, puis que selon

lon leur opinion il y en a tant qui s'assemblent. Et toutesfois elles n'acusent sinon celles que lon soupçonne par le commun bruit, ou bien celles qu'on leur monstre lesquelles elles reconoissent non par le ieu (car ainsi nõment elles leur vision) mais par l'ouye, & par les propos qu'elles ont ensemble. Et est certain que cela leur auiẽt tant en dormant comme en veillant: elles voyent & entendent les choses mesmes à cause de leur contemplation arrestee & de la foy qu'elles y ont, comme Rasis conte de celuy qui par folie pensoit estre vn coq, & se leuoit à certaine heure pour chanter à la maniere des coqs, ce qu'il continua par plusieurs annees. Ceste opinion & vision se conferme dauãtage par les propos que elles tiennent ensemble. Et si elles ne vont pas si souuent à tel ieu: car telle y a-il qui a peine en vn an y pense aller trois fois. Elles n'y vont aussi que quand bon leur semble, encores que lon pense que cela leur auienne souuentesfois, à raison des ouguẽts desquels elles s'aidẽt.

Les confessions de trois femmes bruslees pour soupçon de sorcelerie, ici proposees & expliquees.

CHAP. XI.

OR afin que ceste chose, de soy-mesme obscure & couuerte de tenebres, soit mieux esclarcie par exemples, i'ay mis en cest endroit les confessions de deux femmes prises & brusl ees depuis quelque temps en vne cité Imperiale, lesquelles deux confessions m'ont esté communiquees des registres iudiciaires, par le consentement du Consul: ausquelles i'ay encores adiousté vne tierce. Premierement, l'vne confesse qu'elle s'est distraite de Dieu toutpuissant, que par charme elle s'est adonnee au diable, & que son amoureux se nomme Bernard, que par six fois elle a fait auorter vne femme de bien N. en luy baillant de la ceruoise à boire. Item qu'elle a ensorcellé la femme de N. si bien qu'elle est couchee dedans le lict comme griefuement malade. Le Magistrat ordonna, suyuant ceste confession, que ceste

Confession de la premiere femme comme d'vne sorciere.

Refutatiō de la premiere confeßion. pauure miserable seroit bruslee: & certainement à iuste cause, s'il est aparu qu'elle ait commis ces forfaits.

MAIS ie vous prie que i'explique ceste confession en trois mots. Ce qu'elle confesse s'estre retiree de Dieu & s'estre adiointe au diable, n'est point criminel ciuilement: car qui est celuy de nous qui ne fait le semblable? dautant que qui fait peché est serf de peché, comme dit Iesus Christ, Celuy qui commet peché, est au diable: car le diable peche des le commencement. En cela les fils de Dieu sont manifestez d'auec les fils du diable. Tout homme qui ne fait iustice n'est pas de Dieu, aussi n'est celuy qui n'aime son frere. Celuy qui n'est auec moy, dit Iesus Christ, est contre moy: & celuy espard qui n'amasse auec moy. Mais estans admonnestez nous nous pouuons reconoistre & y a moyen de penitence. Qui est-ce doncques qui a empesché que ceste femme estant reprise & mieux instruite ne s'est reconuë? Nous lisons bien dedans le liure des Conformitez, qu'il y eut vn moine, lequel s'amouracha d'vne femme, & pria le diable qu'il la luy amenast, promettant qu'il seroit sien, & luy bailla pour asseurance son seing escrit de sa propre main & de son sang. Toutesfois il s'en repentit & descouurit la maladie de son esprit à ses freres, lesquels retirerent à force de messes la scedule hors de la main du diable.

Iean 8.
1. Iean 3.
Matt. 12.
Luc 11.

L'imaginaire embrassement du diable. QVANT à ce qu'elle confesse auoir eu afaire auec le diable nommé Bernard, il est tout manifeste, selon ce que nous auons escrit es autres liures, que telle chose n'estoit qu'vne fantasie, où expressémēt nous auons expliqué les phantosmes, tellement que par ces raisons on deuoit moins adiouster de foy à ceste confession, laquel le deuoit estre estimee fausse en ce qu'elle procedoit d'vn esprit troublé. Qui a esté celuy, ie vous prie, qui luy a donné ce nom de Bernard que luy mesme, lequel l'a suggeré au sens corrompu de l'ouye, ou bien en la vertu imaginatiue, afin qu'il s'asseruist & allechast ceste pauure femmelette chancellante de l'esprit, au moyen de ce nom vsité entre les Chrestiens, lequel ainsi luy bailloit plus grande fiance? Et toutesfois pour ceste illusion de Satan & perturbatiō de l'esprit de ceste femme il, ne faloit luy faire endurer la mort. Aussi est-il impossible

Liu. 2. ch. 34.

que l'enfant ſoit mort dedans le ventre, par le moyen d'vne ſeule pôme:ſi ce n'eſt qu'il y euſt du venin meſlé, ce qu'il faloit recercher diligemment : comme auſſi faloit-il ſauoir ſi ce venin auoit la vertu de faire mourir l'enfant ſans que la mere en encouruſt aucun inconueniẽt:& non du tout s'arreſter deſſus la cõfeſſion. Car ce qui eſt auenu par la volonté de Dieu & par ſon conſeil, lequel nous eſt caché, ou bien ce qui eſt diuinement permis au diable, eſt tellement ingeré quelquesfois en l'eſprit troublé de la femme, qu'elle penſe l'auoir executé:dont toutesfois celuy la trouuera du tout incoulpable, qui raportera & iugera le tout ſelon la reigle de raiſon,& non peſamment, où comme on dit, par maniere d'acquit. Autant en faut-il dire de la fille de N. empoiſonnee & morte à cauſe de la ceruoiſe qu'elle auoit beuë. Car auſſi faloit il recercher plus ſoigneuſement, par le conſeil des medecins & de ceux qui ſont entendus en ces matieres, ce qui auoit eſté meſlé parmy la ceruoiſe,& ſi elle auoit quelque vertu venimeuſe. Il ſe faloit auſſi enqueſter de meſme diligence par quels moyens la femme de N. eſtoit tombee en maladie, ſans preſter ſi facilement l'oreille à la vulgaire & odieuſe parole de charme & de ſorcellerie. Car toutesfois & quantes que ces folles & inconſtantes vieilles racontent que par leurs faux enchantemens quelque infortune eſt auenue, ie ne ferois difficulté d'aſſeurer que cela eſt procedé par le peruers inſtinct du diable, & qu'elles ſont autant coulpables d'auoir fait venir ceſte maladie, comme ſont ceux qui n'y pẽſerent iamais. Parquoy que ceux là auiſent bien de quels crimes ils ſe rendent attaints, leſquels ſi inconſiderément donnent quelquefois ſentence auant que d'y auoir penſé aſſez à loiſir.

La confeſſion d'vne autre iugee à mort.

ESCOVTONS maintenant la confeſſion de l'autre laquelle fut auſſi bruſlee en ce meſme endroit, & l'expliquons ſommairement. Elle confeſſa comme depuis ſix ans en vn matin elle deliberoit de ſe faire mourir, à cauſe d'vn deſeſpoir auquel elle eſtoit tombee, il arriua par deuers elle vn grãd homme de belle ſtature & aſſez beau, lequel portoit vn manteau noir & le reſte de ſon habit tout noir : & qui la conſolant en ſa faſche-

rie luy conſeilla entre autres choſes de ne ſe deſeſperer mais de prendre courage, & qu'il luy promettoit de luy adminiſtrer touſiours toutes choſes neceſſaires & de l'argent en abondance, pourueu qu'elle s'adonnaſt du tout à le croire & faire ſa volonté. C'eſt homme, dit-elle, luy monſtra vn grand amas d'or. Elle conſentit à ſon conſeil, reniant Dieu tout-puiſſant, Marie mère de Ieſus Chriſt, & tous les ſaincts. Cela fait, il luy oſta le chreſme du front, & luy promit de coucher ordinairement auec elle, luy diſant qu'il ſe nommoit Alexandre. Elle confeſſa dauantage que ce concubinaire a eu afaire auec elle par quatre fois en ſa maiſon, dedans ſon lict. Item que par charmes elle a tiré la bonne fortune d'vn braſſeur N. en mettant vn peu de raiſine vulgaire dedans la chaudiere où la ceruoiſe bouilloit. Item qu'elle a fait malade la femme du chartier N. par le moyen de quelques charmes, pourautant qu'elle luy auoit refuſé quelque choſe. Item qu'elle auoit rendu malade, & auoit mutilé le fils de N. par le moyen de quelque ſorcellerie.

Refutation de ceſte confeſſion. CES meffaits ſont certainement dignes d'eſtre punis s'il eſt ainſi qu'ils ſoyent vrais. Et toutesfois vous voyez comme ceſte femme hors de ſon ſens s'eſt, par maniere de parler, iettee dedans les filets, faiſant vn contract imaginaire, ou pour le moins de nulle efficace & vertu, auec ceſt amoureux phantaſtique (comme nous auons amplement monſtré en noſtre troiſieme liure) lequel luy aparut veſtu de ceſte forme imaginaire, encores que ce ne fuſt qu'vn eſprit ſans veſtement & ſans couleur, & qui trompeuſemẽt luy monſtra quelque or en aparence & non de l'or, pour mieux la tromper: tout ainſi comme il eut afaire auec elle en opinion ſeulemẽt & phantaſtiquement. Dauantage il fit ſemblant de luy oſter ſon chreſme, la tellequelle vertu duquel, s'il eſt ainſi qu'elle conſiſte en la ſeule exterieure aplication, & que par tel frottement elle periſſe, il y a ia long temps que l'eau de laquelle elle ſe lauoit le front & la face, l'euſt nettoyee & miſe hors. Or l'eficace & vertu du Bapteſme nous eſt enſeignee tout autrement, & ne conſiſte point en l'exterieur lauement par lequel les ordures ſont lauees, mais en ce que la bõne conſciẽce reſpõde *1. Pierre. 3.*

à Dieu

à Dieu. Vous trouuerez vne plus ample responſe & refutation de ces choſes en noſtre troiſieme liure, chap. troiſieme & quatrieme.

Le renoncement de ceſte femme fait en contractant n'euſt pas eſté de ſi grande importance, qu'eſtant admoneſtee & plus fidelement inſtruite, elle n'euſt bien renoncé les practiques du diable, & ſe reconoiſſant & confeſſant ſon erreur, on ne la deuſt receuoir derechef au giron de l'Egliſe. Sainct Pierre eſtant admoneſté & aduerty par Ieſus Chriſt ne laiſſa pas de le renoncer, voire auec iurement contre le propre teſmoignage de ſa conſcience, eſtant ſain de corps & d'eſprit : & toutesfois Ieſus Chriſt ne le dedaigna pas tant qu'il ne le receuſt & ne le fiſt Apoſtre de ſon Egliſe. Quelle choſe y a-il auiourd'huy plus ordinaire & moins punie, nommément entre les Italiens, ſi quelquefois vne choſe leur auient contre ce qu'ils demandent, principalement en iouant aux dez, que de renier Dieu & Ieſus Chriſt par paroles horribles & pleines de blaſphemes, en mettant le poulce entre le ſecond & le tiers doigt, & leuant la face vers le ciel en deſpit de Dieu & de Ieſus Chriſt meſmes? *Matt. 26. Marc 14. Luc 22. Iean 18.*

Il faloit dauantage s'enquerir plus exactement, aſauoir ſi vn peu de raiſine miſe dedans la chaudiere auoit la vertu de gaſter toute la ceruoiſe : car neceſſairement ceux qui recerchent & entendent par vn vray moyen les fondemens des cauſes naturelles, confeſſerõt qu'il y faut vne autre choſe pour la gaſter & corrompre. Ni la femme du chartier n'a peu eſtre malade, ni le petit garçõ mutilé par vn charme ſeul, s'il n'y a eu quelque poiſon quant & quant, duquel toutesfois n'eſt faite aucune mention.

La troiſieme confeſſion eſt telle. Lon vit, principalement en Hollande es villes maritimes, comme à Roterdam & Scheidam ; des peſcheries que lon y fait. Or auint-il vne fois, comme les habitãs de ces deux villes eſtoyent à la peſche pour prendre du harenc, ceux de Roterdam raporterent leurs barques chargees de poiſſons : mais ceux de Scheidam les raporterent pleines de cailloux, ce qui fut cauſe qu'incontinent ils attribuerent la raiſon de leur malheur à quelque charme & ſor-

Troisieme confession ridicule. celerie. Parquoy soudainement vne femme fut aprehendee, laquelle à l'heure confessa que ceste chose estoit auenue par son art, en la maniere qui s'ensuit. Premierement lors qu'ils peschoyent elle estoit passee au trauers d'vn petit pertuis qui estoit en vne vitre, lequel elle monstra si petit qu'à peine y eust on sceu mettre le doigt, & qu'elle s'estoit mise sur mer dedans l'escaille d'vne espece de moule nômee par les Latins Mytulus & par les Alemans Mosselscolp: & que sur icelle elle estoit arriuee iusques à l'endroit où estoyent les harencs, lesquels elle auoit chassez par charmes & auoit mis des cailloux en leur lieu. Sur ceste confession la sentence est donnee, & fut condamnee au feu.

Refutatiõ de la confession susdite. Il faloit s'enquerir soigneusement en ceste confession, si naturellement il se peut faire par l'operation du diable, agissant selon son vouloir & vertu, en quelque maniere que ce soit, qu'vne personne desia grande & puissante, faite non de vent ou d'vne substance distillante & fondante, mais composee d'oz massifs, de tendons tenans, de tendons secs, de liens, de nerfs & de membranes, outre la chair des muscles, puisse sortir par vne petite fête de voirre, au trauers de laquelle le doigt mesme ne pourroit passer. Car encores que ce corps se peust muer en vent, si est-ce que passant à force par ce voirre il l'eust peu rompre. Il faloit aussi considerer s'il est possible qu'vne femme, desia aagee, puisse auec vn si grand amas de cailloux passer dessus la mer dangereuse & turbulente, dedans vne escaille de moule. Toutesfois il n'estoit necessaire qu'elle qui auoit passé si legerement par le pertuis du voirre cassé, fust portee auec vne escaille. Certainement toute ceste confession est si sotte, inutile, desacordante, absurde & mensongere, qu'il estoit aisé de iuger à tout homme de sain iugemēt, que ceste femme estoit ou folle ou melācholique, ou auoit la phantasie deprauee, ou bien estoit possedee du diable, lequel cōduisoit si bien sa langue qu'il la faisoit parler en ceste façon. Que ces iuges controuuent tant de gloses qu'ils voudront, si ne pourront-ils iamais prouuer par raison que ceste sanguinaire sentence ait esté par eux legitimement prononcee, principalement d'vne chose qui leur estoit inconuë, & qui est du tout

hors

hors de raison & de nature. Car pourquoy ne croiray-ie plustost ceste chose estre auenue par la permission de Dieu, à cause de l'incredulité des hommes, & afin qu'ils fussent punis, ou bien esprouuez, s'il y auoit quelques fideles, & que le diable pour les tromper auoit fait cest amas de pierres & cailloux, ce qui luy est particulier: pourquoy di-ie ne le croiray-ie plustost que de confesser que ceste femme ait peu faire ce qu'elle ne pouuoit, encores qu'elle le confesse? Si lon me dit qu'elle l'a fait à l'aide du diable, ie le nieray asseurément. Car encores que le diable le voulust mille fois, & qu'il s'essayast de le faire, si est-ce qu'il ne pourroit iamais faire passer vne femme par vn petit pertuis: ce que toutesfois elle confessa estre auenu. Si i'obtien que ceste confession est vn vraye folie, vne fable & vn vray mensonge, messieurs les Conseilliers, qu'elle foy doit-on aiouster aux autres tromperies de mesme farine?

IE pourroy en ceste maniere transcrire vne infinité de telles confessions prises es registres des iugemens, lesquelles estans exactement recerchees, on n'y trouuera autre chose qu'vne impossibilité, inconstance, vanité, mensonge, verité cachee & masquee, varieté, & vn labyrinthe: bref, on n'y trouuera qu'vne simple fallace & tromperie.

Explication d'vne autre confession. Item que personne ne peut estre blessé par paroles & maudissons, & que les sorcieres ont perdu leur esprit & entendement.

CHAP. XII.

DEPVIS peu de temps vne autre prisonniere confessa qu'elle auoit tourmenté plusieurs religieuses en vn monastere, par diuers retiremens de nerfs & conuulsions, au moyen d'vn meslange & poison qu'elle auoit mis parmy les herbes potageres, lequel estoit composé d'vn aspic, d'vn crapaut, & de sang menstrual meslez ensemble. Nous en auons mis l'histoire tout au long au chapitre onzieme du quatrieme liure. Il faloit premierement s'enquerir en ce proces, si par le meslan-

ge de ces venins, tels effets ou maladies,ou symptomes peuuent reussir. En fin estant condamnee par iugement dernier d'estre bruslee, elle persista iusques à la mort constamment en cecy, asauoir que telle calamité estoit auenue aux religieuses par son moyen & celuy de sa mere,& que pour ceste cause elle vouloit mourir : toutesfois elle confessoit publiquement que iamais elle ne leur auoit rien baillé à prendre par la bouche. Estant donques interroguee par quel moyen ce malheur si estrange estoit auenu, elle respondit que ç'auoit esté par maudissons. Puis derechef interroguee par quels moyens ces maux prendroyent fin, elle respondit que ce seroit la faisant mourir elle & sa mere.

Or ce que le diable demande & poursuit le plus, n'est autre chose que faire tant que le sang de plusieurs soit espandu : car des le commencement du monde il a esté homicide. Et encores que l'vne & l'autre eust esté bruslee, si est-ce que ce mal ne desista point : mais outre le premier prestre qui s'estoit mis en peine de chasser le diable: il y vint derechef vn second exorciseur aueugle, lequel on pésoit auoir chassé du corps de chasque malade, les diables, & qui faisoyent semblant de fuir, & qui auoyent parauant, auec toute cruauté, trauaillé de tant d'especes de conuulsions ces pauures nonnains: toutesfois ce mal ne prit encores fin, ains il s'estendit plus loin iusques aux villages prochains, tellement que les auteurs de telles maladies, asauoir les diables, se manifesterent apres que ces deux femmes eurent esté bruslees. Nous auons monstré au quatrieme liure, que les diables ne peuuent estre enuoyez au corps d'aucun par maudissons & souhaits.

L'EMPEREVR Frederic premier, surnommé Barberousse, conoissoit parfaitement l'impuissance des enchanteurs : car comme il menoit son camp contre les Milannois, il se rencontra vn marchant Arabe, lequel auoit esté enuoyé par les Milannois, & deuoit empoisonner Frederic & le faire mourir: ce qu'ayant esté descouuert par l'Empereur, il le fit prendre & punir. Et encores que ce magicien Arabe menaçast Frederic de le faire mourir par paroles, s'il ne le laissoit aller: si est-ce que l'Empereur ne s'en esmeut aucunement, sachant

bien

bien qu'il n'y auoit pas si grand vertu aux paroles. Et ainsi le magicien fut cruellement puny comme il meritoit. Veritablement donc à bon droit Aristote escrit que les enchantemẽs ne sont qu'inuentiõs de femmes.

L'HISTOIRE que Cardan a escrite aura lieu en ce passage: il dit doncques, parlant des sorcieres, Elles sont laides, pasles & de couleur plombee, monstrant assez par leur visage qu'elles sont pleines d'vn humeur melancholic. Elles sont songeardes, sottes, & peu differentes de celles que lon dit estre possedees du diable. Elles sont arrestees en leurs opinions, & sont tellement opiniastres, que si vous auez seulement esgard à leurs paroles, & de quelle asseurance & constance elles racontent ce qui iamais ne fut & ne peut estre, vous estimeriez incontinent qu'elles disent vray. Il ne se faut doncques esmerueiller si elles trompent facilement ceux qui n'ont aucune conoissance de la philosophie. Or n'y a-il point de doute qu'elles ne soyẽt malades de la maladie que nous nommons Melancholie, ce qui se conoit par leur maniere de viure, par la qualité de l'air, par la figure de leur visage, & par leur port: par leurs paroles pleines de folie & d'impossibilité, par leur regard de trauers en parlant, & principalement par ce qui auint du temps de Philippe Vicomte de Milan. L'histoire est telle, ainsi que mon pere m'a asseuré. Il y auoit vn fermier nommé Bernard, homme au demeurant simple, bon mesnager, & pour ceste cause bien aimé de son maistre, lequel fut condamné à raison de la sorcelerie. Et pourautant que lon ne le pouuoit ni par menaces, ni par persuasion, diuertir tellement de son opinion, qu'il voulust se repentir, les iuges le condamnerẽt au feu. Mais son maistre, auquel il faisoit fort mal de voir ceste calamité auenir à son fermier, & lequel estoit fort aimé du Vicomte, obtint à sa caution iuratoire, bienque les iuges y resistassent fort, qu'il auroit son fermier chez soy l'espace de vingt iours. L'ayant en sa maison, il commença à le traitter non pas en medecin, mais comme vn gentil-homme amy a acoustumé de traiter son suiet. Il luy faisoit prendre tous les matin quatre œufs fraiz & autant au soir: au demourant il luy faisoit boire de bon vin & plaisant, & le nourris-

Li.8. de l'histoire des animaux, chap.24. De la varieté li.16.

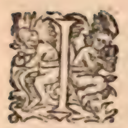
Nature des sorcieres selõ Cardan.

Bernard le sorcier se reconoit par le moyẽ d'vne meilleure maniere de viure, encores qu'il fust condamné au feu.

ſoit de chair & de bouillons bien gras. Peu de temps apres qu'il vid ſon homme eſtre comme ſorty d'vn long ſommeil, il luy remonſtra qu'il euſt à quitter ces fauſſes, abſurdes & dangereuſes perſuaſions, & qu'il retournaſt au giron de l'Egliſe: en quoy il n'eut grand peine. Car il ſe reconut incontinent & deuint bon Chreſtien, tel que iuſques à la mort il perſeuera ſans que lon en entendiſt aucune plainte. Ainſi fut ſauué celuy, lequel en ſon innocence euſt eſté cruellement mis à mort par la rigueur des iuges.

La confeſsion de ceux qui ont penſé eſtre transformez en loups.

CHAP. XIII.



IE transcriray icy la confeſſion de ceux qui ont penſé auoir eſté autresfois transformez en loups, laquelle pluſieurs perſonnages gens de bien, & de grande eſtime m'ont obiecté ſouuentesfois en parlant de ceſte matiere, & l'obſeruent religieuſement & auec vne ſinguliere croyance, comme ſi elle procedoit d'vn oracle, auſquels parauenture il ſemblera que ie n'auray du tout ſatisfaict. Afin donc que les yeux de l'eſprit de telles gens & de tous autres ſoyent eſclaircis pour mieux voir ces impoſtures, & que ſi temerairemét ils ne ſe laiſſent tromper, & comme mettre des nuees deuant les yeux, & qu'ils ne demeurent dauantage aueuglez comme taulpes par les ordures du diable, mais au contraire qu'ils permettent que ces nuees leur ſoyent oſtees de la prunelle des yeux, & que le medecin les gueriſſe des ſuffuſions & tayes, lequel preſente gratuitement ce collyre à tous ceux qui deſirent auoir les yeux nettoyez & eſclaircis de ceſt eſprit impoſteur: i'ay voulu propoſer ceſte hiſtoire rare, conue d'vn chacun, & merueilleuſe, laquelle a eſté aportee de Sauoye en Flandres, Brabant, Gueldres & autres regions, & que i'ay tranſcrite briefuement & au meilleur ordre que i'ay peu, à ce que lon ne puiſſe deſirer en cecy aucune choſe que lon penſaſt eſtre d'importance: laquelle auſſi

i'ay expliquee & esprouuee contre la touche de verité.

LA confession de Pierre Bourgot dit le grand Pierre, & de Michel Verdung prisonniers pour l'heresie de sorcellerie, faite en diuers iours au mois de Decembre, l'an mil cinq cens vingt & vn, & principalement repetee le dernier iour dudit mois es presences de plusieurs tesmoins, pour respondre aux interrogatoires de maistre Iean bon docteur en theologie, prieur des freres prescheurs de Pouligny, & general inquisiteur de la foy, ordonné au diocese de Besançon.

PIERRE a confessé qu'il y a enuiron dixneuf ans, qu'au iour de la foire de Pouligny, il tomba vne si grãde & tempestueuse pluye, que non seulement la foire en fut troublee, mais aussi le troupeau dont il estoit berger en fut tellement esgaré, que lon ne sauoit en quel endroit le retrouuer. Ainsi donc qu'il alloit auec les autres villageois cercher sõ bestail çà & là adiré, & qu'il estoit seul en vn lieu esloigné des autres, il rencontra trois cheuaucheurs tout noirs, & vestus de vestemens noirs, le dernier desquels luy demanda: Mon amy où vas-tu? il semble que tu sois tout fasché & troublé. Il est vray luy respondit Pierre: c'est pource que mon bestail est esgaré & perdu par la tempeste qu'il a fait, si bien que ie suis presque en desespoir, voyant que ie n'ay aucun moyen de le recouurer. Le cheuaucheur luy dit qu'il prist courage, luy promettãt que s'il vouloit donner la foy il luy bailleroit vn maistre, lequel l'enseigneroit si biẽ que do resnauant son troupeau ne seroit assailli ni des Loups, ni d'aucune autre beste, qu'il ne receuroit aucun dommage, & que pas vne de ses brebis ne periroit. Il luy dit encores, pour le rendre plus asseuré, qu'il recouureroit celles qu'il auoit perdues, & qu'il ne s'en faudroit pas vne: mesmes il luy promit de luy bailler argent. Pierre accepta ceste offre & promit de reuenir au mesme lieu dans quatre ou cinq iours apres. De là il s'en alla auec les autres villageois pour acheuer de cercher ses brebis, & quatre iours apres il reuint trouuer son cheuaucheur, lequel il reconut incontinent. Le cheuaucheur demanda à Pierre s'il auoit deliberé de le seruir. Et Pierre l'interrogua quel il estoit: Ie suis, dit-il, seruiteur du grand diable d'enfer: mais ne crain point. Ainsi Pierre promit de

ſeruir le diable à telle condition que il luy tiendroit promeſſe de luy garder ſon beſtail, & luy faire du bien. Puis le diable luy cômanda qu'il renôçaſt Dieu, la vierge Marie, tous les ſaincts de paradis, ſon bapteſme & ſon chreſme: cela fait il luy bailla ſa main ſeneſtre à baiſer, qui eſtoit noire côme morte, & froide: puis ſe iettant à genoux il fit honneur à Satan le nommant ſon maiſtre: lequel luy defendit ſur tout de ne plus dire ſon Credo, ou Symbole des Apoſtres. Il demeura donc enuiron deux ans au ſeruice du diable, ſans entrer aucunement dedans l'Egliſe, ſinon vers la fin de la Meſſe: ou à tout le moins apres la conſecration de l'eau benite: laquelle il luy defendit de receuoir. Voila ce que luy commanda ſon precepteur, le nom duquel luy eſtoit encores incognu: toutesfois en fin il luy fit entendre qu'il ſe nommoit
1 Moyſet. Cependant il n'apprenoit point à Pierre le moyen de garder ſon troupeau: ains ſeulement le diable ſembloit eſtre ſeul qui le defendoit lors que quelques loups ſe preſentoyent, qui auſſi ne luy faiſoyent aucun
2 dommage. Quelque temps apres s'eſtant ainſi deſchargé du ſoin qu'il auoit à garder ſon beſtail, il oublia aiſémẽt le diable, & commença à frequenrer l'Egliſe & à reciter ſon Credo. Ce qu'il continua l'eſpace de huict ou neuf ans, iuſques à ce qu'eſtant inuité derechef par Michel Verdung à rendre l'obeïſſance à ſon maiſtre au meſme lieu, il y conſentit à telle condition que ce precepteur luy bailleroit argent ainſi qu'il auoit promis.

Il auint apres qu'ils s'aſſemblerent de ſoir en vn
3 bois pres Chaſtel Charlon, là où il vid pluſieurs eſtrangers inconus leſquels ſe trouuerent là & y dancerent. Il voyoit en la main d'vn chacun vne chandelle verte, laquelle iettoit vne flamme bleuë & perſe. Il auint vne autrefois que Michel luy propoſa que s'il le vouloit croire, il le feroit aller tout auſſi viſte comme il voudroit. Pierre y conſentit, pourueu qu'on luy tinſt promeſſe & qu'on luy baillaſt argent, autremẽt qu'il craignoit quel
4 que tromperie. Michel luy ayant promis qu'il auroit argẽt en abôdance le fit deſpouiller tout nud & luy oignit le corps auec vn onguent qu'il portoit: cela fait Pierre penſa eſtre veritablement changé en vn Loup, tellement qu'il euſt horreur en voyant ſes quatre pieds de

Loup

Loup & son poil: il asseura toutesfois qu'il couroit aussi viste comme le vent, & que cela ne se pouuoit faire sans le moyen de son maistre, lequel le portoit, & luy assistoit à chasque course qu'il faisoit, encores qu'il ne le vist point que premierement il ne fust retourné en sa figure humaine. Michel estant oinct de ce mesme onguent, estoit porté pareillement d'vne telle vitesse, qu'il trompoit mesme la veuë. Apres qu'ils eurent esté enui- 5
ron vne heure ou deux en telle metamorphose, ils retournerent à leur premiere forme, ayans esté de rechef oingts par Michel. Leurs maistres leur bailloyent l'on- 6
guent à chacun d'eux, asauoir Guillemin à Michel, & Moyset à Pierre.

Or ainsi que Pierre se plaignoit à son maistre de la 12
grande lassitude qu'il auoit, tellement qu'il ne se pouuoit leuer qu'à peine, son maistre luy respondit que ce n'estoit rien, & qu'il en seroit incontinent gueri.

Il auint aussi que Pierre fut oingt selon que Michel ordonna, & incontinent estant conuerti en Loup il voulut faire mourir à belles dents vn ieune garçon aagé de sept ans, lequel toutesfois estant contraint de laisser à raison qu'il crioit trop haut, il se mit en fuite vers l'endroit où estoyent ses habillemens, où s'estant frotté de quelques herbes que Michel luy auoit enseignees, il retourna en sa premiere figure. Il confessa aussi que telle chose luy estoit auenue en la compagnie de Michel, & qu'estans conuertis en Loups ils firent mourir vne femme qui cueilloit des pois: & qu'en ces entrefaites suruint monsieur de Chusnee, auquel il s'estoyent adressez: toutesfois qu'ils ne luy auoyent sceu faire mal.

L'vn & l'autre a dauantage confessé qu'estans ainsi 7
transformez en loups, ils auoyent fait mourir vne ieune fille aagee de quatre ans ou enuiron, & qu'ils l'auoyent toute mangee excepté son bras: que la chair en auoit sẽblé merueilleusement bonne au goust de Michel, encores qu'il n'en eust gueres mangé, & toutesfois qu'elle n'auoit pas tant agreé à l'estomach de Pierre. Ils ont encores confessé auoir estranglé vne ieune fille, de laquelle ils succerent le sang, & luy mangerent la gorge. Item 8
qu'ils en ont encores tué vne troisieme, & en ont mangé l'emboucheure de l'estomach, d'autant que pour

l'heure Pierre eſtoit affamé. Ité qu'vne autre fois ils tuerent en vn iardin vne fille aagee de huict à neuf ans, de laquelle Pierre rompit le col auecque les dēts, pour autant que quelquefois elle ne luy auoit pas voulu bailler l'aumoſne, ce qu'ayant fait, il demanda incontinent
9 l'aumoſne en l'honneur de Dieu. Il a encores confeſſé auoir tué vne chevre pres la ferme de maiſtre Pierre Bongré, laquelle premierement il mordit, puis luy coupa la gorge auec vn couſteau.

10 Michel ſe transformoit en Loup eſtant veſtu, & Pier-
13 re eſtant nud: lequel Pierre a dit qu'il ne ſauoit que deuenoit ſon poil, lors qu'il deſiſtoit d'eſtre Loup.

11 Ils ont encores adiouſté à leur cōfeſſion qu'ils auoyēt eu afaire à des Louues, auec auſſi grand plaiſir & volupté comme s'ils euſſent embraſſé leurs femmes.

6 Que le tēps de leur transformation eſtoit quelquefois pluſtoſt paſſé qu'ils n'eſperoyent & qu'ils ne deſiroyent.

14 ILS ont encores dit qu'vne poudre de couleur cendree leur auoit eſté baillee, de laquelle ils frottoyent leurs bras & leur main ſeneſtre, & faiſoyent mourir tout animal qu'ils touchoyent.

15 OR eſt il neceſſaire de ſe reſſouuenir que ces deux hommes eſtans diuerſement interroguez ſur vn meſme fait ont quelquefois reſpondu des choſes contraires.

La confeſsion ſuſdite expliquee de poinct en poinct, & refutee.

CHAP. XIIII.

ESSAYONS maintenant à refuter, ſelon la petite portee de noſtre eſprit, ceſte confeſſion tant & tant eſtimee iuſqu'à maintenāt. La dificulté eſt aſauoir ſi toute ceſte confeſſion eſt vraye. I'eſpere auec l'aide de Dieu de monſtrer manifeſtement que les principaux points d'icelle contrarient clairement à la verité: & que pour ceſte cauſe elle n'eſt pas ſeulement erronee, mais auſſi du tout fauſſe, & qu'en icelle ſont ſeulement deduites les images des choſes ſongees ou propoſees par impoſtures, au lieu de la verité d'icelles. Ainſi ie confeſſe librement

ment qu'elle ne doit estre aucunement receuë en vn sain conseil, mais plustost iettee hors comme vne fable d'vn endormi & cataleptique.

PREMIEREMENT ie ne diray riē de la vanité de ce cōpromis fait en touchāt dedans la main, & ne cōtesteray trop soigneusement de l'argent tant de fois promis & iamais payé, ni de la maniere de contregarder le bestail, laquelle ne luy fut point monstree, encores que l'alliance eust esté faite sous telles conditions qu'il donneroit argent, & qu'il aprendroit l'art de defendre & contregarder le bestail. Or cōme le diable ne l'auoit qu'imaginaire, aussi ne la pouuoit il & ne la vouloit dōner, ains essayoit seulement de tromper & faire tenir Pierre sur ses gardes, lequel il estonnoit par des semblances de loups qu'il faisoit passer par deuant ses yeux, ainsi que bon luy sembloit: si biē que par ces choses qui n'estoyēt rien, s'esuanouïssoyent & ne faisoyent aucun mal, il se confioit que par l'estude & industrie du diable son troupeau estoit gardé.

ENCORES que i'aye parlé au 3. liure de cest œuure cha.3. (où i'ay discouru plus au long l'histoire des sorcieres) du renoncement de la foy, & de l'alliance du figuier: si ne feray-ie doute d'en parler encores vn petit en cest endroit, pour monstrer que les liens de ceste paction ont esté si foibles & de si petite importance, qu'incontinent que Pierre desista de garder le bestail & ne tenir conte de ce qu'il auoit promis au diable, il vescut huict ou neuf ans continuels, & demeura en l'ancienne religion: dont ie conclus que le tout n'auoit esté qu'vne sotte persuasion d'vn homme trompé & phantastique. Car pendant qu'il estoit berger, & demeuroit seul par les champs esloigné des autres, il estoit trauaillé de telles aparitions, non tant à raison du renoncement qu'il auoit fait, qu'à cause qu'il estoit seul: pour ce que la solitude est vne ouuerture propre aux impostures du diable.

POVR ceste mesme cause le diable faisoit quelquesfois sortir des loups en aparence exterieure seulement, lesquels ne faisoyent aucun mal, car aussi ne pouuoyent ils, estans seulement figures simples & nues Ou bien encor que nous cōfessions qu'ils ayēt esté vrais loups, si est- 1

ce qu'il est vray semblable que le diable les y auoit amenez, & que quant-& quant il les faisoit retirer. Car ceste farce estoit entreprise afin de se rendre Pierre plus obligé par ses sottes tromperies. Ce que depuis il ne peut pas faire si commodement, lors que Pierre laissant l'estat de berger, s'estoit retiré de ces lieux solitaires.

2 AINSI dit-on que l'an 1542. il aparut à Constanti-
Iob fin. 2. noble vn grand troupeau de loups, lesquels faisoyent si
cel. liu. des grand dommage aux habitans, que maugre eux ils les
miracles. contraignoyent de sortir des maisons. Le Turc donc ayant mis garde à l'entour des murs de la ville, alla par toutes les rues les iours suyuans, acompagné d'vn bon nombre de gens de cheual & de pied: en fin il rencontra enuiron cent cinquante loups en vn endroit de la muraille, lesquels incontinent se ietterent par dessus, & oncques depuis n'en aparut aucun, ni en la ville ni es enuirons.

3 I'AY monstré en outre tresmanifestement en mon troisieme liure & autres endroits, tant par les autoritez
Gen. 1. de sainct Augustin, des Decrets, que par plusieurs rai-
1. Thess. 5. sons, que toutes ces folles aparitions de danses & de
1. Cor. 3. 6. chandelles auiennent seulement en feinte deuant les
Lactãce li. yeux, ou bien en songe. I'ay aussi en ces mesmes passages
2. ch. 12. de prouué que toutes ces fables que lon raconte des loups
l'inst. diui. garoux, ne sont que songes & follies.

& de l'o- AV reste, ie ne me puis assez esmerueiller qu'il se trou
pifi. de ue gens si peu entendus, que de tomber en telle folie de
Dieu. cha. croire que l'homme qui a esté fait à l'image de Dieu, &
2. 8. formé de corps, d'ame & d'esprit: qui est le temple de
Seneque à Dieu & du sainct Esprit: qui est la retraitte de raison, l'or
Luci. epist. gane desireux des sciences, qui est droit esleué, excité à
77. Cicerõ regarder vers le ciel, comme à son ancien domicile, qui
des loix, et est mesmes vn petit monde, auquel Dieu a tout assuietti
1. des offic. les ouailles, les bœufs, les animaux des champs, les oy-
Aristo. 1. seaux de l'air, & les poissons de la mer, lesquels il a faits à
de la Meta cause de l'homme seul: de croire que cest homme puisse
phy. & li. estre veritablement transmué en loup, beste irraisonna-
2. de Phys. ble, gouffre & abysme pestilentieux entre tous les ani-
Pseau. 8. maux: ou bien qu'il puisse estre fait vne autre creature,
Chrysost. sur par quelque faculté, ou vertu manifeste, occulte ou spe-
S. Math. ciale. La prouidence diuine ne le permet point, les let-

tres

tres ſainctes en apellent, les Decrets y contrediſent la nature & la raiſon ne le peuuent endurer. Si ie gaigne donc ce poinct que ceſte metamorphoſe n'eſt veritablement faite, ce que perſonne de ſain iugement ne peut nier: i'obtiendray quant & quant que ceſte confeſſion eſt imaginaire, & fauſſe en partie. Ie vous demande maintenant, quelle foy doit-on adiouſter au demeurant, comme aux homicides & meſfaits qu'ils ont confeſſe? Il eſt manifeſte que ces choſes ne ſont auenues ſinon en ce maſque & transformation en loup, & qu'autrement elles n'euſſent peu eſtre faites. Et certainement ce ſont toutes ſotiſes & plus que fables, voire vrayes folies. Il ſe faut douloir que les yeux de quelques prudens perſonnages ayent eſté iuſques à maintenant ainſi eſblouis, qu'ils ayent aiouſté foy à ces tromperies. Mais ç'a eſté la faute & l'aueuglement du ſiecle paſſé, lors que ce fin trompeur ſe iouoit trop à l'aiſe des hômes, deſquels il ſe moquoit en leur portant dommage. Pleuſt à Dieu qu'vn chacun de ceux qui ſont ainſi charmez peuſſent par la treſgrande miſericorde de Dieu entendre ceſte parole, Ephphata (qui ſignifie, ouure toy) afin que comme ceſte parole eſtant prononcee auec efficace, par la bouche de Ieſus Chriſt, ouurit les oreilles du ſourd pour eſtre conuerties à la verité, & deſnoua le filet de la langue pour en apres preſcher la verité: que par meſme grace il ſorte vn rayon de la lumiere diuine, par lequel les impuiſſantes, mais offuſquantes tenebres du diable, eſtans en fin tout à vne fois diſſipees, chaſſees, & ſurmontees, chaſcun puiſſe paruenir à la conoiſſance de la treſclaire verité, ſans qu'il ſoit aucunement esbloui par les impoſtures. Mais afin que perſonne ne penſe que ie vueille euiter à reſpondre aux autres obiections, i'expliqueray en peu de paroles le reſte de ceſte fable.

Marc 7.

Il n'y a point de doute que l'onguēt par lequel ils ſe frottent tout le corps pour ſe faire loups, ne fuſt, en dormant, pareil à celuy que nous auons deſcrit au châ. 17. du 3. liure, lequel executoit ſa force lors qu'il eſtoit apliqué aux parties nues du corps, aſauoir à l'heure que ſon pouuoir agiſſoit eſtant excité par la chaleur naturelle. Ce qu'ayant eſté fait, le diable cauteleux ouurier leur propoſoit en ce ſomne profond les aparitions de 4

leur transformation en loups vagabonds, lesquels se iettoyent sur les passans, estrangloyét & deuoroyét les filles, auoyét afaire auec les louues, & faisoyét toutes telles choses qui leur estoyent representees en songe. De là s'ensuyuoit ceste soudaineté & vistesse telle que facilement on l'imagine en songeāt ou par pensees. Mais vne heure apres que la vertu de cest onguent en dormant se diminuoit & se perdoit, alors comme estans excitez d'vn grand sommeil ils se voyoyent estre hōmes tels qu'ils estoyét auparauant. Vous pourrez lire le semblable en S. Augustin du pere de Prestance, comme nous auons escrit aux chap. 22. & 23. du quatrieme liure de cest œuure, où par expres i'ay traitté ceste matiere plus au long, & ay descrit la maladie nommee Lycanthropie.

5 QVANT est de l'autre onguent, duquel ils se frotent pour redeuenir hommes, certainement ou il leur aparoissoit seulement en la phantasie lors qu'ils estoyent encores endormis: ou bien il estoit contraire aux inconueniens qui eussent peu auenir de l'vsage de l'onguent en dormant: ou bien il ne seruoit d'autre chose sinon que le diable les trompoit dauantage par le moyen d'iceluy, comme s'il eust peu quelque chose de particulier en ceste transformation.

6 ET quant à ce qu'ils ont confessé que quelquefois ils retournoyent en leur premiere figure d'homme plustost qu'ils ne vouloyent, & auant que le temps prefix fust passé, cela procedoit ou à cause qu'il n'auoyent pris assez de cest onguent en dormant: ou bien à raison que ce mesme onguent n'estoit assez entré auant, tellement que sa vertu se perdoit plustost, & le somne n'en estoit si long.

7 DAVANTAGE, cōment est-ce que ceci se peut acorder qu'ayans esté loups vne heure ou deux au plus, ils ayent deuoré vne fille auec ses os (comme ils cōfessent) & qu'incontinent ils soyent redeuenus hommes? Ie vous prie, en quelle capacité ceste chair & ces os de la fille se sont ils retirez lors qu'ils sont redeuenus hommes? Au reste, s'ils ont mágé ceste fille excepté le bras, pourquoy confessent ils au mesme article qu'ils en ont bien peu mangé? Aussi eust-on parauenture trouué, si lon

lon s'en fust enquesté, diligemment que ces filles qu'ils ont confessé auoir estráglees, estoyent encores viuátes: ou bien si elles estoyent mortes, on eust descouuert que ceste mort leur estoit auenue par quelque autre occasion naturelle.

ITEM comment est-ce que celuy qui estoit esclaue 8
du diable son maistre, ennemi iuré de Dieu, auquel par concordat il s'estoit obligé, a demandé l'aumosne en l'honneur de Dieu? Item, si Pierre estoit veritablemét 9
conuerti en loup, auec quelles mains a-il coupé d'vn cousteau la gorge de la cheure?

ET encores que Michel fut vestu, si est-ce qu'il pou- 10
uoit bien oindre les parties de son corps commodes à porter au cerueau la vertu du medicament en dormant, comme en oignant les arteres des temples & des mains tout ainsi comme faisoit Pierre estant nud. Mais s'il eust esté vrayement loup, comment est-ce qu'estant vestu comme il estoit, il eust peu mordre ceux qu'il rencontroit, & comment est-ce qu'il les eust peu faire mourir?

QVANT est de l'embrassement venerien fait auec la 11
louue, ie diray seulement qu'il a esté executé par quelques imaginaires apparences, suruenues es songes qui suiuent les somnes profonds procedans de cest onguent endormant, comme nous voyons ordinairement auenir aux hommes bien sains, lesquels quelquesfois par telles aparitions & semblances delectables qui leur aparoissent en songes, reçoiuent vne telle volupté que le plus souuent il en ensuit vne grande effusion de la semence naturelle. Ce qui peut auenir beaucoup plus Esa.29.
tost & plus facilement à ceste maniere de gens, la phantasie desquels prompte & seruile a esté remplie par vn esprit d'assopissement de telles aparitions que bon luy semble.

IE respon maintenant à la lassitude qu'ils disent en- 12
durer apres ceste trásformation, que de là nous pouuons facilement entendre combien vn somne fascheux & sans repos laisse de lassitude au corps, principalement lors qu'il prouient violentement par le moyen d'vn medicament acompagné de songes fascheux & espouuantables, dont celuy peut bien tesmoigner lequel en

dormant a enduré l'Incube ou la Cauchemare. Ceux qui en sont tourmentez ont vn mouuement dificile, vn sens engourdy pendant le somne, vne imagination d'estouffement, comme s'ils estoyét pris par quelqu'vn qui les assaillist: leur voix est empeschee: ou bien ils la rendent incertaine & mal á propos, & plusieurs sont tellement tourmentez par horribles aparitions, que mesmes ils pensent entendre ceux qui les opressent & trauaillent. Ce grand trauail de l'animale faculté les rend du tout las.

13 On conoit encores dauãtage la verité des ces aparences qui se font en songeant, par ce qu'ils confessent ne sauoir que deuiennent leurs poils apres qu'ils sont remis en leur premiere forme d'homme.

14 Or est-ce vne doute asauoir si le diable veritablement leur bailla ceste poudre: ou bien si elle estoit de telle vertu, dautant que lon ne pourroit prouuer qu'ils en ayent vsé. Car Pierre n'a confessé & ne se souuient auoir esgorgé ou en mordãt, ou auec vn cousteau, autre animal que la chevre, cependant qu'il estoit transformé en loup. Dauantage, si ceste poudre estoit si venimeuse qu'en se frottant seulement la main ils faisoyent soudainement mourir tout animal, encores qu'il eust esté bien garni de poils longs & amassez, & d'vne peau espaisse: comment ces pauures fols ont ils peu euiter la malice de ce poison si dãgereux, veu qu'ils en auoyẽt le bras & la main senestre toute pleine, en laquelle il y a des arteres qui le peuuent porter soudainement au cœur?

15 Sovvenez-vous aussi qu'il y a telle incõstance & contrarieté en leur confession, que ce que quelquesfois l'vn asseuroit, l'autre le nioit.

Si lon examinoit diligemment par telle methode toutes les confessions tirees le plus souuent á force de cruels tourmens, ou bien, si vous voulez, confessees libremẽt par les prisonniers: certainement ce diable homicide mortel s'apperceuroit de iour en iour de la prochaine ruine de sa tyrãnie: & au contraire la gloire de Iesus Christ, qui est la verité & la vie, s'augmenteroit. Le Magistrat feroit mieux, & auec plus grand auis son deuoir: le bois & les grands monçeaux de fagots, dont

les

les innocens sont bruslez, seroyent employez à meilleurs vsages: & les frais que lon fait pour entretenir la bourrellerie diminueroyent de beaucoup.

Exemples de plusieurs femmes innocentes que lon a fait mourir pour estre soupçonnees de sorcellerie.

CHAP. XV.

ENTRE tous ces exemples, nous en auons vn fort remarquable d'vn Preuost, lequel au rapport d'vn deuin fit prendre plusieurs femmes, lesquelles il fit brusler. En la fin ce deuin ou predisseur Pythonique que le Preuost auoit tousiours creu, le vint trouuer & luy dit qu'il y auoit encores vne femme sorciere, laquelle il acuseroit, pourueu qu'il ne le trouuast point mauuais. Incontinent qu'il luy eust acordé, le deuin luy acusa la preuoste sa femme, luy promettant pour l'asseurer, de la luy faire voir à veuë d'œil. Ainsi donc il luy assigna heure en laquelle le Preuost deuoit voir sa femme en la synagogue, & en la dance des autres sorcieres. Le Preuost y consentit, & à la mesme heure que cela se deuoit faire, il pria plusieurs siens parens & amis de venir disner en son logis, sans toutesfois leur descouurir la cause de ceste semonce. L'heure estant venuë, il se leua de table & pria vn chacun de demeurer auec sa femme sans se bouger, que premierement il ne fust de retour. Estant doncques mené par ce deuin en vn certain lieu, il luy sembla voir apertement vne assemblee de sorcieres auec quelques plaisirs & allechemens de voluptez, entre lesquelles sa femme estoit, & se mesloit de faire le mesme que les autres. Puis estant de retour incontinent en son logis, il trouua ses amis & parens en mesme place qu'il les auoit laissez auec sa femme: asauoir à table où ils se resiouissoyent. Et s'enquestant d'eux soigneusement si sa femme n'estoit point sortie, chacun luy respondit d'vn commun consentement qu'elle n'auoit desplacé du lieu, auquel il l'auoit laissee. Ainsi le Preuost leur declara tout, & se repentant vn peu bien tard d'auoir fait mourir des innocentes, il fit punir de

La femme du Preuost faussement accusee.

mort, si bié il m'en souuiét, cest acusateur Pythonique.

Ainsi fit-on mourir quelques femmes acusees de estre sorcieres en vn chasteau du ressort de Minden nômé Raed, ce qui fut fait à la suscitation d'vne femme nommee Marguerite de Minden, laquelle autresfois auoit esté empoisonnee au chasteau de Huisberg pres Visurge. Ceste mesme femme peu apres estant en la cite de Verden, en accusa vne, à telle condition que où elle ne confesseroit es prisons qu'elle estoit sorciere, elle mesme se submettoit aux pareilles peines que l'autre deuoit encourir: ce qui auint. Car l'autre estant prisonniere nia constamment le crime qu'on luy mettoit sus, si bien qu'on la fit mourir par les tourments qu'on luy fit endurer, & ainsi prise de corps fut decretee contre l'accusatrice, laquelle toute furieuse & comme pleine de venin & de feu espouuanta si bien le bourreau & tous autres qui en pensoyent aprocher qu'elle les chassa: iusques à ce qu'vn maistre des Comptes, qui conoissoit ses tromperies & finesses, luy mit la main sur le colet, & la fit prendre par les autres. Et ainsi estant sur la gehenne, elle confessa en fin sa meschanceté, & fut punie de la mesme punition qu'eust souffert l'autre, si elle eust esté conuaincue. Le bruit estoit commun qu'elle auoit faussement accusé non seulement celle qui estoit morte en prison, mais aussi celles qui à son raport auoyent esté brusl ees auparauant.

La peine d'vne fausse accusatrice.

Il est auenu de nostre temps à Duren, qu'vne pauure vieille fut accusee d'estre sorciere, & fut mise en prison, pourautant qu'il estoit auenu que les herbes de son iardin n'auoyent point esté offensees par la tempeste, laquelle auoit ruiné toutes celles des iardins circonuoisins: comme il auient souuentesfois que la nuee des tempestes & orages se conduit diuersement. Or pourautant qu'il ne fut oncques possible de luy faire rien confesser par diuerses cruautez & tortures, soustenant auec grande prudence tousiours au contraire qu'il n'estoit pas en sa puissance de faire les tempestes, ou de troubler l'air, ains que c'estoit à vn seul Dieu que cela apartenoit: le Iuge luy fit bailler l'estrapade, où estant preste de mourir, il la laissa en ces tourmens & emmena le bourreau boire auec soy, disant qu'auant que d'estre de

retour elle confesseroit plusieurs choses. La miserable cependant estant au milieu de ces angoisses, pria ce Iuge qu'il luy pleust auant que d'aller boire luy faire venir le confesseur, pour luy remonstrer ses fautes & la consoler, dont il se mocqua & s'en alla. Estant reuenu il la trouua morte, & controuua que pendant son absence elle s'estoit tuee. Peu de temps apres ce tyran tomba en vne telle manie, qu'apres s'estre deschiré ses vestemens & souillé sa face de sa propre fiente, il se tua. *La punition d'vn iuge inique.*

Il y auoit encores vne femme assez pres de là en vne autre bourgade, laquelle estant prise pour le mesme fait ne voulut onques rien confesser, encores qu'on la gehennast cruellement, iusques à ce qu'vn petit prestreau la vint admonester par flateries à ce qu'elle n'endurast dauantage son corps estre ainsi cruellemét tourmente, ains que doucement elle confessast son meffait, & qu'auec de l'eau benite il la purgeroit de toute sorcellerie, en promettant de la rendre par ce moyen saine & sauue à Dieu. Ceste pauure femme estant ainsi seduite par ce prestre confessa que de coup d'auenture elle auoit commis tel mal, pensant que par ce moyen elle eschaperoit, comme le prestre luy auoit promis. Toutesfois sur ceste confession, tiree par fallace & dol, sentence fut donnee, par laquelle elle fut condamnee à estre bruslee: ce qui fut executé. Ayant entendu cela outre son esperance, ceste miserable femme admonesta les iuges sourds qu'ils regardassent bien comment ils la faisoyent mourir. *Confession tiree par finesse & fallace.*

Il y a enuiron quarante & deux ans, que pres du village de Elten situé à vn quart de lieuë de Embric en la Duché de Cleues, il y auoit vn diable qui habitoit sur le grand chemin, lequel tourmentoit diuersement les passans, battant les vns, iettant les autres en bas de leurs cheuaux, & faisant verser les chariots des autres, sans que lō vist autre chose que la figure d'vne main. On le nommoit vulgairement Eckerken. Les voisins incredules ne pouuans assez discerner ceste tromperie & exercice du diable, attribuerent incontinent ce meffait à vne sorciere: parquoy ils prindrent prisonniere vne femme nommee Sibylle Duiscops, sujette & vassale du Comte de Mont, laquelle apres auoir esté bru-

flee, le tourment que faisoit ce diable, cessa: non qu'elle eust esté cause de ceste imposture, encores que le diable l'eust peu induire à la confesser, ou à raison de son incredulité, ou bien pour dresser vne cruelle bourrellerie : mais pour autant que de son propre gré le diable desista tresvolontiers, afin qu'il enfondrast dauantage les hommes dedans le goufre d'incredulité, & qu'il les rendist coupables d'auoir donné vne sentence sanguinaire, qu'il desire fort estre executee contre les innocens, comme ayant esté homicide de tout temps. Car si on eust obserué par industrie, & que lon se fust enquis diligemment de l'heure en laquelle ceste main imaginaire se monstroit, il n'y a point de doute que lon n'eust trouué Sybille parauenture dormant en son lict, ou faisant autre chose. Si vous m'alleguez qu'elle l'a confessé, ie vous respon que ceste confession a esté tiree d'elle par le bourreau, ou bien prononcee par elle qui auoit la phantasie troublee. Nous auons au reste dit si souuent, le moyen par lequel le diable la corrompt, qu'il n'est icy mestier de le repeter.

LES iuges d'vne ville sur la Moselle vouloyent en ce temps donner la torture à vne femme accusee d'auoir fait quelque sorcelerie en du laict, dont m'estant informé d'elle & examiné le tout ie l'auois declairee innocente, & depuis l'Euesque l'auoit fait eslargir : d'vn commun auis decretent prinse de corps contre vne autre femme suspecte de sorcellerie des long temps, sans auoir esgard qu'elle estoit hydropique, & tellement tourmentee, qu'elle n'attendoit que l'heure de mourir comme elle s'y estoit preparee ayant desia receu tous ses sacremens, comme on parle en l'Eglise Romaine. Neantmoins elle fut aportee dans vne chaire en la cour du chasteau, où elle rendit incontinent l'esprit. Ce non obstant les iuges cõtinuent en leur rigueur, ne veulent permettre qu'elle soit enterree au cemitiere: mais en fin ils le permirent à grande instance, & cuidans auoir fait vne grand grace au corps mort. Il auient de là que Dieu iuste iuge punit quelquesfois les sentences iniques des magistrats, la folle croyance du peuple, & la trop grande rigueur des grãds, comme il auint enuiron ce temps, asauoir le neufieme iour de Septembre, de l'an mil

cinq cens ſeptante quatre, aſſez pres de ceſte ville là: car enuiron quarante perſonnes, qui venoyent de prendre leur paſſetemps au feu de quelques femmes que lon auoit bruſlees, eſtans en vn baſteau pour s'en retourner chez eux, ſe noyerent dans le Rhin.

La ſinguliere prudence, de laquelle ont vſé quelques princes en l'accuſation de ſorcellerie.

CHAP. XVI.

AV reſte, afin que d'vne plus grãde prouidence on puiſſe d'orenauant euiter ces eſcueils & perpetuels naufrages des ames, i'ay bien voulu propoſer à vn chacun comme en vn miroir vne ſentence memorable, digne d'eſtre enſuyuie: laquelle a eſté donnee depuis peu de temps enuiron le Careſme de l'annee 1563. & prononcee par noſtre treſilluſtre Prince monſieur Guillaume Duc de Cleues, de Iuliers &c. Vn laboureur du Côté de la marche, riche en beſtail, ſe retira par deuers vn deuin pour ſauoir la cauſe pour laquelle ſes vaches rendoyent moins de laict que de couſtume, lequel incontinent luy promit monſtrer la ſorciere qui eſtoit cauſe de ceſte perte. Parquoy il fit compagnie à ce laboureur iuſques en ſon logis, où eſtant venu il luy monſtra vne ſienne fille non encores mariee, laquelle il auoit euë de ſa premiere femme, & luy dit que c'eſtoit celle qui par ſes charmes faiſoit diminuer le laict des vaches. Ceſte fille incontinent trompee, mal perſuadee, & induite par le diable, dit qu'il eſtoit vray: toutesfois qu'elle n'eſtoit aſſez bien exercitee en ſorcelerie comme eſtoyẽt ſeize autres femmes, qu'elle acuſa, & chargea d'eſtre grandes clergeſſes en ceſt art. Noſtre treſilluſtre Prince fut incontinent aduerty par le Preuoſt, lequel conſeilloit que elles fuſſent incontinent toutes conſtituees priſonnieres, toutefois le Prince defendit d'en prendre vne ſeule, commandant au contraire que lon fiſt tant que le deuin fuſt pris par quelque moyen que ce fuſt, & mis en priſon eſtroite. Son Alteſſe voulut que la fille fuſt enuoyee par deuers vn Miniſtre de l'Egliſe, afin d'eſtre examinee

La prudence de Guillaume duc de Cleues.

des principaux poincts de la foy Chrestienne, remisse en son bon sens par vn enseignement plus sain, & ainsi retiree des illusions diaboliques. Il commanda aussi qu'estant ainsi endoctrinee & rendue plus forte contre les folies & deceptions de Satan, elle fust deliuree sous caution si elle en pouuoit recouurer, afin qu'elle fust tousiours retenue en son deuoir, ou bien à sa caution iuratoire. Il ne fut fait aucun tort aux autres femmes faussement accusees de ce crime par la fille, l'esprit de laquelle auoit esté troublé. Et ainsi par ce prudent conseil toute la fable cessa, & les vaches rendirent autant de laict que de coustume. Pleust à Dieu que les autres Princes, admonnestez par cest exemple salubre, allassent au deuant de toutes ces semblables tragedies, estans mieux endoctrinez & asseurez par telles & legitimes raisons contraires à l'impieté: certainement les moins rusez, enlassez dedans vn labyrinthe inexplicable, ne tomberoyent pas si souuent d'vn simple erreur en vn millier d'autres, es choses esquelles on ne peut rien arrester de certain, & dont à la parfin lon ne trouue fin ni moyen de sortir. Ce fin & cauteleux tisserant a acoustumé de tixtre ingenieusement telles manieres de toiles.

En l'imperiale cōstit. des act. criminelles. art. 22.

MAIS c'est vne chose fort deplorable que les cōseillers des Princes, les Magistrats, & ceux qui gouuernent les republiques, sont quelquefois destituez de meure deliberation, de discretion & d'vne parfaite conoissāce des choses: dont il auient que souuentesfois les Princes sont induits à espandre le sang, tant en cest afaire, comme en plusieurs autres causes, lesquelles ne sont encores assez conuës & arrestees. Or entre autres choses par lesquelles on peut iuger que tout est bien administré par Monseigneur Frederic electeur Palatin, Prince d'excellente sagesse, de memorable pieté (ce que ie dis sans flaterie) & d'incōparable modestie, & qu'il ne veut point que lon vse de cruautez contre les innocens en matiere des impostures de Satan & outre que la chose est conuë à chacun par les memorables edits, qu'il a faits publier: Nous auons encores cecy dauantage que Christofle Probus docteur en loix & chancelier tresvigilant, homme de diuerse erudition, de prudence rare, & de grande

La prudence de Frederic electeur Palatin.

vertu a depuis peu de temps proposé en l'assemblee des Princes electeurs du Rhin qui fut faite à Binge, où estât tombé d'auenture sur le propos de ce mien œuure, il declara publiquement & prudemment ce qu'il pensoit de ceste controuerse touchant les tragedies & tromperies du diable

Novs pourrōs à bon droit mettre en ce mesme catalogue le genereux & illustre Cōte de Niuvvenar Monsieur Hermand, Seigneur docte es langues, d'vne memoire asseuree, & d'vn rare esprit, lequel depuis peu de tēps par vn singulier auis bannit seulement vne pauure femme accusee d'estre sorciere, laquelle auoit confessé toutes les choses que ceste sotte maniere de femmes a acoustumé de faire, mais seulement en imagination : ce qu'il fit pourautant qu'il voyoit ses voisines estre encores si stupides & incredules, que pour rien ils ne la vouloyent souffrir. I'ay leu sa confession, laquelle de sa grace il m'a communiquee.

Le genereux Seigneur Guillaume Comte de Mont est digne de louange en cecy, qu'ayant esté admonesté par moy, & instruit en la conoissance de ces illusions diaboliques, laissa aller depuis peu de temps vne vertueuse femme aagee de quatre vingts ans, laquelle estoit soupçonnee d'estre sorciere, & auoit esté desia vne fois prise pour ce faict, & gehennee, & disoit on que sa mere estoit morte dessus la torture pour le mesme fait de sorcelerie. Ie l'allay trouuer, & m'enquis fort soigneusement de tout, encor que ie conusse bien quelle estoit accusee à tort. On luy mit au deuant que lors qu'elle estoit dans le chariot pour estre amenee en prison, son fils luy presenta vne boule de terre par la vertu de laquelle elle se pourroit sauuer de prison, & qu'il l'auoit admonnestee de se souuenir de sa promesse. Ses accusateurs interpretoyent cela sinistrement, comme si la mere eust promis de faire par le moyen de ceste boule que on ne luy pourroit oster la vie. Ainsi donc ils insistoyent si viuement sur ces articles, que si ie ne m'y fusse oposé auec la raison & verité, elle eust esté brussee bien tost apres. En parlant à ceste femme il sembloit qu'elle tombast de fois à autre en ectase: au moyé dequoy ie luy ouurois la bouche, luy maniois les mains, tastois le pouls,

& regardois sa langue : puis apres ie luy donnois quelque piece d'argent, pource que le commun bruit est que les sorcieres ont quelque puissance de darder leur venin sur ceux qui leur ont fait du bien. Au reste, en respondant pertinemment à la premiere question, elle nia que son fils luy eust baillé vne boule de terre : mais que c'estoyent des drapeaux entortillez de ceste façon pour apliquer sur ses iambes toutes gastees par les tortures qu'elle auoit souffertes autresfois pour mesme soupçon: car alors on luy auoit versé de l'huile bouillante sur les iambes, afin de luy faire confesser ce qui luy estoit mis sus. Quant à l'autre point, asauoir que la mere se souuint de la promesse faite à son fils, elle dit que se voyant ainsi continuellemét calomniee de sorcelerie, elle auoit dit à ses enfans, au cas qu'on la fist mourir pour tel soupçon, elle aiourneroit l'auteur de sa mort à comparoir en personne deuant le siege iudicial de Iesus Christ, le trentieme iour apres le supplice d'elle, pour rendre raison de sa sentence. Que si l'effect s'en ensuyuoit, ce seroit vn manifeste argument de son innocence, & que les enfans conoistroyét que leur mere auroit esté executee à tort, veu que Dieu seul iuste vengeur exauce les prieres des innocens, & ferme l'oreille aux cris des hypocrites. Sur ce i'admonnestay tellemét le Comte, & luy descouuris si bien ces illusions diaboliques, qu'apres auoir fait soigneusement examiner le proces, il relascha ceste miserable femme. Il ne faut oublier Mōseigneur Adolphe Cōte de Nassau, lequel print beaucoup de peine en la guerre de ceux de Dannemarc contre ceux de Suede, l'an 1564. à ce que les grands Seigneurs ne fussent trompez par telles impostures.

CEST auis est louable & plein de pieté, lequel doit estre receu par les Princes & grands Seigneurs, asauoir qu'il vaut beaucoup mieux pardonner à dix coulpables que de faire mourir vn innocent.

L'auis des peres anciens, par lequel il apert qu'il ne faut faire mourir ceux qui sont seduits par erreur, ni les heretiques.

CHAP.

CHAP. XVII.

OR pour-autant que la plus part de telles gens ont l'esprit troublé, & ont esté seduits d'erreur par Satan, comme nous l'auons assez monstré, tellemét qu'ils meritét plustost la peine deuë aux heretiques, que d'estre ainsi bruslez, i'ay allegué ici en bref quelques auis des peres anciens, pour monstrer qu'estans mieux instruits, s'ils se conuertissent, ils ne meritent d'estre punis corporellement. S. Augus. escriuant à Donat Proconsul d'Afrique: Nous desirons, dit-il, que les ennemis soyent punis selon l'occasion des iuges & des loix terribles, de peur qu'ils ne tombent en la peine de l'eternel iugemét: mais nous ne voulons pas qu'ils soyent tuez. Aussi ne voulons nous pas que la discipline soit mesprisee en leur endroit, ne qu'ils soyent punis des suplices qu'ils meritent. Reprenez doncques tellement leurs pechez, qu'apres ils se repentent d'auoir peché. Nous vous prions donc lors que vous entendrez les causes de l'Eglise, d'oublier la puissance que vous auez de tuer, & de n'oublier nostre demáde, quelque afligee & assaillie qu'elle soit d'iniures & de mesfaits malheureux. Gardez vous de ne tenir conte (fils tresaimé) de ce dont nous vous prions, que ceux ne soyent occis pour lesquels nous prions Dieu qu'ils se corrigent. Il escrit encores à Marcellin: Nous vous priós que leurs punitions, encores qu'ils confessent leurs grandes meschancetez, soyent sans mort: ce qui sera pour la recommandation de nostre cóscience & de la douceur catholique. Il escrit aussi au mesme en l'epistre 159. Iuge Chrestien, acomplissez le deuoir d'vn pere doux & benin, courroucez vous tellement contre l'iniquité, que quant & quant vous ayez souuenance de ne faire tort à l'humanité. Gardez vous d'exercer l'enuie de vengeance contre la grandeur des pechez: mais ayez la volonté de guerir les playes des pechez. Ne perdez pas la diligence paternelle, que vous auez gardee en ceste inquisition, en laquelle vous auez desraciné la confession de tant & tant de meschácetez, non par vn esguillon poussé, ni par les ongles esgratignans, non point par les flammes bruslantes, mais seulement par la correction des verges.

L'auteur ne plaide point pour les heretiques obstinez ni pour leurs docteurs, ains seulement pour ceux qui ont esté seduits par autres, puis se repentét & se reioignét à l'Eglise.

Epistr. 158.

Il escrit aussi contre l'Epistre du Fondement, chapitre premier: le Seigneur, dit-il, subuertit les regnes d'erreur par ses seruiteurs, & commande que les hommes, entant qu'ils sont hommes, soyent plustost amendez que perdus. Car s'il n'estoit ainsi qu'ils ne peussent estre conuertis par la grace de Dieu, l'admonition de sainct Iaques ne seruiroit de rien. Sainct Augustin sauoit cela, & pour ceste cause il se dedioit du tout à conuertir les heretiques, & ce suyuant les admonestemens de l'Apostre, auec grande douceur & mansuetude d'esprit, & non sans vn grand fruit d'vn labeur plein de pieté. Car il escrit ainsi en l'Epistre 48. à Vincent: Nous nous resiouïssons de la correction de plusieurs, qui maintenant maintienent si fermement l'vnité catholique, se resiouïssent de ce qu'ils sont deliurez de l'erreur auquel ils estoyent au parauant, si bien que maintenant nous nous en esmerueillons auec grande ioye. Sur toute chose aussi il est bien seant à vn magistrat Chrestien, d'estre tellemét moderé qu'il s'abstiene de toute cruauté & fureur. Et quant à moy ie ne dissimule point que ie ne sois du nombre de ceux ausquels il desplait beaucoup, que lors qu'il faut faire mourir les erreurs, on face mourir les hommes. Cela ne plait à aucun des gens de l'Eglise catholique, cóme dit le mesme sainct Augustin, quand on passe iusques à la punition de mort, encores que l'exemple soit heretique.

Il escrit encores contre les lettres de Petilian, chapitre vingtneufieme. Aimez les hómes, tuez les erreurs, cóbatez pour la verité sans aucune cruauté. Item cótre l'Epistre du Fondement: Que ceux-là, dit-il, exercent leur cruauté cótre vous, qui ne sauent auec quelle peine la verité est trouuee, & à cóbien grande difficulté on se garde des erreurs. Ceux-là exercent leur cruauté cótre vous, qui ne sauent auec combien de dificulté l'œil de l'hóme interieur est gueri, à ce qu'il puisse voir son soleil, non pas celuy que vous adorez qui a vn corps celeste, & qui enuoye ses rayons aux yeux charnels des hómes & des bestes: mais celuy duquel il est escrit par le Prophete: Le soleil de iustice m'est aparu: & dont il est dit en l'Euágile, C'estoit la vraye lumiere, laquelle illumine tout hóme qui vit en ce móde. Ceux-là exercent

leur

leur cruauté enuers vous, qui ne ſauent auec combien de ſouſpirs & gemiſſemés on fait que Dieu puiſſe eſtre entendu de tous coſtez: bref, ceux-là exercent leur cruauté contre vous, qui ne ſont deceus d'aucun pareil erreur dont ils vous voyét eſtre deceus, &c. Ce n'eſt donc pas choſe apartenante à homme qui fait profeſſion de pieté, que d'exercer cruauté contre les heretiques voire bien deteſtables, tels qu'eſtoyent les Manicheens, auſquels ſainct Auguſtin eſcrit ce que deſſus. Car il ſait auec combien de labeur & de peine on trouue la verité, par combien de dificultez on ſe garde des erreurs, & par combien de ſouſpirs & gemiſſemens on fait tant que Dieu ſoit ouy & entendu de toutes parts.

Au liure des queſtions de l'Euangile ſelon S. Matthieu, chapitre trezieme. De là, dit-il, il auient que les ſeruiteurs diſent, Voulez-vous que nous allions, & que nous ramaſſions ces choſes? auſquels la verité reſpond auſſi, que l'homme n'eſt pas tellement eſtabli en ceſte vie qu'il puiſſe eſtre certain quel doit eſtre vn chacun de ceux qu'il void preſentement eſtre en erreur: ni auſſi combien l'erreur d'iceluy peut profiter à l'auancement du bien: & que pour ceſte raiſon il ne faut tirer telles gens hors de ceſte vie, de peur qu'en penſant tuer les mauuais, lon ne tue les bós: dautant que parauéture ils doyuent eſtre tels: ou bien de peur que par ce moyé on ne face tort aux bons, auſquels parauenture maugré eux il ſeront vtiles. Mais que lon le peut faire oportunément, lors qu'en la fin il ne reſte aucun temps de conter la vie, ou de profiter à la verité par l'ocaſion & cōparaiſon de l'erreur d'autruy. Il dit encores là meſme, en la queſtion 11. Auſſi ne s'enſuit-il pas que tous heretiques ou ſchiſmatiques doyuent eſtre ſeparez corporellemēt de l'Egliſe. L'Egliſe en porte pluſieurs ſemblables: car ils ne defendent pas tellemét la fauſſeté de leur opinion qu'à icelle ils rendent la multitude attentiue: que s'ils le font, qu'ils ſoyent chaſſez alors. Il dit auſſi au liure de la vraye religion, chapitre huictieme. Aidons-nous des heretiques, non que nous aprouuions leurs erreurs, mais afin qu'en defendant la diſcipline eccleſiaſtique contre les embuſches de leurs erreurs, nous ſoyons plus vigi-

Marc. 4.
Luc. 13.

lans & plus auisez, encores que nous ne les puissions remetre en la voye de salut. Il en dit encores autãt 34.q.3. L'Apostre a dit, Euitez l'homme heretique apres la premiere & secõde admonition: car il est subuerti & peche estant condamné en soy mesme. Mais ceux qui defendẽt leur opinion sans aucune opiniastreté & animosité, ores qu'elle soit fausse & peruerse, & principalement qui l'ont engendré en eux non par audace ou presumption, mais par vn erreur qu'ils ont receu de leurs predecesseurs, lequel les a seduits : & ce pendant cerchent la verité auec grande solicitude, prests de se corriger l'ayant trouuee, ne doyuent estre mis au rang d'obstinez heretiques. Chrisostome escrit en l'Homelie 47 sur le treizieme chapitre de sainct Matthieu: Voulez-vous doncques qu'en nous en allant nous ramassions ces choses? Le Seigneur, dit-il, le defend, de peur qu'ils n'arrachent le bon blé d'auec l'iuroye: ce qu'il disoit pour defendre les guerres & l'effusion de sang. Car si on tuoit les heretiques, il faudroit faire la guerre au monde sans paction de paix, ou de treues. Il l'a doncques defendu pour deux raisons: l'vne pourautant qu'il nuiroit au froment: l'autre que s'ils n'estoyent gueris, ils ne pourroyent euiter les extremes punitions. Parquoy si vous les voulez punir sans faire mal au froment, il faut que vous attendiez la commodité & oportunité du temps. Mais qu'est-ce à dire que vous arracherez ensemble & auec iceux le froment? C'est certainement, dit-il, dautant que si vous prenez les armes, il est necessaire que quand vous tuez les heretiques plusieurs des saincts soyent occis quant & quant: ou bien dautant qu'entre les yuroyes plusieurs choses changees se conuertiroyent en la condition du bon froment. Si doncques en preuenant vous les arrachez, les froments periront, lesquels procederoyent de ces yuroyes changees. Il ne defend pas que lon n'empesche les conciliabules des heretiques, que lon ne leur estoupe la bouche & qu'on ne leur oste la liberté de parler: mais il ne veut pas qu'on les tue. Il escrit aussi en la huitieme homelie sur le second chapitre de Genese: Les heretiques ressemblent à ceux qui sont malades de maladie, & qui sont aueugles des yeux corporels. Car ceux-la, à raison de l'infirmité de leurs yeux, se tirent

Les conciliabules des heretiques doyuẽt estre dissipez.

loin

loin de la lumiere du Soleil,& à cause de la maladie de leurs corps ils haïssent & ne veulent prendre les bonnes viandes:ainsi ceux-ci qui ont l'ame malade,& sont aueugles des yeux de l'esprit, ne peuuent regarder vers la lumiere de verité. Parquoy faisant nostre deuoir, il nous faut leur prester la main & parler doucement à eux. Car S.Paul nous en a ainsi admonnestez, disant: Enseignez auec douceur ceux qui ont autre sentiment,pour essayer si quelquefois Dieu leur donnera repentance pour conoistre la verité, & qu'ils s'amendent pour faire la volonté d'iceluy, estans eschappez des pieges du diable, duquel ils sont pris.Voyez vous comment il declare par parole que presque ils sont enyurez?Et derechef quand il dit, Estans pris par le diable comme enlassez dedans son piege. De là doncques nous auons besoin d'vne double mansuetude & douceur, afin que nous les puissions retirer & sauuer des pieges du diable. Parquoy disons-leur,Retirez vo⁹,& prenez courage peu à peu:regardez la lumiere de Iustice &c. Il dit aussi en l'Homelie du nom d'Abraham, Il faut reprendre & anathematiser les propositions pleines d'impieté,lesquelles procedent des heretiques:mais il faut pardonner aux hommes & prier pour leur salut. *2.Tim.2.*

ATHANASE escrit à ceux d'Antioche Tome douzieme:Retirez tous ceux,dit-il,qui veulent viure paisiblement auec vous, & principalement ceux qui ont esté en la communion de l'ancienne Eglise,& puis ceux qui se sont retirez des Arians, prenez-les comme peres, receuez-les comme maistres & tuteurs,vous adioignant cependant à nostre trescher & bien-aimé Paulin,& à ses compagnons. Aussi ne leur demandez aucune chose sinon qu'ils detestent l'heresie des Arians, & qu'ils confessent la foy des saints Peres assemblez à Nicee.

SEVERE Sulpice escrit en la vie de S. Martin, liure troisieme que sainct Martin ne vouloit pas que les heretiques fussent punis, disant: Maxime Empereur auoit arresté le iour de deuant selon l'auis des Euesques, que les Tribuns auec grande puissance seroyent enuoyez en Espagne pour faire recerche des heretiques, & pour leur oster les biens & la vie. Et n'y auoit aucune doute que ceste tempeste ne gastast vne grande partie des

saincts. Mais Martin prenoit grand soin à ce que les Tribuns ne fussent enuoyez en Espagne auec main armee. Car ceste solicitude estoit pleine de pieté, dautant que non seulement il vouloit deliurer les Chrestiens qui deuoyent estre trauaillez sous ombre de ceste occasion, mais aussi les heretiques mesmes.

Auis d'Erasme, Comment il faut traiter les heretiques.

CHAP. XVIII.

ERASME en son Apologie contre quelques articles recueillis de ses liures par certains moines Espagnols, escrit ce qui s'ensuit à Alfonse Manrico archeuesque de Seuille, sur le quatrieme article par eux distingué, & qu'ils maintenoyent estre contre l'autorité de l'inquisition. Erasme, disent ils, en sa paraphrase sur le 13. chap. de S. Matthieu, escrit que les seruiteurs qui veulent recueillir l'yuroye auant le temps, sont ceux qui estiment que les faux prophetes & heresiarques doyuēt estre mis à mort: combien que le pere de famille ne vueille pas qu'on les extermine, ains qu'ils soyēt supportez, pour voir s'ils se repentirōt, & d'yuroye deuiendrōt bon froment. S'ils ne s'amendent, qu'on les laisse en la main de leur iuge, qui les saura bien chastier. Ie pense (replique Erasme) auoir suffisamment respondu à cest article es supputations sur la 32. response de Beda: i'en ay aussi respondu à Latomus, lequel, selon l'auis d'aucuns, sembloit me taxer sur ce point, tellement que ce seroit chose superflue de redire ici les mesmes mots. Toutes les fois que ie considere à part moy combien le schisme & l'heresie sont execrables, ie ne peux condamner le cautere de la loy tant aspre puisse-il estre. Derechef, quand il me souuient de quelle douceur Iesus Christ a planté, esleué, nourri & affermi son Eglise l'espace de plusieurs siecles, à peine voy-ie le moyen de prouuer ce que font auiourd'hui plusieurs, qui se fondent sur des mots pour emprisonner & brusler incontinent vne personne: comme on bruslera des prestres qui auront vne femme en leur lict, pource qu'ils aimeront mieux l'a-

peler leur femme que leur concubine. Certainement ie voudrois estre medecin & non pas aduocat de tels iuges, non pas que ie die que tels prestres demeurent impunis: seulement ie m'estonne comme lon pouroit accorder vne si grâde rigueur auec la douceur Ecclesiastique. Ce n'est pas à moy d'aprouuer ou condamner les loix des Princes terriens: ils ont leur droit, leur raison, & leur iuge auquel ils rendront conte. En ma paraphrase i'expose le sens de la parabole de l'Euangile. Si ceste exposition est vraye & Chrestienne: si elle a pleu aux expositeurs orthodoxes, si elle a esté aprouuee par la pratique obseruee en l'Eglise l'espace de plusieurs centaines d'ans, pourquoy la trouue on mauuaise? Ou si on la veut reprendre, que ne s'attache-on aux docteurs anciens plustost qu'à moy?

IVSQVES au temps de sainct Augustin, c'est à dire plus de quatre cens ans apres la natiuité de Iesus Christ, nous ne lisons point que les Orthodoxes ayent imploré l'aide de l'Empereur contre les heretiques, qui de leur part faisoyent cela fort souuent. Mais les Orthodoxes ne furent onc d'auis d'ensuyure cest exemple, iusques à ce qu'ils y furent contraints par l'obstinee, incurable & trop supportee folie des Donatistes & Circuncellions. Car outre le schisme qu'ils faisoyét, & qui estoit le plus dangereux de tous les autres schismes, s'il n'eust esté esteind, ils blessoyent les Orthodoxes, leur creuoyét les yeux auec de la chaux destrempee en du vinaigre, en tuoyent les vns & contraignoyent les autres à estre meurtriers pour sauuer leur vie. Ils n'estoyent pas plus humains enuers eux mesmes, car où ils se plantoyent vn cousteau dans le corps, ou se precipitoyent de leur propre mouuement. Quoy plus? ils estoyent si enragez que les Princes Payens ne les deuoyent aucunement suporter, ni les Chrestiens non plus, quand mesmes ces furieux n'eussent esté heretiques ni schismatiques. Pourautant donc qu'ils ne laissoyent personne en paix, & qu'il n'y auoit ni fin ni mesure en leur fait, finalement les Euesques delibererent d'implorer le secours de l'Empereur à l'encontre de ceste meschâceté insuportable. Les plus paisibles, du nombre desquels estoit S. Augustin, n'estoyent pas d'auis qu'en fait Ecclesiastique lon

recouruſt à vne puiſſance profane, & que ce n'eſtoit pas choſe ſeante aux Eueſques de ſe ſeruir d'autres armes que de la parole de Dieu: & ſi le mal eſtoit incurable, de l'excommunication, qui eſtoit lors le dernier ſupplice de l'Egliſe. Et comme les Iuriſconſultes diſent que le banniſſement eſt vne mort ciuile: ainſi entre les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs l'excommunication eſtoit vne peine capitale. Les exemples de Chriſt, des Apoſtres & des martyrs, incitoyent ces perſonnages d'eſtre de tels auis: Item la crainte qu'ils auoyent que procedant par violence contre les Donatiſtes, au lieu d'heretiques on n'euſt des Chreſtiẽs hypocrites, en quoy l'Egliſe Chreſtienne ſeroit en plus grand danger.

MAIS l'auis des autres fut ſuyui, & tout ſe porta bien car par ceſte ſeuerité pluſieurs de ces eſtourdis furent rangez à raiſon. Alors ſaint Auguſtin aprouua par beaucoup d'argumens ce dont il n'auoit pas eſté d'auis autrefois. Pour mon regard il me ſemble que lon fit vne trop douce loy contre ces furieux brigands & meurtriers pluſtoſt qu'heretiques: car la loy ne touchoit au corps ni aux biens d'aucun d'eux, ains ſeulement donnoit aux Egliſes Chreſtiennes les reuenus des Egliſes de ces ſchiſmatiques: & ſi quelqu'vn d'eux ſe rangeoit aux Egliſes Chreſtiennes, il pouuoit iouir des biens qu'il auoit au parauant & de ceux qu'il trouuoit lors, auec tel ſupport que lon ne degradoit ni reiettoit du miniſtere les clercs & Eueſques qui ſe reconcilioyent à l'Egliſe: & quant aux autres qui eſtoyent en petit nombre, & ne ſe vouloyent pas ranger, ils furent ſeulement condamnez à vne legere amende. Tant s'en faut donc que lon penſaſt à faire tuer ces cruelles beſtes, qu'au contraire quand le gouuerneur Macedonius publia vn edit couché en termes ambigus, où il ſembloit menacer de mort les heretiques, s'ils ne ſe repentoyent: S. Auguſtin l'admonneſta fort expreſſemẽt de ne faire mourir perſonne, veu qu'il auoit es conſtitutions Imperiales la reigle qu'il deuoit ſuyure: puis il le louë de ce que par ſon deuxieme edit il auoit eſclairci l'ambiguité du premier Le meſme docteur admonneſte le Tribun Dulcitius entre autres de ne faire mourir perſonne.

IL apert aſſez de ce que deſſus, combien ces Eueſques

estoyent esloignez & auoyent en horreur les confiscations, prisons, suplices, bruslemens & autres cruautez en quoy plusieurs se baignent auiourd'huy, specialemēt du nombre de ceux qui font profession de perfection Chrestienne: au lieu que toute leur estude doit estre de medeciner non pas meurtrir, & par leur intercession adoucir la rigueur des loix. Qui pis est maintenant ces dieux de pitié outrepassent les edits dés Princes, & sont plus cruels qu'on ne leur commande. L'ordonnance de l'Empereur porte qu'on chastie ceux qui seront legitimemēt conuaincus. Ie ne m'enquiers point si cela s'execute tousiours cōme il faut: toutefois plusieurs sauent cōme lon s'y gouuerne. Car ceste sorte de gens (asauoir les inquisiteurs) n'est suiette & n'obeit presques à aucunes loix Ecclesiast. ou profanes: mais tout ce qui leur plait, est bon & sainct. Iamais heresie ne me plut, ie n'ay point encor fauorisé, ie ne fauorise à present, & ne fauoriseray iamais heretique, sinon en esperance de le guerir: afin que personne n'estime que ie plaide ici pour moy. Ie n'ay point retiré d'heretique en ma maison: ie suis demeuré ferme au giron de l'Eglise, & y ay retiré quelques vns qui s'en estoyent separez. Seulement ie parle de la cruauté de quelques vns, qui deuoyent estre les plus paisibles du monde, encor que les princes desgainassent le glaiue, & que quelques Euesques à cause de leur autorité employassent leurs moyens pour reprimer quelques esprits incorrigibles. Au contraire il auient maintenant que les princes & prelats sont contraints d'employer leur puissance pour brider la violēce de ces inquisiteurs: & pourtant la conduitte en est commise aux principaux d'entre les Ecclesiastiques, de crainte que ceux ci n'executent tout ce qui leur viendra en pensee, Au reste lon void dequoy ont serui enuers le menu peuple les seditieux sermons & la rage de quelques prescheurs. Peut estre qu'ils escriuent par fois au Prince, qui est en vn lieu fort loin, tout ce qui leur plait: luy respōd, S'il est ainsi que vous escriuez, qu'on face iustice: ceste responce ne deliure pas leur conscience, ains les charge dauantage. Outre ce, quand vn iuge seculier prononce sentence à leur rapport, sans prendre conoissance de cause: tout le fardeau de la condamnation tombe sur eux.

Maintenant faites moy comparaison des Euesques de l'Eglise ancienne auec les moines de ce temps: faites comparaison des brigands Donatistes auec ceux qui (peut estre) ont dit que les moineries n'estoyent point necessaires en l'Eglise, ou qu'es sermons il estoit mieux seant d'inuoquer le S. Esprit que la vierge Marie, ou qui doutent si la confession auriculaire a esté instituee par Iesus Christ, & si le cœlibat des prestres est de droit diuin : côferez aussi la douceur de la côstitutiô imperiale (qu'à peine on put obtenir de Theodose) auec la rigueur des supplices, qu'on fait auiourd'huy endurer à des pauures simples gens, en quelque erreur qu'ils soyét glissez: pour certain vous requerrez en plusieurs vne douceur digne de gens d'Eglise. Mais ils disent que depuis ce temps de Theodose, ce n'est pas sans raison que lon a fait vne plus rigoureuse loy. Ie ne condamne pas le cautere: seulemét ie suis marri que les pechez des Chrestiens requierent si aspre remede. Ie gemis en voyant executer à mort des meurtriers: toutesfois considerons que de là prouient le repos public, ie me console. Ainsi suis ie affectiôné enuers ceux, qui ne pouuãs estre gueris sont necessairement ostez du monde, afin qu'ils ne corrompent & n'infectent plus personne. Quelque chose que face la seuerité des loix (qui parauenture est necessaire), certainement le deuoir des moines est de s'estudier plustost à guerir qu'à faire perir. Ie n'ay iamais condamné les ordonnances des Princes: combien qu'ils doyuét, autant que faire se peut, acommoder & fleschir la rigueur de leurs loix, à la douceur d'vne moderation Chrestienne. Aussi doit on remarquer vne grande difference entre vn Prince Payen & vn Prince Chrestien: derechef il y a bié à dire entre vn prince profane & vn qui est Ecclesiastique. Item, il y a quelque diferéce entre vn prelat qui a quelque autorité publique, & vn moine ou theologien, qui ne doit faire autre chose qu'enseigner en toute douceur. Quel ordre y a-il qu'anciénemét lors qu'il n'y auoit nulles escoles en theologie, on ait si heureusement desfait les heretiques par la seule parole de Dieu: & maintenãt que le môde est plain de tant d'vniuersitez florissãtes, on ne dispute que par ergos & fagots?

Mais que peut on reprendre en ma paraphrase, sinon

non que ie n'ay point parlé de la constitution imperiale, dressee es derniers siecles: cela eust esté impertinent, car ie fay parler l'Euangeliste, qui ne sauoit rien de ceste constitution : s'ils ne disent que ie le deuois introduire parlant ainsi. D'icy à 800. ans, Iesus Christ ne veut point qu'on face mourir les heretiques, mais apres ce temps là suruiendra vne autre loy, qui commandera qu'on les brusle. Or ils se monstrent merueilleusement ineptes, en imaginãt que i'accommode ce propos à nostre tẽps, veu que l'Euangeliste le met en auant, du temps de l'Eglise primitiue. Et Christ ne parle pas là du glaiue des Princes, veu que l'Eglise a esté sous la domination des Princes Payés beaucoup de centaines d'annees apres la mort de Iesus Christ: mais il parle du deuoir des Apostres d'attirer tout le monde à salut par douceur & amitié, à l'exemple de ce grand pasteur qui n'estoit pas venu pour perdre les ames, ains pour les sauuer. Cela fait que mon interpretation ne porte point de preiudice aux edits des princes: car elle recõmande la douceur Euangelique, & n'oste point aux Princes l'autorité qu'ils ont de desgainer l'espee: elle monstre ce qui conuenoit au temps d'alors, & non pas ce que la meschãceté de quelques hõmes deuoit soliciter en ces derniers temps. Il y a plusieurs loix humaines plustost dressees pour effrayer que pour instruire. Et comme c'est le deuoir d'vn iuge seculier de desgainer quelquesfois l'espee, pour sauuer plusieurs par la mort d'vn seul: ainsi toutes & quantesfois que l'erreur, la mesgarde, l'aage excuse vn crime, & qu'il y a esperance d'amendement au criminel, il ne doit oublier la douceur Chrestienne.

Il faudroit aussi regarder, si les Princes souuerains ont ce droit de faire mourir vn homme, quel que soit son forfait. Item, si les princes veulent que pour quelconque erreur, où il pourra sembler qu'on peust descouurir heresie, il falle brusler vne personne. Car si l'erreur est certain, les theologiens n'y ont que voir, veu qu'il n'est plus question que du fait. S'il y a de la doute, ce n'est à faire au premier theologien, mais principalemẽt au siege Romain, de iuger des articles de foy qui sont en controuerse. C'est bien pis faire, ietter des personnes au feu pour quelques opinions, dont on est non seu-

lement en debat, mais aussi qui ne sont pas de grande importance. Mais c'est passer toute mesure d'equité de faire mourir vne personne qui n'aura auoué quelques titres de ces gens, qui en forgent de iour à autre de tous nouueaux, & leur suffit de dire, cela est contre les docteurs Scholastiques, cela est suspect, scandaleux, contre les bonnes coustumes, cela sonne mal selon qu'il est couché, est dit impertinemment, & autres telles allegations: tellement que la calomnie trouue tousiours où se fourrer, si lon a quelque mauuaise affection. Cependant toutesfois ils disputent, asauoir si l'Eglise peut faire vn article de foy: & quand cela leur est commode, ils les forgent eux-mesmes, & par fois apres que la sentence est prononcee. Le proces se fait par des moines rapporteurs, deputez iuges, qui ne procedent sincerement ne legitimement: les trois Prieurs prononcent la sentence en prison, presens deux moines qui seruent de tesmoins, cependant on apreste le feu. Le prince (de la Loy duquel on se couure, & qui sert pour satisfaire à l'appetit de vengeance de quelque particulier, encor qu'elle ait esté mise en auãt pour le bien public) ne sait rien de toutes ces procedures. Or puis que lon sait cela estre pratiqué, les Princes en doyuent estre auertis: toutesfois cest aduertissement ne peut soulager les heretiques incurables, ni ne doit offenser les inquisiteurs de bonne conscience.

La huitieme constitution au premier liure du Code, au titre des heretiques, Manicheens, & Samaritains, commande qu'on brusle les liures & papiers seulement: que les docteurs soyent punis de mort, les disciples condamnez en l'amẽde de dix liures d'or: & quant ceux qui non seulement leur prestent l'oreille, mais aussi, au mespris des ordonnances des Princes, gardent les liures des heretiques en leurs maisons, & se monstrent par là manifestes fauteurs de l'heresie, la Loy commande qu'ils soyent bannis. Dauantage ceste loy ne condamne pas tous heretiques indifferemment, ains nommément les Manicheens, Apolinaristes & Samaritains, qui blasphemoyent tout ouuertement. Ce qui precede ceste loy au mesme tiltre, ou il est commandé que l'inquisition s'estende iusques à supplice de mort,

mort, eſt preſques de meſme argument : mais certaines hereſies y ſont exprimees. Semblablement au meſme liure, au tiltre de la ſouueraine Trinité, &c. il eſt nommemēt parlé des Arians. Or ces heretiques-la deſpouilloyent le fils de Dieu & le S. Eſprit de la verité de la nature diuine. Comme les Apolinariſtes nioyent que Ieſus Chriſt fuſt vray homme, en luy oſtant la principale partie de l'homme, aſauoir l'ame humaine. Quant aux Donatiſtes, outre leur ſchiſme, c'eſtoyent des furieux brigands. En ces hereſies ſuſmentionnees il n'eſtoit point queſtion de ſauoir ſi Ieſus Chriſt a ordōné la confeſſion auriculaire, ſi vne pure tradition humaine oblige la conſcience, ſi le Symbole a eſté publié article apres article par les Apoſtres, ſi les Apoſtres ont entendu la langue Grecque : mais on diſputoit de la maieſté de Chriſt & de la ſomme du Chriſtianiſme.

Av reſte, les decrets des Papes, au cinquieme liure des decretales, au titre des Heretiques, & au ſixieme, au meſme titre, commandent ſeulement qu'on liure au bras ſeculier les heretiques conuaincus & qui perſeuerent en erreur, ou qui ſont retombez en l'hereſie qu'ils auoyent abiuree. Vray eſt que les Gloſateurs y ont adiouſté du leur, Qu'ils ſoyent bruſlez, veu que les edits des Empereurs condamnent à l'amende les Pelagiens & Iouinians. Maintenant on enuoye au feu celuy qui doute ſi le Pape a droit ſur le Purgatoire. Anciennement les Eueſques remis à comparoir en quelque Synode, y rendoyent raiſon de leur doctrine: eſtans conuaincus on leur donnoit le choix, ou de deteſter leur erreur, ou d'eſtre anathematizez auec iceluy, c'eſt à dire, eſtre retranchez de la cōmunion de l'Egliſe: car lors l'excommunication eſtoit comme le dernier ſupplice de l'Egliſe. Berengaire, qui n'eſtoit pas interrogué de l'origine de la confeſſion, ni du purgatoire, mais de la verité du corps de Chriſt, ne fut pas lors tourmenté en corps, veu meſmes que pour la ſeconde fois il retomba en ſa premiere opinion. Au temps preſent les moines font par fois courir vn faux bruit, puis font incontinent empriſonner celuy qu'ils diſent eſtre ſuſpect : là ils diſputent à leur mode, c'eſt aſauoir, auecques leurs ergots, tandis que lon apreſte les fagots.

Christ n'a point eſtaind le lin fumant, & n'a point

rompu le roseau cassé. Des le commencement la brebis a esté poursuiuie du loup, mais elle est tousiours demeuree victorieuse par patience.

Auis de quelques insignes Iurisconsultes touchant les sorcieres, lesquelles euitent les peines corporelles pourueu qu'elles se repentent. Itẽ, es causes criminelles il ne se faut du tout arrester à la confession.

CHAP. XIX.



POVR la defense des pauures sorcieres, i'adiousteray l'auis de Paul Grilland, excellent Iurisconsulte, des sortileg. 10. volume des Traitez, quest. 7. fol. 44. pag. 235. Notez, dit-il, vne chose fort singuliere, sauoir est, qu'il y a deux especes de ces apostats. L'vne est de ceux lesquels seulement se retirent de la foy, & suyuent l'adoration & obeissance du diable: l'autre est de ceux qui apres auoir renonçé Iesus Christ & ietté hors de leur cœur, se baptisent derechef expressément au nom du diable, & se donnent vn autre nom. Or encores que les vns & les autres soyent damnez, les premiers toutesfois sont receus à penitence, pourueu qu'ils confessent leur peché, & ainsi ils euitent les peines corporelles ainsi que font les heretiques. *l. Manicheos. C. de heretic.*

Les sorcieres qui se repentent euitent les peines corporelles.

LES theologiens, auteurs du Maillet des sorcieres, en disent autant au commencement de la troisieme partie, question 35. Si ces apostats, disent-ils, ne se veulent repentir de bon cœur non plus que les heretiques obstinez, ils doyuent estre liurez au bras seculier: mais s'ils le font, ils seront receus ainsi que les heretiques penitens: selon ce qui est escrit au chap. *ad abolendam. §. pœnit. de heret. ti. li. 6.* Raymon s'y accorde *tit. de apostolica. C. reuertentes*, où il dit, que ceux qui se retournent de la perfidie apostatique, doyuent estre receus comme les heretiques qui reconoissent leur erreur, dautãt qu'ils ont esté heretiques. Et en cecy on prend l'vn pour l'autre. En la seconde partie des Decrets *caus. 26. q. 5. Episcopi.* Il s'ensuit par autoritez precedentes, que les deuins, prognostiqueurs, enchanteurs, sorcieres, & autres personnes de pareilles sectes, doiuent estre chassez de l'Eglise

& ex-

& excommuniez perpetuellement: si ce n'est qu'ils reconoissent leur erreur.

MAIS il semble que S. Augustin vueille dire au liure de la cité de Dieu ce qui est escrit au dernier chap. du Concile Aquirence: sauoir que ce qui est fait par les enchanteurs est fait non en corps, mais seulemét en esprit: car il escrit, les choses, dit-il, qui sont faites par les impostures des magiciens sont prouuees estre phantastiques & non vrayes. Parquoy il n'y aura aucune action criminelle contr'eux.

Si lon m'allegue derechef leur propre confession, i'oseray bien respondre auec M. Iean François Ponzinibe au dixieme volume de ses Traittez, où il parle des sorcieres: Comme ainsi soit, dit-il, que telles personnes soyent trompees, comme nous auons monstré, il faut aussi dire que leur confession est erronnee, & ne doit estre admise en iugement. *l. error, & l. cum post. C. de iuris & fact. ignor. Not. in l. de aetate. §. fina. ff. de interroga. action.* Car vne confession doit contenir verité & chose possible: *vt per gloss. Bald. & alios in lege. 1. cap. de confess. per gloss. in C. fin. de confess. in 6. ff. ad leg. Aquil. l. inde Neratius. §. fin.* Mais ces choses qu'elles confessent sont contraires au droit & à la nature, parquoy il ne s'ensuit pas: Ces femmes l'ont ainsi confessé, il est doncques ainsi. Car la confession est beaucoup dissemblable de l'effect, ou de la possibilité de l'effect. Et toute chose qui est contre nature, defaut en ses principes, parquoy elle est impossible naturellement. Dauantage es choses criminelles on ne s'arreste pas du tout à la seule confession, *vt per Bald. Et Angel. in l. 1. capit. de confess. & dicam infra in 2. no.* A quoy n'est repugnant ce que dit *Bald. in d. l. si quis non dicam rapere*: pour autant que son dire s'entend de l'heresie, entant qu'elle est parfaite en l'esprit par la pensee. Et en ce cas on le peut bien, comme il dit: Car la pensee de l'esprit, laquelle est conuë à vn seul Dieu, ne peut estre autrement prouuee que par la confession, & pour ceste cause on s'arreste à la confession. Mais la confession de laquelle nous parlons icy contient vn effect qui est hors l'esprit, lequel est moins possible de droit & de nature, & est aussi moins vray semblable. Et pour ceste cause on peut dire qu'il est licite, entant que tou-

On ne se doit arrester à la seule confessiõ es choses criminelles.

che ce qu'elles croyent, de s'arrester à leur confession pour en arrester iugement de punition: pour autant que ceste credulité depend de l'esprit & de la volonté: mais non pas pour asseoir iugement, si ce qu'elles disent a esté fait ainsi ou ainsi. Voila ce qu'il escrit. On n'a que faire de m'alleguer ici la loy Cornelie, qui est des meurtriers & empoisonneurs: car nous la raporterós tantost en son endroit, lors que nous parlerons de la punition des empoisonneurs.

L'aduis d'Alciat excellent Iurisconsulte, touchant l'innocence des sorcieres. Item vne histoire recueillie des escrits de Grilland, touchant l'innocence de celles qu'on estime sorcieres.

CHAP. XX.

Liu. 8. pareg. iuris chap. 22.



ANDRE Alciat escrit que l'inquisiteur de la foy fit vne telle inquisition es vallees de Piemont contre des femmes heretiques, que nous apelons sorcieres, qu'il en fit brusler plus de cent, & que de iour en iour il en offroit au feu comme nouuelles hosties, la plus part desquelles deuoyent estre plustost purgees par hellebore que par le feu. Ce qu'il perseuera de faire iusques à ce que les villageois eussent pris les armes pour l'en empescher, & pour faire que toute la cause fut renuoyee par deuers l'Euesque. Il dit encores apres, Et combien que quelques vns de leurs maris, dignes de foy, asseurassent qu'au temps que lon disoit qu'elles auoyent esté au ieu & à la dance sous vn Til, ils sauoyent bien qu'elles estoyent couchees pres d'eux en leurs licts: toutesfois on leur respõdoit que ce n'estoyẽt pas elles, mais le diable, lequel les trompoit ainsi, ayant pris la figure de leur femme. Et moy au contraire ie leur repliquois: pourquoy ne presumez vous plustost que le diable ait esté là auec ses mauuais anges, & qu'elles estoyent auec leurs maris? Pourquoy aimez vous mieux dire qu'vn corps ait esté en vn ieu feinct, & que vn corps phantastique ait esté couché en vn vray lict? Que faut-il icy tant augmenter les miracles, ne se monstrer pas tant theologien que conteur de merueilles, & cependant choisir la plus rigoureuse part es punitions?

Il apa-

Il aparoissoit par les actes de ces proces que tout cest apareil & toutes ces danseresses s'estoyent esuanouïes auec leurs amoureux à cause d'vne femme, laquelle nomma seulement le nom de Iesus: comment cela fust-il auenu, si c'eussent esté des corps veritables & non des phantosmes, & des iardins de Tantale? Ce que mesme Apollone Tyanee a pensé, ainsi que dit Philostrate liu. 4. & C. Cassius, comme escrit Plutarque en la vie de Brute. Car aussi les medecins disent qu'il sort de grands effects de l'esprit troublé & de l'imagination trompee: & que de là procedent les maux qu'endurent ceux qui ont les incubes & cauchemares, les enthusiastes, superstitieux, les furieux d'amour, imaginateurs, loups-garoux, Cynâthropes qui pensent estre chiēs, & autres qui toutesfois se guerissent par medecines. Ces choses semblent estre ce que Pline & les anciens nomment les tromperies des Faunes, & qu'ils ont dit se pouuoir guerir auec de la Piuoyne, tout ainsi qu'il est vray-semblable que la plus part pourroit estre guerie si ce n'estoit que communément ce sont pauures femmes, lesquelles n'ont pas la puissance de ce faire. Certainement i'adiousterois plustost foy au droit Canon & à l'explication commune des docteurs de nostre nation, touchant ceste question, que non pas à tous ces theologiens, principalement en ceste chose desia arrestee & conue au Concile d'Ancyre, chapitre 2. où il est dit que tels phantosmes sont representez aux esprits par le malin esprit. Il dit encores apres: l'infidele pense que ces choses luy auiennent en corps, & non en esprit: car qui est celuy qui n'est poussé hors de soy-mesme pendant les songes & aparitions nocturnes? Ce qui semble auoir esté ainsi escrit par sainct Augustin, au chapitre 18. du 18. liure de la cité de Dieu. Nul corps, dit-il, ne peut estre conuerty par aucun art du Diable: mais seulement c'est vn phantosme lequel se diuersifie par des especes infinies, ou en pensant ou en songeant. Et encores qu'il ne soit pas corps, si prend-il la forme des corps, cependant que les sens du corps sont endormis & opressez, si bien que pendant que les sens sont ainsi estoupez, les veritables corps sont couchez ailleurs. Et n'y a nul interest au contraire que cependant on ne rende hon-

seur à Herodiade ou à Diane. voila ce qu'escrit Alciat.

PAVL Grilland au 10. volume de ses Traitez de sorcelleries: Il y auoit vn mary, dit-il, en vn village du terroir Sabin, lequel auoit vne femme sorciere. Or auoit-on seulement soupçon & non certaine asseurance de ce crime. Car lors que son mary l'interroguoit si elle estoit de telle profession, elle le nioit fort & ferme. Mais ainsi que le bruit croissoit de iour en iour, & que plusieurs gens dignes de foy l'eussent accusee de ce meffait à son mary, disans qu'elle habitoit ordinairement auec celles que lon sauoit bien estre coulpables de sorcellerie, & qu'auec icelles elle exerçoit des meschancetez & se trouuoit es assemblees nocturnes, le mary delibera de la guetter & la prendre sur le fait: tellement qu'il commença à veiller par plusieurs nuicts attentiuement & diligemment. Il demeura enuiron douze nuicts sans dormir, obseruant si sa femme se leueroit point pour aller de nuict au ieu des diables, ou pour aller faire quelque autre sorcellerie: ce non obstant il n'en trouua iamais faute, ains il la sentit tousiours dedans le lict aupres de soy. Toutesfois il auint quelques iours apres qu'elle fut constituee prisonniere auec quelques autres femmes accusees de ce meffait: où estant interroguee & questionnee, elle confessa en fin qu'elle auoit assisté à ce ieu auec les autres femmes prisonnieres, & que c'auoit esté vn tel iour 11. du mois, &c. les autres en confesserent autant. Mais le mary pour la defense de sa femme asseuroit par serment, qu'elle estoit couchee pres de luy en vn mesme lict, en la nuict & à l'heure dont il estoit question, & que non seulemét il l'auoit touchee diligemment vne fois ou deux, mais par plusieurs: & que mesmes il auoit deuisé auec elle.

La punition de laquelle les Boulognois ont acoustumé de punir les sorcieres.

CHAP. XXI.


LES Boulognois ont acoustumé de punir les sorciers & sorcieres, les enchantemens desquels n'ont fait aucune nuisance ni aux hommes ni aux bestes, & qu'ils nomment en leur langue le strige, en la maniere qui

s'ensuit

s'ensuit. Ils les despouillent nuds iusques au nombril, & les font sortir du vieil palais mõtez à reuers sur vn asne à la queuë duquel ils ont les mains liees, & sont ainsi menez doucement par le seruiteur du bourreau. Ils leur mettent dessus la teste vne mittre de carte, où les diables horribles sont depeints, attisans le feu d'enfer auec des crocs. Cependant qu'ils sont ainsi solennellement pourmenez, le bourreau qui les acompaigne leur baille du fouët sur le dos, & sur la poictrine iusques à ce qu'estans paruenus au cemitiere des Iacopins, à l'endroit où est la sepulture renommee des Alemans, ils les descend de dessus leur asne, & sont menez par le bourreau en vne chambre en laquelle il y a vne gallerie barree de larges treillis de fer par lesquels on regarde dessus le cemitiere. Ceste chambre est destinee, comme on dit, pour les heretiques, par les moynes de ceste Eglise, lesquels sont inquisiteurs de la foy. Ils sont là dedans pourmenez par trois fois le long de la galerie dessus vn petit chariot à quatres rouës, auec leur teste timbree, & y demeurent par l'espace d'vn quart d'heure, cependant que le peuple qui les regarde se moque, crie apres, & leur iette des pierres, lequelles ne leur peuuent faire mal à cause des treillis. Cela fait on les met hors de prison, & ayans esté ainsi punis selon la qualité du forfait, on les enuoye en exil.

CERTAINEMENT ceste douceur du Magistrat de Boulongne, laquelle retient encores quelque chose de la prudence de l'ancienneté Italique, doit estre preferee infiniement à la tyrannie de quelques vns, qui les precipitent dedans le feu, de la fumee duquel ce diable n'est point moins resiouy que de la vapeur du sang innocent respandu.

O les aueugles cœurs ô les esprits aueugles!

Que les femmes doiuent estre moins punies que les hommes.

CHAP. XXI.

ON dit communement que les femmes pechent moins en vne mesme espece de delict, & qu'elles doiuent estre moins punies que les hommes: toutes choses toutesfois estans egales, à raison de l'imbecillité de

leur esprit,entendement & pensee. *L. Sacrilegii pœnam, in princ. D. ad legem & Iul. pecul. & L. Si adulterium §. Stuprum & §. Fratres. & §. Incestum D. ad L. Iuliam de adul. & cap. Sicut dignum. in princ. extra de homicid. & c. Indignantur. 32. q. 6.* là où il est dit que dautant plus faut il punir les hommes que plus il leur apartiét de vaincre par vertu,& de gouuerner la femme par bon exemple. Le texte y est. *In L. Quisquis §. ad filias Cod. L. Iul. Maie. ibi.* Car la sentence doit estre plus douce enuers celles,lesquelles à raison de l'infirmité de leur sexe &c. Et c'est ce qu'à voulu *Bald. in L. Quicunque col. 3. versi. Sed ponè statuto & versic. & in sum. cod. de ser. fug.* Erricius homme de grande prudence est de ceste opinion,comme escrit Saxon en l'histoire de Dānemarc. liure 6. Qu'il faut par plusieurs fois pardonner aux fautes des femmes, &, qu'il ne les faut punir si ce n'est que la correction n'ait peu corriger la faute. Virgile escrit aussi au 2. liure de l'Eneide,

Qu'il n'y a point d'honneur à fraper vne femme.

Pline escrit au huitieme liure de son histoire naturelle,que le lion se met en plus grande fureur contre les hommes qu'il ne fait pas contre les femmes : comme si la nature luy auoit monstré qu'il faut traiter les femmes plus doucement que les hommes. Aristote escrit aux problemes 2. & 9. chapitre 11. Pourquoy, dit-il, est ce vne chose plus inique de faire mourir vne femme que non pas vn homme, veu que naturellement l'homme est plus excellent que la femme? Est-ce pour ce que la femme est plus imbecille, & peut pour ceste cause moins faire de dommage? Car ce n'est pas vne chose honorable à vn homme de s'efforcer contre ce qui est plus infirme, mais c'est vne chose sotte & tresmechanique. Voila ce qu'il escrit & qui peut estre raporté tant à l'esprit qu'au corps, Vopisque escrit que l'Empereur Aurelian donna la vie à Zenobie, lors que les gendarmes la menoyent à la mort, pour autant qu'elle auoit vsurpé l'empire. Ce qu'il fit à cause qu'il estimoit estre vne chose indigne de faire mourir vne femme. Ce que mesme Euripide a descrit en sa Tragedie de Hecuba, Combien est-ce chose odieuse que de faire mourir vne femme : pourautant que les femmes sont aucunemét plus miserables que ne sont les hom-

mes,ainsi que luy mesme escrit en sa Tra gedie de Hercule le furieux,

Que la femme est bien plus miserable que l'homme.

A quoy s'acorde ce que Balde escrit *Consi.* 96. Le fait est tel, Charles liure 2. que la femme est plus digne de compassion que l'homme. Maintenant il faut que ie monstre de quel chastiment ie pense telles gens estre dignes.

Comment les sorcieres ayãs l'esprit troublé d'erreur par le diable, & ne faisans aucun mal à autruy, doyuent estre reduites, & quel chastiement elles meritent. Item, que toute volonté ne doit estre punie: ensemble l'explication de la loy de Moyse, & briefue responsе à quelques obiections.

CHAP. XXIII.

OR comme ainsi soit que les sorcieres ont la fantasie trompee par erreur, & sont seduites par vne peruerse institution de Satan, & que nous conoissons que veritablement elles ne font aucun mal à autruy, ains seulement par imagination : il faudra les reduire & enseigner par vne plus saine doctrine, à ce que renonçans aux tromperies du diable, elles facent derechef hommage à Iesus Christ : à ce que venans à repentance, les membres du corps de l'Eglise, qui ont esté desioincts, soyent rassemblez par vne commode liaison. Parquoy il faudroit en ce cas, que quelque fidele dispensateur des mysteres de Dieu s'efforçast que la brebis perdue fust ramenee à la bergerie de Iesus Christ. Les communes & publiques prieres seruirõt aussi de beaucoup en ce cas, pourueu qu'on les face de bon cœur & auec grande affection. S. Iaques donne en cest endroit vn aduertissement fort Chrestien. Mes freres, dit-il, si quelcũ d'entre vous s'est destourné de la verité, & que quelcun l'ait conuerty, qu'il sache que celuy qui aura fait conuertir vn pecheur de la voye d'erreur luy sauuera son ame de la mort, & luy couurira la multitude de ses pechez. Or l'heresie n'est seulement apuyee en l'erreur par lequel quelcũ adhere à la doctrine des diables: mais Iaques.5.

aussi elle consiste en la confiance que lon a en soymesme, en la bombance & obstination pertinace, lors que lon ne veut receuoir aucune admonition : car l'heretique, qui confesse son erreur & la seduction de son esprit, merite tousiours remission & pardon, selon le cõsentement des anciens peres & selon la douceur Chrestienne. Car comme dit Seneque, Celuy-la est innocent, lequel se repent d'auoir peché. Nous lisons aussi en l'Eclesiastique : Il a donné la voye de iustice à ceux qui ont fait penitence. Parquoy l'amende pecuniaire peut estre imposee aux femmes ainsi trompees par le diable, lesquelles se reconoissent : pourueu qu'elles en ayent la puissance, & quelles soyent cõfermees es fondemens tressaints de la foy Chrestienne : pourueu aussi que ceste amende soit apliquee aux pauures : ou bien telle que de raison, & selon la grandeur & nature du delict, & non pas vne punition de mort. ou bien si vous voulez les condamner à l'amende telle que les Papes l'ont ordonnee selon la taxe de leur penitenciaire, ie ne m'y oposeray pas. Nous lisons en cest endroit que la femme enchanteresse, apres auoir renoncé ses superstitions, est taxee en chacun de ces cas susdicts à six deniers d'or & deux Ducats. Et quant à moy ie n'iray point au contraire, si selon la coustume obseruee en la Republique, pour le repos d'icelle, on les bannit pour quelque temps iusques à ce qu'elles ayẽt fait preuue de vraye conuersion, & par innocence de vie, d'estre fideles, & de perseuerer en ceste fidelité. Ie n'empesche point aussi qu'apres cela on ne leur donne liberté. Telle soit la peine de leur temerité de ce qu'elles n'ont assez constamment resisté aux persuasions & tromperies demoniaques: mais qu'aucontraire elles y ont consenti.

In Thyeste

Eccles. 17.

QVE s'il y a quelqu'vn qui contentieusement vueille soustenir que la volonté doit estre punie plus seuerement, ie le prie qu'il distingue premierement la parfaite volonté de l'homme sain, laquelle a commencé d'agir auec le sens de l'esprit troublé, ou bien, si voulez, d'auec la volonté corrompue d'vne personne qui est hors du sens, auec laquelle le diable se iouë par son œuure, comme s'il estoit en la puissance d'autruy. Tel vice de volonté pourroit estre aussi imputé aux melancholiques,

Que toute volonté ne doit estre punie.

liques, fols, & petis enfans, ausquels facilement on fait acroire qu'ils ont fait cecy ou cela, & mesmes l'imaginent faussement en eux: encores que Dieu qui conoit les reins & le cœur ne permette qu'ils soyent punis egalement, comme les autres qui ont l'esprit libre: cela donques se doit encores moins faire par les hommes. Mais si on me demande quelle opinion i'ay de ceux que lon dit esmouuoir les elemens, troubler l'air, faire venir vne grande pluye & calamité sur les bleds & sur les vignes, & pour le degast des autres choses: Ie respódray ce que i'en ay ia dit au troisieme liure, chapitre seizieme, où i'ay mieux aimé poursuiure ceste matiere d'vn droit fil, afin d'en auoir plus certaine asseurance & intelligence, que les separant d'ensemble laisser le lecteur en suspens.

Refutation de quelques obiections mises en auant contre le chapitre precedent.

CHAP. XXIIII.

LON opose à ce que nous venons de dire la loy de Moyse au vingtdeuxieme chapitre d'Exode, laquelle a esté ainsi traduite par les septáte: tu ne lairras point viure les empoisonneurs, ou empoisonneresses, comme aussi les Rabbins prennent ce mot au genre feminin, & entendent celles qui tuent par poison: & n'en faut imaginer d'autres que celles que Moyse & ceux de son téps ont conu. Quant aux femmes que lon apelle communément sorcieres, on n'en oyoit point parler du temps de Iesus Christ, encores moins du temps de Moyse: & pour le regard des enchanteurs dont l'Escriture fait mention, ce sont magiciens infames que nous auós depaints de leurs couleurs par ci deuant. Pource i'ay differé l'explication de ceste loy de Moyse au 26. chapitre ci apres, où ie parle de la punition que meritent les empoisonneresses. Or dautant que plusieurs ne se contêtent de ceste exposition que nous donnons au passage de Moyse, ains taschent par tous moyens de comprendre en icelle loy les sorcieres dont est question: ie respon qu'on ne fait

1. Obiectió prise de la Loy de Moyse.

point de loy cōtre vne chose qui ne se trouue point en la nature des choses. Dauantage, il n'est pas seant que ie me laisse si inconsiderément arracher la translation des septante, qui sans doute ont bien entendu l'Hebrieu qui estoit leur langue maternelle, & la Grecque semblablement. Le grand sacrificateur Eleazar en choisit six de chasque lignee, auec vne grande deuotion & par l'adresse du S. Esprit, lesquels il enuoya en Alexand. au Roy Ptolemee Philadelphe, pour traduire fidelement en Grec les liures de Moyse. Il ne faut pas si hardiment reuoquer en doute, & accuser d'erreur vn œuure sainct, paracheué heureusement à l'aide de Dieu, & que les Peres anciens ont grandement estimé, à cause du grand nombre des interpretes & de leur mutuel consentement: & qui meritent qu'on leur aiouste autant de foy qu'à Elie Leuite, ou à quelques autres Rabbins de nostre temps.

S. Ierosme en la preface sur le 2. des Chron.

Philo en la vie de Moyse.

Tertull. en l'apol. contre les Gētils.

Si la dessus pour maintenir leur opinion, ils s'arrestēt au mot Grec *Pharmakous*: qu'ils se souuiennent que toutesfois & quantes que *Pharmakos* se prend en mauuaise part, tousiours il signifie venin & medicament venimeux, & que ceux qui taschent de nuire par tels medicamens sont appellez *Pharmakous* en Dioscoride. Galien & en tous les auteurs Grecs. S. Ierosme traduit empoisonnemens le mot *Pharmaka*, que lon tourne ordinairement fards, dōt Iesabel se para. 2. Rois. 9. Ce qui me fait suyure ceste opinion est Iosephe Hebrieu de nation, qui en l'aage de quatorze ans auoit ia acquis tel renom à cause de sō esprit & solide sauoir, que les sacrificateurs & principaux de l'Eglise de Ierusalem luy demandoyent resolution des plus dificiles passages de la loy: & n'estoit pas seulement le premier en la conoissance de sa langue maternelle, mais aussi auoit tellement profité, es autres langues & sciences, specialement en l'estude de la langue Grecque, qu'on le peut comparer à Philo. Iceluy donc s'accorde auec les septante interpretes, expliquant au 4. li. des Antiq. Iudaiq. l'intention de Moyse & des septante, touchant les empoisonneurs, purement & simplement comme s'ensuit. Que personne des Israelites n'ait aucun venin mortel, ni preparé pour vsage nuisible: si on trouue qu'il en ait, qu'il soit puni de mort & souffre ce qu'il eust fait à ceux ausquels il auoit prepa-

té le venin. On lit le mesme en la loy Cornelia, de *Sicariis & veneficiis*: Celuy qui aura brassé, vendu ou gardé de la poison pour tuer vn autre, qu'il soit puni. Vous ne trouuerez entre les loix de Moyse autre loy contre les poisons & de la punition des empoisonneurs, qu'en ce passage de Iosephe, qui est conforme aux autres ordonnances de Moyse contenues es vingtvn & vingtdeuxieme chapitres d'Exode. Dauantage, il ne faloit pas que ceux qui veulent que lon traite si rudement les sorcieres dont est question confondissent ces mots de magiciens infames, deuins & augures, specifiez en Exode, chap. 7. 8. 9. Leuit. 19. Deuteron. 18. & en d'autres endroits, & que nous auons distinguez au premier chapitre du second liure.

ff. liu. 46. tit. 8.

DAVANTAGE, si nous voulons ioindre le nouueau Testamét au vieil, nous trouuerons au 9. cha. de l'Apoc. que le mot de meurtrier, comme general, est mis en premier lieu, puis les empoisonnemens: ce qui est repeté es 18. 21. & 22. chapitres. Item S. Paul au 5. chap. de l'epistre aux Galates distingue l'empoisonnement d'auec le meurtre. Les Allemans ont traduit le mot Grec *Pharmakia* sorceleries: mais les Italiens & les Frãçois l'õt mieux exprimé, car proprement il signifie empoisonnemens: & si l'Apostre eust entendu parler de sorcellerie, il eust mis vn autre, ou repeté le mot allegué par luy au commencement du troisieme chapitre de ceste mesme epistre, ô Galates mal auisez, qui vous a ensorcellez que vous n'obeissiez à la verité?

IE n'ignore pas que le mot Hebrieu *Mechassepha* & *Mechassephim*: item les Grecs *Pharmakon* & *Pharmakia* se prennent quelquesfois plus au large, & s'estendent iusques aux arts magiques, comme ie l'ay monstré au second chapitre de nostre 2. liu. mais ce n'est à autres arts magiques qu'à celles d'alors: car les actes des sorcieres dont est question sont tout autres que ceux des magiciens dont Moyse & l'Escriture saincte font mention. Quant aux vrayes histoires escrites en ce temps là, vous n'en sauriez rien tirer de ferme. Ce que les Poëtes en ont escrit depuis sont autant de fables & mensonges: comme il a esté tousiours permis à telles gens de discourir à plaisir & dire ce qui n'est ni ne sera: tesmoins Virgi

le en sa pharmaceutrie & au 4.liure de l'Eneide. Ouide au 7.de la metamorphose, Horace au 5.liure des Epodes Tibulle en la 2. Elegie du 1. liure, & autres qu'on peut voir au 1.chapitre de nostre troisieme liure: comme aussi au 16. chap. du mesme liure nous auons respondu à la loy des douze tables touchant l'enchantemét des bleds. Le mot *Mechassephim* contenu au 7.chap. d'Exode, verset 7. monstre que sont entẽdus ces imposteurs qui par enchãtemens & autres arts illicites vsitees entre les Egiptiens, presentoyent en aparẽce quelques choses deuant les yeux des incredules, lesquelles n'estoyent rien. Mais les sorcieres, dont est question, ne sauroyent faire cela quand elles le voudroyent faire: & ie suis content de m'en raporter à l'essay. En tous les autres endroits de l'Escriture, où ce mot se trouue (comme on le lit en treize autres passages de la Bible) asauoir en Exode chapitre 22.verset 17.en Deuteronome, 18.10. au second liure des Rois, 16.22.au second liu.des Chroniques 33.6.12.en Isaie 47.9.12. en Ierem. 27.8. en Daniel 2.2. en Michee 5.12.en Nahum 3.4. en Malachie 3.5. Item les magiciens infames & leurs actes. Quant au passage du 22. d'Exode, nous n'en sommes point en debat. Ce que S. Ierosme attribue des enchantemens à Iesabel, & les autres des sorcelleries: on ne lit point qu'elle ait esté magicienne, mais quelle a tué les Prophetes, fait lapider l'innocent Naboth qui n'auoit pas voulu vendre sa vigne, fait idolatrer son mari Achab Roy d'Israel, mangé des viandes sacrifiees aux idoles, & paillardé auec les dieux estranges. On void de la que le mot *Mechassephim* signifie diuerses meschancetez en l'Escriture. Dauantage il aperra par les autres passages sus declarez qu'il est attribué pour la pluspart aux deuins exposeurs de songes, augures & à telles gens, les arts desquels sont du tout inconus aux sorcieres dont nous parlons. Si donc on ne veut entendre par ce mot les empoisonneurs, ie suis content qu'on le rapporte aux magiciens infames qui meritent d'estre exterminez selon les loix.

DERECHEF on replique que les magiciens doyuẽt estre mis à mort, & que les sorcieres sont de ce nombre: par consequent ne doyuent estre espargnees. I'accorde que les magiciens doyuent estre executez à mort, & ie

l'ay ſufiſamment prouué en mes liures: mais ie nie que la conſequence ſoit receuable, attendu qu'il y a grande difference entre les magiciens & les ſorcieres, comme ie l'ay monſtré ci deuant. Outreplus les magiciens ont d'eux meſmes le commencement de l'aprentiſſage de leur art, ayans cerché les precepteurs & les liures, eſtans pouſſez à cela par la curieuſe inclination de leur propre nature: mais les ſorcieres ont leur commencement d'ailleurs, car elles ne cerchent pas ceſte inſtruction, elles n'ont ni ne pourchaſſent d'auoir vn precepteur: & ci deſſus il a eſté ſufiſamment monſtré comment le diable s'inſinue en elles comme inſtrumens propres à ſes impoſtures.

FINALEMENT, quant à ce que les aduerſaires alleguẽt qu'au temps preſent le Magiſtrat doit faire mourir tous ceux dont les forfaits apartenans aux mœurs ſont iugez dignes de mort par Moyſe: combien que ceſte queſtion ne concerne le point de noſtre different, toutesfois on ne me la ſauroit perſuader par viues raiſons. Car Moyſe condamne à mort celuy qui aura porté faux teſmoignage: que la fille fiancee ſoit lapidee ſi elle eſt trouuee corrompue: que celuy meure qui aura tué vn larron entrant de iour en ſa maiſon: & y a pluſieurs autres exẽples de meſme rigueur, qui ſont auiourd'hui moderez. Pour ceſte cauſe auſſi quand les Scribes & Phariſiens vouloyent, ſuyuant la loy de Moyſe, lapider vne femme ſurprinſe en adultere, quelle ſentence entendirent ils de la bouche de Ieſus Chriſt noſtre Sauueur? Celuy de vous qui eſt ſans peché, prenne la premiere pierre pour lapider ceſte femme. Il la garentit de la rigueur de la loy (auſſi n'eſtoit il pas iuge pour la condamner, & n'aboliſſoit les loix Moſayques en fermant ainſi la bouche aux Phariſiens, & deſcouurant à eux meſmes leur hypocriſie) & meſmes luy fait miſericorde, & laiſſe vn exemple de compaſſion à tous particuliers qui n'ont le glaiue en main pour chaſtier le peché.

Deuter. 19.
22.
Exod. 22.

LE ſecond argument ſur lequel partie aduerſe ſe fonde le plus, eſt, que les ſorcieres font alliance auec Satan & renoncent le vray Dieu. Combien que i'aye amplement reſpondu à cela ci deſſus au troiſieme liure, chap. 3.4. i'adiouſteray encor quelque choſe: & premieremẽt

2. obiectiõ, que les ſorcieres font alliance auec le diable, & renoncent Dieu.

ie demanderay, comment vous sauez qu'elles ayent fait alliance auec le diable. Vous m'accorderez que vous n'y estiez pas present, & que n'auez oui dire à gens de foy quils l'ayent veu. On le sait donc par la confession de ces pauures vieilles stupides & troublees. Or ceste confession est faite par contrainte ou volontairement: si c'est par contrainte, la confession est imparfaite & de nul poids, ayant esté arrachee par les insuportables tourmés de la torture. Y a-il chose plus dãgereuse en tels & si enuelopez afaires, ou il n'y a point de tesmoins, depẽdre seulemẽt de la cõfession tiree de la bouche d'vne vieille radotee. I'estime que vous n'insisteriez pas dauantage si vous leur auiez veu verser de l'huile bouillante sur les iãbes, les brusler sous les aiselles auec des chãdelles allumees, & tourmenter d'infinies autres sortes de tourmés barbares & cruels ces pauures vieilles, comme nous l'auons veu en plusieurs, trouuees innocentes, & qui ont esté deliurees aussi, & leur innocence aueree par nostre moyen. Si elles confessent volontairement, ou bien ce sont choses impossibles, comme d'auoir fait tomber la gresle, volé par l'air, esté transformees en bestes, auoir eu la compagnie charnelle des diables, & autres choses semblables: ou bien ce sont choses possibles, comme d'auoir voulu empoisonner quelqu'vn, ce que toutesfois elles n'auront pas executé: ou bien elles confessent ce qui a esté fait & qui est auenu à la verité, comme qu'en tel endroit vn homme est tombé malade, vn enfant est mort, les bleds & vignes ont esté tempestez. On ne les peut punir de ce qu'elles confessent touchant les choses impossibles: car ceste confession est fausse. Vne confession legitime doit contenir verité & possibilité. La seconde confession, asauoir donné de la poison qui n'a point fait de mal, est fausse aussi: car elle n'a point eu d'efect. la troisieme est imparfaite & debile, pource que par l'euenemẽt de la chose, il imprime quand & quand en la fantasie de ces miserables qu'elles ont commis ce que luy mesmes a fait ou qui est auenu naturellement.

VOILA l'escueil auquel s'aheurtent plusieurs iuges trop hastifs & sanguinaires, ne pouuans aperceuoir la sophisterie du diable, qui fait croire vne chose estre cause d'vn effect laquelle toutesfois ne l'est pas. Certaine-

ment cela monstre assez que leur phantasie est abruuee d'vne vaine persuasion, que franchement & volontairement elles confessent souuentesfois auoir fait ces alliances & merueilles susmentionnees : car si elles auoyent quelque esprit rassis, elles ne confesseroyét pas quelque fois si promptement, veu qu'il y va de leur vie. Et ce qu'on allegue que les sorcieres couurent tousiours soigneusement leurs fautes, & nient si obstinément ce que elles ont fait, que tant qu'elles peuuent souffrir de tortures elles ne confessent rien : cela ne se trouuera pas. Car moy mesme ay souuent veu le contraire, & que sans leur donner aucune torture elles confessoyent de leur bon gré auoir fait des choses non faites, que la nature des choses ne pouuoit porter: brief qui estoyent du tout impossibles. Cela me fait penser que ceux qui disputent ainsi parlent de choses inconues, ou dont ils ont bien legere experience : dautant que si les sens des sorcieres n'auoyent esté ensorcellez, telle confession ne sortiroit pas de leur bouche, elles supprimeroyent telles meschancetez & ne s'en glorifieroyent pas. Quant à ce que par fois elles endurent tant de tortures & questions extraordinaires, cela vient de ce qu'on veut qu'elles confessent des choses à quoy elles n'ont iamais pensé.

MAIS auant que passer plus outre, ie veux rembarrer par leurs propres armes ceux qui sont d'auis contraire au mien, & faire qu'ils reconoissent que ceste alliance est imaginaire & illusoire. Les sorcieres confessent que elles volent par l'air, sont transformees en bestes brutes, sont venir la gresle, & par imprecations attirent des maladies sur quelques vns. Elles afferment cela d'vn esprit si posé, ce semble, qu'à peine en oseroit on douter. Toutesfois i'ay monstré, & vous l'auouez auec moy, que tout cela est vain & fardé d'illusions diaboliques. Si ces choses sont fausses, pourquoy doit estre vray le reste qu'elles confessent, comme d'auoir renoncé Dieu, fait alliance auec le diable, commis des meurtres & autres tels crimes, & tout plain de folies? Car si elles confessent ceci de sens rassis : pourquoy auront elles l'esprit troublé en la confession des autres choses? ou si en la premiere confession la fantasie corrompue s'est abusee : pourquoy en la seconde aura elle mieux rencontré? Elles disent tout

cela en vne mesme sorte, conionctement, separément, auec mesme contenāce & façon de faire. Ie say bien en quoy se trompēt ici les gens de bon esprit. Ils voyent en ces confessions des choses impossibles, & partant ils les estiment fausses & vaines, cōme ie fay: mais quant aux choses possibles, & que les sorcieres confessent auoir faites, ils concluent qu'elles ont esté faites. Mais ils ne considerent pas la fallace de Satan, qui d'vne chose possible en veut inferer vne impossible. Or il n'est pas besoin se trauailler beaucoup à refuter cela: car on sait que l'argument du pouuoir à l'effect (*a posse ad esse*) n'est pas ferme: & il faut qu'en responses pertinentes les choses subsequentes soyent conioinctes aux precedentes.

3. obiectiō de la confession des sorcieres.

CONSIDERONS encor quelque chose dauantage sur ce point. Quand on fait mourir les sorcieres, ou elles perseuerent en l'alliance du diable, sans implorer la misericorde de Dieu: ce qu'auenant, ie di qu'il ne les faut pas faire mourir si soudain, autrement les iuges seront cause de la perte de l'ame auec le corps. Si elles demandent patdon à Dieu, & qu'elles n'ayent osté la vie à personne, i'estime qu'elles sont dignes de compassion & que le suplice ne doit pas estre si rigoureux. Or la plus-part des sorcieres, auant qu'estre bruslees, inuoquent le Dieu eternel, luy demandent miserciorde, l'apellent souuent à tesmoin de leur innocence, & adiournent leurs iuges à comparoir en personne deuant le siege iudicial d'iceluy. Ie demande, puis que selon vostre auis, elles sont rendues esclaues de Satan, d'ou vient ceste repentance? ce n'est pas du diable, car il n'est pas si peu rusé que de repugner à soy mesme. Elle vient donc de Dieu. si Dieu reconoit & reçoit ceste ame, pourquoy, vous iuges, estes vo⁹ si impiteux que de ruiner le corps, qui n'a fait mal à personne: veu que ceste creature n'a point delinqué contre vous, & que vous n'auez aucunes assizes au siege iudicial de Dieu. Mais ie vous proposeray ici le sage auis d'vn Theologien de nostre tēps lequel ie ne nōmeray point, afin de n'irriter personne. Vn ieune escolier afligé de poureté estoit tombé en desespoir, & de volonté deliberee auoit donné son ame au diable, pour en prendre possession au iour conuenu entre eux. Ce iour venu le Theologien susmentionné

mena

mena cest escolier au téple, & pria Dieu pour luy auec quelques autres gens de bien, & guerit l'ame de ce pau ure afligé. Ainsi, quãd les sorcieres se seroyent reuoltees de la vraye foy, il ne les faut pourtant faire mourir en cest estat, mais les ramener au droit chemin par sainctes exhortations: or estãs prisonnieres elles reconoissent & inuoquent le vray Dieu eternel, encores plus lors qu'el les sont en la torture & au supplice. Il n'y a pas long temps qu'vne d'entre elles recommandoit son ame à Dieu iuste iuge & misericordieux, dautant qu'elle pensoit estre noyee au Rhin, lors qu'on l'y iettoit pour essayer si elle reuiendroit au dessus de l'eau, sans aller au fond: qui est l'espreuue à laquelle lon pense conoistre les sorcieres. Mais au 20. chapitre de ce liure, iay monstré la vanité de telle experience.

Av surplus, ie ne permettray pas à ceux qui sont d'auis contraire, de sauter par dessus les plus preignantes raisons qu'on leur peust mettre au deuant, pour s'atacher à quelques legeres obiections. Pourtant arrestõs nous ici pour considerer vn peu plus amplement l'exemple de S. Pierre, qui ne renia pas seulement, ains abiura Iesus Christ son maistre, qui l'en auoit aduerti peu au parauant. Car ce n'est pas assez de dire que S. Pierre a fait ce mal par infirmité. Quelle est ceste infirmité? ie n'estime pas que ce soit infirmité de la chair, attendu que c'est la tyrannie & force d'icelle qui fait que nous pechons: c'est donc infirmité d'esprit. Ie me aideray de ceste response pour excuser les femmes dont est question. Mais afin que vous sachiez que le peché de S. Pierre n'a pas esté petit, vous m'acorderez que les pechez ne sont pas egaux, & que l'vn est plus grief que l'autre. Cela presuposé, ie demande premierement, si le peché que commet vn grãd personnage & esclairé de plusieurs dons du S. Esprit n'est pas plus grief que le peché de quelque simple homme & pauure pecheur? Car tant plus haut quelcun est esleué, plus perilleuse & horrible est sa cheute, que s'il estoit en degré plus bas. Secondement ie demande, si celuy qui est pres d'vn prince qui l'a honoré de grans estats, & enrichi de plusieurs biens, ne fait pas plus grand mal en le renonçant, qu'vn autre pauure qui en seroit loin? N'est-ce pas chose plus

Matt. 26. *Marc.* 14. *Luc.* 22. *Iean.* 18.

abominable que le lieutenant d'vn prince se retire arriere de luy que si quelque simple soldat l'abandónoit? En troisieme lieu ie demande, si vn pasteur qui offensera Dieu n'est pas plus inexcusable tant pour tant, à cause de la personne qu'il represente, & pour le scandale que quelque particulier du troupeau? Pour le quatrieme, vn peché sera-il pas estimé plus indigne, ou se rencontrent plus d'alechemés, que là ou il y en a moins En cinquieme lieu, la note de peché est-elle pas plus difforme en celuy qui ayant esté auerti peu auparauant neantmoins ne se donne point garde de mal faire? finalement ie demande, si c'est moindre peché renoncer auec execration & par trois fois Iesus Christ, à la simple interrogation de quelques valets & seruantes: que si quelqu'vn fait le mesme estant aueuglé par les diuerses persuasions de Satan? I'estime que vous m'accorderez ces propositions: cócluez donc vous mesmes. Or ie prie le lecteur d'estimer que ie n'ay mis ces choses en auant pour exagerer le renoncement de l'Apostre S. Pierre, ains pour reprimer ceux qui attribuent tant à leurs propres forces, au lieu de se souuenir que c'est la seule grace de Dieu qui empesche qu'à tous momens nous ne renonçons le nom de Iesus Christ. Item, que comme l'Apostre par sa repentance a obtenu pardon & misericorde de son horrible forfait, ainsi que ceux qui ont esté seduits du diable & tous autres s'asseurent de pouuoir obtenir misericorde de Dieu, encores que par plusieurs fois ils se soyent destournez de luy.

4. obiectiõ de la marque des sorcieres.

QVANT à la marque, sur laquelle on insiste tant, il seroit malaisé de prouuer que le diable l'ait empraint e. Si les sorcieres le confessent, il faut ioindre ceste confession auec les autres precedentes de l'imagination deceuë. Mais posons que le diable les ait marquees comment prouuerez vous que l'impression d'vne telle marque merite le feu? Ce qui a esté marqué sans endommager autrui, peut estre osté de mesme. Vous repliquez que par ceste marque le renoncement de Dieu est conferme. Ie vous demande d'ou est venue ceste persuasion de renoncement? Est-ce de l'instinct du diable? Il y a bon remede: que par bonne & Chrestienne instruction la pauure abusee soit amenee à ce point que de donner le libel-

le libelle de diuorce à Satan, embrasser la vraye religion, retourner humblement au giron de l'Eglise: & s'il y a quelque trace de ceste marque Satanique qu'on l'arrache, & qu'on marque vne croix au lieu, ou qu'on l'imprime mesmes auec vn fer chaud, s'il est besoin, en luy enioignant de faire & monstrer vne penitence publique, & la condamnant à quelque amende arbitraire ou autre satisfaction, selon la qualité du delict. Estant remise sus, qu'on prie Dieu continuellement pour elle, & qu'on ne l'enuoye pas ainsi soudainement au feu, sinon qu'elle eust commis quelque autre insigne forfait, & touché à la santé & vie de quelques vns, à l'occasion de quoy elle eust merité ce suplice. Car ce contract passé entre Dieu & les hômes, & depuis violé par l'homme, ne doit pas estre estimé si tost crime deuant les iuges du monde, si le prochain n'y a esté endommagé. Car quiconque fait peché, il est du diable, dit sainct Iean, & pourtant il se destourne de l'alliance contractee auec la maiesté diuine.

Au demeurant, il a esté monstré tant de fois & par tant d'argumens, & par plusieurs passages de S. Augustin, du Decret, & d'autres auteurs, es 8.9.10.11.14.15.16, 22.26.27.30.34. du 3. liure, & par ci par la es autres liures l'imagination des sorcieres estre corrompue, que celui qui n'en iuge, semble aimer mieux demeurer aueugle en plein midi, que de receuoir la pure & simple verité.

5. obiectiõ: que les sorcieres sont idolatres.

Derechef, afin de ne rien laisser qui puisse tirer les sorcieres au suplice, on amasse ça & la ie ne say quels argumens pour conclure qu'elles meritent la punition deuë aux idolatres. Mais il seroit malaisé de me prouuer qu'elles soyét idolatres. Car ie ne reconoi autre idolatre sinon celuy qui en son esprit reçoit asseurément & aprouue quelque chose autre que Dieu, de laquelle il espere & s'asseure obtenir salut: comme il y a vne infinité d'idoles entre les Payens & faux Chrestiens, ausquelles on se fie en delaissant le vray Dieu, item si quelqu'vn attache tellement son cœur a l'argent ou à quelqu'autre creature, qu'il ne se soucie plus de la protectiõ de Dieu, ou le mesprise, & qu'il mette la creature au lieu du createur. Mais ces miserables femmes ne cerchent ni n'attendent salut du diable: seulement il a cor-

rōpu les organes de leur imagination, & les a tellemēt ensorcelees qu'elles estiment faire par son moyen de grands maux ou des folies estranges, qui sont impossibles en l'ordre de nature, ou qu'elles ne sauroyent executer pour la foiblesse de leurs corps & esprits: encores qu'elles maintiennent & confessent les auoir faites, tant le diable les a abesties. S'il faut appeler idolatrie telle illusion ie ne say pas à quelles enseignes. Et si vous insistez, que les idolatres doyuēt estre mis à mort, pourrez vous exempter du suplice du feu ceux qui d'entendemēt sain, en temps de necessité, ont recours à l'or, à l'argent, au bois, à la pierre, & à ie ne say quelles autres idoles & choses abominables & defendues, desquelles ils attendent & demandent secours & salut temporel & eternel.

6. obiectiō que les sorcieres sont apostates.

AFIN aussi que ceste action criminelle poise dauantage ils adioustent que la sorcellerie est vn apostasie. Mais lon ne peut accuser d'Apostasie sinon celuy qui s'est entieremēt reuolté de la doctrine & religiō Chrestienne, & qui non seulement maintient obstinément l'impieté, ains aussi combat orgueilleusemēt la verité. Mais les pauures sorcieres rassottees, que i'estime deuoir esté traittees plus doucement, au lieu de vouloir maintenir l'impieté, estans admonestees de se repentir & en faire protestation publique, souffrent d'estre instruites & retirees de leur erreur. L'eglise ne leur ferme point la porte, veu qu'à elle apartient de censurer ceux qui se sont retirez pour vn temps arriere d'elle.

7. obiectiō: que les sorcieres sont homicides.

DAVANTAGE lon acuse les sorcieres d'estre homicides. Ie suis d'auis si elles sont conuaincues d'auoir fait mourir quelqu'vn, qu'il les faut mettre à mort cōme la loy de Dieu & le droit de Moyse le requierent. Or vous confessez qu'elles presentent des choses qui ne sont point nuisibles: puis donc que ces choses ne nuisent aucunement, encores moins tueront elles: & partant ces femmes dont il est question ne sont point homicides. Par consequent aussi ne peut on les faire mourir en cest esgard. Si vous dites qu'elles ont eu la volonté & resolution de tuer, combien que l'effect ne s'en soit pas ensuyui: encor que i'estime auoir suffisamment respondu à cela sur la fin du chapitre precedent,

toutesfois ie vous repliqueray que le peché de la volõté est voirement puni de Dieu, non pas du magistrat, qui n'a que voir sur les affections cachees, & qui ne se sont manifestees par circonstances sur lesquelles vn proces puisse estre fondé: autrement il faudroit tous les iours trainer au suplice vn millier de personnes qui en leurs cœurs ont voulu & veulent mal de mort à leurs prochains.

8. obiectiõ, que les sorcieres ont la compagnie des diables.

On maintient aussi que les diables ont compagnie charnelle auec les sorcieres, & que durant ces vilains comportemens elles demandent familierement aux diables ce que bon leur semble, & en tirent response. Combien que cela ait esté si sufisãmmẽt refuté ci dessus que ie ne m'estonne pas tant de la vaine confession de ces ensorcelees, que de la folle opinion des aduersaires: toutesfois ie leur respon derechef en trois mots, que le diable est vn esprit qui n'a chair ni os, requis en l'œuure venerien, ensemble les instrumens de generation & la matiere, engendree des esprits vitaux & du sang humain. A ce propos sainct Augustin nie que le diable puisse quelque chose qui ne se puisse faire par instrumens naturels. I'ay monstré que cest acte estoit vne illusion, encor que quelques vns maintiennent qu'il ait esté vrayement & realement acõpli: comme les danses & banquets auec les diables, & ie ne say quelles autres folies & impostures refutees par plusieurs argumẽs au 3. li. pourtant c'est peine perdue, à mon auis, de disputer plus long temps & discourir sur des chimeres & chasteaux en l'air. Toutesfois, afin d'exagerer le crime de ce qui est auenu en songe & par imagination & pour en agrauer la punition, ils font vne conference d'iceluy auec vne meschanceté execrable & executee de fait: asauoir que si celuy qui aura eu afaire auec vne beste, merite d'estre mis a mort, selon la loy de Moyse, combien plustost doit estre cruellement exterminé celuy qui aura eu la compagnie du diable? C'est vn argument prins du moindre au plus grand: mais ie le renuerse & tourne au contraire, à bon droit, asauoir d'vn crime imaginaire & frauduleusement imprimé en songe par l'artifice du diable, à vne vilenie horrible executee de fait. Quant à ce que quelques vns disent que souuentes-

fois le diable a prins la forme d'vn chien d'vn bouc,ou d'autre semblable beste brute, ou s'est fourré dans le corps de ces bestes, & qu'il vient aussi trouuer les sorcieres & a leur compagnie: i'estime que cela doit estre tenu aussi veritable que les histoires ou vrayes narrations de Lucian. De fonder vn proces criminel & dresser vne sentence de mort sur tels absurdes raports ce n'est point a faire à gens bien auisez: car il faut auoir des preuues plus claires que le iour.

9. obiectiõ de la transformation des sorcieres. OVTRE ce que dessus, quand ces vieilles edentees confessent franchement que par la vertu d'vn onguent, ou (si vous voulez) par l'art du diable, elles ont esté soudainement & veritablement changees en louues, puis ont reprins leur premiere forme par le moyen d'vn autre onguent:qui sera l'homme si peu honteux de vouloir soustenir qu'il y a de la transformation par effect? si ie monstre qu'vn profond sommeil a esté attiré par la force & proprieté de quelque onguent, & que durant iceluy le diable a imprimé en l'imagination telles semblances,qui pourra nier que l'imagination soit demeuree lors en son entier?La refutation de tels argumens se trouue en diuers endroits de cest œuure mien: & si ce n'est resuer que de maintenir telles opinions,ie confesse que ie ne say que c'est de iugemét & de raison. Pourquoy confesseray-ie estre veritable ce que nature ne peut souffrir, ce qui n'a onc esté,& qui ne peut iamais estre?

10. obiection que les sorcieres en attirent de autres à leur secte. IL ne faut oublier vne autre obiection, que les sorcieres attirent d'autres gens à leur cordelle. Veu que leur imagination est trompee,comment peuuét elles tromper les autres? sinon que vous disiez qu'elles trompent en contant & tenant pour choses vrayes les songes que le diable a imprimez en leur fantasie. Et encores ces songes là n'auiennent pas souuent, encores qu'elles cõfessent le contraire: comme aussi elles maintiennent pour veritables plusieurs choses qui leur sont aparues en songes seulement. Or toutes celles qui sont ainsi ensorcelees ne reconoissent autre maistre de toute ceste illusion que le diable,qui se iouë ainsi d'elles par ses impostures. Au reste leur leurdise & aage stupide monstre quelle dexterité & verité lon peut estimer que

elles

elles ayent pour en seduire d'autres. Si aussi lon regarde de pres les choses que les maistresses & disciples confessent s'estre passees en leurs conferences, on y trouuera tant de folies, repugnãces & pieces descousues, qu'il sera aisé de iuger qu'elles soyent folles, agitees & possedees de l'esprit malin, voire que Satan parle en elles, si sans preiugé, sans passion, sans arrest à opinion contraire, lon veut simplement peser la verite des choses. Mais vous repliquerez, qu'en faisant l'alliance elles ont promis de procurer que d'autres se mettent de la secte. I'ay dit & redit, prouué & approuué par plusieurs tesmoignages, que ceste alliance est imaginaire, & que là sont meslees diuerses conditions du voler des vieilles, de la compagnie charnelle du diable auec elles, de leur transformation en bestes brutes, & d'autres choses repetees tant de fois, lesquelles vous mesmes confesserez estre fausses & imaginaires.

C'EST merueille aussi que pour rendre le proces criminel, on adiouste que les sorcieres aprennent des arts illicites & monstrueux, ce qui ne se trouuera pas: car ce sont vieilles radottees, ignorantes iusques au bout, folles & abruties, & apres auoir esté pipees de Satan par quelques aparitions, ombres illusions & vaines imaginations, elles s'apuyent là dessus, puis elles estiment veritable tout ce qu'elles ont songé. On presse fort cest argument, afin que ces miserables ensorcelees puissent estre plus aisément prinses au filé & condamnees par la sentence contenue en la loy *Multi. C. de maleficis & Mathematicis.* Pour response, i'ay monstré ci deuant, au 34. chapitre du 3. liure & le monstreray encore ci apres que cela ne les cõcerne point. Ceux qui se sont meslez de la magie, & de telles sciences profanes & curieuses ont esté magiciens infames, qui en auoyent des liures condamnez à bon droit d'estre mis au feu, selon ce que S. Paul a pratiqué, Act. 19. Moyse & les loix imperiales cõdamnent à mort tels magiciens.

11. obiectiõ que les sorcieres sont magiciennes.

A ce que dessus apartient ce qu'on allegue que les sorcieres peuuent tuer vn homme par imprecations, execrations charmees, inuocations de diables, exorcismes auec beaucoup de ceremonies ce que ie nie tout à plat, & que telles femmes s'en aident iamais en chose qui

12. obiection que les sorcieres tuent par paroles & ceremonies magiques.

vienne à effect. Ce sont les magiciens infames: & ie maintien qu'vne grande part de ceux qui font telle obiection sont es lieux où ces deuins sont en credit & reputation sans aucune reprimende du magistrat, encor qu'ils embabouynẽt les autres de fausses opinions soyẽt cause de faire naistre les debats & les meurtres.

13. obiection que les sorcieres mettent les diables es corps.

CEVX qui procurent les plus cruelles morts qu'il est possible de penser aux sorcieres dont nous parlons, maintenãt qu'elles font entrer les diables en tels corps qu'elles veulent. Mais ie pense auoir sufisamment prouué au dixhuitieme chapit. du quatrieme liure, que cela est du tout impossible. Et quant à ce que lon obiecte des choses enchantees ie diray librement que ces femmes ne font aucun dommage, si les poisons ne sont naturels, & ne peuuent rien faire hors & outre la vertu que Dieu a donnee aux choses des le commencemẽt de leur creation.

14. obiection, que les sorcieres font faire aux diables des meschãcetez dont ils ne se fussent pas auisez.

POVR mettre tant plus la rage sur ces ensorcellees, on adiouste que bien souuent les diables ne penseroyẽt point à des choses qu'ils s'essayent de faire à la sollicitation & prieres des sorcieres, & les font puis apres par la permission de Dieu. Comme si ces malins esprits n'estoyent pas tousiours au guet par leur propre malice indicible, tournoyans autour de nous iour & nuict comme lions rugissans, cerchans à mal faire & à deuorer quelqu'vn. Mais au reste, tant s'en faut que ces esprits malins puissẽt executer le desir de ces vieilles radotees que mesmes ils ne peuuent faire ce qu'ils voudroyent bien, à cause de leur naturelle impuissance & inhabilité: comme creer des choses nouuelles ou changer ces creatures, ou auoir compagnie charnelle auec vne personne, & autres telles choses: & quant à ce qu'ils peuuẽt Dieu ne leur permet pas tousiours de l'executer. Dauãtage, ce subtil & cauteleux esprit suggere à l'imagination de ces femmes stupides, qu'elles ne l'ont point attiré pour faire cela, mais que c'est du fait d'elles: ce que toutesfois il a fait, ou est venu d'ailleurs: au moyen dequoy il les faudroit plustost apeller ensorcellees que sorcieres. Au reste, il n'est pas croyable que Dieu permette que quelque chose auienne selon la folle fantasie & volonté d'vne vieille abrutie, au lieu que cela procede

cede de son iuste iugement, & de son ordonnance arrestee au conseil de la S. Trinité. Pourtant lon n'a point encores prouué que les sorcieres ici mentionnees soyent causes ou instrumens des calamitez & degats que fait le diable. Et sur ceci ne faut point alleguer ce qui est dit que celuy n'est pas innocent, qui tue vn hõme par le commandement d'vn autre.

En ce chapitre, i'ay briefuement respondu à quelques obiections, selon qu'elles me sont venues au deuãt. Si lon en veut sauoir dauantage, il se trouuera resolu en diuers endroits de cest œuure ci, ensemble ce qui sera requis pour refuter les sophisteries de Paracelse & de Campanus sur ce point.

Lon dit que i'estime que les sorcieres ne meritent autre ni plus grief chastiment que les malades troublez de melancholie, ou qui ont le cerueau blessé de quelque autre tel mal mais on me fait tort, & le commencemét de ce chapitre respond pour moy à vne telle calomnie: car ie monstre là comment celles qui ont esté troublees par le diable, & qui n'ont fait dommage à personne, doyuent estre ramenees au bon chemin, & quel chastiment elles meritent. Quant à celles que lon trouuera auoir fait tort aux biens & personnes de qui que ce soit, mon auis a tousiours esté qu'elles doyuent estre punies par sentence du magistrat, & selon la teneur des loix, comme la qualité & enormité du crime le requerra. Si ce pendant quelque esprit sanguinaire aplique toute sa dexterité à cercher toutes les raisons qu'il pourra hors des limites de sa vocation, pour insister & maintenir obstinément que les sorcieres ensorcellees du diable, corrompues en l'imagination, & qui au reste ne nuisent à personne, sont indignes de compassion, & que non seulement on les doit punir selon les loix Mosayques & Imperiales, mais aussi qu'on les doit torturer & faire mourir des plus cruels suplices du monde, & qu'outreplus il presente des fagots ardans aux iuges assez & trop inhumains quelquesfois en tels afaires: ie luy accorde qu'il ait telle opinion que bon luy semblera, qu'il se desaltere du sang: à quel propos debattrois-ie tant auec gens si resolus? Ie me contente d'auoit simplement & rondement proposé mon auis: ou i'ay tasché (comme

Dieu m'en est tesmoin) de monstrer quelque expediét pour s'abstenir des suplices acoustumez dont iusqu'à present ont esté exterminez indifferemment ceux du fait desquels on ne iugeoit point auec vne vraye enqueste & exacte consideration des circonstances. Si i'ay fait chose qui puisse seruir, que les bons & doctes le lisent & en iugent: si ie n'ay pas touché au but, qu'ils excusent celui qui a voulu bien faire. Ie suis medecin voirement, & non pas iuge ni espluscheur de proces. Pourtant ie ne puis ni ne veux empescher que plusieurs soyent de contraire auis au mien. Mais de mon naturel ie hay les debats & proces, & les laisse tresvolontiers à ceux qui y prennent plaisir. Doncques si quelques cerueaux chatouilleux entreprennét ci apres d'escrire contre moy, qu'ils ne s'attendent pas que ie leur responde, afin qu'ils ne se persuadent pas d'emporter le dessus, à cause que ie me seray imposé silence à moy mesme.

Refutation de l'auis de George Pictorius, par lequel il maintient que les sorcieres doyuent estre punies de cruelle mort.

CHAP. XXV.

LES raisons que George Pictorius medecin a deduictes en son liure des diables sublunaires, pour prouuer que les sorcieres doyuent estre punies de mort cruellement par feu ou par autres tourmés: ont esté refutees en plusieurs endroits de nostre liure par respóces si pertinentes, que ce me semble estre vne chose superflue de luy respondre derechef ou en bref ou par plusieurs paroles. Car nous auons assez monstré que la phantasie est corrópue par le diable, & qu'elles ne blessent persone si ce n'est par opinion, tout ainsi comme i'ay monstré manifestement que le diable estant esprit qui n'a ni os ni chair requis en l'acte venerien, ne peut aucunement auoir afaire auec vne femme. Pictorius toutesfois le nie disant qu'il a plus d'esgard au tesmoignage d'vn certain Marc, qu'à l'auis de sainct Augustin & du Conciliateur. Ce Marc fut vn vray seruiteur de Satan, viuant solitairemét en la Chersonese & fort familier de

Michel Pselle, lequel enseigna que les diables auoyent des parties propres à la generation, & qu'estãs paillards par le desir qu'ils out d'engendrer, ils emplissent les amaris de ces vieilles bestes (car ainsi apelle il les sorcieres) & engendrent des enfans, toutesfois fort dissemblables aux nostres, comme nains, qui ressemblent des Singes ou Guenons. Mais ie luy demanderois volontiers par quel moyen Marc a conu ces choses, si ce n'est qu'il fust fort familier de ces diables, lesquels luy sont aparus en la forme qu'il descrit, luy trompant les yeux & luy mettant au deuant, par le moyen des charmes, l'ombre au lieu de la chose mesme: si bien que par telle imposture ils luy troubloyent la phantasie, tout ainsi qu'ils font celles des sorcieres,

IL deuoit dauantage, comme Philosophe, cõsiderer que toute semence conceuoit son semblable. Par quel moyen doncques se fait-il que les nains soyent engendrez de la semence des diables qui sont esprits? quelle semblance ont ils entre eux? Enquoy s'acordẽt-ils? Est-ce en qualité ou similitude? Les diables aparoissent-ils guenons ou singes lors qu'ils engendrent, eux qui se sauent transformer en toute figure, voire en anges de lumiere? Si vous voulez qu'ils ayent la vertu d'engendrer ils engendreront des diables & des esprits. Car il faut en ceci establir vne analogie ou concordance des choses. Il faudra encores confesser leur immortalité, tellement qu'il ne se faut point esmerueiller si nous auons maintenant vne si grande abondance de tels espouuentails à l'entour de nous, & si iamais l'homme ne sera du tout deliuré des milliers infinis de tels esprits, puis que des le commencement de la creation iusques à maintenant ils sont multipliez en si grand nombre. Celuy qui voudra aller au contraire de ce que ie dis, qu'il ameine des raisons par lesquelles ie sois contraint de croire à ces folies: mais plustost à ces mensonges manifestes. Ie mesmerueille au reste comment vn homme s'est ainsi laissé tromper & charmer le sens.

L'AVTRE raison qu'il allegue, pour laquelle elles doyuent estre punies, est encores plus friuole, quand il dit que si on ne les brusloit, le nombre en croistroit, tellemẽt qu'il n'y auroit celui qui se peust asseurer de leurs

enchantemẽs.Mais au contraire,il n'y a endroit au mõde,auquel on viue plus asseure de toutes ces choses que là où ces victimes & sacrifices n'ont plus de lieu, là où on ne les brusle plus,là où les ruses,les finesses & impostures des diables sont descouuertes, par lesquelles ils taschent nuict & iour à attirer les hommes incredules & de peu de foy en leurs nasses, là où en toutes afflictions on recon̄oit & implore l'aide de Dieu tout puissant iuste & misericordieux:là où on a recours à Iesus Christ l'vnique suplantateur du diable & puissant renuerseur de son regne:là où on ne mesprise point les moyens ordonnez de Dieu: bref là où on n'attribue point à Satan ou à vne vieille de mauuaise volonté ce qui apartient à la seule maiesté diuine.

Novs auons tellemẽt respõdu en tout ce liure à l'auis de Loys Millicheus touchant la punition des sorcieres, & au iugemẽt qu'en a donné Iaques seigneur de Lichtenburch qu'il n'est mestier de plus longue repetition.

La puninion des empoisonneurs & empoisonneresses.

CHAP. XXVI.

IL ne faut alleguer la loy Cornelie, que contre les empoisonneresses. Car toute les femmes qui ont excité des maladies, ou des mortalitez & pertes contre quelqu'vn par la puissance des venins, doyuent auoir & meritent la punition qui est deuë aux empoisonneuses,ausquelles,selon la qualité du mefait,les loix augmentent & diminuent la peine, comme il est tresiuste d'ordonner vne grande ou moindre punition selon la grandeur du dommage, & selon l'estude de la volonté comme à celles qui pensent acquerir l'amour des ieunes hommes ou autres par boissons amoureuses,& ce temps pendant les font deuenir fols, ou leur excitent des maladies, sans toutesfois les faire mourir. Ce que i'entens aussi deuoir estre fait en tous autres cas semblables, lors qu'il en auient quelque perte ou dommage.En ces cas doncques la loy Cornelie,qui est des meurtriers & empoisonneurs doit estre pratiquee.

quee. Celuy doit estre puni qui aura fait ou vendu, ou aura recelé du poison pour faire mourir vn homme. De telle punition doit estre puni celuy qui aura vendu publiquemẽt, ou aura chez soy du poison pour faire mourir vn hõme. Celle-la aussi doit estre bannie selon l'arrest du Senat, laquelle aura baillé quelque medicamẽt pour faire conceuoir celle qui en sera morte: car encore qu'elle ne l'ait baillé à mauuaise intention, si est-ce que cela sert de mauuais exemple. Il a esté dit aussi par vn autre arrest du Senat que les faiseurs de fards seroyẽt punis de la peine imposee par la mesme loy à ceux qui temerairement donneroyent de la cigue, de la salamendre, de l'aconite, des pityocampes, de la mendragore, des cantharides, ou quelque autre chose propre à farder. *La loy Cornelie. ff. li. 46. ti. 8.*

Au reste, il y a plusieurs auteurs dignes de foy, qui tesmoignent que les femmes sont plus addonnees aux poisons que ne sont les hommes. Diodore escrit en son 5. liu. des gestes des anciens qu'vne femme nommee Hecaté fut la premiere qui trouua l'aconite, & prit grand peine à composer venins mortels. Mesmes Tite Liue, & Valere en son second liu. des institutions des anciens, tesmoignent que les femmes furent les premieres à Rome qui firent des poisons: sainct Augustin le touche aussi au 2. liure de la cité de Dieu, chap. dixseptieme. Et Pline escrit au chapitre second du vingtcinquieme liure, que la science des femmes excelle merueilleusement en poisons: car comme il dit, qu'est-ce que Medee Colchique & autres n'ont rempli de fables? au premier rang desquelles on doit mettre Circé Italienne, laquelle on a depuis enrollee au rang des dieux? Outre ceste cy vous verrez ordinairement en Homere des magiciennes & empoisonneuses, desquelles il fait mention, asauoir Gratidie que lon nomme aussi Canidie, Sagane & Veie toutes Neapolitaines: Folia de Rimini & autres: mais vous n'y lirez aucun homme. Vous en trouuerez plusieurs es autres escriuans, comme Mycalé, Erichtho, Dypsade, Eriphie, Guthrune, Gyges chambriere de Parysatis mere de Cyrus: vne certaine Martine, de laquelle Tacitus a escrit au liure second des Annales, & vne Locuste aussi dont il s'est souuenu

Les femmes ont de tout temps esté plus adonnees aux poisons.
Exod. 7.
Leuit. 19. 20.
Deut. 18.
Esa. 8. 29. 47.
Psalm. 57.
2. Par. 33.
Eccle. 12.

enuiron la fin du douzieme liure bref, vous en trouuerez vne infinité d'autres. C'est vn prouerbe ancien dõt Suidas s'est resouuenu, lors que lon parle des sorcelleries des femmes, de dire, c'est vne Thessalienne. Nous vsons de ce prouerbe contre les sorcieres, pourautant que les Thessaliens & principalement les femmes sont fort adonnees & notees de ce crime. Quintilian escrit au cinquieme liure de ses institutions oratoires, au tiltre des argumens : Il est plus aisé de croire que le larcin procede de l'homme, comme aussi la sorcellerie de la femme.

On dit que les empoisonneurs & sorcieres estoyent punis en Perse en ceste façon: sauoir est, qu'on leur mettoit vne grande pierre dessous la teste, laquelle on leur rompoit dessus auec vne autre. Il m'a semblé bon de laisser à l'equité & iugement du Magistrat prudent, la punition qui doit estre imposee à ceux qui font des venins pour faire mourir les hommes, ou le bestail, soyent femmes ou hommes. Ce que ie fais plus volontiers, afin que celuy qui est ordonné de Dieu, selon que nous le trouuons escrit es sainctes lettres, ne se plaigne qu'en cecy ie vueille vser d'vn preiugé. Toutesfois i'ay bien voulu trãscrire vn passage d'Aule Gelle, lequel contiẽt Li.13.c.7. la sentence prononcee tressagement par les Areopagites Atheniens contre l'empoisonneuse : car elle seruira d'exemple pour vn iugement bien examiné. Voici donc ce qu'il escrit: Il y eut vne femme de Smyrne, laquelle fut menee à Cn. Dolabella Proconsul d'Asie. Ceste femme auoit empoisonné & fait mourir en vn mesme temps son mary & son fils. Mesme elle le confessoit, disant, qu'elle en auoit eu ocasion, pourautant que son mary & son fils auoyent en trahison fait mourir vn sien ieune fils enfant de bonne nature & innocent, lequel elle auoit eu de son premier mary. Or ne doutoit-on point de ce fait, parquoy Dolabella le raporta au conseil, là où personne n'osoit dõner son auis en vne cause si douteuse : dautant qu'il leur sembloit bien que l'empoisonnement confessé par lequel le mary & le fils auoyent esté tuez, ne deuoit demeurer impuni : & que toutesfois par ceste digne punition elle auoit pris vengeance de deux meschans hommes. Dolabella enuoya

uoya ce proces à Athenes par deuers les Areopagites, comme estans iuges d'autorité & fort exercitez. Les Areopagites ayans entendu la cause, ordonnerent par leur sentence que l'acusateur de la femme, & celle qui estoit acusee, eussent à comparoir cent ans apres. Ainsi l'empoisonnement que fit ceste femme ne fut absouls, dautant qu'il n'estoit licite par les loix, ni ceste femme coulpable condamnee & punie, pourautãt qu'elle sembloit digne de pardon. Ceste histoire est prise de Valere le grand, liu.8.chap.23.

Recapitulation touchant les sorcieres.

CHAP. XXVII.

OR il me semble que i'ay assez prouué que les sorcieres ne sont cause de toutes les choses qui leur sont imputees, par raison naturelle ni par effect. Car si elles en font quelques vnes d'icelles, il faut conclure quand & quand qu'elles le peuuent, dautant que l'effet presupose le pouuoir. Si doncques nous disons qu'elles le peuuent, il faudra arrester premierement comment, & par quel moyen. Or est-il ainsi qu'elles ne le peuuent ni d'elles mesmes, ni par enchantemens, ni par le moyẽ du diable, ni mesmes le diable par leur moyẽ. Nous auons monstré par trois raisons que d'elles mesmes elles ne le peuuent. Car elles n'ont pas les trois choses requises en toutes actions simples ou faites pour vne certaine fin: sauoir est le pouuoir de celuy en qui besongne l'habitude du suiect, ou de celuy qui patit, auec la conuenable aplication. Quant à ce qui touche à elles, premierement elles sont mortelles, leur faculté, & puissance depend de l'analogie ou acordance du corps & de l'esprit: & ne peut sinon entendre & vouloir par le moyen de l'esprit, & par le moyen du corps elle ne peut passer outre les bornes des sens terriens & naturels. Parquoy elles ne peuuent attenter par leur pouuoir aux choses qui sont par dessus elles, & ne peuuent encores rien faire qui ne soit correspondant au sens. Car comme nous auons dit, la vertu & puissance de la cause agissan-

te eſt neceſſaire pour faire quelque choſe,ou pour tirer vn effect en quelque choſe. Et n'eſt pas moins neceſſaire qu'vne choſe faite ſelon quelque regard & à cauſe d'vne autre.

l. ſi adrogator. D. de adopt. l. iuriſp. §. cũ & ĩdus. D. de excuſ. tut. l. pupill. D. de tut. & cur.

Alex. cõſi 128. vol. 1. l. in omnibus. 2. D. de oblig. & act. l. 1. C. de hære. inſtit. l. ſi ego. 1. D. ſi cert. petat, c. 1. ff. hoc autem qui feud. dar. poſſ.

L. & ſi amicus, D. ad l. Iul. de adult. Doct.

QVANT eſt de ce en quoy on penſe qu'elles agiſſent il ne ſe peut faire par aucune raiſon qu'elles esbranlent la terre, qu'elles facent diſſoudre les nues, amaſſer les greſles, eſuanouïr les vents, tomber les pluyes, venir les foudres & les tonnerres. Car nous ne pouuons auoir aucune action ſortant de nous, ou procedant d'vn autre agiſſant, ſi elle n'eſt raportee à vn patient apte & bien diſpoſé. Or n'eſt-ce pas la nature vniuerſelle, ni la condition des elemens que les hommes puiſſent agir en ces choſes, ou les puiſſent faire par le moyen que lon penſe que les ſorcieres les font, ainſi que nous l'auons monſtré plus au long es liures precedés. Encores moins le pourront elles par enchantement. Auſſi ne peut-il auoir plus grande vertu en la choſe cauſee ou qui eſt faite que celle qui procede par le moyen de ſa cauſe. Or les ſorcieres ſont les cauſes des enchãtemens & des charmes. Et n'y a celui qui ne ſache bien qu'elles ſont celles qui en vſent: & qui s'aident des paroles, l'effect deſquelles eſt monſtré tres-ſubtilement par Ariſtote au ſecond liure de l'ame. Mais nous auons deſia monſtré que les ſorcieres n'ont aucune puiſſance ou faculté de ce faire. Parquoy les enchantemens ne ſont point cauſe de tels effects: & ceſte reigle ne fait rien pour la puiſſance des ſorcieres, laquelle dit: Que toute choſe qui eſt cauſe d'vne cauſe, l'eſt auſſi de ce que lon apelle la choſe cauſee. Car encores que les deux premieres choſes requiſes en toute action ne leur defailliſſent point, ſi eſt-ce que la tierce leur defaudroit: dautãt que nous auons monſtré en pluſieurs endroits que les enchantemens ne ſont point moins aptes & commodes entre les hommes que les corps celeſtes. Parquoy pour ceſte ſeule cauſe tout ſeroit non ſeulement empeſché, mais auſſi ne pourroit eſtre encommencé. Car le moyẽ inhabile & mal conuenable empeſche la conionction des deux extremes, & fait qu'ils ne peuuent conſentir en l'action, ſi ce n'eſt que nous eſtabliſſions auec les Platoniques ce monde eſtre vn animant, lequel ait ſentiment

timent des oreilles & des yeux:& que nous disions auec Pythagore qu'il se delecte & s'esmeut par des chansons. Toutesfois nous monstrons qu'elles ne peuuent faire ces choses par le moyen du diable. Car encores que ie confesse que par leurs enchantemens elles puissent cõtraindre le diable, ou que le diable face ces choses de son bon gré, estant inuoqué par icelles: toutesfois si ne dirai-ie pas qu'elles le puissent contraindre de ce faire, ou que par le moyen d'iceluy elles puissent faire ce qui n'est pas en sa puissance. Car encores qu'il puisse toutes les choses que nous auons dites, & plusieurs autres, lesquelles maintenant sont miraculeuses à nostre regard, & maintenãt semblent estre telles: toutesfois si ne peut il faire ce qu'il veut, ou ce que l'homme voudroit, ni en mesme temps qu'il voudroit, ou que ses vassaux le voudroyent bien & luy commanderoyent: mais il fait ce que le grand Dieu veut,& lors qu'il luy semble bon. Parquoy s'il auient quelquefois apres les enchantemẽs qu'il face ce que les sorcieres veulent:cela ne procede point de leur volonté ou commandement, ou de celuy du diable,mais de la volonté de Dieu qui le commande & le permet ainsi:& tant s'en faut qu'elle soit en la puissance d'aucun esprit ou d'aucun homme, que mesmes elle est du tout inconuë,& semble estre chose fortuite aux hommes & aux diables. Parquoy ils ne sont point dauantage cause de ces choses que de toutes autres,lesquelles ne sont point faites par nostre moyen, mais nous auiennent fortuitement, quand nous les desirons: bref, la force de la nature diabolique ne nous subministre point ceste obiection:sauoir que c'est tout vn, ou qu'il face de luy mesme ce qu'on attribue aux sorcieres, ou bien qu'elles le facent par le moyen d'iceluy:Et qu'il n'y a point de difference s'ils produisent tels effects, ou s'ils en baillẽt la cause sans aucũ moyen.

Ce que lon pourroit en outre nous alleguer,est que le diable fait toutes ces choses que nous auons dites par le moyen de ces vieilles, tellement que ces miserables sorcieres soyent leurs organes & instrumens, comme si ce subtil ouurier auoit afaire de leur aide? Mais qui est-ce qui ne void que ces vieilles edentees sont organes du tout ineptes à esmouuoir le Ciel, l'air, les nuages &

les vents. Ne penſons donques que ces eſprits malins ſoyent ſi ſots & de ſi petit pouuoir qu'il falle qu'ils ſe retirent par deuers elles, ou que la nature ſoit tombee en tel inconuenient qu'il ſoit neceſſaire qu'elle ſoit eſmeuë par leur moyen. Car auſſi eſt-il requis en toute action que l'organe ſoit conuenable & apte. Mais encores que les ſorcieres fuſſent inſtrumens commodes & neceſſaires pour executer ce que le Dieu tresgrand permet aux diables de faire, ie vous demande quelle punition en meritent ces pauures miſerables? Premierement, ſi ainſi eſtoit elles endureroyent ces choſes, & par conſequent elles ne les feroyent pas: car l'vn & l'autre n'acordent point enſemble. Dauantage il eſt tout certain que les actions ne ſont point raportees aux cauſes inſtrumentales, & que la fin pretendue des choſes que lon fait, ne depend point de l'inſtrument ſelon l'argument de la L. *Quod mihi donatum D. de donat.* Or en toute ſorcellerie la fin eſt ſeulement punie. *L. Diuus d. ad L. Cornel. de ſic.* Par ces raiſons doncques expliquees bien au long & apuyees ſur des argumens fermes & aſſeurez, nous auons monſtré que par la nature des choſes, laquelle eſt teſmoin certain de la verité, il ne ſe peut faire que les ſorcieres veritablement facent les choſes que nous auons dites. Le premier argument deſquels eſt que les diables meſmes ne peuuent rien de ces choſes.

L. 1. §. ceterum. D. de acquir. poſſeſſ.

L. Vrani⁹. D. de fideiuſſ.

L. teſtium. C. de teſt. Bald. 7. col.

Le ſecond eſtoit pris du fait, qui eſt vn vray fondement de la verité: pourautant que la verité eſt vne conoiſſance d'vne choſe certaine, tiree principalement par le moyen de la veuë. Or l'vſage nous monſtre que tous ces effects ſont fauſſement attribuez aux ſorcieres: car non ſeulement les calamitez, deſquelles on les dit eſtre cauſes, perſeuerent & rengregent apres qu'on les a fait mourir & qu'elles ſont reduites en cendres: mais elles ſôt quelquefois plus ordinaires & beaucoup plus grandes es lieux eſquels on n'a aucune conoiſſance de leur nom. Or ne doit on pas raporter vn effect à vne cauſe, laquelle eſtant hors, ne laiſſe toutesfois de perſeuerer. L. *Condit. Pupill. in prin. D. de condict. & demonſt. argumento. L. antep. D. ex quibus cauſis maior.* Car la cauſe ceſſante neceſſairement l'effect doit ceſſer. Côme ainſi

Du fait

Gloſ. in auth. de inſtr. catel. in princ.

ſoit doncques que par le fait nous ayons ce point, ſauoir eſt que les ſorcieres ne font point les choſes ni d'elles meſmes, ni par le moyen d autruy:mais que c'eſt Dieu qui les fait immediatement, le diable lequel ſans elles les fait par la permiſſion de Dieu tout puiſſant, certainement il n'eſt pas raiſonnable qu'elles ſoyent chargees du fait d'autruy:ou qu'il y ait punition là où il n'y a point de mesfait L.*Sancimus.C.de pœnit.* Car c'eſt aſſez que chacun reſponde de ſon faict. Et comme ainſi ſoit que naturellement il eſt impoſſible que non ſeulemét ces ſorcieres, mais auſſi les autres hommes ſoyent cauſes agiſſantes des choſes que nous auons dites: certainement il ne nous apartient pas de dire au contraire, au preiudice d'autruy, qu'elles ſe puiſſent faire. Auſſi n'y a il rien de poſſible en droit qui naturellement ſoit impoſſible.L.1.*gloſ.L.fil.D.de condit.inſtit.*Et n'y a rien plus certain que le defaut de pouuoir empeſcher, non ſeulement empeſche la preſomption que lon pourroit auoir de l'effect, mais auſſi il empeſche le meſme effect. Pour ceſte cauſe les iuges ne prennent garde à ce que lon dit que quelqu'vn a voulu, où à ce que lon prouue qu'il a peu: mais ils regardent à ce que lon prouue que quelcun a commis ou fait, & qui naturellement tombe en la puiſſance & volonté de l'homme. Ce qui eſt tellement vray, que ſi quelqu'vn de ſon propre gré ou autrement auoit confeſſé vn mesfaict, lequel ou ſimplement ou pour certaines raiſons & cauſes naturelles il n'auroit peu commettre, il n'en ſeroit puny. Car vne confeſſion doit eſtre vraye & poſſible, comme nous auons monſtré cy deuant.L.*Inde Neratius. D.ad L. Aquil.c.fin. de confeſſ. ibi Bart.& Ang.conſi.160.vol.4.*eſcrit qu'vne femme laquelle confeſſa auoir baillé du poiſon à ſon mary, dót il eſtoit mort, ne doit eſtre condamnee ſuyuant telle confeſſion, dautant que ſelon le iugemét des medecins les medicamens qu'elle confeſſoit luy auoir baillez, n'eſtoyent pas venimeux. L'an 1562. mes enfans virent à Pauie vn petit garçon lequel auoit d'auanture deſrobé quelques pommes à vne reuendereſſe au marché, laquelle luy dóna d'vne petite vergette ſur le dos, dont il tóba mort ſoudainemét. Et toutefois il n'eſtoit pas vray ſemblable qu'il fuſt mort de ce coup: car cela ſemble

L. adigere §.quãuis. D. de iur. patrona.c. cũ ceſſante ext.de appell.

L.in cauſa.D. de procur.

L.crimen. pater.D. de pœn.

L. multum l.ſi quis alter vel ſibi.

tresdificile aux Medecins. Or y a il presque vn pareil iugement endroit des choses impossibles & de celles lesquelles sont tresdificiles. *L. apud Iulianum. §. Constat. D. de Leg.* 1. Ce qui fait beaucoup pour la defence des sorcieres : car encores que nous confessions qu'elles facent ce que lon leur impose, & ce que lon pense qu'elles font toutesfois qu'y a-il plus dificile à l'homme que ces mesmes choses? A peine donc seront elles vray-semblables. Or ne peut on faire fondement sur ce qui n'est pas vray-semblable. *c. Quia verisimile de præsump. l. fin. in prin.* D. *Quod met. causa.*

Davantage encores qu'il n'aparoisse certainemēt de la cause des calamitez imposees aux sorcieres: si est-ce qu'icelles mesmes les peuuent biē soulager par ce qu'elles en peuuēt auoir de diuerses & dissēblables: dautāt que l'efet lequel se peut retirer de diuerses causes doit estre tousiours attribue à la plus iuste *c. estote de re. iur. in antiq.* Aussi ne presume lō point en tout & par tout d'vn delict lequel est en doute. L. 1. *C. ad l. Cor. de sic.* Main tenāt doncques qu'il apert de la cause prochaine & de celle que lon nōme eslōgnee: nō seulement les innocēs seroyēt afligez au regard des coulpables: ce qui est tres-
c. ext. ro. de homicid. gl. 1. & Pau. perilleux (*l. fi. inf. l. de his qui latr. l. prægnātis. de pœ.* Mais aussi nous seriōs vne grāde iniure à Dieu si nous ne reconoissiōs sa main, c'est à dire, si nous pēsiōs que les choses lesquelles nous sont enuoyees ou pour punition, ou pour nous esprouuer, ou pour no⁹ seruir d'amonestemēt nous suruinssēt d'ailleurs que de luy, ou par le moyē d'autres causes, ou par autres moyens que par ceux desquels il a vsē des le commencement du monde.

Ces loix suiuantes donc ne nous sont contraires : *L. Eorum Nec l. multi. de maleficis & mathematicis.* Aussi ne fait on aucune iniure à ceux qui les ont ordonnees, asauoir à Constantin & Constance: encores que nous ne nions pas que vouloir corriger les loix ne soit vne chose que
Bart. consi. 6. il faut euiter. L. *Præcipimus infra C. de appel.* Car cessant la raison de la loy, la loy cesse L. *quod dictum*, D. *de pact.* L. *Adigere. §. quamuis.* D. *de iur. patro.* Car la raison est l'ame de la loy. *l. cum ration.* D. *de bon. dam. ac ratio nulla infr. ext. de preben.* Toute la loy reçoit sō interpretatiō de la raisō *l. cum pater. §. dulcissimis* D. *de Leg.* 2. Les docteurs escriuent

sur la

sur la loy *Multi*, On dit qu'il y en a plusieurs qui par art magique troublent les elemens, interessent la vie des innocens, & font reuenir les esprits. En la loy *Eorum*: on dit que les sorcieres peuuent guerir & faire cesser les pluyes, les gresles & les vents : & qu'il ne faut point punir ceux qui vsent d'enchantemens à bonne fin. *Bartol. & Salyc. in fxm.* Or auons nous desia monstré, tant par raisons & experiences que par autorité, que veritablement les hommes ne font rien de toutes ces choses. Parquoy il me semble que puis que la raison de la loy est corrigee, par cõsequét la loy est aussi corrigee *glos. ordin. in l. 1. in verb. prouident.* D. *de legit. tut. & in l. qua ratione.* § *litere verb. directum* D. *de acqui. rer. dom.* Nous auons monstré au 3. liure, cha. 16. que les sorcieres ne peuuent troubler l'air ni esmouuoir les tempestes.

NOUS en auons ci deuant touché l'experience, & n'en pouuons auoir de plus certaine, que celle que nous auons proposee au quatrieme liure, lequel ne comprend autre chose que des exemples de ceux, qu'on disoit estre ensorcelez par les sorcieres, encores qu'ils fussent tourmentez par les diables, ou par maladies ou vices naturels. Mais le plus clair exemple de tous est qu'elles ne peuuent euiter ou chasser par aucune force ou puissance ce que lon dit qu'elles peuuent attirer & esmouuoir. les magiciens infames ne le sauroyent faire non plus comme nous en auons remarqué es magiciens de Pharaon lesquels ne peurent chasser les mouches, & ne se peurent si bien garder, estans affligez par les vlceres, que la vanité de leur art ne fust descouuerte. Car comme lon pense que celuy fait, lequel n'empesche point quand il le peut: *adigere in princip.* D. *de iur. patrona. vbi gloss.* Ainsi pense on que celuy ne fait pas, lequel ne peut faire quand bon luy semble. Ils ne le pouuoyent pas par l'Esprit de Dieu. Mais s'il n'eust tenu qu'à eux qu'ils ne les eussent chassez: nous cõfesserions qu'ils l'auroyent peu. Autrement ce seroit vne mesme chose que qu'elqu'vn peust & toutesfois qu'il tinst à lui qu'il ne peust.

L'experience

Li. 2. ch. 8.

L. *si bone fidei.* D *de nox.*

IL reste maintenant vn tesmoignage de grãd poids que nous auons tiré du Concile d'Ancyre 26. *q. 5. cap. Episcopi.* Nous en auons vn autre tiré des saincts Peres

& de leurs Canons 26.*quest.2.cap. illos. cap. ex tuerum. cap. fin. extr. de sort.* là où les gloses & les docteurs expressément testifient celuy là estre heretique, qui croit que ces choses peuuent estre faites par les magiciens & sorciers. 26.*quast.4.cap .Igitur & cap.accusatus.P§.lanè. de hered. in 6.* Dautant qu'on attribue à la creature ce qui apartient à vn seul Dieu.26.*quest.2.cap.qui sine saluatore. Ioannes And.in rub.extr.de sort.& capit.1.eod.Panor. And. sic in consil.55.Oldr.in consil.* 210. Ces choses estans telles, il ne faut plus estimer que l'Empereur Chrestien ait pensé autrement.Ce qui apert fort bien par la L.*Nullus. eodem tit.*& par plusieurs autres loix. Car nous deuõs par tous moyens acorder les loix auec les loix *l.1.C.de inoffi.dot.*Si nous auons esgard aussi à l'autorité,qui est ce qui doute qu'en cest afaire il ne fale attribuer toute foy & reuerence au droit Diuin?Car en l'arrest des causes, principalement de celles qui touchent l'ame, telle qu'est ceste-ci, les auis des Peres & des Canons doyuent estre preferez aux loix,*Panor.in ca.super illa.de sect. nup.*Aussi les loix mesmes ne desdaignent pas d'ensuyure les saincts Canons.*Ant.vt cler.apud proprium Epis.in fin.*

PARAVANTVRE toutesfois que pour la defense de ces deux loix, Molitor & quelques autres s'opposeront contre ce que nous auons dit, & respondront encores que lon confesse que les sorcieres ne font & ne peuuent faire aucune des choses specifiees en ces deux loix,toutesfois elles desirent & veulent les faire:& que la volõté du mesfait doit estre punie par mesme rigueur que l'effect mesme.*l.si quis in princi. D.ad* L. *Iul. maiest. l. Si quis non dicam. C. de Episc. & cler.* Ie leur pourrois premierement faire ceste exception tres-manifeste, qu'il faut qu'ils me confessent que ces miserables & innocentes vieilles ne sont prises ou punies pour autre raison que pour autant que lon pense qu'elles ont fait ou procuré telles choses:autrement elles se couperoyent la gorge de leur propre cousteau. Car elles ne pourroyent estre legitimement condamnees, ni pas mesmes tourmentees.En second lieu ie respon que ceste reigle du droit sauoir est qu'es sorcelleries il faut auoir esgard seulemẽt à la volonté & non à l'effect.*l.Diuus.D.ad* L.*Cor.de sic.*Que ceste loy, di-ie,outre les diuerses limitations qu'elle a,

ne peut

ne peut estre alleguee en cest endroit. Car la volonté est celle qui est prochaine du pouuoir: & le malefice n'est autre chose qu'vn malfaict à vn homme. Or celuy fait lequel peut faire, & fait ce qu'il peut faire: dont il ensuit que ceste definition ne declare autre chose sinon que mesfaire,& auoir volonté de mesfaire sont choses pareilles par les deux loix susdites & par la loy, *Is qui cum telo,C.de sicariis.* Mais nous auons assez monstré,ce me semble, que nos sorcieres ne peuuent faire ces choses.Parquoy il faut conclure qu'elles ne les font & qu'elles ne les veulent faire: car le defaut de pouuoir empesche l'effect.On ne dit pas aussi que celuy vueille cela qu'il ne peut.L.*Lucius.*§.*Imp.D.ad Municip.l.Si tibi.*§.*vnius.* D.*de opt.* L*eg.c.Cum à nobis.de senten.excom.* *D l multũ. C. si quis alt. versi.*

PARQVOY la volonté de mesfaire qui peut tomber en l'esprit des sorcieres, ne peut estre que vaine, s'il est ainsi qu'on la doyue iuger volonté, car la volonté est vaine & friuole si le pouuoir n'y est quand & quand. L. *Nolle adire.in prin* D.*de ac.hære. & ibi notat Alex l. pater Seuerinam.in princ.* D.*de condit. & demonstrat.* Aussi n'est-ce autre chose qu'vne puerile persuasion de l'esprit, ou vne fausse opinion,ou vn simple dessein, lequel seul ne peut rien faire es actions des viuans.l.*Si nondum.C.de furt.* Ou bien c'est vne seule pensee, pour laquelle, comme estāt libre entre toutes autres choses,personne ne doit endurer punition,l.*cogitationis* D.*de pœnis c.cogitationis dist.* I. *de pœnit.l.si fugitiuus.l.Sæpe in fine de verb.sig.de dic, leg.inficiando in prin.de furt.* Car ce que lon a proposé & qui demeure en l'esprit ne fait aucun dommage ni en public, ni en priué: tellement que les pensees de mesfaits quels qu'ils soyent,& qui peuuent estre entrepris & executez par quelcun.demeurent impunis, *Bart.in l.Non ideo minus C.de accusa.* pourueu qu'elles n'outrepassent ces limites l.*cogitatio non meretur dist.1.de pœnit.*Combien dōc moins doyuent elles estre punies pour les choses lesquelles ne peuuent estre en la puissance d'aucun homme? Aussi telles pensees & desirs ne peuuent estre d'vn homme rassis d'entendement,mais d'vn qui veritablement a l'esprit troublé. La volonté d'vn esprit sain & entier est vne volonté d'vne chose possible: si biē qu'en *La volonté*

icelle ne vouloir & ne pouuoir, sont choses esgales. *l. 3. C. de her. inst. l. 1. §. vsu. D. de procur.* Mais vn homme fol n'a ni raison ni volonté: dont il s'ensuit que lon ne doit presumer auoir aucũ dol ou fraude en icelui & ne doit-on ainsi imputer aucune coulpe à celuy, lequel n'est rassis de son entendemét. *l. Sed & si §. 1. D. ad le. Aquil.* Or auons nous monstré que nos sorcieres ont en tout & par tout perdu leur esprit par le moyen de leur aage desia decrepit, du desespoir, de leurs miseres, du vice de leur fantasie, des medicamés qui les induisent à fureur, & bref par le moyen du diable: tellemét qu'elles confessét ce qu'elles n'õt pas fait & n'õt peu faire, si bien que de leur propre volonté elles se precipitent en vne mort manifeste. Ce que iamais vn personnage de sain entendement ne feroit, tant magnanime & constant fut-il: car sa volõté est telle qu'elle doit estre. Or entre toutes les choses terribles & espouuantables, il n'y en y a point de plus que la mort. *l. vltimum D. de pœnis.* C'est dõc afaire aux furieux, aux fols & aux enfans, d'ainsi se precipiter, & on n'a point acoustumé d'imputer à telles gens aucun delict ou mesfait, *l. infans D. ad l. Cor. de sic.* Voire & eussent-ils commis ce que les coulpables de lese maiesté cõmettent *l. famosi D. ad l. Iul. maiest.* Pourquoy cela? pourautant qu'ils n'ont aucun iugemét, c'est à dire qu'ils n'õt aucune telle volõté, à laquelle on a esgard, & laquelle on punit es empoisonnemens *l. qui iniuriæ l. f. l. verum est D. de furt.* Et pour ceste cause encores que nos sorcieres peussent faire ce que lon pése qu'elles font, & encores qu'elles fissent ce que lon dit qu'elles peuuent faire, si est-ce qu'elles ne pourroyent pas estre d'auantage punies que sont les furieux, les fols & les enfans, Car elles ne sõt pas moins destituees de ceste volonté de meffaire, laquelle merite punition es empoisonnemens seulemét, par les loix susdites, & *l. si seruus §. Et si puerum D. ad l. aquil. l. Si quis testamentũ in fine D. de iur.* Car en cest endroit ceste reigle deuroit auoir lieu.

Bal d. in l. 1. col. 5. de sac. eccl.

TOVTESFOIS pour autant qu'il faut auoir tousiours esgard au commencement de chasque chose, cõme il est escrit *l. Pomponius D. de reg. gest. & causa* lon nous pourra obiecter ici, & demander la premiere cause de ceste volonté interessee ou de ceste folie. Car encores

qu'il ſemble qu'elle auienne par neceſſité, ſi eſt-ce que le commencement eſt procedé de la volonté, pourautant que ayans delaiſſé Dieu elles ont contracté auec le diable, lequel elles ont ſuyui, & ſe ſont deſtournees du chemin de la religion Catholique : ce qui eſt non ſeulement heretique *l. 2. in fine C. de hæret. & Manich.* mais auſſi Apoſtatique. *l. 3. in princ. C. de Apoſt.* Bref il y a touſiours es delits vne obligation naturelle par le taiſible conſentement du deliquant: car en mesfaiſant il ſemble que de fait il conſente à la punition qui s'en doit enſuyure, & que meſmes il s'oblige à icelle, *gloſſ. in l. 1. § fin. D. de poſtul & in l. Si ſeruus D. qui not. in fin. l. Impp. De iure fiſci verſ. tu huic pœnæ te ſubdidiſti.* Et certainement lon ne ſauroit imputer autre coulpe à ces pauures miſerables ni autres plus iuſtes cauſes de les punir : auſſi n'y en a-il point d'autre aſſignee par Grilland, ou par Molitor, ou par les autres Iuriſconſultes. Or ie pourrois monſtrer par vne infinité de raiſons que ce contract ou alliance qu'elles font eſt nul, & qu'ainſi il ne peut rien faire en l'vne des deux parties : tellement que la reigle ne fait rien contre, par laquelle il eſt dit qu'il faut auoir eſgard au commencement & à la cauſe de chaſque contract, *l. Si procurator. in princ. ff. Mandati l. 1. §. Non ſolum depoſ. l. Si tamen ad Maced.* Ce qui eſt au regard des perſonnes: car entre celles qui n'ont aucune communication enſemble, il n'y peut auoir aucun droit, ni naturellement aucun contract. Et quant aux choſes, la raiſon y eſt manifeſte: car il n'y peut aucunement auoir obligation es choſes, leſquelles ne peuuent eſtre monſtrees ne faites naturellement ni de droit. Autant en peut on dire au regard de la condition adiouſtee au compromis ou au concordat : car elle n'eſt pas en la puiſſance des comprometttans, ni tellement poſee que naturellement elle ſe puiſſe faire. Autāt auſsi s'en peut-il dire au regard de la forme & eſſence laquelle donne l'eſtre à la choſe, & l'omiſsion de laquelle empeſche l'action. Et quant à la diſſenſion, la raiſon eſt en ce que le diable penſe touſiours d'autruy tout autrement que ne fait pas l'homme, bref tout ce contract & tout ce qui s'en enſuit eſt ſimplement imaginaire & phantaſtique. Or ne pouuons

L. non ſolū de act. & oblig.

L. cum hi. §. ſi prætor D. de trāſ.

nous tirer la verité par teſmoins veritables, certains & oculaires, des choſes qui ſe font ſeulement en l'eſprit. Parquoy nous ne pouuons conceuoir par experience & par effet la conoiſſance de ce compromis & de ceſte paſtiõ. Car il n'y a nulle qualité es choſes leſquelles n'apa roiſſent & ne ſont point *l. eius qui in prouincia infra. D. ſi certa pe. l. fin. D. pro ſoc.*

l. 1. de he. inſt. l. 4. §. fin. de act. empt. l. fin. de col. bon.

Av reſte, dautant que ceſte choſe a eſté non ſeulement aſſez declaree en noſtre troiſieme liure, mais auſsi pour ce que nous auons monſtré que ces pauures vieilles, ſouuẽtesfois nommees ſorcieres, ſont tombees temerairement en ceſte incredulité, eſtans circonuenues par dol & fraude, contraintes par force, pouſſees par crainte, induites par erreur, & deceuës par ignorance: certainement on ne pourra obiecter à ces pauures miſerables ce qui eſt contenu en tels contracts, aſauoir que les choſes qui du commencement ſont volontaires ſont faites par apres neceſſaires en effect, *l. ſicut C. de act. & obli.* Auſsi ne leur pourra-on obiecter, comme en l'hereſie que le delict eſt ſeulemẽt cõpris en la ſeule volonté & en l'eſprit, *c. ex communicamus §. Credentes. de haeret. Bal. in l. ſi quis non dicam. C. de epiſco. & cler.* Et les autres docteurs auſsi. Car là où il n'y a point de contract, il n'y a point auſsi de commencement de contract. Et là où il y a dol, contrainte, crainte, erreur, & ignorance, là il n'y a point de volonté, comme i'ay dit ci deuant, & n'y peut auoir aucũ conſentemẽt. Par cõſequent il n'y peut auoir aucun ſoupçon d'hereſie, ni d'autre delict dependant du ſeul eſprit, ni meſmes aucune punition: car toutes ces choſes ſont contraires à la volonté & au conſentement aſauoir en premier lieu le dol & la contrainte *l. Et eleganter D. de dolo. l. in cauſa §. 1. de minor: l. 4. de reg. iuris. l. 1. quod metus cauſa ibi: Propter neceſsitatem contrariam voluntati.* Car Labeo donne vne telle definition de dol, diſant que c'eſt vne fineſſe, fallace, & machination pour circonuenir, tromper & deceuoir autruy. *l. §. 1. D. de dolo.* Mais que peut il auenir aux ſorcieres, ſimples de leur nature, plus grief & de plus grande eficace auec ces trois choſes ſuſdites, que la tentation du diable? Auquel, comme nous auons dit au premier liure, la volonté ne defaut point pour ſeduire tout le monde, ni auſsi la diligence, comme ce-

L. in cõmodato §. ſicut. D. cõmodati. l ſi quis argẽtum §. cum empt. C. de dona.

Apo. 12. 1. Pet. 5. Chryſoſt. ſuper Mat. lib. 1.

me celui qui n'a autre chose à faire, ni les ruses & finesses pour circonuenir, tromper & deceuoir non seulement vne femme, mais aussi le plus constant & plus prudent homme que lon sauroit rencõtrer *3. sentent. dist* 19. *q.* 3. *num.* 23. *verba sancti Bonauenturæ*. Or les canons & nostre troisieme liure, monstrent que le diable par ces moyens seduit les femmes & gaigne leur esprit: & ce en partie interieurement, lors qu'il leur propose des choses mauuaises pour des bonnes, & des bonnes pour des mauuaises: & les leur persuade par des esmerueillables & inuisibles moyens, comme dit sainct Augustin, lors qu'ils passent la substance de leurs corps, lesquels ne sentent point les corps de ces miserables, & lors qu'ils se meslent parmi leur pensee: & en partie aussi exterieurement lors qu'il se transforme en ange de lumiere, & leur fait acroire qu'il est Dieu par le moyen du cauteleux ouurage des images & representations qu'il doit faire paroistre, comme dit le mesme sainct Augustin. Parquoy tout ainsi, dit Grilland, qu'il auient souuentesfois qu'vn homme induit vn autre par fraude à faire ce que iamais il ne voudroit penser, aussi n'est-ce point vne chose esmerueillable si vne femme pudique tombe quelquesfois, par les tentations des diables, en telle impudicité laquelle autrement elle abhorre? Car ils luy representent en dehors & luy fornissent au dedans tous les amorcemens & allechemens qu'ils peuuent, comme nous auons monstré en nostre premier liure.

Genes. 3. 26. q. epis. Lib. de diui. dæmo. 3 & 5. De spirit. & ani. c. 28. 36. q. 4. c. sciendum. Ad simpli. libr. 2. quæst. 3. d. c. episcopi. 2. Cor. 11. Au traité des sorc. q. 5. nõb. 5.

VENONS maintenant à la contrainte, qui est vne impetuosité d'vne plus grãde chose, laquelle ne se peut euiter *l. 2. D. quod metus causa*. Mais qui a-il plus violẽt que l'impetuosité du diable, par laquelle il aflige l'ame d'excez soudains & extraordinaires, comme dit Tertullian: il dompte tellement en premier lieu ces pauures femmelettes & les meine captiues comme tesmoigne le Concile d'Ancyre: & sainct Augustin aussi, que mesmes elles croyent à ce qui n'est point & ne peut estre. Puis il assiege tellement le corps qu'il fait incontinent des mouuemens contre la nature du corps: puis il seigneurie leurs langues si bien, qu'elles ne peuuẽt parler sinon quand bon luy semble, ni proferer que ce qu'il veut. Et ce qui le fait plus apte & idoine à blesser l'v-

La contrainte. d. q. 26. de la Cité de Dieu li. 2, chap. 10.

ne & l'autre sübstãce de l'homme, est sa subtilité & tenureté, & qu'il a de grandes vertus spirituellement, ausquelles nous deuons auoir plus d'esgard en ceste question, dautant qu'ils sont plustost inuisibles & insensibles en effect, qu'ils n'aparoissent pas en l'action, comme dit le mesme Tertullian en son Apologetique contre les gentils, chapitre 22. Parquoy tout ce que commettent ces femmes, soit en esprit, soit par l'aide du corps, ou soit par la langue, ne procede pas de leur faute & n'auient pas selon leur vouloir. Car premierement, à qui est-ce que lon fait force & iniure de son propre consentement? Puis, qui est-ce qui peut resister à la force? *l. ex conducto* §. 1. *v. Seruius D. loc.* Dauãtage par quel empeschement pourroit tant faire vn homme que dommage ne soit fait à autruy contre tout droit *l. Sed de damno D. tit. l. si ea de act. empti.*

L. 1. §. filii de iniuriis l. cũ donationis. C. de transact.

La crainte

Le troisieme estoit la crainte, laquelle n'est autre chose qu'vn tremblement de l'esprit, suruenant à raison d'vn peril present ou futur. *l. 1. D. quod metus.* Or nous auons monstré au second liure toutes les choses par lesquelles la crainte suruient à bon droict, voire à l'homme le plus constant *l. 6. D. tit.* sauoir est par les perils, par le tourment du corps, par la mort violente ou naturelle *l. interpositam de trãsact.* Et qu'en partie le diable menace & attente contre ces miserables vieilles : & en partie leur a pris & captiué l'esprit, comme escrit Tertullian: il les estonne si bien de terreur effroyable, que leur faisant acroire qu'il a la puissance de faire toute chose, il les contraint facilement de penser qu'elles peuuent faire & endurer toutes choses. Car par la presence mauuaise par laquelle il les tourmente & trauaille, il leur fait acroire qu'il esmeut des pauuretez, des haines entre les hommes, des calamitez: ou bien il le fait ainsi par la permission de Dieu : ou il l'imprime tellement en leurs esprits trompez, que encores qu'elles n'endurent rien de ces choses, toutesfois elles se plaignent comme si elles enduroyent: si bien que se vantant de pouuoir oster ces maux, ou bien leur donnant esperãce de meilleur succes il tire à force la foy & l'obeissance de ces miserables Voila la crainte de laquelle il les trauaille. *l. Metum autem d. tit.* Car tous ceux que le diable dompte, il les dompte par fascherie, comme tesmoigne sainct Chry-

sostome, au liure 3. de la prouidence. Et la crainte est vne tristesse, dautant qu'vn chacun esgalement craint le mal, s'il est eminent, de peur qu'il n'auienne, & en prend tristesse, s'il est present, & qu'il face douleur. Car ce qui blesse & fait douleur, est contraire à la nature & à la volonté. Et tout ce qui est fait à l'occasion d'vne chose non volontaire est nommé, & est de soy-mesme non volontaire *l. qui leuandæ* D. *ad l. Rhod.* De là vient que nous ne voulons pas imputer à la parfaite volonté des sorcieres, la temeraire credulité.

I L reste maintenant à parler de l'erreur & de l'ignorance. Or est-il tout manifeste qu'il n'y a aucune volóté en celuy qui erre, & que celuy qui est ignorant n'a aucun consentement *l. si per errorem de iurisd. omnium iud. l. sed hoc* D. *de pulic & rect.* Mesmes il est semblable à vn qui est contraint *l. qui potest* §. 1. *de reg. iur.* Et aussi à vn furieux D. *si cert. per.* auquel on doit pardonner en toutes choses, comme nous auons dit ci deuant. Or l'erreur de l'esprit & l'aueuglement de la volonté depend en nos sorcieres de leur maladie naturelle, les effects de laquel le doyuent estre suportez patiemment. *l. in summa* §. *apud* D. *e aqua plu. arc.* Car nous auons móstré au troisieme liu. aussi a fait Alciat ci dessus en vn ch. singulier, qu'elles sont toutes tellement trauaillees de maladies melancholiques, qu'elles ne peuuent comprendre ni iuger droitement d'aucune chose, & encores moins en faire election, dautant que l'election ensuit la volonté, ce qui descouure du tout le franc arbitre. *l. fidei commissa* §. *quanquam de leg.* 3. Et ce mal qu'elles endurent est beaucoup plus grãd que n'est pas la fureur d'amour, laquelle toutesfois est plus grande que toute autre, comme il est escrit en *l'authen. quid. mod. eff. leg.* §. *Illud quoque.* Et par consequent il doit estre moins puni. Secondement elles tombent en vn tel trouble de leur esprit par les tromperies du diable, dont nous auons dit leurs esprits estre possedez, qu'elles ne sauent ce qu'elles font. Elles ont aussi les yeux tellement troublez qu'elles voyent & pensent voir ce qui n'est point: & mesmes elles sont ignorantes, non seulement du fait d'autruy, mais aussi du leur propre: ce qui est esmerueillable, comme il est probable & est tres certain.

l'Erreur.

dont ie suis d'auis que lon doit presumer dauantage & excuser l'ignorance qu'elles ont du droit diuin. Car si elles ont le sens qui est commun à tous animaux, corrompu: si elles ont la fantasie & l'aprehēsion deprauee: si par les trōperies du diable tant interieures qu'exterieures, il leur auient qu'elles ne sauent ce qu'elles font & ce qu'il semble qu'elles veulent par quel moyen entendront elles quelle est ceste chose à laquelle elles consentent? ou bien comment pourront-elles discerner si elles le doyuent faire ou non? Et encores qu'vne telle maladie de la raison n'y entreuienne, ni autant de fraudes que le diable en fournit: si est-ce qu'il auient quelquesfois par la negligence de l'interpretation du droit & de la parole de Dieu: & par la faute de ceux ausquels la charge en apartient, qu'elles tombent en ceste credulité temeraire, quelquefois par l'infirmité de leur aage, & tousiours par l'imprudence & imbecilité de leur sexe. Or nous auons monstré ci deuant que tousiours on doit pardonner & donner faueur à ce sexe imprudent & imbecile, outre ce que lon doit subuenir en general à ceux qui sont deceus & trompez, *l.&. primo §. verba ad Vell. & impotentib. l. Non enim D. Ex quib. caus. maior.*

au 3. li. c. 5 & 6. & en ce 6. ch. 20

Il pense donc qu'il apert maintenant assez: que par aucun moyen le delict ne peut tomber en l'esprit de ces femmes, lequel de soy est en la seule pensee & volonté. Et aussi que ce n'est pas vne mesme raison que de leur foy & de celles des heretiques & Apostats: car nous auons monstré par cy deuant que le schisme & la volōté opiniastre fait l'heretique tout ainsi comme la volōtaire malice de l'esprit fait l'apostat. Aussi tout ce que nous auons dit sommairement par cy deuant retombe à ce point, asauoir que ces femmes endurent plustost en leur esprit qu'elles ne font les choses que Grilland & Molitor disent qu'elles commettent en l'esprit & font de volonté, car rien n'agist contre soy-mesme *l. ille a quo §. Tempestiuum.* D. *ad Trebell.* Or n'y a il rien plus diferent que l'agent & patient *l. Vranius* D. *de fideiuss. argumento. l. prætor de tut. & cur.* Parquoy on doit plustost auoir pitié d'elles que de les punir, & les doit-on plustost soulager de l'aide que de droit & selon que la raison le presume,

on a

on a acoustumé de donner aide à ceux qui endurẽt fraude, violence, crainte, & aux furieux, aux trompez & de ceus aux ignorãs & impuissans. Dauantage la peine ne doit estre adioustee à la peine: ni l'afliction donnee à l'afligé, *l. Vanis* D. *ad l. Rhod. de iact.* Et certainement c'est la raison naturelle, par laquelle on ne doit punir ni les furieux, ni frenetiques, pour quelque meffaict qu'ils facent, pour autant qu'ils sont assez tourmentez & punis par leur fureur & calamité *l. Diuus* D. *de off. praes. l. poena, §. Sanè*, D. *ad l. Pomp. de part.* Parquoy tout ainsi que l'infelicité les excuse assez, ainsi doit elle excuser celles desquelles nous parlons. Car elles sont destituees d'esprit de force & de raison, & n'ont aucun consentement ni de l'esprit, ni de la volonté, comme nous auons assez monstré ci dessus *l. 2. C. de contrahend. emptis.* Or est-il ainsi que nul delict ne peut estre commis sans consentement & sans deliberation *l. 1. ff. si quadrupes pauperi. fec. dic.* Nulle iniure aussi ne peut estre faite sans l'enuie d'iniurier. *Illud §. Sanè* D. *de iniur.* Parquoy ils ne peuuent estre aucunemẽt punis pour delict, ni mesmes les canõs ne les punissent d'irregularité *Clem. vn. de homicid.* ni les loix de leurs punitions. *l. infans. ff. ad l. Cornel. de sic.* On ne les enferme aussi dedans le sac à raison de leur parricide *d. leg. poena §. fin.* Ils ne font aucune iniure, mais ils endurent *d. §. Sanè.* Ils ne sont aucunement tenus à la loy Aquilienne, pour auoir fait dõmage *l. Sed etsi quemcunque §. igitur iniuriam ff. ad l. aquil.* Les loix ne proposent à leurs faicts ni recõpense ni punitiõ: mais elles les estiment comme chose fortuite, ausquelles on ne doit auoir regard, ni à la deliberation de l'homme, ni à l'action, ni à la conscience *l. in fin. ff. de administr. tut.* Mais nous n'auons que trop monstré qne ceux desquels nous parlons, n'ont ni esprit, ni volonté ni raison, ni consentement, ni deliberation, ni conseil, & que mesmes ils en sont du tout destituez, Que font-ils donc de plus grief que les furieux, les phrenetiques, & ceux qui dorment, ausquels on les compare? *c. maiores §. fin. ext. de baptis.* Et certainement les actions ou plus tost les passions de ces pauures femmes ne sont pas dissemblables à celles de ceux qui dorment, lequelles sont deduites par *Bartol. in l. ext. vim. ff. de iust. & iure.* & par le

Cardinal Zabar.in *.d.Clem.vn.* de ceux lesquels se leuans de nuict commettent homicides. Et toutefois ce grand docteur en loix excuse telles fautes comme procedantes de l'action d'vn homme qui n'a ni sens ni volonté. D *d.l.pœna.ff.ad l.Pom. de parric.* comme elles auoyent esté commises par des furieux & par des fols *l.fluminum §.vitium ff.de dam.infect.l.qui occidit.ff.ad l.Aquil.* Pourquoy est-ce doncques que les nostres, desquelles il y a vne mesme raison, pechent dauantage que ceux ci que lon dit ne pecher point? *Gl.in c.testamentum.6 dist.* Pourquoy est-ce que lon s'arreste plustost à leur confession qu'à celle des furieux, ausquels elles ne sont pas non seulement semblables en calamité, mais aussi superieures? Et toutesfois, comme nous auons monstré, leur confession est nulle. L.*in negotiis* D.*de reg.iur.l.2.§.furiosus.D.de iur.codicil. c.fin.ext.de succe.ab intest.*

Si ce n'est que lon me replique que selon le demerite de leurs volontez elles sont liurees par vn iugemét de Dieu pour estre deceuës & trompees par les anges preuaricateurs, deceueurs & trompeurs, comme dit S. Augu.au li.2.de la doctrine Chrestienne chap. 23. Or ie confesse en general, que le demerite des hómes presupose la iustice de Dieu, toutefois pour diuerses raisós: car les afflictiós sont des cóbats & exercices aux saincts apres la remission de leurs pechez, par lesquels ils sont prouuez. Et au contraire, elles sont punition sans remission, & pleines d'impieté aux meschans: parquoy non seulement les meschans sont affligez en corps & en ame. mais aussi les bons, lesquels Dieu aime. Aussi ne doit-on presumer quand quelqu'vn est afligé de la verge de Dieu, qe ce soit pour vn meffait, lequel doit estre puni par les hommes. Car s'il estoit ainsi, nous dirions que les demoniaques deuroyent estre punis par plus grieue peine des Magistrats. Toutesfois Dieu móstre bien qu'il veut qu'on luy en laisse la punition, dautant que luy mesme les punit & exerce. Et ce qu'il veut estre puni par le Magistrat, luy mesme le descouure & luy laisse, les œuures duquel sont misericorde & iugement. Car cóme ainsi soit que nous puissions pecher par trois moyens, le premier d'iceux comprend tout mouuement & conception interieure en l'intelligence

Aug. li. 2. de pecc. mort.& remiss.c. 33. Iob.23.

& es affections, encores que la volonté ni consente. Le second auient toutesfois & quantes que la volonté s'accorde auec les mouuemens & affections. Le troisieme, alors que nous taschons d'executer par effect ce que nous pensons & ce que nous voulõs. Comme ainsi soit, di-ie, le Magistrat ne passe outre pour punir l'esprit ou la volonte, si ce n'est qu'elle ait sorti effect, ou qu'il luy en aparoisse. Mais Dieu chastie ces choses secrettes, asauoir l'esprit & la pensee. Car vn vn seul Dieu les conoit. *in Clem. exiui. §. quamuis. de verbo. sign.* Dautant que Dieu est scrutateur des cœurs & des choses, & veut estre aimé de nous de toute nostre intelligence, de toute nostre ame, & de tout nostre cœur: Et nous de nostre part nous prouuons quel est nostre esprit par la presomption que lon en peut auoir par nos paroles & par nos faits. Car aussi n'y a-il autres indices de nostre esprit. L. 15. *quis §. diuus. C. de tut. & cur. dat.* L. *Labeo. C. de sup. leg. l. reprehendenda. C. de instit. & subst.* Ainsi le iuge ne peut punir ni la volonté ni la sorcellerie, si ce n'est qu'il considere auparauant & qu'il ait le fait lequel il mesure en son esprit. *Alber. in l. aut facta. vers. qualitate. de pœni.* Bref, il n'y a seulement que les choses exterieures qui sont punies entre les hommes: par lesquelles les choses interieures aparoissent. *l. si. infra. C. de sicar. & passim.* D d.

MAIS il ne nous faut pas aussi laisser derriere qu'encores qu'elles endurent ceste force & crainte, à raison de leur faute precedente, toutes-fois elles ne peuuent faire ce que nous voyons ces miserables endurer. Et ne doyuent estre punies de ce qu'elles ne le font point de leur volonté, ou par iugement de leur esprit, mais seulement à raison de leur faute precedente, *l. nec timorem. D. quod metus causa.* Et qu'il soit ainsi, on les deuroit plustost secourir en ce que le diable ne peut les chastier d'aucune de ces choses comme le Magistrat. *l. 3. de tit. vers.* Car les saincts Peres assemblez au Concile d'Ancyre ont requis l'office des prestres contre les tromperies du diable, à ce qu'ils eussent à prouuer que tout ce qu'ils persuadent à ces miserables, est plein de vanité. Ils ont aussi requis l'aide de tous Chrestiens,

26. q. 5. c. Episcopi.

Coloss. 3.

Ephes.9. I.Timo.2. Mat.18. Iaq.5. Ecclef.35.

à ce qu'ils s'entreadmonnestassent des fraudes, puissances & profonditez de tel ennemy, ainsi sont elles nommees en l'Apocalypse chapitre deuxieme. Contre ceste force & contrainte nous auons premierement l'armure complette, laquelle nous auons descrite ci dessus au cinquieme liu. chapitre 18. puis nous auons les prieres tãt publiques que particulieres, par lesquelles Dieu nous asseure qu'il est esmeu à nous bien vouloir. Car l'oraison du iuste est d'eficace, & la priere de l'humble passe outre les cieux. Nous auons l'art des medecins cõtre la maladie, lesquels apres auoir oinct les afligez, c'est à dire, apres auoir appliqué les choses qui y sont commodes, les remettent en la garde de Dieu, comme nous commande S. Augustin l'oraison de foy sauuera le malade. Tel est le conseil de S. Iaques. Le diligent admonestement contre la crainte par la tolerance & constance, est de resister au diable: ainsi que nous auons ordonné au cinquieme liure chapitre 26. Il faudra contre, l'erreur prescher la parole, poursuyure en temps & hors temps, corriger auec toute douceur & doctrine. Il faudra tousiours prier Dieu, qu'il luy plaise leur ouurir l'esprit lors qu'elles vont en Emaus, c'est à dire, lors qu'elles tombent en erreur d'esprit & de iugement. Et quant à l'ignorance, ce sera l'ofice du magistrat de reueiller l'endormissement des pasteurs des Eglises: que dautant que ces ouailles sont debiles & mal aduisees à raison de leur aage radoté & sexe feminin, dautant ayent ils à se mieux garder des loups & plus diligemment, & qu'ils les instruisent à se donner garde des embusches d'iceux. Voila les moyens par lesquels on les doit remettre en bon estat.

De Nat. & grat. li.26. Iaq. 5.

OR encore que l'assiduelle tentation des finesses spirituelles, la iuste & raisonnable crainte, l'ineuitable impetuosité d'vn tel aduersaire, & le grand vice tant de leur corps que de l'esprit, ne descharge ces pauures miserables de toute faute de la volonté: encores que ie confessasse qu'elles fussent conuaincues du vice d'heresie ou d'apostasie, si est-ce que la seule infirmité de l'aage ou la simplicité de leur sexe le feroit, ou pour le moins leur diminueroit les punitions. Car ainsi iuge lon de tout crime & de la volonté du deliquant en quel

que cri-

que crime que ce soit, pour distinguer s'il peche ou par ignorance, ou imprudemment, ou par simplicité : ou bien par fraude ou malice, ou par opiniastreté : à celle fin que ces choses estans bien considerees, le iuge selon le deu de son ofice, puisse temperer les punitions. *l. Respiciendum. l. aut facta.* D. *de pœn. l. quid erg. de his qui not. infam.* D D. *in l. 1. §. Diuus. l. in lege. Corn.* D. *ad l. Corn. de sicar. l. pœn.* D. *ad l. Pomp. de parr.* Et celles desquelles nous plaidons la cause, sont ordinairement en tel degré de vieillesse, & ont attaint ceste partie, laquelle est apellee decrepite. Et est telle. *l. 3. §. ignoscitur.* D. *ad Sylon. & c. vlt. dist.* 80. *&c.* Et est de soy-mesme vne maladie, comme dit Menandre, ordinairement conioincte & naturellemēt auec vne folie d'esprit & diminution de iugement. Parquoy on retire ceux qui sont en tel aage, du gouuernement de la chose publique : toutesfois on les honore *tit. C. qui se extat. excu. l. Maiores. l. Semper. in prin. de iur. immum l. Non tamen in princi. de mun. & honor.* Ils meritent es crimes relasche de peine & pardon, dautant que c'est la raison que ce qui les contraint, les deliure aussi de tout soupçon de coulpe. *d. §. ignoscitur.* Et les sauue des tourmens. *Bart. in d. l. & in l. de minor, in princ. de quæst. Angel. in tractatu malefic., gl. fama publ. quæ ro quæ. Hippol. in l. edictum, 3. col. de quæst.* Or nos vieilles non seulement deuiennent folles, comme les hommes, lors qu'ils sont au second & dernier degré de vieillesse : mais aussi dautant qu'elles sont femmes, elles retombent dauantage en enfance : ou certainement elles n'y sont pas moins au premier degré que sont les hommes au second & dernier. Premierement donc à peine se fait-il qu'en l'esprit & en la volonté elles commettent crime d'auantage que les petis enfans, lequels sont destituez de tout iugement d'esprit En outre, encores que le dechet de l'aage ne leur donne tant de faueur & tant d'excuse comme il fait aux enfans si est-ce qu'elles ne doyuent pas estre punies en la maniere que lon à acoustumé de punir les plus meschans.

Et quant au sexe, auquel nous auons dict, au tiers liure, y auoir vne grande simplicité & inconstance : il n'y a point de doute que l'homme n'y peche dauantage que la femme. *l. in multis. de stat. hom. 32. quæst. 6. c. indignātur, & c. seq. c. forus. de verb. sig.* Parquoy elles ne meritent pas

d'estre punies si grieuement cōme es adulteres, & cōme l'homme sacrilege est puni. *l. quamuis adulterij. C. ad l. Iul. de adult.* La femme ayāt esté chastiee doit estre baillee aux femmes pour estre emprisonnee, ou bien elle est condānee en vn monastere pour deux ans. *Extrauag. de test. c. Rainutius. & aut. sed hodie quæ est. C. de off. ciuil. iud. & non. vt nulli iudi §. Adulterum vero §. Necessarium. Aut. sed nouo iure. quæ est l. quamuis. C. ad l. Iul. de adult.* Mais aussi elle est moins punie en crime de lese maiesté, car on aide tousiours à la simplicité & ignorance. *l. 3. de iur. & iuris ignorantia. C. qui admitit.* D d. *& Bartol. in l. Si quis id quod. d. iurisdiction. omnium iudic.* Ils monstrent bien au long comment la presumption de dol cesse à raison de l'aage & du sexe feminin encores qu'elles errent en droict ciuil. *Alexan. consi. 103. vol. 1. Cepol. consil. 21. col. 6. & consil. 24. Bald. in l.* Error. *C. de iur. & fact. ignor.*

Et rien ne sert de dire contre les faueurs de l'aage & du sexe, qu'il est premierement beaucoup plus grief d'offencer la Maiesté eternelle que l'humaine & temporelle. *L. hi qui sanctam. C. d. her, Aut.* gaz*aros. cap. vbicunque de pæn.* Secondement que pour ceste cause on ne doit auoir aucun esgard au sexe ou à l'aage, en matiere d'heresie. D D. *in l. quisquis. c. ad leg. Iul. maiest. Canonistæ. in capit. vergentis. de her. in antiq. & cap. cum secundum leges. eodem titu. lib. 6.* Tiercemēt que par especial on les exempte aux crimes d'empoisonnemēs & de sorceleries *l. & si excepta. C. de maleficiis & mathematicis.* Car en ces cas ils doyuent estre punis sans exception comme a notte Hippol. *in lege edictum. tertia colum.* Digest. *de quæst.* Et pour respondre à ce dernier poinct, ie ne suis pas l'aduocat des Magiciens & des empoisonneurs: mais des pauures sorcieres trōpees, lesquelles au commencemēt de mon tiers liure i'ay declaré estre toutes autres que les magiciens infames & empoisonneurs. Ie respon premierement à l'autre poinct, que ces textes alleguez limitent seulement vne speciale prerogatiue du sexe, & de l'aage, en ce qui concerne la torture, comme au crime de leze Maiesté. L. *quisquis.* C. *ad leg. Iul. maiest.* Et non pas en ce qui concerne la cause des crimes. Car ceci demeure tousiours, que celuy ne peut faire mal, lequel n'a point de iugement d'esprit. Secondement ie respons

qu'il

qu'il y a vne assez grande difference entre les sorcieres & les heretiques : ce que nous auons mõstré en vn chapitre fait particulierement pour cela. Dauantage, ie dis auec Oldrade que selon la loy *in his quæ formaliter*, & selon les loix & Canons, elles ne sont point heretiques, & encores qu'elles resentent ie ne say quoy d'heresie, si ne faut-il denigrer, pour la cause que nous auons dite, à la simplicité & fragilité des femmes. *L. 1. C. de iur. & fact. ign. L. vlt. §. fin. de iure de lib. l. pen. de his quæ sibi ascrib.* Et ce poinct aussi, encores qu'elles errent en vn article de la foy, comme les idiots & villageois & rustiques: car il sufit qu'elles ayent vne foy, cõme on dit, implicite ou enuelopee, & qu'elles ne defendẽt point leur erreur auec opiniastreté & contumace, *Bald. in l. error. C. de iur. & fact. ign.* Par ce moyen doncques la premiere obiection est refutee. Et encores que ie ne vueille aller au cõtraire que ce ne soit vne chose plus griefue de pecher contre la maiesté Diuine, si faut-il sauoir que plus facilement & plus aisément les hõmes tombent en cest erreur. Car ceste eternelle, infinie & spirituelle maiesté & volonté est incomprehensible, & est fort esloignee de nos sens. Parquoy nous qui sommes cõme ensorcelez es choses terrestres, sommes faits incontinent taulpes es choses spirituelles qui apartiennẽt à Dieu, ne plus ne moins que ceux qui voyent en terre les choses qui se peuuent conoistre par le sens de la veuë, pensans auoir les yeux fort bons & aigus: mais s'ils regardent le Soleil ils aperçoiuent incontinent que toute ceste bonté de la veuë n'est qu'vne tenebre extreme au regard de ceste grande splendeur. Pour deux raisons doncques les hommes peuuent plus facilement pecher es choses spirituelles: premierement à raison de la nature des choses diuines, laquelle est superieure & par dessus toute pensee humaine, puis tant à raison de l'aueuglement de nostre intelligence que par la deprauation de nostre volonté. Parquoy si quelqu'vn fait faute & erre en ceste partie, la punition en doit estre plus douce & le pardon plus iuste: encores plus si c'est vne femme, & dauantage si vne vieille radotee fait faute.

Determination faite à Paris par la faculté de Theologie, l'an mil trois cens nonante huict, touchant certaines superstitions suruenues de nouueau.

CHAP. XXVIII.

A TOVS zelateurs de la foy Catholique, le chancelier de l'Eglise de Paris, & la faculté de Theologie en l'vniuersité de Paris nostre mere, esperãce au Seigneur auec entier honneur à son seruice, mespris de vanitez & de resueries mensongeres. Vne vilaine puantise sortie de nouueau hors des cachettes anciennes nous a ramentu que souuentefois la verité Catholique manifeste aux studieux es meschantes escritures est cachee aux autres: dautant que toute science a cela de propre qu'elle est conue de ceux qui l'exercent, tellement que de là s'ensuit ceste maxime. Qu'il faut croire celui qui se mesle d'vn mestier quand il est question de resoudre quelque different suruenu sur les afaires de ce mestier. De là est venu ce que dit Horace, & ramẽtu par S. Ierosme escriuant à Paulin, Que les medecins promettent ce qui est de leur art, & les forgerons s'entremettent de forger. Il y a dauantage cela despecial es sainctes lettres qu'elles ne dependent point de l'experience ni des sens comme les autres sciences & ne peuuent estre aisément descouuertes par les yeux voilez d'vn nuage de vices, car leur propre malice les a aueuglez. Et l'Apostre dit que l'auarice en a fait reuolter plusieurs de la foy: à cause de cela elle est à bon droit apellee idolatrie par luy mesme. Il y en a d'autres, qui à cause de leur ingratitude, ayans conu Dieu ne l'ayans point glorifié comme Dieu, sont tombez en toute impieté, ce dit le mesme Apostre. La vilaine conuoitise a rendu Salomon idolatre & Didon magicienne. Finalemẽt les autres ont esté poussez par vne miserable crainte, ne faisant autre chose que dependre du lendemain, en des obseruations superstitieuses & meschantes, comme il apert en Lucain touchant le fils de Pompee le grand, & es histoires, de plusieurs autres. Par ainsi il auient que le pecheur reculant de Dieu se destourne

apres

apres des vanitez & resueries mensongeres, tellement qu'en fin tout couuertement & effrontément il se reuolte, & prend parti auec le pere de mensonge. Ainsi Saül abandonné du Seigneur, demanda conseil à la deuineresse, laquelle auparauant il auoit en detestation. Ainsi Ochosias au mespris du vray & seul Dieu d'Israel enuoya demander conseil au dieu d'Accaron. Conclusion il faut que le diable deçoyue par ces illusions, tous ceux qui n'ont la conoissance du vray Dieu.

AINSI donc conoissans, que ceste meschãceté, pestilente & mortelle abomination de resueries mensongeres auec ses heresies s'est glissee plus auant de nostre temps qu'elle n'auoit fait: & craignans que ce monstre d'horrible impieté & contagion pernicieuse n'infecte le Royaume Chrestien qui iadis n'a point nourri de monstres & n'en aura point ci apres, Dieu aidant: à quoy nous desirons aussi obuier de tout nostre pouuoir ayans souuenance de nostre profession, & enflammez du zele de la loy, auõs deliberé de remarquer sur ce propos quelques articles censurez & condamnez, de peur que les ignorans n'y soyent trompez ci apres. Surquoy il nous souuient entre autres choses de ce que le tressage docteur S. Augustin dit touchant les superstitieuses obseruations: Que ceux qui adioustent foy à telles gens, ou qui vont en leurs maisons, ou qui les apellent & interroguent es leurs doyuent sauoir qu'ils ont preuariqué contre la foy Chrestienne & contre le Baptesme, & sont tombez au crime des Payens, & Apostats, & ont encouru l'ire de Dieu, s'ils ne se reconcilient à Dieu par confession de leur faute deuant toute l'Eglise. Toutesfois nostre intention n'est pas de deroger en rien aux licites & vrayes doctrines, sciences & arts: mais nous voulons procurer, autant qu'il nous est possible, d'extirper les furieux & sacrileges erreurs & les maudites ceremonies des insensez, entant qu'ils blessent, souillent & infectent la foy Catholique & religion Chrestienne. Item nous voulons que la verité soit honoree & demeure en son entier.

1. OR le premier article de ces malheureux porte que d'acquerir des familiaritez & amitiez, & l'aide des diables par les arts magiques malefices & maudites in-

uocations, n'est point idolatrie. *Erreur.* Car le diable est tenu pour aduersaire, obstiné & perpetuel ennemi de Dieu & de l'homme, & n'est capable veritablement, ni par participation, ou par aptitude, d'auoir honneur & domination diuine, comme les autres creatures raisonnables qui ne sont point damnees : & Dieu n'est point adoré es signes establis à plaisir, comme sont les images & les temples.

2. Le second article porte, que donner, ou offrir, ou promettre quelque chose aux diables, afin qu'ils acomplissent le desir d'vne personne : ou porter ou baiser quelque chose en l'honneur d'eux, n'est point en idolatrie. *Erreur.*

3. Que faire alliance taisible ou expresse auec les diables, n'est point idolatrie, ni espece di'dolatrie ou apostasie. *Erreur.* Nous entendons qu'il y a alliance implicite en toute alliãce superstitieuse, dont il ne faut point par raison attendre aucun effect de Dieu ni de nature.

4. Que vouloir par arts magiques enfermer les diables en des pierres, anneaux, miroirs, ou images consacrees en leur nom, n'est point idolatrie. *Erreur.*

5. Qu'il est loisible d'vser d'arts magiques, ou d'autres superstitions defendues de Dieu & de son Eglise, pour quelque bonne fin. *Erreur.* Car, comme dit l'Apostre, il ne faut point faire mal, afin que bien auienne.

6. Qu'il est loisible & doit estre permis de chasser les sorcelleries par autres sorcelleries. *Erreur.*

7. Que quelqu'vn puisse dispenser vn autre en quelque cas que ce soit de pouuoir pratiquer tels arts en bõne conscience *Erreur.*

8. Que les arts magiques & autres telles superstitions & les obseruations d'icelles ont esté sans raison interdites par l'Eglise. *Erreur.*

9. Que par les arts magiques & enchantemens Dieu soit induit de commander aux diables d'obeir aux inuocations des magiciens. *Erreur.*

10. Que les encensemens & parfums, qui se font en l'exercice de tels enchantemens, sont à l'honneur de Dieu & luy plaisent: *Erreur & blaspheme.* autrement Dieu ne les interdiroit & puniroit.

11. Que

11. Que pratiquer telles choses ce n'est point sacrifier aux diables, ni par consequent idolatrer damnablement. *Erreur.*

12. Que les sainctes paroles, deuotes oraisons, iusnes, bains, continence corporelle es enfans & autres, la celebration de la messe, & autres œuures de bonne sorte faites pour exercer telles sciences magiques couurent le mal qui y peut estre. *Erreur.* Car par tels artifices on veut offrir au diable les choses sainctes, voire Dieu mesme au sacrifice de la messe: & le diable demande cela, ou pource qu'il veut s'esleuer & esgaler au souuerain, ou pour cacher ses impostures, ou pour enlasser plus aisement les simples & les perdre entierement.

13. Que les saincts Prophetes & autres saincts ont en leurs reuelations, fait miracles, & chassé les diables par telles sciences. *Erreur & blaspheme.*

14. Que Dieu immediatement par soy, ou par les bons anges a reuelé ces sciences aux saincts personnages. *Erreur & blaspheme.*

15. Qu'il est possible par telles sciences contraindre le franc arbitre d'vne personne à vouloir & desirer d'auoir iouissance d'vne autre. *Erreur.* & s'efforcer de faire cela est vne chose detestable & meschante.

16. Que ces arts sont bonnes & de Dieu, & qu'on s'en peut aider: ou pource qu'il auient quelquesfois ou souuent que ceux qui en vsent predisent l'auenir: ou pource qu'il en vient quelque bien. *Erreur.*

17. Que par tels arts les diables sont vrayement contrains, & ne faignent pas de l'auoir esté pour seduire les hommes. *Erreur.*

18. Que par telles sciences, execrables ceremonies, sorceleries, charmes, inuocations de diables, & autres malefices, il ne s'en ensuit iamais aucun effect par le ministere des diables. *Erreur.* Car Dieu permet quelquesfois que telles choses aduiennent, comme il appert es magiciens de Pharaon & en plusieurs autres: ou pource que s'aidans & se conseillans, à cause de leur mauuaise foy & autres pechez detestables ils sont liurez en sens reprouué, & meritét d'estre ainsi trompez.

19. Que les bós Anges sót enclos en des pierres, qu'ils consacrent des images & vestemens, ou sont les autres

uocation... choses conntenues en tels arts magiques. *Erreur & blaspheme.*

20. Que le sang d'vne huppe, d'vn chevreau ou d'vn autre animal, du parchemin vierge, du cuir de Lion, & choses semblables ont la vertu d'attirer ou chasser les diables par le moyen de ces arts. *Erreur.*

21. Que les images d'airin, de plomb, d'or de cire blanche ou rouge, ou d'autre matiere, ayans esté baptisees: exorcisees & consacrees, ou plustost execrequees, selõ ces arts magiques, par certains iours, ont des vertus admirables recitees es liures de telles sciences, *Erreur en la foy, & en la philosophie naturelle, & en la vraye astronomie.*

22. Que s'aider de tels liures & y adiouster foy n'est point idolatrie & infidelité. *Erreur.*

23. Que d'entre les diables il y en a quelques vns bons, autres benins & familiers, autres qui sauent toutes choses, autres qui ne sont sauuez ni damnez. *Erreur.*

24. Que les les perfums qui se font es inuocations diaboliques, sont conuertus en esprit, ou que cela leur apartient. *Erreur.*

25. Qu'il y a vn diable roy d'Orient, & ce par son merite: l'autre d'Occident, vn autre de Septentrion & vn autre de Midi. *Erreur.*

26. Que l'intelligence qui meut le ciel se coule en l'ame raisonnable, comme le corps du ciel, coule dãs le corps humain. *Erreur.*

27. Que nos pensees intellectuelles, & nos vouloirs interieurs, sont immediatement causez par le ciel: & que par vne cabale magique lon peut conoistre les pẽsees, & que d'icelles il est loisible de iuger certainemẽt par ceste cabale. *Erreur.*

28. Que par les arts magiques nous pouuons paruenir à la vision de la diuine essence ou des esprits bienheureux.

CES choses ont esté faites & conclues apres meur & long examen entre nous & nos deputez, en nostre congregation generale tenue à Paris à sainct Mathurin vn iour expres & de matin, l'an mil trois cens nonante huit, le dixneufieme iour de Septembre. En foy dequoy nons auons fait aposer à ces presentes le seau de

ladite faculté: L'original de ceste determination est seellé du grãd seau de la faculté de Theologie à Paris. I'ay trouué ce que dessus adiousté à la fin du liur. du maistre des sentences.

Conclusion de tout l'œuure.

LECTEVR debonnaire, ie ne doute point que ie n'acquiere la mauuaise grace de plusieurs, qui pour recompense de la peine que i'ay prise, selon mon petit pouuoir, me calomnieront, & reprendront ce qu'ils n'entendront point: car tel est le iugement des iniques. Les autres voudront par quelque moyen que ce soit, defendre l'opinion enracinee depuis longues annees dedans l'esprit des hommes, & la confermer comme par vn droit de coustume. Il y en aura aussi quelques vns, qui trouueront ocasion de mordre plus aspremant. Les Peripateticiens aspres au combat raporteront incontinent aux causes naturelles tous les miracles & les prodiges qui suruiennent es choses: ils s'eforceront aussi opiniastrement de prescrire des raisons tant de Platõ que d'Aristote à la religiõ de la tressainte escriture. On aura incontinẽt recours pour m'impugner & me vaincre au liure plein de philosophie plus cachee, lequel a esté cõposé par Pierre Pomponat Mantuan, grand & insigne philosophe de son temps, & lequel il a intitulé des causes des effects naturels ou des enchantemens: si n'est-ce qu'estant apuié & fortifié dessus les fondemens inuincibles de la philosophie Chrestienne, ie mesprise la probabilité de leur parole, selon le conseil de sainct Paul vaisseau d'election, lequel nous admoneste soigneusement que nous auisions que personne ne nous surprenne par le moyen de la philosophie & fole deception, suyuant les constitutions des hommes, & les elemens du monde, & non suyuant Iesus Christ. Car en icelui, habite corporellement toute plenitude de Deité. Aussi pense-ie que Pomponat auant mourir, & rendre l'esprit, s'est reconu, selon la singuliere misericorde de Dieu: & qu'il n'est pas mort Athee. Car souuentesfois on a entendu de M. Helidee de Forli, iadis son disciple qu'il estoit decedé en Chrestien.

Il y aura quelques theologiens renfrongnez, qui crieront & diront iniure leur estre faite par vn medecin, lequel explique des passages de la saincte Escriture, & passe les limites de sa vocation. Et ne feront faute d'alleguer & de m'obiecter par enuie ce que lon dit cõmunement, que chacun se doit mesler de son estat. Pour toute response ie ne leur diray autre chose, sinon que sainct Luc Euãgeliste a esté medecin d'Antioche, & que ie suis du nombre de ceux qui s'estudient par tous moyens, par l'immense misericorde de Dieu & grace ineffable de Iesus Christ, à ce que ie puisse tant faire qu'en fin ie paruienne à ceste royale prestrise, de laquel le sainct Pierre & Isaie se sont souuenus.

1. Pier. 2
Esaie. 61.

S'ils ne trouuent pas bon que i'aye marqué quelques ecclesiastiques, hommes adonnez à toute ordure, & que ie les aye accusé d'estre sorciers : ie leur respondray que ie ne deuois moins faire, à cause de la matiere que ie traittois. Ce que i'eusse peu faire plus ouuertement en les nommant, si estant enseigné par la theologie ie n'eusse deliberé d'auertir ces renuerseurs de la foy Chrestienne, & perturbateurs de la republique, à ce qu'ils ayent à desister de telles entreprises. I'ay seulement entrepris le combat contre les magiciens coulpables des meschancetez magiciennes, & non contre les gens de bien, lesquels ie reuere & honore vniquement, autant pour le moins que nul autre. S'ils se pleignent d'auoir esté assaillis iniustement, ie ne refuse point qu'ils comparoissent publiquement pour defendre leur cause contre moy.

Si ie n'ay assez satisfaict à quelques gens doctes & delicats de nostre estat (ce que certainement ie confesse librement, conoissant ma portee) pour le moins leur ay-ie baillé occasion selon ma petite capacité, de peser & esplucher ceste chose plus exactement, par vne plus docte methode, par vn ordre mieux lié, par vn fil de propos plus esclairci, par paroles mieux acommodees & par argumens de verité plus forts & puissants: si ie suis admonesté & conuaincu de quelque faute, ie les remercieray grandement, comme aussi ie feray tous ceux, qui me voudront faire ce plaisir: car iamais ie n'auray honte de retracter mes fautes, dautant que ie

ne

ne suis point tant amy de moy mesme. Et me sufit d'auoir attaint iusques à ce poinct, s'il ne m'est permis de passer outre.

Si les Iurisconsultes prennent en mauuaise part que contre l'autorité des loix des douze Tables ie ne m'accorde auec la vulgaire opinion & auec les inuentions controuuees par les poëtes touchant ceux qui enchantent les bleds: certainement ils me sauront mauuais gré pour auoir bien fait dautát que i'ay voulu bailler quelque occasion aux autres de cercher la verité en ceste matiere traittee, Et de tirer & prononcer par bon ordre vne sentence criminelle nõ point selon les Decrets du siecle aueuglé en la religion Chrestienne: ains plustost seló les mesmes mysteres de la verité. Aussi vrayement ne recuse-ie point d'estre estimé homme temeraire, s'il aparoit que i'aye voulu preiudicier à la legitime vocation de quelqu'vn. Au reste, si les hommes mordants & enuieux, non contens de ceste mienne excuse, ne laissent point de m'iniurier, de me reprendre de bestise, de m'accuser de mesfaict, & d'escrire petulamment contre moy: ie m'asseure que Dieu tout puissant me confermera de telle constance, que par patience ie dompteray toutes les poinctures & assauts de mes aduersaires.

Si les meschans & sacrileges magiciens voyent que ie ne tien conte de toutes leurs machinations, & que ie ne m'esmeu aucunement de leurs impostures & espouuentails, encores qu'ils prennent peine de me transformer auec leurs maudissons & Diaboliques exorcismes: & encores que ces sorcieres & charmeurs faiseurs de monstres me voulussent condamner au gibet, Ie mesprise entierement les Oracles Delphiques, par lesquels ces hommes perdus prophetiseront contre moy quelque malheur à l'aduenir, pour auoir ainsi fouillé & honny le temple Pythien, & me diront estre digne d'endurer la peine ordonnee pour ceste cause par le tyran Pisistrate. Le Necromancien tenebreux m'estónera en vain auec ses aparitiós nocturnes, auec les esprits des morts, & auec ses larves. Quát à moy ie ne chasse point les esprits des Goëtiés auec l'eau benite, ou en allumát des torches à l'entour des sepulchres.

Ils ne me lasseront iamais par toutes ces vaines aparitions. Ie ne me soucie pas aussi, si le meschant exorciste me pẽse faire mal par ses paroles barbares, ou par les trõperies de ses barbotemens. Ie n'estime pas vn niquet & me moque de toutes ces liaisons, par lesquelles ils disẽt qu'ils chassent les maladies prodigieuses, qu'ils empeschent la compagnie naturelle des femmes, si qu'on pense qu'ils coupent & font reuenir quand bon leur semble les instruments & organes de la generation. Si les folles sorcieres me peuuent faire quelque chose par leurs maudissons, ou par l'affection de leur volonté corrompue, ie leur pardonne. Bref, comme dit Horace.

Ie me moque & me ris de ces frayeurs magiques.
De ces songes trompeurs & sorcieres iniques,
De ces esprits de nuict, des merueilles aussi
Qui sont en Thessalie.

Il y a vne seule sciẽce des sorcieres, laquelle ie crains asauoir celle qui par venins ou poisons donnez en bruuage, ou apliquez, ou bien tirez auec l'air que nous respirons, ont le pouuoir de faire plusieurs nuisances & dommages, veritablement & non phantastiquement: ie n'ay pas entrepris ici la defense de leur cause ains ie la laisse à estre espluchee & decidee par le iuste iugement du Magistrat.

Maintenant donc estant comme sorti & retiré du labyrinthe de ces enchantemens & impostures demoniaques, ie feray fin & ne parleray plus de ces monstrueuses tromperies, inuentees certainement pour obscurcir la gloire de Dieu, & la verité de l'vne & l'autre doctrine, asauoir de la sacree & de la naturelle: & pour couurir & reuestir les arts des diables, qui sont abomination au Seigneur Dieu. Retirons-nous donques d'icelles, fuyons-les, & les ayõs en horreur: encores qu'elles nous soyent proposees sous des especes artificielles & deceuantes. Oposons-nous à leurs allechemens qui de prime face sẽblent flater & fauoriser. Ne faisõs point noz corps esclaues & domiciles de Satan: mais fermons lui toutes les auenues par lesquelles il nous peut assaillir bien qu'il soit fin & rusé & plein de fraude: & ce par le moyen d'vne vraye foy, & saincteté de vie, demandans assiduellement & implorans par prieres ardantes l'aide

du fils

du fils de Dieu, & nous munissant tellement de la viue parole de Dieu, & auec telle vigilâce nous fortifiant du soulagement du sainct Esprit, comme si nous estions en garde, qu'encores que cest ennemy iuré nous vienne assaillir de plus grande audace, en nous assiegeant de tous costez, toutesfois il ne puisse rompre & gaigner ces puissans rempars.

PORTONS aussi patiemment & constamment auec Iob toutes les aflictions qui nous suruiendront. Ne murmurons iamais contre Dieu, ainsi que les Gentils, & ne cerchons vn secours illicite, comme fit Saul. Ne recerchons point trop curieusemẽt auec les Ephesiens, & ne soyons point semillans apres les choses, la conoissance desquelles ne nous importe en riẽ, ou nous est defẽdue, ou bien ne nous proufite de rien. Ne demandons point conseil à ceux desquels Dieu nous a tres-expressement defendu de nous enquerir: mais demeurons & nous arrestõs en la voye que la verité de l'Euangile nous a enseignee. Destournons-nous de ces furieuses impostures du diable, & de ces carrefours glissãs: de peur que cõme Iamnes & Mambres resistoyent à la verité, ainsi nous ne regimbions contre le commandement de Dieu, & que nous n'oyons quelque iour la sentence de IESVS CHRIST, pleine d'horreur auec ceux qui serõt au costé senestre: Departez vous de moy, maudits, & allez au feu eternel qui est preparé au diable & à ses Anges.

OR ie ne pretens auoir tellement asseuré ce que ie propose en ce liure, que ie ne le submette en tout & par tout au plus equitable iugement de l'Eglise catholique de Iesus Christ, estãt prest de le corriger & me dedire si en quelque endroit ie suis conuaincu d'erreur.

Fin du sixieme liure.

AVTEVRS ALLEGVEZ ÈS
ſix liures de Iean Vvier.

A

Abdias Eueſque.
Aben Eſra.
Accurſe.
Ælian.
Ætius Spartian.
Ætius.
Æneas Syluius.
Agrippa.
Aias.
Albert de Roſat.
Albert le grand.
Alchinde Arabe.
Alciat.
Alcinus.
Alexandre 1.
Alexandre d'Alexandrie.
Alexandre Benoiſt.
Alexandre Trallian.
Alois Cadamoſte.
Almanſor.
Amat Portugais.
S.Ambroiſe.
André Maſius.
André Theuet.
André Veſal.
Angelon.
Ange Politian.
Anſelme de Parme.
Antiphon.
Antoine Beniuenius.
Apollonius.
Apollonius Molon.
Apollonius Tynæus.
Appion grammairien.
Apulee.
Archelaus.
Ariſtophane.
Ariſtote.
Arnould de villeneufue.
Artemon.
Artephie.
Athanaſe.
Athenee.
Athenagoras.
Auerroes.
Auger Ferrier.
S.Auguſtin.
Auguſtin Steuche.
Auicenne.
Azarauius.

B

Balde.
Barthole.
Barthelemi l'Anglois.
Barthelemi de Piſe.
S.Baſile le grand.
Baſsian Laude.
Benno Cardinal.
S.Bernard.

Berose.
Bocace.
Bocce.
Bonauenture.
Boniface dévital.

C

Cæsar Constantin.
Cæsar Scaliger.
Cardan.
Charles de Bouuelles.
Carpocrates.
Cassian.
Cassiodore.
Caton.
Celsus.
Chrysippus.
S. Chrisostome.
Ciccho Florentin.
Ciceron.
S. Cyprian.
S. Cyrille.
Claudian.
Clement.
Cleopatra.
Cœlius Rhodoginus.
Columelle.
Constantin Empereur.
Cornelius Nepos.
Costa benluc.

D.

Damascene.
Damon
Dauid Kinchi.
Decretales.
Democrite
Diodore Sicilien.
Dion de Nicce.
Dionysius.
Dioscoride.
Duris.

E

Edouard.
Empedocles.
Epiphanes.
Erasme.
Euchere,
Euricles.
Euripide.
Eusebe.
Eustache.

F

Fallope.
Fernand. Corteze.
Fernel.
François Morand.
Fulgentus Placiades.
Fulgose.
Furius Cresinus.

G

Galien.
Gaudence Merula.
Gaudefroy d'Auxerre.
Gellius.
George Agricola.
George Pictorius.
George Sabin.

Gerson.
Gesner.
Giraldus.
Giselbert.
Gordonius.
Godefroy Reinier.
Gratian.
S.Gregoire.
S.Gregoire Nasianzene.
Grilland.
Guillaume de brabant.
Guillaume Mulmes .
Guillaume Turner.

H.

Harpocration.
Haymo.
Hector Boece.
Helinand.
Heliodore.
Henri Iustitor.
Helmold.
Hermes.
Hermogene.
Herodote.
Hesiode.
S.Hierosme.
S.Hilaire.
Hildebert.
Hincmarus.
Hildegarde.
Hipocrates.
Hipolite Marcile.
Homere.
Honorius.
Horace.
Hugues de Clugny.
Hugues de S. Victor.
Hugues Eterian .

I.

Iaques de Chuse.
Iaques de Leichtenbourg.
Iaques Meyer.
Iaques Roux.
Iacques Sprenger.
Iamblique.
Iason.
Idiota.
Iean Andre.
Iean anglois.
Iean Baptiste Porte.
Iean François Pic.
Iean François Ponziuibe.
Iean Gennade.
Iean Guntier.
Iean Herold.
Iean Kentman.
Iean Langius.
Iean Leon Africain.
Iean Nider.
Iean de Salsbery.
Iean Sleidan.
Iean Vasser.
Iosse Damhoudere.
Iosephe.
S.Ierence.

Isidore.
Isogone.
Isychius.
Iulian l'Apostat.
Iulian Philosophe.
Iules Cesar
Iules Obsequens.
Iustin.
Iuuenal.

L.

Labeo.
Lactance.
Latius.
Laerce.
Leon.
Leui Gerson.
Lilius Gyraldus.
Liuius
Louys Millich.
Lucain.
Lucian.
Lucrece.
Ludouic Vartoman.
Lysimachus.

M.

Manilius.
Marcellus.
Marc l'hermite.
Marcus Marius.
Martian.
Marcile ficin.
Martin D'Arles.
Matthieu le Court.
Matthieu de Aflict.
Matthiol.
Maximus abbé.
Maximus Thyrien.
Melancton.
Memphodorus.
Menander.
Mercure Trismegiste.
Mesue.
Methodius.
Moyse Egiptien.
Moyse fils de Cepha.

N.

Nauclere.
Nicolas.
Nouius.

O.

Octauian.
Oenomaus.
Olaus le grand.
Oldrad.
Olympiodore.
Origene.
Ouide.

P.

Pamphile.
Paulin.
Paul Arginete.
Paul venerien.
Pausanias.
Peucer,
Pherecydes.
Philarchus.

Philo.
Philochorus.
Philoſtratus.
Picatrix.
Pierre argelas.
Pierre Alfonſe.
Pierre Bellon.
Pierre Damian.
Pierre d'Apone.
Pierre de Blois.
Pierre de Clugni.
Pierre de Premonſtré.
Pierre le chantre.
Pierre Lombard.
Pierre Pomponat.
Platine.
Platon.
Pline.
Pline le ieune.
Plotin.
Plutarque.
Pontanus.
Porphire.
Poſſedonius.
Primaſe.
Priſcian.
Proclus.
Properce.
Proſper.
Pſellus.
Pytagoras.

Q.

Quintilian.

R.

Rabanus.
Rabi Iſmael.
Rabi Moiſe.
Rabi Simon.
Radulphe.
Raimond.
S.Remy.
Reuchlin.
Rhaſes.
Robert L'anglois,
Roger Bachon.
Rondelet.
Rufin.
Ruffus Epheſius.
Rupert.

S.

Saadias,
Sabellic.
Salonius.
Saxon Grammairien.
Sedulius.
Seneque.
Serapion.
Serenus.
Seuerus Sulpitius.
Sigebert.
Simon fontaines.
Syluius.
Syluestre Prieras.
Syueſius.
Smaragdus.
Socrates.

Solin.
Sophronius.
Speculator.
Strabon.
Suetone.
Suidas.

T.

Tacitus.
Tatianus Aſſyrien.
Tertulian.
Thebis.
Themiſon.
Theocrite.
Theodoret.
Theodore Byzant
Theophraſte.
Theophraſte Paracelſe.
Theophilacte.
Thomas d'Aquin.
Thibulle.
Tritheme.

V.

Valerius. Maximus.
Varignana
Varro.
Vegece.
Vincent de Beauuais.
Virgile.
Vlpian.
Vlric molitor.
Volaterran.
Vopiſque.

X.

Xanthus.
Xenocrates.
Xiphilin.

Z

Zonare.
Zoroaſtre.
Zozime.

DEVX

DIALOGVES

DE THOMAS ERASTVS, DOCTEVR EN MEDECINE à Heidelberg, touchant le pouuoir des Sorcieres: & de la punition qu'elles meritent.

TRAITEZ DIGNES D'ESTRE leus de toutes personnes, specialement des Iuges & Magistrats.

Nouuellement traduits de Latin en François.

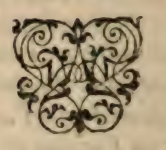


M. D. LXXIX.

L'IMPRIMEVR AV Lecteur S.

CE qui m'a esmeu d'adiouster ces deux Dialogues de Thomas Erastus Professeur en Medecine à Heidelberg, touchant le pouuoir des Sorcieres & la punition qu'elles meritent, aux six liures de Iean Vvier Medecin du Duc de Cleues: a esté deduit en la preface adiouftee au commencement, qu'il n'est besoin de repeter. Seulement ce mot seruira pour vous aduertir, que l'argument de ce premier Dialogue, ou Furnius & Erastus sont introduits disputans sans aucun auant propos, est declaré en l'Epistre mise au commencement du second Dialogue, à laquelle vous pourrez auoir recours. Car dautant que ce premier ici a esté tiré des disputes d'Erastus contre la nouuelle medecine de Paracelse: le translateur s'est contenté de prendre ce qui auoit esté escrit contre les sorcieres ne voulant donner autre aduertissement que celuy que l'auteur mesmes a fait. Car au second il repete & reprend son propos en telle sorte, que tout ce qui est requis au proces des Sorcieres, pour leur iustification & condamnation, est allegué par ces deux medecins, & contenu en cest œuure. Pour la fin, ie vous prie de conferer si bien les six liures precedens auec ces deux Dialogues, que vous ne preniez vn preiugé des vns pour mespriser les autres, ains pesez soigneusement les raisons de ces deux aduocats plaidans l'vn contre l'autre, afin de iuger tant plus dextrement des dis-

cours que nous vous presentons : desirans que raportiez le tout au vray but, asauoir à la gloire de Dieu, à vostre confirmation en sa conoissance & crainte, & à vostre salut.



PREMIER DIALOGVE DE THOMAS ERASTVS MEDECIN A HEIDELBERG, TOVCHANT LE POVuoir des Sorcieres: & de la punition qu'elles meritent.

FVRNIVS ERASTVS.

FVR.

DISONS quelque chose des sorcieres. ER. Ie les mets au nombre des magiciens qui ont alliance toute manifeste auec le diable. FVR. Si est-ce qu'il y a difference entre les vns & les autres. Car les magiciens vsent de l'art qu'ils aprennent par les liures: au contraire, il semble que les sorcieres facent merueilles sans science & sans liures. Dauantage, les magiciens ne cuident pas tousiours si mal faire, pourautāt qu'ils se sont fait à croire que Satā est cōtraint de leur obeir en vertu de quelques paroles sacrees, voire de Dieu mesmes, mais les sorcieres se donnent à pur & à plain au diable, & font tout ce qu'il veut, sous certaines conditions. Ioint que les magiciens ne font rien sans certaines paroles & coniurations: mais les sorcieres n'en vsent point du tout, ou si elles en prononcent quelques vnes, elles sont fort differentes des autres. ER. La response est aisee, asauoir qu'elles ne peuuent rien faire de ce dont elles se vantent. Car toutes les fois que Dieu leur laisse faire quelque chose, ce ne sont pas elles qui le peuuent ou font, ains le diable à qui elles se sont liurees. Tous confessent que la puissance des esprits malins est limitee. Leur maistre donc leur commande de se seruir de quelques choses qui n'ont pas la vertu qu'il leur persuade estre enclose en icelles: non qu'il ait besoin de ces choses, mais il le fait pour les tromper plus aisement, & pour auoir son excuse plus prompte, si l'execution n'en est à son souhait.

De la puissance des Sorcieres, & iusques ou elle s'estend.

VOICI donc ce qu'il m'en semble. Les sorcieres ne peuuent nullemēt faire ces merueilles qu'on estime, cō

munement qu'elles font. Car il apert qu'elles n'ont ce pouuoir par les forces & facultez de nature. Elles ne le peuuent receuoir de chose corporelle quelle qu'elle soit, veu que les choses corporelles ne peuuent changer les entendemēs des hommes, & abolir les facultez dont nature à doué les choses spirituelles par dessus les corporelles. Partant les sorcieres ne peuuent nuire ni par attouchement, ni de la voix, ni de paroles, ni de contenance ou souhait, ni d'autres instrumens corporels qui n'ont en eux la proprieté de nature, si tu consideres les facultez naturelles de tels instrumens. Dautant que l'Instrument n'a d'adresse pour besongner que celle que l'ouurier luy donne: & pourtant les paroles (ceci soit pour exemple) n'ont point plus de vertu que l'entendemēt duquel elles procedent. Reste dōc, que ceste grande puissance des sorcieres vienne d'ailleurs. Dieu ne la leur dōne pas, ni les bons anges non plus: car elles ont quitté Dieu pour adherer au diable, & se bandent directemēt alencōtre de Dieu, de ses enfans & de toute pieté, pour en abolir la memoire. Ioint qu'elles n'atendent aucun secours de Dieu, ni des saincts Anges. Parquoy il s'ensuit qu'elles font leurs meschancetez par la puissance de Satan. Mais nous auons dit que le diable mesmes ne peut rien par dessus les forces de nature. Et par consequent ce sont presques toutes fables & contes superstitieux de ce que lon recite de la puissance des sorcieres: asauoir que par la vertu d'vn certain onguent elles courent en poste en l'air assizes sur des bastons, qu'elles entrent es lieux les portes closes, qu'elles se transforment en bestes, qu'elles esmeuuent les tonnerres, qu'elles baillent des maladies & tuent qui elles veulent, par leurs gestes, paroles, & presens de choses qui ne sont pernicieuses.

FVR. Tv me cōtes merueilles, & ne crois pas tout ce que tu me viens de dire. Nous confessons que la puissance du diable est limitee. Mais quand tu maintiens qu'il ne peut esmouuoir des tempestes en l'air, & faire choses semblables, tu t'esloignes par trop de la verité. L'histoire de Iob en parle autrement. S. Paul enseigne le contraire à ton dire, au sixieme chapitre de l'Epistre aux Ephesiens. Le liure de l'Apocalypse de mesme, com-

me aussi

me aussi fait l'experience. I'ay souuent ouï dire aux Theologiens que la puissance de Satan est si grande, qu'il pourroit, par maniere de dire, renuerser tout le monde, si Dieu ne le tenoit en bride. E R. L'Escriture saincte parle diuersement de la puissance & impuissance des esprits : moy aussi semblablement : qui fait qu'il faut distinguer premierement ce qui en est dit, si on ne veut estre deceu. Si tu regardes la nature des esprits, & si nous considerons de combien grandes puissances leur Createur les a douez & enrichis, elles sont plus grandes que nous ne penserions pas aisément. Aussi tous les Theologiens sont d'accord en ce point que les esprits malins sont demeurez esprits nonobstant leur cheute, & n'ont perdu sinon la lumiere de la grace & faueur de Dieu : que par consequent ils sont demeurez pourueus de forces extremement grandes. Quant à ce qu'ils ne les desployent point à leur plaisir pour nous confondre & ruiner du tout, la puissance & bonté de Dieu en est cause, qui ne leur laisse point accomplir ce qu'ils desirent & peuuēt. Il leur permet lors qu'il a resolu se seruir d'eux comme d'instrumēs pour sa gloire & le salut des siens. Cela se void en toute l'escriture, laquelle declaire en tous endroits que Dieu est auteur de la pluye, rousee, secheresse, & beau temps, & veut qu'on demande à ce Dieu seul la bonne temperature de l'air. Mais que sauroit on alleguer mieux à propos en ce different, que ce que nous lisons au 14. chapitre de Ieremie, Y a-il, dit le Prophete, entre les vanitez ou dieux vains des gentils, quelqu'vn qui face plouuoir, & que les cieux rendent grosses goutres? n'est ce point toy, ô Seigneur nostre Dieu? Or t'auons nous attendu, car tu as fait toutes choses. Nous lisons donc que l'esprit malin peut beaucoup, ayant esgard à la noblesse, excellence & puissance de la nature qu'il a receuë. Mais nous nions ceste puissance, quand on considere qu'elle est limitee & retenue en bride.

F V R. Ceste response ne resould pas la dificulté, veu que nous aussi ne pouuons rien sans la permission de Dieu, ce neantmoins nous faisons beaucoup de choses outre & contre la volonté de Dieu. E R. La refrenation ou reprimende dont ie parle est double, asa-

uoir generale & particuliere. Quant à la generale, l'homme a plus de puissance en ces choses externes apartenantes à l'vsage de la vie exterieure, que n'ont les malins esprits. Car l'homme peut desrober & emporter des deniers de tel lieu qu'on voudra, pourueu qu'il ne soit empesché par quelque chose corporelle. Au cõtraire tãt s'en faut que les diables puissét emporter quelque chose, que mesmes ils ne la peuuent pas prendre de ceux qui la leur offrent. En quoy reluit specialement l'incomprehensible sagesse de Dieu. Car si les malins esprits pouuoyét emporter les thresors des Rois, ils corrõproyent presque tout le mõde à force de presens, puis qu'ils peuuent arracher les barreaux & treillis, ouurir ce qui est clos, remuer les choses plus pesantes, & mettre en autre place ce qui se peut remuer. Mais ceste puissance ne leur a pas esté ottoyee combien qu'en general elle ait esté donnee à l'homme: lequel aussi d'autre costé est empesché par les barres, murailles, & portes, & lors il ne peut rien, mais il peut prendre de chacun, & tousiours, les choses qu'on luy presentera, si Dieu ne l'en empesche particulierement. Et tout ainsi que le larron aguette les biens d'autruy par vne permission generale, le diable fait le séblable en matiere de nostre salut. Mais comme le larron est empesché par les choses corporelles, aussi l'esprit malin l'est par la puissance de Dieu, & par le ministere des bons Anges. Et pourtant permet aux vns & aux autres, quelques choses en general, & quelques autres specialement.

Cela estant soigneusement distingué, il sera aisé de se desueloper de ceste question. Car en quelques choses l'homme a plus de pouuoir generalement, & Satan en certains autres. Le diable se peut glisser en cachette dans la fantasie, si Dieu par vne vertu speciale ne l'empesche, mais il ne peut emporter l'or ni l'argét. l'homme au contraire ne se peut pas fourrer en l'imaginatiue d'autruy, mais il peut par fraude, artifice, larrecin & rapine emporter l'or & l'argent. Toutesfois Dieu tient l'vn & l'autre tellement en bride, non seulement en general, mais aussi specialement, qu'ils ne sauroyent outrepasser les bornes generales & particulieres qu'il leur a assignees. Les anciens Theologiens ont esté de

bon

bon aduis quãd ils ont dit que les diables, auec les forces de leur nature & par la permission de Dieu, peuuẽt faire les choses qui peuuent estre faites par vn mouuement local & conionction conuenable des choses agentes & patiẽtes mais qu'ils ne peuuẽt chãger aucunemẽt la nature des choses, contre l'habileté naturelle que le Createur leur a departie. Ie pense que personne n'ignore combien les hommes ont de puissance, quand on les laisse faire.

FVR. I'enten assez ce point, & beaucoup mieux que ci deuant: mais il en reste vn autre de plus grande importãce, comme i'estime. Tu dis que les sorcieres ne peuuent rien effectuer de par elles, ni nuire par les instrumens, dont elles se seruent coustumieremẽt, ni blesser aucun par l'aide mesme du malin esprit. Si ainsi est, (ce que ie ne puis nier maintenãt) il faudra cõfesser que ceux là font tresiniquemẽt, qui font brusler ces poures miserables comme pestes fort nuisibles, veu qu'elles sont innocentes des crimes dont elles mesmes souuentesfois confessent estre coulpables. ER. De quels crimes dis-tu innocentes? FVR. De meurtres, de degast de bleds, d'ensorcelemẽs, de malefices, d'entree par les portes fermees, de maladies donnees, & d'autres sẽblables forfaicts lesquels, comme tu disois, ne peuuent estre commis ni par les sorcieres, ni par les diables, sans vne speciale permission de Dieu. ER. Tu ne conclus pas bien. Car il ne s'ensuit pas qu'on les doiue absouldre, encor que à la verité elles ne puissent rien effectuer de ces choses: pource qu'il y a d'autres causes pour lesquelles il me semble qu'on les doit punir.

Sauoir si c'est bien fait de faire mourir les sorcieres.

FVR. Quelles? ER. Ceste dispute ne conuient à nostre propos, où nous nous enquerons seulemẽt, asauoir si ces remedes ont quelque efficace, & si en bonne conscience nous en pouuons vser. FVR. Ie le say bien. Mais pource qu'on debat de ce point aujourd'huy, & qu'en cest endroit tu maintiens les sorcieres estre innocentes, ie voudroy bien sauoir pourquoy c'est à bon droit qu'on les fait mourir. ER. La loy de Dieu commandant qu'on mette à mort les sorcieres (Exod. 22.) en est cause principalement. FVR. C'est bien dit: mais les sorcieres ne sont pas du rang des em-

In interiu... da Sapa:

poisonneresses, comme il appert par les discours precedents. Car la Loy de Dieu ne se doit pas entendre de ces pauures melancholiques qui pensent estre bien sauantes en l'art d'empoisonner, & cependant n'y entendēt rien: ains des vrais Magiciens & empoisonneurs. Or il appert que les sorcieres de nostre temps sont vieilles rassotees, qui ne sauēt rien, n'ont liure quelconque, & ne sauroyent lire, brief sont pures bestes. Il est certain aussi qu'elles n'obseruent forme aucune de coniurations & exorcismes, ni n'en recitēt pas vn mot, ains blessent seulement par imagination ceux qu'elles ne sauroyent toutesfois blesser realement & de fait. Elles ont l'imagination corrompue, & bigarree de diuerses aprehensions, au moyen de leurs resueries: se trompent & les autres semblablemēt. Pour preuue de cela, il n'est fait nulle mention de telles gens en l'Escriture saincte, ni que Iesus Christ ou les Apostres ayent gueri quelcun qui eust esté ensorcelé & blessé par telles sorcieres. Tels & semblables argumens me font penser qu'on fait grād tort à ces poures miserables.

Pourquoy Dieu a cōmandé que on fist mourir les sorcieres.

ER. De ma part i'estime tes raisons si foibles que personne n'en doit estre fort esbranlé. Ce que nous auons dit qu'elles ne peuuent faire miracle est vray: mais quand pour cela tu estimes qu'on ne les doyue chastier, tu t'abuses. car Dieu veut qu'on punisse les deuins, enchanteurs & toutes sortes de Magiciens, non seulemēt pource qu'ils ont blessé ou ofensé cestuy-ci ou cestuy-la, mais pource qu'ils ont aprins & font profession d'vn art diabolique contre le commandement de Dieu. Y a-il homme si peu versé en ces afaires qui ne sache bien que plusieurs Astrologues, pronostiqueurs & deuins, sont condamnez à mort par le Seigneur, pource qu'ils se sont adonnez à telles impietez, encores que de fait ils n'ayent iamais fait mal à personne? Certainement tous ceux qui font profession de deuiner simplement comme les Augures, Pronostiqueurs & autres deuins ne font mal à personne: ains predisent seulement ce que les oiseaux & les astres signifient. Or Dieu declare que non seulement tels docteurs mais, aussi ceux qui s'enquierent d'eux sont execrables & dignes de punition: combien qu'ils n'ayent point fait alliance manifeste auec le diable,

La Loy de Dieu condamne à grief chastiment ceux qui ont recours aux deuins.

diable, & n'ayent eu en pensee de se reuolter de la verité & obeissance de Dieu. Maintenant ie ne veux pas dóner resolution de nostre dispute : ie me contente seulement de mettre en auant ce qui conuient le mieux à ce point.

MAIS ie te veux presser de plus pres. Estimes-tu pas que Dieu a cōdamné à mort tous ceux que Moyse (parlant du propos sur lequel nous sommes) appele Malefiques. FVR. Ie l'estime ainsi. ERA. Accordes tu qu'en ce mot soyent comprins les Necromantiens, Sciomantiens & Enchanteurs ? Si tu le confesses, nous sommes d'accord : si tu le nies, il me sera aisé de te refuter par le tesmoignage de Moyse. FVR. Ie l'accorde. ERA. Or Dieu n'a pas commandé qu'on mist à mort ces gens là pour mal qu'ils eussent fait ou executé leurs desirs, ains d'autant qu'ils ont aprins des arts illicites & se sont associez auec le diable. Certainemét la curiosité, plustost que nulle autre chose, leur fait vser de leurs inuocations, afin de sauoir des ombres qui leur aparoissent les choses futures & cachees, ou pour faire voir ceci & cela aux assistans, & en somme se seruir de telles sciences folles, pour donner du passetemps & de l'esbahissemét à d'autres. Ils ne les attirent gueres souuét pour nuire. Il y a plusieurs raisons de cela entr'autres, qu'ils s'asseurét de pouuoir plus aisémét obtenir du diable, ce que nous auons dit, que de faire dómage à qui & quand ils voudront. Car Dieu ne leur a pas permis ce dernier point, comme il a fait l'autre, asauoir de faire des illusions. De là auient que lon n'estime pas tant execrables ces ioueurs de passe passe, pourtant que s'ils font du mal c'est rarement : au contraire ils semblent seruir de quelque chose en reuelant les choses cachees & predisant l'auenir. Tels imposteurs cuidét à present & l'ont estimé autresfois (comme on le peut recueillir de Iosephe & du dernier chapitre des actes des Apostres) d'estre moins meschans que plusieurs autres, en ce que par l'adresse de leur art, c'est à dire par la vertu & efficace de quelques paroles diuines & autres ceremonies, ils peuuent contraindre les diables.

Exod. 7. et ailleurs.

ADIOVSTONS vn autre argument, lequel tu ne saurois refuter, asauoir que le Seigneur menace de mort

celuy qui en choses douteuses demandera conseil aux deuins,enchanteurs & magiciens. Leu. 19.& 20. Deut. 18.Or si quelcun interrogue vn autre de ce qui doit auenir de tel ou tel cas (comme vn malade s'enquerra de l'euenement de sa maladie) il n'endommage aucunement son prochain. Neantmoins le Seigneur veut que on punisse telles gens:& si le Magistrat n'en fait iustice, luy mesmes dit qu'il la fera & les exterminera, comme il appert es passages sus alleguez, & es exemples notables de Saül,1.Sam.28. & d'Ochozias, 2.Rois.1. Tu vois bien maintenant que i'ay sufisamment prouué que ie ne contredis point à ce que nous auons traité ci deuant, &'qu'il ne s'ensuit pas que les sorcieres doyuent demeurres impunies, pource qu'elles ne peuuent faire ce que le diable leur fait croire qu'elles peuuent. FVR.

Ceux qui recourent aux deuins doyuent estre chastiez.

Mais il semble que Moyse parle des empoisonneurs, ou de ceux qui presentent des poisons vrayes & naturelles. ER. Nous conoistrons par plusieurs raisons que Moyse ne parle point là des empoisonneurs, car telles gens sont compris sous la loy de Talion & des Homicides. Pource que sous ce nom d'homicide nous ne comprenons pas seulement celuy qui a tué vn autre auec vne pierre, vn baston, vne espee ou coignee: mais aussi qui a sufoqué quelcun auecques les mains, ou d'vn cordeau, ou par le moyen d'vn oreiller: ou qui l'a fait tomber d'vn lieu haut en bas, ou qui l'a fait mourir de faim, ou l'a contraint de se tuer soy mesme: brief qui luy a osté la vie par quelque moyen que ce soit. Personne ne doute que celuy là ne soit homicide qui a tué vn autre de fait d'auis, ou par poison qu'il sauoit estre poison, ou par autre moyen, & pourtant il n'estoit pas tant besoin de faire vne loy à part des vrais empoisonneurs, qu'il estoit necessaire de specifier les punitions des autres sortes d'homicides que i'ay recitees. C'est vn fait à part que celuy de ceux qui taschent de tuer quelcun par charmes, imprecations, inuocations de diables, exorcismes, enuoy d'esprits immondes es corps, & par representation de choses enchantees. Dautant que le moyen de tels homicides ne sembloit pas estre comprins sous la loy, à bon droit a-il esté defendu par vne loy à part. Pourtant Moyse ne parle point là des vrais empoisonneurs.

Exposition du passage de Moyse de la punition des sorcieres.

neurs,ains des autres,& ne peut faire mention d'autres, que de ceux qui s'efforcent nuire ou faire merueilles par charmes, imprecations horribles,superstitieuses figures,noms barbares,characteres monstrueux,meschātes ceremonies, onguents acoustrez par les diables,ou composez par arts illicites. Le mot dōt a vsé le S.Esprit en ce passage, prouue cela: aussi est-il repeté en d'autres endroits:comme au septieme chapitre d'Exode,au dixhuitieme du Deuteronome, au second de Daniel, au cinquieme de Michee,& autres lieux, où il se prend pour les enchanteurs qui veulent & s'efforcent faire choses estranges,ou de nuire aux bleds, aux bestes, aux personnes, par paroles, signes, images, characteres, & par le moyē d'autres choses preparees par l'artifice des diables. Ce mot signifie en tous les passages de l'Escriture saincte ceux qui ont acointance auec les esprits malins & damnez, à l'aide desquels ils pensent pouuoir faire miracle ou endommager leur prochain. Certainement ceux qui sont les mieux entendus en la langue Hebraique s'acordent tous en ce point, combien que les vns estiment que le mot comprend plus, les autres moins.

FVR. Encores que lon t'acorde que Moyse parle d'autres empoisonneresses que de celles qui sont coustumieres de tuer par poison, ou ofenser quelqu'vn par vne chose qui ait vertu nuisible en soy: il ne s'ensuit pas pourtant qu'il parle de toutes celles qui semblent faire ceci ou cela, pour monstrer le malefice caché en leur esprit, par des moyens tant ineptes & hors de raison & fondement, qu'il n'est pas possible d'en trouuer de plus ridicules. ER. Quant à moy,ie ne pense aussi que Moyse parle de toutes personnes qui desirēt nuire en quelque sorte que ce soit: mais ie maintien que les sorcieres sont comprises en ceste loy. Car de ce que nous auons dit ci dessus, il appert ceux-là estre malefiques, qui en vertu de l'alliance qu'ils ont auec les diables,& par le secours d'iceux se seruēt de quelques choses pour executer ce qu'ils ne pourroyent faire d'eux-mesmes & de leur nature. Or les sorcieres dependent de l'aide des malins esprits,pour commettre tels & tels cas, en faueur de l'acord passé entr'eux: & pour cest ef-

sect se seruent d'instrumés lesquels ils sauét n'auoir pas telle proprieté de leur naturel. Elles ont ceste opinion, comme leur confession le porte, que Satan leur donne nouuelles forces. Partant elles doyuent estre mises au catalogue de ceux dont parle Moyse.

MAIS, ie te prie, di moy toy mesmes, de qui tu penses que Moyse parle. De ma part ie tien pour certain, que Dieu a comprins là en general tous ceux qui ont esté denombrez par le menu au dixhuitieme chapitre du Deuteronome. FVR. I'estime qu'il parle des Necromantiens, Sciomantiens, ioueurs de passe-passe, magiciés infames, Exorcistes. ER. C'est bié dit. Mais pourquoy Dieu condamne il telles gens à mort? FVR. Pource qu'ils se meslent de sciences fausses, illicites, pernicieuses. ER. Dieu n'a pas commande que pour la fausseté lon chastiast si rudement vne personne. Car presuppose, ce qui est vray, qu'il y a gens qui se vantent de pouuoir preparer vn medicament, seruant de souuerain remede à toutes maladies, & qui rend le corps immortel. Diras tu qu'il les faut faire mourir? vn autre promettra de monstrer vn secret pour changer le plomb, l'estain, le cuiure (du bois, si tu veux) en or pur & fin, qui surpasse en valeur l'or naturel: seras tu d'auis qu'on l'extermine, pource qu'il songe & pratique vn mestier de fausseté? Ie ne le pense pas. Mais pource que tu doutes si ces arts sont fausses, prenons vn autre exemple. Quelqu'vn maintiendra pouuoir faire des nauires telles qu'on les void, lesquelles vogueront en l'air comme elles font sur mer: (& i'ay entendu qu'vn quidam s'en est vanté & l'a voulu entreprendre) penses tu qu'il ait merité le gibet, pource qu'il a tasché de faire des choses fausses & impossibles? Au contraire tu t'esmerueilleras de son esprit & effort, s'il discourt de son inuention auec quelque aparence de raison.

FVR. I'accorde qu'il ne faut condamner à mort vn homme qui fera simplement profession d'vne science non science: mais si ce sont arts prohibez & pernicieux? ER. Maintenant il faut prouuer que la punition capitale n'est point ordónee à cause du dommage que feront quelques vns de ces ouuriers: ce qui apert euidemment, en ce que les Augures, Aruspices & au-

tres de-

tres deuins ne nuiſent d'eux meſmes à perſonne, ains ſeulement auouënt ce qu'ils penſent auoir eſté predit par les oiſeaux, entrailles de beſtes & autres choſes. Quand donc la loy condamne à mort tels deuins, elle monſtre que leurs arts ſont crimes capitaux pour vne autre raiſon. Ioint qu'elle menace de mort ceux qui demandent conſeil ſeulement, encor que quelquesfois il ne leur ſoit pas meſme venu en la penſee de faire dommage. Pourquoy donc ces arts & ſciences ſont elles capitales? Dautant qu'elles ſont illicites, reſpondras-tu. Ouy voiremẽt. Mais tout œuure illicite n'eſt pas capital. Certaine action ſera illicite, à cauſe de la ſorte de l'œuure, cõme l'adultere, l'homicide. Vne autre à cauſe de la fin d'icelle, comme ſi on fait vne bonne œuure à mauuaiſe fin. D'autres, à cauſe que le moyen de les parfaire neſera pas legitime. Ici toutes choſes conuienent car c'eſt vne choſe damnable d'aprendre & exercer arts illicites. La fin auſſi eſt mauuaiſe, ſoit qu'on les aprenne pour deuiner, ou pour nuire à ſon prochain. La maniere de les aprendre & pratiquer eſt meſchante, attendu que lon n'en peut venir à bout qu'en ayant alliance occulte ou manifeſte auec les eſprits malins. Car cela a cõtraint Pierre Pomponat Philoſophe Italien, de condamner la maniere d'aprendre la magie & Necromance, quoy qu'il fuſt ſi execrable de maintenir que c'eſtoyent bonnes ſciences, & qu'elles rendoyent noſtre entendement parfait & acompli. Dieu donc a cõdamné à mort ceux qui ſe meſleroyent de telles choſes, pource qu'on ne les ſauroit aprendre ni exercer ſans auoir alliance auec les diables, qui eſt vn crime capital & digne de mort. Car en vſant d'inſtruments qui n'ont point de leur nature la force que tels ouuriers deſirent, ils en attendent l'effect des diables meſmes auec leſquels ils s'allient, combien que cela ne leur viene pas ſouuent en la penſee. Tu vois clerement, pourquoy les ſorcieres ſont ſi dignes de mort, lors meſmes qu'elles ne font rien au dommage d'autruy, aſauoir à cauſe de l'alliance ſecrette ou expreſſe traitee auec le malin eſprit. Si outre cela elles empoiſonnent, les voila doublement coulpables de mort. Or les plus nuiſibles arts ſont celles des ſorcieres.

FVR. Comment apelles tu nuisibles les arts que maintenant tu apellois vaines? ER. Ie les apelle nuisibles, nō pas qu'elles ayent eficace d'elles mesmes: mais pource qu'à ceste occasion les sorcieres incitent, poussent & enflamment les diables à mal faire. Et combien que d'eux mesmes ils soyent tousiours au guet pour nuire: toutesfois il est vraysemblable que souuentesfois ils n'eussent pas pensé, ce que puis apres ils s'efforcent de faire à la persuasion des sorcieres, & par la permission de Dieu. Ce sont les diables qui font les maux secrettement: & toutesfois à bon droit les sorciers & sorcieres sont apellez Malefiques, dautant que ils ont incité les diables, & eux mesmes pensent auoir commis ces maux à l'aide de Satan. FVR. Ils sont donc instrumens des diables: partant on ne deuroit pas les traiter si rudement. ER. Ce sont instrumens, mais qui ont vsage de raison. Celuy la n'est pas innocent qui tue vn homme par le commandement d'vn particulier. Dauantage ils ne sont pas seulement instruments, mais auteurs & instigateurs. FVR. Ie ne voy pas toutesfois que les Sorcieres facent plus de mal que les enchanteurs, magiciens, deuins & autres tels. ER. Premierement, nous sommes d'accord que les paroles, exorcismes, charmes, & figures n'ont aucune eficace. Si donc il a semblé que quelque mal s'en soit ensuyui, le diable l'a fait, comme ie l'ay prouué sufisamment. Penses tu que Satan nuise dauantage estant apelé par quelque charme qui contient vne paction secrette, que quand il est supplié en vertu d'vne alliance manifeste? Les necromantiens & autres tels s'associent en termes ambigus auec les malins esprits, & se persuadent d'estre preudhommes & gens de bien, & que par la vertu occulte de quelques paroles sacrees les diables sont contrains de faire ce qu'ils leur commandent. Si quelquesfois ils font quelque hommage ou offrande aux diables, ils estiment faire cela pour les contraindre plustost que pour les apaiser ou auoir fauorables. Brief, comme i'ay dit, ils abusent du secours des diables en choses ridicules pour la pluspart. Mais les sorcieres font alliance manifeste & execrable auec Satan, iurēt de luy estre fideles, se dōnent corps & ame à luy, banquettent, dansent,

Les arts des sorciers plus nuisibles que les autres.

danſent ſe couplét horriblement auec luy, promettent d'eſtre ennemies de Dieu & de toute pieté, reçoyuét ſa marque:& ſont tout cela afin qu'il leur apréne de nuire aux biens de la terre, au beſtail & aux perſonnes, à quoy ils raportent & dreſſent preſques toutes leurs ſorcelleries. Elles ne font point venir les diables par contrainte comme font les magiciens, ains les reçoyuent volontairement & comme amis: elles ne les atirent point par ceremonies magiques, ains par vilenie eſtrange, renoncement de Dieu & donation de leurs corps & ames: elles ne tirent point de reſponce d'eux par force, mais les interroguent familierement & ayant par trop eſtroite acointãce auec eux. Ce n'eſt point pour des illuſions ni pour faire reuenir les morts qu'elles les apellent, mais elles les pouſſent ſans ceſſe à faire mal en vertu de leur alliãce. Peut on dõc apeler ſage celuy qui eſtime les arts des ſorcieres moins nuiſibles que les arts magiques?

FVR. Mais les Sorcieres n'ont aucune ſcience, ni ne ſont iamais ſorties de la maiſon pour l'aprendre, elles n'ont point de liures, & pour la pluſpart ne ſauent lire: auſſi ne font elles point leurs ſorcelleries auec certaines paroles ni auec formulaire de conſecration, comme font les magiciens infames. ER. Voire, comme ſi la loy de Dieu commandoit de punir ſeulement ceux qui ont aprins ceſt art à grand trauail, & apres auoir tracaſſé par beaucoup de pays. Ne te ſouuiens tu point de la punition que Dieu ordonne à ceux qui auront demandé cõſeil aux deuins? A-il falu qu'ils ayét eſtudié long temps en quelques liures ce qu'ils vouloyent demander, auãt que meriter la mort. Au contraire ie di que les ſorcieres ſont encor plus execrables en ce qu'elles aprenent de la bouche de Satan meſme ce que les magiciens aprennent en des liures. Item, de ce qu'elles voyent touſiours leur precepteur, & qui leur fait tous les iours quelque leçon. Ioint qu'elles n'obmettét rien de ce que les enchanteurs font pour paruenir à leur ſcience: qui pis eſt elles commettent des meſchancetez ſi horribles, que les magiciens meſmes ne voudroyent pas les auoir penſees. La Loy de Dieu ne condamne pas ſeulement ceux qui vſent de certaines paroles, mais en general elle punit les malefiques. Or nous apellons Malefiques,

Aſauoir ſi l'ignorãce excuſe les ſorcieres.

comme il a esté clairement prouué, tous ceux qui veulent faire des choses qui passent la force de nature, moyennant l'aide & secours du diable, par le moyen d'vne paction, ou cachee ou taisible, soit qu'ils suyuent vne maniere de faire certaine ou incertaine. Personne ne nie que les sorcieres essayent de faire des choses qui ne peuuent estre faites naturellement par cela dont elles s'aident. C'est aussi vne chose certaine qu'elles se font acroire, par vne tresfausse persuasion que les choses non nuisibles reçoyuent vne nouuelle vertu, par quelque blasphematoire ou inepte barbottement de paroles ou par l'inuocation des diables. Elles mesmes confessent que leur alliance auec le diable est manifeste, & beaucoup plus detestable que celle des magiciens. Comment donc doyuent elles estre rayees du catalogue des malefiques, encores qu'elles n'ayent rien aprins de leur art par liures?

Malefiques qui.

Du pouuoir des magiciens & sorcieres.

FVR. Nous voyons que les magiciens font des choses que ne peuuent les sorcieres. Car au septieme chapitre d'Exode, les magiciens de Pharaon font des serpens, des grenouilles & du sang. La Pythonisse fait reuenir Samuel. 1. Sam. 28. Il y en auoit d'autres qui enchantoyent les serpens. Psal. 58. Ie ne m'arreste point pour le present à ce que lon a veu de nostre temps. ER. Tu ne prouues rien par cela. Car c'est vn point cler de soy mesme, & verifie ci deuant, que les magiciens ne font rien de tout çela en vertu de leur art, mais que ce sont autant de iouëts de Satan, qui par ses illusions se iouë ainsi de ses esclaues. Or puis qu'à l'endroit des sorcieres, aussi bien que des magiciens, Satan fait ce qui auient à la verité ou par illusion: il faut que la consideration soit pareille d'vne part comme de l'autre. Ie di mesme que la puissance de Satan a d'autant plus d'eficace des sorcieres, qu'elles luy obeissent promptement, & sont plus à son commandement. Se trouuera-il homme si hardi d'oser dire que les sorcieres facent choses moindres ou moins que les magiciens? S'il faut croire les histoires, les magiciens n'auront pas l'auantage. FVR. Ce qu'elles exhibent n'est pas nuisible: partant elles ne nuisent point.

ER. Ie nie la consequence. Et quoy? les paroles

ont-elles

ont elles plus d'efficace que les choses? Ie ne le pense pas. Car les paroles ne sont que marques & images de nos pensees, & n'ont d'elles mesmes autre vertu que ce qu'elles signifiêt du consentement & selon l'intention des personnes. Or les magiciens par le moyen de certains mots non entendus & barbares font reuenir les morts, font apparoir choses estranges, endorment les serpens, arrestent tout court les animaux, assemblent les rats, & font telles autres impostures. Pourquoy les sorcieres ne pourront elles faire le mesme en se proposant telle ou telle chose?

FVR. Ce sont illusions & tromperies de Satan, tout ce que font les magiciens. ER. Ie le confesse. Et ie di aussi que ce que font les sorcieres est illusoire & plain dimposture. Les magiciens s'aident de paroles, characteres, figures, &c. Les sorcieres s'aident de mesmes choses, & d'autres qui ne sont pas mauuaises de leur nature. Les vns & les autres croyent qu'il y ait quelque vertu es instrumens, combien que cela soit faux. Les vns & les autres font seulement ce que Satan fait par la permission de Dieu. Les vns & les autres s'aident de quelques paroles ou autres choses, dont Satan leur a commandé d'vser afin que par tels signes chacun se souuienne de l'alliance iuree. Satan besoigne meschammêt de part & d'autre, quand Dieu lui lasche la bride: mais en cachette il fait acroire à ses seruiteurs qu'eux ont fait ce dont il est l'ouurier. De là vient que les magiciens estiment auoir la puissance de contraindre les esprits malins: les sorcieres cuident les attirer par douceur. Ce pendant, cela demeure vray que les sorcieres font plus de mal que les autres enchanteurs, si tu consideres leur volonte & effort. Car elles ne pensent ni ne machinent & executent que nuisance. Quât aux magiciens, le plus souuent, ils ne demandent sinon d'estre estimez & louez du môde comme s'ils estoyent quelques habiles gens. FVR. Au contraire, les magiciens semblent estre plus pernicieux que les sorcieres, en ce que par leurs illusions ils destournent aisément plusieurs personnes de la vraye pieté: ce que les sorcieres ne font pas. ER. Cela n'est pas moins faux que le precedent. Car ie vien de dire, que tout ce

Quelle cōuenance il y a entre les magiciēs & les sorcieres.

que les vns & les autres font, procede de la puissance de Satan, voire que c'est Satan qui le fait. Prouue moy maintenant que le diable fait quelque chose dauãtage pour l'amour du magicien que de' la sorciere auec laquelle il est presque tousiours, deuisant ensemble, elle l'incitant à nouuelles meschancetez, & lui la retenant par tous moyens en son seruice? A la mienne volonté que les sorcieres ne fissent point pecher dautres gens, ni reculer plus loin de Dieu, que les autres enchanteurs.

Asauoir si ce que font les sorcieres procede de frenesie.

FVR. Si les sorcieres faisoyent d'esprit rassis ce qu'elles font, ton dire auroit quelque poids. Mais elles ont l'imagination corrompue, & sont folles en tout & par tout. Qui fait qu'on les doit punir ne plus ne moins que lon feroit des demoniaques, melancholiques, & autres telles personnes priuees de leur bon sens. Car elles sont possedees du diable: pourtant font elles par contrainte & insciemment ce qu'elles font. Dauantage, i'estime que lon ne sauoit que c'estoit de telles gens du temps de Moyse. Et mesmes il semble qu'on n'en auoit point encor oui parler du temps de Iesus Christ: car nous lisons que Iesus Christ & ses Apostres ont ietté les diables hors des corps de plusieurs demoniaques: mais il ne se trouue point qu'ils ayent gueri des ensorcelez. ER. I'auouë ce que tu dis de l'imagination corrompue: autrement comment renonceroyent elles Dieu pour adherer au diable, si elles auoyent l'imagination pure? Personne n'est meschant de volonté & deliberation resolue, ains ceux qui commettent les plus lourdes fautes errent en leurs discours. Mais ie te nie que les sorcieres ayent le cerueau tellement blessé, & le iugement si foible, qu'elles ne doiuent estre non plus chastiees, que des demoniaques, melancholiques, ou insensez. Car elles sont toutes autres choses de sain entendement: & en leurs sorceleries elles sauent bien quel est cest ouurage, asauoir meschant deuant & apres le coup. Elles sauent qu'il ne faut point renoncer & abandonner Dieu: que c'est le diable à qui elles se donnent: que si lon sait leur forfait, la mort s'en ensuit: qu'il ne faut point brasser de mal à autrui, ni inciter le diable à cela: & que si le crime est descouuert, il y va de leur vie. Voila pourquoy elles couurét soigneu-

ſement leurs meſchãcetez, & les nient ſi effrontément, que meſmes la torture ne peut tirer aucun mot de verité de leur bouche, tandis qu'elles ont quelque force pour endurer la queſtion. Ioint qu'elles ne s'entremettent pas de nuire à tous ceux qu'elles rencontrent, ains ſeulement à ceux qui leur ont dit ou fait outrage, ou qui leur ont refuſé quelque choſe. Elles n'ont donc pas moins d'eſprit que les enchanteurs & autres tels meſchans, qui ſouffrent que Satan les induiſe & perſuade de faire ce que Dieu a defendu. Iceux ont l'imagination corrompue iuſques là, qu'ils n'obeiſſent pas au iugemét de la raiſon. Les eſtime-tu pourtant excuſables? Ie ne le penſe pas. Ceſt argument donc ne ſert de rien pour la iuſtification des ſorcieres: car ſi elles eſtoyent ſolles & raſſottees, on ne leur verroit pas cacher leurs meſfaits, ains en les interrogãt elles s'en vanteroyent. Pourtant ſont-elles inſenſees en vn point principalement, comme auſſi tous les magiciens, qu'elles eſtiment faire ce que fait le diable reſueillé par leur ſolicitation.

Si les ſorcieres ſont demoniaques.

FVR. Entre les demoniaques il s'en trouue qui ont bon iugement & des iours francs. Quand telles gens prononcent des blaſphemes & propos eſtranges contre Dieu, qui dira pourtant qu'on les doyue mettre à mort? Car ils ſont tellement aueuglez, que ce qu'ils ont dit, leur eſt du tout inconu. ER. Ie te nie que les ſorcieres ſoyent touſiours ainſi poſſedees du diable. Au contraire il n'eſt preſque point auenu qu'on ait veu ſorciere demoniaque: & ſemble que le iuſte iugement de Dieu empeſche que Satan ne les poſſede côme demoniaques: afin qu'elles n'eſchapent la punition à laquelle Dieu les a condamnees. Les demoniaques ne ſont pas touſiours mauuais, & quand par interualles ils reuiennent en quelque côualeſcence, on les void crier merci à Dieu, & affermer conſtamment qu'ils n'ont iamais conſenti au paſſé, & que maugré eux le diable a abuſé de leur langue. Il y a bien à dire en cela au fait des ſorcieres. FVR. Si eſt-ce que le diable les tient de ſi pres, & les a tellement eſtourdies, qu'elles ne peuuent deplorer leur miſere, ni deteſter leurs pechez, ni deſirer ſalut. ER. Ie voudrois que tu prouuaſſes cela: car ie ne croy pas ainſi de leger. Si elles eſtoyent quel-

quesfois agitees du diable, comme ſont les demoniaques, il y auroit quelque ſoupçon. Mais puis qu'elles ſont touſiours en vn meſme eſtat, on ne les peut appeler demoniaques. Quel argument deſires-tu plus ferme & veritable que ceſtuy-ci, aſauoir que par certains interualles nous voyons les vrais demoniaques eſtre miſerablement afligez & cruellement deſchirez, ſans ſe vanter de ſauoir faire merueilles, ny s'efforcer d'en faire acte quelconque, au contraire les ſorcieres ſe glorifient de choſes grandes, entreprennent beaucoup, & ſe portent bien ce pendant. Elles ſont en auſſi bonne ſanté apres auoir traité alliance auec le diable, qu'auparauant.

Aſauoir s'il y a eu des ſorcieres du tẽps de Moyſe & de Ieſus Chriſt.

SI tu penſes qu'on ne ſauoit que c'eſtoit de ſorcieres du temps de Moyſe: à ton commandement. Il ne s'enſuit pas qu'elles n'ayent eſté, encor que l'Eſcriture ſaincte n'en face pas mẽtion. Sufit qu'elles ſont comprinſes au roolle des Malefiques contenu au dixhuitieme chapitre du Deuteronome. Combien y a il de crimes dont l'Eſcriture ſaincte ne fait point de mention ſpeciale, leſquels neantmoins ſont condamnez de chaſcun? Ieſus Chriſt & les Apoſtres n'ont point gueri de ſorcieres, pource que telles miſerables ne peuuent faire ce qu'elles s'attribuent, & penſent ſeulement pouuoir executer. Or il apert par les teſmoignages de tous les Poëtes & hiſtoriens, & par les loix des douze tables, que des lors il y auoit des ſorcieres.

De l'apoſtaſie & renoncemẽt des ſorcieres.

IE penſe auoir monſtré ſufiſamment, que les ſorcieres doyuent eſtre punies, non pas tant pour les choſes qu'elles font, ou qu'elles veulent faire: que pour leur apoſtaſie & reuolte de l'obeiſſante de Dieu. Item pour l'alliance contractee auec le diable. FVR. Cela n'eſt pas criminel deuant le ſiege iudicial des hommes: car qui eſt celuy de nous qui ne ſe deſtourne ſouuent de Dieu? ER. Celuy ſe deſtourne de Dieu qui transgreſſe les commandemens d'iceluy: mais il y a bien grande difference entre ceux qui faillent par imprudence, ou qui meſmes commettent vne faute tout à leur eſcient, & ceux qui de leur bon gré, ſans aprehenſion d'aucun danger, n'eſtans en erreur ni en maladie, renõcent & foulent aux pieds le vray Dieu & la religion

Chreſtien-

Chrestienne, c'est à dire qui deuiennent apostats de malice deliberee,& puis apres font la guerre à Dieu & à toute la religion.S. Pierre a griefuement peché, mais il est tombé par infirmité. Dauid a grandement offensé Dieu,en plusieurs sortes, & est demeuré enueloppé en ses forfaits l'espace de quelqu es mois : mais pour cela il n'a pas renoncé Dieu ni le seruice d'iceluy .Si par le siege iudicial des hommes tu entens celuy de Moyse ie te nie cela.Si tu prens par ce mot la iustice de maintenant, ou lon n'oit ni ne voit que chiquaneries , par le moyen dequoy les vns veulent vaincre les autres , soit à droit, soit à tort, cela ne nous attouche point: car nous ne disputons point du deuoir des hommes, mais de la volonté de Dieu. FVR. Tu veux donc remettre sus la republique de Moyse. ER. Nullement:car ceste police a beaucoup de choses qui ne conuiennent à nostre temps, ni es lieux où nous habitons. Ce pendant, ie maintié que les crimes,concernãs les mœurs,declairez dignes de mort par Moyse, peuuent estre reprimez par supplice de mort. Item, que le magistrat doit chastier les crimes,que Dieu cómande que lon reprime,Matth. 5. Ie ne nie pas qu'il ne fale adoucir les chastimens, si quelque faute peut estre abolie par vne douce reprimende.

FVR. Mais l'alliãce des sorcieres auec le diable est nulle & vaine: car tout cest afaire est imaginaire, & fait en esprit seulement: à raison dequoy on n'en sauroit iamais rien conoistre par deposition de tesmoins.Dauantage, ceux qui n'ont aucune communion ne peuuent contracter ensemble. Item, ceux qui sont de contraire auis ne contractent point. Finalement il n'y a point de consentement là ou fraude, violence, cruauté, erreur & ignorance entreuiennent. ER. Il ne faut vser de long propos sur cela: car les inuentions des hommes n'ont aucune autorité quand il est question de la parole de Dieu, ains il faut mettre en auant des tesmoignages de l'Escriture.Car Dieu iuge selon sa parole,non pas selon la fantasie de l'homme.Ie nie que l'alliãce soit imaginaire. Car il est impossible qu'vn homme qui a l'vsage de ses sens croye les choses imaginees estre vrayes,si

De l'alliãce des sorcieres auec le diable.

les ſens ne ne s'y accordét. Imagine que quelcũ te donne mil eſcus: tu ne le croiras pas, ſi tes yeux ne le voyent ſi tes mains ne le touchent, & ſi tes autres ſens te diſent que cela eſt faux. Et pourtant nous apellons les ſonges imaginations, pource que les ſens ſont liez: ou ce que voyent les malades à cauſe de leur accident. Les ſorcieres contractent en veillãt, en voyant & oyant le diable. Ce n'eſt donc point ſeulement vne choſe imaginaire, comme de ce qu'en dormant elles eſtiment banquetter, danſer, enſorceller quelques vns, & voir ceux qu'elles ne voyent pas. Cela eſt imaginaire, non pas ce qu'elles font en veillant & de ſain entendement. Car quelquesfois elles s'aſſemblent de iour, danſent, iouënt auec leurs maiſtres, & banquettent des viandes qu'elles ont aportees. On ſait que ces choſes ont eſté faites quelquesfois à la verité: & ceux qui de leurs yeux ont veu ces ombres de malins eſprits auoyent les ſens entiers. Lon peut donc ſouuentesfois auoir des teſmoins de la verite de ce fait.

MAIS qu'eſt il beſoin de teſmoins, quand celuy qui eſt coulpable confeſſe ſon crime, lequel il monſtre eſtre veritable par pluſieurs choſes auenues auparauant. Il n'eſt pas beſoin de diſputer de la diuerſité & communion des naturels. Chaſcun ſait que l'alliance entre Dieu & les hommes eſt vallable, encores qu'il n'y ait telle communion entre eux que les Iuriſconſultes la deſirent. Auſſi ceux qui contractent ne ſont pas touſiours d'vn auis. Car on parle ainſi, Si tu fais ceci, ie feray cela. Le meſme ſe fait en l'alliance dont nous parlons: Si tu renonces Dieu, ie te donneray de l'or & de l'argét dit le diable, & t'aprendray merueilles, &c. FVR. Mais le diable eſt trompeur & menteur. ER. Pourtant l'Apoſtre nous commande de nous equipper d'armes ſpirituelles, afin de pouuoir reſiſter à ſa puiſſance & à ſes fineſſes. C'eſt la meſme raiſon pourquoy le Seigneur nous a commandé de prier non ſeulement à toutes heures, mais auſſi à tous momens, Ne nous induі point en tentation. Pourtant l'excuſe de la tromperie n'eſt pas valable. Meſmes ſi quelqu'vn taſche par miracles nous deſtourner de la verité il ne le faut pas croire Deuteron.13. Ie te prie, excuſerois tu ta femme & tes filles,

les, quoy qu'autrement elles fussent hõnestes & chastes, si elles commettoyent paillardise & adultere, ayans esté seduites & trompees par quelques vns? A peine serois tu si patient & debonnaire, ce pense-ie. Pourquoy donc veux tu que le Magistrat pardonne à celles que le diable a seduites, veu mesmes qu'elles sauent qu'il ne peut leur bailler chose qui soit belle ou bonne? Ie diray dauantage, que Dieu n'a pas mesme espargné les paures payens, ains à cause de tels crimes les a exterminez, encores qu'ils ne pensassent pas faire mal, comme les sorcieres le sauent auiourd'hui. Penses tu donc qu'il les vueille traiter plus doucement qu'il n'a fait ceux là? C'est vne impieté (dit Athalaric Roy des Gots) estre doux enuers ceux que la loy Dieu condamne. Penses tu que Dieu ait ignoré les fraudes & efforts du diable? S'il l'a sceu, & neantmoins il a commandé que les transgresseurs de son commandement fussent punis, en vain voulons nous couurir & excuser la tromperie. La force, la crainte, l'erreur n'ont pas plus de poids en ces malfaicteurs qu'es autres criminels, & toutefois vn hõme sage ne voudroit pas qu'ils demeurassét impunis. Dieu excuse-il celui qui se sera laissé seduire par vn faux Prophete quoy qu'il eust fait miracle? Deuter. 13. A quel propos donc veux tu excuser les sorcieres par l'autorité des Iurisconsultes? On ne peut pretendre cause d'ignorance, veu qu'elles font cela de leur mouuement. Dieu mesme veut qu'on face mourir celle auec laquelle l'homme se sera souillé. Comment diras tu que l'ignorance ne veut pas qu'on punisse les pechez?

FVR. Si est ce qu'il faut espargner le sexe plus fragile. ER. Dieu n'a pas commandé cela: au contraire, il a fait expresse métion des femmes au vingtdeuxieme chapitre de l'Exode, pour nous aprendre qu'en cest afaire il ne veut point auoir esgard au sexe. Car combien que i'estime que les femmes ont esté nommees en la loy plustost que les hommes, pource qu'elles sont plus suiettes à glisser en ce precipice, toutesfois l'autre point est veritable. Ce mesme passage conferme l'autre que nous auons exposé ci dessus, que Moyse n'apelle pas seulement Malefiques ceux qui ont aprins l'art auec grand peine & longs voyages. Car quand il fait expresse

S'il faut pardonner au sexe.

mention des femmes, c'est pour monstrer qu'il parle aussi des autres.

Les sorcieres sont idolatres. OVTRE cest argumêt il n'en faut pas oublier vn autre, qui monstre que le crime des sorcieres est capital, asauoir que ce sont les plus meschantes idolatres qu'on sauroit trouuer. Car elles n'adorent pas seulement des idoles, mais se prosternent deuant les diables mesmes, leur seruent, les prient, & font les autres ceremonies susmentionnees. Les Idolatres Iuifs que Dieu condamne à mort Exod. 22. Deuter. 13. & 17. & que nous lisons auoir esté tuez, 3. Mach. dernier chap. n'adoroyent pas tellement les idoles qu'ils niassent que le vray Dieu leur fist du bien: mais ils estimoyent estre aidez de Dieu & de leurs idoles. Or les sorcieres promettent d'estre à l'auenir ennemies de Dieu. Le Seigneur Dieu commande qu'en ce fait on n'espargne ni pere ni mere, ni femme ni enfans. Ie conclu donc que le magistrat ne doit pardonner aux sorcieres. FVR. Qui est l'idolatre, qui sachant qu'il y a vn vray Dieu, bon & misericordieux, l'ait voulu quitter, pour recourir à vn faux Dieu, pernicieux & cruel? ER. Vne personne qui aime son salut ne pensera iamais à cela. Et toutesfois l'Escriture saincte tesmoigne que plusieurs Iuifs ont fait cela. Et quand personne ne l'auroit fait, de tant plus grande punition seroyent coulpables les sorcieres, pour auoir osé entreprendre vn si horrible forfait.

Les sorcieres homicides. ON pourroit aussi les executer à mort comme homicides. Car encores qu'elles presentent des choses non nuisibles, elles ne les monstrent sinon afin qu'on ne les puisse descouurir & accuser. Elles croyent cependant que ces choses ont receu telle vertu de Satan que elles sont propres a faire ce à quoy elles les apliquent. Dauantage, elles taschent souuent d'en attirer d'autres à *Seduisent les autres.* leur secte, & est auenu maintesfois qu'elles ont marié leurs filles au diable. Or Dieu a fait vne loy expresse par laquelle il condamne telles gens à mort. Qui plus est, *Ont la cõpagnie des esprits immondes.* ceste vilenie & souilleure horrible auec les esprits immõdes, merite la mort. Car la loy de Dieu cõmãde que celuy qui se meslera auec vne beste soit bruslé. Doit on pas, à plus forte raison, brusler celles qui ont eu la cõpagnie de Satan. Ie ne dis rien de ce que ce vilain esprit

aproché

aproche d'elles souuent en forme de chien ou de bouc, soit qu'il en ait prins seulement l'aparence, ou qu'il soit entré es corps de ces bestes. Puis donc qu'elles ne pechent point par resuerie, ni par melancholie ou fureur, ni estans demoniaques, ains de leur mouuement & pleine volonté renoncent & detestent le vray Dieu & tout son seruice, & se donnent au diable ennemi du genre humain, & s'obligent de faire mal aux personnes, & commettre des infametez horribles : il me semble que ceux qui les suportent fauorisent à des monstres ennemis de Dieu & de nature.

Il faut estre biē auisé en la punition des sorcieres.

FVR. Toutes les sorcieres ne commettent pas telles meschancetez: & y en a plusieurs seduites par l'imposture des autres: on en acuse plusieurs d'auoir fait des choses qui ont esté perpetrees par le diable, lequel veut par ce moyen dresser vne boucherie de chair humaine, qui est vn de ses principaux esbats. ER. Ie ne doute pas qu'on ne face tort à plusieurs femmes, & pourtant il y faut proceder sagemēt. Lon ne doit pas croire legeremēt les delateurs. veu que les sorcieres voyent plusieurs choses en dormant, dont puis apres elles font des contes, comme si le tout estoit tresveritable. Aussi ne faut il croire aucunement qu'elles ayent fait ce qu'elles se vantent auoir peu faire, ni les chastier principalement pour cela. Il faut voir comment elles ont esté induites de se ranger là, combien de temps elles en ont esté, de quel courage, & ce qu'elles ont fait. Celles qui n'ont commis vilenie enorme, & donnent bons tesmoignages de repentance doyuent estre traitees plus doucement & auec plus grande moderation. Brief on doit procurer que le royaume de Satan soit destruit, & que la volonté de Dieu s'acomplisse. FVR. Si les magistrats tenoyent ceste mesure, on n'eust pas tant disputé de ces matieres, & ie ne t'en eusse pas tant importuné. ER. I'ay dit librement & vn peu au long ce que il m'en sembloit, afin de monstrer & prouuer que les magiciens, & tous autres qui ont alliance auec les diables meritent d'estre destournez de ceste impieté par suplice de mort.

FIN DV PREMIER DIALOGVE.

SECOND DIALOGVE DE THOMAS ERASTVS, contenant vne plus ample repetition de la dispute touchant le pouuoir des sorcieres: & de la punition qu'elles meritent.

Au deuant d'iceluy est adiouftee vne briefue responce aux argumens du premier: afin que les repliques d'Erastus en ce second soyent tant mieux comprinses.



AVX TRESHONOREZ SEIGNEVRS *Henri Pierre, Luc Gobhard, Balthasar Han, Conseillers de la ville de Basle, &c.* THOMAS ERASTVS. S.

IL y a ia sept ans passez, Magnifiques Seigneurs, qu'vn personnage docte & de gran de pieté, me demãda quelle punition meritoyẽt les sorcieres. Il auint tost apres que quelques autres m'inciterent d'escrire contre les absurdes, profanes, & pernicieux enseignemens de Paracelse: ce que faisant, il me faloit discourir en la premiere partie de mes disputes de la science & du pouuoir des sorcieres. Pource aussi que certains Theologiẽs fort doctes m'exhorterẽt que i'y adioustasse ce que i'auois autresfois escrit de la punition des sorcieres, dequoy ils auoyent eu communication, & le trouuoyent bon, ie me laissay gouuerner par leur auis. Et fis cela dautant plus volontiers, que i'estimois auoir prouué la question par tels argumens, que personne n'oseroit repliquer au contraire. Car tout est puisé de l'Escriture saincte, & n'y a rien du mien. Mais ie me suis mespris: car il s'est trouué vn homme docte, qui touché de compassion enuers ces miserables femmes, a entreprins de defendre leur cause, & maintenir qu'elles sont innocentes: ce que i'estime qu'il a fait plustost d'affection bonne que droite. Or ne s'est-il pas employé à cela sans m'en aduertir, ains m'escriuit son intention il y a quelques annees. Ie luy fis response, que cela ne me fascheroit point, au contraire que i'y prendrois plaisir. Mesmes ie le priay bien fort de nous respondre & refuter hardiment, s'il nous voyoit en erreur. Car il n'est point ici question de ieux de petis enfans, mais du salut de ceux pour qui Iesus Christ a voulu souffrir la mort cruelle: & pourtant ie serois meschant, voire me deuroit-on estimer enragé, si ie preferois vne fausse & cruelle opinion à vn auis veritable & humain. Certainement, i'aimerois mieux mourir de la plus cruelle mort qu'on sauroit imaginer, que de m'abuser sciemment & volontairement en chose de si grande importance: veu principalement que l'erreur en tel cas n'est pas vne simple cheute, mais perilleuse, & tirant quelques autres en ruine apres soy. Pourtant ie priay instamment ce personnage, que

que pour le salut commũ de tous il me communiquast priuement les argumens qu'il voudroit opposer à mon opinion, ou qu'il les mist en lumiere aux yeux de chascun. Et s'il m'enseignoit mieux, ie l'en remercierois deuant tous. Cela est demeuré en suspens quelques annees, & comme ie ne m'y attendois plus, finalement, enuiron le cõmencement de ceste annee mil cinq cens septãte huit, sa refutation entreprinse de si long temps a esté imprimee & publiee. Apres l'auoir leuë attentiuement, & voyant que ce n'estoit pas ce que ie pensois, ie fus merueilleusemẽt estonné. Car ie ne trouuay rien la qui fust d'importãce, à quoy ie n'eusse solidemẽt respondu par mon premier dialogue. Parquoy ie commençay à discourir ainsi en moy-mesme: si vn personnage si docte, & qui a tant espluché ceste question depuis quelques annees, n'a peu rien inuenter pour refuter tes argumens & confermer les siens: il apert assez que la cause que tu maintiens est tresbonne. Et afin que les autres puissent voir ce que ie di, i'ay voulu repeter toute ceste dispute, & respondre plus amplemẽt & cathegoriquement à toutes ses obiections: afin que ci apres personne ne dispute à la volee de ceste question, ou condamne nostre auis comme s'il estoit contraire à la parole de Dieu. Si quelqu'vn propose plus fermes raisons tirees d'icelle (car autresfois i'ay dit, & le dis encore, que ie ne veux disputer que par l'Escriture saincte touchant ce point: & ne me soucie de sauoir ce que le droit ciuil en ordonne) il m'obligera pour iamais à soy, fera chose agreable à Dieu, tresvtile & necessaire à la republique.

Or, magnifiques Seigneurs, ie vous ay voulu dedier ce liuret, pour plusieurs raisons. En premier lieu, on ne scauroit offrir mieux l'explication de telles disputes, qu'aux iuges & gouuerneurs des estats publics. Car qui doute que la conoissance de ces matieres appartient principalement aux Magistrats. Secondement, puis que vostre sagesse & experience a fait que le Senat de vostre noble ville vo⁹ a estimez dignes & propres de vous faire surintendans de l'vniuersité, il faut estimer que vous serez iuges equitables de tels differens. Pour le dernier, me souuenãt des biens que i'ay receus de vous il y a plus de trente ans, i'ay pensé vous estre redeuable pour le moins de quelque grand merci, &c. De Heidelberg, ce premier iour d'Auril, l'an M.D.LXXVIII.

ADVERTISSEMENT au Lecteur.

POURCE que M. Thomas Erastus dit en sa preface sur ce deuxieme dialogue, qu'vn certain docte personnage, auec qui il auoit cõmuniqué par lettres du fait des sorcieres, a respondu aux argumens du premier dialogue: & que ceste responce ou refutation luy a fait repeter toute la dispute, & en ce dernier dialogue repliquer à son aduersaire: I'ay pensé, auant que venir à ceste replique, qu'il ne seroit pas mauuais d'adiouster ici la responce de ce personnage, qu'Erastus, homme paisible & modeste, n'a voulu nommer. Ie l'ay donc extraite du liure des sorcieres, composé par ce personnage, lequel aussi ie ne nõmeray point, & l'ay mise ici cõme en son endroit propre, afin que cõsiderãt ce qui est dit de part & d'autre, la verité soit tant mieux conuë, & qu'en vous destournant de mẽsonge & de l'auteur d'icelui, vous puissiez iuger de ce qui vous est ici proposé auec vn esprit rassis. Au demeurant ie n'ay point voulu traduire ce liure des sorcieres, dautant qu'il est tiré mot à mot des six liures de M. Iean Vvier. C'eust donc esté vous faire acheter vn liure deux fois, & vous charger de double lecture. Partant ie me suis contenté de ioindre entre les deux dialogues la responce aux argumẽs du premier, qui est telle qui s'ensuit.

RESPON-

RESPONCE AVX ARGVmens du premier dialogue de Thomas Eraſtus contre les Sorcieres.

IL y a des hommes doctes qui ne ſont pas de l'auis de Iean Vvier touchant la punition des ſorcieres, lequel il a amplement propoſé en ſon ſixieme liure. Car ils eſtimét qu'il faut bruſler les ſorcieres,& pour preuue de leur opinion mettent en auant ſix argumens.

Six argumens par leſquels Eraſtus a prouué qu'il faut bruſler les ſorcieres.

1. Que les Sorcieres ſont comprinſes ſous la Loy de Dieu exprimee au 22.chapitre d'Exode,où il dit en termes expres,Tu ne lairras point viure la ſorciere.
2. Que les ſorcieres renoncent Dieu, ſont alliance auec le diable,& l'adorent.
3. Que les ſorcieres ſont homicides.
4. Qu'elles ont la compagnie des eſprits immondes,& banquetent auec eux.
5. Qu'elles attirent d'autres perſonnes à leur ſecte damnable.
6. Qu'elles font profeſſion d'arts monſtrueuſes & du tout illicites.

Reſponſe au premier argument.

IL a eſté amplement monſtré es liures de I. Vvier tant par l'etymologie de la langue Hebraique, que par le teſmoignage des ſeptante Interpretes, des Rabins,& de Ioſephe,que la loy de Dieu cõtenue au vingtdeuxieme chapitre d'Exode,verſet dixhuitieme,doit eſtre entendue des empoiſonneurs. On obiecte à cela, que les empoiſonnemens ſont comprins ſous la loy de Talion & d'homicide.Que ceſtuy-là n'eſt pas ſeulement homicide qui a tué vn autre à coup de pierre, de baſton, de poing, d'eſpee, de hache, ains auſſi qui a eſtouffé auec vn oreiller,auec vn cordeau, ou auec les mains,ou qui a precipité ou empoiſonné: partant n'eſtoit pas beſoin de faire vne loy à part touchant les empoiſonneurs, & redire vne meſme choſe en diuers endroits.

Celvy qui aura vn peu fueilletté les liures de Moyse, sait que cest argument est du tout friuole. Car combien de fois les loix de Talion sont elles repetees au liure du Leuit. chap. 24. Au 19. chap. du Deuter. sont mises diuerses sortes d'homicides, & la punitiõ qui en doit estre faite: toutesfois derechef au 27. chap. malediction est prononcee contre celuy qui frapera son prochain en cachette. Aussi est-il dit au 22. chap. d'Exode, Tu ne contristeras ni afligeras l'estranger: car vous auez esté estrangers en la terre d'Egypte. Ceste mesme defense est reiteree au chapitre suyuant. Semblablement au 19. du Leuitique il est dit, Vous ne rongnerez point vos cheueux, ni ne raserez point vos barbes: ce qui est repeté au 21. Il est aussi defendu au 27. chapitre du Deuteronome, à vn homme d'espouser sa belle mere, ce qui auoit esté declaré au 22. chap. precedent. Et n'y a rien plus ordinaire à Moyse, que de repeter par fois plusieurs choses. Nous en auons vn ample tesmoignage sur le point dont est maintenant question : car les arts & sciences magiques sont condamnees par trois fois au liure du Leuitique: & neantmoins il semble qu'vne fois pouuoit suffire. Car au 19. chapitre il est dit, Ne vous addressez point aux magiciens, & ne vous enquerez point des deuins. Et au chap. 20. la personne qui se sera adressee aux magiciens & deuins, & qui aura eu acointãce auec eux: ie mettray ma face contre icelle, & l'extermineray du milieu de son peuple. Puis sur la fin de ce mesme chapitre, L'homme ou la femme, esquels sera l'esprit de deuination mourront de mort. Ie ne veux pas me tourmenter beaucoup pour sçauoir qui a esmeu Moyse de faire ces repetitions: ce m'est assez de croire qu'il a pleu ainsi au Sainct Esprit. Pourtant cõbien que Moyse ait parlé de la loy de Talion & d'homicide au 21. chap. d'Exode, cela n'empesche point que par vne loy speciale il condamnast ce moyen de nuire & de tuer par poison : veu mesme que ceste sorte de meurtre differe en plusieurs circonstances & considerations d'auec les autres sortes d'homicides. Car ceste meschanceté est commise secrettemẽt, tellement que le plus fort homme du monde ne se sauroit dõner garde des embusches d'vne femme ou d'vn valet: sous pretexte de breuuage

ſalutaire : ſouuentesfois contre ceux qu'on eſtoit tenu d'aimer particulierement : & par les inferieurs contre les ſuperieurs. Puis donc qu'vne telle meſchanceté eſt beaucoup plus indigne & cruelle qu'vn ſimple homicide, pourquoy vn article à part ſera il ſuperflu ? Auſſi tout empoiſonneur & malefique pourra eſtre tel ſans eſtre homicide pourtant : attendu qu'il peut nuire au beſtail & biens de la terre ſans toucher aux perſonnes.

QVAND ceux qui ſont d'auis cõtraire voyent que leur argumẽt prins du 22. chap. d'Exode n'eſt pas concluant, ils recourent à vn autre argument : que les magiciés ſont dignes de mort, & dautãt que les efforts des ſorcieres ſont comprins ſous les arts magiques, qu'auſſi elles doyuent eſtre miſes à mort. Ie confeſſe que c'eſt vn crime capital que d'exercer l'art magique, mais ie nie que les ſorcieres ſoyẽt magiciennes: car il y a grãde difference entre les magiciens & les ſorcieres, comme il a eſté monſtré au ſecond & troiſieme liure de VVier. Dauantage, les magiciens ont d'eux-meſmes le commencement de leur ſciẽce prohibee, dont ils cerchent les precepteurs & les liures, & ſont pouſſez à cela par la curieuſe inclination de leur propre naturel : mais les ſorcieres non. Car elles ne demãdent pas d'eſtre inſtruites, elles n'ont ni ne cerchẽt point de precepteur: mais le diable s'inſinue en celles qu'il ſoupçõne deuoir eſtre inſtrumens propres & diſpoſez à ſes illuſions, afin qu'il puiſſe troubler leur fantaſie par diuerſes viſions : comme celles qui radottent, ou qui ſont ſtupides, melancholiques, chagrignes, deſeſperees à cauſe de leur pauureté, ou pour auoir perdu quelque choſe. Or afin que vous apperceuiez encore mieux ceſte differẽce, ie vous propoſe deux exemples de meurtres: l'vn procedant de propos & deliberation de malfaire, l'autre, de quelques allechemens preſentez par quelqu'vn. Ie m'aſſeure que vous iugerez à mort le premier homicide: quant au ſecond, ie n'eſtime pas que vous diſiez qu'il le fale traiter ſi rudement. Pourquoy ? Dautant que le premier a vne cauſe interieure, & procede du cœur: mais le ſecõd part d'vne induction au dehors. Dieu ne regarde pas touſiours tant le fait que le cœur & la volonté. qui voudra donc maintenir que ces pauures vieilles doyuent

Aſſauoir ſi les ſorcieres ſont magiciennes.

eſtre plus griefuement punies que les magiciens?

Si les ſorcieres ont eſté du tẽps de Moyſe. DAVANTAGE, puis que du temps de Moyſe on n'a ſceu que c'eſtoit des ſorcieres dont nous parlõs maintenant: ie ne voy comment on les puiſſe comprendre en la loy faite contre les magiciens. Ains pluſtoſt, veu que Satan ne ſe laſſe iamais de cercher les occaſions de mal faire, ayant iadis liuré diuers cõbats au miſerable monde, il ſemble auoir reſerué ceſte impoſture, comme vn rẽſort d'apaſt en ce dernier aage du monde radotant. Car il ne lui ſuffiſoit pas d'attirer le monde en erreur par fauſſe religion, concupiſcences deprauees, & autres tromperies: mais il a voulu encore par ceſte illuſion ci charmer les vieilles reſueuſes par imagination de merueilles eſtranges qu'elles cõfeſſent auoir veuës, ſouiller les mains des Magiſtrats de l'effuſion du ſang innocent, & esblouir le iugement des plus doctes & ſages Theologiens pour ne point apperceuoir & reietter ces impoſtures.

De la punition des crimes. CE qu'ils adiouſtent auſſi, que les crimes concernans les mœurs, & declairez dignes de mort, par Moyſe doyuent auſſi eſtre eſtimez capitaux par les magiſtrats d'auiourd'hui: combiẽ que cela ne touche pas le point de noſtre different, toutesfois on ne le me ſauroit aiſément perſuader. Car Moyſe condamne le faux teſmoin à mort: l'eſpouſe qui ne ſera point trouuee vierge à eſtre lapidee: celuy qui aura tué vn larron entrant de iour en ſa maiſon à mourir, & pluſieurs tels autres exemples de ſeuerité que lon adoucit maintenant. Il y auoit lors quelque plus grande rigueur: maintenant quelque peu plus de douceur. Pourtant lors que les Scribes & Phariſiens eurent ſurprins vne femme en adultere, & vouloyent qu'elle fuſt lapidee, ſuyuant la loy de Moyſe, que leur en dit Ieſus Chriſt noſtre Sauueur? Celuy d'entre vous qui eſt ſans peché iette la premiere pierre contre elle. Il la defend non ſeulement deuant le ſiege de Moyſe: mais auſſi luy fait miſericorde, laiſſant exemple de compaſſion. Item, Vous auez oui dit-il, qu'il a eſté commandé, Oeil pour œil, dent pour dent. Mais moy ie vous di, ne reſiſtez point au mal. Et pourtant, veu qu'es iugemens criminels nous ne ſuyuons pas la ſeuerité de Moyſe, comme nous ne le deuõs

pas faire aussi:pourquoy voudriez vous desgainer le glaiue en vn fait de conscience, & qui est Ecclesiastique? Voulez vous ramener sous le ioug Israelitique ceux qui viuent sous la liberté de l'Euangile? Ie nie donc qu'il fale indifferemment executer à mort ces vieilles que vous exposez à la haine de tous par vos crieries, bruslemens,& outrages. Vous recusez les loix & la iustice ciuile,où vous dites qu'il n'y a que chiquanerie.I'ay monstré que les loix de Moyse ne sont receuables en ceste dispute ci. Le gouuernement Ecclesiastique ne doit auoir autre glaiue que le spirituel. Gallion Proconsul d'Achaïe denioit iustice aux Iuifs qui acusoyent sainct Paul d'auoir enseigné contre la loy de Dieu:& leur respond, S'il auoit delinqué en quelque sorte, ie vous presterois audience: mais puis qu'il est question de doctrine & de vostre loy,auisez-y: car ie n'en veux estre iuge. Et ainsi il les chassa hors du parquet. Ie veux donc conclure auec S. Augustin, Que l'excommunication fait auiourdhui en l'Eglise, ce que le suplice de mort faisoit en la republique de Moyse.

Responce au second argument.

Le second argument des aduersaires est,que les sorcieres sont alliãce auec les diables, & renõcent le vray Dieu.Cõbiẽ que cela ait esté refuté es liures de Vvier, toutesfois,pour y respondre derechef,ie demãde,comment vous sauez quelles ayent fait alliance auec le diable?Ie say que vous m'acorderez que vous ny estiez pas present, & que ne l'auez entendu de tesmoins dignes de foy. C'est donc de la propre confession de ces vieilles rassottees & stupides.Or leur confession est volontaire ou contrainte.Si ceste confession est contrainte,c'est vne confession imparfaite & de nul poids,ayant esté tiree de leur bouche par les insuportables tourmẽs de la torture .Mais y a-il chose plus dangereuse en tels afaires,que de depẽdre de la cõfession extorquee par force de la bouche d'vne femme estourdie, sans aucuns tesmoins de son malefice? Vous ne diriez pas cela,si vous leur auiez veu verser de l'huile bouillãt sur les iambes, brusler les aiselles auec des chandelles ardẽtes,& exer-

Asauoir si les sorcieres sont alliãce auec les diables.

cer infinis barbares & cruels tourmens sur des femmes qui sont sur le bord de la fosse, comme i'ay veu qu'il a esté pratiqué sur des innocentes, aucunes desquelles mesmes ont esté deliurees à ma solicitation. Si elles confessent volontairement, ou ce sont choses impossibles, comme d'auoir fait tomber la gresle, volé en l'air, esté transformees en bestes brutes, eu la compagnie charnelle du diable, & fait autres choses semblables: Ou bien ce sont choses possibles, qui toutesfois n'ont pas esté faites: ou bien elles confessent ce qui a esté fait & est vrayement auenu, comme qu'en tel lieu quelqu'vn est tombé malade, qu'vn enfant est mort, que les bleds ont esté tempestez. La premiere confession ne les peut enuoyer au supplice: car elles parlent de choses impossibles: la seconde encores moins, dautant qu'elle n'a point eu d'effect: la tierce est imparfaite, pource que par l'euenemét il imprime en la fantasie de ces miserables vieilles qu'elles ont fait ce que lui a fait, ou qui est adueuu naturellemét. Voila la pierre à laquelle plusieurs iuges sanguinaires s'aheurtét, tellement qu'ils ne peuuent apperceuoir la sophisterie du malin esprit, qui fait vne chose cause de ce dont elle n'est aucunement cause. Pour certain ceci mõstre assez que leur imagination est abruuee de vaine opinion, en ce que volótairement & de leur bon gré elles auouënt auoir fait merueilles & ceste alliance dont est maintenant question: car si elles estoyent auisees, elles ne seroyent pas quelquesfois si promptes à confesser, attendu qu'il y va de leur vie.

Si les sorcieres desguisent leur meschanceté.

Ce que lon obiecte qu'elles desguisent & cachent leur meschanceté sans vouloir rien confesser, ne se trouuera pas ainsi: ni qu'elles nient si obstinément leurs malefices, qu'on ne peut rien tirer de leur bouche à la torture, tandis qu'elles ont quelque force pour porter le tourment. I'ay souuentesfois veu le contraire, que sans aucune torture elles confessent de franche volóté auoir fait ce qu'elles n'ont pas fait, & que la nature des choses ne pourroit aucunement porter: pourtant sont-elles impossibles. Ce qui me fait estimer que les aduersaires parlent de choses inconuës, ou dont ils ont fort petite experience. Car si les sens de ces femmes n'estoyét ensorcellez, certainement elles ne seroyent pas ces confessions

fessions: au contraire elles supprimeroyent telles meschancetez, & ne s'en glorifieroyent pas. Et quant à ce qu'elles soustiennent quelquesfois des tortures si violentes, cela vient de ce qu'on leur veut faire confesser des choses qui ne sont iamais venues en leur pensee.

MAIS auant que conclure ce point-ci, ie veux battre l'aduersaire de ses propres armes, & luy faire confesser que ceste alliance est imaginaire & illusoire. Les sorcieres confessent qu'elles volent par l'air, sont transformees en bestes brutes, font tomber la foudre, frapent de maladies par imprecations: & semblent affermer cela d'vn sens si rassis, qu'à peine en voudroit-on douter. Toutesfois il appert, & vous confesserez franchement auec moy, que tout cela est vain, & rempli d'illusions diaboliques. Si cela est faux, pourquoy le reste qu'elles confessent deura-il estre vray, asauoir qu'elles ont renoncé Dieu, fait alliance auec le diable, des meurtres & autres crimes & impostures? Car si elles confessent ces derniers actes de sens rassis, pourquoy leurs sens serõt ils troublez quãd ils maintiennẽt la cõfessiõ des premiers cas estre veritable? Ou bien, si l'imagination corrõpuë s'est abusee en la cõfession des premiers, d'où vient que elle ne s'est point abusee en cõfession des derniers? Car elles disent & auouent tout cela en vne mesme heure, separément, auec mesme visage & contenance. Ie say bien ce qui trompe le philosophe en cest endroit. Il void bien que ces premieres choses sont impossibles, pourtant accorde-il auec moy que tout est faux & vain: mais dautant qu'il y en a d'autres qui sont faisables, & que les sorcieres confessent auoir faites, il estime qu'elles disent vray. Or il ne considere pas la nouuelle fallace de Satan, qui d'vne chose possible en veut conclure vne impossible. Mais il n'est pas besoin que i'vse de plus lõgue refutation, car vous sauez que l'argumẽt de pouuoir à estre (*à posse ad esse*) n'est pas valable. & qu'il faut en toutes defẽses que les choses suyuãtes soyẽt iointes aux precedentes. Considerõs vn autre argumẽt. Quand on meine les sorcieres au supplice, ou elles perseuerent en l'alliance du diable, sans implorer la misericorde de Dieu: ce qu'auenãt, ie di qu'il ne les faut pas faire mourir si promptement, autrement vous faites perir l'ame

De l'alliance des sorcieres auec le Diable.

& le corps:ou bien elles demandent pardon à Dieu,& n'ont tué personne: en ce cas doyuét elles estre traitees moins rigoureusemét. Or la pluspart des sorcieres, auāt qu'estre bruslees, inuoquent le Dieu eternel, recourent à sa misericorde, & souuent aussi l'appellent à tesmoin de leur innocence, adiournans leurs iuges à comparoir deuant le throne celeste. Ie demande maintenant, puis que selon vostre dire elles sont esclaues du diable, d'où vient ceste repentance? elle ne vient pas de Satan, car il n'est pas si peu rusé que de contrarier à soymesme: elle vient donc de Dieu. Et si Dieu reconoit & reçoit ceste ame, pourquoy, vous iuges, estes vous si rigoureux contre les corps de celles qui n'ont pas ainsi tourmentez les autres, & n'ont fait faute dont la conoissance vous appartiene, ains à la iustice de Dieu, en laquelle vous n'auez rien à cômander? L'auteur de la response adiouste encor à cest argument & de mot à mot ce qui est contenu au dernier liure de Vvier, chap, 24. page 702. depuis ces mots, Mais ie vous proposeray ici le sage auis d'vn Theologien, &c. iusques à ces mots, Quant à la marque, &c. page 704. ou le lecteur pourra auoir recours sans qu'il soit besoin le repeter ici.

Responce au troisieme argument.

Si les sorcieres sont homicides.

On allegue en troisieme lieu que les sorcieres sont homicides. Si elles en sont côuaincues, à moy ne tienne qu'on ne les face mourir iouxte la loy de Moyse & le droit ciuil. Le reste de ceste response est contenu aussi mot à mot au 24. chap. du dernier liure de Vvier, page 706.707.

Responce au quatrieme argument.

On allegue aussi que les Sorcieres ont la compagnie charnelle des esprits immondes, quelquesfois sous forme de chiens, de boucs, & d'autres vilaines bestes. La response est en la page 707. à quoy i'adiousteray encor ce que s'ensuit. Puis que le contentement de la compagnie de l'homme & de la femme procede d'vn desir naturel qui a vertu, ie di que cela n'est point en ces

vieilles

vieilles ſtupides,ridees,& ſeiches. Dauantage(excuſez moy ſi ie parle ſi auant de telles matieres) la compagnie du diable aporte vn grand refroidiſſement, comme le confeſſent ces miſerables enſorcellees, & en cela n'y a plaiſir quelconque, veu au contraire que celles qui ont leurs maris en peuuent vſer. Ie conclus donc que ceſte pretendue cohabitation eſt imaginaire, procedante d'vne impreſſion illuſoire de Satan. Car les diables peuuent par leur ſubtile eſſence eſmouuoir les humeurs & eſprits vitaux, & par iceux exciter diuerſes formes es ſens, comme ſi lon voyoit au dehors, non point en dormant, mais en veillant: & ſurce on eſtime des choſes eſtre & auoir eſté faites exterieurement qui ne ſont ni ne ſe font. Ainſi certaines femmes ſeduites par l'impoſture des diables croyoyent auoir couru en l'air ſur des cheuaux auec les malins eſprits. *Voyez S. Auguſtin au traité de l'eſprit & de l'ame, chap. 28. Et le decret, 26. q. 5. epiſcopi ex concilio.* Et pour eſclaircir cela par autre fait qui en aproche, ie conoy des gens de ſain entendement, & qui auoyent tous leurs ſens entiers, ſans qu'il y euſt aucun ſoupçon de melancholie en eux, qui toutesfois ne penſoyent auoir la compagnie de leurs femmes ni d'autres, pource qu'ils penſoyent auoir perdu le membre viril par ſorcellerie & enchantement dreſſé par vne putain de laquelle ils auoyent eu la compagnie. Or vous m'acorderez qu'ils n'auoyét pas perdu cela, puis qu'il ſe retrouua en eux puis apres. Neantmoins ils faiſoyent tous les ſermens du monde qu'il eſtoit ainſi,quoy qu'on leur peuſt dire au contraire. Et pourtant ſi l'imagination d'vn homme vigoureux peut eſtre abruuee d'vne ſi vaine perſuaſion, pourquoy n'en auiendra il pas dauantage aux miſerables ſorcieres? Si ce qui ſemble moins eſt: ce qui eſt plus doit eſtre auſſi.

MAIS, afin que vous voyez tant mieux, combien l'imagination a d'eficace en ce fait,eſcoutez ce que dit quelqu'vn en vne epiſtre imprimee touchant les enchantemens & adiurations. I'ay ſouuenance, dit-il, d'auoir oui iurer à vn gentilhomme qu'il eſtoit lié & enſorcellé tellement qu'il ne pourroit plus auoir compagnie de femme: enquoy ie le voulus aider, taſchant par diuers argumens de luy arracher ceſte imagination

Or voyant que ie ne gaignois rien, ie fis semblant d'estre de son auis & le confermer, en monstrant le liure de Cleopatra de la beauté des femmes, & y lisois vne recepte contenant que l'homme lié seroit gueri s'il faisoit vn onguët d'œuf de corbeau meslé auec de l'huile de nauette, & qu'il s'en frotast tout le corps. Luy oyät cela, se confiant es paroles du liure, fit l'experience de l'onguent, & recouura l'enuie d'habiter auec les femmes. Ceste recepte n'auoit pas telle vertu: mais pource que l'imagination estoit preoccupee de fausse opinion, il faloit la guerir par vn remede qu'elle trouuast bon. Et pourtant ie desire que les aduersaires torchent de leurs yeux ceste brouee de superstitieuse credulité qui leur offusque le iugement.

A sauoir si les sorcieres ont la compagnie des diables. Av reste, quant à ce que lon obiecte que Moyse condamne à mort celuy qui aura eu afaire à vne beste: & qu'vne personne merite vn supplice encor plus grief qui se couple auec l'esprit immonde: ie vous acorderay vostre dire, pourueu que vous prouuiez qu'il peut y auoir cohabitation requise en tels cas. Or il a esté suffisamment prouué que ceste conionction est vne pure imagination, au contraire nous sauons que celuy qui a afaire à vne beste, commet vn crime tout manifeste. Et pourtant ceste opposition n'a point de lieu.

Responce au cinquieme argument.

Si les sorcieres en seduisent d'autres. Le cinquieme argumët est que les sorcieres seduisent & attirent d'autres gens à leur secte. Veu que leur imagination est troublee. Comment en peuuent elles seduire d'autres? sinon que vous apelliez seduire, faire des contes touchant les songes & visions imprimees si viuement par Satan qu'on les estime choses vrayes & executees de fait: encores ces visions sont rares: & ne faut prendre pied à ce qu'elles confessent le contraire, comme elles font beaucoup d'autres choses qui leur sont aparues en dormant, & neantmoins maintiennët que tout est vray. Toutes celles qui sont ainsi ensorcelees, ne reconoissent autre maistre de ceste illusion que le diable, qui les pique ainsi par ses impostures. Dauantage leur vieillesse pesante & stupide monstre combien

on leur

on leur doit atribuer d'eficace & d'adresse pour trom-
per les autres. Si aussi lon considere diligemment ce que les seductrices & seduites cōfessent sur ce propos, vous entēdez tant de folies, de propos esgarez, & tellemēt hors de toute raisō, que vous conoistrez du premier coup que les maistresses & les escholieres ont resué en cest endroit, voire que Satan mesme a parlé en elles, si vous balancez iustement les choses, sans affection ni preiuge. Mais vous repliquerez que les sorcieres, en faisant ceste alliance ont promis au diable qu'elles en attireroyent d'autres à leur secte. Or i'ay prouué diligemment que ceste paction est imaginaire, & qu'il est là question de diuerses choses, que vous serez contraint de confesser estre fausses & imaginaires, comme du voler des sorcieres, de leur transformation en bestes, de leur copulation auec le diable, & autres choses ia dites & redites tant de fois.

Responce au sixieme argument.

On allegue finalement que les sorcieres font profession d'arts illicites & prohibees. Ie voudrois qu'on me dist que c'est: car elles n'en sauēt point, leur vieillesse & stupidité ne le permet pas: au contraire estans deceuës de Satan par quelques apparitions, ombres, illusions & vaines imaginations, elles tiennent cela pour tout vray. Lon presse viuemēt cest argumēt, afin que les sorcieres puissent estre condamnees par la loy. *Multi. Cod. de Maleficiis & Mathematicis.* Mais il a esté amplement monstré es liures de Vvier, specialement au troisieme, que les sorcieres, indoctes, insensees, radotees, ne sauroyent faire profession d'aucun art, ne troubler les elemens, comme aussi nul homme ne le sauroit: item que elles ne peuuent contraindre les diables de nuire à cestuy-ci ou à cestuy-là. Partant ceste loy qui condamne à mort les enchanteurs & empoisonneurs ne les concerne point. S'il y en a qui tuent les gens, cela se fait par poison: partant elles sont empoisonneresses, & meritent d'estre chastiees selon la teneur de la loy. Ie ne veux pas soustenir telles meschancetez. Dauantage, comme les sorcieres, dont est question, ne voyagent,

Si les sorcieres font profession d'arts illicites.

ne trauaillent, n'estudient point pour aprendre vne science detestable comme font les magiciẽs: aussi n'ont elles point de liures pour estre enseignees par iceux, ni certains formulaires de coniurations: elles n'ont point de diable familier enfermé en vn morceau de chrystal ou enchassé dans vn anneau, comme plusieurs Magiciens. Seulement elles ont leur imagination corrompuë d'estranges visions par le diable: & tant plus elles se confient en ceste imagination, plus se trompent elles miserablement. Elles ne peuuent rien d'extraordinaire à cause de leur lourdise & de la pesanteur de leurs esprits: mais le diable est subtil, agile, prompt, & experimenté. Il ne faut donc accuser les sorcieres d'estre magiciennes. Ceux qui ont fait profession des sciences magiques, ont esté des gens profanes qui auoyent des liures bruslez à bon droit puis apres, suyuant la doctrine de sainct Paul. Actes 19. La Loy de Moyse & les loix imperiales, condamnent tels malheureux & leurs adherans.



SECOND DIALOGVE DE THOMAS ERASTVS, CONTENANT VNE PLVS AMPLE REPEtition de la dispute touchant le pouuoir des sorcieres & de la punition que elles meritent.

FVRNIVS ERASTVS.

FVRNIVS.

IE pensoy que ce qui fut traité entre nous il y a quelques annees touchant les sorcieres, auoit esté confermé par si bons argumens que personne n'y pourroit plus contredire. Car ie scay que tu ne dis pas ton auis à la volee en questions de telle importance, ains tu as acoustumé de considerer & esplucher tout soigneusement, auant que rien arrester. Mais i'ay aprins le contraire par effect: car hier me trouuant d'auanture en la boutique d'vn libraire, ie vis vn liure intitulé DES SORCIERES, lequel i'achetay, & le tins depuis entre mes mains, iusques à ce que i'eusse leu ce qu'il cótenoit de bout à autre: & lors, auec grand estonnement, i'aperceu que l'auteur refutoit tes argumens. Ie suis dóc venu te trouuer, pour t'en faire entendre les premieres nouuelles.

ER. Ie l'ay veu, leu, & examiné de point en point: Il te souuient, comme ie pense, que l'auteur de ce liure, nous declara ce que tu vois qu'il a maintenant fait, incontinent apres que nostre dispute fut mise en lumiere: & nous pria de sa part, que s'il auoit quelque chose de meilleur & de plus certain que nous, il le peust auec nostre congé mettre en auant librement, pour l'vtilité publique & pour recerche de la verité. FVR. Tu m'as fait souuenir par mesme moyen de certaines lettres lesquelles i'ay leuës, adressantes à vn personnage craignant Dieu & de grand sçauoir, esquelles il escrit, que tant s'en faut que tu sois diferent d'auec luy quant

au sommaire de ses liures, que au contraire il ny a presque personne qui ait plus doctemēt & seuremēt conformé son opinion que toy. Car quand tu cōclus que les sorcieres qui de leur propre volōté (sans estre atteintes d'aucune folie, rage, ou blessure de leur fantasie, & sans estre assaillies du diable) renoncēt Dieu & son seruice, & se donnēt au diable, il dit qu'il cōsent en cela auec toy: car ayant comprins telles gens sous le nom des magiciens, tant en sa preface, qu'au 2. liure, chap. 2. Ie pensoye en cela qu'il ne seroit point de question, de demander asauoir mon si on pouuoit à bon droit faire mourir les sorcieres. Mais que tant seulement on debatroit si nos sorcieres sont comprinses sous les magiciens. & si ayant abandonné Dieu elles font alliance auec le Diable.

ER. Tu as raison. Car maintenant ce tresdocte personnage-là ne fait autre chose, sinon monstrer que tout cela se faict seulement par imagination. FVR. Pour certain il amene plusieurs choses qui sont vray-semblables, & qui semblent auoir grand poids pour prouuer que tes argumens n'ont pas assez declaré ton propos. ER. Que dis tu? penses tu qu'il y ait pas vn de nos argumens, qui ait esté ou refuté ou affoibli? Si tu en penses quelque chose tu te trompes grandement. Si tu veux relire nostre liure, & le conferer auec le sien, tu trouueras & affermeras que ce que ie di est vray, sans en douter aucunement. Qu'ainsi ne soit, quelqu'vn de mes amis me raconta dernierement, que certains estudians en Droit l'auoyent conferé & en auoyent iugé de mesme. Beaucoup moins en douteront les Theologiens. Car nous auons traité la matiere par les sainctes escritures, & non point par les decrets des Iurisconsultes lesquels ie n'aprins onques: & pourtant personne ne doit combatre mon opinion par argumens tirez d'ailleurs. FVR. Aussi le faict bien à point l'auteur de ce liure, en prouuant que tes argumens sont imparfaits, & non valables, & monstrant que tu n'entens pas bien l'intention de Dieu. ER. Il a bien tasché de le faire: mais tu conoistras combien il a auancé, quand tu auras raporté ensemble les raisons de l'vn & de l'autre. FVR. Ie te prie, si ce ne t'est deplaisir, donne moy à entendre plus au long toute ceste dispute. ER. Il

n'est

n'est pas de besoin. Car nous auons dit le tout, ou pour le moins assez, en sorte que tu n'y saurois rien desirer, si tu veux diligemment & auec attention relire ce que nous en auons dit.

FVR. Toutesfois il y a plusieurs choses, que ie desire m'estre plus ouuertement exposees, partie desquelles tu n'as point touchees, partie aussi que tu as passees trop legerement. ER. Puis qu'ainsi te plaist, Interrogue moy. FVR. En premier lieu, ie voudroye que tu comprinsses les sorcieres ou par vne definition, ou par vne briefue description. En second lieu, que tu m'enseignasses cōment, & en quoy elles sont distinguees d'auec les magiciens infames. Apres cela ie desire d'entendre encor vne fois pourquoy à bon droit on les peut faire mourir. Et pour la fin i'ay enuie que tu donnes la solution des argumens que ie te mettray au deuant. Et depeur que ie ne me trōpe en quelque endroit, ie desire que les nōs desquels nous voulōs vser soyēt distinguez, par ce que les sorcieres desquelles nous traitōs semblēt auoir diuers noms tant au langage des Grecs qu'en celuy des Latins. Car les Grecs les ont nommees *Pharmakides & Pharmakeutriæ*, qui viennēt du mot *Pharmakia* par lequel est exprimé leur art: Quant aux Latins, ils les ont nommees indifferemment & confusément magiciennes, *Lamiæ, Sagæ, Striges*, Empoisonneresses, Enchanteresses, Malefiques. Or ie say combien est l'vsage de ces mots incertain aux bons auteurs, & comment ils s'en seruent confusément. Car en choses diuerses ils vsent d'vn mesme mot, & en d'autres qui sont semblables ils vsent de diuers mots, en sorte que quelquefois à peine peut-on aperceuoir que c'est qu'il en faut arrester.

Les prinsipaux points de ceste dispute.

Les sorcieres ont plusieurs & diuers noms.

ER. Tu dis vray: car il n'y a chose seule qui soit nommee par tant de noms & encores si diuers: la distinction desquels nous en monstrera la cause. Il nous faut donc scauoir en premier lieu que *Magia, Mangania, Goetia, & Pharmakia* mots Grecs, quelquesfois signifiēt certains arts, ou manieres d'operer: quelquesfois aussi on en vse si cōfusémēt, qu'vn chacun d'iceux signifie tous les autres, ou, à tout le moins, plusieurs: & que souuent ils sont tous prins pour prestiges, imposture, finesse, trōperie. Car les Anciēs (i'entē des doctes) n'ōt iamais esté

ſi rudes & abeſtis, qu'ils ne conuſſent bien toutes les promeſſes des Magiciens, & de leurs ſemblables pour la pluſpart eſtre fauſſes & n'eſtre que maſques, preſtiges, & contes de vieilles. La cōdition des latins eſt quaſi pareille, ſoit qu'ils ayent emprunté les mots des Grecs ſoit qu'eux meſmes les ayent inuentez. Car ces mots, Magicien Deuin, Enchanteur, Preſtigiateur, Empoiſonneur, & malefique ne ſignifiét pas touſiours diſtinctement vne meſme choſe, mais quelquesfois l'vn ſe met pour l'autre, & treſſouuent tous ſe prennent pour impoſteur.

FVR. Pourquoy eſtimes tu que nos ſorcieres ayét eſté appelees Pharmaceutriæ? ER. Le mot *Pharmakon* (duquel deſcédét *Pharmakia* & *Pharmaceutria*) ſe prend par les Grecs à la bonne & à la mauuaiſe part, tout ainſi cōme les Latins en ont de meſme vſe des mots de medicament & de venin. Mais pource qu'en ceſt endroit nous ne diſputons point des bonnes medecines deſquelles les medecins ſe ſeruent à l'encontre des maladies, laiſſans ce mot, il nous faudra conſiderer l'autre.

Nous trouuons donc es bons auteurs, que ces mots ſuſdicts ont trois ſignifications quand ils ſont prins à la mauuaiſe part. Car quelquesfois ils ſignifient poiſon mortel, & quelquesfois Philtre, c'eſt à dire boiſſon amoureuſe: lequel auſſi eſt de deux ſortes. Car d'iceux les vns ſe prennent dedans le corps, qui ſont quaſi tous poiſons, ou à vray dire empoiſonnez: les autres pour la pluſpart cōſiſtent en paroles, characteres, images, ceremonies, actions, cacher en terre certaines choſes, & autres ſemblables manieres de faire. Celles qui s'occupoyent à ceux ci, où à ceux la s'apelloyent *Pharmakeutria & Pharmakedes*: comme on le peut conoiſtre par le ſecond Eidylle de Theocrite, lequel eſt intitulé *Pharmakeutria*, & par les ſcholies ſur iceluy. La troiſieme ſignification de *Pharmakia* eſt vn peu plus generale, & ſe prét pour toute ſorte d'enchantement, par quelque moyen, ou par quelque ſorte d'inſtrumens qu'il ſe face, & a quelque fin qu'il s'exerce ſinon qu'il ne comprét pas la Necromantie, & autres ſortes de deuinemens. Il n'y a quaſi que ceſte ſeule diferéce entre ceſte ſignificatió ci & la ſeconde aſauoir qu'en la boiſſon d'amour, le tout

Deux ſortes de philtres.

ſe fait

se fait tant seulement pour faire aimer, soit qu'il se face par charme, ou par quelque autre moyé. En la troisieme on se sert de toutes les mesmes choses quelquesfois, mais les fins en sont diuerses. Combien que souuent les enchantemens d'amours (i'enten de ceux qui ne se beuuent pas, & qui ne touchent point les corps) se sont afin que l'amoureux meure s'il ne vouloit retourner. Dont il auient qu'il y a bien petite diference entre l'vne & l'autre signification : & que ce qui se dit de la seconde, se peut aussi bien dire de la troisieme. FVR. Me pourrois tu prouuer cela par sufisãs tesmoins? ER. Ouy. Les mots de Plato en l'onsieme des loix sont tels.

Il y a deux sortes de poisons qui nuisent au genre humain. L'vn est celuy duquel nous auons maintenant parlé, lequel est nuisible aux corps selon nature, par le moyen des corps. L'autre est celuy qui enlace les esprits des hommes par certains prestiges, enchantemens, & liaisons (qu'on apelle) & persuade là ceux qui en osent faire mal, qu'il a telle eficace : & aux autres qu'ils peuuent facilemét estre blessez par iceluy. Et vn peu apres auertissant qu'il faut faire deux loix pour ce fait, dit. La loy des empoisonnemens estant distinguee en deux parties, en quelque maniere qu'aucun tasche d'exercer les empoisonnemens &c. Puis apres ayant mis vne loy pour ceux qui nuisent en baillant du poison, il en met vne autre pour les enchantemens en ces mots. Que s'il semble en vser ou par quelques liaisons, ou allechemens, ou enchantemens, ou par quelque autre empoisonnement estant en volonté de nuire: S'il est deuin, ou Interpretateur des prodiges, qu'il soit mis à mort. Que s'il n'est ou deuin ou interpretateur, & qu'il soit conuaincu d'empoisonnement, Qu'il soit puni de mesme.

PLATO monstre tresclairement en cest endroit que les Anciens en ce vieil temps là, apelloyent *Pharmakia.* non seulement les empoisonnemens, mais aussi toute sorte d'enchantemens, par laquelle quelqu'vn taschoit de nuire aux hommes, aux bestes, & aux biens de la terre (car Plato a aussi douté si par ce moyen on pouuoit nuire.) Et mesmes afin qu'il ne semblast parler seulement des liaisons, allechemens, & charmes (aussi auoit il vn peu auparauant fait mention des images de cire

Ee. 1.

enterrees ou en la voye publique, ou ſous le ſueil de la porte) il a adiouſté ceſte clauſe generale, ou autre enchantement quel qu'il ſoit. Il faut auſſi en ceſt endroit noter ceci en paſſant que pour ſignifier vne meſme choſe il vſe de ces verbes Grecs *mageuo, goeteuo, pharmatto, &* *pharmakeuo*. Semblablement auſſi en ceſt endroit *pharmakia, mangania, manganeuma, epagoge, Katadeſmos, epode* ſignifient vne meſme choſe. FVR. N'as tu point d'autres teſmoins? ER. Ariſt. au 6. liure de l'hiſt. des anim. chap. 18. a vſé en ceſte ſignification du mot *Pharmakia*, quand, parlant de l'hippomanes, il dit: Les magiciens ou enchanteurs le recerchent treſſoigneuſement, & au liure 9. chap. 17. parlant d'vn oiſeau il dit, Et dit-on que ceſt oiſeau là a vne certaine force de magie occulte. Pourtant auſſi Ariſtot. appelle les ſorcieres *pharmakides*. au 6. liure de l'hiſt. des anim. chap. 22. Quād il dit: Pourtant les ſorcieres viuent, & ont l'vſage de raiſon. Nous liſons en Ariſtophane, qui eſt beaucoup plus ancien que Ariſtote, ce mot *pharmakides thettala*. Or qu'il y ait eu en Theſſalie des femmes enchantereſſes ou magiciennes, c'eſt choſe toute aſſeuree. Auſſi l'interprete de Pindarus dit que les femmes qu'il appelle *pharmakides*, attachoyent l'oiſeau nommé *Iunga* à vne roue & chantoyent tout autour certains charmes, afin de faire reuenir les amoureux qui eſtoyent abſens. c'eſt choſe par trop conue que le verbe *pharmakeuo* eſt ſouuēt prins par les auteurs pour enchanter, faire des preſtiges & impoſtures. I'adiouſteray encor pour la fin que en l'Apocalypſe chap. 18. ce mot de *pharmakia* eſt prins pour ſuperſtition, ou impoſture: quand il eſt dit, parlant de la paillarde de Babylone, pource que par tes empoiſonnemens toutes gens ont eſté ſeduites. Et qui eſt celui qui ne ſait, que les Romains ont oſté l'entendement aux peuples non pas par vraye poiſon, mais par ſuperſtitiōs & impoſtures? I'ay auſſi admonneſté des le commencement, que tous les mots deſquels ils expriment quelque eſpece que ce ſoit d'enchantement, ou de magie, ſont ſouuēt prins par les auteurs, pour preſtiges, idoles, impoſtures, &c. parce qu'ils tenoyent tout ce que telles gens font ou s'entremettēt de faire pour choſes vaines, fauſſes, & de nulle efficace. FVR. I'enten maintenant

nant pourquoy ils les ont apellees pharmakides : main tenant monſtre moy pourquoy ils les ont apellees magiciennes. ER. La cauſe de ce mot n'eſt pas difficile. Car de ce que nous auons dit il, apert, que ordinairement les deuins ſont apellez magiciens. Pour le faire court, le mot Magus ſe prend quaſi touſiours pour vn homme infame & deteſtable. Car il n'y a que les ſeuls mages qui vindrent adorer Ieſus Chriſt, deſquels ie ne veux parler ne ſachant s'ils ont eſté bons ou mauuais. Car il y en a qui aſſeurent qu'ils ont eſté gens de bien, & d'autres qui afferment qu'ils ont exercé ceſte deteſtable ſorte de magie, mais toutesfois qu'ils n'y ont pas perſeueré. I'ay monſtré aſſez euidemment, comme ie penſe, en la diſpute contre Paracelſe, qu'il ne ſe trouue aucune eſpece de magie qui ſoit licite. Car celle qu'ils apellent *Theourgia*, laquelle fait venir les anges bons ou mauuais, voire meſme pour le proufit, & nõ pour le dõmage d'aucun, ne ſe peut exercer ſans auoir afaire aux diables. Et ne faut pas dire que les magiciens de Perſe leſquels aucuns apellent ſages ou philoſophes, n'ayent adoré les diables, & n'ayent fait des merueilles excedantes la force de nature. Car pourquoy euſſent ils eſté plus recommãdables que les autres s'ils n'euſſent ſemblé eſtre plus ſcauans, & faire plus de miracles que les autres? Les autres nations ont eu des preſtres auſſi bien leſquels s'ils n'euſſent eſté autre choſe n'en fuſſent iamais venus là que d'eſtre en ſi grande admiration de tout le monde. Auſſi les Saintes eſcritures nous aprennent que les magiciens des Egyptiens, des Perſes, des Medes, & des Caldeens, n'eſtoyent pas ſeulement preſtres, mais auſſi deuins, & faiſeurs de faux miracles. Voila donc: on a touſiours & en tous lieux tenu pour magiciẽs ceux qui ont ſemblé ſauoir, ou pouuoir faire des choſes qui ne ſe peuuent faire par les cauſes naturelles: parce quelles ſont trop grandes & trop eſmerueillables pour eſtre faites par moyens naturels. Or eſt il ainſi que ce qui ne ſe peut raporter ni à la force de nature conue ni a l'inconue, n'eſt point fait par cauſes naturelles. Et pourtãt il eſt neceſſaire qu'il ſoit fait par le moyẽ d'vne cauſe plus puiſſante. Or il n'y a que Dieu, & les Anges bons & mauuais qui ſurpaſſent le pouuoir de nature. Il

Pourquoy les ſorcieres ſont nõmees magiciennes.

s'ensuit donc qu'il faut attribuer à leur vertu ce qui est de plus que la nature. Qui plus est, que les magiciës en leurs actions ne se seruent point de Dieu ni de l'aide des bons Anges. Il apert par ce que ce qu'ils s'entremettent de faire est du tout repugnāt à l'ordre ordonné de Dieu. Il faut bien donc qu'ils se seruent de l'aide des diables. Mais il y a dauantage, que les diables ne font pas seruice à chacun, mais à ceux seulement ausquels ils se sont obligez par pache manifeste ou occulte. Car ils ne s'apparoissent pas tousiours à tous ceux qui prononcent mesmes paroles ou qui font mesmes choses. Car il y faut vn certain homme, vn certain temps, vne certaine façon de faire, certains characteres, &c. dont se voit que ceste puissance ne vient pas des paroles ni des actions. Car si elle venoit des paroles & des actions quiconque les prononceroit & feroit en quelque lieu, en quelque maniere, & en quelque temps que ce fust, viëdroit à bout de ce qu'il pretend. Et qu'est-il besoin d'en dire dauantage veu qu'il est tout cler que les diables ne s'apparoissent qu'à ceux qui leur sont en quelque maniere obligez?

Asauoir si les magiciens font quelque chose de vray.

IL nous faut maintenant declarer que la plusspart de ce qu'ils font, qui semble aux ignorans estre par dessus l'ordre de nature, n'est autre chose que prestige & tromperie. Car les choses qui surpassent le pouuoir de nature & qui n'ont point Dieu pour auteur, ont seulement aparence d'estre, & ne sont pas à la verité ce qu'on pense qu'elles soyent. FVR. Faut-il donc dire que ce ne soyent pas vrais esprits ceux que telles gens font quelquesfois venir? Pour certain la Pitonisse fit veoir a Saul en Endor vn esprit qui representoit Samuel. Lequel combien qu'il n'ait pas esté Samuel luy mesme, toutesfois si ne peut-on dire que ce n'ait rien esté du tout. Car comment pourroit parler ce qui n'est rien du tout? ER. Ie ne di pas qu'ils ne facent rien du tout, mais ie di que ce qu'ils font n'est pas ce qu'il semble. Cest esprit là n'estoit pas rien du tout, mais toutesfois ce n'estoit pas Samuel, mais sous ceste figure estoit caché le diable. Ie ne nie pas cependant que le diable ne puisse quelquesfois monstrer quelque chose de vray toutesfois & quantes qu'il besongne par le commandement de Dieu: ou par les causes naturelles. Il suf-

fit d'auoir monſtré en ceſt endroit, que celuy s'apelle magicien qui ſe vante de pouuoir ou ſauoir faire par le moyen des diables, tant ouuertement qu'à cachette, des choſes qui ne ſe peuuent faire par le pouuoir de nature. Outreplus il eſt tout cetain que les Sorcieres croyent qu'elles font par le moyen du diable des merueilles, & n'y a point de doute qu'en leurs paches elles ne luy demandent telle puiſſance. Partant ceci eſt auſſi tout certain qu'à bon droit elles ſont apellees magiciennes.

FVR. Dis tu qu'il y ait pluſieurs eſpeces de la magie infame? ER. Ceſtè queſtion ne conuient point en ceſt endroit. Et pourtant ie m'en depeſcheray en vn mot. Les vns la diuiſent en plus de parties, les autres en moins. Quant à moy ie l'ay autrepart, comme tu ſais, diuiſee en deux, âſauoir, celle qui deuine, & celle qui fait des operations. Et combien que la pluſpart des magiciens, ſe vantent d'auoir la conoiſſance de l'vne & de l'autre partie, toutesfois les vns s'adonnent plus à l'vne, les autres plus à l'autre. Et comme ainſi ſoit que les ſorcieres s'adonnent pluſtoſt à faire, qu'à deuiner, nous les mettrõs pluſtoſt au nombre des magiciens operateurs: non toutesfois que nous les voulions du tout priuer de la conoiſſance de l'autre partie. Or la difference qui eſt entre la magie operatrice & l'autre, ſe trouue aux inſtrumens & manieres de faire. Mais en ceſt endroit il y a ſi grande confuſion, qu'il eſt impoſſible d'en rien arreſter de certain. Et auſſi à dire vray, la neceſſité ne nous contraint pas à preſent de nous enqueſter ainſi ſuperſtitieuſement de ceſte choſe. FVR. Ie ne requier plus rien en ceſt endroit: Mais pluſtoſt ie deſire ſauoir, pourquoy tu les apelles *Lamiæ*. *Eſpeces de la magie deteſtable.*

ERA. On les apelle *Lamiæ* à cauſe qu'elles ont quelque ſemblance auec les *Lamiæ* des Anciens. Car leurs *Lamiæ* eſtoyent des eſprits & phantoſmes, qui s'aparoiſſoyent en forme de belles femmes & bien acoutrees qui faiſoyent à croire qu'elles eſtoyent amoureuſes des ieunes hommes, & hantoyent auec eux, afin de les tuer & deuorer. Cœlius Rodiginus & Philoſtratus diſent que les Anciens les apelloyent *Empuſæ* & *Marmolitiæ*. Vn ſemblable fantoſme à ceux ci fut veu du temps

de l'EmpereurMaximiliã premier,au pres d'Augsbourg enuiron l'an 1503. en la forme de Marguerite de Roth Abbesse d'Ettestetten, lequel non seulement on voyoit & touchoit, mais aussi parloit bien intelligiblement. Pourtant doncques nos sorcieres ne sont pas fantosmes ou esprits, mais banquettẽt, iouënt, pratiquent, & paillardent auec iceux, & quelquesfois desirent de manger les petis enfans, elles ont esté apellees *Lamiæ*.

FVR. Et d'où leur vient ce mot de *Striges*? ER. On les apelle ainsi pour semblable cause, asauoir à raison d'vn oiseau ainsi nõmé: lequel les anciens croyoyent venir la nuict trouuer les enfans & leur succer les mammelles. Ouide estime que les *Striges* emportoyent les enfans qu'ils trouuoyent tous seuls sans garde & succoyent tout leur sang. Les sorcieres donc sont apellees *striges*, pource qu'elles recerchent le sang des enfans, & leur graisse pour faire leurs enchanteries.

FVR. Pourquoy les apelle on empoisonneresses veu qu'elles ne nuisent pas souuent, ni possible iamais, par le moyen de la poison ni des choses empoisonnees? ER. Elles ont esté nommees empoisonneresses tout de mesme enuers les Latins qu'enuers les Grecs *Pharmakeutriæ*, ou *Pharmakides*. Car le mot *venenum* se prent aussi bien en la bonne & mauuaise part, comme *pharmakon*. Il y a dauantage, que ce qu'elles donnent, encor que de soy mesme il ne soit point poison, toutesfois elles pensent qu'il le soit: & le baillent à boire tout ainsi comme s'il l'estoit. Et pourtant c'est à bon droit qu'elles sont apellees & tenues pour malefiques, dautant que peu souuent il auient qu'elles facent aucune chose pour aider & faire plaisir à aucun. Car tout leur estude, tous leurs efforts, & pensees tendent là, qu'elles puissent nuire, & non pas aider: & aussi celui lequel les pousse à tout faire a esté menteur & homicide des le cõmencement, & pourtant ce n'est pas de merueille s'il instruit & endoctrine ces escoliers selon sa meschante volonté. FVR. Il reste maintenant que tu me dies, pourquoy on les apelle communement enchanteresses.

ERA. Ce que les Latins apellent *Incantare* vaut autant à dire que ce que les Grecs dient *epadein* c'est asauoir chanter, ou barboter aupres de quelque chose. car

ceux qui se seruent de ceste sorte de malefice, ont acoustumé de barboter certaines paroles qu'ils ont en l'entédement, l'esquelles les auteurs ont apellees charmes: Par la force & moyen desquelles ils disent & pensent pouuoir faire de grandes choses & esmerueillables. Ceste maniere d'empoisonnement qui en Grec s'appele *epode*, & en latin *incantatio*, est la plus ancienne de toutes: veu notâment que les plus anciés auteurs Grecs en font métion, L'auteur du liure *De morbo sacro*, lequel on tient estre d'Hippocrates, monstre ouuertement que desia de son temps il en y auoit, lesquels il nomme magiciens, enchâteurs ou ioueurs de tours de passe passe, & gens se vantaņs à fausses enseignes. Platon leur fait le mesme honneur, quand au second liure de la republique il les apelle semblablement enchanteurs ou ioueurs de passe passe, & deuins. Il en y a bié peu d'entr'eux qui ayét esté si bestes & si hors du sens, que de croire que ce qu'ils se vantoyent de faire, fust fait par vne certaine vertu qui fust en leurs mots, ou en leurs charmes: mais asseuroyent que ceste puissâce leur auoit esté ottroyee par les dieux: laquelle chose est manifestement prouuee par les paroles de Platon qui dit, parlant d'iceux, Ils font à croire aux hômes qu'ils ont vne puissance, prouenante neantmoins des dieux, par laquelle ils peuuent au moyen de quelques charmes & sacrifices effacer le mal qui a esté commis par eux ou par leurs ancestres auec vn grand plaisir: & en outre de nuire sans grande coustange à vn ennemi, s'il leur vient en fantasie des'en venger autant à tort qu'à droit. Parce disent ils qu'ils peuuent auec certains alechemens & liaisons, persuader aux dieux, qu'ils les ayent pour agreables. L'auteur du liure *De morbo sacro* dit choses acordantes à celles ci. Xenophon aussi au 2. liure des faits & dits memorables de Socrates, en disputant des moyés par lesquels il faut aquerir des amis, dit: I'enten qu'il y a certains charmes par lesquels ceux qui les sauét peuuent enchanter, & faire deuenir leurs amis ceux qu'ils veulent. Et c'est, comme luy mesme le tesmoigne, le chant des Serenes, par lequel les poetes feignent qu'elles attirent & retiennent ceux qui voguent en mer. Et cest pourquoy Suidas apelle vne certaine femme *epodos* laquelle guerissoit les enfans, qui auoyent

esté enchantez ou ensorcellez en chantant & prononçant aupres d'eux vn charme.

A ceci se doyuent raporter tous ceux qui se meslent d'estancher le sang, guerir les playes, & chasser toutes sortes de maladies par le moyen des charmes, ou du soleil ou de quelque autre semblable chose y apliquee. Ceux la aussi ne sont pas à excuser, qui barbottent certains mots en cueillant les herbes, ou preparant les medecines, afin de les rendre plus salutaires. Car il y a deux sortes d'enchantemens, l'vne, de laquelle ils vsoyent pour nuire, & l'autre de laquelle ils se seruoyent pour aider: de laquelle chose aussi est fait mention au Code *de Malefic. & Mathem.* Toutesfois ceste premiere espece, asauoir de nuire a esté plus vsitee. Les Poetes font mention par tout en leurs escrits de Circe, de Medee, des empoisonneresses de Thessalie, des Serenes, & autres semblables: chascun sait ce que dit Horace de Canidia.

quelles sont les sortes d'enchantemens desquels on se sert.

En ceste mesme bande nous faut renuoyer les exorcistes qui en prononçant certaines paroles ou adiurations, & faisans certaines figures, ont opinion qu'ils enferment le diable dans vn rondeau, dans vn anneau, ou autres choses, bref qui par tels moyens les cuident contraindre, & faire aller où bon leur semble. Il apert de ce que dessus, qu'il y a deux sortes d'enchanteurs: car les vns font leurs enchantemens apres auoir fait accord manifeste auec le diable. Les autres, ignorans que la valeur de leurs paroles & charmes procede de la paction qu'ils ont auec le diable, les disent, comme si la force procedoit des mots ou figures mesmes. Ceux ci (encor que ce soit vne grand lourdise & bestise à eux) semblét toutesfois aucunement estre excusables, s'il se trouue qu'il n'y ait point de malice: bien est vray que les vns & les autres sont en volonté, & mesmes s'estudient de faire mal, mais beaucoup plus ceux qui font alliance auec ces esprits maudits. Que si par fois il auient qu'ils soyét en volonté de bien faire, toutesfois le plus souuent leur desir est de gaster, ou les hommes, ou les bestes, ou les champs, & autres choses semblables. Quant aux derniers, combien que bien souuét ils se mettent en deuoir de mal faire, pour la pluspart, toutesfois, ils ne demandent autre chose sinon d'aider, ou dóner du passetemps

à ceux

à ceux qui les regardent, ou bien de ſe faire auoir en eſtime d'eux. Or il ſe void aſſez de ce que nous auons dit que c'eſt à bon droit que les ſorcieres ſont apellees enchantereſſes. Car elles vſent de leurs ceremonies, imprecatiõs, & autres choſes (qu'elles ſe font à croire auoir vertu par le moyen du diable) à ces fins aſauoir d'eſmouuoir des tempeſtes, de faire que ceux qui leur ſont ennemis leur ſoyent amis, de iouir de leurs ſales amours, gaſter les hõmes, les beſtes, & les biens de la terre, enuoyer des maladies, faire deſplaiſir à ceux qu'elles haiſſent. Et ne font pas ſeulement ces choſes par le moyen de leurs charmes & damnables imprecations, mais qui plus eſt, à ceſte fin font elles alliance ouuertemẽt, banquettent, & hantent plus familierement qu'elles ne deuroyent auec le diable. Voila pourquoy c'eſt à bon droit qu'elles ſont miſes au rang des enchanteurs maleſiques.

FVR. Ie n'ay rien plus que ie puiſſe te demander quand à ceſt afaire. Parquoy di-moy d'où vient qu'elles ſont nommees *Sagæ*. ER. Elles ſont dites *Sagæ*, non ſeulement pource qu'elles ſont aſſez, & qu'elles ſont par trop diligentes en leur meſchant deuoir, comme a eſtimé Acron, mais ſemblent auoir prins leur nom du mot *Sagire*, comme l'a dit Ciceron : aſauoir pource que elles veulent ſauoir beaucoup de choſes. Car elles ſe font acroire, qu'elles ſauent & peuuent faire des choſes que nul ne peut ni ne ſait faire naturellement. *D'où viẽt qu'elles ſont apellees Sagæ.*

FVR. Ce mot leur conuient fort bien, & eſt bien à propos, car elles s'atribuent plus, qu'elles ne ſauent, & qu'elles n'ont aprins, & meſmes qu'elles ne peuuent faire. ERA. Apres que nous aurons expoſé les mots, le reſte de l'œuure nous ſera plus aiſé : eu eſgard principalement à ce qu'il y a grande confuſion aux mots. Or la cauſe de ceci entr'autres eſt qu'à grand peine ſe trouuera-il aucune partie de la magie operatrice, laquelle ſe tienne dedans ſes propres & particulieres fins & limites, & laquelle n'emprunte quelque choſe des autres. Et pour certain il ne ſe peut pas faire autrement là où il n'y a rien de veritable, mais que tout eſt imaginaire, feinct, & controuué, ou au moins pour la pluſpart, tant les preceptes, que les œuures. FVR.

Di moy donc à ce coup, que c'est proprement que *Saga* ou sorciere? ER. Sorciere est vne femme magicienne, ou enchanteresse (ou comment on la voudra appeler) qui ayant prealablement renoncé Dieu, & la vraye religion, s'est dônee au diable par le moyen d'vne aparente & manifeste alliâce: à celle fin que (sans les autres promesses & attentes) elle soit par luy enseignee & aprise à troubler les elemens, esmouuoir des pestes, nuire aux hommes, aux bestes, aux champs, & aux fruicts de la terre, & faire plusieurs autres merueilles, qui sont impossibles à nature, le tout par le moyen de charmes, d'herbes, & autres choses lesquelles d'elles-mesmes ne sont aucunement nuisibles. FVR. Si tu ne prouues toutes les parties de ta description, & chacune en particulier, ie m'asseure que chacun ne sera pas de ton opinion.

ER. I'ay suffisamment monstré ci dessus que les sorcieres sont magiciennes, & enchanteresses: car i'ay declaré comment celuy s'appelle magicien qui se fait à croire, qu'il sait & fait des choses qui ne peuuent estre faites par aucune force naturelle. Et pourtant il est necessaire qu'il les face par la vertu du diable. Et aussi les magiciens s'entremettent de faire des choses qui sont defendues de Dieu, ou qui luy desplaisent. Qui est celuy qui pensera que telles choses procedent de Dieu ou des bons Anges? Ie laisse à dire qu'ils sauent bien que telles choses sont par eux faites au moyen du diable, lequel pour cest effect ils font venir auec des figures, rondeaux, herbes, charmes ou coniurations, & plusieurs autres choses: & se trompent en croyât qu'il leur aparoist y estant contraint par la vertu de telles choses. Il s'ensuit donc que puis que nos sorcieres font profession de mesmes choses, & pensent que ce dont elles se seruent à mal-faire leur a esté donné par le diable auec telle vertu, il n'est possible qu'on les puisse esloigner du rang des magiciens. Et encores que quelquesfois elles ayêt soupçon que telle force est de la chose mesme qu'elles donnent, & non pas que le diable l'y ait mise de nouueau, si est-ce que toutes confessent, que le diable leur en a aprins la force & vertu. Pareillemêt aussi ne faut-il point douter qu'elles n'vsent d'enchantemens ou imprecations

tions par lesquelles elles facent deuenir amoureux les vns, sement haines & dissentions entre les autres: & facent nuisance aux hommes & aux bestes. FVR. Et toutesfois il ne semble pas qu'elles se seruent d'aucuns charmes, ou d'aucun genre de coniuration, ni qu'elles vsent d'aucunes paroles. ER. Encores qu'on estime qu'elles mettent leurs volontez à execution en vsant seulement de certaines choses sans prononcer aucuns mots, toutesfois si ne font-elles rien de tout cecy sans vser de maudite imprecation & inuocation du diable.

Asçauoir si les sorcieres se seruēt des charmes.

Or quant au charme, les Anciens ont dit (& nous le le deuons dire auec eux) que ce n'estoit pas seulement vn long chant, mais aussi vne imprecation contenuë en deux ou trois paroles. Ils ont dauantage appelé charmes les images de cire, les figures, & choses faites par semblables curiositez: dautant que le plus souuent elles se font ou par barbottement de certaines paroles, ou quelqu'autre superstitieuse obseruation, par le moyen de laquelle ils pretendent pouuoir recouurer nouuelles forces. Ie sçay que de tout temps les sorcieres & enchanteresses ont esté dites, certaines femmes lesquelles faisoyent quelque chose superstitieusemēt, mesme sans charme, par laquelle elles rapelloyent leurs amoureux, & faisoyent quelques autres semblables badineries. Il n'y a donc point de raison pour laquelle on puisse nier qu'à bon droit elles sont apellees magiciennes, empoisonneresses, & enchanteresses. Aussi ce qu'elles ne font point vrayement ce qu'elles pensent faire, nous monstre assez que ce n'est pas sans cause qu'elles sont nommees prestigiatrices. Car tout ce qu'elles font n'est autre chose sinon fantosmes & purs prestiges du diable. Mais en disant cecy ie n'enten pas dire que tousiours elles ne facent rien du tout: veu que quelquesfois elles font quelque chose: mais elles ne font pas ce qu'elles auoyent enuie de faire. On ne sauroit dire, que celuy qui peint vn homme ne face rien du tout (car il fait vn homme en peinture) mais d'vn vray homme, il n'en fait rien.

FVR. Tu ne sais que tu veux dire, de comprendre les sorcieres sous les diuers noms & especes de la magie. ER. I'ay desia par ci deuant respōdu à cela, que

toutes les especes de ceste vanité-ci n'ont point de vrayes differences: attendu que ce ne sont autres choses que prestiges & tromperies, & rien du tout de vray & de solide. Car tout ce qu'elles semblẽt faire, Satan le fait, y estant contraint (comme il veut qu'on le croye) par force de l'accord qu'il a fait auec elles. Et pourtant en cest endroit on ne peut determiner aucune difference. Il y a (cõme i'ay dit) quelque difference, tant aux instrumens desquels elles se seruent, qu'es manieres de faire. mais elles ne se tiennent iamais en leurs limites (car voila comment se comporte l'humaine curiosité depuis qu'elle a outrepassé les bornes qui luy sont ordonnees) mais sautent de l'vne des especes à l'autre. Et pourtant chacun des gens de ce mestier faisant professiõ de plusieurs de tels degrez, il est impossible d'en bailler & prescrire certains termes & limites. Voyla pourquoy ce n'est pas de merueilles qu'vn seul d'eux soit nommé de plusieurs noms, veu qu'vn seul s'entremet de faire les choses qui sont comme propres & particulieres à plusieurs des sortes de ces arts. Que si le suiet & les commencemens estoyent autres les vns que les autres, il y auroit moins de confusion. & depuis que le premier auteur & facteur de tout cecy est vn seul, il est aisé de passer de l'vn des degrez à l'autre. Ce qui a esté cause aussi que tous les noms d'enchantemens, tant Grecs que Latins, n'ont pas seulement esté confondus & meslez, mais aussi tous vn par vn sont prins par dol, fraude, imposture, & prestiges, qui monstre assez qu'en tous il n'y a point de verité. FVR. Ie suis aussi bien satisfait quant à ce point: parquoy tu peux bien poursuyure au reste. ER. Quant à ce que les sorcieres renient Dieu & tout son seruice auec toute pieté, & que elles promettent d'estre serues & assuietties au diable, c'est chose qui n'a point tant de besoin de preuue, que ie desirerois. Helas! c'est vne chose trop clere & manifeste, & plus qu'elle ne deuroit. Ie n'ay iamais conu homme sage qui l'osast nier. FVR. Ce n'est qu'vn songe, & cela se fait seulement par imagination: & pourtant ne se doit point mettre en la description.

ER. Ie say bien qu'il y en a qui tiennent ceste chose en tel estime comme si c'estoit seulement quelque songe,

ſonge,& qu'elle ne ſe fiſt reellement .Mais quant à moy ie ſuis contraint d'eſtre d'opinion contraire, & de parler à l'encontre. Car de leur bon gré,pure & franche volonté ayant le tout premierement en elles meſmes deliberé, acordent auec le diable, lequel elles ſauent fort bien qui il eſt, que s'il veut faire ceci ou cela, leur apprendre, ou leur donner, qu'elles ſeront ennemies de Dieu & de toute pieté & que de la en auant elles ſeruiront à luy tout ſeul. Dauantage, afin que tu en ſois tant plus certain ie te di qu'apres leur auoir touché en la main, les auoir baiſees, & embraſſees, il leur fait vne marque tantoſt d'vn coſté, tantoſt de l'autre (en laquelle on pourroit fourrer toute vne grãde aiguille, ou quelque autre fer pointu, ſans qu'elles en ſentẽt rien) afin qu'il les oblige à ſoy par ce moyen comme par vn ſacrement. Encor qui ie ne veux pas dire qu'il n'y ait qu'vne ſeule marque de leur acord ou paction en tous lieux & enuers toutes. Car volontiers il change,afin de tromper le monde plus aiſement. Neantmoins,toutes les ſorcieres en quelque endroit & en quelque temps que ce puiſſe eſtre eſtans interroguees confeſſent ceci d'vn commun conſentement: encores qu'elles ſachent bien que c'eſt aſſez pour les faire mourir. FVR. Mais ce ſont des vieilles melancholiques & radotees,qui voyẽt ces choſes en ſonges,& en effect n'en font rien du tout. ER. Ce ne ſont pas ſeulement des vieilles, ou des ſimples femmelettes qui ſont enlacees en ces maux: mais auſſi s'en trouue des ieunes & d'autres qui ſont en bon aage, & meſme il ſe trouue des hommes qui ſont ſaiſis de ceſte peſte:ce que nul ne peut nier. Et tout ainſi que ie ne nie point que celles la ſont folles & raſſotees, qui ſe laiſſent oſter l'entendement au diable, qui eſt le pere de menſonge: auſſi i'afferme aſſeurement que le plus ſouuẽt les plus fines (& toutesfois qui ſont les plus bouillãtes,en leurs appetits,en leur colere,enuie,& qui ſechent de la haine qu'elles portẽt à autruy,& qui meſpriſent toute pieté) ſont tentees & combatues par luy. Or ceci monſtre aſſez qu'elles ne ſont pas melancholiques aſauoir, qu'elles ſont bien auiſees en toutes autres choſes, & conoiſſent fort bien qu'elles pechent & font mal (& pourtant auec grand ſoing elles cachent leur

meſchanceté) & que toutes ſont quaſi les meſmes meſchancetez, & en les faiſant ſe ſeruent de meſmes arts & façons de faire : & meſmement qu'elles apprennent les autres en meſme façon, & ſe ſeruent de diuerſes ruſes pour les perſuader. A quoy faire dõc nous met-on au deuāt leurs ſonges, comme ſi touſiours elles dormoyent, ou que en dormant elles ne faiſoyent rien? FVR. Veux tu nier qu'elles n'imaginent en ſongeant plusieurs choſes qui de fait ne ſont point? ER. Non vrayement, mais ie ne parle point de cela : nous diſputons maintenant de ce qu'elles font eſtans en leur bon ſens & en veillant. Comment ſe pourroit-il faire, qu'vne meſme choſe apparuſt par ſonge à tant de perſonnes auec les meſmes circõſtances? Choſes ſemblables n'ont point accouſtumé d'apparoir à pluſieurs en ſongeant, mais bien diuerſes. C'eſt choſe certaine que pluſieurs, eſtans priſes en diuers lieux, ont raporté les meſmes choſes, & qui s'acordoyent fort bien, touchant le recit de leur preſence, du nõbre de ceux qui y eſtoyent, du iour, du lieu, de l'heure, du faict, du poiſon, de leur allee, venue, de la rencontre des gens en chemin, & autres choſes ſemblables. Que ſi on interrogue ceux qu'elles diſent auoir rencontrez, ils teſmoigneront que la choſe eſt ainſi paſſee : voudras-tu dire que ce ſoit par ſonge qu'elles auoyēt rencontré ces perſonnages? pour certain celuy n'eſt pas trop ſage qui penſe que telles choſes puiſſent eſtre faites par des perſonnes qui ſongent & qui radotent : n'eſt il pas vray auſſi que toutes celles qui demeurent en vn meſme lieu racontent les meſmes choſes de leurs forces, ceremonies, feſtes, couſtumes, & commencemens? Quant aux autres lieux il n'y a perſonne qui contrediſe qu'elles n'y ayent d'autres couſtumes & façons de faire : & ſi cela ne derogue en rien à ce que i'ay dit ci deſſus. FVR. Si cela eſt reſolu que l'accord ſe fait en veillant, ie n'y contredi plus: mais ie ſay qu'autrement elles ſongent pluſieurs choſes, leſquelles toutefois ne furent iamais.

Elles ne font pas leurs ſorceleries en dormant.

ER. C'eſt choſe aſſeuree, que au commencement en veillant elles font alliance & ſont receuës en la compagnie? FVR. Pourſui donc. ER. Ce qui s'en ſuit en la deſcription n'a beſoin d'aucune preuue ou declara-

claration. Car qui eſt celuy qui ne ſait que les ſorcieres eſtans ſeduites par les promeſſes du diable eſperent d'auoir de luy de l'or, de l'argent, & autres choſes ſemblables leſquelles chacune d'icelles deſire biẽ ſongneuſement d'auoir? Pareillement auſſi c'eſt choſe notoire, que toutes s'atribuent la ſcience & le pouuoir d'atirer à ſoy l'amour de qui qu'elles voudront, de ſemer des haines entre les maris & femmes, d'eſmouuoir des tẽpeſtes, de cauſer des maladies, bref de faire beaucoup de choſes & bien eſmerueillables. Et auſſi eſtans interroguees ſur ce qu'elles ont quitté & abandonné Dieu, elles n'en diſent autres cauſes que celles que i'ay touchees, & autres ſemblables à icelles. Dauãtage il n'eſt pas vrayſẽblable que toutes euſſent diſſimulé & laiſſé eſcouler les excuſes iuſqu'à preſent, ſi elles en euſſent conu de propres. Parquoy il ne reſte non plus aucun ſcrupule en ceſt endroit qu'aux autres. Nous tiendrons donc à bon droit pour vraye ceſte deſcription, tant qu'on nous ait monſtré qu'elle ſoit fauſſe, ou qu'on en ait mis en auant vne meilleure. FVR. Pourquoy ne les as tu pluſtoſt exprimees par quelque brieue definition, que par ceſte longue deſcription là? ER. Ie n'ay point mis en auant de definition pource quelle apartient aux choſes veritables, conſtantes, & immuables, deſquelles choſes on ne peut rien trouuer en ceſt endroit. Car excepté ce qu'elles ont quitté Dieu & ſon ſeruice, & ſe ſont rẽdues du coſté du diable, il n'y a quaſi rien en tout le reſte qui ne ſoit faux & feint, ou à tout le moins incertain, inconſtant, coulant & muable. Ce maudit eſprit promet de donner & d'enſeigner pluſieurs choſes leſquelles il ne fait iamais veritablement: & quant à ce qu'il ſemble quelquefois faire, ce n'eſt autre choſe qu'illuſion & aparence.

FVR. Apren moy donc maintenant comment c'eſt qu'elles ſont diſtinguees d'auec les autres magiciens operateurs: car i'ay entendu autresfois enquoy c'eſt que elles ſont diferentes d'auec les autres magiciens deuineurs. ER. S'il n'y auoit que les Sorcieres qui quittaſſent Dieu pour ſe donner au diable, i'aurois bien que reſpondre, mais les autres magiciens ſont auſſi bien le meſme, car nul ne peut faire aucune merueille ſurpaſſan

te le pouuoir de nature (& principalement s'il s'en met en deuoir pour vne mauuaise fin, pource qu'il y prend son plaisir, ou pour estre veu) sans l'aide des diables. Laquelle chose estant conue par aucuns magiciens, Satan les contraint de croire meschammēt que par le moyen des coniurations, exorcismes, & autres manieres de faire, ils font ce qu'ils ont en volōté de faire. Or cest esprit maudit ne sert pas volontiers (& de fait il ne sauroit servir à vn chacun en ceste maniere) à autres, qu'à ceux qui ont renoncé Dieu, ou qui se sont obligez à luy par quelque paction ou societé. Il est donc necessaire qu'il se face vn acord secret ou manifeste: encores que tousiours, la paction ne soit pas egalement aperte ou occulte, mais qu'il y ait certains degrez d'vne part & d'autre. FVR. Il faut bien que les magiciens infames ayent quelque chose qu'on ne peut dire estre aux sorcieres car autrement quelques vns ne soustiendroyent pas si obstinément que c'est à tort qu'on les fait mourir.

ER. En cest afaire il y a premierement ceci de diuersité que les sorcieres font accord tout ouuertement en toutes les sortes auec le diable, & se mettent du tout en sa protection & sauuegarde, ayans prealablement renoncé Dieu: mais quāt aux magiciens d'entre les Chrestiens (car nous ne disons pas que les Payens qui ne conurent iamais Dieu, l'ayent renoncé) pour la pluspart sont enuelopez en son alliance, & sans quasi en rien sauoir, ou bien ne se donnent pas si ouuertement du tout à luy. Ie di expressémēt qu'ainsi se fait pour la pluspart, car nous lisons qu'il s'en est trouué qui n'ont point fait de dificulté de faire tel accord auec luy, que si pour vn certain temps il vouloit faire ce qu'ils luy commanderoyent, ils luy promettoyent d'estre puis apres du tout en sa puissance, mais dautant plus que ceci aduient peu souuent aux magiciens, dautant plus aussi auient-il frequemment, & presque ordinairement aux sorcieres.

PVIS apres ceste distinction-ci y peut encores estre adioustee, asauoir que les magiciens estiment que les diables malgré qu'ils en ayent sont cōtrains par la puissance de certaines paroles, figures, manieres de faire, & prononciation de mots du nom de Dieu, inuocation comprinse sous des ceremonies, de faire ce qu'ils leur com-

commandent. Quant à ceux ci s'ils estoyent enseignez & apprins par quelle ruse le diable fait semblant d'estre contraint, & auec combien grand peril ils se mettent en train de faire telles choses, ils pourroyent sans grande difficulté estre reduits au bon chemin : veu qu'ils ne sont pas encore si fort engagez que les sorcieres. Telles gens pensent qu'ils surpassent les autres, principalemēt en ce qu'ils ont la conoissance d'vne art si admirable, & si ne pensent point combatre cōtre la pieté, veu principalement qu'ils ont cela arresté en leur cerueau que Salomon & quelques autres personnages craignās Dieu ont apprins de Dieu ces choses là. Mais quant aux sorcieres, elles sauent fort bien à qui elles ont iuré la foy, & à qui elles seruent : & toutes confessent ouuertement que ce n'est point par la vertu de Dieu, mais par la puissance de celuy, sous la conduicte duquel elles se sont mises, qu'elles font toutes leurs merueilles. Elles se trompent bien souuent en ce qu'elles estiment, que si grandes vertus soyent cōtenues es choses qu'elles presentent & non point qu'elles y soyēt mises par le diable: n'en reconoissans rien au diable autre chose, sinon que par son auertissement, & instruction elles en ont aprins l'vsage.

On peut encores y adiouster, que les magiciēs puisent leurs badineries pour la pluspart, des liures & maistres, car en diligence ils font amas de liures, & prenent des maistres à loage lesquels leur puissent aprendre les mysteres qu'ils desirent sauoir. Les sorcieres au contraire ne se seruent ni d'aucun liure, ni d'aucun maistre, mais sont instruites de tout, en bien peu de temps par le diable mesme.

Novs voyons aussi qu'il y a quelque diference en la fin de leurs actions : veu que la fin de l'œuure des sorcieres est pour la pluspart mauuaise, au lieu que le plus souuent les magiciens ne demandent sinon de donner du plaisir, ou de sembler estre faiseurs de miracles: mais de nuire ils ne le font point, sinon par ieu. Les moyens sont quasi semblables par lesquels les vns & les autres pēsent pouuoir mettre à executiō leurs entreprises. Les vns & les autres font les commandemens du diable, tant par charmes, characteres, & figures, que par autres cho-

ses du tout diuerses & ridicules le plus souuent. Aussi ni les vns ni les autres ne se contiennent dedans certaines bornes, mais les vns se fourrent dedans les limites des autres: laquelle chose est propre principalement à tous les magiciens operateurs.

FVR. Qu'estimes-tu qui soit cause de ceste confusion? ER. Il semble que ce soit parce que cest esprit fin & rusé conoit bien qu'on ne tiendra point de conte de luy, si à tout le moins il n'est estimé tenir sa promesse. Or pource qu'il sait bien qu'il ne peut pas tousiours donner ce qu'on luy demande, il s'efforce de recópenser par vn moyen ce qu'il n'a peu faire par l'autre, & par ainsi il faut malgré qu'il en ait qu'il confonde ses arts d'vne façon vilaine. Car que sauroit il faire autre chose, lors qu'il promet quelque chose de veritable, laquelle il ne peut tenir? voici qu'il fait, il se donne garde tant qu'il peut, qu'il ne semble point à ses disciples estre du tout menteur & sans pouuoir. FVR. Quelles choses donc penses-tu que les magiciens puissent faire au moyen du diable? Car si ie peux auoir l'intelligence de ce point, i'entendray quant & quant quelle est la puissance des sorcieres, & à l'aide de qui elles se promettent de faire telles choses. ER. Dautant que i'estime qu'il appert assez par ce qui a esté ci deuāt dit, qu'elles sauent, & confessent que tout ce qu'elles font est fait par l'apuy & puissance du diable, celui qui monstreroit quelle est la puissance du diable en cest endroit en feroit assez ample declaration. Elles confessent bien que d'elles mesmes rien ne leur vient à notice des choses hautes & cachees, & mesme ne nient pas qu'elles ne soyent instruites & aprinses par le diable. Et pourtant iaçoit qu'elles pensent que les choses qu'elles font, ont de grandes & esmerueillables vertus, lesquelles sont inconues à vn chacun: si est ce toutesfois que toutes d'vn consentemét rendét tesmoignage qu'elles leur ont esté mōstrees par Satan, combien que l'experience de tant de siecles a mōstré tresclairement que plusieurs d'entre elles ont sceu que ces mesmes choses estoyent accompagnees de nouuelles forces, toutesfois & quantes qu'il leur venoit en fantasie d'en vser, & que pour l'obtenir elles ont prié le diable. Et de ceci les a peu faire souuenir ce

nir ce que toutesfois & quantes quelles eussent bien voulu, elles n'õt peu mettre en effect telles forces, mais quand le diable leur a commandé d'en vser. Toutes choses peuuent mettre en effect, tousiours & en tous lieux, la puissance qu'elles ont de leur propre nature, encor que l'effect ne s'ensuyue pas tousiours de mesme, ou à cause que le patient ne conuient pas bien, ou pour quelques autres empeschemens.

Les forces qui sont naturelles es choses y demeurent

FVR. A quoy tient-il que tu n'exposes iusques où s'estend la puissance du diable? ER. I'estime l'auoir assez sufisamment declaré escriuant contre Paracelse, & pourtant il me sufira de repeter briefuement le sommaire de mes propos. Quant aux choses admirables qui semblét estre faictes outre, ou contre le cours de nature, ou bien elles sont reellement, ce qu'elles semblent estre, ou bien ont tant seulement l'aparéce d'estre quelque chose, comme ainsi soit qu'elles soyent autres que ce qu'elles semblent estre. Sous la premiere espece sont contenus les miracles, vrais, artificiels, & quelques vns naturels. C'est chose toute aparente que c'est Dieu qui est le vray faiseur de miracles, car ils appartiennent à la creation, & qui plus est il y a en iceux quelque creation. Parquoy en cest endroit rien ne peut estre attribué au diable. De ceux qui sont tant seulement artificiels, ils n'apartiennent point à nostre intention, veu que nous ne doutons point, que le diable n'en puisse faire de tels, ou aider ceux qui les font. Les Theologiens sont d'opinion que les diables s'ils n'estoyent retenus de Dieu, pourroyent faire tout ce qui se peut faire par le mouuement local : estimans que le diable n'a point perdu sa nature en decheant de la grace de Dieu. Et pourtant il est bien en sa puissance d'aporter viandes, à boire & autres choses semblables de pays lointains en bien peu de temps. En ces miracles ci, tout ainsi comme aux artificiels, l'essence n'est point changee & n'y a aucune substance qui se face de nouueau, laquelle n'ait esté desia auparauant, mais il se fait vne autre composition de ce qui estoit auparauant, tandis que les choses sont autrement coniointes, & n'y a que la quantité, la figure externe, l'assiete, le lieu, &c. qui soyent changez. Quant aux naturels, qui sont vrayement & simplement tels, ils

Quelle est la puissance des diables quant à faire des miracles.

n'ont autre auteur que nature, laquelle est la puissance ordinaire de Dieu, qui a esté donnee aux choses des la creation. Que si les diables les pouuoyent produire sans que les semences naturelles y fussent meslees, nous serions contrains de cõfesser qu'ils soyent createurs. Toutesfois de ceux ci s'en sont d'autres qui surpassent l'ordinaire coustume de nature, mais ceux qui se font en ceste sorte ne sont pas simplement naturels, mais consistent en partie par l'aide de nature, & en partie aussi par l'aide de l'art. Qui est celuy qui ignore que les fruits se peuuét, non sans merueille, changer quant à la saueur, couleur, figure, & quantité, en les transportant de lieu en autre? Il est tout certain qu'on peut accorder les qualitez astringentes auec les purgatiues, les mal saines, auec les saines, & au contraire la quantité non nuisible à la nuisible. Nous sauons aussi qu'on a tant faict par art que les choses qui ne pouuoyent croistre en vn lieu pour l'intemperie de l'air, y soyent puis apres creuës: finalemét c'est chose toute aparéte que quelques fruicts sont sortis & venus à maturité beaucoup plustost qu'ils n'eussent peu de leur nature. Que si on me veut soustenir que le diable puisse faire de mesme & enseigner les autres à le faire, ie n'y contrediray pas: mais pour cela il ne sera pas plus excellent qu'vn bon & diligent laboureur, ou qu'vn autre ouurier, si le semblable se faisoit en d'autres choses. Le propre donc du diable est de mettre des prestiges au deuát des sens des hommes, les tromper par choses contrefaites, & proposer au lieu des choses mesmes, des semblances & illusions vaines.

Si vsant de mouuemens naturels des membres, des esprits, il frappe de maladie (ce que toutefois il ne peut faire sans vn particulier congé & permission de Dieu) & s'absentát, & cessant d'esmouuoir semble guerir, il ne fait rien que nature n'eust bien peu faire. Il est tout cler par ce que dessus que les diables ne font aucuns vrais miracles, ni ne peuuent mettre en auant des choses naturelles sans que les causes naturelles y soyent, mais que il fait seulement des representations, lesquelles semblét bien estre les choses qu'elles representét aux sens, mais à la verité elles ne le sont pas. Parquoy il s'ensuit necessairement que les sorcieres ne peuuent faire aucune

chose qui surmonte les forces de nature. Et qu'ainsi ne soit elles sont en cest endroit moindres que Satan,d'autant que les choses corporelles sont plus empeschees que celles qui n'ont point de corps. Et pourtant elles ne peuuent se fourrer dedans nos corps,pour y troubler les humeurs & les esprits : ce que Dieu ottroye bien quelquesfois à Satan. C'est aussi chose asseuree que les choses par le moyen desquelles elles estimét, par trop grossierement,qu'elles font ces belles merueilles,ne reçoyuent aucune force plus grande que celle qu'elles ont d'elles mesmes. Que si quelquefois il se rencontre quel que chose estre faite de ce qu'elles auoyent en pensee à l'instigation du diable:il ne faut pas penser que ces choses là l'ayent fait,mais c'est le diable mesme.Il donne facilement à entendre à ces poures miserables ausquelles il a desia osté l'entendement,qu'elles ont fait ce que luy mesme a fait par la permission de Dieu. FVR. I'enten assez qui sont celles que tu apelles sorcieres, & combien (selon ton aduis) est grand leur pouuoir. Et pource que ci apres il faudra parler de ceci ie m'en tien pour maintenant à ce que tu en as dit. I'ay grand enuie d'entendre maintenant si à bon droit on les peut faire mourir.

ER. Ie say fort bien qu'il y a plusieurs personnes qui le tient tout à plat: & qui amassent vn grand tas d'argumens qu'ils estiment estre bien solides pour confermer leur opinion. Et de fait puis que nous tenons, qu'elles ne blessent personne par le moyen des choses desquelles elles se seruent le plus communement, & qu'elles ne peuuent rien faire de tout ce qu'elles s'attribuent par leur bestise & ignorance, il semble que ce soit chose iniuste que de les trainer au suplice. Aussi (chose qui agraue le fait) il ne s'en est point trouué, ou au moins bien peu, qui ayent donné des poisons vrayement mauuais & mortels. FVR. A ceste tienne raison i'en adiousteray d'autres. Et premierement, que elles n'ont point de certaines formes de coniurations ainsi que les autres enchanteurs, mais à cause de leur phantasie qui est corrompuë par les humeurs melancholiques, lesquelles abondent en leur vieil aage, elles songent, qu'elles font desplaisir à tels, à qui de fait elles

n'en ont point fait, & mesmes ne leur en ont point sceu faire. Pour ceste mesme cause elles se sont à croire quelles sauent ie ne say quel art malefique, encor qu'elles ne le sachent, ni ne l'ayent aprise. Que si tu penses qu'elles soyent punissables pour leur reuolte, ie m'y opposeray, & te soustiẽdray que cela ne se peut faire à bon droit. En premier lieu parce que ce renoncement là est imaginaire. Puis apres il ne faut pas condamner à la mort pour toutes sortes de de fautes, sinon que tu vueilles condamner à la mesme peine S. Pierre, & plusieurs autres qui ont renié Iesus Christ. Outreplus, il faut considerer si elles se repentent, ou bien si elles perseuerent obstinément en leur erreur. Que si elles retournent au bon chemin, pourquoy refuserois tu de prendre à mercy le corps, veu que Dieu reçoit l'ame? Que si elles sont obstinees, il faut bien se donner garde de perdre l'ame auec le corps. As tu enuie de nous ramener sous le ioug de la loy Mosayque, ne considerant point que nous viuons sous la loy de grace? Selon Moyse le faux tesmoin est mis à mort, Deuteron. 19. L'espouse qui ne se trouue vierge est lapidee, Deut. 22. Le larron desrobant de iour est tué sur le champ, Exod. 22. Le temps de maintenant a vn petit plus de douceur. Et c'est pour quoy Iesus Christ ne commande point qu'on face mourir l'adultere, Iean. 9. ni qu'on rende œil pour œil, Luc 6. Ces choses ne sont pas obseruees si estroitement, mais sont adoucies pour la pluspart. ER. Ie suis d'opinion cõtraire, & di qu'à bõ droit & suyuant la volõté de Dieu on les peut faire mourir. laquelle chose ie cuide auoir prouuee par raisõs plus pertinentes en mon liure contre Paracelse. En premier lieu, c'est chose toute arrestee, comme le sauent tous ceux qui ont mis le nez tant soit peu es S. Escritures, Que Dieu commande expressément qu'on face mourir les magiciens: & pourtant ie conclus que nos sorcieres, lesquelles, comme i'ay monstré sufisamment, sont comprinses sous les magiciens, doyuẽt estre traitees de mesme. Que si quelqu'vn doute si c'est à bon droit que nous auons mis les sorcieres au roole des magiciens, qu'il relise ce que nous auons desia dit touchant ceste chose, ci deuant, & examine diligemment ce qu'il nous en conuiendra dire ci apres. Et ie m'asseure que cela fait il sera de

rā de mesme auis que nous. FVR. Tu diras cela tout à loisir, apres que i'auray entendu les autres raisons. ER. La seconde raison est, que Dieu à commandé par Moyse en termes expres au 23. d'Exode, que les malefiques, ou magiciennes (du nombre desquels nos sorcieres ne sauroyent estre exemptes) soyēt punies à mort. Car soit que nous regardiōs le mot Hebrieu, ou le Grec, ou le Latin, ceci demeurera tousiours vray, que Dieu commande en ce passage que nous auons allegué qu'on face mourir tous ceux qui se meslent de faire quelque chose, soit bien soit mal, par le moyen du diable, c'est a dire par les arts illicites & moyens inuentez par Satan. Or c'est chose asseuree, que toutes les merueilles & choses extraordinaires que font nos sorcieres ou qu'elles pensent faire, sont faites par la vertu du diable. Car tout ce qu'elles font profession de sauoir quant à ceste matiere, elles confessent toutes & de tout temps de le tenir du diable.

OR que Moyse en ce passage ne parle point des empoisonneresses qui font mourir les personnes en leur baillant à boire du poison, il apert, premierement par ce qu'en cest endroit il vse du mesme mot duquel il a vsé au septieme d'Exode, en parlant des magiciens de Pharao: lesquels ne debatoyēt pas auec Moyse par le moyen des poisons, mais par illusions. Ce mesme mot aussi (ou ceux qui en sont deriuez) se trouue quelquesfois en d'autres endroits, ausquels il ne se prend iamais pour vne personne qui donne du vray poison: mais bien pour vn enchāteur, & deuineur abominable, c'est à dire, qui a familiarité & frequentation auec le diable. Sinon qu'il vueille excepter vn passage du quatrieme des Rois chap. 9. Car en cest endroit-là Iehu respond à Ioram, qui luy demandoit s'il y auoit paix, Quelle paix? dit-il, les fornications de ta mere Iesabel, & ses enchantemens sont en grand nombre. Nous lisons bien que ceste femme a esté fort adonnee au seruice des diables, & qu'elle a tasché de toutes ses forces de renuerser le vray seruice de Dieu: mais nous ne trouuons point que elle ait fait mourir les gens par bruuages empoisonnez. Iehu donc parle de la fornication & empoisonnement spirituel, ou plustost, de l'adoration ou seruice des dia-

bles. FVR. Mais les ſeptante Interpretes ſemblent auoir entendu & traduit le mot tout autrement. ER. Si tu veux prẽdre la peine de regarder la trãſlation des ſeptante Interpretes, mon opinion en ſera dautant plus rafermie. Car quaſi par tout ils ont traduit le mot duquel a vſé Moyſe, par le mot *Pharmakos* & ceux qui ſont deriuez de luy: tout de meſme que les Latins l'ont tourné malefices & malefiques. Et Moyſe ayant vſé de ce meſme mot en ce paſſage, & au ſeptieme d'Exode (ſinõ qu'en ceſtui-ci il auoit mis le genre maſculin, & au 22. d'Exode il a mis le feminin) ils l'ont neantmoins touſiours traduit par le mot *Pharmakos* par ce qu'ils ont eſtimé qu'en l'vn & en l'autre paſſage, Moyſe entendoit vne meſme choſe. Combien qu'au ſeptieme chapitre d'Exode, ils ne les appellent pas ſeulement *Pharmakoi* mais auſſi *Epaoidoi*. comme auſſi ils nomment les manieres de faire deſquelles vſoyent les magiciens d'Egypte, & *Pharmakia* & *Epaoidia*. Ce qui monſtre euidemment, que ces perſonnages ont eſtimé que le mot Hebrieu, qu'ils ont interpreté en l'vn & en l'autre paſſage, ſignifioit ce qui de ce temps là eſtoit entendu par les mots Grecs *Pharmakos* & *Epaoidos*. Dauãtage celuy ſera eſtimé preſque du tout beſte, qui penſera que par le mot *Pharmakos* & *pharmakia*, ils ayent voulu donner à entendre, ceux qui proprement s'apellent empoiſonneurs, & les poiſons qui proprement s'apellent poiſons. Car qui eſt celuy qui ignore, que les magiciens d'Egypte ne debattoyent pas auec Moyſe à force de poiſons ou bruuages empoiſonnez, mais que par le moyen de leurs enchantemens ils vouloyent faire tenir pour friuole ce qu'il diſoit? Il me ſemble d'autre part que ces grands perſonnages, ont par bon auis interpreté le mot Hebrieu par ceſte diction *Pharmakos* de peur qu'on ne peuſt l'interpreter ou entendre autrement que ne ſignifioit le mot Hebrieu. C'eſt choſe aſſeuree, que le verbe *Epado* en Grec, ne ſignifie autre choſe qu'enchanter, ou faire des illuſions. au lieu que le verbe *Pharmakeno* ſe peut prendre à la bonne & à la mauuaiſe part. Et quand il eſt prins à la mauuaiſe part, il ſignifie tant faire nuiſance par poiſon, que mettre deuãt les yeux des illuſions. Et pourtant, ils ont incontinent adiouſté cecy à leur interpretation, afin que

fin que par apres on peuſt conoiſtre en quel ſens ils vouloyent vſer du mot de *Pharmakia*. FVR. Veux-tu encores amener quelque choſe à ce propos? ERA. Quiconque craint Dieu, & le tient pour auſſi veritable qu'il croit auſſi bié ce qu'il a dit vne fois, que s'il l'auoit repeté dix ou vingt fois, n'en demandera pas dauātage.

Ceci eſt prouué aſſez euidemment, que Dieu veut que tous ceux ſoyent mis à mort qui eſtudient aux arts diaboliques & defendues, ſoit pour nuire ſoit pour aider, & qu'ils le facent de fait, ou bien que ſeulement ils le cuident faire. Et comme ainſi ſoit qu'il n'y ait gens au monde qui puiſſent nier que les ſorcieres ne ſoyent du nombre, ie penſe auoir prouué aſſez ouuertemét ce que i'auoye deliberé de prouuer. I'aiouſteray encores quelques autres raiſons, afin de contenter les plus groſſiers. C'eſt choſe ſeure que les idolatres peuuent eſtre mis à mort ſuyuāt le cōmandement de Dieu cōtenu au dixſeptieme chapitre du Deuteronome, où il eſt dit, Quand il ſe trouuera au milieu de toy, en l'vne de tes portes que le Seigneur ton Dieu te donne, homme ou femme qui face mal deuant les yeux du Seigneur ton Dieu & tranſgreſſant ſon alliance, & qu'il aille, & ſerue autres dieux, & s'encline deuant eux, lors tu t'enqueſteras bien, & ſi c'eſt choſe vraye & certaine, tu feras ſortir hors de tes portes ceſt homme ou ceſte femme là qui auront fait ce meſchant acte, & les lapideras de pierres, & mourront. Y a-il homme ſi impudent qui oſe nier que les ſorcieres ne ſoyent idolatres! car lequel peche le plus, ou lequel eſt plus grand idolatre, celuy qui adore l'image du diable, ou celuy qui ſe proſterne & fait requeſte au diable meſme? Les ſorcieres n'adorent pas les images des diables, mais elles ſe donnent entierement au diable, en perſonne, ſe mettent en ſa ſauuegarde, luy promettent de luy eſtre ſerues, & qu'elles obeiront à ſes commandemens, & de ce font par enſemble vn accord iuré. S'inuenta-il iamais ou ſe pourroit-il en tout le monde inuenter vne idolatrie plus deteſtable, ſacrilege, & abominable? Ie ne le penſe pas. Pourquoy donques eſt-on d'auis de pardonner pluſtoſt à celles-ci qu'aux autres? FVR. Il n'y a perſonne qui peuſt nier qu'elles ne ſoyent idolatres, ſi elles font ce

que tu dis. Et mesmes ie ne doute point qu'il ne falle punir mesme les idolatres qui ont tant seulement abandonné Dieu. Mais voici ou est la dispute, asauoir si elles font ces choses reellement, ou si c'est seulement par imagination. Mais poursuy maintenãt: possible que tantost nous parlerons de ceste dispute.

ER. A ce que dessus faut adiouster, que souuentesfois elles exhortẽt & taschent d'en attirer d'autres à ce mesme forfait par tous les moyens qu'elles peuuent: car des le commencement, elles promettent aux diables qu'elles mettront tout soin & diligence d'y en attirer. La loy de Dieu parle, touchant tels seducteurs, en ceste maniere au treizieme chap. du Deuteronome, Quãd ton frere fils de ta mere, ou ton fils, ou ta fille, ou la femme qui est en ton sein, ou ton prochain, lequel t'est comme ton ame, te voudra inciter, disant en cachette, Allons, & seruons aux autres dieux: ne luy consen point, & ne l'escoute pas: aussi que ton œil ne luy pardõne point: & ne luy fay misericorde, & ne le cache point: mais tu l'occiras, ta main sera sur luy la premiere pour le mettre à mort: & apres la main de tout le peuple. Et le lapiderez de pierres, & ainsi mourra. Combien de fois a-il ordonné qu'on bruslast les maisons, les bestes, le mesnage, auec les villes toutes entieres, ausquelles se sont trouuez de tels hommes meschans & maudits qui incitoyẽt leurs concitoyens à adorer des dieux estranges? La volonté donc de Dieu est, que non seulement ceux la meurent, qui conseillent tout apertement aux hommes de se reuolter de Dieu: mais aussi ceux qui le leur conseillent, & mettent en teste à cachette. Que s'il y a quelque ville qui ne punisse point tels mal-heureux, il cõmande qu'elle soit entierement rasee, & defend qu'elle ne soit plus par apres rebastie. Quelle excuse pourrõs-nous icy trouuer? c'est chose asseuree que nos sorcieres adorent & seruẽt le diable, & ont renoncé & abiuré le vray Dieu. C'est aussi vne chose toute aperte & manifeste, qu'elles s'efforcent d'en attirer d'autres à vne mesme meschanceté. Parquoy elles meritent la mort, pour auoir meschamment renoncé Dieu. quant est de la seduction, si elle appert & on ne la punit, le reste de la ville est en danger de prochaine ruine.

FVR. Ceste parole est de grand poids, voire est telle qu'il ne la faut point mespriser. Mais ie diray en apres que c'est que ie pense qu'on pourroit respondre à cela. Quant à toy, poursuy tousiours. ER. Elles meritent encor d'vn autre costé la mort, asauoir pource qu'elles sont homicides: entant qu'elles s'efforcent de tourmenter de maladies les hommes & les bestes: qu'elles taschent de faire desplaisir de tout leur pouuoir, à ceux à qui elles veulent mal: qu'elles sement des dissentions entre les maris & femmes: & qu'elles font tout leur pouuoir pour contraindre non seulement les filles, mais aussi les femmes mariees de condescẽdre à des amours sales & impudiques. Et combien que chacun de tous ces crimes à part soy merite la mort, toutesfois encores la meritent-ils dauantage, pource qu'ils se font par le moyen & aide du diable, qui en cela sert comme de seruiteur. Et si cela ne les peut excuser que les moyens par lesquels elles taschent d'executer leurs mauuaises volontez, n'ont pas tant de vertu que de mettre à effect ce qu'elles desirent. Neantmoins c'est chose toute asseuree, que leurs efforts sortissent quelquefois leur effect: & qu'elles se resiouyssent grandement en elles mesmes, de ce qu'elles en sont venuës à bout, & n'en pensent pas autremẽt, sinon que ce sont elles qui ont fait si beau chef d'œuure. Car elles croyent fort obstinément, que les herbes, les images, les characteres, & les paroles, desquelles elles se seruent comme d'instrumens, ont bien la puissance, soit qu'elle y soit de soy-mesme, ou qu'elle y soit mise par le diable, de pouuoir faire & causer telles choses. Et en outre, à tous propos elles incitẽt par prieres & inuocations les diables de leur estre en ayde pour venir à bout de telles choses. Desquels crimes, i'estime qu'il n'y a homme de bien, & ed sauoir, qui vueille soustenir que le moindre ne merite la mort.

CAR combien que les malins esprits desia d'eux mesmes veillent bien à cela, afin de nuire: & qu'ils soyent, comme dit S. Pierre, autour de nous ainsi que des lions rugissans qui ne cerchent qu'à deuorer quelqu'vn: toutesfois si est-il croyable que bien souuent ils n'eussent pas pensé à plusieurs choses lesquelles ils s'entremettẽt de faire y estans induits par les sorcieres, & dont de fait

ils viennēt à bout par la permiſſion de Dieu. Il eſt bien vray que malefices ſe font à cachette par les diables, & neantmoins ceux qui les ont induits à les faire, ne laiſſent pas pourtāt d'eſtre à bon droit apellez malefiques. On ne nie pas meſmement que les magiciens renommez, & les necromātiēs, qui ne font ſinon, par le moyen de quelques charmes, attirer les ombres, ou pluſtoſt les diables, encor qu'ils n'ayent pas deliberé de faire mal à perſonne, ne ſoyent coulpables de mort. Comment donc eſt ce que ne le ſeroyent celles, qui ne les apellent point par vn charme qui contienne vne alliance tacite, mais par prieres, en faueur de l'aperte & manifeſte alliance qu'il y a entr'eux, & par meſme moyen l'induiſent & ſolicitent à mal faire? FVR. Pourquoy faut il eſtimer que Moyſe ait mis vne loy particuliere pour la peine des ſorcieres, ſi ainſi eſt qu'elles doyuent eſtre tenues pour homicides? Car il monſtre ouuertement au 35. chap. des Nombres. Que celuy eſt homicide qui de ſa propre volonté fait mourir quelcun, ou bien en le frapant auec vn glaiue, auec vne pierre, auec vn baſton, ou auec le poing: Ou bien en l'eſtouffant auec vn cordeau, vn oreiller, ou dedans l'eau, ou qui l'a fait tomber de quelque haut lieu en bas: ou l'aura fait mourir de faim, ou par poiſon: ou qui l'aura cōtraint de ſe tuer ſoy meſme: bref qui luy aura cauſé ſa mort par quelque autre maniere. Si donc ainſi eſt que quiconques aura fait mourir vn homme de ſa propre volonté doit eſtre apellé à bon droit meurtrier de quelque façon qu'il luy ait procuré ſa mort, quel beſoin eſtoit il de faire vne loy à part pour les ſorcieres? ER. Il y a grand raiſon pourquoy il a fallu faire vne loy à part pour les enchanteurs & malefiques. Car il y a grande difference entre ceux qui font mourir vn hōme auec du poiſon qu'ils ſauent bien eſtre poiſon, & les autres qui par charmes, inuocation des diables, exorciſmes, images, & characteres conſacrez aux diables, & par ſe ſeruir des choſes enchātees & acouſtrees par le diable, braſſent reellement & de fait pluſieurs maux aux hommes. S'ils venoyent touſiours à bout de tout ce qu'ils pretendent, ie confeſſe que ceſte loy pourroit ſembler inutile Mais pource que l'experience nous a monſtré, que pour nuire elles ſe ſeruent de

nent de choses qui ne sont aucunement nuisibles, & d'autre costé qu'on sait assez quelles ne viennent pas tousiours,& mesmes peu souuent,au bout de leurs ateintes, ce n'est pas sans cause que les anciens en ont fait vne loy à part, par laquelle ils declarent ces enchanteurs & ensorceleurs coulpables,du crime d'homicide. Car Platon en l'onzieme des loix, en a ainsi determiné, Quãt à ceste sorte de poisons mortels, par lesquels on se fait desplaisir l'vn à l'aurre,les loix qui ont esté donnees ci dessus en ont ordonné, mais nous n'auons point encores parlé des autres sortes, lesquelles on reserue pour en faire nuisance à son prochain, par bruuage, viandes, & onguens : car il ya deux sortes de poisons qui nuisent au genre humain, l'vn, duquel nous auons maintenant parlé, lequel est nuisible aux corps selon nature par le moyen des corps, & l'autre qui leur fait nuisance par certains prestiges,& enchantemens,&c. Platon demõstre & afferme ouuertement en cest endroit, qu'il y a bien grande diference entre les poisons mortels, & les bruuages enchantez : & pourtant qu'il est besoin de distinguer les loix touchant iceux, puis qu'ainsi est que la maniere de nuire & mal faire n'est point telle en l'vn comme en l'autre. car la premiete espece d'iceux est naturelle, mais l'autre a semblé aux anciens surpasser la nature. FVR. Ie me tiens à ceste raison,pource que ie ne scay qu'y oposer,Et pourtant si tu as encores quelque chose, tu le pourras adiouster. ER. C'est bien dauãtage de dire que l'exercice de ceste art, ou plustost vanité,merite la mort, encor qu'il se face seulement par ieu ou par plaisir : & toutesfois ce que ie di apert ouuertement:par ce que Dieu commande expressément, que ceux qui vont seulement demãder conseil aux enchanteurs, magiciens ou deuins, soyent mis à mort. Que si la volonté de Dieu est, que celuy qui se sert du conseil de quelcun exerçant vne art defendue soit puni à mort, encores qu'il n'ait fait aucun mal, & mesmes qu'il n'ait point pensé à en faire : comment, ie vous prie,pourroit on penser qu'il ait voulu qu'on pardonnast à celuy qui baille le conseil ? Autant en est-il des magiciens qui ne font point de mal, mais qui seulement font estat de plaisanterie, ou bien s'enquierent des choses secrettes &

cachees. Car Dieu veut que toutes telles sortes de gens soyent ostez du milieu des hommes, & si n'en peut-on rendre autre raison, sinon qu'ils ont aprins les arts & sciences defendues: la cause est pource qu'elles ne se peuuent aprendre ni exercer sans qu'on conuerse auec le diable. Car quiconque s'essaye de faire par instrumés naturels des choses qui passét la force de nature, & pour cest effect ne se sert point de l'aide de Dieu ni des bons Anges: cestuy là necessairemét se sert de l'aide du diable par le moyen d'vne alliance occulte ou manifeste. Car que sauroit-on inuenter autre chose? Or chacun scait bien que les sorcieres se mettent en deuoir de faire des choses, lesquelles pour leur grandeur & dificulté ne peuuent estre faites par la force des choses dont elles se seruent. C'est aussi vne chose du tout asseuree, qu'elles croyent que par le moyen du barbotement de certaines paroles de blaspheme, & par l'inuocatió du diable, les choses dont elles se seruent, recouurent vne nouuelle force. Il se voit aussi tout clairement, qu'elles ne font point de dificulté de confesser qu'elles font alliance auec le diable, voire beaucoup plus meschamment que ne font pas tous les autres enchanteurs. Parquoy on ne sauroit rien afermer de plus certain, que ce qu'elles sont instruites par le moyen des fausses arts. Qui voudra dóc dire qu'elles ne meritent la mort, quand il n'y auroit autre raison que ceste ci? FVR. Mais elles ne sauent aucũ art, & ne firét iamais vn pas hors de leurs maisons pour l'aprendre, elles n'ont aucuns liures: & la pluspart ne sauét point lire. ER. Ie respon, que la Loy de Dieu ne condamne pas seulement ceux qui ont apris auec grand peine vne longue art, contenue en plusieurs reigles & preceptes, mais aussi tous les autres qui à cause de l'alliance qu'ils ont faite auec luy, ont puisé quelque chose du sien. I'apelle art en cest endroit la conoissance d'vne seule chose, ou bien vne experience qu'on a, laquelle s'appele communément recepte & art: comme quand nous disons, Ie scay bien l'art, ou la maniere, de faire ceci ou cela. Mais quoy? celuy qui s'enquiert d'vn deuin du succes de quelque afaire qu'il a en pensee de faire, a il aprins vne longue art? Et toutesfois par la Loy de Moyse celuy estoit coulpable de mort qui auoit

fait

fait telles choses, par ce que Dieu auoit defendu expressement qu'aucun n'eust à aprendre aucunes arts blasphematoires qui ont le diable pour auteur & inuenteur, ni à les exercer ni à s'en seruir à bonne ou mauuaise fin. Aussi nous ne trouuons en pas vn endroit, qu'on doyue punir à mort ceux qui ne nuisent que de certaines paroles & long charme, mais en general la loy cõmande que on face mourir les malefiques, soit qu'ils vsent de peu ou de prou de paroles. Et aussi sous ceste mesme loy sont comprins tous les malefiques qui font profession, en quelque maniere que ce soit, d'arts defendues, encores qu'au lieu des paroles ils facent ou quelques ceremonies, ou quelques autres menus fatras qui d'eux mesmes ne sont point nuisibles: pourueu qu'ils reconoissent le diable pour leur maistre. Dieu donc à voulu que tels arts fussent crimes dignes de mort, non point pource qu'elles soyent longues ou brieues, faciles ou difficiles à aprendre, mais d'autant qu'elles ne peuuent estre aprinses sans faire vne alliance digne de mort, asauoir pource que, & en aprenant leur art, & en la pratiquant, & en attendant le fruit d'icelle, elles font alliance auec le diable ou ouuertement ou tacitement. FVR. Veux tu adiouster quelque chose à ce que tu as dit?

ER. Voicy pour la septieme raison, ie dy qu'elles paillardent horriblement auec le diable. Et pour vray, chacune d'icelles a son amoureux, distingué de nom, de figure, & d'acoustrement. Et de fait, tout aussi tost qu'elles sont d'accord de leurs pactions, ils ont accoustumé de se mesler auec elles: selon ce que toutes les sorcieres, d'vn commun accord, ont raporté en quelque lieu que elles ayent esté prinses. FVR. Comment dis-tu cela, veu que le diable n'a point de vraye chair? & pourtant il n'est point amoureux de la sorciere comme seroit vn homme. ER. Cecy ne derogue en rien à mon opinion ni à mon dire: pource que ce qu'il a afaire à elles n'est point que quant à luy il en reçoyue du plaisir, mais afin de donner du passe-temps aux sorcieres, & n'y a point de doute qu'il ne puisse faire vn chatouillement, par l'emotion des humeurs, des esprits, & de la semence: ne plus ne moins qu'en les cõfondant, il a bien le pouuoir de faire venir des maladies qui gehennent les hom-

Les sorcieres paillardent auec les diables.

mes. Et ceci luy est d'autant plus facile, que en l'endroit des sorcieres qui ont l'apetit & mouuemét naturel qui les aide: mais en ce cas de donner la maladie ils la trouuent du tout contraire & repugnante.

MAIS il prend diuers corps, à ce qu'on dit, desquels il n'est pas besoin de parler plus amplement, veu qu'il est certain qu'il se vest d'vn corps qui se peut voir & toucher, encores qne ce ne soit pas vraye chair. De ceci font foy les *Lamiæ* ou E*mpusæ* des anciens: aussi fait le fantosme d'Ausbourg, duquel i'ay fait métion ci dessus: ce que font aussi infinies autres aparitions. Il est bien souuent auenu qu'il s'est presenté à ceux qui alloyent sur les champs, en vraye forme d'homme, a parlé auec eux, s'est pourmené, & en toutes choses s'est tellement comporté, qu'on le tenoit pour estre veritablement homme. I'ay dauantage entendu qu'en quelques lieux estoyent arriuez des diables aux hostelleries en la forme de nobles cheuaucheurs, & qu'ils s'estoyent mis à table, auoyent mangé, & tantost apres s'estoyent disparus. Or c'est chose si claire qu'elle n'a point besoin de preuue, que les sorcieres qui osent faire vne si grande & si horrible meschanceté meritent d'estre punies, voire bien grieuement. Dieu a commãdé que ceux qui auroyent à faire auec la beste fusset bruslez auec icelle.

CELVY ne peche-il pas plus grieuemét, qui reçoit la compagnie des esprits immondes, & ne la reçoit pas seulement, mais aussi la recerche & desire? I'adiousteray encores c'est argumét côme par dessus: que les blasphemateurs doyuent estre punis à mort. Iouxte la loy contenue au 24. chap. du Leuitique. Quiconque aura maudit son Dieu, portera la peine de son peché. Le blasphemateur du nõ du Seigneur mourra, & toute la congregation le lapidera. Or on ne sait que trop, que les sorcieres, pour faire plaisir à Satan, despitent Dieu, & disent infinis outrages contre sa maiesté, afin de monstrer à Satan la haine qu'elles portét à Dieu par ces blasphemes si insuportables: & pourtant il est tout aparent quelle punition elles meritent. Et combien que cestuy la soit proprement blasphemateur, qui prononce des outrages à l'encontre de Dieu y estant poussé par sa propre meschanceté: toutesfois si trouue-ie que ceux aussi sont ap-

appellez blasphemateurs tant au vieil qu'au nouueau Testament, qui renoncent Dieu, & mesdisent de tout son seruice. Ainsi qu'il est escrit aux Actes 18.6. Iaq.2.7. 1.Pierre 4.14. FVR. Ce que tu dis est du tout friuole, comme il aperra ci apres, mais acheue ton propos. ER. Tu apeles ce que ie di choses friuoles, & t'en moques: mais tu ne saurois par aucun argument monstrer qu'il soit faux. Or de ma part ie suis asseuré que i'ay monstré assez euidemment par mes raisons comment les sorcieres meritent la mort suyuant l'ordonnance de Dieu: & que les Magistrats qui les font mourir n'ofensent aucunement, mais au contraire font la volonté de Dieu, & chose qui luy est agreable, pourueu que ce ne soit point à tort. Au surplus on ne fait point endurer ni à ceux ci, ni à ceux-là pour autre fin, sinon à ce que les autres soyent destournez de leurs crimes: & c'est pourquoy Moyse repete tant de fois, quand il est question d'ordonner que quelcun soit mis à mort pour ses mesch̃acetez & crimes, que c'est afin que les autres le voyent & craignent de faire le mesme. C'est aussi la raison qu'en réd Plato en l'onzieme des loix, quand il dit, parlant des malfaicteurs, Non pas qu'il soit puni seulement pour son forfait (car ce qui est fait ne se peut desfaire) mais afin que ceux qui ont fait le mesme mal, & ceux qui auront veu vn tel supplice, aprennent à l'exemple de celuy là d'auoir le mal en horreur.

Pourquoy on fait endurer les malfaiteurs.

Ie respondray maintenant aux argumés que tu m'amenois tantost à l'encôtre, sinõ que le trouuasses meilleur autrement. FVR. Ie t'escouteray, & puis apres ie m'efforceray de rabatre les tiens par d'autres qui soyent sufisans. ER. Ie di encores vne fois que les sorcieres ne sont pas punissables pour auoir fait quelqu'vn de ces miracles qu'elles pensent auoir faits, mais parce qu'elles se sont mises en deuoir de les faire par le moyen & aide des diables. I'ay desia ramentu que les deuins & magiciens ausquels il ne vint iamais en la pensee de faire mal à personne, mais seulement s'estudient à preuoir les choses à venir, ou par leurs prestiges donner du plaisir aux autres, sont condamnez à mort par la Loy de Dieu, lequel mesme commãde que celuy qui va demander conseil à vn deuin soit mis à mort, encoresqu'il

n'ait pensé à faire aucun mal. Et pourquoy? On n'en sçauroit rendre autre raison, sinon qu'ils font accord ouuert ou couuert auec le diable. C'est donc en vain qu'on obiecte qu'elles n'ont point fait de mal à personne, veu que Dieu cõmmande qu'on les face mourir non point pour mal qu'elles ayent fait à autruy, mais seulement pour auoir fait alliance auec Satan. Aussi ne les peut aucunement garentir ce qu'elles n'vsent point de certains formulaires cõme font les autres enchanteurs: car vn tel accord se peut faire en beaucoup de sortes. Il sufit que tout ce qu'elles font, est par le moyen & aide du diable. Ie di dauantage, que ceste alliance n'est point imaginaire, veu qu'elles la font, & demandent de la faire en veillant, y ayans desia auparauant bien pensé.

Quel renoncement de Dieu merite la mort.

FVR. Toute sorte de renoncement de Dieu ne merite pas la mort. ER. Ie le confesse, mais ie soustien que tout renoncement semblable à celuy des sorcieres le merite. Celuy de S. Pierre a bien esté autre, cõme il sera dit en son lieu. Mais si elles se repentent, me dira on, il en faut auoir pitié. que si elles ne se repentent, il ne faut pas tuer l'ame auec le corps. Mais ie respondray à ces deux obiections en vn mot. A sauoir que Dieu n'entend pas que les malfaicteurs qui ont merité la mort ne soyent pas punis, ou pource qu'ils commencent à se repentir, ou qu'ils ne se repentent point du tout. Car la iustice lairra elle aller vn brigand qui se repentira? Ou bien ne le fera elle point mourir s'il ne se veut repentir? Les peines, comme i'ay desia dit, ne sont point ordonnees, ou pource que le malfaicteur se repent, ou qu'il ne se repent point, mais afin de faire peur aux autres par le moyen du suplice. Mais il ne faut pas que l'ame soit tuee auec le corps. Se peut il faire aussi qu'il n'y ait aucuns de sauuez de ceux qu'on fait mourir ou à tort ou à droit? Ia n'auienne. Pour certain il en y a beaucoup de sauuez & beaucoup de damnez d'vn costé & d'autre. Et à dire vray, ceste mort corporelle ne sauue ni ne damne. Il les faut donc instruire premier que de les faire mourir. Et si pour cela ie ne te veux point ramener sous le ioug de la loy Mosayque. Combien que ie n'aperçoy point que la loy morale ait esté abolie, veu que Iesus Christ au 15. de S. Matth. semble

On ne doit pas pardonner aux malfaiteurs toutes les fois qu'ils se repentët de leurs mesfaits.

plustost l'autorizer que de l'abolir, mais i'asseure tant seulement, que tous les crimes que Dieu a declairez estre capitaux peuuent estre punis à mort par le Magistrat, sans que Dieu y soit offensé. Ie ne di pas qu'il le falle tousiours faire, mais ie di que celuy qui le fait ne fait pas mal. Si les forfaits peuuent estre chastiez aussi bien par quelque peine plus douce, ie ne veux pas opiniastrer qu'on en vse d'vne plus grieue: veu que i'ay monstré que les punitiõs ont esté ordonnees à ceste fin, que pour crainte d'icelles les hõmes soyent destournez de mal faire. Et celuy se trompe qui pense que le temps de grace s'estende iusqu'à là de pemettre plus grande liberté aux malfaicteurs qu'ils n'auoyét auparauãt. Il est bien vray que nous sommes sous la liberte de l'Euãgile: mais ceste liberté ne fait pas que le magistrat ne doyue tenir conte de punir les vices, ni qu'on se doyue donner plus grande liberté de mal faire. Car Dieu n'entend pas moins maintenant qu'on punisse les malfaicteurs qu'il faisoit du temps de Moyse, pour la raison que i'ay ci dessus dite, ce qui est assez declaré par le passage de sainct Matthieu que i'ay n'agueres allegué. La liberté de l'Euangile apartient à la conscience, & n'ordonne pas qu'on laisse passer les forfaits sans les punir: & si nous deliure du ioug des ceremonies, mais elle n'abolit point la loy iudiciale, ni les punitions cõtenues en icelle. Parquoy le magistrat ne pourroit estre repris d'auoir puni vn faux tesmoin, vne fiancee qui se trouue corrompue, & vn larron qui desrobe de plein iour, à la maniere que Dieu le commande par Moyse. Et ce que tu disois touchant l'adultere ni empesche en rien: car il n'a pas defendu qu'on ne la punist suyuãt la loy, mais les reprẽt pource qu'ils l'auoyét amenee pour le téter: & puis Iesus Christ n'estoit point venu pour se mettre en la place des Iuges. Quant à ce qu'en S. Luc au 6. chap. il dit qu'il ne faut point rendre œil pour œil, cela ne touche en rien du tout au magistrat, & à l'ordre politique, mais cela apartient aux particuliers. Car il veut monstrer cõbien grande doit estre la perfection & patience d'vn chacun Chrestien à l'endroit de son prochain.

FVR. Ie t'ay assez escouté, il est temps que tu m'escoutes combatre tes raisons, & exposer en plus de paro-

les ce que i'ay ia ci deuant dit. ER. Mets moy en auat tout ce que tu pourras forger de nouueau, ou que tu as aprins des autres, ie l'endureray volontiers. Et t'asseure que ie tiendray pour vn singulier bien fait le grand effort que tu feras à reprendre mon opinion, & rendre la tienne meilleure. FVR. Tout premierement ie te nie fort & ferme que les sorcieres soyent comprinses sous les magiciennes: Car il y a grand diference entre elles & les magiciers infames: veu que les magiciens, de leur bon gré, estans assez esmeus par vne certaine fierté & curiosité illicite, s'adonnent à ces arts: mais tout ce que les sorcieres font en cest endroit elles le font à la persuasion du diable. Or c'est bien chose plus à condamner de faire vn mesfait de sa propre volonté & deliberation, que non pas d'estre induit à le faire par le moyen de certains allechemens: & pourtant ne doyuent endurer vne mesme peine. Comme pour exemple, voila deux meurtriers, desquels l'vn aura tué vn homme, apres y auoir bien pensé en soy mesme, & de grand enuie qu'il a de mal faire, l'autre aura fait le mesme y estant induit à force de persuasions. Quant au premier il est tout certain qu'il a merité la mort: mais quant à l'autre ie di, ou qu'il est excusable, ou qu'on le doit punir beaucoup plus doucement: pource que le forfait du premier a sa cause au dedans, mais celuy du dernier l'a au dehors. Qui plus est, Moyse n'a point conu les sorcieres qui sont de nostre temps: & pourtant il s'ensuit qu'il ne les pouuoit donc pas comprẽdre sous le mot de magiciens.

Obiection contre le premier argument.

ER. Si sous le nom des magiciens ne sont comprins que ceux là tant seulement qui ont toutes choses semblables en leur art, ie t'accorderay volontiers que nos sorcieres ne pourrõt estre du conte, parce que i'ay desia monstré que les magiciẽs & les sorcieres font beaucoup de choses qui ne se ressẽblẽt pas. Mais par mesme moyẽ aussi nous auons monstré comment les sorcieres surpassent de beaucoup en meschanceté plusieurs des autres magiciens. En ceste sorte il n'y aura qu'vne seule espece de magiciens. Or nous auons monstré qu'il en y a de deux sortes, car il y a la magie par laquelle on deuine, & aussi celle par laquelle on met en effect ce qu'on veut: de laquelle nous auons dit ci deuant qu'il

Il y a plusieurs sortes de magiciens.

se trou-

ſe trouuoit pluſieurs ſortes,ou eſpeces,ou degrez,ou differences. Et ſi ne ſauroyent eſtre diſtinguez en vrayes eſpeces à cauſe de la confuſion de la maniere d'aprendre & d'exercer l'art,à cauſe des inſtrumens, deſquels pluſieurs ſe ſeruent:& meſme à cauſe de la fin laquelle n'eſt par touſiours vne meſme en tous. De ceci toutesfois ne ſe pourra enſuyure que tous ne ſoyent comprins ſous vn meſme ſens. car ce que l'homme a beaucoup de choſes que les autres animaux n'ont pas,fait il que l'hōme ne ſoit point animal? Les ſorcieres ont quelque choſe de particulier ſi on les compare auec quelques autres magiciens, mais pour ceſte diſſemblance elles ne ſauroyent eſtre oſtees du nōbre des magiciens. Pour vray ce ſont choſes communes entre les magiciens,(ie parle de ceux qui beſongnēt) de faire alliance ouuerte ou cachee auec le diable, & auſſi de faire des choſes admirables ſurpaſſans les forces de nature,& ce par l'aide & ſuport des diables. Celuy eſt magicien en qui ces choſes ſe trouueront. Or elles ſe trouuent toutes es ſorcieres car vrayement & ouuertement elles font alliance auec le diable, & taſchent à faire des choſes qui ne peuuent eſtre faites naturellemēt par aucun homme, brief elles s'eforcent de faire tout ceci non pas à l'aide & par la puiſſance de Dieu,mais par le pouuoir des diables.Pour quoy eſt-ce donc que tu dis qu'il ne les faut pas mettre au nombre des magiciens? FVR. Pource que la definition ou deſcription des vns & des autres n'eſt pas pareille. Car celuy eſt magicien, qui a eſté enſeigné ou par les liures,ou par le diable, ou par quelque autre maiſtre, de faire venir à ſoy les diables, ou par charmes, ou par certaines ceremonies,ou par characteres,images,figures,& autres choſes,afin de reſpondre à ce qu'ils leur demandent ou de voix ou par ſignes, ou par quelque autre maniere: & auſſi qu'ils facent quelqu'œuure ſurpaſſant l'ordre de nature. Mais la ſorciere, pour l'amour d'vn accord illuſoire qu'elle a fait auec le diable, taſche ou de ſa propre volonté, ou y eſtant incitee par Satan, ou meſme aidee de luy, s'efforce de nuire à quelcun, ou par charme, ou par quelque autre choſe qui de ſoy meſme ne peut faire aucun mal. ER. Quelle ſi grande difference y a il qui nous engarde de

tenir les ſorcieres au nombre des magiciens? Les vns & les autres font alliance auec les diables,& toutesfois les magiciens la font plus à cachette, & plus obſcurement. les vns & les autres ſe ſeruent de charmes,de figures, & autres choſes apropriees par le diable pour faire ce que ils deſirent.Pour certain ie ne voy point de diferent entr'eux,ſinon que nos ſorcieres ſont beaucoup plus meſchâtes que les magiciens: pource que tout ce qu'ils font tend à preuoir les choſes à auenir, ou à delectation, ou à ieu, ou à ſe faire veoir: mais quand aux ſorcieres tout ce qu'elles font tẽd à deſtruire & gaſter vn chacun. Les magiciens eſtiment qu'ils contraignent les diables & que pour ceſt acte ils ſont plus habiles que les autres: mais les ſorcieres leur demandent ce qu'elles ont enuie de faire, en les reconnoiſſant pour leurs dieux, & leur promettant qu'elles leur ſeront obeiſſantes en tout & par tout.Les enchanteurs aprennent leurs ſciences par les liures, mais les ſorcieres ſont le plus ſouuent apriſes & enſeignees par le diable meſme. Les magiciens ne renoncent pas expreſſement toute pieté, mais les ſorcieres ſe donnent entierement à luy, luy ayant touché en la main pour ceſt effect.Ceci auec autres choſes ſemblables ne prouue pas, qu'elles ſoyent cõprinſes ſous les magiciens, mais prouue tant ſeulement qu'il n'y a point de magiciens ſemblables à elles. De meſme, celuy qui prouue que l'homme n'eſt pas vne beſte à quatre pieds,ne prouue pas qu'il ne ſoit contenu ſous ce mot general animal, mais monſtre tant ſeulement que il n'y a point de tel animal. FVR. Le plus grand different que i'y ſache c'eſt quel'accord que les ſorcieres font eſt illuſoire, & par conſequent de nulle valeur. ER. Comment cela? Eſt-ce par ce que le diable eſt trompeur, & ne fait rien que par menſonge & tromperie?Qui eſt-ce qui dira qu'il n'y ait point eu d'accord entre les alliez, pource que l'vne des parties n'a iamais eu en ſon cœur de tenir l'accord, mais a touſiours fait bonne mine pour en fin ruiner l'autre.Ceſt autre choſe de faire vne alliance & autre choſe de la tenir. FVR. Mais le diable fait ſemblant d'eſtre homme, & esblouit la veuë & la fantaſie de ces pauures vieilles. ER. Le diable eſt-ce quelque choſe d'illuſoire & imaginaire,qui

Les ſorcieres ſurpaſſent les magiciens en meſchanceté.

re, qui à la verité ne soit riẽ? Ie ne le pẽse pas. Qu'est-ce donc? Il a (me diras tu) autour de soy vn corps illusoire. Mais les sorcieres sauent fort bien ceci: & sont bien aduerties que c'est le diable qui se represente à elles sous ceste figure. D'autrepart, ce n'est pas chose veritable que le corps auquel il se presente à elles ne soit du tout rien, ou bien soit imaginaire. Car si on le peut voir & toucher c'est vn vray corps & nõ pas vne illusiõ. FVR. Ne vois tu pas combien tu es contraire à toy mesme? Si nous te voulons croire il sera illusoire & si ne le sera pas tout à la fois. ER. Il est illusoire si tu penses que ce soit vn vray corps humain, lequel seulement il contrefait, mais il n'est pas illusoire si tu le tiens pour tel qu'il est, asauoir de l'air espaissi. Mais cest en vain que ie traite ceci, veu que toy mesmes me fournis les armes par lesquelles ie suis vainqueur. Tu sais qu'en vn autre lieu tu m'as confessé que les diables aparoissent quelquefois auec les vrais corps des morts, quelquefois auec des corps nuageux enuironnez d'ombre. En la premiere forme il s'aparoit aux Necromãtiẽs, en l'autre aux Skiomantiẽs. Parquoy le tout n'est pas illusoire. mais soit, posons le casque ce corps là ne soit autre chose qu'illusiõ, s'ensuit il pourtãt que l'accord ne puisse estre vray? Il parle bien & fait beaucoup de choses sans auoir vestu vn corps qui se puisse veoir & toucher: qui plus est, elles ne font pas alliance auec ce corps la, ou bien entant qu'il aparoist en corps pour ceste heure là, mais entant qu'il est le diable, esprit, inuisible & sans corps. FVR. Toutesfois la difference des natures ne le permet pas ER. Ie te nie qu'il y ait en cest endroit aucun empeschement. Car l'alliance que Dieu à faite auec Abraham, Moyse & autres, a elle esté trouuee nulle & illusoire pource que parlant à eux ils ne le voyoyent point? Puis apres si ceste dissemblance de natures fait que l'accord n'ait point de valeur, les autres magiciens ne pourront nõ plus faire alliance auec le diable: mais tout ce qu'ils s'entremettrõt de faire se trouuera faux & imaginaire. Ie m'asseure qu'il n'y a pas vne sorciere qui soit si radotee, quelle pense que le corps auquel le diable luy aparoit soit vn vray corps humain. Elles sauent fort bien que pour vn temps ils prennent de tels corps, & que

puis apres ils s'en defont quand ils veulent,neantmoins elles font alliance auec luy, ſachans aſſeurément qu'il eſt le diable en quelque forme qu'il ſe preſente. Que pourra on donc inuenter,ou comment pourra on prouuer qu'il ne ſe fait aucune alliance? Certes ie ne voy pas qu'on y puiſſe rien inuenter. Car c'eſt vne choſe du tout fauſſe que le diable face ceſte alliance auec elles en dormant, ou bien qu'il repreſente ces choſes en leur eſprit & entendement, & qu'il ſoit lors aucunement dedans elles. Car il ne fait pas touſiours ainſi aux ſorcieres,mais il leur aparoit reellemét & de fait, en vne forme feinte & empruntee, & reellement parle à elles, ſans eſtre dedans elles aucunement. Or qu'il ait fait cela & l'ait ſouuent peu faire, il eſt monſtré tant en vne infinité d'autres exemples,qu'en l'hiſtoire de Saul,au 1. de Sam. chap. 28.

FVR. Encores ne me puis ie faire acroire qu'il y ait vne alliance expreſſe. ER. Or ſus, poſons derechef le cas qu'elles ne facét point d'alliāce expreſſe auec le diable,ſeront elles pourtant oſtees du nõbre des magiciennes? nullement. Il y a beaucoup de magiciens qui non ſeulement ne font point d'alliance manifeſte auec le diable, mais qui plus eſt ils le penſent attirer & faire venir malgré qu'il en ait: leſquels toutefois nous iugerós tous dignes de mort à cauſe de l'alliance occulte qu'ils ont auec Satan. Et puis qu'ainſi eſt qu'il vient trouuer les ſorcieres ſans qu'elles l'appellent, il faut bien qu'il ait beaucoup plus de familiarité auec elles que non pas auec les magiciens. Il apert d'autre coſté par les ſaintes Eſcritures, que Dieu veut qu'on mette les magiciens à mort pour ceſte communication qu'ils ont auec le diable, voire quelle qu'elle ſoit, encor qu'ils n'ayent ni fait ni taſché de faire mal à perſonne par le moyen de leur magie. Il ne ſera point beſoin de faire de preuue, ſi nous no9 reſouuenós que Dieu veut qu'on face meſme mourir ceux qui vont au cóſeil vers les magiciens pour quelque choſe dont ils ſont en doute. Comment donc pourrons nous penſer qu'il ait voulu qu'on pardonnaſt aux ſorcieres,leſquelles communiquent beaucoup plus familierement auec le diable? De quelque coſté donc que nous puiſſions nous tourner, & quoy que nous ſachions

chions forger aucōtraire,cecy demeure tousiours vray, asauoir que les sorcieres sont à bon droit tenues au rang des magiciens,& par consequent punissables tout de mesme qu'eux. FVR. Encore que ie ne sache maintenant que te dire,si est-ce que i'y penseray. ER. Ce que tu disois que les magiciens font de leur bon gré & franche volonté ce qu'ils font,& que les sorcieres le font à l'instigation du diable, ne prouue pas qu'elles soyent hors du rang des magiciens : car le diable est cause bien souuent que plusieurs aprennēt les arts magiques : & aussi les sorcieres sans estre importunees par le diable se donnēt du tout à luy. Bien souuent les filles sont seduites par leurs meres, tout ainsi que les magiciens s'adonnent à ceste maudite inuention en estans solicitez par d'autres. FVR. Mais le diable les incite à ce faire par le moyen des autres. ER. Si cecy leur sert d'excuse il ne faudra punir aucũs malfaicteurs. Car ils sont tous incitez par le diable à faire leurs mesfaits ou apertemēt ou à cachette, soit qu'il le leur mette en l'entendemēt luy mesme, ou qu'il le leur persuade par le moyen d'autres. Il faut donques ou que les sorcieres soyent tenues pour magiciennes, ou que nous descriuions les magiciens en autre façon : ce qui ne se peut faire par raison : car soit que de leur propre mouuement elles renoncent Dieu & se remettent en la garde du diable, soit qu'elles le facent estans à ce poussees par luy mesme, elles sont tousiours coulpables d'auoir fait alliance auec le diable. I'estime que chacun scait que d'vn costé & d'autre ils ne s'efforcent bien de faire merueilles. FVR. Ie t'accorde tout ceci,mais ie tien que ceux-la pechent plus grieuement qui de leur propre volonté se donnent au diable, que ne font pas ceux qui sont attirez par luy à ce faire. ER. Ie ne dispute point en cest endroit si les vns font plus mal que les autres,mais ie di que les vns & les autres doyuēt estre tenues au nombre des magiciēs,veu qu'elles commettent vne mesme meschanceté. Et si l'exemple des deux homicides que tu as mis en auant ne m'est aucunement cōtraire,mais plustost conferme mon opinion, Car celuy qui tue vn homme estant persuadé par vn autre de ce faire, n'est pas moins homicide que celuy

qui auroit fait le coup sans y auoir esté incité par aucũ. Ceci toutesfois se doit entendre d'vn homme qui n'a point este contraint, mais seulement conseille: & qui au lieu qu'il pouuoit ne le faire pas, s'est neantmoins laissé persuader de le vouloir. Or si tous deux sont coulpables d'homicide, pourquoy n'auront-il pas merité aussi tous deux la peine deue à l'homicide? FVR. Pource que le forfait de l'vn a son commencement au dehors, & l'autre au dedans. ER. Mais ie soustien que le prochain commencement, ou la cause prochaine de l'homicide, n'a point esté l'interieure deliberatiõ du cœur: car celuy qui à la suscitation d'vn autre fait mourir vn homme, ou il le fait malgré soy & par contrainte (de quoy nous ne touchõs point en cest endroit) ou bien il le fait volontairement. Que si il tue vn homme volontairement, comment se peut il faire qu'vn tel homicide n'ait point eu de cause interieure? Dauantage, ceci est faux de dire que les homicides n'ayent point le diable pour leur auteur & instigateur: car ceux-là seulement ne font pas le mal à la persuasion du diable, qui comme les sorcieres, le voyent, l'oyent, le touchent, & iouent auec luy, mais bien tous ceux qui font mal à sa poursuyte. Somme toute, tu ne saurois iamais prouuer, que celuy soit coulpable de la peine deuë à l'homicide qui aura mis à mort vn homme (excepté le Magistrat) sans que ce soit malgré soy, y estant contraint par vn autre, & pourtant ceste distinction de la cause interieure & exterieure, ne peut auoir lieu en cest endroit. FVR. L'exemple d'Adam & d'Eue nous peut monstrer que ceux-la pechent plus grieuement, & pourtãt doyuent estre punis auec plus grande seuerité, que ceux qui pechent estans esmeus par la persuasion d'autruy. ER. Ce tien exemple de nos premiers peres & du serpent est inutile en cest endroit: pource que, en premier lieu, il n'est pas à propos: car tout crime qui merite la mort n'est pas homicide, comme il se void en l'adultere lequel est crime capital & toutesfois est bien different de l'homicide. Puis apres nos premiers peres ne commirent pas vn homicide tel comme est celui duquel nous parlons maintenant. Au lieu que tu deuois mettre en auãt vn exemple de deux homicides, desquels l'vn eust

tué vn homme de sa propre volonté,& l'autre l'eust mis à mort à la suscitation de quelque autre:tu mets en auât vn exemple de deux, l'vn desquels conseille & l'autre execute le meffaict. Eue conseilla à Adam qu'il mangeast du fruict qui estoit defendu,duquel elle auoit gousté auparauant à la suasion du serpent, mais elle le conseilla tellement que ce fut apres l'auoir fait elle mesme. Qui plus est Adã & Eue ont esté transgresseurs de la loy à l'incitation d'vn autre. Car Eue a eu le serpent qui l'a incitee,& Adam a eu Eue. Il n'y a donc point icy d'homicide qui ait tué sans estre poussé de quelcun. Somme toute,ton exemple ne peut rien prouuer. Car Adam a il esté exempt de la peine que Dieu auoit establie à celuy qui mangeroit du fruict defendu? chacun de nous sent bien s'il en a esté puni. Il est aussi bien mort qu'Eue, encor q̃ pour ceste occasiõ Eue a enduré quelques trauaux dauantage:mais ie ne dispute point ici, si les sorcieres doyuent estre traitees plus doucement ou plus rigoureusement, car il y a des especes de mort qui sont beaucoup plus douces que les autres: mais ie di tât seulement qu'elles sont comprises sous les magiciens, & pourtant qu'elles sont suiettes aux mesmes peines qu'eux. FVR. Ie conoy bien maintenant que mon exemple non seulement ne peut rien prouuer au contraire de ce que tu dis,mais qui plus est qu'il ne côuient pas mesmes à nostre propos.

ER. Quant à ce que tu soustiẽs qu'il n'y auoit point de sorcieres du temps de Moyse, il n'est aucunement preiudiciable à mon opinion. Il se peut bien faire voirement, que depuis ce temps là se soyent esleuez quelques sortes de magiciens,qui pour lors n'estoyent point encores,lesquels pour cela ne laissent point d'estre compris au nombre des autres magiciens: car ils font les mesmes vertus & miracles que font les magiciés par l'aide & assistance du diable, au moyen de l'accord, ouuert, ou couuert qu'ils ont fait auec luy. Les façons de faire,les instrumens dequoy se seruent les magiciens,ni la fin pour laquelle ils font leurs œuures, ne les font pas magiciens, mais font qu'ils soyent d'vne telle sorte de magiciens. Ie say bien que deuant que Iesus Christ fust né, il n'y auoit point de magiciens qui se seruissent du

nom de IESVS CHRIST pour ietter hors les diables ou pour les contraindre en quelque maniere, comme il s'en est esleué depuis beaucoup, ainsi que chacun sait & qu'il est tesmoigné par S. Luc au 19. chap. vers. 13. des Actes des Apostres. Diras-tu que telles gens ne fussent point magiciés ; ou qu'ils n'exerçassent point la magie? Ie ne le peux croire. Que s'il se trouue qu'ils soyent & ayent esté magiciens, ils sont doncques condamnez par Moyse, iaçoit que de ce temps là ils ne fussent pas encores au monde. A quoy tiẽdra-il que le mesme n'ait lieu en l'endroit des sorcieres? Or çà: posons le cas que de ce tẽps-là elles n'ayent point fait precisement les mesmes choses que font celles de ce temps (c'est pour vn item qu'elles n'ont point renõcé Iesus Christ) s'ensuit-il que celles qui sont auiourd'huy ne leur attouchent en rien? Le diable peut adiouster, tailler, rongner, & chãger en ces arts qu'il a inuẽtees, selon qu'il void estre expediẽt, mais cependãt il n'abolit point la chose mesme du tout en tout. Moyse a defendu qu'on ne fist point d'images ou statues pour les honorer, & s'il ne sauoit possible pas que long temps apres on en deust faire à S. Pierre, à S. Paul & autres. Faut-il dire pourtant qu'il n'ait point defendu celles qui sont auiourd'huy? Brief, c'est vne chose de laquelle il ne faut point douter que Dieu a fait ses loix en telle sorte, qu'elles ne conuiennent point seulement au temps present, mais aussi bien à celuy qui est à venir: & aussi qu'elles ne comprenne point seulement les vices qui pour lors regnoyent au milieu de son peuple, mais aussi tous les mesfaits de tous autres peuples, en quel tẽps qu'ils fussent faits, & mesmes en autres lieux, & qu'ils vinssẽt à naistre depuis. Et partãt tõ obiectiõ est de nul effect & le seroit, ores que tu peusses prouuer qu'il n'estoit point du tout de sorcieres semblables aux nostres du temps de Moyse. FVR. Si pourroit-on prouuer toutesfois, qu'il n'y auoit point lors de telles vieilles. ER. Mais au contraire, on prouueroit beaucoup mieux, que pour lors regnoit ceste peste, ou pour le moins sa mere, ou sa sœur: car Orpheus, qui a esté enuiron 1270. ans deuant la venue de Iesus Christ, quasi au mesme tẽps qu'Abimelech estoit Iuge sur Israel descrit de telles illusiõs. Aristophane fait mẽtion en beaucoup d'en-

d'endroits des empoisonneresses de Thessalie, ausquelles tous les historiens attribuēt toutes les mesmes choses dont nos sorcieres d'auiourd'huy se vantent. Et Homere n'escrit-il point que desia, du temps de la guerre de Troye, estoyent Circé & les Sirenes, qui ostoyent l'entendement aux fols par charmes & enchantemens? Ne dit-il pas aussi que les fils d'Antilochus estancherēt le sang à Vlysses par charmes? Or la guerre de Troye a esté commencee enuiron mille & deux cens ans deuāt la natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ. Hippocrates au liure *De morbo sancto*, & Plato en plusieurs endroits, & Aristote aussi, escriuent les mesmes choses, cōme il apert de ce que nous auons dit ci dessus. Enuiron l'an trois cens de la fondation de Rome, c'est à dire, en l'an troisieme de la huitante & vnieme Olympiade deuant la naissance de Iesus Christ enuiron quatre cens cinquante & deux ans: des ambassadeurs furent enuoyez de Rome pour aller querir les Loix des douze tables, esquelles ceste infection est manifestement condamnee. Mais il n'importe pas beaucoup si nous disons qu'elles ayent esté du temps de Moyse, ou bien qu'elles soyent venuës depuis, veu que nous monstrons que la chose qu'elles font est defenduë. Contente-toy, que bien peu de temps apres Moyse, il s'en est trouué qui exerçoyent ceste art, puis que tu ne peux par aucun argument prouuer que de son temps il n'en y eust point. Pour quelle cause donc, ne se tiendra-on plustost à nostre auis qu'à ton opinion?

FVR. Iesus Christ ni ses Apostres n'ont gueri personne qui fut fait malade par elles, & pourtant il est vray-semblable que de ce temps-là il n'y auoit personsonne qui fust endommagé. ER. Nous ne lisons non plus qu'ils ayent gueri aucun melancholique, ni maniaque, ni frenetique, ni epileptique (sinon qu'on prenne pour epileptiques ceux qui au quatrieme de S. Matthieu sont apellez *Seleniazomenoi*, ni aucuns autres fols, ni insensez, ni goutteux, ni malades de la cholique: Faut-il dire pourtant, qu'il n'ait point esté lors de ces maladies? Au contraire, ie croy que plusieurs ont esté detenus de ces maladies qui ont esté gueris par Iesus Christ & ses Apostres, veu qu'il est dit qu'ils ont gueri

toutes ſortes de maladies:encor que les noms n'en ſoyét point exprimez vn par vn. Qui plus eſt les ſorcieres ne frappent point de maladies elles-meſmes, mais le diable eſt auteur de tout: quand en leur obeiſſant il fait ce qu'elles luy demandent. Qui empeſche donc que ceux-ci n'ayent eſté gueris entre ceux qui eſtoyent tourmétez du diable? encor qu'il n'eſt point dit à quelle occaſion le diable ſe ſoit mis à les tourmenter. Or pour le dire en vn mot, tout ce que tu m'as obiecté eſt de nulle valeur.

FVR. Ie vien maintenãt à ton autre raiſon, laquelles eſt refutee tout ouuertement: en premier lieu, par l'etymologie du mot Hebrieu duquel vſe Moyſe au 22. d'Exode. Puis apres, l'opinion des ſeptante Interpretes: & pour la fin, l'expoſition qu'en dõne Ioſephe. Par tout ceci eſt prouué que ceſte dictiõ là ſignifie celle qui propremẽt s'apelle empoiſonnereſſe, aſauoir qui fait mourir les perſonnes en leur baillant à boire du vray poiſon, ou des bruuages empoiſonnez. ER. I'en penſe tout autremẽt: & di, qu'il ſignifie vn hõme, ou vne femme laquelle par le moyen & art du diable, s'efforce ou de bien faire ou de mal faire. Laquelle choſe ie prouue en ceſte ſorte. Ceſte dictiõ, auec celles qui en deſcẽdẽt, ne ſe prent en pas vn de tous les liures du vieil Teſtament pour celuy ou celle qui baille du vray poiſon: car elle eſt miſe derechef en Exode chap.7, verſ.11. Item au 4. des Rois chap.9 verſ.22. Item au 2. des chroniques chap.33. verſ.6. Item en Iſaie chap.47. verſ.9. & 12. Item en Ieremie chap.27. verſ.8. Item en Daniel chap.2. verſ. 2. Item en Michee chap.5. verſ.12. Item en Nahum chap.3. verſ.4. Item en Malachie chap.3 verſ.5. Il s'enſuit donc qu'auſſi n'eſt elle pas priſe en ceſte ſignification au 22. chap. d'Exode, veu que en tous les autres paſſages elle ſignifie ou vn deuin, ou vn enchanteur, ou vn homme qui vſe en quelqu'autre maniere que ce ſoit de l'aide des diables. Auſſi chacun eſt contraint par la verité meſme de confeſſer qu'il eſt mis en ce ſens au 7. d'Exode. FVR. Mais ce mot eſt prins en ceſt endroit là en vne ſignification vn peu libre. ER. Comment dis-tu qu'il ſe prenne en vne ſignification libre, & non pas pluſtoſt en la ſienne propre, veu que tu ne me ſau-

rois prouuer qu'elle ait esté prise autrement en pas vn autre lieu? Ameine-moy vn passage auquel sans controuerse il signifie vn vray empoisonnemēt, comme ie t'en ramene vn du septieme d'Exode, où, suyuāt ta propre confession, il signifie autre chose. Si tu ne le peux faire, confesse que tu erres en cest endroit, ou bien conferme ton opinion par quelque raison plus ferme. Le mesme mot est aussi mis au 18. du Deuteronome, là où il n'y a homme de sain entendement qui iuge qu'il soit pris en autre signification que celle que nous auons dite. Car Moyse parle en cest endroit-là non pas des empoisonnemens, ou autres moyens de faire mourir les hommes, mais de ceux, qui ont communication auec le diable & qui vsent des arts qu'il a inuentees. Qui voudra prendre garde à tous les autres passages, confessera franchement que mon opinion est vraye. FVR. Tout beau, tout beau, tu ne conclus pas bien en disant, ce mot est mis en telle signification, en plusieurs lieux: il s'ensuit donc, qu'il signifie aussi le mesme au 22. d'Exode. ER. Ie respon qu'en ce il s'ensuit tout resoluement. Car nous ne pouuons iuger de la langue Hebraique, sinon par les sainctes lettres. Et partant s'il se trouue vn mot qui soit repeté en plusieurs endroits & qu'il signifie tousiours le mesme ou quelque chose de semblable, nous concluons, que sans faute il signifie ceste chose-là. Parquoy toutesfois & quantes que ce mesme mot se trouuera, nous dirōs, qu'il signifie le mesmes, ou quelque chose de semblable: sinon que les circonstances nous contraignent de le prendre en autre signification. Et aussi c'est chose toute notoire que telle est sa propre signification, sinon que nous voulions croire que l'esprit de Dieu n'a point voulu vser des noms en leur propre signification sinon bien rarement, ou pour mieux dire iamais. ce mot donc signifie non pas par vne eslognee mais en sa propre significatiō, vn deuineur, vn magicien renommé, vn enchanteur, & vn homme qui vse des arts diaboliques. Or puis que nous auons monstré quelle est l'etymologie du mot, voyons maintenāt qu'il signifie au 22. d'Exode, s'il y est mis en sa propre & naïfue signification, nous auons gagné. Car celuy qui fait mourir les hommes par poison, ne se met à faire au-

cune chose qui soit contre la loy, la coustume, & la force de nature: & pour cest effect n'a pas plus de besoin de l'aide du diable que les autre homicides. Que si on veut soustenir qu'il y soit mis improprement, il le faudra prouuer. mais cõment se prouuera il, quãd il n'y a aucune chose, non pas mesme aucune des circonstances, qui nous contraigne de nous esloigner de sa propre signification? Attendu mesme que tous les Theologiens, anciens & nouueaux, ont iugé qu'il se deuoit prendre en sa propre signification.

IAY monstré par suffisantes raisons, qu'il y doit estre pris: & entre autres i'ay aussi dit que sous le nom d'homicide, est aussi compris le poison qui proprement est dit poison. Car à vray dire, quiconque de son bon gré & franche volonté tue vn homme, de quelque sorte qu'il le face, & de quelque instrument qu'il se serue pour cest effect, il est tousiours coulpable du crime d'homicide. Mais toy tu soustiens au contraire que le poison auoit besoin d'vn article particulier, pource qu'en plusieurs choses il est diferẽt d'auec les autres sortes d'homicide: pource qu'il se fait à cachette, en sorte que le plus vaillant homme du monde ne se sçauroit garder des embusches d'vne femmelette, d'vn valet, ou d'vne simple seruante: & aussi qu'il se fait sous pretexte de biẽ faire à ceux qu'õ deuoit aimer, & aussi par les inferieurs à l'ẽdroit de leurs superieurs. Voire cõme si toutes ces choses ne se pouuoyent trouuer en tous les autres gẽre d'homicide, ne tue-on persõne à cachette? ne s'ẽ trouue il point qui ont esté estoufez par des simples femmelettes, par des valets, par leurs propres freres, par leurs enfans, par leurs femmes & par leurs suiets? Commẽt donc pour ces causes eust-il falu vne nouuelle loy? Il est parlé de l'homicide fait à cachettes au 27. du Deuteronome: & aux Nombres 35. est parlé de la peine qui leur est deuë, & des diuerses especes. Parquoy il eust peu sembler que ceste loy estoit inutile. FVR. Mais les septante interpretes ont tourné le mot Hebrieu par la diction, *Pharmakon*, laquelle toutesfois & quãtes qu'elle est prise à la mauuaise part, se met & en Galien, & en Dioscoride, & en tous les anciẽs auteurs Grecs, pour poison, ou medicament empoisonné. ER. Penses-

tu qu'on

tu qu'on te vueille accorder cela? ſinon que tu vueilles dire que Platon, Ariſtote, Ariſtophane, & les autres auteurs aprouuez n'ont point eſté anciens auteurs Grecs. Dioſcoride au chapitre où il traite du Nerprun, dit: On tient que ſi on met ſes branches deuant la porte, ou aux feneſtres, qu'il chaſſe tous les malefices des enſorceleurs, ou enchanteurs. En ce paſſage il ne parle point des choſes qui de leur propre nature ſont nuiſibles, mais de celles qui ſe font par enchantement: car comment eſt-ce que les brãches miſes à vne porte ou à vne feneſtre, pourroyẽt empeſcher qu'on n'aportaſt du poiſon naturel à la maiſon? Ie confeſſe que Galen en a vſé bien rarement en ceſte ſignification: la cauſe eſt euidente, aſcauoir qu'il a pretẽdu d enſeigner l'art de medecine, & non pas des enchantemens & malefices, ce qu'il teſmoigne au commencement du 6. liure de la vertu des ſimples medic. quand il eſcrit en ceſte maniere parlant de Pamphile, Et de vray il s'en ſert aux choſes qui ſe pendent au col, & autres enchãteries, non ſeulement curieuſes, & eſloignees de l'art de medecine, mais auſſi fauſſes, en tout & par tout. Mais quant à moy ie ne veux faire mention d'aucune telle choſe, & ſi ne reciteray point les transformations menſongeres de telles gens. Il dit qu'il ne parlera point de ces ſorceleries (car il monſtre euidemment qu'on les appelloit ainſi en ce temps là) pource que non ſeulement elles n'apartiennent en rien à l'art de medecine, mais auſſi ſont de nulle valeur, ſont contes de vieilles, illuſoires, & faites par enchanteries. Pareillement quand au 2. liure de la comp. des medic. ſelon les lieux, il parle des choſes qui ſe pendẽt au col deſquelles vſoit Archigenes, il dit qu'il n'en veut point parler, dautant qu'elles n'ont aucune raiſon medicinale, & qu'elles ſont iugees par la ſeule experience. En ſomme il apert par ce que deſſus que il apelle *Pharmaka* toutes les choſes de telle eſſence, encore qu'il eſtimaſt qu'elles fuſſent de nulle valeur: mais il eſcrit encores au 10. de la vertu des ſimples medic. Mais quant à moy ie ne feray point mention, ni du Baſilic, ni de l'Elephant, ni du cheual du nil, ni d'aucune autre choſe de laquelle ie n'ay point fait moy meſme d'experience.

QVANT à ce qu'on apelle philtres, agogimes. Oniropombes, & Misethres, encore que i'en eusse fait suffisante experience, si n'en feray ie point de mention, non plus que des medicamens mortels, ou de ceux qu'ils apellent *Kathopii*. car ce qu'ils disent sont choses ridicules, qu'on puisse lier sa partie auerse, de sorte qu'elle ne puisse parler en iugement, & c. Diras-tu maintenãt, que Galien n'ait pas apellé les malefiques pratiques des sorcieres *Pharmaka*? Ie ne le peux croire. Il a condamné la chose, sachant bien qu'elle estoit ainsi nommee d'vn chacun, & n'a point fait de dificulté de l'apeller du mesme nom.

QVOY? Les remedes qu'on apelle *periapta* & *physika* que les medecins aprouuent, ne sont ils pas tousiours apellez d'vn chacun pharmaka, encores qu'on s'en serue pour mal faire, & qu'ils n'ayent en eux aucune vertu d'empoisõner? Hippocrates aussi au liure, de morbo sacro semble apeller ceux qui sont enchãtez *peplxargmenoi* parlant en cest endroit là des guerisons qui se font par la magie. Il s'ensuit donc que c'est chose fausse de dire que tous les anciens auteurs Grecs, Galien, Dioscoride & tous les autres, n'ayent comprins sous le mot de *pharmakon* les instrumens des magiciens & enchanteurs. Il apert donc maintenant que les septante interpretes, quand ils ont tourné le mot Hebrieu par les mots *pharmakos* & *pharmakeia*, ont bien & proprement apellé tant les malefices que les malefiques, qui par le moyen du diable ont enuie de sauoir & de faire choses estranges & admirables. Car i'ay prouué par trescertains & infaillibles tesmoignages, que tous les Grecs auoyent accoustumé de nommer par ces noms telles gens, long temps auparauant le temps des septante interpretes. Car ils ont esté pres de 130. ans apres Platon. Parquoy ils n'ont peu ignorer le vray vsage de ceste langue. Tu n'as donc non plus en cest endroit dequoy tu me puisses cõbattre. Ce seroit pour neant si ie faisois ici mention des Rabins, car qui est ce qui ne croit que quand l'escriture dit que Manassé restablit les malefiques auec les Pytonisses il le falle entẽdre des vrayes sorcieres? Qui pẽsera que le Roy Nebuchadnesar n'ait apellé les sorciers pour interpreter & iuger de son songe? Il n'est pas besoin

soin que ie m'en donne trop de peine, veu que la signification du mot apert assez par le propre texte. Encor que ie say bien que les Rabins sont de mon costé & non pas de celuy de mon aduersaire. FVR. Et que respondras tu à Iosephe? ER. Le mesme: car il ne merite pas qu'on luy adiouste plus de foy qu'à l'Escriture, c'est à dire, qu'au S. Esprit. Combien que quãd il dit, Ni des autres choses qui sont faites pour nuire en quelque autre sorte, on peut estimer qu'il parle des medicamens des sorcieres. Mais il n'est pas besoin d'examiner ces choses de plus pres, veu que nous auons des argumens tous aparens des sainctes Escritures. Si tu penses que Iosephe n'ait peu faillir, il faudra aussi trouuer bon ce qu'il a escrit, que Solomon auoit inuẽté vne art pour se seruir à lencontre des diables, & qu'il auoit enseigné vne maniere de coniurations & enchantemens contre les maladies. Il escrit aussi qu'il a veu en la presence de l'empereur Vespasian vn certain Eleazar Hebrieu qui par la vertu d'vne racine qu'il auoit dans vn anneau, & qu'il disoit auoir esté mõstree par Solomon, tira vn diable par dedans le nez d'vn homme qui en estoit assailly. Qui trouuera estrange que Iosephe aprouuant telles niaiseries interprete ceste loy en autre sens? S'il le faisoit autremẽt il se condẽneroit soy mesme. Iean François Pic, dit qu'il y auoit en l'histoire Hebraique de Iosephe, que Absalon auoit tant de cheueux qu'à grand peine vn barbier les eust peu couper en huit iours. Or soit qu'il l'ait ainsi escrit (ce qui seroit vn mẽsonge tout euident, car en moins de iours on tondroit vn pré, qui ne seroit pas trop grand, auec des forces) ou non, on sait assez qu'il a escrit ce que nous venons tãtost de dire, & pourtant son tesmoignage est en cest endroit de nulle valeur. Pourtãt ma seconde raison n'a point esté aneantie par les obiections de mon aduersaire, mais au contraire elle a esté beaucoup mieux confermee.

QV'AS tu à dire sur mon troisieme argument, qu'on les peut faire mourir comme estans idolatres? FVR. Ie ne nie rien, sinon qu'elles ne sont point idolatres, & qu'elles ne renoncent point Dieu. ER. Tu fais bien. Car on ne sauroit nier que les idolatres ne doyuent estre mis à mort suyuant le commandement de Dieu.

FVR. A tout le moins semblent elles estre excusees par l'exemple de sainct Pierre Apostre, qui renia Iesus Christ: duquel le fait semble estre beaucoup plus grief & detestable que celuy des sorcieres. ER. I'ay esté merueilleusement esbahi en lisant ce que tu dis. Mais à cela ie respons en vn mot, qu'il n'y a aucune ressemblance entre le renoncement de sainct Pierre & celuy des sorcieres. Car S. Pierre pour crainte de la mort a tellement renoncé Iesus Christ, que iamais ne luy est venu en pensee de se rendre du costé du diable: & n'a non plus fait d'accord auec luy, ni apertement, ni à cachette, qu'en font tous les autres pecheurs. Mais les sorcieres, sans estre côtraintes par la crainte d'aucun mal, ni d'aucun danger, de leur propre volôté & sans aucune cause legitime (le plus souuent estans incitees par leur concupiscence, ou estans enflammees de courroux, ou de haine, ou bien estans transportees par semblables affections) renoncent en telle sorte Dieu leur createur & sauueur, qu'elles se trâsportent au parti de son ennemi, luy promettent toute obeissance, se donnent entierement à luy, & promettent qu'elles seront ennemies de Dieu, & de toute piete, s'adonnerôt à faire mal: & viennent à faire alliance & embrassent les diables. La comparaison qu'on fait de sainct Pierre auec les sorcieres me fait dire, maugré moy, que celuy n'est pas de sain entendement, qui veut cercher vne egalité entre le peché de S. Pierre, & celuy des sorcieres. Et quant à toy, tu sembles par tes amplifications vouloir faire celuy de sainct Pierre plus grief: ce qui n'est pas biê fait ni à bon droit.
FVR. Ie ne nie point qu'à bon droit on ne puisse faire mourir les idolatres: mais ie ne t'acorde point encore que les sorcieres le soyent. ER. Et moy ie t'asseure que ie n'ay point iusques ici peu aperceuoir, sous quel pretexte on puisse nier qu'elles ne soyent idolatres, voire les pires qui ayent iamais esté au monde. Plusieurs ont adoré les idoles, pensans que ce fust Dieu ou les efigies de Dieu: mais elles adorent le diable en propre personne, lequel elles sauent estre l'ennemi de Dieu & de nature. Quant aux autres idolatres, plusieurs d'entr'eux ont pensé bien faire, c'est à dire que par ignorance ils ont serui à leurs faux dieux: mais quant à celles ci, elles

sauent

sauent bien qu'elles font tresf-meschammment. Et pour ceste cause nient leur forfait auec si grande opiniastrise, de peur qu'on ne les punisse comme elles sauent bien l'auoir merité. Quant aux autres idolatres ils n'ont iamais rien sceu de Dieu, mais quant à celles ci elles l'abandonnent apres l'auoir conu. Les autres n'ont pas tousiours fait des particulieres alliances contre leur propre conscience à lencontre du vray Dieu: mais celles ci renoncent Dieu & toute pieté, en telle sorte, qu'elles promettent de luy estre ennemies. FVR. Ces choses sont imaginaires, & ne se font point ainsi reellemét. ER. Ie ne veux pas nier que la pluspart de ce que elles font apres leur alliance, ne soit imaginaire & illusoire. Car lors le diable ayant aucunement en sa puissance ces pauures miserables, il leur persuade ce qu'il veut. Mais deuant leur accord, telles choses ne se font point par imagination, mais de fait elles contractent alliance auec luy. FVR. Commét sais tu quelles facent alliance auec le diable? Puis qu'ainsi est que tu n'y as point esté present, & que tu ne le peux sauoir d'aucuns tesmoins dignes de foy, il est necessaire que tu le tiénes de leur propre cōfession. Si de leur propre mouuement & de leur bon gré elles confessent ces choses elles sont, ou possibles ou impossibles: & sont auenues veritablement ou du tout n'ont point esté. Si en disant ces choses elles sont contraintes, leur confession n'est pas de grand valeur pour auoir esté tire d'elles par force & questions intolerables. Quant à la confession du premier article encores qu'elle fust faite de leur bon gré, elle ne merite point la mort, ni du second non plus, pource que ce qu'elles disent n'a point esté fait. ni du troisieme, parce que le diable leur met en fātasie qu'elles ont fait ce qui auient naturellement, ou bien qu'il a fait luy mesme. Dauantage, qui voudroit adiouster foy à vne confession contrainte, pour par icelle les iuger à la mort? ERA. Si la confession titee de la bouche des criminels par le moyen des questions & torturesn'est d'aucune valeur, il n'y a point, ou au moins bié peu, de brigands, ou de traistres qui soyent punis iustement. Car il s'en trouue bien peu qui de leur bon gré confessent les meschancetez qu'ils ont faites.

FVR. Ceci eſt tout certain qu'il en y a qui à force de gehennes, confeſſent des choſes qui ne furẽt iamais. ER. Mais pour cela il n'y a homme ſage qui vueille dire que on ne doiue tirer la verité par les gehennes. Les criminels ne ſont point mis à la queſtion pour toute ſorte de ſoupçon, ou par quelque legere coniecture, mais quand le fait ſe peut prouuer pleinement par indices & argumens, ou bien il n'y a gueres à dire qu'ils ne vallent des preuues toutes entieres & parfaites. Et à cela n'eſt contraire que le Iuge n'a point veu telles choſes, veu que c'eſt aſſez que d'autres les ayent veuës. Et auſſi les meſchancetez cachees ſont toutes reuelees à la parfin, en ſorte que en ceſt endroit le diable meſme ne peut pas tout preuoir & ſe prendre garde de tout. Parquoy c'eſt en vain que tu ne tiens conte de la cõfeſſion tiree par le moyen des queſtiõs & tortures. Ie voudrois bien ſauoir pourquoy celle qu'elles font de leur bon gré ne doit eſtre tenue pour vallable. FVR. Pource que, ou elles confeſſent choſes impoſſibles à faire, ou qui ont bien peu eſtre faites, mais elles ne l'ont pas eſté, ou bien ce n'a pas eſté par elles. ER. Ie croy que tu as oublié ce que tu auois entrepris de prouuer, aſauoir qu'elles n'ont point fait alliãce auec le diable. La queſtion n'eſt pas maintenant ſi elles peuuẽt arracher les eſtoilles du ciel, voler par l'air, & paſſer à trauers des portes fermees: mais ſi elles ont fait accord & iuré amitié auec le diable. Eſt-ce choſe impoſſible? Ie ne penſe pas que tu le croyes. A quel propos donc repetes tu ces choſes, & t'efforces par icelles de monſtrer qu'on ne peut faire alliance auec le diable? C'eſt choſe faiſable & qui s'eſt faite plus ſouuẽt que ie ne voudrois. Auſſi ne diſent elles pas que ce ſoit choſe impoſſible quand elles confeſſent que elles l'ont fait. Ceſte alliance n'eſt pas conuenable ſelon nature, mais il faut que le cõſentement de volõté y ſoit d'vne part & d'autre. Car le diable tout ſeul ne ſauroit dreſſer vn tel accord. FVR. Mais c'eſt vne imagination & illuſion, & n'y a rien de vray. ER. C'eſt choſe eſtrange que depuis que quelcun s'eſt mis à ſouſtenir vn parti, il nie toutes choſes tant vrayes & certaines puiſſent elles eſtre, afin qu'il ſemble auoir eſté de ſain auis. La ſaincte Eſcriture nous enſeigne aſſez clerement

Tout ce que les magiciẽs font n'eſt pas touſiours vain & de nul effect.

ment

ment que nous ne deuons pas estimer nul ce qui se fait par les hommes à l'aide des diables : l'experience de tout temps le prouue, toutes les sorcieres le cõfessent, & la chose le monstre d'elle mesme. La Pythonisse ne fit elle pas venir en Endor le diable sous la figure de Samuel? Les magiciens d'Egypte ne firẽt-ils pas leuer des serpens? Le Pseaume 58. nous met-il en auant vne illusion, quand il dit que les aspics bouchent leurs oreilles de peur d'ouyr la voix de l'enchanteur? Ne s'est-il iamais trouué personne qui par charmes ait fait assembler les serpens & les rats tous en vn mesme lieu? L'Escriture nous apprent que le diable fait de tels miracles par le moyen des siens, afin de seduire les esleus mesmes s'il estoit possible. Donc tout ce qu'elles font n'est pas imaginaire comme tu dis. Dauantage c'est chose asseuree que lors nul n'a peu, & encores de present ne pourroit faire les choses susdites, sans faire alliance auec le diable. Car pourquoy ne le pourroit faire vn chacũ s'il n'estoit besoin de la susdite alliance? FVR. Chacun ne sait pas l'art. ER. Comme si c'estoit chose asseuree, que la Pythonisse eust aprins quelque longue art. Le diable peut il estre cõtraint par aucune art? Rien moins. Il faut donc qu'il aparoisse par le moyen de l'accord. FVR. Si ce qu'elles confessent auec si grande constance, asauoir qu'elles volent parmi l'air, qu'elles transportent les fruits de la terre, & font plusieurs telles choses, n'est autre chose que pure menterie, pourquoy oppose-on à ces autres choses la certitude de leur cõfession? veu qu'elles disent auoir fait ces choses, & auoir fait alliãce auec le diable à vne mesme heure, pourquoy croirons-nous plustost estre vray l'vn que l'autre? Ou bien, pourquoy ne tenons-nous pour imaginaire aussi bien l'vn que l'autre? ER. En voicy les raisons, asauoir que ces choses-là ne se peuuẽt faire, mais bien celles-ci: que les ressemblances de ces choses là leur aparoissent comme en dormant, mais elles font celles-ci en veillãt: que le diable leur persuade ces choses là, apres qu'il les a desia en sa puissance, & qu'il les pourmeine desia priuement, il les emporte, possede, & manie. C'est chose toute asseuree, que les hommes peuuent bien faire alliance auec le diable. Qu'el-

les la facent en veillant, de leur propre volonté, on n'en doute non plus. Et qu'elles ne soyét pas regies, maniees, ni gouuernees, deuant l'alliance, qu'il ne leur oste l'entendemét apres l'alliance: il est aussi tout notoire. Pourquoy donc t'esbahis-tu de ce que nous tenons plustost pour vray l'vn que l'autre? Que si tu veux debatre qu'vn soit aussi bien illusoire que l'autre, ie te demande pourquoy Dieu a donc cômandé qu'on les fist mourir. Pource, diras-tu, qu'elles font mourir les hommes par bruuages empoisonnez: car tu ne saurois rien dire d'autre. Et cependant i'ay monstré suffisamment que le mot Hebrieu, qui est mis au vingtdeuxieme d'Exode, ne se prend iamais en la Bible pour vray poison naturel. D'autre costé il est tout clair que c'estoit crime capital, que se seruir de l'aide des diables, encores qu'on ne fist aucun mal par poison. La Pythonisse en Endor dit tout ouuertemét à Saul qu'il ne luy estoit point permis de se seruir d'enchantemens, dautant que le Roy l'auoit defendu à peine de la vie. Et cependant, elle ne fait aucune mention d'empoisonnement. Or dautant qu'il a esté desia souuét fait mention de ceste femme, il sera possible bon, d'examiner & considerer de pres l'histoire toute entiere entât qu'elle côuiét à ceste matiere.

En premier lieu donc, il faut remarquer qu'elle sauoit bien que l'exercice de son art estoit crime capital: c'est aussi pourquoy elle dit quelle n'entéd rien en cest art: ou pour le moins qu'elle fait dificulté de l'exercer. En secód lieu qu'elle a fait venir vne ombre, & sous ceste ombre le diable, & non pas Samuel: encores qu'elle pensast bien que ce le fust. Tiercement, que cô-bien qu'elle n'ait pas fait ce dont elle estoit requise, toutesfois l'Escriture dit qu'elle l'a fait. En quatrieme lieu, qu'il ne se trouue point, que ceste femme ait porté aucun dômage à personne par le moyen de son art. En cinquieme lieu, qu'il n'est fait aucune mention qu'elle ait apris quelque longue art. En sixieme lieu, qu'il ne se lit point qu'elle ait esté hors du sens, ni qu'elle ait esté tourmentee du diable: & encores moins qu'elle ait fait ces choses par imagination tât seulement Et pour la fin qu'elle n'eust peu faire ce qu'elle a fait sans vne particuliere conuention & alliâce auec le diable. Car d'autres,

& sur

& sur tous Saül qui l'eust bien voulu, ne l'ont peu faire, il faut donc bien qu'il y eust quelque chose dauantage en ceste femme. Parquoy puis qu'ainsi est que le diable ne peut estre contraint par aucune art, il faut bien qu'il se soit venu presenter à la voix de ceste femme par la force de l'acord & alliance fait entr'eux. Car on ne sauroit imaginer autre chose en cest endroit. FVR. Que pretens tu conclure de ceci? ER. Voici quoy, Que les sorcieres ne sont pas meilleures que ceste Pythonisse.

La comparaison des sorcieres auec la Pythonisse.

Premierement, elles sauent bien que l'exercice de leur art merite la mort, & c'est pourquoy elles le cachent de tout leur pouuoir. Secondement, qu'elles ne font pas tousiours ce qu'elles veulent, mais que leur volonté est reputee enuers Dieu pour le fait mesme: car elles font souuët venir le diable en quelque forme humaine aussi bié qu'elle. Et tout ainsi que la Pythonisse à pésé auoir fait venir Samuel encores qu'il n'en fut rien, aussi les sorcieres se trompent elles mesmes & les autres aussi. En quatrieme lieu qu'elles sont plus nuisibles que l'autre, d'autant qu'elles ne s'adonnent à autre chose qu'à nuire. En cinquieme lieu, que cōme il n'est point escrit qu'elle ait seu de longue art, aussi nous ne deuons point excuser nos sorcieres à ceste occasion, veu qu'elles n'ont pas moins de familiarité auec le diable que l'autre. En sixieme lieu, qu'il apert que ce ne sont point resueries & songes, mais que c'est estās en leur bon sens que ces meschātes femmes font alliance auec le diable. Car à quel propos diroit-on que nos sorcieres fissent toutes leurs œuures par illusions, veu que l'autre les a faites à bō escïët? Et si celle là a peu faire accord auec le diable, à quoy tiët il que les nostres ne le puissent faire? Pour la fin, tout ainsi que celle là, auoit merité la mort, non pas pource qu'elle eust baillé à boire du poison à quelqu'vn, mais dautant qu'elle estoit enchanteresse: aussi nos sorcieres peuuent estre mises à mort, encores qu'elles n'ayent fait tort à personne: car c'est chose asseuree qu'elles font leur alliance, non pas en dormant, mais en veillant. Or tu vois bien maintenant que ce n'est pas moy qui suis coupé de mon propre cousteau, mais que c'est toy.

FVR. I'ay opinion que si elles estoyent bien auisees, & que ce qu'on leur mét à sus fust vray, elles ne confesseroyent iamais le fait. ER. Les autres criminels ne le cõfessent-ils pas aussi bien, quãd ils voyẽt qu'ils ne le peuuent nier, ou qu'ils se repentent de leur messait? & à dire vray c'est le signe d'vn courage moins meschant: car tant plus on nie ce qu'on a fait, tant moins se repét-on du messait, comme la chose le monstre. Et aussi il s'en trouue qui respondent de bonne volonté à ce qu'on leur demãde, seulement pour la crainte qu'elles ont de la questiõ. Et celles ne sont point mal auisees, qui en font ainsi, mais au cõtraire, sont plus auisees que les autres: car elles aiment mieux confesser sans tourment, ce qu'elles sauent bien qu'on leur peut faire dire à force de gehẽne, mais elles ne sont ni melãcholiques, ni sans entendement & raison, non plus que les autres malfaiteurs (ce que toutesfois mon aduersaire redit & repete à tous propos) comme il a esté souuent monstré. Sẽblablement aussi il est tout certain qu'elles ne vont pas dire leurs vaillances à tout le monde, mais seulement à celles qu'elles esperent pouuoir estre attirees à leur compagnie. Si elles estoyent atteintes de la rage melancholique, elles diroyent à tout le monde, auec grand ioye, leur science & pouuoir de faire merueilles. Parquoy tout ce qui a esté amené pour excuser l'alliance qu'elles contractent auec le diable, & pour couurir leur horrible reuolte de Dieu, n'a aucune vray semblance & n'est aucunement digne de foy.

Contre le quatrieme argument. FVR. I'ay pitié de ces pauures miserables, & pour ceste cause ie voudrois volõtiers, s'il m'estoit possible, les deliurer de la mort. mais toy tout au contraire, tu amasses tout ce qu'il t'est possible de trouuer, pour esmouuoir les Iuges contre elles. Quand tu ne sais plus que dire, tu leur mets au deuant qu'elles seduisent les autres. Penses-tu que ces pauures vieilles puissent seduire quelcun, veu qu'elles sont desia trompees? sinon que tu vueilles maintenir les fausses imaginations comme si c'estoyent de vrayes actions? car elles confessent toutes que le diable est leur maistre. Et puis leur sexe ignorant, & leur aage stupide, monstrent assez que rien de toutes ces choses ne se fait. Et si ce que les maistresses

& les

& les escolieres en recitent, ne s'accorde si bien qu'on ne puisse iuger qu'elles sont insensees & tourmétees du diable. ER. Quelle pitié est ceci? Il semble que tu ne serois point de dificulté de nier que le Soleil luit en plein midi afin de soustenir vne opinion que tu t'es mise en la teste. Il me vient en pensee de mettre au deuãt, ce que dit Aristote au 10. des Ethiques. Ce que vn chacun estime estre, ie di qu'il est, & qui dit au contraire, il ne dit pas chose qui soit guere plus vraye. De quel courage oses tu, sans sufisante preuue du contraire, nier toutes choses, qui non seulement sont conues d'vn chacun, mais aussi sont trescertaines & tresvrayes? S'est il iamais trouué aucune sorciere qui se soit vantee d'en auoir seduite vne autre, que celle dont elle faisoit métion n'ait dit le mesme? Tu tiens qu'elles disent mensonge quand elles racontent le iour, l'heure, la maniere, l'occasion, le succes, & s'y accordent tresbien. Plusieurs ieunes filles ont fait ceste alliance, y estans contraintes par leurs meres, lesquelles puis apres se sont repenties & l'ont confessé, sans y estre contraintes par aucune peine. S'il n'est point question de croire aucun homme, ie ne te croiray donc non plus. Que s'il faut croire quelqu'vn, pourquoy veux-tu qu'on te croye plustost en ce que tu dis sans aucune raison, que non pas les autres, qui disent des choses qui s'accordent à la verité. FVR. Pourtant qu'elles songent & ont leur imagination corrompue. ER. Comment le prouueras-tu? Elles sauent ce qu'elles ont fait, auec qui & comment, elles sauent les choses presentes, & celles qui sont passees, & celles qui sont à venir: elles ne resuent aucunement en leurs autres affaires plus que les autres: elles respondent bien à propos à tout ce qu'on leur demande: brief il n'y a point d'occasion pourquoy tu les puisses accuser. Ie parle des choses qu'elles font en veillant, & non pas de celles qui leur aparoissent en dormant.

Comment les sorcieres seduisent les autres.

FVR. Mais elles ne reconoissent personne pour maistre sinon le diable. ERA. Ie le say bien: car elles ne les seduisent pas en telle sorte, que ce soit pour les instruire sans les faire parler au diable: mais elles leur ostent l'entendement par promesses & persuasions, en sorte que par le desir qu'elles ont de venir

à bout de ce qu'elles pretendent,& d'aprendre des choses estranges & esmerueillables, elles se laissent mener au diable & enrouller en l'alliãce. C'est ce que i'apelle seduire & non pas (ce qu'on diroit toutefois que tu penses) qu'elles mesmes leur aprennent l'art: car elles sauent trop bien que nul ne peut estre fait participãt de si grãs miracles, sans l'aide du diable, lesquels s'aquierẽt par le moyen de l'alliãce iuree: & si d'autre costé elles ne sont pas si stupides comme tu les fais, & si elles ne sont pas toutes fémes, & ne sont pas toutes vieilles, & si en autre chose, comme i'ay desia dit, elles ne sont ni plus stupides, ni plus folles que les autres. Aussi les recits qu'elles font, quãd elles parlẽt des choses qu'elles ont faites en veillant, s'accordẽt si bien, & y a vn tel accord en leurs faits & dits, que malaisémẽt en trouuera-on de semblables en autres choses. Et pourtant, ce que tu dis en cest endroit n'est d'aucune valeur, sinon que tu penses que ie soye priué de sens commũ, ou que tu me puisses persuader qu'il n'y a rien de vray sinon ce que tu dis, & qui te semble l'estre.

Quelle douceur conuient aux Chrestiens. Tv me mets au deuant la cruauté, de laquelle ie suis autãt esloigné, que le feu de l'eau, & que le blãc du noir. Ie say bien que la douceur est conuenable aux Chrestiens: mais c'est entant qu'elle est definie par la parole de Dieu, & non pas qu'elle est changee en vne indulgence vitieuse: autremẽt elle ne seroit pas louable, mais grandement à condamner, dautant qu'elle repugne à la volonté de Dieu, & meine plusieurs à perdition. Car quoy? s'il est permis impunement de commettre telles meschancetez, il faudra necessairement que plusieurs par ce moyen se polluent de telles meschancetez, desquelles ils sont retirez par la crainte du supplice. Quelle sera donc ceste misericorde, laquelle ni ne guerit point le membre pourri, ni ne guarentit ceux qui sont sains de son infection? Souuenons-nous plustost de la sentence doree d'Athalaric roy des Gots, qui dit: c'est chose meschãte d'estre pitoyable à l'endroit de ceux lesquels Dieu luy-mesme veut estre punis. *Dit d'Athalaric Roy des Gots.* F V R. Tu ne dois pas prendre ce que i'ay dit pour toy, mais pour les iuges cruels & barbares. E R. Toute cruauté & tyrannie doit estre esloignee des Chrestiens. Ceux qui sont tels

que tu

que tu as dit, monſtrent aſſez de quel pere ils ſont enfans. Mais or ſus, ſi tu as apreſté quelque choſe contre mon cinquieme argument, mets-le en auant.

FVR. Non pas grande choſe: ſinon qu'il ſemble iniuſte que les magiſtrats puniſſent ſi rigoureuſement vne ſimple volonté qui ne vient point à effect. Il faut auſſi diſtinguer entre la volonté d'vn qui eſt de ſens raſſis, & d'vn autre qui ne l'eſt pas. ER. Ie ſay bien que le magiſtrat ne doit pas punir la volonté qu'on a de pecher ſi elle n'eſt point venuë à effect. Auſſi n'ignore ie pas que les ſorcieres font tout ce qu'elles ſauent & peuuent pour nuire aux autres. Quand la choſe ne ſuccede pas, elles en ſont auſſi marries, qu'elles ſont ioyeuſes quand elle vient à effect. I'eſtime que tu n'oſerois nier que le diable ne leur face ce qu'elles ont enuie de faire, toutes fois & quantes que par vn iuſte iugement de Dieu il leur eſt permis. Le diable pour certain eſtant prié, ou appellé par charmes, & autres moyens, fait beaucoup de choſes, qu'il n'eut iamais faites s'il n'y euſt point eſté pouſſé. Pour vray, il n'aſſemble pas à tous propos les rats & les ſerpens, ſi quelque exorciſte ne le luy fait faire, luy ramenteuant l'accord paſſé entr'eux deux. Il ne fuſt point apparu en la forme de Samuel s'il n'euſt eſté apellé par la Pythoniſſe. Auſſi il ne cauſeroit aucunes maladies ni aux hommes ni aux beſtes, ſi les ſorcieres ceſſoyēt de l'en prier. Les ſorcieres doncques ne ſont point exemptes de crime: ains pechent d'autant plus grieuement que la maniere de laquelle elles faillent eſt orde & vilaine: & que celuy eſt meſchant à l'aide duquel elles font le mal.

Obiection contre le cinquieme argument.

FVR. A tout le moins tu te deſdiras quant à ce que tu as dit de la paillardiſe qu'elles commettēt auec le diable, veu que c'eſt choſe par trop ridicule, fauſſe, & ſotte cōme ie te l'ay deſia dit ci deuant. ER. Refute ſi tu peux quelque choſe de ce qui a eſté diſputé ci deſſus touchant ceci meſme. Ceſte cōionction horrible ſe fait volontiers incontinent apres leur accord, afin que puis apres le diable ſe les rende plus obeiſſantes & que plus aiſemēt il les retire du ſeruice & crainte de Dieu, pour les faire entrer en ſon obeiſſance. FVR. Mais ces eſrenees, & ſans ſang, ne ſont pas enuieuſes de la pail-

Obiection contre le ſeptieme argument.

lardiſe:veu principalement qu'elles n'ont aucun plaiſir de ceſte conionction à cauſe de la froideur du membre. Car elles diſent toutes qu'elles ſentent le membre viril du diable fort froid. Mais le diable ne peut eſtre incité à paillardiſe non plus, & ſi ne peut à bon eſcient exercer l'acte venerien,ni engendrer.Et pourtant,ceſte action eſt imaginaire, parce que ces vieilles eſtans endormies d'vn profond ſomeil penſent auoir aſſouui leur cupidité. ER. Ie n'ay iamais dit que le diable fuſt tenté de deſir charnel à la façon des hommes: mais il fait à croire en mentant, qu'il eſt amoureux,afin de retenir ceux qui luy ſeruent en leur maudit deuoir. Cependant ie n'ignore pas ce que quelques vns ont eſcrit touchant les Incubes & Succubes: & ce que tant Palladius diſciple d'Anagrius, que Alexander ab Alexandro au liure des Iours geniaux, ont dit traitans de ceſte matiere.Il me ſufit d'auoir la confeſſion d'elles toutes, veu que ce qu'elles diſent eſt faiſable & du tout vray-ſemblable. Quant au diable il peut prendre vn corps eſpais & qui ſe peut toucher. Il peut auſſi eſmouuoir les eſprits vitaux, & la ſemence en ſorte que le chatouillemēt s'en enſuyue. Il s'enſuit donc qu'il peut donner du plaiſir à ſes amoureuſes. Quant aux Sorcieres, elles ſont merueilleuſement ſuiettes à l'apetit charnel, d'autant que pour ceſte cauſe elles s'abandonnent au diable:celles qui ne le ſont pas,ne ſont pas ſi aiſees à gaigner quād il eſt queſtion de faire ceſte alliance.Et certes il faut biē que celles qui prennent la hardieſſe de faire vn forfait ſi horrible & ſi deteſtable, ſoyent ſans crainte de Dieu, du tout hardies, impudentes, & enclines à paillardiſe. Auſſi tu ne nies point qu'il n'y a que celles qui ſont ſans crainte de Dieu qui ſoyent enlacees en ces laqs du diable. Or chacun ſait aſſez combien telles femmes ſont adōnees au plaiſir de la chair.Le diable n'oublie pas d'y adiouſter touſiours quelque aiguillon, afin de les faire precipiter de plus grande force en ceſt abyſme. Auſſi ne les peut excuſer ce que tu les appelles vieilles, ſtupides, & charnelles: car cela eſt faux qu'il n'y ait que les vieilles qui ſoyent priſes en tels laqs. I'en ay beaucoup veu, mais ie n'en vi iamais de ſi vieille. Qui voudroit nier qu'il ne s'en reçoyue en telle alliance

Les ſorcieres ſont adonnees à paillardiſe

liance de toutes ſortes d'aages, pourroit bien nier que deux fois deux valluſſent quatre. Et en outre ne ſait-on pas qu'il y a des vieilles qui ſont plus adônees à paillardiſe que beaucoup de ieunes. Cõbien voyõs nous pour ceſte occaſion de vieilles, vefues qui autrement ſont fort honneſtes, ſe marier a de forts & puiſſants ieunes hommes: voire en ſorte qu'elles achetent bien cher tels mariages? & à ceſte occaſion eſt venu le prouerbe en Alemagne, que les vieilles cheures leſchent plus volontiers le ſel que les ieunes. Si nous voyons tous les iours telles choſes eſtre faites par celles ci, qui ſont bien eſloignees de l'audace, de la meſchãceté, & rage des autres, & qui ne ſont ni meſchãtes, ni ſans crainte de Dieu, qui doute qu'elles ne ſoyent tranſportees à vne telle ordure & abomination, beaucoup plus immodeſtement, & auec plus grande ardeur, ſans aucunemẽt eſtre bridees par la raiſon, où à la maniere des beſtes, ſans aucune crainte de difame? Or dõc, puis que le diable peut bien faire ceſte choſe, & que ces vieilles (car ie les appelle ainſi) non ſeulement y conſentent, mais auſſi le deſirẽt, & le mettent à execution, comme il eſt tout notoire par la confeſſion de toutes, qui gardera que pour ceſte ſeule raiſon on ne les face bruiler? Tu m'accorderas que celuy qui a afaire auec la beſte doit mourir. Tu m'accorderas auſſi que ceux qui ont la compagnie du diable ſont dignes d'eſtre beaucoup plus rudement traitez. Or le fait eſt tout notoire. Pourquoy donc leur doit on pardonner? Si tu veux donner lieu aux coniectures, tu prendras garde à ce que Moyſe, ou pluſtoſt Dieu, au 22. d'Exode a mis incontinent apres la loy des ſorcieres celle de ceux qui ont afaire auec la beſte, pour nous monſtrer tacitement quelque choſe de ceci dequoy nous parlons. Car voici cõme il y a, Tu ne lairras point viure la malefique ou ſorciere. Qui aura afaire auec la beſte ſoit mis à mort. FVR. Mais ce n'eſt autre choſe qu'vn ſonge, qui conſiſte en la ſeule imagination, ce qui ſe peut monſtrer par ceſte raiſon. C'eſt choſe qui ſemble beaucoup moins faiſable, qu'vn homme robuſte, en bonne diſpoſition quant à ſon eſprit, ayant tous ſes ſens entiers, en ſorte qu'il n'y a en luy aucune aparẽce de melancholie, tombe en ceſte vaine perſua-

ſion,& d'affermer,voire treſaſſeurement,qu'il n'a point de mẽbre viril, que nõ pas qu'vne vieille ſonge qu'elle a eu afaire auec le diable. Or puis que cela ſe fait, il faut bien croire que ceci eſt bien faiſable. ER. A ceci ſe pourroyent amener vne infinité de reſponſes. En premier lieu, vn exemple auquel ſe fait quelque comparaiſon,n'eſt pas conuenable: car l'argumẽt doit eſtre ainſi diſpoſé,ſi vn hõme robuſte & vaillant, ayant tous ſes ſens entiers,ſans eſtre atteint de melãcholie, & ſans eſtre autrement hors de ſoy, peut imaginer qu'il ait eu à faire auec le diable, encor qu'il ne l'ait iamais fait il pourra beaucoup plus aiſément auenir à vne femme: mais tu le baſtis de termes diuers & ſeparez, mettant en auant,en vn homme l'opinion d'auoir perdu ſon membre,& en vne femme l'imaginatiõ d'auoir couche auec le diable, qui ſont choſes diuerſes. Puis apres tu veux que ie croye ce qui ne fut onc creu,fait,ni eſcrit, de noſtre temps ni de celui de nos anceſtres. Car qui ouit iamais parler de telle choſe, qu'vn homme auquel n'y a aucun ſigne ni apparence de folie ou de reſuerie, ſe plaigne d'auoir perdu les parties naturelles ſans que de fait il les euſt perdues? Il y en a beaucoup qui de vray n'en ont point, mais ce n'eſt point par force d'enchantemens, auſſi ce n'eſt pas par imagination ſeulement,ſans y auoir aucune indice qu'ils fuſſent fols. Car y a il choſe que les melancholiques ne puiſſent imaginer? Vn homme qui aura ſes ſens entiers, & l'vſage de raiſon & taſtera leurs parties, honteuſes n'y trouuera il rien du tout? Ie ne di pas qu'elles ne ſe retirent aucunement: mais ie nie fort & ferme, qu'elles ſe retirent en telle ſorte, que l'vne ni l'autre partie n'en aparoiſſe. Quant à ce que tu allegues du 10. chap. du 2. liure des pronoſtiq. d'Hippocr. pour confirmation de ton dire il monſtre autant ce que tu dis qu'Hippocrates a voulu dire qu'vn more fuſt blanc. Quant à ce que ton auteur ſuſdit allegue du 5. liure des recon. de Clem. il ne ſe trouue aucunement en ces liures là. De cela tu peux cõclure combien il faut adiouſter de foy aux autres teſmoins qu'il allegue. S. Pierre (comme ceſt auteur là l'eſcrit) voulãt reſpondre aux payens leſquels diſoyent leurs feſtes & ſacrifices auoir eſté inuentez, afin que l'e-
ſprit

ſprit, fuſt vn peu deſchargé de peines, labeurs & ſoucis, il dit ainſi: Si pour ceſte occaſion ils ont eſté inuentez, pourquoy inuoquent-ils des diables, es bois & foreſts d'ou viennent ces tours enragez? ces coupures de membres? ces chaſtrures? ceſte fureur pire qu'enragee? pourquoy les fẽmes ſont elles agitees de fureurs, ayans leurs cheueux eſpars? d'ou vient le branſlemẽt de dents? d'ou vient le mugiſſement du cœur, & des entrailles? & toutes les choſes qui ſont miſes en auant, ou eſtãs feintes, ou inuentees par le moyen des diables pour faire peur aux fols & aux ſimples? Eſt-il dit en ces mots de Clement, que quelques vns ayent imaginé que les parties honteuſes leur fuſſent oſtees, ſans qu'elles le fuſſent de faict? Certes quant à moy ie n'y voy rien de ſemblable. Il fait mention de coupures de membres & de chaſtreure: mais quant à ceſte imagination il n'en dit rien.

Refutation de ce qui eſt allegué de Clement à fauſſes enſeignes.

FVR. Il dit que ce ont eſté des choſes feintes. ER. En premier lieu on ne ſauroit monſtrer qu'il ait voulu dire que ces tours, ces coupures de membres, & de parties honteuſes, & autres qui ſont recitees conſecutiuement, ayent eſté feintes. Outre tout cela il dit qu'il y a eu quelques autres choſes feintes, pour faire peur aux fols: que ſi tout cela euſt eſté feint & fait par ſemblant, S. Pierre n'euſt rien prouué, veu qu'il vouloit monſtrer que l'eſprit n'eſtoit point deſchargé de ſouci par telles choſes, mais qu'il eſtoit tant plus occupé. Dauantage il n'y a celuy ayant fueilleté les hiſtoires, qui ne ſache que à la feſte de Cybele & de Bacchus telles choſes ſe faiſoyẽt. Ceci doit eſtre adiouſté que Clemẽt n'a pas meſme ſongé que ces gens ci penſaſſent auoir perdu leurs parties honteuſes, ſans qu'ils les euſſẽt eux meſmes coupees, ou qu'ils ſceuſſent & euſſent ſenti qu'elles euſſent eſté coupees par d'autres. Auſſi ne ſe trouue-il point par eſcrit qu'elles leur ayent eſté rendues puis apres. Comment euſſes-tu peu defendre ta cauſe, ſi telles gens n'eſtoyẽt attaints d'aucune eſpece de folie? mais qu'eſt-il beſoin de tant de paroles? Si tu entens de prouuer ton antecedent & ton conſequent par Hipp. & Clement, ce n'eſt autre choſe que ſonge. Et pourtant ni l'antecedant, ni le conſequent, ni la conſequence de l'argument n'a aucune valeur. Mais poſõs, que l'auteur de ces liures

Combien il faut adiouter de foy au voyages de S. Pierre.

ait escrit ce que tu as dit, (lesquels personne de sain entendement ne iugera estre de ce Clement-là que les Apostres ont conu) penses-tu pourtant qu'il le faille croire? Epiphanius & Ruf. en l'apologie d'Origene, disent que ce liure, qui est intitulé le voyage de S. Pierre, pource qu'il contient ses voyages, est tout farci de mensonges. Ie te prie, ce qu'il dit des parens, & des freres, n'a-il pas plus de semblãce de fable que de verité? Il a ainsi semblé à toutes gẽs de sçauoir. Ie laisse à dire que d'entre les epistres celles qui ont esté transcrites d'vn voyage de S. Pierre, ont esté, pour ceste mesme cause, suspectes à nos ancestres. Il a aussi escrit vn dialogue d'entre S. Pierre & Appion, lesquels Eusebe reiette du tout. Quant aux institutions des Apostres, il n'y a auiourd'huy si petit Theologien qui ne sache ce qu'il en faut determiner. Qui voudra donc adiouster foy à cest auteur quand il recite des choses impossibles, veu que on ne le croit pas de leger, mesmes quand il dit des choses vray-semblables? nous disons coustumieremẽt que quelqu'vn a perdu les parties honteuses, toutesfois & quantes qu'il en a perdu l'vsage. Et en disant ainsi nous ne parlons pas mal. Car l'œil s'apelle à bon droit œil tant qu'il est instrument de la veuë: mais quand il est priué de cest vsage, il n'est non plus apelé œil qu'vn œil de pierre, ou en peinture: car les instrumens du corps sont definis selon l'œuure & puissance à raison de laquelle ils ont esté faits, comme le disent Galien & Aristote.

Soit donc que, quelcun qui ne soit point fol pense vrayement qu'il est priué des membres susdits, encores qu'il ne soit pas vray & que vne sorciere n'ait eu afaire au diable sinon en songeant: s'ensuit-il pourtant que le forfait soit egal en tous deux, ou qu'il n'y ait aucune sorciere qui ait eu afaire auec le diable? Tu ne peux prouuer ni l'vn ni l'autre: car celuy qui par enchantement magique est priué de ses membres, ou de leurs forces, il en est marri & n'a pas demandé telle chose au diable. Mais les sorcieres se resiouyssent de cest acte, le desirét, & pensent qu'en vertu de leur alliance le diable le leur dit. C'est donc crime capital & non pas l'autre, en qui il n'y a aucune alliance qui se face auec le diable.

D'autre

D'autre costé de quel terme du milieu se seruiroit-on pour conclurre en ceste sorte, puis qu'vne s'est meslee auec le diable par imagination tant seulement, il s'ensuit que pas vne ne s'est efforcee de mettre cest acte à effect. Or tu confesses toymesme, que toutes les sorcieres confessent ce meffait, & vne chacune d'elles nomme son propre & particulier amoureux, & le descrit. Dirós nous que toutes soyét trompees par telle fausse imaginatió en dormãt? les sorcieres refuteroyét elles mesme ceste nostre opinió, en ce que elles afferment auoir fait cest acte en veillant, aux champs: & les autres sorcieres s'y accordent. Car bien souuent elles ont accoustumé de se leuer du banquet & s'absenter pour vn peu de la danse, & puis apres auoir fait elles retournent à leurs compagnes. Ta raison donc, encores que nous t'accordions l'antecedent, ne pourra rien monstrer, sinon qu'il se peut faire, que ces malheureuses-là soyent plus souuent priuees de leur bon sens que les hómes, afin qu'elles croyent ce qui n'est pas: & aussi ie ne te l'ay iamais nié. Voici ce que ie nie, que toutes se trompent tellement en cest endroit, que iamais elles ne se sont mises en deuoir de faire ceste meschanceté auec le diable en veillant. Or si l'antecedét n'est pas vray, que dira on de tout son argument?

FVR. Ie diray que c'est vne resuerie malancholique. ER. Et moy, ie repeteray aussi ce que i'ay tantost dit, qu'il n'en y a aucun indice. Si encores qu'il n'y ait aucune aparéce de meláncholie, tu veux nonobstant soustenir qu'il y en a, ou qu'il en y a eu, & que par ce moyen tu les tiennes pour excusees, par quel droit ou par quelle loy ie te prie pourra on faire mourir les autres malfaicteurs. FVR. Pource que de leur volonté ils ont commis ce dequoy il sont accusez. ER. Et s'ils asseurent que c'estoit estans attains de melancholie? FVR. Ils ne pourront pas monstrer par aucun signe qu'ils soyent deuenus fols. ER. A quoy tient il que le mesme n'a lieu en l'endroit des sorcieres? Certes le plus souuent tu ne saurois trouuer en elles ni deuant le fait, ni apres, ni lors qu'elles le font, le moindre soupçon du monde d'vn esprit troublé. En sorte qu'elles se puissent excuser pour ceste occasion, ou que elles ne soyent

point punies pour auoir exercé vn tel & si abominable forfait. Puis apres, si elles sont malades de melancholie, comment se peut faire, que depuis tant d'annees elles ayét tousiours dit de mesme les vnes que les autres, encores qu'elles ayent esté prises en diuers lieux? Tu ne saurois en cest endroit rien inuéter & controuuer pour respondre (si ainsi est qu'en cest afaire il n'y ait autre chose qu'vne image, vn fantosme, ou vn songe) les melancholiques se persuadent des choses du tout impossibles. Mais à grand peine en tout le monde s'en est-il iamais trouué deux qui ayent imaginé les mesmes choses. De ceci il est manifeste, que ce qu'on dit est tresfaux asauoir que les sorcieres, gaignees & toutes remplies d'humeur melancholie, ne cõtent que des fables & des imaginations. Car il n'y pourroit auoir entre elles vn si grand acord, elles ne penseroyent, di ie, ni diroyent, ni feroyent les mesmes choses, que des personnes qui songent. Certainement le diable ne pourroit imprimer dans la phantasie d'elles toutes des mesmes choses, ni forger en elles toutes les mesmes images & representations. Car tous esprits ne sont pas propres à receuoir toutes sortes de phantosmes. Parquoy puis que ceste sorte de cõionction charnelle, par ton propre tesmoignage merite la mort, & que tu estimes, comme moy, que celles ci doyuent estre punies plus grieuement que les autres, qui se meslent auec les bestes, tu es contraint de confesser qu'on ne leur fait aucun tort, quand à bonne occasion on les fait mourir: & que le magistrat ne peche point, dautant qu'en cest endroit il execute la sentence & volonté de Dieu.

Deux melancholiq. n'imaginẽt iamais choses semblables.

FVR. Il reste encor vne chose. Car tu n'as encor rien respõdu à ceste obiection, qui asseure qu'elles sont demoniaques, & pourtant qu'elles ne peuuent estre à bon droit mises à mort. ER. I'ay, il y a desia long temps, respondu à ceste ci & à plusieurs autres en ce que i'ay escrit contre Paracelse. Mais qu'est-il de besoin de respondre à des questions du tout fausses, & lesquelles ne sauroyent estre aprouuees d'aucun homme prudent. & qui sont refutees par la consideration des choses, & par l'euidence. Les demoniaques sont agitez fort cruellement, sont miserablement afligez, deschirez, precipitez:

cipitez,& tourmétez:& de toutes ces choſes les ſorcie- n'endurent rien,pour la pluſpart. Les exemples que tu as peu lire, leſquels ſont alleguez des liures de la Bible, le monſtrent aſſez, en ſorte que d'en dire ici dauantage ce ſeroit perdre ſes peines. Puis apres les demoniaques ſont hors de leurs ſens, ou pour le moins ne peuuent s'en ſeruir tandis que le tourment les preſſe. Car ils ſont atteints de maladies ſi grieues & ſi faſcheuſes que durant leur tourment ils ſemblent eſtre hors du ſens. Le contraire aduient aux ſorcieres, car elles ſe portent bien quant à leur corps, & ne monſtrent aucun ſigne que leur entendement ſoit en rien offenſé. Mais qui plus eſt elles ne parlent point d'eſtrange langage comme font quelquesfois les demoniaques. Dautrepart les demoniaques quand ils ont des heures de relaſche ils proteſtent en pleurant á chaudes larmes, que s'ils ont dit ou fait aucune choſe qui ne ſoit pas bien faite, qu'ils n'ont preſté aucun conſentement au diable lequel ſe ſeruoit de leur bouche & de leurs membres malgré que ils en euſſent: mais les ſorcieres, tant s'en faut qu'elles monſtrent aucun ſigne de repentance de leurs forfaits, qu'au contraire elles ſont bien marriees ſi elles ne peuuét faire ce qu'elles euſſent bien voulu. En cinquieme lieu, les ſorcieres ont acouſtumé de ſe vanter de ſauoir faire des miracles: de quoy les demoniaques ne s'attribuent rien. Auſſi les demoniaques ne font iamais mention de leur alliance auec le diable: & auſſi ne prennent point de plaiſir à voir le diable en face: mais demandent & de la bouche & du cœur qu'il ſoit pour tout iamais eſloigné d'eux. Au contraire les ſorcieres ſont bien aiſes que leurs amoureux ſoyent aupres d'elles, quand ils ſont abſents elles les apellent, quand ils tardent trop elles les font haſter, quand ils arriuent elles leur font feſte & demeinent ioye: & ſi confeſſent toutes d'vn commun conſentement qu'elles ont fait alliance auec luy. Et pour la fin il ne ſe trouue point de ſorcieres qui confeſſent qu'elles ſoyent demoniaques, au lieu que tous ceux qui le ſont vrayement, au temps de leur repos en ſont marris, en pleurent & lamentent. FVR. Comment vne ſi grande meſchanceté & vne telle impieté pourroit elle venir en leur entendemét, ſi le dia-

Les ſorcieres ne ſont point demoniaques.

ble ne les possedoit entierement? E R. Ie parlois des demoniaques en la maniere que chacun a accoustumé d'en parler auec la saincte Escriture : asauoir quand Satan s'est saisi du corps & le gouuerne, meine,& conduit à son plaisir. Mais quand il ne tient que la seule pensee,pour la pousser à mal faire,celuy qui est ainsi detenu n'est point excusable, sinon qu'on vueille ordonner qu'il faut absoudre tous les malfaicteurs.

FVR. Ie vay dire au vray ce que ie pense,Au commencement que ie leu ce liure, duquel nous auons parlé, ie pensoye qu'il continst quelque chose de ferme & solide:& deux choses m'ont esmeu à en penser ainsi.La premiere est,que le personnage qui la cõposé,est homme fort craignant Dieu & fort sauant.L'autre est que ie sauois q̃ tu l'auois prié s'il auoit deliberé d'escrire quelque chose à l'encontre de toy, il le fist auec argumens plus fermes:ie pensois donc, qu'ayant bien tout consideré, il eust osé combatre nostre opinion, estant fondé sur des argumens plus fermes. Mais il est tout aparent qu'il n'a rien amené de nouueau : ains qu'il a seulement repeté ce qu'il auoit dit auparauant. E R. Il est ainsi. Si cela estoit vray qu'il dit si souuent en traitant de ceste matiere, que les sorcieres, à cause qu'elles ont la fantasie occupee par fausses imaginatiõs,ne peuuent receuoir les vrayes, (c'est ainsi qu'vn miroir teint de quel que couleur ne reçoit pas dedans soy toutes les autres: & toutesfois il y a grande difference entre vn miroir & la phantasie) nous pourrions dire qu'il en prend ainsi à ce tresexcellent personnage. Car pource qu'estant esmeu de compassion en l'endroit de ces pauures femmes, il a du tout mis en sa fantasie qu'on leur faisoit tort(aussi ne s'est il pas du tout trompé,car il s'en trouue beaucoup d'innocentes qu'on fait mourir à l'accusation des criminelles: & qui sont bien plus cruellement traitees que les coulpables) il n'a pas peu aisément en apres donner lieu aux vrayes raisons. Or comme ceci se peut asseurer quant aux malades & melancholiques,aussi est il vray absolument en ceux qui sont en bonne santé.

QVOY qu'il en soit,tu as dit auec fort bonne raison, quil n'a à ceste fois mis en auant,rien de meilleur,ni de

plus certain. Ie ſerois bien marri s'il ſe pouuoit trouuer quelque choſe de plus certain que ce que i'en ay dit. Car i'aimerois mieux mourir, que de faillir à mon eſcient en vne choſe de ſi grande conſequence : pource qu'vne telle faute n'eſt pas ſans grande impieté.

OR le ſeul fils Eternel de Dieu Eternel, noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, nous face la grace que nous ſoyons tous d'vn meſme aduis en luy, & qu'ayans mis bas toutes affections nous ayons les yeux de nos entendemens fichez en la ſeule verité Amen.

FIN.



INDICE DES MATIERES PRINCIPALES contenues es six liures de Iean Vvier.

Le nombre signifie la page.

A

Aaron n'a point esté magicien 127
Abaddon que signifie 87
Abbe docte & de bon iugemét 593
Abbez tuez par vne vieille & comment 351
Abel n'a point esté magicien 127
Abraham n'a point esté magicien 127
Abus execrable de l'Escriture saincte en la guerison des maladies 475
Abus abominable des exorcistes & exorcismes 553.554
Accident estrange en vn ieune Italien 60
Accidens estrâges au corps humain 362.363
Accius Nauius insigne magicien 150
Acord des sorcieres auec le diable quel 209
Accusatrice fausse comment chastiee 666
Achor idole des Cireniens 15
Achilles representé à l'Empereur Maximilian 61
Action des sorcieres quelle 718
Adam n'a point esté magicien 127
Adolphe Clarbach martyr de Iesus Christ chasse les diables 601
Adonis idole. 13
Adolphe comte de Nassau Seigneur prudent 672
Adramelech, idole de Sepharuaim 12
Adultere alemâde difficilemét gardee par le diable 94
Aeromance 171
Affliction doit estre portee patiemment 579
Affligez du diable sont estimez ensorcellez 36.37
Affligez comment doiuent estre gouuernez 589
Afriquains adorent mopsus 14
Aglaophotis herbe de merueilleuse proprieté 551
Agnan, diable redouté en l'Amerique. 98
Agnus Dei consacrez par le Pape, & leurs vertus 498
Agonax precepteur de Zoroastre en l'art magique 124
Agrippa, & liures à luy attribuez 135. sa mort 138
Aigle adoree en Egypte 14
Air ne peut estre troublé par les sorcieres 261.262
Albaniens deuienent blancs en ieunesse, & voyent plus cler de nuict que de iour 336
Albert Teutonique magicié 128
Alchinde arabe magicien 124

Alchinde

Alchinde magicien refuté 495 496
Alciat excellent iuriſconſulte & ſon auis touchant les ſorcieres 688
Alcimus poëte chreſtien, de la cheute des diables 5
Alcimus des œuures du diable 81.82
Alcimus des œuures des magiciens 157
Alcoran des Cordeliers, & des fables y contenues 64.65
Alcoran de Mahumet par quel moyẽ rendu ſi authẽtique 77
Alexandre le grand declairé inuincible & comment 31
Alexandre Trallian docte medecin attribue trop aux charmes 533
Alectriomance 172
Aleuromance 171
Allegorie ſur la cheute des diables 2
Alliance des ſorcieres commẽt doit eſtre conſideree 725 726.727,&c.
Almadal arabe magicien 124
Alphitomance 171
Ambroiſe de la cheute des anges 6
des artifices des diables 82
de l'impuiſſance des diab. 158
Ames ſortans des corps & y retournans 50.51
Ames des biẽ-heureux n'obeiſſent point aux magiciẽs 159
Amitiez comment s'acquierẽt & conferment 353
Amorrheens auoyent ſept idoles d'or 13
Amour cauſe des fortes imaginations 227
Amphiaraus idole des Beotiens 14
Amphiaraus deuin englouti de la terre 129
Anatheme horrible 486.487
Anatomie de l'homme en excommunication 486
Anciens ont pẽſé que l'incube fuſt la charge d'vn diable 285
Anciens par quelles matieres chaſſoyent les diables & ſorcelleries 539
Ange bon & mauuais 16
Angelomus de l'artifice du diable 84
Anges en quel temps ont eſté creez, & quels 2
Anges en quel temps, & quels ont eſté creez 8
Anges mauuais 91
Animaux adorez en Egypte 14
Animaux font des choſes artificiellement qui ſemblent quelquesfois eſtre diaboliques 75
Anneaux quelle eficace ont ſelon le dire des charmeurs 499.500
Anneaux des deuins doyuent eſtre rõpus publiquemẽt 620
Anne de Virmont empoiſonnee par ſa fille de chambre, & cõment garantie 341 342
Anſelme, de la cheute des diables 6.7
Anſelme de Parme magicien infame 128
Antechriſt & ſes illuſions 15
Anthropomance par qui prati-

quee 23
Antipathie de plusieurs choses 537
Anubis idole d'Egypte, sous la figure d'vn chien 14
Apollon idole de Delphes 15
Apollone Tyanee insigne magicien 124.151
Apostasie des sorcieres comme doit estre consideree 732
Apparitions des esprits à quoy ont serui 40
Apparitions de diables à Rome 56
Apparitions de diables en forme de moines 66
Apparitions à qui auiennent 227.228
Apulee des nõs des faux dieux 12
fables d'Apulee touchant les sorcieres 206
Arabes adorent Venus 14
arbre de roses nom vsurpé par le diable 98
ardans que c'est 71
Arfaxat magicien fouldroyé du ciel 129
argument contre les astrologues 184
aristee du corps duquel on vid sortir l'ame 50
Aristodeme & son histoire tragique 29
Aristomenes Messenien auoit le cœur velu 417
Aristote n'a point pensé qu'il y eust d'esprits 1. son opinion touchant les fantosmes, visions & songes 228
armes des Espagnols cõsacrees 478
armure de Dieu 457
arnaut de Villeneufue magicien infame 128
arsatius chasse le diable 600
arsenic mis en vn tonneau de vin pour empoisonner toute vne famille 340
artephie insigne magicien 125
artifices du diable 40.41.&c.
aruspice 182
ascikpassa patron d'amour entre les Turcs 18
asima idole de ceux d'Emath 12
asmodeus que signifie 86
Asne enterré vif auec estranges ceremonies & pourquoy 270
asnes plaisans 75
astaroth dieu des Philistins 13
astarté deesse des Sidoniens 13
astragalomance 173
Astrologie iudiciaire 182
Astrologue italien perit sans y penser & comment 185
Astuces du diable 40.41.42.43.44
Até deesse que signifie 2
Athanase, de la cheute des diables 5
des oracles 24
pourquoy Christ empeschoit la parole du diable 34
des artif. des dia. 82
du signe de la croix 389
de la vertu de la parole de Dieu 498
de la louange du iusne 587
de la punition des heretiques 677
Athenien melancholique 223
Athenodore philosophe & sa vision

vision 53

Athribites peuples adorent la musareigne 14

Auger ferrier attribue trop aux charmes 534

Auguste cæsar auoit les yeux lumineux 3;6

S. Augustin de l'origine & cheute des diables 3. de la nature des malins esprits 9
de l'adoration des idoles 15
des efforts de Satan 29
touchant les machinations du diable 79
des artifices des diables 82
de l'aparition de Samuel 162
des pactions des magiciens 216
de la deprauation de la fantasie, & comment le diable prognostique 239.240. &c.
passages pour mõstrer qu'vn corps ne peut estre en diuers lieux à la fois 246.247
prouue que le diable ne sait pas les pensees des hommes 407
de la transformation des hõmes en bestes 431
conseil aux chrestiens tentez du diable 463
contre les sorcieres 474
contre les remedes des magiciens 525
contre les superstitions 531
conseil contre les sorcelleries & enchantemens 556
de la punition des heretiques 673.674 &c,

Auis de l'empereur Maximiliã touchãt le baptesme des cloches 26

Auis des peres anciens touchãt les machinations des diables 77

Auis des anciens docteurs touchant le signe de la croix 368

Auis de Melancthon touchant les demoniaques 604

Auis des peres anciens sur le fait des heretiques 672

Aumosnes & leur efficace 588

Axinomance 170

B

Baal idole des Sidoniens 12

Baalberith idole 13

Baalim idole 13

Baalzephon idole d'Egypte & sa vertu 428

Baaras racine de merueilleuse proprieté au rapport de Iosephe 550

Babylon ruinee à cause de la magie 199

Bacchus idole des Naxiens & Ethiopiens 14.15

Bailli de Mascon par qui emporté 133

Baptesme des cloches 25

Baptesme de l'estendart des Espagnols 478

Bartelemi l'anglois de la cheute des Anges 7
de l'artifi. des diables 84

Bartelemie contrefaisant la demoniaque cõmét guerie 594

Basile de la cheute des diabl. 6
de l'artif. des dia. 83
de l'efficace du iusne 588

Basteleurs & leur adresse 72

Batscumbassa patron de beau temps en turquie 18

Bausme des prestres comment exorcisé 549
Beelphegor dieu des Moabites 12
Beelzebub idole des Accaronites 10
Behemoth 85
Bel dieu des Babyloniens 12
Belle-done herbe endormante 280
Benedictiō ordinaire en la guerison des ensorcelez 370
Benoist berna trōpé par le diable desguisé en femme 326
Benoist huitieme & neufieme, papes, en quel estat apres leur mort 62.63
Bernard de la cheute des diables 6
son auis pour euiter les filez de Satan 464
Bernard sorcier commēt se reconoit 653
Bernicles oyes d'Escosse comment engendrees 304
Berno de l'artifice des diables 84.85
Bestail mis hors de danger & comment 428
Bestail comment endommagé par les sorcieres 354
Bestail meurt de poison & de peste 454
Bestail ensorcellé cōment gueri 606
Bestail ensorcellé par finesse 611
Billet ridicule pēdu au col 529
Billets de pieces des Euangiles pendus au col, & ce qu'il en faut estimer 497
Billets contre les fieures 500
Bleds ne peuuēt estre enchantez 263
Boëtius tué par vn roy des Gots & ce qui en auint 56
Bœuf adoré en Egypte 14
Boissons amoureuses rendent les personnes furieuses plustost que fauorables 348
Boulongnois comment punissent les sorcieres 690
Bourreau empoisonneur tenaillé 354
Bourreau estrangement meschant & opiniastre 508
Botanomance 171
Bothniens peuples Septentrionaux grands magiciens 147
Brebis adoree par les Scythes & Thebains 14
Breuet pendu au col 530
Brutus & sa vision 55
Bruuage iufernal 209

C

Cabale des Iuifs 128
Cacodæmon que signifie 86
Caillou de plastre au bout des glandes qui contiennent la saliue 411
Cain tue son frere 10
Calchas deuin fait sacrifier la fille d'Agamemnon 20
Caligula deuenu furieux par le moyen d'vn bruuage 350
Canons des conciles contre les magiciés, sorciers & enchanteurs 624.625.626
Cantharides empoisonnēt 340
Capitaine Espagnol chastie de dieu 421
Capnomance 171
Caraïbes prestres Ameriq. 98

Carpocrates enſeigne publiquement la magie execrable 217
Cas eſtrange auenu à Karenti ville des Rugiens 28
Caſſian, de la cheute des diables 6
Caſſiodore de l'artifice des diables 83
Caſſius de Parme, & ſa viſion 54
Catherine femme Alemande comment coniuroit ſon mari pour n'eſtre batuë 561
Catoptromance 169
Cauchemare demoniaque & naturelle 284.285
illuſion des Cauchemares 319
Cauſes naturelles de la cauchemare 285
Cephalæonomance 171
Cerdonians heretiques 128
Ceremonies au bapteſme des cloches 26
Ceremonies à obſeruer es coniurations 46
Ceremonies des ſorcieres pour eſtre au rang des autres ſont ineptes & ne s'accordét aucunement 207
Ceremonies vaines figures des choſes 554
Ceromance 171
Ceruelle d'ours & ſes eſtranges effects 437
Cham & les ſiens maudits par Noé 10
Cham fils de Noé inuenteur de la magie infame 123
Chameau danſeur 79
Chamos dieu des Moabites 13
Chandelles de la châdeleur & leur vertu 472
Characteres quelle vertu ont 510
Charlatans 178
Charmes pour auoir belles moiſſons 263.264
Charmes eſtranges 491. 492,&c.
Charmes de diuerſes ſortes & treſexecrables 478.479.&c.
Charmes contre charmes 508
Charmeurs execrables 501
Charmez qui 356.357
Chat adoré en Egypte 14
Chemiſes de neceſſité, & de noſtre dame de Chartres 532
Chenilles côment chaſſees par certains charmeurs 495
Cheual du gouuerneur pour le roy d'Eſpagne en Flandres a ſon eſtable en la chapelle de ſon maiſtre 478
Cheuaux commét medecinez par les ſuperſtitieux 478. 479
Cheute des diables par qui deſcrite 2.4
Chien ayant teſte d'homme adoré en Egypte 14
Chiridelles patrô des voyagers entre les Turcs 18
Chirurgien Gueldrois impoſteur infame 519.520
Chirurgien du duc de Cleues & ſon impoſture 572
Chirurgiens indoctes dequoy couurent leur beſtiſe 189
Choſe figuree de characteres n'a aucune vertu à raiſon de la figure 509.510

Choses dures ne peuuent estre fourrees par les pores dedans le corps humain sans manifeste blessure d'iceluy 405
Choses impossibles au diable 109
Choses luisantes de nuict 71
Choses monstrueuses reiettees par la bouche sans auoir esté dedans le corps 360. 361
Choses naturelles estimees diaboliques quelquesfois, & pourquoy 70
Choses naturelles qui s'engendrent dedans les corps, lesquelles toutesfois on pense estre sorcelleries 410
Choses que lon pẽse auoir vertu d'oster la sorcellerie 540
Chrestiens accusez d'estre magiciens 127
Chrisostome, de la cheute des diables 6
de l'artific.des diab. 83
contre les predictions 183
contre les enchantemens & ceux qui y ont recours 477
contre les charmes 496
cõtre ceux qui pẽdent au col vne piece des euãgiles 497.
de l'impuissãce des diab. 578
de l'eficace du iusne 588
de la punitiõ des heretiques 676
Chromatius de l'artif.des diab. 82
Chrystal des deuins doit estre rompu publiquement 620
Chrystallomance 169
Chymie que c'est 191
Ciccho d'Ascule florentin magicien infame 128
Cierge de Pasque & sa vertu 472
Cinquieme liure traitant de la guerison de ceux que lon pẽse estre ensorcellez ou demoniaques 458
Circé magicienne 157
Citoyens d'Hammone demoniaques 392
Cleromance 171
Cloches exorcisees & baptisees 25
Cloches sonnees pour arrester les tempestes 542
Cœur velu 417
Colliers naturels 537
Combat de S. Antoine auec les diables 581
Compagnie charnelle comment empeschee 425
Conception cõment se fait 315
Conciliabules des heretiques doyuent estre dissipez 676
Conclusion de l'œuure 745
Confession d'vn homme troublé n'est de valeur 643
Confession de trois femmes bruslees pour soupçon de sorcellerie, proposees & expliquees 645
Confession examinee de ceux qui ont pensé estre transformez en loups 654. 655. &c.
Cõfession tiree par fallace 667
Confession seule ne doit estre le fondement d'vne sentence en proces criminels 687
Coniurations ridicules 558
Coniurations superstitieuses apliquees aux bestes & aux choses

choses sans ame 606
Coniurations comment se font par les prestres 45
Conseil contre les machinations du diable 466
Consentes grands dieux des romains 16
Conte plaisant de deux crucefix qui se recommandoyent l'vn à l'autre 38
Contes plaisans 245
Contrainte au fait des sorcieres comment doit estre considerее 729
Copulation vilaine des sorcieres 312
Coquemare. Voyez Cauchemare
Cousteau tiré du costé d'vne ieune fille 405
Coustume d'Espagne au mariage des filles 291
Cordeliers d'Orleans & leur tragedie 564.568
Corps humains peuuent estre diuersement tourmentez par le diable 45
Corps sous lesquels aparoit le diable, pourquoy tant agiles 49
s'ils peuuent estre portez en l'eair, par qui, quand & comment 240
ne peuuent estre portez sinon par iustes espaces, & en vn mesme temps ne peuuent estre en diuers lieux 245. 246.
Corps humains à combien de miseres suiets 412.413.414.
Coscinomance 179
Crachemens au sein contre les charmes 542
Crainte cause des fortes imaginations 227
Crainte au fait des sorcieres cōmēt doit estre cōsideree 730
Craque insigne magiciene 257
Criminels dormans en la torture 506.507
Curé medecin estrange & ses actes 187.188
Curé exorciste descouuert & chastié 561
Curiosité de choses illicites porte du diable 219
Curtius rufus & sa vision 52
Cygne tirant vne nauire auec vne chaine d'argent 324
Cynanthropie 436
Cynops prince des magiciens englouti dās la mer 129.600
Cyprian touchant les machinations du diable 78
contre les ruses du diable 525
de la louange du iusne 587
contre les magiciens 627
Cyrille, de la cheute des diables 6. & de leur artifice 83

D

Dactylomance 169
Dæmon que signifie 86
Dagon idole des Philistins 13
Damascene de la cheute des anges 6
Dames romaines empoisonnesses executees à mort 338
Dance de l'asne & du chameau 75.76
Dance des feees 97
Daniel n'a point esté magicien 127

Daphnimance 171
Dauid incité par Satan à nombrer son peuple 11
Dauid representé à l'empereur Maximilian 16
Decret qu'ordonne touchant les magiciens deuins & leurs disciples 621.622.623, &c.
Deicele que c'est 90
Demi dieux 302
Demoniaque deuenu tel en mangeant vne pomme 408
Demoniaques qu'on pensoit estre tourmentez par les sorcieres 275.376, &c.
Demoniaques estimez melancholiques 441
Demoniaques faux 442. 446.448
Demoniaques sont estimez ensorcelez 355.357
demoniaques cōment doyuent estre gueris 461
Demoniaques cōment doyuēt estre maniez 577.578, &c.
Demoniaques comment traitez en l'eglise ancienne 584
Demoniaques en nombre comme doyuēt estre traitez 590
Demoniaques contrefaits comment doyuent estre medecinez 594
Denombrement des noms des diables 11
Dents malades comment gueries par les superstitieux 475
Defiance porte du diable 219
Deuinations magiques 168
Deuineresse pythienne 117
Deuineresses de delphes 175
Deuins qui 168
trois sortes de deuins à Fez en Afrique 180
ne se faut adresser aux deuins 181.182
Deuins en quel rang doyuent estre mis, & comment chastiez 618
Determination faite à Paris touchant certaines superstitions 740
Deumé diable adoré en Calecut 97
Diable se fait offrir le sang humain 20
Diable comment s'est fait seruir par tout le monde 25
vilaine risee du diable 28
Diable à qui en veut 29
pourquoy Iesus Christ empeschoit la parole du diable 34
Diuerses pratiques du diable, descrites briefuement 37. 39.40, &c.
artifices du diable 40.41
le diable fait semblant de craindre l'eau benite des prestres 43
le diable se mocque des prestres & comment 45
le diable en forme de menestrier tue six vingts & dix enfans 62
Diable pourquoy baillé aduersaire à l'homme 84.85
Diable adoré en Calecut 97
Diable quelle puissance a & iusqu'où elle s'estend 104.105
Diable ne conoit point les pensees des hommes 112
si le diable peut porter les corps en l'air, quand & comment. 240.241

Diable

Diable cõment corrompe l'imagination & semble prognostiquer 240.241.242
le diable ne craint point le signe de la croix, mais la croix mesme 368
d'où le Diable a puissance de tromper 372
le diable ne conoit point les pensees des hommes 407
Diable fait semblant de craindre l'image de S.Michel 410
le diable ne peut entrer es corps per imprecation de quelqu'vn 420
le diable emporte ceux qui font des imprecations 422
le diable peut par moyés naturels empescher l'execution venerienne 433
Diable ne peut estre tiré par aucune herbe 549.550
Diable respond en latin à vn exorciste 559
pourquoy le Diable ne peut pas tousiours empescher la langue & les sens 506
Diables & leur origine 2
cheute des Diables, par qui descrite 2
Diables ennemis irreconcili-ables de Dieu 7
malice des Diables 8.9.10
les diables ennemis des enfans de Dieu 11
Diables ont voulu estre estimez dieux & presider sur les pays 31
efforts du diable 29
Diables ont conu Iesus Christ & la cause pour laquelle il estoit enuoyé 34.35
Diables en forme de moines 66
Diables pourquoy aiment à entrer dedãs les corps des hommes 77
Diables apparoissans es deserts & montagnes 91.92.93
Diables en quelle sorte guerissent 127
Diables commẽt trompent l'imagination 229
ce qu'õ dit que les Diables ont la compagnie des femmes est imaginaire 287.288
rien ne se fait de bien au nom des diables 372
Diables craignent ceux qui croyent fermement 464
Diables comment guerissent les maladies 523
Diables ne peuuent estre attirez par aucunes plãtes ou matieres terrestres 538
Diables chassez par prieres & iusne 584.585.586
Diables cõmẽt chassez par ceux de l'eglise Romaine 539.540
Diables par qui & comment chassez 598.599
Diables comment chassez par l'eglise ancienne 603
DIEV seul est en tous lieux 246
Dieu ne veut point que sa gloire soit anoncee par le meschant 373
Dieu se sert des diables & pourquoy 579
Dieux de chasque prouince entre les Payens 14
Dieux de diuers peuples 14.15

Dieux des Romains 14.16
Dieux generaux, particuliers & conus, geniaux, & tutelaires 16
Dieux des Gẽtils sõt diables 18
Differẽce des bons & mauuais esprits 99.100.101
Difference entre garde & prison 639
Diodore Sicilien, des noms des faux dieux. 12
Diomede adoré en Grece 15
Dion de Syracuse & sa visiõ 54
Diophanes deuin admirable 181
Discours plaisans des exorcismes & coniurations 45
Discours fabuleux touchant la naissance de Luther 306
Disputes Pyrroniennes
Distinction des diables selõ les Theologiẽs & Philosophes 99
Docteurs Grecs qui ont escrit de la cheute des diables 5
Dodanim petit fils de Noe 10
Dodone & son oracle d'où est procedé 10
Douleur de dents cõment guerie par charmes 493
Druydes sacrificateurs des Gaulois 21
Duffus roy d'Escosse & son estrange maladie 248

E

Eau benite commẽt redoutee du diable 43
Eau benite quelle vertu a es demoniaques 472
Eau benite cõment exorcisee 548
Eau changee en sang 153
Eau marine & sa proprieté 539
Edits des empereurs touchant la punition des deuins & magiciens infames 627.628.&c.
Efficace de sorcellerie d'où vient 275
Efficace des paroles, figures, & characteres 510.511.512
Efficace des prieres, & iusnes contre la sorcellerie 583.586
Efforts du diable 29
Eglise ancienne commẽt chassoit les diables 603
Egyptiens quelles idoles ont eu 14
Egyptiens grands magiciẽs 126
Egyptiennes deuineresses à Constantinople 180
Elemẽs magiques de Pierre de Abe, liure digne du feu 137
Embrassemẽt des diables auec les fẽmes est imaginaire 287
Embrassement imaginaire du diable 646
Empedocles a conu quelque chose de la cheute des malins esprits 3
Empeduses 91
Empoisõnemẽt du bestail 454
Empoisonneresses executees à mort 342.343
Empoisonneurs commẽt nommez au vieil testament 114
Empoisonneurs en grand nombre bruslez à Casal & à Geneue 339
Empoisonneurs cõmẽt doyuẽt estre punis 622.623
Empoisonneurs cõmẽt doyuẽt estre punis 714
Empoisonneurs comment chastiez

stiez en Perse 716
Empoisonnez comment se conoissent 452
Empuse que c'est 90
Empyrique imposteur 522
Enchandares mouilloyent l'idole de Iupiter de sang humain 21
Enchantemens de diuerses sortes 142
Enchantement que c'est 121
Enchanteur à Saltzbourg tiré par le diable en forme de serpent 134
Enee necromancien 166
Enfans passez par le feu à Moloch 19
Enfans offerts à Saturne en Afrique 21
Enfans au nombre de six vingts & dix tuez par le diable 62
Enfans ne peuuent estre tuez par ceremonies 213
Enfans demoniaques 381
Enfant demoniaque predisant plusieurs choses de l'estat du pays bas 33
Enfantement estrange d'vne femme demoniaque 529
Engastrimythes 175
Ennemi comment blessé par charmes 485
Enoch n'a point esté magicien 127
Ensorcelez qui 356.357
Ensorcelez comment doyuent estre desensorcellez 577.578
Entrailles de bestes sacrifiees comment maniees par le diable 42
Enthusiastes 23
Ephesiés grãds enchãteurs 149
Ephialtes quelle maladie 28
Ephimere oiseau 304
Epiphanius docteur grec, de la cheute des diables 5
Epiphanius des artifices des diables 82
Epire anciennement nommee Dodone 10
Epistre de Beelzebub aux archeuesques, &c. 471
Erasme & son auis de la punition des heretiques 678
Erreur au fait des sorcieres cõme doit estre consideré 731
Eryčthone sorciere Thessalienne 166
Esclaues fugitifs comment ramenez en Turquie 428
Escriture saincte par qui & cõment profanee 475
Espagne estrangemẽt mocquee par l'imposture de Satã l'espace de plusieurs ans 532.633
Espagnols en Flandres cõmẽt se garãtissoyẽt de tous maux 478
Esperuier adoré en Egypte 14
Espingles aualees & comment tirees 364.365
Esprit demandant absolution à vn prestre 40
Esprit d'Orleans 563.564
Esprits familiers 19
Esprits malins à quoy prennent plaisir 22
Esprits malins comment coniurez par les prestres 45
Esprits malins. voyez diables
Estendarts des Espagnols consacrez es guerres du pays bas 478

Estat de l'hôme auãt le peché 9
Ethavil vers arabiques 179
Ethiopiens quels dieux adorẽt 14
Euangile en quoy a son efficace 515
Eucherius de la cheute des diables 6. de l'artifi. des dia. 23
Euchetes heretiques execrables 216
Eue pourquoy & cõment trompee du diable 7
Europe commẽt agitee des illusions du diable 25
Eurycles grand magicien 117
Eusebe de la cheute des Anges 6
Excommunication estrange 486.487
Excuses de Vvier 746
Execution venerienne cõment peut estre empeschee 423
Exemple d'vn vray renoncement de soy-mesme 592
Exemples memorables de diuerses sortes de fantosmes 52
Exorcisme des cloches 25
Exorcisme qui cõdamne & enuoye en enfer 561
Exorcismes diuers 555
plaisant discours des Exorcismes 45
Exorciste quel doit estre 598
Exorcistes enchanteurs & sorciers 553.554.555
Experience au fait des sorcieres 723
Experiences detestables 347
Experiences fausses pour conoistre les sorcieres 640

F

Fable de la naissance de Luther 306
Fable des compagnõs d'Vlysse & Diomede expliquee 433
Fables d'Apulee touchant les sorcieres 206
Fables des trãsformations d'hõmes en bestes 234.235
Fables de certaines personnes transportees soudainement de lieu en autre 242.243,&c.
Fables diuerses de la generatiõ d'auçuns animaux 304.305
Faiseurs de natiuitez refutez 184
Fait des sorcieres commẽt doit estre consideré 720
Familles qui ont des proprietez & particularitez notables 335
Fantasie comment est interessee 226
Fantosmes diuers 52
Fãtosmes apparus à Rome 150
Fantosmes en forme de femmes 324.325
Fantosmes à qui apparoissent 227.228
Faunes 316
Faunes quand creez selon l'opinion des Rabins 17
Fausseté de l'embrassement diabolique manifestee 297
Faustin des artifi. des dia. 82
Faux prophetes du diable 23
Fees que c'est 97
Femelles deuenues masles 438 439
Fẽme emportee par le dia. 422
Femmes deuineresses & de la punition qu'elles meritẽt 23
Femmes fragiles & legeres à croire 220

Femme Saxonne demoniaque parle Grec & Latin 604
Femmes innocentes bruslees pour estre soupçõnees de sorcellerie 665.666
Femmes doyuent estre moins punies que les hommes 691
Femmes de tout temps plus adonnees aux poisons que les hommes 715
Fermaillets naturels 537
Fernel excellent philosophe & medecin 408
Feu lechant, que c'est 71
Fieure commét chassee par les superstitieux 475.476
Fieure quotidiãne & toute autre charmee 493.494
Figures d'ou aparoissãtes es songes 218
Figures n'ont aucune vertu 510
Fille demoniaque & ce qui luy auint 367
Fille demoniaque comment guerie 517
Fille demoniaque estrange au marquisat de Brandebourg comment guerie 605
Filles au nombre de septante deuenues demoniaques en vne nuit 382
Filles d'vn Neapolitain deuenues hommes 438
Fils de Dieu quels & comment eurent afaire aux filles des hommes 296
Fin malheureuse d'vne sorciere 636
Flins idole des Lusatiens 17
Florine femme quelle 327
Folie Louuiere 436
Folies des characteres, effigies anneaux & signets 499
Folle fantasie des sorcieres 256
Folle guerison d'vne demoniaque 518
Follets 91
Fols pres de Groningue & leur resuerie estrange 223
Formulaire des prestres pour interroguer les malins esprits 45
Formulaire execrable d'excõmunication 489.487
Foy viue requise pour euiter les aguets de Satan 462
Frederic Electeur palatin prince prudent 670
Freres de Naples 217
Friga troisieme Dieu des Gots 17
Fromage fait le iour de l'ascension & sa vertu 543
Fuite des dæmons 558
Fulgence de la cheute des Anges 4
Fumee d'herbes pour apaiser les tempestes 542
Furius Cresinus comment enchantoit les bleds 263.264
G
Gabire idole des Macedoniens 15
Gal grand medecin de Mantouë guerit vne demoniaque 575
Guarson tué d'vn coup de vergette 722
Gastromance 169
Gastrimance 174.175
Gaulois anciens fort superstitieux & leurs sacrifices 22

Gendarmerie du ciel adoree 14
Generation d'animant parfait, ne peut eſtre ſans cõionction de maſle & femelle 301.302
Geneue trauaillee par empoiſonneurs & engraiſſeurs 339
Genie ou ange bon & mauuais 16
Gens ſuiets aux illuſions des diables 218
Gentil-homme gaſcon traité d'vne façon eſtrange en turquie 281
George agricola docte recercheur des metaux 92
George buchanan excellent Poëte & ſon diſcours des impoſtures de quelques exorciſtes 567
George pictorius medecin refuté 712
George Sabin docte poëte 66
Gerard vicaire de blate ſorcier & deuin 189
Gertrude nonnain demoniaque 394
Girard ſtrailgen docte & ſage abbé 593
Giſelbert, de la cheute des diables 6
Glaiue de l'eſprit 459
Gnoſtiques heretiques execrables 128.216
Gobelins 91
Godart de hagen exorciſte à Cologne 560
Goëtie que c'eſt 120
Goyuelmirſchin patrõ du bon temps en turquie 18
Gomorre occupee de malins eſprits 11
Gontran roy d'Orleans & ce qui luy auint 51
Gots cõment apaiſoyent leur plus grand dieu 21
Goutte comment guerie par vn impoſteur 493
Grecs eſtrangement idolatres 15
Grecs magiciens 125
Gregoire le grand de la cheute des anges 6
touchant les efforts du diab. 29
de l'artif. des diables 83
de la volonté du diable, & de Dieu 104
de l'impuiſſance des diables 578
Gregoire Nazianzene. Voyez Nazianzene
Gregoire Nyſſene, de la cheute des diables 6
de l'artifice des diables 83
Gregoire 7. pape, inſigne magicien 469
Grenouilles d'Egypte 155
Greſle eſtrange 273
Grigri diable en Canada & en la Guinee 98
Gueriſon des maladies ne doit eſtre atribuee aux ſaincts 195
Gueriſon de demoniaques par des ſorcieres 370
Gueriſon preſeruatiue contre les efforts du diable 458
Gueriſon execrable de la ſorcellerie demoniaque 490
Gueriſon ſuperſtitieuſe d'vne fille demoniaque 516
Gueriſon de diables choſe ſainte, & quelquesfois permiſe de Dieu auec eficace 527
Gue-

Guerison homerique 533
Guerison superstitieuse des ensorcellez 554
Guerison notable d'vn que le diable tourmentoit 592
Guillaume duc de Cleues 669
Guillaume Euesque de Roschild magicien 469
Gymnosophistes 25
Gyromance 178

H

Haine irreconciliable de Satan vers Dieu 7
Hammelle ville de Brũsuic où le diable tua six vingts & dix enfans 62
Hattscipettesch patron des pelerins Turcs 18
Hauioulsira nom de diable es terres neuues 98
Haut mal cõment gueri par les indoctes medecins 195
Haymo de la cheute des diables 6
Haymo de l'artif. des diables 83
Hector represẽté à l'Empereur Maximilian 61
Hedekin diable familier en la cuisine d'vn Euesque d'Alemagne 95
Heiran-luc poudre estrange 282
Heliogabale Empereur Romain vsa de l'anthropomance 23
Hériette fille, des oreillesde laquelle sortoyent des vers & insectes 42
Heptameron de pierre d'Abe liure pernicieux 137
Herbes pythagoriques & magiciennes 146
Herbes endormantes & qui troublent merueilleusemét l'esprit 279.280
Herbes de la S.Iean & leur vertu 472
Herbes ouurans les portes fermees 502
Herbes preseruatiues contre les sorcelleries selon l'auis des superstitieux 540
Hercules pourquoy adoré des canopiens 15
Heretiques en grand nombre descendus des magiciens 127
Heretiques comme doyuent estre traitez 673.674.&c.
Herman comte de Nivvenar seigneur prudent 671
Hermeline femme quelle 326
Hermotimus Clazomenien & ce qui luy auint en sa mort 50
Heros 302
Herotin idole 18
Hesius idole des anciens Gaulois 22
Hierosme. Voyez Ierosme
Hildebert, de la cheute des Anges 7
Hildegarde de la cheute des Anges 7
Hildegarde de l'artif. des diab. 84
Hincmar de la cheute des diables 6
Hincmar, de l'empeschement du diable en la compagnie charnelle 596
Hipoque arabe magicien 124
Hippocrates du pouuoir des sorcieres 250

Histoire d'vn ieune enfant demoniaque 33
Histoire d'vne bestiole, laquelle sortit de la bouche d'vn gendarme qui dormoit, puis y rentra 49.50
Histoire notable d'vn astrologue Italien 185
Histoire horrible 217
Histoire estrange de la maladie. & guerison de Duffus roy d'Escosse 248
Histoire des sorciers d'Arras 255
Histoire d'vn miserable vsurier 264
Histoire de la resuerie des sorcieres 277.278
Histoire estrãge de ce qui auint à vn gascon en Turquie 281
Histoire de l'illusion d'vn incube 286
Histoire memorable de la perpetuelle virginité de la vierge Marie 292
Histoire de Mundus & Pauline 309
Histoire admirable de l'enfantement d'vne femme demoniaque 329
Histoire d'vne fẽme qui voulut faire office de bourreau 344
Histoire memorable d'vne fille demoniaque 367
Histoire admirable d'vne ieune fille du costé de laquelle on tira vn cousteau 406
Histoire prodigieuse d'vn capitaine Espagnol 421
Histoire de quelques gens emportez par le diable 422
Histoire memorable de l'esprit d'Orleans 563
Histoire du pape Syluestre deuxieme proposee aux magiciens qui se repentiront 630
Histoire admirable d'vne sorciere Espagnole nõmee Magdelaine de la croix 632.633.
Histoires estranges d'appariciõs d'esprits 57.58.59
Histoires de la mort estrãge de plusieurs magiciens 129.130.131.132.133.134
Histoires, par lesquelles on pense prouuer la copulatiõ charnelle des diables, fausses 320
Histoires des illusions diaboliques en l'acte venerien 326
Histoires de diuers empoisonnemens 337.338.
Histoires de quelques demoniaq. qu'on pẽsoit estre tourmentez par les sorcieres 375
Histoires de quelques ieunes enfans demoniaques 381
Histoires memorables de certains qui contrefaisoyent les demoniaques 442.446.448
Histoires plaisantes, mõstrãs cõbiẽ peut la temeraire croyãce es guerisons magiques 529
Histoires memorables de quelques exorcistes 558
Histoires memorables des religieuses demonia. gueries 591
Hollere magicien tué 130
Homere semble auoir obscurement exprimé la cheute des esprits malins 2
Homerique guerison 533
Homme fait ennemi de Dieu par desobeissance 8

Homme quel estoit auãt le peché 9
Homme à qui on tira vn clou en son viuãt, & du corps duquel apres sa mort on tira choses estranges 383.384
Hommes de peché entre les amorrheens 13
comment il se fait que les hommes ne peuuent auoir afaire aux femmes 425
Hommes ne peuuent estre, par quelque moyen que ce soit, transformez en bestes 429
Honorius, de la cheute des diables 7
Hornuar nom de diable 98
Hoste aleman emporté par le diable 422
Hostã apporta la magie de Perse en Grece 124
Hugues de S. Victor, de la cheute des diables 7
Hugues Eterian, de la cheute des Anges 7
Humeur melancholique fort propre aux piperies du diable 399
Hutgin diable familier 95
Hydromance 170
Hymen que c'est 287.288

I

Iacopins de Berne & leur tragedie 283.568
Iamblique a controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
Iamblique magicien 125
Iamnes magicien quel 156
Iaques de chuse chartreux mõstre comme il faut coniurer les diables 45
Iaques de Lichtemberg & son liure des magiciens 495
Iaques Millich refuté 405
Ibis adoré en Egypte 14
Ichtyomance 171
Idolatrie des Grecs 14.15
Idolatrie parmi le peuple de Dieu 18
Idoles de diuers peuples 14.15
Idoles de temixtitan arrousees du sang humain 21
Iean Damascene. voyez Damascene
Iean fauste aleman magicien estranglé par le diable 131.132
Iean francois Pic dispute docte mẽt cõtre les magiciens 183
Iean francois Ponziuibie docte legiste 239
Iean Legeriet president de Sauoye 251
Iean le pere contrefait le demoniaque, & comment descouuert 444
Iean Teutonique curé de Halberstad insigne magicien 151
Iean Tritheme & ses liures 139
Ieã 20. & 21. papes magiciẽs 468
Ierosme de la cheute des anges 6. des œuures du diable 81. du signe de la croix 368. de l'impuissance des diables 578
Iesus Christ pourquoy fut tenté du diable 34.36
Iesus Christ fut porté reellement en l'air par le diable 240
Ieune hõme demoniaque 409
Ieusne a grand' eficace contre les œuures du diable 586

Illusion de Satan en vn faux adultere 319
Illusions du diable en quel téps sont plus dangereuses 48
Illusions diuerses des diables 61.62.63,&c.
Illusions diaboliques 326
Image de Iuno moneta qui parla du téps de Camillus 38
Images instrumens propres aux illusions des diables 40
Images somnorines 224
Images de cire pour endommager autrui & faire autres meschancetez 503.504
Images consacrees, adiurees & baptisees n'ont aucune vertu 510
Imagination deprauee des melancholiques 222
Imaginatió quelle force & vertu a 227
Imbecillité des sorcieres 732
Imposteur paracelsiste 192
Imposteurs descouuerts 565.568
Impostures du diable ont esté conues par quelques payés 37
Impostures du diable 63
Impostures infames d'vn chirurgien 519
Imprecations faites au nom du diable reprimees par le iugement de Dieu 421
Incube que c'est 284.285
Indigetes quels dieux 16
Innocentes mises à mort pour soupçon de sorcellerie 665
Inquisitió d'vne sorcellerie cómise comment doit estre maniee 642.643
Inuention magique pour guerir & oster la sorcellerie 522
Inuention plaisante d'vn cure pour prouuer le purgatoire 63
Ioseph fils de Iacob n'a point esté magicien 127
Iosephe s'abuse en plusieurs endroits 549.550
Ioueurs de passe passe & leur adresse 72
Isis idole d'Egypte 14
Isychius de la cheute des Anges 6. de l'artifi.des diab. 83. contre les magiciens 526. du peché des deuins, magiciens,&c. 627
Italien melancholique monarque du monde 223
Italienne idiote demoniaque respond fort doctement à vn qui l'interroguoit 605
Italiens en Flandres cóment se garantissoyent de tous maux 478
Iuba adoré par les Mores 15
Iudith nonnain estrangement tourmentee du diable 395
Iuge inique puni 667
Iugement de Dieu sur les magiciens 129.130
Iugemens de Dieu sur ceux qui font des imprecations au nó du diable 421
Iules prestre de Rome contrefaisant le demoniaque, comment gueri 595
Iuliã l'apostat magi.infame 128
Iuments empraignees du vent 305
Iunon idole des Samiens 15
Iupiter Hammon & son oracle d'où est procedé 10

Iupiter

Iupiter idole des Ethiopiens 14
Iupiter maistre du ciel entre les Grecs 15
Iupiter nômé de diuers noms entre les Romains 16
Iurisconsultes & leur auis touchant les sorcieres 686
Iuste contrefaisant le demoniaque, & ce qui en auint 442
K
Karenti ville des Rugiens, & l'acte estrange y auenu 28
Kétorp monastere agité du diable 389
Kobales que c'est 90
L
Lactance Firmian de la cheute des Anges 6. touchant les noms des diables 12. touchant l'imposture des diables 27. touchant les machinations du diable 79. 80.81. pourquoy le diable a esté baillé pour aduersaire à l'homme 84. de la puissance des magiciens 121
erreur de Lactance 298
passage de Lactance contre les tentations 461
Lactãce monstre comment les diables sont chassez 602
Laisarts trouuez dans les corps de quelques hommes 415
Langius moine exorciste en Escosse & son imposture descouuerte 569
Lares que c'est 91
Larron Italien se presentant volontairement à la question & pourquoy 506
Larrons comment descouuerts & reconus par les charmeurs 481.482.484. comment blessez 485
Larues que c'est 91
Latopolitains peuples d'Egypte adorent vn poisson nommé Latus 14
Lecanomance 168
Lemures que c'est 91
Leon pape, de la cheute des Anges 6. des efforts du dia. 29 de l'artifice des diables 83
Lepidot poisson adoré en Egypte 14
Leuiathan 86
Liaisons diuerses 426
Liaisons naturelles 537
Libanomance 171
Lion adoré en Egypte 14
Lisette putain rusée en Dauphiné 448
Liures de magie faussement attribuez aux Peres anciés 123 & aux seruiteurs de Dieu 127. doyuent estre bruslez 621
Liures de magie 134.135
Loix Romaines qu'ordonnent touchant les magiciens, deuins & leurs disciples. 621.622
Loix touchant la fragilité des femmes 221
Lõbard. Voyez Pierre Lõb. 84
Loriot oiseau & sa proprieté 336
Louanges des prieres, iusnes & aumosnes 585.586.588
Loup adoré en Egypte 14
Loups de l'air 235
Loups garoux 435.436
Loutres trouuez dans les corps de quelques hommes 415

Lucrece poete furieux se tue de sa main 349
Luitons 91
Lunaire herbe & sa proprieté 71
Lune comment estimee pouuoir estre tiree du ciel 205
Luther dispute contre le diable & le confond 70
Luther par qui engendré, au dire de ses ennemis 306
Lycanthropie maladie quelle 435.436
Lylius gyraldus des noms des faux dieux 12

M

Magdelaine de Constãce trompee par les impostures du diable 325
Magdelaine de la croix forciere Espagnole & son histoire admirable 632
Magicien infame que c'est 120
Magicien que c'est 182
Magicien aleman bruslé vif 132 vn autre emporté du dia. 133
Magiciens infames comment nõmez au vieil testamẽt 114
Magiciens premiers 123
Magiciens fameux entre diuers peuples 124
Magiciens infames 128
Magiciens de Pharao quels ouuriers 152
Magiciens ecclesiastiques 467
Magiciens ecclesiastiques comment se portent en la guerison des demoniaques 471
Magiciens ne doyuent pas estre tous punis de mesme supplice 613.614
Magiciens en Perse comment punis 621
Magiciens commmẽt doyuent estre punis 622.623
Magiciens doyuent estre executez à mort 698.699
Magie infame de qui a pris son origine, & en quel temps 121
Magie d'ou a prins son origine 122.123
Magie naturelle que c'est 117
Magnanimes voyent peu de fantosmes 217
Mahumet insigne imposteur 77
Maistre d'escole voulãt coniurer le diable cõmẽt traité 132
Maladies ne sont enuoyees par les sorcieres, quoy qu'elles disent en estre cause 248
Maladies comment gueries par les diables 523
Maladies extraordinaires du bestail comment doyuent estre pensees 610
Malefices attribuez au diable 110.111
Malice du diable 9.10
Malins esprits. voyez diables & Satan
Mambres magicien qui s'opposa à Moyse 116
Mammona que signifie 86
Manasses roy magicien 122
Mandragore des imposteurs 552
Manes que c'est 91
Maniere par laquelle le peuple est quelquesfois seduit en la guerison de la sorcelerie 467
Maniere de chasser les diables pratiquee en l'Eglise ancienne 602
Maniere folle & inepte pour guerir

guerir le beſtail enſorcellé 606
Marc magicien precepteur de Pſelle 49
Marc l'hermite de l'artifice des diables 83
Mareſchal de France pendu à cauſe qu'il eſtoit magicié 621
Marguerite ieune fille du coſté de laquelle on tira vn couſteau 398
Marie pacheco tranſmuee en hôme nommé Manuel 439
Marque des ſorcieres 704
Moines gueriſſét naturellemét les perſonnes empoiſônees 335
Marteaux de Iupiter 542
Martioniſtes heretiques 128
Matiere diuerſe & rude qui ſort du corps des enſorcellez, & ce qu'il en faut eſtimer 373
Matieres diuerſes trouuees es corps humains 413.414
Maudiſſons ne peuuent bleſſer 652
Maxence empereur execrable magicien 129
Maximus monſtre comment il faut repouſſer les dia. 83.466
Medecine fauſſe de quelques preſtres & moines 189
Medecins excellens quelques fois trompez par le diable 43
Medecins indoctes dequoy couurent leur beſtiſe 189
Medecins les plus doctes ſont ſouuent trompez par les demoniaques 406
Medecins renômez atribuans trop de foy aux liaiſons 533
Medecins magiciens commét doyuent eſtre traitez 617
Medioxumes 302
Melancholie louuiere 436
Melancholie bain de diable 441
Melancholie des ſorcieres 732
Melancholiques ont les ſens ſuiets à illuſions 154
Melancholiques ſuiets aux impoſtures des diables 218
Melancholiques ont l'imagination deprauee 222
Melancholiques eſtimez demoniaques 441
Melancthon trompe le diable 407
Melancthon quel auis a eu des demoniaques 604
Meleager & ſon tiſon fatal 254
Menãder heretique magicien 128
Mendeſiens adorent vne cheure & vn bouc 14
Menippe lycie comment trompé par ſa nouuelle eſpouſe 150
Mercure Triſmegiſte magicien de quel temps 124
Merlin & la fable qu'on en raconte 323
Merueilles faites par les diables & comment 30.31.
Meſſe qui condamne & enuoye en enfer 561
Methode certaine pour guerir la ſorcellerie 574
Methotin magicien tué 130
Millepertuis 538
Miniſtres de l'Egliſe & leur deuoir enuers les enſorcelez & demoniaques 576
Miracle de ſainct Iean contre vn magicien 600

Mifraim fils de Cham inuenteur de la magie infame 10
Mifraim fils de Cham aprend la magie de fon pere 123
Mithra idole des Perfes 15
Mithridates facrifia vne fille aux furies 22
Moine difputant contre Luther auoit les mains comme griffes d'oifeaux 70
Moine empoifonneur à Pauie 339
Moine qui fe fit couper les parties honteufes 424
Moine qui trainoit vne demoniaq. & ce qui en auint 446
Moine coniure le diable & par quel moyen 560
Moine efcoffois infigne impofteur defcouuert 569.570
Moines magiciens comment doyuent eftre traitez 616.617
Moloch idole des Ammonites & fes facrifices 19
Moly & fa vertu 538
Monaftere de Kentorp agité du diable 389
Monde premier deftruit par le deluge 10
Monftre horrible de la femme d'vn capitaine Efpagnol 421
Mopfus idole des afriquains 14
Morelle furieufe & fes effects 283
Morfure du chien enragé comment guerie par les indoctes medecins 195
Morfure de chié enragé cômét guerie par vn charmeur 493
Moyen ridicule de fourrer des chofes dures dedans le corps humain 405
Moyen de creuer vn œil au larron 485
Moyen certain pour guerir la forcellerie 573.574
Moyens par lefquels les forcieres nuifent au beftail 354
Moyfe n'a point efté magicien 127
Moyfe a condamné la magie, les magiciens, & leurs difciples 199
paffage de Moyfe touchant la taye virginale expliqué 291
paffage de Moyfe, 6. de Genefe, expliqué 297
Moyfe comment veut que les magiciens foyent punis 618
Moyfe au 22. d'Exode touchant les forcieres expliqué 696
Muhazzimin enchanteurs en afrique 178
Mundus cheualier romain & fon hiftoire 309
Mufique à qui fert 539

N

Nains terreftres môtagniers 91
Naturel extraordinaire de certaines perfonnes d'ou depéd 334
Naucratites adorent Serapis 14
Nazianzene de la nature des anges 2
Nazianzene de la cheute des diables 5. monftre le moyen de les chaffer 602
Necyomance que c'eft 159. qui font ceux qui en ont vfé 166
Negres grands charmeurs 479
Neptune dieu de la mer entre les Grecs 15

Neree

Neree compagnon de Neptune 15
Nergal idole des Cuttheens 12
Neron trouua que les arts magiques estoyent vaines 198
Nibbas idole des Heuiens 12.13
Nisroc idole des Assyriens 13
Nombre estrãge des faux dieux 17
Noms de Dieu profanez par qui & comment 475
Noms des faux dieux changez en ceux des saincts de nostre temps 197
Noms des diables 11
Noms du diable qui descourent son occupation 85.86.
Noms diuers des sorcieres 201
Noms diuers de Iupiter 16
Noms de diuers magiciens 124
Nonnains de Brigitte demoniaques & leur tragedie 388
Nymphes sainctes idoles des amorrheens 13

O

Obiections côtre les sorcieres, monstrant qu'elles sont dignes de mort, auec les respõses de Vvier 695
Oddo magicien noyé 131
Odhen second dieu des Gots 17
Oeuf du iour de l'ascension 543
Oeuures faites par les magiciés de Pharao n'estoyent qu'impostures 152
Office des exorcistes & coniurateurs imprimé à Rome 558
Ofrãdes des Turcs à leurs idoles ou patrons 18
Oignons adorez en Egypte 14
Oliuier & sa proprieté 539.540
Olympiodore de l'artifice des diables 83
Olympiodore quel auis donne côtre les tẽtatiõs du dia. 460
Onguent des sorcieres 209
Onguens des sorcieres 277.278
Onomance 172
Ophites heretiques monstrueux 128
Opiniastreté d'vn bourreau 508
Opion fort recommandé entre les Turcs 281
oracle de Iupiter Hammõ d'où est procedé 10
Oracle de Iupiter hammon 39
Oracles pourquoy ont cessé depuis la venue de Christ 24
Origene, des noms des diables 12
Origene contre ceux qui ont recours aux predictions 183
Origene touchant les enchantemens 219
Origene de la louãge des prieres & iusnes 588
Orimasda idole des Perses 14
Osiris idole d'Egypte 14
Ouranopetes nom donné aux malins esprits par Empedocles 3
Oxirinche poisson adoré en Egypte 14

P

Pageis prestres des indes occidentales 98
Paletheobores peuples naturellement contagieux 335
Paniques frayeurs 57
Papes de Rome en grãd nõbre

Paphnutius chasse le diable 600
Paracelse. Voyez Theophraste
Paracelsistes enchanteurs 518
Paredre que c'est 90
Parole de Dieu malheureusement diffamee par les magiciens 146
Parole de la croix puissance de Dieu 368
Parole de Dieu comment profanee & sanctifiee 489
Parole de Dieu n'est pas vne lettre morte 497
Paroles des enchantemens ne peuuent rien 363
Paroles estranges pour guerir les maladies 491.492
Paroles ne peuuent blesser 652
Parties honteuses ne peuuent estre arrachees par charmes 423
Pasetes enchanteur renommé 150
Patience inuincible doit estre soigneusement preschee aux diables 579
opinion de Paul Grilland touchant la diuerse & rude matiere qui sort du corps des ensorcellez 373
Paulin de la cheute des diables 6
Pauline dame Romaine vilainement abusee sous pretexte de religion 309
Payens aucuns ont conu quelque chose des illusions du diable 37
Pelottes pleines de poil engendrees es corps des bouuilós 419
Penates que c'est 71
Pensees des hommes conues de Dieu seul 111.112
Peripateticiens n'ont point pésé qu'il y eust d'esprits 1
Perfums preseruatifs 541
Permission de Dieu 103
Perses adorent le feu 14
Pestes des animaux 454
Phauorin philosophe contre les astrologues 185
Phegor nom d'idole 12
Pherecydes descrit la cheute des diables 3
Philastrius de l'artif. des dia. 83
Philosophes & leur opinion touchant les diables 100
Phylacteres que c'est 345
Picatrix espagnol magicien infame 128
Pieplat nom de malin esprit 28
Pierre Alfonse de la cheute des diables 7
Pierre damian de la cheute des diables 67
Pierre d'Apone magicien infame 128
Pierre de Blois, de la cheute des diables 7. & de l'artifice d'iceux 84
Pierre de Clugni de l'artif. des diables 84
Pierre le Brabanson engastrimythe 176
Pierre le chantre, de la cheute des anges 7
Pierre Lombard de la cheute & artifice des diab. 7.84
Pierre de la grandeur & forme d'vne meure dans le cerueau d'vn homme 411

Pierres de diuerses sortes & couleurs en diuers endroits du corps humain 412.413
Pierres preseruatiues 540.541
Pigeon de Mahumet, & ce qui en auint 76
Pinet trompé par le diable en guise de femme 327
Plaisant trait de la recommandation de deux crucefix 38
Plaintes preseruatiues 540.541
Platon a controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
son opinion touchant les dæmons 30
Platoniciens ont controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
Plotin a controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
Plumet nom de diable 98
Pluton monarque des diables 12
Pluton dieu des enfers entre les Grecs 5
Pluye ne peut estre excitee par les sorcieres 275
Podaga idole des Obotrites 17
Poisons comme doyuent estre chassez 612
Poissons adorez en Egypte 14
Poëtes combien attribuent aux sorcieres 203
Pomeraniens quelle idole adoroyent iadis 14
Poreuthe & Porenace idoles des Rugiens 17
Porphire a controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
Porphire Apostat, magicien 125
Portes du diable 216
Portes fermees comment ouuertes par les magiciens 502
Potage de merueilleuse vertu 257
Pouuoir du diable iusques où s'estend 103
Pouuoir des sorcieres descrit par les poëtes 203
Pratiques du diable descrites briefuement 37.39.40.&c.
Præstites que signifie 16
Preseruatif contre la sorcellerie & assaut du diable 458
Preseruatifs superstitieux contre les charmes 540
Prestres comment coniurent les diables 45
Prestre de Nuremberg tué par le diable 133
Prestre Espagnol furieux d'amour, & ce qu'il en auint 223.224
Prestre qui conduisoit vn faux demoniaque & leur tragedie 447
Prestre sous la chasuble duquel y auoit vn diable 94
Prestre tombant en extase cóment gueri 559
Prestre vend vne messe au centuple 563
Prestres d'Isis maquereaux 309
Prestres exorcistes abominables 553
Prestres sorciers & leurs ceremonies pour auoir pluye 270
Prestres magiciens 467
Preuues d'vn proces criminel doyuét estre claires comme le iour 643

Priapus estimé estre beelzebub 12
Prieres communes ont grande efficace en la guerison de la sorcellerie 583
Primasius, de la cheute des diables 6
Prince du monde qui 87
Prison & garde enquoy different 639
Procle a controuué plusieurs choses touchant les esprits 1
Proclus magicien refuté 125
Profession des sorcieres descouuerte & refutee 209
Prognostications prises des entrailles des hommes sacrifiez 19
Prognostications des deuins sont à reietter 181
Prognostiqueurs en quel rang doyuent estre mis, & comment chastiez 618
Promesses des sorcieres au diable 207.208
Proserpine estimee estre beelzebub 12
Prosper de la cheute des dia. 6
Proue idole des Rugiens 17
Prudēce singuliere de quelques Princes au fait des sorc. 669
Pseaumes de Dauid vilainemēt profanez par les magiciens ecclesiastiques 488
Pselle a cōtrouué plusieurs choses touchant les esprits 1
Pselle disciple d'vn magiciē 49
Psilles guerissent de venin 335
Puissance des diables cōment doit estre cōsideree 106.107
Puissance du diab. limitee 242
Puissance de tromper par qui donnee au diable 370
Punition des magiciens qui ne font pas beaucoup de mal 615
Punition de ceux qui portēt le diable enfermé en vn anneau ou enchassé dedans vn voirre 619
Punition d'vn iuge inique 667
Purgatoire comment prouué par vn certain curé 63
Pyrron philosophe dispurāt de tout & ne resoluāt de riē 127
Pythagore magicien 151
Pythienne en Endor, sauoir si elle fit reuenir Samuel 158
Pythiennes 23
Pythoniques 174

Q

Quarante empoisonneurs bruslez à Casal 339
Quatriesme liure traitant de ceux que l'on pēse auoir esté ensorcelez 356
Quintefueille & sa proprieté. 539

R

Rabanus de la cheute des diables. 6. & de leur artifice 83
Radulphe de la cheute des diables. 6. & de leur artifice 84
Raison pourquoy on a cōtrouué que les esprits engēdroyēt 308
Reatio subtil basteleur 73
Recapitulation touchant les sorcieres 717
Refutations de quelques obiections 695
Religieuse bruslee en Hollande, & pourquoy 288
Religieuses

Religieuses de Nieumeghe demoniaques 388
Religieuses de Vvertet demoniaques 385
Religieuses du conuent de Nazareth à Cologne affligees par le diable 394
Remedes pour les demoniaques 461
Remedes superstitieux contre diuerses maladies 475.476
Remedes magiques, superstitieux & meschant 491
Remedes des charmeurs pour ne sentir douleur au corps 505
Remede superstitieux pour guerir la sorcellerie 516
Remedes superstitieux contre la tempeste 543.544
Remedes certains & approuuez pour guerir ceux qui contrefont les demoniaques 594
Remedes estranges contre la liaison des mariez 597
Remi de l'artifice du diable 84
Remmon idole 13
Remphan idole 13
Renoncement de Chrestienté es sorcieres 210
Renoncement notable de soy mesme 592
Resueries des sorcieres 277.278
Reuchlin docte entre tous les Alemans 129
Reuolte des sorcieres commét doit estre consideree 732
Rheubarbe ne chasse point le diable 517
Risee vilaine & deshōneste du diable 28
Robert l'Anglois magicien infame 128
Rodigast idol. des Obotrites 17
Roger Bachon mag. infame 128
Roine du ciel adoree 14
Romains quels dieux auoyét 14
Romains superstitieux entre tous autres peuples 17
Romains magiciens 125
Rugiens grands idolatres 17
Rugieuithe idole des Rugiés 17
Rupert, de la cheute des diables. 7. & de leur artifice 84
Ruses du diable 40, &c.

S

Sacrifice execrable 217
Sacrifices entre les anciens Grecs & Romains 14.15.16
Sacrifices de six cés soixâte sortes entre les Egyptiens 17
Sacrifices du sang humain inuentez par le diable 19
Sacrificateurs de Bel comment descouuerts 312
Sahacat fémes africaines extremement vilaines 313
Sages qui ont adoré Iesus Christ quels 127
Saincts ne guerissent les maladies 195
Suites peuple adorent la brebis 14
Salomō n'a point esté mag. 127
Salonius de l'artif. des dia. 83
Samuel n'est point apparu à Saul apres sa mort 158.159.
Sang humain offert aux idoles 20.21
Sang comment estanché par les superstitieux 476
Sang comment arresté par les charmeurs 492

Satan ennemi des enfans de Dieu 11
Efforts de Satan 29
Satan que signifie 86. ne peut sinon ce que Dieu veut 104. pourquoy se transfigure en Ange de lumiere 239. comment peut estre chassé 557. se moque de tout vn peuple, & en quels termes 560
Satyres quand creez selon l'opinion des Rabins 17
Satyres luxurieux 317
Saul n'a point parlé à Samuel mort, ains au diable 161.162
Saxōs par quel moyen desfaits par les Sclauons 55
Schleychpassa consolateur des afligez entre les Turcs 18
Sciomance que c'est 159
Sclauons comment sacrifioyēt à leur principale idole 22
Scythes adorent Minerue 14
Second liure traitant des magiciens infames 113
Secret ridicule contre les sorcelleries 500
Sedulius poëte Chrestien, de la cheute des diables 6
Seinckmesse 563
Sel exorcisé & sa vertu 548
Semence iettee par les cauchemares, & ce qu'il en faut estimer 316
Sentence d'Hippocrates touchāt les maladies que le vulgaire nomme du nom des saincts 196
Senons 302
Sentence Chrestienne d'Hippocrates 198
Serape estimé estre Beelzebub 12
Serapis idole des Naucratites 14
Serpens cōment coniurez 479
Seruante qui auoit l'esprit Pythonique 34
Sexe humain peut estre transformé naturellement & comment 438
Signe de la croix & discours sur iceluy 368
Silence rompu par paroles 508
Simon le magicien 121. perit malheureusement 127
Simon le mesnier exorciste tué par sa femme 560 561
Sinna idole des Obotrites 17
Sixieme liure traitant de la punition des magiciens sorcieres & empoisonneurs 613
Smaragdus de l'artifice du diable 84
Socrates auoit vn diable familier 94
Sodome occupee de malins esprits 11
Sorcellerie estrange pour auoir de la pluye 269.270. comment guerie par quelques prestres 467. magicienne pour recouurer les choses desrobees 485. comment peut estre certainemēt guerie 574. empeschant la compagnie des mariez comment ostee 596.597
Sorcelleries que c'est 171. 172
Sorcelleries de bleds 263 264

Sorcelleries comment gueries par les charmeurs 500
Sorcelleries diuerses & execrables 503
Sorcelleries contre sorcelleries 508
Sorcelleries comment chassees par ceux de l'Eglise Romaine 539.540
Sorcelleries estranges & ridicules 607
Sorciere que c'est 201.202
Sorciere comment blessee par charmes 485
Sorciere ne disant mot en la torture 507
Sorciere Hespagnole & son histoire admirable 632
Sorciere Angloise perit malheureusement 636
Sorcieres quel pouuoir ont selon les poetes 203
ceremonies des Sorcieres quelles 207. leur synagogue 207. leur onguent 209
asauoir si les sorcieres renoncent à la foy chrestienne 210
pourquoy croyent auoir fait choses impossibles 236.n'ẽuoyét point les maladies dõt elles se confessent estre cause 248
folle fantasie des sorcieres 256
ne peuuent troubler l'air 261 262. ne peuuent tempester les bleds 266.267
Sorcieres en l'armee du roy de Suede & pourquoy 268
resueries des sorcieres 277.278
vilaine copulation des sorcieres 312
Sorcieres ont leur fantasie pour docteur & enseigneur 331
comment nuisent au bestail 354. ne peuuent guerir les maladies 371. pensent auoir executé ce que le diable a fait 63
asauoir si les sorcieres sont heretiques 638. ont perdu l'entendement 638
Sorcieres qui se repentent euitent les punitions corporelles selon l'auis de quelques iurisconsultes 686,&c. comment punies à Boulogne 690
Sorcieres comment doyuent estre reduites quel chastimét elles meritent 693.694,&c
Si les sorcieres sont magiciennes font alliance auec Satan renoncent Dieu,699.700.de leur confession. 702. de leur marque. 704. si elles sont idolatres, apostates, homicides. 705.706. si elles ont la compagnie des diables. 707 de leurs transformations, disciples, si elles tuét par ceremonies magiques, si elles mettent les diables es corps, & leur font faire des meschancetez dont eux ne s'auisoyent 708.709.710.711
Sosigene docte physicien 71
Soulfre & de sa proprieté 339
Stanitie idole des Rugiens 17
Statues d'or entre les Amorrheens 13
Steganographie liure de Tritheme quel 139
sterilité de la terre & peste d'où

procede 455
Sternomance 175
Stichiomance 173
Strige oiseau malencõtreux 201
Stupidité es membres cõment & par qui causee 509
Suátenith idole des Rugiés 17
Succoth Benoth idole des Babyloniens 12
Succube & de la vanité d'iceluy 314.315
Suma idole des Polabes 17
Superstitió cõbiẽ a d'eficace 528
Supplices diuers doyuent estre imposez selõ la diuersité des magiciens infames 613
Sybilles, leurs vers, & autorité quelle 23
Sybilles blanches 97
Sycomance 171
Syluius 316
Syluestre second, pape, magicien 468. sa repentance & mort 631.632
Symmachus tué par vn roy des Gots, & ce qui en auint 56
Synagogue des sorcieres 207
Synesius de l'artifi. des dia. 83

T

Tages deuin sorti de terre 56
Tartac idole des Heueens 13
Tatian syrien, touchant la creation & cheute des anges 8.9. de la guerison faite par les diables 524
Taureau de Mahumet, & comme il s'en seruit 77
Taye de virginité en toutes filles 288
Telchines peuples empoisonneurs 336
Teletes consecrations magiques 122
Tẽpeste sur les biens de la terre ne peut estre attiree par les sorcieres 265.266
Tempeste & sa description 274
Tempeste de l'air comment apaisee 542.543.544
Tempeste excitee par les sorcieres comment apaisee par les superstitieux 608
Tephramance 171
Teraphin 181
Ternistrateurs 91
Tertulian des noms des diables 12. touchant les pratiques du diable 28. de la promptitude & des merueilles que font les diables 30. des ruses & efforts du diable 44. du signe de la croix 368 conseil de Tertulian contre les tentations 459. de la science des diables 523
Tesmoignage du diable pourquoy reietté par Iesus Christ 34. des docteurs anciens touchant les artifices & machinations des diables 82. que le diable ne conoit les pensees 112
Teutates idole des gaulois 22
Thamus idole 13
Theangelide & ses effects 283
Thebains adorent la brebis & l'aigle 14
Theodoret de la cheute des diables 6. & de leur artifi. 84
Theodoric roy des Gots meurt de frayeur 57
Theologiens qui ont escrit de

la cheute des diables 4
Theologiens anciens se sont abusez en l'exposition du passage du 6.de Genese 298
Theophraste Paracelse depaint 190
Theophylacte de l'artifice des diables 82
Theourgie que c'est 120
Thresors commét cerchez par les magiciens 502
Thomas Erastus excellent medecin 536
Thomas moine italien cõment traité par le diable 59
Thor grand dieu des Gots 17
Tibilæne idole des Noriciés 15
Tiers liure traittant des sorcieres 201
Tiresias deuin fait sacrifier le fils de Creon 20
Tiromance 171
Tourmens diuers que le diable fait aux corps humains 43
Tourmens diaboliques au monastere de Kentorp 389
Tragedie des Iacopins de Berne 283
Tragedies diaboliques en diuers monasteres.385.386,&c.
Tragedies de diuers faux demoniaques 442.446.448
Trãsformation fantastique des hommes en bestes 234
Transformation d'hommes en bestes est impossible 429.430
Transformation naturelle du sexe humain 438
Transformation des sorcieres 707.708
Transgression d'Eue 8
Triacleurs 178
Tridates magicien precepteur de Neron 199
Triglas idole des Stetiniens 17
Trismegiste descrit la cheute des diables 3
Tuccie nonnain vestale puise de l'eau auec vn crible 150
Tuf dedans les iointures du corps humain 411
Tullus hostilius roy foudroyé du ciel 129
Turc subtil ioüeur de passe passe 73
Tybere cæsar voyoit clair de nuict comme vn chat 336
Tiberius Atinius cõment traité par le diable 526
Tyran prestre de Saturne,& ses vilenies 31[illegible]

V

Vache exorcisee & coniuree par vn moine 560
Vaches portees d'Espagne par dessus les mõts pyrenees 244
Vairpassa patron de ceux qui plaident entre les Turcs 18
Valent empereur s'enquiert du diable & ce qui en auint 32
Valentinians heretiques 128
Varro a trouué plus de 30000. dieux entre les payens 17
Veaux d'or adorez en Israel 14
Velstaue euesque de Vigorne magicien 469
Vents à vendre 148
Venin contre venin sert 341
Venin du bestail cõment doit estre gueri 610
Venus idole des Arabes & Paphiens 14.15

Verge de Moyse veritablemēt transformee 152
Ver long de huit pieds & monstrueux vomi par vn paysan 415
Vers luisans de nuict 72
Versets des Pseaumes à qui le diable attribuoit grande vertu 64
Vertu des paroles ne s'accorde auec l'harmonie du ciel 495
Vespasian fait miracle 536
Vieillards sacrifiez à Mercure entre les Tauriciens 21
Vieille fantastique comment traitee 260.261
Villageois sentant le son des heures en son cœur 380
Villageois de Houel demoniaques 393
Vin comment charmé par les magiciens 479
Virginité de la vierge Marie 292
Visions, voyez fantosmes
Vite idole des Rugiens 17
Vlpian ordonne que les liures de magie soyent abolis 141
Vlric Neuseller au corps duquel apres sa mort on trouua choses estranges 382.383
Voirre où les deuins tienent le diable enfermé doit estre cassé publiquement 620
Voix ne conuient auec les images du ciel 495
Volleurs sur corde 74
Volonté de Dieu bride du diable 103
Volonté ne doit pas estre tousiours punie 699
Volonté des sorcieres commēt doit estre consideree 725
Vomissemēs estranges 369.380
Vrane idole des Carthaginiēs 15
Vsage de la parole de Dieu quel 489
Vsurier miserable 264.265
Vualdath idole 13
Vulcain idole des Lemniens 15

Z

Zabulon ancien magicien 124
Zairagia reigle cabalistique 178
Zamolxis inuenteur de la magie 124
Zaroes magicien fouldroyé du ciel 129
Zoroastre premier auteur de la magie infame fouldroyé du ciel 123

FIN DE L'INDICE SVR LES six liures de Iean Vvier.

INDICE DES PRINCIPALES MATIERES contenues es deux dialogues de Thomas Erastus: & en la sommaire responce adioustee entre deux.

Le nombre signifie la page.

A

Accord du diable auec les sorcieres 820
Accord des diables auec les sorcieres quel 843
Aduertissement aux iuges en la punition des sorcieres 783
Adultere pourquoy n'a point esté condamné par Christ 839
Agogimes 854
Alliance des sorcieres auec le diable examinee. 779
Alliance des sorcieres auec les diables quelle 793.795
Alliez auec le diable condamnez à mort 834
Apostasie des sorcieres consideree 778
Apophthegme d'Athalaric cōtre les malefiques 781
Apparitions des diables 843
Archigenes medecin sorc. 853
Argumens contre les sorcieres 789
Aristote touchant les sorcelleries 806
Arts des sorcieres plus nuisibles que les autres. 772
Arts illicites, & si les sorcieres en font profession 799
Athalaric, & son apophtegme 864

B

Blasphemateurs du nō de Dieu condamnez à mort, & comme cela concerne les sorcieres 836

C

Charmes diuers 811
Charmes pratiquez par les sorcieres 815
Clement allegué à fausses enseignes 869
Circé sorciere en quel temps 849
Choses semblables ne sont iamais imaginees par deux melancholiques 872
Compagnie des diables auec les sorcieres examinee 769
Compagnie des esprits immondes 782
Cōparaison des sorcieres auec la pythonisse de Saul 861
Confession des sorcieres commēt doit estre examinee 857
Coniuratiōs des sorcieres 825
Contract des sorcieres auec le diable ne se fait point en dormant ni par imaginatiō 720
Conuenance entre les magiciens & sorcieres 775
Copulation des malins esprits, & des sorcieres consideree 869.870,&c.

Corps que prend le diable quel 843
Crimes comment doyuét estre punis 392
D
Demoniaques & sorcieres different 777
Demoniaques & sorcieres sont choses contraires, & comment 872.873
Desnaturez condánez à mort,& comment cela conuient aux sorcieres 836
Deuins pourquoy condamnez à mort 771
recourir aux deuins comment chastiable 768
Diable quelle puissance a & comme doit estre consideree 763.764
Diable est aparu à Saul au lieu de Samuel 808
Diable trompe lourdement les sorcieres 819
comment les diables ont la compagnie des sorcieres 796
Diables paillardent auec les sorcieres 835
Diablerie quelle au fait des sorcieres 872
Dieu a commandé qu'on fist mourir les sorcieres & pourquoy 766
Dieu commande qu'on face mourir les magiciens 826
Difference entre les magiciens & sorcieres 820.821
Disciples des sorcieres 799
Dispute des sorcieres en combien de poincts peut estre cóprinse 803
Dit d'vn roy des Gots 865
Douceur quelle & comment cóuient aux Chrestiens 864
E
Eleazar Hebrieu tire le diable par le nez d'vn demoniaque s'Il en faut croire Iosephe 855
Empoisonneresses qui 810
Empuses 809
Enchantemens diuers 812
Enchanteresses qui 810
Enchanteurs condamnez à mort par la loy de Dieu 767
Enchanteurs de deux sortes 812
Enormité des pechez commét doit estre cósideree 845.846
Erastus de quelle affection poussé a escrire des sorcieres 786
Especes de la magie detestable 809
Esprits bons & mauuais quelle puissance ont 763
Esprits immondes ont la compagnie des sorcieres 782
Euangile n'abolit point la punition des crimes en ce monde, encor que les malfaicteurs se repétent deuant Dieu 839
Exemple de S. Pierre ne fauorise point au renoncement des sorcieres 856
Exorcistes 812
F
Fait des sorcieres comment consideré 819
Familiarité plus grande de Satá auec les sorcieres qu'auec les autres magiciens 844
Fantosme du temps de l'Empereur Maximilian 810
Fantosmes ne se reçoyuent pas

d'vne

d'vne mesme sorte 872
Filles des sorcieres mariees au diable 782
Forces qui sont naturelles es choses y demeurent 823
Frenesie des sorcieres 776

G

Galien condamne les sorcelleries 853
Gentilhomme malade par imagination côment gueri 798

H

Habitation charnelle des diables & sorcieres consideree 866.870.&c.
Homicides condãnez à mort, & si les sorcieres le sont 831

I

Idolatres condamnez à mort,& comment cela apartient aux sorcieres 829
Idolatres execrables qui 856
Idolatrie des sorcieres 782
Iesus Christ n'a point aboli la loy morale 838
Ignorance n'excuse point les sorcieres 773
Illusions du diable cômēt considerees au fait des sorcieres 851
Illusions du diable comment doyuēt estre considerees 843
Imagination & son eficace 797
Imagination des sorcieres n'est pas tousiours corrompue 863
Imaginations de deux melancholiques ne se ressemblent point 872
Impieté d'estre doux enuers ceux que Dieu cōdamne 781
Imposture des sorcieres quelle 862.863
Iosephe de quelle autorité 853
Iugement des sorcieres n'est pas tousiours corrompu de melancholie 862
Iuges comment doyuent proceder en la punition des sorcieres 783
Iuges ne pechent point en condamnât les sorcieres à mort 872
Iunga oiseau des anciennes sorcieres 806
Lamies nom de sorcieres 809
Langue Hebraique comment doit estre entendue 851
Liberté de l'Euangile n'abolit point l'autorité des magistrats 839
Limitation de la puissance des diables 764
Liure de Cleopatra 798
Liure appellé l'Itineraire ou voyages de sainct Pierre comment doit estre estimé 869
Liures de magie doyuent estre bruslez 800
Loy de Dieu condamne à grief chastiment ceux qui ont recours aux deuins,& ce qu'on doit recueillir de cela contre les sorcieres 766
Loy de Dieu au 22. d'Exode comprend la sorciere 789
Loy morale n'a point esté abolie par Iesus Christ 838
Loix imperiales condamnent les magiciens & leurs liures au feu 800

Loix des douze tables condamnent les sorcelleries 849

M

Magiciens pourquoy condamnez à mort 770.771
Magiciens en quoy conuiénent auec les sorcieres 775
Magiciens & leurs liures condamnez par les loix diuines & humaines 800
Magiciens qui 803
Magiciens & sorcieres en quoy different 820.821
Magiciens de diuerses sortes 840
Magie diuisée en deux especes 809
Malefiques condamnez à mort par la loy de Dieu 767
Malefiques qui 774
Malefiques condamnez à mort par la Loy de Dieu 774
Malefiques condamnez à mort, & que les sorcieres sont de ce nombre 827
Malfaicteurs pourquoy tourmentez & mis à mort 837
on ne doit pas pardonner aux Mal-faiteurs encor qu'ils se repentét de leurs meschancetez 838
Magistrats quelle autorité ont sur les sorcieres 865
Magistrats executeurs de la sentence de Dieu contre les sorcieres 872
Magistrats quelle mesure doyuent tenir en la punition des sorcieres 783
Marque des sorcieres 817
Melãcholie n'est pas en toutes les sorcieres 861
deux Melancholiques n'imaginent iamais choses semblables 871
Meschanceté des sorcieres plus grande que celle des magiciens 842
Meurtre des sorcieres 782
Meurtriers. voyez Homicides.
Miracles des diab. quels 822
Mormolycies 809
Mot dôt vse Moyse parlant des sorcieres au 22. d'Exode explíqué 850.851
Moyse touchãt la punition des sorcieres exposé 768. condãne les sorcieres à mort 827

N

Necromantiens condamnez à mort par la loy de Dieu 767
Noms des sorcieres 803

O

OEuures des magiciés quelles 808. ne sont pas tousiours vaines & de nul effect 858
Opinion d'Erastus touchãt son aduersaire 860

P

Paillardise des sorcieres auec le diable 835. quelle 863. 866
Parties naturelles 868
Peché des sorcieres quel 783
Pechez comme doyuent estre considerez 845.846
Periaptes 854
Pharmakides nõ Grec des sorcieres que signifie 803.804
Philtres de deux sortes 804
Pierre pomponat philosophe execrable 771

Plato

Platon touchant les poisons & ensorcellemens 805
Points principaux de la dispute 803
Poison comment exprimé par les auteurs Grecs 852
Pouuoir des magiciens & sorcieres 774
Proprieté du diable 824
Puissance des sorcieres iusques ou s'estend 761
Puissance des bons & malins esprits 763
Puissance des diables à faire des miracles 823
Punition des sorcieres comment doit estre reiglee 783
Punitió des crimes quelle doit estre 792
Punition des sorcieres surquoy fondee 837
Pythonisse en Endor 808
Pythonisse de Saul comparee auec les sorcieres 861

R

Realité es apparitions du diable 844
Rendre bien pour mal comment doit estre entendu 839
Renoncemēt des sorcieres examiné 778
Renoncement de Dieu par les sorcieres 816
quel renoncemēt de Dieu merite la mort 838
Renoncement de sainct Pierre ne conuient aucunement à celuy des sorcieres 856
Reuolte des sorcieres ne peut estre excusee par aucune raison 862

S

Saga, nom, pourquoy attribué aux sorcieres 813
Salomon calomnie par Iosephe 855
Samuel n'est point aparu à Saul ains le diable 808
Sang d'Vlysses estãché par charmes 849
Satan auteur de la puissãce des sorcieres 762
Satan maistre des sorcieres 816
Sciomantiens condamnez à mort par la loy de Dieu 767
Second dialogue d'Erastus que contient 801
Secte des sorcieres quelle 798
Seduction des sorcieres 782
Seduire & autres choses propres aux sorcieres 863
Sentence notable d'Athalaric 894
Sexe comment doit estre espargné 781
Sirenes 849
Six argumens monstrans qu'il faut brusler les sorcieres 789
Sorcellerie crime capital & cōment 860
Sorciere que c'est 814
Sorcieres quelle puissance ont, & iusques où elle s'estend 761
sauoir si c'est bien fait de mettre à mort les sorcieres 795
Sorcieres en quoy conuienent auec les magiciens 775
sauoir si ce que font les sorcieres procede de frenesie 776

Si les sorcieres sont demoniaques 777
Sorcieres dés quel temps au mõde 778
Si les sorcieres sont magiciennes 781
Sorcieres sont idolatres, homicides, seduisẽt les autres, ont la compagnie des mauuais esprits 782
Sorcieres comment doyuent estre punies 783
commẽt ont la compagnie des diables 796.797
si les Sorcieres font profession d'arts illicites 799
Sorcieres ont diuers noms 803
pourquoy apellees magiciẽnes 806
Sortes d'enchantemẽs desquels on se sert 812
Sorcieres de toutes sortes & de tous aages 817
Sorcelleries ne se font pas en dormant 818
Sorcieres & magiciens en quoy diferent 820.821
Sorcieres sont idolatres 829
Seducteurs cõdamnez de Dieu, & comment cela apartient aux sorcieres 832
Sorcieres paillardent auec les diables 855
Sorcieres comparees auec la Pythonisse de Saul 861
Sortes diuerses de magiciens 840
Striges que signifie, pourquoy ce nom a esté donné aux sorcieres 820

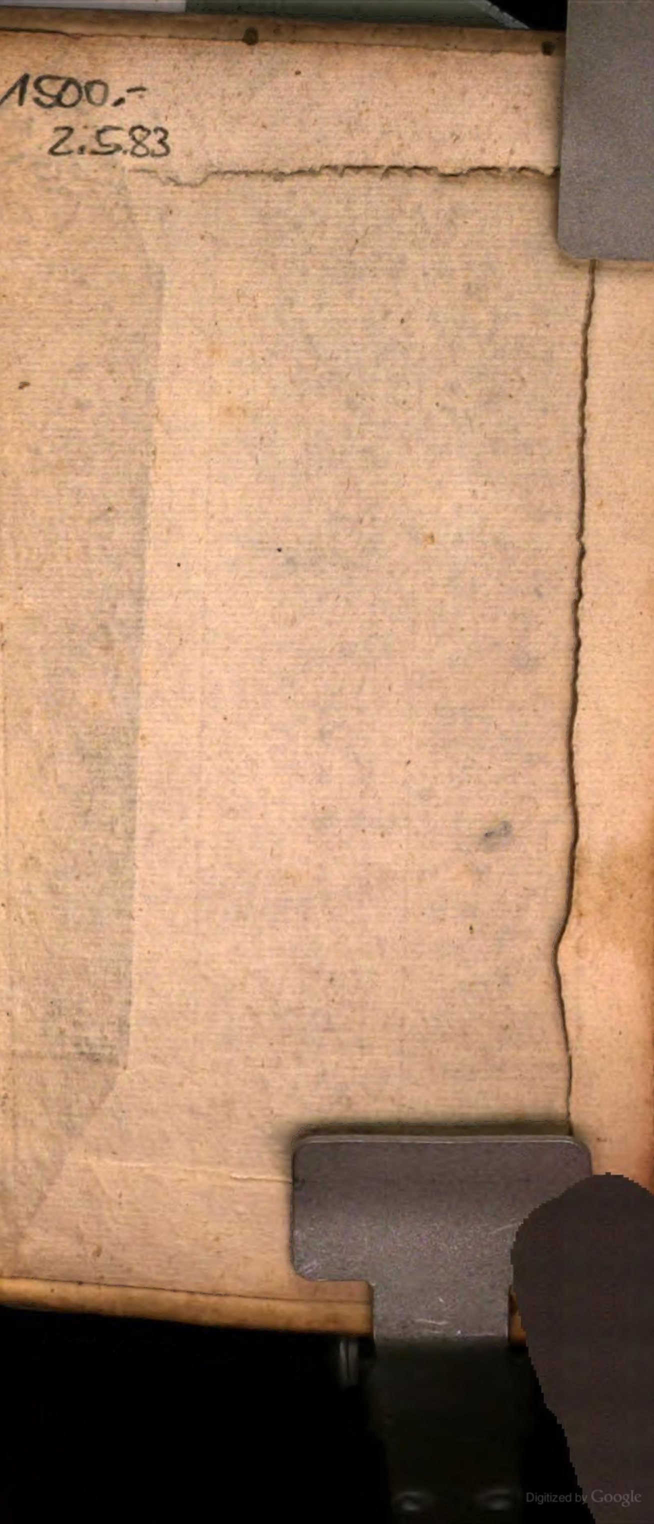
T

Theologiens & leur opinion de la puissance & impuissance des esprits 765
Theourgie 807
Thessaliennes sorcieres 806

V

Vanterie des sorcieres 819
Vilenie des sorcieres 866.867

FIN.


1500.-
2.5.83

